K 5.

METHODE
POUR
ETUDIER L'HISTOIRE,

AVEC

Un Catalogue des Principaux Hiſtoriens, & des Remarques ſur la bonté de leurs Ouvrages, & ſur le choix des meilleures Editions.

Par M. L'ABBE' LENGLET DU FRESNOY.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée & ornée de Cartes Géographiques.

TOME II.

A PARIS,

Chez PIERRE GANDOUIN, Quay des Auguſtins, à la belle Image.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

RIENS SANS PEINE
RICASOLI FIRIDOLFI

TABLE
DES
CHAPITRES ET ARTICLES

Contenus dans le ſecond Volume de la Methode pour étudier l'Hiſtoire.

CHapitre XVIII. *Décadence de l'Empire Romain, & formation des nouvelles Monarchies.* Page 1

——— *Royaume des Goths en Italie.* 7

——— *Exarques de Ravenne.* 8

——— *Royaume des Lombards.* 9

——— *Auteurs à lire ſur les migrations des peuples du Nort.* 14

Chapitre XIX. *Explication des deux dernieres Tables Chronologiques de l'Hiſtoire Univerſelle.* 15

Chapitre XX. *De l'hiſtoire des nouvelles Monarchies.* 22

——— *Mœurs des Peuples.* 23

——— *Droit public.* 24

——— *Livres à lire ſur les principes generaux du droit public.* 28

——— *Interêts & maximes des Princes.* 30

——— *Prétentions & préſéances.* 32

Chapitre XXI. *Hiſtoire de l'Empire d'Orient.* 36

——— *Hiſtoriens à lire depuis Conſtantin juſqu'à Juſtin I.* 50

——— *Suite de l'hiſtoire de l'Empire d'Orient depuis Juſtin I.* 53

——— *Hiſtoriens de l'Empire depuis Juſtin I.* 59

——— *Continuation de l'hiſtoire de l'Empire depuis Phocas.* 61

——— *Empereurs Latins de Conſtantinople.* 86

——— *Auteurs à lire ſur cette révolution.* 87

——— *Suite des Empereurs Grecs.* 88

——— *Auteurs à lire ſur cette hiſtoire.* 95

——— *Récapitulation.* 96

Chapitre XXII. *Hiſtoire de l'Empire d'Occident, ou Romano-Germanique.* 97

—— §. 1. *Empire d'Allemagne.* ibid.
—— §. 2. *L'Etude du Droit Public, de l'Etat de l'Empire & de la liberté Germanique, nécessaire pour la connoissance de l'Histoire d'Allemagne.* 102
—— §. 3. *Origine des interèts de la Maison d'Autriche, & des differens qu'elle a eu à démèler avec celle de France.* 113
—— § 4. *Histoire de l'Empire d'Allemagne.* 118
Chapitre XXIII. *Histoire des principaux Etats de l'Empire.* 148
Chapitre XXIV. *Histoire de Boheme.* 159
Chapitre XXV. *Histoire de Hongrie.* 166
Chapitre XXVI. *Histoire de Savoye.* 178
Chapitre XXVII. *Histoire de Suisse.* 183
Chapitre XXVIII. *Histoire des Pays-Bas, & de la République de Hollande.* 188
Chapitre XXIX. *Histoire de France.* 209
Chapitre XXX. *Histoire de Lorraine.* 261
Chapitre XXXI. *Histoire d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.* 266
Chapitre XXXII. *Histoire d'Espagne.* 277
—— *Navarre.* 293
—— *Arragon.* 296
—— *Histoire des Maures en Espagne.* 298
Chapitre XXXIII. *Histoire de Portugal.* 303
Chapitre XXXIV. *Histoire d'Italie.* 306
—— *Milan.* 307
Chapitre XXXV. *Histoire de Venise.* 308
Chapitre XXXVI. *Histoire de Naples & de Sicile.* 310
Chapitre XXXVII. *Histoire de Dannemarck & de Norwege.* 315
Chapitre XXXVIII. *Histoire de Suede.* 317
Chapitre XXXIX. *Histoire de Pologne.* 320
Chapitre XL. *Histoire de Moscovie.* 331
Chapitre XLI. *Histoire des Turcs.* 334
Chapitre XLII. *Histoire des Peuples d'Asie & d'Afrique.* 337
Chapitre XLIII. *Découvertes de l'Amerique.* 343
Chapitre XLIV. *Histoire des Provinces & des Villes.* 346
Chapitre XLV. *Histoire des Ordres Religieux & Militaires.* 347
Chapitre XLVI. *Histoire des Familles & des Maisons Souveraines.* 350
—— *Maisons Souveraines.* ibid.
—— *Maison de France.* 351
—— *Maison de Portugal.* 352

—— *Maison de Lorraine.* ibid.
—— *Maison d'Autriche.* 353
—— *Maison de Stuart.* 354
—— *Maison de Savoye.* ibid.
—— *Anciennes Maisons éteintes.* 355
—— *Anciennes Familles qui subsistent.* ibid.
—— *Familles modernes.* 356
Chapitre XLVII. *Histoire des Grands Hommes.* 357
Chapitre XLVIII. *Histoire des Sciences & des Arts.* 361
Chapitre XLIX. *Des secours qui servent à étudier l'histoire ; premierement des mémoires.* 363
Chapitre L. *Des Lettres & Négociations.* 366
Chapitre LI. *Des Traités de Paix.* 368
Chapitre LII. *Des Panegyriques & des Oraisons Funebres.* 371
Chapitre LIII. *Des histoires secretes, des Satyres, des Chansons & Vaudevilles.* 373
Chapitre LIV. *Des Chartes & Diplomes.* 376
Chapitre LV. *Des Inscriptions & Medailles.* 383
Chap. LVI. *De quelle maniere on doit apprendre l'histoire aux jeunes gens.* 389
Chapitre LVII. *Précautions qu'il faut apporter dans la lecture des Historiens.* 395
Chapitre LVIII. *Caractere d'un bon & d'un mauvais Historien.* 404
Chapitre LIX. *Regles pour le discernement des faits historiques.* 414
Chapitre LX. *Regles pour le discernement des Ouvrages supposés.* 422
Chapitre LXI. *De l'usage qu'on peut faire des faits & des ouvrages supposés & douteux, & des Historiens passionnés.* 428
Article I. *Des faits douteux & supposés.* ibid.
Article II. *Des ouvrages supposés & douteux.* 431
Article III. *Des Historiens passionnés.* 433
Chapitre LXII. *De la maniere d'écrire l'Histoire.* 435
—— *Avertissement.* 443
—— *Livres nécessaires pour la lecture de l'Histoire.* 444
—— *Traitez préliminaires de l'Histoire.* ibid.
—— *Cartes Geographiques.* ibid.
—— *Chronologies & Histoires Universelles.* 445
—— *Histoire Sacrée.* 446
—— *Histoire de l'Eglise.* ibid.
—— *Histoire Grecque.* 447
—— *Histoire Romaine.* ibid.

—— *Histoire générale de France.* 449
—— *Histoire particuliere des Rois de France.* 451
—— *Histoire des Princes & Seigneurs qui ont rapport à l'Histoire de France.* 460
—— *Histoire des Provinces & Villes du Royaume de France.* ibid.
—— *Mélanges pour l'Histoire de France.* 465
—— *Histoire Etrangere.* 467
—— *Mélanges Historiques.* 475
—— *Table des Auteurs & des Matieres contenues dans le Tome second de la Methode pour étudier l'Histoire.* 477

Fin de la Table des Chapitres & Articles du Tome II.

Carte de l'Europe
GRAND OCEAN
ISLANDE
Laponie Danoise
Laponie Moscovite
Laponie Suedoise
Siberie
I de Candenes
Duina R
Ecosse
Irlande
Angleterre
Mer Baltique
Suede
Esthonie
Livonie
Curlande
Peterebourg
Grande Russie ou Moscovie
Volga R
Moscou
Pologne
Varsovie
Dantzig
Hambourg
Hollande
P. Bas
Allemagne
Boheme
Francfort
Cracovie
Rouen
Renes
Paris
Tours
France
Lyon
Bourdeaux
Munich
Vienne
Hongrie
Moldavie
Petite Tartarie
Asof
Don
Etats du Can des Tartares
Crimée
Mer Caspienne
Esclavonie
Belgrade
Valaquie
Mer Noire
Constantinople
Andrinople
Trebisonde
Dalmatie
Turquie
Europe
Asie
Smirne
Italie
Rome
Turin
Arles
Portugal
Lisbonne
Madrid
Tortose
Espagne
Grenade
Cartagene
Cadiz
Sardaigne
Corse
MER MEDITERRANÉE
Afrique
Morée
Candie
Cypre
Syrie
Eufrate R
Tigre
Silloeul Sculpsit
360
5
10
15
20
25
30
35
40
45
50
55
60
65
70
75
80
85
90
95
100

MÉTHODE
POUR
ÉTUDIER L'HISTOIRE.

CHAPITRE XVIII.

Décadence de l'Empire Romain, & formation des nouvelles Monarchies.

LES peuples du Nord avoient fait plusieurs tentatives inutiles avant que de se rendre maîtres de l'Empire Romain. Les premiers qui se déclarerent anciennement contre les Asiatiques, furent les *Scythes*. Nous avons déja marqué qu'ils descendoient de Magog, & que dans le premier partage des terres, ils occuperent les parties Septentrionales de l'Asie, au Nord de la mer Caspienne, d'où ils s'étendirent à l'Orient de cette mer. Il leur étoit facile de faire des peuplades & des colonies, parce que n'ayant point de villes, ni d'autre habitation que leurs chariots, & ne possedant pour toutes richesses que des troupeaux, ils chan-

geoient aiſément de demeure. Leur premiere irruption ſe fit ſous le regne de Cyaxarès Roi des Medes : ils pénétrerent alors dans la Medie & s'y établirent. Ils firent même des courſes en Aſie pendant vingt-huit ans, & bâtirent dans la Syrie, ou la Paleſtine ſuperieure, une ville, qui de leur nom fut appellée Scytopolis, & qui s'eſt auſſi nommée Magog, preuve qu'on les croyoit deſcendus de cet ancien Patriarche. Ils furent exterminés dans l'Aſie ; & il paroît dans la ſuite, que ſatisfaits de la vie paſtorale, qui a fait long-temps leur unique occupation, ils ſe retirerent vers le Nord & vers l'Orient. Quoique Paſteurs, ils ne laiſſoient pas d'avoir en partage la bravoure & même le courage ; & ſi le portrait qu'en a fait (1) *Juſtin* n'eſt point fardé, on doit les regarder comme les plus juſtes de tous les peuples. » L'équité leur eſt » comme naturelle, dit cette Hiſtorien, ils ne la doivent point à la contrainte des » loix dont ils ſont exempts. Le larcin eſt celui des crimes qu'ils puniſſent avec le » plus de ſeverité, & avec le plus de raiſon. Car s'il étoit permis, que reſteroit-il » à des peuples qui n'ont pour bien que des troupeaux, qui ne ſont jamais enfer- » més ? L'or & l'argent, dont les autres hommes ſont ſi avides, ne ſont pas l'ob- » jet de leurs deſirs. Ils n'ont pour toute nourriture que du lait & du miel, & pour » tout habit que des peaux qui les garantiſſent du froid inſéparable de leurs climats. » Cette moderation en toutes choſes leur a donné une droiture de mœurs, qui ne » leur permet pas de jetter un œil d'envie ſur ce qui ne leur appartient point. « C'eſt à peu près dans ces idées qu'ils s'expliquent eux-mêmes avec Alexandre le Grand, au rapport de (2) *Quinte-Curce*. Et s'il eſt vrai que les Sarmates (3) ſoient deſcendus des Scythes, jamais peuple n'a eu une plus vaſte étenduë, puiſque les Sarmates occupoient un immenſe pays au Nord & au Levant de l'Europe, & même en Aſie aux environs de la mer Caſpienne.

C'eſt donc avec raiſon qu'on regarde les Scythes comme les peres de toutes les peuplades qui ſe ſont faites dans les autres pays, comme les conquerans de preſque toutes les nations. Il eſt vrai que ce n'eſt pas ſous le nom des Scythes qu'ils ont occaſionné les grandes révolutions qui ſubſiſtent encore aujourd'hui. Ils furent differemment appellés, ſoit par rapport à leurs differens chefs, ſoit par rapport à leurs habitations, ſoit même par rapport à la difference de leurs caracteres & de leurs mœurs : ainſi les Alains, les Goths, les Herules, les Huns, les Vandales, les Gepides, les Turcs, les Cimbres-mêmes, & les autres nations conquerantes, n'étoient que des Scythes ſortis tous d'une ſouche commune, qui du Nord de l'Aſie s'étoit étenduë de proche en proche juſques dans les parties les plus ſeptentrionales de l'Europe.

Les premiers qui éclaterent contre la République Romaine, furent les *Cimbres* & les *Teutons*, qui parurent cent treize ans avant l'Ere vulgaire. Soit que la baſſe Germanie qu'ils occupoient ait été ſubmergée, ſoit qu'ils fuſſent accablés d'un trop grand peuple, ſoit par un deſir naturel de quitter un mauvais pays pour en cultiver un plus agréable, ils ſe jetterent ſur les parties de la Gaule Ciſalpine, c'eſt-à-dire,

(1) Juſtin. l. 2.

(2) Q. Curtius. l. 7.

(3) Scytharum nomen uſquequaque tranſiit in Sarmatas, atque Germanos. *Plinius hiſt. nat. l.* IV. *c.* 12. Sauromatæ, ſive potius Sarmatæ in ipſo Scythiæ meditullio. *Tzetzes.*

de l'Italie voiſine des Alpes. Il eſt difficile de ſavoir la route qu'ils ont tenuë pour s'y rendre ; mais il eſt à croire que de la Cherſoneſe, nommée aujourd'hui le Duché d'Holſtein, qu'ils occupoient, ils traverſerent toute l'Allemagne en venant du Nord au midi, paſſerent le Danube ; & de l'Illirie ils ſe jetterent ſur cette portion d'Italie la plus voiſine des Alpes. Ils accablerent par leur valeur l'armée Romaine qu'on leur oppoſa. Il fallut que Marius, qui paſſoit alors pour le plus grand Capitaine de la République, vint d'Afrique, où il étoit occupé à la guerre de Jugurtha, pour s'oppoſer à leurs progrès ; & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il vint à bout de les dompter. On crut même à Rome (1) que ſans lui c'étoit fait de la République, tant la confiance que l'on a quelquefois en un ſeul homme ranime & releve les courages les plus abbattus. Il ne put cependant les détruire entierement : ce peuple avide de pillages & de butins, trouvant matiere à des brigandages, quitta l'Italie, paſſa les Alpes, vint dans la Provence, à laquelle il fit ſentir toutes les horreurs de la guerre ; de-là il paſſa en Eſpagne, où il commit les mêmes déſordres ; mais il avoit à faire à une nation fiere & belliqueuſe, qui ne ſe laiſſa pas tourmenter impunément. Les Cimbres repaſſerent donc dans les Gaules, où ils ſe joignirent aux Teutons, autre nation féroce de la Germanie, qui ne demandoit que le pillage ; mais les Romains les y ſuivirent, & enfin ils les défirent entierement. Le peu qui s'en échapa ſe retira vers les Pays-Bas, où ils ſe choiſirent une demeure fixe, moins agréable à la verité que celle qu'ils vouloient occuper, mais plus heureuſe & plus fertile que leur premiere habitation.

Les Romains, qui depuis allerent attaquer les Gaulois & les Germains juſques dans leurs demeures, leur ôterent les moyens, en les occupans chez eux, de penſer à des conquêtes étrangeres. Ils reſterent donc dans cet état juſques ſous les regnes d'Auguſte & de Tibere, que les Germains chercherent à faire quelques mouvemens ; mais Caligula & les autres Empereurs les vainquirent, & les pouſſerent juſques dans le fond de leur pays. Le troiſiéme ſiecle vit tous ces peuples dans un grand mouvement par la mauvaiſe adminiſtration de l'Empire. Les *Allemands*, peuple nombreux de la Germanie, paſſerent le Rhin, & firent de grands ravages aux environs de la Meuſe & de la Moſelle : les Francs firent des courſes dans toutes les Gaules ; les Cattes & les Saxons vexerent l'Italie : les Sueves ſe jetterent ſur la Pannonie ; ils furent joints par les Marcomans, peuple de la Germanie, & par les Sarmates, & vinrent inſulter Rome-même. Les Francs qui n'avoient pû s'établir dans les Gaules, tournerent du côté de l'Orient, ravagerent la Thrace & la Grece, paſſerent en Sicile, & depuis en Afrique, prirent Carthage ; & après avoir navigué autour de l'Eſpagne, ils revinrent par mer dans la Germanie.

Les autres peuples de la Scythie, ſoit Aſiatique, ſoit Européenne, frappés de l'éclat & de la dignité de l'Empire Romain, demeurerent tranquilles juſques au regnes de Valens. L'Empire tombant alors dans la décadence, ſoit par la foibleſſe des Princes, ſoit par ſa diviſion en Empire d'Orient & d'Occident, les barbares crurent

(1) Actum erat, niſi Marius illi ſæculo contigiſſet *Florus*. Populus Romanus non alium repellendis tantis hoſtibus magis idoneum Imperatorem, quàm Marium eſt ratus. Tum multiplicati conſulatus ejus. *Velleius Patercul.*

pouvoir profiter de ces temps de troubles. Les premiers qui parurent, furent les *Goths* Occidentaux ou *Visigoths*, qui sous la conduite d'Athanaric, l'un de leurs chefs, déclarerent la guerre l'an 368. à l'Empereur d'Orient. Il y eut cependant un accord conclu entre les deux nations, où l'Empereur Valens fut en personne avec Athanaric. La conference se tint sur des vaisseaux placés au milieu du Danube. Ils resterent en paix jusqu'en 376. que se trouvant repoussés par les *Huns*, autre nation de Scythes, ils furent contraints de se retirer vers le Pont-Euxin : & comme ils se trouvoient extrêmement resserrés, ils firent demander à l'Empereur Valens la permission de passer le Danube, & de se retirer dans la Thrace. Valens qui crut faire une conquête, en attirant un peuple belliqueux dans ses Etats, leur permit d'y venir l'an 377. Et comme s'il eut été assuré de la fidelité de ces nouveaux sujets, il reforma toute sa cavalerie ; ce qui dans la suite fut la ruine de l'Empire, parce qu'on s'avisa, après les avoir reçûs sur les terres de l'Empire, de les y maltraiter, dans l'esperance vrai-semblablement de les y faire périr. Ils coururent aux armes, & firent de grands ravages dans la Thrace.

Les *Ostrogoths*, ou *Goths* Orientaux se hazarderent d'un autre côté, sans l'aveu de l'Empereur, de passer aussi le Danube, & de se joindre aux Visigoths. Ces deux corps s'unirent aux Goths qui ravageoient aussi les terres de l'Empire. Ils assiegerent Constantinople, qui fut si bien défenduë par le courage des habitans & par un secours des Sarrazins sujets de l'Empire, que les assiegeans furent contraints de se retirer. L'élevation de Theodose le Grand sur le trône Imperial, arrêta les progrès des Barbares. L'empereur leur accorda même son amitié, les reçut au nombre de ses sujets, & voulut bien qu'ils entrassent dans ses troupes. Cependant comme ils s'imaginerent qu'on cherchoit à les disperser, & par consequent à les détruire, ils se révolterent, pillerent la Thessalie & la Macedoine, & se retirerent au-delà du Danube, où il étoit encore resté quelque partie de cette nation.

Athanaric qui n'étoit pas entré sur les terres de l'Empire d'Orient, étoit resté avec un corps de troupes des Visigoths de l'autre côté du Danube. Les Ostrogoths & les Goths tomberent sur lui, & il fut enfin obligé de se retirer, & de venir trouver Theodose à Constantinople, où il fut reçu l'an 381. avec toutes les marques de distinction qu'il pouvoit souhaiter, & il mourut environ quinze jours après y être entré. Les honneurs que Theodose lui fit rendre par d'augustes funerailles, gagnerent le cœur des Visigoths, qui se soumirent à l'Empereur, & se chargerent même de garder les frontieres de l'Empire du côté du Danube. Les Visigoths rebelles, quitterent les environs de ce fleuve, & se retirerent dans la Scythie, leur ancienne demeure. Un autre corps de cette nation élut pour chef l'an 401. Alaric, dont ils connoissoient le courage & la valeur : & pour l'obliger d'abandonner l'Italie, on se vit contraint de lui ceder les Gaules & les Espagnes, que l'esprit de révolution commençoit à faire chanceler. Alaric alla pour prendre possession de ce nouveau domaine ; mais il rencontra sur sa route Saulus General des troupes de l'Empereur, qui eut la témerité de l'attaquer, malgré la convention qui avoit été faite. Il fut battu, & Alaric irrité de cette conduite, où la mauvaise foi paroissoit regner, rebroussa chemin, & après avoir saccagé l'Italie, il prit la route de Rome, & s'en

rendit maître. Il abandonna la ville au pillage, après quoi il se rendit à Reggio, dans le dessein de passer en Sicile, & ensuite en Afrique; mais avant que d'executer cette entreprise, il fut surpris d'une maladie qui l'emporta.

Dans le temps qu'Alaric faisoit le plus de progrès, les *Huns*, autre nation des Scythes, se jetterent sur l'Asie, au nombre de plus d'un million de combattans : ils cherchoient, sans doute, un terrain plus avantageux que celui qu'ils abandonnoient. Ils étoient conduits par Attila, qu'ils avoient choisi pour General, c'est-à-dire, pour Roi, selon l'usage de ces peuples barbares, qui reconnoissoient pour souverains ceux qu'ils mettoient à la tête de leurs armées. Attila qui avoit beaucoup de férocité & d'ambition, prétendit, avec toutes ses forces, se rendre maître de l'Empire; il y fut même engagé par la Princesse Honorie, sœur de Valentinien III. laquelle pour se vanger des réprimendes que lui faisoit son frere, sollicita le Roi des Huns de tourner ses armes contre l'Empire d'Occident. Il désola toute l'Italie & les Gaules; il auroit même pris & saccagé Rome, si son caractere féroce n'eût été adouci par le Pape saint Leon. Il mourut, & cette puissance fut bien-tôt dissipée.

L'Empire Romain étoit alors en proye à une infinité d'autres nations. Les *Vandales* avec lesquels on étoit en paix, surprirent Carthage & la pillerent; ils y avoient pénétré par les Gaules & par l'Espagne; ils y firent les ravages & les persécutions qui sont rapportées par un Ecrivain de ces temps-là : c'est *Victor de Vite*, dont l'ouvrage imprimé a fait connoître ce que les fideles eurent à souffrir de ces peuples qui avoient embrassé l'Arianisme. Les Goths, les Sueves & les Alains, étoient entrés en Espagne avec les Vandales, & y avoient établi diverses Principautés, dont nous parlerons dans l'histoire de ce Royaume.

L'Italie ne se trouvoit pas plus tranquille; elle étoit tourmentée par les ministres qui détrônoient ou établissoient les Empereurs, selon leurs interêts particuliers. Avitus qui étoit né dans les Gaules, y fut proclamé Empereur à Toulouse par l'armée Romaine. Ce fut à sa sollicitation que Theodoric Roi des Goths, entra dans les Espagnes pour y faire la guerre aux Sueves : mais ils abandonnerent bien-tôt l'Empereur Avitus qui les avoit appellés à son secours; & leur retraite fit perdre l'Empire à ce Prince. Majorien qui lui succeda, ne fut pas plus heureux, quoi qu'on le reconnût pour grand Capitaine. Severe, qui fut mit ensuite sur le trône imperial, s'y comporta d'une maniere si tyrannique, qu'on ne tarda gueres à l'empoisonner. On ne laissa l'Empire que cinq ans à son successeur nommé Anthemius. On sentoit bien que tout tendoit à une révolution generale, puisque les Ministres y étoient si puissans, & qu'ils ne laissoient les Princes sur le trône, qu'autant qu'ils en avoient besoin pour exercer leurs violences sur les peuples. Olybrius qui occupa l'Empire après Anthemius, ne le posseda que sept mois. Glycerius & Julius Nepos qui le suivirent, ne le tinrent qu'un an chacun. Momylée, surnommé Romulus ou Augustule, fut le dernier des Empereurs.

Ce Prince fut détrôné & relegué par Odoacre Roi des Turcilingiens. Avec des Scythes & des Herules qu'il avoit à sa solde, il se jetta dans l'Italie, dont il se rendit maître vers la fin de l'an 476. Odoacre, qui préjugeoit peut-être, que comme Empereur, il seroit exposé aux mêmes révolutions que les derniers Princes qui a-

voient occupé l'Empire, ſe contenta du titre de Roi d'Italie, ſans néanmoins prendre les ornemens de la royauté. Il regna 17. ans; c'étoit beaucoup pour un uſurpateur. Theodoric Roi des Goths, ou Oſtrogoths, ſe rendit en Italie à la perſuaſion de l'Empereur Zenon : il gagna trois batailles contre Odoacre, après leſquelles il l'aſſiegea dans Ravenne, l'an 490. le ſiege en dura trois années; mais enfin les deux Rois traiterent enſemble, & convinrent de regner conjointement en Italie. Theodoric ne faiſoit cette convention que pour ſurprendre Odoacre & s'en rendre maître. En effet, il le fit aſſaſſiner dans un feſtin, l'an 493. & c'eſt de cette année qu'on compte le commencement du regne des Goths en Italie.

D'autres troupes de Barbares ſe jetterent en même-temps ſur les diverſes Provinces de l'Empire; les *Ecoſſois* & les *Pictes*, peuples qui étoient au Nord de la grande Germanie, occuperent la partie ſeptentrionale de la grande Bretagne, vers l'an 430. de l'Ere vulgaire, & y établirent le Royaume d'Ecoſſe où ils ont regné long-temps; mais enfin ce Royaume eſt devenu une Province de la couronne d'Angleterre : & cette Province eſt ſi ſoumiſe, qu'à peine fait-on la moindre attention aux députés qu'elle envoye; on la regarde à peu près comme un pays de conquête.

Les *Saxons*, nommés auſſi *Anglois*, peuples de la Germanie ſeptentrionale, furent appellés peu de temps après dans la grande Bretagne par Vortigerne, qui avoit beſoin d'un ſecours étranger contre les Ecoſſois & les Pictes, qui du Nord de la Grande Bretagne, vouloient s'étendre vers le midi. Ils furent ſi utiles & rendirent de ſi grands ſervices, que Vortigerne ne crut pas pouvoir mieux faire, que de lever des troupes dans cette nation guerriere : mais la foibleſſe des Inſulaires leur fit naître l'envie de ſe rendre maîtres du gouvernement. Ils firent donc alliance avec les Pictes & les Ecoſſois, & formerent un état particulier, qui fut nommé le Royaume de Kent; & nous verrons dans la ſuite que cet exemple fut imité par d'autres peuples. Ces troupes auxiliaires firent tant de progrès, qu'elles dompterent les anciens poſſeſſeurs, & communiquerent leur nom à tout le Royaume.

Les *Bourguignons*, qui étoient auſſi un peuple de la Germanie, ſe trouvant trop reſſerrés entre deux puiſſantes nations, qui étoient les Francs & les Allemands, chercherent auſſi un nouvel établiſſement dans les Gaules. Ils paſſerent donc le Rhin, & ſe poſterent aſſez près des Helvetiens : ils y établirent un Royaume, qui ſous la premiere race de nos Rois, faiſoit quelque figure dans l'hiſtoire; mais enfin pluſieurs fois abbatu, & pluſieurs fois rétabli, ce n'eſt depuis long-temps qu'une ou pluſieurs Provinces ſoumiſes à differens Princes, & heureuſement réünies ſous la Couronne, dont ils ont le plus à eſperer pour leur propre tranquillité.

A peine ai-je parlé des *Francs* ou des *François*, quoique ce ſoit le peuple de la Germanie qui a le plus inquieté l'Empire Romain. Nous verrons que vers le milieu du III. ſiecle, ils étoient déja ſi conſiderables, que c'étoit une gloire aux Empereurs, ou de les battre, ou de les avoir dans leur alliance; mais enfin ils firent comme les autres, ils profiterent des troubles de l'Empire, & ils établirent un nouveau Royaume, qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans les Gaules.

Une autre nation barbare, c'étoient les *Sclavins* ou les *Eſclavons*, qui occupoient une partie de la Sarmatie, & qui par conſéquent étoient encore de la race des Scy-

thes, s'approcherent de la Thrace, & voulurent passer le Danube sous le regne de l'Empereur Justinien, vers l'an 531. Ce Prince les en empêcha; mais on ne put toujours arrêter de grands brigands qui n'étoient attentifs qu'à trouver un moment favorable pour tromper la vigilance des troupes qu'on leur avoit opposées. Ils pénetrerent donc dans la Thrace & dans l'Illyrie, où ils y commirent toutes sortes de cruautez, & firent des ravages extraordinaires l'an 550. & l'année suivante un détachement de ces peuples, se jetta sur la partie de la Germanie, autrefois occupée par les Boyens: c'étoit une colonie de Gaulois, qui avoient pénetré jusques-là; & c'est ce que nous appellons aujourd'hui la Boheme. Un autre détachement tourna du côté du Nord-est, & entra dans les plaines, connuës aujourd'hui sous le nom de Pologne; c'est ce qui donna lieu à ces deux Royaumes, dont nous expliquerons la succession & l'Etat dans la suite de cet ouvrage.

Tous ces peuples n'ont pas établi de dominations fixes & permanentes. Il n'y a de roïaumes conquis par les peuples du Nord, que les suivans, qui subsistent, ceux de France, d'Espagne, d'Angleterre, des Huns ou de Hongrie, de Pologne & de Boheme: encore ont-ils été sujets à beaucoup de révolutions: & quoique ce soient les mêmes Etats, ce n'est plus dans la plûpart de ces royaumes le même sang qui y domine. Les Cimbres, les Herules, les Bourguignons, les Gepides n'établirent que des dominations passageres, celle des Goths subsista quelque temps en Italie.

Royaume des Goths en Italie.

Après que *Theodoric* Roi des Ostrogoths se fut défait d'Odoacre, il se rendit maître absolu de toute l'Italie l'an 493. de l'Ere Chrétienne. Le premier soin de ce prince fut d'affermir sa nouvelle domination par des alliances qu'il contracta avec les princes ses voisins; & pour s'appuyer, il épousa la sœur de Clovis Roy de France. Le commencement de son regne fut accompagné de tant de sagesse & de douceur, qu'on peut avec justice le comparer aux plus grands princes de l'antiquité. Et quoiqu'il fit profession de l'Arianisme, comme le reste de la nation, il maintint avec une inviolable fidelité les droits & les immunités de l'Eglise Romaine. Mais il démentit sur la fin de sa vie cette humanité, qui avoit caracterisé les commencemens de son regne. Il devint injuste & cruel, & fit mourir Symmaque & Boëce son gendre sur une fausse accusation de crimes qu'on leur imposoit; il fit même périr le Pape Jean dans le fond d'une prison. Après avoir sacrifié ces victimes innocentes, il fut si épouvanté & si tourmenté même de visions & de phantômes, qu'il mourut peu de temps après, l'an 526. de l'Ere Chrétienne.

Athalaric son fils qui lui succeda, étoit trop jeune pour gouverner par lui-même. Amalasonte sa mere, fille de Theodoric, princesse d'esprit & de courage, eut la tutelle de son fils & la régence du royaume; mais il mourut après un regne de huit ans. Amalasonte qui se défioit de la fidelité des Goths, mit la couronne sur la tête de *Theodat*, fils de la princesse Amalafride, qui étoit sœur du feu Roi Theodoric: mais ce Prince lâche & avare, qui se voyoit élévé à la suprême dignité par la faveur d'Amalasonte, ne fut pas longtemps sans montrer toute son ingratitude à sa bienfaictrice, qu'il fit cruellement mourir.

L'Empereur Juſtinien fut ſi touché de la mort de cette vertueuſe princeſſe, qu'il forma le deſſein de déclarer la guerre aux Goths & de recouvrer l'Italie. *Beliſaire* fut nommé pour cette expedition l'an 535. Il commença par la conquête de la Sicile, prit l'année ſuivante la ville de Rome. Theodat avoit été tué par une conſpiration des Goths, qui ne pouvoient ſouffrir un gouvernement auſſi tyrannique. Ce fut inutilement que le nouveau Roi Vitigès avec le ſecours des François vint aſſieger Rome, il eut la confuſion de ſe retirer au bout d'un an. Beliſaire le ſuivit & l'aſſiegea lui-même dans Ravenne, où il le fit priſonnier. Le General Romain montra dans cette occaſion ſon courage, ſon deſintereſſement & ſa fidelité, en refuſant la couronne des Goths qui lui fut offerte par la nation. Il fut rappellé par Juſtinien qui vouloit l'employer dans la guerre que les Perſes venoient de déclarer à l'Empereur.

Les Goths éleverent donc ſur le trône *Theodebalde* nommé auſſi *Hildebalde*, & après lui, *Araric*. La briéveté de leur regne ne leur donna pas lieu de ſe diſtinguer; mais *Totila* qui vint après releva la fortune chancelante des Goths en Italie. Son équité & ſa moderation ne le diſtinguoient pas moins que ſon courage. Il rentra dans la plûpart des villes dont ſes prédeceſſeurs avoient éte dépoüillés. Juſtinien inquiet des progrès de Totila, envoya contre lui l'Eunuque *Narsès*, dont la prudence & la valeur lui étoient connuës. Il ne fut pas long-temps à ſe rendre maître de l'Italie. Totila même fut tué dans une bataille que Narsès gagna ſur lui, *Teïas* que les Goths avoient élevé ſur le trône, ſubit le même ſort quelques mois après dans une autre bataille que Narsès gagna ſur les Goths. Ces peuples furent enfin ſoumis & ſe trouverent heureux de recevoir la paix que Juſtinien leur fit offrir. Dès-lors Narsès eut le gouvernement d'Italie, qu'il garda environ quinze ans.

Exarques de Ravenne.

La mort de l'Empereur Juſtinien fit changer de face aux affaires. Juſtin II. fut appellé à la couronne de Conſtantinople. La premiere choſe qu'il fit fut de rappeller d'Italie Narsès; & pour le priver de ſon autorité, il envoya l'an 568. un Vicaire géneral de toute l'Italie, ſous le titre d'*Exarque*, lequel, ſuivant l'exemple des Rois des Goths, établit le ſiege de ſa réſidence à Ravenne. De-là il envoyoit ſes officiers dans toutes les grandes villes avec le titre de Duc ou de Capitaine. Le Patrice *Longin* le premier de ces Exarques fut donc envoyé de Conſtantinople, pour conſerver en Italie les foibles reſtes que l'Empire y poſſedoit encore; mais leur avarice & leur cruauté cauſa plus de ravage que n'en faiſoient les Barbares. Ces Exarques ſubſiſterent à Ravenne 185. ans juſques à la priſe de cette grande ville par Adolphe Roi des Lombards en 752.

L'Empereur Juſtin ne ſe contenta point, ſur quelques plaintes que les Romains avoient faites, de rappeller *Narsès*, l'Imperatrice Sophie qui ſe mêloit du gouvernement, ajoûta une lettre inſultante à la révocation de Narsès. Elle lui ordonnoit, comme à un Eunuque, de venir travailler avec ſes femmes aux ouvrages de fil & de laine qui lui convenoient. Cette raillerie piqua ſi vivement Narsès, qu'il répondit que bientôt il ourdiroit une trame que l'Imperatrice, ni l'Empereur ne pourroient pas démêler. En effet il appella les Lombards en Italie, où ils commirent pendant quelques ſiécles.

ſiecles des tyrannies & des brigandages, qui obligerent enfin les ſouverains Pontifes à implorer contre eux le ſecours des Rois de France; & Narsès ne retourna point vraiſemblablement à Conſtantinople, mais il mourut en Italie l'an 572. de l'Ere Chrétienne. Je marque cette circonſtance pour empêcher que l'on ne confonde ce Narsès avec deux autres qui ont porté le même nom, & qui ont été en grand crédit auprès des Empereurs d'Orient, dont le troiſiéme néanmoins fut brûlé vif par l'Empereur Phocas.

ROYAUME DES LOMBARDS.

On ſait que ces peuples nommés autrefois Winiles étoient ſortis de Norwege & de Suede, auſſi bien que les Goths, les Vandales & les autres peuples, qui depuis le IV. ſiecle avoient déſolé l'Empire Romain. Les Lombards, après avoir ſoumis les Vandales, avoient traverſé toute la Germanie. Enfin l'an 526. Audouin le neuviéme de leurs Rois, ſelon Paul Diacre, ſe fixa dans la Pannonie aux environs du Danube. Alors ils firent alliance avec les Romains, par leſquels ils furent ſecourus contre les Gepides l'an 548. & 551. de l'Ere Chrétienne. A leur tour ils ſecoururent les Empereurs contre les Goths. Narsès qui connoiſſoit leur valeur les fit venir en Italie lorſqu'il fut envoyé contre Totila, par l'Empereur Juſtinien l'an 552. mais comme ils ne ſe contentoient pas de ſecourir leurs alliés, & qu'ils vouloient encore les piller & les ſaccager, ſans épargner même les lieux les plus ſacrés. Narsès ſe vit contraint de les faire ſortir d'Italie & de les renvoyer dans la Pannonie.

L'outrage que Narsès avoit reçû de l'Imperatrice Sophie lui fit penſer à ſe vanger par le moyen des mêmes Lombards, dont il s'étoit autrefois ſervi. Il les appella donc une ſeconde fois en Italie l'an 568. de l'Ere Chrétienne. Ils avoient pour Roi *Alboin* fils d'Audoüin. D'abord ils ſoumirent toute la Ligurie, entrerent dans Milan, aſſiegerent Pavie, dont ils ne ſe rendirent maîtres qu'après trois années de ſiege; & parcourant le reſte de l'Italie, ils en occuperent toutes les villes, à l'exception de celles de Ravenne & de Rome. Pour ſe ſoutenir, Alboin fit alliance avec Clotaire Roi de France, & fils de Clovis; il en épouſa la fille nommée Chlotſuinde. Après la mort de cette Princeſſe, il ſe remaria avec Roſemonde fille de Cunicmond Roi des Gepides, qu'il avoit tué de ſa propre main. Avant que d'entrer en Italie, Alboin avoit cedé la Pannonie aux Huns, à condition néanmoins que s'il ne réuſſiſſoit pas dans ſon expedition, il rentreroit dans ſon ancien domaine. Le premier reglement que fit Alboin, lorſqu'il ſe crut affermi en Italie, fut de créer trois Ducs ou Gouverneurs qu'il établit, l'un dans le Frioul, pour être toujours maître des paſſages de la Germanie. Le deuxiéme fut mis à Spolette au centre de l'Italie, & le troiſiéme enfin à Benevent, aujourd'hui dans le Royaume de Naples, afin qu'il veillât ſur la conduite des peuples qui étoient les plus éloignés de ſa capitale qu'il établit à Pavie. Enfin il fit changer de nom aux provinces qu'il occupoit, & leur fit prendre celui de Lombardie, qu'elles portent encore aujourd'hui.

Ce Prince, en épouſant Roſemonde, n'avoit pas fait attention qu'il introduiſoit chez lui un ennemi domeſtique, qui chercheroit à ſe vanger de la mort de Cunicmond; comme elle fit l'an 572. après un regne de trois ans & demi. Mais ce fut après une ſeconde inhumanité qu'Alboin exerça contre cette Princeſſe, en la con-

traignant de boire dans le crâne de son pere Cunicmond, dont le roi Lombard, suivant l'usage de ces peuples, s'étoit fait faire une coupe. Rosemonde ne fit pas difficulté, pour faire perir le meurtrier de son pere, de s'abandonner à Hermigès l'un des premiers officiers d'Alboin; & tous deux vinrent à bout d'assassiner ce Prince. Rosemonde s'étant saisie des trésors d'Alboin, prit la fuite avec Hermigès son adultere, & se retira chez Longin Exarque de Ravenne. Celui-ci qui avoit quelques vûës sur la Princesse, lui conseilla d'empoisonner Hermigès, mais à peine eut-il avalé une partie du poison, qu'il contraignit Rosemonde, le poignard à la main, de prendre le reste du breuvage: ainsi ces deux amans expierent par une mort violente & digne d'eux, les crimes qu'ils avoient commis.

Alboin ne laissoit aucune posterité: ainsi les Lombards étant maîtres de se choisir un Roi, élurent *Clephis*, que ses inhumanités firent périr par la main de ses sujets, après un regne de 18. mois. Les Lombards furent dégoutés de la Royauté: ils crurent bien faire de confier aux grands du Royaume le gouvernement de l'Etat, comme ils avoient fait autrefois. Il est vrai que les commencemens en furent heureux, par les conquêtes qu'ils firent pendant dix ou onze ans que dura leur administration. Rome même fut inquietée; & l'Exarque Longin, plus occupé de ses interêts propres que de ceux de son maître, fut rappellé à Constantinople; le Patrice *Smaragdus* fut envoyé en sa place, pour gouverner l'Italie avec la même autorité & le même titre d'Exarque, qu'il ne possedа que trois ans.

Les Lombards furent obligés de revenir à la Royauté; & ils élurent *Antharis* fils de Clephis, duquel ils espererent du secours contre la ligue que Maurice Empereur de Constantinople venoit de faire contre eux avec le Roi de France. D'abord il reprit Brixelles que l'Exarque de Ravenne lui avoit enlevée, & vint se poster devant Rome, qu'il auroit prise infailliblement, sans une protection visible de la Providence, qui secourut cette ville par un débordement d'eau, qui contraignit Antharis de se retirer. Les Lombards faisoient encore profession de l'idolâtrie; mais Antharis en embrassant la religion Chrétienne, eut le malheur d'embrasser l'Arianisme. La guerre dura aussi long-temps que regna ce Prince, qui ne possеda la couronne des Lombards que six ans. Les peuples eurent tant de respect pour la Reine *Theodelinde* sa femme, Princesse de beaucoup de vertu, & dont l'histoire ne parle qu'avec de grands éloges, qu'ils voulurent qu'elle restât sur le trône. Ils lui conseillerent donc de se choisir un époux qu'ils reconnoîtroient pour Roi. Elle prit *Agilulfe* Duc de Turin & de Piémont, qui par ce moyen monta sur le trône d'Italie. La premiere chose que fit cette sage & vertueuse Princesse, fut d'engager son époux & ses sujets à embrasser la religion Catholique. Agilulfe cependant eut de la peine à se faire reconnoître; & pour n'être pas inquieté par les Princes ses voisins, il fit la paix avec les François; après quoi il resolut de porter ses conquêtes plus loin que n'avoient fait ses predecesseurs; il assiegea Rome, mais inutilement: il eut à se défendre lui-même contre les Avares qui s'étoient jettés sur le Frioul. Enfin ce Prince qui pensoit à assurer la couronne dans sa famille, avoit associé son fils *Adaloalde* qu'il laissa pour successeur, sous la tutelle neanmoins de sa mere Theodelinde. Ce Prince moins prudent que son pere Agilulfe, prétendit se dispenser du tribut que les

Lombards payoient aux Rois de France, dont il pouvoit esperer du secours contre d'autres ennemis. La mort de Theodelinde fit voir que c'étoit uniquement en consideration de cette Princesse que son fils restoit sur le trône. A peine fut-elle expirée qu'Adaloald fut obligé d'abandonner la couronne, que les Lombards conferent à *Ariovald*, qu'ils se choisirent pour chef & pour Roi. Ce Prince fit peu de choses pendant son regne qui dura douze ans : mais comme il ne laissoit point de posterité, les Lombards choisirent pour Roi *Rotharis* nommé *Crothaire* par quelques historiens. On l'auroit regardé comme un des grands Princes de son temps, s'il n'eût pas eu le malheur d'être élevé dans l'heresie Arienne; mais au moins les Catholiques eurent lieu de se loüer de sa tolerance & de son humanité. C'est à ce Prince rempli de justice & d'équité que ces peuples furent redevables de leurs loix, qui subsistent encore aujourd'hui dans nos anciens recüeils. Son équité ne l'empêcha pas néanmoins d'avoir une guerre considerable avec l'Exarque de Ravenne, c'est-à-dire, avec l'Empereur de Constantinople, auquel il enleva toutes les villes de la Ligurie; ce que les Lombards n'avoient pû faire depuis leur établissement dans l'Italie.

Ce Prince laissa dans son fils *Rodoald* un successeur qui n'avoit rien de ses bonnes qualités, il joignoit à son peu de valeur une impudicité démesurée, qui le fit mettre à mort après un regne de cinq ans & quelques jours. *Aribert* petit-fils de Garibald Roi de Baviere fut mis sur le trône des Lombards, qu'il ne posseda gueres plus de six ans, il fut tué par une révolte de ses propres domestiques. Deux enfans, *Pertharite* & *Gundebert* qu'il laissa en bas âge occasionnerent la division de ce Royaume, dont l'un avoit Milan, & l'autre Pavie pour capitale. Il n'en fallut pas davantage pour les ruïner : la discorde se mit entre les freres; *Grimoald* Duc de Benevent ayant cedé son Duché à son fils *Romoald*, partit à la tête d'une armée, en apparence pour pacifier les troubles; mais en effet pour détruire & chasser les deux Rois. Il obligea Pertharite à se retirer chez les Avares; & fit mourir à Milan Gundebert, qui avoit à peine gouté de la Royauté. *Grimoald* avoit du courage; & son attention fut de se rendre maître de toute l'Italie. Il en eut une occasion favorable pendant la guerre que l'Empereur de Constantinople fut obligé de soutenir en Afrique pour s'opposer aux Sarrazins qui s'étoient jettés sur cette partie, la plus considerable que l'Empire possedât pour lors; les autres provinces étant envahies ou vexées par de frequentes courses des peuples du Nord. Enfin ce Prince mourut après un regne de neuf ans, laissant pour successeur son fils *Caribald*, qu'il avoit eu de la fille du feu Roi Aripert. Mais un Roi enfant ne convenoit point à une nation guerriere; aussi lui ôterent-ils la couronne pour la rendre à *Pertharite* qui s'étoit refugié en France. Ce Prince pour assurer le Royaume à sa posterité, fit monter sur le trône son fils *Chunnibert* dont l'histoire parle avec beaucoup d'éloge. Quoique les talens de la guerre ne fussent pas ceux de Chunnibert, il ne laissa pas, lorsqu'il se vit seul sur le trône, de se soutenir contre Alahis Duc de Trente, qui s'étoit déja révolté contre Pertharite; & ce ne fut pas sans peine qu'il vint à bout de dompter un homme aussi inquiet. Il mourut après un regne de douze ans, & eut le malheur de laisser en bas âge un fils nommé *Luitperth*, sous la tutelle à la verité d'un homme sage & vertueux nommé *Arisprand*. L'enfance du jeune Roi donna lieu à *Garibert* Duc de Turin de se révolter, & d'u-

ſurper la couronne des Lombards, après pluſieurs batailles gagnées. Garibert ne joüit que trois mois de ſon uſurpation, & laiſſa la couronne à ſon fils *Aribert*, qui la poſſeda, malgré les mouvemens qu'Ariſprand ſe donna pour faire remonter Luitperth ſon pupile ſur le trône. Aribert ſe voyant tranquille, chercha, par les bienfaits dont il favoriſa le Saint Siege, à mettre les Papes dans ſes interêts. Néanmoins une révolution lui fit perdre la couronne après douze années de regne. *Ariſprand* qui s'étoit retiré auprès du Roi de Baviere, obtint de ce Prince une armée, pour inquieter du moins Aribert, s'il ne pouvoit pas le détrôner. Les Bavarois ne laiſſerent pas d'être battus; mais Aribert qui avoit mécontenté ſes ſujets, crut qu'il devoit ſe mettre à couvert de toute inſulte de leur part. Il prit donc avec lui ce qu'il avoit de plus précieux, & voulut ſe retirer; mais il fut englouti au paſſage de la riviere du Teſin, & laiſſa *Ariſprand* maître de toute la Lombardie. Ce vertueux Seigneur ne joüit que trois mois du fruit de ſa victoire; mais il laiſſa pour heritier ſon fils *Luitprand* qui poſſeda plus de trente & un ans la couronne de Lombardie. Ce regne l'un des plus long qu'il y ait eu parmi les Rois Lombards, fut aſſez heureux par les guerres dont Luitprand vint à bout contre les Ducs de Spolete & de Benevent, leſquels s'étant déja rendus hereditaires pendant les troubles de la Lombardie, ne vouloient plus reconnoître l'autorité des Rois dont ils étoient feudataires. Et Luitprand, pour conſerver ſes droits ſur le Duché, ne le donna point au fils de Grimoald, qui mourut durant ſon regne, mais il en inveſtit Gregoire. Cependant ce Prince tantôt ami, tantôt ennemi du S. Siege, ſuivoit trop aveuglement les impreſſions des Empereurs d'Orient, qui s'étoient declarés contre l'Egliſe Romaine; il rompit pluſieurs fois avec Rome, en forma le ſiege qu'il ſe vit contraint de lever: mais les differens qu'il eut avec les Ducs de Spolete & de Benevent, & même avec les Romains, lui firent penſer que le Royaume ſortiroit de ſa famille, s'il n'avoit ſoin lui-même de l'y aſſurer. Il fit donc monter ſur le trône *Hildebrand* ſon fils, ou ſon neveu, car l'hiſtoire varie à ce ſujet. La fin de ſon regne ne laiſſa pas d'être traverſée par de nouvelles révoltes de la part des Ducs de Spolete & de Benevent ſoutenus par les Romains; mais Luitprand les dompta encore une fois, & dès qu'il eut aſſuré la paix, il rendit genereuſement au Pape les quatre villes qu'il lui avoit enlevées quelques années auparavant, & mourut après un regne de 31. ans & ſix mois. La précaution qu'il avoit priſe de faire monter *Hildebrand* ſur le trône devint inutile: ce Prince étant incapable de s'y ſoutenir, fut dépoſé au bout de cinq mois; & *Rachis* Duc de Frioul, homme de valeur & de courage, fut mis en ſa place, & l'occupa cinq années & demie. Une guerre qu'il commençoit avec le Saint Siege fut cauſe de ſa converſion: le Pape Zacharie le vint trouver juſques dans ſon camp, & lui parla avec tant de force & de perſuaſion, qu'il l'obligea de quitter le monde pour embraſſer la retraite. Mais Rachis ne prit ce parti qu'après avoir établi ſur le trône des Lombards ſon frere *Aſtolphe*. Ce Prince qui n'avoit pas moins de vigueur que Rachis, voulut ſe rendre maître de toute l'Italie, & même de Rome. Il commença par la ville de Ravenne qui ſervoit de réſidence aux Exarques: elle ne fit aucune réſiſtance, & ſe ſoumit trop facilement aux Lombards. Par là finit en Italie le gouvernement, ou plutôt la tyrannie des Exarques de Ravenne, qui étoient envoyés par les Empereurs de Conſtantinople, moins pour gouverner que pour vexer l'Italie.

La facilité qu'Aſtolphe trouva dans la conquête de Ravenne lui fit penſer à celle de Rome : il ne put en être détourné par les ſages exhortations du Pape Etienne qui fut contraint de venir en France implorer le ſecours de Pepin, qui de Maire du Palais venoit d'être élevé ſur le trône des François. Ce Prince zelé pour les interêts du Saint Siége, commença la révolution à laquelle ſon fils Charlemagne mit dans la ſuite la derniere main. Pepin alla donc avec une armée pour rétablir le Pape Etienne dans le Siege de Rome. Il fit plus ; car il obligea même le Roi Aſtolphe de mettre Ravenne entre les mains du Pape, quoique cette ville avec ſon Exarchat fût reclamée par l'Empereur de Conſtantinople. Mais Aſtolphe qui s'étoit vû contraint par la force des armes des François de rendre juſtice au Saint Siege, crut que l'éloignement des troupes de Pepin le mettroit en droit de manquer à ſa parole. Il reprit donc tout ce qu'il avoit été obligé de ceder au Pape ; & avec une nouvelle armée, il marcha droit à Rome ; mais il revint ſur ſes pas dès qu'il ſut que Pepin rentroit en Italie avec un corps de troupes. Aſtolphe fut battu & aſſiegé dans Pavie. Enfin ce Prince fut contraint, par l'extrémité où il ſe voyoit réduit de rendre au Pape, outre les villes du territoire de Rome, Ravenne & tout ſon Exarchat. Pepin pour témoigner ſon zele & ſon affection pour le Saint Siege, fit à Saint Pierre & au Pape une donation de la ville de Ravenne & de tout ſon territoire : donation que quelques Italiens avoient autrefois prétendu avoir été faite par l'Empereur Conſtantin, mais ils ſont aujourd'hui revenus à des ſentimens plus équitables. Et quand la verité hiſtorique & la conduite des Empereurs d'Orient ne s'oppoſeroient point à cette donation fabuleuſe, les ſeuls actes de Pepin, de Charlemagne, & de Loüis le Débonnaire, font voir que c'eſt d'eux ſeuls que le Saint Siege tient les plus belles portions de ſon domaine. Quelques auteurs ont prouvé même que, malgré cette donation qui ne conſiſtoit que dans le domaine utile, Pepin & Charlemagne n'avoient pas laiſſé de conſerver ſur Rome le domaine direct, comme un auteur François, c'eſt M. *le Blanc*, l'a prouvé dans ſa *Diſſertation des monnoyes de Charlemagne*, en montrant que ce Prince & ſes ſucceſſeurs ont fait frapper à Rome des monnoyes comme Seigneurs & ſouverains de cette capitale du monde Chrétien.

Pepin convaincu de la mauvaiſe foi d'Aſtolphe ne voulut pas quitter l'Italie, que ce Prince n'eût remis au Pape tout ce qu'il étoit convenu de lui rendre. Mais Aſtolphe ne ſurvêquit pas long-temps à ce déſaſtre ; il fut tué dans une chaſſe par un ſanglier qu'il avoit pouſſé trop vivement. Comme il ne laiſſoit point d'héritier, *Didier* Duc, c'eſt-à-dire, Gouverneur de la Toſcane, qui avoit été auparavant General de ſes troupes, s'empara du Royaume des Lombards. *Rachis* en quittant le monde, n'avoit pas tout-à-fait perdu le goût de la ſouveraineté, il crut que la mort de ſon frere Aſtolphe lui donneroit lieu de remonter ſur le trône. Il ſortit donc de ſon Monaſtere ; & bien-tôt une guerre civile auroit été allumée dans l'Italie, ſi le Pape n'avoit engagé ce Prince à rentrer dans le Cloître, & ſi Didier lui-même ne l'eût accablé de paroles & de promeſſes, qu'il étoit réſolu de ne pas tenir. Le S. Siege fut perſecuté ſous ce nouveau Roi beaucoup plus qu'il n'avoit été ſous ſes prédeceſſeurs ; & loin de reconnoître que c'étoit aux ſollicitations du Pape qu'il devoit ſon élevation ſur le trône de Lombardie, il ſe déclara l'ennemi du S. Siege. Le Pa-

pe Adrien I. qui avoit succedé à Etienne III. se vit donc contraint d'implorer le secours de Charlemagne, qui avoit autant de zele pour le S. Siege que Pepin son pere, mais beaucoup plus de force pour obliger le Roi des Lombards à ne plus inquieter l'Eglise Romaine. Charles vint donc en Italie avec une armée, battit plusieurs fois les Lombards, & poussa Didier jusques dans Pavie : Charles l'y assiegea avec une partie de ses troupes, & se rendit maître avec le reste de son armée, des autres villes de la Lombardie qui firent peu de résistance. Le siege de Pavie dura quelque temps ; mais enfin Didier fut obligé de se rendre à la merci de Charles, qui mit fin l'an 774. au Royaume des Lombards, & fit venir avec lui en France Didier leur dernier Roi. Charles voulut ratifier en faveur de l'Eglise Romaine la donation des terres que Pepin son pere avoit faite au Pape ; il y ajouta même de nouvelles liberalités, en cedant au S. Siege le territoire des Sabins, le Duché de Spolete & celui de Benevent, dont il est fait mention dans Anastase le Bibliothecaire. On y comprend même l'Istrie & les Provinces de l'Etat de Venise.

Charles ne laissa point de conserver un grand domaine en Italie, dont il donna le Royaume à l'un de ses enfans, nommé Pepin. Ce Royaume sujet dans la suite à beaucoup de révolutions, se trouve impliqué dans l'histoire des Papes, & dans celle des Empereurs d'Allemagne, qui souvent prirent occasion des domaines, qu'ils avoient dans l'Italie, pour vexer & tourmenter le S. Siege ; mais depuis la fin du XII. siecle ce titre fut entierement aboli, & il se forma dans cette partie de notre continent, beaucoup de principautez particulieres dont nous parlerons dans le chapitre XXXI. de cet ouvrage.

Comme tout ce que j'ai marqué dans le chapitre VII. peut servir à faire connoître l'état & la formation des anciennes monarchies qui se sont élevées dans les premiers temps du monde, ce que je viens de marquer dans ce chapitre, peut suffire pour connoître la formation des monarchies nouvelles, dont la plûpart subsistent encore aujourd'hui dans l'Europe. Je l'ai fait même avec un détail plus ample que je ne me l'étois proposé d'abord, parce qu'il est difficile de trouver dans nos Auteurs une suite bien marquée de l'histoire de toutes ces révolutions.

Auteurs a lire sur les migrations des peuples du Nord.

Ceux néanmoins qui voudroient de plus amples éclaircissemens les trouveront dans quelques auteurs anciens & modernes, qu'il faut lire cependant avec précaution. *Peutinger* donna dans le commencement du XVI. siecle quelques observations qui font connoître les Migrations des peuples du Nord : c'est peut-être ce qu'il y a de plus sensé & de plus concis sur cette matiere ; car le grand volume des *Lazius* écrit avec beaucoup de savoir & de recherches, n'a point la précision nécessaire pour traiter exactement une matiere si embarrassée. *Waldenfeld*, qui est venu long-temps après lui, est encore moins exact, & malgré les lumieres que la critique a semées sur les matieres historiques, il ne laisse pas de citer le faux Berose avec une confiance dogmatique, qui feroit croire à ceux qui n'y font pas attention, que ses preuves sont directes & certaines. Mais l'auteur moderne, auquel on doit le plus s'attacher, est *Char-*

lus Sigonius, l'un des plus ſavans hommes du XVI. ſiecle. Ce qu'il a écrit ſur l'Empire d'Occident & ſur le Royaume d'Italie, s'étend depuis l'an 284. que commencerent les grands mouvemens des peuples du Nord juſques à l'an 1286. que les troubles d'Italie furent entierement pacifiés. Cette hiſtoire ſi ſavante & ſi bien écrite, ſert de liaiſon entre l'hiſtoire des anciennes monarchies & celles des monarchies nouvelles. Je ne parle point de beaucoup d'auteurs modernes que j'ai allegués dans l'article XL. du Catalogue general des hiſtoriens qui accompagne cet ouvrage. Ceux qui ont beſoin de ces lectures en trouveront beaucoup plus qu'il ne leur en faut pour étudier exactement cette partie ſi embarraſſée de notre hiſtoire : mais il y a trois recueils que les Savans ne peuvent ſe diſpenſer d'examiner. Le premier fut publié par *Vulcanius* à la fin du XVI. ſiecle, le deuxiéme parut à Hambourg en 1611. par les ſoins de Frederic *Lindenbroge*; le troiſiéme enfin, avoit été redigé par le célebre *Grotius*, & n'a paru que l'an 1655. On y voit non-ſeulement ce que *Jornandes*, *Iſidore de Seville*, *Paul Diacre*, *Procope* & *Agathias*, ont écrit ſur l'origine & les differentes expeditions des peuples du Nord; mais on y trouve encore des remarques très-judicieuſes de Grotius ſur l'hiſtoire & la chronologie des Rois Goths; c'eſt preſque-là ce qu'on peut lire de plus ſenſé ſur cette matiere. Il faut accompagner la lecture de ce chapitre des *Tables Chronologiques*, où nous avons marqué les diſperſions & les migrations des peuples du Nord. On y voit même les monarchies qui ont été établies par ces nouveaux conquerans. Nous allons en expliquer l'ordre & le ſyſtême dans le chapitre ſuivant.

CHAPITRE XIX.

Explication des deux dernieres Tables Chronologiques de l'Hiſtoire Univerſelle.

J'AI donné dans le chapitre VIII. de cet ouvrage l'explication des deux premieres *Tables Chronoliques de l'Hiſtoire Univerſelle.* Elles contiennent tout le plan de l'hiſtoire ancienne, ſoit pour la formation, ſoit pour la diviſion des premiers Empires. La *troiſiéme* & la *quatriéme Table*, qui ſont l'objet de ce chapitre, repreſentent au premier coup d'œil tout le plan de l'hiſtoire moderne. Elles renferment, auſſi-bien que les deux premieres Tables, toutes les inſtructions néceſſaires pour l'étude de l'hiſtoire; elles en font ſentir les difficultés, & je crois même qu'elles peuvent ſervir à les expliquer par l'ordre & l'arrangement que je leur ai donné.

Il faut d'abord jetter les yeux ſur l'*obſervation préliminaire*, qui regarde l'hiſtoire generale de l'Empire. J'ai eu ſoin, après y avoir indiqué les principaux ouvrages qui regardent les Migrations des peuples du Nord, de faire connoître les hiſtoriens anciens & modernes, dans leſquels on peut examiner cette hiſtoire : j'en ai peut-être trop cité pour des commençans, ou pour des perſonnes qui ne doivent avoir qu'une connoiſſance generale de l'hiſtoire; mais il eſt aiſé de retrancher ce que j'ai dit de

trop, & de se fixer aux principaux ouvrages d'entre les modernes, ou à ceux des anciens qu'on pourra recouvrer plus facilement. Il est même plus aisé de retrancher quelque chose à l'étenduë des mes remarques, que d'y ajouter d'autres Auteurs; étant difficile d'en trouver de meilleurs & de plus sûrs que ceux qui s'y trouvent indiqués.

La *colonne de chiffres* qui commence la III. *Table Chronologique*, ne regarde que les années de l'Ere vulgaire. Je n'ai pas crû devoir embarrasser cette Table des supputations savantes tirées des Olympiades & des années de Rome, qui ne sont propres qu'à ceux qui ne s'appliquent qu'à la lecture des originaux. Ce n'est pas néanmoins que je croye que toutes ces supputations puissent être négligées; on les trouvera dans leur place à la tête du III. volume de cet ouvrage, où elles conviennent beaucoup mieux que dans des Tables qui sont à l'usage des commençans, qu'il ne faut pas embarrasser par une multiplicité de differentes supputations.

Les *deux colonnes* qui suivent regardent l'histoire de l'*Empire Romain*. J'ai eu soin de la verifier sur les Auteurs les plus exacts; & comme je m'en suis rapporté à eux, je crois qu'on peut aussi s'en rapporter à mon travail. Pour la facilité de ceux qui veulent quelquefois parcourir ou consulter les originaux, je les ai indiqué à chaque mutation de regne ou d'Auteurs. Les Tyrans même & les usurpateurs n'y sont pas oubliés, parce qu'on trouve souvent dans leur histoire des évenemens & des révolutions dont on peut tirer d'excellentes instructions pour les mœurs & pour la conduite de la vie. Vers le milieu du IV. siecle on voit le partage de cette grande monarchie en deux empires connus, l'un sous le nom d'*Empire d'Occident*, & l'autre sous celui d'*Empire d'Orient*. Quand on examinera cette division, on verra bien qu'elle servit de prélude à la chute de l'Empire. Les Empereurs d'Orient & d'Occident se prêterent mutuellement du secours, pendant quelque temps; mais les interêts venant à changer, ou ils se détruisirent, ou ils s'abandonnerent réciproquement. Alors les peuples du Nord attentifs à toutes ces divisions, n'eurent pas de peine à se rendre maîtres des plus illustres provinces de l'Empire.

Mettant à l'écart toutes les Nations qui ne s'établirent point en Italie, je continuë cette premiere colonne par les Rois *Goths*, qui succederent aux Empereurs d'Occident. Je les fait suivre par les Rois *Lombards* qui prirent leur place, & qui après avoir persécuté l'Eglise & les peuples qui leur étoient soumis, furent enfin détruits par Charlemagne, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précedent.

Dès qu'on est arrivé à la fin du VIII. siecle, temps où se fit cette heureuse révolution, il faut recourir à la *seconde colonne*, & commencer l'*Histoire d'Orient*, sinon par Constantin, au moins par l'Empereur Valens, & la suivre conformément aux auteurs originaux, qui ont été traduits avec tant de fidelité & d'élegance par M. le Président *Cousin* dans les deux ouvrages qu'il a donnés sous le titre d'*Histoire Romaine*, & d'*Histoire de Constantinople*. Les auteurs qu'il a traduits sont presque les seuls ausquels on se puisse attacher pour connoître cette partie de l'histoire générale. Dès qu'on sera parvenu à la fin du XI. siecle, il faut examiner quelqu'un des auteurs qui ont écrits sur les *Croisades* & sur les voyages d'outre-mer. Quoique l'ouvrage du P. *Maimbourg* n'ait pas eu une réputation sans tache parmi les savans, on ne sauroit

ſauroit néanmoins diſconvenir qu'il n'ait conſervé la verité des faits principaux. Après tout, c'eſt le ſeul dont la lecture ſoit ſupportable en notre langue. Il eſt difficile à d'autres qu'à des ſavans de profeſſiſion, de lire les originaux de cette hiſtoire qui ont été recueillis par *Bongars* dans l'ouvrage connu ſous le titre de *Geſta Dei per Francos*. Le Pere *Maimbourg*, en expliquant le détail & le caractere de toutes ces expeditions, les conduit juſques aux regnes des Empereurs François de Conſtantinople, qui commencerent preſque avec le XIII. ſiecle. Alors on trouve une hiſtoire excellente, qui a été faite dans ces derniers temps par M. *du Cange*; elle accompagne ordinairement l'édition qu'il a donnée de Geoffroi de Vilhardoüin, qui fut preſent lui-même aux premieres expeditions des François.

Dés qu'on eſt parvenu à la fin du XV. ſiécle il eſt bon de reprendre en peu de mots l'hiſtoire marquée dans la *III. colonne* de cette Table: elle repreſente, dans les *Rois des Parthes*, les plus grands ennemis que l'Empire Romain ait eu avant que d'être attaqué par les peuples du Nord. J'en ai rapporté dans le chapitre XIV. du premier volume ce qu'on en doit ſavoir pour la liaiſon de cette hiſtoire avec celle de la République & de l'Empire Romain. On trouve dans la lecture des originaux un détail plus circonſtancié que celui que nous avons donné de cette redoutable nation; & je renvoye aux chapitres XXXIX. & XL. de ce volume, ce qui regarde le nouveau royaume des Perſes, les Sarrazins, les Arabes & les Turcs, qui ont mis la derniere main à la deſtruction de l'Empire d'Orient.

Il faut revenir à la *premiere colonne* de la Table IV. & commencer la lecture de l'hiſtoire de Charlemagne, ſoit dans les hiſtoires génerales de France, ſoit même dans quelques hiſtoires particulieres qui ont été traduites en François par M. le Preſident *Couſin*, ſous le titre d'*Hiſtoire de l'Empire d'Occident*. L'étude de cette colonne doit être ſuivie, ſinon par les auteurs originaux que jai ſoin de citer à chaque regne, du moins par quelque hiſtoire génerale de l'Empire. Nous n'en avons point d'autres en François, que le médiocre abregé qu'en a publié M. *Heiſſ*, ſous le titre ſpecieux d'*Hiſtoire de l'Empire*. Ceux qui ſont en état de lire des auteurs Latins, n'ont gueres d'autres abregés à conſulter, que *Cuſpinien*, *Spener*, ou *Struvius*.

On doit paſſer à l'examen de la *IV. Colonne*, qui comprend la ſuite des *Rois de France*. Outre la dignité de la nation, on verra par le chapitre XXVII. que les Francs ont été les premiers peuples de la Germanie, qui ont ébranlé la ſolidité de l'Empire Romain, qui n'avoit pû être renverſé par les Cimbres & les Teutons, deux des plus redoutables nations que la République Romaine ait eu à combattre dans les temps les plus brillans de ſes conquêtes. Je dois avertir ici pour n'y pas revenir ſi ſouvent, que j'ai ſoin, à la tête de chaque hiſtoire particuliere, d'indiquer les hiſtoriens géneraux les plus fidéles de chaque nation. Comme cette colonne intereſſe les François, j'ai eu l'attention de faire connoître à chaque regne les hiſtoriens originaux, dans leſquels on doit examiner l'hiſtoire particuliere de chaque Roi. Je ne les ai pas tous rapportés; il auroit été également impoſſible & dangereux de le faire; cela n'auroit ſervi qu'à jetter la confuſion dans l'eſprit des lecteurs, qui n'auroient jamais pû ſe débarraſſer de la multitude infinie d'hiſtoriens que nous avons, ſurtout depuis la troiſiéme race.

Les *quatre colonnes* qui ſuivent depuis la cinquiéme juſques à la huitiéme, repré-

ſentent dans la *III. Table* l'invaſion qui fut faite de l'Eſpagne dès le V. ſiecle par les peuples du Nord, qui établirent dans ce grand continent quatre dominations, qui ne furent pas long-temps ſans ſe détruire ; les *Goths* comme les plus forts, s'étant rendus les maîtres des autres peuples, qui s'y trouvoient trop foibles pour réſiſter à un corps de nation auſſi conſiderable. La ſuite de ces quatre Colonnes repreſente dans la *IV. Table* l'établiſſement des royaumes de *Navarre*, de *Caſtille*, d'*Arragon* & de *Portugal.* Quoique celui de Navarre ne ſoit pas le plus ancien, j'ai cru cependant lui devoir donner la premiere place ; parceque ce royaume a été poſſedé quelquefois par les Rois de France, & qu'il ſe trouve même aujourd'hui partagé entre ces deux puiſſantes Monarchies ; ainſi je l'ai mis entre les deux couronnes qui en poſſedent chacune une portion. Par-là j'ai penſé à rendre plus ſenſible la ſéparation qui s'eſt faite de la haute & de la baſſe Navarre au commencement du XVI. ſiecle. On y verra même que ſon hiſtoire devient commune avec celle de France par le mariage de la Princeſſe de Navarre avec un Prince du ſang de France, d'où ſont ſortis depuis 150. ans les Rois qui ont gouverné cette Monarchie.

La *ſixiéme Colonne* repreſente après les Rois Goths la formation & la ſucceſſion du royaume de *Caſtille*, qui fut jointe heureuſement vers la fin du XV. ſiecle avec le royaume d'*Arragon*, dont les Rois ſont repreſentés dans la *Colonne VII.* à la ſuite des *Comtes de Barcelone*, dont la principauté ſe trouve unie dans le XII. ſiecle avec ce royaume, lorſque Raymond Beranger V. du nom eut le bonheur de monter ſur le trône.

Enfin la *VIII. Colonne* repreſente les *Rois de Portugal* depuis l'établiſſement de cette couronne juſques à ces derniers temps. On y verra même l'interruption qu'il y eut dans la ſucceſſion particuliere de ſes Rois, depuis que Philippe II. s'en rendit maître, juſques à la révolution qui fit monter ſur le trône la maiſon de Bragance, qui regne heureuſement depuis près d'un ſiecle.

La *IX. Colonne* continuë de repreſenter dans la ſuite des Monarchies nouvelles, c'eſt-à-dire dans celle d'*Angleterre*, les autres Deſtructeurs de l'Empire Romain. L'embarras qui regne dans les premiers temps de cette hiſtoire, par la multiplicité des Royaumes qui s'établirent dans cette Iſle, m'a empêché de mettre les diverſes ſuites de Rois qui partagerent cette portion de l'Empire : au lieu d'y mettre l'ordre, je n'y aurois jetté que la confuſion ; je me ſuis reſtraint ſeulement aux Rois de *Kent*, ou *Anglo-Saxons*, qui ont été les plus conſiderables, & dont la ſuite eſt exactement détaillée dans les Hiſtoriens. Cette hiſtoire ſe trouve beaucoup plus certaine, dès qu'on eſt parvenu au commencement du IX. ſiecle, c'eſt-à-dire à Ecbert qui ſoumit tous ces petits Rois, & ne fit qu'un ſeul Royaume de ſept qu'il y avoit auparavant. D'autres mouvemens ont encore agité cette Monarchie, qui pourroit paſſer à juſte titre pour un théatre perpetuel de révolutions, ſoit par le caractere des eſprits, ſoit par la jalouſie, qui ſouvent s'eſt mêlée dans les differens partis qui l'ont agitée. Les Ducs de Normandie s'en rendirent maîtres au XI. ſiecle : leur poſterité ne s'y eſt pas toujours également maintenuë, & l'on peut dire qu'elle n'y regne plus depuis long-tems, le Royaume par la conſtitution de ſes Loix, ayant paſſé pluſieurs fois en des mains étrangeres.

Le Royaume d'*Ecoſſe* qui ſuit dans la *Colonne X.* s'eſt beaucoup mieux ſoutenu ; &

& l'on pourroit dire, que quoiqu'il soit soumis aujourd'hui en qualité de Province à la Couronne d'Angleterre, il a eu cependant le bonheur de donner des Rois à toute la Grande-Bretagne. L'histoire de ces deux Royaumes est plus facile à examiner que celle d'aucun autre Etat, parce que les peuples naturellement curieux & interessez même à connoître les affaires du gouvernement, ont toujours été attentifs à marquer ce qui se passoit sous chaque regne. Les révolutions de la Monarchie ont toujours fait leur principale attention. Il n'est pas necessaire, pour examiner l'histoire de ces deux Royaumes, de se charger d'un grand nombre d'Historiens; un seul suffiroit aujourd'hui: M. *Rapin de Toyras*, par la connoissance qu'il s'est acquise des affaires de ce Royaume, a fait tomber toutes les histoires génerales, qui avoient été publiées avant lui. On ne doit pas cependant négliger les *Révolutions d'Angleterre du P. d'Orleans* écrites avec tant de goût, & que les naturels même du pays n'ont pû s'empêcher de loüer & d'estimer, quoiqu'ils n'y soient pas toujours traités favorablement.

Les *trois Colonnes* suivantes, savoir la *XI. la XII. & la XIII.* representent les Royaumes établis par les Huns & par les Sclavons. Les premiers, c'est-à-dire les Huns, joints aux Avares, furent encore les Destructeurs de l'Empire Romain, & s'emparerent de la Pannonie & de l'Illyrie, lesquelles du nom de leurs conquerans prirent celui de Hongrie. L'histoire de ce Royaume, aussi bien que celle de *Boheme* & de *Pologne* doivent être faites dans des abregez. Il ne convient qu'aux naturels du pays d'entrer dans le détail d'une histoire qui ne nous regarde qu'indirectement, par le peu de liaison que nous avons avec ces peuples.

Les *Colonnes XIV. XV. & XVI.* fournissent trois successions de Rois : ceux de *Suede* remonteroient presque au temps du déluge, si l'on s'en rapportoit aux fables, dont quelques historiens Suedois ont prétendu décorer leur nation. On ne sauroit disconvenir cependant que le gouvernement monarchique ne soit chez eux plus ancien, que dans aucun autre Etat. Mais comme ces peuples n'écrivoient pas, on ne peut avoir aucune connoissance certaine de tout ce qui est au-delà du IX. siécle. La Religion Chrétienne qui s'introduisit alors dans ce Royaume, donna lieu aux Evêques & aux gens d'Eglise (seuls Ecrivains de ces temps barbares) de faire connoître l'état du gouvernement civil, en faisant connoître l'état de la Religion. La certitude que l'on peut avoir de l'histoire de *Dannemarck* & de *Norvege* ne monte pas au-dessus de celle du Royaume de Suede. Tout ce que les Historiens ont dit des premiers temps de ces Monarchies, doit être regardé moins comme des faits, que comme des desirs qui font souhaiter aux Historiens de remplir, par des histoires merveilleuses, un vuide qui leur paroît desavantageux pour la nation. Il n'y a que les naturels du pays, ou les peuples voisins qui soient interessés à bien connoître tout le détail de cette histoire. Il suffit aux autres d'avoir quelques idées sûres, mais succinctes, du premier état de ces Monarchies jusques au XVI. siécle que les mouvemens arrivez dans la Religion, donnerent lieu à ces Princes de se faire considerer dans l'Europe, en appuyant les nouveautez, qui troublerent alors la tranquillité du Christianisme. Nous n'avons pour la Suede que très-peu d'Ecrivains qui soient à portée d'être examinez par des lectures ordinaires. Tout se réduit aux *Révolutions de Suéde de M. l'Abbé de Vertot*, à

l'abrégé de cette hiſtoire, publié par M. *de Puffendorf*, & à la Guerre de trente années commencée l'an 1617. & qui ne finit que l'an 1648. par la paix de VVeſtphalie. L'hiſtoire de Dannemarck & de Norvege eſt encore plus ſterile en Ecrivains. Elle en a cependant quelques-uns, mais qui ſont à la portée des ſavans, ou qui ne conviennent qu'à des perſonnes qui veulent étudier à fond cette hiſtoire.

Les *Colonnes* ſuivantes, ſavoir depuis la *XVII.* juſques à la *XX.* doivent dans la *III. Table* être réünies à la *premiere Colonne*; parce que l'hiſtoire des *Exarques de Ravenne* & des *Ducs de Spolette*, & *de Benevent* font partie de l'hiſtoire d'Italie, ſous les Rois Lombards; & le peu que nous en avons dit dans le chapitre précedent doit ſuffire à ceux qui n'ont beſoin de cette lecture que pour joindre les grandes parties de l'hiſtoire moderne. D'ailleurs quand on eſt obligé d'entrer dans un plus grand détail, on trouve des lumieres ſuffiſantes, ſoit dans les hiſtoriens que nous avons citez à la fin du chapitre XVIII. ſoit dans les autres Ecrivains des affaires d'Italie, ſoit même dans les hiſtoires génerales de l'Egliſe.

Ces *mêmes Colonnes* ſuivies dans la *IV. Table*, repreſentent d'autres hiſtoires parculieres; celle des *Ducs de Lorraine* eſt intereſſante pour nous par les liaiſons, ou les differends que ces Princes ont toujours eus avec les Rois de France. L'étude s'en peut faire aiſément dans les abregés qui en ont été publiés depuis quelques années, ou dans l'hiſtoire génerale de cette Principauté que le Pere *Auguſtin Calmet* a travaillée avec tant de ſoin ſur les archives de la Maiſon de Lorraine, & ſur les autres titres qui lui ont été communiqués. Une choſe ſurprendra peut-être dans la lecture de cette hiſtoire; c'eſt de voir une Principauté, auſſi modique en apparence, ſe ſoutenir depuis huit cens ans libre & indépendante au milieu des Monarchies dont elle eſt environnée. On ne ſauroit en trouver la raiſon que dans la prudence & dans la ſage conduite de ſes Princes, ou dans l'amour des ſujets pour le ſouverain. En effet, on a vû que lorſqu'il s'eſt trouvé à la tête de cet Etat quelque Prince turbulent, il n'a pas été long-temps ſans porter la peine de ſes inquietudes; & ſes ſucceſſeurs ne ſont rentrés dans leurs Etats que par une puiſſante protection, ou par une juſtice qu'on n'étoit point en droit de leur refuſer.

Les *Rois de Jeruſalem* & de *Cypre* qui forment la *XVIII. Colonne* de la IV. Table n'exigent point de lecture particuliere. L'hiſtoire des Rois de Jeruſalem ſe trouve compriſe dans celle des Croiſades; & l'hiſtoire des Rois de Cypre fait partie de l'hiſtoire des Empereurs d'Orient. Nous dirons en peu de mots dans le chapitre XXI. ce qu'il ſeroit honteux d'ignorer au ſujet de ces deux Royaumes.

L'hiſtoire de *Savoye* qui ſe trouve dans la *XIX. Colonne* eſt beaucoup plus intereſſante, ſoit que le caractere de ſes Princes, toujours attentifs à leurs interêts, ſoit que la ſituation de leurs Etats, placés entre des Puiſſances qui ſont intereſſées à maintenir cette Principauté, ſoit que la part qu'ils ont toujours priſe dans les affaires de l'Europe, leur ait attiré la conſideration qu'on a toujours euë pour eux. Cantonnez, pour ainſi dire, dans un coin particulier de l'Europe, ils ſe ſont appliquez à étendre leurs domaines; & ſi l'on avoit ſeulement égard à la grandeur de courage & à la prudence de ces Princes, ils ſeroient capables, non ſeulement de conduire l'Italie, pays difficile à manier ſagement, mais même de gouverner le reſte de l'Europe. L'hiſtoire

de cette Principauté se trouve jointe dans Guichenon à celle de cette illustre Maison que l'on regarde avec raison comme une des plus anciennes & des plus illustres qu'il y ait dans l'Europe.

La *Colonne XX.* fournit la suite des Rois de *Naples* & de *Sicile.* Ils n'ont commencé que dans les derniers siécles, & ont été sujets à beaucoup de révolutions. Leur histoire se trouve expliquée par un grand nombre d'Ecrivains; la France n'en fournit que de médiocres. Il faut recourir aux Historiens originaux d'Italie, dont le nombre est considerable: mais il faut savoir se limiter aux derniers, qui sont les plus exacts & les moins embarrassans.

La *XXI. Colonne* represente les *Doges de Venise.* Cette République, aussi bien que sa Ville capitale sont des prodiges de la politique & de l'art: elle a été sujette à peu de révolutions. La plus considerable est celle qui lui a enlevé depuis plus d'un siécle le commerce general de l'Europe, qui s'y faisoit au préjudice des autres Nations, & qui est aujourd'hui passé entre les mains de la République de Hollande, qui ayant été souple dans ses commencemens, a sû prendre une sorte de fierté, que donne ordinairement l'abondance. Je n'ose renvoyer à l'histoire françoise que M. *Amelot de la Houssaye* a donné de cette sage République; il en a moins fait l'histoire que la satire. On ne manque pas d'ailleurs d'Historiens originaux pour connoître les affaires de cette République.

Avant que d'arriver aux *XXII.* & *XXIII. Colonnes* qui se suivent dans ces deux Tables, il faut lire l'*Observation* dont elles sont accompagnées. On y verra ce qu'on peut lire, soit dans les anciens, soit dans les modernes pour être instruits des affaires de l'*Eglise*, selon les divers plans qu'on peut se former pour en étudier exactement l'histoire. On peut de-là examiner les XXII. & XXIII. Colonnes qui representent dans les *Souverains Pontifes* les Chefs visibles de l'Eglise, & qui tiennent, pour ainsi dire, lieu de Souverains. Cette partie difficile & embarrassée dans ses commencemens, a été supputée sur les Historiens qui ont le plus scrupuleusement examiné la chronologie des Papes, dont les plus grandes difficultés s'évanoüissent, dès qu'on est arrivé au V. siécle. Les dereglemens du IX. & X. siécle avec le grand Schisme d'Occident arrivé dans le XIV. sont les plus considerables évenemens de cette histoire. Cette derniere partie a été traitée avec beaucoup de soin par les auteurs de ce même temps; & les histoires des Conciles de Constance & de Pise en font connoître le dénouëment, & de quelle importance il étoit pour le bien de l'Eglise que l'on mît fin à des troubles si funestes, & que l'on prît même des mesures pour empêcher les fidéles d'y retomber.

La *XXIV. Colonne* qui suit donne dans les III. & IV. planches un nombre d'*évenemens remarquables*, qui n'ayant point trouvé place dans les Colonnes précedentes, ont été renvoyés à celle-ci. J'ai fait en sorte de ne la pas trop charger, & de n'y mettre même que des évenemens qui frappent dans la lecture de l'histoire, & qui sont ou le principe, ou le terme auquel ont abouti les plus grandes révolutions.

Enfin la *derniere Colonne*, comme détachée de toutes les autres, continuë la suite des *Rois de la Chine* commencée dans les deux premieres Tables. Cette histoire n'a presque aucune liaison avec les Monarchies de l'Europe: cependant il est tou-

jours bon, comme nous l'avons déja dit, & comme nous le disons encore dans le chapitre XLI. de cet ouvrage; de connoître l'Etat de cette vaste Monarchie, avec les principales révolutions qui y sont arrivées.

Je n'ai marqué dans ces quatre Tables, que les regnes & les évenemens absolument nécessaires pour connoître l'histoire génerale du monde. Je sai qu'on pourroit aller plus loin, & que chacune des parties qui composent ces Tables en exigeroit peut-être sur les histoires particulieres d'autres aussi étenduës que celle que je viens de publier sur les histoires génerales. L'histoire moderne particulierement est plus susceptible de ce travail que l'ancienne histoire. On y trouve beaucoup moins d'incertitudes, & l'on a des moyens plus certains pour en lever les difficultez. L'histoire de l'Eglise seule demanderoit d'être traitée en particulier. Celle de l'Empire Romano-Germanique, exigeroit pour la bien connoître, un détail plus ample que celui que nous en avons donné. L'histoire de France, celle d'Italie; enfin toutes les grandes portions de l'Histoire génerale pourroient être traitées suivant cette méthode, qui porte la lumiere à l'esprit par le moyens des yeux & de l'imagination, qui se trouve comme fixée par l'arrangement que l'on introduit dans ces sortes de Tables. Il n'y a pas même jusqu'à l'histoire litteraire, qui ne demandât d'être donnée suivant le plan que nous avons tracé dans nos Tables génerales.

Cette entreprise seroit digne des savans qui auroient étudié les histoires particulieres de leur nation. Et si j'avois quelque chose à souhaiter, ce seroit de la voir executer par une main capable d'y répandre l'exactitude & la lumiere necessaire.

CHAPITRE XX.

De l'Histoire des nouvelles Monarchies.

LES vûës que l'on doit avoir dans la lecture de l'histoire moderne sont beaucoup plus étenduës que celles que l'on a dans l'étude de l'ancienne histoire. On se contente de puiser dans l'une des régles de mœurs & quelques instructions nécessaires pour éclaircir l'histoire de la religion. L'histoire moderne va plus loin : il faut avec les instructions que l'on puise dans l'histoire ancienne, y chercher des principes de politique ou du moins des maximes de conduite pour les divers événemens de la vie civile. L'histoire des nouvelles monarchies nous fait connoître aussi sensiblement que les anciennes, le doigt de Dieu dans ces révolutions continuelles & ces vicissitudes admirables de leur gouvernement, qui sont moins les effets des passions humaines, que l'exécution des ordres de la providence. Elles ont encore cet avantage au-dessus des anciennes, qu'on s'y reconnoît mieux, & qu'on n'y est pas si étranger; les hommes qu'on y voit n'étant pas si éloignés, nous paroissent mieux proportionnés & plus naturels : ils nous interessent, parce qu'ils tiennent à nous par ces endroits favoris, qui nous les font aimer : ce sont leurs passions. Les mœurs & les caracteres des anciens sont si differens des nôtres, qu'à peine sommes-nous touchés de ce qu'ils ont fait de grand, nous les regardons comme s'ils étoient dans un autre

monde. Tout le merveilleux qu'on nous en raconte, ſans nous découvrir leur foible, nous rebute & nous inſpire quelquefois la tentation de croire que ce ſont moins des hommes que des phantômes. Nous ſavons que les vertus ne marchent gueres ſans être accompagnées de quelques défauts. Comme cela ſe rencontre rarement dans les hiſtoires anciennes, & très-ſouvent dans les modernes, nous nous figurons plus de plaiſir dans la lecture de ces dernieres. L'amour propre trouve ſon compte à ſe repreſenter des hommes auſſi foibles que nous, qui ne laiſſent pas avec tous leurs vices de participer aux plus éminentes vertus des anciens heros.

Ce ne ſont là que des vûës generales; il faut des préparatifs particuliers, qui nous mettent en état de profiter de l'hiſtoire moderne : trois choſes principales y peuvent contribuer; une éxacte connoiſſance du caractere, du génie, des mœurs & de la religion de toutes les nations; en ſecond lieu, une idée ſuffiſante du droit des gens, c'eſt-à-dire, du droit public de l'Europe; enfin une étude du droit public de chaque nation en particulier.

La ſureté & la tranquillité de chaque membre de l'Etat, eſt dans tous les gouvernemens l'objet du droit civil ou particulier. La ſureté & la tranquillité du chef & des divers corps, qui compoſent un état eſt le but du droit public de chaque nation; enfin la ſureté & la tranquillité de toutes les Monarchies & de tous les Etats, qui compoſent le corps de l'Europe, ou même de l'univers, eſt l'objet du droit public de l'Europe, ou du droit des gens. Après le droit naturel, ce ſont là les trois eſpeces de droit, qui forment la juriſprudence civile de toutes les nations, ſoit en general, ſoit en particulier. Ainſi ce qu'on entend par droit public de l'Europe eſt un droit admis par toutes les nations policées pour leur propre ſureté, & pour la tranquillité réciproque de chaque Etat. Ce droit peut varier dans quelques circonſtances, mais il a des principes fixes qui ne ſauroient changer.

Moeurs des Peuples.

Il y a peu de livres particuliers pour s'inſtruire du caractere, des mœurs & de la religion de chaque peuple. C'eſt une étude qui ſe doit faire avec celle de la geographie. Les bons auteurs qui ont traité cette ſcience en donnent des connoiſſances préliminaires. On peut encore être ſecouru par le petit traité de Jean *Bohemi*, dont l'ouvrage latin ſur les mœurs, les coûtumes & les loix de toutes les nations parut au commencement du XVI. ſiécle, & fut réimprimé pluſieurs fois, & même traduit en Italien. Cependant quelque détail qu'il y ait dans ce livre, il y manque bien des choſes pour la perfection & pour l'exactitude. Alexandre *Sardo* a traité depuis cette matiere, mais dans un autre ordre. Comme le ſujet ne laiſſe pas d'être important, il pourroit être aujourd'hui remanié par quelque main plus délicate, qui feroit voir les viciſſitudes qui ſont arrivées dans les mœurs auſſi bien que dans le gouvernement de chaque nation. Jean *Barclai* en a dit quelque choſe dans ſon *Icon animorum :* il n'eſt pas entré néanmoins dans un aſſez grand détail. Soit par prévention, ſoit par inattention, il n'a pas rendu toute la juſtice qu'il devoit à quelques nations, qui ont eu raiſon de s'en plaindre. Quoique les Polonois, dont il parle aſſez mal, ne ſoient pas for-

més fur nos mœurs, il ne laiffe pas d'y avoir parmi les honnêtes gens, & furtout à la Cour une politeffe, qui n'eft point encore furpaffée par les autres nations. Le peuple y eft à la vérité plus dur & moins maniable qu'en France; mais en eft-il pour cela moins bon & moins vertueux? Je me hazarderai même à dire ici que la vertu la plus pure s'accommode moins d'une extrême politeffe, que d'une forte de rufticité qui découvre l'homme tel qu'il eft. Quelle difference dans les mœurs entre le fiécle fi poli des Cefars, & le fiecle moins perfectionné des Scipions! L'efprit & le cœur devinrent tout autres fous François I. tout fe poliça parmi nous, beaucoup plus qu'on avoit fait fous fes prédéceffeurs. Avant lui il y avoit dans les mœurs une forte de rufticité, & une fimplicité dans le cœur qui fe répandoit jufques fur l'efprit. Depuis ce Prince la fineffe d'efprit & la légereté de penfée a paffé jufques au cœur. Sommes-nous pour cela meilleurs que les François qui vivoient fous S. Louis & fous Philippe le Bel? Je ne crois donc pas qu'on doive blamer une nation, parce qu'on ne trouve pas dans le peuple toute la politeffe des courtifans. Les anciens Scythes étoient une nation barbare, mais équitable & jufte; les Goths & les Lombards n'étoient point polis, mais leurs loix que nous admirons encore aujourd'hui, les feront toûjours paffer pour des peuples qui aimoient la juftice & l'équité.

Droit public.

Le droit public eft une des connoiffances les plus effentielles pour bien entamer la lecture de l'hiftoire moderne: elle fe doit faire fuccinctement, parce qu'il s'agit feulement d'avoir des principes fixes qui puiffent faire juger fainement des principaux faits de l'hiftoire. Nous n'avons qu'Ariftote dans les anciens auteurs qui puiffe donner quelques lumieres fur ce fujet: celui des modernes qui l'a traitée avec le plus de précifion eft *Jufte-Lipfe* dans fes politiques. Cet ouvrage eft plein de fens & de fages réflexions qui peuvent donner des vûës pour l'examen de l'hiftoire. Il faut avouer cependant que des deux ouvrages que ce favant a publiés fur cette matiere, celui des *Monita & Exempla politica* n'eft point comparable à celui auquel il a feulement donné le titre de *Politica*. Il eft vrai que fes maximes & fes exemples font prefque toûjours tirés des anciens hiftoriens, dont l'application n'eft pas toûjours jufte dans l'hiftoire moderne. » Je crois, dit un auteur habile, (1) que les maximes les plus excellentes & les plus » délicates du confeil des Empereurs de Rome feroient les plus dangereufes & les » plus mal reçûës dans le confeil de nos Rois, & que non feulement il eft ridicule » de dire: Augufte fe gouverna de cette forte; mais qu'il feroit encore beaucoup » plus dangeréux de croire ce confeil, & d'entreprendre quelque chofe fur une telle » efperance. » En effet, on fait que dans la conduite des affaires on ne peut tirer aucune conféquence d'un événement pour en régler un autre. La dictature perpétuelle ufurpée par Sylla lui réuffit heureufement, & fit maffacrer Jules-Céfar; la foi violée ruïna Carthage, & la parole inviolablement gardée ruïna Sagunte.

(1) Vertus & vices de l'hiftoire par M. le Roy page 146. cet ouvrage qui eft très-curieux & très-rare, eft de M. Marin le Roy de GOMBERVILLE qui eft connu par beaucoup d'autres ouvrages. Mais celui-ci eft d'un goût particulier & plein de réflexions curieufes & fingulieres.

Je

Je ne crois pas qu'il faille insister beaucoup sur l'*origine du droit public*, la diversité des opinions la rend trop douteuse pour s'y arrêter long-tems. On a dit que l'homme naturellement sociable s'unissoit avec ses pareils, & que de cette union & de cette societé naissoit necessairement un corps politique, dont tous les membres étoient astraints à certains devoirs les uns envers les autres; & que le principal de ces devoirs est l'obéïssance envers le chef du gouvernement. D'autres ont dit que la foiblesse naturelle de l'homme le portoit à rechercher le secours d'autrui, soit sa force pour en faire sa défense, soit son travail pour suppléer au sien. En effet, selon nos mœurs, aucun homme ne sauroit se passer du secours des autres; il ne peut seul éloigner l'oppression, ni seul suffire à bâtir des maisons, à cultiver la terre, à préparer sa nourriture ou ses habits, & à se procurer les autres besoins ou les aisances de la vie. Ce secours mutuel ne se trouvant que dans la societé, l'a renduë necessaire; & cette societé ne pouvant subsister que par des loix & sous les regles d'un gouvernement, il s'ensuit que les loix civiles ou politiques sont nées ou ont été puisées dans la nature & les besoins de l'homme. C'est pourquoi on ne les peut violer sans se rendre coupable d'attentat au droit naturel. Telle est la pratique de tous les peuples policés. D'autres ont dit, mais sans aucune raison, que ce droit naturel est une chimere; que l'homme n'a par lui-même aucune notion de justice, qu'il n'a d'autre inclination naturelle que celle de sa propre utilité, vers laquelle tous les êtres se portent selon l'étenduë de leur action; que dans cette vûë d'utilité on a établi des loix differentes selon les mœurs & les tems; qu'elles n'ont rien de fixe ni de positif que l'usage: ce qui fait qu'elles ont toûjours varié depuis que l'histoire conserve la memoire de quelque societé; & qu'enfin cette idée de justice attaque la raison, puisqu'elle procure l'avantage d'autrui aux dépens de sa propre utilité. Mais parler de la sorte, n'est pas connoître la nature du droit public qui tend non à procurer l'utilité d'un seul, mais à travailler au bien commun & à la tranquillité publique.

D'autres enfin ont crû que l'établissement des societés n'avoit pas eu d'autre origine que la liaison naturelle des familles; les enfans d'un même pere ayant vécu sous sa dépendance par un usage contracté dès l'enfance. Accoutumez à parler une même langue, ils ne se sont point separés après la mort de leur Auteur. Ils se sont donc multipliés dans les mêmes lieux, les ont cultivés & les ont possedés comme leur heritage; jusqu'à ce que d'autres hommes plus forts & plus violens se sont emparés de leurs personnes & de leurs biens, leur imposant la necessité de les servir; ou bien étant passés à une autre societé de peuples par quelques motifs qui ne nous sont pas connus, ils ont eux-mêmes exercé cette violence, ils ont fait des conquêtes, ils ont acquis des esclaves, des troupeaux & des terres, & sont devenus chefs de nations, tout se reduisant à l'usage qui unit les proches, ou à la force qui s'assujettit tout ce qui tombe dans sa sphere.

La narration de l'ancien état du monde, & ce qui s'est passé dans les nouvelles découvertes des plus grandes nations, peut nous donner quelques idées de l'établissement des loix & du droit public. Quoique l'homme soit naturellement porté à l'union avec ses pareils, cependant la plûpart des nations, celles même dont le gouvernement a été le plus estimé, ont été contraintes par la force à embrasser cette union &

à former une societé publique. C'eſt ce qui eſt juſtifié par l'hiſtoire de la Grece en particulier. Et il eſt ſi peu vrai que la foibleſſe & la crainte uniſſent neceſſairement les hommes, ſoit pour la défenſe commune, ſoit pour le ſoulagement mutuel, que nous voyons dans les parties ſeptentrionales de l'Aſie, ou dans les endroits les plus reculés de l'Afrique & de l'Amerique, des peuples qui vivent ſeparement les uns des autres, ſoit de famille à famille, ſoit d'homme à homme, ſans loix, ſans gouvernement, ſans politique, ſans beſoin les uns des autres, chacun ſe ſuffiſant à ſoi-même dans le genre de vie qu'il pratique : la terre, la chaſſe ou les troupeaux leur fourniſſant abondamment le neceſſaire, pendant qu'ils mepriſent ſouverainement tout le reſte. D'ailleurs ce n'eſt point une mode nouvelle ; cette façon de vivre étant chez eux auſſi ancienne que leur établiſſement dans les contrées qu'ils habitent.

On ne ſauroit donc établir de ſyſtême uniforme pour marquer l'origine des societés & du droit public qui fait leur ſureté & leur tranquillité. Il faut joindre tous ces differens ſentimens. Dans les uns c'eſt l'amour de l'union & la connoiſſance de leur propre foibleſſe qui les a joints en corps : dans les autres, c'eſt la ſoumiſſion au premier auteur d'une famille, & enſuite la déference à celui qu'on en a depuis regardé comme le chef : dans les autres enfin, c'eſt la force, l'ambition & la ruſe qui obligeoit les plus foibles à ſe ſoumettre au plus fort ou au plus entreprenant, de la maniere à peu près que l'on a ſoumis les Barbares dans les découvertes qui ſe ſont faites au XV. & au XVI. ſiecle.

Mais ces incertitudes ſur l'origine des societés n'empêchent pas qu'il n'y ait des regles fixes pour en aſſurer le gouvernement : c'eſt ce qu'on doit particulierement examiner. La maxime la plus inviolable eſt la ſureté & la tranquillité de tous les corps differens, qui compoſent ſoit l'univers, ſoit un même état. La ſureté des divers états qui compoſent l'univers conſiſte, dans la joüiſſance des droits impreſcriptibles & des domaines, qui leur appartiennent par une longue poſſeſſion, qui ſert de titres à la plûpart des couronnes ou des gouvernemens, ſoit monarchiques, ſoit républicains. Ainſi les droits des Souverains doivent être inviolablement conſervés : c'eſt même par-là que les premiers peuples ſe ſont mis à couvert des violences de leurs voiſins, ou du reſte de leur concitoyens. Il a toûjours fallu un chef ſage & prudent (1) pour regler les differends & pour établir des loix ; mais les loix ſans la force auroient ſouvent été infructueuſes : ainſi la ſageſſe des ſuperieurs a dû être ſoutenuë d'une autorité ſuffiſante pour contraindre les refractaires.

L'interêt des nations a dû ſe joindre neceſſairement à l'interêt du chef ; & quiconque les a ſeparés, a toûjours renverſé l'ordre & l'œconomie du gouvernement, parce que le chef & les membres ne font qu'un corps, dont toutes les parties doivent marcher de concert. Les troubles & les diſſentions ne ſont venuës dans les Etats particuliers, ou même dans l'univers, que quand les plus ambitieux ou les plus injuſtes

---

(1) Omnes antiquæ gentes regibus quondam paruerunt : quod genus imperii primum ad homines juſtiſſimos & ſapientiſſimos deferebatur. *Cicero, lib. III. de Legibus, cap.* 2. Mihi quidem non apud Medos ſolum, ut ait Herodotus, ſed etiam apud majores noſtros, juſtitiæ fruendæ causâ videntur olim bene morati reges conſtituti. Nam cum premeretur inops multitudo ab iis, qui majores opes habebant, ad unum aliquem confugiebant, virtute præſtantem, qui cum prohiberet injuria tenuiores, æquitate conſtituenda ſummos cum infimis pari jure retinebat. *Cicero de officiis, lib. II. cap.* 12.

ont voulu entreprendre contre ces droits imprefcriptibles. C'eft ce qui a donné lieu à tant de guerres, qui n'ont enfin abouti qu'à faire naître des traités où le plus fubtil a cherché à tromper celui qui fe conduifoit avec plus de droiture & de fimplicité. Ces traités font devenus des loix; & leur multiplication a moins fait connoître l'équité, que le defordre des Etats ou des parties contractantes. Je me fervirai des paroles d'un grand politique, dont l'autorité feule peut décider dans cette occafion, par la connoiffance qu'il avoit du caractere du gouvernement. » Les nouvelles loix, dit M. le » Cardinal de (1) Richelieu, ne font pas tant des remedes aux défordres des Etats, que » des témoignages de leur maladie, & des preuves affurées de la foibleffe du gou- » vernement; attendu que, fi les anciennes loix avoient été bien executées, il » ne feroit befoin ni de les renouveller, ni d'en faire d'autres pour arrêter de » nouveaux défordres, qui n'euffent pas plutôt pris cours, que l'on eût vû une » grande autorité punir les maux commis. « C'eft ce qu'avoit dit avant lui un autre oracle de la politique fpeculative. » Les premiers hommes vivans fans ambi- » tion & fans envie, dit Tacite, n'avoient (2) que faire de loix, ni de magiftrats » pour les retenir dans leur devoir, & fe portant naturellement au bien, n'avoient » pas befoin d'y être excités par des récompenfes. Comme ils ne defiroient rien » qui ne fût permis, rien ne leur étoit défendu; mais à la fin, l'égalité étant ban- » nie, l'orgueil & la violence prirent la place de la modeftie & de la pudeur. Il » s'éleva des Empires, dont quelques-uns durerent plufieurs fiécles. Il y eut des » peuples qui aimerent mieux d'abord le gouvernement des Loix, ou qui y eu- » rent recours après une longue domination. Elles étoient fimples au commen- » cement, & femblables à celles que la renommée a rendu célébres comme celles » de Crete, de Sparte & d'Athénes, établies par Minos, par Lycurgue & par So- » lon; celles-ci néanmoins étoient plus fubtiles & en plus grand nombre. Rome fous » le gouvernement de Romulus n'eut point d'autres loix que la volonté du Prince. » Numa en établit pour la Religion: Tullius & Ancus firent quelques reglemens » politiques; mais notre grand Legiflateur eft Servius-Tullius, qui foumit même le » Prince à fes loix. Depuis le banniffement des Tarquins, le peuple en inventa quel- » ques-unes pour fe défendre de l'oppreffion des grands, & maintenir la concorde » & la liberté. Enfuite les Decemvirs furent créés, & les plus excellentes loix de la » Grece compilées. On en compofa douze Tables, qui furent la fin des bonnes loix. » Car quoiqu'on ait fait depuis quelques réglemens à la naiffance des vices; la » plûpart néanmoins font les fruits des diffentions du peuple & du Sénat, ou l'éta- » bliffement violent de quelques perfonnes dans les dignités, ou le banniffement de » quelques têtes illuftres, & d'autres déreglemens femblables. De-là ont pris naif- » fance les loix féditieufes de Gracchus & de Saturninus, & les largeffes de Dru- » fus au nom du Sénat, après avoir corrompu les uns par d'ambitieufes efperan- » ces, & arrêté les autres par l'oppofition des magiftrats. Les guerres d'Italie, & » enfuite les guerres civiles produifirent diverfes ordonnances qui fe détruifoient ré- » ciproquement; mais à la fin le dictateur Sylla changea ou abolit les précédentes,

(1) *Teftam. politiq. du C. de Richel. part. 2. ch. 5.* (2) *Tacit. lib. 3. hiftoriarum.*

» afin d'établir les siennes. Elles ne furent pas de plus longue durée, quoiqu'elles » fussent en plus grand nombre : car aussitôt le peuple fut agité, comme auparavant, par les loix turbulentes de Lépidus, & par la licence effrenée des tribuns. Ce » ne furent depuis que nouveaux réglémens sur chaque crime; & la République étant » corrompuë, le nombre des loix devint infini. Enfin Pompée élû pour réformateur » des mœurs dans son troisiéme consulat, après avoir inventé des remédes pires que » les maux, & changé diverses fois les premiers établissemens, perdit par les armes » ce qu'il conservoit avec les armes, & vit périr ses loix avec lui. Depuis pendant » l'espace de vingt-cinq ans que durerent les guerres civiles, il n'y eut ni droit, ni » coutume : les vices furent autorisés publiquement, & plusieurs bonnes actions » condamnées. Mais Auguste, Consul pour la sixiéme fois, voyant sa domination établie, abolit les loix qu'il avoit faites dans une puissance illegitime, & nous en donna d'autres pour vivre en paix sous son empire; & curieux de les faire observer, » il invita les déclamateurs par des récompenses. Parmi ces loix, il établit celle du » mariage, qui donnoit au peuple Romain, » comme un pere commun, les legs qu'on » faisoit à ceux qui n'avoient pas d'enfans. Mais cela alloit plus avant, & troubloit » toute l'Italie & les Provinces; plusieurs familles en étoient ruinées, & tout le » monde épouvanté, lorsque Tibere, jaloux du repos de l'empire sous son regne, » fit commettre au sort vingt Senateurs, dont il y en avoit cinq prétoriens & cinq » consulaires, par lesquels plusieurs articles de la loi furent adoucis, & la République soulagée pour quelque temps. «

Ce que je viens de rapporter des loix particulieres de chaque Etat, ou du droit public de chaque nation a son application au droit public de l'Europe, ou au droit des gens. Plus on a fait de traités, de conventions & de loix, plus on doit croire qu'il y a eu de désordres dans les Etats, & d'ambition de Souverain à Souverain. Cependant malgré cette multiplicité de loix, & au milieu des vicissitudes des gouvernemens, il y a toujours eu des maximes fixes qui se sont maintenuës, sinon par écrit, du moins dans l'esprit & dans l'équité des peuples. C'a toujours été la *Sureté* & la *Tranquillité des Etats*. Ainsi les interêts ont changé, les bienséances des Monarchies ont varié de siécle en siécle; les prétentions des couronnes n'ont pas été les mêmes dans tous les temps, le commerce qui est tombé chez les uns s'est augmenté chez les autres; mais on est toujours revenu à ce principe de la tranquillité & de la sureté de chaque Monarchie, ou de chaque Etat. C'est ce qu'on a depuis appellé l'*Equilibre des Puissances*, ou l'*Equilibre de l'Europe*, dont le but est d'empêcher qu'un Etat n'envahisse, ou ne détruise l'Etat voisin légitimement établi, dont les droits sont imprescriptibles, & les prérogatives reconnuës & avoüées par les autres Puissances.

LIVRES A LIRE SUR LES PRINCIPES GENERAUX DU DROIT public.

Veut-on examiner les principes les plus géneraux de cette science que l'on a depuis appellée *Politique*, il faut commencer par le petit traité si exact des *Devoirs de l'homme & du citoyen* de M. de *Puffendorf*, qui est un abregé de son traité du *Droit des*

gens. On y trouve les maximes les plus certaines des mœurs & des devoirs de la vie civile, source infaillible de la veritable politique. Je ne conseille que l'abregé, parce que je crois qu'on doit épargner les lectures, & fournir seulement des principes à ceux qui veulent faire quelque progrès dans les études historiques. Ce traité pourroit être suivi de la lecture de celui que le fameux *Philippe Sidney* a fait sur le gouvernement : peut-être entre-t-il un peu trop dans des sentimens républicains ; mais cela est pardonnable à un Anglois, né dans un Etat, qui est moins une Monarchie qu'une République protegée par un Roi, qui en est le chef, & non pas le maître, & qui se trouve obligé quelquefois de rendre compte à son peuple de certains détails, au lieu qu'en France nous avons pour principe invariable de notre gouvernement, que *les Rois sont seuls juges* (1) *en leurs faits, & ne répondent à autre ressort qu'à celui de la justice divine :* maxime inviolable qui s'étend encore à la couronne d'Espagne & à très-peu d'autres, dont le pouvoir n'est borné que par la sagesse & l'équité de leur conduite ; mais on pourroit temperer la lecture de Sidney par celle du traité de M. de *Silhon*, que le feu Roi fit imprimer sous le titre de *Certitude des connoissances humaines*. Cet ouvrage est négligé des lecteurs, parceque les deux premiers livres ne regardent que les maximes génerales de la morale, on a cru, sans y faire attention, que tout le reste étoit purement philosophique : il renferme cependant les plus grands & les plus beaux principes de la politique ; mais il ne faut en commencer la lecture qu'au livre III. le reste de cet ouvrage : dont le titre ne prévient pas, est nourri des principes les plus certains du gouvernement. Ces trois traités suffisent pour prendre des maximes de politique ; car il est dangereux dans ces matieres de se livrer indifferemment à toutes sortes d'écrivans. Le Prince de *Machiavel* lû si avidement de la plûpart des curieux, approuve des principes horribles de tyrannie plutôt que de gouvernement. *Bodin* dans sa République ennuye ; il rebute même par une trop grande abondance, qui fait tort à la singularité des observations qu'on trouve dans son ouvrage. *Pierre Gregoire* (*Petrus Gregorius*) en rapportant bien des choses communes & ordinaires, s'attache moins à l'histoire qu'à la jurisprudence du barreau, sur laquelle il veut regler la plûpart des Monarchies. *Adam Contzen*, célebre Jesuite, n'a dans son livre que le titre de beau ; du reste, il a traité la politique nonchalamment & non pas en homme d'Etat. *André Fricius* n'avoit point la pratique du gouvernement, & n'a traité dans un grand volume que certaines parties de la politique, & pour plus de facilité même, il a choisi les plus communes. *Clapmarius* n'est pas assez rempli, & dit des choses vulgaires qui se trouvent partout. Il les avoit néanmoins envelopées sous le titre séduisant de maximes secretes d'Etat, (*Arcana rerum publicarum.*) *Keckerman* dans son systême de politique (*Systema politicum*) est assez methodique ; mais il n'est pas toujours exact. M. *Joly*, Avocat, & depuis Chanoine & Chantre de l'Eglise Métropolitaine de Paris, est hardi & trop républicain, dans ses *Maximes pour l'institution du Roi* : aussi a-t-il merité par des saillies de frondeur, dont son livre est rempli, de le voir brûler par la main du bourreau. Cependant il n'est pas inutile de le lire, pour profiter de ce qu'il a de bon, en écartant néanmoins ce qu'il a de trop dangereux.

(1) Philippe de Commines.

M. *Bossuet*, en formant un systême de politique sur l'Ecriture, a fait voir combien il étoit versé dans la lecture des livres saints; mais l'Ecriture Sainte qui sert à regler les maximes des mœurs, n'est gueres consultée dès qu'il s'agit de regler les interêts des Princes. Je ne puis omettre l'ouvrage si célébre du *Droit de la guerre & de la paix*. (DE JURE BELLI ET PACIS) donné par *Grotius*, le politique le plus exact qu'il y ait eu depuis plusieurs siecles. La connoissance qu'il avoit de tous les gouvernemens, & la pratique des affaires où il s'étoit vû engagé; un esprit de reflexion, de moderation & de justice, qui accompagnoit un savoir immense, mais toujours bien ménagé, lui a donné lieu de traiter la matiere du droit public avec plus d'exactitude & de précision qu'aucun autre. Son ouvrage tiendroit lieu de loi, si les Princes en reconnoissoient quelques-unes dans le gouvernement de leurs Etats. Il a sû appuyer ce qu'il dit par les maximes les plus sages & les plus autorisées dans la morale. Les Commentaires que la plûpart des politiques ont faits sur son ouvrage, n'y ont repris & corrigé que très-peu d'endroits, & ont servi même à confirmer tout ce qu'il a dit de raisonnable. M. *Courtin* ne lui avoit pas fait honneur par une médiocre version françoise qu'il en avoit publiée; mais M. de *Barbeyrac* a réparé depuis peu d'années la faute de M. Courtin, en décorant par d'excellentes observations la belle traduction qu'il a publiée de l'ouvrage de Grotius. Ce sont de ces livres qu'il faut manier souvent; si l'on veut se munir des principes nécessaires pour juger sainement des plus grands évenemens de l'histoire moderne.

INTERESTS ET MAXIMES DES PRINCES.

Si toutes ces lectures ne sont pas absolument nécessaires pour entreprendre l'étude l'histoire moderne, elles sont pour le moins très-utiles pour le faire avec avantage. Mais dès qu'on aura une connoissance génerale du monde, il y a d'autres livres qui ne sont pas inutiles, dont on ne sauroit se dispenser de parcourir quelques-uns des principaux. Ainsi l'on doit connoître les *Interêts des Princes* & les *Maximes* du gouvernement de chaque Monarchie. Les maximes découvrent les fautes que commettent les Princes, ou dans la conduite qu'ils tiennent à l'égard de leurs sujets, ou dans les engagemens qu'ils prennent avec les étrangers. Les interêts font connoître les motifs des Souverains dans les guerres qu'ils declarent ou dans les neutralités qu'ils gardent. L'une & l'autre a été parfaitement bien dévelopé dans le petit livre des *Interêts* & des *Maximes* des Princes, dont une partie, qui est de M. le *Duc de Rohan*, l'un des grands politiques de son siécle, fut presentée à M. le Cardinal de Richelieu en 1637, Il faut commencer par les *Maximes*, parcequ'elles sont plus simples & moins embarrassées; après quoi on peut venir aux *Interêts*. Les Maximes principalement sont écrites avec beaucoup de sens; mais on doit se précautionner contre certains faits outrés, ou apocriphes rapportés dans ce livre. Il est vrai que ces sortes de traits ne s'y trouvant que rarement, n'empêchent pas qu'il ne puisse être lû avec avantage.

Il est bon de remarquer dans la lecture de ces Maximes & dans l'usage qu'on en voudra faire, que les révolutions qui surviennent ou dans le gouvernement, ou par

le ſort des armes font terriblement changer les interêts & les maximes; mais pour peu qu'on ait penetré les principes expliqués dans ces deux ouvrages, on fera ceder facilement l'exception des régles aux régles mêmes, quelque generales qu'elles paroiſſent: & l'on verra que, quand les habiles miniſtres ſont obligés de ſe départir des interêts muables, c'eſt toujours pour revenir aux maximes inviolables de la Sûreté & de la Tranquillité des Etats.

Ce petit ouvrage du Duc de Rohan a toujours été ſi goûté des connoiſſeurs, que des auteurs du troiſieme ordre, nés pour être les ſinges des grands écrivains, ont crû ſe faire une réputation, en donnant leurs réflexions ſous le titre ſpecieux de *Nouveaux Interêts des Princes*; mauvaiſe copie d'un excellent original. Cet auteur eſt *Gratien des Courtils de Sandras*, qui a publié beaucoup de Romans hiſtoriques & politiques, qui ne lui coûtoient que la peine de les coucher ſur le papier. Ce qu'il publia donc l'an 1685. en Hollande où il étoit alors, n'eſt qu'une paraphraſe & une gloſe mal-concertée de l'ouvrage de M. le Duc de Rohan, qu'il a tâché d'accommoder à la ſituation où l'Europe ſe trouvoit, & qu'il fut encore obligé de changer en 1686. à cauſe des changemens qui arriverent dans les affaires. Ce livre, quoiqu'écrit legerement, n'eſt recommandable que par les juſtes éloges qu'il fait de Louis XIV. l'un des plus grands Rois que la Monarchie Françoiſe ait produit. Il auroit été loüable dans ſon zele s'il n'avoit pas deshonoré ſon ouvrage par de perpetuelles ſatires de l'Empereur Leopold, l'un des plus grands Princes que l'Empire ait donné depuis pluſieurs ſiécles, & dont la Providence a beni les armes, la prudence & la pieté, ſoit par les progrès qu'elle lui a fait faire contre les ennemis du nom Chrétien, ſoit en le ſoutenant, malgré beaucoup de puiſſances & de révoltes, ſur le trône Imperial, où il eſt mort comblé de gloire & regretté de tout l'Empire, & même de toute l'Europe, dont pendant près de 50. ans il avoit ſû ménager les interêts avec la ſageſſe qui a toûjours fait le partage de l'auguſte Maiſon d'Autriche. Enfin dix ans après *Des Courtils*, un autre ſinge s'eſt encore aviſé de paroître ſur la ſcéne, en publiant l'an 1695. un *Traité des Interêts des Princes & Souverains de l'Europe*; livre encore plus ignorant que celui du ſieur Des Courtils. On ne ſauroit s'empêcher de ſe moquer de la vanité de ces médiocres auteurs qui s'imaginent de leur cabinet pouvoir gouverner toute l'Europe; & qui ſans avoir aucune teinture des affaires, prétendent regler les démarches de tous les Princes. Ne riroit-on pas de voir un de ces politiques dire que *c'eſt de Charles* (de France, frere de Lothaire) *que ſont deſcendus tous les Ducs de Lorraine juſques aujourd'hui, leſquels ont toujours rendu foi & hommage à l'Empereur, comme Prince & Guidon de l'Empire?* C'eſt en peu de mots pluſieurs ignorances en hiſtoire & en politique. Non-ſeulement les Ducs de Lorraine ne prétendent pas deſcendre de la ſeconde race de la Maiſon de France, depuis qu'on a montré qu'ils ont une autre origine qui ne leur fait pas moins d'honneur, & qu'on prouve par les monumens hiſtoriques qu'ils viennent d'une ſouche qui leur eſt commune avec l'auguſte Maiſon d'Autriche, ſur laquelle même ils ont le droit d'aîneſſe. Dailleurs en qualité de Ducs de Lorraine, ils ont toûjours été Souverains & indépendans, *ne* (1) *relevant que de Dieu ſeul & de leur épée*, comme parle un habile politique.

(1) *Louis du May, Etat de l'Empire, Dialogue V.*

PRÉTENTIONS ET PRESCEANCES.

Les *Prétentions & les Prefcéances* entrent dans les interêts des nations auffi bien que dans le droit public. On les connoît à la vérité par l'hiftoire; mais il feroit bon qu'on en eût des notions préliminaires pour mieux pénétrer les motifs & la juftice des guerres que les Princes ont cru devoir déclarer quelquefois à d'autres puiffances. Il n'y a gueres qu'en Allemagne où l'on s'applique à bien difcuter ces matieres. Les études du droit public y font avec raifon dans une fi grande eftime & fi bien fuivies, que ce qu'on y produit fur ces matieres eft ordinairement mieux approfondi que ce qui fe fait par les favans des autres pays: cependant on ne peut pas dire qu'ils connoiffent à fond le droit public de toutes les autres nations; c'eft ce qui fait qu'on eft obligé d'y apporter très-fouvent des correctifs, chacun pour le Royaume dont le gouvernement lui eft le plus connu. Il feroit à fouhaiter qu'une main habile & intelligente traduisît en françois ou en une autre langue un peu plus connuë que la langue Allemande, les deux excellens ouvrages que deux favans ont publiés depuis quelques années, l'un fous le titre de *Theatrum illuftrium prætentionum*, & l'autre fous celui de *Theatrum præcedentiæ*. Ces deux ouvrages qui ont une grande réputation dans l'Empire, ne feroient pas moins goûtez en France, où malgré le peu de connoiffance que l'on a du droit public, on ne laiffe pas d'eftimer tout ce qui fe fait de bon en ce genre dans les autres Etats.

Nous avons le malheur qu'à peine connoiffons-nous le gouvernement des autres nations; & même il n'y a pas long-temps que nos favans fe font appliqués à traiter folidement ce qui regarde le droit public du Royaume. Ce que les anciens en ont dit, eft quelquefois appuyé fur des titres fi foibles, qu'à peine y a-t-il de quoi affeoir une jufte décifion. Ce ne font que les *du Tillet*, les *Pithou* & les *Dupuis* qui ont commencé à fe fervir d'autoritez directes & certaines. Les anciens y mêloient quelquefois des queftions fi peu conformes à la dignité de leurs fujets, qu'ils faifoient tort par-là aux queftions les plus effentielles qu'ils ne pouvoient fe difpenfer de propofer & de prouver. Ainfi on ne peut lire ferieufement ce que dit Charles de *Graffalis* dans fon traité des droits de nos Rois (*Regalium Franciæ Jura*) lorfqu'il avance que le Roi de France eft entre les autres Rois comme l'étoile du matin au milieu d'un nuage qui vient du midi, que le Roi de France, comme le plus ancien de tous les Rois, eft en droit de les faire affembler tous; que c'eft un fecond foleil fur la terre; que c'eft un Dieu corporel en terre, & que ce qu'il fait ne vient pas de lui-même, mais de Dieu par lequel il eft infpiré, ce qui fait qu'il ne peut ni tromper, ni être trompé; qu'il eft le Vicaire de Jefus-Chrift dans fon Royaume; & que par les miracles qu'il fait, il reffemble aux Mages qui font venus adorer Jefus-Chrift à Béthléem. *Rex* (1) *Franciæ eft inter alios reges & principes hujus fæculi tanquàm ftella matutina in medio nebulæ meridionalis .... eft Vicarius Chrifti in fuo regno ...*, *tanquàm* (2) *antiquior ac dignior habet prærogativam cogendi, feu convocandi alios reges & principes quibus præferri debet*

(1) *Car. de Graffalio Regalium Franciæ l.* 1. *p.* 2. (2) *Ibid. pag.* 46.

& altiori loco ſedere .... & dicitur ſecundus ſol in orbe terrarum .... Rex Franciæ eſt in regno ſuo tanquàm quidam corporalis Deus ... nam quod rex facit, non tanquàm ipſe, ſed ut Deus facit .... & quæ facit Deo (1) *inſpirante facit, nec fallit, aut fallitur ... ſunt reges Francorum ſimiles tribus regibus Magis qui venerunt ab Oriente in Bethleem Judæ adorare Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum.* Ce zele eſt louable, & nous ne pouvons trop aimer & reſpecter nos rois, beaucoup meilleurs, & plus grands que bien des Rois que l'antiquité met au rang de ſes demi Dieux : mais le zele doit toûjours être ſagement ménagé, l'excès en eſt dangereux, il ne fait pas moins de tort aux princes dont on fait l'éloge, qu'à l'auteur qui le publie. Je paſſe à ces auteurs de dire que tous ceux qui prient pour le Roi de France gagnent dix, & même cent jours d'indulgence. Ce ſont des privileges appuyés ſur les Bulles d'Innocent IV. & de Clement V. & indépendamment des Bulles (2) ce ſont des devoirs auſquels nous ſommes obligés.

Il faut examiner enſuite quelque traité qui nous faſſe comparer la force & le gouvernement des Etats les uns avec les autres, & qui nous inſtruiſe ſuccinctement de l'antiquité, & des révolutions principales de chaque Royaume. Rien n'eſt plus néceſſaire pour diſtinguer quelquefois les interêts permanens, & les interêts muables de chaque Monarchie. On s'en ſert encore pour mieux comprendre les ſimples alluſions que font les hiſtoriens d'un pays aux caracteres des princes étrangers, ou à des mouvemens, qu'on ne peut gueres bien ſavoir que par la lecture-même d'une hiſtoire, au moins ſuccincte, de la nation.

Deux auteurs ſont venus aſſez heureuſement à bout de ce deſſein. Le premier eſt *Conringius*, ce ſavant homme que toute l'Allemagne admire encore aujourd'hui pour l'étenduë & la profondeur de ſes connoiſſances. Ce qu'il avoit fait ſur cette matiere n'ayant pas toute ſa perfection, a été achevé par *Oldenbourg*, qui l'a fait imprimer à Geneve en 1675. avec des additions très-conſiderables. Je crois néanmoins devoir avertir que cet ouvrage qui a pour titre, *Theſaurus Rerum publicarum* n'a pas été reconnu par *Conringius*. Mais quoiqu'il ne ſoit pas auſſi ſavant que tout ce que nous avons du même auteur, il ne laiſſe pas d'être d'une grande utilité. Le ſecond eſt le célébre M. *Puffendorf*, ſi connu par ſes traités de juriſprudence & d'hiſtoire. Il a donné dans ſon *Introduction à l'hiſtoire de l'Europe*, une idée de ces Royaumes, qui peut inſpirer le déſir de les connoître tous en particulier. Il a même fait une choſe qui étoit échapée à *Conringius*, & à laquelle *Oldenbourg* n'avoit point ſuppléé avec aſſez d'étenduë ; c'eſt qu'il a mis un détail précis des interêts de chaque Couronne, & de la conduite qu'elle doit tenir à l'égard des Etats voiſins. Il l'a fait avec d'autant plus d'exactitude, qu'il s'étoit fortement appliqué à la connoiſſance du droit public & des interêts des princes.

---

(1) *Ibid. p.* 47.

(2) Tertium jus altum & præcipuum ſequitur, quod quicumque orat pro Rege Franciæ habet decem dies Indulgentiarum ab Innocentio IV. ut recitat defunctus præceptor meus magiſter Coſmas Guymier in Proœmio Pragmaticæ Sanctionis. Clemens centum dies indulgentiarum conceſſit orantibus pro pace & ſalute Regis & Reipublicæ Regni Franciæ, ut vidi & Bullam legi in libro Liliorum, & eſt Bulla num. 33. *Joann. Ferrault Jura & Privilegia Regni Franciæ.* Quintum jus altum & præcipuum Chriſtianiſſimi Regis Francorum eſt, quod quicumque orat pro eo decem dies indulgentiarum ab Innocentio IV. & centum dies à Clemente conſequitùr ... & à Leone X. datus eſt annus indulgentiarum anno 1514. Juxta illud Baruch : Et orate pro vitâ Nabuchodonoſor Regis Babylonis & pro vitâ Balthaſar filii ejus, & è contra maledicuntur omnes qui Chriſtianiſſimum Regem bellis aut aliàs proſequuntur, per Stephanum Papam, qui Pipino poſteriſque ſuis Francorum regibus benedixit. *Carol. de Graſſalio Regalium Franciæ jura. p.* 47. & 48.

Je ne parle point des *Elémens de l'hiſtoire* de M. l'Abbé *de Vallemont*, quoiqu'il paroiſſe que le projet de ſon livre tende naturellement à donner une notion de chaque Monarchie. La méthode qu'il a ſuivie n'entre point aſſez dans ce deſſein. Il s'étend trop ſur des principes généraux, & point aſſez ſur le particulier. Ses remarques ſur la Chronologie & ſur l'hiſtoire univerſelle ont plus qu'une juſte meſure ; celles qu'il a faites ſur la Géographie ſont d'une longueur exceſſive ; & il eſt très-ſec ſur le détail des Monarchies nouvelles. Son ouvrage néanmoins peut être de quelque utilité, parce qu'il contient des Tables Chronologiques aſſez éxactes de chaque Royaume.

Mais un ouvrage aſſez commun, auquel on doit cependant prêter attention, eſt le *Miniſtre d'Etat*, que le Sieur de *Silhon* fit paroître d'abord en 1631. & qui depuis a été réimprimé pluſieurs fois. Ce ſont de ces livres qu'on néglige, parce que ſouvent on n'en a point pénétré le ſujet, ou que l'on s'imagine qu'ils ne regardent que les ſeuls Miniſtres ; mais toutes les perſonnes qui liront cet ouvrage, y trouveront plus de lumiere & de ſolidité que dans la plûpart des politiques étrangers. Silhon étoit attaché aux Miniſtres de France, & on lui communiquoit les mémoires néceſſaires pour travailler ſur cette partie generale du gouvernement. D'autres livres méritent encore d'être lûs. Tels ſont les *Conſiderations politiques ſur les coups d'Etat*, publiées pour la premiere fois par le ſieur *Naudé* en 1639. il eſt bon de l'accompagner de la lecture de la *Sciences des Princes* par le ſieur *du May* ; livre connu & recherché ſeulement des curieux ; mais où l'on trouve dans les obſervations qu'il fait ſur l'ouvrage du ſieur Naudé des réflexions importantes pour le maniement des affaires publiques, quoique d'ailleurs l'auteur ne ſoit pas toujours éxempt de fautes d'éxactitude, ou d'inattention.

Il ne faut pas s'imaginer qu'on trouve dans les livres tout ce qui ſert à former un politique, ou tout ce qui peut faire juger ſûrement de l'hiſtoire moderne. Il faut plus d'experience que de lecture, Un Miniſtre, ou un homme d'Etat formé ſeulement ſur les livres, ſeroit un mauvais politique. Il eſt rare que les livres dévelopent les vrais motifs des grands événemens: les vûës d'un Miniſtre qui auront réüſſi dans une occaſion, ne ſauroient toujours être la régle des autres événemens. Ceux qui ont éxaminé l'hiſtoire du monde avec réflexion, n'ignorent pas que la politique eſt à bout dans la plûpart des grandes révolutions. Ceux qui jugent par le ſuccès approuvent ou condamnent ce qui s'eſt fait par les vûës d'une politique formée ſur la réuſſite de l'événement. Combien n'a-t-on point approuvé la révolution de Portugal, procurée par le Cardinal de Richelieu, & combien n'a-t-on pas eu lieu depuis près de trente ans de l'en blâmer ou de lui en ſavoir mauvais gré. On dit encore par exemple, que Philippe II. Roi d'Eſpagne fit deux fautes conſiderables dans les premiers troubles des Pays-bas. „ L'on a pû remarquer, dit un (1) auteur, les fautes de Philippe dans le choix qu'il „ fit des gouverneurs pour les Pays-bas, puiſque dans le temps que les mauvaiſes „ humeurs étoient dans leur premiere émotion, & que pour en couper la racine, il „ étoit néceſſaire de prépoſer une perſonne d'autorité, & qui eût la force en main, „ il confia ce gouvernement à une femme & à un Prêtre deſarmé (c'eſt le Cardinal

---

(1) *Le Noble Hiſtoire de la Republique de Hollande, liv.* 3.

» de Grandvelle) ce fut le premier faux pas de sa politique; la seconde faute fut qu'a-
» près le débordement de ces humeurs malignes, les esprits étant rentrés dans une
» espece de calme, & n'ayant besoin que d'une conduite douce pour les ramener
» entierement au devoir, il envoya (*le Duc d'Albe*) le plus altier, le plus cruel & le
» plus impitoyable de tous les hommes, qui bien loin d'éteindre le feu, causa l'incen-
» die dans ces malheureuses Provinces.

Eh bien! ce que demande cet écrivain s'est fait parmi nous. On commença par le fer & le feu pour exterminer la nouvelle Religion qui paroissoit en France. On prit ensuite des temperamens plus doux. A-t-on pû empêcher par-là que les Religionaires n'ayent mis vingt fois cette Monarchie à deux doits de sa perte? Les empêcha-t-on même de se cantonner à la Rochelle, & d'y jetter les fondemens d'une république, qui auroit peut-être subjugué le Royaume, si la prudence & le courage de Louis XIII. n'avoit prévenu la révolution? Disons mieux, une même conduite produit quelquefois des effets differens, & souvent deux conduites differentes produisent le même effet. Ce sont les conjonctures qui déterminent; un point presque imperceptible décide des plus grands événemens; & il s'agit d'attraper ce point, si difficile quelquefois à bien appercevoir. Ainsi qu'on ne nous parle point de ces traités de politique faits après coup; mais qu'on nous parle d'un homme, qui sur des principes généraux sait se décider à propos suivant les conjonctures, qui sonde tous les partis, & qui se détermine à celui qui doit le plus heureusement réussir, soit par la situation naturelle des affaires, soit par la sureté des mesures que sait prendre un Ministre habile. Mais qu'il en est peu de ce caractere! On ne peut pas s'empêcher, quand on examine tout ce qui s'est passé dans l'Europe depuis près de 300. ans, de penser avec Erasme (1) que s'il est quelquefois avantageux de prendre dans les historiens & dans les livres des principes de politique & de prudence, il n'est pas moins dangereux de presser les événemens, & de vouloir se former sur leur réussite. Souvent on trouve dans les anciens, & même dans les modernes de ces actions grandes, nobles, heroïques, lesquelles ne conviendroient point à nos mœurs, qui sont peut-être mieux formées, ni à notre caractere, qui a plus de maturité que d'enthousiasme.

Voila bien des préparatifs pour étudier l'histoire moderne; mais je me persuade que ceux qui s'y voudront appliquer utilement ne les trouveront pas trop longs. Ils savent que l'histoire ne doit pas seulement servir à connoître les temps, mais encore à connoître les hommes; & qu'il ne faut pas moins s'appliquer à réflechir sur les événemens qu'à les arranger. Quant aux autres qui ne voudront lire les historiens que pour le seul plaisir, & pour se desennuyer, ils pourront passer par dessus ces préliminaires, ou n'en prendre que ce qui peut convenir à leurs desseins & à leurs vûës.

---

(1) Jam verò non negaverim ex historicorum lectione præcipuam colligi prudentiam, verùm ex iisdem summam perniciem hauries, nisi & præmunitus & cum delectu legeris. Vide ne tibi imponant celebrata sæculorum consensu nomina scriptorum aut Ducum. Herodotus, Xenophon, uterque gentilis fuit, & plerumque pessimum proponunt principis exemplar, etiamsi in hoc ipsum scripserunt historiam, ut aut delectarent narratione, aut egregii Ducis imaginem effingerent. Salustius, Livius multa quidem præclare, addo, eruditè omnia, sed non omnia probant quæ narrant, & quædam probant haud quaquam probanda principi christiano. Cùm Achillem audis, cùm Xerxem, Cyrum, Darium, Julium, ne quid te rapiat magni nominis præstigium. Magnos ac furiosos latrones audis. Sic enim illos aliquoties vocat Seneca. *Erasm. Institut. principis christiani p.* 126.

CHAPITRE XXI.

Histoire de l'Empire d'Orient.

LES préliminaires qui servent pour l'histoire de l'Empire Romain, servent également pour l'histoire de l'Empire d'Orient, quoique ces deux Empires n'ayent pas toujours eu la même étenduë par les révolutions qui se firent dans le gouvernement. Cependant les Empereurs d'Orient qui résidoient à Constantinople, se qualifierent toujours d'Empereurs Romains; & ils avoient donné à Constantinople, capitale de leur Empire, le titre glorieux de nouvelle Rome. Cet Empire ne fut pas interrompu, comme celui d'Occident; mais il se trouva sujet à de plus grandes révolutions. On peut assurer même que la part que ses Empereurs ont pris malheureusement aux affaires de l'Eglise, en a rendu l'étude plus nécessaire que celle de l'Empire d'Occident.

Comme ce fut *Constantin* qui augmenta la ville de Byzance, & en fit cette ville célébre, connuë sous le nom de Constantinople, ce seroit vrai-semblablement à son regne que devroit commencer l'histoire de l'Empire d'Orient. Ce Prince qui eut le surnom de grand, de la grandeur de ses actions, étoit fils de Constance Chlore & d'Helene. Après avoir passé le temps de sa jeunesse dans l'exercice des armes, il eut le bonheur d'être élevé à l'Empire l'an 306. de l'Ere vulgaire: il avoit alors 32. ou 33. ans. Aussitôt que Constantin eut été déclaré Auguste, ses portraits furent exposés à Rome; mais à cette vûë les troupes Prétoriennes proclamerent pour leur Empereur *Maxence*, fils de Maximien Hercule, qui venoit de quitter l'Empire. Ce nouveau Prince, pour se concilier l'affection des peuples, que la douceur affectée de Constantin paroissoit lui vouloir enlever, fit cesser la persecution contre les Chrétiens; mais ils ne joüirent pas long-temps de cette heureuse tranquillité. Peu de temps après, Maxence s'abandonna à toutes sortes de cruautés. *Galere Maximien*, qui étoit aussi élevé sur le trône Imperial, fit marcher contre lui *Severe Cesar*, qui fut abandonné de ses troupes, & qui se vit contraint de se sauver à Ravenne: après quoi Galere envoya des Ambassadeurs à Maxence pour le porter à la paix; mais voyant que ces tentatives étoient inutiles, il prit le chemin de Rome, & fut, comme Severe, abandonné de ses troupes: il se retira dans l'Illyrie, où l'an 307. il donna le titre de Cesar à *Licinius*.

Maximien Hercule, qui avoit abdiqué malgré lui la puissance souveraine, revint à Rome, dans l'esperance de remonter sur le trône. Il écrivit à Diocletien pour l'engager à reprendre la pourpre; mais ce dernier qui avoit éprouvé tous les embarras de la puissance souveraine, & qui goutoit alors toutes les douceurs de la vie privée, refusa d'écouter la proposition de Maximien, qui ne laissa point de poursuivre son entreprise; & pour en venir plus facilement à bout, il engagea Severe à sortir de Ravenne, & le conduisit vers Rome en habit d'esclave; mais avant que d'y arriver il le fit égorger à dix mille de cette grande ville. Peu de temps après on reconnut que Maximien vouloit pareillement ôter la vie à son fils Maxence; mais la découverte de cette conspiration le fit chasser de Rome, & il fut contraint de se retirer dans les Gaules auprès de Constantin, auquel il donna Fauste sa fille en mariage.

L'an 308. *Licinius* fut déclaré Empereur dans la Pannonie : alors on vit l'Empire divisé entre quatre ſouverains, ſavoir, *Conſtantin* & *Maxence*, qui étoient eux-mêmes fils d'Empereurs, & *Galere Maximien* avec *Licinius*, ſoldats de fortune. En 310. Maximien Hercule eut la témérité de conſpirer contre la vie de Conſtantin ſon gendre ; mais ce Prince ayant appris la conſpiration, fit mourir ſon beau-pere qui s'étoit retiré à Marſeille. L'année d'après Galere Maximien mourut, & Maxence ſon gendre pour ſe donner un plus grand crédit, le fit mettre au rang des Dieux. L'an 312. Conſtantin, animé, comme on croit, par l'apparition d'une croix qui ſe fit voir en l'air, paſſa les Alpes, & entra dans l'Italie, où il défit aſſez près de Rome Maxence, qui périt même par la chûte d'un pont qu'il avoit fait dreſſer ſur le Tibre. Sa tête fut portée dans la capitale de l'Empire, & de là promenée dans toute l'Afrique, pour marque de la victoire de Conſtantin. Le Prince victorieux ayant mis ordre aux affaires de Rome, partit pour la Germanie ; mais en paſſant à Milan, il maria l'an 313. ſa ſœur Conſtantia avec Licinius : ces deux Princes ne furent pas long-temps en bonne intelligence. La premiere bataille qui ſe donna l'an 315. immédiatement après leur rupture, fut favorable à Conſtantin ; la ſeconde même ne lui fut pas moins heureuſe. Cependant il ne profita de ſa victoire que pour donner la paix au vaincu ; & ils firent entre eux un nouveau partage de l'Empire.

Licinius reprit les armes l'an 324. ſous prétexte que Conſtantin avoit fait une irruption ſur ſes terres. Ils en vinrent aux mains près d'Andrinople ; & l'armée de Licinius, de cent ſoixante-cinq mille hommes en perdit trente-cinq mille, & le reſte fut mis entierement en déroute. Deux autres batailles conſécutives qu'il perdit avec la liberté, le firent releguer à Theſſalonique ; mais ce Prince, inquiet, qui vouloit exciter de nouveaux troubles dans l'Empire, fut tué l'année ſuivante ; & ſa mort auroit aſſuré la tranquillité de l'univers, ſi Conſtantin n'eût vû ſa famille déchirée par des troubles inteſtins, qui coûterent la vie à Criſpus Ceſar, ſon fils aîné, Prince d'une grande eſperance. Fauſta, ſa belle-mere, l'accuſa d'avoir voulu attenter à ſon honneur. Ce pere trop crédule fit tuer ſon fils ſur de ſimples ſoupçons, qui ne furent éclaircis que dans la ſuite. Fauſta, outrée de n'avoir pû obliger Criſpus de répondre à ſa paſſion, ou dans la crainte que la réputation de ce jeune Prince ne fût un obſtacle à la fortune de ſes enfans, accuſa Criſpus de l'avoir voulu forcer. Mais Helene, mere de Conſtantin, qui découvrit la vérité quelque temps après, ne manqua pas d'en informer l'Empereur ſon fils, qui pour ſe vanger de cette perfidie, commanda qu'on enfermât l'Imperatrice Fauſta dans une étuve, c'eſt-à-dire, dans des bains chauds, où elle fut étouffée, quoique Philoſtorge ait écrit qu'elle ne fut ainſi punie que pour un adultere qu'elle avoit commis avec un courrier.

Cet Empereur ayant fait rétablir Byzance, en fit la dédicace l'an 330. de l'Ere vulgaire, & rendit une ordonnance, par laquelle il vouloit que cette ville fût appellée la nouvelle Rome. Comme il en prétendoit faire la capitale de ſon Empire, il prit tant de ſoin de la fortifier & de l'embellir, qu'il donna ordre qu'on y apportât ce que l'Aſie, l'Europe & l'Afrique avoient de plus rare ; & il dépoüilla les plus grandes villes, celle de Rome même, de leurs richeſſes & de leurs ornemens, pour décorer cette nouvelle capitale, & la rendre, par ſa grandeur & ſa magnificence ſuperieure

à toutes celles qui avoient été bâties jusqu'alors. Il y fit édifier la superbe Eglise des Apôtres, celle de la paix, & plusieurs autres qu'il éleva dans le reste de son Empire. Il vainquit ensuite les Sarmates; & pour les mettre hors d'état d'exciter de nouveaux troubles, il les disperſa quatre ans après, c'est-à-dire, l'an 337. en differentes Provinces de son Empire. Enfin dans le repentir de ses crimes, il souhaita d'être baptisé : ce fut au lit de la mort, si l'on s'en rapporte à Eusebe, à S Jerôme, & aux meilleurs historiens. Et comme il reçût le Sacrement de Baptême dans un fauxbourg de Nicomedie par les mains d'Eusebe, celebre Evêque Arien de cette ville, quelques auteurs anciens & modernes ont à cette occasion jugé peu favorablement de la foi de ce Prince. Sa mort qui arriva le jour de la Pentecôte de l'an 337. laissa l'Empire à ses enfans. Constantin eut le sort de tous les grands hommes, dont les vertus sont ordinairement accompagnées de beaucoup de vices; & quelque modeste qu'il ait paru, quelque justice qu'il ait affectée, quelque grandeur d'ame qu'on ait apperçûë en lui, on ne sauroit disconvenir qu'il n'ait été aveuglé par son bonheur, & corrompu par Fauste sa femme. *Zozime* qui le condamne presque en tout, n'est pas plus croyable qu'*Eusebe de Cesarée*, qui prétend justifier toutes ses actions. Il faut, pour temperer les satires de l'un, & les éloges de l'autre, recourir aux historiens modernes, qui ont sû prendre un juste milieu entre ces deux auteurs. Si l'on ne veut pas s'en rapporter entierement à l'histoire de l'Arianisme du *P. Maimbourg*, on peut au moins déferer à ce que M. Hermant & M. *de Tillemont* en ont dit, l'un dans sa belle *Histoire de S. Athanase*, & le second dans son histoire des Empereurs. Il est à souhaiter qu'un nouvel auteur qui promet une histoire de ce Prince, surpasse ces deux historiens par son élegance & sa fidelité.

Les trois fils que Constantin le Grand laissa de Fausta, fille du vieil Maximien, partagerent entre eux l'Empire de l'univers. *Constantin II.* qui étoit l'aîné, eut les Gaules & toutes les Provinces qui étoient au-delà des Alpes par rapport à Rome. Rome même, l'Italie, l'Afrique, la Sicile avec les autres Isles, l'Illyrie, la Thrace, la Macedoine & la Grece échurent à *Constant* qui étoit le dernier. *Constance* le deuxiéme des fils de Constantin eut l'Asie, l'Orient & l'Egypte. Constantin le Grand avoit eu deux freres; *Constance* pere de Julien, & *Dalmatius*, surnommé *Annibalien*. Ce dernier avoit laissé deux fils; l'un nommé *Flave Dalmatius*, fut créé Cesar l'an 335. & fut tué peu de temps après la mort de Constantin : l'autre fut *Annibalien*, auquel Constantin avoit donné la qualité de Roi des Rois, avec le Royaume de Pont pour son appanage. Une sédition fomentée par l'Empereur Constance fit périr tous ces Princes. Gallus & Julien, neveux du grand Constantin échaperent à peine à la fureur des soldats. Le premier étoit malade, & l'autre en bas âge. Ce fut par ces meurtres que les fils de Constantin signalerent leur avenement à l'Empire; & peu de temps après la bonne intelligence qui paroissoit entre les trois freres fut entierement ruinée. A peine il s'étoit écoulé quatre ans depuis la mort de Constantin, lorsqu'en 340. Constantin II. declara la guerre à son frere Constance; il entra dans ses Etats avec une armée nombreuse; mais il fut tué près d'Aquilée. Constance n'eut pas une plus heureuse destinée, car dix ans après, c'est-à-dire, au commencement de l'an 350. il fut tué près des Pyrenées dans un château nommé Helene, aujourd'hui

Elne, qui a été long-temps le siége Episcopal de la Province de Roussillon.

Aussitôt que le bruit de sa mort fut répandu, *Vepranion* qui commandoit la cavalerie dans la Pannonie, s'y fit proclamer Empereur; & *Nepotien* fils d'une sœur de Constant prit à Rome le même titre. Vepranion ne joüit que huit mois de son usurpation, après quoi il se vit réduit à une condition privée. Le regne de Nepotien fut encore plus court: à peine se soutint-il un mois entier, ayant été accablé par les Géneraux de *Magnence*. La guerre que l'Empereur Constance eut avec ce dernier fut beaucoup plus terrible. Les deux partis en vinrent aux mains dans la Pannonie l'an 351. Les troupes de Constance se trouverent rompuës & renversées au premier choc; mais enfin elles demeurerent victorieuses. Deux ans après, Magnence qui préjugeoit que ses affaires ne pouvoient se rétablir, se fit mourir lui-même à Lyon, & son frere Decentius finit ses jours à Sens par un semblable coup de désespoir.

Gallus que Constance avoit créé Cesar, & auquel il avoit donné le gouvernement de l'Orient, abusa de son pouvoir, & commit toutes sortes de violences & de cruautés. Constance qui en fut informé le rappella & le fit mourir dans l'Illyrie. *Julien* son frere auroit subi le même sort sans Eusebie, femme de Constance, qui employa tout son credit en faveur de ce jeune Prince. On se contenta de le releguer à Athenes, sous prétexte de l'y faire étudier; & quatre ans après, l'Empereur Constance le fit declarer Cesar, & lui donna, avec Helene sa sœur, le gouvernement des Gaules. Julien s'y rendit & s'y distingua par plusieurs victoires qu'il remporta sur les Germains, les Francs & les Allemands. Constance jaloux des exploits du nouveau Cesar, voulut retirer des Gaules les troupes Romaines, & les faire passer en Orient pour servir dans la guerre qu'il avoit resoluë contre les Perses; mais elles refuserent d'obeïr à cet ordre, & proclamerent Julien Empereur dans la ville de Paris.

Constance qui faisoit ses préparatifs pour la guerre contre les Perses, accommoda comme il put, le differend qu'il avoit avec eux, & prit la route des Gaules; mais sa vangeance fut arrêtée par sa mort arrivée en Cilicie l'an 361. de l'Ere vulgaire. Par là *Julien* se vit maître de l'Empire. Il avoit été déclaré Cesar par Constance l'an 355. Dès qu'il fut élevé sur le trône Imperial, il persecuta tous ceux qui avoient été attachés à son prédecesseur; il en fit mourir quelques-uns & relegua les autres. Comme il n'avoit professé la Religion Chrétienne qu'à l'exterieur, & que dans le fond du cœur il avoit toujours conservé le paganisme, il ne se déguisa plus dès qu'il fut monté sur le trône; il fit ouvrir les temples des faux Dieux, s'en fit consacrer souverain Pontife, & abdiqua publiquement la Religion Chrétienne. Il reprit en succedant à Constance, les desseins de cet Empereur, & entra dans la Perse avec une armée considerable. Il y fit d'abord de si grands progrès, que le Roi de Perse lui fit faire des propositions de paix fort avantageuses à l'Empire; mais il eut l'imprudence de les refuser. Il fit plus; il laissa brûler les bâtimens de transports qui fournissoient des vivres à son armée, & par là il se priva d'une subsistance necessaire qu'il ne pouvoit tirer d'ailleurs. Les Perses n'eurent pas plutôt appris l'extrêmité où se trouvoit Julien, qu'ils tomberent sur son armée, l'enveloperent & la défirent. Il perdit lui-même la vie dans cette bataille, sans qu'on pût découvrir quelle main lui avoit tiré le javelot dont il étoit percé. Toujours animé contre la Religion Chrétienne & contre

ſon auteur, il s'aviſa d'une bravade qui tenoit du déſeſpoir & de la fureur; il remplit, dit-on, le creux de ſa main de ſon ſang, & le jettant vers le Ciel, il s'écria, *tu as vaincu Galiléen.* C'eſt ainſi qu'il appelloit le Sauveur du monde. Il avoit réſolu, dés qu'il auroit terminé la guerre de Perſe, d'exterminer tous les Chrétiens; mais une puiſſance ſuperieure fit avorter ce projet extravagant.

Il faut avoüer que jamais Empereur n'eut plus d'eſprit & de ſavoir. Ses ouvrages qui ſubſiſtent encore aujourd'hui font voir les talens admirables qu'il avoit pour les lettres dans leſquelles il avoit été inſtruit par les plus grands litterateurs de ſon temps, chacun dans leur genre. La perſecution qu'il fit ſouffrir aux Chrétiens, fut d'autant plus dangereuſe, qu'il s'y prenoit par la douceur & par l'inſinuation. Il ſavoit que les violences des premiers Empereurs avoient fait proſperer la Religion, & que le ſang des premiers Martyrs avoit été la ſemence du Chriſtianiſme. Il prit trois moyens qu'il crut infaillibles pour détruire la véritable Religion; les récompenſes & les dignités dont il combloit ceux qui faiſoient profeſſion du Paganiſme; l'ignorance qu'il vouloit introduire parmi les fidéles, en défendant d'enſeigner les arts liberaux dans les Ecoles où l'on inſtruiſoit la jeuneſſe Chrétienne; & la protection qu'il accordoit à toutes les hereſies. Il prétendoit détruire les Chrétiens par eux-mêmes, en les mettant librement aux priſes les uns avec les autres. Tous ces moyens devoient humainement réüſſir; mais une providence divine en diſpoſa tout autrement.

Dès que l'armée qui étoit en Pannonie apprit la mort de Julien, dernier Prince de la race de Conſtance Chlore pere de Conſtantin, elle jetta les yeux ſur *Salluſte* Préfet du prétoire, mais ce genereux officier s'en exçuſa ſur ſa maladie & ſur ſa vieilleſſe. On en vint donc à *Jovien* qui relevoit la majeſté & la dignité de ſa perſonne, par une ame genereuſe & par une pieté ſolide, qui faiſoient ſon caractere. Il voulut d'abord s'excuſer ſur ce qu'il étoit Chrétien; mais les ſoldats lui répondirent qu'ils faiſoient auſſi bien que lui profeſſion du Chriſtianiſme. Il engagea donc le reſte des troupes à ſortir des tenebres du Paganiſme, pour ſuivre la lumiere de l'Evangile: il fit fermer les temples des faux Dieux, & abolit leurs ſacrifices. On ne peut excuſer que ſur la néceſſité des affaires la tréve de trente ans qu'il fit avec Sapor Roi de Perſe, auquel, outre cinq Provinces qui étoient audelà du Tigre, il céda la Meſopotamie & les villes de Niſibe & de Singare. Il retournoit à Conſtantinople, mais la mort le ſurprit en chemin aprés un regne de huit mois.

Valentinien étoit à Nicée, lorſqu'après la mort de Jovien il fut élevé à l'Empire l'an 364. de l'Ere vulgaire. Son zéle pour la Religion Chrétienne lui avoit procuré l'honneur de l'éxil de la part de Julien. Il ſentit bien que tout tendoit à une révolution génerale, parce que les Gaules ſe trouvoient continuellement attaquées par les Allemands; la Pannonie par les Sarmates & les Quades; la Bretagne par les Pictes, les Ecoſſois & les Saxons; l'Afrique par les Maures; l'Armenie par les Perſes; & la Thrace par les Goths & les autres peuples du Nord. Il crut donc pouvoir prévenir le mal, en prenant pour aſſocié à l'Empire ſon frere *Valens*, auquel il donna l'Orient à gouverner, & ſe reſerva l'Occident. Valentinien ſe diſtinguoit par beaucoup de vertus; mais l'amour de la juſtice l'emportoit ſur toutes les autres: on croit même que par une ſéverité de temperament il la portoit quelquefois un

un peu trop loin. Une beauté mâle qui étoit accompagnée d'un esprit delié, d'une grande temperance & d'un zéle inviolable pour la foi, lui attiroit les respects de tout l'Empire. Son frere étoit d'un tout autre caractere ; ainsi peu capable de gouverner de grands Etats.

Dieu benit les armes de Valentinien, qui battit les peuples du Nord qui venoient fondre sur l'Empire. Ainsi les Saxons & les Bourguignons ne firent aucun progrès sous son regne, qui fut de près de douze ans. *Valens*, loin d'imiter son frere dans son amour pour la Religion, ne se contenta point de persecuter les Orthodoxes, il s'adonna même à la magie, jusques à vouloir découvrir par des voyes secretes & condamnables, quel seroit son successeur ; action qui lui fit commettre beaucoup de crimes ; comme s'il eût prétendu que personne ne lui succedât. Il eut à combattre dès le commencement de son regne Procope, parent de l'Empereur Julien, qui avoit même souhaité de lui succeder. Cet Officier étant sorti de Cappadoce, où il s'étoit tenu long-temps caché, trouva des amis à Calcedoine : il conduisit à Constantinople Flavia-Maxima-Constantia-Faustina, fille posthume du feu Empereur Constantius, avec Flavia-Maxima-Faustina, mere de cette Princesse. Il prétendoit entamer la révolution, en soutenant en apparence l'intérêts de deux personnes qui restoient seules de la famille de Constantin ; il se rendit maître de Constantinople, où sous le nom des Princesses ; il avoit usurpé la souveraine puissance. Il engagea dans son parti l'armée que Valens avoit envoyée contre lui ; & avec dix mille Scythes qu'il avoit appellés à son secours, il se saisit de la Bithynie. Valens qui avoit plus de témerité que de courage, alloit faire une paix honteuse avec l'usurpateur, sans les principaux officiers de son armée, qui lui remontrerent qu'il seroit déshonoré. Il résolut donc de courir aux armes : d'abord il se saisit de Nicomedie ; mais il ne fut pas si heureux au siege de Calcedoine, qu'il se vit contraint de lever. Ayant reçû néanmoins un secours de troupes qui lui venoit de la Germanie, il marcha contre Procope, qui se voyant abandonné des soldats Romains, se réfugia & se cacha dans les bois. Les deux confidens de l'usurpateur, Gomare & Agellon s'imaginerent qu'ils feroient leur cour à Valens, en décelant leur maître, qui fut arrêté l'an 366. & Valens les fit cruellement mourir tous trois. Cependant l'Empereur n'en fut pas pour cela plus tranquille ; Sapor renouvella la guerre dans laquelle, à la verité, les Perses furent vaincus ; mais il n'en fut pas de même des Goths, qui défirent l'armée de Valens, & l'obligerent en 369. de faire la paix avec eux. Il leur céda même l'an 376. des habitations dans la Thrace, où ils vécurent tranquillement, jusqu'à ce que Lupien, qui commandoit les troupes Romaines, les maltraita si fort par ses exactions, que pour se garentir de l'avarice du Géneral, ils prirent les armes contre l'Empereur même. Valens se mit à la tête de l'armée avec laquelle il prétendoit soumettre les rebelles. Le combat se donna près d'Andrinople, où les troupes Romaines furent défaites ; & l'Empereur Valens qui fut blessé d'un coup de fléche, ne pouvoit supporter dans la retraite le mouvement du cheval & tomboit à chaque pas ; il fut donc porté dans une chaumiere, qui dans le même moment se trouva investie par les Goths. Ils ignoroient cependant que l'Empereur s'y fût retiré ; mais comme ils trouverent de la résistance, ils s'aviserent d'y mettre le feu ; & par là Valens fut brûlé vif l'an 378. a-

près un regne de plus de quatorze ans. Les hiſtoriens de ſon temps le répreſentent comme un parfait aſſemblage de vertus & de vices : mais ces derniers prenoient aiſément le deſſus, ſe laiſſant gouverner par une baſſe jalouſie, une colere & une cruauté indomptables; & plus encore par une impiété marquée, qui lui faiſoit embraſſer toutes les paſſions de l'Arianiſme, la plus violente de toutes les ſectes qui ayent affligé l'Egliſe.

Pendant le regne de Valens, l'Occident languiſſoit ſous le gouvernement de *Gratien* & de *Valentinien II.* qui ſuccederent à leur pere Valentinien I. l'an 375. Gratien paroiſſoit né avec les vertus d'un particulier; mais celles d'un Souverain lui manquoient. Comme il etoit ſans diſcernement, il élevoit plutôt un étranger aux emplois militaires, qu'un ſoldat Romain qui avoit blanchi dans le ſervice. Les Goths continuerent de ravager la Thrace après la mort de Valens. Gratien ſe vit obligé de faire venir d'Eſpagne *Theodoſe*, brave Officier, ſur la conduite duquel on pouvoit compter; il l'aſſocia au trône Imperial, & lui abandonna l'Orient. Le nouvel Empereur battit les Goths, & rétablit la tranquillité de l'Empire; & il obligea cette nation barbare, autant par ſa douceur & ſon affabilité, que par ſon courage à ſe ſoumettre aux Romains. *Maxime* qui s'étoit révolté dans les Iſles Britanniques & dans les Gaules contre Gratien, occaſionna une conſpiration, dans laquelle l'Empereur Gratien fut tué à Lyon l'an 383. Theodoſe ſe chargea de la vengeance, & vint en Italie, où il battit & tua Maxime l'an 388. *Victor*, fils de Maxime, ne lui ſurvêquit que peu de jours. Theodoſe mit fin ſans peine à cette guerre, & rétablit Valentinien II. dans ſes Etats; il le réconcilia même avec S. Ambroiſe & avec l'Egliſe Catholique. Theodoſe, après avoir triomphé à Rome prit la route de Conſtantinople, & *Valentinien* II. celle des Gaules : mais ce dernier étoit à peine arrivé à Vienne en Dauphiné, qu'*Eugene* Gaulois, Intendant de ſa maiſon, & *Arbogaſt* Goth de nation, qui commandoit ſes armées, gagnerent par leurs promeſſes les eunuques de Valentinien. Ils entrerent donc de nuit dans la chambre de l'Empereur & l'étranglerent l'an 392. Il n'étoit encore que cathecumene, il prioit avec beaucoup d'inſtance Saint Ambroiſe de lui conferer le Baptême. Ce grand Evêque qui avoit eu des raiſons de differer, loüa depuis les vertus & la piété de ce jeune Prince, qui avoit été enlevé au commencement de ſa vingt-ſeptiéme année.

Theodoſe qui s'étoit crû obligé par réconnoiſſance de vanger la mort de Gratien, s'aquitta du même devoir à l'égard de Valentinien; il ſe défit d'Eugene & le punit de la cruauté avec laquelle il avoit traité ſon ſouverain & ſon maître. Arbogaſt, qui craignoit d'avoir le même ſort, ſe fit mourir. Ce fut par cette derniere victoire que Theodoſe couronna toutes celles qu'il avoit remportées juſques-là : après quoi, il mourut ſur la fin du mois de Janvier de l'an 395. après en avoir gouverné ſeize. Ce Prince qui avoit toutes les vertus d'un Empereur Chrétien, peut être comparé aux plus grands Princes qui avoient regné avant lui, & il ſurpaſſa de beaucoup tous ceux qui vinrent après. Quoiqu'il eût tous les talens de la guerre, il n'en a jamais entrepris aucune que dans une néceſſité abſoluë. Rien n'égaloit ſa clemence, ſa bonté & le déſir qu'il avoit de faire du bien à tout le monde. Jaloux de la pureté de la foi, il n'oublia rien pour la défendre contre les infidéles & les heretiques, & fit tout ce qu'il devoit pour combler de gloire l'Egliſe Catholique : il y étoit porté naturellement; mais ſon zéle redoubla

par le ſaint Baptême qu'il reçût dans le cours d'une maladie dangereuſe dont il fut attaqué; & pour témoignage de ſa ferveur, il fit publier un Edit, par lequel il défendoit de faire dans tous ſes Etats profeſſion d'aucune autre Religion que de celle qui étoit approuvée par le Pape Damaſe, c'eſt-à-dire, par le S. Siege. Il ôta aux Ariens qui étoient à Conſtantinople les Egliſes dont ils joüiſſoient depuis quarante ans. Ces heretiques avoient tenté inutilement de le mettre dans leurs interêts; & peu s'en fallut qu'Eumonius, le plus celebre d'entre-eux, ne trouvât moyen de ſe faire écoûter du Prince: mais l'Imperatrice Flaville ſon épouſe; Princeſſe d'une grande pieté, le détourna de ce deſſein, qui n'étant pas neceſſaire, pouvoit lui être funeſte. Son reſpect pour l'Egliſe & pour la ſainte liberté des miniſtres, parut dans cette action célébre qui lui étoit arrivée à Theſſalonique, où l'on avoit maſſacré Botheric qui commandoit les troupes Illyriennes. Theodoſe vangea la mort de ce General par celle d'un grand nombre d'habitans de cette ville, ſans diſtinction d'innocens ou de coupables. Cette violence obligea Saint Ambroiſe à lui réfuſer l'entrée de l'Egliſe, lorſqu'il vint à Milan. Ce Prince ne s'en offenſa point; & il paroît que ce fut après cette ſage réprimande que Theodoſe ordonna que tous les jugemens prononcés contre les criminels ne s'executeroient qu'un mois après qu'ils auroient été prononcés. C'eſt avec raiſon qu'un des plus grands Prélats de l'Egliſe de France a propoſé cet Empereur, comme un modele propre pour former un Prince, dans cette hiſtoire ſi éloquente, qu'il (1) publia pour ſervir à l'inſtruction de M. le Dauphin, fils de Louis XIV.

On peut aſſurer auſſi que la mort de cet Empereur fit tomber toute la grandeur & la majeſté de l'Empire, dont la décadence commença ſous les Empereurs *Arcadius* & *Honorius*. L'aîné, à qui ſon pere avoit donné l'Orient, n'étoit âgé que de dix-huit ans. Honorius deſtiné à l'Empire d'Occident n'en avoit qu'onze. Toute la fortune de l'Empire ſe trouvoit alors entre les mains de Ruffin & de Stilicon. Ces deux Miniſtres le gouvernoient avec une autôrité deſpotique. Rufin qui réſidoit à Conſtantinople y régloit toutes les affaires de l'Orient; & rien ne ſe faiſoit dans l'Occident que par les ordres de Stilicon qui étoit Vandale. Après la mort de Theodoſe, ce dernier prétendit être le tuteur des deux Empires; mais dans le temps qu'il ſe diſpoſoit à paſſer en Orient pour y prendre poſſeſſion de cette dignité, Rufin, dont les interêts étoient oppoſés à cette prétention, ſe ſaiſit des paſſages de la Grece, & lui ferma l'entrée de l'Orient. Il engagea même Alaric Roi des Goths à ſe jetter ſur cette province. Stilicon le ſurprit, & défit entierement cette armée: il pourſuivit toûjours ſon premier deſſein; il envoya Gaïnas, Goth de nation, avec un corps de troupes vers Arcadius, qui trouva moyen par-là de ſe défaire l'an *396*. de Rufin qui le maîtriſoit.

L'eunuque Eutrope, qui avoit contribué à la mort de Rufin, redoutoit le pouvoir trop abſolu de Stilicon: il prit donc le parti de le faire proſcrire par l'Empereur & par le Sénat; & pour occuper ſes ennemis, il engagea dans ſes interêts le Comte Gildon, auquel Theodoſe avoit confié le gouvernement de l'Afrique. Gildon s'y révolta, & s'en rendit maître: il empêcha même que l'on ne tranſportât à Rome les grains

---

(1) M. Flechier, hiſt. de Theodoſe.

qui faisoient la plus grande partie de la subsistance de cette capitale. Stilicon fit marcher contre lui Mascezele, propre frere de ce rebelle. Ce General n'avoit que peu de troupes, mais disciplinées & remplies de courage. Il battit donc celles de son frere, & le réduisit à se tuer lui-même. Mascezele revint victorieux à Rome, où Stilicon, pour le recompenser de ses services, le fit jetter dans le Tibre l'an 398.

L'année suivante Gaïnas, General des Goths, que Stilicon avoit envoyé à Arcadius, conspira contre ce Prince avec Trigilde son parent. Ils convinrent que Trigilde se révolteroit ouvertement, & que Gaïnas se feroit donner le commandement de l'armée qui seroit envoyée contre lui. Gaïnas, pour se mettre en état d'exécuter son dessein, se défit d'abord de l'eunuque Eutrope, qu'il priva de ses dignités, avant que de le faire mourir. Il fit même pour plus d'infamie, effacer son nom des fastes consulaires, & de tous les monumens publics. Alors Gaïnas commença ouvertement à se révolter. Arcadius, malgré son peu de génie, découvrit la perfidie du Général, & le dessein qu'il avoit formé de piller Constantinople. Pour prévenir ce malheur, il le déclara ennemi de l'Etat, & fit marcher contre lui une armée commandée par un autre Goth, nommé Flavilla. L'armée de Gaïnas fut mise en desordre, & il fut contraint lui-même de se tuer au plûtard l'an 401. Arcadius ne lui survêquit que sept ans, & mourut l'an 408. Il laissa pour héritier son fils Theodose âgé seulement de huit ans. Arcadius avoit une si grande idée de la vertu & de la justice de *Jazdigerd*, nommé autrement *Isdegerdes*, fils Schabur, ou Sapor Roi de Perse, qu'il le choisit pour tuteur de *Theodose le jeune*. Ce Prince répondit si fidelement à la confiance d'Arcadius, qu'il se déclara l'ennemi irréconciliable de tous ceux qui attenteroient quelque chose contre la personne & les Etats de ce jeune Empereur.

L'Occident se trouvoit beaucoup moins heureux & moins tranquille sous *Honorius*. Les peuples du Nord dont nous avons parlé dans le chapitre XVIII. y ruinerent presque toutes les affaires de l'Empire. Radagaise, Prince des Goths, vint fondre sur l'Italie avec une armée considerable. Stilicon fut cependant assez habile pour ruiner & dissiper cette formidable multitude. Radagaise fut pris lui-même & tué dans cette grande déroute, arrivée l'an 405. ou tout au plûtard l'an 406. Alaric, qui vint après, rétablit les affaires de sa nation, & auroit peut-être subjugué l'Empire, si la mort n'eût pas mis fin à ses vastes projets, & aux cruautés qu'il méditoit, & dont il avoit fait voir quelques essais dans le sac de Rome.

Stilicon qui avoit occasionné tous ces troubles, & qui en préparoit encore de plus grands, fut tué heureusement par ordre d'Honorius, qui fut informé du dessein que ce Ministre avoit formé de le dépouiller de l'Empire, & d'y monter lui-même avec son fils Eucherius, ennemi déclaré des Chrétiens. Pour y réussir, il ne s'étudioit qu'à mettre le désordre & la confusion dans les affaires. Dans cette vûë, il avoit appellé secretement les nations barbares qui déchiroient l'Empire. Ce fut lui qui fit entrer dans les Gaules & dans les Espagnes les Vandales, les Alains, les Sueves & les Bourguignons, qui commencerent l'an 406. à tourmenter ces Provinces avant que de s'y établir. Olympius qui découvrit toutes ces intrigues secretes à l'Empereur Honorius, engagea ce Prince à faire mourir ce ministre infidele; ce qui fut executé à Ravenne l'an 408. & l'année suivante Eucherius & Serena sa mere eurent

à Rome le même sort que Stilicon. La mort de ce ministre n'empêcha point les Barbares de se cantonner, les uns en Italie, d'autres dans les Gaules, la plus grande partie dans les Espagnes & dans l'Afrique. Les Francs même qui passerent le Rhin sous ce même regne s'établirent à Treves, & s'étendirent dans les Païs-Bas. Et comme si l'Empire n'étoit pas encore assez déchiré, les Tyrans acheverent de le perdre. Attalus parut dans l'Italie, Constantin, Constant & Julien commencerent dans les Isles Britanniques, & passerent dans les Gaules, & ensuite en Italie, où ils trouverent la mort que méritent les usurpateurs. Jovien & Sebastien ne regnerent pas long-temps. Ataulphe, Roi des Goths qui les prit dans Narbonne, les y fit mourir l'an 414. Heraclien voulut, de l'Afrique, dont il étoit gouverneur, passer en Italie pour s'en saisir; mais il fut obligé après la défaite de son armée, de reprendre la route de cette grande Province où il fut massacré l'an 413.

Ataulphe élû Roi des Goths en la place d'Alaric, auroit ruiné Rome, s'il n'avoit été détourné de ce dessein par la Princesse Placidie, sœur d'Honorius qu'il avoit épousée. Elle crut bien faire de lui inspirer des sentimens de paix; mais les Goths qui vouloient de l'action & du mouvement assassinerent Ataulphe l'an 415. *Sigeric* fut mis à sa place; il traita Placidie avec beaucoup d'indignité; mais heureusement son regne ne fut que de sept jours. *Vallia* qui lui succeda fit la paix avec les Romains, & renvoya Placidie à son frere Honorius, qui maria cette Princesse malgré elle l'an 417. au Comte Constance. *Valentinien* III. nâquit de ce mariage. L'année 420. *Honorius* se vit contraint de prendre *Constance* pour associé à l'Empire; mais il ne joüit que sept mois de sa nouvelle dignité, & mourut la même année.

Honorius & Placidie, après avoir vêcu dans une trop grande union, se broüillerent à un point qu'Honorius obligea sa sœur de se retirer en Orient, où *Theodose* II. la reçut comme Imperatrice, & en 424. il la fit repasser en Italie avec *Valentinien* III. qui succedoit à l'Empereur Honorius, mort le 15. Août 423. Honorius étoit d'une stupidité qui lui permettoit à peine de prendre part aux plus importantes affaires de l'Empire. Il ne pouvoit se résoudre à jetter les yeux sur aucune des expeditions qu'on lui faisoit signer: c'étoit donner lieu aux ministres ou à leurs commis, déja portés à tromper leur maître, à le faire encore plus impudemment. Placidie sa sœur, qui ne pouvoit souffrir cette négligence voulut l'en corriger, en lui faisant présenter une requête, par laquelle il la donnoit en mariage à quelqu'un des bas officiers de sa maison ou de ses domestiques; il la signa, comme les autres, sans même la regarder. La Princesse prit cette requête, & porta ses plaintes à Honorius de l'outrage qu'il lui faisoit. Comme il ne pouvoit en demeurer d'accord, elle lui montra sa signature, & lui fit connoître par-là combien il s'exposoit, en se confiant trop aveuglement à des ministres, sur la conduite desquels il falloit toujours veiller attentivement, si on vouloit se mettre à couvert d'une partie de leurs tromperies, puisqu'il est impossible de les écarter toutes: mais ce Prince, né avec une douce indolence, & qui n'aimoit que les jeux & la molesse, ne se livroit qu'à peine aux affaires du gouvernement.

Ce ne fut pas sans peine que *Valentinien* III. monta sur le trône. Il lui fallut dissiper les troubles excités par l'usurpateur Jean, qui s'étoit saisi de l'Empire en Italie, &

qui tenoit Ravenne, où il commandoit en ſouverain. Cependant il en vint à bout avec les ſecours que lui donna *Theodoſe* II. Empereur d'Orient. Ce dernier étoit monté ſur le trône l'an 408. ſous la tutelle d'Iſdegerdes, Roi de Perſe, comme nous l'avons dit. De quatre ſœurs qu'avoit ce Prince, *Pulcherie* fut la plus eſtimée, & pour la pié-té, & pour le talent du gouvernement. Theodoſe éprouva ſi ſouvent, & en des oc-caſions ſi importantes, de quel ſecours lui étoit la prudence de cette ſage Princeſſe, que, pour lui en témoigner une réconnoiſſance publique, il la créa *Auguſte*, quoi-que fille, c'eſt-à-dire, qu'il lui donna la qualité d'Imperatrice. Elle avoit pris ſoin de l'éducation de Theodoſe & de ſes trois ſœurs, auſquelles elle inſpira une vertu ſi auſtere, que la Cour paroiſſoit métamorphoſée en un cloître. Theodoſe n'avoit que vingt ans, lorſque par le conſeil de Pulcherie, il épouſa Athenaïs fille de Leonce Philoſophe Athenien. Son pere, qui l'avoit inſtruite avec beaucoup de ſoin, preſſentit l'élevation de cette jeune perſonne, & ne lui laiſſa par teſtament que 200. écus, ajoûtant que ſon bonheur lui devoit ſuffire, & donna le reſte de ſon bien à ſes deux fils. *Athenaïs*, après avoir inutilement porté ſes plaintes ſur l'injuſtice de ſes freres, qui s'en tenoient à la rigueur du teſtament de leur pere, ſe vit contrainte d'al-ler à Conſtantinople, où elle préſenta une requête à Pulcherie. L'Imperatrice, char-mée de l'eſprit, de la beauté & des graces de cette jeune perſonne, ayant été infor-mée qu'elle étoit vierge, mais non pas chrétienne, la fit inſtruire & baptiſer. El-le perſuada ſi bien l'Empereur ſon frere de la regarder comme ſa femme, qu'il l'épou-ſa dès qu'il fut en âge de ſe marier. Elle eſt connuë dans l'hiſtoire ſous le nom d'*Eudo-cie*. Elle manqua cependant de reconnoiſſance pour l'Imperatrice Pulcherie, & liée d'interêts avec l'Eunuque Chryſaphe, elle engagea Theodoſe à éloigner Pulcherie de la Cour & à lui ôter le maniement des affaires. Mais l'Empereur étant revenu à des ſentimens d'équité, rappella ſa ſœur, & punit l'Eunuque Chryſaphe comme auteur de tous les déſordres qui s'étoient élevés dans l'Empire, & même dans l'Egliſe. Pul-cherie répara les fautes de ſon frere, & couvrit tous ſes défauts; mais elle ne fit point connoître à Eudocie qu'elle ſût rien des démarches qu'elle avoit faites contre elle. Eudocie ſe perdit elle-même par une imprudence, qui dans le fond n'étoit qu'une ba-gatelle; mais qui devint un crime par ſes circonſtances. On avoit un jour préſenté à Theodoſe une pomme d'une groſſeur extraordinaire; il l'envoya ſur le champ à Eu-docie. Cette Princeſſe crut bien faire d'en régaler Paulin homme de ſavoir & de mé-rite, pour qui elle avoit une eſtime particuliere. Paulin qui ne ſavoit d'où venoit cette pomme, la montra à l'Empereur, à cauſe de ſa rareté. Ce Prince l'ayant reconnuë, & l'ayant cachée, fit venir Eudocie, & lui demanda où étoit la pomme qu'il lui avoit donnée. La Princeſſe, au lieu d'avoüer naturellement une vérité qui ne tiroit point à conſequence, répondit qu'elle l'avoit mangée. L'Empereur la preſſant de dire la vé-rité, elle aſſura avec ſerment qu'elle venoit de la lui déclarer. Alors Theodoſe plein d'une juſte colere, lui montra cette pomme fatale, & la convainquit de menſonge: il entra dans des ſoupçons fâcheux qui le porterent à faire mourir Paulin, quoique très-innocent. Les mépris de Theodoſe pour Eudocie obligerent cette Princeſſe à ſe retirer à Jeruſalem, où elle fit de grands biens aux pauvres, aux Egliſes & aux Mo-naſteres.

Theodose ne fit dans tout son regne d'action de vigueur que le rétablissement de Valentinien III. qu'il mit & qu'il soutint sur le trône de l'Empire d'Occident ; il s'abaissa trop en faisant une paix désavantageuse avec les Huns, qui s'étoient emparés de l'Illyrie & de la Thrace, & avec Genseric Roi des Vandales, qui, à la sollicitation du Comte Boniface s'étoit jetté sur l'Afrique, d'où il étoit passé en Sicile. D'ailleurs la piété de Theodose illustroit son caractere : sa Religion étoit solide ; & il étoit connu de tout le monde pour un Prince très-zélé. C'est par-là qu'il s'est attiré de grands éloges, même depuis sa mort arrivée l'an 450. après un regne de 42. ans.

Pulcherie tint la mort de Theodose la plus secrette qu'il lui fut possible, & fit venir *Marcien*, homme de fortune, mais brave officier, & qui joignoit une grande prudence aux autres talens qu'il avoit pour la guerre. Il n'étoit cependant que tribun, c'est-à-dire, Colonel d'un Regiment. Alors l'Imperatrice Pulcherie lui dit : Je vous ai choisi sur tous les autres pour vous mettre entre les mains la souveraine puissance ; mais à condition que vous consentirez que je garde à Dieu la virginité que je lui ai voüée. Marcien y consentit, & à l'heure même la Princesse lui remit le diadême en presence du Patriarche & du Senat. Toutes ses vûës tendirent au bonheur de ses peuples, & à l'avancement de la Religion. Pulcherie mourut l'an 453. pleine de gloire, & d'une maniere digne de sa piété, ordonnant qu'après sa mort on distribueroit tout son bien aux pauvres ; & l'Eglise a consacré dans ses fastes le nom de cette vertueuse Princesse, dont elle celebre la mémoire le 10. Septembre jour de sa mort. Marcien finit ses jours quelques années après, vers la fin de Janvier 457. n'ayant occupé le trône Imperial que six ans & demi.

Leon, homme de médiocre naissance, & qui étoit aussi bien que Marcien, originaire de Thrace, fut élevé sur le trône Imperial par la faction d'Aspar, qui ne pouvoit y monter lui-même, à cause de la haine du peuple, que ses trop grandes liaisons avec les Ariens lui avoient attirée. Aspar ne favorisa Leon, qu'à condition qu'il déclareroit Cesar l'un de ses fils. Leon eut quelque peine à le faire ; mais il ne les éleva que pour les perdre plus surement. Il fit tuer le pere & l'un des fils ; & les deux autres furent contraints de s'éxiler eux-mêmes. Comme il avoit envoyé une armée en Italie pour se rendre maître de l'Empire d'Occident, il fut assez heureux pour en chasser les Vandales, sur lesquels même il reprit encore la Mauritanie.

L'Occident étoit alors dans un extrême désordre. *Valentinien* étoit mort avant l'élevation de Leon. Il avoit épousé Eudoxie fille de Theodose II. Empereur d'Orient : mais ce Prince livré à ses plaisirs méprisa l'Imperatrice sa femme, & en rechercha d'autres avec une licence scandaleuse. Curieux de tout ce qui alloit contre son devoir, il voulut s'instruire de la magie, & fut puni de Dieu, conformement au déreglement de sa vie. *Maxime* qui descendoit du tyran du même nom, le tua au milieu de son palais, viola Eudoxie sa femme, pour se venger d'un pareil outrage qu'il avoit reçû de Valentinien ; & se rendit maître de l'autorité absoluë. L'Imperatrice Eudoxie ne sachant à qui avoir recours depuis la mort de Theodose son pere, & de Pulcherie sa tante, implora la puissance de Genseric Roi des Vandales, & le supplia de la venger de Maxime, sous la tyrannie duquel elle gemissoit ; Genseric vint au port de Rome avec une flotte & une armée nombreuse. Maxime en fut si épou-

vanté, qu'il prit le parti de la fuite, dans laquelle il fut tué par ses propres gens. Rome fut pillée & désolée ; & Genseric enleva Eudoxie & ses deux filles, qu'il conduisit en Afrique, d'où néanmoins elles se retirerent ensuite à Constantinople.

Après la mort de Valentinien & de Maxime, Rome & l'Occident furent en proye aux usurpateurs & aux barbares. On ne voyoit que des prétendans à l'Empire qui se détruisoient les uns les autres ; preuve certaine de la révolution qui devoit arriver. *Avitus* fut créé Empereur l'an 455. mais il ne resta pas long-temps sur le trône. *Majorien* lui succeda l'an 457. du consentement de l'Empereur d'Orient. Comme il avoit résolu de faire la guerre aux Vandales dont il ignoroit les forces, il s'avisa de se déguiser en Ambassadeur & de se transporter à la Cour de ce Prince pour les mieux connoître ; mais le Patrice Ricimer l'arrêta à Tortone dans le Milanez & le fit tuer l'an 461. après un regne de 4. ans & 4. mois. *Severe* fut mis sur le trône Imperial sur la fin de l'an 461. mais ses cruautés le firent empoisonner l'an 465. après un regne de près de 4. ans. Un interregne d'un an qui arriva depuis fut suivi l'an 467. de l'élevation d'*Anthemius*, qui fut reconnu Empereur d'Occident. Mais le Patrice Ricimer qui lui avoit donné sa fille en mariage, ne l'avoit fait que pour le perdre plus facilement. C'est donc ce qu'il executa par une guerre civile, pendant laquelle il assassina Anthemius son gendre le 11. de Juillet de l'an 472. Ricimer qui étoit en Italie plus absolu que les Empereurs mêmes, fit monter sur le trône *Olibrius* ; mais ils ne vêcurent pas long-temps. Ricimer mourut six semaines après cette élevation, & Olibrius ne lui survêquit pas six mois. *Glycerius* prit ensuite les rênes de l'Empire à Ravenne au commencement de l'an 473. & ne le gouverna que seize mois. *Jules Nepos* le força de quitter la couronne Imperiale le 24. Juin 474. & le fit sacrer Evêque de Porto. Nepos fut à peine sur le trone, qu'*Oreste* l'ayant défait, l'obligea de prendre la fuite & de se sauver à Salone, où il fut assassiné quelques années après. Oreste victorieux crut bien faire de mettre la couronne Imperiale sur la tête de son fils *Momylle*, autrement nommé *Romulus*, ou selon d'autres, *Augustule*, à cause de son bas âge & de la petitesse de sa taille.

Nous avons dit dans le chapitre XVIII. qu'*Odoacre* Roi des Turcilingiens suivi des Scythes & des Herules se jetta dans l'Italie l'an 476. où il fit mourir Oreste, & relegua Augustule dans la Campanie. Par-là, il mit fin à l'Empire d'Occident ; alors l'Italie aussi bien que les autres Provinces commencerent vers le même temps à être gouvernées par des Princes, qui prirent la qualité de Rois, chacun dans la portion qu'il occupoit.

Leon, après un regne cruel & tyrannique, qui avoit duré 17. ans & demi, mourut l'an 474. deux années avant la destruction de l'Empire d'Occident. Il avoit déclaré Cesar, *Leon* le jeune, fils de Zenon & de sa fille Ariadne ; & ce jeune Prince, par une generosité qui n'a presque point d'exemple, mit la couronne Imperiale sur la tête de Zenon son pere, & mourut dix mois après cette action heroïque. Alors *Zenon* commença seul à gouverner l'Empire, non en Prince, mais en tyran. Ennemi des Catholiques, il fit tout ce qu'il put pour les détruire, par la protection qu'il accordoit aux heretiques ; mais ses cruautés le firent bientôt chasser : Et quoi qu'Ariadne sa femme n'eût pas lieu de se loüer de lui, elle aima mieux suivre Zenon son mari dans son exil,

exil, que de rester à la Cour, où tout l'invitoit. *Basilisque* qui avoit obligé Zenon de se retirer en Illyrie l'an 476. gouverna lui-même en tyran & en usurpateur ; & protégea les Eutichéens beaucoup plus que n'avoit fait Zenon, qui remonta sur le trône Imperial l'an 477. 20. mois après en avoir été chassé. A son retour il sût gagner *Armatus* cousin germain de Basilisque, & qui commandoit la Cavalerie de l'Empire. Cet officier qui aimoit éperduëment la femme de Zenon, & qui en étoit aimé, s'attacha entierement à l'Empereur, & par adresse il fit sortir Basilisque de l'Eglise où il s'étoit refugié. Alors Zenon s'en saisit & l'envoya dans le château de Limmes en Capadoce, où il le fit mourir avec sa femme Zenonide & ses enfans : & toute la récompense qu'Armatus tira pour avoir trahi son parent & son ami, fut d'être assassiné par l'ordre même de l'Empereur, auquel il avoit rendu de si importans services ; & son fils, que Zenon s'étoit vû contraint de declarer Cesar, ne put éviter les malheurs qui tomboient sur sa famille, qu'en recevant la Prêtrise, & en acceptant l'Evêché de Cyzique, qu'il gouverna, comme un des grands Prélats de l'Eglise d'Orient.

Zenon ne fut pas long-temps tranquille. De nouveaux troubles s'éleverent dans l'Empire : *Marcien*, fils d'Anthemius, autrefois Empereur d'Occident avoit épousé Leoncie fille de Verine & de Leon & sœur d'Ariadne. Il prétendoit que l'Empire lui appartenoit du chef de sa femme, parce qu'elle étoit née depuis que Leon étoit monté sur le trône Imperial ; au lieu qu'Ariadne étoit née lorsque Leon étoit encore dans une condition privée. Zenon fut chassé ; mais Marcien corrompu par le luxe & l'oisiveté ne profita pas de sa victoire & fut enfin obligé, pour éviter la mort, de recevoir l'ordre de Prêtrise. Le Patrice *Leonce* reçût l'an 482. la qualité d'Empereur; mais ses troupes furent battuës ; il fut lui-même assiegé dans Papyrium, ville d'Isaurie : après un siege de quatre ans, il fut contraint de se rendre à discretion ; & Zenon lui fit couper la tête à Constantinople l'an 488. Toutes ces prosperités ne firent qu'affermir Zenon dans la protection qu'il accordoit à l'heresie. On lui prédit cependant qu'il auroit pour successeur un officier sorti de l'ordre des Silentiaires, c'est-à-dire, de ceux qui étoient chargés de tout ce qui regardoit le repos & le sommeil du Prince, & qui en vertu de leurs charges avoient entrée au Sénat, sans néanmoins y avoir de voix déliberative ; & que cet officier seroit possesseur de sa femme & de son Empire. Il n'en fallut pas davantage à un Prince né cruel pour lui faire commettre les plus grandes inhumanités. L'évenement s'accomplit l'an 490. Zenon frappé d'une épilepsie mourut, ou du moins tomba en syncope. On le mit sur le champ dans le tombeau des Empereurs, que l'on couvrit d'une pierre. Il revint à lui, & cria ; mais sa femme Ariadne défendit qu'on le secourût. Ainsi finit misérablement le Prince le plus mal fait d'esprit & de corps qu'il y eût dans tout l'Empire. On peut dire que ses peuples n'étoient pas gouvernés par un homme, mais par un satyre.

Dès que Zenon fut mort, Ariadne, par l'avis du Sénat & de l'armée, & par les intrigues de l'Eunuque Urbice, qui avoit alors un grand credit dans les affaires, éleva sur le trône *Anastase*, qui étoit encore dans l'ordre des Silentiaires : & comme sa foi étoit suspecte, le Patriarche Euphemius, avant que de le couronner, lui fit prometre par écrit qu'il n'apporteroit aucun changement à la doctrine de l'Eglise. Mais à pei-

ne le nouvel Empereur fut-il en poſſeſſion de la couronne, qu'il fit profeſſion ouverte de l'hereſie, & ſe declara ennemi des Catholiques. Quarante jours après les funerailles de Zenon, il épouſa l'Imperatrice Ariadne, & remit genereuſement à pluſieurs particuliers les ſommes qu'ils devoient au tréſor public. Il abolit même l'impôt nommé Chryſargire, qui étoit le plus fort & le plus inſupportable de tous ceux qui ſe levoient dans l'Empire. Tout y étoit ſoumis depuis l'homme juſqu'aux plus vils animaux ; & pour en abolir la mémoire, Anaſtaſe fit brûler dans le Cirque les regiſtres de cet impôt qui avoit été ſi odieux aux peuples. Son regne fut expoſé à beaucoup de troubles, ſoit par les perſecutions dont il accabla les Catholiques, ſoit par des guerres inteſtines qu'il eut à ſoutenir contre les Iſauriens qui tenoient le parti de *Longin*, qui vouloit ſucceder à l'Empereur Zenon ſon fils. Les Bulgares même, dont alors on oüit parler pour la premiere fois, ſe jetterent l'an 499. ſur la Thrace ; & afin qu'il ne manquât rien à la punition des impiétés de l'Empereur, les Perſes déſolerent les frontieres de l'Orient, & l'an 502. ils ſe rendirent maîtres de la ville d'Amide par la trahiſon des Moines. Mais dès que les Perſes y furent entrés, ils firent juſtice de ces traîtres, en les égorgeant tous. Les Gethes pillerent la Macedoine & la Thrace l'an 505.

Toutes ces diſgraces ne firent pas rentrer Anaſtaſe en lui-même, il n'en fut que plus animé contre les Orthodoxes. Enfin il arriva l'an 514. un ſoulevement général, qui alla ſi loin, que l'Empereur fut contraint de ſe cacher, & il eut la honte de ſe voir reprocher ſon impieté par l'Imperatrice Ariadne qui mourut l'an 515. dans le même temps qu'une troupe de Bulgares & de Huns avoient fait une ſeconde irruption ſur les terres de l'Empire. L'Empereur n'oſa rien faire à Juſtin & à Juſtinien, qui parvinrent depuis à l'Empire, quoiqu'on les trouvât coupables des conſpirations qui ſe tramoient continuellement contre Anaſtaſe, ſoit qu'il en fût détourné par des apparitions de ſpectres affreux, comme le prétendent les auteurs, ſoit que la timidité qui eſt ordinaire aux Tyrans l'empêchât de perdre des gens de courage & de réſolution. Enfin l'an 518. il eut quelques preſſentimens de ſa mort, qu'il apprehendoit plus que ne doit faire un Prince. Une frayeur étonnante qu'il avoit du tonnerre lui fit conſtruire un dome bien voûté par lequel il ſe prétendoit mettre à l'abri. Mais cette précaution devint inutile : car un jour que l'air étoit rempli d'éclairs, & que le tonnerre grondoit, il paſſoit d'appartement en appartement, & fut enfin trouvé mort dans une chambre, après un regne de vingt-ſept ans trois mois, en ayant vêcu quatre-vingt-huit.

HISTORIENS A LIRE SUR CETTE PORTION DE L'HISTOIRE de l'Empire.

Nous n'avons pas marqué depuis Conſtantin le Grand, les écrivains auſquels il faut s'attacher pour être inſtruit de l'hiſtoire des Princes qui ont occupé l'Empire. Je dirai donc que M. de *Tillemont* eſt celui de tous les modernes qui a traité le plus éxactement cette partie juſques à l'Empereur Honorius. Nous avons déja parlé de l'éxactitude de cet hiſtorien ſi ſage & ſi judicieux, que ſa modeſtie même empêchoit de décider ſouvent dans des occaſions où il le pouvoit faire avec plus de raiſon qu'aucun autre, & qui ſe contentoit ſeulement de propoſer ſes doutes & ſes obſervations,

caractere estimable dans un aussi savant homme ; & qui n'est imité que de ceux qui joignent un aussi grand savoir à une pieté aussi solide que l'a eu M. de *Tillemont*. *Sigonius* dont nous avons déja parlé, peut encore être d'une grande utilité ; mais seulement aux savans de profession. Son histoire de l'Empire d'Occident (*de Imperio Occidentali*) commence l'an 284. avec le regne de Diocletien, & finit l'an 565. ainsi on pourroit s'en servir pour les temps que M. de Tillemont n'a pas expliqués.

Les anciens qui ont continué de traiter cette partie, ne sont pas tous d'un mérite égal, ni d'un même caractere. *Zozime*, qui commence presque avec le III. siécle, conduit ce qui reste de son histoire jusques à l'an 409. c'est-à-dire, jusqu'au regne d'Honorius & du jeune Theodose. C'étoit peutêtre le temps où il vivoit, comme le croyent des auteurs judicieux : c'est ce que M. le Président *Cousin* (1) examine avec beaucoup de détail & de discernement dans la préface qu'il a mise à la tête des traductions qu'il a faites de quelques auteurs anciens de l'histoire Romaine. L'ouvrage de Zozime qui est écrit en six livres, d'un style assez concis, après avoir parcouru légerement dans le premier ce qui s'est passé depuis Auguste jusqu'à Diocletien, rapporte plus au long dans les cinq autres ce qui s'est passé depuis Diocletien jusqu'à Honorius, & au siege mis par Alaric devant Rome. Quoiqu'il soit écrit avec élégance, on ne peut s'empêcher de le blâmer de s'être emporté avec trop d'aigreur contre la religion Chrétienne, en quoi il a manqué au véritable caractere de l'historien, qui ne doit avoir, comme on l'a dit avant moi, ni parens, ni patrie, ni religion ; c'est-à-dire, qui ne doit faire paroître aucun zele inconsideré, ni aucune partialité marquée pour l'un ni pour l'autre. C'est une folie à Zozime de rendre les Chrétiens coupables de tous les malheurs qui arrivoient à l'Empire ; comme s'ils avoient été cause du déréglement des saisons, de l'intemperie de l'air, de la stérilité de la terre, & de la disette des vivres les plus nécessaires pour la subsistance des hommes. C'est l'excès où l'on s'abandonne ordinairement, lorsque dans une histoire qui est une narration claire, succincte & desinteressée, on veut faire le philosophe, ou le theologien dogmatique, qui prend parti pour ce qu'il pense être bon ou mauvais dans les matieres contestées. Quoique Zozime soit blamable dans ce qu'il écrit en général contre les Chrétiens, on ne sauroit disconvenir cependant qu'il n'ait eu quelquefois raison d'attaquer quelques particuliers, & même quelques chefs qui faisoient profession du christianisme. Ceux qui l'ont embrassée dans tous les tems n'ont pas toujours été exempts de défauts, par ce seul titre qu'ils étoient Chrétiens. Ils ont eu des taches & des imperfections, qui souvent n'ont été que trop sensibles. Et quand les écrivains les connoissent, ils sont obligés d'en parler, mais sans aigreur. Ainsi Zozime devoit faire (1) connoître, comme il a fait, toute l'horreur de la conduite que Constantin a tenuë dans le meurtre de Crispe son fils aîné, & de l'Imperatrice Fausta sa femme. Evagre a cherché inutilement à le justifier de cette accusation par le silence seul d'Eusebe ; comme si le silence d'un historien flateur, & d'un panégyriste perpetuel pouvoit détruire les témoignages des écrivains plus anciens que Zozime & qu'Evagre. Tels sont Aurelius Victor, Ammian Marcellin & saint Jerôme, qui parlent tous conformément à ce qu'a

(1) Cousin, Préface de l'histoire Romaine.

dit Zozime. D'ailleurs cet historien a ses défauts; s'il est nécessaire de le lire, on ne le peut faire qu'avec beaucoup de précaution.

Eutrope & *Ammian Marcellin* qui écrivirent presqu'en même temps, mais plusieurs années avant Zozime, ont plus de perfection, & n'ont pas les mêmes défauts. A peine peut-on découvrir de quelle religion ils étoient, tant ils ont eu d'équité pour les hommes vertueux qui se trouvoient dans les differentes religions. Leur style, quoique dur, est couvert par un grand amour de la vérité qui a fait leur caractere. Comme les mouvemens des peuples du Nort commencerent de leur temps, il les ont expliqués avec assez d'attention & d'exactitude. *Eutrope* qui reprend son histoire dès l'origine de Rome, la conduit jusqu'à l'an 364. de l'Ere Chrétienne; après quoi elle a été continuée par Paul Diacre jusqu'à l'an 730. Mais comme nous n'avons qu'une partie d'*Ammian Marcellin*, ce qui nous reste de son histoire a des bornes plus étroites. Il est vrai qu'il entre dans un plus grand détail, & l'on voit bien par les circonstances qu'il dévelope, qu'il étoit témoin oculaire de ce qu'il rapporte dans son histoire qui commence l'an 353. finit à l'an 378. c'est un des auteurs originaux ausquels on se doit le plus appliquer pour ces temps-là. Quoique la version françoise de M. l'Abbé *de Maroles* ne soit pas dans la derniere perfection, on ne sauroit disconvenir que pour le style elle ne vaille autant que l'original: ainsi elle peut servir à ceux qui ne sont pas en état de lire cette histoire dans la langue où elle a été écrite.

Cedrenus, *Glycas*, *Zonare* & *Theophane* peuvent servir utilement pour les temps qui se sont écoulez depuis Constantin le Grand, jusqu'à la mort de l'Empereur Anastase. Le premier cependant est trop succinct & trop abrégé. *Glycas* & *Theophane* n'ayant pas été traduits en François, ne sont gueres qu'à la portée des savans: il seroit utile cependant que cette partie de leur ouvrage pût être lûë de ceux qui n'entendent que les langues vivantes. *Zonare* a écrit avec assez de détail, & s'est un peu plus étendu que les autres. Il faut avouer cependant que s'il a quelque sorte d'éxactitude, il n'égale les anciens ni par l'élévation, ni par la beauté des pensées. Il ne laisse pas de tenir un rang considerable parmi les écrivains du bas Empire. C'étoit un homme de qualité, qui après s'être dignement acquitté des charges qu'il possédoit à la cour, y renonça pour faire profession de la vie religieuse. Il fleurit au XII. siecle, temps où les Eglises d'Orient & d'Occident étoient unies de communion, malgré les efforts que Michel Cerularius avoit faits, environ soixante ans auparavant pour les diviser. Aussi Zonare ne soutient pas le schisme avec chaleur; il ne parle d'Ignace qu'avec beaucoup d'estime, & ne donne à Photius que les loüanges qu'il mérite. Il reconnoît la primauté du souverain Pontife; & ceux qui l'ont voulu representer comme un Schismatique entêté, en ont fait un portrait fort infidele. Enfin il faut joindre à ces auteurs ce que *Procope* a écrit dans son histoire de la guerre des Perses qu'il conduit depuis l'an 407. jusqu'en 549. & dans ses histoires de la guerre des Vandales & des Goths; la premiere depuis l'an 395. jusqu'en 545. & la seconde depuis 487. jusqu'en 554. Nous aurons bientôt occasion de parler de cet habile écrivain, l'un des plus considerables qu'il y ait pour l'histoire de l'Empire.

SUITE DE L'HISTOIRE DE L'EMPIRE D'ORIENT.

L'hiſtoire s'éclaircit au regne de *Juſtin* par la multitude des écrivains. Cet Empereur qui monta l'an 518. ſur le trône d'Orient après Anaſtaſe, étoit originaire de Thrace, & d'une condition ſi obſcure, qu'on prétend que non ſeulement il avoit travaillé à la journée, comme un mercenaire, mais qu'il avoit conduit même des troupeaux de bœufs & de porcs. Il embraſſa depuis la profeſſion des armes, dans laquelle ſa valeur le fit parvenir aux premieres dignités, & ſon induſtrie le fit monter ſur le trône Imperial. Lorſqu'Anaſtaſe fut mort, on délibera ſur le choix d'un Empereur. L'eunuque Amance, qui étoit un des premiers officiers de la chambre, & qui avoit un grand credit dans l'Etat, donna des ſommes conſiderables à Juſtin pour les diſtribuer aux troupes, afin qu'ils proclamaſſent Theocritien pour Empereur. Mais Juſtin, au lieu de ſuivre les intentions d'Amance, dans la diſtribution de cet argent, s'en ſervit pour acheter en ſa faveur le ſuffrage du peuple & de l'armée; & par-là il monta ſur le trône de l'Empire.

Amance outré de colere de ſe voir trompé, conſpira contre Juſtin avec pluſieurs perſonnes de qualité. La conſpiration fut découverte; & Juſtin ne crut pas ſe pouvoir mieux affermir que par la mort des conjurés, entre leſquels ſe trouverent Amance, André & Theocritien. Le nouvel Empereur releva la baſſeſſe de ſa condition par ſon extrême pieté,& par le zele ardent qu'il eut pour la religion. Sa femme qui s'appelloit Lupicine, nom peu favorable pour une Princeſſe, le changea en celui d'Euphemie. L'Empereur crut qu'après avoir terraſſé ſes ennemis, il devoit favoriſer ſes amis: c'eſt ce qui lui fit déclarer Vitalien Géneral de ſes armées: il l'honora même de la dignité de Conſul. Il faut cependant que ce même ami ſe ſoit rendu indigne, par quelque conſpiration ſecrete, des faveurs de ſon maître, puiſque Juſtin ſe vit obligé de le faire aſſaſſiner dans ſon palais l'an 520. le ſeptiéme mois de ſon conſulat; & Juſtinien fut chargé du commandement des troupes.

Tzathius Roi des Laziens peuple de la Colchide & feudataire des Perſes, s'étoit rendu à Conſtantinople l'an 522. & y avoit embraſſé la Religion Chrétienne. Après la céremonie du Baptême, il reçut des mains de l'Empereur, comme de ſon Souverain, les ornemens de la royauté. Il n'en fallut pas davantage à Cavade pour declarer la guerre aux Romains. Cette rupture obligea Juſtin à rechercher l'alliance des Huns: leur Roi reçut les preſens de l'Empereur, & lui promit de l'aſſiſter; mais en même-temps le Roi barbare ſe joignit aux Perſes qui lui avoient demandé du ſecours. Juſtin fit connoître par ſes Ambaſſadeurs à Cavade Roi des Perſes, que le Roi des Huns le trahiroit dans le temps de la bataille; puiſque, malgré l'alliance qu'il venoit de contracter avec les Romains, il ne laiſſoit pas de ſe jetter dans le parti des Perſes. Cavade n'eut pas plutôt reçû cette lettre, qu'il demanda au Roi des Huns s'il étoit vrai qu'il eût reçû de largent des Romains. Ce Roi ne put s'empêcher de l'avoüer: à l'inſtant Cavade le fit mourir, & tailla en piéce tous les Huns, à la reſerve de quelques-uns, qui trouverent moyen de s'échaper; après quoi, il conclut la paix avec Juſtin, & le pria d'accepter la tutelle de Cozroës le plus jeune de ſes fils, qu'il déſignoit pour

ſucceſſeur, au préjudice des aînés. Mais Juſtin refuſa cette tutelle.

Juſtinien en recevant le commandement des troupes, fut auſſi chargé du gouvernement de l'Empire; les Grands de l'Etat qui préjugeoient que l'Empereur Juſtin ne pouvoit pas ſe choiſir d'autre ſucceſſeur que Juſtinien qui étoit fils de ſa ſœur, ſupplierent Juſtin de l'aſſocier à l'Empire; l'Empereur tenant le bout de ſa robe de pourpre, leur dit : vous devez ſouhaiter que jamais un jeune homme ne ſoit revêtu de cette robe : mais les Grands ayant enſuite donné le titre de nobiliſſime à Juſtinien, obligerent Juſtin à le lui confirmer. Il lui confera même en 524. la qualité de Ceſar. Enfin Juſtin étant tombé malade d'une bleſſure qui s'étoit r'ouverte, mourut en 527. à l'âge de 77. ans, après en avoir regné neuf & un mois.

On pretend que Procope, quoiqu'auteur contemporain, n'a pas eu raiſon de dire que *Juſtinien* étoit jeune, lorſqu'il parvint à l'Empire; d'autres écrivains aſſurent néanmoins qu'il avoit environ 45 ans, lorſqu'il monta ſur le trône Imperial le premier Août 527. A l'exemple de la plûpart des grands Princes, il n'eut pas moins de vices que de vertus. Il fut d'abord inviolablement attaché à l'Egliſe Catholique, & fit paroître beaucoup de zele pour la foi Orthodoxe, & d'amour pour la diſcipline Eccleſiaſtique; mais à peine ſe fut-il jetté dans l'hereſie d'Eutichès, que ſa conduite ne fut remplie que de rapines, de violences & de perfidies. *Procope* l'accuſe de crimes horribles dans ſon hiſtoire ſecrete ou anecdote, qu'il n'oſa publier qu'après la mort de ce Prince. Je le trouve même bien hardi de l'avoir oſé faire ſous ſon ſucceſſeur qui étoit ſon neveu. Ce qu'il y dit de Juſtinien, de Theodora & de Belliſaire paroît incroyable à la plûpart des ſavans, je ne ſai pas même ſi cet hiſtorien n'a pas été un peu trop loin, ſur tout au ſujet de Theodora : ce qu'il en raconte a paru ſi extraordinaire & ſi indécent, que les éditeurs de ſon hiſtoire anecdote ſe ſont crûs obligés d'en omettre pluſieurs traits. Il eſt vrai qu'ils ne ſont pas perdus; M. *de la Monnoye* nous les a conſervés dans le premier volume des exemplaires non retranchés de ſon édition du *Menagiana*. Il ſuffiſoit de faire connoître qu'avant d'être mariée à Juſtinien, elle s'étoit livrée à toutes ſortes d'infamies, qu'elle ne diſcontinua pas, quoiqu'elle fût élevée ſur le premier trône du monde, & que ce fut ſa beauté qui porta Juſtinien à la tirer d'un commerce honteux pour l'élever ſur le trône. Vigilantia, mere de Juſtinien, fut ſi touchée de ce mariage, dont elle avoit voulu détourner ſon fils, qu'elle en mourut de chagrin. Theodora étoit un prodige de beauté, d'agrémens & de graces, auſſi bien que de cruauté, d'avarice & d'impudicité. Il ne falloit qu'un portrait general pour la caracteriſer; mais d'entrer dans un détail circonſtancié de lubricités, tel que l'a donné Procope, c'eſt ce qui n'eſt pas permis, quand on veut ſe conſerver la réputation d'homme d'honneur.

Le regne de Juſtinien qui fut de plus de 38. ans, ſe trouva extrêmement agité par des guerres étrangeres, deſquelles il ne vint pas toujours heureuſement à bout. La premiere fut celle des Perſes qu'il entreprit en faveur des Laziens, peuple de la Colchide. Tzathius leur Roi, après avoir embraſſé la Religion Chrétienne, avoit recherché l'alliance de l'Empereur, qui dans cette expédition donna la conduite de ſon armée à Béliſaire l'an 529. mais ce General n'ayant rien fait de conſiderable, ayant même, ſelon Procope, ruiné les affaires de l'Empire en Orient pour des interêts par-

ticuliers, fut rappellé en 531. & envoyé en Afrique contre les Vandales.

Des troubles domestiques penserent, l'année d'après 532. renverser l'Empire. Justinien avoit deux mauvais ministres. Jean & Tribonien, qui furent cause, comme ils le sont dans presque tous les gouvernemens, d'une émotion populaire : leur ambition & leur avarice insatiable avec laquelle ils accabloient les peuples par de nouveaux impôts, alloient renverser Justinien, si Belisaire & Narsès ne fussent tombés sur les factieux dont ils firent périr environ trente-cinq mille dans un seul jour. Les choses furent poussées si loin, que le Patrice Hippatius avec Pompeïus & Probus, tous trois fils de l'Empereur Anastase, furent proclamés Empereurs. Justinien alloit prendre la fuite, s'il n'en eût été détourné par l'Imperatrice Theodora. Il résolut donc de se fortifier dans son palais dans le temps que Belisaire & Narsès faisoient leur cruelle expedition. Justinien vit bien qu'il falloit accorder quelque chose au peuple irrité ; il éloigna donc ces indignes Ministres; mais suivant l'usage des mauvais Princes, il eut la foiblesse de les rétablir. Tribonien fut maintenu dans le ministere le reste de ses jours ; au lieu que Jean fut dépoüillé en 542. de tous ses biens, & se vit obligé d'entrer dans l'état Ecclesiastique ; il fut attaché à une Eglise de Cizique, d'où il fut transporté en Egypte, & y traîna une vie languissante & miserable jusqu'à la mort de l'Imperatrice Theodora, arrivée l'an 548. Alors il fut rappellé par Justinien, & vêcut toujours à Constantinople en habit Ecclesiastique, dans l'esperance chimerique de parvenir un jour à l'Empire, quoiqu'il fût prêtre.

La guerre des Vandales en Afrique, décrite fort au long par Procope, commença l'an 532. & fut terminée l'année 534. par la prise de Carthage & de Gilimer Roi des Vandales, qui fut conduit prisonnier à Constantinople, où il parut comme un Roi captif dans le triomphe qui fut accordé à Belisaire : & pour humilier l'orgueïl du Roi détrôné, on l'obligea de quitter sa robe de pourpre & de se prosterner devant l'Empereur. Il ne put s'empêcher pendant une ceremonie si triste & si lugubre pour lui de repeter souvent ces paroles d'un grand Roi, *que tout est vanité dans le monde*. Après quoi il fut envoyé en Galatie, où on lui accorda quelques terres pour subsister avec sa famille. On ne lui accorda point, comme aux autres Rois détrônés, la dignité de Patrice, parce qu'il ne voulut jamais renoncer à l'Arianisme dont il faisoit profession.

La fin de cette expedition ne pacifia point encore toute l'Afrique. A la guerre des Vandales succeda celle des Barbares leurs voisins ; c'étoient les Maures, qui ne furent soumis que l'an 539. par l'Eunuque Salomon, l'un des plus grands Capitaines de l'Empire, mais deux ans après, ce general ayant été trahi par ses propres soldats, mourut dans un combat. Alors ces Barbares recommencerent leurs brigandages, qu'ils exercerent même avec toutes sortes de cruautés pour se vanger de la dureté & des mauvais traitemens que les Romains leur avoient fait sentir.

La guerre des Goths s'étoit allumée en Italie presque en même temps que celle des Vandales en Afrique. Nous en avons touché le motif dans le chapitre XVIII. La mort d'Amalasonte veuve de Theodoric Roi d'Italie, procurée par Theodat que cette Princesse avoit élevé sur le trône des Goths, irrita si fort Justinien, qu'il résolut de s'en vanger sur toute la nation, & de les chasser d'Italie. Procope assure que Theodat avoit commis ce crime à la sollicitation de l'Imperatrice Theodora, qui crai-

gnoit que Justinien dégoûté de sa conduite, ne lui préferât la Reine Amalasonte.

Justinien envoya donc Belisaire en Italie avec l'armée victorieuse de l'Afrique. D'abord ce general fit la conquête de la Sicile, vint ensuite dans le Continent, prit Rome l'an 536. qui cependant fut assiegée l'an 538. par Vitigès Roi des Goths, mais il fut obligé d'en lever honteusement le siege. Belisaire prit ensuite Ravenne, & y fit prisonnier Vitigès & sa femme. L'an 540. ce general fut rappellé par Justinien qui vouloit l'employer dans la guerre contre les Perses : il fut obligé neanmoins quelques années après de le renvoyer en Italie pour y rétablir ses affaires que les conquêtes de Totila Roi des Goths y avoient extrêmement endommagées. Quoique Belisaire fût toûjours le même, il n'avoit plus avec lui les vieilles troupes qui lui avoient auparavant servi à gagner tant de batailles: ainsi il fit peu de choses dans ce nouveau voyage, il fut encore rappellé d'Italie, & quelque temps après, l'an 542. l'Empereur y envoya l'eunuque Narsès Persan de nation & grand Capitaine. Ce nouveau general tailla en pieces l'armée de Totila, qui perit lui-même dans la fuite; & Teïas, qui fut élevé incontinent après sur le trône des Goths, fut tué dans une autre bataille que gagna Narsès l'an 553.

Les treves réïterées que la lâcheté de Justinien lui fit faire avec les Perses, aboutirent enfin à une paix, qui se conclut entre les Romains & ces peuples l'an 562. La guerre qui s'étoit entammée au sujet de la Colchide, avoit été vive de part & d'autre: mais les deux Princes conclurent l'an 545. une treve de cinq ans; elle fut honteusement renouvellée l'an 551. au moyen d'un tribut que les Romains s'obligerent de payer aux Perses. La guerre ne laissoit pas de se continuer dans la Colchide, à laquelle Justinien avoit donné un nouveau Roi nommé Tzathès. La treve des Romains & des Perses fut encore renouvellée avec la stipulation de faire examiner les prétentions qu'ils pouvoient avoir l'un & l'autre sur la Colchide, dont la décision fut remise jusqu'à ce qu'ils eussent établi entre eux une paix solide, qui ne fut concluë que l'an 562. Justinien mourut trois ans après, c'est-à-dire, l'an 565. après un regne de plus de 38. ans, & Belisaire la même année après beaucoup de traverses & de vicissitudes, que de faux soupçons de la part de l'Empereur lui avoient fait essuyer.

Le regne de ce Prince est remarquable par deux grands événemens : le premier par une compilation nouvelle du droit Romain dont il chargea les plus habiles Jurisconsultes de son temps. On ne sauroit dire cependant si on lui a beaucoup d'obligation de ce travail, quoique immense, puisqu'il a fait perdre, par cet abregé, des ouvrages admirables de plusieurs anciens Jurisconsultes, qui meriteroient beaucoup plus d'autorité par leurs livres mêmes, que par les extraits qui s'en trouvent dans le Digeste, ouvrage recueilli de plus de deux mille volumes, dont quelques-uns ne feroient pas moins notre admiration, que les endroits détachés qui nous charment aujourd'hui, tout imparfaits qu'ils paroissoient. Il avoit fait rassembler & choisir outre cela les plus belles ordonnances des Empereurs ses prédecesseurs; & il en fit avec les siennes qu'il y joignit, un Code, qui n'est point à comparer pour la beauté aux Pandectes ou Digestes dont nous venons de parler. Enfin il publia les *Institutes*, c'est-à-dire, une introduction, ou abregé du Droit fait avec une élegance & une précision qui fera l'admiration de tous les siecles. Le second évenement n'est peut-être pas aussi important

tant en lui-même; mais il eſt d'une ſuite infinie par rapport à un grand nombre d'ouvriers qui en ſubſiſtent. Procope rapporte que ce fut ſous le regne de ce Prince que quelques moines venus des Indes apporterent des vers-à-ſoye à Conſtantinople, & qu'ils apprirent aux habitans la maniere de les mettre en œuvre, & d'en tirer la ſoye pour en faire des ouvrages; ce qui avoit été juſqu'alors inconnu en Europe.

L'année même que Juſtinien mourut, c'eſt-à-dire, l'an 565. *Juſtin II.* fils de Dulciſſime & de Vigilantia ſœur du feu Empereur, fut couronné avec Sophie ſon épouſe, niece de l'Imperatrice Theodora. Les commencemens de ſon regne furent doux & tranquilles : zelé pour la Religion & pour la juſtice, il les fit fleurir l'une & l'autre par ſon exemple, ou par ſa ſeverité à rendre aux loix la force qu'elles avoient perduës depuis long-temps. L'action memorable qui l'a fait paſſer pour grand juſticier, lui fait beaucoup d'honneur, & devoit faire trembler tous les Seigneurs de ſa Cour qui commettoient quelque injuſtice.

Toutes les fois que ce Prince ſortoit de ſon palais, il étoit environné d'un grand nombre de ſes ſujets, qui venoient lui demander juſtice, & lui porter des plaintes contre les Seigneurs, par leſquels ils étoient opprimés. Juſtin s'en plaignit lui-même au Senat, mais en vain. Enfin un Senateur aſſura à l'Empereur que, s'il vouloit le faire Préfet de la ville, il s'engageoit au peril même de la vie, de faire ceſſer toutes ces plaintes en moins d'un mois, pourvû néanmoins que le Prince lui accordât la permiſſion d'uſer de toute l'autorité de ſa charge, & de lui pouvoir parler toutes les fois qu'il le jugeroit à propos. Cette propoſition fut acceptée, & peu de jours après, une femme du commun vint dénoncer un homme de qualité qui lui avoit pris injuſtement tout ſon bien. Le nouveau Préfet le fit citer deux fois, ſans qu'il comparût : & comme le jour même de la ſeconde citation, l'Empereur avoit invité ce ſeigneur à ſa table, le Préfet entra incontinent dans la ſalle du feſtin, & fit reſſouvenir l'Empereur de la permiſſion qu'il lui avoit accordée. Ce Prince lui ayant dit d'uſer de tous les droits de ſa charge, alors le Préfet fit ſaiſir ce ſeigneur & le fit conduire à ſon tribunal, où ayant été convaincu de l'injuſtice dont il étoit accuſé, il fut battu de verges, & raſé, & enſuite conduit ſur un âne dans toute la ville : après quoi ſon bien fut confiſqué au profit de cette pauvre femme. Severité qui inſpira de la terreur à tous les grands, & qui les tint dans une ſi grande reſerve, que depuis ce temps-là, ils n'oſerent plus faire de tort à perſonne. Au bout du terme le Préfet alla trouver l'Empereur & lui dit : Seigneur j'ai executé ce que je vous avois promis, & vous pouvez en faire la preuve par vous même. Juſtin ſortit donc de ſon palais ſans entendre le moindre murmure, ni la moindre plainte; & touché d'un ſi prompt changement, il accorda au nouveau Préfet non ſeulement la dignité de Patrice, mais même la prefecture de la ville pour toute ſa vie.

Juſtin qui avoit ces belles qualités n'avoit pas les talens militaires, quoique par une fierté mal entenduë il eût rompu en 566. la paix qu'il avoit avec les Arabes, en refuſant de leur payer la penſion annuelle dont ils étoient convenus; mais la guerre de Perſe qu'il ſoutint l'an 572. avec encore plus d'imprudence & de lâcheté, ruina entierement les affaires de l'Empire. Il crut beaucoup faire de bâtir une ville en Iſtrie, qu'il nomma de ſon nom Juſtinopolis, qu'il avoit fortifiée pour empêcher

l'entrée de l'Italie aux Barbares; mais soit foiblesse, soit punition de Dieu pour les vexations qu'il avoit fait souffrir à ses sujets, la perte d'une bataille le fit tomber dans une maladie d'esprit, pendant laquelle il fut attaqué par le roi de Perse. L'Imperatrice Sophie qui ne manquoit pas de talent pour le gouvernement, écrivit elle-même à Cosroès roi de Perse, qui, par une grandeur d'ame peu ordinaire dans les nations que l'on traite de Barbares, défera aux paroles de l'Imperatrice, qui lui faisoit connoître le peu de gloire qu'il y auroit pour un si grand Prince, de faire la guerre à un malade & à une femme. Malgré cette paix, ils ne laisserent pas de continuer la guerre dans l'Armenie, qui étoit le sujet de la division; & Cosroès ayant été battu l'an 576. il eut tant de frayeur & tant de honte de sa défaite, qu'il fit exprès une loi pour défendre à ses successeurs de faire la guerre en personne contre les Romains. La maladie de Justin se communiqua de l'esprit au corps, & il mourut l'an 578. aprés avoir regné 12. ans onze mois & quelques jours.

Il y avoit déja quatre ans que Justin avoit donné à *Tibere* la qualité de Cesar: c'étoit proprement un droit à la couronne Imperiale; mais peu de jours avant que de mourir, il le declara Auguste, c'est-à-dire, qu'il le fit monter sur le trône. Tibere qui étoit de Thrace, étoit arrivé à la suprême puissance par les differens degrez de la milice. Il n'étoit que capitaine des gardes de Justin, lorsque ce Prince le declara Cesar. Si Justin ne fut pas un grand Prince par ses propres qualités, il meriteroit de l'être par le choix qu'il fit d'un pareil successeur, qui joignoit à la majesté de sa personne & aux vertus de grand general, une ame noble & genereuse, un grand amour pour la justice, accompagné de beaucoup d'humanité & de pieté. Il s'apperçut dans le commencement de son regne, que l'Imperatrice Sophie tramoit secretement une conspiration contre sa personne; il lui ôta les moyens de l'executer, en la reduisant à une condition privée. Il eut toujours un si grand amour pour les pauvres, que l'Imperatrice Sophie ne put s'empêcher un jour de lui dire que s'il enrichissoit ainsi les pauvres, il réduiroit tous les autres hommes à la pauvreté. Il répondit agréablement: nos coffres ne seront jamais vuides tant que les pauvres y pourront puiser. Aussi la providence, pour le récompenser de toutes ses liberalités si conformes à l'humanité & à la religion, lui fit découvrir un grand trésor caché sous la terre, outre celui de Narsès. Plus heureux, ou plus vaillant que Justin son prédecesseur, il défit les Perses qui avoient rejetté fierement les propositions de paix qu'il leur avoient offertes; & la quatriéme année de son regne, il regagna sur eux tout ce qu'ils avoient usurpé sous Justin. Cet Empereur, l'un des bons & des grands Princes qui ayent occupé le trône Imperial, mourut après un regne de trois ans & dix mois, à compter depuis la mort de Justin, ou près de sept ans si l'on compte depuis qu'il fut declaré Cesar. C'est peut-être ce qui a jetté quelque confusion dans la chronologie de ces deux Princes, sur laquelle les historiens ne sont pas uniformes. La veille de sa mort, il désigna Maurice pour son successeur, & le fit couronner avec sa fille Constantine, qu'il lui avoit fait épouser.

Maurice auroit été un grand Prince s'il n'avoit obscurci sa valeur & son courage par une extrême avarice, qui avillit toûjours les ames nobles & genereuses. Il termina heureusement la guerre commencée contre les Perses, sur lesquels il remporta plusieurs victoires considerables, qui rétablirent dans l'Orient la gloire & la dignité

de l'Empire. La paix se fit entre les deux souverains; Cosroès, fils d'Hormisdas & petit-fils du grand Cosroès, se trouvant chassé de ses Etats, eut recours à l'empereur Maurice qui le reçut avec bonté, l'adopta pour son fils & le rétablit dans son royaume. La guerre des Avares vint à la suite de celle des Perses; & en même-temps les Sclavons & les Bulgares attaquerent les Romains. Commentiole commandoit l'armée contre les Avares. L'Empereur lui avoit ordonné d'exposer à la fureur des ennemis quelques troupes de seditieux, dont les barbares tuerent une partie & prirent l'autre. Chagan roi des Avares, taxa les captifs à une rançon trés-modique; mais l'Empereur n'ayant pas voulu les racheter, Chagan les fit tous égorger. Maurice sentit bientôt qu'une avarice aussi cruelle avoit irrité le ciel contre lui; & comme il ne laissoit pas d'avoir de la pieté, il envoya dans tous les monasteres & les maisons religieuses pour faire des prieres à Dieu, afin qu'il lui plût de le punir en cette vie, & de n'en pas reserver le châtiment après sa mort. Dieu exauça ses vœux sur la fin de l'an 602. Phocas, simple centurion, c'est-à-dire, simple capitaine, mais hardi & séditieux, fit révolter l'armée contre Maurice, & fut declaré Empereur par les soldats le 21 Novembre de la même année. Alors il marche à la tête de l'armée droit à Constantinople, dont les séditieux lui ouvrent les portes, & s'y fait couronner par le Patriarche Cyriaque. La nuit même, Maurice se sauva avec toute sa famille; Phocas le fit suivre. Jamais Empereur n'éprouva un sort plus cruel, & ne le supporta plus constamment. Il fut arrêté avec ses enfans, qu'il vit tous massacrer devant lui. Quoique l'amour paternel reçût autant de coups dans le cœur, que les bourreaux en donnerent sur leurs corps; il le souffrit néanmoins avec une constance digne d'un Empereur vraiment chrétien, & ne cessa de proferer ces paroles: *Vous êtes juste, Seigneur, & vos jugemens sont équitables.* La nourrice même d'un des fils de ce Prince, ayant détourné ce jeune enfant, présenta son propre fils pour être égorgé en sa place. Il découvrit aux meurtriers la supposition que cette femme genereuse vouloit faire, & l'empêcha, disant que c'étoit une espece d'adultere. Enfin il eut lui-même la tête tranchée, après un regne de 20. ans trois mois & quelques jours. Le tyran Phocas renferma Constantine, femme de Maurice, avec ses trois filles dans une maison particuliere, & il ne les fit mourir que trois ans après.

HISTORIENS DE L'EMPIRE DEPUIS JUSTIN I.

L'histoire de ces Princes depuis Justin est assez éclaircie par le nombre des historiens qui l'ont traitée, qui sont presque tous contemporains. J'ai déja parlé du caractere de *Procope;* mais pour faire connoître le détail de son histoire, je ne crois pas pouvoir mieux faire que de rapporter ce qu'en dit Agatias. Procope commence son histoire, dit cet auteur, par le récit de la mort d'Arcadius, & par le choix qu'il fit d'Isdegerde roi de Perse, pour être tuteur de son fils Theodose; après quoi il décrit ce qui arriva de remarquable à Varane & à Perose. Il represente ensuite les changemens de la fortune de Cavade, qui fut privé de la puissance souveraine, & qui peu après ayant été rétabli, prit la ville d'Amide sur Anastase. Il n'oublie pas de remarquer les travaux & les fatigues que le vieux Justin supporta après lui pour ce sujet. Il raconte

aussi amplement toute la guerre de Perse, que l'Empereur Justinien fit contre Cavade & contre Cosroès en Syrie, en Arménie, & sur les frontieres des Laziens. Il fait voir Gelimer roi des Vandales, vaincu; Carthage, & le reste de l'Afrique réduite sous l'obéïssance de Justinien, & réünie enfin à l'Empire, dont il y avoit long-temps qu'elle avoit été démembrée par Boniface & par Gizeric. On peut voir encore dans cette histoire la défaite des Vandales, & divers combats donnés en Afrique, entre les Maures & les Romains, avec des succès tantôt heureux, & tantôt contraires à l'un & à l'autre des partis. Ce célébre écrivain a tracé dans le même ouvrage une image des séditions & des desordres excités dans la même province par Stozas & par Gontharis, & qui ne furent terminés que par la mort de ces deux tyrans qui s'étoient engagés dans la faction & dans les interêts des Romains. Il y découvre pareillement la conjuration qui fut formée à Constantinople contre l'Empereur, dont le projet fut si pernicieux, & les suites si funestes. Il y represente les courses des Huns, qui ayant passé le Danube, firent d'étranges dégats dans l'Empire, ravagerent l'Illyrie, la Thessalie, & une grande partie de l'Europe; pénétrerent enfin jusques en Asie par l'Hellespont. On y peut voir encore comment la ville des Syriens, nommée Berée & Antioche, qui étoit bâtie sur le bord du fleuve Oronte, furent miserablement saccagées par Cosroës; & comment Edesse, ayant été attaquée par les armées de ce Prince, se défendit vigoureusement, & repoussa les assiegeans. On y voit aussi les guerres des Ethiopiens & des Omerites, & l'on y peut découvrir de quelle source procéderent les differends qui rendirent ces deux peuples ennemis, d'amis & d'alliés qu'ils étoient auparavant. Outre tout ce que je viens de dire, il y a une longue description de la maladie contagieuse, dont les hommes furent affligés en ce temps-là, & des simptomes extraordinaires & inouis qui la rendirent plus terrible & plus mortelle. Enfin on y lit plusieurs petits exploits faits par les Romains aux environs des bourgs des Laziens, & devant le Fort de Petrée contre Coriane, Mermeroez & quelques troupes de Perse. Il passe après cela en Occident, & n'oublie pas d'expliquer la mort de Theodoric Roi des Goths, aussi bien que celle de sa fille Amalasonte, qui fut tuée par Theodat, de quelle maniere la guerre fut excitée contre les Goths, & comment Vitigès, successeur de Theodat, ayant enfin après plusieurs combats été défait par Bélisaire, fut mené captif à Constantinople. Il remarque en cet endroit avec quel soin l'Italie & la Sicile ayant été alors heureusement délivrées du joug de la domination étrangere, travaillerent à rétablir l'ancienne pureté de leurs loix & de leurs coutumes. Enfin il rapporte que l'Eunuque Narsès ayant été nommé general de l'armée d'Italie, y termina la guerre contre Totila avec beaucoup d'avantage; & que Teïas fils de Fredigerne ayant été élû chef des Goths, fut tué peu de temps après. La suite de toutes ces choses finit aussi bien que l'histoire de Procope, à la 26. année du regne de Justinien.

J'ai déja dit, & je ne l'ai fait qu'après de grands auteurs, que Procope n'étoit pas excusable d'avoir publié son histoire secrete. Si Justinien, Theodora & Bélisaire étoient aussi criminels qu'il les fait paroître, il ne devoit pas les accabler de loüanges dans ses autres histoires; & s'ils étoient aussi loüables que les dépeint cet historien, il ne falloit pas les rendre aussi criminels qu'il les fait passer dans son histoire

ſecrete. Ainſi il doit être traité de flateur outré, ou regardé comme le plus étrange de tous les calomniateurs. Cependant il a du bon; & fait connoître mieux qu'aucun autre écrivain de ſon temps, l'origine & le caractere des nations barbares qui attaquerent l'Empire dans le V. & le VI. ſiecle; & en prenant un juſte milieu entre ſon hiſtoire ſecrete & ſes autres ouvrages, on peut arriver au point de vérité ſuffiſant pour la connoiſſance de l'hiſtoire. On n'ignore pas que tous ces grands Princes, qui ſont l'étonnement de nos jours, n'étoient pas l'admiration de leurs temps, où leurs vices n'étoient pas moins connus que leurs vertus. *Agathias*, qui a repris l'hiſtoire de Juſtinien où Procope a fini la ſienne, étoit un bel eſprit de ces temps-là, qui s'étoit appliqué au barreau & à la litterature. Son ouvrage qui eſt écrit avec élégance & avec pureté, eſt un des plus beaux de ceux qui paroiſſent dans l'hiſtoire de Conſtantinople. Il ne dépeint Juſtinien ni avec ces couleurs affreuſes, ni avec ces baſſes flateries qui font tort à la droiture de Procope : ainſi il eſt propre à ſervir de correctif à l'auteur qu'il a continué.

Il ne nous reſte que des fragmens des autres écrivains qui avoient fait l'hiſtoire de Juſtin I. & de Juſtinien; ils ſont imprimés dans les extraits des hiſtoriens Grecs, publiés par *Fulvius Urſinus*, par *Hoeſchelius*, & M. *de Valois*. Il eſt facheux que l'hiſtoire de *Priſcus Panites* ne ſoit pas venuë juſques à nous; les fragmens que nous en avons nous la font regretter davantage, peut-être la trouvera-t-on, comme beaucoup d'autres qu'on a découvertes depuis plus de cent ans. Les fragmens de *Menandre* imprimés d'abord par *Hoeſchelius*, & enſuite par M. *de Valois*, ont été traduits en François par M. le Préſident *Couſin*. On y trouve de grandes lumieres ſur l'hiſtoire de Juſtinien & de Juſtin II. depuis l'an 554. juſques en 582. On en trouveroit beaucoup plus dans l'hiſtoire ſi belle & ſi élégante qu'il avoit faite de ces Princes. A peine les modernes ont-ils traité l'hiſtoire de Juſtinien. *Giphanius* & François *Guinet* ont donné chacun une diſſertation; Mais on y trouve peu de choſes remarquables ſur ce prince.

Theophilacte Simocatte, de qui nous avons une hiſtoire de l'Empereur Maurice, étoit un des officiers de ce Prince. Les huit livres qu'elle contient repreſentent une diverſité merveilleuſe d'événemens. Quoique l'auteur ait écrit d'un ſtyle un peu trop enflé, il ne laiſſe pas néanmoins d'être utile par les deſcriptions agréables & les digreſſions curieuſes qu'il a mêlées dans ſon hiſtoire, qui a été traduite par M. le Préſident Couſin, & qui eſt renfermée dans ſon troiſiéme volume de l'hiſtoire de Conſtantinople. Les écrivains que nous venons de marquer ſuffiſent pour avoir une connoiſſance generale & détaillée de toute cette hiſtoire depuis Juſtin I. juſqu'à la mort de l'Empereur Maurice.

CONTINUATION DE CETTE HISTOIRE.

Phocas qui détrôna & fit mourir ce Prince, commença, comme nous l'avons dit, au mois de Novembre de l'an 602. Tout devoit faire voir ce que l'on auroit à ſouffrir ſous ce tyran, dont le regard farouche, le viſage laid & défiguré, la phiſionomie choquante, la taille vilaine témoignoient une ame lâche, qui joignoit aux défauts du corps l'ivrognerie, la défiance, la perfidie, la cruauté & l'avarice. Auſſi l'Empire perdit beaucoup de ſa dignité ſous un homme qui n'accompagnoit d'aucune vertu tous

les vices des ames basses, qu'il avoit en un degré éminent. Les Perses attaquerent les Romains & les battirent. Ce fut le jeune Cosroès qui entreprit cette guerre par reconnoissance pour l'Empereur Maurice, à qui il avoit l'obligation de son rétablissement. Il entra dans les Provinces de l'Empire ; & comme il ne trouvoit aucune résistance, il ne fit qu'une marche depuis la Perse jusques à Calcédoine, qui est à la vûë de Constantinople. Pendant ce temps-là Phocas dans une entiere securité, & confiné dans son palais, s'abandonnoit à toutes sortes d'infamies, & répandoit le sang des principaux officiers de l'Empire. Il se trouva néanmoins des ames genereuses qui chercherent à renverser ce monstre. Prisque & les plus considerables de l'Etat, envoyerent à Heraclien & à Gregoras son frere, tous deux gouverneurs d'Afrique, pour les prier de les délivrer de ce tyran. Heraclien choisit pour ce dessein son fils Heraclius, auquel il donna une flotte ; & Gregoras donna une armée de terre à Nicetas. On étoit convenu que le premier qui entreroit dans Constantinople, seroit déclaré Empereur. Heraclius ayant toujours le vent favorable eut le bonheur de paroître le premier l'an 610. à la vûë de Constantinople, où tout étoit disposé pour le recevoir. Crispe gendre de Phocas & gouverneur de Constantinople, se jetta dans le parti d'Heraclius. Photius que le tyran avoit deshonoré en violant sa femme, se mit à la tête d'une troupe de soldats, & alla droit au palais, où il se saisit de Phocas : il lui ôta ses habits imperiaux, lui lia les mains derriere le dos, & le conduisit dans un batteau à Heraclius, qui lui dit : *C'est donc ainsi, miserable, que tu as gouverné l'Empire ?* Phocas qui n'avoit plus rien à ménager, lui répondit : *Et toi, le gouverneras-tu mieux ?* A l'heure même on trancha la tête au tyran dans le batteau, & on lui coupa la main droite, aussi bien que tout ce qui avoit servi à lui faire commettre ses adulteres. Son corps fut traîné dans la ville ; & aprés qu'on l'eut brûlé, on en jetta les cendres dans la mer. Ses freres, ses ministres, & ses amis furent traités de même.

Heraclius fut reçû par le Patriarche & par le peuple, comme le restaurateur de la patrie. Il voulu faire accepter l'Empire à Crispe, gendre de Phocas, protestant, qu'il n'étoit point venu pour s'en emparer ; mais seulement pour vanger les injures que Phocas avoit faites à Maurice & à ses enfans. Crispe l'ayant refusé, *Heraclius* fut proclamé par le Sénat & par le peuple, & couronné par le Patriarche : aprés quoi il fit Crispe general de l'armée de Cappadoce. Le regne d'Heraclius fut agité par la guerre des Perses qui desolerent toutes les parties occidentales de l'Asie l'an 614. Ils s'emparerent de Jerusalem, où ils massacrerent plusieurs ecclésiastiques & beaucoup de personnes religieuses de l'un & de l'autre sexe : enfin ils emporterent en Perse la croix du Sauveur l'an 615. Une partie tourna du côté de l'Afrique, où ils soumirent la Lybie & l'Egypte, & prirent Alexandrie, les autres à la tête desquels étoit Saës leur general, allerent du côté de l'Asie mineure & assiegerent Calcédoine. Heraclius n'eut de ressource que dans la soumission ; il demanda la paix à Cosroës. Saës voulut avoir une entrevûë avec Heraclius : l'Empereur passa donc le Bosphore avec une suite magnifique. Dès que le general apperçut le Prince, il se prosterna devant lui. L'Empereur le salua de dessus son vaisseau, & le régala de quelques presens. On convint que, pour traiter la paix, l'Empereur envoyeroit des ambassadeurs à Cosroës. Saës retira donc ses troupes de devant Calcédoine, & partit avec ces ambassadeurs qu'il

traita fort humainement, tant qu'il fut ſur les terres de l'Empire; mais à peine eut-il paſſé les frontieres, qu'il les fit tous charger de chaînes. Quand Coſroës apprit que Saës, au lieu de lui amener Heraclius, lui avoit rendu de profonds reſpects, il le fit écorcher vif, fit enfermer les Ambaſſadeurs chacun à part, & les traita fort durement: après quoi le Roi des Perſes répondit qu'il ne traiteroit avec Heraclius d'aucune condition de paix, qu'il n'eût auparavant renoncé à un Dieu crucifié, & adoré le ſoleil.

Et afin que rien ne manquât au malheur de l'Empire, les Avares ravagerent toute la Thrace: ils firent les premiers des propoſitions de paix, dans le deſſein de tromper l'Empereur, qui eut l'imprudence d'aller lui-même au-devant de ces Barbares, qui lui dreſſerent des embûches, dans leſquelles il penſa périr. Il eut le bonheur de les découvrir; & pour fuir plus aiſément & plus ſûrement, il fut contraint de quitter ſes habits impériaux, & d'en prendre de plus ſimples. Les Avares le pourſuivirent juſques à Conſtantinople, & camperent à la vûë de la ville, y firent des ravages extraordinaires, & ſe retirerent avec environ deux cens ſoixante & dix mille priſonniers. Il fallut donc qu'Heraclius s'accommodât le mieux qu'il put avec ces barbares pour ſoutenir plus facilement la guerre de Perſe; dans laquelle le ſuccès paſſa ſes eſperances.

Heraclius alla lui-même à cette expedition; il ſe rendit dans la Colchide, d'où il envoya des preſens au roi des Turcs, pour l'obliger de ſe declarer en ſa faveur. Quand il ſut qu'il les avoit acceptés avec joye, & qu'il lui avoit promis du ſecours, il l'alla trouver. Le Roi vint au devant de lui avec une grande ſuite de Turcs, deſcendit de cheval pour le ſaluer profondement. L'Empereur voyant les grands honneurs qu'il lui rendoit, lui dit que, s'il deſiroit faire amitié avec lui, il ſe mît à cheval à côté de lui. Il l'appella ſon fils, l'embraſſa, & lui mit la couronne ſur la tête. Enſuite il le traita magnifiquement, & après le feſtin, il lui donna toute la vaiſſelle qu'on avoit ſervi à table, une robe royale, & des pendans d'oreilles de perles. Il ſouhaita de confirmer ſon amitié par une alliance, de peur qu'il ne lui fit un traitement ſemblable à celui que lui avoit fait le roi des Avares; & en lui montrant le portrait de ſa fille Eudocie, il lui dit: *Dieu nous ayant unis enſemble, & ayant eu agréable que vous ſuſſiez mon fils, je vous donnerai ma fille en mariage, ſi vous voulez m'aſſiſter contre mes ennemis.*

Ce Prince ravi de la beauté & des ornemens du portrait, & deſirant avec paſſion d'en poſſeder l'original, promit encore plus volontiers qu'auparavant du ſecours à l'Empereur, & lui donna à l'heure même des troupes avec leſquelles il prit des villes, & ruina les temples du ſoleil. Il en trouva un entre les autres, où Coſroès étoit peint comme un Dieu: il étoit aſſis dans la voûte comme dans un Ciel: il avoit autour de lui le ſoleil & la lune, les foudres & les éclairs. Il y avoit à côté une machine avec laquelle il tonnoit, & il faiſoit pleuvoir. Heraclius ne pouvant ſouffrir cette impieté, raſa le temple, & le réduiſit en poudre.

Coſroès ayant appris tout ce que je viens de dire, & ſur tout que les Romains s'étoient fortifiés par l'alliance des Turcs, manda à Sarbare de ſe venir promptement oppoſer aux progrès de leurs armes, parce qu'il n'avoit pas de forces ſuffiſantes pour les arrêter. Heraclius ayant intercepté la lettre, la ſupprima, & en ſuppoſa une autre conçûë en ces termes: *Les Romains s'étant joints avec les Turcs ſe ſont avancés juſques à Adoryadiganon, où ils ont été défaits, un petit nombre s'étant ſauvés par la*

fuite : continuez donc le siege de Calcedoine, & quand vous l'aurez réduite, faites des prisonniers & ravagez la campagne. Sarbare ayant reçû cette lettre, continua le siege.

Quand Cosroès sut qu'Heraclius s'approchoit, il envoya contre lui un general fort vaillant & fort experimenté, nommé Rusate, qui ayant rangé ses troupes en bataille s'avança, & défia le plus hardi de se battre contre lui seul à seul. Heraclius se presenta quand il vit que personne n'avoit le courage d'accepter le défi. Rusate tira d'abord un coup qui toucha legerement Heraclius à la lévre; il en tira un second qui lui éffleura la peau du pié. Comme Heraclius poussoit son cheval contre lui, un de ses gardes lui donna un coup d'épée dans le dos. Il ne fut pas sitôt tombé, qu'Heraclius lui coupa la tête.

L'armée Romaine animée par la sagesse & par la victoire de l'Empereur, attaqua courageusement les Perses, les vainquit, les poursuivit vivement, & en tua un grand nombre.

Quand les principaux des Perses virent qu'au lieu qu'Heraclius s'exposoit pour la défense de l'Empire, Cosroès négligeoit les interêts de son Etat, ils résolurent avec Siroès son fils de se défaire de lui. Ils l'enfermerent pour cet effet dans un de ses palais; & au lieu de lui donner des alimens, ils mirent autour de lui, de l'or, de l'argent & des pierreries, & lui dirent: *Jouis à ton aise de toutes ces choses que tu as desirées avec une ardeur si insatiable.* Et ils le laisserent mourir de la sorte.

Dès que Siroès eut été proclamé Roi, il envoya des presens à Heraclius, & le supplia d'accepter la paix que Dieu leur offroit: à la charge qu'ils ne passeroient pas leurs limites. Heraclius lui fit réponse, en l'appellant son fils, qu'il n'avoit jamais eu dessein d'envahir les Etats d'aucun Prince: *Bien que Cosroès eût causé une infinité de maux aux Romains & aux Perses, j'avois dessein néanmoins de lui sauver la vie, après l'avoir vaincu, & même de le maintenir sur le trône. Mais Dieu qui voyoit le fond de son cœur, nous en a délivrés, & ne lui a pas permis de faire tout le mal qu'il désiroit.* Outre cela, il demanda instamment à Siroès le bois salutaire de la Croix du Sauveur, que Saës avoit pris à Jerusalem. Siroès promit de le rendre, pourvû qu'il le pût trouver. A l'égard des Ambassadeurs, il répondit, que Leonce étoit mort de maladie, & que les autres avoient été assommés à coups de bâton par l'ordre de Cosroès dans le temps que les Romains étoient entrés sur ses terres.

Siroès mourut bientôt après, & eut pour successeur Caboès, qui mourut aussi. Ormisdas lui succeda, & envoya son fils à Heraclius, avec de riches presens, & avec la lettre qui suit. *Je vous mets entre les mains mon fils, votre serviteur, de la même maniere que vous dites que votre Dieu fut mis autrefois entre les bras d'un vieillard nommé Simeon. Dieu saura comment vous le traiterez.* Heraclius le traita fort honorablement, & le fit roi de Perse, après la mort d'Ormisdas son pere.

Ce fut sous le regne d'Heraclius que Mahomet établit sa secte pernicieuse qu'il affermit dans la suite par les armes: nous aurons lieu d'en parler avec plus de détail dans le chapitre XXXIX. de cet ouvrage. L'impieté d'Heraclius fut cause vrai-semblablement de tous les malheurs de l'Empire. Il soutint opiniatrement l'heresie des Monothelites, qui commença l'an 630. dans le temps que ce Prince étoit à Hieropolis, aujourd'hui Alep. Aussi les Sarrazins commencerent alors leurs conquêtes

par

par la prise de l'Egypte, qui fut soumise par Omar, qui en fut le premier Calife. Enfin Heraclius se vit attaqué d'une hydropisie; il jugea lui-même qu'elle étoit incurable. Toutes les fois qu'il vouloit faire de l'eau, il étoit obligé de mettre une planche sur son ventre, pour empêcher qu'elle ne lui sautât au visage. Il mourut donc au mois de Mars 641. après un regne de plus de vingt ans.

Constantin, fils d'Heraclius & d'une premiere femme, succeda donc à son pere; mais quatre mois après il fut empoisonné par Martine sa belle-mere, qui vouloit faire regner son fils Heracleonas, ou Heraclion, ce ne fut pas pour long-temps; car six mois après le Senat fit couper la langue à la mere & le nez au fils; & l'on proclama Empereur Constant fils de Constantin & petit-fils d'Heraclius; mais ce Prince ne suivit pas les traces de son pere, qui avoit embrassé la foi orthodoxe; il aima mieux, à l'exemple de son ayeul, suivre la secte des Monothelites. Ce fut par une suite des fureurs de l'heresie que le nouvel Empereur fit enlever le pape Martin, qui étoit alors à Constantinople, & le relegua à Chersonne, ville maritime du Pont, où ce saint Pontife mourut l'an 655. Mais Constant ne fut pas long-temps sans être puni de ce crime par les Sarrazins, qui défirent entiérement sa flotte l'an 654. Il fit néanmoins la paix avec eux, & après avoir fait mourir son frere Theodose, il passa en Italie pour s'opposer aux Lombards, sur lesquels il eut d'abord quelques avantages, qui ne durerent pas long-temps. Il ne tarda gueres à être entierement défait par une nation fiere & belliqueuse. Il résolut après sa défaite d'aller à Rome; & pour gagner l'amitié du peuple, il témoigna qu'il y vouloit mettre le siege de l'Empire : mais quand il y fut entré, il prit ce qu'il y avoit de plus magnifique, & fit enlever du Pantheon, consacré pour lors en l'honneur de tous les Saints, la couverture qui étoit de bronze, rehaussée de lames d'or. En douze jours qu'il demeura dans cette ville, il enleva plus de richesses que les Barbares n'avoient fait en plusieurs années. De Rome il passa dans les provinces ausquelles il imposa de si grands tributs, qu'il s'attira la haine de tous les peuples. De-là il marcha en Sicile, où après avoir demeuré six ans, il fut assassiné dans le bain par ses propres officiers après un regne de 27. ans.

Constantin son fils, surnommé Pogonat, lui succeda dans l'Empire, mais non pas dans son impieté; il rétablit le culte divin & la foi Catholique : pour cela néanmoins, il ne fut gueres meilleur que son pere, & ses affaires ne se rétablirent pas. Les Sarrazins firent toujours les mêmes ravages : ils porterent leurs armes dans la Sicile & prirent Syracuse; où ils firent plus de vingt mille prisonniers. Deux ans après ils passerent dans l'Asie mineure, & pillerent la Lycie & la Cilicie. Ils vinrent ensuite dans la Thrace où ils assiegerent Constantinople, devant laquelle on prétend qu'ils eurent la patience de rester sept ans. Ce siege ne tourna point à leur avantage par les efforts des Amiraux de l'Empereur, qui attaquerent & défirent la flotte des Sarrazins, & par l'industrie de l'ingenieur Callinicus, qui brûla leurs vaisseaux par le moyen du *feu Gregeois* qu'il avoit inventé, & qui s'est perdu depuis. Enfin les Sarrazins se virent obligés de demander la paix, qui leur fut accordée pour trente années, à condition qu'ils payeroient aux Romains un tribut considerable d'argent, d'hommes & de chevaux. A leur exemple, les Avares, & les autres barbares s'accommoderent avec l'Empereur; & deux ans après, c'est-à-dire, l'an 677. les Bulgares firent une irruption sur

les terres de l'Empire, & l'Empereur fut obligé, pour les appaiser, de leur payer un tribut annuel. Cependant Constantin eut le bonheur d'établir la paix dans l'Eglise, par la convocation du VI. Concile general, à laquelle il donna les mains, & mourut l'an 685. après un regne de plus de dix-sept ans.

Justinien II. son fils n'avoit que seize ans lorsqu'il monta sur le trône imperial. Son imprudence ruina les affaires de l'Empire. Les Sarrazins ne renouvellerent la paix avec ce Prince qu'à condition que l'Empereur chasseroit des montagnes du Liban les Mordaïtes, qui étoient du côté de l'Orient, le soutien des Romains & la terreur des Sarrazins. Ces barbares, dans la pensée de tromper l'Empereur, en lui accordant de faux avantages, lui offrirent chaque jour un tribut de deux mille écus, d'un homme & d'un cheval, avec promesse de partager avec lui ce que l'on retiroit de l'isle de Cypre & de l'Iberie. Par-là il ouvrit aux Sarrazins les passages des montagnes qui étoient gardés par les Mordaïtes. Après quoi, il rompit la paix que son pere avoit faite avec les Bulgares; mais il fut trop heureux de la leur demander une seconde fois. Se croyant en sureté de la part de ces peuples, il attaqua les Sarrazins, sous prétexte qu'ils ne lui payoient pas leur tribut en monnoye marquée au coin de l'Empire. Ils crurent bien faire de lui envoyer des lingots d'or, au lieu de monnoye; mais ni leurs prieres, ni leurs lingots ne le toucherent pas; il voulut en venir à une guerre ouverte. Les Sarrazins trouverent moyen de corrompre le general des Sclavons, qui commandoit un corps de trente mille hommes dans l'armée Romaine. Ils abandonnerent donc l'Empereur dans l'action même, & lui firent perdre la bataille. Depuis ce temps-là les Arabes & les Sarrazins ne discontinuerent pas de ravager les frontieres de l'Empire; & cet Empereur ajoutant l'avarice & la cruauté au peu d'experience qu'il avoit dans la guerre, devint odieux à ses peuples. De sorte, que par le conseil de deux moines, Paul & Gregoire, le patrice *Leonce* que Justinien avoit tiré de prison pour le faire gouverneur de Grece, se saisit de cet Empereur, lui fit couper le nez, & l'envoya en exil dans la Chersonnese l'an 695.

Par-là *Leonce* parvint à l'empire. Les Sarrazins ne laisserent pas de faire beaucoup de progrès, & de prendre Carthage, qu'il réprit incontinent sur eux; mais les succès de Leonce furent de peu de durée: Les Sarrazins reprirent tout ce qu'ils avoient perdu: les troupes qui ne s'étoient pas conduites avec assez de courage, crurent ne pouvoir éviter la colere de Leonce qu'en le détrônant, & nommant pour Empereur *Absimare* qui les commandoit, auquel ils donnerent le nom de *Tibere*. Ce nouveau Prince mit aussi-tôt à la voile, & se rendit à Constantinople, avant que Leonce, informé de la révolution, eût le temps d'assembler des troupes. Il ne laissa pas de trouver quelque difficulté pour entrer dans la ville; mais enfin il y penetra, s'en fit donner les clefs, & surprit Leonce dans son palais, auquel il fit couper le nez, comme il avoit fait lui-même à Justinien, & le renferma dans un monastere après un regne d'environ trois ans.

Les affaires de l'empire se rétablirent un peu sous ce Prince. Il défit & tua deux cens mille Sarrazins dans la Syrie, & leur enleva l'Armenie dont ils s'étoient saisis: mais toutes ces révolutions firent naître à Justinien la pensée de remonter sur le trône. Il eut cependant à éviter les piéges qu'on lui tendoit dans la Chersonnese; il fut obligé de se retirer chez les Avares & depuis chez les Bulgares, dont le Prince nommé Terbe-

lis lui confia une armée considerable, avec laquelle il marcha droit à Constantinople. Il trouva moyen l'an 705. d'y entrer par un canal & de s'en rendre maître. Il commença par des actes de justice, qu'il poussa depuis jusques à des cruautés qui lui devinrent fatales. D'abord il fit créver les yeux au Patriarche Callinique, & ordonna de pendre Heraclius, frere de Tibere Absimare : après quoi il se fit amener Leonce & Absimare, qu'il fit conduire liés & garottés par toute la ville ; & par une raillerie peu convenable dans une si grande action, il leur marcha sur la tête devant le peuple, dont quelques-uns, qui sans doute, avoient été instruits de ce qui se feroit, s'écrierent : *Vous marcherez sur le lion & sur l'aspic, vous foulerez aux pieds le lionceau & le dragon* : paroles sacrées qui n'avoient pas été écrites pour un aussi mauvais Prince. Il combla de faveurs Terbelis, roi des Bulgares, qu'il fit monter sur le même trône que lui après l'avoir declaré Cesar. Mais la quatriéme année de son rétablissement, il rompit la paix qu'il avoit contractée avec ce Prince, auquel il avoit de si grandes obligations. Il ne tarda gueres à être puni de son ingratitude par la défaite entiere de son armée. Justinien irrité contre les habitans de Chersonne pour quelques injures qu'il prétendoit en avoir reçûës, les fit presque tous exterminer. La flotte qu'il avoit envoyée pour cette funeste expedition, fut surprise à son retour par une grande tempête ; environ soixante-trois mille hommes de ses troupes périrent dans ce naufrage. Peu sensibles à cette perte, il n'eut de regret qu'à quelque reste d'humanité que ses soldats avoient conservée, en épargnant les enfans des Chersonniens, ausquels ils avoient conservé la vie. Justinien, par une des plus grandes tyrannies, envoya de nouvelles troupes contre ces innocentes victimes pour faire main basse sur elles & les égorger toutes, & par une indignité contraire à la grandeur d'ame d'un Prince, il s'appliqua lui-même à inventer de nouveaux supplices, pour tourmenter ceux de ses sujets, dont il croyoit n'avoir pas lieu d'être content.

Les seigneurs de l'empire eurent une si grande horreur de toutes ces inhumanités, qu'ils déposerent Justinien l'an 711. & déclarerent empereur en sa place Philippique, surnommé Bardanès, qui fit mourir ce tyran six ans après son rétablissement. On ne sauroit mieux peindre la cruauté de ce Prince, qu'en rapportant ce qui lui arriva dans une tempête dont il fut surpris. On lui conseilla de promettre à Dieu, que s'il échapoit de ce péril, il pardonneroit à ses ennemis. *Que je périsse plûtôt ici miserablement*, répondit ce brutal, *que de pardonner jamais à un seul.*

Philippique ne fut gueres meilleur que les autres. Tout consistoit chez lui dans le don de la parole, & dans une sorte d'éloquence qui frappoit au premier coup ; mais il n'avoit aucun talent pour le gouvernement. Il conduisit avec nonchalance l'empire qu'il avoit acquis par un crime, & dissipa en dépenses folles & inutiles, les trésors que l'avarice de Justinien son prédécesseur lui avoit fait amasser. Il protégea si publiquement l'heresie des Monothelites, qu'il abrogea de son autorité le sixiéme Concile œcumenique qui avoit condamné ces heretiques : mais la punition suivit de près les impietés de ce Prince. A peine regna-t-il deux ans & quelques mois, qu'une troupe de conjurés se saisit de lui lorsqu'il dormoit après son dîner : ils lui creverent les yeux le 4. Juin 713. & le lendemain on élut pour empereur *Artemius*, qui prit le nom d'*Anastase II.*

Sur la nouvelle qu'eut ce Prince que les Sarrazins qui avoient équipé une flotte considerable, faisoient une descente dans l'Isle de Rhodes, il confia le commandement de ses armées à Jean Diacre de la grande église, qui étoit déja receveur des impôts. Mais les troupes se mutinerent contre ce General ecclesiastique, & obligerent Theodose, homme de peu de naissance, & fermier des domaines de l'empereur, d'accepter malgré lui la couronne. Anastase qui sentoit bien qu'il lui seroit impossible de se soutenir sur le trône contre la volonté des troupes, prit le parti de déposer lui-même les ornemens impériaux, & de se faire moine, après avoir gouverné l'empire environ deux ans.

Theodose qui n'avoit été créé empereur que par une espece de raillerie des soldats, ne regna que deux ans. Sa douceur qui le faisoit aimer des peuples, lui fit bien sentir qu'il n'étoit pas né pour commander une populace inquiete, & qui ne se repaissoit que de révolutions. Il céda donc de lui-même la couronne à Léon Isaurique l'an 717. & se retira avec son fils dans un cloître, où il passa le reste de ses jours assez tranquillement.

Léon d'Isaurie, homme de basse extraction étant donc monté sur le trône impérial, força d'abord les Sarrazins qui désoloient l'empire à lever honteusement le siege de Constantinople. Ils s'étoient presentés devant cette ville avec une flotte de 400. vaisseaux, qui fut suivie d'une autre de 360. Mais la plûpart y périrent de faim, de froid & de peste; l'autre partie fut dissipée par la tempête. Il défit en Sicile le tyran Tibere, & rétablit la paix dans l'Occident; mais dès qu'il voulut se mêler des affaires de la religion il gâta tout ce qu'il pouvoit avoir fait de bien. Ce fut l'an 726. que par les conseils pernicieux d'un Juif, il résolu d'abattre le culte des images toujours pratiqué dans l'Eglise. Il commença par celles du Sauveur, qu'il fit mettre en pieces par ses soldats; mais le peuple accoutumé à un culte édifiant, utile aux uns & nécessaire aux autres, massacra les exécuteurs de ce sacrilege. Leon saisi de fureur vengea leur mort avec la derniere inhumanité; & sa haine tomba principalement sur ceux qui faisoient profession des sciences. Comme ils connoissoient l'ancienneté de ce culte, ils refuserent de souscrire à l'impieté de Léon. La Grece & les isles Cyclades qui se révolterent, ne tarderent gueres à être soumises l'an 727. Enfin l'an 730. il publia un édit contre les images. Germain patriarche de Constantinople fut obligé de se retirer pour s'être opposé à cet édit, qui causa de grands ravages dans l'Eglise, par les tourmens que l'empereur fit souffrir à ceux qui s'attacherent avec fermeté au culte des images. Mais ce prince mourut le 18. Juin 741. peu regretté, pour les violences qu'il avoit commises contre tous ses sujets, tant sur la religion & le culte ortodoxe, que pour les impôts dont il accabla les peuples.

Constantin Copronyme qui lui succéda, ne fut pas plus favorable à l'Eglise & à la Religion. On sait qu'il eut le surnom odieux de Copronyme, pour avoir souillé les fonts baptismaux dans le temps qu'il reçut le S. batême. Dès lors le patriarche Germain prévit que ce Prince affligeroit l'Eglise. Mais l'Imperatrice Irene son épouse, fille du roi des Avares, qui avoit été élevée dans le culte ancien de la religion, y persista constamment pendant toute sa vie. Les Sarrazins qu'il avoit vaincus trouverent moyen dans les troubles excités par Artabasde qui avoit usurpé l'empire, de ravager l'Asie mineure, & de s'étendre beaucoup plus qu'ils n'avoient encore fait. Constantin fut plus

heureux contre les Bulgares qui lui déclarerent la guerre; mais après bien des pertes de part & d'autre, on en vint à une paix, qui ne fut pas exactement gardée par ces Barbares. Constantin ayant eu avis que leur Roi se disposoit à le surprendre, se saisit lui-même de tous les passages, & en tua plus de douze mille, sans perdre un seul homme. Teleric, roi des Bulgares, connut bien qu'il avoit été trahi par ses generaux ou ses confidens; mais il lui parut assez difficile de le découvrir; il se servit neanmoins de cet expedient. Il fit assurer l'empereur Constantin qu'il avoit des choses importantes à lui communiquer, & que sur sa parole, il se rendroit lui-même sur les terres de l'empire, accompagné seulement de ceux des Bulgares, que l'Empereur voudroit bien désigner. Constantin qui n'apperçut pas toute la ruse de cette proposition, nomma les seigneurs Bulgares, qu'il savoit lui être attachés par les avis qu'ils lui avoient donnés. Il n'en fallut pas davantage au roi des Bulgares pour les faire mourir. Il jugea bien que c'étoient eux qui avoient donné à Constantin les avis necessaires pour le faire tenir sur ses gardes. Il se préparoit à se vanger de la supercherie du roi des Bulgares, lorsqu'il fut saisi d'une fiévre ardente, ou de quelqu'autre maladie inconnuë, qui le conduisit au tombeau en 775. après un regne de plus de 34. ans. Les approches de la mort lui firent connoître les horreurs de ses crimes; mais ne lui en donnerent pas un repentir efficace; il mourut comme un désesperé, après avoir soutenu plusieurs impietés; non seulement en abolissant le culte des images, mais en niant même que la sainte Vierge fût la mere de Dieu; & poussant l'extravagance jusques à attaquer la Divinité de Jesus-Christ. Son regne fut remarquable par une peste horrible, qui affligea l'empire l'an 747. la Sicile & la Calabre en furent désolées, aussi bien que l'Orient; la ville même de Constantinople en fut presque détruite, & il fallut la repeupler de nouveaux habitans.

Un autre évenement a merité de trouver place dans l'histoire par sa singularité & sa rareté dans ces provinces. Le froid fut si rude, l'automne de l'an 774. que non seulement les rivieres, mais la mer même en fut glacée l'espace de plus de cent milles du côté du Nord. La côte qui arrose les villes de Mesembrie & de Medée fut glacée de la hauteur de trente coudées, c'est-à-dire, quarante-cinq pieds. On passoit à pié & à cheval sur la mer comme sur la terre. Quelques jours après la glace se rompit en diverses pieces, qui s'entassoient les unes sur les autres comme des montagnes. Il y en eut, qui ayant été poussées par la violence du vent contre le fort de Daphnuse, coulerent jusques à l'embouchure de la mer de Pont, & s'y étant amassées, boucherent le détroit de Bosphore, & joignirent la Thrace à l'Asie, & de là se répandirent par la Propontide jusques à Abidos. Il y eut un glaçon, qui ayant heurté la citadelle de Constantinople, l'ébranla de telle sorte, que ceux qui étoient dedans en furent épouvantés: s'étant ensuite rompu en trois morceaux, il remplit tout le bord, & parut d'une hauteur égale à celle des murailles. Quelques-uns passerent sur des glaçons d'un bord à l'autre jusques au fort de Galata. Cet accident extraordinaire donna tant de frayeur aux habitans, que la plûpart jettoient de profonds soupirs, & fondoient en larmes.

A l'impieté & à l'empire de Constantin Copronyme, succeda son fils *Leon* IV. âgé de 26. ans. Il feignit d'abord un grand amour pour la foi orthodoxe; mais à peine

ſe crut-il aſſuré du peuple, qu'il avoit gagné par ſes largeſſes, qu'il fit paroître au dehors; l'impieté qu'il fomentoit dans le cœur, & perſecuta tous ceux qui continuoient dans le culte des images. Il eut cependant le bonheur de chaſſer les Sarrazins qui étoient entrés dans l'Aſie avec une armée de plus de cent mille hommes; mais dès qu'il voulut joindre la raillerie à l'impieté, Dieu fut l'en punir par une mort funeſte. L'empereur Maurice avoit fait preſent à l'Egliſe de Conſtantinople d'une couronne ornée de diamans & de pierres précieuſes. Leon qui la vouloit enlever, la mit ſur ſa tête, la fit emporter, & dit en raillant, que *l'or & les pierreries ne pouvoient plaire à celui qui avoit trouvé la pauvreté belle.* Mais à peine l'en eut-il retirée, qu'il ſentit des charbons ardens aux endroits où cette couronne avoit touché; & il s'y éleva des ulceres qui lui causerent une fiévre ardente, dont il mourut le 8. Septembre 780. après un regne de près de cinq ans.

Il eut pour ſucceſſeur *Conſtantin VI.* ſurnommé Porphyrogenete, ou parce qu'en naiſſant on l'avoit reçû dans la pourpre, ou parce qu'il étoit né au palais de Conſtantinople nommé *Porphyra.* Ce Prince n'avoit que dix ans, lorſque ſous la tutelle de l'Imperatrice Irene ſa mere, il monta ſur le trône d'Orient. Ils commencerent par rétablir le culte des images, & ils éleverent ſur le ſiege patriarchal de Conſtantinople le S. homme Taraſius, qui n'accepta même cette dignité que ſur la promeſſe que l'Empereur & l'Imperatrice lui firent de faire convoquer un Concile œcumenique, qui commença l'an 786. à Conſtantinople, & fut transferé à Nicée l'année ſuivante, où il fut terminé lan 788. Tantque l'Imperatrice Irene eut part aux affaires, la fortune de l'empire ſe ſoutint aſſez bien: elle battit & chaſſa les Sclavons qui déſoloient la Theſſalie & la Morée; mais elle fut moins heureuſe en Italie, d'où les Grecs furent chaſſés: & au lieu de faire épouſer à Conſtantin ſon fils la fille de Charlemagne roi de France, nommée Rotrude, comme les paroles en avoient été portées, elle lui donna pour épouſe Marie née en Armenie d'une famille obſcure, & que jamais ce Prince n'auroit priſe ſi la déference qu'il avoit pour ſa mere, ne lui eût fait ſurmonter ſon averſion pour cette fille. Excité par quelques mécontens, comme il s'en trouve dans toutes les Cours, il diſgracia ſa mere Irene l'an 790. & la réduiſit à une vie privée; après quoi il regna ſeul huit ans, & abuſa de ſon autorité à un point, qu'il fit arracher les yeux à Nicephore ſon oncle & au Duc Alexis l'an 792. & trois ans après, c'eſt-à-dire, l'an 795. il répudia l'imperatrice Marie, ſous le prétexte faux & controuvé qu'elle avoit voulu l'empoiſonner. Il épouſa depuis Theodote, femme de chambre de l'Imperatrice répudiée. Le Patriarche Taraſius eut la foibleſſe de conſentir à ce mariage, parce que l'empereur Conſtantin le menaçoit, s'il n'y donnoit ſon aveu, de rétablir le culte des idoles. Il avoit été obligé cependant par le mauvais état de ſes affaires & par les progrès que faiſoient les Sarrazins & les Bulgares, de rappeller l'an 792. l'imperatrice Irene ſa mere, à laquelle les troupes prêterent un nouveau ſerment de fidelité. Cette Princeſſe pour affermir ſon autorité & ſe rendre maîtreſſe du gouvernement, ſurprit l'an 797. l'Empereur ſon fils & lui fit créver les yeux le même jour, auquel cinq ans auparavant il avoit fait le même traitement à ſon oncle Nicephore. Conſtantin en mourut l'année ſuivante; & cette cruelle Princeſſe, pour n'avoir plus rien à craindre, rélegua Nicephore & Chriſtophe à Athenes, où ils fu-

rent tués par son ordre. Quelques Grecs ont voulu justifier Irene & la loüer même de ce parricide; mais que ne feroient pas des écrivains flateurs qui se livrent aux esperances de la Cour? Car la crainte seule ne feroit pas commettre une si grande lâcheté. Elle s'imagina pouvoir tromper Charlemagne, dont la puissance lui étoit devenuë suspecte. Elle lui envoya des Ambassadeurs l'an 802. pour justifier son innocence, & pour le flater d'un mariage, y ajoutant, outre son consentement pour l'empire d'Occident, des promesses d'y joindre encore celui d'Orient. Mais la politique d'Irene fut découverte par les Grecs mêmes, qui éleverent sur le trône imperial Nicephore Logothete, ou Chancelier de l'empire.

Le nouvel Empereur ne fut pas plutôt élû, qu'il assiegea Irene dans son palais, la prit le 31. Octobre 802. & la relegua dans l'Isle de Lesbos, où elle finit tristement ses jours la même année. Dès que *Nicephore* fut monté sur le trône, il donna ses soins pour s'y affermir. D'abord il écarta Bardanes, que les troupes avoient, malgré lui, declaré Empereur; après quoi il associa son fils Stauracius à l'empire. Nicephore, outre son avarice & sa perfidie, étoit encore attaché à la secte des Manichéens & à leur magie. Plein d'une extrême aversion pour la religion Catholique, il maltraita les Evêques, les Ecclesiastiques & les Moines: il commanda même aux magistrats de les opprimer. Il ne finit la guerre qu'il avoit avec les Sarrazins qu'en se soumettant à une paix honteuse, qu'il n'executa pas néanmoins de bonne foi. Les Bulgares desesperez de n'avoir pû obtenir de ce Prince la paix qu'ils lui demandoient, tomberent la nuit sur son camp & le forcerent le 16. Juillet de l'an 811. Nicephore périt dans cette action avec toute la fleur de sa Noblesse. Cramnus roi des Bulgares lui fit couper la tête, qui fut exposée quelques jours à la vûë des troupes, après quoi il en fit monter le crâne en argent, & s'en servit de coupe. Son fils *Stauracius* fut blessé dans cette même journée & ne regna depuis que fort peu de mois.

Michel Curopalates, ou Maire du palais fut proclamé Empereur le 5. Octobre de l'année 811. Si ce Prince eût eu les vertus militaires au même dégré qu'il avoit les vertus chrétiennes & civiles, il auroit réparé les maux que ses prédecesseurs avoient faits à la Religion & à l'Etat; mais il sentit bien lui-même qu'il n'étoit pas né pour gouverner un grand empire. Ainsi ayant été battu par les Bulgares, il ceda volontairement la couronne à Leon Armenien, & se retira dans un cloître avec son fils Theophilacte.

La conduite de *Leon Armenien* fut bien differente de celle de Michel son prédecesseur. Il est vrai qu'il soutint avec honneur les guerres qu'il eut avec les Bulgares; mais il en fit une à l'Eglise, en persecutant les fidéles, & sur tout les moines. Les Grands fatigués des cruautés de ce Prince, conspirerent contre lui. Michel, capitaine de ses gardes, soupçonné de quelques complot fut mis dans une étroite prison. Leon l'alloit faire executer à mort, lorsqu'il en fut empêché par l'Imperatrice, qui le pria de faire grace au coupable en faveur de la naissance du Sauveur du monde, dont la solemnité approchoit. Michel en étant informé mande à ses amis que, s'ils ne se hâtoient de le mettre en liberté, il les dénonceroit tous. Ils choisirent donc la nuit même de Noël de l'an 820. se vêtirent d'aubes comme les prêtres, & entrerent dans le palais en corps de clergé. A peine y furent-ils, qu'ils se jetterent sur Leon, & le mirent en pieces après un regne de sept ans, & cinq mois. Aussitôt Michel fut tiré de la pri-

ſon ; & au lieu des chaînes dont il étoit chargé on lui mit ſur la tête la couronne imperiale.

Michel ſurnommé *le Begue*, ne gouverna point avec plus de religion & de douceur que ſon predeceſſeur. Elevé dans un mélange de Judaiſme & de Manicheïſme, il proſcrivit les images & perſecuta les Catholiques. Moins heureux que Leon, il perdit l'iſle de Crete ou Candie, dont les Sarrazins d'Eſpagne ſe ſaiſirent, tandis que ceux d'Afrique s'emparoient de la Sicile, auſſi bien que de la Poüille & de la Calabre. Enfin il mourut aprés un regne de huit ans & neuf mois.

Theophile fils de Michel étant monté l'an 829. ſur le trône imperial, fit mourir tous ceux qui avoient conſpiré avec ſon pere contre la vie de Leon. Il ne ceda ni à l'un ni à l'autre en impieté, perſecutant ceux qui avoient de la veneration pour les images. Sa mere Euphroſine qui le vouloit marier, fit chercher les plus belles filles qui ſe purent trouver; & les ayant aſſemblées toutes, elle remit une pomme d'or à ſon fils pour la donner à celle qu'il voudroit choiſir. L'une d'entre-elles nommée Icaſie n'étoit pas moins diſtinguée par la nobleſſe de ſa naiſſance, que par l'éclat de ſa beauté & de ſes vertus. Theophile lui dit, en l'admirant: *Il eſt entré beaucoup de maux dans le monde par une femme.* Icaſie lui répondit avec une honnête pudeur, mais avec beaucoup de verité; *Il y eſt entré beaucoup plus de bien.* Cette parole dite avec eſprit piqua l'Empereur qui donna la pomme d'or à Theodore de Paphlagonie, qu'il fit couronner avec lui. Icaſie déchuë de l'eſperance de l'empire, n'en fut que plus heureuſe. Elle fonda un monaſtere où elle ſe retira pour ſe donner toute entiere à Dieu. L'armée de Theophile, quoique fortifiée d'un grand nombre de Perſes qui s'étoient donnés à lui, fut battuë par les Sarrazins qui continuoient toûjours à faire de grands progrès dans l'empire, ſans qu'aucun de ces Princes ſi hardis à perſecuter l'Egliſe, eût le courage de repouſſer ces ennemis du nom chrétien. Enfin Theophile mourut peu regreté l'an 841. aprés en avoir regné douze.

Ce Prince en mourant laiſſa l'empire à ſon fils *Michel* ſous la tutelle de Theodore ſa mere, Princeſſe de vertu & de courage, dont les Grecs celebrent la memoire dans leurs faſtes eccleſiaſtiques. Elle rétablit le culte des images, & rendit la paix à l'Egliſe. L'imprudence & la crédulité du general qu'elle avoit envoyé dans l'iſle de Crete fit manquer cette expedition. Les Sarrazins effrayés d'une ſi grande flotte, s'aviſerent d'un ſtratagême : ils publierent que l'Imperatrice s'étoit évadée de Conſtantinople, & que l'on y avoit élu un autre Empereur. Le general ajoûta foi trop legerement à ce faux bruit, qui étoit encore ſoutenu par quelques gens de ſa ſuite, gagnés par les Sarrazins pour entretenir leur maître dans cette croyance. Il revint à Conſtantinople, & laiſſa ſes troupes à la merci des ennemis. Cependant cette Princeſſe fut diſgraciée, peut-être qu'elle joignoit trop de talens à beaucoup de vertus. En faut-il davantage pour déplaire dans la plûpart des Cours, où les merites mediocres trouvent ordinairement plus de ſoutien que les génies ſuperieurs, que l'on y redoute toujours, parce qu'ils ont une capacité trop active? Ce fut ſous ce regne que les Bulgares ſe convertirent à la foi. La ſœur de leur Roi ayant été priſonniere parmi les Romains, y avoit été inſtruite des verités de la religion. Elle fut miſe en liberté, & retourna auprés de Bogoris ſon frere, Roi de ces barbares. Elle lui fit gouter le Chriſtianiſme

ſtianiſme qu'il profeſſa l'an 865. Ce Prince ne ſe contenta point d'embraſſer les veritez de la religion; il voulut encore les pratiquer dans la retraite : il choiſit donc la vie monaſtique, mais ayant ſû que ſon fils, en faveur duquel il s'étoit démis de la couronne, gouvernoit mal ſon royaume, & vouloit retomber dans ſes anciennes erreurs, il quitta ſon monaſtere pour reprendre le gouvernement de ſes Etats; & après avoir fait créver les yeux à ce Prince ſon fils aîné, il mit le cadet ſur le trône, & reprit auſſitôt les auſteritez de la ſolitude. Michel non-chalant pour toutes les affaires du gouvernement crut ſe rendre illuſtre, en faiſant bâtir une écurie ſuperbe, revêtuë de marbre & embellie de fontaines. A peine fut-elle achevée, qu'il la fit voir à un homme d'eſprit & de goût, mais veridique & tel qu'il ne les faut point à la cour des Princes; l'Empereur pour lui faire admirer & approuver cet édifice, lui demanda *s'il ne croyoit pas que la magnificence de cet ouvrage rendît ſon nom immortel.* Mais voici ce qu'on lui répondit. *On ne parle plus de Juſtinien*, lui dit cet homme d'eſprit, *quoiqu'il ait bâti la grande Egliſe de ſainte Sophie, & qu'il l'ait enrichie d'or & de marbre ; comment prétendez-vous donc qu'on parle de vous, après avoir fait un bâtiment qui n'eſt propre que pour des chevaux ?* L'Empereur irrité de ne pas recevoir les loüanges qu'il cherchoit, battit & chaſſa cet homme de ſa preſence.

La tranquillité de l'empire fut troublée par l'ambition de Bardas oncle de l'Empereur Michel. Ce fut par ſes conſeils que l'Imperatrice Theodore, quoique ſa ſœur, fut releguée & reduite à une condition privée l'an 855. Il eut enſuite le credit non ſeulement de ſe mettre à la tête de toutes les affaires, mais encore de ſe faire créer Ceſar. Cependant l'Empereur qui ſe voyoit maîtriſé par Bardas & pouſſé d'ailleurs par Baſile le Macedonien, fit périr le Ceſar l'an 866. & fit monter Baſile ſur le trône. Le nouvel Empereur ne fut pas long-temps ſans encourir la haine de Michel ſur quelques remontrances qu'il lui fit pour l'engager à changer de conduite. Baſile, pour en prévenir les ſuites, fit tuer l'empereur Michel l'an 867. après un regne de 25. ans.

Baſile le Macedonien commença donc à gouverner ſeul l'empire l'an 867. Quoique ſa famille fût obſcure, il vouloit cependant faire entendre qu'il deſcendoit de la race des Arſacides, qui ont gouverné ſi long-temps les Parthes & l'Armenie. Il releva l'empire abbatu par la lâcheté & la molleſſe de ſon prédeceſſeur ; il remplit les charges de magiſtrats capables, recommanda l'exactitude & l'integrité aux juges, & lui-même rendit la juſtice aſſez ſouvent. Il n'eut pas moins d'attention pour les affaires du dehors. Il écarta & battit pluſieurs fois les Sarrazins & les Manichéens qui vouloient inquieter l'empire. Zelé pour la foi Catholique, il rappella ſaint Ignace de ſon éxil & le rétablit dans le ſiege de Conſtantinople, d'où le celebre Patriarche Photius, qui s'y étoit intrus, fut chaſſé, & enſuite condamné à l'éxil par un des decrets du huitiéme Concile œcumenique. Ce Prince ne laiſſa pas d'être ſéduit par les artifices du celebre Photius, qu'il rétablit ſur le ſiege de Conſtantinople après la mort de ſaint Ignace. Enfin Baſile mourut l'année 886. après un regne de près de 19. ans.

Leon VI. ſurnommé le *Philoſophe*, fils de Baſile, ou ſelon d'autres, de Michel, parvint à l'empire d'Orient. On prétend qu'Eudoxe ſa mere, concubine de Michel, étoit enceinte lorſqu'elle fut mariée à Baſile. L'amour qu'il eut pour la philoſophie lui attira le ſurnom de Philoſophe. Avant que d'être élevé ſur le trône imperial, on vou-

lut le rendre suspect à Basile, qui le fit mettre en prison. Quoiqu'il fût philosophe, ce n'est point à dire pour cela qu'il se conduisît mieux qu'un autre, ni qu'il gouvernât l'Etat avec plus de sagesse & de prudence; ce devoit être là néanmoins l'usage de la philosophie. Il fut livré à ses passions; & l'imperatrice Theophane son épouse a merité peu après sa mort la qualité de Sainte, pour avoir supporté avec patience les défauts de ce prétendu philosophe, de qui elle eut beaucoup à souffrir; après quoi il eut la lâcheté d'élever sur le trône sa concubine Zoé qui ne regna que vingt mois.

Ses troupes furent battuës par les Bulgares; & les Sarrazins firent de grands ravages. Il ne fut pas, non plus que les plus mauvais princes, exempt de conspiration, qu'il eut cependant le bonheur de découvrir & de dissiper, & mourut après un regne de plus de 25. ans.

Après la mort de Leon le Philosophe, *Alexandre* son frere gouverna l'empire comme tuteur de son neveu Constantin Porphyrogenete. Dès qu'Alexandre se vit maître absolu, il s'abandonna à toutes sortes de débauches, ne faisoit que courir de palais en palais, étant continuellement dans les festins & dans les plaisirs, & négligeant tous les devoirs de souverain. Il eut envie de rendre eunuque Constantin son neveu; mais il en fut détourné par les remontrances de quelques personnes, qui lui representerent que la foiblesse de temperament du jeune prince, & ses infirmitez continuelles l'en délivreroient bientôt, sans qu'il employât des moyens violens & odieux pour s'en défaire. Après un grand festin, Alexandre s'étant rempli de vin durant les ardeurs de la Canicule, alla jouer à la paume, & pendant qu'il jouoit il fut, dit-on, frappé par une main & une épée invisible, & mourut baigné dans son sang, & absorbé de crapule, après avoir gouverné treize mois. Périssent ainsi tous ceux qui ambitionnent le trône contre la loi & les régles de la probité & de la justice!

Constantin Porphyrogenete délivré de ce monstre, entra sous la tutelle de Nicolas, patriarche de Constantinople, & de plusieurs Patrices qu'Alexandre avoit eu soin de nommer avant que de mourir. La minorité de l'Empereur qui n'avoit pas plus de huit ans, donna lieu à Constantin Ducas de se faire proclamer empereur; mais il périt presque dans le moment de son usurpation. Les conjurez furent dissipez; quelques-uns furent punis de mort: ceux que l'on traita le plus favorablement embrasserent la vie monastique; c'étoit la punition la plus fréquente de ces temps-là.

Les Bulgares voulurent aussi profiter de l'enfance du prince; mais leurs projets n'ayant pas réussi, ils crurent qu'ils devoient faire la paix avec les Romains. Les Barbares ne furent pas long-temps à faire une nouvelle irruption. Leon Phocas les battit, & crut qu'à la faveur de cet heureux succès il pouvoit aspirer à l'autorité souveraine; mais la conspiration ne tarda gueres à être dissipée; & Leon se voyant déchû de ses esperances, se retira, mais n'y ayant aucune place qui voulût le recevoir, il fut pris & eut les yeux crevez. De nouvelles conspirations s'éleverent, qui n'eurent aucune suite. L'Impératrice Zoé, mere de Constantin, qui avoit été rappellée peu de temps après la mort d'Alexandre, fut reléguée dans un monastere, parce que voulant gouverner seule, elle avoit employé le poison pour se défaire du beau-pere de l'Empereur nommé Romain, qui s'étoit mis à la tête des affaires, & qui eut enfin le crédit de se faire nommer César, & ensuite Auguste, ou Empereur l'an 919.

& l'année d'après il fit part de ces mêmes dignités à Chriſtophe ſon fils aîné, & enſuite à Eſtienne & à Conſtantin les puînés. Il n'y avoit qu'un empire à gouverner, & il ſe trouvoit en même temps cinq ou ſix empereurs, tant les hommes ont toûjours été avides de commander aux autres hommes, ou pour mieux dire, de les tranniſer.

Dès que *Romain* ſe vit élevé à l'empire, il voulut le gouverner ſeul : il mépriſa Conſtantin & le traita en inferieur ; mais Dieu permit que l'ingratitude de ce nouveau Prince fut punie par ſes propres enfans. Etienne l'un des plus jeunes le dépouilla de ſa dignité & le relégua dans une Iſle. Conſtantin Porphyrogenete qui ſentit bien par la conduite d'Etienne qu'il pouvoit reſter ſeul maître de l'empire, chaſſa & diſperſa la poſtérité de Romain. Il n'en gouverna pas mieux, & comme il étoit ſavant, il s'amuſoit à faire des livres au lieu de bien conduire ſes peuples, & tomba non ſeulement dans l'oiſiveté (choſe dangereuſe à un prince) mais dans ces honteuſes débauches qui deshonorent les particuliers, & plus encore les ſouverains. On aſſure qu'il fut tué par ſon fils Romain l'an 959. Plus ſavant qu'il ne convient à un prince de l'être, ſur-tout dans l'aſtronomie & la muſique, il fit chercher avec ſoin tous les bons livres qu'on put recouvrer ſur chaque matiere, dont il compoſa une ſuperbe bibliotheque dans ſon palais ; & pour ſoulager ceux qui étoient effrayez de la lecture d'une ſi grande multitude de volumes, il en réduiſit la plus grande partie a des abrégés ou des extraits diviſés en cinquante-trois titres, ou lieux communs, dont il ne nous eſt reſté que quelques chapitres publiés par *Fulvius Urſinus*, par *Hoeſchelius*, & les autres par le célébre Henry de *Valois*, l'un des plus ſavans critiques du XVII. ſiecle.

Romain prince auſſi effeminé que ſon pere, épouſa Berthe fille naturelle de Hugues Roi d'Italie ; les Grecs changerent le nom de la Princeſſe en celui d'Eudoxie qui convenoit mieux à leur langue.

Ses deux fils, Baſile & Conſtantin qu'il avoit fait couronner, ne lui ſuccederent pas immédiatement. Le trône impérial fut uſurpé par *Nicephore Phocas*, qui s'étoit diſtingué en Orient par ſes grandes actions, mais qui ſe deshonora ſur le trône par une ſordide avarice. Il crut ſe maintenir en épouſant Theophano veuve de l'Empereur Romain ; mais cette Princeſſe qui ne pouvoit ſouffrir l'uſurpateur en appella un autre. Ce fut *Jean Zemicès*, qui de concert avec Theophano fit périr Nicephore l'an 969.

Dès que Zemiſcès fut proclamé Empereur, il prit pour aſſociés à l'empire, *Baſile* & *Conſtantin* fils de Romain. Il ne fut cependant couronné par le Patriarche, qu'après avoir promis de reléguer Theophano & tous ceux qui avoient été complices de la mort de Nicephore. Il n'eut pas de peine à le faire, prétendant peut-être par-là ſe faire regarder comme innocent, quoiqu'il fût un des principaux auteurs de la mort de l'uſurpateur. Il avoit lui-même uſurpé l'empire, mais il ne laiſſa pas de le conduire avec autant de pieté que de dignité. Non-ſeulement il chaſſa les Sarrazins de la ville d'Antioche, mais il battit encore les Bulgares & les Ruſſiens ; & pour montrer qu'il n'étoit que l'inſtrument, & non l'auteur de la victoire, il entra comme en triomphe dans la ville de Conſtantinople, où il fit porter en cérémonie l'image de la Sainte Vierge ſur un char magnifique tiré par quatre chevaux, & chargé des dépouilles des ennemis, qu'il ſuivoit monté ſeulement ſur un cheval. Il ne fut pas cependant le premier des Empereurs d'Orient, comme l'aſſure le P. Petau, qui fit mettre ſur les monnoyes d'or

l'image du Sauveur du monde, avec cette légende, JESUS-CHRIST ROI DES ROIS. Après un regne de six ans & demi, il fut empoisonné sur la fin de l'an 975. par Basile son Chambellan, dont il avoit souvent réprimé les excès.

Par cette mort *Basile* & *Constantin* resterent seuls sur le trône impérial; mais le premier s'occupoit des affaires du gouvernement dans le temps que Constantin se livroit uniquement à ses plaisirs. Quelques tyrans s'éleverent dans l'Asie : ils ne furent pas long-temps à être vaincus, quoique l'un d'eux pour se soutenir, eût fait alliance avec les Sarrazins. Basile délivré de ces ennemis domestiques, soutint une longue guerre contre les Bulgares qu'il vainquit en plusieurs actions; mais par une cruauté qui ne convient qu'à des tyrans, il fit crever les yeux à quinze mille prisonniers qu'il avoit faits sur cette nation, en fit des compagnies de cent hommes, conduites chacune par un borgne, & les renvoya ainsi en Bulgarie. Ce spectacle affreux épouvanta si fort Samuel roi des Bulgares, qu'il en mourut de chagrin quelque temps après. Basile n'avoit pas laissé de redouter cette nation guerriere, & fit vœu de se faire moine, s'il remportoit la victoire; & pour accomplir sa promesse, il se garda bien de quitter le trône; il se contenta de porter l'habit religieux sous les vêtemens impériaux, se sépara de sa femme, & ne vécut que de légumes & de poisson. Enfin ce Prince qui étoit bigot, avare, cruel, & de mauvaise foi, mourut âgé de soixante-dix ans l'an 1025. après en avoir regné cinquante. Son frere Constantin, beaucoup plus mauvais que Basile, ne regna que trois ans après son frere, & mourut l'an 1028. après s'être livré à tous les divertissemens & les plaisirs les moins convenables à un Prince.

Constantin préjugeant qu'il ne pouvoit revenir de sa maladie, fit appeller *Romain Argyre* qui étoit patrice, & lui ordonna de choisir ou de perdre les yeux, ou de monter sur le trône, en épousant Zoé sa fille. Quoique Romain fût déja marié, il se vit contraint de répudier sa premiere femme, pour prendre avec la couronne la fille de Constantin. Tant qu'il vêcut dans une condition privée, on le regarda comme un grand homme; mais il ne conserva pas long-temps la moderation & l'esprit de justice qu'il avoit fait paroître au commencement de son regne. Il perdit par sa négligence presque toute la Syrie, que ses prédécesseurs avoient recouvrée. Il étoit âgé, & par consequent hors d'état de satisfaire la brutalité de Zoé sa femme, elle s'adressa donc à Michel, frere d'un eunuque qui servoit Romain. Elle en fut si contente, qu'elle résolut de le faire monter sur le trône impérial. Elle lui conseilla donc d'étouffer dans le bain Romain son mari, après l'avoir empoisonné, ce qui fut exécuté l'an 1034. Ce Prince, que sa nonchalance rendoit peu propre à gouverner un empire, ne regna que cinq ans & demi.

Michel de Paphlagonie qui s'étoit facilité par un adultere, le chemin du trône, y monta par un parricide; mais pendant tout son regne, qui fut de sept ans & huit mois, il fut tourmenté, ou d'une espece de folie, ou de l'esprit malin, comme le prétendent les historiens, il se fit moine, & mourut l'an 1041. le 10. Décembre, détestant continuellement le parricide qu'une épouse adultere lui avoit fait commettre.

Zoé se trouvant maîtresse de l'Empire, adopta *Michel Calaphate*, qu'elle ne déclara Cesar & Auguste qu'après lui avoir fait prêter serment qu'il la reconnoîtroit toujours pour sa mere & sa souveraine. Mais une ingratitude trop marquée lui fit ou-

blier bien-tôt sa promesse : il renferma sa bienfaictrice dans un monastere, d'où ayant trouvé moyen de s'évader, elle causa une révolution qui fit perdre à Calaphate les les yeux & l'empire l'an 1042. après un regne de quatre mois & cinq jours.

Constantin Monomaque que Zoé choisit la même année pour époux & pour empereur, vit tomber sous son regne la dignité de l'empire beaucoup plus qu'elle n'avoit fait auparavant. Les Grecs furent battus d'un côté par les Sueves, & de l'autre par les Normands dans la Poüille. Les Turcs même qui servoient dans l'armée de Mahomet, prince des Sarrazins, s'emparerent de la Perse, où ils établirent une nouvelle domination. Constantin se contenta de rebâtir l'Eglise de Jerusalem, que les Sarrazins avoient ruinée près de soixante ans auparavant; & après en avoir regné plus de douze, il mourut l'an 1054.

Theodora, sœur de Zoé morte avant l'empereur Constantin Monomaque, ne garda l'empire qu'une année, & mourut l'an 1055. mais par le conseil de ses eunuques, elle avoit adopté *Michel Stratiotique*, ou le guerrier, qui monta sur le trône après la mort de Theodora. Le grand âge & le peu d'experience du nouvel Empereur le rendoient indigne de ce titre. Tout se faisoit par les Eunuques du palais, qui s'étoient emparés du gouvernement, & de tous les avantages de l'empire. Il ne fut gueres qu'une année sur le trône, dont il se vit chassé l'an 1057. par Isaac Comnene. Michel fut si étonné de se voir détrôné, mais cependant si peu sensible au renversement d'une fortune qu'il ne goutoit qu'en idée, qu'il demanda aux Evêques & au Patriarche, quel avantage il trouveroit donc à quitter l'empire. Tous ces ecclesiastiques qui se livrent plus que les autres à l'éclat de la fortune, lui répondirent qu'il gagneroit le royaume du ciel. Il n'en fallut pas davantage à ce bon Prince pour quitter sur le champ la pourpre, qu'il avoit portée avec si peu de gloire & de dignité.

Isaac Comnene fut donc proclamé Empereur le premier Septembre de l'an 1057. C'étoit un homme d'esprit & grand capitaine; d'ailleurs extrêmement vain & orgueilleux. Mais après un regne très-cruel, qui ne dura heureusement pour l'Eglise, que deux ans & trois mois, il tomba dans une maladie occasionnée par un coup de tonnerre, dont il fut atteint. Desesperant de guerir, il resolut de se retirer dans un monastere, après avoir désigné pour successeur à l'empire *Constantin Ducas*, qui fit aimer son gouvernement par des mœurs douces & faciles, & par un grand amour pour la justice. Isaac Comnene ne laissa pas de revenir en santé; mais touché de Dieu, il préfera la solitude & l'austerité religieuse aux dignités ausquelles il pouvoit aspirer. Constantin n'avoit pas cependant toutes les vertus des grands Princes. Pesant & tardif dans ses operations, il permit aux Barbares de ravager l'empire; & après un regne de sept ans & six mois, il laissa trois fils, *Michel*, *Andronic* & *Constantin*. En mourant il fit promettre par écrit à l'imperatrice Eudoxie sa femme, que pour conserver la couronne dans leur famille, elle ne se remarieroit point. Cet écrit fut mis entre les mains du Patriarche Xiphilin. Eudoxie gouverna donc l'empire sept mois & neuf jours avec Jean frere de Constantin Ducas, & avec ses trois fils, Michel, Andronic & Constantin; mais elle ne tarda gueres à rompre la promesse qu'elle avoit faite au feu Empereur son mari.

Romain Diogene causoit des troubles considerables dans l'empire: il avoit assemblé

un corps de troupes, avec lequel il pilloit la Thrace & tous les lieux par où il paſſoit; mais il fut pris & conduit à Conſtantinople, où, ſelon les loix, on devoit le faire mourir comme rebelle. C'étoit le plus bel homme & le mieux fait qu'il y eût parmi les Grecs. L'imperatrice Eudoxie, qui eut de la peine à livrer à la mort un homme ſi peu digne d'un ſort auſſi malheureux, rouloit dans ſon eſprit des penſées contraires à ce tragique évenement.

Elle envoya donc un de ſes eunuques au Patriarche Xiphilin, pour lui témoigner que, ſans la promeſſe qui lui avoit été confiée en mourant par ſon époux l'empereur Conſtantin Ducas, elle offriroit ſon lit & l'empire, & même tout ce qu'elle poſſedoit à Bardas, frere du Patriarche. Ce prélat qui ſe croyoit déja frere d'un Empereur, gagna tous les ſenateurs; & après avoir diſpenſé Eudoxie du ſerment qu'elle avoit fait de garder une éternelle viduité, il lui renvoya la promeſſe qu'elle en avoit ſignée. Eudoxie ſe voyant libre, fit venir *Romain Diogene*; & au lieu de l'envoyer au ſupplice, elle l'épouſa, & le fit monter par ce moyen ſur le trône imperial. Romain n'étoit pas indigne de ce poſte éminent: d'abord il remporta beaucoup d'avantages ſur les Turcs; mais comme ſi la providence ne l'eût élevé que pour lui faire mieux ſentir ſa chûte, & pour le rendre le joüet de la fortune, il fut trahi dans ſon armée que les Turcs battirent; ils bleſſerent l'Empereur, & le firent priſonnier.

A peine ce malheur fut-il connu à Conſtantinople, que l'on y réſolut de nommer un nouvel Empereur. On ne pouvoit jetter les yeux que ſur Michel, fils aîné de Conſtantin Ducas & d'Eudoxie, ce qui fut fait, mais à charge qu'il reconnoîtroit Eudoxie pour Imperatrice, & qu'il ne feroit rien de conſiderable ſans ſa participation. Il y en eut cependant d'aſſez méchans pour conſeiller à l'Imperatrice de ſe rendre ſeule maîtreſſe de l'autorité ſouveraine, dans le temps qu'ils excitoient Michel à prendre les armes contre ſa mere.

Le Sultan qui tenoit priſonnier l'empereur d'Orient, uſa de ſa victoire avec beaucoup de moderation. Non ſeulement il fit ce qu'il put pour diminuer la peſanteur de ſes chaînes; il le conſola, l'appella même à ſa table, mais il renvoya de plus ſans rançon ceux que l'Empereur déſignoit au Sultan. Enfin il lui rendit la liberté à des conditions qui n'avoient rien d'indignes de la majeſté de l'empire; car les hiſtoriens les mieux inſtruits conviennent qu'il auroit mieux aimé mourir, que de conſentir à un traité qui eût contenu des clauſes honteuſes. Il revint donc avec une ſuite & un équipage convenable à la dignité d'un Empereur. Se voyant en liberté, contre ſon eſperance, il ſe figura qu'il lui ſeroit aiſé de remonter ſur le trône; & il écrivit de ſa propre main à l'Imperatrice tout ce qui lui étoit arrivé. L'Imperatrice ne ſachant à quoi ſe réſoudre, aſſembla ſes plus affectionnés ſerviteurs pour leur propoſer ſes doutes; mais ayant été obligée de ſe rerirer dans un monaſtere, elle y prit l'habit de Religieuſe.

Diogene leva donc une armée, & ſe ſaiſit de quelques poſtes. D'abord ſes troupes furent battuës; mais comme il étoit homme de reſſource, il ne ſe découragea point. L'empereur Michel qui craignoit de ſe voir détrôner lui-même, fit à Diogene la propoſition de lui ceder une partie de l'empire, & propoſa une amniſtie generale de tout ce qui avoit été fait par l'un & l'autre parti. Diogene rejetta ces offres avec indignation, diſant qu'il n'avoit point commis de crime qui eût beſoin d'amniſtie, & que c'étoit la

derniere de toutes les injuſtices que de lui diſputer l'empire. Michel qui n'avoit pû conclure la paix avec Diogene, réſolut de continuer la guerre, qui devint fatale à Diogene par la défaite de ſon armée. Il tâcha néanmoins de relever ſon parti par ſon courage; mais il fut trahi par les ſiens qui le dépoüillerent des ornemens imperiaux, & le revêtirent d'un habit de moine. C'eſt ainſi qu'il fut preſenté à Andronic, qui déplora ſa diſgrace, le conduiſit dans ſa tente, & le fit aſſeoir à ſa table. Ceux qui étoient auprès de l'empereur Michel couvrant l'injuſtice de leurs paſſions particulieres ſous l'apparence du bien public, & feignant d'apprehender que Diogene n'excitât de nouveaux troubles, manderent à un officier de lui créver les yeux. Andronic fit ce qu'il put pour empêcher cette cruelle execution; mais ce fut inutilement: ceux qui en avoient l'ordre aveuglerent Diogene; & comme on négligea de guerir ſes playes, il y ſurvint une ſi grande inflammation & une ſi grande quantité de vers, qu'il en mourut la troiſiéme année de ſon regne l'an 1071.

Michel Ducas lui ſucceda donc; mais ſa lâcheté donna lieu aux Turcs de faire de grands progrès. Ils s'emparerent du royaume de Pont, auquel ils donnerent le nom de Turcomanie. Dans le même temps *Nicephore Botoniate* & *Nicephore Brienne* uſurperent l'empire; le premier en Orient, & le ſecond en Occident. Botoniate, avec le ſecours des Turcs, ſe ſaiſit de Conſtantinople, & s'y fit reconnoître Empereur avec les ſolemnités ordinaires le 25. de Mars de l'an 1078. & peu de jours après Michel fut enfermé dans un monaſtere, après un regne de ſix ans & ſix mois.

Dès que *Botoniate* ſe vit maître de la capitale de l'empire, il refuſa toutes les propoſitions d'accommodement que lui fit faire Nicephore Brienne. Alexis Comnene general des troupes de Botoniate ayant défait & pris Nicephore Brienne, il ordonna de lui créver les yeux. Botoniate n'avoit pour toute qualité que l'ambition qui l'avoit élevé à l'empire: Son grand âge & ſa nonchalance naturelle lui firent abandonner le ſoin des affaires, & ne rempliſſant les charges que de gens incapables, il devint mépriſable à ſes propres ſujets. Les Comnenes le priverent donc de ſa dignité, & le releguerent dans un monaſtere l'an 1081. après en avoir regné trois.

Alexis Comnene, quoique frere cadet d'Iſaac, fut élevé ſur le trône imperial par la ſeule eſtime que ſa valeur lui avoit attirée. Son regne fut l'un des plus longs & des plus conſidérables. La valeur étoit tout ce que ce Prince avoit de grand; c'étoit d'ailleurs un caractere d'eſprit ruſé & perfide, & pour remplir ſon épargne qu'il avoit épuiſée par d'immenſes profuſions, il n'épargna les biens d'aucuns particuliers. Les François remporterent ſur lui de grands avantages, non ſeulement en lui enlevant la Poüille, mais encore en battant ſes troupes qui vouloient s'oppoſer au paſſage de Godefroi de Boüillon & des autres croiſez qui alloient retirer la Paleſtine des mains des infidéles. Ces pieux conquerans n'ont rien trouvé dans le cours de leurs expeditions de plus perfide, de plus injuſte, ni de plus cruel que cet Empereur. C'eſt avec cette idée qu'il faut lire cette hiſtoire fardée que la princeſſe *Anne Comnene* a faite de l'empereur Alexis ſon pere. Ce Prince mourut à l'âge de ſoixante-dix ans, après en avoir regné trente-ſept & quatre mois.

Jean Comnene, fils d'Alexis, qui parvint à l'empire l'an 1118. n'eut pas moins de courage que ſon pere, & eut plus d'humanité. Il défit dans la Thrace les Scythes &

les Hongrois qui avoient paſſé le Danube. Ses victoires firent éclater ſa religion, qui fut toujours ſolide : il mena une vie ſainte, éloignée de diſſolutions & de débauches ; & cependant il ne gouverna pas l'empire moins ſagement. S'il fit paroître ſa magnificence, ce fut dans les largeſſes frequentes qu'il fit au peuple, & dans les Egliſes ſuperbes qu'il édifia. Il bannit non ſeulement de ſa cour les paroles licentieuſes, mais même les inutiles & toute ſuperfluité ; & il voulut par ſa ſimplicité & ſa modeſtie donner l'exemple à ſes ſujets. Ce n'eſt pas qu'il fût ennemi des graces, ni qu'il eût un abord farouche & rebutant : au contraire il ſe relâchoit quelquefois, & prenoit d'honnêtes divertiſſemens. Dans tous ſon regne il ne punit jamais perſonne de mort, ni de peine corporelle. Après un regne de vingt-quatre ans & huit mois, il mourut l'an 1143. d'un accident imprévû, pour s'être bleſſé à la main avec une fleche empoiſonnée.

Quoique *Manuel Comnene* fût le ſecond fils de Jean, il fut cependant choiſi par ſon pere préferablement à ſon frere Iſaac pour monter ſur le trône imperial ; mais Jean fut malheureux dans le choix qu'il fit de Manuel, n'y ayant jamais eu de Prince plus perſide : il fut même ſi grand ennemi des Chrétiens, qu'il étoit de concert avec les Sarrazins pour conſpirer leur perte. Ce fut la trahiſon de cet Empereur qui fit périr en 1147. les armées de Conrad roi de Germanie, & de Louis roi de France qui alloient ſecourir les Chrétiens de la Paleſtine ; & Nicetas, auteur Grec, exact & judicieux, ne put s'empêcher de découvrir les perſidies de Manuel, qui fit battre de la fauſſe monnoye d'argent pour la debiter à ceux des troupes d'Occident qui auroient quelque choſe à vendre ; & pour renfermer tout en une parole, continuë le même hiſtorien, il n'y a point de mal que cet Empereur n'ait tramé & n'ait fait tramer contre les Occidentaux, afin que l'exemple de leurs malheurs ſervît à leurs deſcendans comme d'un éternel monument, pour les détourner de mettre jamais les pieds ſur ſes terres. Les repreſailles de Roger roi de Sicile & des autres Princes qui déſolerent les côtes de la Grece, firent périr, comme il arrive dans ces occaſions, ceux qui n'avoient eu aucune part aux perſidies de Manuel. Ce monſtre néanmoins gouverna l'Etat, & perſecuta l'Egliſe pendant trente-huit ans, & mourut enfin dans un habit de moine, lui qui, pour plaire aux Mahometans, avoit reſolu d'embraſſer leur religion.

Alexis fils de Manuel parvint à l'empire à l'âge de douze ans. Ce Prince qui étoit ſtupide & incapable d'affaires fut à peine trois ans ſur le trône, & il n'en avoit pas quinze lorſqu'il fut aſſaſſiné par Andronic ſon proche parent qu'il s'étoit vû contraint d'aſſocier à l'empire.

Après le meurtre d'Alexis, *Andronic* ſon aſſaſſin gouverna ſeul l'empire l'an 1183. Il épouſa Agnès de France âgée d'onze ans, fille de Louis roi de France, qui avoit été promiſe à l'empereur Alexis. A peine Andronic joüit-il deux ans du fruit de ſon parricide. Comme il méditoit la perte d'Iſaac Lange, le peuple ſe ſouleva contre lui, & s'étant ſaiſi de ſa perſonne, on lui coupa une main, & on lui créva un œil. Expoſé ainſi à la fureur d'une populace, il repeta, mais trop tard, au milieu des tourmens qu'on lui fit ſouffrir, ces paroles de l'Ecriture Sainte, *Pourquoi briſez-vous un roſeau déja foulé & abbatu ?*

Le peuple en tumulte défera l'empire à *Iſaac Lange*, qui ne le garda que neuf ans & huit mois, pendant leſquels il défit la flotte des Siciliens, enleva l'iſle de Cypre au

au tyran Isaac Comnene qui l'avoit usurpée; mais il ne fut pas si heureux contre les Valaques & contre Frederic Barberousse qui fit des courses sur les terres de l'empire d'Orient. Alexis Lange son frere lui fit perdre les yeux & l'empire l'an 1195.

Alexis Lange ayant pris le nom de Comnene regna huit ans & trois mois. On s'étoit faussement imaginé qu'il ne seroit pas sitôt en possession de l'empire, qu'il paroîtroit sous les armes pour réparer les fautes de son frere, & les pertes causées par la violence des Barbares; mais il ne pensa qu'à jouir des plaisirs que peut fournir une cour qui s'empresse pour entretenir les débauches de son Prince, & s'abandonna à l'oisiveté, comme si le travail eût été incompatible avec l'autorité souveraine. Il abandonna donc la conduite de l'état, & passa son temps à écouter les flateries & les demandes de ceux qui l'avoient élevé sur le trône. Philippe empereur d'Allemagne avoit épousé Irene fille d'Isaac Lange. Ce fut auprès de cette Princesse que son frere Alexis fils d'Isaac & neveu d'Alexis, actuellement regnant, s'étoit retiré, après s'être sauvé de Constantinople. Ce jeune Prince sollicita les Latins, & les engagea dans une ligue contre son oncle Alexis. L'Armée étoit commandée par *Dandolo* & par *Baudouin* Comte de Flandres. L'empereur qui méprisa cet armement ne ramassa aucunes troupes, & la ville de Constantinople fut prise par les Latins l'an 1203.

Alexis après avoir montré sa lâcheté pendant le siege, prit la fuite & se sauva sans que personne le poursuivît. Il n'avoit pas plus de talens pour la guerre que pour le gouvernement, perdant toutes les affaires par sa négligence. Nicetas ne laisse pas, en le blâmant comme souverain, de le peindre comme un bon particulier, qui étoit d'une humeur liante & agréable, qui joignoit un accès facile à une grande douceur, ne rebutant jamais personne, & souffrant même, ce qui est rare dans les Princes, d'être quelquefois contredit. Sa conscience lui reprochant sans cesse la violence dont il avoit usé envers un frere, à qui il étoit redevable de la vie, il appréhendoit la mort & la justice qui suit toûjours les crimes des hommes: c'est pourquoi il n'étoit jamais sans inquietude, ni sans crainte.

Isaac Lange, tout aveugle qu'il étoit, fut donc retabli sur le trône d'Orient, & on lui donna son fils Alexis pour associé à l'empire. Cependant comme ce jeune Prince qui étoit au pouvoir des Latins avoit fait des conventions avec eux qu'il falloit remplir, on ne le rendit point à son pere que ce dernier ne les eût ratifiées. C'étoit principalement des sommes considerables d'argent qu'il leur falloit donner. Les Empereurs regardoient les Latins comme leurs bienfaicteurs & les conservateurs de l'Empire: ils commencerent par leur donner tout ce qu'ils trouverent dans l'épargne; & parce que cela ne suffisoit pas encore, ils fondirent, pour les satisfaire, les images & les vases sacrés. Quelques Flamands s'étant joints à des Vénitiens & à des Pisans, se mirent à piller les biens des Juifs, comme une proye qui devoit leur appartenir. Ils se jetterent en foule dans une synagogue, & enleverent à la pointe de l'épée tout ce qu'ils y trouverent. Les Juifs prirent les armes pour s'opposer à cette violence, en quoi ils furent secondés par les Grecs qui repousserent cette multitude, mais ils ne purent empêcher les Latins de mettre le feu à divers quartiers de la ville.

En moins de vingt-quatre heures l'embrasement se répandit de tous côtés avec une telle fureur, que jamais il ne s'étoit rien vû de pareil. La plûpart des habitans

perdirent presque tous leurs biens; les uns n'ayant pas eu le loisir de les détourner, & ceux qui l'avoient fait les ayant mis en des endroits où le feu les alla chercher. Isaac fut sensiblement touché de ce funeste accident; mais son fils, homme stupide & cruel, eût voulu que le reste eût été réduit en cendres. L'embrasement n'étoit pas encore éteint que l'on fit une recherche exacte des vases sacrés pour les fondre, & en donner la matiere aux Italiens, qui, malgré leur peu de scrupule, préjugeoient que la colere de Dieu tomberoit bien-tôt sur les Grecs, puisqu'ils prodiguoient ainsi les choses saintes dans le temps qu'ils prenoient tant de soin pour conserver les profanes.

La jalousie se mit entre Isaac & son fils Alexis, tous deux néanmoins de caracteres bien differens. Le fils avilissoit la dignité de l'empire par l'infamie de ses débauches: il passoit quelquefois plusieurs jours & plusieurs nuits à boire & à jouer dans le camp des Italiens. Ceux qui jouoient avec lui avoient l'insolence de lui arracher son diadême enrichi d'or & de pierreries pour le mettre sur leur tête, & lui donnoient un méchant bonnet de laine à la mode de leur nation; ce qui ne pouvoit manquer de lui attirer le mépris de tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens dans les deux nations.

Son pere Isaac n'étoit pas moins en horreur pour sa superstition, qui lui faisoit ajouter foi à toutes les folles prédictions avec lesquelles on l'amusoit. D'execrables moines, qui étant ennemis (1) de Dieu, se couvroient à leur propre confusion d'un habit cheri & respecté des peuples, se pressoient à sa table, & après s'y être remplis des meilleurs poissons & des vins les plus délicieux, ils le repaissoient des promesses imaginaires de l'empire de l'univers, & lui baisant les mains, ils l'assuroient qu'il joüiroit un jour d'une vigoureuse santé. Comme c'étoient-là les imaginations dont ce Prince se repaissoit le plus, c'étoit aussi à ces ridicules bouffonneries qu'il ajoutoit autant de foi qu'à des oracles infaillibles.

Ces Princes s'occupoient d'ailleurs à amasser de l'argent pour les Italiens, dont la cupidité croissoit à proportion des largesses qu'on leur faisoit. On n'osoit rien imposer sur le peuple qui s'étoit soulevé: on se contenta de piller les maisons des plus riches seigneurs, & de dépoüiller les Eglises de tout ce qu'elles avoient de précieux. Le peuple vouloit prendre les armes; mais il en fut empêché par les Empereurs. Il n'y eut qu'*Alexis Ducas*, surnommé *Murtzufle*, qui osa se déclarer; mais d'abord il ne fut point secouru. Il y avoit long-temps qu'il aspiroit à l'empire; & le peuple ne cherchoit qu'à changer sa triste situation en une ou meilleure, ou qui fût moins dure. Il s'assembla donc dans la grande Eglise, où après trois jours de contestation, *Murtzufle* fut élû Empereur. Il avoit sû gagner auparavant, par de riches présens, l'eunuque qui avoit l'administration des finances. Dès qu'il se vit appuyé, il se saisit de l'empereur Alexis, & le fit conduire dans une obscure prison, où il le fit étrangler, après avoir tenté deux fois le poison, sans pouvoir venir à bout de le faire mourir.

Murtzufle en vint aux mains avec les François; mais se voyant abandonné des siens, il fut obligé de s'enfuir. Il y eut plusieurs tentatives infructueuses d'accommodement; on en vint donc au siege de la ville. Dès que Murtzufle vit Constantinople assiegée pour la seconde fois par les Latins, il crut que tous ses efforts devien-

(1) *Nicetas in Isaci Comneni historia.*

droient inutiles. Il prit donc le parti de la retraite, & s'enfuit fur une barque, après avoir vû, pour ainfi dire, en fonge l'idée de la fouveraineté, n'ayant gouverné que deux mois & feize jours dans des agitations & des mouvemens continuels.

AUTEURS A LIRE DEPUIS PHOCAS.

Je m'arrête quelques momens à cette époque, pour marquer la fuite des hiftoriens qu'on doit lire pour les temps qui fe font écoulés depuis l'empereur Phocas, c'eft-à-dire, depuis le milieu du VII. fiécle jufques au commencement du XIII. Cette portion de l'hiftoire qui contient plus de 550. ans, a été traitée par un grand nombre d'hiftoriens: je ne parle pas des modernes. Il n'y a tout au plus que *Laurent Echards* Anglois & *Jacques Fiorelli* moine Auguftin d'Italie qui foient fupportables, & qui renferment des lumieres hiftoriques mieux dirigées que tout ce qui s'eft fait avant eux. Il faut donc, après la lecture de l'un ou de l'autre, recourir aux originaux, dont les plus confiderables ont été traduits en Italien & en François; deux des langues vivantes de l'Europe, qui font aujourd'hui le plus en vogue. On pourroit commencer par *Cedrenus* dont la chronique peu utile pour les anciens temps eft très-curieufe & très-inftructive pour ce qui regarde les derniers fiécles de l'hiftoire de Conftantinople. Il finit à l'an 1057. de l'Ere Chrétienne: c'étoit environ le temps où vivoit ce moine. Quoique ce foit un compilateur, il n'a pas laiffé de raffembler dans cette partie les faits hiftoriques avec plus d'exactitude, mais avec moins d'élégance que le moine Zonare, ou que beaucoup d'autres écrivains de cette hiftoire.

Theophanes le Confeffeur a donné dans la premiere partie de fa chronique une hiftoire affez éxacte des affaires de l'Orient; & quoiqu'il l'ait commencée à l'an 285. on ne doit cependant s'en rapporter à lui que quand il eft arrivé au VI. fiecle. Il eft fâcheux que cette portion de fon ouvrage qui finit à l'an 813. n'ait pas été traduite en François. Il peut être accompagné de l'hiftoire de *Jean Scylitza*, furnommé *Curopalate*, qui commence à l'an 811. & finit en 1081. c'étoit à peu près le temps où il vivoit. Son ouvrage eft regardé comme une fuite de Theophane le Confeffeur. Et comme il paroît qu'il a vêcu du temps du moine Cedrenus, il y a lieu de croire que ce dernier s'eft fervi de l'hiftoire de Curopalate, pour former la troifiéme partie de fa chronologie. Le célébre Gerard-Jean *Voffius* fait même pour le prouver, une remarque très-fenfée & très-judicieufe, qui paroît décifive pour montrer que Cedrenus n'a fait que copier & mettre (1) en pieces le Curopalate. Si le *Glycas* & le *Zonare* étoient des hiftoriens éxacts, ils pourroient fuffire pour les temps qui fe font écoulés jufques à l'an 1118. qu'ils finiffent tous deux leur ouvrage. On a autrefois traduit ce dernier en François. Mais il eft peu lû & peu recherché. Ainfi c'eft un livre de favans, qui ne peut fervir que pour en tirer quelques particularités intereffantes, omifes par les autres écrivains. *Leon le Grammairien* a donné un abrégé fuccinct de l'hiftoire des Empereurs d'Orient, depuis l'an 813. jufques à l'an 949. Quoiqu'il ne foit pas écrit avec élégance, il a mérité par fon éxacte brieveté que M. le Préfident *Coufin* le fit entrer dans

(1) *Voff. de hift. Græcis, lib. 2. cap. 26.*

ſa belle verſion des hiſtoriens de Conſtantinople. Les auteurs qui ſuivent, réimprimés par le pere *Combefis* parmi les continuateurs de *Theophane*, ne ſont pas tous également eſtimables. La chronique dreſſée par ordre de Conſtantin Porphyrogenete, & qui s'étend depuis l'an 813. juſques à l'an 842. eſt d'une médiocre utilité, par le peu de détails qu'elle rapporte. La vie de l'Empereur Baſile écrite par *Conſtantin Porphyrogenete* ſon petit-fils, eſt bonne & inſtructive, pourvû qu'on tempere les loüanges que l'on donne trop abondamment à ce Prince. Les continuations de *Theophane*, par *Simon le Logothete* & le moine *George*, n'ont d'utilité que pour des ſavans de profeſſion. Ce que nous avons du patriarche *Nicephore* ſur la vie de Conſtantin Copronyme, n'eſt que le fragment d'un plus grand ouvrage. Ce fragment néanmoins s'étend depuis l'an 740. juſques à l'an 770. & quoi qu'écrit d'une maniere aſſez languiſſante, il ne laiſſe pas d'avoir ſon utilité. Il n'eſt pas néanmoins auſſi eſtimé que l'abrégé d'hiſtoire du même Patriarche, qui s'étend depuis la mort de l'empereur Maurice l'an 602. juſques à l'an 770. il eſt vrai que ce dernier ouvrage eſt écrit avec une brieveté qui ne permet pas d'en laiſſer rien échaper. Et M. le préſident *Couſin* qui l'a traduit en François dans ſon troiſiéme volume des hiſtoriens de Conſtantinople, dit après deux grands connoiſſeurs *Photius* & *Voſſius*, que Nicephore n'a rien d'inutile, ni d'obſcur dans ſa phraſe, & qu'il a choiſi un genre d'écrire qui n'eſt ni trop étendu, ni trop ſerré, mais tel que le choiſit un parfait orateur, qu'il a ſurpaſſé la plûpart des hiſtoriens qui l'ont précedés, ſi ce n'eſt que ſa trop grande brieveté lui ôte quelque choſe de ſa grace. La fermeté même avec laquelle ce ſaint Patriarche ſoutint contre les Empereurs le culte orthodoxe de l'Egliſe, donne lieu de croire qu'il eſt plus ſincere & plus veridique que la plûpart des autres hiſtoriens du bas empire. *Nicephore Brienne*, dont la lecture vient enſuite, fut Ceſar & mari de la princeſſe Anne Comnene. Ce ſeigneur auſſi diſtingué par la grandeur de ſa naiſſance, que par l'éminence de ſa dignité, a écrit, comme doit faire un homme inſtruit des affaires du gouvernement, ce qui s'eſt paſſé ſous les regnes de Conſtantin Ducas, de Romain Diogene, de Michel Ducas & de Nicephore Botoniate; c'eſt-à-dire, depuis l'an 1057. juſques en l'an 1081. Et quoique ces temps ne ſoient pas auſſi intereſſans que ceux qui ont précedés ou qui ont ſuivi, ils ſont toujours utiles dès qu'ils viennent d'une auſſi bonne main. La princeſſe *Anne Comnene* dont l'ouvrage doit ſuivre celui de ſon mari Nicephore Brienne, contient dans un grand détail l'hiſtoire de l'empereur Alexis ſon pere. Formée dans les lettres beaucoup plus que ne le ſont, ou même que ne doivent être les Princeſſes, elle fit voir ſon talent pour la narration dans cette agréable varieté de choſes inſtructives qu'elle y ſait méler. Dès qu'on y lit les Deſcriptions des pays, des fleuves, des montagnes, des villes, des ſiéges & des batailles, dès qu'on y voit ſes réflexions & ſes jugemens ſur les actions humaines, auſſi bien que ſes Diſgreſſions ſur les divers ſujets qui ſe preſentent, on ſent bien qu'elle étoit habile dans la rhétorique, la philoſophie & les mathématiques; & qu'elle avoit même quelque teinture de la medecine, de la juriſprudence, de la theologie & des ſaintes Lettres. Peut-être ce morceau d'hiſtoire ſi intereſſant par lui-même & par les grands évenemens dont il eſt rempli, pourroit-il ſervir de modele à ces ſortes d'ouvrages, ſi la proximité du ſang & la pieté filiale lui avoit permis de parler de l'empereur Alexis ſon pere, je ne dis pas comme en ont parlé nos auteurs

François, cela iroit trop loin, mais ſeulement comme en ont parlé les autres Grecs. Mais le pouvoit-on attendre d'une fille? Quelque proteſtation qu'elle faſſe de ne rien diſſimuler des défauts de l'Empereur ſon pere, elle l'accable de continuels éloges au lieu que nos hiſtoriens le noirciſſent par les injures les plus atroces, en le repreſentant comme un rebelle qui avoit uſurpé l'empire ſur ſon legitime ſouverain, ou même un fourbe qui employoit les plus lâches perfidies pour perdre ceux qu'il n'aimoit pas. Il en étoit ſans doute quelque choſe, puiſque Nicetas hiſtorien Grec très-accredité, ne fait pas difficulté de l'avoüer. Mais il ne convenoit pas à une fille de parler de ſon pere comme pouvoit faire un étranger. Elle devoit ſeulement garder le ſilence ſur les endroits où la conduite du Prince n'avoit pas été auſſi droite que doit être celle d'un Souverain, qui a des ſentimens d'honneur, & qui ſait allier ſa gloire perſonnelle aux interêts de ſa couronne. Ainſi pour le dire en un mot, la princeſſe Comnene eſt veridique & ſincere par tout où il n'eſt pas queſtion de ſon pere, & c'eſt un excellent panegyriſte dès qu'il s'agit de parler de lui.

Deux auteurs également celebres ont donné la ſuite de cette hiſtoire. *Jean Cinnamus* qui vivoit ſous les empereurs Jean & Manuel Comnene, c'eſt-à-dire, depuis le milieu juſques vers la fin du XII. ſiécle, & *Nicetas* qui a vêcu dans le XII. & le XIII. ſiécle. Le premier s'eſt appliqué à détailler particulierement l'hiſtoire de Manuel Comnene, ſous lequel il vivoit, & s'eſt beaucoup moins étendu ſur celle de Jean Comnene; ſon hiſtoire ſelon tous les connoiſſeurs peut être comparée avec ce que la plus belle antiquité a produit en ce genre, il eſt fâcheux qu'un ſi bel ouvrage n'ait pas encore trouvé un traducteur François, ou que M. Couſin ne l'ait pas inſeré dans ſon hiſtoire de Conſtantinople. *Nicetas* s'étend un peu plus: ſon hiſtoire qui commence à la mort d'Alexis Comnene arrivée l'an 1118. s'étend juſqu'à celle de Baudoüin Comte de Flandres, qui fit la conquête de Conſtantinople, où il fut couronné Empereur d'Orient, quoiqu'il ne poſſeda pas tout cet empire. Ce Prince mourut donc l'an 1205. cette hiſtoire renferme des évenemens ſi ſingulieres & des avantures ſi extraordinaires qu'à peine en trouvera-t-on de ſemblables dans les autres hiſtoires. On n'y voit pas ſeulement des guerres civiles & étrangeres, des ſiéges & des combats, des Princes trahis par leurs ſujets, & dépoſſedés par leurs proches: on y voit encore le gouvernement changé & la grandeur de l'Empire le plus puiſſant, abbatuë par la valeur invincible (1) des François, qui ne purent pas néanmoins garder ſoigneuſement leurs conquêtes. Ces changemens ſurprenans ſont décrits avec éloquence & ſoutenus des plus belles réflexions de la morale & de la politique. Il eſt vrai néanmoins qu'en quelques endroits il y a des figures trop hardies & des métaphores trop forcées. Il eſt bon de remarquer après l'illuſtre traducteur François de Nicetas, qu'il ſe trouve une ſi grande diverſité dans les manuſcrits de cet hiſtorien, qu'on peut dire qu'il y a deux hiſtoires de Nicetas, dont l'une qui eſt remplie de termes barbares eſt vraiſemblablement de lui; & l'autre qui eſt comme une paraphraſe eſt de quelque Grec, qui n'étant pas ſatisfait de la maniere de parler du premier auteur, en affecte une autre qui lui paroit plus élegante. *Cinname* qui vivoit dans le même temps, dit M. le

(1) *Couſin, Preface ſur Nicetas.*

Préſident Couſin, a écrit le commencement de la même hiſtoire, & a obſervé quantité de legeres circonſtances que Nicetas a omiſes; mais il en a omis d'autres très-importantes que Nicetas a rapportées. Et s'il falloit ajouter encore quelque choſe à ces auteurs, je marquerois que le pere *Maimbourg* a traité avec aſſez de détail dans ſon 7. & 8. livre des Croiſades ce qui regarde la derniere partie de cette hiſtoire, c'eſt-à-dire, la guerre des Grecs & des Latins, & la priſe de Conſtantinople par ces derniers.

EMPEREURS LATINS DE CONSTANTINOPLE.

Ce furent donc *Baudouin* Comte de Flandres, & Henri Dandolo Doge de Veniſe, qui firent cette expedition l'an 1203. comme nous l'avons déja dit; & Baudouin fut élû Empereur l'an 1204. Cette révolution donna lieu à pluſieurs établiſſemens. Les Grecs ſe cantonnerent d'abord à Andrinople, d'où ils furent chaſſés, & ſe retirerent à Nicée. Alexis Comnene, petit-fils d'Andronic Comnene dont nous avons parlé, ſe retira dans l'Aſie où il établit une ſorte d'empire à Trebiſonde, qui ne fut abbatu par Mahomet II. que l'an 1460. ſept ans après la priſe de Conſtantinople, après avoir ſubſiſté plus de deux cens cinquante ans ſous neuf Empereurs ou Souverains. Boniface marquis de Montferrat établit un nouveau royaume à Theſſalonique; d'autres commanderent à Heraclée, à Attalie, à Rhodes; & tous ces Commandans, loin d'agir de concert pour conſerver les villes qu'ils tenoient, ou pour recouvrer celles qu'ils avoient perduës, ſe livrerent à la fureur de gouverner ſeuls, ou de tirannifer les hommes: car ç'a toujours été la paſſion de ceux que l'on a regardés follement comme de grands Princes, ou d'illuſtres conquerans, qui n'ont jamais eu de plus forte paſſion que de faire des eſclaves, au lieu de chercher à ſe faire des ſujets. Ceux-ci donc prirent les armes les uns contre les autres, & donnerent occaſion à leurs ennemis de les attaquer & de les battre. Baudouin qui étoit monté ſi heureuſement ſur le trône d'Orient, ne s'y conſerva pas avec autant de bonheur. Il fut battu & pris l'an 1205. par les Bulgares; & après avoir été retenu ſeize mois dans une priſon par ces barbares, il périt par l'inhumanité de Jean roi de Bulgarie qui lui fit couper les pieds & les mains, après quoi on le précipita dans des rochers, où au bout de trois jours il mourut de faim & de miſere, & ſervit de pâture aux oiſeaux de proye. Cependant jamais Prince ne merita moins un ſort auſſi malheureux. Non-ſeulement on trouvoit en lui toutes les qualités d'un conquerant, mais encore les talens d'un grand Prince. Outre la douceur & la modeſtie qui paroiſſoit dans tout ſon exterieur, il avoit encore les autres vertus qui rendent les particuliers aimables & reſpectables; une grande pieté un grand amour pour ſes ſujets, une extrême charité pour les pauvres: grand juſticier, & d'ailleurs ſi reglé dans ſa conduite, qu'il ne ſouffroit aucun débauché parmi ſes domeſtiques, & que qui que ce fût qui ſeroit convaincu d'avoir violé les loix de la chaſteté ne pouvoit coucher dans ſon palais. C'eſt ce que nous apprend Nicetas auteur Greç de ces temps-là, qui aſſure que ce grand Prince faiſoit publier deux fois la ſemaine cette Ordonnance. Les plus ſaints Rois n'ont pas pouſſé plus loin la ſeverité du gouvernement particulier. Il prêchoit lui-même d'exemple, & le même hiſtorien aſſure que durant tout le temps qu'il fut éloigné de ſa femme, il ne jetta les yeux ſur aucune autre. Voilà les Prin-

ces qui sont dignes de nos éloges & de notre admiration, & non pas ces brigans qui sans principes & sans mœurs, ne cherchent qu'à désoler l'univers, par des actions que l'on décore du nom glorieux de conquêtes.

La captivité de Baudouin donna lieu à l'élection d'un Empereur qui étoit necessaire dans ces conjonctures difficiles. *Henri* son frere fut élevé sur le trône l'an 1206. mais on ne voulut point le consacrer publiquement que l'on ne fût sûr de la mort de Baudouin : exemple qui faisoit honte aux Grecs : qui n'avoient pas sitôt élû un Empereur, qu'ils songeoient à le déposer, comme le remarque Nicetas. Cet Empereur ne regna que dix ans, & eut pour successeur *Pierre de Courtenay* Comte d'Auxerre, Prince du sang royal de France, qui avoit épousé Ioland, sœur ou fille de Henri : mais il n'entra jamais dans sa capitale; il fut pris en trahison, comme il se rendoit à Constantinople par la Macedoine, & fut massacré par Theodore Lascaris au bout d'une captivité de deux années : & peu de temps après l'Imperatrice qui avoit pris son chemin par mer mourut de douleur à Constantinople, où elle étoit accouchée de Baudouin le dernier des enfans de Pierre. Robert son second fils, lui succeda, au refus de Philippe son aîné, qui préfera le comté de Namur à l'empire de Constantinople. *Robert* fut moins heureux que Henri, par le malheur qu'il eut de voir démembrer son empire. Après avoir perdu une bataille considerable contre Jean Ducas, surnommé Vatace, successeur & gendre de Theodore Lascaris, lequel enleva tout ce que les François possedoient au-delà du Bosphore & de l'Hellespont ; d'un autre côté le prince d'Epire conquit toute la Thessalie & une grande partie de la Thrace.

Baudouin II. n'avoit que neuf ou dix ans, à la mort de l'Empereur Robert son frere; & comme il étoit incapable à cet âge de gouverner un si grand Empire, les seigneurs François demanderent au Pape de leur accorder pour Empereur *Jean de Brienne* roi titulaire de Jerusalem, qui commandoit actuellement les troupes de l'empereur de Constantinople. Quoique ce Prince eût de la valeur & de la conduite, & qu'il gagnât même quelques avantages sur les Grecs, il ne put cependant résister seul à Jean Vatace & au roi des Bulgares qui s'étoient ligués contre lui. Il envoya Baudouin II. son gendre pour demander du secours au Pape; il en obtint, mais qui ne fut pas suffisant pour le conserver toujours sur le trône, où il ne laissa pas de rester lui-même après la mort de Jean de Brienne arrivée l'an 1237. Les Grecs ayant reconquis Constantinople l'an 1261. cinquante-huit ans après que les Latins s'en furent rendus maîtres, Baudouin II. fut contraint de retourner en Occident, portant avec soi le titre onereux d'empereur de Constantinople, que plusieurs Princes ont possedé depuis.

AUTEURS A LIRE SUR CETTE REVOLUTION.

Toute l'histoire de cette révolution a été décrite par de grands hommes. Ce qui en a éte publié par André *Morosini* & par *Ramnusio* est écrit avec assez d'exactitude sur les memoires des Venitiens qui avoient assisté à cette expedition ; mais ils n'en ont marqué que les commencemens. Trois auteurs considerables meritent beaucoup d'attention. *George Acropolite* qui étoit employé par les empereurs Grecs, a écrit toute l'histoire de cette révolution depuis l'an 1203. jusqu'en 1261. que les Grecs rentrerent à Constantinople : On y trouve non-seulement ce qui a été fait pendant près de soi-

xante ans par les empereurs Latins établis en Orient, mais encore ce qui regarde les Grecs. Cette hiſtoire qui avoit été comme oubliée dans la pouſſiere des bibliotheques, fut publiée en 1651. par les ordres du roi Louis XIV. *Geoffroy de Villehardouin*, ſeigneur François qui ſe trouvoit à la tête des troupes dans cette conquête, en a décrit les premiers évenemens en notre langue; telle qu'elle étoit uſitée de ſon temps. Blaiſe de *Vigenere* avoit publié cet ouvrage en 1585. avec une verſion qui mettoit cet auteur à portée d'être lû & entendu de ceux qui ne ſont pas au fait de notre ancienne langue; mais M. *Du Cange* l'a fait imprimer de nouveau en 1657. avec une verſion nouvelle & de ſavantes obſervations qui rendent cet auteur plus intelligible que ne l'avoit rendu Vigenere. Il y a joint même un fragment d'ancienne poëſie françoiſe, dans lequel *Philippes de Mouskes* archidiacre de Tournai fait l'hiſtoire de cette révolution depuis la conquête de Conſtantinople juſqu'en 1240. Mais ce que M. *Du Cange* a donné de plus important eſt une hiſtoire entiere de tout ce que les François ont fait dans l'Orient depuis la priſe de Conſtantinople par les Latins, juſqu'à l'entiere deſtruction de l'empire Grec par les Turcs. C'eſt un des morceaux de l'hiſtoire le plus exact qu'il y ait pour ces temps-là, & qui eſt recüeilli non ſeulement des auteurs Grecs, Latins & François, mais encore des Diplomes de nos Rois, que les miniſtres ſe faiſoient alors un plaiſir, & même un devoir de communiquer aux ſavans, qui en faiſoient un uſage convenable, ſoit pour la gloire des lettres, ſoit pour l'interêt de l'Etat : mais il y a long-temps que cela ne ſe pratique plus; je n'en ſai pas bien la raiſon. Cet ouvrage que la modeſtie de M. Du Cange lui a fait imprimer à la ſuite du Villehardouin eſt comme abſorbé & même oublié, ſe trouvant joint à un auteur qui n'eſt lû que par les ſavans; il meriteroit cependant d'être imprimé ſeul par les grandes lumieres qu'il répand ſur toute cette hiſtoire.

Suite des Empereurs Grecs.

Tandis que les Latins occupoient la ville imperiale, les Grecs élurent pour Empereur *Theodore Laſcaris*, qui établit le ſiege de ſon empire à Nicée, ville de Bithinie. C'étoit un Prince d'une valeur extraordinaire, tel qu'il le falloit, ou pour rétablir, ou du moins pour ſoutenir un Empire; & veritablement il le maintint avec beaucoup de courage contre les Turcs qu'Alexis ſon beau-pere avoit ſoulevés contre lui. Il tua même de ſa propre main leur Sultan, & mourut la dix-huitiéme année de ſon regne l'an 1222. après avoir déſigné pour ſucceſſeur *Jean Ducas*, ſurnommé *Vatace*.

Le nouvel Empereur, l'un des grands Princes que l'Orient eût vû depuis long-temps, rétablit l'honneur des Grecs, qui ne paſſoient point alors pour de grands courages. Il ſe ſoutint contre toutes les forces des Muſulmans, & eut ſur la Religion des ſentimens plus raiſonnables que la plûpart des Empereurs. Il travailla fortement à la réünion des deux Egliſes; mais quoique ſon regne ait de 33. ans, il ne put cependant venir à bout de ce grand ouvrage, qui auroit peut-être empêché la ruine de l'empire Grec.

Theodore II. ſurnommé *Laſcaris*, eut ſur la Religion des ſentimens fort oppoſés à ceux de ſon pere. Abſorbé dans le ſchiſme, il ne voulut jamais oüir parler de réünion.

C'étoit

C'étoit d'ailleurs un Prince qui avoit de grandes qualités : celle de capitaine se réünissoit en lui avec celles de grand Prince & de sage particulier. A peine eut-il le temps de gouter l'empire, dont il étoit capable de relever l'éclat : il mourut en 1259. après un regne de quatre ans, & suivit l'usage des Grecs, en prenant à la mort un habit de moine. Mais selon un auteur de nos jours, il valoit beaucoup mieux qu'il mourût dans son lit imperial, en renonçant au schisme, que de mourir dans l'erreur, en prenant un habit de moine; hypocrisie souvent méprisable dans un particulier, & toujours odieuse dans un Prince, qui ne joint pas l'interieur à ces dehors séduisans, mais ordinairement fort équivoques.

Il laissa l'empire à *Jean* son fils qui n'avoit que six ans, & lui donna pour tuteur & pour administrateur de l'empire durant sa minorité George Muzalon son favori Protovestiaire, c'est-à-dire, grand-maître de la garde-robe, homme extrêmement rusé & de beaucoup d'esprit, mais de basse naissance. Cette derniere qualité le rendit méprisable & même odieux aux Grands, qui le massacrerent jusques sur l'autel, durant que l'on faisoit les obseques du feu empereur Theodore. On lui substitua celui dont on devoit le plus se défier, parce qu'il avoit plus de droit qu'aucun autre sur l'Empire, au cas que l'Empereur vînt à mourir sans enfans, ou sans disposer de la couronne. C'étoit *Michel Paleologue Comnene*, issu du côté maternel d'Alexis Comnene, & fils d'Andronic Paleologue, l'un des plus grands seigneurs de tous les Grecs; mais au bout de quatre ans, le nouveau tuteur fit créver les yeux à son pupile, & usurpa l'empire. Il ne vint à cette extrêmité que par degrez: il commença d'abord par faire de belles promesses aux Ecclesiastiques, qui dans ces païs-là sont gens beaucoup plus avides des faveurs temporelles, que des benedictions du ciel; ils ont même depuis poussé les choses à de plus grands excès, puisqu'ils ne font pas difficulté d'acheter des infidéles les dignitez purement ecclesiastiques. Michel Paleologue promit donc d'honorer l'Eglise, de rendre exactement la justice, d'établir de bons juges, de donner aux hommes de lettres des marques solides de son estime, de cherir les gens de guerre; soit qu'ils mourussent sous les armes, ou dans leurs maisons, de récompenser leurs services en la personne même de leurs enfans, fussent-ils posthumes. Il s'engagea de plus à ne faire aucune nouvelle imposition; à établir une si bonne police, que ceux qui étoient alors les plus pauvres deviendroient si accommodés, qu'ils n'auroient à craindre dans la suite que la vanité qui naît ordinairement de l'abondance. Enfin s'il vouloit être libre pour faire le bien, il vouloit avoir les mains liées pour faire le mal.

Pendant que le jeune Empereur Jean vivoit dans les jeux & dans les divertissemens de l'enfance, Paleologue paroissoit souvent en public, & jettoit quantité de pieces d'or & d'argent, qui étoient ramassées avec des loüanges excessives de sa liberalité. On sentoit bien que c'étoit un commencement de conspiration contre l'autorité legitime du jeune Prince: mais le peuple séduit n'osoit remuer, & le clergé, aussi bien que les Grands, demeuroient dans une dissimulation & dans une connivence plus criminelle que celle du peuple. Après que Paleologue s'étoit ainsi montré au peuple, moins pour le gouverner que pour le séduire, il joüoit à la paume; & chacun étoit tellement enivré par ses flateries, que l'on ne se promettoit sous son regne que de la joye & du plaisir, & que l'on se ressouvenoit de certains mots que les anciens avoient autre-

fois employés pour se feliciter du bonheur dont ils joüissoient, en disant que le temps étoit venu auquel on devoit se friser & se retrousser la barbe. Quelques-uns même par délicatesse se la divisoient en deux, & disoient qu'il en falloit user ainsi, puisque la bonté de l'Empereur leur procuroit un repos si doux & si agréable.

Paleologue qui réussissoit en tout, sans trouver de résistance, en vint à l'article décisif, qui fut de dépoüiller peu-à-peu le jeune Prince de toute l'autorité; il avoit même envie de lui en ôter le nom & les marques exterieures. Quelque-temps après il fit assieger Constantinople, & s'en rendit maître. En vertu de cette conquête il prétendit avoir quelque droit à la couronne imperiale, parce qu'il avoit repris seul la Capitale de l'Empire, & dès-lors il forma la résolution de se défaire entierement du jeune Empereur. Pour en venir à bout il se fit couronner dans la grande Eglise de Constantinople avec toute la magnificence qu'on peut désirer, sans faire mention de Jean. Ce fut après toutes ces mesures qu'il prit la résolution de faire créver les yeux au jeune Prince; & cette action détestable fut executée le jour de la naissance du Sauveur: ensuite ce corps privé de la lumiere, & presque sans aucune vie, fut emporté dans un château. C'est ainsi que Paleologue parvint à l'Empire, qu'il conduisit, non en Prince, mais en tyran. Sa tyrannie néanmoins fut conduite avec art & intelligence. Pour détourner les préparatifs qui se faisoient en Occident en faveur de Baudouin II. qui cherchoit à rentrer dans Constantinople, il feignit de se réconcilier avec l'Eglise Romaine, & fit beaucoup de présens au Pape & aux Cardinaux; son aversion pour les François lui fit contribuer de ses forces & de ses finances à la sanglante expedition des Vêpres Siciliennes l'an 1282. & mourut l'année suivante, vingt-trois ans après avoir ôté l'Empire à Jean son pupile. L'animosité des Grecs fut si grande contre ce Prince, parce qu'il avoit contribué à la réünion des deux Eglises, qu'Andronic son fils n'osa lui accorder les honneurs de la sepulture.

Le regne d'*Andronic* fut agité par de continuelles contestations des Ecclésiastiques; & loin de les appaiser, l'Empereur n'y prenoit que trop de part: c'est ce qui fit le malheur de son gouvernement. Les gens d'Eglise qui mêlent presque toûjours les passions humaines dans les disputes de religion, ne lui pardonnerent pas de s'en être mêlé, & refuserent de le secourir quand il voulut faire reconnoître son fils Michel Empereur. Andronic, occupé de toutes ces disputes qui ne le regardoient pas, négligea & laissa dépérir les affaires de l'Empire. L'Orient surtout fut extrêmement tourmenté par les courses des nations Barbares qui s'y établirent. Ce furent particulierement les Turcs, qui n'ayant commencé que par un petit domaine, qui leur fut accordé vers les montagnes d'Arménie, s'étendirent en peu de temps, & se rendirent formidables à un empire qui étoit sur son déclin. Enfin le desir qu'il eut après la mort de son fils Michel, d'assurer la couronne dans sa famille, l'obligea de faire reconnoître Constantin son second fils, mais le jeune Andronic fils de Michel, & par conséquent son petit-fils, ne pouvant souffrir cette préference, & voyant d'ailleurs que l'inaction & le peu de valeur du vieil Andronic le faisoient tomber dans le mépris, il se révolta contre son ayeul; & après l'avoir contraint de lui céder une partie de l'Empire, il le lui enleva tout entier, l'ayant surpris de nuit à Constantinople l'an 1328. par la trahison de ceux qui se vouloient défaire de ce malheureux vieillard. Il le retint prisonnier dans son palais,

où il devint aveugle ; & ce vieil Empereur, pour ſauver le peu de jours qui lui reſtoient encore à vivre, ſe retira dans un monaſtere, où il mourut quelques années après l'an 1332. ſans aucune aſſiſtance ni pour les beſoins du corps, ni pour ceux de l'eſprit & de l'ame.

Le jeune *Andronic* ne fut pas plus heureux que ſon ayeul, qu'il venoit de détrôner. Inquieté dans l'Occident par les Bulgares, il fut encore pourſuivi dans l'Orient par Orcan qui gouvernoit les Turcs, & qui lui enleva les plus conſiderables parties de l'Aſie mineure ; mais ne trouvant plus de reſſource dans ſes propres états, pour s'oppoſer à cette nation conquerante, il envoya des deputés dans l'Occident, en propoſant néanmoins, pour obtenir ce qu'il demandoit, de ſe réünir à l'Egliſe Romaine ; mais les Latins connurent aiſément que cette négociation n'étoit qu'une feinte que faiſoient les Grecs pour obtenir du ſecours ; après quoi ils continueroient dans leurs mêmes erreurs, ainſi on ne leur accorda rien ; & Andronic mourut peu de jours après, n'ayant regné que huit ans.

Il laiſſa l'an 1341. deux enfans en bas âge, *Jean* & *Manuel Paleologue*, dont il confia la tutelle à *Jean Cantacuſene.* Ce dernier étoit un Prince de beaucoup d'eſprit, fin, adroit, ſubtil, traître, diſſimulé & ambitieux : d'ailleurs laborieux, pourvoyant à tout, & n'épargnant rien pour ſe faire des créatures ; grand comédien en matiere de religion, de laquelle il ſe mettoit peu en peine, & dont néanmoins il vouloit toujours ſe mêler pour l'accommoder à ſes interêts : grand protecteur des moines ſchiſmatiques, & affectant de les loüer pour en faire ſes émiſſaires.

Voila le caractere du Regent que le jeune Andronic avoit nommé pour conduire l'Empire durant la minorité des Princes ſes enfans ; mais ce tuteur ne ſe contenta pas de la régence, il voulut encore gouverner par lui même, & ſe faire déclarer Empereur ; ce qu'il exécuta dans la ville d'Andrinople, où il fut ſacré ; & aprés une guerre de quatre ou cinq ans, il ſurprit Conſtantinople par l'intelligence de ſes créatures, & s'y fit de nouveau couronner Empereur par le moine Iſidore, l'un de ſes confidens, qu'il mit ſur le trône patriarchal de cette capitale, au grand chagrin de tous les Evêques qu'il avoit amuſés de l'eſperance de cette éminente dignité ; & pour ſe joüer encore de ſes ſujets par une feinte moderation, il fit épouſer au jeune Empereur Helene ſa propre fille, à condition néanmoins que, comme le plus jeune, il n'auroit que la ſeconde place ; que dans les dix années qui devoient ſuivre, Cantacuſene auroit ſeul part aux affaires du gouvernement. Il maria ſa ſeconde fille nommée Theodora à Orcan Sultan des Turcs. Ce fut à la faveur de ce mariage que le Prince barbare augmenta la diviſion que Cantacuſene avoit introduite dans les affaires de l'Empire. Il prit ſur les Grecs preſque tout ce qui leur étoit reſté dans l'Aſie mineure, & fit paſſer pour la premiere fois dans la Thrace un corps d'armée de Turcs, avec lequel il ſe ſaiſit de pluſieurs places où il commença à établir cet Empire formidable, qui tire ſa plus grande force de la meſintelligence des Princes Chrétiens, qui pourroient aiſément lui faire repaſſer la mer, & le réduire à ſe fixer dans l'Aſie, ſans inquieter l'Europe. Ce fut inutilement qu'il envoya demander du ſecours aux Latins, cherchant à excuſer l'alliance qu'il avoit faite avec les Infideles. Mais comme le point de la réünion des deux Egliſes étoit toûjours l'obſtacle que l'on y oppoſoit, on ne put

en venir à bout, soit par l'obstination insurmontable des Grecs, soit par le peu de confiance que l'on avoit aux promesses de Cantacusene, dont la conduite étant éclairée découvroit toute la fourberie.

Mais pendant le cours de cette négociation, Cantacusene fut privé l'an 1353. de l'Empire qu'il avoit usurpé sur son pupille; fils de son maître & de son bienfaicteur.

Jean Paleologue remonta donc sur le trône pour le posséder seul. Il fut aidé dans ce genereux dessein par les Génois qui avoient toujours tenu son parti; & s'étant sauvé de Thessalonique, où Cantacusene le tenoit relegué, il se rendit secretement à Constantinople, & à la tête d'un corps de troupes qu'on avoit assemblé dans la ville, il marcha droit à Cantacusene, qui se vit contraint de se rendre & de se faire moine pour sauver sa vie, seize ans aprés la mort du jeune Andronic. C'est ainsi que Matthieu *Villani* auteur du temps le raconte, fort different en cela de *Cantacusene*, qui dans son histoire qu'il a lui-meme écrite, y mêle beaucoup de faussetés contraires aux autres monumens de ce siécle.

Ce fut aprés ces succés que Jean Paleologue prit la conduite des affaires à l'âge de 24. ans l'an 1357. & fit connoître qu'il auroit été digne d'être élû Empereur, si la naissance ne lui avoit pas accordé l'Empire. Un esprit vif, un jugement solide, un discernement juste, une prudence prématurée, le tout accompagné d'un cœur noble & genereux, le rendirent l'admiration & les délices de ses peuples. Quoiqu'il eût obligé Cantacusene à se retirer dans un cloître, il avoit encore à combattre Matthieu fils aîné de Cantacusene, que son pere avoit élevé sur le trône imperial. Il en vint néanmoins à bout, & le contraignit à mener une vie privée, & à se retirer dans la Morée, où il se mit à faire des livres. Dès que Jean Paleologue eut assuré la tranquillité de ses Etats, il voulut travailler à la tranquillité de l'Eglise. Il envoya donc une ambassade au Pape Innocent VI. mais elle devint infructueuse, malgré la sincerité de l'Empereur, soit que le Pape ne fût pas en état de le secourir, soit que se défiant des Grecs, il ne voulût pas les secourir contre les Turcs qui les poursuivoient vivement. Le souverain Pontife travailla néanmoins à faire une ligue; mais qu'est-ce qu'une ligue, quand on a besoin d'un secours prompt & efficace? l'Empereur Jean se prêta néanmoins de bonne grace, n'hésitant pas de se rendre à Rome pour y faire profession des dogmes Catholiques, conformement à la croyance de l'Eglise Romaine. Le secours ne vint pas; & l'empereur Paleologue fut obligé de s'accommoder avec le Sultan Amurat à des conditions dures & honteuses; enfin l'an 1383. après un regne de 37. ans il eut pour successeur son second fils Manuel Paleologue; ayant été obligé par l'accord conclu avec Amurat de faire créver les yeux à l'aîné nommé Andronic, qui avoit conspiré contre son pere: Amurat ayant fait aussi la même chose à son aîné qui avoit excité quelques mouvemens contre lui.

Manuel Paleologue fut encore plus malheureux, ayant eu affaire à Bajazet I. Le plus fier des Ottomans, qui réduisit par ses conquêtes l'Empire de Constantinople à des bornes si étroites, qu'à peine contenoit-il deux ou trois bonnes Provinces. Manuel se vit obligé dans tous ces mouvemens de céder l'Empire à Jean son neveu, fils de son frere aîné Andronic, à qui son pere avoit été obligé de faire créver les yeux. Les voyages que cet Empereur fit en Italie, en France & en Angleterre, pour y de-

mander du ſecours, furent tout-à-fait infructueux, autant par le peu d'inclination que l'on avoit à envoyer des ſecours dans des Provinces auſſi éloignées, que par la ſituation où ſe trouvoient les parties occidentales de l'Europe, ſoit par le grand ſchiſme qui agitoit les eſprits, ſoit par les mouvemens interieurs qu'il y avoit en France & en Angleterre. Bajazet même aſſiegea Conſtantinople, & l'auroit infailliblement gardée ou détruite ſans un ſecours imprévû. Ce fut le celebre Tamerlan qui vint fondre ſur les Etats de Bajazet, & l'obligea par ce moyen, non-ſeulement à quitter Conſtantinople, mais encore à repaſſer en Aſie pour s'oppoſer à ſes progrès. Le prince Ottoman fut pris par le prince Tartare l'an 1402. & pendant plus de douze années que les enfans de Bajazet ſe diſputerent l'empire Turc, Manuel Paleologue remonta ſur le trône de Conſtantinople, & eut le temps de rétablir ſes affaires. Tantôt ami, tantôt ennemi de quelques-uns des Princes Muſulmans, il ſe ſervoit des uns & des autres, ſelon que ſes interêts le demandoient, & de la maniere à peu près que le pratiquent quelques Princes, qui ne gardent la foi à leurs alliés qu'autant que cela convient à l'état de leurs affaires. Manuel pour s'aſſurer un ſucceſſeur, auſſi bien que pour trouver du ſecours dans la ſituation de ſes affaires, prit pour aſſocié à l'Empire Jean VII. ſon fils, & mourut en 1424. après un regne de 41. ans, ou plutôt après 41. ans d'infortunes & de malheurs.

Le regne de *Jean Paleologue* fut une guerre continuelle qu'il eut à ſoutenir contre les Turcs; & dans le peu de relâche que lui donnerent quelques intervales de paix, il pourſuivit le deſſein de la réünion des Grecs projettée, & jamais terminée par ſes predeceſſeurs. Il vint donc au Concile de Ferrare, transferé depuis à Florence, où l'on crut ce pieux deſſein entierement accompli; mais le peu de fermeté de l'emreur Jean, & la vanité des Evêques Grecs firent échoüer cette grande affaire, parce que dès qu'il y aura des hommes mal intentionnés dans l'Egliſe, il y aura toujours des paſſions qui l'emporteront ſur les vûës des perſonnes les plus ſages & les plus chrétiennes. Depuis le voyage d'Italie, il avoit été tourmenté de la goutte pluſieurs années: outre cela, il ſe trouvoit accablé d'affliction & de douleur que lui causerent les troubles continuels de l'Egliſe, & la perte de l'Imperatrice ſa femme. Il tomba dans une maladie qui le conduiſit à la mort après un regne de 25. ans.

Il laiſſa l'Empire l'an 1448. dans la plus triſte ſituation, expoſé non-ſeulement à l'avidité de la puiſſance Ottomane qui en poſſedoit les parties les plus eſſentielles, mais qui ſe trouvoit encore déchiré par les diviſions de la famille imperiale. Jean n'avoit point laiſſé de poſterité, & des quatre freres qui lui reſtoient, deux diſputoient l'Empire: c'étoient Conſtantin & Demetrius. Le premier avoit un plus grand parti dans Conſtantinople: & à la honte de l'humanité, auſſi bien que de la Religion, on envoya demander l'agrément du Sultan Amurat, qui décida en faveur de Conſtantin, avec lequel, contre l'ordinaire des Infidéles, il obſerva religieuſement la paix. Mais Mahomet II. ſucceſſeur d'Amurat, ne fut pas ſi religieux; le deſir qu'il avoit d'effacer la gloire de ſes ancêtres, le fit réſoudre à périr ou à prendre Conſtantinople. Mahomet en fit le ſiege par terre & par mer. Il y avoit long-temps que Conſtantin s'étoit apperçû du deſſein du Sultan; & pour derniere reſſource, il envoya vers le Pape Nicolas V. pour lui demander un prompt ſecours; mais les Princes chrétiens ne furent

point touchés des prieres du ſouverain Pontife : ainſi l'empereur de Conſtantinople abandonné, pour ainſi dire à lui-même, fut contraint de ſe défendre, n'ayant que ſes ſeules forces, qui ne pouvoient point être comparées à celles de Mahomet. Ce dernier avoit environ quatre cens trente mille hommes ; & jamais Conſtantin ne put raſſembler dans ſa capitale plus de neuf mille combattant Grecs & étrangers. Que pouvoit-on faire avec ſi peu de troupes dans une ville pour la défenſe de laquelle il ne falloit pas moins de quarante mille hommes ? Mahomet l'attaqua donc avec la plus nombreuſe artillerie qui ſe ſoit encore vûe ; on y vit même des pieces uniques qui depuis n'ont pas eu d'égales : il y en avoit deux qui portoient des boulets de deux cens livres ; & chacune de ces terribles pieces étoit accompagnée de deux autres pieces de cent livres de balles. L'une des plus groſſes créva, & emporta l'Ingenieur qui l'avoit fait fondre. La mouſqueterie du Sultan n'étoit pas moins conſiderable que ſon artillerie; mais quoiqu'il y eût déja long-tems que cette invention pernicieuſe fût connuë dans l'Europe, il ne paroît pas que les Grecs ſe la fuſſent encore familiariſée. Ceux qui montrerent le plus de courage dans la défenſe de la ville, furent les Genois qui firent alors des prodiges d'une valeur que l'on n'a pas depuis retrouvée dans les troupes de cette ſage République. Ce qui étonna le plus fut le combat de toute l'armée navale des Turcs avec trois vaiſſeaux Genois, qui ſe défendirent pendant plus de douze heures, & entrerent en triomphe dans le port de Conſtantinople, malgré l'effort des ennemis. Il ſembloit que le port fût hors d'inſulte, à la faveur d'une chaîne qui en défendoit l'entrée. Mahomet ne trouva qu'un moyen pour ſurmonter les obſtables qui s'oppoſoient à ſon deſſein. Il prévoyoit que la ville étant très-forte du côté de la terre, & très foible du côté de la mer, il ne la pourroit prendre que par ce dernier endroit. Il imagina donc pour faire entrer ſes vaiſſeaux & ſes galeres dans le port, une des entrepriſes les plus hardies & les plus extraordinaires, qui ne s'eſt jamais vûë que cette ſeule fois, & qui doit rendre immortel le nom de Mahomet II. Il fit applanir un chemin, autant que le terrain le put permettre, au travers des champs, des ruiſſeaux, des torrens & des collines, avec des poutres, des ſolives & des planches enduites de ſuif & d'huile, prenant depuis le Boſphore au-deſſus de Galata juſques au fond du golphe, l'eſpace de plus de deux lieuës. Puis ayant fait monter 70. vaiſſeaux & quatre-vingt galeres par le Boſphore juſqu'à la tête de ce travail, il les fit tranſporter dans une nuit, à force de machines & de bras juſques ſur la colline, au pied de laquelle eſt le golphe & le port, dans lequel il les fit couler, tandis qu'une partie de ſon armée étoit en bataille le long du golphe, avec quantité de canons en batteries pour foudroyer les vaiſſeaux Grecs qui oſeroient s'avancer vers l'entrée pour empêcher cette prodigieuſe deſcente : de ſorte que le lendemain matin les aſſiegés furent étrangement ſurpris de voir une puiſſante flotte d'ennemis paroître tout à coup, & comme par enchantement dans leur port, ce qui certainement,eſt une des plus grandes merveilles dont l'hiſtoire ait jamais parlé.

Cependant l'Empereur qui ne ſe décourageoit point, n'oublia rien durant tout le ſiege de tout ce qu'on pouvoit attendre d'un grand capitaine, & renouvella ſes ſoins pour ſe préparer, avec le peu de troupes qu'il avoit, à un aſſaut général. Il étoit toujours à cheval auſſi-bien que les principaux officiers de l'Empire, avec leſquels il viſi-

toit tous les poſtes & tous les quartiers, mais après bien des combats, la ville fut forcée, & ce Prince y mourut comme un heros Chrétien. La mort de Conſtantin fit que tout plia & ſe ſoumit dans la ville. Avec lui finit l'Empire d'Orient; & les Grecs qui n'avoient pû dans la religion ſe ſoumettre au S. Siege, ſe ſoûmirent au chef de l'impieté; & la grande Egliſe où ils n'avoient pû voir officier un Prélat de l'Egliſe Romaine, fut envahie dès-lors par les Muſulmans, qui depuis en ont fait une moſquée.

AUTEURS A LIRE SUR CETTE HISTOIRE.

Toute l'hiſtoire depuis l'an 1261. que les Grecs rentrerent dans Conſtantinople, a été décrite par les Auteurs modernes que nous avons déja cités, *Echards* & *Fiorelli*. Mais *Pachimere* eſt celui des écrivains du temps qui l'a traitée avec le plus d'exactitude, dans ſes hiſtoires de Michel & d'Andronic Paléologue, qui s'étendent depuis 1258. juſqu'en 1308. M. le Préſident *Couſin* (1) remarque qu'il a compoſé deux fois cette hiſtoire de deux manieres fort differentes, non ſeulement pour les termes, mais auſſi pour les choſes, & l'a diviſée en treize livres. Outre les affaires temporelles & politiques, il y rapporte encore ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable dans la négociation de la réünion des deux Egliſes, concluë au Concile de Lyon. De ſavans hommes ont remarqué, qu'il n'a fait le récit de cette réünion que d'une maniere fort imparfaite, en ayant omis les principales circonſtances. C'eſt à quoi Leon *Allatius*, Luc *Wading*, & Oderic *Rainaldi* ont ſuppléé. Pachimere a néanmoins une ſincérité peu ordinaire aux Grecs: il n'a pas fait difficulté de reconnoître la vérité, quand même elle n'étoit pas favorable à ceux de ſon parti. Cet auteur a été traduit pour la premiere fois en François par M. le Préſident *Couſin*, qui l'a inſeré dans ſa collection des écrivains de Conſtantinople. Ceux qui entendent les langues ſavantes peuvent continuer par la lecture de *Nicephore Gregoras*, dont une partie avoit été publiée dès le XVI. ſiecle, mais qui a été réimprimé plus complet l'an 1702. par M. *Boivin*. Cette hiſtoire fidelle & ſincere s'étend depuis 1283. juſqu'en 1384. *Cantacuſene*, qui de tuteur de l'Empereur Jean Paléologue, ſe fit lui-même Empereur, & enfin moine, n'a pas eu la ſincérité de ces deux écrivains, dans l'hiſtoire de ſon temps, qu'il commence à l'an 1320. juſqu'à l'an 1357. Je ſai cependant que M. le Préſident *Couſin* en a fait de grands éloges dans la préface de la verſion qu'il en a donnée dans les hiſtoriens de Conſtantinople; mais en cela, il a ſuivi le génie des traducteurs qui n'oſent décrier les auteurs qu'ils traduiſent: L'hiſtoire de *Ducas* qui doit être lûë enſuite, s'étend depuis l'an 1341. juſqu'en 1462. près de dix ans après la priſe de Conſtantinople. Comme il étoit employé dans les affaires, il a écrit en auteur expérimenté, & en écrivain qui a vû lui-même ce qu'il décrit; ce qui fait une difference conſiderable dans l'hiſtoire. Quoique cet auteur ait un grand ſens, on ne ſauroit néanmoins s'empêcher d'admirer ſon ingénuité, qui venoit, ſans doute du caractere de ſon ſiecle; & je ne puis m'empêcher d'en rapporter ici ce trait ſingulier. Il peint la beauté de l'Impératrice, femme de Jean Paléologue. Il dit donc que *l'Empereur Jean ne put jamais aimer l'Imperatrice ſa femme*, *quoiqu'elle fût fort bien faite. Elle avoit*, dit-il, *les cheveux*

---

(1) *Préface ſur Pachimere.*

roux & frisés, & les épaules larges, l'estomac, les bras, & les mains bien proportionnées, les doigts éclatans comme le cristal, la taille droite & médiocre, le front, le nez, les sourcils, les yeux, la bouche, & le reste du visage si beau, que par devant elle ressembloit au Carême, & par derriere à Pâques.

Il faut joindre à ces auteurs l'histoire de *Laonic Calcondile*, qui fait une union des derniers temps de l'histoire Grecque avec celle des Turcs, dont il a marqué l'origine & les actions avec plus d'étenduë que les historiens Grecs de son temps. Ce n'est pas néanmoins qu'il ait tout dit; mais il a rapporté ce qu'il y a d'essentiel dans les premiers commencemens de cette nation féroce. D'autres écrivains méritent encore l'attention des savans. La chronique de *George Phranza* qui commence en 1259. & finit en 1477. est très-estimée pour son exactitude, & sert à redresser les autres écrivains de ces temps-là. Enfin les savans ne sauroient se dispenser de bien examiner l'ouvrage que M. *du Cange* a publié sous le titre d'*Historia Bysantina*, où l'on trouve moins, à la vérité, l'histoire des Empereurs, que l'origine & le détail de leurs familles, avec une description de la ville de Constantinople, telle qu'elle étoit sous les Empereurs. Cet ouvrage qui n'est pas commun, se joint ordinairement avec les écrivains de l'histoire Byzantine, imprimés au Louvre par les ordres du feu Roi Loüis XIV.

RECAPITULATION.

Je reprends en peu de mots tout ce que j'ai dit sur l'histoire de l'Empire d'Orient, pour en rendre la lecture facile à ceux qui ne sont point appellés à de grandes études. On ne peut se dispenser d'avoir devant les yeux les deux cartes du bas Empire d'Orient, que M. *de l'Isle* fit graver en 1712. formées non seulement sur les monumens de ces temps-là, mais encore sur les thêmes ou dispositions géographiques de l'Empereur Constantin Porphyrogenete. On y trouve les premieres lumieres de cette histoire. Je crois qu'après cela on ne sauroit mieux faire que de jetter les yeux sur les *Tables Chronologiques* que j'ai publiées. On me pardonnera de parler si souvent de ces Tables : ce n'est point parce que je les ai dirigées; j'aurois encore plus de plaisir de les citer, si elles étoient d'un autre : mais comme je les ai formées sur les écrivains originaux de chaque nation, je crois que c'est épargner aux lecteurs la peine de recourir à ces historiens, que de les alléguer, quand il ne s'agit que de vérifier les dates de tous les regnes. Il faut aprés cela lire la suite de l'histoire de M. *Echards*. Il est à souhaiter que cette suite soit bientôt publiée en François. En tout cas, celle de *Fiorelli* peut servir, où l'on peut s'en rapporter même à ce que j'ai dit dans ce chapitre, & se mettre ensuite dans la lecture des originaux traduits en François par M. le Président *Cousin*. C'est tout ce qu'on peut lire de meilleur sur cette partie: on devroit y joindre l'histoire des Empereurs François de Constantinople de M. *du Cange*. Et comme il y a quelques regnes de l'histoire d'Orient, que l'on ne trouve pas expliqués dans les traductions de M. le Président Cousin, on pourroit, au besoin, recourir à l'histoire du Schisme des Grecs du P. *Maimbourg*, qui s'attache, à la vérité, aux matieres Ecclésiastiques, mais qui ne laisse pas, malgré cela, de rapporter ce qu'il faut savoir de l'histoire civile des Empereurs Grecs. Avec ces lectures qui peuvent se faire en moins de quatre ou cinq mois, on saura tout ce qu'il ne faut pas ignorer de cette histoire, qui ne laisse pas d'être interessante.

CHAPITRE

Carte de l'Empire d'Allemagne.
Filloeul Sculpsit
Duc. de Holstein
Hambourg
Lubec
Wismar
Rostock
Stralsun
Colberg
Dantzik
Marien bour
Emden
Breme
Suerin
Stetin
Angleterre
Douvres
Rotterdam
Amsterdam
Zutphen
Munster
Hanovre
Zell
Magdebourg
Berlin
Francfort
Posnanie
Varsovie
Wittemberg
Leipsic
Dresde
Breslau
Anvers
Gand
Ostende
Dunkerque
Calais
Bruxelles
Lille
Tournay
Namur
Cologne
Liege
Haut Rhin
Fulde
Mayence
Treves
Wurtzbourg
Bamberg
Prague
Boheme
Franconie
Nuremberg
Verdun
Metz
Toul
Nancy
Paris
Meaux
Chalons
Strasbourg
Stutgard
Ulm
Ausbourg
Ratisbonne
Passau
Brinn
Presbourg
Vienne
Gran
Bude
Pest
Souabe
Munic
Kempten
Bale
Constance
Soleure
Berne
Geneve
Sion
Valteline
Trente
Inspruck
Saltzbourg
Cercle d'Autriche
Drave R
Laubac
Aquilee
Trieste
Venise
Esclavonie
Save R
Belgrade
Danube R
Servie
Hongrie
Royaume de Pologne
Sylesie
Warta R
Oder R
Elbe R
Notez R
Vistule R

CHAPITRE XXII.

Histoire de l'Empire d'Occident ou Romano-Germanique.

NOUS avons déja dit que l'Empire d'Occident ne subsista gueres après qu'il fut divisé de l'Empire d'Orient. A peine se soutint-il l'espace de cent-dix ans. Il fut même attaqué dans cet intervalle par les Francs, les Huns, les Goths & les Vandales.

L'abaissement de ce vaste Empire donna lieu à differentes Monarchies. Les Francs s'établirent dans les Gaules, les Huns dans l'Illyrie & la Pannonie, les Goths en Espagne, & les Vandales en Afrique. Après qu'*Augustule* eut été dépouillé de l'Empire en 476. ce grand corps se vit comme anéanti par ses propres divisions; ses forces étant dispersées entre un grand nombre de princes, qui n'avoient d'autre interêt que de se ruiner mutuellement. Odoacre qui s'étoit emparé de l'Italie, en fut bientôt chassé par Theodoric; & les successeurs de ce dernier y regnerent jusqu'en 552. Peu de temps après les Lombards s'y établirent, & par la prise de Didier, leur puissance fut entierement abolie par *Charlemagne* l'an 774. Les Empereurs d'Orient qui avoient encore quelques provinces en Italie, y envoyerent des gouverneurs la même année que les Lombards s'y établirent, c'est-à-dire, l'an 568. nous avons parlé de ces gouverneurs, connus sous le nom d'Exarques de Ravennes, qui subsisterent jusqu'en 752. Nous avons montré combien il y a d'embarras dans cette partie de l'histoire du moyen âge, autant par la multitude des évenemens, que par la diversité des souverains & des peuples, qui s'emparerent soit en même temps, soit successivement de ces belles provinces.

§. I.

De l'Empire d'Allemagne.

L'EMPIRE Romain qui avoit été comme anéanti depuis la fin du V. siecle, fut rétabli par Charlemagne; & c'est-là que commence le second âge de l'Empire d'Occident. L'histoire de ces premiers temps est commune avec l'histoire de France; parce que Charlemagne & quelques-uns de ses successeurs, Rois de France, se sont aussi trouvés maîtres de l'Empire. On n'ignore pas qu'on doit pour l'histoire de ce prince & des Empereurs d'Allemagne de sa maison, lire ce qui s'en trouve dans les auteurs de l'histoire generale de France, avec *Eginhart*, *Acciaioli*, & quelques endroits du recueil de *Canisius*. Nous ajoûterons ici qu'on peut y joindre le President *Fauchet*, Pierre *Beeck*, *Frantzius*, *Freher*, Henri *Thenen*, avec *Pastorius* & *Christophe Ott*. Ce dernier a fait quelque chose de plus que les premiers, parce qu'il a donné l'histoire des Empereurs de la ligne masculine de Charlemagne.

Ces Empereurs sont Louis le Debonnaire, Louis le Germanique, Charles le Gros, Arnoul, & Louis IV. Leur regne fut agité par des guerres intestines ou étran-

geres, plus avantageuſes à leurs ennemis, que favorables à l'Empire. Ces Princes, qui ont eu de la pieté, n'avoient point tous aſſez de force pour ſoutenir les grandes conquêtes de Charlemagne. Les hiſtoires originales que nous en avons, ſe trouvent dans les recueils de Meſſieurs *Pithou* & *Ducheſne*, dans ceux de *Freher*, ſur l'hiſtoire de France & d'Allemagne, avec ce qui s'en voit dans quelques-uns des écrivains, recueillis parmi les hiſtoriens Allemans; mais rien ne peut faire mieux connoître la pieté de Charlemagne & de quelques-uns de ſes ſucceſſeurs, que ces admirables *Capitulaires*, leſquels au milieu d'un temps barbare & corrompu, reſpirent la pureté des mœurs & cette exacte diſcipline des premiers ſiecles de l'Egliſe, & où l'on trouve même les maximes les plus exactes de la juriſprudence civile.

Le troiſiéme degré de cet Empire commence à Conrad I. duc de Franconie. On voit dans l'hiſtoire de l'élection de cet Empereur une action digne d'être admirée par tous les princes. Après la mort de Louis fils d'Arnoul, les Seigneurs Allemans tournerent les yeux ſur Othon duc de Saxe, comme le plus illuſtre par ſa nobleſſe, par ſa prudence & par ſa vertu. Ils le choiſirent donc pour Roi: mais ce Prince leur repreſenta qu'il étoit trop avancé en âge, & par conſéquent trop foible pour ſoutenir dans ce changement de ſouverains, tout le poids de la couronne: qu'ils avoient beſoin d'un Roi, qui par ſon épée honorât ſon ſceptre, & qui leur enſeignât à vaincre, autant par ſon exemple, que par ſes conſeils: que Conrad n'avoit point d'égal, tant en puiſſance, qu'en force d'eſprit & de corps; & qu'il étoit le plus digne de leur commander. La magnanimité de cet avis, qui ne pouvoit partir que d'une belle ame & d'un cœur bien placé, le fit recevoir comme une loi. Conrad fut donc élevé ſur le trône de Germanie, & l'on ne verra plus dans la ſuite de cette hiſtoire, que des Empereurs Allemans, qui ne monterent pas tant ſur le trône par le droit d'une ſucceſſion naturelle, comme cela s'étoit obſervé depuis Charlemagne, que par l'élection des Princes Allemans; quoique ordinairement ils ayent eu beaucoup d'égard pour les enfans & les proches parens des Empereurs.

Avant que de penetrer plus avant dans l'hiſtoire des Empereurs qui vinrent après Conrad; il eſt bon de ſe former un plan de toute l'Allemagne. Il eſt difficile d'avoir une exacte connoiſſance de ces vaſtes contrées, parce qu'elles comprennent un nombre infini d'états & de Seigneuries indépendantes les unes des autres. On peut lire ce qu'on en trouve dans les geographies ordinaires. Mais comme on doit remonter juſqu'à l'origine de cette nation, il ſeroit utile de parcourir ce que Cluvier a donné ſur l'ancienne Allemagne, quoiqu'il ne ſoit pas generalement ([1]) approuvé. Il faut lire au moins l'abregé qu'en a fait *Bunon*, avec les paralelles geographiques du P. *Briet*: après quoi il faut étudier la religion de ces anciens peuples, leurs mœurs & leurs coûtumes. On doit examiner ce qu'en ont écrit *Ceſar* dans ſes commentaires, & *Tacite*, en y joignant les remarques d'*Altamere* & de *Bernegger*. Delà il faut deſcendre au gouvernement moderne; & l'on trouvera, ſans doute, que

(1) Grotius, *in Prologom. hiſt. Goth.* dit en parlant de Cluvier, *vir doctus ſanè, ſed mirè confidens. Dicam illi quod in bello dici ſolet, non ſemper tuta temeritas.* Et Rachelius dans ſon *Otium Noviomagenſe*, dit, *Univerſam Germaniam antiquam eruditè deſcripſit Cluverius, ut tamen multa ejus emendanda, iiſve addenda ſint.*

l'Empire Romano-Germanique, qui feroit le plus redoutable de toute l'Europe, fi le genie de cette nation lui permettoit de fe laiffer gouverner par un feul prince, ne porte que de foibles coups à caufe de ce nombre [1] infini d'états differens qui le compofent. Leurs interêts particuliers font ordinairement fi oppofés, qu'il eft difficile de les voir confpirer tous dans le même deffein. On peut dire que fon gouvernement eft monarchique, & Ariftodemocratique tout enfemble. Sa monarchie paroît en la perfonne de l'Empereur, qui eft le chef de ce grand corps. Son Ariftocratie fe voit dans les électeurs & princes de l'Empire. Sa Democratie enfin eft marquée par les Villes Imperiales ou immediates.

L'Empereur a toutes les marques des anciens Empereurs d'Occident, & prend les titres de *toûjours Augufte*, de *Cefar*, & de *Sacrée* [2] *Majefté*. Cette dignité lui donne le rang devant tous les Rois & Princes Chrétiens; mais peu de revenu & de domaine, puifqu'en qualité d'Empereur, il n'a pas même une ville à lui, de forte que s'il n'avoit en propre aucun pays où il pût faire fa refidence ordinaire, il devroit établir fa demeure dans une des villes imperiales, comme à Aix la Chapelle, Nuremberg, &c. Pour ce qui eft de fon pouvoir, quoiqu'il foit très-confiderable, il a néanmoins des bornes & des reftrictions qui marquent affez qu'il eft feulement le chef, & non le maître de l'Empire, puifque la moitié de la fouveraineté en appartient aux électeurs, princes & *Etats* de ce grand corps.

Ces *Etats* font diftingués en trois claffes ou colleges, qui font le college des Electeurs, le college des princes de l'Empire, & le college des villes imperiales. Cette diftinction fut établie dans la diete de Francfort en 1580. Le college Electoral, dont le directeur eft l'Electeur de Mayence, eft aujourd'hui compofé de huit Electeurs, dont fept poffedent deux qualités, l'une de prince de l'Empire, & l'autre d'Electeurs. Comme princes, ils font fouverains dans l'étendue de leurs états, avec de certaines reftrictions, qui les rendent dépendans de l'Empereur & de l'Empire. Comme Electeurs, ils ont droit d'élire l'Empereur & le Roi des Romains, & précedent tous les autres Princes de l'Empire, même les Cardinaux, à ce que prétendent les écrivains d'Allemagne. Ce college comprend trois Archevêques & cinq Princes feculiers. Les Archevêques font ceux de Mayence, de Treves & de Cologne, qui font, felon la bulle d'or, Archi-Chanceliers de l'Empire. L'Archevêque de Mayence l'eft dans l'Allemagne, celui de Treves dans les Gaules & le Royaume d'Arles, & celui de Cologne dans l'Italie. Les Princes feculiers font le Roi de Boheme qui eft Archi-échanfon; le Duc de Baviere qui eft Archi-maître; le Duc de Saxe Archi-maréchal, ou Connetable, avec la qualité de Vicaire de l'Empire, dans tous les pays qui fuivent le droit des Saxons; le marquis de Brandebourg, Archi-chambellan, & le Comte Palatin Archi-trésorier. Ce dernier prétend avoir le Vicariat de l'Empire dans la Souabe & la Franconie, qualité que l'Electeur de Baviere lui contefte. Il y a cette difference entre les Electeurs feculiers, & les Electeurs ec-

(1) *Si concordia adfit vires non defunt; ambiguæ, fi divifæ; facres, fi conjunctæ.* Pacificus à Lapide. Notæ in Severinum de Monzembano.

(2) Au terme d'*Augufte*, Othon III. ajouta dans fes Diplomes *Romanorum Imperator Auguftus*: & Frideric Barberouffe s'eft fait appeller *femper Auguftus*.

clesiastiques, que les seculiers ont voix active & passive, chacun d'eux élisant & pouvant être élû Empereur, au lieu que les Ecclesiastiques n'ont que la voix active; pouvant bien élire, mais ne pouvant être élûs. Le college des Princes de l'Empire comprend tous les autres Princes, soit seculiers, comme Ducs, Marquis, Comtes Palatins, Landgraves, Burgraves; avec les Comtes & Barons immediats de l'Empire, soit Ecclesiastiques, comme Archevêques, Evêques, Abbés, Abbesses & autres Prelats, Princes & Princesses, ou relevant immédiatement de l'Empire. Ceux qui composent ce college ont droit de seance & de voix déliberative & décisive dans les dietes ou assemblées generales, & contribuent aux charges de l'Empire; avec cette difference pourtant que les Princes & Princesses jouissent chacun du droit de suffrage personnel: mais les autres qui ne sont ni Princes, ni Princesses, opinent seulement en corps (*vota curiata*), sçavoir, que chacun des corps, sous lesquels ils sont réduits, n'a qu'un seul suffrage pour tous les membres dont ce même corps est composé. Il y a quelques-uns de ces Princes qui ont droit d'assister aux dietes, sans être obligés de contribuer aux charges, dont ils sont exempts par quelques privileges, comme le Duc de Savoye, le Duc de Lorraine, & quelques autres. Il y en a aussi qui ont conservé le titre de Princes du Saint Empire, quoiqu'il y ait long-temps qu'ils n'ont plus ni seance, ni suffrage dans les dietes, & qu'ils ne contribuent en rien pour ses necessités: comme les Archevêques de Besançon & de Cambray; les Evêques de Geneve, de Sion & de Lausane; les Abbés de saint Gal & de l'Hermitage, & plusieurs autres Prélats, avec quelques Princes, Comtes & Seigneurs seculiers, dont la plûpart même ne prennent plus leur investiture de l'Empereur. Il y a encore d'autres Princes, dont les fiefs relevent immédiatement de l'Empire; mais parce qu'ils n'ont plus séance & voix dans les dietes de l'empire, & qu'ils ne concourent plus à ses taxes, ils n'en sont plus considerés comme états, mais seulement comme feudataires: tels sont les Ducs de Milan, de Mantouë, & les Marquis de Montferrat, de Final & de Piombino.

Quoique nous n'ayons parlé que de huit Electeurs, il faut dire néanmoins que sur la fin du XVII. siecle le Duc de Hanovre a obtenu de l'Empereur Leopold, le titre de *neuviéme Electeur*, avec le consentement *extra-collegial* des Electeurs de Mayence; de Baviere, de Saxe & de Brandebourg. Mais comme cette affaire n'avoit pas d'abord été discutée ni concluë *collegialement* par les Electeurs, ce Prince a essuyé beaucoup de difficultés, même après l'investiture électorale que S. M. I. lui avoit conferée à Vienne. Ces difficultés n'ont été levées que depuis que la Cour de Vienne & les amis de la maison de Hanovre-Brunswic ont obtenu le consentement collegial des Electeurs de Tréves, de Cologne & Palatin; lesquels après une longue opposition ont à la fin consenti que le Duc de Hanovre joüit du titre électoral: toutes les difficultés étant levées depuis que la tranquillité a été rétablie dans l'Empire & dans l'Europe, la Maison d'Hanovre joüit à present sans aucune contradiction des prérogatives de cette illustre qualité, & aujourd'hui elle a séance & voix au College des Electeurs. Toute cette dispute du neuviéme Electorat se trouve expliquée avec autant de profondeur que d'exactitude, dans une lettre rapportée au mois de Fevrier de l'année 1698. des *lettres historiques* de M. *du Mont*.

L'Archevêque de Salztbourg & l'Archiduc d'Autriche sont directeurs alternatifs du college des Princes de l'Empire; & cette alternative ne se fait pas à chaque séance, mais selon les matieres qu'on propose, sans que l'un ni l'autre quittent leur place. Le college des Villes Imperiales s'assemble à part, comme les deux autres colleges. Les villes qui le composent sont nommées Imperiales, parce qu'elles dépendent immediatement de l'Empereur & de l'Empire. Ce college n'est plus si nombreux qu'il étoit autrefois. Plusieurs villes ont été demembrées, soit par cession de l'Empire, soit par alienation des Empereurs. Elles sont distinguées en deux bancs; celui du Rhin & celui de Soüabe.

Maniere de traiter les affaires dans les Dietes.

Les affaires generales se traitent dans les dietes, qui se tiennent ordinairement à Ratisbonne. La diete est une assemblée generale de tout l'empire, dans laquelle se prennent les résolutions qui regardent les affaires de ce grand corps. Elle est composée de trois colleges; le college des Electeurs, le college des Princes de l'Empire & le college des villes Imperiales. Dans le college des Electeurs, le Roi de Boheme n'a point de séance, parce qu'il n'est regardé comme Electeur, que quand il s'agit de l'élection d'un Roi des Romains. Dans le college des Princes de l'Empire il y a trois bancs, celui des Ecclesiastiques, celui des seculiers, & le troisiéme des Princes Lutheriens détenteurs des Evêchés, sous le nom d'Evêques, comme sont l'Evêque *postulé* d'Osnabruck, quand l'alternative tombe sur un Prince de la Maison de Brunswic de la religion Protestante, & l'Evêque *postulé* de Lubec. Ces deux colleges ont prétendu ci-devant que celui des villes ne pouvoit décider, quand il y avoit contestation entre les Electeurs & les Princes, au lieu qu'il devoit consentir, quand ils sont d'un même avis.

Mais selon l'état present des affaires de l'Empire, on communique de la part des deux colleges superieurs à celui des villes, l'avis uniforme des Electeurs, des Princes & de ceux qui sont encore compris dans le corps de ces derniers, pour demander le consentement de ce troisiéme college; lequel ne voulant pas s'y conformer, le directoire de l'Empire dépêche dans les formes l'avis des colleges des Electeurs & des Princes, en y inserant expressement l'opposition des villes Imperiales, afin que l'Empereur, si bon lui semble, tâche de les induire à s'unir avec les deux autres colleges, ainsi qu'ont remarqué *Londorpius* & *Hagemajerus*. Quand même tous les trois colleges sont d'un même sentiment sur une affaire mise en déliberation, rien n'a force d'un *decret de l'Empire*, qu'après que l'Empereur y a prêté son consentement.

L'Empereur seul avec les Electeurs, a droit de convoquer la diete, & d'y faire la premiere proposition generale. Ceux qu'il envoye pour y présider de sa part, quand il ne s'y trouve pas en personne, se nomment Commissaires. Le premier de ces Commissaires doit être un Prince de l'Empire, auquel on donne ordinairement un Concommissaire, d'une moindre qualité, mais bien versé dans les droits & usages de l'empire Romano-Germanique. De ceux qui y vont de la part des Princes absens, c'est toûjours celui de l'Electeur de Mayence qui tient le premier rang, & qui a la direction de la diete.

Outre les dietes & assemblées generales de l'Empire, il y en a encore de particulieres pour chaque cercle. Les *cercles* sont des especes de generalités, ou de grandes provinces, dans lesquelles les Princes, Prélats, Comtes, Barons & villes qui les composent, s'assemblent pour leurs affaires communes. Leur établissement vient de l'Empereur Maximilien I. qui l'an 1500. divisa l'Allemagne en six parties, ausquelles il donna le nom de cercles. Ces *cercles* étoient ceux de *Franconie*, de *Baviere*, de *Souabe*, du *Rhin*, de *Westphalie* & de *BasseSaxe*. En 1512. il y ajouta ceux d'*Autriche*, de *Bourgogne*, du *Bas-Rhin* & de la *Haute-Saxe*. Charles-Quint son petit-fils, confirma cette division dans la diete de Nuremberg en 1522. & depuis ce temps elle a toûjours été en usage. On jugera facilement par tout ce que je viens de remarquer, que l'autorité de l'Empereur ne répond point à sa dignité, puisqu'il a besoin d'un si grand nombre de bras pour agir. Il peut bien attribuer à quelques Seigneurs les titres de Roi, Princes, Comtes & Barons; mais il ne sauroit leur donner lui seul, ni voix, ni séance dans les dietes de l'Empire. Il peut encore moins ôter lui seul la qualité de Prince, mettre au banc Imperial, & dépoüiller les Electeurs, Princes & membres de l'Empire, de leurs états & principautés. Faut-il de plus introduire de nouveaux tributs; accorder le droit de battre monnoye; aliener & engager les biens de l'Empire, disposer des fiefs considerables, faire de nouvelles loix, interpreter & annuller les anciennes, regler les poids & mesures par tout l'Empire, transporter, changer, ou abroger les Tribunaux Souverains; faut-il déclarer la guerre au nom de l'Empire, établir des garnisons & des quartiers, faire des traités de paix & de confederation; fortifier quelque place sur les terres de l'Empire; envoyer & recevoir un Ambassadeur, toutes ces choses ne se peuvent faire par l'Empereur seul; ce sont des droits qu'il ne peut exercer que conjointement avec les Electeurs: ou même avec tous les membres & états de l'Empire.

Ce n'est pas que le pouvoir des Empereurs n'ait été autrefois plus étendu, & même au-delà des bornes que les loix de l'Empire lui prescrivoient. Charles V. de sa propre autorité dépoüilla des Princes, & mit des Evêques au ban Imperial. Rodolphe II. & Matthias jugerent de diverses causes, dont la décision appartenoit aux Etats: & Ferdinand II. condamna seul le Cardinal de Clesel, les Ducs de Mekelbourg, l'Electeur Palatin & l'Electeur de Treves. Mais les autres Empereurs furent plus moderés, parce qu'ils furent moins heureux: & Ferdinand III. renonça par le traité de Munster à ce pouvoir usurpé, pour conserver le légitime, & pour ne pas fomenter les justes soupçons d'un dessein héreditaire, qu'on croyoit être dans les Empereurs Autrichiens, pour perpetuer l'Empire dans leur Maison.

§. II.

L'étude du droit public, de l'état de l'Empire, & de la liberté Germanique, nécessaire pour la connoissance de l'histoire d'Allemagne.

Tout ce détail fait voir qu'il est fort difficile de connoître la police de ce grand corps: il faut quelque chose de plus instructif, si l'on veut savoir exactement l'histoire de l'Empire. Ce n'est ni une Monarchie ordinaire, ni une simple Républi-

que; mais un composé de l'un & de l'autre, dont chaque membre n'a pas moins que le chef des prérogatives particulieres. On doit donc s'appliquer d'abord à prendre de justes idées de ces prérogatives, puisqu'on y découvre presque toûjours la cause de leurs mouvemens & de leurs guerres intestines ou étrangeres. C'est aussi par cette unique voye qu'on peut discerner les divers interêts des membres de l'Empire. Il faut, pour y réüssir, faire trois choses principales.

1°. Etudier succinctement le droit public de l'Empire.

2°. Se former un plan de l'état de toute l'Allemagne.

3°. Savoir précisement en quoi consiste la liberté Germanique, c'est-à-dire, la juste limitation des droits du chef, aussi-bien que des membres; & connoître de quel usage cette liberté peut & doit être dans les affaires de cet auguste corps.

I°. Le droit public de l'Empire n'est pas tant une émanation du droit naturel & du droit des gens, que les loix muables & arbitraires établies par le corps Germanique, pour le bien & l'utilité du corps en general, & de chaque membre en particulier. Ce droit qui a des principes assez fixes, ne laisse pas d'être sujet au changement, au moins dans quelques-unes de ses parties, lorsqu'il arrive quelque révolution dans la forme & le gouvernement de l'Empire: ce qui ne doit se faire que du consentement des trois colleges de l'Empire, dont chacun procede selon la pluralité des suffrages.

On doit commencer cette étude par une institution au droit public, qui soit claire & succincte. C'est la vraye maniere d'envisager d'un coup d'œil tout le droit public, & de l'apprendre avec quelque methode. *Vitriarius* avec les notes de *Pfeffinger*, *Schilterus*, *Sprengerus* & *Rhetius*, joignent beaucoup de netteté à une juste étendue; ils instruisent sans ennuyer. Mais il y a trois abregés dont on peut se servir utilement: celui de *Schwederus* est un des plus exacts; il est fait non-seulement avec une juste précision, mais encore avec un grand savoir & une grande connoissance des affaires de l'Empire; il est appuyé sur tous les monumens soit historiques, soit juridiques, qui tiennent lieu de loix dans cette partie, ou qui du moins la font connoître. Ce n'est pas néanmoins un livre d'une lecture aisée: il faut en avoir besoin pour y trouver du goût. Je parle de nous autres François, qui voulons des lectures faciles & courantes. Cet ouvrage n'est pas tout-à-fait dans ce genre; il est fait à la maniere des Jurisconsultes, dans lesquels on trouve ordinairement plus de citations que de discours. Les deux autres abregés sont de *Cocceïus*, & de M. *Struvius*: ils n'ont pas pris une methode juridique, comme *Schilterus*; ils ont beaucoup plus donné du côté de l'histoire, dont ils ont fait un grand usage pour la connoissance du droit public. Quoique cette methode soit moins dogmatique, elle est plus agreable, parce qu'elle promene l'imagination sur une grande varieté de faits, qui délassent l'esprit & soutiennent l'attention. Cependant nous avons un écrivain qui a traité ces matieres en françois. C'est M. *Du May*, Conseiller de M. le Duc de Wirtemberg. Son ouvrage de l'état de l'Empire parut pour la premiere fois en 1659. mais si défiguré & si informe, qu'à peine l'auteur s'y reconnutil lui-même. Ayant depuis remanié cette matiere, il l'a fait paroître pour la derniere fois à Geneve en 1674. Il est écrit d'une maniere plus aisée que les introductions dont je viens de parler. Il est vrai qu'il n'a peut-être pas toute l'exactitude de ceux qui enseignent journellement le droit pu-

blic, ou qui font leur capital de cette ſcience; mais il peut ſervir utilement à ceux qui ſeroient rebutés de la lecture d'un ouvrage dogmatique. Il y a même des parties utiles qu'il a portées plus loin que les auteurs qui traitent ordinairement du droit public: ce ſont ſur-tout les genealogies des Princes, qu'il examine avec aſſez de connoiſſance, auſſi bien que quelques matieres hiſtoriques renfermées dans le ſecond volume de ſon ouvrage.

L'un de ces traités ſuffit pour commencer à étudier utilement l'hiſtoire de l'Empire: mais ceux qui voudroient entrer dans un plus grand détail, ſavent qu'il y a pluſieurs auteurs qui ont traité le droit public avec beaucoup d'étendue. Les deux principaux ſont *Limneus* & *Conringius*. Je ne dis rien ici à leur avantage, dans la crainte de ne pas louer avec aſſez de force & d'énergie ces deux hommes celebres que toute l'Allemagne admire depuis long-temps. Il eſt bon néanmoins de ſavoir que le premier a fait un ſyſtême general & détaillé du droit public de l'Empire, qu'il a même établi ſur tous les titres, les actes & les monumens les plus utiles en ce genre de ſcience. Il eſt vrai que depuis le temps de *Limneus* il y a eu, ſoit du changement, ſoit des augmentations dans les fondemens de ce droit. C'eſt ce que l'on verra mieux par l'Introduction de *Schwederus*, de *Cocceïus*, ou de *Struvius*, qui étant les plus modernes, ont fait uſage des actes qui n'ont paru que depuis Limneus. *Conringius* n'a pas fait, à la verité, un ſyſtême ſuivi du droit public; mais il en a traité quelques parties avec un ſavoir & une exactitude qui ne laiſſent rien à déſirer. Son chef-d'œuvre, au jugement des connoiſſeurs, eſt ſon traité des limites de l'Empire (*De finibus Imperii Germanici*), qui eſt toûjours également eſtimé des ſavans. Mais les autres travaux qu'il a faits dans ce genre auſſi-bien que dans le genre hiſtorique ſont immenſes, & le font regarder, avec raiſon, comme l'un des plus laborieux écrivains de l'Allemagne.

Ceux qui ſont appellés à ces études peuvent enſuite ſe perfectionner dans les ſources que nous allons indiquer. La premiere eſt le code des anciennes loix qu'*Heroldus* & *Lindenbrogius* ont publié: il contient les loix imperiales & capitulaires, émanées au temps des Carlovingiens. La ſeconde ſource eſt le recueil des anciennes Conſtitutions Imperiales données par *Goldaſte*. Quoique quelques-unes des loix contenues dans ces deux premiers ouvrages, ſoient (1) abrogées, elles peuvent être néanmoins de quelque utilité, parce qu'on y trouve, ou les raiſons, ou les principes du droit public moderne. On doit cependant lire (2) avec quelque précaution les Conſtitutions Imperiales de Goldaſte, parce qu'on l'accuſe d'avoir inſeré de fauſſes loix parmi les veritables qu'il a recueillies.

Les Conſtitutions Imperiales publiées par Goldaſte viennent juſqu'au XII. ſiecle. Enſuite on trouve deux autres codes du droit d'Allemagne, dont l'un eſt appellé *Speculum juris Saxonici*, & l'autre poſterieur eſt nommé *Speculum juris Suevici, ſive Franconici*. Ce ſont ces deux codes qui ont donné occaſion à l'établiſſement des deux Princes Palatins de Saxe & du Rhin, deſquels il eſt fait mention dans la Bulle d'or

(1) *Quæ (Leges) licet etiam vim obligandi non habeant, ad jus tamen omne publicum cognoſcendum multum prodeunt.* Rachelius in otio Noviomag. p. 40.

(2) *Quia verò Goldaſtus promiſcuè illas congeſſit, cum judicio legendæ ſunt, ne fictæ pro veris accipiantur.* Rachelius in otio Noviomag. p. 40.

de

de Charles IV. Ces deux Palatins qui ont la qualité de *Vicaires de l'Empire*, exercent encore au temps de l'interregne la jurisdiction judicielle, chacun dans le district, où les anciens droits Saxon & Franconien ont été ci-devant, ou sont encore aujourd'hui en vigueur.

Enfin on a publié depuis peu une nouvelle compilation des Constitutions & Recez de l'Empire, faite par le Baron d'*Andlern*, Conseiller Imperial Aulique. Comme ce Recueil est en Allemand, il seroit à souhaiter qu'un habile Jurisconsulte voulût se donner la peine de le traduire en latin. On y trouve par ordre alphabetique tout ce qui est contenu dans le Recez de l'Empire, les Capitulations des Empereurs, depuis le regne de Charles V. la Bulle d'or, le Concordat de la nation Germanique, la Paix publique & divers monumens necessaires pour le droit & l'histoire de l'Empire.

Les principes certains sur lesquels le droit public d'Allemagne est principalement appuyé, sont 1°. *la Bulle d'or*, dressée par le fameux Jurisconsulte *Bartole*, sous les ordres de l'Empereur Charles IV. 2°. *Les Capitulations Imperiales.* 3°. *La Paix publique.* 4°. *La Paix religieuse.* 5°. *Les traités de Westphalie, de Nimegue & de Riswick.* 6°. *Les Recez de l'Empire.* Je ne parle point des autres ordonnances, ni des décisions de la *Chambre Imperiale* & du *Conseil aulique* de l'Empereur; parce que l'autorité de ces tribunaux ne regarde que les differends des particuliers, & ne s'étend pas sur les regaux, droits & prérogatives des Etats de l'Empire, dont la connoissance est uniquement reservée à l'Empereur, & aux trois colleges de l'Empire.

I°. La *Bulle d'or*, ainsi nommée à cause du sceau d'or, dont elle est scellée, est un Edit, ou Constitution que l'Empereur Charles IV. publia du consentement de l'Empire pour l'utilité de l'Allemagne. L'acte authentique & original qui est en langue latine a été déposé dans les archives de la ville de Francfort sur le Mein. L'Empereur y a renfermé les droits, les charges & prérogatives des Electeurs en general & en particulier. L'intention de cet Empereur & de l'Empire, lorsqu'on fit cette loi si respectable, n'étoit autre que de jetter les fondemens inébranlables du pouvoir & de l'autorité Electorale, & de conserver en même temps à perpetuité la dignité d'Empereur purement & librement élective; quoiqu'il paroisse que le contraire se soit établi: il est vrai que c'est pour l'avantage de l'Empire que de l'auguste Maison d'Autriche qui le possede & qui contribue plus que les autres au soutien du corps Germanique. Charles IV. qui s'étoit montré si zelé pour l'affermissement de cette loi, fut le premier à y contrevenir; il engagea les Electeurs à lui faire succeder son fils Wenceslas, qui n'avoit que dix ans, & leur promit à chacun (1) cent mille ducats pour leur suffrage. Et tout le monde sait que depuis Albert II. sorti de la Maison d'Autriche, on a élû sans interruption tous les Empereurs suivans de la même famille; on a même donné aux Empereurs vivans une espece de coadjuteur & successeur immuable, sous le nom de Roi des Romains, contre la défense expresse de la Bulle d'or. Mais on sait aussi qu'il y a des occasions où la loi qui est faite pour la manutention du bien public, doit souffrir des exceptions dès que l'ordre & le bien public

(1) *Vide Conringium in annotation. ad Lampadii partem III. cap. 2. §. 6.*

demandent qu'il y soit dérogé : c'est de cette nature que sont les dérogations que l'on a faites à la Bulle d'or ; les Empereurs de la Maison d'Autriche ont toûjours traité avec trop d'égard le corps de l'Empire pour y déroger de leur seule autorité ; ils ne l'ont fait que du consentement de tous les membres du corps Germanique, soit en faveur des Princes Protestans, soit dans la création du huitiéme & du neuviéme électorat.

II. La juste apprehension qu'eurent les Electeurs de se voir asservis avec les autres Princes & Etats de l'Empire, après avoir une fois remis à un Seigneur puissant les rênes de l'Empire, leur fit penser à donner des bornes à l'autorité de celui qu'ils choisiroient pour être leur chef. Ils renouvellerent donc l'ancien usage des Capitulations qu'on fait descendre de la fameuse convention de Coblentz de l'an 860. par laquelle Louis le Germanique promit de ne rien décider dans les matieres importantes, qui regardoient ses états Ecclesiastiques & seculiers, sans leur conseil & leur consentement. Ils dresserent donc ces conventions si connues sous le nom de *Capitulations Imperiales*. C'est, comme l'a fort exactement remarqué l'ingenieux & solide auteur des Lettres Suisses, c'est un traité composé de plusieurs articles, une espece de contrat que les Electeurs font avec celui qu'ils veulent mettre sur le trône Imperial. « Il „ s'oblige par serment à l'observation de tous les articles de ce contrat . . . par leur „ inobservation il délie ses sujets du serment réciproque ; il perd tous les droits qu'il a „ sur l'Empire, puisque l'Empire ne lui a été confié qu'à condition qu'il observera ces „ articles. Ils ne sont pas toûjours les mêmes ; ils changent selon les temps & les „ besoins : on y ajoûte, ou on y retranche, ainsi qu'on le juge necessaire pour la sureté de l'Empire : en cela bien different des sermens, que les Rois même successifs „ & hereditaires ont coûtume de faire lorsqu'ils sont sacrés ou couronnés. Les arti„ cles de ces sermens une fois proposés par les hommes, lorsqu'ils se sont donnés à „ une famille, demeurent toûjours les mêmes, & ne sont plus de leur connoissan„ ce ; Dieu seul en est le Juge. Ceux des Princes electifs, traités que la Républi„ que change, réforme, interpréte, resserre, ou étend selon sa volonté, sont „ toûjours soumis à son jugement. Le Chef qu'elle a choisi est toûjours respon„ sable devant elle de leur observation, & elle a toûjours le droit, ou de l'obliger „ à les observer, ou de le déclarer déchû, s'il ne les observe pas. » C'est particulierement à l'élection de l'Empereur Charles V. que le renouvellement de ces Capitulations s'est établi sous la forme d'un contrat écrit. Ce Prince étoit déja très-redoutable par la Couronne d'Espagne qu'il avoit sur la tête. C'est ce qui fit que Frideric Electeur de Saxe ayant refusé l'Empire, ne proposa Charles V. qu'à condition qu'on borneroit son pouvoir par une *Capitulation*, qui pût mettre en sureté la liberté de la Nation ; & ce louable usage s'est heureusement perpetué à l'élection de chaque Empereur. Voici quelles sont à peu près les conditions de ce contrat. I. De défendre la République Chrétienne & le Souverain Pontife de Rome, & d'être son Protecteur. II. De rendre la justice & de donner la paix. III. De confirmer non-seulement les loix de l'Empire & celles qui sont dans la Bulle d'or, même de les amplifier, par le conseil des Electeurs, quand la nécessité l'exigera. IV. D'établir un Senat dans l'Empire, & qui soit composé d'Allemans, pour gouverner la République. V. De ne point alterer les droits, privileges, immunités & dignités des Princes &

des Etats de l'Empire. VI. Qu'il ſoit permis aux Electeurs de s'aſſembler & délibe-rer ſur les affaires de la République, quand il ſera beſoin, ſans que S. M. I. les puiſſe empêcher, ni le trouver mauvais. VII. Qu'il donne ordre que le peuple & la No-bleſſe ne faſſent pas d'aſſemblées & de ligues contre les Princes. VIII. Qu'il ne trai-te & ne faſſe point alliance avec les étrangers, ſans le conſentement & la participation des Electeurs. IX. Qu'il ne ſouffre point qu'on aliene, ni qu'on engage les biens de l'Empire, & qu'il s'efforce de recouvrer ceux qui en ont été pris & uſurpés. X. Qu'il rende, quand les ſept Electeurs le requereront, ce que lui ou les ſiens en poſſedent injuſtement. XI. Qu'il conſerve la paix & la bonne intelligence avec ſes voiſins & les autres Rois; & qu'il ne déclare point la guerre dedans ni dehors l'Al-lemagne, & n'y appelle point de ſoldats étrangers, ſans le conſentement de tous les Ordres, & particulierement des Electeurs; ſi ce n'eſt que l'Empire ou ſa Sacrée Per-ſonne fût attaquée. XII. Qu'il ne convoque point de dietes ni d'aſſemblées au de-hors, & ne faſſe aucune impoſition, ſi ce n'eſt du conſentement des Electeurs. XIII. Qu'il n'admette point les étrangers aux charges publiques, qu'il conſidere la No-bleſſe, & que toutes les expeditions ſoient écrites en langue Latine ou Allemande. XIV. Qu'il n'appelle aucun ordre en jugement, hors des limites de l'Empire. XV. Qu'il ne ſouffre point que les Papes donnent atteinte aux privileges & à la liberté Germanique. XVI. Qu'il travaille avec les Electeurs aux moyens de ſoulager les peu-ples. XVII. Qu'il n'impoſe & n'augmente les droits, taxes, ni gabelles, ſans la parti-cipation des Electeurs. XVIII. Qu'il n'uſe point de violence; & quand il aura une plainte à faire contre quelqu'un, que ce ſoit ſelon les loix & l'ordre de la juſtice. XIX. Qu'il ne condamne perſonne ſans l'écouter. XX. Qu'il ne confere point les biens vacans, mais qu'il les réüniſſe au domaine de l'Empire. XXI. S'il achete, ou acquerre quelque Province des deniers, ou par les forces de l'Empire, il la doit rendre, ou réünir à la République. XXII. Qu'il s'oblige de ratifier ce que le Palatin & le Duc de Saxe ont fait publiquement durant l'interregne. XXIII. Qu'il ne s'efforce point de rendre la Dignité Imperiale héreditaire & ſucceſſive en ſa Famille; mais qu'il en laiſſe le choix, & l'élection libre & entiere aux Princes Electeurs, conformément au droit & à la bulle de Charles IV. XXIV. Que s'il eſt hors de l'Allemagne, qu'il y vienne au plûtôt, pour y être couronné & y faire ſon ſéjour.

III. L'idée que les Princes & Seigneurs Allemans avoient autrefois de leur liberté & de leur indépendance, étoit cauſe que les differends qui s'élevoient entre eux, ne ſe terminoient ſouvent qu'à main armée, principalement pendant les troubles ſuſcités ſous les regnes des Empereurs Henri III. IV. V. & Frideric. I. & II. Comme on vit que cette confuſion alloit à la deſtruction du corps, les Etats de l'Empire convinrent avec l'Empereur dès le XII. ſiécle, d'empêcher ces ſortes de voyes de fait, & de terminer, ſelon l'ancien uſage, dans les aſſemblées generales du corps, toutes les dif-ficultés qui naîtroient entre les membres, & de faire adminiſtrer aux particuliers la juſtice ſelon le droit & l'équité, ſans diſſimuler davantage les procedés par voye de fait & par brigandage. Les Ordonnances émanées en vertu de cet accord ſont con-nuës ſous le nom de *Paix profane, civile* ou *publique*. L'on a enjoint ſous des peines très-

rigoureuses l'observation de ces loix, & l'on a puni en effet, ou par le banc, ou par des amendes pecuniaires, ceux qui y contrevenoient.

Cette convention fut renouvellée par Maximilien I. dans la diete de Wormes l'an 1495. & confirmée depuis à Augsbourg l'an 1500. voyci quels en sont les articles. I. toute méfiance sera éteinte dans les membres de l'Empire. II. Personne de quelque état ou dignité qu'elle soit ne déclarera la guerre à personne, ne la spoliera, prendra, ou assiegera, ni ne fera aucune ligue contre elle sous quelque prétexte que ce puisse être. III. Personne ne dépoüillera par la voye des armes aucun membre de l'Empire de ses domaines, de ses biens, de ses droits regaliens, de sa jurisdiction, ou de quelque autre bien que ce soit. IV. Il est permis à tous sujets de l'Empire, Clercs ou Laïcs de voyager librement sur les terres de l'Empire, sans qu'il soit loisible de les attaquer en leur honneur ou liberté, ou les violenter en quelque maniere que ce soit. V. Personne n'attirera les sujets d'un autre pour les détourner de l'obeïssance, qu'ils doivent à leur Souverain, & ne donnera aucune protection au sujet qui se souleve contre son maître. VI. Qu'un membre de l'Empire qui est dans un domaine où il joüit de ses droits, ne soit troublé par un autre dans son commerce dans l'usage de ses revenus & autres biens à lui appartenans. VII. Que les Etats de l'Empire repriment les soldats errans & attroupés, & qu'à cet effet on implore même le secours de ses voisins. VIII. Que personne ne donne retraite aux sujets d'un autre Prince, qui fuyent pour crime la justice de leurs maîtres, ou qui leur font quelques menaces, ou à leurs sujets, autrement qu'ils soient l'un & l'autre regardés comme infracteurs de la paix publique. IX. Que personne ne donne retraite, ni n'accorde sa protection aux infracteurs de la paix publique. X. Que l'on donne secours & main-forte, même sans en être requis, à ceux qui poursuivent les infracteurs de la paix publique. XI. Quand un infracteur de la paix publique sera au banc de l'Empire, le Prince qui en sera requis, le mettra incessamment en execution. XII. Toute défense & represailles est permise, même dans un territoire de l'Empire, autre que celui du Prince lezé contre ceux qui ont violé la paix de l'Empire. XIII. Cependant qui que ce soit ne s'attribuë en particulier les biens & domaines d'un infracteur de la paix publique, quoique mis au banc de l'Empire.

IV. *La Paix Religieuse* est une convention qui se fit à Passau en 1552. & qui fût depuis confirmée à Augsbourg en 1555. par laquelle l'Empereur & les membres de l'Empire Catholiques & Protestans, s'engagerent à ne faire aucune violence aux Princes & Etats qui auroient embrassé les nouveautés de Luther, ou qui persisteroient dans l'ancienne Religion. Ils se promirent que l'union qui seroit entre eux ne pourroit être troublée par la diversité de croyance. On ne sait que trop l'occasion funeste qui donna lieu à cet accord. Luther ayant dogmatisé fut soutenu par des Puissances de l'Empire, que sa doctrine commode, & ses dogmes séduisans avoient attiré dans ses opinions. Charles-Quint soupçonné par les Princes & Etats de l'Empire, de faire servir la Religion à ses interêts, se saisit de ce motif pour subjuguer l'Allemagne, & il y auroit peut-être réüssi sans le secours de la France, & la valeur du Prince Maurice Electeur de Saxe. Les deux partis las de la guerre, qui s'ensuivit, firent en 1552. le traité de Passau, par lequel l'Empereur, outre la délivrance du

Landgrave de Hesse, qu'il avoit arrêté contre la bonne foi, accorda beaucoup de choses en faveur des *Lutheriens* nommés *Protestans*, pour avoir protesté contre le Recez de la diete de Spire, qui obligeoit tous les membres, sujets de l'Empire à se conformer à l'ancienne doctrine. C'est *ce Traité*, comme le remarque un Auteur (1) François, *qu'ils peuvent appeller le vrai fondement de leur liberté, qu'ils ont euë toute entiere depuis ce temps-là.* En effet, cette transaction fut affermie & concluë à Augsbourg en 1555. C'est ce double traité qui est devenu si celebre sous le nom de *Paix Religieuse*, qu'on a étenduë aux *Prétendus Réformés* ou *Calvinistes*, par la paix de Westphalie.

V. Après une guerre dont l'Allemagne fut agitée pendant trente années, il se conclut deux traités de paix en 1648. l'un à Munster, & l'autre à Osnabrug. Ces deux traités sont ordinairement appellés la *Paix de Westphalie.* Les Rois de France & de Suede furent les principaux moteurs de cette paix, qui affermit les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire dans leurs droits *territoriaux*, & dans leur liberté, à laquelle la Maison d'Autriche avoit donné de grandes atteintes depuis plus d'un siecle. La liberté Germanique a encore été confirmée par les traités de *Nimegue* & de *Riswick*, qui n'ont pas moins de force dans l'Empire que le traité de Westphalie.

VI. Les *Recez de l'Empire*, sont les Constitutions & les Decrets dont les Princes & les Etats de l'Empire sont convenus dans les Assemblées générales du corps Germanique avec l'Empereur, sans le consentement duquel les résolutions des trois Colleges, quoique prises unanimement, n'ont pas force de loi publique.

1°. *Arumæus* a été un des premiers qui a introduit dans les écoles un traité methodique du droit public de l'Empire. On peut le consulter avec quelques autres des plus célébres auteurs, qui ont écrit sur ce droit. Tels pourroient être *Dieterich*, *Rumelinus*, *Myler*, *Strauchius*, *Hugo*, *Fritschius*, *Hermés*, *Boecler*, *Besoldus*, *Thulemarius*, *Schutzius*, *Textor*, *Lhemanus*; les lettres de *Forstnerus* & *Oldenbourg*, déguisé sous le nom de *Burgoldensis*, sur le traité de *Westphalie*, avec les memoires secrets de cette paix (*Arcana Pacis Westphalicæ*) imprimé en 1698.

2°. Pour ce qui est du plan de l'Etat de l'Empire, il sert à en connoître particulierement le chef & les membres; la difference, ou l'égalité qui se trouve entre eux; l'ordre des jugemens, l'autorité des tribunaux, la forme du gouvernement, & même l'histoire des Maisons considerables d'Allemagne. On peut recourir pour cela à *Limneus Schwederus*, ou quelques-uns des auteurs que nous avons cités. La Notice de l'Empire de M. *Imhoff.* pourroit servir, si elle étoit moins étenduë sur ce qui est muable, & si elle avoit parlé de ce qui est permanent. On doit donc s'appliquer à deux livres, qui dans leur juste étenduë marquent ce que contient M. *Imhoff*, & peuvent suppléer à ce qui lui manque. Le premier est la Dissertation sur l'Etat de l'Empire, donnée par une main inconnuë, mais savante & judicieuse. Cet

---

(1) *Mezeray, abregé de l'histoire de France, sous Henri II. & aprés lui M. Heiss dans son histoire de l'Empire sur l'an* 1552.

auteur a pris le nom de *Severin de Monzembano.* (1) Ce qu'il a fait eſt écrit avec eſprit ; d'une maniere claire, ſuccincte & inſtructive. Il eſt dégagé de cette érudition faſtueuſe, & de ces ennuïeuſes citations, qui cauſent tant de peines dans l'étude de pluſieurs Juriſconſultes Allemans. Sa lecture doit être accompagnée, ou ſuivie des notes qu'on fait ſur cet ouvrage, un autre écrivain déguiſé ſous le nom de *Pacificus* (2) *à Lapide*, & Jean-Georges *Kulpis*. Ils marquent avec ſoin & avec tous les menagemens poſſibles d'une ſcience profonde, les diverſes mutations & les viciſſitudes arrivées dans l'Etat, & la forme du gouvernement de l'Empire Romano-Germanique. On doit s'appliquer enſuite à la ſeconde partie de l'hiſtoire de l'Empire donnée par M. *Heiſs*, livre écrit avec beaucoup plus de brieveté que d'exactitude. On peut voir utilement la Notice de l'Empire de *Boëcler*, non pas comme un livre, mais comme la table & l'indice des auteurs qui ont écrit ſur le droit public. Il faut en avoir beſoin, pour s'en ſervir ; la lecture en eſt fatigante, quoiqu'il y ait de l'avantage à le conſulter.

3°. Il s'eſt trouvé un temps où l'on méconnoiſſoit cette ancienne & noble fierté de la nation Allemande, qui ſe choiſiſſoit des Rois, dont la direction tenoit plûtôt de la nature des conſeils, que de l'autorité deſpotique. Ce n'étoit plus, ſi je l'oſe dire, ce corps célébre, dont autrefois les membres, ſans être commandés, ſe faiſoient un devoir d'obéïr : au lieu que depuis on a eu bien de la peine à obéïr, parce qu'un ſeul y auroit voulu commander abſolument.

Pluſieurs miniſtres, ennemis de la liberté Germanique, avoient pris toutes les meſures neceſſaires pour en détruire juſques aux plus foibles apparences. La paix eſt l'unique moyen de la conſerver ; & l'on avoit ſoin d'y entretenir pendant quelques ſiecles de longues & cruelles guerres, au dedans & au dehors. Il ne faut, pour voir les dangers, que la liberté preſque anéantie de ces peuples devoit apprehender de toutes ces guerres, que lire ce qui s'en trouve dans l'écrit publié ſous le nom de *Manifeſte de S. A. E. de Baviere.*

„ La forme du gouvernement de l'Empire a beſoin (3) de la paix pour ſe „ maintenir. Elle ſeule, dit l'auteur de cet écrit, y aſſure la liberté publique, & „ les droits des particuliers. La guerre y livre le foible à l'invaſion du plus fort, „ dont les uſurpations ſont reſpectées, par ce que ſes ſecours ſont devenus neceſſai- „ res ; & les uns comme les autres ſont expoſés alors aux caprices & aux vûës d'un „ Empereur armé aux dépens même de l'Empire. Comme il eſt en poſſeſſion pen- „ dant la guerre, d'être preſque ſeul executeur des réſolutions du corps Germa- „ nique, avec un pouvoir abſolu qui le diſpenſe de prendre l'avis des Colleges „ ſur ſa conduite, de même que d'en rendre compte, il eſt en état d'augmenter „ ſon autorité, de mortifier ceux qui oſent citer les loix contre ſes volontés, de le- „ ver à ſon gré les mois Romains, de ſe rendre le maître des élections, & de met- „ tre des garniſons où bon lui ſemble, ſous le ſpecieux prétexte de s'aſſurer des mal- „ intentionnés.

---

(1) *On l'attribuë à M. le Baron de* Puffendorf, *connu d'ailleurs par beaucoup de bons ouvrages. Il il a même été imprimé ſous ſon nom dans la derniere édition.*

(2) *On attribuë ces notes à* Oldembourg, *voyez le Catalogue.*

(3) *Manifeſte de S. A. E. de Baviere.*

Alors cette liberté ne se trouvoit plus entiere que dans les livres; c'est-là qu'il falloit la chercher, si l'on vouloit connoître quelque chose dans le vrai caractere de cette nation. Mais on pourroit aujourd'hui en prendre une legere idée dans l'introduction de *Schwederus*, & dans le troisiéme livre des institutions de *Vitriarius*. Ils marquent les droits du chef & des membres de cet auguste corps; car la liberté de l'Empire ne consiste que dans la juste limitation des droits & des prérogatives propres à l'Empereur, aux Electeurs, Princes & Etats qui le composent. Mais comme ces livres parlent plûtôt de la liberté, qui reste aujourd'hui à ces peuples, que de cette ancienne indépendance, qui les rendoit la terreur de leurs ennemis, on doit la rechercher dans quatre auteurs, qui ont expliqué tout ce qu'il en faut nécessairement savoir.

Le premier, déguisé, comme nous l'avons déja dit, sous le nom de *Pacificus à Lapide*, a fait une histoire de la liberté Germanique dans le quatriéme & le neuviéme discours de ses notes sur le livre de *Severinus de Monzembano*. Il en marque très-bien les variations; il la représente sous ses differentes faces; & il ne fait que trop sentir par la splendeur, où elle étoit autrefois, le déplorable état où elle a depuis été réduite.

Le second, est cet illustre inconnu, *Hyppolite de la Pierre* (*Hyppolitus à Lapide*) nom respectable dans l'Empire. Rien ne peut donner une plus haute idée de la liberté Germanique, que sa Dissertation sur l'état de l'Empire. Il y fournit sur-tout les moyens de recouvrer la liberté perduë, ou au moins de conserver le peu qui en reste à présent. Il est rare de trouver un auteur, dont on ait parlé plus diversement. L'excès, (1) où l'on a porté le jugement désavantageux qu'on en a fait, lui est sans doute plus honorable que les louanges qu'on lui a données. On apperçoit dans cette animosité la profondeur des playes, que les ennemis de la liberté Germanique reçoivent des coups mortels qu'il leur porte. Ceux en qui l'équité regne le plus, parce qu'ils ont moins de prévention, en ont parlé moderement, & ont sû distinguer cette animosité, à laquelle il s'abandonne un peu trop, de la verité des faits, & de la justesse des preuves qu'il employe. Je rapporterai seulement ici ce qu'en a dit ce Suisse (2) si ingenieux, & si sensé. » Cet Hippolite étoit un savant homme d'Al- » lemagne, (3) nourri dans les lettres, plein d'une parfaite connoissance des » loix (4) & des constitutions de l'Empire Germanique, ardent défenseur de la li-

(1) Il n'y a point de jugement plus outré que le suivant qui est de Boëcler : *Fervente bello novissimo Germanico* Hippolitus *quidam* à Lapide *scripsit de forma & ratione* status imperii Romano-Germanici, *sicut partium bellantium uni commodum videbatur. Hostem hostilia loqui, non putabatur illicitum. Et de forma & statu quidem imperii ea tradi in illo libro periti animadvertent, quæ nec scriptor, nec lector usquam intelligat; scriptor præterea nec intelligi voluerit. Dicere enim aliquid voluit, ne hiatum relinqueret? Non quid definiret habuit, aut apud se constituit.* Boëcler. Notit Imp. Rom. Germ. lib. 12. cap 2.

(2) *Lettre* 12. d'un Suisse à un François.

(3) On n'est pas bien sûr que cet Auteur fût Allemand. *Varia sunt variorum de hoc Hippolito judicia: alii Suecum, nonnulli Germanum autorem esse perhibent. Quidquid de eo sit, id certe vero est persimile scriptorem illum Suecis fuisse à secretis, ipsique ex archivis magnorum principum stili sui arma fuisse suppeditata.* Pacific. à Lapide in Severin. de Monzembano discursu I. *J'ai trouvé cette note manuscrite à la tête du livre d'*Hippolitus à Lapide, Dranse minister Suecicus, est autor hujus libri, sub fictitio nomine *Hippoliti à Lapide*, teste Joan. Balthasar. Braun de magistratu, *c.* 3. §. 2. *n.* 4. Ce *livre a été traduit depuis quelque temps en François sous le titre d'*Interêts des Princes d'Allemagne, par JOACHIM DE TRANSE'E, *Ambassadeur de S. M. Suedoise*, &c.

(4) *Hippolitus a Lapide plurima sane habet egregia, quæ nemo possit reprehendere, & censoriâ virgulâ notare, nisi rerum & status imperii Romano-Germanici non magis, quàm Scithici, aut Japonici sermonis intelligens sit.* Pacificus à Lapide, ibid.

„ berté. On diroit quand on lit ses ouvrages, que les grandes ames des premiers „ Romains, des Brutus & des Catons respiroient toutes en lui. Touché, dit-il, „ de la face hideuse de sa patrie défigurée, affligé du triste état où il voyoit l'Allemagne déchûë de sa Dignité ancienne, privée de sa liberté, il voulut chercher les „ causes de ce déplorable changement; & il écrivit sous le nom supposé d'*Hippolitus* „ *à Lapide*, cette belle & curieuse Dissertation *sur l'Etat de l'Empire.* Il reproche „ aux Princes les plaisirs de la table, de la chasse & de l'amour, dans lesquels ils sont „ plongés & assoupis, & aux Jurisconsultes Allemans, l'étude qu'ils font des con- „ stitutions de l'ancien Empire Romain, & des loix de Justinien, tandis qu'ils vi- „ vent dans l'ignorance des Statuts, des Réglemens & de l'Histoire de l'Empire Ger- „ manique, tout different du Romain. L'un étoit absolument Monarchique; l'autre, „ dit-il, Aristocratique; vraye République libre, présidée par un Chef, non „ commandée par un Maître. Il déplore l'indolence des uns & l'ignorance des au- „ tres, sources, dit-il, de la corruption du gouvernement. Au reste, il n'avance rien „ qu'il ne prouve, & qu'il n'établisse sur la Bulle d'or, sur les Constitutions ancien- „ nes & nouvelles; sur les Recés de l'Empire, sur les Mandemens & les Edits des „ Empereurs, sur les Lettres & les Déclarations des Princes, sur les résultats des „ dietes, ou sur le témoignage des plus celebres Historiens Allemans.... L'amour „ de la liberté le rend quelquefois si impétueux & si hardi, qu'il étonne. » Voila ce que dit de cet illustre écrivain, un Auteur aussi celebre & aussi zelé pour la liberté Germanique. Pour conclure néanmoins ce que j'ai à dire, il faut remarquer que son livre n'est fait que pour de grandes ames; il est trop au-dessus de la portée des ames vulgaires: *Ad ejus lectionem non nisi animæ illustres accedere debent.* (1)

Les écrivains François ne sont point propres à manier ces sortes de matieres. Nés sous un gouvernement Monarchique, il leur semble qu'il faille tout rapprocher de l'autorité d'un seul souverain. Ce n'est pas l'usage de l'Empire, dont le chef a plus de dignité que de pouvoir; il est borné par la force des loix. Celui d'entre nous qui a traité le droit public de l'Empire avec moins de défauts est le Sieur *de Prade*, dans un Livre auquel il a donné le titre d'*Histoire de l'Empire d'Allemagne.* Cet ouvrage, à quelques fautes près, pourroit passer; mais il n'est point à comparer à l'*Etat de l'Empire* du Sieur *du May*, qui a travaillé son ouvrage avec beaucoup de connoissance & de détail. Il faut préferer l'édition de Geneve de 1674. à toutes les autres.

Tout ce qu'on vient de voir, pouvoit convenir à l'état de l'Empire, tel qu'il a été depuis le regne de Maximilien I. jusques vers le regne de l'Empereur Leopold. Alors c'étoient des Princes qui cherchoient à faire des conquêtes, moins à la verité, pour dominer & commander sur de grands peuples, que pour soutenir le reste de l'Europe contre cette nation feroce, qui depuis plus de trois cens ans, ne cherche qu'à envahir l'Empire de l'Univers, pour y planter avec le croissant, la religion Mahometane, qu'elle prend même pour guide de son gouvernement politique. Mais

(1) *Pacificus à Lapide in Severin. de Monzembano discursu I. num. 6.*

depuis

depuis ce temps, la situation des affaires de l'Empire paroît avoir changé, par les sages tempéramens qu'a pris l'Empereur Charles VI. quoique animé par ce courage extraordinaire qu'il a fait paroître dans les plus importantes actions de sa vie, il s'est rapproché de l'esprit de paix, qui fait les délices des plus grands Princes, qui ne cherchent, par les mouvemens inévitables de la guerre, qu'à faire goûter ensuite à leurs sujets l'abondance & le bonheur qu'apporte la tranquillité : Ainsi les dietes de l'Empire ont repris leur ancienne forme ; la liberté Germanique y subsiste dans toute sa vigueur : il est plûtôt le pere que le maître, ou le chef de l'Empire. Que les vœux de l'Allemagne, que ceux mêmes de tous les fidéles ne sont-ils exaucés, en obtenant du ciel une nombreuse posterité à cet Empereur, si digne de cette faveur céleste, par les qualités propres aux plus grands Princes, dont il sait soutenir l'éclat & la dignité par les vertus qui font honneur aux plus sages particuliers !

La notion de l'Etat de l'Empire & de la liberté Germanique qu'on aura prise dans ces Auteurs, pourra donner quelque idée des interêts de l'Allemagne, si uniformes, à ne regarder que le corps en general, & si opposés les uns aux autres, à considerer tous les Princes en particulier. L'étude du droit public peut y servir de quelque chose ; mais il est certains secrets de politique qu'on ne peut connoître que par les négociations. Les livres donnent les principes, ils vont jusques à un point fixe & limité ; tout ce qui est au-delà ne se peut apprendre que dans le maniement des affaires. Ce sont des mysteres que l'usage découvre, & que la prudence empêche de publier. Cependant l'étude de ces principes est absolument nécessaire, non-seulement aux Ministres de tous les Princes d'Allemagne, mais encore aux Ambassadeurs, aux Envoyés & aux Résidens des autres Princes de l'Europe, auprès des Membres & Etats de l'Empire, & ce doit être comme la premiere clef de leurs négociations.

§. III.

Origine des interêts de la Maison d'Autriche, & des differends qu'elle a eu à démêler avec celle de France.

AVANT que d'entreprendre la lecture de l'Histoire de l'Empire, il est bon d'avoir quelque notion sur les differends qui se sont elevés depuis plus de deux cens cinquante ans entre les Maisons de France & d'Autriche.

Jusques à l'Empereur Frederic III. pere de Maximilien I. il y avoit eu une assez grande intelligence entre ces deux Illustres Maisons, les plus grandes & les plus importantes de l'Europe, & même de l'Univers ; & celles qui partagent les interêts de toutes les autres Couronnes. Maximilien épousa Marie, héritiere & fille de Charles dernier Duc de Bourgogne, Souverain des dix-sept Provinces des Pays-Bas, tué devant Nancy l'an 1477. Par le plus étrange de tous les caprices, Charles, dont peut être la posterité, s'il en avoit eu, seroit aujourd'hui sur le Trône des François, avoit pris une antipatie extraordinaire pour la France, sa patrie, & c'est principalement de cette antipatie que Maximilien hérita, aussi-bien que des domaines de cette Auguste Maison. De-là sont venuës toutes les guerres & les con-

testations qui se sont vûës entre ces deux Maisons ; & quand elles se sont réunies par des tréves & des traités de paix, ce n'a été que pour peu de temps, & peut-être pour reprendre des forces capables de leur faire soutenir avec plus de vigueur une nouvelle guerre.

Quoique la Maison de France ait incontestablement les prérogatives d'antiquité, de Noblesse & de gloire sur la Maison d'Autriche, cette derniere néanmoins s'est trouvée depuis Charles-Quint jusques à la mort de Charles II. la plus puissante en domaines & en multitude de peuples, & même la plus éminente en Dignité, depuis qu'elle a sû se perpetuer l'auguste Qualité d'Empereur, qui lui donne la prééminence sur les autres Couronnes. Mais comme cette Dignité est élective, elle ne lui accorde cette prééminence que pour un temps; & il se peut faire que de Souveraine elle deviendroit sujette, ou feudataire; ce qui ne sauroit arriver aux Souverainetés successives que par la ruine entiere de l'Etat.

Pour connoître la naissance, les progrès & l'agrandissement de la Maison d'Autriche, il faut remarquer que l'an 912. la Maison de Charlemagne étant manquée dans l'Empire, la couronne passa aux Allemans: cependant ils ne furent pas tranquilles sur le trône; les Italiens le leur ayant disputé jusques à ce que Othon le Grand Duc de Saxe fut proclamé Empereur d'Allemagne l'an 936. mais il ne fut reconnu en Italie l'an 962. qu'après beaucoup de victoires remportées sur les Italiens. Par-là il devint entierement maître de l'Allemagne & de l'Italie, les seules Provinces qui restassent des débris de cette auguste Monarchie.

Othon III. qui parvint à la couronne Imperiale quelque temps après Othon le Grand, établit environ l'an 1000. Leopold pour marquis, c'est-à-dire, pour gardien & défenseur des marches ou frontieres de l'Empire contre les incursions des Hongrois. Leopold fut donc le chef de la premiere Maison des Marquis d'Autriche, qui subsista jusques à Frederic, auquel Charles, frere de Saint Louis Roi de France, fit couper la tête à Naples, pour avoir secouru Conradin son competiteur dans le Royaume. Comme Frederic mouroit sans enfans, l'Autriche revint à l'Empire. Wenceslas Roi de Boheme tâcha de s'en emparer: il y envoya donc son fils Ottocare, lequel ayant conspiré contre l'Empire, fut dégradé & mis à mort par l'Empereur Rodolphe, qui l'an 1282. en investit son fils Albert I. Ce ne fut qu'en 1438. qu'Albert II. fut élû Empereur, & depuis ce temps, la couronne Imperiale n'est point sortie de cette Maison. Cet Empereur fut suivi l'an 1440. de Frederic III. son cousin, qui regna 53. ans: Maximilien fils de Frederic en regna 26.

Jusques ici, cette Maison fut à la verité considerée dans l'Empire; mais hors la qualité Imperiale qui lui donnoit le premier rang, elle étoit inferieure en puissance aux Maisons de Saxe & de Baviere. Ce fut donc à Maximilien, que commença cette grande élevation, qui se fit par l'union des biens de cinq grandes Maisons. Ces biens ajoutés aux anciens domaines qu'elle possedoit en Allemagne, l'ont renduë par succession de temps la plus puissante Maison de l'Univers.

1°. La Maison de Bourgogne fut fondée en la personne de Philippe quatriéme fils du Roi Jean, qui laissa l'an 1363. le Duché de Bourgogne (1) en appanage à

(1) *Affaires qui sont entre les Maisons de France & d'Autriche.*, in 12. 1662.

ſon fils. Ses trois deſcendans, Jean, Philippe le Bon & Charles tué devant Nancy unirent à leur Duché pluſieurs domaines par mariage, achat, donation & uſurpations, dont ils formerent ce grand Etat de Bourgogne. De toutes leurs Provinces, il n'y en avoit que quatre qui dépendiſſent de la France, ſçavoir, le Duché de Bourgogne, le Comté de Flandres, avec les villes & territoires de Lille, Doüay, & Orchies; le Comté d'Artois & celui de Charolois. Le reſte dépendoit de l'Empire: c'étoient le Comté de Bourgogne, les Duchez de Brabant, Luxembourg, Limbourg & Gueldres, avec les comtez de Hainault, Namur, Hollande, Zelande, Zutphen, Friſe, Overiſſel, Groningue, le Marquiſat d'Anvers & la Seigneurie de Malines. Toutes ces Principautez reſterent à Marie fille de Charles, dernier Souverain de toutes ces Provinces. Il n'y eut que le ſeul Duché de Bourgogne qui, étant un appanage maſculin, fut réuni à la Couronne par le Roi Louis XI.

2°. La Maiſon de Caſtille ſortie de la Maiſon de Navarre depuis l'an 1036. fut réduite l'an 1472. à Iſabelle ſœur de Henry IV. ſurnommé l'Impuiſſant. Elle fut mariée à Ferdinand Roi d'Arragon. Il ne reſta de ce mariage que Jeanne, laquelle porta tous ſes Etats dans la Maiſon d'Autriche par ſon mariage avec Philippe, fils de Maximilien I. & pere de Charles-Quint. Elle poſſedoit de ſon chef les deux Caſtilles, la Galice, Leon, les Aſturies, la Biſcaye, la Murcie, Cordouë, l'Andalouſie & l'Eſtramadure.

3°. Le Royaume d'Arragon, dont les Princes ſortoient auſſi de la Maiſon de Navarre, tomba entre les mains de Ferdinand dans le même temps à peu près que celui de Caſtille vint à Iſabelle. Les Etats de ce Prince comprenoient l'Arragon, la Catalogne, le Rouſſillon, Valence, Mayorque, Minorque, Iviça, Formentera, la Sardaigne, la Sicile, le Royaume de Naples, dont il s'empara l'an 1503. ſur les François, le Royaume de Grenade conquis l'an 1494. ſur les Maures avec le Royaume de Navarre uſurpé l'an 1512. ſur Jean d'Albret. Les Caſtillans, ſous la conduite de Chriſtophe Colomb, découvrirent en 1492. les iſles voiſines du nouveau continent. Americ Veſpuce aborda l'an 1500. au continent même: l'an 1518. Ferdinand Cortès fit la conquête du Mexique, & l'an 1525. François Piſare, celle du Perou. Tous ces Etats vinrent à Jeanne de Caſtille fille de Ferdinand, mariée avec Philippe d'Autriche fils de Maximilien I.

4°. La Hongrie a eu ſes Rois fort connus dans l'hiſtoire, ſurtout depuis l'an 997. c'eſt-à-dire, depuis le regne de ſaint Etienne. Après bien des révolutions & des changemens arrivés dans cet état, la couronne vint à Louis, dernier Roi de Hongrie & de Boheme, tué par les Turcs à la bataille de Mohats l'an 1526. La couronne étant tombée à la Princeſſe Anne ſœur de ce Roi, Charles-Quint ſon beau-frere, la fit épouſer à Ferdinand ſon frere. Ainſi les deux Royaumes de Boheme & de Hongrie entrerent dans la Maiſon d'Autriche avec la Moravie, la Sileſie & la Luſace dépendante de la Boheme, & la Tranſylvanie, partie de la Bulgarie, de la Croatie, de l'Eſclavonie & de la Dalmatie, comme dépendance de la couronne de Hongrie.

5°. Le Portugal, dont le Royaume commença vers l'an 1090. vint après la mort de Sébaſtien, entre les mains du Cardinal Henry, à la mort duquel le Roi Phi-

lippe II. s'en empara l'an 1580. du chef de sa mere Isabelle, fille du Roi Emmanuel. De ce Royaume dépendent celui des Algarves dans le continent d'Espagne, & les conquêtes des Portugais aux Indes, soit Orientales, soit Occidentales.

6°. La Maison d'Autriche se rendit encore maîtresse de plusieurs autres Principautés. Le Milanez lui vint l'an 1536. par la mort de François Sforce Duc de Milan, decedé sans enfans. La même année Charles-Quint s'assura du Duché de Gueldres & du Comté de Zutphen; l'an 1543. il s'empara de la Ville de Cambray, à titre de protecteur de cette Ville Imperiale, qui dans la suite est demeurée à l'Espagne par le traité de Vervins de l'an 1598.

L'auguste Maison d'Autriche qui pouvoit se rendre formidable par de si grands domaines, commença bientôt après à s'affoiblir par la division qui s'en fit en deux branches, dont l'aînée qui sortoit de Charles-Quint par Philippe II. son fils, occupa, outre la monarchie d'Espagne, les Pays-Bas, les Royaumes de Naples & Sicile, & le Duché de Milan. La branche cadette, sortie de Ferdinand frere de Charles-Quint, eut les domaines d'Allemagne, avec les Royaumes de Hongrie & de Boheme.

L'animosité commença dès le temps de Maximilien I. qui vouloit épouser Anne heritiere de Bretagne. Louis XI. rompit ce coup, dans la crainte que ce Prince qui étoit pauvre, & qui avoit toûjours besoin d'argent, ne vendît cette Province aux Anglois, nos anciens ennemis. L'accord fut rompu; mais il y avoit une heritiere bien plus importante qui pouvoit dédommager Maximilien: c'étoit Marie de Bourgogne fille de Charles le Hardy, tué devant Nancy l'an 1477. Louis XI. travailla inutilement pour rompre cette ne gociation. Le malheur fut qu'il ne pouvoit donner deux femmes à son fils Charles. Ainsi Marie fut mariée à Maximilien. La haine commença dès-lors entre les deux Princes & les deux familles, & a passé depuis jusques à leurs sujets, principalement aux François & aux Espagnols, qui étoient ennemis, moins par une antipatie naturelle, ou par quelque opposition d'humeurs & de caracteres, que par la difference des interêts, puisés dans les prétentions mutuelles de ces deux Maisons. Une chose augmenta cette aversion entre les deux Couronnes. On avoit destiné Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint pour épouse de Charles VIII. Elle fut élevée en France dans cette vûe; mais au bout de neuf ans, c'est-à-dire, l'an 1482. on la renvoya en Flandres, quoiqu'elle apporta pour dot de grands domaines, qui par-là se trouvoient réunis à la couronne de France.

La bonne intelligence se seroit peut-être rétablie, si Philippe pere de Charles-Quint eût vêcu plus longtemps; l'estime qui étoit entre ce Prince vertueux & Louis XII. Roi de France, ne leur permettoit pas de se désunir; mais un nouvel incident anima encore plus ces deux Maisons l'une contre l'autre. La mort de l'Empereur Maximilien I. donna lieu à une nouvelle élection. François I. Roi de France prétendit à l'Empire, & s'en trouva frustré. Charles d'Autriche, connu sous le nom de Charles-Quint, l'emporta sur son concurrent. Leur animosité personnelle dura toute leur vie, & passa même à leur posterité & à leurs successeurs. Ce sont là les premieres causes des guerres, qui ont agité l'Europe depuis plus de deux cens ans.

Peu s'en est fallu que la Maison d'Autriche ne l'ait emporté sur la Maison de France, soit dans les guerres de Charles-Quint, qui fit François I. prisonnier, soit dans les

guerres de Philippe II. & de Henry II. lorſque nous fûmes battus à la journée de Saint-Quentin, ſoit enfin dans les mouvemens de la ligue, dont Philippe II. étoit l'ame & le moteur, dans la vûë ſans doute de faire paſſer la couronne de France ſur la tête de quelqu'un de ſes enfans ou des Princes de la Maiſon d'Autriche. Mais l'on reprit en France une ſorte de vigueur en cherchant, pour abaiſſer la Maiſon d'Autriche, les mêmes voyes dont elle ſe ſervoit pour affoiblir le grand pouvoir de la Maiſon de France. Ce fut de ſoutenir la diviſion de ſes ſujets : l'occaſion s'en eſt preſentée plus d'une fois dans les guerres des Proteſtans d'Allemagne contre Charles-Quint, & dans la révolte des Pays-Bas contre Philippe II. Charles fut plus heureux que Philippe, il humilia & détruiſit ſes ennemis. Philippe ne put ſoumettre tous les Pays-Bas : c'eſt-là que commence le ſecond degré d'abaiſſement de la Maiſon d'Autriche. La conquête du Rouſſillon, de l'Artois & de l'Alſace vers l'an 1640. forme un troiſiéme degré de l'abaiſſement de cette auguſte Maiſon, auſſi bien que le démembrement du Royaume de Portugal, occaſionné dans ce même temps en faveur de la Maiſon de Bragance aujourd'hui regnante. Un quatriéme degré de ce même affoibliſſement ſe tire de la conquête que le feu Roi fit de la plus grande partie de la Flandre en 1667. & 1668. Le cinquiéme degré ſe prend de la conquête du Cambreſis, du Hainault & de la Franche-Comté depuis 1673. juſqu'en 1677. Enfin le dernier coup qui fut porté à cette auguſte Maiſon ſe fit en 1700. lorſqu'après la mort de Charles II. Roi d'Eſpagne, cette couronne fut tranſportée par droit de ſucceſſion legitime & hereditaire, ſur la tête d'un Prince de la Maiſon de France.

Une juſte poſſeſſion jointe à divers traités ſolemnels a pareillement éteint les prétentions de la Maiſon de France ſur celle d'Autriche ; mais ce qui eſt extraordinaire, & contraire même aux animoſités particulieres, plus ces deux illuſtres Maiſons s'affoibliſſoient l'une l'autre, plus leurs differends augmentoient.

Ces differends étoient ſoutenus par des prétentions mutuelles, ſoit de la Maiſon d'Autriche ſur des domaines de la Maiſon de France, ſoit de la Maiſon de France ſur ceux de la Maiſon d'Autriche ; mais toutes les prétentions que cette derniere Maiſon avoit ſur le Duché & le Comté de Bourgogne, ſur les trois Evêchés de Metz, Toul & Verdun, ſur le Luxembourg François, l'Alſace, l'Artois, la Flandre Gallicane, le Rouſſillon, le Hainault & le Cambreſis ont été éteintes & couvertes par des ceſſions authentiques & des traités de paix, auſſi bien que les prétentions que la Maiſon de France avoit ſur les domaines de la Maiſon d'Autriche, ſoit pour le Milanez, le Royaume de Naples, la Catalogne, le Portugal & quelques autres Provinces, ſoit pour la preſeance qui a été ſi vivement diſputée entre ces auguſtes Maiſons depuis le regne de Henry II. Roi de France, juſques au regne glorieux de Louis XIV. toutes choſes qu'il ſeroit aiſé de prouver par tous les Traités faits entre la Maiſon de France d'une part, & la Maiſon de Bourgogne ou d'Autriche de l'autre, depuis le Traité d'Arras en 1435. juſqu'à celui de Raſtat & de Bade en 1714.

Quoique la Maiſon de France ait pris le deſſus depuis près de trente ans, par la conſideration & l'étenduë des domaines, il ne faut pas s'imaginer qu'il lui reſte rien de cette ancienne aigreur qui a ſi fort agité l'Europe pendant plus de deux cens ans. Reunie ſincerement avec l'auguſte Maiſon d'Autriche, elle ne cherche, par l'aſſou-

piſſement de tous les differends, qu'à faire renaître cette mutuelle confiance qui faiſoit l'honneur & la force de ces auguſtes Maiſons, qui ſe trouvoient quelquefois obligées, pour ſe ſoutenir l'une contre l'autre, d'employer le ſecours des Puiſſances ſubalternes, deſquelles elles ne recevoient que trop ſouvent la loi, par les beſoins qu'elles avoient de ce ſecours.

Il y avoit longtemps que les plus ſages politiques du Royaume croyoient qu'il étoit du bien de toute l'Europe, que la couronne Imperiale reſtât dans l'auguſte Maiſon d'Autriche; & ces ſentimens ſe ſont confirmés depuis la réünion, par la vûë des grands & importans ſervices que la Religion a reçûs de cette Maiſon. On n'ignore pas que depuis deux ſiecles, elle a été le boulevart, & ſes Princes le bouclier & l'épée des autres Puiſſances pour empêcher les progrès du Turc; & par les avantages infinis qu'elle a remportés ſur cette Nation feroce, on peut dire qu'elle a ſoutenu le Chriſtianiſme au préjudice de ſes propres domaines. Et quand même cette Maiſon n'a pas été vaincuë, c'étoit une grande victoire, que de ſe pouvoir ſoûtenir. On ne ſauroit dire la même choſe des Empereurs de la Maiſon de Luxembourg, dont le zele, quoique très-grand, n'a pas empêché les Ottomans d'uſurper ou de déſoler le Royaume de Hongrie & les autres Provinces voiſines. Ce ſeroit donc une ingratitude trop marquée de ſouhaiter que la couronne Imperiale fût ôtée à des Princes, qui ſe ſont ſi heureuſement & ſi courageuſement oppoſés au débordement de cette Nation conquerante, qui n'a d'autre objet que le renverſement de la Religion & du Chriſtianiſme.

§. IV.

Hiſtoire de l'Empire d'Allemagne.

COMME l'Allemagne & le reſte des pays du Nort étoient plus voiſins des Scythes que les autres parties de l'Europe, ils n'ont pû manquer de ſe peupler avant la Gaule, l'Eſpagne & l'Italie. Mais la rigueur de leur climat a toûjours inquieté leurs habitans, & les a diſpoſés à changer de demeure auſſitôt que l'occaſion s'en preſentoit; outre que la Scythie envoyant de temps en temps de nouveaux eſſains de peuples compoſés d'une jeuneſſe avide, querelleuſe & guerriere, ils ſe faiſoient faire place par les habitans, qui ſortant de leurs pays, en chaſſoient d'autres à leur tour. C'eſt ce qui fait que quand les memoires de cette Nation auroient été recueillis, il ſeroit très-difficile de donner une ſuite de leur hiſtoire. Mais elle nous en a épargné la peine par l'ignorance des lettres où elle a vêcu dans les anciens temps.

Il n'y a donc rien de certain ſur l'hiſtoire des premiers peuples, qui ont habité l'Allemagne. Il y a longtemps qu'on a reconnu la fauſſeté des fables du prétendu *Beroſe*, ou plûtôt de l'impoſteur *Anne de Viterbe*. Les guerres des Romains avec ces peuples ont donné lieu de nous en aprendre quelque choſe de certain. *Jules Ceſar* & *Tacite*, ſont les auteurs qui en ont parlé avec le plus d'éxactitude. Mais après eux, on voit un grand vuide dans l'hiſtoire Germanique. On doit le peu qui s'en trouve à des Religieux plus appliqués à décrire les progrès de la Religion Chrétienne, & l'établiſſement de l'ordre monaſtique dans ces vaſtes contrées, qu'à faire

connoître les actions éclatantes des Souverains, des Princes & des grands hommes qui y ont paru. La plûpart de ces écrivains sont renfermés dans les compilations des historiens d'Allemagne, publiées par *Pistorius*, *Reuberus*, *Freher*, *Goldaste*, *Canisius*, *Lindenbrogius*, *Urstisius*, *Schilterus*, *Meibomius*, M. *Eccardus* & M. *de Leibnitz*. Ces recueils ne contiennent gueres que l'histoire du moyen âge de l'Empire, c'est-à-dire, les temps qui se sont écoulés depuis Charlemagne jusques à la fin du XIV. siecle. Cette étude bien moins interessante pour nous que l'histoire des derniers siecles, doit être faite succinctement, & dans d'autres écrivains que ceux qui sont compris dans les recueils dont nous venons de parler : autrement il y auroit à craindre de perdre en discussions & en lectures inutiles, le temps qu'on peut employer à peser murement sur les points considerables de cette histoire, ou de celle des autres Nations. Cependant ces écrivains peuvent servir utilement pour le droit public d'Allemagne, plus épuré dans la conduite des Princes, & Etats de l'Empire, qui ont regné dans ces premiers temps, qu'il ne l'a été depuis.

Les mœurs des anciens Germains, ou Allemans ont été décrites par *Tacite* ; & malgré l'éloignement des temps, on retrouve encore dans l'Allemagne moderne l'humeur & le caractere de l'ancienne Germanie ; ce desir ardent de la liberté dans les Chefs, cette inclination martiale dans la Noblesse, & cet amour de l'oisiveté & des plaisirs de la table dans le reste du peuple, s'y voit encore aujourd'hui : mais ce dernier caractere s'y est soutenu jusques à nos jours. » Quand ils ne (1) vont point à la » guerre, dit cet ancien Auteur, ils passent le temps à boire ou à dormir . . . . » Ce n'est pas une honte parmi eux de passer les jours & les nuits entieres à boire ; » mais les querelles y sont frequentes, comme parmi les buveurs, & se terminent plus souvent à coups d'épée, qu'en injures. C'est-là toutefois que se font les » réconciliations & les alliances : c'est-là qu'ils traitent de l'élection des Princes, » enfin de toutes les affaires de la paix & de la guerre. Ils trouvent ce temps-là le » plus propre, parce qu'on n'y déguise point sa pensée, & que la chaleur de la » débauche porte l'esprit à des résolutions plus hardies. Car ils y découvrent leurs » sentimens avec la franchise de la table & la liberté du pays, mais la résolution de » l'affaire se remet au lendemain. Ainsi ils déliberent lorsqu'ils ne peuvent feindre, » & se déterminent lorsqu'ils ne se peuvent tromper. »

Quoique ces usages soient fort changés parmi la Noblesse, ils se sont néanmoins conservés parmi le peuple & les gens d'Eglise ; j'ai sû d'un Ministre (2) Allemand, qui avoit été employé dans les plus grandes affaires, que, pour réüssir dans l'élection des Prélats & des Evêques ; il faut se livrer, comme les autres capitulans, aux plaisirs de la table, sans quoi non-seulement on ne réüssiroit pas, mais même on passeroit pour espion. C'est sans doute cette inclination qui a fait dire à un Auteur François, que *l'Allemagne est l'Empire des alterés, & la servitude* (3) *des sobres* ; & un écrivain plus moderne, qui est entré dans un plus grand détail, a pris la chose du bon

(1) *Tacit. de mor. German.*

(2) Le Baron Karg Grand Chancelier de M. l'Electeur de Cologne.

(3) *Lancre, Tableau de l'inconstance, fol.* 400.

côté, lorſqu'il a dit, (1) que cette Nation ne faiſant pas difficulté d'avoüer ſon inclination pour le plaiſir de la table, c'eſt moins chez elle un vice qu'une honnête récreation. Ils ne la regardent pas comme une paſſion vicieuſe, mais comme une partie de leur politeſſe & de la douceur de leurs mœurs. . . . Les Allemans ne croyant pas recevoir plus honorablement leurs convives, leurs amis & les étrangers que dans l'abondance d'un long & agréable feſtin, ils ſe perſuadent auſſi qu'on ne ſauroit leur témoigner plus d'amitié qu'en recevant avec joye la bonne chere dont ils régalent, & en s'y livrant même avec liberté. C'eſt en cela qu'ils croyent faire le plus éclater leur politeſſe, & donner les premieres marques de leur amitié. D'ailleurs il eſt à craindre que la droiture, qui faiſoit (2) autrefois l'eſſentiel de leur caractere, ne dégenere peu à peu par le trop d'habitude que cette ſage Nation peut contracter avec les vices de leurs voiſins. L'obſervation de Tacite n'eſt pas ſans fondement lorſqu'il rapporte la candeur & la ſimplicité des Allemans, à ce qu'ils n'ont pas été corrompus par le commerce & l'alliance des autres peuples.

Tacite fait encore une remarque, dont il paroît quelques reſtes dans le caractere de la Nation. » Ils aiment, dit-il, à recevoir (3) des preſens de leurs voiſins, comme » de chevaux, de harnois, d'armes, de baudriers : & déja nous les avons accoû- » tumés, continuë-t'il, à prendre de l'argent. » Mais il a ſoin de temperer ce qu'il dit par une choſe glorieuſe, qui fait voir que ce n'eſt point par avidité qu'ils en uſent ainſi. » Ils ſe plaiſent, dit-il, à donner & recevoir des preſens; mais comme ils ne » penſent plus à ceux qu'ils donnent, ils ne ſe ſouviennent plus auſſi de ceux qu'on » leur a donnés. » Ainſi la compenſation eſt égale de l'un & de l'autre côté. *Jean Barclai* dit une choſe déciſive en faveur de cette Nation; c'eſt, que la candeur & la ſimplicité de ce peuple fait qu'il ignore les grands crimes : *Omninò ingentia ſcelera verecundi populi ſimplicitas* (4) *ignorat*. Je ne puis m'empêcher, pour appuyer cette remarque, de rapporter ce que j'ai moi-même obſervé à Vienne. Je fus ſurpris de voir vendre publiquement dans la ruë de l'arſenic & d'autres poiſons de cette nature, pour faire mourir les inſectes & les vermines qu'engendrent les vieux bâtimens. Et je demandai pourquoi on ne gardoit pas la police qui s'obſerve ſi ſagement & ſi régulierement en France & ailleurs, de ne vendre ces ſortes de drogues ſi pernicieuſes, qu'à des perſonnes très-connuës, & qui ne ſauroient en faire un mauvais uſage. On me répondit que la ſimplicité & la droiture de la Nation ne lui permettoient pas de penſer aux maux que l'on peut cauſer avec ces ſortes de drogues : on ne penſe qu'au bien qui peut réſulter de leur uſage. Je ſai que c'eſt une minutie; mais c'eſt quelquefois plus par les petites choſes que par les grandes que l'on connoît le caractere des peuples. On n'a pas toûjours occaſion de décider d'une Nation par de grands évene-

(1) Immenſa cupiditas potus, jam confeſſo vitio, ideoque magis libero, illam gentem infeſtat. Nec ad voluptatem tantum hæc Thracica libido eſt. Sed in parte comitatis & pene diſciplinæ . . . Nam Germani nulla comitate ſuavius, quam longo nec ſobrio convivio, peregrinos credunt excipere, & tunc veriſſimam ab ipſis hoſpitibus benevolentiam in ſe expromi, ubi mutuis poculis inundari non abnuunt. Id illic ſumma urbanitas & coeuntibus prima amicitia animis in fœderis locum. *Barclai ſatyrici part. IV. cap. 5. pag. 396. Edit. Elzev.* 1637.

(2) Omnem ſpeciem reconditi-aſtus odere. *Barcl. ibid. pag.* 397.

(3) *Tacit. de mor. German.*

(4) *Barclai Satyrici Parte IV.*

mens;

mens; & tous les jours on a lieu d'en juger par des bagatelles apparentes, qui se presentant naturellement, caracterisent le génie & les mœurs des peuples.

Il y a plus de livres qu'il ne faut pour étudier la Géographie de l'ancienne & de la moyenne Germanie. Ceux qui regardent la Germanie moderne sont connus. Je ne parle point du *Zeiler*, qui est trop ample & trop détaillé. Il suffit, avec la belle carte d'Allemagne de M. *Enseismidt*, que l'on doit toûjours avoir devant les yeux, de lire ce qui se trouve dans les Géographies ordinaires : il n'en faut pas davantage pour commencer l'histoire de ce vaste Empire.

ABREGÉ DE L'HISTOIRE DE L'EMPIRE.

Il y a peu d'abregés pour l'Histoire generale de cette Nation. L'histoire de l'Empire de M. *Heiss* est un livre médiocre, écrit trop succinctement, & qui ne fournit point assez de faits & de lumieres. Deux Auteurs modernes ont donné des abregés assez bien digerés, qui pourroient servir à ceux qui sont en état de lire en latin. Le premier est M. *Spener*, qui fit paroître en 1716. à Lipsic son histoire generale de l'Empire d'Allemagne. Cet ouvrage qui est écrit sensément & avec une brieveté instructive, peut suffire à ceux qui n'ont besoin que des principes generaux de cette histoire, pour se mettre en état d'étudier avec plus de détail les deux derniers siécles de cette Monarchie, les seuls qui doivent interesser pour la connoissance des affaires & de la situation presente de l'Europe. Le livre de M. Spener a un autre avantage; c'est qu'indiquant exactement à chaque regne, & même à chaque nature de fait, les sources & les originaux dont il a tiré son histoire, il donne lieu à ceux qui veulent entrer dans un plus grand détail, de s'instruire & de penetrer plus avant. Quoique son style ne soit pas dans la pureté des grands Auteurs, cependant sa latinité est claire & intelligible; suffisante par conséquent pour se faire aisément lire & entendre.

Le deuxiéme Auteur est M. *Struvius*, qui a donné une sorte d'abregé de l'histoire d'Allemagne & de l'Empire Romano-Germanique. Ce n'est point à la verité, une histoire suivie; ce sont des theses dans lesquelles ce savant examine les differens points de cette histoire : il appuye ses décisions sur le témoignage des Auteurs originaux; il ne se fixe point, comme la plûpart des écrivains, au siécle de Charlemagne; il remonte, autant qu'il peut, à l'origine même de la Nation, qu'il suit par ses divers degrés & ses vicissitudes jusques à l'année 1716. Ce savant a beaucoup de connoissance : son ouvrage est instructif, quoique d'une lecture peu gracieuse; mais il peut servir de memoires à ceux qui veulent avoir les connoissances nécessaires de l'histoire de l'Empire. Son style est dogmatique, & par conséquent simple, & tel qu'il convient dans des theses historiques. Les Anglois ont en leur langue un abregé de cette histoire publié par M. *Savage* qui a donné aussi un état present de l'Empire d'Allemagne. Outre les huit grands volumes in folio que le *Palazzi* a donnés en latin sur les differentes maisons qui ont possedé l'Empire d'Allemagne, il a encore publié en Italien l'histoire de l'Empire d'Occident; mais ce sont des livres faits pour l'ostentation, & non pour l'utilité, ainsi on peut aisément s'en passer. On pourroit peut-être s'attacher à l'Histoire universelle de *Jean Cluvier* qui est assez détaillée sur ce qui regarde l'histoire de l'Empire; & ceux qui entendent la langue Al-

lemande pourroient choisir la chronique de Spire de *Lehman*, qui a renfermé avec beaucoup d'érudition & de jugement dans l'histoire particuliere de Spire, l'histoire generale de toute l'Allemagne, & les diverses mutations arrivées dans le droit public de l'Empire. Je ne parle point ici de la fade & ennuyeuse histoire des premiers temps de l'Empire, publiée par *Vorburg* en douze volumes in folio, & dont on a donné encore un treiziéme volume depuis quelques années. A peine un esprit juste & solide ose-t-il prononcer le nom d'un pareil écrivain. Il y a encore une infinité d'autres ouvrages; mais ce sont livres de savans qui ne conviennent qu'à des personnes qui se veulent jetter dans un abîme d'études historiques, ou qui travaillent dans les Universités à enseigner l'histoire & le droit public.

MAISON DE CHARLEMAGNE.

Après une lecture exacte de quelqu'un des abregés que nous venons de citer, il faut se fixer aux principaux points de l'histoire de l'Empire, & aux regnes où il y a eu de plus éclatantes révolutions. Le gouvernement de la Maison de Charlemagne contient pour la connoissance des affaires plus de curiosité que d'utilité. Comme l'administration en étoit absoluë & purement monarchique, elle n'a aucun rapport avec la situation présente. Ces regnes n'ont pas laissé d'être sujets à quelques révolutions. Charlemagne, qui fut le premier Empereur depuis le rétablissement de l'Empire, étoit né en Allemagne, non dans le bas Palatinat, comme l'avoient dit quelques auteurs, mais dans la Turinge, ainsi que le P. *Brouver* l'a démontré dans ses antiquités de Fulde. Ce Prince fut instruit dans les sciences & dans les langues savantes. L'an 768. Charles & Carloman partagerent entre eux le Royaume de Pepin le Bref leur pere, mort le 24. Septembre de la même année. Après la mort de Carloman, arrivée l'an 771. Charles devint possesseur de toutes les Gaules & de la plus grande partie de la Germanie, à titre de couronne successive: il porta la guerre en Italie l'an 773. contre Didier Roi des Lombards, qu'il assiegea & prit dans Pavie l'an 774. Par-là, le Royaume d'Italie tomba sous sa puissance. Dès l'année 772. Charles avoit commencé contre les Saxons les plus belliqueux de tous les peuples de la Germanie, une guerre qui dura trente-trois ans, c'est-à-dire, jusqu'en 804. que les ayant vaincus, il les engagea, ou les obligea même, si l'on veut, à embrasser la Religion Chrétienne, & les transporta en France avec toutes leurs familles. Ses conquêtes s'étendirent encore sur les Sclavons, les Bavarois & les Huns. Vers le même tems il porta ses armes du côté du midi, & conquit sur les Sarrazins une partie de l'Espagne, qu'il joignit à la domination Françoise l'an 778. Il mit le siege devant Sarragoce; après quoi il tourna du côté de Pampelune, dont il fit raser les fortifications. Mais cette expedition dont les commencemens avoient été heureux, finit d'une maniere assez fatale: Les Gascons attaquerent dans les défilés des montagnes & des bois son armée qui retournoit en France; ils la mirent en désordre, pillerent une partie de son bagage, & s'enfuirent dans les montagnes par des routes inconnuës aux François, qui perdirent dans cette occasion de braves Officiers, & sur-tout le fameux Roland, dont les avantures fabuleuses sont celebres dans nos Romans & nos Poësies. Les Habitans de Benevent se révolterent: Charles y alla & dompta les ré-

belles ; de-là il paſſa à Rome pour y connoître en perſonne & en qualité de Souverain, de l'attentat commis contre le Pape Leon III. Ce fut à cette occaſion que le jour de Noël de l'an 800. on le proclama ſolemnellement Auguſte & Empereur d'Occident, & fut couronné par le Pape Leon, aux acclamations du peuple Romain. C'eſt ainſi que s'en explique (1) Eginart. » Le Roi étant entré le jour de la naiſſance » du Sauveur dans l'Egliſe de S. Pierre, pour y aſſiſter à la Meſſe ſolemnelle, pendant » qu'il faiſoit ſes prieres à genoux devant l'Autel, le Pape lui mit la Couronne ſur » la tête aux acclamations de tout le peuple qui crioit *A Charles Auguſte & couronné* » *de Dieu, au grand & pacifique Empereur des Romains, vie & victoire.* Après ces » acclamations, il fut ſalué par le Pape à la façon des anciens Empereurs. Alors il » quitta le nom de Patrice, & commença de prendre celui d'Empereur & d'Auguſte. » *Feſto Natalit. Chriſti in Templo S. Petri, Leonè III. coronam imponente, S. P. Q. R. acclamante, CAROLO AUGUSTO A DEO CORONATO, MAGNO ET PACIFICO IMPERATORI ROMANORUM VITA ET VICTORIA.* Mais cette nouvelle qualité ne lui donnoit aucun domaine, poſſedant par droit de ſucceſſion la France, ſoit Occidentale, ſoit Orientale, c'eſt-à-dire, la France propre, & la plus grande partie de l'Allemagne ; & s'étant rendu maître, par droit de conquête, de la Saxe, de l'Italie & d'une partie de l'Eſpagne, il repouſſa même les Maures qui faiſoient des deſcentes en Italie, & dans les Iſles voiſines. Sur la fin de ſa vie, il ſe donna tout entier aux exercices de pieté & de Religion, & mourut à Aix-la-Chapelle le 27. Janvier de l'an 814. âgé de 71. ans, en ayant regné 47. comme Roi de France, & plus de treize comme Empereur.

Loüis le Débonnaire l'unique fils légitime qui lui reſtoit quand il mourut, eut de ſon pere tout ce grand Empire, qu'il conſerva toûjours en ſon entier. Loüis reçût à Reims le Pape Etienne V. & ce fut par les mains de ce Pontife, qu'il y fut couronné Empereur. Ce Prince avoit de la pieté ; mais il s'en falloit beaucoup qu'il eut les talens de Charles ſon pere, ſoit pour la guerre, ſoit pour le gouvernement. Son amour exceſſif pour l'Imperatrice Judith ſa ſeconde femme, & l'extrême tendreſſe qu'il avoit pour Charles qu'il eut de cette Princeſſe, fut la cauſe de tous les déſordres de ſon regne. Il voulut avantager ce Prince au préjudice de ſes autres enfans : c'eſt de-là que naquit cette guerre impie que Lothaire, Loüis & Pepin déclarerent à Loüis le Débonnaire leur pere l'an 830. Ils l'obligerent même à ſe retirer ; mais l'année ſuivante, il remonta ſur le Trône, par le moyen des Allemans : ce ne fut que pour peu de tems ; il en fut encore chaſſé l'an 833. par une nouvelle conjuration de ſes trois fils, & par un jugement d'Evêques mercenaires qui le contraignirent d'abdiquer : jugement néanmoins qui fut enſuite révoqué, Loüis ayant été rappellé en 834. Lothaire qui avoit paru le plus animé, fut le dernier à rentrer en grace, & voulut exciter une guerre civile dans la France. La clemence de Loüis deſarma ce fils rebéle, qui obtint le pardon, & qui fut, auſſi-bien que ſes autres freres, entierement reconcilié avec ſon pere. La mort de Pepin fils de Loüis le Débonnaire arrivée en 837. occaſionna un nouveau partage entre les enfans de l'Empereur, ſavoir, Lothaire, Loüis & Charles. Loüis ne fut

(1) *Annal. Eginhardi.*

pas content de ce qui lui fut accordé, & résolut de déclarer la guerre à son pere, qui marchant en diligence pour le prévenir, mourut le 20. Juin de l'an 840. la 64e année de sa vie, & la 27e de son Empire.

Les freres ne tarderent pas à se disputer la Couronne. Lothaire qui étoit Empereur voulut s'emparer, comme aîné, de toute la succession; mais Loüis & Charles unirent leurs forces contre lui, & le défirent à la sanglante bataille de Fontenay, qui ne pouvoit être que funeste aux François, qui y perdirent près de cent mille hommes, qui resterent sur la place de part & d'autre. Lothaire qui craignoit de perdre le reste de ses Etats, se vit contraint de demander la paix & de consentir au nouveau partage qui se fit entre les trois freres en cette maniere. Charles eut la France Occidentale, entre la Meuse, la Saone, le Rhône, l'Escaut & l'Ocean. Loüis eut toute l'Allemagne, ou la Germanie, depuis la Vistule jusques au Rhin avec les villes de Mayence, Spire & Wormes; d'où il eut le surnom de Loüis le Germanique; & Lothaire qui étoit l'aîné, retint, avec la dignité d'Empereur, la ville de Rome, l'Italie & l'ancien Royaume de Bourgogne, à la réserve du Duché de ce nom, & eut aussi l'Austrasie, qui comprenoit toutes les Provinces qui sont entre la Meuse, l'Escaut & le Rhin; de sorte que l'Empire d'Occident fut réduit alors au seul partage de Lothaire, à qui sa qualité d'Empereur ne donnoit aucun pouvoir dans les Royaumes de ses deux freres. Lothaire troisiéme Empereur depuis le rétablissement de l'Empire en Occident, ne le possеda que quinze années. Ce Prince dégouté des grandeurs humaines, abdiqua l'Empire, se fit Moine dans l'Abbaye de Pruim au Diocêse de Treves, & selon l'usage de ces temps-là, il partagea son Royaume à ses trois fils l'an 855. Loüis l'aîné eut l'Italie avec la qualité d'Empereur. Lothaire obtint l'Austrasie, à laquelle il fit porter son nom de Lothric (*Lotharingia*) & la Provence échut à Charles. Ce dernier étant mort sans enfans, ses Etats furent encore partagés entre ses deux freres, dont Lothaire eut les villes de Lyon, de Vienne & de Besançon avec leurs dépendances.

Loüis II. commença donc à regner l'an 855. & mourut l'an 875. Il eut quelques guerres à soutenir contre les Sarrazins qui ravageoient l'Italie, & reprima les entreprises d'Adelgise Duc de Benevent; mais le Duc inquiet, comme le sont les petits Princes, qui ont le cœur plus grand que leurs Etats, revint à la charge, & obligea Loüis de conclure à des conditions desavantageuses la paix qu'il fit avec lui. Cependant l'Empereur, honteux d'avoir molli sous un Prince feudataire, reprit courage, le chassa & le contraignit de s'enfuïr dans l'Isle de Corse. La mort de Loüis II. arrivée l'an 875. donna lieu à de nouveaux troubles.

Charles le Chauve s'empara de la Dignité Imperiale, qu'il obtint moins par droit, que par ruse & par surprise, ayant gagné le Pape Jean VIII. & les Romains à force de presens. Mais son regne ne dura que jusques à l'an 877. qu'il mourut de poison, qui lui fut donné par le Juif Sedecias son Medecin. On prétend que la Couronne Imperiale fut déferée à Loüis III. surnommé le Begue; mais il ne la possеda jamais, & n'est pas mis ordinairement au rang des Empereurs.

Ce fut donc Charles le Gros qui s'en empara; mais il ne possеda cette Auguste Qualité que jusques l'an 885. qu'il fut contraint d'abandonner ses Etats par foiblesse de courage. Rien n'est plus étrange que la fortune de cet Empereur, qui de la plus grande

élevation fut tout-à-coup précipité dans la plus affreuse misere. Il avoit réuni en sa personne le titre d'Empereur d'Occident avec les Royaumes d'Italie, de France, de Germanie & d'Austrasie : mais ce Prince qui avoit commencé heureusement, dégenera peu à peu, ayant abandonné aux Normands les plus belles Provinces de la France. Il s'attira la haine & l'indignation des François ; & son esprit enfin s'étant affoibli, soit de honte, soit de douleur, il tomba dans une sorte de démence, qui le fit abandonner de ses sujets & de ses propres domestiques, jusques-là que n'ayant pas de quoi subsister, il se trouva réduit à mandier sa vie à la Cour d'Arnoul fils de Carloman Roi de Baviere, & mourut dans une extrême pauvreté l'an 888.

Le trouble, suite immanquable de l'anarchie, se mit dans l'Empire & dans le Royaume de France ; l'Italie se trouva divisée par Berenger & par Gui, qui tous deux s'en étoient fait couronner Rois. Mais Arnoul Roi de Baviere, & Prince de la race de Charlemagne, qui avoit eu la garde de l'Empire pendant la maladie de Charles le Gros, fut élû Empereur en sa place, & ne reçut cependant la couronne Imperiale des mains du Pape Formose, que l'an 896. & mourut l'an 899.

Arnoul laissa pour successeur Louis son fils, que les troubles d'Italie empêcherent d'être couronné à Rome, & qui mourut sans posterité l'an 911. il fut donc le dernier Prince de la Maison de Charlemagne, qui avec la couronne de Germanie, eut droit de porter le titre d'Empereur d'Occident, qu'il ne posseda cependant jamais.

Toutes nos histoires generales de France retentissent du nom de Charlemagne : elles font également connoître la grandeur de ses actions & les malheureuses révolutions qui sont arrivées sous ses successeurs. C'est donc par la lecture de quelqu'un de ces auteurs qu'il faut commencer l'étude de cette histoire : après quoi il sera bon de lire les historiens originaux que M. le President *Cousin* a traduits sous le titre d'*Histoire de l'Empire d'Occident*. Le premier de ces écrivains est *Eginart*, né en Franconie, & depuis élevé à la Cour de Charlemagne, dont il devint Secretaire & Surintendant des Bâtimens. Quelques auteurs ont crû, sur la foi de la chronique de Lauresheim, qu'il étoit gendre de Charlemagne. On y trouve donc ce fait, qui a servi de matiere à quelques poësies agreables, qu'Imma fille de l'Empereur éprise d'amour pour Eginart, voulut bien lui accorder les faveurs décisives de sa tendresse ; mais il y avoit tout à craindre, si on pouvoit savoir qu'il les allât chez elle prendre, ou les y recevoir. Il ne convenoit pas aussi à la Princesse de passer des heures entieres dans la chambre d'un des domestiques de l'Empereur son pere. C'étoit dans le fort de l'hiver que leur amour étoit plus vif. Elle s'avisa d'un stratagême, afin qu'on ne reconnût pas les traces d'un homme sur la neige où il falloit passer ; elle prit son amant sur ses épaules, & le transporta jusques aux pieds de son appartement. Malgré ces précautions, Charlemagne apperçut toute la manœuvre, & les trouva ensemble. Il n'y eut d'autre remede pour sauver la vie de l'un, & l'honneur de l'autre, que de les faire épouser. Mais dit M. le Président (1) Cousin, c'est une fable qui se détruit par le témoignage d'Eginart & par des titres autentiques. Eginart parle de

(1) *Préface sur l'histoire d'Occident.*

toutes les filles de Charlemagne, & ne marque point Imma, qui eſt celle qu'Eginart lui-même avoit épouſée.

Louis le Debonnaire fit don en la premiere année de ſon Empire à Eginart & à Imma ſa femme, de deux terres, dont l'une s'appelloit Michlenſtat, & l'autre Mulenheim, & ne dit point qu'Imma ſoit ſa ſœur, comme il l'auroit dû dire, ſi elle l'avoit été. De plus, Eginart déplorant la mort d'Imma dans ſa troiſiéme lettre à Loup, Abbé de Ferrieres, exprime avec beaucoup d'exageration toutes les raiſons qu'il avoit de la regretter, & n'y parle pourtant point de l'avantage d'une naiſſance auſſi illuſtre, qui lui faiſoit tant d'honneur: ce qu'il n'auroit pas omis, ſi ſon épouſe avoit été fille de Charlemagne, puiſqu'il n'omet pas d'autres circonſtances moins remarquables.

Six ans après, Eginart & Imma firent don de leur terre de Michlenſtat à l'Abbaye de Lauresheim, après quoi Eginart éleva dans celle de Mulenheim un Monaſtere & une Egliſe, où il fit apporter de Rome les corps de ſaint Marcellin & de ſaint Pierre Martyrs. Ce Monaſtere a depuis été appellé Selgenſtat dans le Wirtemberg, duquel on a publié depuis quelques années les antiquités. Eginart en a été premier Abbé, ſelon le témoignage de Tritheme, & y a été enterré, comme il paroît par l'épitaphe qui lui fut faite par Rabanus-Maurus Archevêque de Mayence, le Prélat le plus celebre de ſon ſiecle par ſa grande érudition.

Eginart a donc écrit la vie de Charlemagne & les annales de ſon regne. Dans le premier, il repréſente la vie privée de ce Prince; & dans le ſecond, il repréſente ſa vie publique, & décrit ſes guerres & ſes combats. Le deuxiéme hiſtorien eſt *Thegan*, homme d'eſprit & de mérite, ſorti d'une ancienne Maiſon de Franconie. Il étoit Cor-Evêque de Treves, c'eſt-à-dire, proprement, Suffragant; de ſorte que durant qu'Amalarius-Fortunatus, Archevêque de Treves étoit employé en des négociations & des ambaſſades, il faiſoit toutes les fonctions Epiſcopales dans ſon Dioceſe. Il n'a écrit que les commencemens de la vie de Louis le Debonnaire: Et M. Couſin en a traduit une autre entiere de ce Prince, faite par un auteur du temps, mais anonyme & fort éxacte. Un troiſiéme hiſtorien de ces mêmes temps eſt *Nitard*, qui fut, auſſi-bien que ſon pere Angilbert, Abbé de ſaint Riquier, au Dioceſe d'Amiens. Il étoit petit-fils de Charlemagne par ſa mere Berthe, fille de ce grand Prince. Nitard, homme d'un mérite égal à ſon illuſtre naiſſance, avoit ſervi dans les armées de Charles le Chauve; mais quand il vit que le temps, au lieu de diminuer la haine des deux partis, ne faiſoit qu'accroître leur animoſité, & mettoit des obſtacles invincibles à toutes ſortes d'accommodemens, il renonça au ſiecle, & ſe retira dans un Monaſtere. Comme en qualité d'Abbé de ſaint Riquier, il poſſedoit des fiefs qui l'obligeoient à ſe trouver aux expeditions militaires, il fut tué dans un combat, & enterré à la porte de l'Egliſe de ſon Abbaye. Il a écrit avec beaucoup de fidelité, l'hiſtoire des differends des fils de Louis le Débonnaire. Enfin un quatriéme ouvrage de ces anciens temps, traduit auſſi par M. le Préſident *Couſin*, eſt tiré des *annales de ſaint Bertin*, depuis l'an 843. juſques à l'année 890. C'eſt l'hiſtoire la plus ample & la plus exacte du huitiéme & du neuviéme ſiecle.

Ce qu'on trouvera peut-être à redire dans ces hiſtoriens, dit cet habile tradu-

ſteur, c'eſt qu'ils ſe ſont contentés de rapporter les faits les plus importans, ſans les relever par la beauté des penſées, ou par l'élegance des expreſſions : mais ce défaut eſt avantageuſement réparé par la ſincerité dont ces Auteurs font profeſſion, & par un certain caractere de verité qui paroît dans leurs ouvrages, & qui en matiere d'hiſtoire, vaut mieux, ſans comparaiſon, que toutes les figures & tous lés ornemens du diſcours.

Ces lectures ſuffiſent à ceux qui veulent étudier avec une ſage moderation. Veut-on cependant ſe jetter dans un plus grand détail, on peut lire, après l'hiſtoire de Charlemagne de Chriſtophe *Ott*, de *Frantzius*, ou de *Boëcler*, ce qui ſe trouve dans les recueils de *Marc Freher*, & d'André *Ducheſne* ; & même dans le ſecond volume de la Bibliotheque Imperiale de *Lambecius*. J'ai détaillé ces traités dans les articles XLIII. & XLV. du Catalogue qui eſt dans le troiſiéme volume de cet ouvrage. On pourroit même y joindre ce que *Weinkens*, *Turckius* & *Schaten* ont publié ſur l'Empereur Charlemagne. Il eſt vrai que ce ſont des livres de diſcuſſion ; mais c'eſt à quoi l'on eſt expoſé, quand on veut tout voir.

Autres Maisons Imperiales.

La chute de la Maiſon de Charlemagne fit changer de face à toutes les affaires. L'Italie ſe vit expoſée aux vexations des tyrans, qui cherchoient à s'en rendre maîtres. L'Allemagne eut raiſon de retenir chez elle la Dignité Imperiale, qui fut jointe enſuite avec celle de Roi de Germanie. Les Seigneurs Allemans penſerent donc à tranſporter ces auguſtes titres au plus puiſſant d'entre eux. Othon Duc de Saxe, leur conſeilla, comme nous l'avons dit, de choiſir *Conrad* Duc de Franconie, qu'il jugeoit plus propre que lui à ſoutenir le poids de la Couronne. Ainſi Conrad fut élû, & couronné Roi l'an 912. & après avoir regné ſept ans avec beaucoup de ſageſſe & de bonheur, il ſût reconnoître la grace qu'il avoit reçûë de ſon bienfaicteur. Etant au lit de la mort, il pria ſon frere & les autres grands de ſon Royaume de porter la Couronne qu'il leur remettoit, à Henry Duc de Saxe, fils d'Othon, quoique ce Prince fût actuellement à la tête d'un parti de mécontens qui s'oppoſoient à Conrad.

Henry de Saxe, ſurnommé l'*Oiſeleur*, pour le plaiſir qu il prenoit à la chaſſe de l'oiſeau, fut donc élû & couronné, du conſentement des Princes, il regna dix-ſept ans, & mourut l'an 936. après avoir dompté les Hongrois dans pluſieurs batailles.

Othon I. ſon fils, prit poſſeſſion du Royaume de Germanie à la mort de ſon pere. Il porta & mérita le nom de Grand par les actions qu'il fit pendant un regne de 37. ans. Il ne ſoumit les Sclavons & les Bohémiens qu'après une guerre de 14. ans. Il diſſipa les conſpirations que l'on avoit tramées contre lui. Après quoi il fut appellé en Italie par Adelaïde, veuve de Lothaire, fils de Hugues. Il força Berenger qui tiranniſoit cette Province à ſe mettre entre ſes mains. Juſques en 962. il eut ſeulement le titre de Roi de Germanie. Alors étant à Rome, il y fut proclamé Empereur & couronné par le Pape, auquel il promit de maintenir les droits du Saint Siege, & de lui rendre tout ce que l'Egliſe Romaine tenoit des Empereurs François ; & il reçût reciproquement du Pape la promeſſe que lui fit le Pontife de lui garder toûjours une

inviolable fidelité. Ce fut en la perſonne de ce Prince que l'Empire paſſa véritablement aux Allemans, qui le poſſedent encore aujourd'hui.

On prétend que ce Prince obtint l'an *964.* de Leon VIII. Pape ou Anti-Pape; le droit non-ſeulement de ſe choiſir un ſucceſſeur; mais encore celui de nommer le Chef de l'Egliſe, auſſi-bien que d'accorder l'inveſtiture à tous les Evêques (1) & Archevêques. Cependant les deux premiers points n'ont pas eu d'execution, & le troiſiéme, avant que d'être terminé, a ſouffert de grandes difficultés, & a donné lieu aux diviſions qui ont ſéparé ſi long-tems le Sacerdoce & l'Empire. Après pluſieurs autres expeditions, Othon mourut l'an *973.* après avoir regné *37.* ans, & en avoir été onze ſur le Trône Imperial.

Othon II. ſon fils, qu'il avoit eu la précaution de faire couronner Empereur l'an *967.* lui ſucceda: haï de ſes ſujets, il mourut l'an *983.* de honte & de chagrin d'avoir été battu par les Grecs, qui tenterent l'an *982.* de rentrer dans la Poüille & la Calabre, avec le ſecours des Sarrazins.

Othon III. fils d'Othon II. étoit jeune lorſqu'en *984.* il parvint au Trône Imperial; mais ſon regne ne fut pas exempt de troubles. Creſcentius voulut ſe faire reconnoître à Rome, plus par ſes cruautés, que par la ſageſſe de ſon gouvernement. Othon fut regardé comme grand Juſticier; mais il devoit plûtôt être traité de cruel & de barbare, ſur-tout à cauſe d'une avanture extraordinaire qui lui arriva. Je la rapporterai dans les termes mêmes d'un Hiſtorien moderne qui l'a recueillie exactement des monumens de ces anciens temps.

» L'Imperatrice, dont la vie étoit fort dereglée, dit cet Auteur, s'étant vûë » rebutée d'un jeune Comte auſſi beau & auſſi chaſte que Joſeph, s'en voulut van» ger, comme fit la femme (2) de Putiphar de ce ſaint Patriarche. Pour cet » effet, elle accuſa le Comte à l'Empereur, qui crut trop legerement une choſe de » cette importance; ſans l'avoir bien examinée, il lui fit bruſquement trancher la » tête. La Comteſſe, à qui ſon mari, ſur le point de mourir, avoit déclaré ce » qu'une trop grande diſcretion lui avoit empêché de découvrir, de peur de des» honorer l'Imperatrice & l'Empereur, s'alla préſenter à ce Prince, comme il » rendoit la juſtice, ſuivant la coûtume des Empereurs & des Rois d'Italie, dans » l'Aſſemblée générale qui ſe tenoit en une grande plaine auprès de Plaiſance, » & ſans qu'il ſût qui étoit cette femme, elle lui demanda juſtice du meurtrier de » ſon mari. Othon lui promit ſur le champ de la lui faire, ſelon toute la rigueur des

(1) Ad exemplum B. Hadriani Apoſtolicæ Sedis Antiſtitis, qui Domino Carolo victorioſiſſimo Regi Francorum & Longobardorum, Patriciatus dignitatem ac ordinationem Apoſtolicæ Sedis, & inveſtituram Epiſcoporum conceſſit: ego quoque, Leo Epiſcopus, ſervus ſervorum Dei, cum toto Clero ac Romano populo conſtituimus, & confirmamus, & corroboramus, & per noſtram Apoſtolicam autoritatem concedimus atque largimur Domino Ottoni primo, Regi Teutonicorum, ejuſque ſucceſſoribus hujus regni Italiæ in perpetuum facultatem eligendi ſucceſſorem, atque ſummæ Sedis Apoſtolicæ Pontificem ordinandi, ac per hoc Archiepiſcopos ſeu Epiſcopos, ut ipſi ab eo inveſtituram accipiant & conſecrationem, undè debent: exceptis his, quos Imperator Pontificibus & Archiepiſcopis conceſſit: & ut nemo deinceps cujuſque dignitatis, vel religioſitatis eligendi, vel Patricium, vel Pontificem ſummæ Sedis Apoſtolicæ, aut quemcumque Epiſcopum ordinandi habeat facultatem, abſque conſenſu ipſius Imperatoris (quod tamen fiat abſque omni pecunia) & ut ipſe ſit Patricius & Rex. Quod ſi à Clero & populo quis eligatur Epiſcopus, niſi à ſupra dicto Rege laudetur, & inveſtiatur, non conſecretur. Si quis contra hanc regulam & Apoſtolicam autoritatem aliquid molietur, hunc excommunicationi ſubjacere decernimus, & niſi reſipuerit, irrevocabili exilio puniri, vel ultimis ſuppliciis affici. *Decret. Diſt. LXIII. cap. 23.*

(2) *Maimbourg Decad. de l'Emp. liv. 2.*

» loix

loix, au cas qu'elle le repréſentât. Alors cette généreuſe Comteſſe lui montrant » la tête du Comte, qu'elle prit d'un de ſes gens qui la tenoit cachée ſous ſon » manteau; *C'eſt vous-même, Seigneur*, lui dit-elle, *qui êtes ce meurtrier, qui avez » fait mourir injuſtement l'innocence même, en la perſonne du Comte, mon ſeigneur & » mon mari; ce que je ſuis reſoluë de prouver par l'épreuve du feu, en tenant un fer chaud » entre mes mains ſans me brûler.* A la verité l'Empereur ne devoit pas admettre » cette épreuve, que le Pape Etienne VI. avoit condamnée plus de cent ans aupa- » ravant, & contre laquelle le ſavant Archevêque de Lyon Agobard avoit fait » un traité: mais ſoit qu'il crût toûjours que le Comte avoit été juſtement con- » damné, ou que ne croyant pas en cette épreuve, il ne doutât point du tout que » la Comteſſe ne ſe dût brûler les mains, il y conſentit, & fit apporter dans un » grand braſier un fer tout rouge, que la Comteſſe prit ſans balancer, & tint tant » qu'on voulut entre ſes mains ſans ſe brûler; puis ſe tournant vers Othon tout » confus & épouvanté d'un ſpectacle ſi ſurprenant, elle eut la hardieſſe de lui de- » mander ſa propre tête, ſelon la ſentence qu'il avoit portée contre lui-même, puiſ- » qu'il étoit convaincu par cette épreuve d'être le meurtrier de l'innocent. Mais » enfin, après pluſieurs délais qu'elle accorda à l'Empereur, qui ſe confeſſa cou- » pable, & digne de mort, elle ſe contenta qu'on punît l'Imperatrice, qui l'avoit » ſurpris par une horrible calomnie. Cela fut auſſi-tôt executé ſelon l'Arrêt de » l'Empereur même, qui par un acte de juſtice, qu'on trouvera peut-être un » peu trop approchant de la cruauté, eut aſſez de fermeté ou de dureté pour la » condamner au feu.

Les Juriſconſultes Allemans reconnoiſſent aujourd'hui qu'on a tort d'attribuer à Othon III. l'établiſſement de ſept Electeurs de l'Empire, puiſque les auteurs contemporains reconnoiſſent que juſques au milieu du XIII. ſiecle, c'étoient encore les Princes, les Prélats & les Seigneurs Allemans qui éliſoient l'Empereur; & l'on n'attribuë la diſpoſition des Electeurs, telle qu'elle eſt aujourd'hui, qu'au XIII. ſiecle après Frederic II. Cet ordre même s'eſt établi inſenſiblement, & peu à peu, & enfin il n'a eu une forme ſtable & permanente, que par la Bulle d'or de l'Empereur Charles IV. Ainſi un uſage occaſionné, (1) peut être par des conjonctures particulieres, a privé les Princes de l'Empire d'un droit qu'ils avoient auparavant; & par une loi publique, ce droit, pour l'avantage du corps, a été reſtraint à un petit nombre de Princes.

Othon III. étant mort l'an 1002. ſans poſterité, Henry de Baviere porta le titre d'Empereur, & regna environ 23. ans. Les Normans & les Sarrazins diſputerent la Poüille ſous le regne de ce Prince, qui ne put empêcher les premiers de s'en ren-

(1) Dicimus laudatiſſimum ſeptem virorum collegium ſæculo XIII. poſt tempora Friderici II. cœpiſſe, nulla quidem conſtitutione Pontificis aut Imperatoris, ut pote cum illi nullum fuerit jus de electione, ſeu re alieni juris, quicquam definire, huic vero non competierit poteſtas citrà conſenſum eorum, quorum interfuit, jus eligendi multis adimere, certis autem duntaxat vel conferre vel relinquere; nec uno actu, aut ſpeciali aliquâ lege primò jus hoc eligendi Regem Romanorum ad VII. Electores tranſiiſſe, ſed pedetentim per uſum ordinibus reliquis fere non obſervantibus, vel ut incommoda ex multitudine eligentium provenientia tollerentur, id ita fieri permittentibus, ad eos perveniſſe; tandem vero ut quieti imperii plenius conſuleretur, ipſis a Carolo IV. expreſſa ſanctione A. B. unà cum aliis pertinentiis confirmatum fuiſſe, ſicque quod conſuetum ante fuerit, expreſſo ordinum conſenſu, lege publicâ in nomen juris ſcripti tranſiiſſe. *Schvveder Introd. in jus publ. part. II. cap. 2. n. 3.*

dre maîtres. Henry a été mis au nombre des ſaints dans les faſtes de l'Egliſe, pour ſes vertus & ſa ſainte vie, ſur-tout pour la virginité perpetuelle, qu'il conſerva toûjours avec l'Imperatrice Cunegonde ſon épouſe, & fut enterré dans l'Egliſe de Bamberg, qu'il avoit fait bâtir.

Conrad le Salique, fut mis ſur le trône de Germanie après ſaint Henry; mais il ne fut proclamé Empereur d'Occident que l'an 1026. La généalogie de ce Prince n'eſt pas moins obſcure que la raiſon qui lui a fait donner le ſurnom de Salique. On prétend néanmoins qu'il deſcendoit des Ducs de Franconie. Quoiqu'il en ſoit, ce fut un des plus grands Princes de l'Allemagne, & pendant plus de quatorze ans qu'il porta la couronne, il ne diſcontinua pas d'être en action, ſoit pour empêcher les courſes des Hongrois qui s'étoient jettés ſur l'Empire, ſoit pour réprimer les révoltes des Italiens qui s'étoient ſoulevés en divers endroits. Il eut même le bonheur de réunir à l'Empire l'an 1033. le Royaume de Bourgogne qui en avoit été ſéparé plus de cent quarante ans auparavant. Enfin Conrad mourut à Utrecht, l'an 1039.

Après ce Prince, *Henry III.* ſon fils fut élevé ſur le trône Imperial. Il termina heureuſement les guerres qu'il eut à ſoûtenir contre les Bohemiens & les Hongrois, & fit reſpecter la dignité de l'Empire dans toutes les nations. Il mourut en 1056. après un regne de 17. ans.

Il eut pour ſucceſſeur *Henry IV.* qui ſe brouilla avec le ſaint Siege au ſujet des inveſtitures qu'il ſe vouloit attribuer, c'eſt-à-dire, qu'il vouloit nommer de ſon autorité aux Prélatures Eccleſiaſtiques. Cette diſpute fut ſi vive, qu'elle alla juſques au ſchiſme, & ne put même être terminée du vivant du Pape Gregoire VII. & de l'Empereur Henry IV. qui furent les plus vifs ſur cette grande conteſtation. La révolte des Saxons qui vint enſuite n'inquieta pas moins Henry. S'il fut excommunié deux fois par le ſaint Siege, il perdit auſſi deux batailles contre les Saxons; mais enfin il fut dépouillé de l'Empire l'an 1105. par ſon propre fils, & fut obligé de ſe ſauver à Liege, où il mourut l'an 1106.

Quoique *Henry V.* fils de l'Empereur Henry IV. eût proteſté qu'il vouloit être le défenſeur de l'Egliſe Romaine, il ne laiſſa point après la mort de ſon pere, de pourſuivre la même conteſtation; & s'étant ſaiſi du Pape Paſcal II. il l'obligea de lui ceder les inveſtitures. Mais à peine le nouvel Empereur fut ſorti de l'Italie, que les Cardinaux annulerent, comme violente, la ceſſion faite par le Pape; & après la mort de Paſcal, Gelaſe II. & Calixte II. en uſerent de même. Henry fut excommunié; mais apréhendant le ſort malheureux de ſon pere, il fit ſon accommodement, rendit la paix à l'Egliſe l'an 1122. & mourut à Utrecht en 1125.

Lothaire II. Duc de Saxe, fut élû en ſa place, malgré toute la réſiſtance qu'il y apporta. Les Hiſtoriens en ont parlé, comme d'un Prince pieux, moderé, & amateur de la juſtice. D'abord ſon regne fut traverſé par Frederic & Conrad de Souabe; mais le Pape, pour les punir de leur uſurpation, leur interdit les ſacremens, & ſaint Bernard les reconcilia depuis avec l'Empereur. Il fut, comme le doit être un Prince Chrétien, zelé défenſeur du S. Siege, & mourut en 1137. trois ans après avoir reçû la Couronne Imperiale des mains du Pape Innocent II.

Conrad III. fils de Frederic, Duc de Souabe, fut élû en la place de Lothaire.

Mais les troubles d'Italie l'empêcherent de recevoir à Rome la Couronne Imperiale, comme le faisoient la plûpart de ses prédécesseurs. Il fut un des Princes qui entreprirent avec Loüis Roi de France, de recouvrer la Palestine occupée par les Infideles; mais nous avons déja marqué que la perfidie des Grecs les empêcha de réüssir dans cette sainte entreprise. Conrad mourut donc l'an 1152.

Frederic Barberousse qui suivit Conrad III. son oncle, étoit né avec les plus heureuses dispositions qu'on puisse trouver dans un Prince; mais les démêlés qu'il eut avec le saint Siege, troublerent le repos de son regne, & par une obstination condamnable, il se précipita dans le schisme, élevant autel contre autel : il prétendit même soutenir la séparation à main armée; mais après quelques succès avantageux, ses troupes furent battuës, & lui-même fut pris, & remis au Pape, avec lequel il fit la paix l'an 1177. & pour marque même de sa reconciliation, il entreprit une croisade contre Saladin, qui s'étoit rendu maître de Jerusalem l'an 1187. Il mourut dans le cours de cette sainte expédition l'an 1190. la trente-huitiéme année de son regne, pour s'être baigné dans une eau extrêmement froide.

Henry VI. fils de Barberousse, Prince altier & farouche, reçût la Couronne Imperiale l'an 1191. des mains du Pape Celestin III. Il s'empara de la Poüille, de la Calabre & de la Sicile, & y commit les plus grands excès de cruautés : c'est peut-être ce qui étonna le plus les Grecs de l'Orient, qui s'obligerent enfin à payer un tribut à l'Empereur d'Allemagne; mais dans le temps que ses Officiers exigeoient ce tribut, il mourut de poison à Messine en 1197. la huitiéme année de son regne.

Les Seigneurs Allemans se trouverent partagés sur le choix d'un successeur. *Philippe*, frere de Henry, se saisit le premier du titre d'Empereur à Aix-la-Chapelle. Peu de temps après, Othon Duc de Saxe s'y rendit : cependant après quelques guerres, ils convinrent, que durant la vie de Philippe, Othon ne prendroit pas la qualité d'Empereur.

L'an 1208. *Othon IV.* n'ayant plus de competiteur, se trouva seul maître de l'Empire. Quoiqu'Innocent III. l'eût couronné Empereur, il ne laissa point de se broüiller avec lui; il se broüilla même avec Philippe Auguste Roi de France, qui le battit à la bataille de Bovine en Flandres l'an 1214. mais Othon ne survêquit pas long-temps à sa défaite. On prétend qu'il mourut l'an 1216. d'autres cependant le font vivre jusques en 1218.

Frederic II. merite beaucoup d'attention. Ce Prince joignit toutes les vertus de Frederic I. son ayeul, à quelques défauts beaucoup moindres, cependant que ne l'ont publié ses ennemis. Les Papes voulurent encore sous ce regne s'attribuer autant d'autorité qu'ils avoient fait auparavant : mais tous les Princes Chrétiens, & particulierement saint Loüis Roi de France, qui connoissoit autant que personne, le respect qu'on doit au saint Siege, & l'éminente dignité dont Dieu a revêtu les têtes couronnées, ne voulut jamais approuver les mauvais traitemens dont Gregoire IX. & Innocent IV. ont accablé cet Empereur. Ce fut inutilement que le premier de ces Papes, pour attirer saint Loüis dans ses interêts, lui offrit de donner la Couronne Imperiale à son frere. Ce Prince savoit trop bien que l'Eglise n'a jamais prétendu étendre son autorité sur les Royaumes temporels. Dieu seul s'est réservé ce

pouvoir; & s'il le communique aux peuples dont les Principautés ſont électives, ce n'eſt point en qualité de Chrétiens, mais en qualité d'hommes qu'il leur permet de s'en ſervir.

Saint Loüis garda toujours une exacte neutralité, & ne voulut jamais rompre l'alliance qu'il avoit avec Frederic, malgré toutes les ſollicitations que l'on fit pour le détacher. L'aſſemblée des Seigneurs François répondit aux Légats du Pape, « qu'on s'étonnoit fort (1) que le Pape eût entrepris de dépoſer un auſſi grand Prince que » l'Empereur; que quand même il ſeroit convaincu des crimes dont on l'accuſoit, » ce qui n'étoit pas, & qu'enſuite on le pût dépoſer, ce ne ſeroit en aucune maniere au Pape que ce pouvoir appartiendroit; que pour les François, ils n'ont » garde de faire la guerre à un Prince qui leur a été toujours fidele allié, & très-bon voiſin, & qu'ils croyent bon Catholique; que néanmoins, afin de contenter » le Pape, on envoyera des Ambaſſadeurs à Frederic, pour ſavoir de lui, s'il eſt » vrai, comme ſes ennemis le publient, qu'il ait renoncé à la foi Chrétienne: car ſi cela » étoit, *ajouta-t'on*, il n'y auroit plus d'alliance, ni de paix avec lui, les François » étant réſolus de pourſuivre juſqu'à la mort tous ceux qui ſe ſeront déclarés contre » Dieu, fut-ce l'Empereur, ou même le Pape. »

Sur cela, les Légats furent renvoyés à Rome, & l'on envoya des Ambaſſadeurs à Frederic, pour apprendre de lui ce qui en étoit: mais comme il les eut aſſurés, les larmes aux yeux, de l'integrité de ſa foi, en prenant Dieu à témoin de ſon innocence, & lui demandant la vengeance d'une ſi horrible calomnie, par laquelle on le vouloit opprimer: « A Dieu ne plaiſe, *lui dirent les Ambaſſadeurs François*, que nous attaquions » de gayeté de cœur & ſans raiſon un Prince Chrétien & notre allié: car pour l'ambition & pour l'envie de poſſeder votre Empire que l'on nous offre, ce n'eſt pas de » quoi nous ſommes tentés. Votre Majeſté doit ſavoir que le Roi notre maître, qui » tient de ſes glorieux ancêtres le premier Royaume de la Chrétienté, par droit de » naiſſance & de ſucceſſion, eſt plus grand que tout Empereur, de qui la fortune dépend de la volonté des hommes, par l'élection libre qu'ils en font, pour le mettre » ſur le trône; & pour ce qui regarde Monſeigneur, Comte d'Artois, il n'a que faire » de l'Empire, ayant l'honneur d'être frere d'un ſi grand Roi. »

L'on prétend que ce fut ſous ce regne que l'on vit former ces deux partis redoutables des Guelfes & des Gibelins, dont le premier tenoit pour le Pape, & le deuxiéme pour l'Empereur. Mais Frederic ne diminuant rien de ſa haine contre le ſaint Siege, Innocent IV. ſe vit obligé de l'excommunier de nouveau dans le Concile de Lyon en 1245. Ce ne furent après ce temps que troubles & que diviſions. Henry Landgrave de Heſſe, & enſuite Guillaume Comte de Hollande ſe firent élire Empereurs; mais ils

(1) Coram ipſo & toto Baronagio Franciæ. Ad quod inito conſilio circonſpecta prudentia Francorum reſpondit: Quo ſpiritu, vel auſu temerario Papa tantum Principem .... non convictum, nec confeſſum de objectis ſibi criminibus exhæreditavit, & ex apice imperiali præcipitavit? Qui ſi meritis exigentibus caſſandus eſſet, non niſi per generale concilium caſſandus judicaretur. Nobis adhuc inſons, imo, bonus fuit vicinus, nec quid ſiniſtri vidimus de eo in fidelitate ſæculari & fide catholica. Et ſi nihil niſi ſanum invenerint, cur infeſtandus eſt? Sin autem & ipſum, imò etiam ipſum Papam, ſi malè de Deo ſenſerit, vel quemlibet mortalium uſque ad internecionem perſequemur. Nolit Deus, ut unquam aſcendat in cor noſtrum ut aliquem chriſtianum ſine manifeſta cauſa impugnemus. Nec nos pulſat ambitio. Credimus enim Dominum noſtrum Regem Galliæ, quem linea regii ſanguinis provexit ad ſceptra Francorum regenda, excellentiorem eſſe aliquo Imperatore, quem ſola electio provehit voluntaria: ſufficit Domino Comiti Roberto fratrem eſſe tanti Regis. *Matthæus Paris ad annum 1239.*

vécurent si peu, & dans de si grandes agitations, qu'on ne peut pas dire qu'ils ayent goûté l'Empire. Frederic lui-même mourut l'an 1250. après un regne de 38. ans.

Auteurs a lire pour les Empereurs Allemans.

A peine avons-nous quelques Historiens modernes qui ayent détaillé avec précision tous les temps qui se sont écoulés depuis la chute de la Maison de Charlemagne. Je ne connois d'Auteurs François auquel on se puisse rapporter, que l'*histoire de la décadence de l'Empire* par le P. *Maimbourg*. Ce touvrage est écrit avec un détail & des lumieres, qu'on ne trouve pas dans les Auteurs étrangers. Il commence sa narration aux differends qui s'éleverent entre les enfans de Loüis le Débonnaire; & ce fut la premiere cause de la ruine de l'Empire. Cet Auteur en fait voir ensuite tout le progrès, & aboutit enfin à l'année 1355. où les temps se trouvent éclaircis, & les contestations appaisées. Mais ceux qui seroient en état de lire en latin, pourroient prendre pour guide MM. *Spener* ou *Struvius*; après-quoi ceux qui ont besoin de s'attacher aux originaux & qui sont en état de le faire, doivent commencer par le second volume des traductions que M. le Président *Cousin* a données de quelques Ecrivains de l'histoire d'Occident. Ce deuxiéme volume contient trois pieces principales. La premiere est l'histoire de *Luitprand* Diacre de l'Eglise de Pavie, & ensuite Evêque de Cremone; elle contient le récit de ce qui est arrivé de plus remarquable en Allemagne & en Italie pendant près de soixante-quinze ans depuis 892. jusqu'en 964. Elle est écrite avec une élégance que l'on trouve rarement dans les autres ouvrages du même temps. Aussi Luitprand étoit-il un des plus beaux esprits de son siecle, qui avoit même appris la langue Grecque, dont l'étude étoit alors presque ignorée en Occident. L'Ambassade de Constantinople du même Auteur traduite aussi par M. le Président Cousin, est une des pieces les plus curieuses & les mieux écrites de ces temps-là. On y remarque le caractere de Nicephore Phocas Empereur de Constantinople, qu'il dépeint d'une maniere simple & naturelle, c'est-à-dire, comme un monstre, tant pour le corps, que pour l'esprit. Le troisiéme ouvrage du même recueïl est l'histoire de l'Empereur Othon par *Vitikind*, Religieux de la nouvelle Corbie. Elle s'étend depuis l'an 918. jusqu'à l'an 973. c'est-à-dire, que commençant à Henry l'Oiseleur, elle finit à la mort d'Othon I. Elle est écrite avec une sage précision & avec la simplicité de ces anciens temps. Le même Ecrivain a donné aussi en trois livres une histoire de Saxe, mais qui n'a pas été traduite en François, comme celle d'Othon le Grand.

Dès qu'on veut entrer dans un détail de savant, il faut se jetter dans tous les recueïls que l'on a publiés des Ecrivains d'Allemagne; mais ce sont des abîmes, desquels il est difficile de se tirer sans un immense travail. Cependant il y a toujours un choix judicieux à faire, quand on veut tenir un juste temperament. *Dithmar* Evêque de Mersbourg a décrit avec une élégance qui n'étoit pas de son siecle, & une grande connoissance des affaires, tout ce qui s'est passé en Allemagne sous les premiers Empereurs de la Maison de Saxe. L'ouvrage de Conrad *Dieteric* (ou *Thierry*) regarde les mêmes Princes. On a imprimé en 1709. ce que *Vorburg* avoit fait sur les mêmes regnes; mais cette mauvaise compilation n'est pas plus estimée que les douze autres volumes du mê-

me Auteur. *Guilliman* & *Wippo* ont examiné ce qui regarde l'origine & l'hiſtoire de Conrad le Salique. *Lambert d'Achafenbourg*, & *Conrad de Lichtenaw*, ſont très-eſtimés : le premier pour le X. & XI. ſiecles, & le ſecond pour le XI. XII. & XIII. Il y a beaucoup d'apologies pour & contre ſur les differends qui s'étoient élevés entre le Pape Gregoire VII. & les Empereurs Henry III. & IV. mais l'aigreur qui ſe trouve dans les écrits des deux partis en rend la lecture moins agreable & moins facile. Il eſt bon pour toutes ces conteſtations de ſe fixer aux auteurs modernes, qui regardant ces diſputes d'une maniere plus déſintereſſée, & moins paſſionnée, les ont miſes dans le point fixe où elles peuvent être conſiderées. J'ai déja dit que le P. *Maimbourg* les avoit aſſez bien expliquées ; mais ceux qui ne s'en voudroient pas rapporter à cet écrivain, pourroient voir ce qui s'en trouve dans l'hiſtoire Eccleſiaſtique de M. l'Abbé *Fleury*, écrite avec toute la ſageſſe & la moderation qu'on peut déſirer dans un hiſtorien. L'hiſtoire de Frederic I. dit Barberouſſe, a été donnée par *Othon* Evêque de *Friſingue* ſon contemporain, & Seigneur d'une grande naiſſance : elle a été continuée par *Radevic* Chanoine de la même Egliſe. Le Moine *Gonthier* a fait ſur la vie de cet Empereur un poëme hiſtorique très-eſtimé par tous les ſavans. L'hiſtoire Françoiſe de l'Empereur Frederic II. eſt trop médiocre pour être lûë ; il faut voir ce qui ſe trouve dans le recueïl d'Urſtiſius auſſi bien que le diſcours de *Ciſnerus* ſur ce Prince, avec les lettres de *Pierre des Vignes* ſon Chancelier. Mais il faut préferer l'édition de Bâle faite en 1566. à celle d'Amberg en 1609. Il ſeroit à ſouhaiter cependant que l'on publiât, comme on a deſſein de le faire, une collection entiere des lettres de ce Miniſtre, dont il ſe trouve des manuſcrits beaucoup plus amples que les imprimés, ſoit dans la Bibliotheque de S. M. Imperiale, ſoit dans celle de M. le Prince Eugene de Savoye, ſoit même dans pluſieurs Abbayes d'Allemagne & de Suiſſe. Le P. *Alexandre* de l'Ordre de S. Dominique, a écrit ſur ce Prince plus ſavamment & plus judicieuſement qu'on ne devoit l'attendre d'un Religieux ; mais la force de la verité l'a emporté ſur tous les préjugés.

Suite de l'histoire de l'Empire.

La mort de l'Empereur Frederic II. qui fut empoiſonné par ſon fils naturel Mainfroy, ne mit pas fin aux troubles de l'Empire. Conrad IV. fils de l'Empereur lui voulut ſucceder dans cette auguſte dignité, qu'il ne poſſeda pas long-temps, ayant été empoiſonné par le même Mainfroy l'an 1254. Guillaume Comte de Hollande, qui avoit été choiſi pour Empereur en même temps, perit en 1256. dans la Friſe, qu'il avoit repriſe ſur ſes ſujets rebelles, qui ſe trouvant au déſeſpoir de ſe voir ſoûmis à un maître, contre lequel ils avoient tiré l'épée, l'attendirent & le maſſacrerent dans un défilé où il étoit peu accompagné.

Les Electeurs ſe partagerent en deux factions ; ce qui fit une eſpece de ſchiſme dans l'Empire. Les uns élurent Richard frere de Henry III. Roi d'Angleterre ; les autres choiſirent Alphonſe X. Roi de Caſtille. Ce dernier, s'embaraſſa peu du titre imaginaire & douteux d'une Principauté qui ne pouvoit lui cauſer que de l'embarras & des fatigues. Richard, qui n'avoit point de couronne, voulut recueil-

lir celle de l'Empire, qui lui étoit offerte par les Electeurs, Archevêques de Cologne, de Treves, & le Comte Palatin. Il vint donc en Allemagne, où il fit des dépenſes exceſſives pour gagner les Princes & les Villes qui lui étoient contraires. Et quand il n'eut plus rien à donner, on ſe mocqua de lui; & ſe voyant mépriſé de ceux même qui l'avoient élevé ſur le trône, il fut contraint de ſe retirer en Angleterre, où il ne fut pas plus heureux qu'en Allemagne.

L'Empire étoit dans l'anarchie: ainſi tout s'y trouvoit dans la confuſion. Les Electeurs crurent donc, après un long intervale, qu'il falloit ſe choiſir un chef; mais un chef capable par ſa valeur & par ſa prudence de réparer les déſordres paſſés. Leur choix tomba ſur le celebre *Rodolphe Comte de Hapsbourg*, le chef & l'un des plus grands heros *de la Maiſon d'Autriche*, aujourd'hui regnante. Il ne faut pas s'imaginer que ce Prince fût d'une mediocre naiſſance, comme ſes envieux le prétendoient ([1]). Ce n'eſt point par l'étenduë des domaines, mais par l'ancienneté & l'illuſtration de la Maiſon que l'on doit juger de la nobleſſe des Princes; & il ſe trouve des particuliers dans l'Europe, leſquels, à l'exception du trône qu'ils n'ont point occupé, ſont de meilleure Maiſon que pluſieurs Princes regnans. Rodolphe tiroit donc ſon origine de l'illuſtre Maiſon d'Alſace, laquelle avec l'auguſte Maiſon de France, tient ſans contredit le premier rang dans les Maiſons ſouveraines de l'Europe. Ces Princes alliés aux Rois de France de la premiere race, & que l'on voit paroître dans l'hiſtoire dès le VII. ſiecle, ſe ſéparent en deux branches après Hugues Comte de Ferrette, qui eut deux enfans. L'aîné Gerard d'Alſace a formé la Maiſon de Lorraine; & c'eſt de lui que ſont deſcendus de mâle en mâle les Princes de cette illuſtre Maiſon. Le troiſiéme fils du même Hugues fut Gontran le Riche, duquel deſcend en ligne directe Rodolphe Comte de Hapsbourg. On ſait que les Seigneurs n'avoient point dans ce temps-là d'autre nom que celui de leurs domaines ou de leurs appanages. Un Prince avoit-il quatre fils; ils portoient tous des ſurnoms differens tirés de leurs terres, ou même quelquefois de leurs caracteres, ou des circonſtances particulieres de leur vie & de leurs actions. C'eſt ce qui fit qu'Albert fils de Rodolphe prit le ſurnom d'Autriche, dès que l'Empereur ſon pere lui eut donné l'inveſtiture de cette grande principauté, dont les heritiers vinrent à manquer ſous le regne de ce Prince.

Rodolphe étoit ſeul capable de gouverner & de rétablir un grand Empire. Il avoit outre la majeſté exterieure de la perſonne, qui frappe dans les grands Princes, toutes les qualités de l'eſprit & du cœur qui forment les grands hommes; mais ce qui n'eſt pas ordinaire aux heros, étoit une vertu ſolide qui a depuis caracteriſé les Princes de l'auguſte Maiſon d'Autriche. L'hiſtoire en rapporte ce fait memorable. Il étoit ſeulement Comte de Hapsbourg, château & domaine ſitué dans la Suiſſe entre Bâle & Zuric, & dans la fleur & la vivacité de l'âge où l'on eſt moins attentif au culte de la Religion, que dans un âge plus avancé; alors ſuivi d'un ſeul domeſtique, il alloit

---

(1) *Cum Comite Hapsburgenſi (Rodolpho) infimi generis affinitatem contraxiſti.* C'eſt ſelon Æneas Sylvius, le reproche que la Reine femme d'Ottocare Roi de Boheme fait à ſon mari en parlant de Rodolphe I. *Æneas Sylvius hiſtoriæ Bohemicæ cap. 27.*

à cheval visiter une sainte & illustre recluse; dans un chemin difficile il trouva un Curé qui portoit le Saint Viatique à un malade réduit à une pauvre & miserable cabane fort éloignée de la Paroisse. Ce Seigneur touché d'un tendre sentiment de Religion, se jette avec précipitation à bas de son cheval, le donne au Curé pour s'en servir ensuite dans une pareille occasion, & fait monter le Clerc du Curé sur celui de son domestique. Et pour n'en pas rester à ces premiers mouvemens de pieté, il accompagne & reconduit à pied le Saint Sacrement jusqu'à la Paroisse; après quoi il continue sa visite, & va trouver cette sainte recluse. Elle déclara d'abord au Comte, que Dieu venoit de lui réveler cette action louable, & l'assura de plus qu'il recevroit dès ce monde de la bonté divine, un honneur qui pourroit en quelque sorte récompenser le respect religieux qu'il venoit de rendre à la Divinité: ce qui fut accompli vingt-deux ans après.

Au milieu de tant de belles qualités, ce Prince eut un défaut, ce fut, dit-on, l'avarice qui le porta même à vendre pour de grosses sommes la liberté aux Bolonois, aux Florentins, aux Lucquois & à plusieurs autres peuples; se réservant néanmoins l'hommage & le titre de Souverain. L'Allemagne, qui fut heureuse sous son regne, commença dès lors à sentir tout le bonheur qu'elle devoit gouter un jour plus amplement sous les Empereurs de cette auguste Maison.

Six mois après la mort de Rodolphe, Gerard Archevêque de Mayence, eut l'industrie & la finesse d'élever à l'Empire *Adolphe* Comte *de Nassau.* Il fut trouver chaque Electeur, & leur dit à chacun en particulier que les suffrages alloient tomber sur le plus grand ennemi qu'ils eussent. La crainte les obligea de rendre l'Archevêque maître de leur suffrage, en lui donnant pouvoir d'élire tel Prince qu'il voudroit, pourvû que ce ne fût pas leur ennemi. Le jour de l'élection, l'Archevêque déclara Empereur le Comte Adolphe de Nassau, qui étant né méchant, eut encore plus lieu de faire paroître son mauvais caractere. Ses cruautés & son avarice allerent à un point qu'il fut privé de la Couronne, & il eut pour successeur *Albert d'Autriche,* fils de Rodolphe. Ce fut inutilement qu'Adolphe prit les armes. Il fut vaincu & tué dans le combat l'an 1298. Ainsi Albert resta seul maître du trône Imperial. Le regne de ce Prince qui avoit commencé & qui s'étoit continué si heureusement par des conquêtes perpetuelles, finit par une mort déplorable, il fut assassiné l'an 1308. par Jean d'Autriche son neveu. Il faut avouer cependant que la conduite un peu trop severe d'Albert occasionna la révolte des Suisses, qui crurent devoir jouir dans leurs montagnes d'une plus grande liberté que le reste de l'Empire. Dès-lors ils commencerent à se séparer; & leur séparation fut approuvée par l'Empereur *Henry VII.* de la Maison de Luxembourg, qui fut élû après la mort d'Albert d'Autriche; mais il ne posseda pas la Couronne cinq années entieres, & mourut en Italie, respecté de tous les membres de l'Empire, qui admiroient l'alliance qu'il avoit sû faire des vertus chrétiennes, avec la prudence des plus habiles politiques, l'autorité des maîtres les plus absolus & la valeur des plus redoutables conquerans.

Peu d'auteurs ont traité en particulier l'histoire des Empereurs depuis Rodolphe I. *Boëcler* a donné une dissertation sur ce Prince; *Albert de Strasbourg*, la *chronique de Colmar*, & *Pontus Heuterus*, en ont parlé avec assez de détail; mais ce sont des li-

vres

vres de ſavans. *Guilliman* , *Cuſpinien*, & *Gerard de Rhoo* ont commencé à cet Empereur ce qu'ils ont dit de la Maiſon d'Autriche. Il y a peu de choſes ſur Albert d'Autriche , parce que ſon regne fut aſſez court : celui de Henry VII. eſt plus détaillé par *Albertinus Muſſatus* , & par les autres écrivains qu'on y a joints.

Le regne de *Louis de Baviere* eſt un de ceux auſquels on doit faire plus d'attention , à cauſe des révolutions extraordinaires qui arriverent en Allemagne ſous cet Empereur. Guillaume *Ockam*, tout Cordelier qu'il étoit , a écrit avec trop peu de menagement en faveur de ce Prince. Si l'on veut néanmoins être informé des differends qu'eut cet Empereur avec la Cour de Rome , il faut lire ce qu'en a publié ce moine avec *Marſile de Padouë*, les traités recueillis par *Goldaſte*, & la ſavante apologie de ce Prince , donnée par *Jean-George Herwart* Chancelier de Baviere. On pourroit au beſoin ſe contenter de ce qui s'en trouve dans *Burgundus* & dans les hiſtoriens de Baviere. Le démêlé de cet Empereur avec la Cour de Rome nous inſtruit d'un fait très-curieux & très-utile à tous les Princes Chrétiens. Louis de Baviere avoit pour concurrent dans l'Empire Frederic d'Autriche ; mais après quatre batailles , dont l'avantage fut égal , Louis victorieux en une cinquiéme demeura ſeul maître de la Couronne Imperiale ; il ne ſortit cependant de cette querelle que pour entrer en une autre plus perilleuſe avec Jean XXII. & Clement VI. Ces Papes , pour le contraindre à reconnoître que l'Empire étoit un fief de l'Egliſe , lui firent un crime de ſe prévaloir d'une élection , où l'autorité Apoſtolique n'étoit pas intervenuë. Ils lui ordonnerent d'y renoncer ; & ſur le refus qu'il en fit , ils l'excommunierent juſques à trois fois , le déclarerent héretique , ſchiſmatique , déchû de tous honneurs & de toutes dignités , diſpenſerent les peuples de lui obéïr , & commanderent aux Princes d'en élire un autre. Cela donna lieu aux Electeurs & Princes de l'Empire de s'aſſembler à Renz ſur le Rhin près de Coblenz en 1338. Là ils firent connoître par un acte public , que depuis la tranſlation de l'Empire Romain à la Nation Germanique , qui ſe fit ſous les Empereurs Othons , on devoit regarder comme Empereur légitime & muni de tout ſon pouvoir , celui qui ſeroit élû par les Electeurs de l'Empire, indépendamment de la Cour de Rome. Que le Chef de l'Egliſe étoit ſeulement en droit de le couronner , par une cérémonie qui ne conferoit pas , mais qui ſuppoſoit dans l'Empereur élû la dignité Imperiale ; parce que , diſent ces Princes aſſemblés , la puiſſance & la dignité Imperiale ne releve que de Dieu ſeul. *De conſenſu Electorum & aliorum Principum Imperii declaramus , quod Imperialis poteſtas & dignitas eſt immediatè à ſolo Deo.* Quelques Electeurs gagnés ſans doute , ne défererent point à cette doctrine ſi ortodoxe , & ils élurent en 1346. pour Empereur Charles IV. de la Maiſon de Luxembourg & Roi de Boheme.

Ce Prince ſe fit recevoir & reconnoître après de grands obſtacles , dont il vint à bout , tant par l'entremiſe du Pape , que par l'argent qu'il prodigua à tous ceux qui pouvoient le traverſer ou le ſervir. Il eut toûjours pour l'Egliſe de ſi profondes déferences , qu'elles le firent nommer *l'Empereur des Prêtres* ; & par les lettres patentes expediées par Innocent V. il obligea ſes ſucceſſeurs à recevoir du Pape la confirmation de leur élection , & la Couronne Imperiale ; choſe entierement oppoſée au decret de l'Empire de l'an 1338. dont nous venons de parler. Il eſt vrai que dans la

ſuite on ne s'arrêta point à ce decret de Charles IV. on s'eſt toûjours conformé au réglement fait ſous Loüis de Baviere. Charles, pour ſubvenir aux beſoins où ſon exceſſive liberalité l'avoit réduite, abolit les anciennes dignités, & ſelon qu'il lui fut utile, il en érigea de nouvelles; il s'appropria le tréſor commun, il aliena les peages & les revenus publics; il vendit les privileges, les franchiſes & la liberté aux peuples. On a dit de lui que, comme il avoit ruiné ſa maiſon pour acquerir l'Empire, il ruina l'Empire pour rétablir ſa maiſon. C'eſt apparemment pour cela que Maximilien I. diſoit au rapport de quelques Auteurs, que jamais l'Allemagne n'avoit eu de peſte plus dangereuſe que ce Prince. *Peſtilentiorem illo peſtem* (1) *nunquam Germaniæ contigiſſe.* Il faut avouer cependant que Charles étoit un grand Prince; il embellit, il agrandit, il poliça les Villes, comme les plus fermes appuis de la puiſſance Imperiale. Nous avons déja remarqué que ce fut lui qui publia la Bulle d'or, qui contient trente chapitres, dont il fit paroître les ving-trois premiers à Nuremberg le 10. de Janvier 1358. & les ſept autres à Metz le jour de Noël de la même année. C'eſt par ces réglemens ſi utiles qu'il étouffa la diſcorde qui troubloit les élections; unit étroitement l'Empereur avec les Electeurs, & retint les autres membres de l'Empire dans les bornes du devoir & de la ſoumiſſion. Charles en reſſentit lui-même le fruit, & regna encore plus de vingt années ſans que l'Allemagne fût agitée, que par quelques guerres particulieres qui s'éleverent entre pluſieurs Princes & Villes libres, ou Imperiales.

Dès l'an 1376. Charles avoit fait élire ſon fils Wenceſlas Roi des Romains; mais on fut ſi mécontent de ſon gouvernement, qu'après un regne de 22. ans, on fut obligé de le détrôner. L'hiſtoire qui nous le dépeint comme un monſtre, fait connoître que ſes débauches étoient ſi outrées, qu'il ſe retiroit dans les bois pour n'en être pas détourné, & ſes diſſipations ſi exceſſives, qu'il vendoit tous les domaines, & auroit vendu l'Empire même, s'il eût trouvé quelqu'un qui le voulût acheter.

Enfin l'an 1400. les Electeurs ſe virent contraints de lui ôter la Couronne Imperiale, & de la donner à *Rupert* Comte Palatin, qui fut reconnu de tous les Princes & Etats de l'Empire. Il n'y eut que la Ville de Nuremberg, qui d'abord refuſa de le reconnoître. Cette Ville toûjours ſage & circonſpecte, comme le ſont les Villes libres, envoya des députés à Wenceſlas pour ſavoir de lui ce qu'elle auroit à faire dans cette rencontre, & lui offrir vingt mille ducats, s'il vouloit la diſpenſer de l'obéïſſance qu'elle lui devoit. A peine les Députés de Nuremberg eurent-ils parlé, que Wenceſlas leur accorda leur demande, refuſa l'argent, & demanda ſeulement qu'on lui envoyât du vin de Bacharah, qui eſt le meilleur côteau des vins du Rhin.

Rupert, ou Robert fut donc élû en la place de Wenceſlas, mais avant que d'être reconnu, il lui fallut appaiſer bien des troubles & des diſſenſions. Il en vint cependant à bout par ſon courage & ſa prudence; & mourut dans la X. année de ſon regne, laiſſant la tranquillité dans l'Empire, dont il avoit travaillé à rétablir la dignité.

(1) *Joan. Cluverius in Epitome Hiſtoriar. ad annum* 1368.

Josse de Moravie, qui parvint ensuite à la Couronne Imperiale, ne fut jamais couronné : à peine même fut-il reconnu; & pendant son regne qui ne dura pas plus de six mois, il ne laissa point de faire une constitution rapportée au tome III. de celles de *Goldaste*, par laquelle il reconnut que *les Etats de l'Empire pouvoient s'opposer à l'Empereur sans être coupables du crime de felonie, s'il lui arrivoit de faire quelque chose qui fût contraire aux decrets de l'Empire.*

A la mort de Josse, les Electeurs choisirent *Sigismond* fils de Charles IV. & frere de Wenceslas. La prudence avec laquelle il gouvernoit le Royaume de Hongrie, fut un préjugé qui le fit choisir préferablement à tout autre Prince, & il s'est distingué sur le trône par toutes les vertus dignes d'un Empereur, surtout par un grand zele pour la Religion & la paix de l'Eglise. Il envoya des Ambassadeurs dans toutes les Cours, pour porter les autres Souverains à mettre fin au schisme qui divisoit l'Eglise; & ce qui est rare dans un aussi grand Prince, il voulut bien parcourir lui-même la France, l'Espagne, l'Angleterre & l'Italie, pour porter les Princes à demander un Concile general, qui pût mettre fin à tous les maux de l'Eglise. Ce Concile fut donc assemblé à Constance; & l'Empereur y fut en personne; il le vit heureusement terminer par l'extinction du schisme, & par la tranquillité renduë à l'Eglise. Sigismond ne fut pas si heureux dans les guerres qu'il entreprit contre les infideles & contre les Hussites de Bohême. Il le fut encore moins dans son domestique. Barbe fille du Comte de Cilley, qu'il prit par un second mariage, fut la Princesse du monde la plus impie & la plus débauchée. M. *Bayle*, en a fait un article de son Dictionnaire, où il a rapporté tout ce qu'on pouvoit dire sur un sujet neuf, & qui n'avoit pas encore été bien examiné. Malgré ces malheurs, Sigismond ne laissa pas de mourir plein de gloire au mois de Decembre de l'an 1437. après avoir gouverné 51. ans la Hongrie, 27. ans l'Empire d'Allemagne, & 17. le Royaume de Bohême.

Albert II. fit rentrer la Couronne Imperiale dans la Maison d'Autriche: il y joignit dès lors les Royaumes de Hongrie & de Bohême, dont il avoit comme herité, en qualité de gendre du feu Empereur Sigismond; & dans les vingt-un mois qu'il regna, il soutint avec courage la dignité de l'Empire contre les Turcs, les Moraviens & les Bohemiens rebelles.

Sous le regne de *Frederic III.* qui lui succeda, l'Allemagne gouta presque seule toutes les douceurs de la paix, tandis que le reste de l'Europe fut exposé à des guerres civiles & étrangeres. Aussi ce regne qui fut heureux pour les peuples, devint peut-être par-là moins glorieux pour le Prince, selon l'idée du vulgaire, qui n'estimant que les particuliers tranquilles & pacifiques, ne considere que les Princes conquerans, c'est-à-dire, très-souvent les Princes querelleurs. Ce n'est pas cependant que Frederic n'eût personnellement du courage. L'histoire fait connoître que dans une operation vive & douloureuse, qui lui fut faite peu avant sa mort, lorsqu'on lui coupa la cuisse, jamais sa constance ne fut ébranlée; mais il fit, comme la plûpart des autres Princes, qui ne reconnoissent la fragilité humaine qu'au lit de la mort, & souvent lorsqu'il n'est plus temps d'en faire usage. Il la sentit donc alors, & dit, *qu'il n'y avoit pas de difference entre un Empereur & un Paysan, si ce n'est même que le Paysan, qui jouissoit de la santé, étoit plus heureux qu'un Empereur estropié & malade.*

Maximilien I. son fils qui lui succeda l'an 1493. étoit depuis sept ans Roi des Romains; ainsi reconnu successeur immediat de l'Empereur. Il commença par son mariage avec Marie de Bourgogne, à mettre la Maison d'Autriche dans le point de grandeur & d'élevation, où elle s'est vûë depuis. Lorsqu'il épousa Marie la plus riche heritiere qu'il y eut alors dans l'Europe, il en herita aussi l'animosité contre la Maison de France. Peut-être n'avoit-il pas tort, en suivant les sentimens humains, parce que Charles VIII. lui avoit enlevé l'heritiere de Bretagne qu'il avoit déja épousée par Procureur, & que Charles avoit renvoyé sa sœur Marguerite d'Autriche élevée pendant neuf ans en France sur le pied de sa future épouse. Il fut plus heureux contre les Turcs que contre les Suisses, les Italiens & les François.

L'émulation des deux Maisons de France & d'Autriche doit nous porter à étudier l'histoire de l'Empire avec plus d'éxactitude depuis la fin du X V. siecle. C'est pour lors que les Empereurs ont eu des interets particuliers, qui les ont separés de la France, & qui ont fait que ces deux puissantes Maisons & les Etats qu'elles possedent, ont tenu l'Europe sous les armes depuis plus deux cens ans. Les guerres que ces Princes avoient euës auparavant, étoient ou pour se soutenir contre leurs propres sujets, qui vouloient former des corps separés & indépendans, comme il est arrivé dans la suite, ou pour se défendre contre les Papes dans les differends qu'ils ont eu à démêler avec eux.

Il faut s'appliquer d'abord à connoître le caractere de la Maison d'Autriche, & l'esprit avec lequel elle a presque toujours gouverné l'Empire. On pourroit en prendre quelques idées dans le Traité de la *Politique de la Maison d'Autriche*, par M. de *Varillas*. Je ne cite qu'a regret cet auteur si justement décrié chez tout ce qu'il y a de personnes habiles: mais ce livre a toujours passé pour le meilleur de ses ouvrages. On doit surtout étudier exactement les *Additions au manifeste de M. l'Electeur de Baviere*, dont nous avons déja parlé. Les faits y sont variez, & en si grande abondance, on y represente les affaires de l'Empire sous tant de faces differentes, qu'il est impossible de n'en pas reconnoître la politique & le secret.

C'est donc à Maximilien I. que doit commencer cette étude serieuse & attentive de l'histoire de l'Empire. Tout est presque à remarquer dans la vie de ce Prince, aussi bien que dans celle de Charles-Quint & de ses successeurs. Les auteurs qui ont écrit ou tout, ou partie de leur histoire, sont en si grand nombre, qu'il seroit inutile & ennuyeux de les marquer ici en particulier: je me contente de ce que j'en ai mis dans le Catalogue qui est à la fin de cet ouvrage. C'est depuis ce temps-là, comme on sait, que la jouissance des libertés & des prérogatives des Etats de l'Empire Romano-Germanique a été tantôt troublée par les Empereurs, & tantôt rétablie par les Princes étrangers, que les Etats de l'Empire ont appellés à leur secours. Ainsi ceux qui auront étudié les préliminaires de cette histoire, verront bien les faits sur lesquels il faudra peser plus que sur les autres, à cause des changemens que ces faits ont introduits dans l'Etat de l'Empire, & même dans les affaires de l'Europe. Il ne suffit pas de lire les historiens Allemans qui ont donné la vie de ces Princes; il faut encore rechercher certains faits, qui se trouvent dans les écrivains des autres nations. On doit parcourir aussi les pieces fugitives, qui découvrent quelquefois des

ſingularités remarquables, qui ſont échapées aux principaux hiſtoriens, ou que la politique les a empêché d'écrire. C'eſt ainſi, par exemple, que, ſelon le rapport de *Mariana* (1) Maximilien I. a tenté de détrôner le Pape Jules II. pour ſe faire lui-même reconnoître chef de l'Egliſe. Ce deſir de Maximilien pour la Papauté ne paroiſſoit pas fort certain: Mais M. Bayle (2) l'a prouvé de nouveau par une lettre très-curieuſe, écrite par cet Empereur, & à laquelle il paroît que ce ſavant ſoit le premier qui nous ait fait faire attention. Une autre lettre même de Maximilien I. m'a paru trop ſinguliere pour ne la pas mettre ici toute entiere. Je l'ai vûë en original entre les mains de M. *Godefroy*, Directeur de la Chambre des Comptes de Lille en Flandres; mais ce ſavant homme ayant alors exigé de moi le ſecret, cela m'avoit empêché d'en parler dans la premiere édition de cette Méthode. Aujourd'hui que cet habile homme, l'honneur & la probité même l'a publiée parmis les *Lettres de Louis XII.* Je crois qu'on ne ſera pas fâché de la (3) revoir encore ici. On n'ignore point que l'on dit auſſi la même choſe de Charles-Quint, & de Philippe II. & que ces faits ne ſont venus juſques à nous que par le moyen d'hiſtoriens étrangers à l'Allemagne.

Maximilien fut un des grands Princes qui ait été ſur le trône Imperial: il n'étoit pas moins recommandable par ſa pieté & ſon admirable pudeur, que par le bel ordre qu'il établit dans l'Empire. Les paroles d'un de ſes hiſtoriens, par leſquelles il marque juſques où cet Empereur portoit la chaſteté, ſont ſi ſingulieres, que je crois les pouvoir ici rapporter. *Præcepit* (dit Cuſpinien) *ut mox ſibi ſubligaculum*

---

(1) *Voyez les Addit. au Manif. de M. l'Electeur de Cologne, n.* 145.

(2) *Réponſe aux queſtions d'un Provincial, tom.* 2.

(3) *Lettre de l'Empereur* MAXIMILIEN I. *à Marguerite d'Autriche ſa fille, pour lui marquer les meſures qu'il prend pour être Pape.*

„ Tres chiere & tres amée fylle, je entendu l'avis que „ vous m'avez donné par *Gùyllain Pingun* noſtre Gardero- „ bes Vyeff donr avons encore mius penſé deſus.

„ Et ne trouvons point pour nulle raiſun bon, que nous „ nous devons franchement marier, maes avons plus avant „ mys noſtre deliberation & volunté de jamés plus hanter „ faem nuë.

„ Et envoyons demain Monſr. *de Gurce* Evêque *à Rome* „ devers le Pape, pour trouver fachon que nous puyſſuns ac- „ corder avec ly de nous prenre pour ung Coadjuteur, afin „ qu'après ſa mort pouruns eſtre aſſurè de avoer le *Papat* & „ devenir Preſter & après eſtre Saint, & que yl vous ſera de „ neceſſiré que après ma mort vous ſerez contraint de me a- „ dorer, dont je me trouveré bien gloryoes.

„ Je envoyé ſur ce ung poſte devers le Roy d'*Arrogon*, „ pour ly prier quy nous voulle ayder pour à ce parvenir, „ dont yl eſt auſſi contant moynanr que je reſingne l'*Empir* „ à noſtre comun fyls *Charl*: de ſela auſſy je me ſuys con- „ renté.

„ Le peupl & gentilhomes de *Rom* ount faet ung allyan- „ ce contre les *Franchoes* & *Eſpaingnos* & ſunt XX. m. „ combatans, & nous ount mandé que yl veolunt eſtre pour „ nous, pour faere ung *Papa* à ma poſte, & du *l'Empire* „ *d'Almaingne*, & ne veulunt avoer ne *Françoes*, *Aregonoes*, ne mains null *Venecien*.

„ Je commence auſſy practiKer les *Cardinaux*, dont ij. „ C. ou iij. C. mylle ducas me feront ung grand ſervice, „ aveque la parcialité qui eſt deja entre eos.

„ Le Roy d'*Arogon* a mandé à ſon Ambaxadeur que yl „ veult comander aux *Cardinaulx Eſpaingnos*, que yl „ veulent favoryſer le *Papat* à nous.

„ Je vous prie tenés ceſte matere empu ſecrer, oſſi bien „ en brieff jours, je creins que yl fault que tour le monde le „ ſache, car bien mal eſti poſſible de pratiKer ung tel ſy „ grand matere ſecretement, pour laquelle yl faulr avoer „ de tanr de gens & de argent ſecours & prariKe; & à Diu, „ faet de la main de voſtre bon pere *Maximilianus* futur „ *Pape*: le XVIII. jour de Setembre.

„ Le *Papa* a encor les vyevers dubls & ne peult longe- „ ment ſyvre: la ſuſcription, à ma bonne fylle l'*Archiducheſſe d'Oſtrice* douairiere de *Savoye*, &c. en ſes mains.

Une autre lettre du même Maximilien I. fair auſſi connoître que comme il manquoir d'argent pour une ſi grande operation, il en emprunteroir aux Fuggers pour gagner les voix des Cardinaux, leur mettroir même en gage les ornemens Imperiaux, & leur abandonneroit le tiers des revenus du ſaint Siege, juſques à ce qu'ils euſſent retirez leurs avances. Voici les termes de ce Prince: *Quod quando ipſe intelligis ingenti pecuniæ ſumma quæ impendenda erit, geri atque effici non poſſe, viſum nobis eſt è re fore noſtri propoſiti, ut Cardinalibus & proceribus aliis Romanis, quos ad partes noſtras pertrahere ſatagimus, polliceamur ac ſpondeamus tercentum millia ducatorum à* Fuggeris *mutuandorum & Romæ ab eorumdem Pannelcha ad conſtitutum diem præſentandorum.... oppignerabimus autem illi* (Jacobo Fuggero ſeniori) *Clenodiorum noſtrorum pretioſiores quatuor ciſtas, unà pariter cum pallio inveſtiturali qui non ad imperium, ſed vero noſtram domum Auſtriacam pertinet, & cujus nos poſt adeptum papatum non amplius erit ut opus habeamus, &c.* Lettres de Loüis XII. tom. 3. pag. 326. & tom. 4. pag. 1.

indueretur, ne pudenda ejus post mortem videret. Erat enim omnium mortalium verecundissimus, adeò ut nemo unquam ex cubiculariis suis viderit naturæ opera exercentem : nemo neque meiere, neque egerere. Paucissimi medici ejus urinam, dum ægrotaret, viderunt, tantæ erat verecundiæ.

Charles V. petit-fils & successeur de Maximilien, fut beaucoup plus grand par ses vertus militaires & politiques. On remarque qu'il fit cinquante voyages differens; neuf en Allemagne; six en Espagne; sept en Italie; dix en Flandres; quatre en France; deux en Angleterre; deux en Afrique; huit sur la Mediterranée; deux sur l'Ocean. Il tint François I. Roi de France, & Clement VII. Pape, dans ses prisons. Il mit les Princes de Medicis en possession du Duché de Florence; il conquit les Etats de Naples, de Milan & de Genes. Il prit Thunis, & rétablit Muley-Hassen dans ce Royaume. Il n'est pas tout-à-fait loué de n'avoir opposé à Luther que des Theologiens, & de vains Edits, & de lui avoir donné tout le loisir de se fortifier sous les auspices des Princes & des peuples qu'il attiroit tous les jours dans ses nouvelles opinions. Sur la fin de son regne, il se vit abandonné de la victoire, dont il avoit presque toujours été suivi. Malgré les malheurs qui lui survinrent, il conserva toujours dans l'Empire sa premiere autorité, qu'il avoit renduë presque indépendante & souveraine. Enfin las d'être Roi, il voulut devenir sujet; mais on doute si cette condition lui plût long-temps. Je crois avec plaisir que c'est calomnieusement que plusieurs auteurs ont imputé à ce Prince d'avoir eu moins de Religion que de politique. Il ne paroît pas qu'il y ait un fondement raisonnable dans l'accusation de Lutheranisme qu'on a formée contre lui. Elle n'a point, sans doute, plus de verité que ce qu'on a dit à ce sujet de ses successeurs & de plusieurs Princes de la Maison d'Autriche. C'est une question que M. *Bayle* a examinée soigneusement dans son *Dictionnaire critique* & dans les chapitres 121. & 122. de ses *Réponses aux questions d'un Provincial*, tom. 2.

Ce Prince a eu beaucoup d'historiens, mais peu de bons. *Sandoval* est presque aussi mauvais qu'il est gros. *Alphonse de Ulloa*, & *Antoine de Figueroa* ont écrit plus raisonnablement. *Sleidan*, qu'on estime aujourd'hui, étoit traité de menteur par Charles-Quint même, au rapport (1) de quelques auteurs. Et l'on pourroit dire que la fidelité de cet écrivain fait un problême litteraire; on a dit d'un côté qu'il ne méritoit aucune créance; d'autre part on l'a regardé comme un fidele historien : (2) il est fâcheux que de son temps même on ait été obligé à faire son apologie, ce qui suppose toujours des accusations. M. *Leti* n'a pas réüssi dans l'histoire qu'il a donnée de cet Empereur, non plus que dans beaucoup d'autres. On trouve une partie des

(1) Voyez le Colomesiana au tome 6. des œuvres de M. de Saint-Evremont, pag. 227. édition de Hollande de 1707.

(2) Voici ce que j'ai rassemblé à ce sujet; Dresserus dit, que Carolovicius, Conseiller de l'Electeur de Saxe disoit, *Sleidani historia adimit mihi fidem omnium superiorum historiarum.* (Dresserus oratione habita Lipsiæ anno 1582. apud Thom. Blount in Censura autorum.) Melancthon, au rapport de Scioppius, disoit : *Tam impudenter Sleidanus mentitus est, ut propter illum coram Papistis protestantes erubescere cogantur.* Valere André, dit dans sa Bibliotheque Belgique, *Sleidanum cum ex conducto videatur Lutheranorum & Protestantium gesta scripsisse, non veritum in eorum gratiam undecies millies mentiri.* D'autres au contraire, ont fait l'éloge de sa fidelité & de son exactitude; c'est ainsi qu'en parle M. de Thou, libr. XII. ad ann. 1556. Sturmius en a dit des choses encore plus avantageuses. C'est ce qu'on peut voir dans l'*Introductio in historiam Ecclesiasticam* de Sagittarius, pag. 112. &c.

auteurs contemporains de Maximilien, de Charles-Quint & de quelques-uns de leurs ſucceſſeurs, dans le recueïl des hiſtoriens d'Allemagne, publié par *Schardius*, & dans le troiſiéme volume de *Freher*.

Les Empereurs de la Maiſon d'Autriche, ſucceſſeurs de Charles V. ſuivirent autant qu'ils purent ſa politique, & ils y ont plus ou moins réuſſi, ſelon qu'ils ont été heureux ou malheureux dans leurs entrepriſes. Ferdinand I. fit moins de guerres que l'Empereur Charles-Quint ſon frere, mais il fut plus attentif à étendre ſes domaines. Il joignit en ſa perſonne, outre l'Empire & les pays hereditaires d'Allemagne, les Couronnes de Bohême & de Hongrie, & la Principauté de Tranſylvanie. Maximilien II. & Rodolphe conduiſirent l'Empire aſſez tranquillement, à quelques guerres près qu'ils terminerent avec aſſez de bonheur. Rodolphe même, pour ſatisfaire à l'impatience de Matthias ſon frere, qui vouloit porter une Couronne, ſe démit en ſa faveur de celle de Hongrie; & enfin l'an 1612. il lui laiſſa l'Empire. L'Empereur Matthias fit voir qu'il ne ſuffit pas de vouloir commander pour bien regner. La diviſion ſe mit dans l'Empire. La guerre de trente années commença ſous lui, & dura ſous le regne de Ferdinand II. & de Ferdinand III. L'hiſtoire de tous ces Princes a été décrite par un grand nombre d'hiſtoriens. *Lundorpius* qui commence en 1555. & finit en 1610. eſt un des meilleurs & des plus exacts. Verſé dans les affaires de l'Empire, il en a décrit les mouvemens avec beaucoup d'exactitude. Si les annales du Baron Khevenhuller étoient moins rares & moins étenduës, rien ne ſeroit meilleur pour connoître l'état des affaires que l'ouvrage d'un des habiles Miniſtres de la Maiſon d'Autriche; la guerre de trente années fait un des grands évenemens de l'Europe au XVII. ſiecle. L'hiſtoire en a été faite par un grand nombre d'écrivains. *Burgius* & *Lansbergius* méritent d'être lûs avec attention; *Chemniz* qui eſt eſtimé, ne convient qu'à ceux qui entendent la langue Allemande. Les autres hiſtoriens ſont en trop grand nombre pour pouvoir être indiqués ici. Les derniers regnes nous doivent toucher plus que les autres. A l'exception du Comte *Galeazzo-Gualdo*, du Pere *Wagner*, de M. *Mencke* & de l'hiſtoire Eſpagnole de l'Empereur *Leopold*, à peine les hiſtoriens ont-ils fait connoître ce Prince. On ſait qu'il fut deſtiné à gouverner des Egliſes, où ſon zele pour la gloire de Dieu l'auroit fait réüſſir. Sa bonté fut toujours ſi grande, que ſes Miniſtres en prirent occaſion de l'obliger à faire des choſes, pour leſquelles il avoit naturellement de la répugnance; & ſes ſujets mêmes en ont abuſé juſques à ſe revolter contre lui. Quoiqu'il ait été heureux, il n'a pas laiſſé de ſe voir près, au commencement de la derniere guerre des Turcs, d'être chaſſé de tous ſes pays hereditaires. Il a maintenu les Rois de Pologne & de Dannemarck ſur leur trône, il a préſervé les Etats Généraux de leur derniere perte, lorſque ſa Majeſté très-Chrétienne ſe vit obligée de déclarer la guerre à ces derniers; il a recouvré tout le Royaume de Hongrie, dont ſes prédeceſſeurs ne lui avoient laiſſé que de très-foibles reſtes; enfin il a obligé le Turc à envoyer des Plenipotentiaires juſques à Vienne, pour demander la paix. Sa grande experience, jointe à ſes talens naturels, l'avoit rendu conſommé dans toutes ſortes d'affaires; mais la multitude de ſes differentes idées ont produit en lui un défaut très-conſiderable. C'étoit une extrême irréſolution pour toutes choſes. Sa memoire lui ſugge-

roit trop de moyens pour & contre ſur les matieres les plus importantes qu'on mettoit en déliberation. On a vû ſous ſon regne beaucoup de révolutions dans le miniſtere. Le Prince d'*Averſperg* & le Prince de *Lobkowiz* perdirent toute leur autorité ; ſon Chancelier *Hoger*, ne conſerva point ſon credit tout entier, principalement vers la fin de ſa vie. Ceux qui ſe ſont maintenus le plus dans la faveur ont été le Prince de *Portia* ſon grand maître ; le Comte de *Kœniſegg* Vice-Chancelier de l'Empire, le Comte d'*Oetting* Préſident du Conſeil Imperial Aulique, & le Comte de *Stratman* Chancelier de ſa Cour. La déference qu'il a toujours euë pour le ſaint Siege lui a été fort avantageuſe en pluſieurs occaſions ; mais particulierement pendant la guerre contre les Turcs, où le Pape Innocent XI. lui a fourni de grands ſubſides, tant des tréſors de ſaint Pierre de Rome, que des bourſes du Clergé de ſes Royaumes & Pays hereditaires. Le même Pape lui a témoigné en d'autres rencontres un très-grand attachement, ſur-tout dans les élections qu'on a faites en Allemagne de pluſieurs Princes liés d'interêt avec l'auguſte Maiſon d'Autriche. Cette intelligence avec l'Egliſe de Rome ſe trouva fort alterée dans la ſuite ; & l'aigreur alla ſi loin, que la Cour de Vienne fut bien près de rompre avec le ſaint Siege, ſous le Pontificat d'Alexandre VIII. Il traita avec beaucoup de rigueur les Proteſtans de Hongrie : pluſieurs Princes de l'Empire ſe ſont ſouvent élevez contre lui ; cependant il a ſû porter les Electeurs Catholiques & Proteſtans à élire ſon fils *Joſeph* pour Roi des Romains. La circonſpection de ce Prince ne put empêcher certains viſionnaires de ſe produire à ſa Cour ; & ſous un habit Religieux, toujours reſpectable aux fideles, d'y acquerir du crédit, & de s'y ériger en Taumaturges.

L'Empereur Joſeph n'a pas eu le temps pendant le peu d'années qu'il a regné, de faire goûter à ſes peuples la douceur du gouvernement de la Maiſon d'Autriche. Mais l'Empereur Charles VI. ſait, par la tranquillité, dont il fait joüir l'Empire & ſes Pays hereditaires, les dédommager des guerres continuelles qu'ils ont ſouffertes ſous les trois derniers regnes. Cet amour de la paix n'eſt dans ce Prince, qu'une connoiſſance intime des miſeres que cauſe la guerre aux peuples, qui devroient le moins en ſouffrir. On l'a vû lui-même perſonnellement en affronter les perils les plus dangereux. Prêt à être pris d'aſſaut dans Barcelone, il témoigna qu'il aimoit mieux périr au milieu d'un peuple qui s'étoit ſacrifié pour lui, que de ſe mettre en ſureté, en les abandonnant à l'inſolence du ſoldat victorieux. Ce caractere de grandeur & d'intrepidité, s'eſt également ſoutenu dans des occaſions encore plus perilleuſes, où le Souverain n'eſt pas plus reſpecté que le ſimple particulier. L'an 1715. la peſte attaque Vienne, réſidence de l'Empereur ; elle y fait périr plus de quinze mille perſonnes ; elle pénetre même juſques dans le Palais Imperial : on en donne avis à ce Prince ; on lui conſeille, on le preſſe de quitter cette funeſte demeure ; mais après s'être exactement informé de la verité, il fait murer l'appartement infecté, & répond avec cette conſtance qui caracteriſe les heros, qu'il valoit mieux périr, en ſoulageant ſes ſujets, que de les faire périr eux-mêmes, en prenant la fuite & en ſe mettant en ſûreté. La valeur & la conſtance de ce Prince ſont accompagnées, comme dans les plus grands hommes, d'une amitié ſincere pour ſes amis, d'un amour tendre pour ſes ſujets, & d'une inviolable fidelité pour ſes alliés. Sage particulier,

ticulier, souverain juste & compatissant, époux fidele, ami zelé, & Prince rempli d'honneur, de probité & de religion, il mérite d'avoir non seulement des alliés constans, mais même une nombreuse posterité.

L'Auguste Maison d'Autriche qui tient un rang si considerable parmi les Princes de l'Europe, se trouve en possession de l'Empire depuis près de 300. ans. On l'a même voulu rendre suspecte de prétendre à l'hérédité de cette dignité. L'on a dit que par cette raison Maximilien I. avoit eu dessein d'ériger l'Autriche en Electorat. Que Charles V. n'avoit entrepris d'abaisser les Etats que pour les accoutumer à l'obéïssance; que ne pouvant pas obtenir des Princes & Etats d'Allemagne, la perpetuation de la Couronne Imperiale dans sa famille, il avoit cherché au Concile de Trente, dit *Florimond de Raimond*, à se faire accorder cette prétention; qu'enfin il avoit, selon M. *de Thou*, résigné l'Empire à son frere. Que l'Archiduc Maximilien, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, de concert avec Matthias son frere, avoit proposé à l'Electeur de Saxe, de faire ordonner que les Empereurs seroient libres de se nommer un successeur, & que les Electeurs seroient obligés de l'agréer, & de le proclamer. Que Ferdinand II. avoit mis en déliberation au Conseil de guerre tenu à Weimar, de soumettre toute l'Allemagne à ses armes victorieuses; que Tilly y avoit opiné, qu'il falloit commencer par les Villes franches. Que Maximilien, Duc de Baviere, avoit été installé dans le College des Electeurs pour y appuyer le parti d'Autriche; & que les Ministres de cette Maison avoient récompensé avec profusion un Jurisconsulte, qui dans un livre anonyme, s'étoit efforcé de prouver l'hérédité de l'Empire par la loi, qui résulte d'une longue possession, & par la dépendance du choix électoral, toujours attaché aux plus proches parens du Prince.

Et sans parler de plusieurs ligues formées pour la défense de la liberté, les Etats demanderent après l'élection de Ferdinand I. Roi des Romains, que, pour éviter la prescription, trois Princes d'une même famille, ne pussent être élevés de suite sur le trône Imperial. On consulta long-temps avant que d'élire Matthias, si l'on ne transporteroit point la Couronne dans une autre famille. On differa l'élection de Ferdinand III. aux Etats de Ratisbonne, avec des excuses qui tenoient du refus. On se détermina, selon toutes les regles de la prudence la plus exacte, à celle de Ferdinand IV. Roi des Romains, avec l'intervention de tous les Etats, pour en regler les conditions, comme il avoit été résolu au traité de Munster : & enfin on convint à peine de celle de Leopold-Ignace, tant chacun étoit jaloux de sa liberté.

Néanmoins on a toujours reconnu que les Princes de l'Auguste Maison d'Autriche ne pouvoient que difficilement être dépoüillés de l'Empire, parce que possedant plusieurs Provinces & deux Royaumes, ils étoient seuls assez puissans pour défendre un état tel que l'Allemagne, environné de grands Princes qui l'attaquent; ou qui le menacent continuellement; partagé en beaucoup de Principautés & de Seigneuries, divisé en deux ligues contraires, la Catholique & la Protestante : & trop pauvre en general, quoique riche dans beaucoup de ses membres, pour survenir au besoin public; les contributions, ou fortes, ou modiques, produisant plus de querelles que d'argent, & se trouvant peu considerables par rapport aux charges; ce qui faisoit dire au Cardinal Granvelle, que *Charles V. ne tiroit pas de l'Empire pour sa propre dépense la valeur d'une seule aveline.*

HISTOIRE DE L'EGLISE D'ALLEMAGNE.

L'hiſtoire de l'Egliſe d'Allemagne n'eſt pas moins belle que celle de l'Empire. On y verra un Clergé, qui ſe trouvant médiocre dans ſes commencemens, s'éleve tout d'un coup par la liberalité des Empereurs, juſqu'à la puiſſance ſuprême des Princes ſeculiers. Et peu à peu les choſes ſont venuës à un point, qu'on a maintenant beaucoup moins d'égard dans les élections au poids de la ſollicitude paſtorale, qu'à la qualité de Princes temporels. Ce qui contribuë à maintenir aujourd'hui l'Egliſe d'Allemagne ſur le même pied, ce ſont les biens & les richeſſes fort au-deſſus de ce qu'en devroient avoir des Miniſtres de JESUS-CHRIST. Ce qui fait que les Princes Souverains d'Allemagne n'ambitionnent rien tant que de mettre dans leurs Maiſons quelques Principautés Eccleſiaſtiques. On a vû même que dans le XVI. ſiecle le chapitre d'Halberſtat poſtula pour Evêque le Duc *Henry Jule* de la Maiſon de Brunſwic Lunebourg, quoiqu'il n'eût que deux ans, & que ſon pere fût de la Religion Proteſtante; mais ſon ayeul le Duc Henry, s'engagea de le faire élever dans la Religion Catholique. Il faut avoüer auſſi que la plûpart des chapitres ſont intereſſés à choiſir pour Archevêques, ou pour Evêques des Princes puiſſans, qui ſoient en état de les défendre contre les uſurpations des Princes Proteſtans, qui n'ont déja enlevé à l'Allemagne que trop de Principautés Eccleſiaſtiques. Cet eſprit d'uſurpation ne laiſſoit pas de regner dans l'Empire avant les révolutions excitées par Luther. C'eſt ce qui a fait dire à Krantzius : (1) *Ergo nunc perventum eſt, ut in deligendis Epiſcopis major ſit reſpectus tuendorum Eccleſiæ prædiorum quàm in ædificatione, aut reformatione morum.*

Le Clergé d'Allemagne eſt à preſent fort different de ce qu'il étoit autrefois. Il naquit ſi pauvre, que même au commencement du VIII. ſiecle, Corbinian Evêque de Friſingen, n'eut pas en toute ſa vie de quoi entretenir un ſeul valet; & néanmoins ce Clergé indigent tira tant d'avantages de la compaſſion qu'on avoit de ſa miſere, de l'eſtime que lui acqueroit l'étroite obſervance de la diſcipline Eccleſiaſtique ; enfin il ſût ſi bien profiter de la pieté des Seculiers, ſur-tout de Charlemagne, de Loüis le Débonnaire, & des Empereurs Saxons, qu'en un ſiecle & demi il devint extrêmement riche. Mais les Evêques abuſant de leurs biens, ſe plongerent dans le luxe & dans les voluptés, firent la guerre aux Princes ſeculiers, opprimerent les peuples, inſulterent même les Soûverains, & par cette conduite s'attirerent l'envie & la haine publique. Autrefois ils s'adonnoient peu à l'étude ; ils négligeoient le miniſtere qui les rendoit auguſtes : ils tenoient au-deſſous d'eux d'annoncer au peuple la parole de Dieu ; ils étoient Evêques, & ils avoient honte d'être Prêtres; mais aujourd'hui cela eſt un peu changé.

Nous n'avons pas d'hiſtoire generale de l'Egliſe d'Allemagne; mais nous avons beaucoup d'hiſtoires des Egliſes particulieres, dont pluſieurs même qui ſont eſtimées des ſavans, peuvent, réünies toutes enſemble, ſuppléer au défaut d'une hiſtoire generale. On doit recourir au Catalogue que nous avons donné à la fin de cet ouvrage. Nous y avons marqué celles qui ont le plus de réputation en Allemagne.

( ) *Krantzius, liv. 9. Metrop. c. 36.*

L'hiſtoire des Provinces & états particuliers de l'Empire eſt aſſez utile aux Allemans, parce que ces hiſtoires étant faites ſur les Archives mêmes des Princes, peuvent fournir beaucoup d'éclairciſſement, qui ne ſe trouvent point dans l'hiſtoire generale de cette nation : mais ceux qui ſont étrangers à l'Allemagne, ne doivent pas, ſans néceſſité, entrer dans ce détail, quelquefois ennuyeux, & qui conſume toujours beaucoup de temps. Le nombre de ces Hiſtoriens particuliers eſt ſi grand, qu'ils feroient ſeuls une juſte Bibliotheque : il faut donc ſe reſtreindre à peu d'Auteurs. On a de quoi choiſir parmi ceux qui ſont marqués par *Hertzius* & par *Struvius*, le premier dans ſa Bibliotheque des Hiſtoriens Allemans, & le ſecond dans ſa Bibliotheque hiſtorique. Nous avons inſeré dans le Catalogue qui eſt à la fin de cet ouvrage ceux qui ſont les plus eſtimés.

RECAPITULATION DE L'HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Je reprens en peu de paroles ce que j'ai dit ſur l'hiſtoire de l'Empire, pour montrer qu'en peu de temps on peut avoir une connoiſſance ſuffiſante de cette hiſtoire, pour être inſtruit des affaires d'Allemagne. Comme le gouvernement en eſt particulier à ce grand état, & tel à peu près que le fut autrefois celui des premiers Royaumes & des anciennes Républiques de la Grece, qui avoient dans le Conſeil des Amphictions une aſſemblée pareille à celle de la Diette de Ratisbonne, il faut lire un état de l'Empire, les François peuvent ſe fixer à celui de M. *du May* : ils pourroient même au beſoin prendre celui de M. *de Prade*, lequel, à quelques fautes près, peut ſervir à ceux qui n'auroient pas autre choſe. Le petit traité de *Severin de Monzambano*, ouvrage qui vient d'une main habile, qu'on croit être M. *Puffendorff*, a été traduit en François. Après-quoi il faut examiner l'hiſtoire generale de l'Empire, ſoit dans les abregés de M. *Spener*, ou de M. *Struvius*, ſoit même dans la décadence de l'Empire du P. *Maimbourg*. Les traductions que M. le Préſident *Couſin* a faites des Hiſtoriens de l'Empire d'Occident, ne ſont pas d'une grande diſcuſſion, & peuvent être d'une grande utilité. Dès qu'on eſt parvenu au regne de Charles-Quint, qui nous intereſſe plus que les autres, on peut lire, non l'hiſtoire de Gregorio *Leti*, mais celle de *Sleidan* traduite en François. *Le Lundorpius* qui vient enſuite, mérite d'être lû exactement ; & l'hiſtoire Françoiſe que l'on vient de donner des négociations de Munſter & de la guerre qui les a precedées, ſera d'un grand ſecours. L'hiſtoire des Empereurs Ferdinand III. & Leopold a été écrite en Italien par le *Galeazzo Gualdo*, & par quelques autres Ecrivains en Allemand ; mais aucune n'a paru en François, non plus que ce qui a été fait ſur l'Empereur Joſeph & ſur Charles VI. aujourd'hui regnant. Cette étude faite ſagement & avec la préciſion que demandent les hiſtoires étrangeres, ne doit pas tenir plus de quatre mois d'une lecture ordinaire.

CHAPITRE XXIII.

Histoire des Principaux Etats de l'Empire.

CE qu'on appelle Etats de l'Empire ne sont pas de simples particuliers, ni les sujets d'aucuns Princes : ce sont les membres de ce grand Corps, qui ont droit d'assister aux diettes ou assemblées generales de l'Empire Romano-Germanique, & qui en consequence sont inscrits dans une *Matricule*, c'est-à-dire, dans une liste ou association faite & rédigée au nom & par l'autorité du Corps Germanique. Quiconque n'est pas dans cette matricule, ou cette liste, n'a point de territoire souverain dans l'Empire, ne contribuë pas aux nécessités publiques, & n'a point de séance dans les diettes, quoique d'ailleurs il releve immédiatement de l'Empereur. Pour être regardé comme état, il faut relever de l'Empire; & quoiqu'on soit obligé de prendre l'investiture de l'Empereur, c'est à titre de chef, & non pas de maître absolu de cet auguste Corps. Nous avons déja dit que les Etats de l'Empire sont divisés en trois Colleges; savoir, celui des Electeurs, celui des Princes, & celui de Villes libres, ou Villes Imperiales.

Quoique les principaux points de leur histoire se trouvent renfermés dans l'histoire generale de l'Empire; il y a cependant des occasions où il est nécessaire d'être instruit de l'histoire particuliere de quelques-uns de ces états, soit pour la décision des préséances & des prérogatives demandées par les uns au préjudice des autres; soit pour la discussion des interêts particuliers, & des prétentions des Maisons; soit enfin pour d'autres raisons qui se présentent journellement dans la suite ordinaire des affaires.

Ces Etats, à les prendre chacun en particulier, ont été comme le reste de l'Empire, sujets à beaucoup de révolutions. Leur origine vient de la décadence de la Maison de Charlemagne, qui étant absoluë, gouvernoit seule cette vaste Monarchie; mais la foiblesse de ses derniers Princes, ou les troubles & les guerres intestines qui s'éleverent dans le changement de Souverains, occasionnerent l'usurpation des grands gouvernemens qu'on avoit donnés à divers Seigneurs à titre de Ducs, de Marquis, ou de Comtes. Les Ducs avoient des gouvernemens généraux; les Marquis commandoient sur les frontieres de l'Empire, & les défendoient, le Marquis d'Autriche contre les incursions des Huns, ou Hongrois, celui de Brandebourg contre les Prussiens, & celui de Baden du côté du Rhin. Les Comtes avoient des gouvernemens moins étendus, & subordonnez en quelque sorte aux Ducs & aux Marquis. Dès que la Couronne passa en d'autres mains que celles de la Maison de Charlemagne, chacun, soit en France, soit en Allemagne, voulut profiter du débris des grands Etats qu'ils laissoient; alors les gouvernemens devinrent héréditaires, & furent usurpés par ceux qui en avoient la simple administration, à la charge néanmoins de les tenir en fief de l'Empereur, ou de l'Empire. Ces possessions, qui d'abord étoient des usurpations, devinrent légitimes par la cession du Prince, ou du moins par une possession avoüée du consentement ta-

cite du Souverain. Ces démembremens ont été en France heureuſement réünis en la perſonne du Roi ; mais les Princes particuliers ſe ſont maintenus en Allemagne dans les Domaines dont ils s'étoient rendus maîtres.

Pour commencer par les Princes qui ont le plus de conſideration dans l'Empire, nous avons déja fait entendre que la Maiſon d'Autriche, aujourd'hui regnante, n'a fait que remplacer l'ancienne Maiſon de ce nom, qui ne fut revêtuë des Domaines de la Baſſe-Autriche, que pour défendre l'Empire contre les courſes des nations barbares. Avant la fin du XIII. ſiecle, Albert d'Autriche obtint de l'Empereur Rodolphe ſon pere l'inveſtiture de cette Principauté : avant ce temps, l'hiſtoire d'Autriche eſt fort incertaine, & depuis qu'elle a été poſſedée par l'Auguſte Maiſon qui en joüit encore aujourd'hui, ſon hiſtoire eſt commune avec celle de l'Empire d'Allemagne, dont le Trône a preſque toujours été occupé depuis par des Princes de cette Maiſon. Se trouvant revêtus de la ſuprême autorité, ils ont, avec raiſon, décoré leur Maiſon de tous les titres qu'ils ont pû lui donner ; ils lui ont accordé même beaucoup de privileges particuliers, qui les diſtinguent des autres Princes de l'Empire. On prétend que Frederic III. leur attribua la qualité d'Archiduc, pour montrer qu'ils étoient ſuperieurs à tous les Ducs. Ce n'eſt pas néanmoins que d'autres Princes n'euſſent été revêtus du même titre. L'hiſtoire aſſure que Brunon Archevêque de (1) Cologne ſous l'Empereur Othon I. avoit la qualité d'Archiduc de Lorraine.

Je ne parle point ici de l'origine de cette Auguſte Maiſon ; j'aurai lieu d'en dire quelque choſe dans le chapitre XLV. de cet ouvrage. Ses alliances furent illuſtres dès le commencement de ſon établiſſement dans l'Empire ; preuve certaine que dès lors on la regardoit comme une Maiſon des plus diſtinguée de l'Europe ; ſes Princes épouſerent toujours les filles des Empereurs, des Rois, ou de grandes Princeſſes ; & les Princeſſes de cette Maiſon n'ont été mariées, dès les premiers temps, qu'à des têtes couronnées, ou à des Princes très-illuſtres. Mais pour revenir aux avantages dont elle jouit dans l'Empire, je ne dirai pas, comme a fait un auteur (2) moderne, que *les Princes de cette Maiſon ont reçû de grandes graces de Dieu, de la nature & des hommes : de la nature, en ce qu'ils ont tous le manton long & (3) les lévres groſſes ; ce qui témoigne leur pieté, conſtance & integrité ; de Dieu, en ce que donnant de leur main un verre d'eau à un goitreux, ils le gueriſſent, & baiſant un begue, ils dénoüent ſa langue.* Mais ce qui fait honneur à ces Princes, eſt la remarque ſi judicieuſe & ſi raiſonnable du même écrivain, que cette Maiſon ayant donné depuis environ 500. ans quinze Empereurs, ſix Rois & beaucoup d'autres Souverains, il n'y a jamais eu de tyran parmi eux : qualité reſpectable dans des Princes, qui ſe trouvant revêtus de l'autorité ſouveraine, ont moins penſé à faire du mal, qu'à procurer le bien general de la Religion, & l'avantage de leurs Etats, comme l'ont pratiqué tous les Princes de cette illuſtre Maiſon.

Leurs privileges ſont donc d'être les Conſeillers les plus ſecrets de l'Empire ; de s'aſſeoir à la droite de l'Empereur dans les Aſſemblées generales après tous les

---

(1) *Chronic. Mag. Belgicum.*
(2) *Du May, Etat de l'Empire, Dialog. III.*
(3) On prétend que la lévre des Princes d'Autriche leur vient de la Maiſon de Bourgogne ; on aſſure qu'on l'a remarqué à l'ouverture même des tombeaux des Ducs de Bourgogne qui ſont à la Chartreuſe de Dijon.

Electeurs, de preceder tous les autres Princes de l'Empire, même les Ecclesiastiques; de n'être pas sujets aux contributions de l'Empire, quoique d'ailleurs l'Empire soit obligé de les secourir quand ils sont attaquez; de juger en dernier ressort & sans appel; & de ne pouvoir être émendez ou corrigez dans leurs décisions par l'Empereur même; de ne recevoir l'investiture de leurs domaines que dans leurs propres Etats, & même à cheval, revêtus d'habits Royaux, ayant sur leur tête (1) le bonnet archiducal; de ne rien payer pour l'investiture de leurs Etats; de n'être pas sujets à la jurisdiction de l'Empire; non plus que leurs sujets, qu'on ne sauroit attirer à plaider hors de leurs provinces; qu'au défaut des mâles, leurs fiefs passent aux Princesses leurs filles; & au défaut total d'heritiers, il leur est permis de ceder & transporter leur Principauté à l'heritier ou successeur qu'ils voudront bien choisir; qu'ils peuvent donner retraite à quelqu'un qui auroit été mis au ban de l'Empire, se chargeant néanmoins de rendre justice dès qu'ils en seront requis. Il leur est libre d'assister ou non aux diettes de l'Empire; ils ont droit de créer des Gentilshommes, des Barons & des Comtes, au moins sur toutes leurs terres. Enfin l'Empereur même ne sauroit les priver de leurs Principautez, pour les donner à d'autres.

Tous ces privileges très-considerables dans l'Empire, font voir que cette auguste Maison l'ayant possedé plus qu'aucune autre, elle a merité ces distinctions, qui lui sont dûës encore très-légitimement pour les grands services qu'elle a rendus à l'Allemagne, en la défendant contre les attaques des infideles, qui depuis trois cens ans n'ont pas eu de plus redoutables ennemis que les Princes de cette Maison.

La plûpart des Etats d'Allemagne occupez par la Maison d'Autriche, ont été possedez autrefois par divers Princes; & ce n'est que par des alliances qu'ils sont entrez dans cette Maison. Ils ont presque tous leurs historiens particuliers; mais ils

---

(1) Ce qui fait voir l'importance de cette prérogative, & combien elle est honorable dans l'Empire, est la cérémonie avec laquelle se donne l'investiture des grands fiefs. Je me servirai des paroles mêmes de M. *Du May*, qui les rapporte dans le III. Dialogue de son *Etat de l'Empire*, „ Voici, dit-il, ce que j'ai appris de ces cérémonies. L'Envoyé du Prince qui demande l'investiture de ses Etats, arrivant à la Cour Impériale, fait presenter ses lettres de créance à l'Empereur; & ayant appris le jour & l'heure qu'il doit avoir audience, il se presente en une grande salle, où l'Empereur est assis en son trône. Cette salle est ordinairement pleine de Noblesse, ou (comme l'on parle en ce pays-là) de Seigneurs, qui ne laissent qu'un passage ouvert pour celui, ou pour ceux qui doivent recevoir le fief. Le Prince donc, ou son Envoyé se presente; & d'abord qu'il a fait deux pas dans la salle, il fait une profonde réverence, se met à genoux, & y demeure tant soit peu; puis il se releve & marche jusques environ le milieu de la salle, où il se prosterne derechef. Cette seconde prosternation ayant duré autant que la premiere, il se releve de même qu'auparavant, & marche jusques à un grand tapis de Turquie, qui est au bas du siége Impérial. Etant arrivé à ce tapis, il se prosterne pour la troisiéme fois, & demeure à genoux jusques à ce qu'il ait achevé le discours, par lequel il demande le fief, avec de grandes soumissions. Cela fait, il s'avance jusques au Trône, & là il flechit les genoux pour la quatriéme fois, met les mains sur le livre des Evangiles, que l'Empereur tient ouvert sur son giron, & prononce les paroles formelles du serment, disant mot à mot tout ce que le Chancelier de l'Empereur lit. Cette lecture (qui ne dure guéres moins d'un quart d'heure) étant achevée, l'Empereur referme le livre, le remet entre les mains du grand Chambellan, prend l'épée nuë de la main du Maréchal, & en donne à baiser le pommeau à celui ou à ceux qui sont-la, pour recevoir le fief. Après cela, l'Envoyé se releve, fait une profonde réverence, & sans tourner le dos à l'Empereur, recule jusques au bout du tapis, où il avoit fléchi les genoux, en faisant sa harangue. Là, il se met en la même posture, rend graces très-humbles à Sa Majesté, du bienfait qu'il vient de recevoir; puis il se releve & sort de l'assemblée à reculons, & faisant de tems en tems de profondes réverences, il s'en retourne chez lui, au même équipage qu'il étoit venu, c'est-à-dire, sans être accompagné des domestiques de l'Empereur. Mais quand cet Envoyé va à la Cour, soit pour prendre congé ou autrement, il y reçoit les honneurs, qui lui sont dûs selon la qualité de son maître, Sa Majesté mettant de la difference entre un Envoyé, qui fait ses soumissions, & le même Envoyé, lorsqu'il les a faites.

ſont à l'uſage des ſavans, & peuvent à peine être utiles à d'autres. Le celebre *Zeïler* en a donné une deſcription en Allemand; mais ceux qui n'ont pas beſoin de ces lectures, doivent ſe contenter de ce qui s'en trouve dans les geographies ordinaires. *Cuſpinien* & *Gerard de Rhoo*, qui étoient attachez à la Maiſon d'Autriche, ont donné des hiſtoires aſſez ſuccinctes, autant des Princes de cette Maiſon, que de la Principauté d'Autriche. *Du Boſc de Montandré*, qui s'eſt autrefois diſtingué par une infinité de mauvais écrits qu'il publia dans les guerres de la Fronde, a voulu donner un ouvrage hiſtorique ſur la Maiſon d'Autriche; mais rien n'eſt plus foible, ni moins recherché que ce qu'il fit paroître d'abord ſous le titre de *Portrait hiſtorique de l'auguſte Maiſon d'Autriche*, & dont il changea depuis le titre en celui de *Memoire hiſtorique & politique de la Maiſon d'Autriche*; mais deux ou trois livres, ſans d'autres recherches, lui ont ſuffi pour compoſer ce mediocre ouvrage. On pourroit trouver des remarques plus curieuſes dans les *Memoires hiſtoriques & critiques* de M. *Amelot de la Houſſaye*, où les choſes vives, ſingulieres & intereſſantes vont aſſez de pair; & ce qu'il en dit peut tenir lieu d'un juſte volume.

Les Principautez particulieres de la Maiſon d'Autriche n'ont pas manqué d'hiſtoriens; mais ils ne conviennent gueres qu'aux naturels du Pays. Les plus modernes ſont le P. *Jerôme Pez*, & le P. *Hueber*, deux illuſtres Benedictins de la celebre Abbaye de Melch ſur le Danube dans la baſſe Autriche. Le premier a donné une collection des hiſtoriens originaux de l'Autriche, utile pour en connoître l'hiſtoire du moyen âge, mais peu propre pour découvrir ces faits ſecrets & importans qui flattent la curioſité des lecteurs. Le P. *Hueber* a pris une autre route; il s'eſt ſervi des archives & diplomes de ſon Abbaye, pour éclaircir l'hiſtoire de ſa Province. J'ai rapporté dans l'article XLVI. du Catalogue, beaucoup plus d'hiſtoriens que n'en doivent lire ceux même qui ſeroient intereſſez à connoître le détail de toute cette hiſtoire. La Stirie, la Carniole, la Carinthie ont eu auſſi quelques hiſtoriens, mais en moindre nombre, & peut-être meilleurs.

La *Baviere* a été illuſtre dès les premiers temps de l'Empire d'Allemagne. Cette Principauté a eu non-ſeulement des Ducs, mais même des Rois, dont les noms ſeuls ſont connus dans l'hiſtoire. On prétend ſeulement que dès le X. ſiecle les Princes de Baviere, ancêtres des Ducs regnans, ont donné des Souverains à cette portion de l'Empire; mais ils ne joüiſſent plus de la même étenduë de domaines qu'ils poſſedoient autrefois, ſoit par les démembremens occaſionnez par la jalouſie de quelques Empereurs qui redoutoient la puiſſance de cette Maiſon, l'une des plus conſiderables & des plus illuſtres de l'Empire, ſoit par la diviſion qui s'eſt faite des deux branches qui la compoſent. La Maiſon Palatine, qui eſt l'aînée, a des établiſſemens moins conſiderables que la Maiſon de Baviere, qui forme la branche cadette. Cependant la Maiſon Palatine a donné des Empereurs à l'Allemagne, & des Rois à la Suede; mais le malheur de cette illuſtre branche vient de s'être oppoſée à la Maiſon d'Autriche, en acceptant l'élection que les Bohêmiens avoient faite en 1618. de l'Electeur Frederic V. au préjudice de l'Empereur Ferdinand II. La bataille de Prague que le nouveau Roi perdit en 1619. lui fit perdre en même-temps le Royaume & ſon électorat, dont la dignité fut tranſportée à la Maiſon de Ba-

viere, qui en jouit encore à present avec les mêmes prérogatives qu'avoit auparavant la Maiſon Palatine ſur les autres Electeurs. Cependant après beaucoup de négociations & de malheurs, la dignité électorale fut renduë en 1648. par le Traité de Weſtphalie à la Maiſon Palatine, ſans lui reſtituer néanmoins le haut Palatinat, ni les autres prérogatives, dont cette Maiſon avoit joüi juſques au XVII. ſiecle.

Ce démembrement a peut-être cauſé quelque refroidiſſement entre ces deux branches : mais celle de Baviere fut illuſtre dès le temps même de ſa ſéparation d'avec la branche Palatine, c'eſt-à-dire, au commencement du XIV. ſiecle. Elle ne tarda point à ſe voir l'an 1314. ſur le Trône Imperial dans la perſonne de Louis de Baviere, le plus grand Prince & l'ame la plus belle & la plus courageuſe qui fût de ſon temps ; & c'eſt de lui que deſcend la Maiſon de Baviere aujourd'hui regnante. Indépendamment de l'électorat & des autres dignitez que cette Maiſon a poſſedées, elle a toujours tenu un des premiers rangs dans l'Allemagne, & ſe trouve dans les diettes à la tête des Princes ſeculiers de l'Empire. Ses Princes toujours zelez pour la Religion Catholique, en ont été les plus fermes ſoutiens, avec les Princes d'Autriche : ce motif & d'autres interêts particuliers avoient toujours lié ces deux illuſtres Maiſons ; la meſintelligence ne s'y mit que ſur la fin du XVII. ſiecle, par les alliances que l'Electeur Maximilien-Emmanuel prit avec les Couronnes de France & d'Eſpagne. Preſque au ſortir de l'enfance, ce Prince ſe ſignala dans les armées, & contribua par ſa valeur à la levée du ſiege de Vienne, & à la priſe de Bude & de Belgrade : c'eſt à quoi furent employez les immenſes tréſors que l'Electeur Ferdinand-Marie ſon pere avoit accumulez ; en conſervant au milieu des troubles de l'Empire, une neutralité qui ne lui fut pas moins avantageuſe qu'à tous ſes ſujets, qui joüiſſoient dans la guerre, dont leurs voiſins étoient accablez, de la tranquillité & de la paix que l'Electeur avoit ſû leur procurer par ſa prudence. L'Electeur Maximilien ſon fils devint par-là le ſoutien de la Maiſon d'Autriche, & même de l'Empire ; cependant les interêts de la Couronne d'Eſpagne le détacherent en 1700. de ceux de l'Autriche. Mais quelle conſtance dans le parti qu'il prit alors, & quelle fermeté contre les ſeductions auſquelles il fut expoſé tant de fois de la part de l'Empereur Leopold, qui regrettoit un Prince qu'il aimoit par inclination, & qu'il avoit ſujet d'aimer par les importans ſervices qu'il en avoit reçûs dans les guerres de Hongrie ! Seduction même à laquelle Taſſillon (1) & Wittikind n'auroient pas ſurement reſiſté, & qu'une ame Françoiſe, c'eſt tout dire, car chez nous cela paſſe le vieux Romain, ne ſoutiendroit peut-être pas auſſi genereuſement que ce grand Prince. Ce fut un heros d'autant plus grand, qu'il ne l'a pas moins été dans la diſgrace, dans l'infortune, dans l'indigence même, que dans la proſperité. Il fut fait pluſieurs tentatives pour le détacher du parti de la France, mais toujours inutilement. Auſſi fut-il rétabli par le Traité de Baden en 1714. avec toute la dignité qu'il pouvoit deſirer. Et la réünion des deux illuſtres Maiſons s'eſt faite depuis avec une cordialité digne des plus belles ames.

---

(1) Taſſillon Duc de Baviere ſous le regne de Charlemagne & VVitickind Duc de Saxe dans le même temps & duquel toutes les grandes Maiſons de l'Empire veulent deſcendre.

L'Hiſtoire

L'hiſtoire de cette Principauté ſe trouve écrite par beaucoup d'hiſtoriens. Je ne dis rien des Topographies que je rapporte dans le Catalogue de cet ouvrage. Je ne veux parler que des livres neceſſaires pour en étudier l'hiſtoire. Celle du ſieur le *Blanc* eſt trop mediocre pour pouvoir être de quelque utilité. Il faut donc s'en tenir aux abregés qui en ont été publiés en langue Latine. Celui que le celebre *Velſerus* en a donné, ſuffit à ceux qui veulent connoître les parties eſſentielles de cette hiſtoire, & je n'en conſeillerois pas d'autre à ceux qui ne ſont pas intereſſés par la ſituation de leurs études, à pénétrer plus avant dans le détail de cette Principauté. On pourroit y joindre tout au plus les origines Palatines de *Freherus*. Les Allemans qui ſont obligés de connoître en particulier tous les Etats de l'Empire, ſavent que la chronique d'*Ampekius* publiée dans le troiſiéme volume du tréſor du P. *Bernard Pez*, eſt proprement la ſource où les écrivains de Baviere ont puiſé leurs lumieres hiſtoriques; c'eſt celui dont *Aventin* s'eſt le plus ſervi. Ce dernier a long-temps été regardé comme le ſeul écrivain de cette Principauté. C'eſt avec raiſon qu'il a joüi de la réputation d'un des plus habiles hiſtoriens de l'Allemagne; par les traits ſinguliers qu'il rapporte dans ſes annales de Baviere, quoique d'ailleurs il ait eu une crédulité outrée pour d'anciennes fables qui avoient cours de ſon temps, & qu'on n'avoit pas encore pris la peine de refuter. Mais on voit bien que pour les derniers temps il a eu des memoires ſecrets & de bonnes inſtructions. Son hiſtoire eſt fort déchuë depuis celle *Brunnerus*; & plus encore depuis que le Baron d'*Adlzreiter*, Chancelier de Baviere publia la belle hiſtoire qu'il avoit faite ſur les archives mêmes de la Maiſon de Baviere. Il eſt vrai que, ſi les recherches ſont toutes de lui, il fut aidé dans la premiere partie de ſon travail par une plume habile: on prétend que ce fut le pere *Fervaux* Jeſuite de Lorraine, qui conduiſit le commencement de l'ouvrage, mais cette plume lui ayant manqué, on ne reconnoît plus cette même délicateſſe dans les deux derniers volumes de ſon hiſtoire de Baviere. On peut joindre à ces hiſtoriens la Metropole de Salzbourg par *Hundius* & *Gewoldus*; livre eſſentiel pour cette Principauté, par les lumieres qu'on y trouve pour l'hiſtoire ancienne, & celle du moyen âge fondée ſur les titres & les diplomes des Egliſes. L'hiſtoire Palatine de *Pareus* ſuffit pour connoître l'hiſtoire de la branche aînée de cette illuſtre Maiſon.

La Maiſon de *Saxe* eſt conſtamment l'une des plus grandes & des plus illuſtres de l'Empire, par ſon ancienneté, ſon illuſtration, & l'étenduë de ſes domaines. Elle vient des anciens Marquis de Miſnie, Province qui fait aujourd'hui partie des Etats de cette illuſtre Maiſon. Et s'il eſt vrai, comme le montrent les écrivains Allemans, qu'elle ſoit une branche de l'ancienne Maiſon de Saxe, qui a produit pluſieurs Empereurs, on la doit regarder comme une des premieres & des plus glorieuſes qui ſoit aujourd'hui en Europe. Par-là, elle reconnoîtroit pour ſa tige Wittikind Duc des Saxons, qui, après avoir long-temps combattu contre Charlemagne pour ſa liberté & pour ſes Dieux, ſe ſoumit non-ſeulement à cet Empereur, mais encore au joug de la Religion Chrétienne qu'il embraſſa: action qui lui valut l'amitié de Charlemagne, duquel il fut toujours bien traité. On aſſure donc que de ſon aîné nommé Wigbert ſont ſortis les Ducs de Saxe qui ont donné à l'Allemagne Henry l'Oiſeleur, & les Empereurs Othons. Son ſecond fils nommé Wittikind, comme ſon

pere, laiſſa trois enfans, Frederic, Wittikind III. & Dietgreme; & de ce dernier ſont ſortis les Marquis de Miſnie, d'où deſcendent les Ducs de Saxe aujourd'hui regnans. Que cette Maiſon vienne ou ne vienne pas de Wittikind, ce n'eſt pas ce qui embarraſſe les Princes de Saxe; ils ont dans le titre de Marquis de Miſnie une illuſtration qui n'eſt pas moins honorable, puiſqu'ils reçeurent l'inveſtiture de cette Principauté, il y a plus de 800. ans de l'Empereur Henry l'Oiſeleur. Les ſervices importans que Frederic le Belliqueux Marquis de Miſnie rendit à Sigiſmond dans la guerre des Huſſites, engagea cet Empereur à donner à Frederic l'inveſtiture de l'Electorat & du Duché de Saxe en 1423. Depuis ce temps-là, cette Maiſon a poſſedé ſans interruption la dignité électorale avec le Duché de Saxe, le Marquiſat de Miſnie, & le Landgraviat de Thuringe; elle y a même ajouté la Principauté de Henneberg, auſſi bien que toute la Luſace. Il n'y a gueres eu de Maiſon qui ait produit autant de grands hommes depuis le dixiéme ſiecle, qu'on en trouve une ſucceſſion exacte & ſuivie. Elle a eu plus de part que aucune autre aux révolutions qui ſont arrivées dans l'Empire Germanique.

Sans parler des Princes de cette Maiſon qui ont été mêlés dans les grandes affaires de l'Empire depuis le XII. ſiecle juſqu'au XVI. on ſait qu'ils avoient toujours été extrêmement attachés aux Princes de la Maiſon d'Autriche. Il n'y eut que le motif de la religion qui leur fit prendre un parti contraire. Frederic le Sage, en refuſant l'Empire qui lui fut offert après la mort de Maximilien I. engagea les Electeurs à choiſir Charles d'Autriche, & refuſa conſtamment trente mille ducats que les Miniſtres de Charles lui offrirent pour ſes bons offices. Son frere Jean le Conſtant ſe déclara le Protecteur de Luther, & commença la ligue de Smalcade, dont ſon neveu l'Electeur Jean Frederic fut la victime. Ce Prince prit les armes en faveur de la nouvelle religion; il s'étoit même avancé juſques dans la Suabe au-devant de l'armée de l'Empereur Charles-Quint. Le Duc Maurice fils de Henry le Pieux, & couſin de l'Electeur Jean Frederic, voulut profiter de ces troubles, & embraſſa le parti de l'Empereur, quoique lui-même fût auſſi de la nouvelle religion, que Charles avoit réſolu de proſcrire. Maurice profita de l'abſence de l'Electeur, & ſe jetta ſur ſes Etats avec un corps de troupes. Jean Frederic fut obligé d'abandonner la Suabe, pour ſecourir ſon Electorat. Charles-Quint le ſuivit, le battit, & le prit à la journée de Mulberg en 1547. journée où l'Empereur parut comme un Héros, & dans laquelle la force & la vivacité des mouvemens qu'il ſe donna dans cette grande action, lui firent ſurmonter les indiſpoſitions dont il étoit actuellement attaqué. L'Electeur Jean Frederic qui ſe trouvoit priſonnier à la ſuite de Charles-Quint, ſoutint ſa diſgrace avec une conſtance & une dignité qui méritoit un ſort plus heureux. Mais Charles qui avoit oublié la grandeur d'ame & la générosité de Frederic oncle de cet illuſtre priſonnier, penſa lui faire perdre la tête, & le priva de l'Electorat qu'il fit paſſer à Maurice Duc de Saxe, de la branche Albertine, qui le poſſede encore, quoique cadette de la branche Erneſtine, qui en avoit joüi juſques à lors.

Dès que le Duc de Saxe Maurice fut parvenu à la dignité électorale, il réſolut de rendre la paix à l'Allemagne. Il commença par procurer la liberté au Landgrave de Heſſe ſon beau-pere, qui étoit priſonnier auſſi-bien que l'Electeur Jean Frederic.

L'Empereur qui la lui promettoit toujours, n'en venoit jamais à l'execution sur de vains prétextes. Ces lenteurs affectées rebuterent Maurice; il fit alliance avec Henry II. Roi de France, & se mit en campagne avant que Charles-Quint même en fut averti, & peu s'en fallut qu'il ne le surprit à Inspruck. Jamais l'Empereur ne fut en si grand peril, il le ressentit très-vivement : mais la fortune commença dès-lors à l'abandonner. Il sût s'en plaindre agréablement, en disant que la fortune étoit une femme qui s'attachoit toujours à la jeunesse. Il ne trouva pas dans le nouvel Electeur un Prince mol & lâche. Maurice vouloit se mettre en crédit dans l'Empire, où l'on étoit irrité de la maniere odieuse dont il avoit eu l'Electorat de Saxe; & d'ailleurs il cherchoit à témoigner son zele à la ligue protestante, de laquelle on le regarda dès-lors comme le chef. Ce fut donc avec le secours de Henry II. qu'il obtint le traité de Passau en 1552. qui accorde aux Protestans la liberté de la religion dans tout l'Empire. Maurice ne joüit pas long-temps de la gloire qu'il s'étoit acquise d'avoir obligé Charles-Quint à condescendre à un traité que toute l'Allemagne armée n'avoit pû obtenir depuis plus de vingt ans. Il mourut d'un coup de feu qu'il reçût à la journée de Sivershausen sur les frontieres de Brunswic & d'Hildesheim, où il remporta la victoire sur Albert de Brandebourg, qui fut long-temps la terreur de l'Empire, par les brigandages qu'il y exerçoit. Auguste Duc de Saxe, frere de Maurice, lui succeda dans l'Electorat: il se distingua dans son gouvernement par son zele pour la religion Protestante; il orna la Saxe de plusieurs édifices magnifiques, ausquels il dépensa des sommes immenses; & cela ne l'empêcha point de laisser à sa mort un trésor de dix-sept millions d'écus, somme très-considerable pour ces temps-là.

Les Princes ses successeurs se sont éloignés rarement des interêts de la Maison d'Autriche; & depuis près d'un siecle, on a remarqué qu'ils ont toujours embrassé les vûes des Empereurs, par lesquels ils ont été réciproquement favorisés dans toutes leurs prétentions. A l'aide de cette liaison, l'Electeur Frederic Auguste, l'un des grands Princes de cette illustre Maison, fut élevé sur le Trône de Pologne en 1697. & ce Royaume seroit heureux, s'il pouvoit s'attacher à ces Princes, comme il fit autrefois aux Jagellons : ces peuples épargneroient par-là bien des guerres, & se procureroient de grands secours contre les Infideles, ausquels le Royaume de Pologne est en butte depuis plusieurs siecles.

La Saxe est la Province de l'Empire où les sciences se sont refugiées depuis près de deux cens ans; aussi faut-il avoüer que son histoire est plus éclaircie que celle des autres Principautés d'Allemagne; mais tous les livres que nous en avons ne conviennent qu'à des savans & aux naturels du pays, une grande partie étant écrite en Latin, & l'autre partie en Allemand. Ceux qui sont étrangers à l'Allemagne, peuvent se contenter de ce qu'en a écrit l'Auteur François des Additions à l'histoire de M. de *Puffendorf* dans son septiéme volume, où il traite des Maisons souveraines de l'Empire. Les historiens de cette Principauté les plus estimés, sont *Spangenbèrg*, *Petrus Albinus*, David *Chytræus*, & George *Fabricius*, ausquels il faut joindre quelques histoires particulieres des Princes de cette Maison, & même des Principautés & des Villes qu'elle possede.

L'Electorat de *Brandebourg*, avant que d'être possedé par les Burgraves de Nu-

remberg, avoit été entre les mains de plusieurs Princes de differentes Maisons; mais au commencement du XV. siecle, l'Empereur Sigismond revêtit de la dignité électorale Frederic V. Burgrave de Nuremberg, descendu des Princes de la Maison de Zollern. Cet Empereur qui avoit pour vertu principale la gratitude & la reconnoissance, qui se trouve rarement chez les Princes, voulut récompenser par cette dignité, les services que le Burgrave Frederic V. lui avoit rendus dans la guerre contre les Hussites. Et c'est depuis cette illustre Maison que les Marquis de Brandebourg qui étoient les moins puissans des Electeurs seculiers, sont devenus les plus considerables par l'étenduë de leurs Domaines : aussi ont-ils pris plus de part que les autres dans les mouvemens de l'Empire, & dans les guerres étrangeres que l'Allemagne a soutenuës depuis plus de deux cens ans. Mais soit par alliance, soit par conquête, ils se sont si prodigieusement étendus, que, si leurs Domaines étoient réünis, ce seroit la puissance la plus formidable de l'Empire. Enfin ces Princes, toujours attentifs aux mouvemens de l'Europe, ont sû se procurer la qualité de Roi de Prusse, au commencement de ce siecle. L'Empereur Leopold qui voyoit l'Empire divisé, au sujet de la guerre occasionnée par le testament de Charles II. Roi d'Espagne, voulut se faire un parti considerable dans l'Europe. Les Electeurs de Cologne & de Baviere avoient embrassé les interêts de Philippe de France Duc d'Anjou, appellé à la Couronne d'Espagne, comme légitime héritier. Les puissances de Suabe avoient fait une alliance pour garder la neutralité dans une guerre, où la seule Maison d'Autriche, & non l'Empire, se trouvoit interessée. L'Empereur se servit habilement du penchant que l'Electeur Frederic III. de Brandebourg avoit pour la gloire & la grandeur de sa Maison; & pour l'attacher plus intimement à ses interêts, il érigea le Duché de *Prusse* en Royaume héréditaire.

Comme cette Principauté étoit indépendante de l'Empire, on pouvoit l'ériger en Royaume, sans quoi cet établissement auroit souffert de plus grandes difficultés, parce qu'il ne convient pas qu'un Royaume soit tenu en fief d'un autre Prince. Ce n'est pas être veritablement Roi, que de reconnoître à ce titre un Superieur temporel. On sait de quelle maniere la Prusse est venuë à la Maison de Brandebourg. Cette Principauté étoit autrefois le domaine des Chevaliers de l'Ordre Teutonique, qui l'avoient conquise vers le milieu du XIII. siecle, & en avoient converti les peuples à la foi Chrétienne. Après la mort de Frederic de Saxe, Grand-Maître de l'Ordre, Albert de Brandebourg fut mis en sa place l'an 1512. Sigismond Roi de Pologne prétendit qu'il devoit lui en faire hommage, en vertu d'un accord autrefois reglé entre Casimir IV. Roi de Pologne, & Louis Erlichshausen alors Grand-Maître de l'Ordre. Albert refusa de s'y soumettre; & voyant que Sigismond l'y vouloit contraindre par la force, il leva des troupes, aliena même les domaines de l'Ordre, & se vit une armée de douze mille hommes : c'étoit peu de chose pour résister à une puissance, comme celle de Sigismond. Il fit donc proposer un accommodement l'an 1525. il abandonna une partie de la Prusse à la Pologne, à condition qu'on lui remettroit la mouvance que Sigismond prétendoit sur le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Les Chevaliers Teutons eurent beau se plaindre; ils avoient à faire à deux Princes puissans & bien soutenus: ainsi leur Principauté devint la victime des deux

usurpateurs. Albert fut mis au ban de l'Empire ; mais aucun Prince ne voulut se charger de l'éxecution. Albert de Brandebourg embrassa la nouvelle religion ; il se maria & se reserva pour domaine la Prusse, dont il s'étoit saisi, & qu'il avoit partagée, comme si c'eût été un domaine patrimonial. Il eut pour successeur Albert Frederic son fils, qui étant tombé dans une espece de démence, fut mis avec ses Etats sous la tutelle de George Frederic son cousin, & ensuite de Jean Sigismond Electeur de Brandebourg. Albert Frederic étant mort l'an 1618. ne laissa que deux filles, dont l'aînée mariée à l'Electeur Jean Sigismond donna droit à ce Prince sur le Duché de Prusse, possedé depuis ce temps-là par la Maison de Brandebourg.

L'Electorat de Brandebourg, la Prusse & les autres Principautés de cette Maison ont un grand nombre d'historiens que nous avons rapportés dans l'article XLVI. du Catalogue de cet ouvrage ; mais ce sont des matieres qu'il faut toucher legerement, & en abandonner l'étude aux naturels du pays. Il est bon de savoir néanmoins où l'on peut s'instruire, s'il se presente quelque point à traiter sur le détail des histoires particulieres de toutes ces Principautés.

Quoique la Maison de *Brunswic* ne soit devenuë Electorale dans la branche de Hanovre que sur la fin du XVII. siecle, elle a cependant toujours tenu un des premiers rangs en Allemagne, où ses domaines ont été beaucoup plus étendus qu'ils ne sont aujourd'hui. Et si cette Maison vient d'Ason Marquis d'Est en Italie, on la peut regarder comme une des plus anciennes de l'Allemagne, où elle a toujours été distinguée, soit par ses alliances avec les têtes couronnées, soit par ses dignités, ayant la qualité de Duc dès le milieu du XIII. siecle. Henry le Noir qui en est la tige fut Duc de Baviere, & mourut l'an 1125. il étoit pere de Henry le Superbe ; & depuis ces deux Princes jusques à ceux qui gouvernent aujourd'hui les Etats de Brunswic, il se trouve une succession suivie. Le détail en est trop long pour être ici rapporté : mais cette Maison vient de recevoir un nouveau lustre par la Couronne d'Angleterre possedée par la branche de Hanovre, la cadette de toutes les autres.

L'histoire de l'Empire fait voir la part qu'elle a eu dans les premiers troubles de la Religion & dans les grandes affaires. Le Recueil que M. Jean-Jacques de *Leibnitz* a donné en 1707. des écrivains de Brunswic, ne convient qu'aux naturels du pays, qui ne veulent rien laisser échaper des particularités de cette histoire. Ils ont encore de quoi se satisfaire dans un grand nombre d'écrits qui ont été publiés sur l'origine & l'histoire de cette illustre Maison, mais ceux qui ne sont point attachés à l'Allemagne peuvent se contenter de ce qui se trouve dans le septiéme volume des additions Françoises à l'introduction de M. de *Puffendorf*. C'est dans ces mêmes additions qu'il faut voir en abregé ce qui regarde les Maisons Ducales de Meckelbourg, de Holstein & de Wirtemberg, & même ce qui concerne beaucoup d'autres Princes, qui n'ayant pas la qualité de Ducs, ne laissent pas de tenir un rang considerable dans l'Empire, soit par l'ancienneté de leurs Maisons, soit par l'étenduë de leurs domaines, soit enfin par les grands hommes qu'elles ont produites.

Les *Princes Ecclesiastiques* ne font point souche, ou du moins ne la doivent pas faire : ainsi c'est à l'histoire de leur Principauté, & non à celle de leur personne qu'il faut particulierement s'attacher. Il n'y a point de pays où les Prélats soient

ſi puiſſans qu'en Allemagne : ils ſont non-ſeulement Evêques, mais encore Princes temporels auſſi abſolus dans leurs Dioceſes, qu'un Electeur, ou un Prince ſeculier l'eſt dans ſa Principauté. Ce ſont ces richeſſes mal employées qui ont perdu le Clergé de l'Empire : on leur a autrefois reproché leurs débauches, leur grand train, leurs chiens, leur chevaux, leurs bouffons, & leur vie diſſoluë. C'eſt ce qui donna ſujet à Luther de prêcher contre leurs déreglemens, peut-être parce qu'il étoit hors d'état de les imiter; car il ne faut pas croire que l'amour de l'ordre ſoit toujours le vrai motif qui faſſe agir tous les réformateurs : l'humeur y contribuë, le chagrin de voir ſes égaux dans une ſituation plus avantageuſe; l'envie de ſe diſtinguer & de faire parler de ſoi; un caractere mordant & ſatirique, qui ne trouve bien que ce qu'il imagine; ce ſont-là ſouvent les vrais motifs de ces grands Prédicateurs; le reſte ne ſert que de prétexte devant une populace que l'on veut ſéduire, & qui n'eſt pas fâchée d'être ſéduite. Cela eſt un peu changé; & le Clergé d'Allemagne n'eſt plus tout-à-fait ſi voluptueux : mais ceux qui ne croyent pas devoir faire les fonctions Epiſcopales y ſuppléent par des Evêques ſuffragans, qui leur ſervent de Vicaires generaux, & ſe reſervent de faire ſeulement les fonctions de Princes temporels; ce qui n'eſt pas difficile. Il y a eu cependant, depuis la réforme, de ſages & vertueux Prélats, qui ont fait honneur à l'Epiſcopat; & il faut eſperer que la Providence n'abandonnera pas cette portion de ſon Egliſe, & qu'un jour elle la rétablira dans le luſtre qu'elle avoit autrefois. Il eſt vrai que la plûpart des Evêchés ont été ſecularisés en faveur des Proteſtans; mais ce ne ſont pas les domaines, c'eſt la dignité ſacerdotale qui fait veritable Evêque.

Les trois premiers Archevêchés de l'Empire ſont ceux de Mayence, de Cologne & de Treves, qui poſſedent à ce titre la dignité électorale unie à chacun de ces Archevêchés. Et comme chaque Electeur eſt en même-temps Grand-Officier de l'Empire, les trois Eccleſiaſtiques ſont tous Archi-chanceliers. Celui de Mayence l'eſt en Allemagne; & en cette qualité, il a le directoire des affaires de l'Empire, & il eſt le dépoſitaire des actes & documens publics de toutes les affaires : il fait proprement les fonctions de premier Miniſtre; & l'on élit preſque toujours pour cet Archevêché moins un Prince qu'un Comte, ou un Baron, qui joint à la naiſſance une application ſuffiſante aux affaires. Les Electeurs de Cologne & de Treves ſont également Archi-chanceliers de l'Empire; le premier dans l'Italie, & le ſecond dans les Gaules. Et comme l'Empire ne poſſede plus rien dans ces deux parties, leurs fonctions ſont comme aneanties. Leur hiſtoire a été traitée par pluſieurs hiſtoriens; mais ce ſont livres de ſavans qu'il eſt bon d'avoir dans les grandes bibliotheques pour les conſulter au beſoin, & que les perſonnes qui ne veulent avoir que des connoiſſances generales ne doivent point lire.

Après les Electeurs Eccleſiaſtiques, l'Archevêque de Saltzbourg tient le premier rang parmi les Princes; & il a même la qualité de Légat du S. Siege dans toute l'Allemagne. Cette Métropole a preſque toujours été gouvernée par de grands hommes. Le dernier ſiecle & celui-ci y ont vû le Comte de Ladron, Guido Baldi Comte de Thun, le Cardinal de Cluenbourg, Jean Erneſt, Louis Comte de Thun, & ſurtout le Comte François-Antoine de Harrach, qui ſoutenoit l'éclat de

ſa naiſſance, l'une des plus illuſtres de l'Autriche, par toutes les vertus propres à un grand Prince & à un ſage Prélat. L'hiſtoire de cette Métropole eſt une des plus détaillées & des mieux ſuivies des Egliſes de l'Empire; mais il faut y être intereſſé pour l'étudier en particulier.

Les Evêchés d'Allemagne qui ont ſeance dans les diettes ont preſque tous des hiſtoriens, qu'il eſt bon de conſulter dans le beſoin. De tous ces Evêques, celui de Bamberg n'eſt pas ſeulement le premier, il eſt encore le plus diſtingué par ſes prérogatives. Il ne reconnoît pour Métropolitain que le Pape; & ſes ſujets ne peuvent appeller de ſa juſtice. Cet Evêque, dont l'Evêché fut fondé par l'Empereur S. Henry, joüit d'un privilege fort extraordinaire. Il a droit de recevoir le ſerment que les Electeurs doivent à l'Empereur, pour leurs charges de grand Echanſon, de Grand Maître, de Grand Maréchal, de Grand Chambellan, & de Grand Tréſorier, & ce qui étoit autrefois ſingulier, tous ces Electeurs, quoique Souverains étoient Officiers hereditaires de l'Evêque de Bamberg, & le ſervoient chacun dans la même qualité qu'ils ſervent l'Empereur dans les jours de ceremonie. Mais aujourd'hui les Electeurs ont des Vicaires, par leſquels l'Evêque de Bamberg ſe fait ſervir quand il veut, de même que les Electeurs ſervent l'Empereur.

Les autres membres de l'Empire, Princes, Abbés, Comtes & Villes Imperiales ont preſque tous leur hiſtoire. Il n'eſt pas quelquefois juſques à des Châteaux, dont les antiquités ſont illuſtrées par des écrivains, qui dans leur loiſir ont crû devoir faire cet honneur à leur patrie. Mais tous ces hiſtoriens doivent être regardés dans les Bibliotheques, comme les médicamens & les drogues dans un magazin de Pharmacie. On ſeroit bien malheureux, s'il falloit ſe ſervir de tout ce qui ſe trouve dans les uns & dans les autres. Comme l'uſage des médicamens pris ſans neceſſité & ſans beſoin, ruineroit immanquablement la ſanté du corps; on doit croire que la lecture de tous ces differens hiſtoriens ne feroit que déranger l'eſprit, & l'ôter de la juſte ſituation qu'il acquiert par une lecture ſage, ſuivie & moderée des bons écrivains, dont l'uſage doit tenir lieu de regime, & dont l'excès feroit peut-être dans l'eſprit, ce que font les médicamens violens dans le corps humain.

CHAPITRE XXIV.

Hiſtoire de Bohême.

LA Bohême a été de tout temps une portion de l'ancien Empire Germanique. Elle eſt marquée dans les premiers geographes comme une partie de la Germanie, bornée au Levant par la Viſtule. Si elle ne fut pas ſoumiſe à Charlemagne, on pourroit dire qu'elle le fut à Louis le Débonnaire ſon fils, & aux Empereurs ſes ſucceſſeurs. Elle paroît dans les premieres Aſſemblées de l'Empire à titre de Principauté feudataire. Les Souverains qu'elle eut dans les commencemens, n'avoient que la qualité de Juges. Les Sclavons qui commencerent à l'habiter furent obligés d'en défricher les bois & d'en cultiver les déſerts, avant que de la rendre habitable. Le premier que l'hiſtoire nous faſſe connoître eſt

Czechus, qui commanda ſur ce peuple au VI. ſiecle, non pas en maître, mais en Juge équitable, qui cherche à maintenir la paix au milieu d'un peuple qu'il a formé. La douleur que l'on reſſentit de ſa perte, la crainte que l'on eut de ne pas trouver aiſément un Juge ſi integre engagea les peuples à ne lui pas donner de ſucceſſeur, mais on fut contraint d'y venir par les diſcuſſions qui s'éleverent parmi des hommes inquiets, qui s'étant accoutumés aux armes, avoient peine à ne s'en pas ſervir. On élut donc Cracus, que ſa prudence & ſes talens pour le gouvernement rendirent ſi celebre, que les Polonois qui avoient beſoin d'un moderateur & d'un chef, ne crurent pas mieux faire que de le choiſir pour Souverain. Il ſe rendit à leurs inſtances; mais avant que de partir, il confia le gouvernement de la Bohême à ſon fils, qui ne laiſſa que des filles. La Principauté tomba dans le partage de Libuſſa, qui gouverna pendant treize ans: après quoi elle crut auſſi bien que ſes ſujets, qu'il étoit de la décence d'un peuple belliqueux, de ne ſe laiſſer conduire que par des hommes. Elle ſe maria donc à Przemiſlas, qui prit la qualité de Prince, plus flateuſe pour le chef, mais quelquefois moins avantageuſe pour le peuple. Cependant on eut lieu d'être content du nouveau Prince par les loix qu'il publia, preſque toutes pour le bien de la nation, & quelques-unes utiles à ſa perſonne. Veritablement il ſeroit inoüi qu'un Legiſlateur n'eût pas quelquefois ſoin de lui, en travaillant pour les autres.

Les Princes qui ſuivirent ſe ſuccederent de pere en fils; mais ils étoient encore dans les tenebres du Paganiſme, lorſque l'an 845. la plûpart des grands de cette Principauté embraſſerent le Chriſtianiſme. Cependant le Souverain ne le profeſſa que l'an 894. C'étoit Borzivog qui fut baptiſé par l'Evêque Methodius. Il eut à ſouffrir de la part de ſes peuples; & fut enfin chaſſé de ſes Etats pour avoir quitté d'anciennes erreurs, qu'ils croyoient les ſeules ſalutaires, parce qu'ils y étoient accoutumés de longue main. La diviſion ſe mit parmi eux; & les troubles ne purent être appaiſés que par le retour du Prince legitime. Borzivog étant donc rappellé, employa tous ſes ſoins à remettre la tranquillité dans ſes Etats, & à y établir la Religion: après quoi il ſe retira dans une ſolitude avec la Reine ſon épouſe, pour y méditer les verités ſalutaires du Chriſtianiſme.

A peine la Religion Chrétienne fut-elle établie, qu'elle produiſit un ſaint dans la perſonne de Wenceſlas. L'on prétend qu'il fut décoré du titre de Roi par l'Empereur Henry I. mais comme les bons Princes ont toujours quelque choſe à craindre dans la plus haute élevation, il fut aſſaſſiné par ſon frere Boleſlas, qui ne commit cet horrible parricide que pour monter ſur le Trône. L'on trouve dans ſes ſucceſſeurs un mélange de bons & de mauvais Princes, qui furent tantôt les délices & tantôt l'horreur de leurs ſujets; la plûpart occupés à des guerres étrangeres, entretinrent les peuples dans le maniement des armes. On voit par la ſuite de cette hiſtoire, que la qualité de Roi que l'on accordoit à quelques-uns de ſes Princes, étoit perſonnelle, & ne paſſoit point à leurs ſucceſſeurs. Wratiſlas la poſſeda dans l'onziéme ſiecle, & Wladiſlas dans le XII. Mais leurs ſucceſſeurs n'eurent pas d'autre qualité que celle de Duc; la Royauté ne devint héréditaire que l'an 1199. en la perſonne de Przemyſlas, qui fut couronné Roi dans les Etats tenus à Mayence cette même année: cependant ils

ils ne laisserent pas d'être regardés depuis comme feudataires de l'Empire, au moins pour leur dignité électorale, & la charge d'Archi-Echanson qui y est attachée. Son petit-fils nommé aussi Przemyslas ou Ottocare II. est devenu celebre dans l'histoire, non-seulement par ses vertus héroïques, mais encore par ses differends avec l'Empereur Rodolphe I. tige de l'Auguste Maison d'Autriche. Rodolphe de Hapsbourg avoit été son grand Maréchal; mais dès qu'il fut élevé sur le Trône Imperial, il fit bien connoître qu'il savoit se faire obéir, comme Souverain de l'Empire, avec autant d'exactitude, qu'il avoit obéi lui-même, comme grand Maréchal. Ottocare s'étoit emparé de l'Autriche, qu'il croyoit lui appartenir, comme allié du dernier Duc; mais doutant de la validité de son titre, il épousa Marguerite, sœur de Frederic, dernier Duc d'Autriche, qui eut la tête coupée en Italie, avec Conradin. Il y avoit vingt-quatre ans qu'il en joüissoit, lorsque Rodolphe lui fit savoir que cette Principauté étant un fief de l'Empire, elle lui étoit dévoluë comme Empereur. On fit entendre néanmoins à Ottocare que, pour éviter une guerre, il lui feroit avantageux de la ceder à Rodolphe, qui pourroit lui rendre cette Principauté, à la faveur de quelque alliance qui se feroit entre leurs familles. Ottocare donna dans ces vûës, qui lui parurent les plus raisonnables: mais Rodolphe en investit sur le champ le Prince Albert son fils l'an 1278. & il prit le surnom d'Autriche, du titre de sa nouvelle Principauté, nom qui est resté à ses descendans. Ottocare s'apperçût trop tard de la faute que sa confiance, ou sa crédulité lui avoit fait commettre. Il arma donc, quoique un peu tard. Rodolphe ne se laissa point prévenir; les armées se rencontrerent: Ottocare fut battu la même année 1278. mais il mourut en Roi, c'est-à-dire, les armes à la main, & en combattant avec toute la vigueur qu'on peut se figurer dans un Prince qui a son bien & son honneur à défendre. Les larmes de ses sujets firent voir combien le feu Roi leur étoit cher. Il laissoit un Prince en bas âge: ainsi ce fut une minorité à essuyer pour un peuple, qui eut encore le chagrin de voir le Royaume dépoüillé par le vainqueur. La Regence fut confiée à Othon, Marquis de Brandebourg, qui n'épargna pas plus les Bohémiens que l'avoit fait l'Empereur Rodolphe.

Le jeune Roi (c'étoit Wladislas II.) étant majeur, gouverna le Royaume avec tant de sagesse & de prudence, que les Polonois & les Hongrois le voulurent avoir aussi pour leur Roi. Il donna volontiers ses soins à la Pologne; mais il refusa la Couronne de Hongrie. Il mourut l'an 1305. d'une fievre lente. Son fils Wenceslas III. ne lui survêquit qu'un an, & fut assassiné par les mêmes parricides qui avoient donné un poison lent à son pere.

Comme ce Prince ne laissoit pas de successeurs, les Bohémiens se trouverent partagés: quelques-uns élûrent Rodolphe, fils d'Albert d'Autriche Empereur; les autres choisirent Henry Duc de Carinthie. Rodolphe qui craignoit que la division ne se mît parmi les grands, crut avoir trouvé un moyen de les conciler, en épousant la veuve de Wenceslas II. mais cet expedient ne fut pas suffisant pour réünir les deux partis; & Rodolphe ne joüit pas un an de sa nouvelle Royauté. Les troubles se renouvellerent après sa mort: l'élection tomba sur Henry Duc de Carinthie, qui avoit été competiteur de Rodolphe. Il ne conserva lui-même la Couronne que trois ans, & fut détrôné en 1310. On mit en sa place Jean fils de l'Empereur Henry VII. de la Mai-

ſon de Luxembourg. Ce Prince n'avoit que 14. ans lorſqu'il fut appellé au Royaume de l'Europe, alors le plus difficile à conduire, mais malgré les troubles domeſtiques qu'il a eſſuyé, il ſortit toûjours victorieux des guerres étrangeres qu'il ſoutint contre divers Princes. Il fut pere de l'Empereur Charles IV. & ſon affection pour la France, où il avoit été élevé, l'engagea à venir ſecourir le Roi Philippe de Valois contre Edoüard Roi d'Angleterre. Il avoit perdu les yeux ; mais il n'avoit rien perdu de ſon courage : & comme il ne pouvoit pas conduire ſon cheval à la bataille de Crecy, il le faiſoit mener par deux Ecuyers. Il eut la gloire de mourir dans cette fatale journée à la tête de la plus belle Nobleſſe du Royaume, qui fut la victime de l'imprudence, ou de la trop grande ardeur de Philippe de Valois.

Charles avoit été déclaré Roi du vivant de ſon pere, & il eut le bonheur de joindre à cette Couronne la dignité Impériale, à laquelle il fut appellé par la faveur du Saint Siege, auquel il fut toûjours très-attaché. Ce grand Prince eut un indigne ſucceſſeur dans ſon fils aîné Wenceſlas, l'opprobre des Souverains, l'horreur de l'humanité. Les Seigneurs de Bohême, à l'inſtigation de ſon frere Sigiſmond, l'arrêterent deux fois priſonnier ; mais il eut le bonheur, ou l'induſtrie de ſe ſauver. Avide de répandre le ſang humain, il n'épargnoit pas même celui de ſes meilleurs ſujets ; mais auſſi lâche que le ſont les Princes ſanguinaires, il fut ſi épouventé des troubles que Jean Zizca avoit excités à Prague, qu'il en fut ſaiſi d'une apoplexie, qui le fit mourir l'an 1419.

La mort de Wenceſlas n'appaiſa point les troubles ; il ſemble même qu'ils augmentoient par l'animoſité qui ſe trouvoit dans la plûpart des eſprits, qui étoient aigris du ſupplice de Jean Hus & de Jerôme de Prague, condamnez au Concile de Conſtance. Cependant l'Empereur Sigiſmond, frere de Wenceſlas, ſecouru par les Princes de l'Empire, entra dans le château de Prague, & ſe fit couronner ſans le conſentement des Etats, quinze ans ou environ après la mort de ſon frere.

Dès que Sigiſmond eut pacifié les troubles, il ſe conduiſit avec la prudence & la douceur qui lui avoient acquis les reſpects de la Hongrie, dont il portoit la Couronne, & celle de l'Empire qui l'avoit choiſi pour tenir la place de Joſſe de Moravie, qui n'avoit été que peu de mois ſur le trône Imperial. Quoique Sigiſmond n'ait pas toûjours été heureux dans ſes entrepriſes, il ne laiſſa pas de mourir plein de gloire l'an 1437. il ne laiſſoit point de poſterité maſculine. Il recommanda aux Etats ſon gendre Albert d'Autriche, qui eut le bonheur de recueillir l'auguſte ſucceſſion de ſon beau-pere, non-ſeulement par ſon élection à la Couronne de Bohême & de Hongrie, mais encore par ſon élevation ſur le trône Imperial. Son regne qui fut très-court, jetta tous ces Royaumes dans de nouveaux troubles : cependant il y eut un interregne, ou plûtôt une minorité, Ladiſlas ſon fils poſthume ayant été reconnu Roi ; mais ſon couronnement fut differé juſques à l'an 1453. que ce Prince avoit atteint ſa quatorziéme année, temps où la plûpart des Rois ſont reconnus majeurs. L'Empire étoit entre les mains de Frederic III.

Ladiſlas ne porta que durant quatre ans la Couronne de Bohême. A ſa mort arrivée l'an 1457. elle fut déferée à George Podiebrac, qui avoit été à la tête de toutes les affaires pendant la minorité de Ladiſlas. Dans les treize années qu'il gouverna la Bohême, il fit voir qu'il n'étoit pas indigne du choix qu'on avoit fait de lui. Son

courage & ses grandes actions répondirent à l'idée que la Nation s'étoit formée de ses augustes qualités. Il étoit difficile de remplacer un si grand homme : mais après bien des contestations, on élut Wladislas fils du Roi de Pologne Casimir. Il n'avoit que quinze ans : cependant s'il n'eut pas toutes les qualités militaires de Podiebrac, il eut tous les talens du gouvernement qu'on peut désirer dans un Prince. Sa reconnoissance pour tous les Etats du Royaume qui l'avoient décoré de leur Couronne, l'engagea à les combler de graces & de privileges particuliers. Il réforma les loix, remit le bon ordre dans les affaires, & répara les maux que les guerres avoient causés à tout le Royaume. Par la police qu'il sut établir parmi un peuple, qui depuis longtems ne connoissoit que les armes, il ne fut pas moins heros que ceux qui ne cherchent par leurs conquêtes qu'à conduire leurs sujets à la boucherie, en faisant eux-mêmes quelques pas vers la gloire, qu'ils ont souvent bien de la peine à atteindre après beaucoup de sang répandu. Il mourut après un regne de 45. ans, & laissa pour successeur son fils Loüis, qui ne fut pas si heureux que son pere, parce qu'il fut beaucoup moins prudent. Il donna lieu aux troubles de Bohême par ses absences continuelles, préferant le séjour de la Hongrie, dont il portoit aussi la Couronne, à celui de la Bohême, qui souhaitoit, & qui même avoit besoin de voir de tems en tems son Souverain. Les Turcs, par lesquels il fut attaqué, troublerent la tranquillité de son regne. A peine put-il obtenir quelques médiocres secours des Princes de l'Empire assemblés à Nuremberg, quoiqu'il fût dans une conjoncture où il s'agissoit du salut de toute l'Allemagne, qu'il falloit défendre de la fureur du Sultan Soliman II. Aussi le Roi Loüis perit-il, à l'âge de vingt ans, après la défaite entiere de son armée, à la journée de Mohacz, l'an 1526.

Les suffrages furent encore partagés pour l'élection d'un Roi : mais comme on avoit besoin, soit en Hongrie ; soit en Bohême, d'un Prince en état de défendre ces deux Couronnes, le choix se fixa sur Ferdinand, frere de l'Empereur Charles-Quint, & beau-frere du feu Roi Loüis. Depuis ce temps-là les Princes de la Maison d'Autriche possedent cette Couronne : cependant de nouveaux troubles arrivés en 1618. penserent la leur faire ôter. Les mouvemens de la Religion, toûjours très-vifs parmi les peuples, causerent une révolte. Les rébelles élurent Frederic V. Electeur Palatin, gendre du Roi d'Angleterre : il fut couronné à Prague au mois de Novembre 1619. avec la Princesse son épouse, femme très-ambitieuse, & qui vouloit goûter de la Royauté ; mais leur joye fut de trop courte durée & trop fatale, pour que Frederic pût s'en faire honneur. A peine l'année étoit-elle révoluë, qu'il fut entierement défait à la célébre journée de Prague par le Duc de Baviere & le Comte du Buquoi. Il y perdit non-seulement une couronne chancelante, mais même son Electorat. Il fut mis au Banc de l'Empire, & contraint de se réfugier en Hollande : il y vécut avec sa femme & sa famille en Roi détrôné, c'est-à-dire, d'une maniere triste & languissante, & y est mort l'an 1632. Depuis cette victoire, la Couronne de Bohême n'a pas été contestée à la Maison d'Autriche ; & ce Royaume est même aujourd'hui regardé comme une espece de pays de conquête.

La Moravie, la Silesie & la Lusace, Provinces feudataires de la Bohême, ont suivi le sort de ce Royaume. Les deux premieres sont restées à la Maison d'Autriche ;

mais la Lusace est possedée par la Maison de Saxe, sous la dépendance néanmoins & comme fief de la Couronne de Bohême.

Ce Royaume est aujourd'hui un des plus beaux domaines de la Maison d'Autriche, par les secours infinis qu'elle en tire. Les vices de la Nation montrent que c'est un peuple guerrier. La ferocité, la dureté, l'amour de la nouveauté qu'on lui reproche font voir qu'il est né pour les armes : aussi la Maison d'Autriche en tire depuis longtems ses meilleures troupes. La levée ne s'y fait pas, comme ailleurs, à force d'argent, mais par une sorte d'imposition mise sur toutes les Communautés. Ce sont des milices qui sont fournies par chaque village. On sait par une espece de cadastre ou de liste, combien chaque Communauté doit livrer de recruës : les uns sont imposés à deux, trois ou quatre soldats ; d'autres à un demi, ou un quart de soldat par chaque année ; c'est-à-dire, qu'ils donnent un homme tous les deux, ou tous les quatre ans, ou ils se joignent deux ou quatre villages pour fournir un homme par année. Cet usage qui eut de la peine à s'établir, dure depuis près de cent ans, & fournit toutes les troupes Autrichiennes de recruës, qui sont conduites aux Régimens Impériaux, sans qu'il en coute rien aux Officiers. Il est vrai, que, comme c'est un peuple indocile, on a quelque peine à le former ; mais dès qu'une fois on l'a discipliné, il est capable de toutes les grandes entreprises.

Le sol de la terre est excellent en Bohême, & y vaut peut-être mieux que le bas peuple ; car la Noblesse y est, comme ailleurs, très-polie & très-civilisée. La Cour de Vienne où elle se forme, & les voyages qu'elle entreprend, & qu'elle fait avec réflexion dans les diverses parties de l'Europe, la rendent capable d'affaires importantes : peut-être n'y est-elle pas toûjours employée ; mais ce n'est pas sa faute. Les plus grandes richesses des Seigneurs de la Cour Impériale, viennent de ce Royaume : comme le peuple en est serf & laborieux, aussi-bien qu'en Pologne ; il est d'une grande utilité aux Seigneurs dont les domaines sont cultivés par ces sortes d'esclaves. Outre les fruits de la terre qui y sont en abondance, on y trouve encore de ces curiosités, dont les hommes ont de tout temps été si avides, des pierres précieuses, des grenats & d'autres cailloux recherchés ; mais plusque tout cela, on y remarque beaucoup de mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de fer & de plomb. J'ai vû en ce genre une espece de prodige qui peut donner des lumieres sur la formation des métaux. C'étoit un petit bloc de marbre rempli d'une mine d'argent qui végéte en forme d'arbre, ou de plante : ce qui feroit croire que les métaux ont un germe, ou une semence qui les fait croître, ou végeter, comme les plantes ou les arbrisseaux. Cette curiosité, digne de l'attention des savans, me fut montrée par M. le Chevalier *Garelli*, Medecin de Sa Majesté Impériale, l'un des hommes les plus vertueux & les plus profonds que j'aye vû à Vienne, & qui joint au savoir de sa profession, une connoissance exacte des langues saintes & des matieres de la Religion, & ce qu'on doit encore estimer plus que toute la science, une inflexible probité à l'épreuve de toutes les séductions de la Cour : c'est tout en ce pays-là, aussi-bien que dans celui-ci.

L'histoire de ce Royaume est écrite par beaucoup d'Auteurs ; mais je ne connois en notre langue que la *relation des troubles de Bohême arrivés* en 1618. & dans les années suivantes. Ceux donc qui seroient curieux de savoir ce qui s'est passé dans cette

Nation, doivent recourir aux Auteurs du pays. *Paul Stranski*, exilé de sa patrie, publia l'an 1634. à Leyde la *République de Bohême :* nous n'avons rien de plus exact, de plus précis, ni de mieux détaillé que ce petit ouvrage, pour connoître l'état de la Bohême. Il y auroit peut-être aujourd'hui quelque chose à changer dans cette description; mais on auroit lieu d'être content, si tous les ouvrages que l'on publia vers ce même temps en Hollande, sous le titre de *Républiques*, étoient écrits avec autant de verité & de précision que celui de *Stranski*. Les Historiens originaux de la Nation ont été recueillis par *Marc Freher*; l'on y voit même les memoires que l'Empereur Charles IV. avoit écrits; quoiqu'ils ne soient pas finis, on ne laisse pas d'y trouver beaucoup de particularités fort curieuses. *Du Bravius*, Evêque d'Olmutz, est le premier qui a redigé l'histoire de Bohême, en une forme propre à être lûë : Ce seroit peut-être la seule histoire generale de la Bohême qui méritât quelque attention, si nous n'avions pas aujourd'hui celle du pere *Bohuslaus Balbinus* célébre Jesuite de Prague. Ce Pere après avoir rassemblé toutes les preuves & tous les documens nécessaires pour la composition de son ouvrage, le publia l'an 1677. sous le titre d'*Abregé de l'histoire du Royaume de Bohême*; livre écrit avec une scrupuleuse exactitude, & d'une maniere convenable à la dignité de son sujet, soit pour le style, soit pour l'ordre & l'économie de son ouvrage. Mais pour suivre le goût, où les véritables savans se sont mis depuis un siécle, de fortifier les histoires generales par des preuves nécessaires pour en penetrer le détail, ou en appuyer les faits essentiels, il a donné sous le titre de *Miscellanea Bohemica*, (mélanges de Bohême) tout ce qui pouvoit interesser dans le détail particulier de cette histoire, ou dans les pieces autentiques qu'il a euës en main. Il y a peu de choses à lire après cet Auteur; il n'y a que l'histoire des troubles de la Religion au XV. siécle, qui puisse interesser. Le célébre *Joachim Camerarius* en a donné une relation élegante, sincere & succincte, citée avec éloge par l'un des plus savans Prélats de ces derniers siécles. C'est M. *Bossuet* qui a parlé de ces troubles dans sa belle & incomparable *histoire des Variations des Eglises Protestantes*; mais on ne sauroit étudier l'histoire du Concile de Constance, & le XV. siécle de celle de l'Eglise, sans y puiser une exacte connoissance de l'histoire de Jean Hus & de Jerôme de Prague, qui en furent les heros, & même les martyrs, si l'on peut se servir de ce terme, dès qu'il s'agit de l'erreur. *Melchior Goldast* a donné tout ce qu'il y a d'essentiel dans le droit public de ce Royaume. La Silesie, la Moravie & la Lusace, Provinces feudataires du Royaume de Bohême, ont aussi leurs Historiens; mais ils ne conviennent qu'aux naturels du pays.

CHAPITRE XXV.

Histoire de Hongrie.

LA Hongrie, nommée autrefois la Pannonie & la Dacie, auroit de plus grands avantages que la Bohême, si elle n'étoit pas exposée aux irruptions, disons mieux, aux vexations de la puissance Ottomane. Heureusement ce Royaume est aujourd'hui tout entier au pouvoir de la Maison d'Autriche. Borné au Nort par la Pologne & la Russie noire, au Levant par la Transylvanie & la Valaquie, au Midy par la Save, & au Couchant par la Moravie, l'Autriche & la Stirie, il contient un peu plus de cent lieuës dans sa plus grande longueur, sur environ quatre-vingt de largeur.

Ce pays a été long-temps un théâtre de révolutions; & il seroit à craindre que, si par un des plus grands malheurs qui puisse arriver à l'Europe, la Maison d'Autriche venoit à manquer, les mécontentemens dont il reste toujours quelque levain dans ce Royaume, ne dégénerassent en une révolution plus fatale encore que toutes celles qui sont arrivées jusques ici.

Philippe de Macedoine a fait autrefois la conquête de ce pays. Il se révolta peu après sa mort; mais Alexandre le Grand, ne tarda gueres à le soumettre. Les Gaulois y vinrent ensuite, & l'enleverent à Ptolomée Ceraunus, fils aîné de Ptolomée Lagus desherité par son pere. Jules César avoit commencé de le leur enlever. Auguste, Tibere & Trajan continuerent, & le réduisirent en Province, qui resta long-temps sous les Romains. Les Goths, & ensuite les Huns y firent une irruption sur la fin du IV. siecle: ils se choisirent quelques Rois, dont Attila fut le plus celebre. Ils furent vaincus par les Lombards: & le Roi Alboin en étoit encore maître au milieu du VI. siecle, lorsque partant l'an 568. pour son expedition d'Italie, il ceda derechef ce pays aux Huns. Ils commirent beaucoup de désordres dans les siecles suivans; & il fallut que Charlemagne armât contre eux. Il eut le bonheur de les réduire: mais ces peuples qui avoient été joints par de nouveaux essains de leur nation, furent encore défaits par l'Empereur Arnoul: ils se rétablirent néanmoins, trouvant cette contrée beaucoup plus avantageuse que la Scithie, c'est-à-dire, la petite Tartarie, où ils menoient une vie dure, errante & vagabonde; & vers l'an 900. ils firent une derniere irruption dans les Provinces que leurs ancêtres avoient occupées; mais ils n'embrasserent la Religion Chrétienne que sur la fin du X. siecle. Quoique le Christianisme en ait fait des hommes raisonnables, on ne laisse pas de trouver encore dans les mœurs & dans la phisionomie du bas peuple quelque chose de cette ancienne rudesse, qui faisoit le caractere des Scithes, comme elle fait encore celui des Tartares. Leur histoire commence alors à prendre une forme, aussi-bien que leur gouvernement.

Geisa fut donc le Prince à l'exemple duquel les peuples embrasserent la Religion Chrétienne. Il fit reconnoître pour Souverain son fils qui en fut le premier Roi, & qui a merité la qualité de Saint. Ce fut S. Etienne auquel le Pape Silve-

ſtre II. envoya la Couronne. Ce Prince qui mourut ſans poſterité, fut d'autant plus regretté, qu'il eut pour ſucceſſeur Pierre, qui ſe livra bien-tôt à l'avarice & à la cruauté, qui l'expoſerent à la haine des peuples. Ces déſordres donnerent lieu à un nouveau tyran qui ne valoit pas mieux que lui, & qui ne reſta gueres ſur le Trône. On y appella André, qui étoit de la famille de Geiſa & de S. Etienne. Ce Royaume ſe vit expoſé ſous ce Roi, & même après lui, à de continuelles révolutions par l'ambition des mauvais Princes, qui ont toujours plus d'envie de regner que les Princes vertueux, qui connoiſſent tout le poids d'une Couronne, & qui ſavent qu'il eſt plus facile d'obéir, que de commander. Ainſi ce Royaume fut, comme bien d'autres, ſoumis à beaucoup de mauvais Rois; les bons même y furent rarement heureux. Ce n'eſt pas qu'ils manquaſſent de courage; mais les méchans ont dans leur malice des reſſources, qui manquent ſouvent à l'homme de probité.

Le XIII. ſiecle vit dans André II. un des plus grands Rois, qui ait porté la Couronne de Hongrie. Outre ſes expéditions dans la Terre-Sainte, il décora ſes ſujets de ces privileges & de ces libertés, dont les Hongrois ont depuis été ſi jaloux, qu'ils obligent les Rois à leur couronnement d'en jurer la conſervation. Bela IV. l'aîné de ſes fils ſe vit expoſé aux courſes des Tartares, qui le contraignirent d'être trois ans abſent de ſon Royaume, dans lequel il fut rétabli par les Chevaliers de Rhodes, & par les Comtes Frangipani, dont il reconnut la valeur par des domaines & des privileges extraordinaires qu'il leur accorda. Son fils Etienne V. fut plus heureux que ſon pere: il porta ſes armes contre les Bohémiens, les Bulgares & les Mœſiens qui devinrent ſes tributaires. C'étoit cependant Ottocare II. qui regnoit ſur la Bohême.

Mais à peine le XIV. ſiecle étoit commencé que la Hongrie ſe vit expoſée aux diviſions trop ordinaires aux Royaumes électifs, où les ſujets, quelque parti qu'ils embraſſent, ſont toujours la victime des compétiteurs, qui dans leur poſtulation font beaucoup moins d'attention au bien commun de l'Etat que à leurs interêts propres. Ladiſlas Vaivode ou gouverneur de Tranſylvanie, fut celui qui vainquit tous les autres; il fut couronné l'an 1310. & jamais la Hongrie ne fut ſi glorieuſe que ſous ce Prince, qui étendit ſes conquêtes dans la Dalmatie, la Croatie, la Servie, la Ruſſie, la Bulgarie & la Boſnie; la Valaquie même & la Moldavie ne lui furent pas moins ſoumiſes que la Tranſylvanie.

Louis I. ſon fils aîné regna ſur ces mêmes Provinces, & André qui étoit le cadet, devint Roi de Naples par ſon mariage avec la Reine Jeanne. Les déreglemens de cette Princeſſe cauſerent le malheur de André, qu'elle fit cruellement mourir. Louis Roi de Hongrie ſe crut obligé à pourſuivre la vengeance de ce parricide: il ſe rendit à Naples à la tête d'une armée, battit les troupes de la Reine Jeanne, punit les auteurs de cet attentat, ſoumit le Royaume, & y laiſſa pour Viceroi Etienne Vaivode de Tranſylvanie avec un corps de troupes, pour tenir les peuples dans le reſpect. La paix ſe fit, & Jeanne remonta ſur le Trône de Naples. Le Roi Louis mourut l'an 1382. & ne laiſſa que la Princeſſe Marie, fiancée avec Sigiſmond de Luxembourg fils de l'Empereur Charles IV. qui parvint lui-même dans la ſuite à la Couronne Impériale.

Le Vaivode Etiene qui avoit soutenu les interêts du Roi de Hongrie dans le Royaume de Naples avec la prudence, la valeur & la fidelité que Louis en pouvoit esperer, ne se crut point assez recompensé par le Roi son Maître. Il en témoigna depuis sa mort le ressentiment qu'il n'avoit osé faire paroître de son vivant. Il s'en vengea donc sur la Princesse Marie sa fille; & au lieu de favoriser Sigismond son mari, il fit appeller à la Couronne de Hongrie Charles II. Roi de Naples, fils du Roi André, & neveu du Roi Louis.

Tout dissuadoit Charles de courir après un Trône chancelant : son épouse même fit ce qu'elle put, & par ses raisons & par ses larmes pour l'en détourner; mais l'ambition le fit passer outre. Il équippa une flotte, alla débarquer en Dalmatie, & par le moyen du Vaivode de Transylvanie, il pénétra jusques à Bude, malgré la résistance du parti contraire. Son usurpation néanmoins fut de peu de durée. Sigismond qui s'étoit retiré en Bohême fut appellé par les ennemis du nouveau Roi & le vainquit; tua & chassa tout ce qui lui résistoit, & se rétablit enfin dans les Etats de son épouse. Le Vaivode au désespoir de n'avoir pas porté sa vengeance jusques au bout, implora le secours du Sultan Bajazet, sans se mettre en peine, si cette démarche ne le mettroit pas lui, sa patrie & sa religion dans les fers. Le Sultan quitta le siege de Constantinople qu'il formoit, & vint à la rencontre de Sigismond qui marchoit pour secourir Constantinople. L'armée de Sigismond étoit fortifiée d'un corps de troupes choisies que lui envoyoient Charles VI. Roi de France, & Philippe le Hardy Duc de Bourgogne, sous la conduite de Jean Comte de Nevers, fils aîné de ce Duc.

L'armée Chrétienne alloit former le siege de (1) Nicopolis, lorsque celle des Musulmans parut à sa vûe : ces derniers étoient au nombre de soixante mille chevaux, & de deux cens quarante mille hommes d'infanterie; les Chrétiens n'avoient pas plus de soixante mille fantasins, & vingt mille chevaux. Sigismond fit prier le Comte de Nevers de ne point combattre que toutes leurs forces ne fussent unies. Enguerrand de Couci qu'on avoit donné au Comte pour Gouverneur, fut de même avis. Il n'y eut que le Comte d'Eu Connetable de France, qui dit avec cette ardeur & cette précipitation qui caractérise un peu trop le François, qu'il étoit honteux & même dangereux de laisser aux Turcs, qui arrivoient continuellement, le temps de se rafraîchir, qu'il falloit combattre sans rien attendre. Sur le champ, il fit marcher les François & les Bourguignons, & cria que les Allemans & les Hongrois eussent à suivre. Il attaqua donc le Sultan avec cette vigueur & cette impetuosité naturelle au premier feu de nos troupes, & fit plier tout ce qui se presenta devant lui : mais son ardeur l'ayant emporté trop loin, & ne pouvant être soutenu du reste de l'armée Chrétienne, il fut accablé par le nombre des Musulmans.

Cette fatale journée qui se passa le 28. Septembre 1396. vit perir la fleur de notre noblesse; vingt mille Chrétiens & soixante mille Turcs resterent sur la place. Sigismond prit la fuite, & fut heureux de rencontrer une barque pour se sauver. Le

(1) Bataille de Nicopolis en 1396.

Comte

Comte de Nevers resta prisonnier avec Enguerrand de Couci, Henry de Bar, le Comte d'Eu, Guy de la Trimoüille, & le Maréchal de Boucicaut qui donnerent deux cens mille écus de rançon. Trois cens gentilshommes François que l'on conduisit nuds devant le Sultan furent massacrés par les Janissaires; & Bajazet ne trouvant rien qui lui resistât poussa ses conquêtes jusques à Bude.

Ce fut là le commencement des malheurs de la Hongrie : quoique les Turcs n'y ayent pas fait de grands progrès sous le regne de Sigismond, qui fut ensuite appellé au Trône Imperial, ils ne laisserent pas néanmoins de faire de temps en temps des courses qui leur donnerent envie d'en entreprendre la conquête. Ils ne firent rien non plus sous l'Empereur Albert II. de la Maison d'Autriche, qui avoit épousé Elisabeth fille de Sigismond, & par-là heritiere des Royaumes de Hongrie & de Bohême; mais les divisions qui se mirent en Hongrie l'an 1440. après la mort d'Albert, donnerent lieu au Sultan Amurat II. de faire une irruption dans ce Royaume. Wladislas de Lithuanie qui fut élû Roi par une partie des Grands, lui opposa Jean Hunniade, qui repoussa les efforts d'Amurat avec tant de succès, qu'il le contraignit à demander la paix, à laquelle Wladislas consentit. Ce fut la rupture de cette paix qui occasionna la mémorable journée de Warne.

L'Empereur de Constantinople, Jean Paleologue, qui avoit interêt à faire rompre cette paix, travailla si efficacement auprès du Pape Eugene IV. que le Pontife députa le Cardinal Julien vers Wladislas, pour l'absoudre du serment qu'il avoit fait d'entretenir dix ans la paix avec le Sultan; & pour lui marquer que, n'ayant pû la conclure sans le consentement du saint Siege, il devoit la rompre; & par-là n'étoit pas obligé de tenir parole à l'Infidele. Ce Prince religieux défera trop facilement aux remontrances du Cardinal Julien; & comme il avoit une armée considerable, qui devoit être commandée par Hunniade, il eut la foiblesse de rompre la paix. Amurat se presenta dans la plaine de (1) Warne en Bulgarie, où se trouvoit aussi l'armée Chrétienne. Les Infideles plierent & furent battus dans le commencement de l'action : Le Sultan même se sauvoit, lorsque ses lieutenans prenant la bride de son cheval, le menacerent de le tuer, s'il ne retournoit sur le champ ranimer par sa présence ceux qui vouloient bien mourir pour lui. La déroute commença par l'aîle gauche des Turcs composée d'Asiatiques, qui furent entierement défaits. Hunniades prit aussi-tôt des troupes fraîches, tomba sur l'aîle gauche des Infideles, où étoient les troupes Européennes. Carats qui les commandoit fut tué avec beaucoup d'autres Officiers; & sa mort mit la consternation parmi les Turcs. Ainsi la victoire se déclaroit pour les Chrétiens; elle y seroit restée sans la vanité de Wladislas. Jean Hunniades l'avoit placé au centre de son armée avec quelques troupes choisies pour le soutenir, au cas que la superiorité des Infideles l'obligeât de se retirer. On sollicita donc le jeune Roi d'aller prendre part à la gloire, & d'attaquer lui-même le Sultan au milieu de ses Janissaires. Il fit ce qu'il put pour les enfoncer; mais son cheval ayant été blessé, il fut porté à terre, où on le perça de coups, & on lui coupa la

(1) Bataille de VVarne 1444.

tête, qui servit de trophée dans le camp des Turcs, & qui mit le trouble dans l'armée des Chrétiens. Ce premier malheur fut suivi d'un si grand massacre, que tout ce que put faire Hunniades fut de passer le Danube avec quelques troupes, & de sauver par-là le débris de son armée.

La mort de Wladislas arrivée le 11. Novembre 1444. donna lieu aux Hongrois de reconnoître l'année d'après pour leur Roi Ladislas fils posthume de l'Empereur Albert II. Il n'étoit pour lors âgé que de cinq ans; & on lui donna pour Regent le même Hunniades: mais ce General qui avoit fait tant de merveilles jusques-là, fut battu par Amurat II. l'an 1448. à la journée de Cassovie, qui dura trois jours. Hunniades fut plus heureux à défendre Belgrade l'an 1456. contre Mahomet II. qui fut contraint d en lever le siege. Le Sultan avoit couvert le Danube de deux cens vaisseaux, pour empêcher les Chrétiens de faire entrer du secours dans la place; mais Jean Hunniades coula les uns à fond, en prit quelques autres, & obligea le reste à se retirer. Mahomet qui craignoit que les Chrétiens ne s'en rendissent maîtres, ordonna qu'on y mît le feu. Cependant il avoit fait une breche assez considerable pour y pouvoir donner un assaut: il y envoya donc des troupes, qui ne trouvant aucune résistance, entrerent dans la Ville en confusion. Hunniades qui s'étoit jetté dans Belgrade, y chargea les Turcs qui étoient en désordre. Au même instant le Gouverneur & Jean de Capistran Cordelier, que le Pape avoit envoyé en qualité de Missionnaire en Hongrie, parurent, & remplirent toutes les ruës du sang des Infideles. Les autres qui s'efforçoient de franchir la breche furent entierement renversés; & Mahomet se vit contraint de faire sonner la retraite. Alors Jean Capistran, qui a merité par sa pieté & par tant d'actions de vigueur, d'être mis au nombre des saints, sort à la tête de la garnison & de ceux des habitans qui n'avoient pas encore combattu: il tombe sur l'artillerie des Turcs, qu'il tourne contre Mahomet lui-même. Les ennemis, après d'inutiles efforts, sont obligés de ceder; ils se rallient néanmoins; mais Hunniades qui survint avec le reste de ses troupes, les chargea de nouveau. L'on peut juger de l'importance de l'action, non-seulement par la levée du siege de Belgrade, mais encore par cinquante mille hommes que Mahomet perdit à cette mémorable journée. Hunniades qui avoit fait des prodiges de valeur & de conduite, mourut deux jours après des blessures qu'il avoit reçûës à cette bataille, & Jean Capistran fit voir alors qu'une grande pieté n'est pas toujours incompatible avec un grand courage, & que la sainteté de l'homme religieux peut être quelquefois accompagnée de la bravoure du grand Capitaine.

Jean Hunniades avoit laissé deux fils Ladislas & Mathias Corvin. Les envieux de cette Maison porterent le Roi de Hongrie à faire couper la tête à l'aîné pour avoir tué en duel le Comte de Cilley; & Mathias qui étoit destiné au même supplice, fut mis d'abord en prison; il y resta jusques à la mort du Roi Ladislas arrivée l'an 1457. pendant la solemnité de son mariage avec Magdelaine de France fille du Roi Charles VII. L'élection d'un nouveau Roi causa quelques troubles; mais Mathias Corvin l'emporta sur deux redoutables competiteurs: c'étoient l'Empereur Frederic III. & Casimir fils du Roi de Pologne. Ainsi Corvin ne sortit donc de prison que pour monter sur le Trône.

La Hongrie a eu peu de Rois ſemblables à Mathias Corvin. Il n'ignoroit rien de tout ce que doit ſavoir un grand Prince; & ſon regne fut des plus heureux en temps de paix & en temps de guerre. Il eſt vrai cependant qu'il n'employa pas ſes forces contre l'ennemi commun du Chriſtianiſme. Frederic III. l'obligea par ſes mépris à tomber ſur l'Autriche, où il commit bien des déſordres & ſe rendit maître de la Sileſie & de la Moravie. Caſimir IV. Roi de Pologne eut part à ces conquêtes; & ſon fils Wladiſlas ne porta pas moins que Mathias Corvin le titre de Roi de Bohême, mais à condition que Wladiſlas jouiroit ſeul de la qualité de Roi, & que les Provinces de Moravie, de Sileſie & de Luſace ſeroient rachetables après la mort de Corvin pour la ſomme de quatre cens mille écus.

La treve étoit déja rompuë entre Mathias Corvin & les Turcs, lorſque la mort de ce Prince arriva l'an 1490. Elle fut fatale aux Hongrois, non-ſeulement par la défaite de leurs armées, mais encore par la diviſion qui ſe mit parmi les Grands. Des quatre Competiteurs qu'il y avoit à la Couronne, Wladiſlas ou Ladiſlas Roi de Bohême l'emporta ſur les autres. Cependant ce Prince occupé déja du Royaume qu'il poſſedoit, & auquel il donnoit tous ſes ſoins; agité d'ailleurs par la guerre que lui avoit déclarée Maximilien I. fit un accommodement, par lequel il cedoit la Hongrie à la Maiſon d'Autriche, au cas qu'il mourût ſans enfans: cependant il en eut deux, Anne & Louis, qui ſont celebres dans l'hiſtoire. Louis fut couronné à l'âge de deux ans l'an 1508. mais il ne regna que l'an 1516. Soliman prit le temps de la jeuneſſe du Roi pour fondre ſur la Hongrie; il força Belgrade & défit l'armée de Louis dans la plaine de Mohacz l'an 1526. Le Roi Louis n'ayant pû trouver de chemin dans l'obſcurité de la nuit, ſe noya dans un marais, & verifia, dit-on, par ce malheur, les pronoſtics funeſtes qu'on avoit faits ſur ſa perſonne. Lorſqu'on le vit naître ſans peau, avoir de la barbe à quinze ans, & des cheveux gris à dix-huit, on avoit prédit qu'il vivroit peu, & ſeroit dépouillé de ſes Etats.

Après cette perte, le Turc prit Bude, & réduiſit en cendre la plus grande partie de cette belle bibliotheque que Mathias Corvin y avoit aſſemblée avec tant de ſoin & de dépenſes. Cependant Jean Zapoli Comte de Cepus & Vaivode de Tranſylvanie, qui étoit venu trop tard pour défendre la Couronne, ſe crut arrivé fort à propos pour ſe la mettre ſur la tête; il avoit gagné l'eſtime & l'affection des Grands, par la défaite des mécontens, qui ſur la fin du regne de Wladiſlas vouloient ſe révolter contre leur Roi. Il ſe ſervit de cette eſtime pour repreſenter aux Grands combien il étoit important de ne pas laiſſer perdre le droit d'élection dont ils jouiſſoient, & de ne pas choiſir un étranger. Il fut donc élû Roi de Hongrie. Eſtienne Battory voyoit avec peine un de ſes égaux ſur le Trône de Hongrie. Ainſi par chagrin il ſe jetta dans le parti de Ferdinand d'Autriche qui avoit épouſé la Princeſſe Anne, ſœur du feu Roi Louis; & par-là il ſembloit avoir droit à la Couronne de Hongrie, auſſi-bien que à celle de Bohême, dont il s'étoit mis en poſſeſſion après la mort de ſon beau-frere. Ferdinand, par le conſeil de Battory marcha droit à Bude, avec une armée conſiderable. Zapoli ne l'attendit pas, & ſe retira. Ferdinand le pourſuivit & le battit près de Tokai, & l'obligea de s'enfuir en Pologne, d'où il implora le ſecours de Soliman pour le rétablir dans ſon Royaume. Le Sultan prit

cette nouvelle occasion de rentrer en Hongrie avec une armée puissante, qui ne laissa point, par une providence particuliere, d'échoüer devant Vienne l'an 1529.

La crainte qu'eut Jean Zapoli d'être abandonné de Soliman, le contraignit de traiter avec Ferdinand. L'accord fut que le premier conserveroit le titre de Roi sa vie durant, & qu'après sa mort, Ferdinand donneroit des appanages convenables à ses enfans, s'il en avoit. Zapoli épousa la Princesse Isabelle fille de Sigismond Roi de Pologne, de laquelle il eut un fils, dont la naissance devint fatale à son pere. Il étoit alors occupé à dompter quelques Villes rebelles de la Transylvanie. Il eut une si grande joye de la naissance de son fils Jean-Estienne Sigismond, que les excès de la table ausquels il se livra, lui causerent la mort l'an 1540. Avant que de mourir, il exhorta la Noblesse Hongroise de mettre plûtôt la Couronne sur la tête de son fils, que de la faire passer à un étranger. Ainsi ce jeune Prince fut couronné dans la ceremonie même des funerailles de son pere.

Ferdinand ne l'eut pas plûtôt appris, qu'il s'en plaignit à la Reine Isabelle, à laquelle il demanda l'execution du traité fait avec le feu Roi : elle refusa d'y consentir; & dans la crainte de se voir accablée par l'armée de Ferdinand, elle suivit le conseil de *George Martinusius* Evêque de Varadin & tuteur du jeune Prince. Il fut depuis élevé à la dignité de Cardinal, qu'il deshonora par ses liaisons trop intimes avec le Musulman : tantôt valet infidele, ensuite mauvais Moine, espion dangereux, Prêtre inquiet, Evêque ambitieux, & Cardinal avare, il eut tous les vices des Etats par lesquels il avoit passé, & n'en eut pas les vertus; semblables à quelques gens de ces derniers siecles, qui de valets de college sont parvenus avec de plus grands vices à des dignités encore plus grandes que celles de Martinusius, & sont morts comme ils avoient vêcus, l'horreur des gens de probité, & l'opprobre du sacerdoce. C'est en vain que dans ces derniers temps on a voulu faire un heros de ce Prélat. Ce n'est point être grand que de manquer des vertus essentielles à son état, & de n'être recommandable que par des qualités qui sortent de son caractere. M. de Thou, qui cherche à le justifier dans son histoire, le condamne par la simple narration de toutes ses démarches pernicieuses, qui le porterent pour maintenir son autorité plûtôt que celle du jeune Prince, à demander du secours au Sultan Soliman, qui ordonna aux Gouverneurs qu'il avoit établis dans les places voisines de suivre les vûës de Martinusius. Le Sultan vint lui-même à la tête d'une armée considerable, telle que les Turcs les assemblent ordinairement : il se rend à Bude, se saisit de la Capitale du Royaume; & ne donnant que des esperances à Isabelle, il la fait retirer à Lippe pour gouverner la Transylvanie, qu'il veut bien lui abandonner. L'ambitieux Martinusius qui avoit obligé Isabelle sa bienfaictrice à quitter ses Etats, se voit déchû de ses esperances; il s'adresse à Ferdinand pour en obtenir du secours contre Soliman, & renouë en même temps ses intrigues avec le Sultan pour perdre Ferdinand, & se conserver seul, par ces jalousies concertées, une autorité usurpée, dont il vouloit dépoüiller les possesseurs legitimes. Et s'il est vrai que Ferdinand d'Autriche l'ait fait assassiner l'an 1551. ce fut une faute à ce Prince de n'avoir pas respecté dans un mauvais sujet la suprême dignité de Cardinal dont il étoit revêtu ; mais ce fut peut-être un bien d'avoir empêché un homme aussi dangereux de perdre sa patrie & l'E-

glise pour satisfaire son ambition & son avarice. La Maison d'Autriche a toujours désavoüé cet assassinat, quoique d'ailleurs elle eût lieu d'être satisfaite de se voir débarassée d'un scelerat, qui se joüoit de tous les sermens & de toutes les Puissances.

Ferdinand ne laissa pas d'être reconnu Roi dès l'an 1527. Quoique son regne ait été agité de beaucoup de troubles. Maximilien II. qui possèda ce Royaume après la mort de Ferdinand arrivée en 1564. fit une treve de huit ans avec Selim II. Le Sultan y fit comprendre le fils de Jean Zapoly, c'est-à-dire, Jean-Estienne Sigismond, que Soliman avoit rétabli dans la Principauté de Transylvanie, qui depuis ce temps-là jusques au commencement du XVIII. siecle avoit été separée de la Couronne de Hongrie, & dans laquelle la Maison d'Autriche n'est rentrée que depuis quelques années. Maximilien ne put engager Amurat III. qui monta sur le Trône des Ottomans, à renouveller cette treve; & sans la trahison du Comte de Hardec qui livra Javarin aux Turcs, ils auroient fait peu de progrès en Hongrie. Rodolphe II. ne se laissa point abattre par cette perte; & pour recommencer la guerre avec plus d'ardeur & de succès, il fit une ligue avec Sigismond Batory Prince de Transylvanie. Ils battirent les Turcs, se rendirent maîtres de la Moldavie & de la Valaquie, reprirent la Ville de Gran, ou Strigonie. Le Sultan crut rétablir ses affaires, en se mettant lui-même l'an 1596. à la tête de son armée, qui étoit composée de deux cens mille hommes. Mahomet III. ne laissa pas, malgré la défaite de son avant-garde, de prendre Agria, devant laquelle il perdit soixante mille hommes. Mahomet demanda la paix qui lui fut accordée, mais elle dura peu de temps, parce qu'on apprit qu'il ne s'en servoit que pour recruter ses troupes, & retomber sur la Hongrie avec plus de fureur que auparavant: ainsi on la rompit, & l'on assiegea Javarin qui fut pris l'an 1599. par l'adresse du sieur de Vaubecour Gentilhomme Champenois. Les Turcs de leur côté assiegerent & manquerent Varadin. Mahomet voyant qu'on lui refusoit la paix qu'il demandoit, fit de nouveaux efforts, & rétablit les affaires des Turcs en Hongrie.

Les nouvelles Religions, celle même des Anti-trinitaires, s'introduisirent dans la Hongrie & la Transylvanie vers le milieu du XVI. siecle; & depuis ce temps-là, elles y ont causé les mêmes mouvemens & les mêmes inquietudes qu'elles ont produit par tout ailleurs. Les Empereurs furent obligés, comme malgré eux, d'accorder aux Protestans & aux Réformés, le libre exercice de leur culte & de leurs cérémonies. Rodolphe I. ne le fit qu'avec peine; mais l'Archiduc Mathias son frere qui fut reconnu Roi de Hongrie au mois de Novembre 1608. fit beaucoup moins de difficultés, & étendit cette même liberté en 1611. à tout le Royaume de Bohême, dès qu'il en eut été déclaré Roi. Ferdinand III. ayant fait fermer quelques Temples, donna lieu à des émotions populaires en Hongrie. Les mécontens appellerent à leurs secours Georges Ragosky, qui n'avoit été revêtu de la Principauté de Transylvanie l'an 1625. que par la faveur de la Maison d'Autriche; mais ce Prince, loin d'en conserver la gratitude, entre en Hongrie l'an 1637. à la tête d'une armée de soixante-dix mille hommes; & après quelques manifestes injurieux à ses bienfaicteurs, il obligea l'Empereur Ferdinand, qui n'en avoit que vingt-huit mille, de condescendre à des conditions de paix plus favorables à la Transylvanie, qu'à la Hon-

grie & à l'Autriche. L'ingratitude fut encore plus marquée, lorsque après l'élévation de l'Archiduc Leopold sur le Trône de Hongrie en 1654. le même Prince Ragosky embrassa le parti de Charles Gustave Roi de Suede, qu'il alla joindre en Pologne avec un corps de troupes considerable. Démarche par laquelle il s'attira également l'indignation de l'Empereur & du Sultan, & qui n'aboutit qu'à le faire battre par les Polonois, à le faire dépoüiller de ses Etats par le Sultan, & à mourir enfin l'an 1660. dans l'importante forteresse de Varadin, qui par-là tomba entre les mains des Turcs.

L'Empereur Leopold ne put empêcher que le Sultan n'établit Michel Abaffi dans la Transylvanie; c'est ce qui occasionna l'an 1663. une guerre des plus vives entre les Chrétiens & les Mahometans. Les François qui prirent part à ces mouvemens, contribuerent plus que personne l'an 1664. au gain de la bataille de S. Gothard sur la riviere du Rab; & cette victoire obligea les Turcs de faire la paix qui se conclut le 17. Septembre de la même année. L'inquiétude qui s'étoit mise dans les Hongrois, donna lieu à d'autres troubles plus dangereux, dont les projets qui devoient être funestes à l'Empereur, retomberent sur les Seigneurs, qui en avoient formé le plan. Les Hongrois se plaignoient qu'on rendoit héréditaire une Couronne qui étoit élective, & que l'on avoit fait la paix sans leur participation, eux qui auparavant avoient désapprouvé la guerre. Mais la révolte s'attache où elle peut; & les mauvaises raisons sont ordinairement celles qui la touchent le plus. Et pour être les Maîtres du Royaume, indépendamment du Souverain, les rébelles ne vouloient souffrir aucune garnison étrangere. Ils avoient résolu, par une perfidie toujours condamnable dans des sujets, de se saisir de la personne de l'Empereur à la Diette de Presbourg, qui se tint l'an 1665. & de le poignarder lorsqu'il iroit au-devant de l'Impératrice son épouse. Tous ces attentats furent tramés par les Comtes Serini, Nadasti, Frangipani & Tatembach, & même par le Prince François Ragosky fils de Georges, qu'ils avoient engagé dans leurs interêts. Mais la conspiration ayant été découverte, les rébelles furent pris, & condamnés à mort, selon les loix même du Royaume de Hongrie, conformes en ce point à celles de toutes les autres Nations, qui ne permettent aucune désobeïssance au légitime Souverain. Le Prince Ragosky se remit à la clémence de l'Empereur Leopold, qui le traita avec une bonté qu'on trouve rarement dans un Prince outragé. Tekeli refusa toute soumission, & trouva moyen, avant que de mourir dans son Château, où il étoit assiegé l'an 1671. de faire évader son fils Emeric Tekeli, qui devint ensuite ce Chef redoutable des mécontens, dont la fortune, toujours agitée par les plus étranges révolutions, fait voir qu'on n'est véritablement heureux dans la conduite politique comme dans la vie chrétienne, qu'en s'attachant au centre de son devoir. Ces nouveaux troubles appuyés par les Turcs, donnerent lieu à ces infideles de pénétrer jusques à Vienne, dont le Grand Visir forma le siege dès le 14. Juillet de l'an 1683. mais Vienne fut défenduë par le Comte de Staremberg, avec une conduite & un courage héréditaire à cette illustre Maison, qui peut joindre la qualité de défenseur de la Religion à tous les autres titres glorieux qu'elle possede. Comme il y avoit peu de troupes reglées dans la Ville, la Bourgeoisie y témoigna une valeur, qui lui fera toujours honneur

dans les ſiecles à venir. Cette vigoureuſe réſiſtance donna lieu au Roi de Pologne Jean III. de ſecourir, non pas Vienne ſeulement, mais tout le Chriſtianiſme intereſſé à ne pas laiſſer tomber ce boulevard de la Religion entre les mains des infideles.

Cette heureuſe journée ſe paſſa le 12. Septembre, jour à jamais mémorable pour l'Allemagne & pour toute l'Europe. Les Chrétiens vinrent par la montagne de Kalemberg attaquer les Mahometans qui étoient au-bas. A la vûë de l'avantage qu'on remporta ſur eux, les aſſiegés firent une vigoureuſe ſortie, dans laquelle ils chaſſerent tout ce qui ſe trouvoit dans les lignes & dans les travaux. Le Grand Viſir ſe ſauva des premiers & abandonna ſes richeſſes, ſes munitions, ſes équipages & ſa tente, où le Roi de Pologne couronné de gloire, repoſa la nuit ſuivante. Les dépoüilles des Turcs, dont le Soldat profita, furent le moindre avantage de cette grande journée. Le Roi de Pologne & le Duc Charles de Lorraine, l'un des grands Capitaines & des hommes les plus vertueux de ſon ſiecle, reprirent enſuite une partie de la Hongrie. Ce fut dans cette guerre que l'Electeur Maximilien Emmanuel de Baviere, expoſa ſa perſonne & ſacrifia ſes richeſſes pour le ſoutien de la Maiſon d'Autriche, & par conſequent de l'Allemagne, & même de toute l'Europe; & malgré les mouvemens que ſe donnerent les mécontens, tout plia devant l'armée de l'Empereur; il n'y eut que la Princeſſe, veuve de François Ragosky & mere du Prince Ragosky aujourd'hui vivant, qui refuſa de ſe ſoumettre. Elle s'étoit enfermée dans Moncatz, dont elle ſoutint le ſiege l'an 1686. avec un courage & une réſolution fort au-deſſus de ſon ſexe, dans l'eſpoir que le Comte Tekeli qu'elle avoit épouſé viendroit à ſon ſecours.

Le mauvais ſuccès des armes Ottomanes avoit porté ces infideles à ſe ſaiſir de ce Chef des rébelles, & à le mettre dans les fers. Il n'y eut que la réſiſtance de la Princeſſe Ragosky qui occaſionna ſa liberté. Mais les infideles ayant encore été battus par l'Electeur de Baviere à la journée de Mohatz l'an 1687. toute la Hongrie fut ſoumiſe à l'Empereur Leopold, qui ſe fit donner la même année pour ſucceſſeur, par l'élection même des Grands du Royaume, l'Archiduc Joſeph ſon fils aîné. Le détrônement de Mahomet IV. ne rétablit pas les affaires des Turcs, comme ces infideles ſe l'étoient fauſſement imaginé; ils furent encore battus à Salankemen par le Prince Loüis de Bade, l'un des éleves du Duc Charles de Lorraine, qu'il égala pour le moins dans les talens militaires, & qu'il imita depuis dans cette inviolable fidelité qu'il devoit à l'Empereur, malgré les mauvais ſervices que ſes ennemis, jaloux de ſa gloire, cherchoient à lui rendre à la Cour de Vienne. L'Electeur de Saxe Frederic-Auguſte, & le Prince Eugene de Savoye, qui eurent ſucceſſivement le commandement des troupes Impériales en Hongrie, obligerent enfin les infideles à une paix qui fut concluë à Carlowitz l'an 1699. mais elle fut de ſi peu de durée, qu'à peine les deux partis eurent le temps de reprendre de nouvelles forces. Les troubles recommencerent en 1702. par le Prince Ragosky, qui ſe mit à la tête des mécontens; ſes premieres operations ne furent pas heureuſes; car ayant été arrêté priſonnier par les Impériaux, il ſeroit peut-être reſté dans les fers, ſi ſon induſtrie ne lui avoit fait rétablir ſes affaires, que le peu de troupes qu'il avoit alors ne lui avoit pas permis de maintenir à main armée; mais il le fit depuis avec une intrépidité & une prudence

héroïque, qui ne fut pas toujours également ſecouruë de ceux qui s'étoient jettés dans ſon parti. Obligé de ceder à la ſuperiorité des armes Imperiales, il a ſû ſe faire une loüable retraite, où il a vécu en Prince Chrétien, n'ayant point eu depuis les moyens de vivre en Héros & en conquerant. Les derniers mouvemens des Turcs qui leur ont coûté Temeſwar, Belgrade, & d'autres places importantes, ont aſſuré l'entiere poſſeſſion de la Hongrie & de la Tranſylvanie à l'Auguſte Maiſon d'Autriche, que l'Allemagne, que l'Europe, que la Religion même ont interêt de lui voir poſſeder à perpetuité.

La Hongrie a beaucoup d'Ecrivains, & il faut avoüer, qu'expoſée depuis plus de trois cens ans aux courſes & aux irruptions des Turcs, il s'y eſt fait des actions d'une valeur extraordinaire, & qu'elle a été long-temps un théâtre où ſe ſont formés les plus grands Généraux de l'Empire. Il n'y a cependant que les naturels du pays, ou les Autrichiens, qui ſoient intereſſés à pourſuivre le détail de cette hiſtoire. Il faut, pour en acquerir quelque connoiſſance, avoir devant les yeux la belle carte de ce Royaume de l'Empereur *Joſeph*. Je ſai que la premiere édition en eſt très-rare; mais on y peut ſuppléer par une ſeconde édition, qui en fut donnée à Nuremberg par le ſieur Homan, qui a pris ſoin d'y faire même des corrections importantes & néceſſaires pour l'exactitude de la Géographie. Ceux qui ne pourront pas ſe ſervir du *Zeiler*, qui a donné en Allemand une deſcription de la Hongrie, peuvent du moins lire, ou parcourir ce qui en fut publié en François l'an 1688. on trouve dans cette derniere un détail aſſez inſtructif & aſſez-bien fait, non-ſeulement de la ſituation de ce Royaume, mais encore une ſuite exacte & ſuccinte de ſon hiſtoire.

Je n'oſe renvoyer à la deſcription ſuberbe que le Comte *Marſigli* a faite de la partie du Danube qui arroſe la Hongrie. Cet ouvrage, quoique magnifique, n'a été fait que pour plaire aux yeux & à l'imagination des curieux, par le grand nombre de figures dont ce Seigneur à chargé ſa deſcription. Je renfermerois volontiers tout le Danube dans ces vers ſi ingenieux & ſi inſtructifs d'un de nos plus beaux eſprits.

Déja nous avons vû le Danube inconſtant, (1)
Qui tantôt Catholique, & tantôt Proteſtant,
Sert Rome & Luther de ſon onde;
Et qui comptant après pour rien
Le Romain, le Lutherien,
Finit ſa courſe vagabonde
Par n'être pas même Chrétien.
Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

Le grand Hiſtorien de Hongrie eſt *Bonfinius*. Son ouvrage travaillé ſur les archives même du Royaume, n'a pas encore été effacé par d'autres Ecrivains, quoiqu'il ait été compoſé dans des temps où l'on n'étoit pas tout-à-fait revenu au bon goût de l'an-

(1) *M. l'Abbé Regnier Deſmarets, voyage de Munic.*

cienne

cienne litterature. Le célébre Matthias Corvin Roi de Hongrie, également heros dans les armes & dans les lettres, fit venir d'Italie Bonfinius pour le faire travailler à cette histoire, qui commence à l'origine de la nation & va jusqu'à l'an 1495. Mais comme c'est depuis ce temps-là que se sont passées les plus grandes révolutions, on pourroit en continuer la lecture par celle d'*Isthuansius*, qui commence à l'an 1490. & finit à l'an 1606. D'autres Ecrivains originaux très-estimés, ont été renfermés dans la collection que *Bongars* a publiée sur les Historiens de Hongrie. Depuis ce temps-là les grands événemens ont été décrits en particulier. Je ne citerai point les Histoires Françoises du Cardinal *Martinusius*, & du Prince *Ragoski*. Ces ouvrages renferment trop de faussetés, & sont trop injurieux à l'auguste Maison d'Autriche pour être lûs par ceux qui ne cherchent dans l'histoire que des instructions appuyées sur la vérité des faits. A peine conseillerois-je l'histoire des *troubles de Hongrie* publiée en François l'an 1686. parce que la narration de ces sortes de révolutions ne peut être bien & surement écrite que dans le pays même, & sur les Mémoires de ceux qui ont eu le plus de part aux affaires. Il y a des secrets importans, qui en sont quelquefois la clef, qu'on ne peut apprendre que des chefs des differens partis, & par une exacte comparaison de ce qu'ils en disent chacun de leur côté. Les étrangers doivent donc se contenter d'une histoire succinte & abregée. Le *Florus Hungaricus* de *Jean Nadani* peut suffire pour les premiers temps. *Gaspar Ens* étend son abrégé jusqu'au commencement du XVII. siécle. Loüis *Tuberon*, Jean *de Zermegy*, Jean *Bethleni*, M. *du May*, & les autres que j'ai rapportés dans l'article cinquantiéme du Catalogue, font connoître les plus grands événemens de ces derniers temps, & ceux même qui méritent quelque attention.

L'histoire de la Religion n'en mérite pas moins que celle des autres révolutions, surtout les dernieres nouveautés ayant donné lieu à beaucoup de troubles, & même ayant presque toûjours servi de prétexte aux révoltes de ces deux siécles. La Religion Catholique qui s'y établit dès le X. siécle sur le pied de Religion dominante, y avoit été prêchée dès le temps de Charlemagne. Elle y fut même pratiquée avec tant de zele par les Princes & par les Sujets, que ce Royaume a mérité le titre glorieux de Royaume Apostolique : & cette Religion si pure pendant tant de siécles, y fut alterée dans le XVI. par les Lutheriens, les Réformés ou Calvinistes, & les Anti-Trinitaires ou Sociniens, qui avoient même des Ecoles en Transylvanie; mais la liberté de conscience n'y fut accordée aux Lutheriens & aux Calvinistes qu'au commencement du XVII. siécle. La plûpart du bas Peuple a embrassé les sentimens de Luther; la Noblesse s'est attachée aux opinions de Calvin. Les Juifs y ont quelques Synagogues, & l'on y tolere les Rasciens, qui suivent la créance des Grecs. Il n'y a que les ennemis du dogme de la Sainte Trinité que l'on fait en sorte d'y détruire : ce qui est difficile dans un Peuple qui aime la singularité, & qui est ravi d'avoir quelquefois des prétextes pour former des révolutions, comme on n'en a vû que trop souvent arriver depuis le commencement du XVI. siécle, que l'Allemagne & quelques autres Etats voisins ont été agités par des troubles de Religion.

CHAPITRE XXVI.

Histoire de Savoye.

JAMAIS Principauté ne fut mieux placée pour se faire considerer par sa situation au centre de l'Europe, entre deux grandes Puissances jalouses l'une de l'autre, avec lesquelles il y a tout à esperer & tout à craindre. C'est ce qui est arrivé; & les Ducs de Savoye ont toûjours fait rechercher leur alliance par leurs voisins. C'est par là qu'ils sont parvenus au degré de puissance où on les voit aujourd'hui.

On sait que cette Principauté est un démembrement de l'ancien Royaume de Bourgogne, qui comprenoit, outre la Savoye, les Suisses, la Franche-Comté, & quelques Provinces voisines. Bérold, ou Berthold, Seigneur Allemand, que l'on prétend descendu de l'ancienne Maison de Saxe, acheta sur la fin du X. siecle, de Rodolphe Roi de Bourgogne, les Comtés de Maurienne & de Savoye. Il eut pour fils & pour successeur Humbert aux blanches mains, qui mourut au milieu du XI. siécle. Son fils aîné Amédée I. mourut sans enfans; mais Othon, qui étoit le cadet, commença l'élévation de cette Maison par son mariage avec Adelaïde, fille du Comte de Suze, qui lui apporta pour dot le Marquisat de Suze, Turin, le Piémont, & la Vallée d'Aoust: alors il prit le titre de Marquis d'Italie.

Mais son fils Amédée II. sut encore l'agrandir plus habilement que son pere. Les troubles dont l'Empire fut agité obligerent Henry VI. de lui demander passage dans ses Etats, pour se rendre en Italie. Amédée n'y consentit qu'à condition que l'Empereur lui céderoit cinq Evêchés des environs. Henry ne le fit qu'avec peine: mais comme il lui étoit important de se rendre en Italie, il aima mieux sacrifier cinq Villes que de perdre toute une Province, & peutêtre même la Couronne Impériale. Les autres Souverains de Savoye étudierent exactement leurs interêts, & surent en profiter: il n'y eut que Humbert III. surnommé le Saint, pour une vie pieuse & chrétienne; mais qui ne fut point assez heureux pour gouverner ses Etats en habile politique.

Amedée V. eut le surnom de Grand, de la sagesse de sa conduite & du bonheur avec lequel il conduisit toutes ses entreprises. Par son mariage avec l'héritiere de Bresse, il augmenta ses Etats de trois petites Souverainetés, la Bresse, Bugey & Coligni. Son courage si utile à la Religion lui fit beaucoup plus d'honneur que l'augmentation de ses Domaines. Les Sarrazins avoient enlevé l'Isle de Rhodes aux Empereurs Grecs; les Turcs s'en étoient rendus maîtres, & en avoient été chassés par les Chevaliers de S. Jean de Jesusalem. Les infideles tâcherent de la reprendre, & l'auroient en effet reprise, sans la valeur d'Amedée Comte de Savoye. Ce fut par reconnoissance & pour marque de ce service important, que ce Prince porta pour devise ces quatre lettres F. E. R. T. qui sont le commencement de ces quatre mots Latins. FORTITUDO EJUS RHODUM TENUIT, *son courage a sauvé Rhodes.* Amedée étoit d'autant plus estimable, qu'il s'étoit attiré l'amour de ses peuples par son caractere bien faisant; & par son esprit liant & sociable il s'étoit rendu respectable à ses voisins; & redoutable même à ses ennemis par son intrépidité & sa valeur.

Le nom d'Amédée a toûjours été favorable à cette illuſtre Maiſon : car Amédée VI. dont le gouvernement commence l'an 1343, augmenta conſiderablement ſes domaines, & inſtitua l'Ordre des Chevaliers de l'Annonciade. Il mourut dans le Royaume de Naples, étant allé au ſecours de Loüis d'Anjou. Amédée VII. s'empara du Comté de Nice ; & les habitans de Villefranche & de Barcelonnette ſe donnerent à lui. Son fils Amédée VIII. acheta d'Humbert VIII. le Comté de Genevois ; & c'eſt de-là que les Ducs de Savoye ont des prétentions ſur la ville de Geneve. L'eſtime que l'on avoit alors pour ce Prince engagea le Concile de Bâle à le choiſir pour Pape : & il prit le nom de Felix V. mais ſon amour pour la paix de l'Egliſe le porta, pour éviter le ſchiſme qui alloit commencer, de renoncer à ſon élection : Nicolas V. par reconnoiſſance pour l'eſprit pacifique d'Amédée, le revêtit de la dignité de Légat du Saint Siege en Savoye, Piemont, Aouſte, Saluces, Montferrat, Aſt, & dans les Evêchés de Lauſanne, de Bâle, de Strasbourg, de Conſtance & quelques autres. Outre ces prérogatives, il eut encore celles de baiſer le Pape à la jouë, & non à la mule ; & dans les viſites qu'il rendoit, le Pape ſe levoit pour le recevoir ; Amédée conſervoit encore toutes les marques de la dignité pontificale, excepté le droit de faire porter devant ſoi le Saint Sacrement, l'anneau du Pêcheur, & de n'avoir point la croix ſur la pantoufle, ni le dais. Décoré de toutes ces prééminences, il ſe retira dans le Prieuré de Ripaille, où il ne mena pas une vie tout-à-fait Epicurienne, comme on l'a dit ; mais il ſut, ſous l'habit d'Hermite de S. Maurice, y gouter une douce & agréable tranquillité, ſe traitant lui & les Seigneurs qui l'avoient ſuivi dans ſa retraite, non de racines, de pain & d'eau, comme font ou doivent faire les Hermites ; mais des viandes les plus exquiſes & des vins les plus délicieux. Et c'eſt de cette chere délicatte que notre langue a pris le proverbe populaire de *faire ripaille*, pour dire, mener une vie agréable & abondante. Amédée VIII. qui n'étoit que Comte de Savoye, lorſqu'il commença, remit ſes Etats à ſon fils Loüis avec la qualité de Duc, qu'il avoit méritée par ſes grands ſervices.

Loüis, en prenant le gouvernement, fit la recherche de ſes Miniſtres, & traita ceux qui avoient abuſé de leur pouvoir, de la maniere que devroient être traités les mauvais Miniſtres dans tous les gouvernemens. Il fit noyer dans le lac de Geneve Guillaume de Balomier, qui avoit été Chancelier de ſon pere, parce qu'il n'avoit pû ſe juſtifier de quelques intrigues fâcheuſes dont il s'étoit mêlé.

Amedée IX. épouſa l'héritiere du Royaume du Cypre ; mais la délicateſſe de ſon temperamment ne lui permettant pas de ſe livrer aux grandes entrepriſes, il ſe tourna du côté de la pieté, & fit paroître un héroïſme plus utile & plus reſpectable que celui des conquerans. Sa pieté, ſa vertu, ſa tendreſſe pour les pauvres, ſon amour pour la juſtice, & plus que tout cela, ſa générosité à pardonner à ceux qui l'avoient perſecuté, lui valut, avec raiſon, le titre de Bienheureux. Le peu de temps que regna Philibert I. ſon fils, & la minorité de Charles II. ſon petit-fils, ne donnerent pas lieu à de grandes actions ; mais Philibert II. ſut relever la grandeur de ſa naiſſance par l'alliance qu'il fit avec Marguerite d'Autriche, ſœur de l'Empereur Maximilien I. C'eſt cette même Princeſſe, qui étant promiſe à Charles Dauphin, depuis Roi de France, ſous le nom de Charles VIII. avoit été élevée en France, & fut

ensuite renvoyée en Flandres ; après-quoi elle fut mariée à Jean Prince d'Espagne ; mais s'embarquant à Flessingue pour aller joindre son futur époux, elle fut battuë de la tempête ; & de peur de mourir sans épitaphe, elle fit au plus vîte la sienne avec une tranquillité qui n'est pas d'une Princesse, qui n'attend que le moment fatal de la mort. La voici donc :

Cy gît Margot la gente Demoiselle,
Qu'à deux maris, & encore est pucelle.

Elle en eut un troisiéme dans la personne de Philibert de Savoye, & ne laissa néanmoins aucune posterité. Elle est encore celebre dans notre histoire par le traité de Cambray qu'elle fit avec la France en 1529. lorsqu'elle étoit Gouvernante des Pays-Bas pour l'Empereur Charles-Quint son neveu.

A Philibert Prince d'une grande prudence, succeda son frere Charles III. qui eut le malheur de se broüiller avec François I. Il étoit beau-frere de Charles-Quint; & c'est peut-être ce qui lui fit embrasser le parti de cet Empereur, supposé que les Princes fassent beaucoup d'attention à leurs alliances pour regler les interêts de leurs Etats. Le Connétable de Bourbon s'étoit retiré de la France sa patrie. Peut-être auroit-il été excusable, s'il n'avoit pas pris les armes contre François I. son Roi & son maître ; mais avec le secours de Charles III. Duc de Savoye, il leva dix mille Allemans qui contribuerent beaucoup à la celebre journée de Pavie. François I. s'en vengea depuis sur le Duc de Savoye, qu'il dépoüilla de la plus grande partie de ses Etats ; & Charles attaqué d'un autre côté par les Suisses, qui lui enleverent quelques Domaines, se retira à Verceille, où il mourut de chagrin.

Emmanuel Philibert avoit passé une partie de sa jeunesse à la Cour de Charles-Quint, & rendit de grands services à Philippe II. Roi d'Espagne, sur-tout à la celebre journée de Saint-Quentin, qui se passa le jour de la saint Laurent, dont elle porte quelquefois le nom ; & la paix de Catteau, ou Château-Cambresis le fit rentrer dans ses Etats, en épousant néanmoins Marguerite de France, fille de François I. & sœur de Henry II. Princesse, dont la conduite toujours admirable, ne contribua pas peu à pacifier les troubles qui s'étoient élevés dans les Etats de Savoye ; elle engagea même son neveu Henry III. à son retour de Pologne, de rendre au Duc son époux les Villes, qui étoient encore occupées par la France pour être caution de la dot de la Princesse Loüise de Savoye, mere de François I.

Charles-Emmanuel, fils de Charles III. ne se contenta point, comme son pere, de ses anciens Domaines ; & pour les augmenter, il profita de l'occasion que lui fournirent les troubles de la ligue. Alors il s'empara du Marquisat de Saluces, qui depuis long-temps étoit envié par les Ducs de Savoye ; & pour conserver la mémoire de son usurpation par un monument public, il fit frapper une médaille qui n'étoit pas plus favorable au Duc qu'à la France même, qu'il vouloit insulter dans ses malheurs. Charles-Emmanuel étoit representé d'un côté de la médaille, & de l'autre étoit un centaure qui tenoit un arc bandé, & fouloit à ses pieds une Couronne avec ce mot *opportunè*, pour dire qu'il n'avoit pas laissé échapper l'occasion de se saisir d'une

aussi beau Domaine. Henry III. n'eut ni le courage, ni le moyen de se venger de cet affront : la juste represaille en étoit réservée à Henry IV. son successeur. Charles-Emmanuel qui vit bien avec qui il avoit affaire, se servit de toute son industrie pour retenir le Marquisat de Saluces; mais Henry IV. n'étoit pas un Prince à mollir; il en vint donc à une guerre, & enleva, outre la Bresse, quelque forteresse de Savoye; & aussi-tôt il fit battre une contre-médaille, où il étoit representé d'un côté; & de l'autre se voyoit un Hercule qui assommoit un Centaure, symbole du Duc Charles-Emmanuel, avec ces mots, *Opportunius*; c'est-à dire, que l'occasion de la vengeance étoit encore plus favorable. La paix qui auroit pû se faire avant l'expedition de Henry IV. ne se fit qu'après; & si l'avantage de l'échange fut pour la France par l'étenduë des Domaines, Charles-Emmanuel mettoit le Piémont à couvert de toute insulte, en gardant le Marquisat de Saluces, qui pouvoit servir à la France à se procurer toujours une entrée dans l'Italie.

A peine Charles eût terminé cette guerre, qu'il résolut de se jetter dans une autre peut-être plus fâcheuse, en se saisissant de la Ville de Geneve, non point à main armée, mais par une surprise qui n'auroit pas manqué d'être suivie d'une guerre. Ce Prince assembla secretement quelques troupes, qu'il fit avancer vers la Ville, à la faveur de l'obscurité de la nuit. Les approches se firent d'une maniere si heureuse, que l'on commença d'en esperer un succès avantageux : une partie des troupes étoit déja sur les murailles, & les Bourgeois endormis dans une plaine securité, ne songeoient à rien moins qu'au peril qui les menaçoit. Les Officiers du Duc Charles se regardoient déja comme les maîtres de la Ville, lorsque l'allarme commença. La Bourgeoisie s'éveilla, & reçût vigoureusement les ennemis qui n'étoient pas encore en assez grand nombre pour n'avoir rien à craindre. Ils furent donc obligés de s'enfuïr avec perte; & les Genevois pendirent sans misericorde tous les prisonniers qui leur tomberent entre les mains. La France & les Suisses s'interesserent à la conservation d'une Ville libre, qui sert comme de barriere entre les autres puissances. Cette vigoureuse défense qui fut le salut de la Ville a paru si considerable à Geneve, qu'elle en renouvelle la mémoire toutes les années par des actions de graces qu'elle en rend à la Divinité.

Après plusieurs autres entreprises qui ne furent pas toutes également heureuses, Charles-Emmanuel mourut, & laissa ses Etats à Victor-Amedée son fils, qui ne gouverna que sept ans. Il fut suivi l'an 1637. d'un successeur en bas-âge, & par conséquent d'une minorité, pendant laquelle il y eut beaucoup de troubles. Ce fut donc le Duc François-Hyacinthe; la Duchesse Doüairiere de Savoye fut secouruë par le Roi Loüis XIII. son frere, qui la maintint dans la Régence; & les oncles du jeune Duc se fortifierent de l'alliance des Espagnols, avec lesquels ils firent des conventions peu avantageuses pour la Savoye, & qui tendoient même à la démembrer. La mort du jeune Duc François-Hyacinthe fit place l'an 1638. à Charles-Emmanuel II. qui n'avoit que quatre ans : ainsi ce fut une continuation de minorité, & les mêmes interêts regnerent dans les deux partis. La Duchesse se vit en danger, par la surprise de Turin; & sans le secours de Loüis XIII. qui lui envoya des troupes, elle auroit été contrainte de ceder à ses beaux-freres. Le Prince Thomas de Sa-

voye qui ſentit combien ces troubles étoient avantageux aux Eſpagnols, & préjudiciables à la Savoye, fit ſon accord avec la France; il épouſa l'heritiere de Bourbon-Soiſſons, & devint Grand-Maitre de la Maiſon du Roi; c'eſt de-là que naquit cette grande poſterité, qui forme aujourd'hui de nouvelles branches dans cette illuſtre Maiſon.

Charles-Emmanuel II. eut une qualité rare dans les Princes : ce fut la reconnoiſſance qu'il conſerva toujours pour la France, qui avoit empêché les Eſpagnols de ſe rendre maîtres de la plus grande partie de ſes Etats. Il eſt vrai que les François étoient intereſſés à n'avoir pas des voiſins auſſi redoutables que les Eſpagnols l'étoient alors à toute l'Italie : ainſi, à la faveur de la France, ce Prince ſe maintint dans une aſſez grande tranquillité. Sa mort arrivée en 1671. lui donna pour ſucceſſeur Victor - Amedée II. Prince très-courageux. Comme il ne ſe croyoit pas obligé aux mêmes égards que ſon pere avoit obſervés, il a étudié ſes interêts, & les a ſuivis plus conſtamment & plus ſûrement qu'aucun Souverain qui ſoit aujourd'hui dans l'Europe; & comme il eſt permis de parler des Princes vivans dès qu'on ne peut en marquer que des verités avantageuſes, on doit aſſurer que jamais Monarque ne fut plus capable de gouverner de grands Etats. Les théâtres ſur leſquels il agit depuis tant d'années, ne ſont pas dignes de ſes vûës, toujours auſſi ſages & auſſi meſurées qu'elles ſont étenduës. La Couronne de Sicile, & enſuite celle de Sardaigne que ſes ſervices lui ont méritées, ne ſont pas ſuffiſantes pour épuiſer les talens admirables qu'il a pour le gouvernement : & quoiqu'il ſoit le dernier en datte de tous les Rois de l'Europe, il tiendroit un des premiers rangs, s'il s'agiſſoit de le diſputer par tous les talens civils & militaires, qui caracteriſent les grands Princes; ſa Cour ſeroit même une des meilleures écoles où ſe pourroient former les Miniſtres des autres Souverains.

Guichenon a publié une très-belle hiſtoire de la Maiſon de SAVOYE; & *Papire* Maſſon a fait les éloges de ces Princes; mais ces éloges, quoique juſtes & raiſonnables, peuvent être temperés par la lecture des *Lettres* nommées *Savoiſiennes*, où l'on trouve beaucoup de particularités très-curieuſes ſur l'état des affaires que cette illuſtre Maiſon a euës depuis longtemps avec la Couronne de France. Il faut y joindre cette belle & importante lettre que le feu Roi Loüis XIV. a écrite au Pape, ſur la derniere guerre de Savoye. On y exprime avec beaucoup de moderation & d'éloquence tous les motifs de cette guerre, & les raiſons que Sa Majeſté très-Chrétienne a euës d'entrer en armes dans les Etats de ce Prince. On ne peut s'empêcher, à la lecture de cette lettre, d'admirer la conduite du Roi dans toute cette guerre. Le ſavant M. *de Lille*, cet homme ſi plein de vertu & de ſcience, a donné une diſſertation fort curieuſe ſur l'origine de la Maiſon de Savoye. L'on a voulu prouver que ces Princes, ayant le titre d'Alteſſe Royale, doivent être traités comme têtes couronnées. Le P. *Monod* a fait imprimer à Turin en 1633. un traité ſur cette matiere; & la lettre Françoiſe qu'on avoit imprimée à Paris ſur ce même ſujet, a irrité la République de Veniſe, toujours attentive ſur ce qu'elle croit lui être utile, ou déſavantageux; mais l'auguſte qualité de Roi, dont ce Prince eſt revêtu, termine toute la conteſtation.

CHAPITRE XXVII.

Histoire de Suisse.

L'IDEE' de la liberté est chez les Suisses aussi ancienne que la Nation ; & l'usage s'en est conservé dans tous les temps. Il y a peu de difficultés sur leur origine. Leur langue fait voir qu'ils sont Allemans, ou qu'ils viennent peut-être de quelque Colonie du Nort. Ils se sont regardés dès les premiers temps comme les amis & les alliés du peuple Romain, & non comme leurs sujets ; & lorsque Cesar leur (1) demanda des ôtages, ils répondirent que les Romains devoient savoir que c'étoit l'ancien usage des Helvetiens, c'est-à-dire, des Suisses, de recevoir, & non pas de donner des ôtages. La disposition de leur pays les a peut-être engagés à cet amour de la liberté ; fortifiés par leur propre situation, environnés de tous côtés de montagnes, de torrens & de bois, qu'ont-ils à craindre des étrangers ? Se trouvant exempts de cette ambition, qui parmi les autres Nations, fait la gloire du Prince & le malheur des peuples, ils vivent heureux dans leurs Domaines, qui ne convient qu'à des hommes accoutumés à une vie dure, laborieuse & frugale.

Les Helvetiens ont été autrefois plus étendus vers l'Occident, & l'étoient moins au Levant ; mais aujourd'hui cette disposition est changée, & le Haut-Rhin qui leur a servi de barriere du côté du Levant, coupe la Suisse telle qu'elle est à present. L'égalité entre ses membres étoit la base la plus solide de leur gouvernement ; & lorsque la Noblesse voulut, en faveur de ses biens, ou de son élevation, maîtriser le peuple qui étoit le plus fort, elle fut chassée en 1260. L'Empereur Rodolphe I. qui n'avoit pas moins de prudence que de courage, appaisa les troubles ; & la plûpart des exilés eurent la permission de rentrer dans leurs Domaines. Les petits cantons étoient beaucoup plus attentifs que les autres à maintenir cette égalité. Ceux d'Uri, de Suitz & d'Underwald y étoient extrêmement attachés ; & ce fut aussi par eux que commença la conféderation & la ligue qui forme aujourd'hui le Corps Helvetique.

L'amour de leur liberté les fit soulever en 1307. contre les Ministres de la Maison d'Autriche, qui les vouloient accabler. Il y avoit déja long-temps que l'on pressentoit dans ces peuples quelques révolutions ; c'est ce qui donna lieu à l'Empereur Albert I. d'envoyer pour Gouverneur du canton d'Uri, Grisler qui voulut, pour reconnoître les mal-intentionnés, les accoutumer à une imagination chimerique, dont on eut tout lieu de se repentir. Il fit bâtir un Fort appellé le *Joug* auprès d'Altorf, principal bourg du canton d'Uri, & y fit mettre une perche avec un chapeau, auquel il prétendoit qu'on rendît tous les honneurs qu'on rend à l'Empereur. Guillaume Tell, indigné de cette extravagance, passa hardiment devant cette perche sans la saluer. On le prit aussi-tôt, & il fut obligé de se soumettre à quelque punition ; la plus sen-

(1) *Cæsar Comment. lib.* 1.

sible fut de se voir contraint d'abbattre avec une fleche une pomme de dessus la tête de son propre fils ; Tell l'ayant executé fort heureusement, sans toucher à son fils, ne laissa pas d'être condamné à une prison perpetuelle; c'étoit un Château bâti au milieu d'un lac. Comme on l'y conduisoit, un orage survint, qui poussa le batteau à bord, & il fut retiré des mains de ses ennemis. Ce traitement si rigoureux donna lieu aux trois cantons d'Uri, de Suitz, & d'Underwald de se mettre en liberté. Ceux d'Underwald ne furent pas mieux traités par Landenberg leur Gouverneur ; son Lieutenant même y commit aussi plusieurs cruautés inoüies parmi des peuples simples, mais libres : il en vint à une derniere, qui a toujours été en horreur dans cette sage Nation. N'ayant pû suborner la pudeur d'une femme, il la fit poignarder dans le bain. Et ce fut là le coup décisif qui procura la liberté de ces peuples.

Il n'en fallut pas d'avantage à Werner Stouffacher du canton de Schwitz, à Gaucher Furst du canton d'Uri, & à Arnauld de Melchthale du canton d'Underwald pour se liguer dans le louable dessein de se délivrer de la tyrannie des Gouverneurs, & de recouvrer leur ancienne liberté. Leur association fut secrete jusques au premier Janvier 1308. qu'ils se saisirent de quelques châteaux dans le canton d'Underwald, & ayant arrêté Landenberg, ils le conduisirent sur leurs frontieres, & lui firent promettre par serment de n'y jamais revenir. Les habitans de Schwitz & d'Uri firent la même chose ; & dès lors ils jurerent une association pour dix années. L'Empereur Albert I. se disposoit à les venir attaquer lorsqu'il fut assassiné la même année 1308. Les Princes de la Maison d'Autriche, qui souffroient avec peine de se voir maitrisez par les trois plus petits cantons, resolurent de leur déclarer la guerre : mais les troubles de l'Empire favoriserent les Suisses. Louis de Baviere, qui avoit été élû Empereur, fit prisonnier Frederic d'Autriche son competiteur ; & Leopold frere de Frederic, ne laissa pas de poursuivre le même projet ; il attaqua les Suisses l'an 1315. il fut battu & perdit quinze cens chevaux. Les trois cantons encouragez par ces heureux commencemens, firent alors une ligue plus étroite, qui fut approuvée par l'Empereur Louis de Baviere, qui trouvoit une occasion dans ces troubles d'affoiblir la Maison d'Autriche, qui se déclaroit contre lui ; la même ligue fut encore approuvée par l'Empereur Charles IV.

Quoique ce soit là qu'on doive commencer l'histoire de la Republique des Suisses, la valeur des peuples Helvetiques ne laisse pas d'être connuë dans les siecles précedens. Leur nom se trouve placé avec honneur dans les grandes révolutions, comme on le peut voir par les memoires de Cesar, & par l'histoire de Charlemagne. Ils eurent du temps de ce Prince de grands privileges, & ne se gouvernoient qu'avec quelque dépendance de l'Empire. Dans la décadence de la Maison de Charlemagne, & dans les differends des Empereurs avec les Papes, ils surent si bien profiter des conjonctures, qu'ils formerent un nouveau gouvernement ; mais se trouvant opprimez par la Noblesse, ils se virent obligez d'implorer le secours de Rodolphe comte de Hapsbourg, qui confirma leurs privileges en 1291. dix-huit ans après qu'il fut élû Empereur. Albert son fils Duc d'Autriche, qui regna quelque temps après lui, voulut les assujettir : il leur donna même des Gouverneurs, qui les maltraiterent si fort, comme nous venons de le dire, que ces peuples se persua-

derent

derent que les malheurs qu'ils souffriroient dans une révolte, leur seroient plus supportables que ceux dont ils se trouvoient accablez par les Gouverneurs.

L'an 1332. le canton de Lucerne se joignit aux trois premiers : ils furent joints l'an 1351. par celui de Zuric. Comme il étoit un des plus considerables, ils resisterent au Duc d'Autriche, Albert le Boiteux, qui tâcha de les soumettre. Ceux de Glaris & de Zug entrerent l'anné d'après dans la même alliance; & ceux de Berne, y furent reçûs l'an 1353. Depuis ce temps-là ces huit cantons eurent des guerres continuelles à soutenir contre la Maison d'Autriche. Leopold III. qui étoit à la tête de quatre-vingt mille hommes, se vit honteusement défait l'an 1374. dans les défilez des montagnes, autant par la disette des vivres que par la valeur des Suisses. Il ne laissa pas d'y retourner l'an 1386. & pour faire réussir plus heureusement son entreprise, il attroupa toute la Noblesse des environs pour se jetter en même temps sur le corps Helvetique ; mais quinze cens Suisses vinrent à bout de tous ces braves, qui perdirent plus de deux mille Officiers de distinction, & surtout le Duc d'Autriche Leopold III.

Son fils Leopold IV. surnommé le Superbe, voulut vanger la mort de son pere, & leur fit une guerre qui ne fut terminée que l'an 1389. & la paix fut jurée pour cinquante ans entre les deux partis. L'Empereur Sigismond qui avoua l'association, les employa pour soutenir le Concile de Constance, dont l'ordre étoit troublé par Frederic d'Autriche. Attachés depuis ce temps-là aux interêts de l'Eglise, ils en donnerent des preuves plus d'une fois ; mais sur-tout lorsqu'ils battirent avec 1600. hommes seulement l'armée que Louis Dauphin de France, qui fut depuis le Roi Louis XI. conduisoit à Bâle l'an 1444. pour en faire dissoudre le Concile. Cette action de vigueur engagea ce Prince à leur accorder son amitié, & à s'en servir même pour balancer la puissance de Charles dernier Duc de Bourgogne, qui étoit devenu la terreur de tous ses voisins. Les Suisses le battirent à Granson, à Morat, & enfin à Nancy, où ce Prince perit d'une maniere très-déplorable. Les cantons de Soleure & de Fribourg demanderent l'an 1481. à être admis dans l'alliance des Suisses : ceux de Bâle & de Schaffouse n'y entrerent que l'an 1501. Enfin le dernier qui accomplit le nombre des treize cantons fut celui de Appensel, qui s'étoit mis sous la protection des autres dès l'année 1452. mais il ne fut reçû au nombre des cantons qu'en 1513. Ils augmenterent encore leur puissance par les Villes qui rechercherent leur alliance, entre lesquelles sont la Ville & l'Abbaye de S. Gal, les Grisons, le Valais, le Comté de Neufchatel, Geneve, les Villes de Rotweil, de Mulhausen, de Bienne, ou Biel, & celles mêmes qui leur furent cedées par Maximilien Sforce, pour l'avoir rétabli dans le Duché de Milan.

Enfin les dernieres inquietudes qu'ils essuyerent de la part de la Maison d'Autriche vinrent de Maximilien I. contre lequel ils se virent contraints de se battre pour la défense de leur liberté. Cet Empereur engagea l'an 1499. le Cercle de Souabe à se déclarer contre eux, dans l'esperance qu'il avoit de les réduire à son obéïssance : mais comme l'avantage resta presque toujours du côté des Suisses, on mit les armes bas de part & d'autre, & l'on en vint à une negociation qui fut terminée par la mediation de Louis Sforce Duc de Milan. Mais le Traité de Westphalie en

1648. les a déclaré comme un corps libre & indépendant de l'Empire : ainſi dès ce moment toutes les prétentions ont ceſſé, & l'on agit avec eux comme avec des Souverains.

La probité & la candeur Helvetique qui a été celebre dans les anciens temps, a fait que les Princes leurs voiſins leur ont accordé leur amitié ; quelques-uns même l'ont recherchée. Exempts de tout ſoupçon, par rapport aux conquêtes étrangeres, les Princes ont crû qu'ils ne pouvoient avoir de meilleurs voiſins, incapables de rien entreprendre ſur eux, & très-capables de les défendre dans le beſoin. Et ceux qui n'ont pû les avoir pour voiſins, les ont du moins recherchés pour amis : c'eſt ce que leur vertu leur a valu ; & pour peu qu'ils veuillent s'en départir, comme on craint même qu'ils ne le faſſent dé ja, en voulant imiter le luxe qui s'eſt introduit dans leur voiſinage, & qui n'a pas encore penetré juſques à eux, ils ne tarderont gueres à ſe faire autant d'ennemis, qu'ils ont eu d'amis & d'admirateurs de leur conduite.

L'une des plus anciennes alliances eſt celle de Charles VII. Roi de France en 1453. Louis XI. la renouvella l'an 1463. & depuis il en ſerra encore les nœuds en 1470. & 1474. il ſe fit même recevoir bourgeois de Suiſſe. Ce Prince les connoiſſoit par l'épreuve qu'il avoit faite de leur valeur à la journée de Bâle. Charles VIII. continua l'an 1484. dans la même alliance. Louis XII. qui s'en étoit ſervi heureuſement la negligea, & ne voulut plus leur continuer la penſion que ſes prédeceſſeurs leur avoient accordée. Cette économie ne lui fut pas avantageuſe : le Cardinal de Sion, grand ennemi de la France, profita de cette conjoncture, & les lia d'interêt avec le Pape Jules II. qui avoit l'ame plus martiale que pontificale. Louis XII. ſentit les effets de cette rupture à la journée de Novarre, où les Suiſſes, quoique inferieurs en nombre, attaquerent les François avec tant de vigueur, qu'ils les contraignirent d'abandonner l'Italie : ils tournerent même du côté de la Bourgogne, & aſſiegerent Dijon, où commandoit alors le brave Louis de la Trimouille, qui, pour ſe débaraſſer d'un peuple belliqueux, fit avec eux un Traité peu favorable.

L'année 1515. leur fut moins avantageuſe. La bataille de Marignan, qu'ils ſoutinrent vigoureuſement pendant deux jours contre François I. leur fit perdre la fleur de leurs troupes. Neanmoins François I. ne les en eſtima que plus, & voulut l'an 1516. faire la paix avec une nation qui n'avoit pas moins de bravoure que de prudence : il alla même plus avant l'an 1521. & fit avec eux une ligue offenſive & défenſive, qui fut accompagnée d'une penſion annuelle ; uſage qui s'étant pratiqué auparavant, s'eſt exactement obſervé depuis. La difference de religion qui s'introduiſit parmi les Suiſſes, ne rallentit pas cette alliance, quoique dans la ſuite elle ait été plus intime entre la France & les Cantons Catholiques, que entre les autres. Ces alliances auſſi utiles que honorables pour cette nation, ſe renouvellent ordinairement à chaque mutation de regne.

Les Princes étrangers ont imité la France : ainſi les Ducs de Savoye, de Lorraine, de Baviere & de Wirtemberg ont demandé leur amitié dès le XV. ſiecle. Sixte IV. en 1480. Innocent VIII. en 1485. Jules II. en 1503. & 1510. & Leon X. en 1513. 1515. & 1521. leur accorderent chacun la leur ; ils les accablerent

même de benedictions & d'indulgences, dont il n'y a aujourd'hui que les Catholiques qui profitent : aussi on peut dire qu'ils en sont dignes par leur zele pour la Religion, n'y ayant pas de fideles plus sincerement soumis au Saint Siege que les Cantons Catholiques.

Les Rois d'Espagne, d'Angleterre, de Hongrie, & la République de Venise ont voulu les avoir également pour amis; mais il n'y a point de Royaume, où ils soient plus favorisés qu'en France, où leurs troupes font une sorte de république qui se gouverne en bien des choses suivant les loix de leur nation. Les Rois même les ont considerés jusques au point de les vouloir avoir pour comperes; l'an 1522. ils furent parrains d'un des fils de François I. comme ils le furent aussi de Charles IX. Le même honneur leur fut encore déferé en 1547. lorsqu'ils tinrent sur les fonds de Baptême une fille de Henry II. Je ne dirai pas cependant, comme je l'ai lû dans quelque auteur, que François I. leur ayant fait nommer au Baptême les trois Princes ses fils, ils leur donnerent les noms des trois enfans de la fournaise de Babylone, *Sidrac*, *Misac* & *Abdenago*; mais qu'on leur fit quitter ensuite, à ce qu'on dit, pour prendre ceux de *François*, de *Henry* & de *Charles*.

Leur association, quelque intime qu'elle ait été, ne les a pas exemptés de troubles domestiques. Il est étonnant que des gens aussi sages, qui ne devroient avoir la guerre que comme les Avocats ont des procès, c'est-à-dire, n'en avoir jamais en leur nom, parce qu'elle est toujours ruineuse, n'ayent point évité ces révolutions, & qu'ils les ayent même poussées jusques dans ces derniers temps, où le XVIII. siecle les a vû prêts à se faire réciproquement périr pour un moine inquiet & turbulent, qui ruina par ses troubles domestiques son Abbaye de S. Gal.

Nous avons des descriptions particulieres de ce peuple. Celle des *délices de la Suisse*, est la derniere & la plus étenduë. Je ne sai néanmoins si à la liberté près, l'on doit regarder ce pays comme un lieu de délices. Quoiqu'il en soit, le livre qui porte ce titre, ou même *l'Etat de la Suisse* qui parut en 1714. en même temps que les délices, sont plus que suffisans pour faire connoître ce qu'on doit nécessairement savoir de l'histoire de ce peuple; à moins qu'on ne voulût y joindre ce que *Simler* & *Plantin* en ont écrit. Ce dernier surtout qui a été traduit en François est très-estimé, & contient un abregé succinct & bien digeré de l'histoire de cette Nation. Les naturels du pays ont dans les livres imprimés en leur langue, des historiens excellens: *Stumpffius*, *Bullinger*, *Suicer* & *Stettler* sont les plus étendus & les plus estimés. Les Provinces ont quelquefois des histoires particulieres. Geneve a celle de M. *Spon*, beaucoup meilleure & moins satyrique que celle de *Gregorio Lety*. Neufchatel a fourni même depuis plusieurs années quelques abregés, occasionnés par les contestations arrivées au sujet de l'élection d'un nouveau Seigneur de cette petite Principauté.

CHAPITRE XXVIII.

Hiſtoire des Pays-Bas & de la République de Hollande.

LES peuples des Pays-Bas & ceux de la Hollande & de la Friſe avoient, à peu de choſe près, le même caractere & les mêmes uſages que les anciens Germains : c'en étoient des branches & des colonies, comme on le peut voir par Ceſar, Tacite & Ammian Marcellin. Ils goutoient alors une pleine liberté, dont il s'eſt conſervé des traces dans la ſuite des temps ; mais aujourd'hui elle n'eſt plus que dans l'imagination des peuples, qui ſe croyent libres, parce qu'ils n'obéïſſent point à un Roi. Les Romains qui ne purent les ſoumettre entierement, prirent un milieu qui couvrant leur honneur, en faiſoit encore plus à cette Nation : ce fut de les traiter de freres & d'amis du peuple & de l'Empire Romain ; mais les Bataves & les Friſons qui s'étoient ſoutenus contre Rome tomberent avec elle : ils furent ſujets aux mêmes révolutions. Il ſembloit que le courage & la valeur ſe fuſſent tout-à-coup anéantis chez les peuples les plus belliqueux, pour paſſer à d'autres qui n'étoient pas encore connus par les nations policées. Un déluge de nouveau peuple vint fondre ſur eux ; ils ſe trouverent expoſés aux irruptions des Saxons, des Sclavons, des Normans & des Danois: la confuſion s'y mit ; à peine leur hiſtoire eſt-elle connuë autrement que par leurs malheurs. La partie la plus heureuſe de ces Provinces fut celle qui, ſous la premiere & la deuxiéme race de nos Rois, fit partie des domaines du Royaume d'Auſtraſie.

L'hiſtoire commence à s'éclaircir à l'établiſſement des Comtes de Hollande. Le premier qui ſoit connû dans l'hiſtoire, eſt Dideric, (c'eſt-à-dire Thierry) qui commença l'an 863. Avant lui, ces peuples avoient été gouvernés par les Waſſenars, la Maiſon la plus celebre de ces Provinces, & dont il reſte encore d'illuſtres membres, auſſi eſtimés par leurs qualités perſonnelles, que par la dignité de leur Nobleſſe, l'une des plus grandes & des plus conſiderables qui ſoit aujourd'hui parmi les Gentilshommes particuliers de l'Europe, ſuperieure même à beaucoup de Maiſons qui ont occupé des Trônes ou des Principautés. Le gouvernement de ces Souverains n'étoit point abſolu ; ils étoient moins les maîtres que les chefs d'un peuple libre : cependant il y avoit une ſucceſſion que la volonté des Princes avoit établie d'abord ; c'étoit peut-être la ſeule choſe qu'on eût laiſſé à leur diſpoſition. La Nation s'embaraſſoit peu ſi la ſouveraineté alloit aux femmes auſſi bien qu'aux mâles, pourvû qu'on la conduisît conformément aux loix du pays. On ignore qu'elles furent ces premieres loix, que l'on n'écrivit pas ; on ſe contentoit de les connoître par l'uſage ; qui étant religieuſement obſervé, eſt bien plus ſûr que des écrits & des conventions continuellement violées par le Prince. Mais à juger de ces premieres loix, dont la tradition s'eſt conſervée dans l'eſprit des peuples, par celles qui furent écrites dans la ſuite, on verra qu'elles ne tendoient qu'à lier le chef avec les membres, par le rapport & l'harmonie des interêts qui leur étoient communs. Dès que le pouvoir des Souverains fit appréhender pour la liberté de la patrie, on

ſe mit à coucher ces loix par écrit, pour les faire connoître auſſi intimement au Prince, qu'elles étoient connuës des peuples avec leſquels elles avoient été concertées. Voici donc celles que l'on trouve.

Que l'on conſervera les mœurs anciennes & les premieres loix de la Nation; & ſi le Prince commande quelque choſe à leur préjudice, on ne ſera pas tenu de lui obéïr. Cela étoit general: mais voici quelque détail. Si c'eſt une Princeſſe, à qui la ſucceſſion ſoit échûë, elle ne prendra point de mari que du conſentement des Etats. On n'admettra aucun étranger dans les Charges; les Etats auront droit de s'aſſembler, quand ils jugeront à propos, même ſans le conſentement du Souverain. On n'établira point de nouveaux impôts, & l'on n'accordera point d'exemptions perſonnelles que par le moyen des mêmes Etats, ſans l'aveu deſquels le Souverain n'entreprendra aucune guerre ſoit offenſive, ſoit défenſive. Le Prince ſe ſervira toujours de la langue Teutone ou Germanique; & la monnoye qu'il fera frapper doit être approuvée de la Nation; il ne pourra jamais aliener les Domaines de la Principauté; il n'aſſemblera point les Etats hors des limites de la Province; & s'il a beſoin de quelque ſubſide, ou de faire quelque nouvelle impoſition, il doit s'adreſſer aux Etats, non par député, mais en propre perſonne: enfin il ne peut faire exercer la juſtice que par les Juges ordinaires.

Ces loix conſervées dans l'eſprit des peuples furent preſentées par écrit à Marie de Bourgogne, qui paroiſſoit vouloir donner atteinte aux uſages qui s'étoient obſervés de tout temps dans la Nation. l'hiſtoire fait connoître la pratique de toutes ces loix. Ada, fille & héritiere de Thierry VII. s'étant mariée au Comte de Loſs ſans le conſentement des Etats, elle fut privée de la Souveraineté, que l'on remit entre les mains de Guillaume I. ſon oncle, qui étoit frere de Thierry. Maximilien I. quelque puiſſant qu'il fût, ſentit qu'il falloit s'en tenir aux loix, & non à l'autorité ſeule du Souverain. Il éprouva d'extrêmes contradictions, lorſqu'après la mort de Marie de Bourgogne ſon épouſe, du chef de laquelle il tenoit les Provinces des Pays-Bas, il prétendoit les gouverner en maître, & non pas en chef. Son petit-fils Charles d'Autriche ne put dans ſa minorité commander à ces Provinces que par le moyen des tuteurs qui lui furent donnés par les Etats. Et comme les impoſitions ſont la partie la plus eſſentielle de l'autorité du Prince & de la liberté des peuples, on ne trouve point dans les Regiſtres publics qu'il s'en ſoit fait aucune ſans un Decret des Etats, qui eſt toûjours inſcrit à la tête des comptes qui ſe rendent pour la levée des nouveaux ſubſides. Tant que ces loix ont été religieuſement obſervées, il s'eſt entretenu un concert mutuel entre le Prince & le peuple, qui a maintenu l'autorité du chef, & procuré le bonheur des membres; & dès qu'on s'en eſt éloigné, tout a été dans le trouble & dans la confuſion.

C'eſt ce qu'on a vû dans la révolution qui a donné lieu à l'établiſſement de la République de Hollande, ou pour mieux dire, des Provinces unies. La puiſſance de la Maiſon de Bourgogne, dans laquelle tous ces Etats étoient entrés par mariage l'an 1426. donna lieu de craindre pour la liberté des peuples. Ces Souverains, qui étoient Princes du Sang de France, accoutumés au gouvernement de ce Royaume, avoient peine à ſe regarder comme de ſimples Chefs d'une quinzaine de petites Républiques,

dont on auroit pû former un Royaume considerable, si on avoit trouvé moyen de les réduire en Monarchie. *Maximilien*, qui succeda au Duc de Bourgogne par son mariage avec Marie, fille de Charles le Hardy, tué devant Nancy, ne pût établir une autorité absoluë. *Philippe le Beau* son fils, conduisit ces Provinces comme un pere, & non comme un maître. *Charles-Quint*, qui se voyoit des forces étrangeres, avoit peine à traiter avec des sujets comme on feroit presque avec des égaux : cependant ce Prince impérieux en Allemagne, & fier en Espagne, étoit souple & docile lorsqu'il étoit dans les Pays-Bas. *Philippe II.* son fils, n'avoit rien des ménagemens de son pere : il conservoit dans son caractere une austerité, qui tournant du côté de la dureté, ne lui permettoit pas de se prêter aux loix d'un pays qu'il regardoit moins comme un domaine paternel que comme un pays de conquête. Il sembloit qu'il n'aimât point des peuples qui refusoient de recevoir pour loix les volontés absoluës du Prince : ce qu'il pratiqua dans les Pays-Bas n'eut pas un succès aussi heureux que ses entreprises sur les Etats d'Arragon. Les Castillans qui vouloient plaire à un Prince absolu, l'aiderent encore dans ses vûës despotiques, & résolurent de soumettre les peuples libres des Pays-Bas, & d'y exercer le même gouvernement dont ils se servoient en Amérique.

La guerre qui s'étoit élevée entre la France & l'Espagne, avoit obligé Philippe II. à introduire des troupes Castillanes dans les Pays-Bas. Dès que la paix de l'an 1559. eut rétabli la tranquillité des deux Nations, les Etats des Pays-Bas supplierent Philippe II. de retirer les troupes étrangeres qui devenoient inutiles, & qui pouvoient même jetter quelques suspicions dans l'esprit d'un peuple jaloux de son ancienne liberté. Philippe reçut cette requête avec quelque indignation; & comme il se retira en Espagne la même année, il ne prit point la peine de varier la maniere de gouverner les differens peuples qui étoient sous sa domination, conformément aux mœurs & aux loix des Nations qui lui étoient soumises : il ne prit qu'un même plan; le Castillan, l'Arragonois, l'Americain, le Napolitain, le Lombard & le Belge étoient gouvernés dans la même forme; c'étoit l'autorité absoluë du Prince, laquelle étant reconnuë dans la Castille, se répandoit de-là dans les autres Etats de la Monarchie d'Espagne.

Les nouvelles opinions, en matiere de doctrine, qui s'insinuerent dans les Pays-Bas aigrirent encore le mal. Ceux qui venoient d'Allemagne suivoient les dogmes de Luther; d'autres qui venoient de France avoient embrassé les opinions de Calvin; quelques-uns enfin s'étoient échapés d'Angleterre, & avoient encore en matiere de doctrine & de culte d'autres sentimens. Philippe publia des Edits rigoureux, pour faire revenir tous ses Sujets à l'ancienne Religion. Mais ce n'étoit pas connoître les Flamans, que de croire les pouvoir obliger par des Edits, des persecutions & des tortures, à changer de sentiment en matiere de religion & de dogme. Ceux qui avoient le moins de merite, s'en firent un d'être vexés & tourmentés pour des doctrines qu'ils n'entendoient pas très-souvent, & qu'ils s'imaginoient être les seules veritables. Il se répand alors un fanatisme dans les esprits qui leur fait croire que Dieu leur tiendra compte des tourmens qu'ils souffrent pour des opinions qu'ils s'imaginent venir de lui, quelque erronées qu'elles soient au sentiment de l'Eglise, à laquelle on refuse l'infaillibilité, qu'on ne fait pas difficulté de s'arroger soi-même. Il n'y avoit que deux moyens de déraciner les nouvelles opinions : c'étoit d'exclure

ceux qui en étoient les fauteurs de toutes les Charges & de toutes les Dignités, ou de les faire sortir des Pays-Bas. Le Prince est le maître de l'un & de l'autre, sans qu'on le puisse taxer de persecution.

L'établissement des nouveaux Evêchés fut encore un prétexte plûtôt qu'un motif dont se servirent les rebelles. Que leur importoit qu'il y eût trois Evêques seulement, ou qu'il en fût établi dix-sept ? Mais ils firent entendre au peuple, que par-là on vouloit mettre une inquisition plus rigoureuse en Flandres, qu'elle n'étoit en Espagne contre les Mahometans & les Juifs. Rien ne révolta davantage que ce terme d'inquisition, odieux à ceux qui ne connoissent que les peines qu'elle impose, & qui ne remontent point aux causes, qui l'ont fait introduire dans les Pays où elle étoit nécessaire.

Philippe II. repassant en Espagne, avoit confié le gouvernement des Pays-Bas à la *Duchesse de Parme* sa sœur naturelle, & lui donna pour conseil Granvelle, homme dur & imperieux, plus recommandable par les qualités de son esprit, que par la probité de sa vie, dont les dereglemens ont été connus à Naples & à Rome, sans que l'éminente dignité de Cardinal, à laquelle il fut élevé à la recommandation de Philippe II. l'ait engagé alors à vivre plus regulierement.

Tous ces mécontentemens joints ensemble servirent de fondement aux plaintes que les Etats firent, du consentement unanime de tout le peuple, qui s'y portoit avec chaleur, sans distinction de la Noblesse, du Clergé, ou des Villes & des Provinces; & sur les délais affectés d'une réponse suffisante, les Etats refuserent de consentir aux impositions nécessaires pour la paye & l'entretien des troupes étrangeres, & même pour celles du Pays. Le peuple se porta même à de telles extrêmités, que ceux de Zelande abandonnerent le soin de leurs digues plûtôt que de se voir tourmentés par les soldats Espagnols. Cependant après plusieurs contestations, la Duchesse de Parme se resolut de ceder aux remontrances & de retirer les troupes étrangeres de quelques Provinces.

La Gouvernante, qui venoit d'accorder une chose qui touchoit sensiblement les peuples, tint ferme sur l'établissement des nouveaux Evêchés. Les Seigneurs qui assistoient aux Etats croyoient que leur autorité y seroit extrêmement affoiblie par ces nouveaux membres qu'on y alloit introduire. Les Abbés reguliers, à qui l'on retranchoit une partie de leurs revenus, pour donner de quoi subsister à ces nouveaux Evêques, le regardoient comme une usurpation sur les droits de l'Eglise, & une violence que l'on faisoit aux pieuses volontés des fondateurs. Le peuple en murmuroit sur ce qu'on publioit que c'étoit un nouveau degré par lequel on se préparoit à l'oppression de leur conscience, en érigeant tant de Cours & de Justices spirituelles. La Gouvernante ne laissa pas d'emporter ce point, nonobstant les oppositions des Etats.

Granvelle vouloit non-seulement établir l'autorité absoluë du Roi son maître, en faisant executer ponctuellement les Edits les plus rigoureux, mais il cherchoit aussi à assurer son propre credit, au préjudice de la sage moderation de la Gouvernante generale. Granvelle ne s'en tenoit point aux Juges ordinaires, soit Laïcs, soit Ecclesiastiques; il prétendoit affermir l'inquisition, quoiqu'on lui dit de tous côtés que ce Tribunal étant nouveau dans les Pays-Bas, y causeroit du désordre, soit par

ſon oppoſition aux loix civiles de ces Provinces, ſoit par les dérogations qu'il paroiſſoit faire à la Juriſdiction des Evêques, qui de temps immemorial avoient été les Juges ordinaires que l'on y reconnoiſſoit en matiere de doctrine.

Enfin on en vint à des conteſtations encore plus fâcheuſes pour Granvelle, on lui diſputa la qualité de premier miniſtre; ce qui lui étoit plus ſenſible que toutes les difficultés que l'on formoit ſur la Religion. Cet homme, auſſi fier & auſſi vain que le ſont ordinairement les gens de baſſe naiſſance, qui ſe trouvent élevés à des poſtes éminens, avoit pour ennemis le Prince d'Orange, les Comtes d'Egmont & de Horn, & les Marquis de Bergues & de Montigny, qui avoient une haine implacable contre lui, & qui refuſerent de ſe trouver au conſeil avec un homme imperieux, dont toutes les démarches tendoient à la ruine de leur pays. Ils prierent, mais inutilement, Philippe II. d'éloigner cet objet dangereux, & de ſupprimer l'inquiſition: cependant la Ducheſſe de Parme s'étant jointe à tous les Seigneurs des Pays-Bas, le Roi réſolut de rappeller Granvelle en 1564. alors ils ne firent plus difficulté de reprendre leur place au Conſeil. Le Comte d'Egmont fut envoyé en Eſpagne, pour y demander la moderation de la rigueur des Edits, & la ſuppreſſion de l'inquiſition: il obtint quelque choſe, ce qui commençoit à ſatisfaire les Grands; mais de nouveaux prétextes aigrirent les eſprits.

Au commencement de l'an 1565. la Reine Catherine de Medicis ſe rendit à Bayonne avec le Roi Charles IX. ſon fils. La Reine Elizabeth ſa fille, épouſe de Philippe II. s'y rendit, accompagnée du Duc d'Albe. Cette entrevûë n'étoit peut-être qu'un effet de la tendreſſe maternelle de Catherine pour la Reine ſa fille; cependant les mécontens des Pays-Bas aſſurerent que le réſultat des conferences de la Reine Catherine & du Duc d'Albe fut d'exterminer toutes les familles qui feroient profeſſion de la nouvelle religion. Mais M. de Thou (1) qui ne favoriſe ni Catherine, ni le Duc d'Albe, n'oſe l'aſſurer: *Heic ſacrum fœdus inter utrumque regem ſancitum ſcribunt Proteſtantes, genus hominum ſuſpicax.* Quoiqu'il en ſoit, le Prince d'Orange fit encore valoir ce prétexte pour aigrir l'eſprit des peuples.

Ce qui eſt certain néanmoins, eſt que depuis ce temps-là, Philippe II. preſſa plus que jamais l'affermiſſement de l'inquiſition, & l'execution des Edits rigoureux qu'il avoit faits contre les nouvelles religions. Ces nouvelles jetterent une conſternation univerſelle dans les Provinces des Pays-Bas: on en vint en 1566. à des ſoulevemens; & les Seigneurs firent une confederation pour abolir l'inquiſition, comme un Tribunal, qui étoit pour le moins contraire aux loix du pays. La Gouvernante voulut prendre quelque reſolution vigoureuſe; mais elle ne ſe trouva point aſſez forte pour les ſoutenir; & Brederode qui avoit acquis l'eſtime generale de toutes les Provinces, non-ſeulement par la dignité du ſang qui venoit des anciens Souverains des Pays-Bas, mais encore par ſon mérite perſonnel, ſe rendit à Bruxelles, à la tête de deux cens Gentilshommes, & parla avec cette noble & genereuſe hardieſſe, qui ne convient qu'aux grands courages. La Gouvernante, à laquelle il demandoit la ſuppreſſion de l'inquiſition & des Edits rigoureux, employa des re-

(1) *Thuan. lib.* 37.

mede

medes doux, ne pouvant pas faire autrement. Elle en écrivit à la Cour d'Espagne; mais la réponse vint trop tard : les peuples s'étoient déja soulevés. Ils avoient employé la violence pour dépoüiller les Eglises, briser les images, & établir un culte public de la nouvelle religion. Ainsi l'année 1566. doit être marquée comme l'époque de la révolte des Pays-Bas, ce fut même cette année qu'ils prirent le nom de *Gueux*, celebre dans l'histoire, & les monumens publics de ces temps-là : en voici l'occasion. La Duchesse de Parme étoit frappée des discours du Seigneur de Brederode qui lui parloit à la tête & au nom de la Noblesse des Pays-Bas. Le Comte de Barlemont qui étoit auprès de la Princesse lui dit : *Madame, il ne faut pas se mettre en peine de ces gens-là, ce n'est qu'une troupe de gueux.* Les Confederés cherchoient le nom qu'ils pourroient donner à leur ligue : Brederode se souvint alors du mépris qu'avoit témoigné Barlemont, & s'étant mis une besace sur les épaules, il prit une écuelle de bois pleine de vin, & en buvant il protesta qu'il étoit prêt de perdre les biens & la vie pour la liberté de sa patrie. On lui répondit donc avec une acclamation generale *Vivent les gueux*, & chacun de ces gentilshommes prenant l'écuelle à son tour fit la même protestation. Voilà quelle fut l'origine du nom de *gueux* qui a tant fait de bruit, & qu'on voit sur les premieres médailles qui furent frappées dans les troubles des Pays-Bas.

La Noblesse ne laissoit pas de désapprouver toutes les voyes de fait, dont se servoit la populace, parce qu'elles ne pouvoient manquer d'aigrir le Souverain contre ses sujets. Tout parut se réünir pendant quelque-temps par la retraite du Prince d'Orange en Allemagne, par la mort du Seigneur de Brederode, & par la nouvelle que l'on fit courir que Philippe II. alloit venir dans les Pays-Bas. Mais tous ces desseins & la situation des affaires changerent en peu de jours par la résolution qui fut prise à Madrid, d'envoyer le Duc d'Albe à la tête d'un corps de troupes de dix mille hommes. Ce projet fut désapprouvé par la Duchesse de Parme, & le Duc de Feria, qui connoissant l'humeur altiere & intraitable du Duc d'Albe, croyoient avec raison qu'il ne falloit pas donner à ces Provinces de nouvelles occasions d'alterer la tranquillité dont elles commençoient à joüir ; mais ces temperamens si sages n'étoient pas du caractere de Philippe II.

Le *Duc d'Albe* arriva donc au commencement de l'an 1568. avec un corps de vieilles troupes commandées par ces braves Officiers qui avoient remporté tant de victoires sous Charles V. & Philippe II. son fils. La seule nouvelle de cette marche fit déserter un grand nombre de commerçans, qui préjugeoient bien que le trouble alloit se mettre dans ces Provinces. Le Duc d'Albe commença ses premieres operations par arrêter les Comtes d'Egmont & de Horn, dans le temps presque que le Marquis de Montigni fut arrêté en Espagne. Comme le Duc d'Albe n'avoit pas concerté cette démarche avec la Duchesse de Parme, elle demanda la permission de quitter les Pays-Bas. Le Roi d'Espagne la lui accorda d'autant plus aisement, qu'il avoit dessein de donner ce gouvernement au Duc d'Albe ; ce qu'il fit, en lui accordant de plus amples pouvoirs que tous ceux qui avoient été donnés à aucun Gouverneur. Dès qu'il fut installé, il établit ce Conseil funeste nommé le *Conseil de sang*, pour juger, contre les loix du pays, tous les crimes commis contre l'autorité Royale. Ce Con-

ſeil condamna & fit executer un grand nombre de perſonnes accuſées d'avoir eu part aux derniers troubles.

Les Comtes d'Egmont & de Horn furent compris dans les condamnations, & furent executés, quoiqu'ils euſſent travaillé plus que perſonne à pacifier les troubles des Pays-Bas. Le Prince d'Orange fut adjourné; mais il ne vint qu'à la tête d'une armée pour venger la mort du Comte d'Egmont, qui par ſa douceur & par ſon caractere bienfaiſant, avoit eté l'objet de l'affection des peuples : le Duc d'Albe ayant gagné la ſuperiorité ſur le Prince d'Orange, voulut faire enſuite des impoſitions extraordinaires; mais il ne put en venir à bout. Les rébelles même ſe ſaiſirent l'an 1571. de la Brille, qui étant à l'embouchure de la Meuſe, pouvoit leur être d'une grande utilité pour recevoir des ſecours étrangers. Le Prince d'Orange, qui s'étoit retiré pour la ſeconde fois en Allemagne, revint dans les Pays-Bas avec de nouvelles forces l'an 1572. Il y apprit néanmoins le maſſacre de la ſaint Barthelemi, ce qui l'obligea de ſe retirer dans la Province de Hollande, couverte ou coupée preſque par-tout par les eaux, & qui ne s'étant point encore familiariſée avec les richeſſes, conſervoit une ſorte de dureté qui portoit les ſujets à défendre leur liberté. Ce furent là proprement les commencemens de la guerre; Naerden & Harlem qui ſe défendirent avec tant de courage, éprouverent toute la cruauté du Duc d'Albe, ce qui donna encore plus d'averſion pour les Eſpagnols; mais la levée du ſiege d'Alcmar ayant diſſipé preſque toutes les troupes d'Eſpagne, fit changer de face aux affaires. Philippe II. craignit dès-lors pour ſes Provinces, & ſentit bien la faute qu'il avoit faite d'y envoyer le Duc d'Albe, qui fut rappelé l'an 1573. & le Commandeur de Requeſens mis en ſa place juſqu'à l'arrivée de Don Juan d'Autriche. Requeſens avoit beaucoup de vertus civiles, mais les militaires lui manquoient. Après ſa mort arrivée l'an 1576. les Etats prirent le gouvernement, & l'on fit la pacification de Gand qui fut approuvée par Philippe II.

Dôn Juan qui fut envoyé la même année dans les Pays-Bas, eut de la peine à ſe faire reconnoître; il n'en vint à bout même qu'en acceptant la pacification de Gand, qui l'obligeoit à renvoyer les troupes étrangeres : mais dès-lors il ſe vit ſans autorité, & à la merci des Grands & du peuple des Pays-Bas. Il ne fut pas longtemps dans cet état; il trouva moyen de ſurprendre le Château de Namur. Les Provinces qui virent que Don Juan manquoit de parole, comme les autres, firent venir le Prince d'Orange à Bruxelles, où les Etats de Brabant le déclarerent Protecteur de leur Province, un tiers parti ſe forma qui appella l'Archiduc Matthias, qui ne ſe conduiſit pas mieux que les autres. La mort de Don Juan qui arriva peu de temps après, ſoit de chagrin, ſoit de quelque autre cauſe, fit vacquer le gouvernement des Pays-Bas, qui fut déferé au *Duc de Parme*, que le Roi Philippe confirma pour Gouverneur general. Il y gagna des victoires, y prit des Villes, y conquit même des Provinces; mais il ne put empêcher *l'union d'Utrecht* en 1579. qui a ſervi de fondement & de baſe à l'établiſſement de la République des Provinces unies, ni le choix que l'on fit du Duc d'Alençon, qui ſe conduiſit avec une bravoure & une imprudence qui n'ont pas d'exemple. Les Provinces qui ſe lierent par cette convention, furent celles de Gueldres, de Zutphen, de Hollande, de Zelande, d'Utrecht, de Friſe & d'Overiſſel,

qui la ſignerent le 23. Janvier 1579. mais le Prince d'Orange n'y adhera qu'au mois de May de l'année ſuivante : quelques Villes de la Flandre & du Brabant s'y joignirent enſuite ; mais toutes n'y ont pas perſiſté.

C'eſt donc ainſi que ces Provinces devinrent une République ; mais dans un état ſi miſerable & ſi incertain, qu'il n'y a qu'une providence particuliere qui les ait fait proſperer. Elles ne firent pas même difficulté d'avoüer leur miſere, en ſe faiſant repreſenter dans leur premiere médaille ſous le ſymbole d'un navire voguant à la merci des mers ſans rames & ſans voiles avec ces mots : *incertum quò fata ferant*. Le Prince d'Orange qui étoit l'ame de ce corps informe, fut proſcrit en Eſpagne ; & c'eſt ce qui lui donna lieu de faire paroître en 1581. cette belle *Apologie* qui fait encore aujourd'hui l'admiration des politiques. Mais ce grand homme qui s'étoit ſoutenu par ſa prudence contre toutes les forces de l'Eſpagne, périt par la main d'un miſerable, qui l'aſſaſſina l'an 1583. dans la Ville de Delft. Dans l'incertitude où etoient les Etats Generaux (c'eſt ainſi qu'ils doivent être appellés dorénavant) ils offrirent la Souveraineté de leurs Provinces au Roi de France Henry III. mais ce Prince avoit aſſez de peine à gouverner ſon Royaume, ſans s'aller ingerer de gouverner encore d'autres Principautés. Ils s'adreſſerent enſuite à la Reine Elizabeth ; qu'un reſte de conſideration pour Philippe II. empêcha d'accepter cette nouvelle Principauté: elle ne laiſſa pas néanmoins de leur accorder quelque ſecours, & leur envoya en 1586. le *Comte de Leiceſtre* pour les gouverner; mais ſon peu de capacité occaſionna beaucoup de mécontentemens qui l'obligerent de ſe démettre du gouvernement & de ſe retirer en Angleterre. Philippe II. pour ſe venger du ſecours que la Reine Elizabeth avoit accordé aux Etats Generaux, s'aviſa d'armer contre elle en 1588. cette flotte terrible, qu'il auroit dû plûtôt envoyer dans les Pays-Bas, mais qui fut entierement détruite par les vents.

La ſituation des Etats Generaux changea de face par le choix qu'ils firent du Comte *Maurice de Naſſau*, fils du feu Prince d'Orange. Ils ſe rendirent formidables à leurs ennemis ; & la mort du Duc de Parme arrivée en 1592. contribua beaucoup à relever leur courage. L'*Archiduc Albert* qui fut envoyé dans les Pays-Bas l'an 1596. ne put pas faire tout ce que ſon courage lui inſpiroit, parce que le Roi Philippe étant accablé de dettes qu'il avoit contractées pour ruiner la France & l'Angleterre, ne pouvoit pas lui envoyer les ſecours néceſſaires pour ſoutenir le patrimoine de ſa Maiſon.

Commerce des Etats Generaux.

Cette même année fut encore favorable aux Etats Generaux par l'établiſſement de leur commerce aux Indes Orientales. Comme, à titre de rebelles, ils étoient privés de celui d'Eſpagne & de Portugal, ils entreprirent auſſi-bien que les Eſpagnols la navigation des Indes. D'abord ils tenterent ce voyage par le Nort, qui leur paroiſſoit le chemin le plus court ; mais n'ayant pû pénétrer de ce côté-là, ils tinrent la route ordinaire, en cotoyant l'Afrique & doublant le Cap de bonne Eſperance. Ce furent d'abord des particuliers aſſociés qui entreprirent ces voyages ; mais ces differentes ſocietés furent unies l'an 1602. en une compagnie autoriſée par les Etats Ge-

neraux : c'eſt celle qu'on appelle aujourd'hui la Compagnie des Indes Orientales, dont le ſuccès incertain dans les premiers temps par les depenſes extraordinaires, auſquelles elle étoit obligée, a eu de ſi grands progrès, qu'elle a non-ſeulement apporté des richeſſes immenſes dans les Provinces-Unies, mais elle a élevé ſi fort ſon crédit, que ſoumiſe en Europe à l'autorité des Etats Generaux, elle a dans l'Aſie des Rois pour feudataires.

L'Archiduc Albert d'Autriche, & l'Infante Iſabelle-Claire-Eugenie, Princeſſe qui a été l'admiration de ſon ſiécle, étant parvenus à la Souveraineté des Pays-Bas, ſonderent encore en 1598. les Etats Generaux pour les ramener à leur gouvernement; mais les clauſes de la ceſſion que Philippe II. avoit faite des Pays-Bas à l'Infante ſa fille, les empêcha d'écouter aucunes propoſitions. Albert & Iſabelle devoient avoir la Souveraineté, à condition que s'il ne venoit point d'enfans de leur mariage, les Pays-Bas retourneroient à l'Eſpagne. Cette haine implacable contre les Eſpagnols, & la vigueur du Comte Maurice de Naſſau les engagerent à tout ſouffrir, plûtôt que de retourner ſous le gouvernement de la Monarchie Caſtillane.

La paix de Vervins concluë l'an 1598. entre les Couronnes de France & d'Eſpagne, empêcha le Roi Henry IV. de donner ouvertement du ſecours aux Etats Generaux. Il fut même agité dans le Conſeil ſi on les aideroit, & de quelle maniere on le feroit, ſuppoſé qu'on s'y déterminât. Les voix furent aſſez partagées; & malgré l'avis de Baſſompierre, qui prévit dès-lors tout ce qui eſt arrivé depuis, on ne laiſſa pas de ſoutenir les Provinces unies. Le ſentiment de ce Seigneur eſt ſingulier, mais il a été verifié par l'évenement : « Ses actions dans le Conſeil du Roi, dit le (1) » Journaliſte, ſont encore des marques plus éclatantes de ſa prudence. Il entre-» prit un jour en preſence de Henry IV. de prouver que M. de Boüillon n'avoit » pas raiſon de ſoutenir que les Hollandois fuſſent ſi néceſſaires à la France; & » qu'aucontraire la protection qu'on leur donnoit pourroit être un jour très-pré-» judiciable. Le Roi prit tant de plaiſir à entendre ce diſcours qu'il commanda à » M. de Baſſompierre de le mettre par écrit : ce qu'il fit, ſans néanmoins qu'on » le trouve dans ſes Memoires. Quelques-uns craignent que ce livre ayant été » imprimé en Hollande, on ne l'ait retranché dans cette édition.

Les deux partis las de la guerre commencerent à penſer ſerieuſement à la paix; les Etats Generaux furent aidez dans cette importante negociation par Henry IV. qui leur envoya le Préſident Jannin, le plus ſage négociateur qu'il y eût alors en France. Mais ce qui commençoit à vérifier la penſée de Baſſompiere, eſt que les Etats, qui ſe croyoient aſſez forts pour ſe pouvoir paſſer de la France, n'allerent pas droit dans cette négociation. L'Archiduc Albert n'oſant les reconnoître pour un Etat indépendant, traita avec eux *comme avec une Nation libre* : ce terme n'ôtoit rien aux uns, & n'accordoit rien aux autres.

Cette République eſt ſi conſiderable, par le rang qu'elle tient aujourd'hui parmi les Puiſſances de l'Europe, & par le mouvement qu'elle donne à toutes les affaires, qu'il n'eſt pas ſeulement utile, mais neceſaire de faire une attention particuliere ſur ſon établiſſement, ſur ſa conduite, & ſur ſes principaux évenemens.

(1) *Journal des ſavans du* 16. *Février* 1665.

AUTEURS A LIRE SUR LES PAYS-BAS.

Je n'ai pas dessein de rien dire ici de fort particulier sur la description, ni sur l'histoire ancienne des Pays-Bas ; parce qu'il y a dans cette étude beaucoup plus de curiosité que d'utilité. Je me contenterai de remarquer que l'une a été heureusement executée par *Ortelius*, *Pontus Heuterus* & *Altingius* ; & que l'histoire des temps les plus reculés de ces Provinces a été écrite par *Bucherius* Jesuite des Pays-Bas, dans un livre savant intitulé *Belgium Romanum*, par *Divæus*, *Vassebourg* & Adrien *Schrieckius* ; mais principalement par *Vredius*, dans son ouvrage si exact & si recherché sur les Comtes de Flandres, imprimé en 1650.

L'histoire du moyen âge renferme un peu plus d'utilité. Elle a été écrite par le même *Vredius*, par *Aubert le Mire* (Miræus) dans ses annales, & dans sa chronique Belgique, par *Gilles de Roye*, & par un grand nombre d'autres écrivains. On doit donc passer legerement sur toute cette histoire, & laisser aux naturels du Pays la consolation d'étudier avec soin tous ces temps, & de trouver du nécessaire, où les Etrangers ont peine à trouver de l'utile. Nous n'avons pas laissé néanmoins d'inserer dans le Catalogue qui est à la fin de cet ouvrage, les principaux de ces Historiens. Nous l'avons fait moins dans la vûë d'en conseiller la lecture, que dans le dessein de contenter ceux qui auront assez de patience pour s'adonner à une pareille étude. On y verra que nous y renfermons sous le même genre d'histoire celle de Hollande, de la Flandre Imperiale & Françoise, du Brabant, de la Gueldre, des Comtés de Hainault & de Namur, & du Duché de Luxembourg ; parce que ces Provinces ont été possedées par les mêmes Princes, ou par differens Seigneurs, qui avoient entre eux des rélations si étroites, qu'il est difficile de connoître les uns séparement des autres.

On doit pour l'histoire moderne s'attacher d'abord à une description de tous les Pays-Bas. Celles de *Guichardin*, de *Zeiler*, ou de *Golnitzius* sont très-bonnes pour ce dessein : mais il suffiroit de s'en rapporter au *Theatro Belgico* de M. *Leti*, ou au theâtres des Pays-Bas imprimé en 1689. *Les délices des Pays-Bas* imprimés à Bruxelles en 3. volumes pourroient être de quelque secours, cet ouvrage étant sensément écrit & assez bien dirigé.

Il faut voir ensuite ceux qui ont parlé de la forme du gouvernement, de la police interieure, des interêts & des forces de cette République. Comme l'état de ces Provinces a été sujet au changement, qu'il s'est tantôt alteré, & tantôt augmenté, selon le succès de leurs armes, on doit lire les Traités qui ont été faits en differens temps. *Boxhornius* en a publié un, dans lequel les Hollandois ont trouvé tant de marques de sincerité, qu'ils se sont crus autrefois obligés de le proscrire. *Schookius*, & l'Auteur du *Leo Belgicus*, ont assez bien réüssi dans ce qu'ils ont donné sur cette matiere. On ne doit pas omettre la rélation Italienne du Cardinal *Bentivoglio*, où il parle avec un si grand sens des affaires de cette République naissante. Mais il faut finir ces lectures par celle de M. *le Chevalier Temple*, & des Mémoires de Jean de Wit. Il est bon même de s'y arrêter plus qu'aux autres, parce qu'étant plus moder-

nes, & qu'ayant été employés dans le maniement des affaires, ils ont examiné avec ſoin le fort & le foible de cette République. Je parle cependant dans la ſuppoſition que les Mémoires du Penſionnaire de Wit ſoient effectivement de ce grand homme.

On peut paſſer enſuite à l'hiſtoire generale de ces Provinces, en la commençant aux troubles & aux révolutions qui ont donné lieu à l'établiſſement de cette République. Les Hiſtoriens qui méritent quelque attention, ſont *Burgundus*, *Meurſius*, *Strada*, *Meteren*, *Grotius*, *Bertius*, *Reidanus* & *Baudius* : mais on croit que le premier embraſſe trop aveuglément le parti des Eſpagnols, & s'emporte avec trop peu de raiſon contre le Prince d'Orange. Meurſius au contraire, quoique éxact & ſincere écrivain, ne rend point aſſez ſouvent juſtice aux Eſpagnols. *Strada* a tout mis en œuvre pour exercer ſa belle latinité, qui pourroit cependant n'être pas toujours exempte de fautes, ſi l'on s'en rapporte à ce qu'en dit un Cenſeur un peu outré, c'eſt *Gaſpar Scioppius*. La politique affectée de *Strada*, qui le fait nommer par quelques-uns le Tacite (1) de la Flandre, l'a fait regarder par de plus ſenſés, comme le Seneque moderne; c'eſt-à-dire, un débiteur importun de morale, & un prédicateur à contre-temps. Malgré tout l'éclat par lequel il prétend éblouïr ſes lecteurs, on trouve qu'il manque de jugement; parce qu'il traite autre choſe que la guerre de Flandre, dont il promet néanmoins un récit très-fidele. Il paroît que c'eſt moins une hiſtoire accomplie, que les éloges de quelques particuliers qu'il a couſus enſemble, puiſque ce n'eſt qu'à l'extrêmité qu'il revient à ſon objet principal : ce qui affoiblit beaucoup ſes narrations. D'ailleurs, il s'arrête trop à des minuties, qui doivent être entierement négligées ou traitées legerement. Ajoutez à cela qu'il ſe mêle de parler de guerre; matiere qui lui eſt abſolument inconnuë. Auſſi le Cardinal *Bentivoglio* a dit dans ſon hiſtoire, qu'elle étoit plus à l'uſage du College qu'à celui de la Cour. Cependant ſi on la veut lire, il faut que ſa lecture ſoit accompagnée des hiſtoires de ce Cardinal, qui ſont écrites avec beaucoup de ſolidité, de juſteſſe & de pénétration. *Meteren* porté par un grand naturel pour l'hiſtoire, & fourni d'une ample récolte d'excellens Mémoires, s'eſt engagé à écrire les révolutions des Pays-Bas, & s'en eſt acquitté avec une candeur & une ſincerité, qui a fait paſſer par-deſſus les autres talens qui lui manquoient. L'hiſtoire de *Grotius* eſt un ouvrage accompli : cette petite obſcurité dont il s'eſt couvert, le rend énergique & concis, & le fait paroître un peu plus imitateur de *Tacite*, que les autres Hiſtoriens. Il a parfaitement bien développé toutes les intrigues, tous les reſſorts & tous les motifs de cette guerre. Jamais homme ne pratiqua moins la politique; & cependant jamais homme n'en écrivit mieux. Son hiſtoire qui finit à la tréve de *1609*. a été continuée juſques à la paix de Nimegue, par un Auteur (2) qui s'eſt déguiſé ſous le nom du ſieur *de la Neuville*, qui eſt le lieu de ſa naiſſance. Je n'oſe dire que cette continuation ſoit bonne, l'Auteur n'avoit ni les talens, ni les ſecours néceſſaires pour

---

(1) Belgii Tacitus, Famianus Strada. *Oldenburg. Additiones ad Theſaurum Rerum pub. Conringii. tom. 3. pag.* 158.

(2) *M. Baillet qui étoit de la Neuville en Hez, proche Clermont en Beauvoiſis.*

y réüssir. Il est vrai que nous ne sommes pas dans des temps assez reculés pour avoir une histoire exacte de ce qui s'est fait de nos jours dans cette République. Les archives des Princes sont fermées ; les cabinets des Ministres ne sont point encore ouverts : on sait bien les évenemens ; mais les particuliers en ignorent les veritables causes. C'est néanmoins ce que nous doit apprendre l'histoire. *Bertius* & *Reidanus* ont beaucoup d'exactitude & de sincerité.

On doit dans ces lectures s'arrêter principalement aux véritables motifs qui ont causé cette révolution. Plusieurs écrivains les ont expliqués ; mais personne ne les a développés avec tant de pénétration que *Grotius*. On trouve encore sur cette matiere beaucoup de pieces du temps-même, mais que leur trop grand nombre m'a empêché de rapporter ici, ayant indiqué les meilleurs dans le Catalogue qui est à la fin de cet ouvrage.

La Hollande qui s'étoit soutenuë contre toutes les forces de l'Espagne, fut prête à périr par une dispute de religion, qui s'éleva entre les Arminiens & les Gomaristes. Le Prince Maurice, habile à profiter des conjonctures, fit d'une question de doctrine & de theologie, une affaire d'Etat. On sait l'origine de toutes ces contestations si funestes à la République. Jean d'Olden-Barneveld, Conseiller pensionnaire de Hollande, faisoit tous ses efforts pour maintenir la liberté ; & parce que durant la guerre, le Capitaine general avoit un très-grand crédit, le Comte Maurice tâchoit toujours d'empêcher la négociation avec l'Espagne. Barneveld au contraire travailloit de tout son pouvoir à faire une tréve, pour affoiblir l'autorité du General, qui eut beaucoup de ressentiment de cette politique. Dans ce même temps, Jacques *Arminius* Professeur en Theologie à Leyden, traita de la Grace & de quelques autres articles avec plus de moderation & d'adoucissement, que le commun des prétendus Réformés. Après la mort d'Arminius, François *Gomar* combattit son opinion. Les principaux Magistrats, entre lesquels étoient Barneveld & Grotius, embrasserent le parti d'Arminius, ou des Remontrans : le Comte Maurice (devenu Prince d'Orange par la mort de son frere) se rangea du côté des Gomaristes, ou contre-Remontrans. Ce Prince, qui vouloit abbattre la liberté, & se rendre Souverain, saisit cette occasion pour y parvenir. Il conduisit théologiquement une affaire d'Etat ; & se servit du prétexte de la Religion, pour opprimer Barneveld & les autres protecteurs de la République ; mais par une fatalité assez bizarre, la Hollande fut assez heureuse pour être délivrée, & ses défenseurs assez malheureux pour être sacrifiés. On trouvera les dénoüemens de cette histoire très-bien expliqués dans les Mémoires de M. *du Maurier*, & dans les écrits que *Grotius* a faits sur ce sujet, qui sont la pieté des Etats de Hollande, & l'Apologetique des principaux Ministres de cette République. On sera infailliblement attendri, en voyant Barneveld, ce venerable vieillard, mourir sur un échaffaut, & y être condamné par ceux mêmes, dont il défendoit si genereusement la liberté, de laquelle il a été la victime. Le celebre Hugues *Grotius* fut condamné à une prison perpetuelle, & fut enfermé dans le château de Louvestein, d'où l'industrie de sa femme le fit sortir dans un coffre qui servoit à porter des livres à son mari.

Ces troubles domestiques ne firent point périr la Hollande, parce qu'ils furent heu-

reusement assoupis par le péril qui la menaçoit au dehors; la tréve étant expirée; on recommença la guerre en 1622. Elle fut conduite du côté de l'Espagne par Ambroise Spinola, l'un des plus grands Capitaines de son siecle, qui eut affaire avec le Prince Maurice de Nassau, que l'on mettoit au-dessus du Prince Guillaume son pere pour les talens militaires. Ce dernier mourut en 1625. & eut pour successeur le Prince Frederic Henry son frere. Ce ne furent que sieges & que batailles. Jamais il n'y eut de part & d'autre de plus belle école pour la guerre. Le commandement des troupes des Provinces-Unies tomba l'an 1644. dans les mains du Prince Guillaume II. de Nassau; mais les operations commençoient à se ralentir de part & d'autre, parce que l'on travailloit à la paix qui fut concluë à Munster en 1648. Par ce Traité les Hollandois furent reconnus pour une Souveraineté libre, & sur laquelle l'Espagne se désistoit de tous ses droits. Il y eut néanmoins de fortes oppositions de la part du Prince d'Orange, dont le crédit devoit tomber par la paix. Cela n'empêcha point qu'elle ne fût ratifiée par les Etats generaux, & publiée à la Haye le jour même que le Duc d'Albe fit couper la tête aux Comtes d'Egmont & de Horn. L'Espagne étoit extrêmement affoiblie, & craignoit que la France ne devint trop puissante: & la Hollande étoit surchargée de dettes qu'elle vouloit acquitter. C'est ce qui les détermina l'un & l'autre à conclure ce Traité.

A peine les Provinces-Unies furent affermies par la paix de Munster en 1648. qu'elles penserent être détruites par le Prince d'Orange. Il tendoit, comme on prétend qu'avoient fait ses prédécesseurs, à la Souveraineté de cette République. Il avoit assemblé secrettement des troupes l'an 1650. & les faisoit marcher vers Amsterdam, pour s'assurer de cette place, dont il étoit mécontent, & qu'il regardoit comme la clef de toutes ces Provinces. Mais cette entreprise fut découverte par le Courier de Hambourg, qui rencontra sur sa route quelques Régimens qui s'étoient égarés dans l'obscurité de la nuit. Il en porta la nouvelle à Amsterdam; & le dessein du Prince étant éventé, il crut qu'il devoit employer la force pour réduire la Ville; mais à l'approche de ses troupes, on lâcha toutes les écluses, & on inonda tout le pays d'alentour.

Ce Prince mourut la même année, & ne laissa qu'un fils posthume, Guillaume III. ce grand politique, né pour concerter de vastes desseins, & capable de tout le manege du gouvernement, qu'il a exercé avec tant d'adresse & de succès en Angleterre, en Hollande, & même dans toute l'Europe.

Divers Ecrivains, bons ou mauvais, ont publié des morceaux séparés de l'histoire de Hollande, depuis la tréve de 1609. On peut lire ce qui a été écrit par *Grotius*, *Heinsius* & *Boxhornius*, avec la vie des grands hommes qui ont paru dans cette République.

Des Historiens modernes se sont appliqués depuis quelque temps à donner l'histoire de la République de Hollande, principalement depuis qu'elle a été reconnuë comme un Etat libre par le Traité de Munster. C'est où M. Jacques *Basnage* se fixe pour l'histoire de cette République. Il commence son ouvrage par un état du gouvernement de ces Provinces, sans quoi il est difficile de bien connoître leur histoire. C'est la partie la plus curieuse & la plus instructive de son travail; & quoique le

reste

reste, de son histoire n'ait pas été généralement approuvée des critiques, nous n'avons pas cependant d'ouvrages, où ces derniers temps soient aussi bien détaillés. Et comme elle est faite sur les mémoires communiqués par les Etats généraux, il n'y a point lieu de douter que les faits n'y soient rapportés avec une exacte verité; M. Basnage étant d'ailleurs un des hommes les plus veridiques, les plus sinceres, & en même-temps des plus capables d'écrire l'histoire. Son ouvrage qui commence à l'année 1648. doit venir jusques à ces derniers temps; mais j'ignore si ce savant homme l'a fini avant sa mort. M. *le Clerc*, autre illustre savant, qui s'est retiré en Hollande depuis long-temps, s'est chargé de l'histoire des anciens temps, c'est-à-dire, de celle des premiers Comtes de Hollande, & de ses Souverains jusques à la révolution, dont il doit continuer l'histoire jusques à la paix de Munster. Peut-être trouvera-t'on ces ouvrages un peu trop diffus, & que les personnes même studieuses auront peine à lire cinq volumes in folio pour la connoissance d'une histoire, qui n'est interessante que depuis environ cent cinquante ans. Mais peut-être se trouvera-t'il quelque plume intelligente, qui réduira ce vaste ouvrage à une juste étenduë, & en fera un livre capable d'instruire, & incapable de rebuter ou d'ennuyer; mais jusques-là on pourroit au besoin se servir de l'*Abregé de l'histoire des Provinces-Unies* publié en quatre petits volumes en 1707 Je sai qu'il n'est point assez parfait; mais c'est le moins mauvais de ceux qui ont paru jusques ici.

L'histoire particuliere des Provinces & des Villes, n'a d'agrement que pour les naturels du pays. Il y a néanmoins quelques Auteurs qui, parce qu'ils ne sont point trop étendus, peuvent être lûs avec utilité par les étrangers, à cause de la connoissance exacte qu'ils peuvent donner de l'histoire générale de ces Provinces. Tel pourroit être *Grammaye*, si judicieux & si fidele dans tout ce qu'il a écrit sur les Villes & les Provinces des Pays-Bas. On peut y joindre *Grotius* & *Thysius* sur les Comtes de Hollande; les Annales de Zelande, par Matthieu *Vossius*, l'histoire d'Utrecht, par Antoine *Matthieu*, & la République de Frise d'*Ubbo Emmius*, avec un petit nombre d'autres Ecrivains.

La Noblesse des Pays-Bas, quoique considerable, n'est plus à beaucoup près, ce qu'elle étoit avant toutes ces révolutions. Elle mérite néanmoins qu'on s'y applique: mais il y a peu de secours pour cette sorte d'étude, après les *Stemmata* de *Miræus*, la génealogie des Comtes de Nassau, l'histoire de la Maison de Tassis, les recherches de la Noblesse de Flandres, les *Trophées de Brabant*, avec le *théâtre de la Noblesse* de cette Province, imprimé en 1705. les *génealogies des Comtes de Flandres*; les *Annales de la Maison de Lynden*, & le *Miroir des Nobles de Hasbaye*: ce qu'on en peut avoir d'ailleurs, se trouve renfermé dans l'histoire des Provinces, des Villes & des Abbayes. Les ouvrages de *Miræus* sur les Chartes & les donations de Flandres, fournissent encore de grandes lumieres pour la connoissance des familles. *Miræus* qui avoit imprimé ces titres & ces Chartes à mesure qu'il s'en présentoit une assez grande quantité pour faire un juste volume, n'avoit pas toujours fait attention à quelques répetitions inutiles, ou à des pieces équivoques qui se sont glissées dans les quatre volumes de sa collection; mais un Ecclesiastique vertueux & savant des Pays-Bas, (c'est M. *Foppens* Chanoine de Bruges & Professeur à Louvain) les a fait réimprimer, non-seule-

ment avec les corrections néceſſaires, mais encore avec des augmentations conſiderables, qui mettent cet ouvrage dans le point de perfection, où on le devoit porter pour le rendre utile & intereſſant, & rien ne peut être plus inſtructif pour l'hiſtoire des grandes Maiſons des Pays-Bas. Il faut avoüer que c'eſt un ouvrage infini de chercher ces génealogies dans un ſi grand nombre de monumens, qui en marquent bien quelques particularités, mais qui n'en font connoître ni l'origine, ni la ſucceſſion, & moins encore l'état, où elles ſe ſont trouvées dans ces derniers ſiecles.

Gouvernement des Provinces-Unies.

On ne peut éxactement ſavoir l'hiſtoire de la République des Provinces-Unies, ſans connoître le fond de leur gouvernement. Il faut commencer par une maxime : la guerre les a établies ; elles ſe ſont affermies par le commerce, & il ſeroit à craindre que la guerre ne les détruisît. Les Etats ont bien ſenti que les armes leur pouvoient ſervir à commencer de grandes operations ; mais un peuple purement militaire reſte à la fin avec une épée & des armes : la guerre ne ſert que de moyen pour ſe mettre en état d'acquerir des biens & des richeſſes. Sont-elles acquiſes, on doit changer de plan ; il faut joüir : ce n'eſt point dans le bruit des armes qu'on le peut faire ; c'eſt par la paix ſeule & la tranquillité qu'on y arrive. Les Etats généraux l'ont toujours ſenti dans les mouvemens de guerre, où ils ont été impliqués. A peine eurent-ils fait un corps avec le ſecours que la France & les François leur avoient procuré, qu'ils chercherent par une paix ſolide à ſe faire reconnoître pour un Etat libre. Henry IV. qui ne put parvenir à cette paix, travailla du moins à leur obtenir une tréve en 1609. dont les actes les plus importans ſe trouvent dans les négociations du Préſident Jeannin. La guerre recommença l'an 1622. & fut heureuſement terminée par *le crédit* du feu Roi Loüis XIV. au Traité de Munſter en 1648. C'eſt à cettte époque que les Etats généraux commencent eux-mêmes à ſe reconnoître comme une Puiſſance libre & indépendante, par la renonciation que l'Eſpagne fit alors à tous les droits qu'elle pouvoit prétendre ſur les Provinces-Unies & ſur leurs conquêtes. Ces temps de paix augmenterent conſiderablement le commerce de la Hollande, qui fut troublé de nouveau par les guerres de 1672. de 1688. & de 1701. Ce fut dans cette derniere que M. le Marquis de Torcy, l'un des plus ſages & des plus habiles Miniſtres que la France ait eu depuis pluſieurs ſiecles pour le maniement des grandes négociations, ne négligea rien pour ramener les Etats généraux à cet eſprit de paix. Il faut qu'il y ait bien de la réalité dans ces avis, puiſqu'un Citoyen de la Hollande, qui avoit étudié le caractere de cette République, les leur avoit donnés long-temps auparavant.

» Le changement de gouvernement ſera toujours inévitable, (dit M. Bayle) dans » les Etats (1) populaires, qui s'amuſeront à conquerir. Ils doivent, s'ils veulent ſe » conſerver, fuïr comme la peſte toutes les guerres offenſives, & ſe contenter d'une » petite étenduë de pays. Ils doivent s'agrandir & ſe fortifier *intenſivè*, & non pas

(1) *Bayle Dictionnaire critique, p. 678. 3. édit.*

» *extensivè*; s'il m'est permis d'employer cette distinction de l'école. » C'est encore le sujet de deux chapitres très-bien raisonnés des *Mémoires de Jean Witt*, où il montre combien la paix est nécessaire aux Provinces-Unies, & combien la guerre leur est fatale, même celle de terre, quoique moins fâcheuse que celle de la mer. « Pour » ce qui regarde la guerre par terre (dit ce grand homme) quoiqu'elle (1) ne nous » soit pas si dommageable que celle de mer, il est pourtant certain que des marchands » n'y sauroient gagner, & qu'elle est ruineuse à tous les habitans, particulierement à ceux qui trafiquent hors du pays; & ceux qui en pourroient douter, n'ont » qu'à lire les registres de l'Amirauté d'Amsterdam & des autres Villes, où ils pourront voir que depuis notre paix avec l'Espagne, notre navigation & notre commerce sont augmentés de moitié; & quand ils se souviendront que j'ai dit que pendant la guerre d'Espagne, les convois & les licences ne produisoient que cinq cens » quatre-vingt-huit mille sept cens soixantetrois livres; & depuis la paix, les Amirautés ont tiré en 1664. des convois, trois millions cent soixante-douze mille » huit cens quatre-vingt-dix-huit livres. C'étoit donc par mocquerie que l'on vouloit » persuader à des gens d'esprit, que c'étoit pour l'avantage de la Hollande que l'on » refusoit la paix, ou une cession d'armes avec l'Espagne, & qu'on nous fit contribuer de si grosses sommes, & plonger dans les dettes jusques au col pour faire ces » guerres offensives, pour gagner des victoires & faire des conquêtes, qui ne sont » pas seulement inutiles à la Hollande, mais même très à charge .... Il est très-veritable que toutes les Républiques commerçantes ont été détruites par leurs guerres » offensives & par leurs conquêtes ... Le Prince Henry a fait plusieurs conquêtes » du côté de la Meuse, l'Escaut & le Rhin qui ont été fortifiés; & les États généraux tiroient de toutes les Villes conquises qui sont hors des sept Provinces en 1664. » un million de livres de revenu, & en employoient quatre pour les garder. Concluons donc (dit cet habile Ministre) que la Hollande doit chercher partout la » paix, & non pas la guerre. » C'est même ce qu'insinuë le celebre M. *Puffendorf*, lorsqu'il dit qu'une (2) des causes de la perte de la Compagnie des Indes Occidentales de Hollande, fut *qu'elle avoit plus de soin de faire des conquêtes, que d'augmenter son commerce.* Peut être qu'après s'être trouvé épuisée par les dernieres guerres, elle reviendra au systême pacifique, que doivent embrasser des commerçans.

S'il falloit examiner maintenant les fondemens de la République des Provinces-Unies, on verroit qu'elle a manqué elle-même à ses véritables interêts, & à ce qu'elle devoit à ses propres engagemens. Les differens titres d'union qui ont formé cette sage République, commencent presque tous. » Nous soussignez PRELATS, » GENS D'EGLISE, Seigneurs, Gentilshommes, Magistrats des Loix ... avons en » vertu de notre pouvoir & commission respectivement & autrement, pour nous » & nos successeurs, promis & promettons en foi de Chrétiens, gens de bien » & vrais compatriotes, de tenir & entretenir inviolablement & à jamais ladite » union & association : sans qu'aucun de nous s'en puisse disjoindre ou départir

(1) *Memoires de Wit, part. II. p. 2. & 3.*

(2) *Introduct. à l'hist. tom. 3. p. 87.*

» par diſſimulation, ſecrete intelligence, ni autre maniere quelconque, & ce pour » la conſervation de notre SAINTE FOI ET RELIGION CATHOLIQUE, APOSTO- » LIQUE ROMAINE, accompliſſement de la pacification: joinctement pour l'ex- » pulſion des Eſpagnols & leurs adherens, & la dûë obéïſſance à Sa Majeſté: pour » le bien & repos de notre patrie; enſemble pour le maintien de tous & chacuns » nos privileges, droits, franchiſes, ſtatuts, coutumes & uſances anciennes. A quoi » expoſerons tous les moyens qui nous ſeront poſſibles, tant par deniers, gens, » conſeils & biens, voire la vie, s'il étoit néceſſaire, &c. Et pour valider cette » notre ſainte union & aſſociation, avons cette preſente ſignée de nos mains & » ſeings manuels ce neuviéme jour de Janvier, l'an mil cinq cens ſoixante dix-ſept.

» Nous PRELATS ET CHAPITRES DES CINQ EGLISES, les Nobles en general, & » auſſi les Recteurs des Villes d'Utrecht, repreſentans les trois Etats dans Utrecht, &c. » promettons par ceſtui-cy, ſous notre ſerment & foi Chrétienne, en vrais conci- » toyens, patriotes & membres d'un même corps, de vouloir vivre & mourir » enſemble en bonne correſpondance, confederation & accord, ſans que perſonne » de nous s'en puiſſe ſéparer, ou retirer par ſimulation, ſecretes intelligences, » ou autres moyens comment cela puiſſe être, & tout cela pour CONSERVER ET » EXERCER NOTRE SAINTE FOI CATHOLIQUE, APOSTOLIQUE, ROMAINE & » religion, obéïſſance convenable à Sa Majeſté, & execution de la pacification » faite entre les Etats de deça, & Monſieur le Prince d'Orange, & les Etats » d'Hollande & Zelande, & les aſſociés; comme auſſi pour faire partir les ſoldats » Eſpagnols & leurs adherens, & de les tenir hors du pays, pour le bien & le » repos des pays, & la conſervation de nous tous, & chacun de nos droits, li- » bertés & privileges, promettans à cette fin, d'aſſiſter l'un l'autre par advis, faict, » & deniers, & ce qui eſt plus, d'y employer & hazarder, s'il eſt beſoin, tous » nos biens & corps, & que perſonne de nous ni en ſecret, ni en public, directe- » ment ou indirectement fera ou attentera quelque choſe contraire à cela, & ſi à » quelqu'un de nous arrivoit, ou ſe faiſoit quelque choſe contraire à ce qui eſt dit, » en quelque façon que ce fût, que nous y aiderons & aſſiſterons l'un l'autre par » tous les moyens ci-deſſus narrez, ſous obligation de nos perſonnes, honneur » & biens tels qu'ils ſoient & par tout où ils ſoient ſitués, & en confirmation de » ce qui eſt dit, nous avons tous & chacun en ſon particulier par ſerment con- » firmé & juré tous les points & articles; & nous, Prélats, Chapitres, Nobles & » Chevaliers, comme auſſi les Recteurs de la Ville au nom de nous & des communs » Bourgeois y avons fait appendre notre ſcel le 11. Fevrier 1577. » L'union d'U- trecht du 23. Janvier 1579. qui a été le titre fondamental de la République des Pro- vinces-Unies, dit expreſſément *article XIII.* » Et ce qui touche le point de religion, » ceux d'Hollande & Zelande s'y gouverneront comme trouveront bon, & les » autres Provinces de cette union ſe pourront gouverner ſelon la teneur de la pa- » cification de religion déja conçuë par l'Archiduc Mathias, Gouverneur & Ca- » pitaine général de ces pays, & par ceux de ſon Conſeil, ſur l'avis des Etats Gé- » néraux, & généralement ou particulierement mettre tel ordre, comme pour le » repos & la proſperité des Provinces, Villes, & particulieres parties d'icelles,

» & conservation de chacun Ecclesiastique & seculier, son bien & droit ils jugeront » utile, sans que par les autres Provinces leur y soit fait quelque empêchement ou » retardement, à condition que chaque particulier pourra demeurer en sa reli- » gion, & qu'à cause de religion on ne pourra examiner ni enquester personne, » suivant la pacification faite à Gand.

» *Article XIV.* Aussi cedera-t'on à tous Religieux & gens d'Eglise, selon ladite » pacification, tous leurs biens qu'ils ayent réciproquement dans queslques-unes des » Provinces-Unies.

» *Article XV.* Aussi que tous ceux qui sont à present aux Convens ou Colleges, » ou qui cy-après y viendront, auront franchises & liberté de religion, de vêtemens » & d'habits, toutefois qu'ils soient sujets aux Superieurs des Convens en toutes » autres choses.

On voit encore un nombre considerable d'autres actes publics qui montrent que la plûpart des Villes n'entrerent dans l'alliance qu'à condition que la Religion Catholique, Apostolique & Romaine y auroit un libre & entier exercice, comme elle y avoit avant les troubles, puisque les Catholiques n'avoient pas moins travaillé que les autres à l'établissement de la République. Ils sont tous rassemblés dans un petit recueil extrêmement rare en Hollande, où un Catholique zelé qui l'avoit fait imprimer, me le donna lui-même. Il a pour titre : *Recueïl de plusieurs extraits tirez des traités & conventions faites pour l'établissement de la République des Provinces-Unies des Pays-Bas, sur la copie à Munster.*

Il est bon de voir encore sur ces infractions un Auteur celebre de nos jours, qui est mort en Hollande sous la protection même des Etats Généraux. « L'accord d'U- » trecht, dit-il, ayant été violé de la part des Calvinistes (1) par le tumulte & les » violences du sept Mars 1580. le Prince d'Orange parut vouloir redresser les cho- » ses & maintenir les conditions de l'union. Mais cela ne dura gueres, & dans la suite » on n'a travaillé qu'à opprimer les Catholiques, & à détruire la Religion Romaine, » & par les voyes de fait, & par des placards rigoureux (pour ne rien dire davan- » tage) qui ont été executés avec une extrême dureté.

» Ils s'en vantent eux-mêmes *dans l'Apologie pour la Religion des Hollandois, pag.* » 172. & ils nous renvoyent aux Edits severes faits en grand nombre, *qui vous* » *feront voir*, disent-ils, *qu'il n'a pas tenu aux soins pieux de Messieurs les Etats, que* » *la Religion Romaine & d'autres sectes ne soient étouffées dans le pays.* On le croit » sans peine : on le voit, on le sent ; & les Edits qu'il cite des années 1581. 1583. » 1584. 1587. 1588. 1589. 1590. 1591. & beaucoup d'autres ne le prouvent que » trop. Cet Auteur même se tourmente pour justifier que, *si tous les habitans de ces* » *pays ne sont pas de la Religion Réformée, comme en la République de Geneve & en* » *quelques cantons Suisses, ce n'est pas que Messieurs les Etats ayent manqué de zele* » *& de bonne volonté plus que les autres ; mais qu'il le faut attribuer aux secrets res-* » *sorts de la Providence de Dieu, &c.* C'est-à-dire, qu'il n'a pas tenu à eux que l'on

(1) *De la Souveraineté des Rois, in* 12. *Paris* 1704.

« n'ait violé encore plus entierement toutes les conditions ſtipulées par les Catho-
» liques dans cette convention & cette union d'Utrecht, qui eſt, ſelon lui-même,
» *la baze & le fondement de la République des Hollandois.* Tous les Edits ci-deſſus
» marqués ont précedé la tréve de 1609.

» Grotius au livre 17. de ſon Hiſtoire, nous apprend, que dans la négociation
» de cette tréve, le Préſident Jeannin, Plenipotentiaire de Sa Majeſté très-Chré-
» tienne, fit au nom du Roi toutes les inſtances poſſibles pour faire accorder aux
» Catholiques quelque liberté en faveur de la Religion, & quelque portion des biens
» Eccleſiaſtiques. Et cet Hiſtorien nous eſt encore témoin que les Etats Généraux
» furent inflexibles, & ne voulurent jamais ſouffrir que rien fût inferé dans le Traité
» en faveur des Catholiques.

» Après la tréve concluë au mois de Juin 1609. les Catholiques ſe virent donc ré-
» duits à demander aux Etats, comme une grande grace, la liberté de pouvoir faire
» dans leurs Maiſons quelque exercice de la Religion, ſans être recherchés ni expoſés
» à la rigueur des placards. Quel changement! quel renverſement d'ordre! comme
» le même Préſident Jeannin le repreſentoit dans la harangue qu'il leur fit, pour de-
» mander cette petite liberté au nom du Roi Henry IV. *Car pluſieurs*, leur diſoit-il,
» *reſtent encore parmi-vous, qui étoient au temps de la premiere priſe des armes, leſ-*
» *quels ſavent bien, & les écrits & les hiſtoires en font foi, que vous ne demandiez lorſ-*
» *que l'exercice de votre Religion, demeurant toujours celle des Catholiques, reçuë & au-*
» *toriſée par Traités, Edits & placards, comme elle étoit avant l'introduction de la*
» *vôtre.*

» Que dire après cela, quand on voit les Edits des Etats Généraux, ou des Pro-
» vinces particulieres du 27. Mars 1612. du 26. Fevrier 1622. du 10. Octobre
» 1626. du 8. Septembre 1629. du 10. Septembre 1630. du 3. Décembre 1635.
» du 4. Octobre 1636. du 9. Avril 1639. du 30. Août 1641. du 21. Août 1644.
» du 14. Avril 1649. d'autres de 1651. 1655. 1656. & 1666. Un autre des
» Etats de Zelande du 16. Octobre 1642. Un des Etats députés de Friſe du 7.
» Juillet 1643. l'Ordonnance du Magiſtrat de la Ville de Schoonhoven du 6. Mars
» 1641. le Réſultat de l'Aſſemblée du 3. Mars 1644. ſur la propoſition des Am-
» baſſadeurs du Roi très-Chrétien, de relâcher de la ſeverité des Edits & des pla-
» cards.

» En 1667. le 26. Juillet, les Etats de Friſe firent encore un ſanglant Edit con-
» tre les Religieux & les Prêtres Catholiques qu'ils traitent d'Idolâtres, de ſé-
» ducteurs & de ſéditieux. La Ville de Groningue en fit auſſi un le 30. Décem-
» bre de la même année, où la douceur Calvinienne paroît dans ſon naturel. Ja-
» mais inquiſition n'a été ſi rigoureuſe que celle de ces Hérétiques. La cupidité &
» l'avarice des Délateurs y eſt excitée par tous les avantages qu'on peut promettre
» à de telles gens, & les viſites régulieres y ſont établies pluſieurs fois l'année, afin
» que rien n'échapât à leur haine, & que les Catholiques ne puſſent pas ſe promettre
» un moment de repos & de ſûreté. Enfin, un Edit des Etats de Zelande du 24. Jan-
» vier 1673. renouvelle tous les précedens donnés contre les Catholiques avec toute
» la rigueur poſſible.

» Quand on voit la servitude où tous ces Edits & quantité d'autres, réduisent » les Catholiques sur le fait de la Religion, & qu'on y établit contre eux une inquisi- » tion plus severe & plus rigoureuse que celle qui a été en partie le prétexte du sou- » levement ; que de réflexions il y auroit à faire ! mais chacun les peut faire ai- » sement... Ce qui est admirable, continuë le même Auteur, dans la même formule » de serment, par lequel ils faisoient renoncer à l'obéïssance que les peuples des » Pays-Bas avoient jurée à leur Roi légitime ; c'est-à-dire, par lequel ils leur fai- » soient fausser leur serment, ils font deux choses. 1°. Ils reprochent au Roi d'Es- » pagne de n'avoir point observé le sien ; & 2°. Ils font faire aux sujets de ce Prince » *un serment particulier de renoncer à tous les sermens qu'ils avoient jamais faits au préju-* » *dice de la Religion Réformée, telle qu'elle s'exerçoit dans la Hollande.* Il est aisé de » voir que cela regarde les conventions faites avec les Catholiques en faveur de la » Religion Romaine, & que ces Messieurs n'ayant pas jugé à propos de leur tenir » parole, ni de garder les sermens les plus sacrés, par lesquels ils avoient juré de- » vant Dieu, & en le prenant à témoin, delaisser aux Catholiques le libre exercice de » leur Religion ; ils n'ont point trouvé d'autre finesse, pour s'en dispenser, que de » s'obliger par un nouveau serment à violer tous les autres.

» En effet, les Catholiques de Harlem, voyant qu'après ces démarches les Etats » Généraux s'appliquoient à détruire la Religion Catholique, demanderent par une » Requête que les conditions de la convention fussent observées, & l'exercice de la » Religion rétabli, & qu'au moins on leur donnât la liberté de remplir les Eglises & » les Monasteres qui n'étoient occupés par personne ; mais pour toute réponse, on » leur fit de sanglantes railleries sur leurs prétentions : on les traita de rébelles, de » séditieux, & de gens inquiets qui cherchent à broüiller ; qu'on étoit informé de » leurs desseins ; que si on les punissoit selon la rigueur des loix, il leur en coûteroit la » vie ; mais que les Etats vouloient bien leur faire grace, en se contentant de les » obliger de renoncer à leurs demandes en présence des Commissaires, & de dé- » chirer eux-mêmes leur Requête : ce qu'ils furent forcés de faire.

» L'Edit de 1583. déclara enfin que la Religion Catholique ne seroit plus souf- » ferte nulle part dans les Provinces soumises aux Etats Generaux, & sous pré- » texte d'expliquer le 13. article de l'union d'Utrecht, de peur qu'on n'en abusât, » ils le ruinerent entierement, & donnerent le dernier coup à la Religion ; ce que » les Etats de Hollande firent encore plus clairement par leur decret particulier. » Qui voudra parcourir tous les autres Edits, les Placards & les Ordonnances, » il y verra la Religion Catholique traitée de la maniere du monde la plus indigne, » comme une prostituée & une impie, comme une secte d'Idolâtres : & il n'y » a pas un de ses Mysteres, de ses Sacremens, de ses Dogmes ; pas une de ses » ceremonies, de ses loix, de ses pratiques, qui n'y ait pour ainsi dire, sa peine » particuliere, & qui n'y soit diffamé par quelque injure atroce, pendant que l'e- » xercice des sectes les plus opposées au Christianisme y est permis ; de sorte que, » pour avoir en Hollande la liberté de l'exercice public de la religion, il vaut » mieux être Juif que Chrétien & Catholique Romain ; quoique jamais il n'y ait » eu de traités ni de conventions avec les diverses sectes qui y sont permises &

» traitées favorablement, & qu'aucune n'y ait jamais été l'ancienne & l'unique
» religion, comme la Romaine l'avoit été en ces Provinces durant près de mille ans.

» Ce qui est surprenant, c'est que Henry IV. Roi de France ayant souffert, » pour les obliger, qu'il n'y eût rien de stipulé en faveur de la Religion dans le » traité de la treve de 1608. comme je l'ai remarqué, esperant qu'ils le feroient » de bonne grace, à sa priere, dans la suite, les bons offices que ses Ambas- » sadeurs voulurent rendre aux Catholiques l'année d'après, ne servirent qu'à » affermir davantage les Etats dans la résolution de ne leur faire ni grace, ni » justice, & d'oublier que la liberté de conscience avoit été le premier sujet qui » leur avoit fait prendre autrefois les armes : que la conservation & le libre exer- » cice de la religion étoit une des conventions fondamentales du nouvel Etat : que » la sainteté des sermens, & la foi des traités sont des liens inviolables pour tous » ceux qui ont quelque sentiment de religion ; & qu'enfin s'ils avoient acquis » une autorité souveraine, c'étoit en partie par le secours des Catholiques & aux » dépens de leurs biens & de leurs vies.

» C'étoit ce que representoient fort sagement aux Etats le 3. Mars 1644. les » Ambassadeurs extraordinaires du Roi Très-Chrétien, lorsqu'au nom de S. M. » & de la Reine Régente, ils demandoient *seulement qu'il fût permis aux Catholiques » de servir Dieu dans leurs maisons privées, & que les pauvres qui n'ont pas le moyen » de nourrir & d'entretenir un Prêtre, pussent librement venir dans les maisons des » riches pour y servir Dieu sans crainte de la visite des Commissaires ;* sur quoi ces » Ambassadeurs faisoient faire aux Etats cette réflexion : *Les Catholiques qui ont » signé les premieres confederations qui vous ont porté sur le trône, ceux qui les premiers » vous ont acquis la liberté n'en joüissent pas, &c.* Mais loin de se laisser fléchir, dès » le même jour ils déclarent par une résolution déliberée, *de faire émaner & met- » tre au plûtôt en execution des Edits encore plus rigoureux*, en faisant passer pour » une espece d'attentat la demande de quelque moderation de la rigueur des Pla- » cards, & traitant de *présomptueuse* la recommandation du Roi très-Chrétien, » dans la résomption qu'ils firent le 4. du même mois de la résolution du jour pré- » cedent. Si les Catholiques Romains avoient fait de telles infractions, que d'é- crits, que de libelles n'auroit-on pas publié contre eux ! on les auroit traité de gens sans honneur, qui ont pour principe de manquer de parole aux heretiques.

» Je finis le chapitre de la Hollande par les paroles de M. de Saint-Evremont. » Dans le commencement d'une République, dit cet habile homme, l'amour de » la liberté fait la premiere vertu des citoyens, & la jalousie qu'elle inspire établit » la principale politique de l'Etat. Lassés que sont les hommes des peines, des embar- » ras, & des périls qu'il faut essuyer pour vivre toujours dans l'indépendance, » ils suivent quelque ambitieux qui leur plaît, & tombent aisément d'une liberté » fâcheuse dans une agréable sujetion. Il me souvient d'avoir dit souvent en *Hol- » lande*, & au pensionnaire même, (1) qu'on se mécomptoit sur le naturel *Hol-*

(1) *M. de VVit.*

landois

Carte du
Royaume
de France
La Manche
Partie d'Allemagne
OCEAN
MER MEDITERRANÉE
Ostende
Gand
Brusselles
Liege
Namur
Mons
L'Isle
Calais
Dunkerque
Flandres
Artois
Arras
Cambray
Abbeville
Amiens
Perone
Pais de Caux
Picardie
Havre
Rouen
Charleville
Soissons
Reims
Caen
Normandie
France
Paris
Meaux
Marne R.
Chalons
Champagne
Lorraine
Verdun
Metz
Toul
Nanci
Strasbourg
Moselle R.
Rhin R.
Alsace
Brest
S. Malo
Avranches
Rennes
Bretagne
Port Louis
Belle Isle
Nantes
Angers
Loire R.
Tours
Orleans
Orleanois
Troie
Seine R.
Langres
Dijon
Bourgogne
Nevers
Besançon
Frach Comté
Basle
Poitou
Poitiers
Moulins
La Rochelle
Rochefort
Saintonge
Lyonnois
Lion
Vienne
Grenoble
Dauphiné
Auvergne
Bourdeaux
Lebourne
Guienne
Embrun
Viviers
Agen
Montauban
Avignon
Provence
Nismes
Arles
Aix
Languedoc
Montpellier
Toulouse
Baione
Gascogne
Pau
Narbonne
Perpignan
Roussilon
Rhone R.
Marseille
Toulon
Fréjus
Monaco
Nice
Isle de Corse

» *landois*. On se persuade qu'ils aiment la liberté, & ils haïssent seulement l'oppres-» sion. Il y a chez eux peu de fierté dans les ames; & la fierté de l'ame fait les ve-» ritables Républicains. Ils apprehenderoient un Prince avare, capable de prendre leur » bien; un Prince violent qui pourroit leur faire des outrages; mais ils s'accommodent » de la qualité de Prince avec plaisir. S'ils aiment la République, c'est pour l'interêt » de leur trafic, plus que par une satisfaction qu'ils ayent d'être libres. Les Magistrats » aiment leur indépendance pour gouverner des gens qui dépendent d'eux: le peuple » reconnoît plus aisément l'autorité du Prince que celle des Magistrats. Lorsqu'un » Prince d'*Orange* a voulu surprendre *Amsterdam*, tout s'est déclaré pour les Bour-» guemestres; mais ç'a été plûtôt par la haine de la violence, que par l'amour » de la liberté. Quand un autre s'oppose à la paix, (1) après une longue guerre, » la paix se fait malgré lui; mais elle se fait par le sentiment de la misere présen-» te; & la consideration naturelle qu'on a pour lui; n'est que suspenduë, & non » pas ruinée. Ces coups extraordinaires étant passés, on revient au Prince d'*Orange*: » les Républicains ont le déplaisir de voir reprendre au peuple ses premieres affections; » & ils apprehendent la domination, sans oser paroître jaloux de la liberté.

» La Hollande (dit *Grotius*) est une République faite par hazard, qui se main-» tient par la crainte qu'on a des Espagnols: *Respublica casu facta, quam metus Hispano-» rum continet*. L'appréhension que donnent les *François* aujourd'hui, fait le même » effet, & la necessité d'une bonne intelligence unit le Prince aux Etats, & les Etats » au Prince. Mais à juger des choses par elles-mêmes, la Hollande n'est ni libre ni » assujettie. C'est un gouvernement composé de pieces fort mal liées, où le pouvoir » du Prince & la liberté des citoyens ont également besoin de machines pour se » conserver. » On voit par-là une confirmation de ce qu'on rapporte de l'Empereur Charles-Quint, qui disoit qu'il n'y avoit point de nation qui eût plus d'horreur que les Flamans pour le nom de servitude, & qui en effet la portât plus patiemment, quand on la traitoit avec humanité & avec douceur.

CHAPITRE XXIX.

Histoire de France.

NOTRE histoire comme celle des autres Nations, contient avec beaucoup de choses utiles & nécessaires, bien des matieres de pure curiosité, & même quelques inutilitez, ausquelles on prête souvent plus d'attention qu'aux choses essentielles. Pour séparer tous ces objets, il faut exactement distinguer les temps & les sujets qu'on veut examiner. Les premiers siecles sont obscurs & peu utiles. Le premier gouvernement de la Nation a été dans ces derniers temps exposé à beaucoup de disputes; & cependant la matiere en est peu nécessaire pour connoître le gouvernement présent, qui doit être l'objet de notre principale étude.

(1) *La paix de Nimegue.*

Il y a dans les premiers temps de notre hiſtoire, c'eſt-à-dire, dans lès antiquités de la Nation, deux points à examiner. Le premier regarde l'origine des Gaulois, c'eſt-à-dire, des premiers habitans de la Gaule, avant que les Francs, ou les François s'y ſoient établis. Le deuxiéme regarde l'origine des Francs, c'eſt-à-dire, de la Nation, qui dans le V. ſiécle a fait la conquête des Gaules, & y a établi le Royaume qui ſubſiſte aujourd'hui ſous le nom de Royaume de France.

Malgré l'ignorance où l'on eſt à l'égard de tous les temps qui ont précedé le paſſage des Gaulois en Italie, on ne laiſſe pas néanmoins par le rapport de l'ancienne langue Gauloiſe, avec le Grec, le Latin & le Phenicien, de ſe former quelque idée de l'origine de la Nation & de ſes mœurs anciennes. Le P. *Pezron* eſt le premier qui ait avancé quelque choſe de vrai-ſemblable touchant l'origine des Gaulois : il croit donc que les Celtes qui ne differoient pas (1) autrefois des GAULOIS, tirent LEUR ORIGINE des Scythes, qui ſe répandant par le Nort, ſe ſont établis peu-à-peu dans les Gaules. Il faut ajoûter que non-ſeulement ils les ont remplies en aſſez peu de temps, d'une quantité extraordinaire d'habitans; mais que delà ils ſe ſont répandus dans les contrées voiſines, les Alpes, l'Italie, les Pyrenées, l'Eſpagne, la Bretagne, aujourd'hui l'Angleterre, l'Irlande & quelques autres Pays, ſans parler des colonies, qui dans les temps poſterieurs ſont retournées ſur leurs pas, ſoit pour habiter la Bohême, la Baviere, l'Illyrie, & la Pannonie; ſoit pour s'enrichir des dépoüilles de la Grece, & qui ſont même paſſées juſques en Aſie, où elles ont fondé la Nation des Galates. Ce premier évenement de la peuplade des Gaules par les Scythes eſt ſans doute arrivé quelques ſiecles avant une irruption fameuſe que la même Nation a faite dans l'Aſie mineure, d'où elle a paſſée dans la Grece, & où elle a eu des Chefs ou des Rois, dont elle a fait depuis des divinités, comme nous l'avons marqué dans l'hiſtoire Grecque. Il paroît donc que le P. *Pezron* ne devoit pas confondre ces évenemens; & le bon ſens vouloit qu'il ſuppoſât des peuples dans les Gaules, en Italie & en Eſpagne, pour donner lieu aux conquêtes qu'il fait faire de tous ces Etats par les Titans : autrement ç'auroient été plutôt des voyages, que des expeditions militaires.

Je ne dirai pas, comme l'ont fait quelques Auteurs, que les Celtes, au milieu même des tenebres du Paganiſme (2) adoroient un Dieu en trois perſonnes, auquel ils donnoient le nom de Thaut, dont la premiere perſonne ſe nommoit *Heſus*; le fils étoit apelé *Belenus*, & le S. Eſprit *Theranim*. Ce ſont des imaginations qu'un excès d'amour pour la patrie a fait inventer à quelques Auteurs : ou ce ſont du moins des ſingularités que l'on propoſe pour montrer que l'on penetre plus que les autres dans le fond de la Theologie Payenne. Ce que nous ſavons de la Religion des Celtes ou Gaulois, eſt qu'elle avoit beaucoup de rapport avec celle des Romains; que la principale de leurs divinités étoit Thaut, ou Theutates, c'eſt-à-dire, Mercure inven-

(1) Qui ipſorum linguâ Celtæ, noſtrâ Galli appellantur. *Ceſar lib. 1. initio.*

(2) Non autem deſunt argumenta ex quibus probari poſſe videtur, gentilium aliquid de Sancta Trinitate innotuiſſe. Et ſic unicum Thau Celtæ priſci colebant; & tres Perſonas S. S. Trinitatis, Heſum Deum Patrem, Belenum Deum Filium, & Tharanim Deum Spiritum Sanctum in uno Thau, id eſt, Deo venerabantur. *Schedius de Diis Germanis pag.* 220 *& Philippe Cluvier l'a voulu étendre même à l'ancienne Germanie.* Germaniæ antiquæ cap. 29. pag. 202. *où il veut prouver* Germanos ſub Solis, Lunæ & Ignis, ſeu Vulcani nominibus SS. Trinitatem veneratos fuiſſe.

teur des Arts, & le Protecteur des Voyageurs & des Commerçans, Apollon, Mars & Jupiter ne laissoient pas d'en être reconnus comme des Dieux suprêmes. Ils avoient conservé dans leurs sacrifices & dans leurs funerailles une partie de la cruauté des Scythes : c'étoient des hommes qu'ils immoloient d'une maniere dure, & peu convenable aux sentimens d'humanité qu'ils ont eu depuis. Ils avoient pour Ministres de leur Religion des Prêtres nommés Druides, qui tenoient chez eux le même rang que les Mages chez les Perses, & les Prêtres chez les Egyptiens. Ils observoient une sorte de mystere qui rendoit leurs fonctions nécessaires, la Religion respectable & leurs personnes comme sacrées. Ils s'expliquoient par énigmes, & ils cherchoient peut-être à se faire autant considerer que les divinités qu'ils prêchoient.

Ces peuples qui n'ont pas perdu le caractere essentiel de leur premiere origine, étoient prompts, querelleurs, hautains, d'un regard affreux, & ils avoient sur-tout un si grand amour pour les armes, qu'un ancien a dit, qu'il étoit rare de ne pas trouver des Gaulois dans toutes les armées, (1) *Nullus exercitus sine milite Gallo.* Il semble que cette humeur guerriere étoit moins une marque de leur ardeur pour la gloire, qu'un reste de la vie ambulante des anciens Scythes, qui les engageoit même à envoyer des colonies en diverses parties du monde, dans l'Espagne, où les Celtiberes sont connus, dans l'Asie mineure, où il ont donné leur nom à la Galatie; dans la Germanie, dans l'Italie, dans la Thrace, dans la Macédoine, dans la Grece, & dans l'Egypte même, où ils se sont distingués par leur humeur martiale, aussi bien que par leur esprit inquiet; & ce qui fait voir même que la Galatie a été peuplée par les Celtes habitans les Gaules, & non pas par les Scythes, ou Celto-Scythes venus du fond de l'Asie, comme l'a pensé le P. Pezron, est une remarque de *saint Jerôme*, qui dit que (2) les Galates parloient encore de son temps le même langage qui se parloit à Tréves.

Ce ne fut pas une petite gloire aux Romains d'avoir vaincu un peuple aussi considerable; & l'on peut dire même que César a beaucoup plus brillé par la conquête des Gaules, que par toutes les autres actions qu'il a faites. Ce fut peut-être le grand succès & les grandes ressources qu'il eut dans cette expedition, qui lui firent comprendre dans la suite que, puisqu'il s'étoit rendu maître des Gaules, il pouvoit bien se rendre maître de tout l'Empire Romain. Il trouvoit dans les Gaules des Guerriers capables de le seconder, & des richesses suffisantes pour remplir l'avidité des Romains, qui n'étoient plus sur l'interêt, ce qu'ils avoient été autrefois. Comme le caractere martial de César étoit accompagné d'une douceur particuliere & de l'urbanité Romaine, il n'eut pas de peine à les gagner, dès qu'il eut abbatu leurs Chefs, qui étoient interessés à ne se pas laisser enlever le commandement de leur Nation. Le gouvernement paisible d'Auguste acheva de se rendre maître des Gaulois, qui, pour témoigner le bonheur dont ils joüissoient, lui dresserent des autels. Mais la mort de ce Prince engagea quelques Seigneurs à faire des mouvemens pour rendre la liberté à la Nation : ces troubles ne furent pas long-temps à être dissipés, & les Empereurs Ca-

(1) L. *Florus.*
(2) Galatas excepto sermone Græco, propriam linguam eamdem penè habere quam Treviros. *Hieronym. in Proœmio, lib. II. Comment. ad Galat.*

ligula & Claude regnerent aſſez paiſiblement dans les Gaules. Ce dernier même combla les Gaulois de tant de bienfaits, que par-là il aſſura leur union avec l'Empire Romain, qui n'eut plus dans la ſuite qu'à garder ſes frontieres du côté du Rhin. Les troubles recommencerent ſous Neron. Julius Vindex qui deſcendoit des anciens Rois des Gaules, ſouffroit avec peine de ſe voir ſeulement Préfet, ou Gouverneur d'un Pays dont il auroit pû être le Souverain, il leva donc des troupes; mais comme il ne fut pas ſoutenu, il ne tarda gueres à être entierement défait, & la tranquillité fut rétablie dans les Gaules, qui joüirent ſous les Empereurs ſuivans, du bonheur qu'on ne peut bien goûter que dans les grands Empires. Cependant ces Provinces belles, temperées, & dont le climat étoit ſi agréable, devinrent l'objet de la jalouſie des peuples de la Germanie. Crocus Roi des Allemans força l'armée du Rhin, entra dans les Gaules, y fit de grands ravages, ſans épargner même les Temples, toujours reſpectés dans toutes les Religions. Les Gaulois le battirent, & le prirent; & avant que de lui couper la tête, ils le promenerent dans tous les endroits où il avoit exercé ſes brigandages. Les autres Nations de la Germanie, voyant qu'il n'étoit pas impoſſible de pénétrer dans les Gaules, commencerent à y faire des courſes, qui ſe terminerent enfin à les enlever aux Romains.

Tout ce qui regarde l'ancienne Gaule, renferme beaucoup plus de curioſité que de néceſſité. L'hiſtoire n'en eſt utile que pour avoir une ſuite de tout ce qui s'eſt paſſé dans la Nation; & pour trouver même dans nos ancêtres des uſages & des caracteres qui ſe ſont conſervés juſques à nous. Cette étude doit être faite ſuccinctement. Il faut avoir devant les yeux la carte de cette partie par M. *Sanſon*, & les remarques géographiques de ce ſavant homme, qui ſont jointes ordinairement aux *Commentaires de Céſar*, de la traduction de M. d'Ablancourt. On doit y ajouter la partie des paralelles du Pere *Briet*, qui regarde ce Royaume. La Notice des Gaules de M. *de Valois* peut être d'un grand uſage dans cette étude, mais plus pour les tems poſterieurs que pour l'ancienne Gaule. Je ne parle point ici des Itineraires d'*Antonin*, & de quelques anciennes Tables données par *Velſer*, ni de la deſcription des Gaules, qui eſt à la fin du quinziéme livre d'*Ammian Marcellin*, non plus que des Mémoires de *Céſar*. Ces ouvrages ſont plûtôt pour ceux qui veulent travailler ſur l'ancienne Géographe, ou qui étudient les originaux, que pour les perſonnes qui cherchent ſeulement à ſe former une idée de ces peuples, pour concevoir avec plus de facilité les premiers commencemens de notre hiſtoire.

Les coûtumes des anciens Gaulois ſe trouvent aſſez bien expliquées dans l'ouvrage qu'en a fait *Pierre de la Ramée*, & dans celui de *Forcadel*, qui eſt preſque ſur la même matiere. On pourroit voir après cela les antiquités Gauloiſes du Préſident *Fauchet*, ou celles de *Dupleix*. *Goſſelin* a travaillé cette partie avec beaucoup de ſavoir & de préciſion; mais ſon traité ne peut ſervir qu'à des ſavans de profeſſion : il ſuffit de lire le traité qui eſt à la tête de la grande hiſtoire de *Mezerai*, de la derniere édition de Paris; ou dans l'abregé de la même hiſtoire de l'édition de Hollande, avec les Mémoires de Céſar, & le livre de la guerre des Gaules par *Appian* d'Alexandrie. M. *Marcel* a recueilli dans le I. vol. de ſon *hiſtoire de la Monarchie Françoiſe*, ce qu'on peut dire de raiſonnable ſur ce ſujet. Ce n'eſt point un ouvrage d'une lecture à ſuivre,

mais ce ſont d'excellens mémoires à conſulter ſur ce qui regarde l'ancienne Gaule ; & qui peuvent éclaircir ce qui pourroit arrêter dans la lecture de *Fauchet* ou de *Mezerai*, les ſeuls que je conſeillerois pour cette portion de notre hiſtoire.

L'ORIGINE DES FRANCS ou des FRANÇOIS eſt un autre point de notre ancienne hiſtoire, des plus embarraſſés, ſur lequel la curioſité s'eſt extrêmement étenduë, quoiqu'il y ait peu de monumens à diſcuter pour décider les conteſtations qui ſont à ce ſujet entre les ſavans. Il eſt étonnant combien on a dit de choſes extraordinaires ſur cette matiere. On a cru que la Nation ſeroit deshonorée, ſi elle ne venoit par des fugitifs de l'incendie de Troye, comme s'il n'y avoit eu de grandeur & de gloire que chez les Troyens. Mais ce ſentiment qui ne laiſſe pas d'être ancien dans nos Auteurs, eſt aujourd'hui abandonné de tout ce qu'il y a de gens ſages & raiſonnables qui ont les premieres teintures de l'hiſtoire des Nations.

Gregoire de Tours, le plus ancien & le plus fidéle de nos Hiſtoriens, avouë lui-même qu'on ignore l'origine des Francs ; il aſſure ſeulement que de ſon temps on diſoit que ce peuple étant ſorti de la Pannonie, s'étoit premierement établi ſur les rivages du Rhin, d'où il étoit paſſé dans la Tongrie, y avoit bâti des bourgades & des villes, & s'y étoit choiſi des Rois à longue chevelure ; mais qu'on ignoroit cependant s'ils avoient eu des Rois avant que de prendre les armes contre les Romains. Je crois néamoins qu'il faut revenir au ſentiment d'un de nos plus habiles (1) écrivains : que le nom de François n'eſt point originairement le nom d'une Nation, mais d'une aſſociation de pluſieurs peuples ligués pour s'affranchir du joug des Romains, ou de quelques Nations unies pour maintenir leur liberté, d'où ils prirent le nom de *Francs*, ou de *François*, c'eſt-à-dire, *libres*. Ces peuples étoient les Bructeres, les Chamaves, les Cauciens, les Cattes, les Cimmeriens & les Sicambres, les Friſons & les Angrivariens, toutes nations qui habitoient la Germanie entre l'Elbe, le Rhin & l'Océan. Les Provinces qu'ils occupoient ſont aujourdhui connuës ſous le nom de Friſe, de Saxe, de Turinge, de Heſſe & de Miſnie. C'eſt-là ce qu'il y a de plus raiſonnable dans plus d'une douzaine d'opinions que nous trouvons ſur cette origine. En effet, quand on compare ce que Tacite rapporte de ces peuples de la Germanie inférieure avec les mœurs de nos anciens François, on y verra beaucoup de rapport. Et ſi l'on trouve des ſentimens qui les font venir de la Pannonie, ou d'autres Provinces de la Germanie ſupérieure, c'eſt que les anciens Germains n'ayant pas de villes, menoient une vie ambulante. Mais ce qui pourroit décider que les plus illuſtres de ces peuples étoient la plûpart Sicambres, eſt la parole même de Saint Remy au Roi Clovis, lorſqu'il l'avertit qu'il lui falloit plier ſous le joug de Jeſus-Chriſt : » Humilies-toi, SICAMBRE, brûles ce que tu as adoré, & adores ce que tu as brûlé.» *Dimitte colla Sicamber : incende quod adoraſti, adora quod incendiſti.* Preuve que Clovis lui-même étoit Sicambre ; & l'on ne peut croire que le corps de la Nation ſe ſeroit choiſi un chef parmi des peuples qui n'auroient pas été de leur confédération ou de leur ligue. Il paroît que les Sicambres & les Cimbres étoient les plus connus & les

(1) *Petav. Ration. Temp. lib. 6. c. 15.*

plus considerables des peuples alliés, & habitoient le rivage oriental du Rhin, selon Cesar & Strabon. (1)

Les Francs, non contens de se mettre en liberté, ou de conserver celle dont ils joüissoient, prétendirent encore faire des conquêtes; mais leurs premieres expeditions furent malheureuses, ayant été battus par le tribun Aurelien près de Mayence en 254. Ils se retirerent, sans doute, au-delà du Rhin; & en 265. ils furent encore battus par Posthumius. On ne put cependant les empêcher de faire en 267. des courses dans toutes les Gaules, qu'ils ravagerent : ils ne laisserent pas d'occuper la Batavie l'an 270. De ce poste ils penserent, avec l'aide des Bourguignons & des Vandales, à se fixer dans les Gaules l'an 275. mais ils en furent chassés deux ans après. Ils furent même battus l'an 279. par Probus; & l'on transporta dans l'Asie tous les prisonniers que l'on avoit faits; ce fut une occasion de gloire pour la Nation : ces prisonniers s'étant saisis de quelques barques, ravagerent les côtes de la Grece, de l'Asie & de l'Afrique, descendirent en Sicile, où ils prirent & pillerent Syracuse, & enfin chargés de gloire & de butin, ils se rendirent dans leurs pays, c'est-à-dire, dans la Batavie. Quoique peu accoutumés à la mer, ils ne laisserent pas de faire encore de nouvelles tentatives sur cet élement, & coururent toutes les côtes des Gaules, & enfin quelques-uns resterent en France : l'an 287. on en prit d'autres pour peupler & cultiver la Picardie & la Champagne; mais ce n'étoit point en corps de Nations, ni en qualité de conquerans; c'étoit comme esclaves qu'on les employoit aux travaux de la terre.

Ils avoient des Rois dès le IV. siécle Genebaud & Esatech sont connus dans l'histoire aussi-bien (2) qu'Ascaric & Radagise, qui étant vaincus par Constantin l'an 307. furent conduits prisonniers a Rome. La Nation ne laissa pas de continuer le projet qu'elle paroissoit avoir de se fixer dans les Gaules l'an 341. & ils avoient alors pour Roi Malaric. N'ayant pas réussi (3) dans cette nouvelle expedition, ils se partagerent : quelques-uns, sur-tout Bonite & Silvain, deux Seigneurs de la Nation, s'attacherent au Service de Constantin & de Constance : mais Silvain étant tombé dans la disgrace de ce dernier, il se retira dans les Gaules, & se fit déclarer Empereur à Cologne, où il fut tué au bout d'un mois par ses domestiques qui avoient été gagnés par Ursicin Capitaine François, qui étoit dans les interêts de Constance. Les François furent si indignés de ce meurtre, que s'étant joints aux Saxons & aux Allemans l'an 355. Ils ravagerent les Gaules & se saisirent de plusieurs villes sur le Rhin, & principalement de Cologne. Julien gouverneur des Gaules, que Constance avoit créé César, vint pour s'opposer à cette irruption l'an 378. Ils avoient pour Roi, c'est-à-dire, pour General, Mellobaudés, célébre par sa valeur & par ses (4) victoires sur les Allemans. Les Romains ne purent jamais étouffer les inquietudes des Francs; s'ils furent battus en 388. par le tyran Maxime, ils le battirent aussi la même année. Ces peuples qui sentoient mieux que personne la décadence de l'Empire Romain, insisterent toujours sur le projet qu'ils paroissoient avoir formé de s'établir dans

(1) *Cesar, lib. 6. lib. 7. Georg.*
(2) *Mamertin. in Panegyrico. Eumenius in Panegyrico.*
(3) *Ammian.*
(4) *Ammian. l. xxx.*

les Gaules. Sunnon, Marcomir & Genebaud passerent le Rhin à Mayence, & ravagerent l'an 397. tout le pays qui s'étend jusques à Cologne; mais ils furent défaits par Stilicon : leur tentative réussit enfin vers l'an 414. que trouvant la frontiere dégarnie, ils firent une derniere irruption ; & après avoir brûlé Treves, ils commencerent à s'établir dans la Tongrie, aujourd'hui le pays de Brabant & les environs de Liege : là ils élûrent des Rois de la premiere (1) & plus noble race d'entre eux; qu'on distinguoit particulierement à leur longue chevelure; prérogative qui n'appartenoit qu'au Roi, & aux Princes de son Sang.

C'est en peu de mots ce qu'on devroit savoir de ces deux premiers points de notre ancienne histoire. Ce qui regarde l'origine des François, a été examiné par un grand nombre d'Auteurs qui se sont jettés dans une érudition fastueuse & embarrassée; & rien cependant ne demande plus de précision que ces sortes d'antiquités. Quand on manque de preuves litterales, il n'y a pas de moyens plus surs que d'en juger par les langues dont les Nations se sont servies, & par les usages, les mœurs & les coutumes qui peuvent en faire connoître la véritable origine, ou du moins la plus vraisemblable : c'est tout ce qu'on peut exiger dans des matieres aussi obscures. Le Sieur *Audigier* a rassemblé dans son traité de *l'origine des François* tout ce qu'on en pouvoit dire ; il a même poussé la chose jusques au dégoût; & son livre, quoique savant, n'est pas d'une lecture agréable : mais pour ne point s'embarrasser de tant de difficultés, il suffit de lire ce que Nicolas *Vignier*, *Mezerai*, *Marcel*, ou M. de *Cordemoi* en ont mis à la tête de leur histoire, ou même ce que le célébre M. de *Leibnitz* en a écrit en Latin avec beaucoup de précision. Ce qui s'en trouve dans quelques-uns de ces Auteurs suffit dès qu'on ne veut que le nécessaire. Ils nous font venir des peuples de la Germanie inférieure; & ce n'est pas nous faire tort que de nous faire naître d'une Nation sage, dont les mœurs étoient alors incorruptibles ; peut-être s'est-elle corrompuë depuis, aussi-bien que nous; mais il est toujours glorieux de venir de bonne race; il en reste toujours quelque trace dans le sang, ou dans le fond du caractere; & peut-être que la réflexion peut faire corriger dans les gens sages les défauts de l'éducation ou les vices generaux, & les rappeller à la droiture de leur premiere origine.

Ces questions étant succinctement examinées, il faut entrer dans notre histoire; & nous autres François, devons convenir qu'après l'histoire Sainte & l'histoire de l'Eglise, il n'y en a point qui demande plus de soins & d'application que l'histoire de France. S'il est juste que dans nos études la religion precede la nature, il semble aussi qu'il convient que la nature suive la religion. C'est une espece d'insensibilité qui se trouve dans la plûpart des hommes, de rechercher avec ardeur ce qu'il y a de plus commun parmi des peuples étrangers; sans jetter les yeux sur ce qu'il y a de plus extraordinaire dans leur propre Nation. Ils sont presque tous dans cette erreur, de croire qu'ils ne savent rien, quand ils n'ont appris que ce qui regarde leur pays; au lieu qu'un esprit juste se persuade toujours que la raison demande, qu'il connoisse les hommes, avec lesquels il est uni par les liens de la parenté & de l'amitié, ou par

(1) Francos primùm littora Rheni amnis tenuisse; dein Rheno transacto Thoringiam transmeasse, ibique juxta pagos vel civitates Reges crinitos supra se creavisse de prima & nobili suorum familia. *Gregor. Turon.*

les devoirs d'une ſocieté civile, & que n'ayant point avec les autres tous ces rapports, il ne doit par conſéquent les connoître qu'après ces premiers.

Il paroît auſſi que l'amour propre qui eſt répandu generalement ſur tous les hommes, peut avoir quelque part dans ce déreglement. On s'imagine qu'on eſt au-deſſus du commun, quand on s'eſt appliqué à connoître des peuples, dont les autres ſavent à peine le nom. On ne fait pas attention à l'inutilité de ces ſortes d'études : il ſuffit qu'on ſoit regardé comme un homme qui ſait des choſes univerſellement inconnuës. Si cet homme n'a point la conſolation d'en parler avec les autres, il a du moins le plaiſir que, quand on veut ſavoir un fait inutile, on ne manque point de s'adreſſer à lui.

C'eſt un reproche que fait agréablement aux ſavans de notre Nation un (1) Auteur plein de ſens & de réflexions. » *Hermagoras*, dit-il, ne ſait pas qui eſt Roi de Hongrie; il s'étonne de n'entendre faire aucune mention du Roi de Bohême : ne lui parlez pas des guerres de Flandres & de Hollande, diſpenſez-le du moins de vous répondre; il confond les temps, il ignore quand elles ont commencé, quand elles ont fini, combats, ſieges, tout lui eſt nouveau, mais il eſt inſtruit de la guerre des Géans, il en raconte le progrès & les moindres détails, rien ne lui eſt échappé; il débrouille de même l'horrible cahos des deux Empires, le Babylonien & l'Aſſyrien; il connoît à fond les Egypptiens & leurs Dynaſties. Il n'a jamais vû Verſailles, il ne le verra point; il a preſque vû la tour de Babel, il en compte les degrés, il ſait combien d'Architectes ont préſidé à cet ouvrage, il ſait le nom des Architectes. Dirai-je qu'il croit Henry IV. fils de Henry III. il néglige du moins de rien connoître aux Maiſons de France, d'Autriche & de Baviere; quelles minuties, dit-il, pendant qu'il recite de mémoire toute une liſte de Rois des Medes, ou de Babylone, & que les noms d'Apronal, d'Herigebal, de Noeſmemordach, de Mardokempad lui ſont auſſi familiers qu'à nous, ceux de *Valois* & de *Bourbon*. Il demande ſi l'Empereur a jamais été marié; mais perſonne ne lui apprendra que Ninus a eu deux femmes. On lui dit que le Roi jouit d'une ſanté parfaite; & il ſe ſouvient que Thetmoſis un Roi d'Egypte étoit valetudinaire, & qu'il tenoit cette complexion de ſon ayeul Aliphragmutoſis. Que ne ſait-t'il point? quelle choſe lui eſt cachée de la venerable antiquité? Il vous dira que Semiramis parloit comme ſon fils Nynias, qu'on ne les diſtinguoit pas à la parole; ſi c'étoit parce que la mere avoit une voix mâle comme ſon fils, ou le fils une voix effeminée comme ſa mere, qu'il n'oſe pas le décider; il vous revelera que Nembroth étoit gaucher, & Seſoſtris ambidextre, que c'eſt une erreur de s'imaginer qu'un Artaxerxe ait été appellé Longuemain, parce que les bras lui tomboient juſques aux genoux, & non à cauſe qu'il avoit une main plus longue que l'autre; & il ajoute qu'il y a des Auteurs graves qui affirment que c'étoit la droite, qu'il croit néanmoins être bien fondé à ſoutenir que c'eſt la gauche. » C'eſt à ces ſatires que l'on s'expoſe quand on préfere le curieux au néceſſaire, & les études faſtueuſes aux connoiſſances utiles dans notre hiſtoire auſſi-bien que dans celle des autres Nations.

(1) *La Bruyere, caracteres du ſiécle, article de la ſocieté.*

DIFFICULTÉ

Difficultés sur l'etude de l'Histoire de France.

Mais d'un autre côté, il faut avoüer qu'on a peine à étudier notre histoire, lorsqu'on voit que dans ce grand nombre d'Historiens, il ne s'en trouve point sur qui on puisse s'en rapporter entierement. Ce ne sont pour l'ordinaire que des journaux, ou de simples mémoires, faits dans des siecles où l'on n'avoit point le talent de les arranger avec plus d'art. C'étoit à la verité quelquefois des personnes d'état qui les entreprenoient, comme *Nitard* petit-fils de Charlemagne. Mais leur qualité qui les mettoit au-dessus des autres, ne leur donnoit point pour cela la capacité nécessaire pour s'acquitter avec succès de pareilles entreprises. Dans la suite on donna cette charge aux Religieux de Saint-Denys, & parce qu'ils gardoient dans leurs Eglises les cendres de nos Rois, on s'imagina peutêtre qu'ils étoient aussi obligés de conserver la mémoire de leurs actions. Ce ne fut qu'assez avant dans la troisiéme race, que des personnes de la Cour s'hazarderent de publier, ou l'histoire de nos Rois, ou des mémoires assez exacts sur ce qui s'étoit passé de leur temps. Tels furent *Joinville*, *Guillaume de Tyr*, *Jacques de Vitry*, *Villehardouin*, *Juvenal des Ursins*, *Philippe de Commines*, *Jean de Saint Gelais*, & une infinité d'autres qui sont venus dans la suite.

En entrant dans notre histoire, il faut se former une idée du caractere de la Nation. Le petit traité des *mœurs des François* par M. l'*Abbé le Gendre*, sera d'autant plus utile, qu'il est fait par un Ecrivain trèsversé dans l'étude des affaires du Royaume, & qui connoît les vicissitudes qui sont arrivées dans notre conduite & dans notre caractere, aussi bien que dans notre gouvernement. Il reste toujours un certain fond qui ne s'est pas encore alteré : mais combien de révolutions dans nos mœurs qui ne laissent pas d'influer quelquefois dans les affaires générales. Voit-on aujourd'hui parmi-nous cette vigueur que l'on trouvoit dans nos ancêtres du temps de Henry IV ? cet amour de l'ordre paroît s'être affoibli. Une sorte de molesse qui s'est saisie totalement de nous, ne laisse plus de place au courage & à la fermeté qui a soutenu le Royaume depuis plus de treize cens ans contre les insultes de toutes les Puissances étrangeres. Il ne nous reste plus de l'Empire Romain que nous avons démembré, que la politesse, l'urbanité & le luxe qui les fit tomber eux-mêmes; & je crains bien que la valeur générale ne vienne enfin à nous manquer; car pour la valeur & la bravoure particuliere, nous l'avons encore plus que toute autre Nation : il s'agiroit seulement de l'employer dans les occasions, où le bien commun de l'Etat demande qu'elle soit placée. Cette noble fierté, & cette loüable émulation qui nous faisoit dire autrefois que nous étions *François*, c'est-à-dire, libres & indépendans de toute autre Nation, s'évanoüit peu-à-peu : il faudra, ou des temps considerables, ou des occasions critiques pour la faire renaître. Sommes-nous tels que nous a dépeins un ancien Auteur, qui vivoit au commencement de la premiere race de nos Rois? « Les François, dit-il, sont (1) sur les frontieres d'Italie; on les ap-» pelloit autrefois Germains : ils habitoient sur le Rhin; & outre les terres qui en sont

(1) *Agathias lib. 1. hist.*

» proches, ils possedent encore une grande partie des Gaules, qu'ils ont conquises » par les armes : ils sont maîtres de Marseille, colonie des Ioniens. Il est certain » que les François ne vivent pas dispersés à la campagne, à la façon des Barbares, » mais qu'ils se gouvernent par des loix & par des coutumes qui sont presque tou- » tes conformes aux Romaines. Ils gardent les mêmes solemnités dans les contrats, » les mêmes cérémonies dans les mariages. Ils font profession de la Religion Chré- » tienne, & tiennent une doctrine ortodoxe. Ils ont, de même que nous, des » fêtes, des Prêtres & des Magistrats. Enfin ils me semblent extrêmement polis ; & » la plus grande difference que je trouve entre eux & nous, est celle de leur vête- » ment & de leur langue. Parmi les excellentes qualités qui rendent cette Nation » recommandable, j'admire sur-tout le soin qu'ils ont de conserver entre eux la paix » & la justice. Quoique dans les siecles passés, & dans le nôtre, leur Royaume » ait été plusieurs fois partagé en trois Princes, ou même entre un plus grand nom- » bre, ils ne se sont jamais soüillés d'aucune guerre civile, & ils n'ont point appris à » tremper leurs mains dans le sang de leurs Citoyens. Par-tout où il y a deux gran- » des Puissances à peu près égales, il y a aussi de la jalousie, de l'ambition, du dé- » sir de commander, & d'autres passions turbulentes & furieuses, qui remplissent le » monde de confusion & de désordre. Cependant il n'arrive rien de semblable parmi » ces peuples, quoique divisés en plusieurs Royaumes. Mais quand il naît quelque » differend entre leurs Princes, ils s'assemblent tous comme pour le décider par les » armes ; & lorsque les deux armées sont en présence, ils mettent bas toute sorte » d'inimitié, rentrent en bonne intelligence, & obligent leurs Chefs, ou à regler leurs » querelles par les loix, ou au moins à courir seuls le hazard du combat, croyant » qu'il seroit aussi peu conforme à la raison qu'à la coutume du pays, d'exposer l'E- » tat pour un interêt particulier, au peril d'une bataille. En même-temps ils rom- » pent leurs rangs, & quittent leurs armes, & sans faire de garde, sans poser de senti- » nelle, ils passent librement sur les terres les uns des autres, tant ces peuples ont » d'amour pour la justice & pour leur patrie, & tant les Princes apportent de con- » descendance & de douceur dans les occasions où ils le jugent nécessaire. Ainsi » ils ont affermi les fondemens de leur puissance par l'observation constante & invio- » lable des mêmes loix ; & s'étant toujours conservés exempts de pertes, ils ont sou- » vent fait des conquêtes considerables.

Heureusement nous avons encore quelque chose de ce caractere loüable qu'on a autrefois remarqué dans la Nation. Cet amour pour le Souverain, qui nous a distingués dans les autres temps, peut encore entrer aujourd'hui dans l'éloge de la Nation Françoise, qui ne reconnoît que Dieu au-dessus de son Roi, & qui regarderoit (1) commme un crime de douter seulement de l'étenduë de son pouvoir, tant on est convaincu que la sagesse & le bien des peuples sont les seuls guides de sa conduite. On trouve encore parmi nous ces principes d'humanité qu'on y admiroit autrefois, &

(1) Toti populo ingens amor & patientia dominantis, apud illos verè regnatur nefasque quantum, Regi liceat dubitare. *Barclai Satyrici part. IV. c. 3. pag. 370. Edit. Elzevir. 1637.*

qui ont fait regarder la France comme le Temple, (1) & même le Sanctuaire de l'hospitalité, qui engage le François à aimer, à proteger, & à cherir les étrangers, lesquels, avec un merite égal, sont en France préferés aux naturels François, loin d'avoir pour eux cette basse jalousie que les étrangers ont les uns pour les autres : parlà il semble que la France soit la commune patrie de toutes les Nations. Ce fond de caractere qui est encore le même dans le François, nous engagera peut-être un jour à regagner ce que nous avons perdu des loüables qualités que nous avions autre fois.

On doit passer ensuite au gouvernement de notre Monarchie, se faire quelque plan de l'état des affaires dans tous les siecles, & de leurs differentes révolutions. On doit commencer par la personne du Roi, considerer d'abord cette superiorité & cette indépendance, dans laquelle il a toujours été, ne reconnoissant dans le temporel que Dieu pour Superieur. Cette prérogative est la source, non-seulement des privileges qui sont attachés à sa personne, mais encore de la jurisprudence de son Royaume, dont il est reconnu comme le seul & unique Législateur. On doit ensuite parcourir ce qui regarde sa préséance, sa majorité, les droits & les prétentions de sa Couronne. Ces matieres se trouvent expliquées, ou toutes, ou en partie dans le Traité de l'Excellence des Rois, & du Royaume de France de M. *Jerôme Bignon*, l'honneur de son siecle pour le savoir, la probité & la religion, vertus qu'il a transmises à sa posterité. On peut voir encore les Traités que Nicolas *Vignier* & M. *Bulteau* ont fait sur la préséance de nos Rois; la cinquiéme partie du livre de *Chassanée*, sous le titre de *Catalogus gloriæ mundi*; le Traité de M. *Dupuy*, sur la majorité des Rois de France, & ce qu'il a écrit sur les droits & les prétentions de la Couronne. Les cérémonies de leur baptême, de leur sacre, de leurs funerailles, se trouvent expliquées amplement dans le cérémonial François de M. *Godefroi*, ou dans le Palais de l'honneur du P. *Anselme*, qui n'est pas, à beaucoup près, si étendu que le premier. On peut voir après cela, quel a été l'état des affaires, sous les trois races dans l'ouvrage de *Claude de Seissel* sur la Monarchie de France; dans celui que *du Haillan* a fait sur ce sujet, auquel on peut joindre le Traité du célébre *Charles du Moulin*, sur l'origine & le progrès de la Monarchie de France. Les questions les plus difficiles qui se trouvent dans cette partie, sont celles qui regardent la loi Salique, qui est une coutume inviolable de la Monarchie de France, mais qui n'a passé en loi que dans la troisiéme race sous le regne de Philippe le Long. M. *Pithou* a fait un Traité exact sur cette matiere. M. *Chantereau le Févre* en avoit fait un qui est resté manuscrit dans la Bibliotheque du Roi, & dont il a donné le dessein, ou au moins un fragment dans la préface de son discours sur le mariage d'Ansbert & de Blithilde. Les autres questions difficiles regardent les regences expliquées par M. *Dupuy*; l'établissement des Ducs & Pairs, & leur pouvoir dans le gouvernement.

(1) Cæterum nunquam orbis dignas gratias hospitali Galliæ habebit, quæ humanitatis templum videtur aperire, quò se omnium externorum fortuna conjiciat : animum in nominibus, non patriam æstimat; neque communi cæterarum regionum errore in inquilinis ac advenis, nascendi sortem punit. Ita candido, simplicique amore virtutis eximios viros undequaque prodierint sine invidia miratur, & sua opulentia gaudet augeri. *Barclai ibid. p. 372. Edit. Elzev. 1637.*

SUCCESSION A LA COURONNE.

La queſtion de la ſucceſſion eſt reglée par un ancien uſage, qui de temps immemorial, a tenu lieu de loix. Les Etrangers même l'ont reconnuë avant que cette matiere fût miſe en conteſtation. « C'eſt par le moyen de leur équité, dit Agathias, que les François ont (1) maintenu la gloire de leur Empire, auquel » les enfans ſuccedent à leur pere par le droit de la naiſſance .... Thibaut, fils » de Theodebert, ſucceda à ſon pere, ſuivant la loi du pays, quoiqu'il fût encore enfant, & ſous la conduite d'un Gouverneur. » Et le célébre Docteur Balde, Juriſconſulte Italien, qui vivoit au milieu du XIV. ſiecle, a rendu un témoignage encore plus avantageux à la coutume inviolable qui établit l'ordre de la ſucceſſion. Ce texte eſt (2) connu de tous ceux qui ont lû quelques Traités ſur notre droit public. Il dit donc: « Si toute la Maiſon Royale de France venoit à » manquer, & qu'il n'en reſtât qu'un ſeul du Sang Royal, par exemple, de la Mai- » ſon de Bourbon, s'il n'y avoit pas de plus prochain heritier, il ſuccederoit au » Royaume de France, en vertu du droit du Sang & de la coutume immémoriale, » quand même il ſeroit au milliéme degré. Auſſi les Juriſconſultes ont-ils ſoin de marquer que dans les Couronnes ſucceſſives (3) le Roi ne ſauroit par teſtament diſpoſer ni du Royaume, ni troubler l'ordre de la ſucceſſion. Et le Roi Louis XV. heureuſement regnant, en a donné les raiſons déciſives dans l'Edit du mois de Juillet 1717. dicté par la ſageſſe même qui fait le caractere de nos Souverains. « Dieu, » dit-il, qui conſerve la Maiſon de France depuis tant de ſiecles, & qui lui a » donné dans tous les temps des marques ſi éclatantes de ſa protection, ne lui » ſera pas moins favorable à l'avenir, la faiſant durer autant que la Monarchie, » il détournera par ſa bonté le malheur qui avoit été l'objet de la prévoyance du » feu Roi. Mais ſi la Nation Françoiſe éprouvoit jamais ce malheur, ce ſeroit » à la Nation même qu'il appartiendroit de le réparer par la ſageſſe de ſon choix; » & puiſque les loix fondamentales du Royaume nous mettent dans une heu- » reuſe impuiſſance d'aliener le domaine de nôtre Couronne, nous faiſons gloire » de reconnoître qu'il nous eſt encore moins libre de diſpoſer de notre Couronne mê- » me; nous ſavons qu'elle n'eſt à nous que pour le bien & pour le ſalut de l'E- » tat; & que par conſéquent l'Etat ſeul auroit droit d'en diſpoſer dans un triſte » évenement, que nos peuples ne prévoyent qu'avec peine, & dont nous » ſentons que la ſeule idée les afflige. » Ce ſont là les termes de l'Edit. Il ne faut pas croire d'ailleurs que cette loi fût écrite ailleurs que dans le cœur des François;

(1) *Agathias, lib. 1.*

(2) Si in Francia moreretur tota domus regia & extaret unus de ſanguine antiquo, puta de Domo Borbonia & non eſſet alius proximior, eſto quod eſſet milleſimo gradu, tamen jure ſanguinis & perpetuæ conſuetudinis, ſuccederet in regno Francorum. *Baldus in c. 1. de feudo Marchiæ, num. 5.*

(3) Prohibentur teſtari Reges de ipſo regno, ſeu de jure regni, in quo datur non à teſtatore, ſed ab ipſa lege ex ordine geniture, & ſic in ipſis ſucceditur per filium primogenitum, & eo defuncto ſine ſobole, ſuccederet ſecundus filius. *Philipp. Francus in Rubrica de teſtamentis, lib. VI. Decretalium.* Le cas arriva preſque ſous Charles VI. & la ſtipulation fut regardée comme nulle. Et Charles VII. malgré la diſpoſition que ſon pere avoit faite, fut reconnu comme heritier de la Couronne.

& c'en eſt bien aſſez ; ce ſont-là les loix les plus ſtables & les mieux pratiquées. » Du temps de Philippe de Valois, où l'on prétend, » dit un (1) Auteur, que » la loi Salique fut de ſi grand uſage, on n'alleguoit point ces paroles comme d'u- » ne loi écrite, mais ſeulement ſa force, comme d'une coutume inviolable : on » ne ſe ſervoit pas même du nom de la loi Salique ; & le premier que je ſache » qui en ait parlé, eſt Claude de Seiſſel, Evêque de Marſeille ſous Louis XII. Voilà le fondement de notre droit public. Ces queſtions ont été diſcutées par un grand nombre d'Ecrivains : mais les derniers ſont toujours préferables aux anciens, qui ont été moins circonſpects que les Auteurs de nos jours, qui ont examiné ces matieres avec plus de lumieres, de diſcretion & de ſavoir. Les anciens accordoient quelquefois un peu trop à la paſſion ou aux conjonctures des temps.

Cette matiere néanmoins a été diſcutée en divers temps, ſoit pour détruire la malignité des Etrangers, ſoit pour appaiſer par l'expoſition ſeule de nos loix, les troubles domeſtiques que l'on tâchoit en même temps d'étoufer par les armes. Les premiers Auteurs qui ayent traité cette matiere ſont Claude *de Seiſſel*, Evêque de Marſeille, & qui eſt mort Archevêque de Turin en 1520. Guillaume *de Montferrat*, & Jean *de Terra-Rubea*. Ces deux derniers qui ont traité la queſtion à la maniere des Juriſconſultes, ſont moins connus que le premier. Cependant Claude de Seiſſel n'a pas une approbation generale, parce qu'il s'eſt aviſé de former une loi écrite, d'une coutume inviolable, qui n'a pas moins de force, que ſi elle avoit été redigée dans un acte autentique. Ces Auteurs ont été ſuivis du petit Traité de *Guillaume Poſtel*, ſous le titre de *Loi Salique, livre de la premiere verité humaine, où ſont en brief les origines de la loi Gallique, nommée communément Salique.* Ce petit ouvrage qui eſt extrêmement rare auſſi-bien que tous les écrits de cet extraordinaire ſavant, ne contient que deux remarques qui puiſſent intereſſer. La premiere eſt, que le terme de *Salique*, ſignifie ancienne : ainſi *terra ſalica*, terre ancienne ; & loi ſalique ſignifie donc une loi ancienne ou une loi uſitée de tout temps dans les terres occupées par les Francs. La ſeconde eſt, que cette loi étant contraire aux interêts du Prince, & favorable aux interêts de tout le peuple, doit avoir été faite, non par le Souverain, mais par la Nation même. Voici ſes paroles qui ſont écrites dans un ſtyle dur & difficile, mais qui ne laiſſent pas d'être ſingulieres. « Eſtre la loi Gallique au bien du » peuple, & non pas des Rois, cela (2) eſt pour tout certain à qui conſidere com- » bien elle eſt aux Rois dommageable, quand elle détruit la moitié de leur po- » ſterité. Car il eſt pour tout certain, que ſi elle n'eût été de la ſeule partie du peu- » ple, elle n'eût jamais contrainct les Princes à ſe faire un tel ſort, que de perdre » quant aux droits de la Couronne, la moitié de leur ſang.... Le peuple Gal- » lique quand il appella les Princes Francz pour regner ſur la terre Gallique, étoit » beaucoup plus fort & puiſſant ſans comparaiſon que n'euſt ſeu être ledit Fara- » mond, avec toute la compagnie des Francz ou Allemandz, qui reſtoient » avec lui. Car étant naturellement ung chaſcun pere obligé de rendre la condi-

(1) *Hiſt. du Droit François, in* 12. *Paris* 1674. *pag.* 159.

(2) *Guillaume Poſtel, loi Salique, chap.* 10. *in* 16. *Paris* 1552.

» tion de ses enfanz la meilleure qu'il peut, s'il eust peu, il n'y ha doubte qu'il n'eust » rompu une loi à lui & à sa posterité si dommageable.

Les contestations arrivées sur la fin du X V I. siecle, ont donné lieu d'écrire sur cette matiere. François *Hotman*, Jean *Guyart*, & Pierre de *Belloi* le firent dans le temps même de la ligue d'une maniere très-forte & très-instructive : ils ont été suivis de Messieurs *Leschassier* & *Loisel* ; & ces derniers temps ont fait renaître ces mêmes contestations. Il est vrai qu'on leur a donné un autre tour, parce qu'elles avoient un objet different de celui qui faisoit le sujet de la contestation au X V I. siecle. On a publié un ample recueïl despieces qui ont été écrites à ce sujet. Toutes, à la verité, ne sont pas également exactes & savantes ; mais il les faut lire toutes, quand on veut examiner le fond de ces contestations. Enfin le dernier en datte est M. *l'Abbé le Grand*, dont l'ouvrage est écrit avec la solidité & les lumieres qui accompagnent ordinairement tout ce qui sort de la plume de ce savant homme. Son Traité de la succession à la Couronne qui a paru cette année 1728. renferme tout ce qu'on peut dire de plus sensé sur une matiere qui ne laisse pas d'être exposée à quelques difficultés, non pour le fond, mais pour des circonstances particulieres dont elle est quelquefois accompagnée. Son ouvrage qui n'est pas d'une longue discussion, peut tenir lieu de tout ce qui s'est fait à ce sujet.

Comme tout le pouvoir de l'Etat reside dans la personne de nos Rois, il faut les regarder comme le principe de notre droit public ; les prérogatives de leurs personnes en font la partie la plus essentielle, soit qu'on examine leur indépendance, soit qu'on prenne les autres attributs qui leur sont dûs. Leur sacre a été comme substitué dans la deuxiéme & troisiéme race à la cérémonie de leur élevation sur les pavois que l'on observoit dans la premiere race. Le nom de très-Chrétien leur a été donné dès les premiers temps, aussi-bien que celui de fils aînés de l'Eglise, parce que de tous les Rois qui vivoient au temps de Clovis, & même sous quelques-uns de ses successeurs, ceux de France étoient les seuls qui fussent dans la véritable Eglise, les autres étant restés dans les ténébres du paganisme, ou se trouvant plongés dans les erreurs de l'Arianisme. Et c'est le seul Royaume dont le Trône n'a pas été soüillé par l'heresie. Je ne m'hazarderai pas cependant à donner pour raison de cette providence particuliere, celle qu'apporte un de nos Auteurs. *Aussi, dit-on*, ce sont ses paroles, *& plusieurs* (1) *saints Docteurs de l'Eglise l'ont ainsi observé, que notre Seigneur mourant regardoit la France. Il sembloit abandonnant le monde, vouloir recommander son Eglise à nos Rois, & les faire ses executeurs testamentaires pour la rendre quelque jour triomphante :* comme si à la mort du Sauveur la France avoit déja eu des Rois, & qui plus est des Rois Chrétiens.

Il y a néanmoins une autre prérogative qui marque une providence particuliere sur la personne de nos Rois : c'est le miracle continuel qui se fait par la guerison d'une maladie fâcheuse, & dont on trouve le remede dans leur attouchement ; pouvoir même qui est avoüé par les Protestans, & qu'ils tâchent de rapporter ou à quelque

(1) Pierre de Lancre, Tableau de l'Inconstance, deuxiéme édition de Paris 1610. livre 4. Discours 1. fol. 383. verso.

vertu particuliere au ſang de nos Rois qui leur vient de leurs ancêtres, par la même propagation que les reſſemblances, ou même les maladies nous viennent quelquefois de nos peres, ou enfin, (1) qui a ſa ſource, diſent-ils, dans la conſecration de leurs perſonnes, ou dans un don particulier de la Divinité.

Ce privilege eſt d'autant plus remarquable, que nos Rois le conſervent même dans leur captivité, comme le remarque un de nos plus habiles (2) écrivains. » Et ce » qui ſurpaſſe toute créance, dit-il, & qui confond hautement l'incredulité, nos » Rois conſervent ce pouvoir (de guerir les écroüelles) dans leur priſon même; » & quand ils ont perdu la liberté, ils ne perdent pas cette grace, qui étant venuë » du Ciel ne ſauroit être captive. François I. en donna des preuves en Eſpagne. Pen» dant qu'il étoit reſſerré dans le château de Madrid, il ne laiſſa pas de guerir les » Eſpagnols des écroüelles, & de leur apprendre qu'ils maltraitoient injuſtement » un Monarque, par les mains duquel le Ciel operoit encore des miracles. » Ce pouvoir a paru ſi réel aux étrangers, que les Rois d'Angleterre même (3) ont tâché de l'imiter; ou du moins leur eſt-il attribué par leurs écrivains; & ils prétendent que le Roi Saint Edoüard, auſſi-bien que ſes ſucceſſeurs, ont eu ce don miraculeux que la Reine Elizabeth pratiquoit auſſi (4) avec ſuccès.

Ces remarques préliminaires ont leur utilité; mais il ne faut point d'abord en approfondir l'étude; il vaut mieux la remettre après qu'on aura pris une connoiſſance ſuffiſante de notre hiſtoire. Il eſt bon néanmoins de parcourir un traité ſuccinct des libertés de l'Egliſe Gallicane, pour connoître plus facilement la ſource des differends qui ſe ſont quelquefois élevés entre les Papes & quelques-uns de nos Rois. Celui de M. *Pithou* eſt le plus dogmatique: ceux de *du Tillet*, ou de *Fauchet*, ſont plus hiſtoriques, mais tous ſont également ſuccincts.

La chronologie de notre hiſtoire ſe peut apprendre dans quelque-un des abregés de l'hiſtoire de France, comme pourroit être celui de M. *Mezerai*. Mais des perſonnes qui voudroient l'étudier d'une maniere plus exacte, pourroient voir les annales Eccléſiaſtiques de France du P. *le Cointe*, le ſecond volume de la Doctrine des Temps du

---

(1) Familiare aiunt eſſe Regibus Francorum ſtrumis mederi, vel ſputi illitione, aut abſque hac, ſolo contactu, cum pronunciatione paucorum & ſolemnium verborum; quam medicationem, ut fieri ſine diabolicis incantationibus facile aſſentior; ſic vel ingenitâ vi aliquâ conſtare, quæ à majoribus propagatur cum ſeminum natura, ut morbi propagantur, & ſimilitudines corporum & morum; vel ſingulari munere divino, quod conſecrationi regno, vel dedicatis contingat in certo communicatum loco & abeſſe omnem ſuperſtitionem, inanem perſuaſionem; quæque hanc ſanciunt mirifica eventuum ludibria, non facile crediderim. Et ſi de re non ſatis explorata nihil temere affirmo. *Ita Peucerus: vide Augerium Ferrerium, lib. 2. Method. cap. 11. de homeric. Curatione.*

(2) *Le P. Senault dans le Monarque Diſcours 5.*

(3) Solebat Eduardus Rex (Angliæ) divinitus ſolo tactu ſanare ſtrumoſos, hoc eſt, ſtrumam patientes. Eſt enim ſtruma morbus (Scrophulam vulgò vocant) à Scrophis quæ ea mala ſcabie affictantur, id eſt humor in quo ſubtus concretæ quædam pure & ſanguine quaſi glandulæ oriuntur ſic ut plurimum per pectus & guttur ſerpit; quod quidem immortale munus jure quaſi hæreditario ad poſteriores Reges manavit, nam Reges Angliæ etiam nunc tactu ac quibuſdam hymnis non ſine ceremoniis priùs recitatis ſtrumoſos ſanant. *Polidor. Virgil. lib. hiſt. Angl. Eilredus Rhivallenſis vita Edvvardi confeſſoris de hoc ſanat. dono.*

(4) Guillelmi Tockeri chariſma, ſive donum *ſanationis, ſeu explicatio totius quæſtionis de mirabilium ſanitatum gratia, in qua præcipuè agitur de ſolemni & ſacra curatione ſtrumæ cui Reges Angliæ ritè inaugurati, divinitus medicati ſunt in 4.* LONDINI 1597. Des dix chapitres que contient ce petit livre, les cinq premiers ſont employés à la theſe generale, que les miracles, & ſourtout le don de la guerison des malades a ſubſiſté toujours dans l'Egliſe. Au chap. 6. il commence à établir cette prérogative à l'égard des Rois d'Angleterre. Ce livre curieux & rare contient des choſes aſſez ſingulieres. Il rapporte toutes les cérémonies qu'obſervent les Rois d'Angleterre dans la gueriſon des écroüelles, & cite même pluſieurs perſonnes guerries par la Reine Elizabeth.

P. *Petau*, & la Diplomatique du P. *Mabillon*. La chronologie des deux premieres races de nos Rois, qui eſt la plus difficile, ſe trouve auſſi examinée dans la chronique qui accompagne le Commentaire ſur la coutume d'Artois, publié par M. *Maillard*, Avocat au Parlement, homme également vertueux & ſavant. On peut y joindre quelques diſſertations qu'on a faites ſur ces matieres, comme celle de M. de *Valois*, ſur les années de Dagobert, & quelques-autres que nous avons indiquées dans le Catalogue qui eſt à la fin de cet ouvrage.

Difficultez sur l'Histoire de France.

Tout ce que nous venons de marquer doit ſervir de préparatif pour étudier l'hiſtoire de France. Ces préliminaires qui ſont aſſez difficiles, nous font connoître par avance les difficultés qui ſe rencontrent dans notre hiſtoire. Deux choſes ſont cauſe qu'il n'y en a point de corps parfait. Premierent l'obſcurité, pour ne pas dire, l'incertitude, qui ſe trouve dans les Ecrivains des deux premieres races. Secondement, la multitude des matieres pour tout ce qui regarde la troiſiéme race.

Cette obſcurité ſur les commencemens de notre hiſtoire a donné lieu aux Hiſtoriens de ces premiers temps, de tomber dans deux défauts eſſentiels. Les uns ne pouvant avoir aucune connoiſſance des grandes actions qui s'étoient faites dans l'établiſſement de la Monarchie, ſe ſont imaginés qu'ils pouvoient écrire des avantures telles qu'ils auroient ſouhaité qu'elles fuſſent arrivées. Ils ont prétendu, ſans doute, par cette conduite, faire honneur à notre Nation, en rempliſſant par des faits extraordinaires un vuide qui ne leur paroiſſoit point glorieux pour la Nation. D'un autre côté, comme c'étoient des Moines qui écrivoient l'hiſtoire, les grandes actions qui les alloient trouver juſques dans leurs cellules, n'y venoient point accompagnées des reſſorts, qui les avoient fait naître. Auſſi nous eſt-il impoſſible de connoître les intrigues des Cours, & l'eſprit qui les animoit dans ces premiers temps. Ce n'eſt pas que les courtiſans qui vivoient ſous le regne de ces Rois, fuſſent exempts des interêts qui font agir tous les hommes. Si nous avions une hiſtoire naïve de ces premiers ſiecles, nous verrions que leurs paſſions n'avoient point à la verité ces dehors de douceur, d'honnêteté & de chriſtianiſme qui regne dans le nôtre; mais qu'elles portoient avec elles le caractere de ces peuples, c'eſt-à-dire, quelque choſe d'inculte & de barbare, que la religion n'avoit pas encore adouci. Cette incertitude, ou du moins cette obſcurité a été cauſe que les Hiſtoriens qui ont écrit dans ces derniers temps, ſe ſont attachés à faire de longues diſcuſſions, juſques ſur les endroits les moins importans. Ils diſputent ſur le nombre des Rois qui ont porté le même nom : ils ſoutiennent qu'il y a eu trois Dagoberts, au lieu qu'ordinairement on n'en compte que deux : ils ne croyent pas que rien puiſſe égaler cette découverte d'un troiſiéme Dagobert, qui s'étoit tenu caché dans les Ducs d'Auſtraſie : ils veulent que le nombre des Loüis ſoit multiplié, & que les noms de Clovis & de Loüis ſoient la même choſe : ils s'embarraſſent étrangement ſur l'origine & ſur l'explication des armes de France, dont la veritable figure ne nous eſt pas bien connuë. Cette incertitude va même plus loin; car ſi elle a fait douter à quelques-uns qu'il y ait jamais eu au monde un Pharamond, parce qu'il n'en eſt point parlé dans Gregoire de Tours, ou ſi Merouée étoit parent de Clodion : elle a

fait croire à d'autres qu'il falloit retarder l'établiſſement de notre Monarchie juſques à Clovis, (1) & que Brunehaut (2) ſi renommé pour ſes crimes, étoit une ſainte femme.

La ſechereſſe de nos premiers Hiſtoriens, fait que nos Ecrivains, au lieu d'une hiſtoire complete, & telle qu'elle doit être ſelon les regles, ne donnent qu'un ſimple journal qui dégoûte facilement, parce qu'on n'y trouve point ce qu'on cherche dans l'hiſtoire, c'eſt-à-dire, un tableau des paſſions humaines, & le cœur de l'homme à decouvert.

La multitude des évenemens de la troiſiéme race, a ſurpaſſé de beaucoup la force de nos Hiſtoriens. Cela fait qu'ils ſont obligés, ou de ne point approfondir les matieres quand ils veulent les entreprendre toutes, ou de ne donner qu'une hiſtoire imparfaite, lorſqu'ils approfondiſſent quelques endroits ſans toucher aux autres. Il ſe peut faire auſſi que nous portons trop loin la délicateſſe dans le diſcernement d'un parfait Hiſtorien: On demande non-ſeulement la verité & le choix des matieres; mais on veut encore une grande ſimplicité accompagnée d'une élocution, d'une force, d'un dénoüement pour les intrigues qui ſe peuvent joindre difficilement avec l'érudition qui eſt néceſſaire pour bien traiter notre hiſtoire.

Cependant tout cela ne doit pas nous détourner de nous y appliquer. On a travaillé depuis long-temps à lever toutes ces difficultés; on a purgé les deux premieres races de ce qu'il pouvoit y avoir de dégoûtant; & peut-être pouvons-nous croire qu'on y a réüſſi, autant que le permet l'incertitude de ces premiers ſiecles. Il n'y en a point, au jugement des perſonnes habiles, qui ait mieux traité les affaires de la premiere race de nos Rois, que M. de *Valois*, dans l'excellent ouvrage qu'il fit imprimer en 1646. ſous ce titre, *Geſta veterum Francorum.* Il a réüni une grande politeſſe avec tout le diſcernement qu'on pouvoit attendre d'un homme auſſi verſé qu'il l'étoit dans notre hiſtoire. Je ne ne laiſſe pas de conſeiller l'hiſtoire de M. de *Cordemoi*, quoique le P. *Daniel* n'en ait point parlé avantageuſement; mais c'étoit, ſans doute, par jalouſie de métier. Si l'on ne pouvoit pas lire M. de *Valois*, ou M. de *Cordemoi*, il faudroit s'en rapporter à l'hiſtoire de M. de *Mezerai*, ou même à ſon abregé, qui doit ſervir de guide pour les ſiecles ſuivans. Nous n'avons pas encore d'Ecrivain plus exact pour tout ce qui regarde la Monarchie de France. Il poſſedoit les grandes parties d'un bon Hiſtorien, une connoiſſance profonde des affaires de France, un jugement exquis, un amour pour la verité, & une force pour la dire, qui n'étoit pas de notre ſiecle. Il faut avoüer que ſon ſtyle ne répondoit pas toujours aux autres talens qu'il poſſedoit; mais il ne laiſſe pas d'avoir quelquefois des expreſſions heureuſes & des tours inimitables.

Nous avons marqué ailleurs les avantages qu'on tire des lettres dans l'étude de l'hiſtoire. On ne doit pas omettre par conſequent celles d'*Avitus* Evêque de Vienne, de *ſaint Remi*, & de pluſieurs autres grands perſonnages, imprimées dans le recueil de nos premiers Hiſtoriens. Et l'on peut lire auſſi celles de Didier Evêque de Cahors, & de *Venantius-Fortunatus* Evêque de Poitiers. Ces lettres peuvent réparer en quel-

---

(1) *Voyez le P. Daniel dans l'hiſtoire de France.*

(2) *Voyez M. de Cordemoi dans la Préface du II. volume de ſon hiſtoire de France.*

que forte la fechereffe qui fe rencontre dans les premiers Hiftoriens de notre Monarchie. Il eft vrai qu'elles ne defcendent pas bien loin, & qu'elles ne font d'aucun fecours pour les regnes des Rois fainéans ; mais on peut s'imaginer facilement quel pouvoit être l'efprit des Seigneurs de la Cour, dans un temps, où les crimes, les parricides même étoient un degré qui élevoit aux premieres Charges, & dans lequel les differens partis fe ruinoient mutuellement par l'abus qu'ils faifoient du nom & de l'autorité de leurs Princes.

On verra par les Auteurs que nous venons de citer, à combien de dangers & de révolutions les commencemens de notre Monarchie ont été expofés. Je ne dirai rien de Pharamond, puifque notre premier Hiftorien Gregoire de Tours n'en parle pas ; mais il parle au moins de Clodion, ou Clojon, qui s'avançant peu à peu, s'établit d'abord à Difparg dans la Sicambrie ; il fe hazarda de traverfer le Rhin, mais Aetius l'obligea de le repaffer : cependant il ne fe rebuta point, & l'an 445. il tenta une feconde expedition qui réüffit plus heureufement, & lui donna lieu d'étendre fes conquêtes depuis le Rhin jufques à la riviere de Somme. Ces faits établis par des auteurs du temps même, détruifent la penfée du P. Daniel qui ne fait commencer notre Monarchie au-deça du Rhin, qu'au Roi Clovis. Il eft vrai que ce Prince fut le plus grand conquerant de la premiere race, & qu'il porta fes armes plus loin que n'avoient fait fes prédéceffeurs ; mais il ne fut pas le premier Roi de la Nation : elle en avoit eu long-temps auparavant. Que de troubles après la mort de ce grand Prince ! & malgré l'équité fi vantée de notre Nation, ne voit-on pas dans les fucceffeurs de Clovis, des révolutions, des meurtres, des affaffinats qu'on auroit peine à trouver aujourd'hui dans les peuples les plus barbares. Enfin les affaires tomberent dans un fi grand dérangement, que l'on a lieu de s'étonner que le Royaume fe foit foutenu fous le regne des Rois faineans. Il faut, ou que nos voifins fuffent alors bien foibles, ou que les Miniftres fuffent bien habiles & bien intelligens.

Il paroît qu'ils le furent beaucoup, puifqu'ils trouverent enfin moyen de fe mettre la Couronne fur la tête ; & ce font eux qui formerent la deuxiéme race de nos Rois, qui n'a pas eu des commencemens moins heureux que la premiere : mais les guerres inteftines & la trop grande puiffance des Seigneurs de la Cour, produifirent des effets pareils à ceux qu'avoient produit la fainéantife des Rois de la premiere race. L'amour que la plûpart des Rois de cette feconde race, eurent pour les fciences & pou[r] l'Eglife, fit naître, à la verité, ce grand nombre d'Hiftoriens, qui ont écrit quelqu[e] chofe de leurs actions ; mais il n'eft pas difficile de juger de la capacité de ces Ecri-vains, qui n'étoient point encore fortis des tenebres, dont Charlemagne n'avoit diffip[é] qu'une partie par les lettres qu'il fit refleurir dans fes Etats. Auffi voyons-nous qu[e] ce qui nous refte des Hiftoriens de ce fiecle, font ou des chroniques affez mal digerées ou de fades panegyriques, ou même des Romans faits avec fi peu d'artifice, que l[e] peuple, amateur de ces fortes de fables, ne s'en contentoit qu'avec peine. M. *d[e] Mezerai* doit fervir de guide pour les deux fiecles, qui fe pafferent fous la feconde race Cependant les victoires & les conquêtes de Charlemagne, & fa pieté pour l'Eglife femblent demander qu'on faffe plus d'attention fur ce qui le regarde, que fur l'hiftoir[e] de fes fucceffeurs. Mais s'il a eu l'avantage de furpaffer les plus grands hommes de l'an

tiquité, il n'a pas eu le honheur de trouver comme eux un Historien, dont les talens répondissent à la grandeur de ses actions. On pourroit lire néanmoins ce qu'en a écrit *Eginhart*, quoiqu'on doive beaucoup retrancher aux éloges qu'il donne à ce Prince, & ajoûter aux défauts qu'il ne découvre point : il faut y joindre la vie du même Roi, divisée en cinq livres, qu'on croit être d'un Auteur Saxon, qui vivoit sous la deuxiéme race, avec ce que *Canisius* en a donné dans le premier volume de ses anciennes leçons, ou celle qu'Acciaïoli a publié dans ces derniers siecles.

La France ne demeura pas long-temps dans ce point d'élevation, où Charlemagne l'avoit fait monter. *Loüis* son fils s'acquit le surnom de *Débonnaire*, parce qu'il ne put avoir celui de conquerant & de victorieux. Cette qualité qui est toujours loüable dans un Prince, lui est souvent nuisible, quand elle n'est point accompagnée de quelque autre vertu, dont elle puisse être soutenuë. Aussi sa trop grande bonté fut cause que ses enfans le firent descendre du Trône. Il est vrai qu'il y remonta; mais le chagrin de voir le trouble dans sa propre Maison le fit mourir. Les guerres continuelles que ses enfans eurent après sa mort, firent voir que le sang des Rois est quelquefois moins uni que celui des simples particuliers. L'homme qui se rencontre en eux tout entier, c'est-à-dire, accompagné de toutes ses passions, ne trouve rien qui l'arrête, au contraire tout l'anime & le porte à se livrer à lui-même. Ce que nous avons des anciens Historiens qui ont écrit ce qui regarde Loüis le Débonnaire & ses enfans, sont *Thegan*, *Nithard*, & plusieurs autres Ecrivains, dont nous ignorons quelquefois les noms, quoique nous ayons leurs ouvrages. Il se trouve outre cela, des actes, qui servent beaucoup à connoître l'histoire de ces temps reculés : je ne les marque point ici en particulier, parce que nous en avons donné la liste dans le catalogue qui accompagne cette méthode; & que M. Duchesne en a recueïlli plusieurs parmi les anciens monumens qui nous restent de ces premiers siecles.

Les guerres civiles de Charles le Chauve & de ses freres, donnerent lieu aux Normans de faire quelques tentatives sur la France, & l'état des affaires de ce Royaume les fit reüssir dans leurs entreprises. Ceux qui voudront s'instruire avec quelque soin sur les commencemens de l'histoire de cette Nation, pourront voir ce qu'en a recueïlli M. *Duchesne*, dans les Ecrivains de Normandie.

Les guerres intestines qui arriverent dans la suite, firent croître la puissance des Seigneurs de la Cour jusques à un point, qu'ils s'étoient rendus redoutables à leurs Princes, de maniere que tout ne se faisoit sous le nom des Rois, que pour montrer que l'amour de l'ordre n'étoit pas entierement effacé, & qu'on en gardoit au moins les apparences. Ce que nous savons de la fin de cette race, ne se peut gueres apprendre que dans des chroniques faites par des Auteurs, qui participoient à l'ignorance & à la barbarie qui ont regné dans le dixiéme siecle. Il ne faut pas croire que les Historiens de cette race ayent penetré dans l'esprit de la Cour, & dans les intrigues des grands, plus que n'avoient fait les Historiens qui les ont devancés. Cependant nous avons beaucoup plus de moyens pour connoître la conduite particuliere de ces Rois, & la politique de leur Conseil, qu'il ne s'en trouve dans les siecles précedens. Le grand nombre de lettres qu'il y a pour l'histoire de cette race, peut faire supporter plus aisement la secheresse qui se rencontre dans les Historiens de ces temps-là. Les principales sont les lettres que les

Papes ont écrites à Charles Martel, à Pepin le Bref, & à Charlemagne; celles d'*Alcuin* publiées par *Duchesne*; celles de *Loup de Ferrieres* données par M. de Baluze; celles de *Frathart* Evêque de Bourges, & d'*Hincmar* Archevêque de Reims.

Les commencemens de la troisiéme race sont assez obscurs; mais aussi-tôt qu'on a passé le X. siecle, tout se trouve bien mieux développé. En effet, quand nous n'aurions point les histoires de *Glaber*, d'*Helgaud*, de l'Abbe *Suger*, & des autres Ecrivains qui sont dans les recueils de Messieurs Pithou & Duchesne, nous tirerions des secours plus que suffisans des lettres de *Gerbert*, d'*Abbon*, de *Fulbert* & d'*Yves de Chartres*; de celles de *Godefroi de Vendôme*, de *Saint Bernard*, de *Saint Anselme*, d'*Hildebert* Evêque du Mans, de l'Abbé *Suger*, de *Pierre le Venerable*, de *Pierre* Abbé *de la Celle*, de *Jean de Sarisberi*, & d'*Etienne Evêque de Tournay*.

L'histoire des Croisades & des guerres que nos Rois entreprirent pour la Religion, fournit encore beaucoup pour les commencemens de cette race. Les principaux Ecrivains en ont été recueillis par *Bongars*, dans l'ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Gesta Dei per Francos*, auquel on peut joindre l'histoire de *Villehardouin* de l'édition de M. du Cange, & même l'histoire des Croisades du P. *Maimbourg*, qui est sans doute l'ouvrage le mieux écrit, & même le plus agréable qui soit sorti des mains de cet infatigable Historien.

Il se fit donc encore une révolution dans le Royaume. L'inhabilité & la paresse des Rois, successeurs de Charlemagne, donnerent lieu à Hugues Capet de monter sur le Trône des François. Il étoit de race à y pouvoir aspirer. Eudes son grand oncle y avoit été élevé; & ce qui fait voir qu'après la Maison de Charlemagne, Hugues avoit de justes prétentions à la Couronne, est qu'il s'en rendit maître sans aucun trouble: il ne trouva point de concurrent; cependant il y avoit de grands Seigneurs dans le Royaume, aussi avides de regner que le pouvoit être Hugues Capet, & qui n'auroient pas souffert tranquillement qu'un de leurs égaux se fût emparé du Trône à leur préjudice, si l'on n'avoit pas reconnu qu'il avoit plus de droit que les autres, ou du moins de plus justes prétentions.

La famille de Hugues ne laisse pas de faire encore aujourd'hui un problême historique. Je ne parle point de cette impertinence que notre Poëte *Villon* avoit tiré du Poëte *Dante*, que ce Prince étoit d'une basse extraction, & même pour parler avec lui, qu'il fut *extrait de Boucherie*, comme s'il avoit été fils de Boucher. Ignore-t'on qu'il descend des anciens Ducs de Bourgogne, & que les Auteurs du temps disent que ses ayeux étoient des plus grands entre les grands du Royaume, alliés aux Empereurs Othons; Comtes, ou Gouverneurs héréditaires de Paris & Ducs de France, c'est-à-dire, Lieutenans Generaux du Roi dans tout le Royaume: toutes prérogatives qui ne s'accordoient pas dans ce temps-là non plus qu'elles ne s'accorderoient pas en celui-ci, au seul merite; il falloit une grande & illustre naissance. Cependant les anciens nous ont laissé dans une espece d'incertitude pour savoir si Hugues venoit de la race des anciens Rois de France, ou s'il sortoit des Princes de la Maison de Saxe, c'est-à-dire, de Wittikind, comme le prétendent encore quelques Auteurs. Qu'il vienne des unes ou des autres, il doit être regardé aujourd'hui, ainsi qu'il l'étoit de son temps, comme un Prince d'une des premieres Maisons du monde, & pour l'ancienneté & pour l'illustration.

Hugues Capet eut une attention, qui partoit d'un Prince qui connoiſſoit la nation qu'il gouvernoit. Il fit ſacrer ſon fils Robert, afin qu'étant reconnu par les peuples, il n'eût à ſouffrir aucune contradiction, après ſa mort. Auſſi ſucceda-t'il ſans ombre même de difficulté; & quoique Robert, Prince vertueux & plein de religion, n'eût point toute la vigueur que l'on avoit admirée dans ſon pere; cependant il n'eut aucun competiteur. Cette précaution de Hugues fut pratiquée par la plûpart de ſes ſucceſſeurs. Il ne faut pas croire cependant que ce Prince, pour s'affermir ſur le Trône, ait laiſſé les gouvernemens & les grands fiefs en héredité aux Seigneurs qui les poſſedoient, comme on le croit ordinairement: cet uſage étoit plus ancien, & avoit été introduit ſous la race même de Charlemagne. On ne faiſoit pas difficulté pour lors de donner au fils qui étoit en âge, & qui s'en rendoit digne, le gouvernement de ſon pere. Par-là les enfans des Seigneurs ne faiſoient pas toujours ce qu'ils font aujourd'hui; ils imitoient les vertus & le courage de leurs peres, afin d'être capables de leur ſucceder. Hugues & Robert ſon fils commencerent eux-mêmes à corriger ces abus, & rangerent à leur devoir le Duc de Guyenne, le Comte de Poitiers, le Comte de Vermandois, qui vouloient agir en Souverains ſur leurs terres. Robert fit revenir à la Couronne le Duché de Bourgogne, qui auroit peut-être été démembré pour lors, s'il n'avoit eu ſoin de rejoindre au corps de l'Etat cet ancien membre de la Monarchie Françoiſe.

On aſſure que la prudence du Roi Hugues & de ſes ſucceſſeurs remedia aux abus qui étoient ſi autoriſés ſous les deux premieres races, qu'ils y avoient force de loi: on remarque donc que les Rois de la troiſiéme race regnante, firent trois choſes qui maintinrent la Monarchie dans ſa grandeur. Ce fut premierement de n'admettre à (1) la ſucceſſion de la Couronne, que le premier de leurs fils légitimes; en ſecond lieu d'abroger l'autorité des Maires du Palais: la troiſiéme enfin fut de ne rien donner aux puînés de la Maiſon de France en ſouveraineté, mais de leur accorder ſeulement des appanages qui les rendoient les premiers ſujets du Royaume. Ainſi la Monarchie demeuroit en ſon entier, & les branches cadettes comme dépendantes, ſavoient les égards & les déferences qu'elles devoient avoir pour l'aîné de la Maiſon, qui par ce titre devenoit auſſi leur maître & leur Souverain. D'un autre côté les Rois ont toujours eu pour les Princes l'amour & la tendreſſe qu'un pere a pour ſes enfans: c'eſt ce qui a fait proſperer ce Royaume, & l'a rendu auſſi puiſſant qu'il pourroit être aujourd'hui.

C'eſt donc à cette race féconde en grands Rois & en grands hommes qu'il faut commencer l'étude ſérieuſe de notre hiſtoire. On y verra toujours regner, ſoit en même temps, ſoit alternativement, le courage, la prudence, la juſtice & la pieté. Ce ſont-là les attributs particuliers des Rois ſucceſſeurs de Hugues Capet. Leur *courage* les a ſoutenus contre tous leurs ennemis ligués, & a défendu même leurs alliés & leurs voiſins qui ont imploré leur ſecours. Leur *prudence* les a portés à réünir au corps de l'Etat toutes les portions qui paroiſſoient s'en vouloir démembrer;

(1) *Bodin Republ. liv. VI. ch. 5. & du Tillet, pag. 286. édit. de 1618.*

ce qu'ils firent, non par de fausses imputations de crimes de leze-majesté, comme l'a prétendu *du Haillan*, mais par droit de reversion des grands fiefs au domaine principal, lorsque les possesseurs meurent sans légitime héritier, c'est-à-dire, sans laisser de leur mariage de posterité masculine. La *justice* de nos Rois les a portés à faire pour le gouvernement de l'Etat & pour le bien de leurs peuples une infinité de loix très-sages; mais cet établissement s'est vû sujet à deux inconveniens. Le premier en ce qu'il y en a une si grande abondance, qu'il s'en trouve plus qu'il n'en faudroit pour gouverner une centaine de Royaumes comme le nôtre, leur multiplicité même empêche de les bien connoître. Le deuxiéme inconvenient est, qu'une loi est presque aussi-tôt oubliée en France, qu'elle y a été publiée, & qu'il faudroit y faire de temps-en temps des loix particulieres pour obliger les Juges mêmes à les observer. Enfin leur *pieté* les a toujours engagés à soutenir les droits de l'Eglise, soit contre les Infideles, soit contre les Hérétiques. Notre histoire est pleine de tout ce qu'ils ont fait de grand pour le maintien de la Religion, pour laquelle leur zele a été poussé aussi loin qu'il pouvoit aller, jusques à laisser leur propre Royaume pour soulager les Fideles persécutés dans les Régions éloignées, & à s'exposer par cet amour pour la Religion à des pertes dont ils ne peuvent recevoir la récompense que dans l'éternité.

C'est avec toutes ces attentions qu'il faut examiner notre histoire depuis le Roi Philippe I. On voit naître alors les premieres jalousies des Anglois contre la France. Guillaume, Roi d'Angleterre, appercevant que Philippe I. étoit broüillé avec les Evêques & avec les chefs de son Conseil, crut cette occasion favorable pour aspirer à la Couronne de France. Peut-être que la division qui étoit alors entre les Seigneurs particuliers l'auroit fait prospérer sans la valeur de Louis le Gros, qui l'empêcha de pousser ses conquêtes, & qui réduisit même la plûpart des Seigneurs qui se cantonnoient en France, comme la plûpart des Seigneurs Allemans le faisoient chacun dans leurs gouvernemens ou dans leurs Seigneuries. Les choses étoient déja portées si loin, que l'an 1118. Thibaut, Comte de Chartres, osa soutenir un siege contre toute l'armée du Roi Louis le Gros dans le Château du Puiset; & il fallut que le Roi s'y rendît; & pour éviter dans la suite de pareilles révolutions, il fit raser le Château, & pardonna cependant au Comte de Chartres, qu'il auroit dû punir pour l'empêcher de lui être infidele une seconde fois, en se joignant comme il fit avec les Anglois.

Les regnes de Louis le Gros, de Louis le Jeune & de Philippe Auguste, doivent être examinés avec beaucoup de soin. On commence alors à voir les principes de tous les grands mouvemens qui ont agité la France dans les siecles suivans. Les Anglois incapables seuls, malgré les grands domaines qu'ils possedoient en France, d'attaquer ce Royaume, quoique foible dans ces temps-là, se liguerent dès-lors avec l'Empire pour déclarer la guerre aux François. Leur animosité fut augmentée sur ce que Louis le Jeune voulut prendre part aux disputes des prétendans à la Couronne d'Angleterre; & dans la suite ces mêmes discordes s'aigrirent bien davantage par la répudiation de la Reine Eleonor.

Cette Princesse avoit accompagné son époux Louis le Jeune dans son voyage

d'Outre-mer. Elle avoit donné si mauvaise opinion de sa conduite, soit qu'il y eût du crime, soit qu'il n'y eût que de l'imprudence dans l'affection un peu trop marquée qu'elle témoignoit à un Prince Sarrazin, que Louis étant de retour en France voulut absolument s'en séparer. Le Pape Eugene fit assembler pour cet effet un Concile à Beaugenci, où l'on eut la prudence de n'exposer que les seuls moyens de consanguinité. Le mariage fut dissous, & les parties déclarées libres pour se remarier à qui bon leur sembleroit. Eleonor étoit héritiere du Duché de Guyenne & du Comté de Poitou. Louis fit une faute irréparable, en la répudiant, de ne la pas releguer dans un Couvent, selon l'usage de ces temps-là; mais il permit qu'elle épousât Henry Comte d'Anjou, de Touraine & du Maine, & Duc de Normandie, héritier de la Couronne d'Angleterre, à laquelle il parvint depuis, & qui se trouvoit en France aussi puissant que le Roi même. Ce mariage doit être regardé comme la source des guerres qui ont été depuis entre la France & l'Angleterre. Si Eleonor fut plus sage, elle n'en fut pas plus prudente dans le reste de sa conduite; accusée depuis d'avoir trempé dans la révolte de Henry Prince d'Angleterre, contre le Roi Henry II. son pere. Elle fut, dit-on, enfermée pendant quatorze ans dans une prison.

Philippe Auguste qui parvint à la Couronne l'an 1180. après Louis le Jeune son pere, avoit été sacré à Reims l'année d'auparavant. On trouve alors pour la premiere fois dans l'ordre des cérémonies qui fut enregistré en la Chambre des Comptes de Paris, que les Pairs de France y prirent leurs rangs & firent leur office. Henry II. Roi d'Angleterre y assista comme Duc de Normandie & vassal de la Couronne de France; & Philippe Comte de Flandres y porta l'épée royale devant Sa Majesté. Philippe mérita le glorieux titre d'Auguste, pour avoir surmonté ses ennemis autant par la bonté de son cœur, que par son courage. Quelques amours qu'il porta peut-être un peu trop loin, n'empêchoient pas ses sujets d'avoir pour lui les sentimens de respect que l'on doit aux plus grands Princes, dont cependant on n'approuve pas les foiblesses, que l'âge & la réfléxion leur fait reconnoître à eux-mêmes, comme il arriva au Roi Philippe Auguste. Son fils Louis VIII. qui avoit hérité de toute la grandeur d'ame de son pere, eut à peine occasion, dans le peu d'années qu'il a vécu, de faire connoître qu'il étoit digne de regner sur les François. Mais sa mémoire sera toujours comblée de bénédictions pour avoir eu le S. Roi Louis IX. pour fils & pour successeur, & pour avoir épousé la Princesse Blanche, fille d'Alphonse IX. Roi de Castille, la plus grande Reine qui ait paru sur le Trône des François, la plus vertueuse, la plus sage, & cependant la plus capable de conduire une Cour & de gouverner un grand Royaume.

Quelque considerables que soient les deux premiers siecles de la troisiéme race par les grands mouvemens qu'ils ont produits, à peine avons-nous des Ecrivains originaux dignes d'être lûs. Il est vrai qu'on y peut suppléer par la lecture des histoires générales de France. Cependant ceux qui seroient en état de lire les Auteurs du temps, pourroient se servir du quatriéme & du cinquiéme volume de la collection d'André *Duchesne*, où ils verront dans l'histoire de *Glaber Rodulphus*, Auteur contemporain, ce qui regarde Hugues Capet & le Roi Robert son fils;

& même ce qu'en a dit *Ademar* dans ſa Chronique publiée en 1652. par le Pere Pierre de *S. Romuald*, Religieux Feüillant, ou dans les autres Ecrivains que nous avons cités dans les articles 73. & 78. du Catalogue qui eſt dans le quatriéme volume de cet ouvrage. On peut y joindre l'hiſtoire d'Eleonor de Guyenne de M. de *Larrey*, écrite avec beaucoup de feu & de détail. On y verra tous les principes des grands differends qui ont agité depuis les deux Couronnes de France & d'Angleterre. Et quoique l'hiſtoire de Philippe Auguſte de M. *Bodot de Juilly*, n'ait pas été travaillée ſur les originaux de notre hiſtoire, on y trouve décrites en ſtyle véritablement hiſtorique, toutes les grandes actions de ce Roi, l'un des modeles que les plus grands Princes pourroient ſe propoſer, ſi les temps n'étoient pas ſi éloignés, & ſi les caracteres des Nations & des hommes étoient toujours reſtés les mêmes.

Mais c'eſt au regne de S. LOUIS que l'on commence à n'avoir preſque plus à douter. Je ne dirai pas, comme a fait un hiſtorien moderne en (1) parlant de ce grand Roi: « Voici, dit-il, le regne de Juſtice & de religion, qui commence au » Roi Louis IX. du nom, fils de Louis VIII. & après ſa mort ſurnommé Saint, « pour ce qu'il fut religieux, & qu'il en richit & honora les gens d'Egliſe, qu'il » fonda pluſieurs Monaſteres d'hommes & de femmes, & réédifia ceux que le » temps avoit ruinés.

Du Haillan qui continuë à parler de ce grand Roi, ne le fait pas d'une maniere convenable à un François, ni même comme le devroit faire un Catholique. Et quoique cet Ecrivain ait été un de nos plus habiles hiſtoriens, il n'a pas laiſſé par des traits hardis qu'il a ſemez dans ſes ouvrages, ſoit contre le Pape, ſoit contre les Princes les plus religieux, de s'attirer la cenſure des plus ſages critiques. Et l'on ne ſauroit parler auſſi mal que l'a fait du Haillan, d'un ſaint Roi qui n'a pas été ſeulement les délices de ſes peuples & la terreur de ſes ennemis, mais qui tout captif qu'il étoit, fut encore l'admiration des Infideles, & qui ſera dans tous les ſiecles un ſujet d'étonnement. Eſt-il rien de plus grand & de plus extraordinaire, que de voir en la perſonne d'un Roi, la prudence dans les conſeils, le courage dans les entrepriſes, la valeur dans l'action, la droiture dans la conduite de la vie civile, la ſainteté dans les mœurs, l'agrément dans la converſation, & la fermeté à défendre les droits de ſa Couronne; être conquerant, & n'entreprendre cependant que des guerres juſtes & légitimes; être grand Roi, & ſage particulier; être un Prince redoutable à ſes ennemis, & avoir néanmoins toute la douceur qu'inſpire la Religion & la véritable pieté. Tel a été S. Louis; & nos plus grands Rois n'ont rien eu plus à cœur que de le vouloir imiter dans toutes les actions de la vie.

C'eſt donc à ce Prince que notre hiſtoire ſe développe par la multitude & la qualité des hiſtoriens. C'eſt pour lors qu'on remarque les dénoüemens de la politique; & ce n'eſt gueres que dans ce temps qu'on voit paroître ces grandes révolutions, comparables à celles des Grecs & des Romains pour la prudence & pour la valeur. L'on ſait que les guerres civiles de la ſeconde race donnerent lieu aux grands Sei-

(1) *Du Haillan. état des affaires de France, liv. 2.*

gneurs.

gneurs de s'attribuer en propre les Provinces & les Villes, dont ils n'étoient auparavant que les Gouverneurs; que Hugues Capet élevé sur le Trône passa trop legerement sur cette usurpation : mais que ce fut sous Philippe Auguste & sous saint Louis, que ces terres commencerent à se réünir au domaine de nos Rois. Ce Prince ne laissa point par une conduite très-difficile à garder sur le Trône, d'allier la Religion avec ses interêts. Il ne s'appliquoit néanmoins à ce qui pouvoit accroître son domaine, que selon les regles de la Justice.

L'on doit lire pour ce regne les Mémoires de JOINVILLE, avec les savantes Dissertations de M. *du Cange*, & l'histoire de ce Roi écrite par M. DE LA CHEZE, ou celle de M. de CHOISI. Ce dernier n'a point approfondi l'histoire, autant que l'a fait M. *de la Cheze*, dont l'ouvrage, quoique travaillé avec soin & avec exactitude sur les Mémoires de M. de Tillemont, n'a pas été assez lû, sans doute parce que son style, quoique pur, ne laisse pas d'être foible & languissant.

Le nombre infini d'historiens que nous avons eu pour les siecles suivans, m'empêche de les rapporter tous. J'ai crû que ce que j'en avois marqué dans le Catalogue qui est à la fin de cet ouvrage pouvoit suffire. Il est bon néanmoins de dire ici les endroits sur lesquels on peut s'arrêter davantage, & ce qu'on doit penser des principaux Ecrivains que nous avons pour ces temps-là.

Le regne de Philippe le Bel fut agité, ou par les troubles que causa Boniface VIII. ou par la révolte des Flamans. Mais ce Prince fit voir par sa prudence la conduite qu'on doit tenir à l'égard d'un Pape orgueilleux, & qui ne peut se contenter, comme l'ont fait la plûpart de ses successeurs, des humiliations que JESUS-CHRIST lui a laissées pour partage.

Le Recueil que M. *Dupuis* a fait imprimer sur ce differend, éclaircit à fond cette dispute, & donne un exemple de la fermeté avec laquelle il faut soutenir les droits d'une Couronne; mais M. Baillet nous en a donné un détail exact & bien circonstancié. Les temps qui suivirent le regne de Philippe de Valois furent partagez par deux puissantes guerres. Celle des Anglois mit vingt fois la France à deux doigts de sa perte; & Dieu lui suscita des défenseurs, en formant ces grands hommes qui ont été l'admiration de toute l'Europe; je veux dire, Bertrand du Guesclin, le Maréchal Boucicaut, le Connétable de Clisson, le Bâtard d'Orleans, la Hire, Pothon de Xaintrailles; & l'on peut même y ajoûter la Pucelle d'Orleans. Toutes ces guerres ont été décrites par differens historiens. Je ne parle point de *Froissart*, persuadé, comme on le doit être, qu'il étoit trop-bien payé des Anglois pour ne leur point accorder les éloges qu'il fait de leur conduite : il est bon cependant de le lire attentivement, puisque malgré sa prévention il n'a pû s'empêcher de découvrir des verités importantes. Mais tous ces temps de troubles sont éclaircis dans les histoires de Charles VI. données par M. *le Laboureur* & par M. *Godefroi*; & dans celle de Charles VII. publiées par le même M. *Godefroi*. L'on peut se contenter, si l'on veut, de l'histoire de cette guerre écrite par M. de *Choisi*, dans les vies de Philippe de Valois, du Roi Jean, de Charles V. & de Charles VI.

Quand on connoîtra le caractere ferme de la nation Angloise severement attachée à ses veritables interêts, on aura lieu de s'étonner qu'elle ait permis au Roi Edoüard

III. ces changemens continuels de prétendre à la Couronne de France, de s'en désister ensuite : de reconnoître non-seulement Phlilippes de Valois pour Roi de France, mais de se déclarer même son vassal, & de renouveller ensuite ses chimériques prétentions sur le Royaume : prétentions même qui n'alloient pas moins qu'à ruiner l'Angleterre, soit par une guerre douteuse, soit par l'éloignement de leur Souverain, qui auroit épuisé l'Angleterre pour se soutenir sur le Trône des François. Les Anglois ont dans la suite beaucoup mieux connu leurs interêts, & ont senti, même dans le dernier siécle, que les conquêtes étrangeres seroient toujours la ruine de leur Nation.

La foiblesse du regne de Charles VI. exposa le Royaume aux plus étranges révolutions. Ce Prince avoit cependant de la valeur personnelle, beaucoup de conduite & une grande attention pour soutenir les interêts de sa Couronne; mais sa maladie eut quelque chose d'extraordinaire. Le Duc de Bretagne s'étoit déclaré le Protecteur de Pierre de Craon, qui avoit fait assassiner dans Paris le Connétable de Clisson. Charles VI. résolut de venger cet attentat commis contre sa Personne en celle du premier Officier de sa Couronne, & se mit en marche contre l'avis de ses oncles. Mais par un des plus étranges accidens qui se soient vûs, le Roi se trouvant dans la forêt du Mans, fut arrêté par un homme inconnu, qui prit la bride de son cheval, & lui dit de ne passer pas plus avant, parce qu'il étoit trahi. Comme c'étoit pendant les plus grandes chaleur de l'été, ce Prince dont la tête se trouvoit échauffée par les rayons du soleil, tomba tout-à-coup dans une si violente frenesie, qu'il tua trois ou quatre personnes sur le champ, & passa miserablement le reste de ses jours.

Les Etats s'étant assemblez à Paris après cet accident, établirent pour Regent le Duc d'Orleans, qui n'étoit pas encore majeur. Ce fut la perte du Royaume. Les Ducs de Bourgogne & de Berry, oncles du Roi, furent jugez plus propres pour le gouvernement, & le prirent malgré lui du consentement des peuples. Dès-lors il y eut deux puissans partis dans l'Etat, & il n'en fallut pas davantage pour ruiner toutes les affaires. En effet jamais regne ne fut agité de plus de troubles, qui étant tristes & fâcheux pour les peuples, ne sont agréables que dans l'histoire, où pour l'instruction des lecteurs, on veut des révoltes, des embarras & des révolutions. Ce regne est aussi un des plus importans & des mieux éclaircis par les Auteurs du temps même, sur-tout dans l'histoire de Charles VI. écrite par un Historien contemporain, & traduite en François par M. *le Laboureur*.

Le regne de Charles VII. doit passer pour un prodige par les étranges révolutions ausquelles il s'est vû exposé. Ce Prince plein de courage, fut pour ainsi dire, le joüet de la fortune. La haine que sa mere Isabelle de Baviere avoit conçûë contre lui, la porta à favoriser le parti des Anglois, & à faire reconnoître pour héritier du Royaume Henry V. Roi d'Angleterre, à la faveur du mariage de Catherine de France sa fille avec Henry, & poursuivant ce fatal & ridicule projet, elle ne laissa point de trouver des juges qui eurent la temerité de citer Charles pour lors Dauphin de France à la Table de Marbre avec les formalités ordinaires; & ensuite comme atteint & convaincu du meurtre de Jean Duc de Bourgogne, ils le déclarerent indi-

gne de toutes ſucceſſions, & le bannirent du Royaume (1) à perpetuité.

Il ſe trouvoit ſi malheureux dans les premieres années de ſon regne, qu'il ſe vit ſur le point d'abandonner la meilleure partie de ſon Royaume, & de ſe retirer en Dauphiné pour défendre le Lyonnois, le Languedoc & l'Auvergne qui lui étoient encore fideles. Mais un prodige ineſperé éclata tout-à-coup & rétablit l'honneur du Royaume. Dieu ſuſcita une jeune fille nommée Jeanne d'Arc, qui lui ayant été preſentée, lui demanda hardiment le commandement de ſon armée pour délivrer la Ville d'Orleans, aſſiegée par les Anglois, & le conduire enſuite à Reims pour y être ſacré. Elle executa les deux points de ſa commiſſion, car les Anglois leverent le ſiege d'Orleans, & Charles VII. fut ſacré à Reims le 17. Juillet 1429. Elle continua même avec tant de vigueur, qu'elle fit renaître le courage aux François, & leur apprit que les Anglois ne les avoient vaincus & domptez que parce qu'ils s'étoient laiſſez abbattre par l'adverſité.

Jamais Heros ne fit tant de bruit que Jeanne d'Arc, connuë ſous le nom de Pucelle d'Orleans: elle étoit native du village de Dompremy Paroiſſe de Greux ſur la riviere de Meuſe, frontiere de Champagne & de Lorraine, au reſſort de la Prévôté d'Andelot, Bailliage de Chaumont en Baſſigny, élection de Langres, & Diocèſe de Toul. Son pere s'appelloit Jacques d'Arc, & ſa mere Iſabelle Romée. Elle n'étoit âgée que de 18. à 20. ans, c'eſt-à-dire, dans l'âge où les perſonnes éloignées de la Cour & des grandes Villes ne ſont pas encore propres à inventer des tromperies, lorſque, ſelon nos hiſtoires, elle eut ordre exprès de Dieu, non-ſeulement d'aller ſecourir la Ville d'Orleans, aſſiegée par les Anglois, & preſque réduite à l'extrémité; mais encore d'aller faire ſacrer à Reims le Roi Charles VII. ce qu'elle executa ponctuellement. Je n'entre point dans le problême que les Auteurs ont fait ſur une vocation ſi extraordinaire. Il ſuffit de dire pour l'éloge de cette jeune Heroïne, qu'elle a ſoutenu le Trône de nos Rois contre l'injuſtice & l'uſurpation des Anglois, dont les affaires allerent en décadence, depuis qu'elle eut commencé à paroître dans nos armées. Elle fut pourtant priſe malheureuſement devant Compiegne, & conduite à Rouen, où les Anglois irrités & comme enragez du malheureux ſuccès de leurs armes crurent réparer leur honneur en la noirciſſant d'infamie, & en la faiſant cruellement perir par le feu: jugement qui fut executé le 30. Mai 1431. un an après qu'elle eut été priſe; mais ce jugement fut depuis déclaré nul, abuſif & tyrannique par les Evêques qui travaillerent à ſa juſtification, en conſéquence d'une Bulle du Pape Calixte III. Tous ces faits atteſtés par notre hiſtoire, & par des actes publics, n'ont pas laiſſé d'être revoquez en doute, ou du moins de jetter quelques ſuſpicions dans l'eſprit de quelques perſonnes. Mais le

(1) Voici ce que portent les régiſtres du Parlement de Paris 1420. „ Le troiſiéme Janvier fut adjourné à trois „ briefs jours, en cas de banniſſement, à ſon de trompe ſur „ la Table de Marbre, Meſſire Charles de Valois, Dau- „ phin de Viennois, Duc de Tourraine, & ſeul fils du Roi, „ à la Requête du Procureur General du Roi, pour raiſon „ de l'homicide fait à la perſonne de Jean Duc de Bourgo- „ gne: & après toutes ſolemnités faites en tel cas, fut par „ Arrêt convaincu des cas à lui impoſés, & comme tel „ banni & exilé à jamais du Royaume, & conſéquemment „ déclaré indigne de ſucceder à toutes Seigneuries, ve- „ nuës & à venir. Duquel Arrêt ledit de Valois appella „ tant pour ſoi que pour ſes adherens à la pointe de ſon „ épée, & fit vœu de relever & pourſuivre ladite appella- „ tion tant en France qu'en Anglererre, & par tous les „ pays dudit Duc de Bourgogne. „

plus grand miracle que je trouve dans toute cette hiſtoire, eſt que les Anglois furent ſi vigoureuſement pourſuivis par les François, qu'enfin ils furent entierement chaſſez du Royaume, ce qu'on n'avoit pû faire depuis plus de deux cens ans; & heureuſement n'y ſont pas rentrez depuis.

La Lecture de l'hiſtoire de ce Prince, qui fut l'un des plus grands de nos Rois, ſe doit faire dans la Chronique de *Monſtrelet*, où, malgré la partialité de ſon Auteur pour le parti Bourguignon, on ne laiſſe pas de trouver une ſuite de faits importans néceſſaires pour l'exacte connoiſſance de notre hiſtoire. Il eſt vrai qu'ils y ſont racontés avec une ſorte de ſimplicité qui faiſoit le caractere des Ecrivains du XV. ſiecle: mais Monſtrelet a un avantage qui le diſtingue des autres hiſtoriens; il appuye ſa narration ſur les pieces mêmes qu'il rapporte dans la ſuite de ſon diſcours. Il en devient, à la verité, plus languiſſant; mais il en eſt beaucoup plus ſeur. Cette lecture doit être accompagnée de l'hiſtoire du même Roi que M. *Godefroy* a fait imprimer au Louvre, & qu'il a eu ſoin de fortifier des preuves néceſſaires pour appuyer, ou pour corriger ſon Auteur. Ceux néanmoins qui ne voudroient pas recourir à ces Auteurs originaux qui n'ont d'agrément que pour les perſonnes qui ſont portées à ces lectures par un grand goût pour les Ecrivains du temps, peuvent ſe contenter de l'hiſtoire de Charles VII. écrite avec élegance, & d'un ſtyle vraiment hiſtorique par M. *Bodot de Juilly*. Il a raſſemblé dans nos hiſtoriens tout ce qui peut ſervir à illuſtrer le regne de ce Prince.

L'hiſtoire de Loüis XI. preſente une conduite toute nouvelle, inconnuë même juſques alors aux Rois de France. Loüis s'étoit comporté extraordinairement pendant les dernieres années de la vie de Charles VII. ſon pere; & lorſqu'il fut élevé ſur le Trône, il ſe conduiſit d'une maniere encore plus ſinguliere. Ce fut le plus grand ſemeur de diſcordes qu'il y ait eu parmi les Rois. Il détruiſoit ſes ennemis, non en ſe battant contre eux, mais en les faiſant battre les uns contre les autres. On prétend que le premier des Rois de la troiſiéme race reprit dans le gouvernement de ſes Etats cette autorité indépendante qu'avoient eu les Rois de la premiere & de la ſeconde lignée; autorité qui avoit été extrêmement affoiblie par les mouvemens qui s'éleverent ſur la fin de la Maiſon de Charlemagne, & qui continuerent dans la troiſiéme race, dont les commencemens furent par la néceſſité des temps plus circonſpects que forts & vigoureux. C'eſt de quoi on a prétendu blâmer Loüis XI. Cependant un Auteur du dernier ſiecle qui a vû le torrent des Hiſtoriens déclarés contre Loüis XI. a voulu ſe diſtinguer par l'apologie de ce Prince. « On fait l'honneur (1) à Loüis XI. dit-il, de dire » qu'il a mis les Rois de France hors de braſſieres: mais on l'accuſe de n'y avoir pas » procedé en homme de bien: que c'étoit un renard, qui, ſans ſortir du cabinet, faiſoit » la guerre à tous ceux qui nuiſoient à la grandeur de ſa Couronne. Je voudrois » bien que l'on me pût prouver qu'il eſt plus juſte de déclarer ouvertement la » guerre, & d'aller attaquer ſon ennemi avec tous ces grands appareils qui accom- » pagnent les armées. J'aime bien mieux la ruine de Catilina ſans bataille, ſans tu-

(1) *Vertus & vices de l'hiſtoire par M. le Roy de Gomberville, p. 149. & 150.*

» multe & ſans ſédition, que la perte de Pompée avec tant de meurtres, tant de » Romains égorgés, & tant d'autres mal heurs qui ſuivent toujours les grandes dé- » faites. Pourquoi Loüis XI. ne ſera-t'il pas autant eſtimé de s'être défait de tous ceux » qui l'avoient enfermé dans des bornes ſi étroites, ſans y avoir preſque rien contri- » bué que ſon conſeil, que s'il les avoit tous défaits avec une grande armée, comme » Charlemagne défit tant de Sarrazins dans l'Europe? Quant à moi je ne trouve point » en cela d'occaſion de calomnier la mémoire d'un Prince, & loüerai auſſi hardi- » ment l'artifice de Loüis XI. que la valeur de Charlemagne. Ce ſont des effets diffe- » rens qui n'ont tous qu'une même cauſe. » Il faut avoüer cependant que le portrait que les Hiſtoriens nous ont fait de ce Prince, ne lui eſt point avantageux. Quoique ſage, heureux, grand politique, & bon maître à ceux qui ſavoient être veritable- ment valets, il ne laiſſa point de paſſer pour un ami défiant, un ennemi cruel, & un voi- ſin dangereux; auſſi mauvais pere & mauvais mari, qu'il avoit été mauvais fils. Voi- là tout ce qu'on a dit pour le caracteriſer. Charles VIII. ſon ſucceſſeur étoit né avec tous les ſentimens d'un grand Roi, de la clemence, de la liberalité & du courage. Ses ſujets auroient été heureux, ſi Charles avoit gouverné par lui-même; mais Ma- dame de Beaujeu qui commanda pendant ſa minorité, penſa tout perdre. Il n'y eut que la bonté des peuples qui empêcha que tout ne fut perdu. Charles parut digne de com- mander, dès qu'il fut en état d'entrer dans les affaires. Il ſe fit tort de penſer à la con- quête de Naples; le climat de l'Italie & le caractere des Italiens ne convinrent jamais aux François, & le Royaume de Naples leur devint encore plus fatal: l'on ne retira rien de bon de toutes les dépenſes que l'on fit pour cette fatale expedition.

Ces deux regnes meritent d'être examinés avec plus d'attention que les autres, parce que notre hiſtoire, auſſi bien que notre droit public, prennent alors une nou- velle face. Les interêts du Royaume commencerent même à changer par la haine que Loüis XI. s'attira de la part des étrangers, & par l'animoſité que la Maiſon d'Autriche fit dès lors paroître contre la Maiſon de France. Après une lecture exacte & atten- tive d'une hiſtoire generale, les mémoires de Philippe de *Commines* doivent ſervir de fondement au reſte de cette étude. Quoiqu'on ne ſache point la raiſon qui obligea *Commines* à quitter les interêts du Duc de Bourgogne ſon maître, pour embraſſer ceux du Roi Loüis XI. il y a cependant lieu de croire que ce fut pour avoir rendu au Roi des ſervices ſecrets, qu'il n'étoit pas avantageux ni pour l'un, ni pour l'autre de divulguer. Quoiqu'il en ſoit, ſi ce fut une faute à Commines d'avoir abandonné ſon maître; ce ne fut point un crime de s'être attaché à ſon Roi, qui étant celui du Duc de Bourgogne, devoit être par conſequent le ſien. Commines avoit une dexterité ad- mirable pour les affairee, & il devint un des hommes de confiance de Loüis XI. Ce Prince auroit été heureux, s'il n'avoit admis dans ſon Conſeil que des gens de ce ca- ractere. Il lui a fait honneur de ſon vivant, il lui en a fait encore davantage après ſa mort par les ſages mémoires qu'il a écrits: mémoires qui ſont la honte des deux der- niers ſiecles, qui malgré leurs prétenduës lumieres & leur politeſſe affectée, n'ont pas encore produit un Ecrivain de ce caractere, qui renferme un détail ſagement circonſtan- cié des affaires, ſans ſe jetter dans aucun écart; qui ſait peindre les hommes par les traits & les actions, qui découvrent juſqu'aux replis les plus cachés de leur cœur;

qui a le talent, sans faire le prédicateur, de donner des regles de prudence & de conduite qui ne peuvent partir que d'une grande experience & d'un grand usage du monde. Nous avons l'obligation à Messieurs *Godefroi* de nous avoir donné ces mémoires décorés & accompagnés de tout ce qui les peut rendre encore plus utiles. Il est vrai que Commines seme un peu trop dans son ouvrage les loüanges de Loüis XI. mais s'il ne l'a montré que du bon côté, nous avons plus de moyen qu'il ne faut pour connoître ce Prince dans tous les mauvais sens. La *chronique* nommée *scandaleuse*, & le *cabinet du Roi Loüis XI.* recuëilli par *Lhermite Soliers*, feront suffisamment connoître tout ce que ce Roi pouvoit faire de bien & de mal.

Le même *Commines* nous a peint également Charles VIII. & l'on peut suppléer à ce que n'a point dit cet Historien, par ce qui en a été écrit par Guillaume de *Jaligny* & André de *la Vigne*, aussi-bien que par les additions que l'on a jointes à la chronique de *Monstrelet*. Et ceux même qui pourroient trouver le *Vergier d'honneur* & le *sejour d'honneur*, tous deux d'Octavien de *Saint Gelais* Evêque d'Angoulême, y verroient des particularités peu connuës, écrites à la verité avec cette ingenuité du XV. siecle, qui cependant ne manque pas de sel; elle y est même accompagnée d'esprit & d'un bon sens naturel, qui fait toujours plaisir quand on le rencontre dans les anciens Auteurs, où l'on craint quelquefois de ne trouver qu'une simplicité rebutante & mal digerée.

La plûpart des Historiens qui ont écrit du regne de Charles VIII. ont aussi traité celui de Loüis XII. nommé auparavant le Duc d'Orleans, & le plus prochain héritier de la Couronne. Tout sage qu'il étoit, il ne laissa pas de continuer les guerres d'Italie; il ne considera pas que les François n'y sont aimés qu'autant de temps qu'on peut en tirer quelque avantage; après-quoi on cherche à les en chasser, & l'on y a toujours réüssi. On remarque une chose qui est peut-être unique & particuliere à ce Prince, que jamais ses peuples n'ont murmuré contre lui. Mais un Ecrivain du dernier siecle en a sû rendre la raison. « Je me suis (1) cent fois étonné, dit-il, comment » Loüis Douziéme a pû meriter l'aimable nom de pere du peuple, puisqu'il s'est fait » autant de levées & autant de guerres sous son regne, que sous celui des Princes qui » l'ont suivi ou précedé: je n'en trouve point d'autres causes que celles-ci. La premiere, » qu'il n'exigeoit rien de ses sujets, qu'il ne leur eut bien fait connoître le besoin pressant qu'il en avoit. La seconde, qu'il se servoit de gens fideles, qui ménageoient » soigneusement ses Finances, & qui ne les divertissoient point pour leur interêt, ni » pour leur plaisir. La troisiéme, qu'il révoquoit les levées aussi-tôt que la nécessité » étoit passée; que ne manquant jamais à la parole qu'il avoit donnée à ses peuples, il » se conservoit leur affection, & les trouvoit toujours disposés à l'assister de leurs » biens.

Le regne de François I. qui suivit, ne fut pas tout-à-fait si heureux pour les peuples, & fut très-malheureux pour le Prince. Cependant François, malgré ses disgraces, passera toujours pour un des plus grands Rois de la Monarchie. Son malheur vint de s'être laissé gouverner par les femmes, au lieu que les autres Rois gouvernoient les femmes & leurs maîtresses, même sans en être gouvernés. Les premieres années de

---

(1) *Le P. Senault en son Monarque, Traité VI. discours 5.*

ſon regne le comblerent de gloire, parce qu'il commandoit lui-même, ou qu'il ne s'en rapportoit qu'à de ſages Miniſtres & à des Géneraux experimentés. Mais dès qu'il eut la foibleſſe de laiſſer le choix de ſes Miniſtres & de ſes Géneraux aux femmes, dont il devoit être le moins environné, tout changea de face. Ce furent des valets qu'elles lui donnerent, & non des Conſeillers : elles ne mettoient pas des Géneraux, mais des eſclaves à la tête des armées. Le ſecret de l'Etat, ſeul tréſor incommunicable des Rois, ſe trouvoit à la diſpoſition de perſonnes auſquelles on n'auroit oſé confier la moindre partie des Finances du Royaume. Ce n'eſt pas néanmoins que François I. n'ait été un Héros, & d'autant plus grand, qu'il le fut même dans l'adverſité, choſe très-rare dans les plus ſages particuliers. S'il fut Héros à Marignan, il le fut encore plus à Pavie; il parut plus grand en diſputant l'honneur & la liberté contre vingt perſonnes armées contre lui, qu'en paſſant toute une nuit ſur l'affut d'un canon, come il fit à Marignan. Ce Prince le ſentit bien lui-même, puiſque pour marquer à Madame d'Angoulême ſa mere ſon entiere défaite, il lui dit ſeulement que *tout étoit perdus, hormis l'honneur*; parole qui caracteriſe ce grand Roi, & qui le fait triompher de la bataille de Pavie, malgré la défaite de ſon armée. Son courage étoit accompagné de la liberalité & de la magnificence propre à un grand Roi, auſſi-bien que d'une éloquence douce & inſinuante, de l'humanité, de la facilité & de tous les agrémens qui diſtinguent les plus ſages particuliers, & les font paſſer pour des hommes parfaits.

L'abondance des Ecrivains de notre hiſtoire commence à Lous XII. Claude *Seiſſel*, Jean *d'Auton*, Octavien & Jean de *Saint Gelais* ſuffiroient pour l'hiſtoire de ce Prince à ceux qui ne veulent pas ſe jetter dans de profondes lectures. On pourroit y ajoûter l'hiſtoire des trois regnes de Charles VIII. Louis XII. & Fraçois I. écrite en latin avec beaucoup d'élegance par Arnoul le *Feron*. L'hiſtoire des guerres d'Italie par François *Guichardin*, eſt l'ouvrage de tous les modernes qui approche le plus de la belle antiquité, & qu'on ne ſauroit lire trop attentivement. On y voit même un déſintereſſement qui n'eſt pas de la Nation, & un eſprit de verité qui ne ſentoit pas le goût de ſon ſiecle. On ne ſauroit diſconvenir qu'il n'ait fait quelques fautes: Qui eſt le grand Auteur qui n'en faſſe pas? D'illuſtres Ecrivains ſe ſont fait honneur en les remarquant, & l'on ſe croiroit deshonoré de faire obſerver celles de *Belleforeſt*, de *Matthieu*, de *Dupleix* & de *Varillas*. L'hiſtoire de Guichardin s'étend depuis 1494. juſqu'en 1536. Ce ne ſont point toutes nos guerres d'Italie; mais c'en ſont peut-être les évenemens les plus remarquables, tant par nos conquêtes, que par nos diſgraces. Quelques morceaux hiſtoriques détachés ne laiſſent pas encore de toucher la curioſité des lecteurs, ſoit par les évenemens qu'ils racontent, ſoit par la vie des grands hommes qu'ils décrivent. C'eſt à l'année 1508. c'eſt-à-dire, au milieu du regne de Louis XII. qu'on doit rapporter *l'hiſtoire de la ligue de Cambray*, dans laquelle on voit le Pape, l'Empereur, le Roi de France & le Roi d'Arragon ſe joindre pour punir la vanité de la République de Veniſe, qui eſt devenuë beaucoup plus ſage depuis que les plus grands Princes de l'Europe lui ont fait des leçons de modeſtie, qu'elle a eu ſoin de mieux obſerver dans la ſuite. *André Mocenigo* avoit écrit toute l'hiſtoire de cette grande ligue au commencement du XVI. ſiecle; mais une pareille occaſion s'étant preſentée de donner à quelque

autre République de ſemblables leçons, M. l'Abbé *du Bos*, crut qu'il devoit retoucher ce point d'hiſtoire avec l'élegance & l'eſprit de reflexioion qui fait le caractere de tout ce qu'il écrit.

Quoique les *Mémoires* de Guillaume & Martin *du Bellay*, contiennent tout le regne de François I. il faut encore néanmoins quelque choſe de plus. On ne doit pas negliger les lettres, les apologies & les autres pieces publiées ſur le differend de ce Prince avec l'Empereur Charles-Quint, les hiſtoires du Chevalier Bayart, les Mémoires de Brantôme, & même ceux de Madame d'Angoulême ſa mere, imprimés dans l'hiſtoire de la Maiſon de Savoye par *Guichenon*, répandront de grandes lumieres ſur l'hiſtoire de ce Prince.

Les affaires du Royaume ſe rétablirent ſous Henry II. fils & ſucceſſeur de François I. Il étendit ſes limites, fut le protecteur de la liberté Germanique, & commençoit à prendre le deſſus, lorſque Charles-Quint qui ſentoit que ſa fortune l'abandonnoit, prit ſagement le parti de la retraite; & malgré la fatale journée de ſaint Laurent, qui obligea la France à conclure le Traité de paix de Catteau-Cambreſis, & qui fit rendre des Provinces entieres, Henry ne laiſſa pas de reſter encore plus puiſſant que les Rois ſes prédeceſſeurs n'avoient jamais été. Il auroit rétabli la ſuperiorité de la France ſur les autres Nations, s'il ne s'étoit pas trop aveuglément abandonné à Diane de Poitiers, ou Madame de Valentinois, par laquelle il ſe laiſſoit maîtriſer, & s'il n'avoit pas été enlevé dans ſes plus beaux jours par une mort fatale, qui fut avec raiſon pleurée long-temps de toute la France. Il laiſſoit un Prince, non pas mineur, mais aſſez foible pour n'oſer prendre lui-même le timon des affaires. Une Reine imperieuſe, née pour tous les artifices du gouvernement, s'empara de la conduite de l'Etat, dont il ſembloit qu'elle eût reſolu la ruine (1) & la deſtruction. Les Guiſes, favoris inſolens, & maîtres dangereux, aſpiroient à quelque choſe de plus grand qu'à la qualité de Princes cadets de la Maiſon de Lorraine. Ils avoient déja commencé à ſe décorer du nom de la Maiſon d'Anjou (2) branche de la Maiſon Royale de France, dont ils deſcendoient par femmes. Les Princes du Sang commencerent ſous ce gouvernement à être en horreur, parce qu'é-

(1) Pontifex Maſſiliam venit & Catharinam Laurentii (Medicæi) ex Magdalena Turria filiam Henrico ex Franciſci liberis ſecundo in matrimonium tradidit. Ferunt Clementem implacabili tunc in Gallos odio ardentem, vix poſt conſummatas nuptias ſibi adhuc credentem dixiſſe, ſibi abundè pœnarum de Gallis ſumptum eſſe, cum provideret fore ut ex illa face (ita patruelis filiam vocabat) magnum incendium exoriretur; meminerat ſiquidem quod & illâ ſtatim natâ Mathematici prædixerant, natam eam ſcilicet exitio patriæ: quod cum de republica ſua dictum crederent Florentini, de exponenda, aut ſtatim proſtituenda virgine, adhuc ſtante libertate, deliberaverant; quod à Franciſco Guicciardino non mutilatis ſcriptis proditum fuit. Sane ſi Franciam pro Etruria interpretemur (ut contractâ affinitate negari non poteſt, cum patriam mutaverit) nimis verum de ea augurium fuiſſe magno noſtro malo fateamur neceſſe eſt. Pararium hujuſce affinitatis Annam Mommorantium fuiſſe conſtat, nec proinde ipſe ac ſui poſtea capitaliorem peſtem totâ vitâ experti ſunt. *C'eſt ce qu'on trouve dans les manuſcrits de l'hiſtoire de M. de Thou, où il parle du mariage de Catherine de Medicis avec Henry II. pour lors ſeulement Duc d'Orleans.*

(2) Qui pactis dotalibus Ferrariæ obſignatis, quò ſe familiæ Regiæ mentito nomine inſinuaret, ex Cardinalis fratris conſilio, Andegavenſis nomen aſſumpſit. Certè Joannes-Baptiſta Giraldus qui Synopſim rerum Ferrarienſium ſcripſit, eum Regio ſanguine prognatum memorat, & Hieronymus Falerius, qui à ſecretis epiſtolis ſub Ferrarienſibus Ducibus fuit in bello Germanico, ubique Claudium & Franciſcum Claudii filios, non Lotharingos, ſed Andegavenſes appellar. Janus denique Vitalis Panormitanus non contemnendus Poëta, inter elogia ſanctæ Romanæ Eccleſiæ Cardinalium, Romæ anno 1553. publicata, Carolum Cardinalem Andegavenſem & regiam progeniem & maximum Andegavæ gentis honorem appellat; non utique id facturus, niſi hominem hos ſibi titulos ſumere & affectare, ex ipſo aut domeſticis ejus, cognoviſſet. *C'eſt ce qu'on lit encore dans les manuſcrits de l'hiſtoire de M. de Thou, lorſqu'il parle du mariage de François de Lorraine, Duc d'Aumale avec la Princeſſe de Ferrare*, ad annum 1548.

tant

tant les enfans de la Maison, ils avoient interêt que tout concourût au bien de l'Etat. On eloigna ceux que l'on n'osoit attaquer; & l'on attaqua tiranniquement ceux qui avoient plus de résolution & de fermeté. Il n'y eut que la Providence qui délivra le Prince de Condé de la main d'un bourreau, sous laquelle on l'auroit fait périr. Les Religionnaires qui commencerent sous ce Roi à prendre les armes, ne firent pas moins de ravages que la Reine Catherine de Medicis & les Guises. C'est dans des alternatives de paix & de guerres, de troubles domestiques & de réconciliations simulées que se passerent les trois regnes de François II. de Charles IX. & de Henry III. regnes foibles où le favori avoit malheureusement plus de crédit que le maître, & commandoit plus imperieusement.

Quelle multitude d'Ecrivains pour ces trois regnes! Ceux qui seroient en état de lire d'autres livres que des histoires generales, doivent commencer le regne de Henry II. par l'histoire latine de M. *de Thou*. Jamais ouvrage ne fut fait avec plus de soin & avec un plus grand caractere de verité. Outre une exacte connoissance des affaires du Royaume, on y trouve encore des mœurs sages & austeres, telles qu'on les attribuë à ces anciens Gaulois, qui ne s'étoient pas encore laissé corrompre par la flaterie, ou par les séductions insinuantes de la Cour. On y trouve l'intrigue du gouvernement développée sans passion, & racontée sans affectation; mais cependant en termes dignes de l'élegance & de la belle simplicité de l'ancienne Rome. L'Auteur peint les hommes avec ces traits vifs & hardis, qui, sans manquer au respect qui est dû à toutes les puissances, l'empêchent néanmoins d'approuver la foiblesse des chefs & les lâchetés des favoris. Ses digressions toujours instructives ne sont jamais hors de propos, & sont tirées du fond même de son histoire. Est-il étonnant qu'un tel ouvrage n'ait pas été approuvé de ces ames basses, qui veulent que l'on adore la fortune, & que l'on justifie les fautes palpables des Ministres & les vices grossiers des Courtisans, qui ne connoissent qu'une fade & pernicieuse loüange, & qui ne redoutent rien davantage qu'une censure instructive qui leur fait connoître à eux-mêmes leurs propres défauts. Cette histoire qui commence l'an 1547. est conduite avec un détail également judicieux jusques à l'an 1608. & jette des lumieres sur toute l'histoire de cinq regnes, depuis le commencement de Henry II. jusques vers la fin de Henry IV. avec quelle dexterité surtout, & avec quelle candeur décrit-il les mouvemens de la ligue dont il avoit des connoissances si intimes?

La Popeliniere peut servir à confirmer ce qu'on lit dans M. de Thou. Son histoire cependant n'est pas également soutenuë; & s'il s'en étoit tenu au premier volume, il pourroit passer pour un excellent historien. Quoique la Popeliniere fût alors dans la communion des Protestans, M. *Bossuet* y a reconnu même à l'égard des Catholiques & des Calvinistes des verités nécessaires, dont il a sû faire usage en faveur de l'Eglise. J'ignore cependant ce qu'a voulu dire (1) M. de Gomberville, lorsqu'il a marqué que « le Président de Thou & la Popeliniere sont des » esprits bien differens, à qui toutesfois une même passion a fait faire diverses le-

(1) *Vertus & vices de l'hist. p. 85. Ibid. p. 86.*

» geretés . . . . Je ne laiſſe pas de ſouſcrire au ſentiment qu'il a du célébre d'Aubi-
» gné, qui a pris du Préſident de Thou, de Sleïdan, & de la Popeliniere ce qu'il
» y a de bon & de délicat dans ſon hiſtoire; le reſte n'étant qu'un Recueïl des libelles
» de Beze & des autres Religionnaires. » Il a dit cependant certaines verités piquantes dont il eſt bon d'être inſtruit pour connoître l'interieur de la Cour, & pour ſavoir d'où provenoit le mépris que s'eſt attiré Henry III. Car ce Prince entraîné par ſes favoris, ſe livra dès qu'il fut arrivé au Trône à une vie molle & effeminée, qui faiſoit remarquer deux hommes entierement oppoſez entre Henry Duc d'Anjou & Henry Roi de France. Le mépris que l'on avoit pour les favoris retomba inſenſiblement ſur le Roi même qui les ſouffroit un peu trop, ou qui leur donnoit même plus d'autorité que de ſimples Courtiſans n'en doivent avoir dans les affaires publiques. Il eſt vrai que les Princes de la Maiſon de Lorraine animerent les peuples, & leur firent porter les choſes plus loin qu'elles n'auroient été, ſi une ambition dereglée ne les avoit pas engagé à ſouffler le feu de la diſcorde.

Pierre *Matthieu*, de qui nous avons une hiſtoire depuis le regne de François I. juſques au commencement de celui de Louis XIII. n'a rien qui touche & qui excite la curioſité des lecteurs. Tout eſt fade, tout eſt commun dans ſa narration; il n'y a que les troubles de la ligue qu'il a dévelopés avec aſſez d'exactitude dans un ouvrage ſeparé qu'il a fortifié par les actes autentiques de ces temps-là. *Davila* eſt plus hiſtorien que *Matthieu*; il a, plus qu'aucun autre, le talent de la narration: un grand ſens, une pénétration admirable; des vûës ſages & toujours bien expoſées, font paſſer par deſſus les fautes qu'il eſt difficile à un étranger de ne pas commettre dans l'hiſtoire de notre Nation. Il a décrit avec la même exactitude les guerres de la Religion ſous Charles IX. & celles de la ligue ſous Henry III. Il y a mêlé peut-être un peu trop de politique ſpeculative, mais c'étoit alors le gout Italien.

Dans le grand nombre d'Auteurs qui ont écrit l'hiſtoire des quatre derniers regnes depuis François I. juſques à celui de Henry III. on peut ſe limiter à M. de *Thou* & à *Davila*. Le premier ſurtout demande la préférence, parce qu'ayant eu des inſtructions ſûres pour l'hiſtoire de Henry II. il a connu par lui-même la plûpart des affaires de la Religion, & a manié en faveur des Rois une partie de celles de la ligue. Il connoiſſoit les chefs des differens partis, & pouvoit mieux qu'un autre juger de leurs vûës & de leur caractere. Il y a néanmoins dans chaque regne des points importans qu'il eſt bon d'examiner avec plus de ſoin ſur les pieces originales, ou ſur les hiſtoriens qui ont le plus de part aux affaires. C'eſt ſous Henry II. la guerre d'Italie & la funeſte protection accordée aux Farneſes, on les trouve expliquées dans *Adriani* & dans les Mémoires de *Villars* & de *Montluc*, gens du métier & aſſez veridiques; c'eſt la guerre d'Allemagne, détaillée par un des braves Officiers de ces temps-là, François de *Rabutin*, dont nous avons des Commentaires fort curieux. Quoique Guillaume *Paradin* ne fût pas homme de guerre, on ne doit pas cependant négliger ſa continuation d'hiſtoire depuis 1550. juſqu'en 1566. L'homme de cabinet qui manque preſque toujours ſur le détail militaire, eſt quelquefois mieux informé que l'Officier dans ce qui regarde les mouvemens de la Cour.

La priſe de Metz & celle de Calais, ſont deux des plus grands évenemens de ce regne. La premiere nous a rendu maîtres d'une Province conſiderable de l'Empire, qui par ſa trop grande proximité pouvoit nous être auſſi nuiſible qu'elle nous eſt aujourd'hui avantageuſe; & l'autre a chaſſé les Anglois de notre continent, où ils poſſedoient encore ce terrain qui pouvoit un jour donner lieu à de plus grandes expeditions. Le ſiege de Metz a été décrit avec toute l'exactitude qu'on pouvoit eſperer d'un habile Officier, par Bertrand *de Salignac* de la Mothe *Fenelon*, l'un des braves hommes de ſon temps, & qui depuis eſt devenu l'un de nos plus habiles négociateurs: qualités difficiles à raſſembler, & qu'il a tranſmiſes néanmoins à ſa poſterité avec la religion, l'honneur & la probité, qu'on a long-temps admiré, & qu'on admire encore aujourd'hui dans les perſonnes de ſon ſang. Il faut joindre à cette rélation les écrits, les lettres, les apologies qui furent faites dans le temps de cette guerre. Les Princes de l'Empire, qui pour ſoutenir contre Charles-Quint la liberté dont ils joüiſſoient depuis tant de ſiecles, n'eurent pas de plus puiſſans protecteurs que Henry II. ſe déclarerent bientôt contre lui dès qu'ils eurent obligé l'Empereur à leur accorder les ſuretés qu'ils demandoient. C'eſt ce qui occaſionna toutes ces apologies & ces memoires curieux, dont quelques-uns ſont imprimés dans les Recueils des Ecrivains de l'Empire. Le ſiege de Calais a été décrit par Guillaume *Paradin* ſur les Mémoires qui lui furent donnés, ſans doute, par les Officiers qui avoient été préſens à cette expedition. Thionville, autre action importante dont nous avons le détail, fut priſe par le Duc de Guiſe preſque dans le même temps. Que les Guiſes auroient été de grands hommes, s'ils avoient continué de rendre au Royaume ces ſervices importans qui les ont diſtingués à Metz, à Calais & à Thionville! on les auroit trouvé dignes de regner, ſi dans la ſuite ils n'avoient point aſpiré à la Couronne.

Le ſiege de Saint-Quentin, qui s'étoit fait avant celui de Calais, a été décrit par l'un des plus grands hommes de la Monarchie. L'Amiral de Coligny, qui commandoit dans la place, en a donné une rélation belle, inſtructive & ſuccincte, & telle que les grands maîtres ſeuls la peuvent faire. On trouve encore ſur ce regne des lumieres excellentes dans les Mémoires de *Ribier*. Il eſt mépriſé, parce qu'il n'eſt pas connu, & qu'il ne peut être lû que d'un petit nombre de perſonnes qui ont à cœur l'étude des originaux.

Les regnes turbulens de François II. & de Charles IX. ont été examinés par beaucoup d'autres Ecrivains que M. *de Thou* & *Davila*. Le tumulte d'Amboiſe fut le tocſin de toutes les guerres civiles de Religion qui ont agité la France depuis le milieu du XVI. ſiecle. Les Catholiques le tournerent à leur avantage, les Proteſtans voulurent s'en juſtifier, en diſant que cette entrepriſe n'avoit pour objet qu'une juſte défenſe, où on ne regardoit que la Maiſon de Guiſe; mais les ſujets ſont toujours condamnables dans tous les gouvernemens, d'attaquer qui que ce ſoit d'autorité privée, & plus condamnables encore, quand ce ſont des perſonnes, qui par des charges ou par les emplois du miniſtere, ſont attachées au Roi, qui dans ces circonſtances, leur communique ſes privileges. Auſſi toutes les hiſtoires fardées que les Proteſtans ont prétendu faire de cet évenement, les déclarent toujours coupables d'attentat. Les hiſtoires du Préſident de *la*

Place & du Miniſtre de la *Planche*, ſont les plus ſages & les plus raiſonnables, quoiqu'écrites par des Proteſtans. Celle principalement du Préſident de *la Place* ſe reſſent de la probité & de l'honneur dont ce grand homme avoit toujours fait preſeſſion.

Les Etats d'Orleans commencés ſous François II. & continués ſous Charles IX. furent un ſpectacle politique que l'on donna aux peuples, & qui ſe termina, comme preſque toutes ces aſſemblées, à prononcer quelques harangues ſur des maux réels, ou imaginaires, auſquels l'aſſemblée n'avoit ni le pouvoir, ni les moyens de rémedier; le Roi ſeul pouvant le faire efficacement. Le colloque de Poiſſy fut une autre ſcene que voulut donner le Cardinal de Lorraine, beau parleur, principalement en matiere de dogmes, ſur leſquels il eſt bien moins avantageux de haranguer, que de décider; & tel qui ne croit pas à l'Egliſe qui lui parle, ne s'en rapportera point à un Cardinal qui harangue. Le tumulte de Vaſſi occaſionné l'an 1562. par le Duc de Guiſe, ſit ce qu'avoit penſé faire le tumulte d'Amboiſe. Ce fut un autre tocſin dans lequel on prétend que ce Prince n'avoit pas tout-à-fait tort. Mais ſoit qu'il eût tort ou non, ce fut le commencement d'une guerre ſanglante, autoriſée par les lettres que Catherine de Medicis écrivit au Prince de Condé, & dans laquelle les irréſolutions de cette Princeſſe l'empêcherent de ſe ſoutenir avec fermeté. La bataille de Dreux donnée avec des circonſtances ſi ſingulieres, affoiblit également les deux partis, par la priſe des deux Chefs, du Prince de Condé du côté des Huguenots, & du Connêtable du côté des Royaliſtes. Enfin la paix ſe fit l'an 1563. Tous ces mouvemens ſont expliqués dans les recuëils connus ſous le nom de *Memoires de M. le Prince de Condé*, l'un des livres les plus rares que je connoiſſe dans notre hiſtoire de France. Ce ſont les actes autentiques ſur leſquels ſeuls on peut aſſeoir un jugement certain de tout ce qui s'eſt paſſé dans ces temps de troubles, ſi fatales à la Religion & à l'Etat.

Que de Mémoires, que d'inſtructions, que de libelles même ne produiſit point le regne funeſte de *Charles IX.* Quatre guerres civiles décrites par les Proteſtans avec beaucoup d'aigreur, & par les Catholiques avec trop de foibleſſe, ne font honneur ni aux uns, ni aux autres, parce que ce n'a jamais été par la voye des armes que la veritable Religion s'eſt étenduë; & ce n'eſt point par les armes qu'elle (1) ſe ſoutiendra. « Les Huguenots ont écrit toutes les hiſtoires de nos troubles : auſſi voyons-» nous comme ils panchent inſolemment de leur côté; à leur compte ils n'ont jamais » pris les armes que pour le ſervice de Dieu & du Roi; on ne les ſauroit accuſer de » rébellion & de perfidie : bref à les entendre, toute la fidelité d'un vrai Fran-» çois s'eſt conſervée en eux ſeuls. Cependant ceux qui ont vû le libre diſcours de » ce grand Du Fay Proteſtant, ont pû remarquer comme il accuſe ſon parti de ſé-» dition & de rébellion; & tranchant la queſtion, il aſſure que leurs armes n'ont » été ſi ſouvent malheureuſes qu'à cauſe qu'elles étoient levées contre le reſpect » que l'on doit à l'autorité Royale. »

Dès qu'on veut être inſtruit à fond de tous ces troubles, il ne faut pas laiſſer de lire tout ce qui s'eſt publié ſous le nom du Prince de Condé, auſſi-bien que ce qui a été donné par François *Raſle*, Jean de *Haynaut*, Jean de *Serres*, l'état de la France

(1) *Le Roi, vertus & vices de l'hiſtoire p.* 133.

sous Charles IX. & surtout le celebre François *de la Nouë*, l'un des braves Officiers & des plus honnêtes hommes qu'il y eût alors dans les troupes, si zelé pour l'honneur & pour la verité, qu'il n'a jamais refusé à ses ennemis les justes éloges qu'ils meritoient, & n'a jamais cherché, par de basses flateries, à couvrir les fautes de son parti.

Les Catholiques n'ont gueres pour eux que *Castelnau*, *Montluc* & *Le-Frere* : on pourroit même y ajoûter *Brantome*, dont les Mémoires pleins de particularités singulieres, font plus connoître la vie privée des grands hommes dont il parle, que le cours ordinaire des affaires ; mais on aime à voir les grands hommes dans le particulier : c'est même le moyen d'examiner s'ils sont veritablement grands, car le heroïsme se repand sur-tout, & se modifie selon les diverses circonstances de la vie. Je passe la saint Barthelemi, l'horreur de tous les gens sages dans toutes les Communions. C'est envain que les Italiens ont appellé cette honteuse journée les *Stratagêmes de Charles IX.* Si ce fut une galanterie pour Camillo *Capilupi* qui l'a ainsi nommée, ce fut pour d'autres une barbarie, dont Dieu s'est vengé par une nouvelle guerre civile, qu'il suscita contre les Catholiques.

Le regne foible & bizarre de Henry III. se trouve plus agité par les troubles de la ligue, que par les guerres de la Religion. Le peu de fermeté de ce Prince donna lieu aux uns & aux autres de le mépriser, & de le décrier dans leurs satyres. Le P. *Maimbourg* a réüssi dans cette histoire, quoiqu'elle ne soit pas la mieux écrite de toutes celles qu'il a publiées ; mais l'ouvrage connu sous le nom de *Journal de Henry III.* en fait encore une peinture plus vive. Et pour ne pas jetter un lecteur dans les vastes compilations des *Mémoires de la Ligue* & de tous les actes qui accompagnent ce recueïl, je crois qu'on se peut fixer à la *Satyre Menippée*, dans la derniere édition de laquelle on trouve les pieces principales qui sont nécessaires pour connoître les interêts des deux partis, & le caractere des Chefs de la ligue, qui n'avoient rien moins en vûë que le soutien de la Religion, du zele de laquelle ils couvroient néanmoins leur ambition.

Le regne de Henry IV. fit changer de face aux affaires. Ce fut un gouvernement temperé de force & de douceur. Il sût abbattre & terrasser ses ennemis, & il eut l'adresse de s'attacher ses amis, moins par des bienfaits que par des paroles. On le verra réellement grand dans les occasions essentielles du gouvernement, & on le trouvera bon partout où la bonté doit faire le caractere du Prince. Je m'étonne que *Gomberville*, si voisin (1) de son regne, le dépeigne si mal, en disant que « ce Prince ne se plaisoit ni aux lettres, ni à l'éloquence, & qu'il n'a jamais avancé personne, qu'il ne lui eût été nécessaire à son état, ou en ses plaisirs. »

Nous sommes accablés sous le nombre des Historiens de ce regne ; mais tous ne sont pas également bons. Il y auroit même du danger à courir sur trop d'Auteurs. Pierre *Matthieu* est un Historien médiocre dans les divers ouvrages qu'il a donnez sur la vie de ce Prince. C'étoit un homme qui n'avoit d'autre talent que la demangeaison

(1) *Vertus & vices de l'hist. p.* 111.

d'écrire, caractere auſſi dangereux aux Auteurs que fatal aux Lecteurs qui ſont toujours le joüet d'un mauvais Ecrivain qui a la fertilité en partage. On voit par l'hiſtoire que Baptiſte *le Grain* a faite de Henry IV. qu'il avoit de bonnes intentions, mais qu'il ne connoiſſoit pas les fineſſes de l'hiſtoire. C'eſt dommage qu'avec de la probité & du bon ſens, il n'en ait pas mieux ſû les loix, & qu'il n'ait pas été bien informé. M. de *Perefixe* a de la grandeur & de la dignité dans ce qu'il écrit ſur Henry IV. mais il tourne un peu trop du côté de la flaterie. Il eſt vrai que ſon objet étant de donner Henry IV. pour modele à ſon petit-fils Loüis XIV. il ne devoit lui propoſer aucun défaut à imiter; mais il y a des moyens ſages de les faire appercevoir, ſans les approuver. J'avois dit que l'on attribuoit le fond de cet ouvrage à M. de *Mezerai*, & je l'ai ſû d'un de ſes amis, auquel il ſe plaignoit même aſſez amerement de n'en avoir pas été récompenſé : plainte qui me paroît baſſe dans un homme qui témoigne tant de déſintereſſement dans ſes écrits. Il eſt vrai que le ſtyle de cette hiſtoire particuliere eſt plus châtié que celui de ſes hiſtoires génerales, parce qu'elle a été revûë par des perſonnes qui connoiſſent mieux que Mezerai le fond & le tour de notre langue; & ſi la maniere de raconter les faits eſt differente dans ces deux ouvrages, cela vient de l'objet different que l'on s'étoit propoſé dans ces hiſtoires. Mais il y a un Auteur qu'on ne ſauroit omettre; c'eſt *Victor Palma Cayet*, dont les *Chronologies novennaires & ſeptenaires* ſont les meilleurs mémoires que nous ayons pour l'hiſtoire de ce Prince. Cayet avoit été au ſervice d'Henry IV. & de la Princeſſe Catherine ſa ſœur. Quoiqu'il n'ait point été dans le maniement des affaires, il n'ignoroit pas les ſecrets, les intrigues & les interêts des deux partis : mais je ſuis obligé d'avoüer que la Chronologie novennaire eſt la plus curieuſe, parce qu'il y décrit la fin d'une guerre inteſtine dont *Cayet*, qui étoit alors à la Cour, connoiſſoit tous les grands Acteurs; & le fonds de la Chronologie ſeptenaire, au contraire ne rapporte point d'évenemens intereſſans par leur varieté.

Le regne ſuivant commença par l'étonnement où l'on étoit de la mort tragique d'Henry IV. Les troubles & les mécontentemens ſuivirent de près, les favoris, gens toujours dangereux auprès des Souverains, dont ils ſacrifient la gloire à leurs paſſions, ou à leurs interêts particuliers, deshonorerent les dix premieres années de Loüis XIII. Après quoi vint le gouvernement du Connétable de Luynes; il fut relevé par le Cardinal de Richelieu. On trouve peu de Princes qui ayent réüni, comme Loüis XIII. la valeur perſonnelle avec l'eſprit, la bonté & la juſtice; mais ſa bonté demandoit qu'il eût un Miniſtre ferme qui pût appaiſer les troubles domeſtiques que les mécontentemens des Grands du Royaume commençoient à vouloir exciter. Le Cardinal de Richelieu en vint à bout, & fit plus; il humilia les ennemis du nom François, & rendit le Roi maître abſolu dans ſon Royaume, redoutable à ſes propres ſujets, & terrible à tous ſes voiſins. Qu'il auroit été loüable, s'il avoit rendu le Roi ſon maître aimable à ſes peuples, reſpectable à ſes voiſins, cheri de ſes alliés, & redoutable à ſes ennemis : rien n'auroit été plus grand; mais la dureté étoit dans le ſang & dans les entrailles du Cardinal, & il la répandit ſur toute ſon adminiſtration; ce fut un de ſes vices. Nous n'avons pas encore d'hiſtoire exacte & bien ſuivie de ce regne; mais nous ne manquons pas de mémoires particuliers. Je n'oſe parler de l'hiſtoire de

Loüis XIII. que le sieur *le Vassor* a fait imprimer en Hollande : les savans n'y trouvent qu'une compilation fastidieuse & mal digerée des Mémoires imprimés de ces temps-là. Il n'y a rien de nouveau & d'inconnu en histoire que des termes outrageans, & une suite continuelle de satyre. Il paroît que l'Auteur l'a composée, moins pour faire connoître Loüis XIII. que pour le deshonorer & se deshonorer soi-même. Les amis du sieur le Vassor avoient cherché à le détourner de publier cette histoire téméraire; mais la haine de sa patrie qu'il avoit abandonnée, l'emporta sur les sages avis des personnes les plus prudentes. A peine le premier volume eut-il paru, que Milord Portland, Seigneur rempli de sagesse & de menagemens, qui avoit admis le sieur le Vassor dans sa Maison, lui ordonna de se retirer. Le celebre M. Jacques *Basnage* son ami, dont il avoit rejetté le conseil salutaire, ne voulut plus le voir. M. *Bayle* commença dès-lors à le mépriser; tout se révolta contre lui, & il se révolta contre tout le monde, en s'obstinant à continuer la même satyre qu'il a poussée jusqu'au vingtiéme volume, livre qui n'est point assez considerable pour le bruit qu'il a fait, dès qu'il vint à paroître. Il est d'un style diffus & peu châtié : ce n'est qu'un extrait des gazettes, des Mercures François, du *Vittorio Siri*, & de quelques autres Ecrivains, qu'il vaut mieux lire en original, que dans les copies imparfaites qu'il en a données.

Une histoire plus moderne de Loüis XIII. a fait beaucoup moins de bruit. C'est pour la fadeur l'antipode de l'ouvrage du sieur le Vassor : il est du sieur le *Cointe*, qui faisoit alors son apprentissage d'Auteur dans la boutique litteraire de M. l'Abbé *Dupin*. Ni l'apprentif, ni le maître pressez de travailler, n'étoient point capables de manier un sujet aussi grand & aussi délicat, qui doit être médité long-temps; aussi lui a-t'on rendu la justice qu'il meritoit. Que lire donc pour l'histoire de ce regne ? Voici à peu près ce qu'on pourroit faire. On devroit lire dabord les mémoires de M. le *Maréchal d'Etrées*. imprimés en 1666. Ils commencent en 1610. & finissent en 1617. y joindre de semblables mémoires publiés à la Haye en 1720. La mort du Maréchal d'Ancre se peut lire dans l'histoire des favoris de M. Dupuy. Le ministere imperieux du Connétable de Luynes doit être examiné dans le recueïl des pieces que l'on a publiées contre ce Connétable, ce sont à la verité des satyres; mais des Ministres aussi durs, qui préferent leur propre crédit à la gloire de leurs maîtres, ne sont que trop souvent exposés à la censure, & la censure est presque toujours juste à leur égard. On trouve dans les mémoires de *Deageant* du curieux & du singulier pour le cabinet, depuis la mort d'Henry IV. jusques à l'an 1624. Les *mémoires d'un favori de M. le Duc d'Orleans* s'étendent depuis 1608. jusqu'en 1626. & sont écrits avec une agréable simplicité. Les guerres de Religion avoient déja commencé à agiter la France, & le Cardinal de Richelieu qui se rendit maître des affaires en 1624. en vint heureusement à bout. L'histoire de ce Ministre est, à proprement parler, l'histoire du Royaume sous le regne de Loüis XIII. On peut donc lire ici la vie de ce Cardinal publiée par M. *le Clerc* : mais comme elle est un peu trop superficielle, il faut y joindre les *mémoires de ce Cardinal*, son *Journal*, & même son *testament politique*; on y verra les intrigues & la plûpart des ressorts qu'il mettoit en œuvre pour venir à bout de ses entreprises; on remarquera qu'il ne négligeoit pas ce que les autres Ministres traitent de minucie, parce qu'il

étoit perſuadé que, comme la plûpart des grandes révolutions naiſſent des circonſtances les plus ſimples & les plus modiques, la réuſſite des plus grands évenemens dépend ſouvent d'une bagatelle, ou negligée, ou employée à propos. Les pieces publiées par M. *du Châtelet*, ſeront encore d'une grande reſſource pour connoître une partie du caractere du Cardinal: mais comme elles ſont toutes faites à ſon avantage, il faut y joindre celles que Matthieu *de Mourgues* publia contre ce redoutable Miniſtre; il eſt vrai qu'elles reſſentent un peu trop l'aigreur de la ſatyre. Il y a donc un juſte temperamment à ſuivre dans cette occaſion; c'eſt de choiſir le milieu entre les apologies de M. *du Châtelet*, & les ſatyres de M. l'Abbé de *Mourgues*. Je ſai que la lecture de ces ſortes de pieces cauſe autant de dégoût, quand on n'eſt plus dans les temps de criſe, qu'elle fait de plaiſir, lorſque l'on a devant ſoi les perſonnes qui ſont l'objet de l'apologie, ou de la cenſure. Mais ce regne eſt ſi important qu'on ne ſauroit négliger les pieces qui viennent des grands Auteurs du temps, & qui étoient en état de faire connoître le caractere du Miniſtre & du miniſtere. Les Mémoires des guerres d'Italie depuis 1625. juſqu'en 1632. recueillis par M. *de Silhon*, ſont des chefs-d'œuvre de politique & de narration, faits par les plus grands hommes qui fuſſent employez dans les affaires.

Mais il y a deux ouvrages eſſentiels pour l'hiſtoire de ce regne. Le premier, ſont les Mémoires ſecrets du *Vittorio Siri*, imprimés ſous le titre de *Memorie recondite*, qui commencent à l'an 1600. & viennent juſques à l'an 1640. Le deuxiéme eſt le *Mercure François*, qui s'étend depuis 1606. juſqu'en 1643. Je ſai que ces ouvrages étant extrêmement vaſtes, & ſe trouvant chargés de pieces du temps, ne ſont pas d'une lecture aiſée; mais il eſt bon du moins de les avoir pour les conſulter dans les circonſtances, où l'on a beſoin d'éclairciſſemens. Il eſt vrai que ceux qui entendent l'Italien trouveront plus de ſatisfaction dans les *Memorie recondite*, que dans le *Mercure François*. Comme le Vittorio Siri travailloit ſous les yeux des Miniſtres, on lui communiquoit beaucoup d'inſtructions & de dépêches ſecretes, qui depuis ont été diſſipées ou perdues; au lieu que le *Mercure François* ne met que les pieces que l'on publioit dans le temps qu'il paroiſſoit. Toutes à la verité ne ſont pas également importantes; mais c'eſt du moins une compilation neceſſaire pour ceux qui veulent examiner l'hiſtoire avec quelque ſorte de détail. On ne ſauroit auſſi ſe diſpenſer de lire un ouvrage qui a paru depuis quelques années: ce ſont les *Mémoires de Madame de Motteville*. Comme elle étoit attachée à la perſonne de la Reine mere de Louis XIV. elle a ſû une infinité de ſecrets qui ne peuvent être connus que des perſonnes de confiance; cependant on aſſure qu'ils ne ſont pas entierement de cette Dame; qu'importe, ils n'en ſont pas moins intereſſans.

Que l'on examine attentivement le regne de Louis XIII. & l'on y verra des caracteres bien marqués pour la différence des gouvernemens. Les commencemens furent foibles & orageux, comme il eſt difficile que cela n'arrive point dans les minorités. La tyrannie du Connétable de Luynes fit des mécontens: eſt-il poſſible qu'il n'y en ait pas ſous un Miniſtre dur & hautain, qui abuſe de l'autorité d'un Prince, qui avoit en partage la bonté & la douceur, qui vouloit le bien, qui cherchoit même à empêcher que les Miniſtres ne fiſſent du mal; mais qui n'avoit pas toute

toute la force néceſſaire pour dompter des hommes, du ſecours & des conſeils deſquels il ſentoit qu'il avoit beſoin ? Il s'appercevoit, ſans doute, que ceux auſquels il confioit ſon autorité paſſoient les bornes de cette ſage moderation qui fait le caractere de nos Rois. Mais comment un Prince qui avoit la clemence en partage auroit-il fait pour reduire à l'obéïſſance des gens qui ne vouloient que commander ? Tels étoient le Connétable de Luynes & le Cardinal de Richelieu. Ce n'eſt pas néanmoins que ce Prince n'eût de la valeur : perſonne ne montra plus d'intrepidité dans l'action ; mais il avoit le malheur de ne pouvoir ſe déterminer d'une maniere fixe & conſtante, dès qu'on lui laiſſoit le temps de réfléchir & de former des doutes ſur les inconveniens qui pouvoient naître de ſa fermeté. Cependant dirai-je que ſous un Prince doux & Clement, il étoit néceſſaire d'avoir un Miniſtre auſſi ferme que le Cardinal de Richelieu ; on avoit à ſoumettre des peuples revoltés ; & Richelieu l'a fait : il falloit humilier les Grands, qui ne demandoient pas mieux que de favoriſer les mécontentemens du peuple ; & Richelieu en eſt venu heureuſement à bout : il devoit rendre le nom du Roi reſpectable à nos voiſins ; & Richelieu a pouſſé la choſe auſſi loin qu'elle pouvoit aller. Ainſi on ne ſauroit diſconvenir que le Cardinal de Richelieu ne fût néceſſaire à l'Etat. Le Royaume étoit en trouble, quand il eſt entré dans le Miniſtere : il l'a laiſſé en paix quand il eſt mort. Les finances étoient dans la plus étrange confuſion, quand il fut mis à la tête des affaires : les Miniſtres dont il fut precedé n'avoient pas moins volé le Roi, & pillé le peuple que la plupart de ceux qui l'ont ſuivi ; & en peu de temps il y rétablit l'ordre. Avant lui la France avoit beſoin de ſecours étranger pour ſe ſoûtenir ; & depuis ſon Miniſtere, la France ſeule s'eſt trouvée en état de réſiſter à toute l'Europe, & d'obliger même l'Etranger à nous demander la paix. Je dirai ici une choſe qui marque ſon exactitude & l'eſprit d'ordre qu'il mettoit dans ſes affaires. Quoique grand, quoique magnifique en tout ; quoiqu'il ne connût pas même la dépenſe dès qu'il s'agiſſoit d'illuſtrer ſon nom, ou celui du Roi ſon maître, il étoit d'une ſi grande attention pour ſes affaires domeſtiques & pour ſa propre dépenſe, qu'il voyoit & arrêtoit toutes les ſemaines les comptes de ſon Maître-d'hôtel, les paraphoit & les ſignoit à chaque page. Qu'on ne regarde pas cette circonſtance comme une minucie dans un homme qui avoit à ſoutenir la gloire du Royaume, & à ménager les interêts de toute l'Europe. L'eſprit de regle ſe répand ſur tout ; & qui n'eſt pas attentif à ſes propres affaires, ne le ſera point à celles de ſon maître : quiconque ne ſauroit regler ſa maiſon, ne pourra jamais regler un Royaume ; & les affaires du Royaume ne doivent jamais empêcher d'établir l'ordre dans celles de ſa maiſon. Je ne regardai point ces regiſtres comme une minucie, lorſque M. Aymon me les montra. Je ne pus m'empêcher d'obſerver que le grand homme eſt grand juſques dans les plus petites choſes. Qu'il en coutât dix mille écus de plus par an au Cardinal de Richelieu, c'étoit une bagatelle pour un Miniſtre qui avoit tous les revenus du Royaume entre ſes mains, & qui faiſoit d'ailleurs des dépenſes immenſes ; mais il croyoit, ſans doute, qu'il lui étoit important de n'être pas trompé de dix mille écus, ni d'être la duppe des gens qui étoient dans ſa dépendance ; il ſavoit les récompenſer d'ailleurs de ſa ſcrupuleuſe exactitude.

Le regne de Louis XIV. qui commence par la regence d'Anne d'Autriche & par

le Miniſtere du Cardinal Mazarin, montre avec la fermeté du regne de Louis XIII. toute la douceur de celui de Louis XII. La Reine avoit de la grandeur d'ame; & il eſt étonnant qu'ayant été éloignée des affaires ſous le Miniſtere du Cardinal Richelieu, elle ait cependant auſſi bien réüſſi à conduire celles du Royaume pendant la minorité du Roi ſon fils. Si elle avoit gouverné ſeule, elle n'auroit peut-être pas été expoſée aux mécontentemens que cauſa la trop grande autorité du Cardinal Mazarin. Ce ne fut donc qu'en 1648. que les troubles commencerent. Cependant le Cardinal Mazarin avoit plus de manege & moins de hauteur que le Cardinal Richelieu, dont il étoit l'éleve. Quoiqu'il fût plus liant dans le cours ordinaire des affaires, il n'en étoit pas moins ferme, lorſque les circonſtances demandoient qu'il eût de la fermeté: il en a fait paroître dans les mécontentemens des Princes, dans les guerres civiles, & même dans ſa retraite, ou dans ſon exil. Mais ce qui étonna toute l'Europe, fut de voir Louis XIV. à l'âge de vingt-deux ans devenir premier Miniſtre, & chef des Conſeils: dès-lors tout ſe trouva pacifié; & ceux qui avoient peine à obéïr au Cardinal, firent gloire d'être ſoumis au Roi leur maître. Auſſi depuis ce temps-là ne s'eſt-il élevé aucun trouble domeſtique; & ſi l'Europe a été jalouſe, ç'a été de voir un jeune Prince, qui conduiſoit les affaires de ſon Royaume, & qui ménageoit les interêts de ſes alliés avec plus de ſureté que n'auroit pû faire un premier Miniſtre, auquel on faiſoit quelquefois difficulté de rendre les deferences que l'on rend au Souverain.

Quoique nous n'ayons rien de parfait ſur le regne de Louis XIV. nous avons cependant beaucoup plus de memoires qu'il ne faut pour aller juſqu'à la paix des Pyrenées. Cependant s'il falloit commencer par une hiſtoire ſuivie de ce regne, je ne conſeillerois pas celle de M. l'Abbé *Le Gendre*, qui ſent trop ſon panegyrique. Celle de *Limiers* eſt une mauvaiſe compilation d'un homme qui ne connoiſſoit point aſſez l'état des affaires du Royaume pour décrire un auſſi grand regne: il ne vouloit que faire un grand nombre de volumes, pour dire dans une Préface: j'ai fait les ſept volumes de cette hiſtoire en ſept mois de temps. Il auroit parlé plus juſte, s'il avoit dit: J'ai fait copier ſur tel & tel livre tout cet ouvrage en ſept mois, & j'ai encore eu du temps de reſte. Mais d'en parler comme d'une hiſtoire, c'eſt ce qu'on ne croira jamais, dès qu'on aura commencé à la lire. Il eſt vrai cependant que, quand M. Limiers auroit été ſept ans au lieu de ſept mois à faire cette hiſtoire, elle n'auroit pas été meilleure: il a donc bien fait d'expedier au plûtôt ſon ouvrage, il s'eſt trouvé par-là en état d'en donner encore un plus mauvais. Je conſeillerois bien moins l'hiſtoire de Louis XIV. publiée ſous le nom du *Comte de Buſſi*: il avoit trop de goût pour donner lui-même un pareil ouvrage. Il faut avouer néanmoins qu'il n'y avoit gueres de perſonnes plus capables que ce dernier, pour démêler les intrigues ſérieuſes d'une Cour, dont on aſſure qu'il connoiſſoit ſi bien l'eſprit & le caractere. Cependant je n'ai trouvé de beau dans ſon hiſtoire abregée, & dans ſes Memoires que le portrait du Roi. (1) » Louis XIV. du nom, dit-il, eſt grand » & bien pris dans ſa taille. Il a les cheveux châtains bruns & naturellement enflés,

(1) *Hiſtoire abrégée de Louis XIV. p.* 104.

» les yeux bleus, grands & doux, le nés bienfait, la bouche très-agréable & le » sourire charmant. Sa beauté est de ces beautés mâles, qui ne craignent ni le » froid, ni le soleil; qui ne sont point incompatibles avec les fatigues de la chasse » & les travaux de la guerre. Il a l'air d'un Héros; & quand on ne traiteroit pas Sa » Majesté Royale de Majesté, on en devroit traiter sa Personne. Il a je ne sai » quel charme dans la voix qui lui acheve de gagner les cœurs, que sa présence a- » voit déja touchés. Il danse avec une grace & une justesse admirable; jamais hom- » me ne s'est mieux servi d'un cheval que lui, & il fait tous ses exercices avec une » adresse extraordinaire. Pour l'esprit, il l'a infiniment juste, il l'a aisé, naturel, » plein de feu; mais son flegme s'en est rendu le maître, & l'on a remarqué qu'il » ne lui est jamais échappé un mot qu'on pût mieux dire, si l'on y avoit long-temps » pensé.

» Ni les hommes, ni les passions ne le gouvernent: la seule raison a tout pou- » voir sur lui; & quelque créance qu'il donne aux gens, il ne défere pas si fort » à leur témoignage sur les choses de conséquence, qu'il les croye sans s'éclaircir » d'ailleurs, particulierement quand il s'agit de quelques mauvais offices, il ne » croit ni les amis, ni les ennemis; & cherchant la verité parmi les gens neutres, » & non suspects, il en compose sa justice.

» Si quelqu'un étoit assez malheureux pour lui déplaire par sa personne, ou » par quelqu'une de ses actions, & qu'il eût du mérite d'ailleurs, il ne lui feroit » point de grace, mais il lui rendroit justice, & cela en faveur de la seule vertu » qu'il considere par tout où il la rencontre.

» Il n'a jamais dit une parole fâcheuse à un Gentilhomme; & personne ne l'a » jamais vû en colere: cependant les plus hardis tremblent en lui parlant, quelque » confiance que leur donne leur esprit. Son air, & la crainte qu'on a de dire » quelque chose qui ne soit pas bien dit devant le Prince du monde qui le con- » noîtroit le mieux, embarrasse les plus habiles. L'Ambassadeur de Venise me di- » soit un jour à ce propos, continue M. de Bussi, qu'il ne s'étonnoit pas qu'un » François se troublât en parlant au Roi; mais qu'il ne pouvoit assez admirer com- » bien ce grand Prince attiroit de respect & d'estime, pour rendre, comme il fai- » soit, les Ambassadeurs même interdits, & que pour lui il ne parloit jamais au Roi » qu'il ne fût émû. Le Roi est propre & magnifique en ses habits, en ses meubles, en » ses chevaux, en ses équipages, en ses bâtimens, enfin en toutes choses; & les Mai- » sons Royales, qui avant lui étoient avec un air de grandeur les plus mal propres du » monde, ont maintenant la magnificence des Rois, & la propreté des particuliers. » On a vû jusques ici les gens dans la disgrace des Princes, ne point toucher leurs » appointemens, tant qu'elle duroit; mais le Roi les fait payer, & montre par-là » qu'il hait le crime, & qu'il ne hait pas le criminel. Il ne fait point de grace, » dont la maniere ne soit obligeante, & l'air dont il donne fait autant de plaisir » que le bienfait. On n'est pas plus assuré d'une grace qu'il a donnée que d'une » qu'il a promise; & pour n'avoir pas une charge, dont on n'auroit que sa parole » royale, il ne faudroit pas avoir moins failli pour la perdre, que si on en avoit » des provisions.

» Il aime naturellement la societé ; mais il se retient par politique. La crainte qu'il
» a que les François qui abusent aisément des familiarités qu'on leur donne, ne
» choquent le respect qu'ils lui doivent, le fait tenir plus reservé. Il aime mieux se
» contraindre que de leur laisser la moindre occasion de faire quelque chose qui
» l'obligeât de se fâcher contre eux. Tout ce qu'il fait, est plein de tant de circons-
» pection & de mesures, qu'il ne se trouve presque jamais obligé de changer de ré-
» solution, & cela jusques aux moindres choses. Cette fermeté est une vertu si
» nécessaire à un grand Prince, que les Rois ses prédecesseurs qui ne l'ont pas
» euë, ont terni par ce défaut l'éclat de mille bonnes qualités qu'ils avoient, &
» ont bien souvent perdu le fruit de leurs travaux, pour s'être trop tôt lasés de
» leurs entreprises. Il a pour la Reine sa mere toute la tendresse & tout le respect
» qu'il avoit dans son enfance ; & il n'y a que sur ce chapitre qu'il paroît n'être
» pas encore sorti de minorité : il ne montre pas seulement en cela son naturel, il
» témoigne encore sa reconnoissance ; car jamais Princesse n'a eu plus de traver-
» ses que cette grande Reine dans sa Régence, pour conserver l'Etat du Roi
» son fils. Enfin, on l'admireroit, s'il étoit un particulier ; & la pourpre qui re-
» hausse d'ordinaire l'éclat des bonnes qualités, reçoit du lustre de toutes les
» siennes.

Ce qu'ont fait M. *de la Farre* & M. l'Abbé *de Choisi* sur le regne de Louis XIV. n'a pas été donné comme histoire, mais comme des remarques historiques sur le gouvernement, ou comme des caracteres des ministres & des grands évenemens ; ce sont néanmoins des ouvrages de goût qu'il faut lire avec réfléxion. L'histoire qui peut donc servir de guide pour le regne de Louis XIV. est celle de M. *de Larrey*. Il s'en faut beaucoup cependant qu'il ait porté cet ouvrage au point de perfection dont il étoit susceptible ; mais s'il a quelquefois censuré ce Prince, il a eu soin de faire observer ce qu'il y a eu de grand & d'heroïque dans ce Roi, l'un des plus grands qui ait paru dans notre Monarchie, & qui ne peut trouver parmi nous de Princes qui lui puissent être comparés que Clovis, Charlemagne, saint Louis & Henry IV. Il a rassemblé en lui seul les caracteres qui ont distingué tous ces Rois. Ami zelé de la verité, c'étoit se rendre coupable que de se justifier auprès de lui par le moindre mensonge : esprit juste & solide, il n'a jamais dit que ce qui convenoit aux caracteres des personnes ausquelles il répondoit, ou aux conjonctures qui le faisoient parler. Doüé d'un goût superieur, il a donné dans le grand, sans donner dans le faux ; & quoiqu'il connût mieux que personne le foible de ceux qui l'approchoient, il avoit la prudence de ménager leur réputation par sa discretion & son silence ; il n'a même jamais dit une parole désobligeante, & ne s'est mis en colere que deux fois ; dans l'une il laissa tomber sa canne, de peur de faire paroître quelque mouvement trop vif, & peu convenable à la Majesté Royale. Quel prodige ne seroit-ce pas dans un inferieur, lié par tant de bienséances, dont les Souverains sont exempts ? Ennemi de la débauche, il a toujours été Roi jusques dans les plaisirs & les saillies de la jeunesse. L'amour de la gloire l'a rendu conquerant ; & l'amour de la justice lui a fait restituer à ses voisins ce que le droit des armes lui permettoit de retenir. Sa tendresse pour l'Eglise l'a mis au-dessus des autres Prin-

ces ; sa pieté fut sincere, parce qu'elle partoit de sa persuasion. Il agissoit dans la Religion en Roi très-Chrétien ; son esprit & son cœur alloient encore plus loin que ses actions. Il a connu sur le Trône toute la délicatesse de l'amitié, qui est ordinairement reservée aux plus sages particuliers. Rigide observateur des devoirs, il fut cependant ennemi du sang ; il punissoit non pour perdre, mais pour redresser ceux qui s'en écartoient. S'il a eu quelques défauts, il s'en est corrigé dès qu'on les lui a fait connoître : il a couronné une vie héroïque par une fin encore plus chrétienne, qui lui a fait regarder la mort qu'il vit approcher insensiblement avec la même intrepidité qu'il l'avoit vûe autrefois, lorsqu'elle se présentoit brusquement au milieu de ses troupes & dans le bruit des armes. Il a vêcu, & il est mort, comme les plus grands Rois doivent souhaiter de vivre & de mourir.

Dès qu'on sera sorti de l'histoire generale de ce Prince, il faut s'appliquer au détail de ses grandes actions. Sa minorité se trouve suffisamment éclaircie, soit pour les intrigues du cabinet, soit pour les évenemens publics, soit enfin pour les actions militaires. Les Mémoires de M. de *La Rochefoucault*, quoiqu'imprimés imparfaitement, donneront une idée des premiers mouvemens qui se firent alors. On seroit heureux en matiere historique, si au lieu des extraits que nous avons de cet excellent ouvrage, les descendans de ce Seigneur vouloient souffrir que l'on imprimât ces Mémoires tels qu'il les a faits. Que de lumieres ne trouveroit-on pas dans ce nouveau Tacite & dans ce Commines de nos jours? Cette lecture doit être accompagnée de celle des Mémoires de M. de *la Chastre*, que l'on a publiés dans le même volume. Les Mémoires de Madame de *Motteville* continuëront à donner pour le commencement de ce regne les choses curieuses & interessantes qu'elles produisent pour celui de Louis XIII. & l'histoire latine de M. de *la Barde* surpasse en son genre tout ce qui s'est fait depuis sur l'histoire de Louis XIV.

Il est vrai qu'elle ne comprend que les neuf premieres années du regne de ce Prince, & finit en 1652. mais ce sont les temps orageux, & ceux sur lesquels il étoit difficile d'écrire sans passion. Cette histoire doit être suivie des Mémoires de M. le *Cardinal de Retz*. C'est en vain que l'on a pretendu qu'ils ne sont pas de ce grand homme; on sent à les lire, qu'ils viennent d'une main de maître, & qui a eu part à tous les grands mouvemens qu'il y décrit. Les Manuscrits qui s'en trouvent en Lorraine, & qui ont été faits sur les originaux de ce Cardinal, prouvent qu'il en est l'Auteur. Comme il s'étoit retiré dans sa terre de Commerci, il s'y occupa dans son loisir à mettre par écrit les évenemens ausquels il avoit eu part. Né avec un grand goût pour les intrigues & les révolutions, il développe avec beaucoup d'adresse toutes celles dans lesquelles il avoit été mêlé. Il avoit eu la foiblesse d'y marquer jusques à ses passions, c'est-à-dire, ces mouvemens secrets peu convenables à son caractere, & qu'on devroit chercher à se cacher soigneusement à soi-même, loin de les faire connoître aux autres & d'en faire trophée dans le public. Mais on savoit qu'il avoit été Cardinal habile, & politique intrigant, il vouloit encore que l'on n'ignorât point qu'il avoit été galant : c'étoit sa vanité. Il confia son Manuscrit original à des Religieuses qui le copierent, & firent main basse sur tout ce qui ne convenoit point à la pourpre Romaine : c'est ce que j'ai appris de M. *d'Au-*

driffet Ministre du Roi à la Cour de Lorraine ; l'un des hommes les plus vertueux, les plus officieux & les plus intelligens, qui soient employés par la Cour de France auprès des Princes Etrangers. C'est donc sur un de ces Manuscrits que la premiere édition de ces Mémoires a été faite ; & c'est ce qui a occasionné les lacunes qui s'y trouvent. Ainsi on n'y a rien perdu pour le fond de l'histoire generale ; on n'y perd que quelques traits & quelques saillies de la vie du Cardinal ; mais on peut se les imaginer telles qu'elles pouvoient être dans un homme aussi vif, auquel il falloit une passion pour l'amuser, ou le distraire de ses occupations serieuses. S'il parle de lui avec ce désinteressement outré, qu'il y fait paroître, ce n'est point pour se déclarer malhonnête homme, ou fanfaron ; c'étoit en vûë de s'attirer plus de croyance dans les faits importans qu'il avoit à reveler. Ces Mémoires doivent être accompagnés de la lecture de ceux de *Joly* son Secretaire. Mais quelle difference entre le maître & le valet ! On sent bien que le Cardinal écrit en homme de condition, c'est-à-dire, avec cette legereté, ce goût, cette délicatesse, qui ne convient qu'à un homme formé au manege de la Cour, qui avoit gouté le plaisir des intrigues, & qui savouroit encore en écrivant celui des grands mouvemens ou des révolutions. *Joly* est si glorieux de son emploi, qu'il voudroit persuader qu'il faisoit tout, qu'il donnoit seul les conseils, qu'il cooperoit seul à l'éxecution des grands projets ; & pour mieux dire, qu'il étoit tout ensemble le maître & le valet. Les Mémoires de Madame de *Nemours* fille de M. le Duc de Longueville fourniront les caracteres de tous les grands acteurs qui avoient part aux plus importantes affaires du gouvernement. Enfin il faut y joindre les pieces principales qui se publioient alors, & que j'ai citées dans le catalogue qui forme le quatriéme volume de cet ouvrage ; aussi bien que le Mercure Italien de l'Abbé *Vittorio Siri*, qui commence en 1640. & finit en 1655. Quelle abondance de choses curieuses & interessantes ! Ce n'est encore là que la minorité, & les troubles domestiques du Royaume : nous avons la guerre avec l'Etranger ; & les plus grands évenemens en ont été décrits en particulier par nos meilleures plumes. M. de *la Chapelle Milon* a donné les campagnes de Rocroy & de Fribourg. On est redevable à *la Peryre* de la bataille de Lens, à *Sarrazin* du siege de Dunkerque ; & à d'autres grands Ecrivains des plus beaux morceaux qui frappent lorsqu'ils sont lûs separément, & qui formeroient un tableau admirable, s'ils étoient réünis. Quoique la guerre de trente années, les campagnes de Flandres & la guerre contre la Hollande soient trois des principaux points de l'histoire de Louis XIV. ils n'ont pas néanmoins été décrits en particulier. Il faut donc avoir recours aux histoires generales, comme à celles du *Vittorio Siri*, aux motifs des guerres, d'Albert *Lazari*, aux Mémoires du Maréchal de Grammont, à l'histoire de Baptiste *Nani*, & au Journal de la guerre de Hollande du sieur Henry *Estienne* : les Mémoires même du Chevalier *Temple*, & de Madame la Comtesse d'*Aulnoi* donneront ou des instructions, ou une suite d'histoire. Les négociations de paix qui ont suivi ces guerres ont été décrites, soit dans les instructions de celles de Munster, publiées en original, soit dans l'histoire que le P. Bougeant Jesuite a formée sur les dépêches de M. le Comte d'Avaux, soit enfin dans celles de Nimegue appuyées, par les actes même, ou par la relation histo-

rique qu'en a fait le Comte *Galeazzo Gualdo*, & qui a été traduite en François. La vie du grand Prince de Condé peut donner aussi une suite historique, formée sur les morceaux les plus curieux de ces temps-là.

La guerre de 1688. se trouve écrite seulement par morceaux détachez : ce sont des journaux & des rélations de sieges & de batailles : toutes à la verité ne viennent pas de main de maître ; mais la plûpart sont importantes & nécessaires, quand on veut étudier à fond l'histoire de ce regne, le plus grand, le plus florissant & le plus illustre qu'il y ait eu dans la Monarchie. Cette guerre fut terminée par la paix de Ryswick, dont les Actes & les Mémoires qu'en a publié M. *Dumont*, sont très-instructifs & très-nécessaires pour le dénouëment des interêts des Princes qui ont eu part à cette guerre.

A peine eut-on le temps de gouter la paix, qu'il s'éleva une nouvelle guerre ; mais glorieuse à la Monarchie, & nécessaire par les conjonctures où l'on se trouvoit. Il s'agissoit d'établir sur le Trône d'Espagne un fils de France, à qui la Couronne étoit dévoluë par le droit du Sang & par les vœux de tous les peuples. La France ne vit partir qu'avec regret un Prince qui faisoit les délices de la Nation ; mais il étoit avantageux à l'Etat de voir dans la même famille les deux premiers Royaumes de l'Univers ; & ce Prince pour lequel les François ont tant repandu de sang, sera toujours par sa prudence l'objet de leur admiration, & ne sera pas moins l'objet de leur amour par la douceur de son caractere. Lui-même est toujours animé de cet esprit propre aux Princes de son Sang ; il ne sauroit oublier sa chere patrie. Les évenemens si variez de cette guerre se trouvent décrits par une infinité d'Auteurs ; quelques-uns y ont mêlé du roman, comme s'il n'y avoit point assez de diversitez dans cette histoire pour la rendre instructive, sans chercher à la rendre amusante par des faussetez. *Les lettres d'un Suisse à un François* fourniront les principaux motifs & les interêts de toute l'Europe dans cette guerre ; & les Mémoires de la paix d'Utrecht en feront voir l'heureuse conclusion. Pour finir ce regne si glorieux à la France, il faut examiner l'histoire de Louis XIV. faite par les médailles frappées pour chaque évenement considerable : ce sont, à la verité, des éloges ; mais ces éloges sont appuyés sur des faits, & quelquefois même sur des prodiges. Enfin quoique l'histoire militaire de Louis XIV. par M. *de Quinci* ne soit pas portée à sa perfection, elle mérite cependant quelque attention, parce qu'elle fournit les dates des principaux évenemens, & les marches des armées, aussi-bien que leurs campemens & leurs mouvemens essentiels. Elle manque sans doute dans les veritables motifs des entreprises, & dans les vûës secretes des Ministres & des Generaux, parce que ces sortes d'intrigues ne paroissent jamais au grand jour que long-temps après l'évenement.

Pour bien connoître l'histoire de Louis XIV. il faut développer tout le caractere de son regne ; & l'on verra les moyens qu'il a pris pour le rendre veritablement grand & illustre. Dès que ce Prince fut en état de gouverner, il commença par une chose essentielle à tous les Etats : ce fut de s'attirer la confiance des peuples par la sagesse de ses loix, persuadé que c'est le moyen le plus sûr de commander (1) à des

(1) Imperia legum potentiora sunt quàm hominum. *Tit. Liv. lib.* 2.

hommes raisonnables. Mais la loi, pour conserver toute sa force, doit être soutenuë par l'autorité : c'est ce qu'a fait ce grand Roi. Sa fermeté a paru également dans l'un & dans l'autre de ces moyens ; après quoi il se fit respecter de ses voisins. Les mesures qu'il a prises sont prescrites par les plus habiles politiques ; & sans les avoir lûës dans les livres, la Providence les lui inspira, & il les a toujours exactement observées dans le cours de son regne. « Lorsqu'Antonio Perez (Secretaire » d'Etat de Philippe II. Roy d'Espagne) fut reçû en France par le Roy Henry » IV. & que ce Prince, dit le Cardinal (1) de Richelieu, pour adoucir sa misere, » lui eut assuré un bon appointement ; cet Etranger desirant reconnoître l'obligation » qu'il avoit à ce grand Roi, & faire voir que, s'il étoit malheureux, il n'étoit pas » ingrat, donna en trois mots trois conseils, qui ne sont pas de petite considé- » ration, ROMA, CONSEIO, PIELAGO. » Il prétendoit donc que ce sont-là les seuls moyens de soutenir un grand Royaume dans la situation présente des affaires. Comme proteger la Religion, & se maintenir bien avec Rome, ou avec le Saint Siege, sont deux choses inséparables, il y a peu de Princes qui l'ayent pratiqué plus que Louis XIV. La foiblesse, ou les fâcheuses conjonctures des regnes précedens avoient donné lieu aux Novateurs de s'introduire dans le Royaume : ils s'y étoient maintenus par les armes, & avoient commencé même à s'y cantonner ; Louis XIV. sans armes, sans mouvemens, sans aucune sédition, est venu à bout de déraciner l'erreur par sa seule parole. Un Edit a fait en un jour ce que six vingt ans de guerre n'avoient pû operer ; & ce Prince a toujours eu un amour si constant pour la pureté des dogmes de l'Eglise, que ses plus grands soins s'étoient tournez du côté de la Religion : & l'on se souvient encore de ce qu'il dit à Madame la Duchesse de Bourgogne, lorsque les nouveautés du Quietisme éclaterent en France. « Madame, » dit ce grand Roi, vous serez un jour Reine de France ; mais apprenez à ne » jamais souffrir qu'une Religion dans vos Etats. » Cette maxime d'être bien avec Rome, pratiquée si heureusement par ce grand Roi, n'est pas nouvelle dans notre gouvernement. C'est une maxime insinuée autrefois par un celebre Jurisconsulte, & que nos Rois ont presque toujours pratiquée, parce qu'ils en ont reconnu l'importance.

Pour continuer la suite des maximes d'*Antonio Perez*, il n'y a pas eu de Prince qui ait sû mieux choisir ses Ministres. Quelle sage attention dans M. le Tellier ! quel infatigable travail, quelle pénétration, quel caractere expeditif dans M. de Louvois ! quelle élevation dans M. de Barbezieux ! quelle fermeté & quelle application dans M. Voisin ! Doit-on s'étonner si les affaires de la guerre ont réüssi sous de si grands Ministres ? Un de leurs éleves n'a été mis dans le même poste que depuis peu de temps : mais avec quelle activité, quelle sagacité & quelle droiture n'a-t-il pas rétabli en quatre mois seulement les desordres & les abus qui s'étoient introduits dans la portion du Ministere qui lui est aujourd'hui confiée ? A-t-on vû sous d'autres regnes que sous celui de Louis XIV. de plus grands Ministres pour les affaires étrangeres. La maxime incontestable des plus (2) grands politiques

(1) *Testam. politiq. part. II. chap. 9. sect. 5.* (2) *Testam. politiq. du Card. de Richel. part. II. ch. 6.*

est,

eſt, qu'une negociation continuelle au milieu même des troubles de la guerre, eſt l'ame des plus grands ſuccès. Quoiqu'on n'en reçoive pas actuellement le fruit, celui qui négocie continuellement trouve enfin un inſtant favorable pour arriver à ſon but : & quand il ne le trouveroit pas, au moins eſt-il vrai qu'il ne peut rien perdre, & que par le moyen de ſes négociations, il eſt averti de tout ce qui ſe paſſe dans le monde : choſe importante pour le bien de l'Etat. C'eſt par-là que la Maiſon d'Autriche eſt venuë à bout de toutes ſes entrepriſes : c'eſt par-là que le Roi Guillaume III. a operé de ſi grandes révolutions; c'eſt enfin par-là que Louis XIV. a réüſſi, & qu'il a conduit l'Europe depuis qu'il s'eſt mis lui-même à la tête de ſon Miniſtere. Quelle habileté & quels ſecrets reſſorts dans tous les grands Miniſtres auſquels ce Prince avoit confié ce département? Ce ſont-là les principes qu'il avoit inſpirez lui-même à M. de Lionne, à M. de Pompone, à M. de Croiſſi, & à M. de Torci, les plus grands hommes que la Monarchie ait produits pour les négociations. Comme ce dernier étoit entré fort jeune dans le maniement des affaires, le Roi qui voyoit avec quel ſoin il avoit été inſtruit par un pere intelligent & habile, ſe fit un plaiſir de le former lui-même : auſſi quelle application, quelle dexterité, quelle attention, quels ſages temperamens, quelle probité, quelle affabilité ! tous caracteres eſſentiels à ſon Miniſtere. Devons-nous donc être ſurpris que Louis XIV. avec un Miniſtre qui ſecondoit ſi dignement les vûës de ſon maître, a porté les choſes auſſi loin qu'il a fait dans la négociation de Ryſwick, dans celle de la ſucceſſion d'Eſpagne, dans la paix d'Angleterre, d'Utrecht & de Bade? Reſpecté de ſes propres ennemis & de ceux de l'Etat; quelle eſtime n'avons-nous pas vû nous-mêmes que la ſageſſe de ſon Miniſtere lui avoit acquiſe dans les Pays-Etrangers? Les Ambaſſadeurs faiſoient gloire de traiter avec lui comme avec leur ami, & de lui demander même des conſeils ſur leurs affaires particulieres. Enfin on ne peut devenir grand, qu'en ſuivant les routes qu'il a tracées, ſous les ordres du Roi, dans le maniement des affaires.

Le dernier point du conſeil d'*Antonio Perez*, qui étoit, pour ſe faire reſpecter de l'Etranger, de ſe rendre puiſſant ſur la mer, ne put être pratiqué par Henry IV. Il avoit cependant reſolu de le ſuivre, à l'occaſion d'une inſulte qui fut faite à M. le Duc de Sully ſon Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre. Ce Seigneur s'étant embarqué à Calais ſur un de nos vaiſſeaux, qui portoit le pavillon François au grand mât, ne fut pas plûtôt dans le Canal, qu'il rencontra une Ramberge qui venoit audevant de lui. Celui qui la commandoit ordonna au vaiſſeau François de mettre pavillon bas. Ce Duc croyant que ſa qualité le garantiroit de cet affront, refuſa de le faire; mais ce refus fut ſuivi de trois coups de canon à boulets, qui perçant le vaiſſeau, percerent le cœur aux véritables François. Cependant la force contraignit le Duc de Sully de faire ce que la dignité de ſon maître lui défendoit, & quelque plainte qu'il pût faire contre le Capitaine Anglois, il ne put jamais obtenir du Roi Jacques que des politeſſes, qui loin de guerir le mal, le rendoient, pour ainſi dire, incurable. Ce fut cette occaſion qui donna lieu à la réſolution que le Roi Henry IV. avoit priſe de ſe rendre puiſſant ſur la mer. Le Cardinal de Richelieu commença ce que Henry IV. n'avoit pû effectuer. Mais Louis XIV. a porté

la chose plus loin qu'aucun de ses prédecesseurs, & ses flottes se sont fait redouter dans toutes les mers. Il étoit persuadé que quiconque est maître de la mer, sait se faire respecter de toutes les Nations. Le Cardinal de Richelieu fait sentir lui-même par un fait important, qu'il n'est pas moins nécessaire d'être aussi fort sur la Méditerranée que sur l'Ocean. « Le feu roi Henry IV. dit cet habile Ministre, ayant » chargé (1) M. d'Alincourt de faire reproche au grand Duc de Florence Fer» dinand, de ce qu'après l'alliance qu'il avoit contractée avec lui par son mariage » avec Marie de Médicis sa niéce, il n'avoit pas laissé de prendre une nouvelle liaison » avec l'Espagne; le grand Duc, après avoir oüi patiemment ce qui lui fut dit à » ce sujet, fit une réponse qui signifie beaucoup en peu de mots, & qui devoit être » considerée par un Roi de France: Si le Roi, dit le grand Duc Ferdinand, eût eu » quarante galeres à Marseille, je n'eusse pas fait ce que j'ai fait. » Et il faut avouer que les affaires du Royaume ne commencerent à décliner sur la fin du regne du feu Roi, que parce qu'on ne put point assez tôt rétablir notre marine. Cette matiere essentielle au gouvernement fait le sujet du discours onziéme du Duc de *Rohan* dans ses Mémoires pour servir à l'histoire (2) où il montre les grands avantages que l'on tire de la mer, & pour la dignité, & pour l'utilité de la nation.

Usage de l'histoire de France.

Tout ce que j'ai dit jusqu'à present sur la France, ne fait pas le corps de notre histoire; ce n'en est proprement que le squelette. Il est bon de savoir des faits, d'avoir une suite historique de notte monarchie; mais il faut en faire usage pour le gouvernement, ou pour les mœurs, chacun selon l'état ou les conjonctures où il se trouve. Le simple particulier doit se former à la soumission & à l'obéissance, par les desordres qu'il voit arriver de la révolte des sujets, qui restent toûjours miserables, dès qu'ils ont eu le malheur de lever l'étendard de la rébellion. Il n'y a que les chefs qui profitent du desordre, & qui sacrifient les interêts des inferieurs pour faire une paix avantageuse. Ils doivent s'en servir pour rester fermes dans la véritable religion: on remarque que les Chrétiens & les Catholiques n'ont jamais cherché à prêcher la vérité que par leurs discours, leurs bonnes mœurs & leur patience dans les souffrances; au lieu que les Protestans & les Réformés n'ont pas trouvé d'autres moyens de s'établir, qu'en ayant toujours les armes à la main contre le souverain, & en faisant des martyrs, dès qu'on ne vouloit point adherer à leurs opinions. Le Ministre, ou celui qui aspire au ministere n'y trouvera pas moins d'instructions que les autres; il y verra que l'on ne devient estimable, que l'on ne devient grand dans les postes superieurs, qu'en procurant le bien de l'Etat & la gloire de son Maître, & non point en faisant ces indignes vexations qui ont deshonoré tant de Ministres, qui se sont imaginés qu'ils n'ont été appellés au maniement des affaires, que pour assurer leur fortune aux dépens de celles de tout le peuple, ou des interêts du Roi.

(1) *Testam. politiq. part. II. ch. 9. sect. 5.* (2) Mémoires pour servir à l'histoire de notre tems par L. S, D. D, R. *in* 8. *Paris* 1645. *p.* 533.

On ſait cette maxime, qui n'a jamais manqué dans ce Royaume aux ſages Miniſtres, que c'eſt au Miniſtre à établir les affaires du Roi ſon maître, & que c'eſt au Roi à établir celles de ſes Miniſtres.

Enfin notre hiſtoire bien étudiée doit ſervir à tout. Abondante comme elle eſt, il n'y a pas de doute qu'elle ne décide, ſoit dans la conduite de la vie civile, ſoit dans le gouvernement; & c'eſt par l'hiſtoire que les perſonnes les plus verſées dans notre droit public en ont aſſuré les principes, & fait connoître le détail: c'eſt à quoi elle doit principalement ſervir.

Les Prélats & les autres Eccleſiaſtiques ont eu tant de part dans le gouvernement de l'Etat; les Princes ont toujours été ſi affectionnés pour l'Egliſe, qu'il eſt difficile d'étudier l'hiſtoire civile de ce Royaume, ſans en apprendre en même temps l'hiſtoire de l'Egliſe. Cependant comme le Pere *le Cointe* en a fait un corps ſeparé, on peut auſſi l'étudier ſéparément. Ce Royaume a toujours été un des plus conſiderables; & c'eſt pour cela que les affaires eccléſiaſtiques y ont été très-importantes. Pluſieurs ſavans en ont expliqué differentes parties. M. *de Launoi*, le Pere *Sirmond*, & M. *du Boſquet* ont éclairci ce qui regarde la miſſion des premiers Evêques. L'hiſtoire de l'hereſie demi-Pélagienne a été examinée par *Voſſius*, par M. le Cardinal de *Noris*, & par le Pere *Deſchamps*. Les diſputes du IX. & du XI. ſiecle ont été traitées par le Pere *Mabillon*, dans les actes des Saints de ſon ordre; l'hiſtoire du Schiſme a été touchée dans ce dernier ſiecle par M. *Dupuy*, & l'on peut voir auſſi l'hiſtoire des Papes d'Avignon de M. *Baluze*. Je ne fais point ici le détail de tout ce qui s'eſt écrit ſur chaque diſpute, parce que ce ſeroit entrer dans une trop grande diſcuſſion, & que la plûpart des faits eſſentiels regardent quelquefois les hiſtoires particulieres des Prélats, ou des Provinces qui y ont eu le plus de part; & par conſequent après le P. *le Cointe*, on peut conſulter ſur beaucoup de points les hiſtoires particulieres que nous avons; comme celle de l'Univerſité de Paris par M. *du Boullay*, celle de l'Egliſe de Paris par le Pere *du Bois*, de Tours, de Reims, &c.

On trouvera peut-être mauvais que je n'aye pas marqué ici toutes les pieces originales qui ſervent à éclaircir l'hiſtoire de notre nation. Mais j'ai crû qu'il me ſuffiroit d'indiquer les recueils les plus connus, & ceux qui pouvoient être d'un plus grand uſage. Il y en a d'ailleurs un ſi grand nombre, que le ſeul Catalogue fait un volume conſiderable. On ſait que ces pieces ne conſiſtent pas ſeulement dans l'hiſtoire de nos Rois; mais dans celles de pluſieurs ſaints perſonnages, ou de perſonnes illuſtres qui ont eu part dans les affaires. M. *du Cheſne* a donné beaucoup de Cartes très-utiles dans le recueil des hiſtoriens de France, & dans les hiſtoires des familles qu'il a publiées. *Miræus*, *Bollandus*, *Henſchenius*, *Papebroch*, & leurs continuateurs, le Pere *Labbe*, le Pere *Mabillon*, Dom *Luc d'Achery*, Dom *Thierry Ruinart*, M. *Dupuy*, & M. *Baluze* en ont auſſi donné quelques-unes.

CARACTERE DES TROIS RACES DE NOS ROIS.

Quoique nos Rois ayent eu leurs genies particuliers, qu'il eſt bon de connoître, en les comparant enſemble, il faut avoüer auſſi qu'on peut remarquer dans chaque race quelque difference qui la diſtingue des autres. On doit toujours dans l'étude de l'hi-

stoire s'instruire de ces differens caracteres, parce qu'on y trouve souvent la cause des grandes révolutions. Et quand on ne l'y trouveroit point, on apprend à pénétrer dans le cœur de l'homme, & à déveloper jusqu'à ses moindres inclinations; ce qui doit être le but de toutes les personnes raisonnables, qui veulent faire une étude sérieuse de l'histoire. On voit parmi nos Rois des Princes, dont la valeur peut être comparée à tout ce que l'antiquité la plus reculée a dit de ses fausses divinités. S'ils ne sont point, comme ces heros fabuleux, le sujet de notre admiration; c'est que voyant leurs descendans perseverer, & ajouter même aux grandes actions de leurs prédecesseurs, nous nous persuadons que ce qui étoit dans les autres un effort de la nature, est en eux une pente naturelle, où les entraîne leur esprit & leur cœur. Les uns ont été vaillans, les autres justes & religieux; & il y en a qui ont rassemblé ces deux qualités, qu'il est si difficile de rencontrer dans le même sujet. Mais il faut avouer que, s'il y en a eu d'heureux, il s'en est trouvé qui ont éprouvé tous les revers de la fortune: & cette vicissitude de biens & de maux a donné un nouveau lustre à cette puissante Monarchie, lorsqu'elle nous a fait voir que les uns par leur vertu se sont mis au-dessus de leurs malheurs; & que les autres par leur bonheur ont surmonté la vertu de leurs ennemis.

Mais quand on jette les yeux sur les meurtres, les adulteres & les parricides qui se sont commis sous la premiere race de nos Rois, on apperçoit aisement que l'agrandissement de nos premiers Souverains, vient moins d'une guerre faite selon le droit des gens, que d'une barbarie qui les portoit à suivre constamment ce qu'ils avoient projettés, & à ne souffrir aucun obstacle à leurs desseins, quelques injustes qu'ils fussent. Le désir qu'ils avoient d'étendre leur Monarchie naissante, leur fit négliger d'abord les reglemens & les loix, parce qu'ils les jugerent peu nécessaires pour établir leur puissance. Ils se persuaderent qu'on n'avoit besoin de loix que pour maintenir une puissance déja affermie par les armes. La Religion qu'ils avoient embrassée servoit plûtôt à envelopper leur ferocité, qu'à la détruire.

La pieté des Rois de la seconde race s'étant perfectionnée, ils se crurent obligés d'entreprendre pour la Religion ces guerres, qui leur produisirent tant de gloire, & qui furent si utiles aux peuples qu'ils combattoient, puisque c'est dans ce temps-là que la plûpart des pays septentrionnaux reçurent les lumieres de l'Evangile, & que les Sarrazins & les Mores furent chassés de France, & réduits à n'avoir dans l'Espagne qu'un pouvoir très-limité. Au succès de leurs armes, ils joignirent la prudence & la conduite par les sages constitutions, & par les Edits qu'ils firent pour regler la Police de leur Royaume, & pour conserver la discipline Ecclesiastique dans toute sa pureté.

Hugues Capet qui commence la troisiéme race, voyant les forces de l'Etat dispersées, le Royaume divisé entre un nombre infini de petits Seigneurs, qu'il étoit difficile à un Roi d'attaquer; parce que s'ils avoient des interêts particuliers qui les portoient à se ruiner mutuellement, ils avoient tous un interêt commun, qui étoit de se maintenir contre leur Roi. Il leur étoit facile de le faire, puisqu'étant réünis, ils auroient pû donner la loi à celui qu'ils regardoient comme leur Prince. Hugues Capet craignant donc de ne point réüssir par les armes, prit une route opposée à

celle qu'avoient tenuë les Rois ses prédécesseurs. Pour s'attacher, ou pour affoiblir selon ses interêts les Seigneurs, il employa les ruses lorsque les regles ordinaires de la politique lui manquoient. Les Rois de la seconde race avoient fait venir les loix au secours des armes; ils s'étoient même servis de leurs heureux succès dans la guerre pour établir la Police & le bon ordre, au lieu que les Rois de la troisiéme race firent venir les armes au secours des loix & de la polique, de maniere qu'ils n'employerent la force ouverte, que quand ils s'apperçurent qu'ils ne pouvoient réüssir par la politique. Ainsi comme le caractere de la deuxiéme race consiste dans la force des armes secouruë par les loix, le caractere de la troisiéme consiste dans l'équité des loix soutenuë par les armes. Et c'est de-là que sont venus ces reglemens admirables pour la guerre & pour la justice, pour les finances, & pour la grandeur & la majesté de nos Rois; les créations de Charges, l'établissement des Parlemens & des Tribunaux inferieurs; enfin toutes ces loix qui servent maintenant de base & de fondement au gouvernement de l'Etat.

CHAPITRE XXX.

Histoire de Lorraine.

LA Lorraine n'a jamais paru qu'en second dans les grands évenemens. Ses Princes n'ont pas une Principauté qui réponde à l'illustration de leur sang, ni à la dignité de leur Maison. Deux choses doivent également étonner dans leur histoire : en premier lieu, que ses Souverains n'ayent pas fait une plus grande fortune, & qu'ils ne se soient pas formés un Domaine plus étendu dans les differentes révolutions qui sont arrivées dans l'Europe depuis plus de 700. ans qu'ils possedent cette Principauté. Tout ce qu'ils ont eu au-delà de leur ancien patrimoine, se réduit au Duché de Bar, & à quelques terres démembrées de l'Evêché de Metz, qui sont unies aujourd'hui au Duché de Lorraine. La seconde chose qui doit surprendre, est que ce Duché n'ait pas été entierement absorbé, comme beaucoup d'autres, qui n'étoient pas plus que la Lorraine à la bienseance de l'Empire ou de la France; se trouvant sur leurs frontieres, & pouvant autrefois beaucoup nuire aux uns ou aux autres. Sans doute que la Providence réserve cette illustre Maison pour de plus grands évenemens: c'est même la devise de ses Souverains. *Spes adhuc restat avorum.*

Cette Principauté faisoit autrefois partie de la France; & lorsque le Royaume se partageoit entre les enfans du feu Roi, c'étoit à Metz, qu'un de ses Princes établissoit la Capitale du Royaume d'Austrasie, qui comprenoit, outre la Lorraine, l'Alsace, les trois Evêhés, la Champagne, le Luxembourg, & quelques-unes des Principautés voisines; mais le Roi d'Austrasie mouroit-il sans posterité masculine, sa portion se réünissoit au reste de l'Etat, ou eux-mêmes ils héritoient des autres Royaumes, & toute la Monarchie ne faisoit plus qu'un même corps. C'est ainsi que cela subsista sous la premiere race. L'Austrasie fut attachée à la Monarchie dans les temps les plus brillans de la Maison de Charlemagne : mais à peine la division se fut-elle mise

entre les Princes de cette auguste famille, que l'Austrasie devint encore le partage d'un des coheritiers de la Couronne : elle prit enfin le nom de Lorraine, *Lotharingia*, de Lothaire, comme qui auroit dit, *Lotharii regnum*. Elle avoit dès-lors une étenduë plus grande encore que sous la premiere race de nos Rois, puisqu'outre les Principautés que nous venons de rapporter, le Brabant même en faisoit partie, & se nommoit la Lorraine inferieure, comme les trois Evêchés, & le reste de la Lorraine se nommoit la Haute-Lorraine, ou la Mosellane, c'est-à-dire, le Duché de Mosellane, à cause de la Moselle qui arrose cette Principauté. Le Palatinat, Treves, Cologne, les Duchés de Juliers, de Cleves & de Limbourg, aussi-bien que le pays de Liege & les Comtés de Namur & de Haynaut faisoient partie de la Basse-Lorraine. La décadence de la Maison de Charlemagne & les guerres civiles du Royaume, donnerent lieu aux Rois de Germanie & aux Empereurs de se rendre maîtres du Royaume de Lorraine. Arnoul le donna à Zwintibold son fils naturel, qui n'en joüit que cinq ans jusques à l'an 900. après quoi ce Royaume & les Principautés qui le composoient devinrent des sujets de guerre entre les Empereurs & les Rois de France. Il tomba enfin entre les mains de Charles frere de Loüis V. dernier de la seconde race de nos Rois. Charles crut que pour se soutenir il pouvoit faire hommage de la Lorraine à l'Empereur Othon, par lequel il pouvoit être inquieté, se trouvant d'ailleurs assuré de la bonne volonté de son frere Loüis Roi de France. Cet hommage qui démembroit une Principauté du Royaume de France pour la soumettre à un Souverain étranger, rendit Charles odieux à toute la Nation, & ce fut un des motifs qui l'empêcha de monter sur le Trône des François, qui lui appartenoit, & qui fut déferé à Hugues Capet. Charles mourut, & les Etats de Lorraine commencerent peu après à se démembrer; l'on voit dès la fin du X. siecle la distinction de Haute & de Basse-Lorraine; & cette derniere quitta ce nom au commencement du XII. siecle pour prendre celui de Duché de Brabant qu'elle avoit eu autrefois. La Haute-Lorraine fut en trouble & en confusion.

Brunon Archevêque de Cologne en eut le gouvernement au X. siecle, avec le titre pompeux d'Archiduc de Lorraine. Ce Prélat établit pour Gouverneur ou Duc de Mosellane, c'est-à-dire, de la Haute-Lorraine, Frederic, dont la posterité en joüit quelque temps. Ces Etats furent ensuite possedés par plusieurs autres Princes; toujours cependant sous la dépendance de l'Empire, & furent donnés par l'Empereur Henry III. à Adelbert Comte, c'est-à-dire, Gouverneur héreditaire d'Alsace, d'où ils passerent au milieu du XI. siecle à GERARD D'ALSACE. C'est à ce Prince que commencent les Ducs héreditaires de la Haute-Lorraine; comme c'est de lui que descend la Maison de Lorraine aujourd'hui regnante.

Le gouvernement de ce Duché est à present monarchique. C'étoit autrefois une espece de Pays d'Etat, dont le droit public a changé, aussi-bien que le gouvernement. Les Princes de cette illustre Maison occupés de leurs Etats, se mêlerent peu dans les affaires publiques de l'Europe; mais Charles I. étant mort en 1430. sans posterité masculine, Isabelle sa fille porta le Duché de Lorraine dans la Maison d'Anjou, branche de la Maison Royale de France. Elle épousa donc René d'Anjou, Roi titulaire de Sicile. Ce fut sous René que le Duché de Bar fut uni à la Lorraine par do-

nation de Loüis, Cardinal & dernier Duc de Bar. Jean II. fils de René, & Nicolas d'Anjou son petit-fils posséderent la Lorraine. René II. de la branche de Lorraine Vaudemont, rentra dans ce Duché, qu'il eut, ou de son chef, ou du chef de sa mere Yolande, fille d'Isabelle de Lorraine, & de René Roi de Sicile. Charles le Hardi, dernier Duc de Bourgogne, avoit dessein de joindre ses Etats des Pays-Bas au Duché & au Comté de Bourgogne. Il ne pouvoit le faire qu'en se saisissant de la Lorraine; & comme il crut que le Duc René II. n'étoit pas en état de lui résister, il prit la résolution de l'attaquer. Heureusement René avoit fait alliance avec les Suisses, & il étoit appuyé secretement par Loüis XI. Roi de France, qui n'avoit pas de plus grand ennemi que le Duc de Bourgogne. Charles se rendit maître de toute la Lorraine, & tourna depuis ses armes contre les Suisses, qui le battirent à Granson & à Morat. Comme ils avoient été secourus par le Duc René, le Duc Charles de Bourgogne résolut, pour s'en venger, de mettre le siege devant Nancy, qui étoit encore au pouvoir du Duc de Lorraine; ce fut la perte de Charles. Les Suisses aiderent à leur tour le Duc René, auquel ils envoyerent un corps de troupes de sept mille hommes. Ainsi avec une armée de vingtcinq mille combattans il attaqua le Duc de Bourgogne le 5. Janvier 1477. Il obligea les Bourguignons à prendre la fuite en désordre. Tous les efforts du Duc Charles devinrent inutiles; il fut contraint lui-même de ceder aux victorieux, & de fuir comme les autres: mais son cheval l'ayant emporté dans un marais, il y fut poursuivi par un Gentilhomme Lorrain qui étoit sourd, & qui ne put entendre le Duc de Bourgogne qui lui demandoit la vie. Il le tua donc sans le connoître. Après cette victoire, René fut reçû en triomphe dans la Ville de Nancy.

On étoit en peine de savoir ce qu'étoit devenu le Duc de Bourgogne. Un Page qui avoit apperçû de loin le funeste combat de ce Prince avec le Gentilhomme Lorrain, enseigna l'endroit où il pouvoit être resté; mais son visage étoit si défiguré, qu'on ne put le reconnoître qu'à des signes particuliers qu'il avoit sur le corps, & qui étoient connus de son Medecin. René le fit enterrer avec beaucoup de distinction & d'honneur dans l'Eglise de S. George de Nancy, où l'on voit encore son tombeau & son épitaphe; mais l'Empereur Charles-Quint en demanda le corps, qu'il fit inhumer à Bruges. C'est de René II. qu'est venuë la nombreuse posterité qui subsiste encore aujourd'hui, soit en France, soit en Lorraine. Il avoit relevé par son courage & sa conduite la gloire & la dignité de son nom, qui s'est depuis soutenu avec beaucoup d'éclat. Les Princes de la Maison de Lorraine ont herité de son courage; mais ceux qui s'étoient venus établir en France, ne l'imiterent pas dans sa prudence; peu satisfaits de la qualité de cadets d'une Maison Souveraine, ils voulurent encore aspirer au Trône. Peut-être auroient-ils réüssi dans leur dessein, si la division ne s'étoit pas mise parmi les prétendans.

La branche aînée a toujours subsisté avec la même dignité, & comme Souverains sortis d'une des premieres Maisons de l'Europe, qui a beaucoup de prétentions, mais peu de Domaines. Le Duc Charles III. s'est distingué dans le dernier siecle par ses inquiétudes, qui le rendoient en même-temps l'allié & l'ennemi du même Prince, par le peu de stabilité qu'il y avoit dans sa conduite. S'il causa beaucoup de peine à la

France, il en reçut aussi plus d'une fois beaucoup de chagrin ; il en eut davantage de la part des Espagnols, qui le firent arrêter prisonnier à Bruxelles l'an 1654. il fut renfermé dans le Château d'Anvers, d'où il fut transferé dans celui de Tolede en Espagne : il n'en sortit cependant que par la protection de la France. Il parut d'abord en avoir de la reconnoissance ; mais elle ne dura pas long-temps. L'année 1668. l'engagea dans de nouvelles alliances contre les ennemis du feu Roi, ausquels il rendit des services importans. Le caractere turbulent de ce Prince l'avoit rendu Chevalier errant, aussi-bien en armes, qu'en amours : jamais Souverain n'eut plus d'intrigues dans l'un & dans l'autre genre. Tout lui étoit bon, pourvû qu'il pût faire connoître qu'il n'étoit pas moins galand, que grand Capitaine. Il mourut donc dépoüillé de ses Etats en 1675. Il eut pour successeur Charles IV. qui n'eut jamais l'avantage de gouverner ses peuples ; Prince qui avoit joint la Religion, la pieté & l'honneur à toute la prudence des plus grands Generaux, & au courage des plus braves Officiers. C'est à la conduite de ce Prince que la Maison d'Autriche est redevable de ces prodiges de valeur qu'il a faits contre les ennemis du nom Chrétien. Quoiqu'exilé de sa patrie, si l'on peut ainsi parler, il n'a pas laissé de faire une alliance digne des plus grands Rois, en épousant une Princesse de la Maison d'Autriche, sœur de l'Empereur Leopold, & veuve de Michel Visnoviski Roi de Pologne. C'est de cette illustre Princesse qu'est né le Duc Leopold I. son fils, qui lui succeda de droit en 1690. & qui n'entra néanmoins dans ses Etats qu'après la paix de Riswick. Son alliance avec une Princesse de la Maison de France lui avoit produit un grand nombre de Princes & de Princesses, dont il ne reste plus que quatre, deux de chaque sexe. La situation où ce Prince s'est trouvé dans la guerre de 1700. lui a seulement permis de faire paroître sa prudence : Quoiqu'il eût tout lieu d'être attaché à l'auguste Maison d'Autriche, & que ses sentimens interieurs le portassent avec raison à souhaiter l'agrandissement de cette Maison, il a sû néanmoins tenir une conduite si sage & si mesurée, qu'il s'est également maintenu dans l'estime & la consideration des deux partis, & qu'il est devenu l'étonnement des plus habiles politiques, qui étoient peut-être fâchés de le voir demeurer neutre. Et sa generosité l'a rendu même dans tous les temps l'azyle de beaucoup de personnes qui se sont retirées dans ses Etats, & ausquelles il a fait sentir la douceur de son gouvernement ; ses peuples qui ont toujours aimé leurs Souverains plus qu'aucune autre Nation, ont trouvé sous son regne une douceur & une abondance dont il y avoit long-temps qu'ils étoient privés.

Plusieurs Auteurs se sont mêlés d'écrire l'histoire de cette Principauté ; mais ils l'ont fait presque tous avec tant de préjugés, ou avec si peu de lumieres, qu'à peine peut-on asseoir un jugement solide sur ce qu'ils en ont marqué. Je ne parle pas seulement de l'origine de cette illustre Maison, sur laquelle on s'est encore beaucoup plus écarté que sur les faits de l'histoire generale de ces Provinces : & ce n'est que dans ces derniers temps que l'on a travaillé avec plus de discernement sur l'un & sur l'autre.

Il faudroit commencer cette étude par la lecture du petit traité de M. *Chantereau le Fevre*, où il examine la question, si les Provinces de l'ancien Royaume de Lorraine doivent être appellées terres de l'Empire ; il y fait voir avec autant de lumieres que de précision, que toutes les Principautés qui composoient cette ancienne Couronne, é-

toient

toient indépendantes, & ne faiſoient pas moins que la Germanie un Royaume qui ne relevoit d'aucune autre Puiſſance. Ce que dit ce ſavant homme influë auſſi-bien ſur le Duché de Moſellane, c'eſt-à-dire, ſur le Duché de Lorraine, que ſur les autres Provinces de cette ancienne Couronne. Sans parler de *Vaſſebourg* qui s'eſt trop appuyé ſur des hiſtoires & des titres équivoques, ni de *Roſieres*, qui en fabriquoit lui-même pour accommoder l'hiſtoire à ſes préventions & au ſyſtême qu'il s'étoit formé, d'élever la Maiſon de Lorraine audeſſus de celle de France, il n'y a que cinq Auteurs modernes auſquels on puiſſe ajouter quelque créance.

M. *Chantereau le Fevre* ayant eu occaſion, par l'étude des originaux & par les titres qu'il avoit examinés en Lorraine, de découvrir la fauſſeté des faits avancés ſur l'origine de cette illuſtre Maiſon, avoit réſolu d'en publier la veritable hiſtoire. Il eſt vrai que n'ayant fait imprimer que la premiere partie de ſon ouvrage, il n'a pû donner que la réfutation des fables; & par-là il eſt peu utile. Ce qui s'en trouve en manuſcrit dans la Bibliotheque du Roi eſt la partie la plus inſtructive de ſon travail, & meriteroit plus d'attention. Le P. *Vignier* qui vint enſuite, donna quelque choſe de plus détaillé; mais c'étoit ſeulement de la généalogie. Quoique les lumieres & les preuves qu'il a publiées ayent fait revenir au veritable ſentiment, ſon ouvrage néanmoins n'eſt pas toujours exact, & contient peu de choſes ſur l'hiſtoire generale. Le P. *Benoît de Toul* Capucin, a renouvellé depuis vingt ans l'étude de cette hiſtoire, & à ſuivi les principes les plus exacts de la critique. Son ouvrage eſt plus ſavant & mieux écrit qu'on ne devoit l'attendre d'un Religieux retiré dans le fond d'une Province, & qui n'a pas eu occaſion de conſulter les ſavans qui ont étudié particulierement ces matieres; cependant il y regne encore une ſorte de confuſion qu'il faudroit redreſſer pour rendre ſon ouvrage auſſi agréable qu'il eſt inſtructif. Le P. *Hugo* Prémontré de Lorraine a donné plus d'agrément à ce qu'il a fait ſur l'hiſtoire de ſa patrie; & ſon ouvrage qui n'eſt pas exempt de fautes pour les anciens temps, eſt rempli de traits hardis & temeraires qui l'ont obligé de ſe déguiſer ſous le nom de *Baleicourt* Religieux Benedictin de Lorraine, qui s'étoit retiré en Pruſſe pour y changer de Religion. Mais le P. *Auguſtin Calmet*, l'un des plus ſavans Religieux Benedictin de la Congregation de S. Vannes travaille depuis long-temps à une hiſtoire generale de la Lorraine, qui doit renfermer avec les faits generaux de ces Provinces, l'hiſtoire particuliere des Princes. Appuyé ſur des titres & des pieces eſſentielles, tirées des archives des Souverains & des Egliſes particulieres, on doit ſe promettre tout de ſon exactitude & de ſon diſcernement. L'ouvrage ſera d'autant plus utile, que le P. Calmet y joindra les preuves juſtificatives, qui répandront beaucoup de lumieres ſur l'hiſtoire generale de France, d'Allemagne & des Pays-Bas.

Trois articles principaux meriteroient encore d'être examinés en particulier; ſavoir la guerre du dernier Duc de Bourgogne contre René II. Duc de Lorraine; l'hiſtoire particuliere de Charles III. & la vie de Charles IV. pere du Duc Leopold aujourd'hui regnant. Le ſiege de Nancy de 1476. fut par ſes ſuites l'un des plus grands évenemens du XV. ſiécle. Olivier *de la Marche* en a dit quelque choſe dans ſes mémoires, qui ne ſont pas écrits avec une ſorte de clarté & de netteté qui ne laiſſoit pas d'être en uſage ſur la fin du XV. ſiécle. Mais *Nicolas Remy* qui a décrit tout le re-

gne de René II. depuis 1473. jusques en 1508. a traité cette guerre avec assez de détail, aussi-bien que *Pierre de Blarrorivo* dans le poëme latin qu'il a fait sur la guerre de Nancy; mais ce sont des lectures qui ne conviennent qu'à des personnes qui ont du goût pour l'étude des originaux. L'histoire particuliere de Charles III. découvrira toutes les inconstances perpetuelles ausquelles ce Prince fut exposé. Il épousa la Princesse Nicole de Lorraine, & voulut faire casser son mariage; il engagea sa foi conjugale à la Princesse de Cantecroix, il l'aima, il l'adora même, pour me servir des termes de la galanterie, & ne la voulut pas voir dans la maladie dont elle mourut; il suivit le parti de la France, & négocia en même temps avec l'Espagne & l'Empire; il suivit ensuite le parti de l'Espagne, & ne pouvoit s'empêcher d'en parler mal. Les Espagnols le font arrêter, & il implore le secours de la France pour obtenir sa liberté. Il l'obtient & fait alliance avec le feu Roi jusques à ce que l'occasion se presenta de se liguer contre lui. Enfin il meurt comme un fugitif dépoüillé & sans aucune consideration. C'est ce qu'on trouve expliqué dans les mémoires du Marquis de *Beauveau*, auquel on peut joindre ceux du Marquis *du Chastelet*, & du Sieur *Dubois* qui travaillerent pour procurer la liberté du Duc leur maître. Quelle difference entre ce Prince & son neveu le Duc Charles de Lorraine IV. du nom. Quelle constance dans ce dernier à suivre le parti de l'auguste Maison d'Autriche, à laquelle il se sentoit attaché autant par reconnoissance que par inclination! Quelle suite de prudence & de courage dans toute sa conduite! Quelle probité au milieu des armes! & quelle valeur au milieu de la vie la plus sage & la plus religieuse, toutes perfections qui se trouvent rarement unies! il étoit fugitif & dépoüillé, mais il s'étoit acquis jusques au respect de ses propres ennemis! voilà quel fut l'effet de sa vertu, il avoit toutes les qualités des heros, & Charles III. en avoit tous les vices; car il ne faut pas croire que les heros en soient exempts. Ceux qui en ont le moins sont ceux qu'on doit le plus estimer. On a la vie de Charles IV. nommé aussi Charles V. publiée par le Sieur *de la Brune*; mais il faudroit un pinceau plus vigoureux pour faire un aussi grand tableau.

CHAPITRE XXXI.

Histoire d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.

IL n'y a point d'histoire moins obscure que celle d'Angleterre, depuis le IX. siécle. Un savant homme en apporte une raison fort naturelle. » Nous » lisons, dit le P. *Mabillon*, une (1) chose fort remarquable dans la Pré» face, qui est à la tête de l'histoire de *Matthieu Paris*, savoir que c'étoit la » coutume en Angleterre que dans chaque Abbaye Royale de l'Ordre de S. Benoît, » on donnoit commission à un Religieux habile & exact de remarquer tout ce qui se » passoit de considerable dans le Royaume; & qu'après la mort de chaque Roi, on » apportoit tous ces differens mémoires au Chapitre general de l'Ordre, pour les

(1) *Traité des études monastiques, part. II. ch. 8.*

LES ILLES BRITANNIQUES
le Borneur
I Lewis
I de Quilder
I de S.Kie
I d'Eust
Orcades
ECOSSE
Edimbourg
MER du NORT
Banc de Jutland
Norvege
Danemarck
Barwick
IRLANDE
Londonderi
Antrim
Armach
I de Man
Mer d'Irlande
Id'Angesei
Dublin
Galloway
Lymerick
Waterfort
Lismore
Corke
Kinsate
Rosse
Wexfort
L'OCEAN
ANGLETERRE
York
Banc des Chiens
Yarmouth
Cambrig
Glocester
Oxfort
Londres
Rochester
Cantorberi
Bristol
Portsmouth
Douvres
Canal de S. George
Isl. Sorlingues ou Silley
Cap Lezard
Portland
de Wight
Manche
Pas de Calais
Dunkerques
Calais
PROVINCES UNIES
Leide
Amsterdam
Anvers
PAIS-BAS
Malines
Bruxelles
Gand
Lille
Douay
Arras
Abbeville
Cambray
Peronne
S. Quentin
France
Havre
Rouen
Noyon
Soissons
Compiegne
Allemagne
Breme
Jenvilliers. Sc.

» réduire en un corps d'hiſtoire qui étoit gardé dans les archives, pour l'inſtru-
» ction de la poſterité. C'eſt pour cette raiſon que l'hiſtoire d'Angleterre eſt beau-
» coup plus éclaircie qu'aucune autre.

C'eſt donc au IX. ſiécle qu'on doit ſe fixer, pour commencer à avoir une connoiſſance exacte des affaires de cette Monarchie. Ce n'eſt pas que l'hiſtoire ancienne n'en ſoit curieuſe, mais il ne faut point trop appuyer ſur des choſes obſcures, il ſuffit de ſavoir en general que les anciens peuples étoient Celtes, auſſi-bien que ceux qui les premiers ont habitez les Gaules; que comme la langue des Celtes Gaulois s'eſt conſervée dans la Baſſe-Bretagne, celle des Celtes des Iſles s'eſt conſervée dans le pays de Galles. C'étoit dans la Grande-Bretagne que les Druydes Gaulois alloient s'inſtruire de la doctrine & du culte de leur Religion. Il eſt bon de ſavoir que les Pheniciens navigeoient quelquefois juſques dans cette Iſle, ſoit par curioſité, ſoit pour y venir chercher le plomb & l'étaim dont ces anciens (1) navigateurs faiſoient un commerce très-conſiderable en Orient. Les Carthaginois plus proches de ces Iſles ſuccederent aux Pheniciens, & cachoient ſoigneuſement aux autres Nations la route & l'objet de cette navigation; juſques-là qu'un Pilote Carthaginois ſe voyant ſuivi d'un vaiſſeau Romain qui épioit ſa courſe, aima mieux faire échoüer ſon navire, que de donner connoiſſance de ſa route, en quoi il ſervit ſi bien ſes maîtres, qu'ils lui payerent au double la valeur de ce qu'il avoit perdu. Les Romains y vinrent enſuite; mais ce ne fut que dans les derniers temps de la République: des étrangers s'y établirent, & la confuſion s'y mit; ce fut peut-être ce mélange qui porta dans cette Nation cet eſprit de révolution qu'on y a remarqué depuis. La multitude des Souverains qui étoient les maîtres de cette Iſle, y cauſe beaucoup d'obſcurité dans l'hiſtoire qui précede le Roi Egbert. Ce Prince réünit les ſept Royaumes que les Saxons y avoient établis. Les révolutions ſi extraordinaires auſquelles l'Angleterre a été ſujette; & les relations qu'elle a euës depuis long-tems avec la France, doivent en faire étudier l'hiſtoire avec plus de ſoin.

Camden a donné une excellente deſcription des Royaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande. Comme il peut y avoir eu quelque changement pendant le XVII. ſiécle, au commencement duquel elle fut faite, M. *Gibſon*, ſi celebre dans toute l'Angleterre par ſon érudition, l'a traduite en Anglois, & y a joint des additions fort conſiderables, où il explique ce qu'il y a de plus curieux dans les antiquités de ces trois Royaumes. On pourroit ſe ſervir auſſi fort avantageuſement du théâtre de la Grande-Bretagne publié par *Speed*. Cet ouvrage travaillé avec ſoin, ne donne pas ſeulement une exacte deſcription de cette Monarchie, une juſte idée des mœurs de ſes habitans, & un état de ſon gouvernement ancien & moderne; il fait encore l'hiſtoire de ſes Rois juſques à Jacques I. Il ne ſeroit peut-être pas inutile de parcourir des yeux le théâtre de la Grande-Bretagne, publié en 1708. on auroit le plaiſir de voir exactement dépeint dans cet ouvrage, qui n'eſt que pour les yeux, ce que l'Angleterre a de plus remarquable. Si néanmoins on ne pouvoit avoir aucun de ces ouvrages, il faudroit lire au moins ce que M. D'AUDIFFRET a mis de ce Royaume dans ſa Géo-

(1) *Strabo*.

graphie écrite avec tant de soin & d'exactitude ; ou parcourir l'état de la Grande-Bretagne publié par GUY MIEGE l'an 1708. Le premier volume contient une description assez exacte de la Grande-Bretagne. Les *Délices de la Grande-Bretagne*, qu'on a publiées à Leyden en 1707. ne sont pas assez exactes pour tenir lieu de Géographie. Il ne seroit utile que pour les figures qui rendent les explications sensibles & qui satisfont l'imagination beaucoup plus que le discours qu'on y a joint. Enfin si tous ces livres manquoient, on pourroit se réduire au petit volume que *Rutgerus Hermannides* en a publié en 1661.

Plusieurs Auteurs ont très-bien expliqué ce qui regarde l'Etat & le Gouvernement de ce Royaume. La République d'Angleterre de Thomas *Smith* est assez exacte, quoique fort abregée. Mais comme les révolutions du XVII. & du XVIII. siécle ont apporté quelque changement dans la police & la forme de cette Monarchie, on doit voir les traités qui ont été publiés depuis ces mouvemens. Ainsi l'on pourroit attacher à l'état present d'Angleterre de M. *Chamberlaine*, imprimé en 1667. & traduit en François en 1672. Il ne faut pas négliger de parcourir l'édition de ce traité augmentée par GUY MIEGE, & publiée en 1708. parce qu'on l'a rendu conforme au gouvernement établi depuis les dernieres révolutions. Il est bon d'y joindre les Républiques d'Ecosse & d'Irlande, qu'on a publiées à Leyden en 1628. Quoique ces trois Royaumes soient aujourd'hui possedés par le même Souverain, ils n'ont pas toujours été unis; & malgré leur union, ils ne laissent point de se gouverner par des loix & des coutumes particulieres. On trouve encore quelques remarques sur la police de ces Royaumes dans la description de *Camden*, & dans le théâtre de *Speed*. Mais il y a une étude, à laquelle on est indispensablement obligé, avant que de pouvoir s'appliquer aux affaires d'Angleterre. C'est l'histoire, le pouvoir, & les droits du Parlement de ce Royaume. L'ignorance dans laquelle on seroit sur ce point, ne manqueroit pas de causer quelque étonnement, lorsque dans la lecture de cette histoire on verroit que les Rois y sont traités comme les premiers sujets du Royaume, qu'ils dépendent autant du Parlement, que le Parlement dépend du Prince. L'on y remarque même que la plûpart des malheurs qui sont arrivés à quelques-uns de leurs derniers Rois, sont venus en partie de ce qu'ils ont cherché à n'être plus dans cette dépendance, qui est maintenant regardée comme une loi fondamentale de cette Monarchie. On peut sur ce point s'en rapporter à deux ouvrages : le premier est l'abregé de l'histoire du Parlement d'Angleterre, imprimé en 1651. Le second est la Dissertation sur la forme du Gouvernement, & sur le Parlement de ce Royaume, donnée à Oxfort en 1698. parmi les œuvres posthumes de *Spelman*, cet homme si habile, & auquel l'Angleterre a de si grandes obligations. On a beau dire que les Anglois sont une « Nation belliqueuse, fiere, inquiete, toujours intriguée avec ses voisins, & encore » plus rarement d'accord avec elle-même qu'avec les autres : qu'on trouve chez » eux une alternative presque réglée d'un regne heureux, florissant, applaudi ; & » d'un regne malheureux, troublé, finissant par la catastrophe d'un Roi déposé, » mis aux fers, souvent sacrifié à l'ambition d'un usurpateur sanguinaire. » Qu'on approfondisse ces reproches, & l'on verra que les inquiétudes de cette sage Nation ne viennent que de l'amour de la liberté, & de la vigueur de leurs premieres loix, qu'ils

ont soutenuës au péril de leurs biens & de leur sang : & quand un Roi a cherché à se rendre le maître & l'arbitre des loix, il a trouvé dans la fermeté de ses sujets une digue qu'il n'a pû surmonter. C'est en eux seuls qu'on trouve le véritable caractere des Républicains qui préferent la mort à la servitude ; & qui ne trouvent rien de plus honteux à un peuple né libre, que de se voir assujetti. Mais un Roi veut-il faire regner les loix, il trouve un peuple soumis, obeïssant, & toujours disposé à suivre la volonté du Prince, parce que le Prince ne prend d'autre conseil que des loix établies par le corps même de la Nation ; & s'ils ont été en differend avec les autres peuples ; ç'a toujours été pour des interêts essentiels & bien entendus. Jamais Nation n'a mieux connu, ni plus constamment suivi ses véritables interêts. Les Anglois sont de bons amis & de fidéles alliés, autant de temps qu'il convient au bien de l'Etat de garder leurs alliances & leurs traités. Ce caractere est répandu dans tous les membres de la Nation, sur l'amitié desquels il ne faut compter qu'autant qu'ils y trouvent leur avantage particulier.

Il me paroît qu'on doit étudier avec quelque brieveté l'histoire ancienne de cette Monarchie, à moins qu'elle n'ait rapport aux affaires de l'Eglise. Il s'en faut bien que ces premiers temps soient aussi interessans & aussi considerables que les cinq ou six derniers siécles. Deux Auteurs fort célébres, & qui ont fait beaucoup de bruit dans le monde, *Milton* & *Selden*, se sont particulierement appliqués à écrire l'histoire ancienne. Leur capacité doit faire croire qu'ils s'en sont très-bien acquittés. Au défaut de ces deux écrivains, on pourroit se servir du premier tome de la belle histoire d'Angleterre de M. de *Rapin Toyras*, ou au moins du premier volume des Révolutions d'Angleterre du P. *d'Orléans*, assez court pour ne pas ennuyer, & assez long pour apprendre ce qu'il faut nécessairement savoir de ces temps reculés.

Ce n'est donc qu'à Guillaume le Conquerant, qu'on doit fixer l'étude sérieuse, & plus détaillée de l'histoire d'Angleterre. Aussi est-ce au regne de ce Prince, qu'elle commence à être plus éclaircie, & que les révolutions en deviennent plus importantes. Le regne de ce Prince fait bien voir que les hommes qui savent se faire valoir, & profiter habilement des conjonctures, ne manquent jamais d'arriver dans leur genre à ce qu'il y a de plus grand. Guillaume étoit fils naturel de Robert Duc de Normandie, & descendoit des Princes Danois, qui sur la fin de la deuxiéme race avoient ravagé une partie de la France, & avoient obligé Charles le Simple à leur accorder la Neustrie, qui du nom de ces nouveaux habitans avoit pris celui de Normandie. Robert déclara, & fit reconnoître Guillaume son fils Duc de Normandie ; & ensuite, sous prétexte que S. Edoüard le Confesseur lui avoit laissé par testament la Couronne d'Angleterre, il entreprit d'en faire la conquête sur Haralde, qui s'en étoit déclaré Roi. Il y alla donc avec une armée composée de Normans, de François & de Flamans. Il ne trouva pas de résistance, parce que Haralde étoit occupé dans le Nort d'Angleterre contre le Roi de Norwege qui l'étoit venu attaquer. S'il fut victorieux du Roi Norwegien, il n'eut pas le même bonheur contre Guillaume, par lequel il fut battu le 14. Octobre 1066. journée où la mort de Haralde laissa Guillaume maître de la Couronne d'Angleterre. Tant que Guillaume conduisit ses peuples avec douceur il fut heureux & triomphant ; voulut-il les vexer & les tourmenter, il

attira des mouvemens, des révoltes & des conspirations; & tel a été depuis, le regne des Rois d'Angleterre, que tous ceux qui se sont regardés comme les chefs d'une République, ou d'un peuple libre, ont regné avec plus d'autorité que les Rois qui ont voulu substituer leur volonté absoluë aux loix établies par la Nation. Sans parler ici de la vie de Guillaume le Conquerant, publié en Anglois par Samuel *Clarke*, qui ne peut être d'usage que pour ceux qui savent la langue du Pays, nous avons beaucoup d'Auteurs du temps même, qui ont écrit son histoire avec une grande exactitude. Tels sont *Matthieu Paris*, *Eadmer* & *Guillaume de Neubrige*. Le premier est regardé comme *le meilleur* (1) *Historien que nous ayons pour le treiziéme siécle*; l'on pourroit même ajouter pour une partie du siécle précédent. L'on estime *Eadmer* pour sa sincerité, & *Guillaume de Neubrige* pour la justesse & le bon sens. Ces trois écrivains, avec *Thomas Walsingham* ont donné l'histoire des Rois d'Angleterre sortis de la ligne masculine de Guillaume le Conquerant; mais l'on doit y joindre ce qui s'en trouve encore dans les Historiens de Normandie, publiés par M. *Duchesne*. Que de troubles & de divisions, lorsqu'on est arrivé au commencement du XV. siécle. L'on voit alors tous les malheurs que peut produire la passion de regner. Ces maux passerent jusques à nous; les Rois d'Angleterre n'étoient pas assez occupés chez eux, ils tomberent sur la France, & par des chimériques prétentions, ils ravagerent Paris, & la plus grande partie du Royaume dont ils s'étoient saisis. Ils ne nous traiterent pas en Rois, mais en tyrans; tout conquerans qu'ils étoient, il sembloit qu'ils sentissent qu'ils ne tarderoient pas à être chassés, ils le furent par Charles VII. Leur animosité a changé depuis; & il est à croire que les differends qui ont été entre les deux Nations sont à la fin terminés. Les Anglois ont fait depuis tout ce qui étoit en eux pour se raprocher.

Ainsi avant que de passer au regne de Henry VII. il se rencontre deux grands évenemens, sur lesquels il faut principalement s'arrêter; ce sont les troubles qu'il y eut dans ce Royaume entre les Maisons de Lancastre & d'Yorck, au sujet de la succession; avec les guerres de France & d'Angleterre, qui ne furent terminées que sous Charles VII. L'histoire du premier de ces évenemens a été écrite par *Francisco Biondi* & par M. de *Rosemond*. Les guerres de France & d'Angleterre se trouvent expliquées ou dans les Auteurs de l'histoire generale de ce Royaume, ou dans les Historiens que nous avons marqués, en parlant de l'histoire de France.

Si l'on vouloit s'épargner la lecture de tous ces differens livres, on pourroit voir seulement quelqu'un des plus judicieux Auteurs de l'histoire generale d'Angleterre. Les principaux sont *Polydore Virgile*, *André Duchesne*, le P. *Dorléans* & M. *de Larrey*, M. de *Rapin Toyras*, & *Laurent Echards*. Je passe les abregés publiés par *du Verdier* & par *Vanel*; ce sont de trop pitoyables écrivains, pour meriter aucune attention. Ceux même que nous venons de citer ne sont pas tous d'un merite égal. Quoique *Polydore Virgile* écrive purement, & que sa narration soit agréable, il n'est pas toujours exact, & souvent il est trop superficiel. On remarque même qu'ayant été élevé sous un autre gouvernement que celui d'Angleterre, il n'a point assez connu

(1) *Le P. Mabillon, Traité des études monastiques. II. Part. ch. 20.*

l'état des affaires & la police de ce Royaume, pour n'y faire aucune faute. Il y a long-temps qu'on a dit qu'*André Duchesne* réüssissoit parfaitement bien dans les histoires particulieres ; mais qu'il a fait une terrible breche à sa réputation, par les histoires generales qu'il a données. Celle d'Angleterre sur tout lui a fait plus de tort qu'aucune autre : ce n'est point une histoire, ce sont des faits cousus les uns aux autres. Il écrit d'une maniere languissante ; il interesse peu ; le talent de faire connoître les hommes lui manque ; il n'a que celui de montrer l'exterieur de leurs actions : ce qui vient, sans doute, du peu de soin qu'il avoit apporté à étudier les passions humaines. Il ne s'étoit jamais appliqué qu'à rechercher dans les bibliotheques & dans les archives des Princes, ou des Eglises, les monumens qui pouvoient éclaircir l'histoire ; en quoi il faut avoüer qu'il a très-bien réüssi. Le jugement que M. *de Larrey* a porté des *Révolutions d'Angleterre* du P. *d'Orléans*, est trop avantageux à ce dernier, pour ne le point rapporter ici. » Mal gré le préjugé de son ordre & de sa religion, dit M. de Larrey, (1) le P. d'Orléans qui parle d'Elizabeth avec éloge, » ne fait pas moins d'honneur à son histoire qu'à la Reine d'Angleterre : & si les Partisans de cette Princesse ne sont pas fâchés de voir ses loüanges dans la bouche » d'un Jesuite, il doit être bien aise de son côté d'avoir souvent rendu justice à une » héroïne, qui n'a été calomniée que par d'indignes Auteurs. » Cet éloge de la sincerité du P. d'Orléans à l'occasion d'une Reine, qui auroit pû donner à des écrivains moins équitables, quelque sujet apparent de déguiser ses grandes qualités, doit prévenir un lecteur en faveur de l'ouvrage entier de ce Pere. En effet, il a pratiqué ce qu'il a marqué lui-même, qu'on devoit trouver dans un abregé exact d'histoire. Il montre en passant ce qu'il ne faut pas ignorer ; & il découvre à fond ce qu'il faut savoir. Il a même eu quelques délicatesses, négligées ordinairement par le commun des Historiens, qui veulent toujours ou faire des portraits, ou raisonner sur les causes & les motifs des évenemens. Ces Auteurs n'apperçoivent pas le danger qu'il y a de chercher plûtôt à bien peindre, qu'à representer. Un beau trait passe naturellement de l'imagination à la plume, comme le remarque ce judicieux écrivain ; le heros en profite ; mais la verité en souffre. Le P. d'Orléans a poussé son ouvrage jusques à ces derniers temps, ce qu'aucun Historien n'avoit fait avant lui : & il a eu le bonheur de profiter des lumieres de ce Roi si pieux, l'infortuné sujet des malheureuses révolutions, qui subsistent encore à present. M. *Leti* a ramassé dans son *Théâtre Britannique*, ce qu'on ne peut trouver qu'avec beaucoup de peine en differens Auteurs. Avant que de venir à l'histoire d'Angleterre, il fait une exacte description de ce Royaume ; il explique la religion & les mœurs de ses habitans, il donne le caractere de la Cour, il découvre le genie des Ministres, les interêts & les maximes des Parlemens. A peine cet ouvrage eut-il vû le jour, qu'on le proscrivit en Angleterre ; l'Auteur même fut contraint de se retirer. Je ne dis point que ce soient-là des preuves de verité & d'exactitude ; mais ce sont des marques de liberté. L'histoire de M. *de Larrey* fut d'abord très-bien reçûë du public. A l'exception peut-être de quelques endroits où il n'est point assez favorable aux Catholiques, elle a des caracteres qui l'ont fait rechercher

(1) *M. de Larrey. Préface du second volume de l'histoire d'Angleterre.*

par la liaison qu'elle donne de l'histoire de l'Europe avec celle de la Grande-Bretagne. Sa maniere d'écrire noble & majestueuse, lui avoit acquis la plus grande partie de sa réputation. L'Angleterre n'avoit pas encore eu en notre langue d'historien de cette force. Mais dès que les Actes de la Cour de Londres, publiés par M. *Rymer* vinrent à paroître, M. de Larrey eut la sincerité d'avoüer lui-même qu'il falloit refondre toute son histoire. Il sentit bien que n'étant pas en Angleterre, il lui avoit été impossible de connoître une infinité de ressorts & de mouvemens secrets, que l'on ne peut découvrir que dans le pays dont on écrit l'histoire. La chose s'est depuis verifiée par la publication de celle de M. *de Rapin Toyras*, dont l'ouvrage qui n'est pas moins étendu que celui de M. de Larrey, a eu une réputation qui n'est pas fardée; l'Auteur étant mort avant que son histoire d'Angleterre ait entierement paru, n'a pu par ses amis & ses sollicitations la mettre lui-même en credit. Il a donc fallu qu'elle se soit soutenuë elle-même: & l'on ne sauroit disconvenir qu'elle ne soit écrite avec un grand sens, beaucoup de dignité, toute la connoissance nécessaire des affaires du Royaume, un détail exact & plus que suffisant. Et l'histoire de M. de Larrey qui s'étoit soutenuë jusques alors, est tombée tout-à-coup, & n'a plus été recherchée que pour ses belles gravures. L'histoire de M. *de Rapin Toyras* est donc la seule qui merite d'être lûë sur l'histoire generale d'Angleterre avec les *Révolutions du P. d'Orléans*. Les Anglois ne laissent pas d'avoir encore en leur langue beaucoup d'écrivains très-estimés, mais qui ne conviennent qu'à ceux qui entendent la langue du Pays. *Robert Brady* est utile à ceux qui soutiennent le parti des Rois; Jacques *Tyrrel* sent plus son Républicain; Laurent *Echards* n'embrasse ouvertement aucun parti; & suffit pour un abregé; il est écrit avec sagesse & avec précision. Et comme les Anglois ont écrit en leur langue les vies particulieres des Rois, on les a recueillies en 1706. en trois gros volumes, & peuvent tenir lieu d'une histoire suivie.

Toutes ces histoires generales ne doivent point empêcher de lire quelques-unes des histoires particulieres, qu'on a publiées sur le regne de Henry VII. & sur les suivans. Jusques à ce Prince, l'Angleterre avoit été désolée par la haine fatale qu'il y avoit entre les deux Maisons d'Yorck & de Lancastre. Comme Henry IV. de la Maison de Lancastre, avoit enlevé la Couronne à Richard II. de même son petit-fils Henry VI. fut détrôné par Edoüard IV. qui étoit de la Maison d'Yorck: & Richard III. frere de ce dernier, fut encore dépoüillé du Royaume & de la vie par Henry VII. de la Maison de Lancastre. Ce fut ce Prince, qui par sa prudence, autant que par son mariage avec la fille d'Edoüard IV. étouffa les troubles, dont ce Royaume avoit été depuis long-temps si furieusement agité. L'histoire de Henry VII. le Salomon, ou le plus sage des Rois d'Angleterre, a été écrite avec un grand sens, par le Chancelier *Bacon*; mais on ne peut rien ajouter à la beauté & à l'exactitude de celle que M. *Marsolier* a publiée en notre langue. La vie de Henry VIII. Ce Prince, dont l'inconstance a eu des suites si funestes pour l'Angleterre, a été donnée par plusieurs Auteurs. *Brooke*, *Goodwin* & *Herbert de Cherbury* sont les plus considerables. Les révolutions d'amour, d'état & de réligion arrivées sous ce Prince, ont donné lieu a beaucoup d'histoires trop differentes, & contraires les unes aux autres. *Sanderus* & M. *de Varillas* ont écrit ce qui regarde la Religion avec un zele outré, accompagné

de

de fautes impardonnables, leur prévention les a si fort aveuglés, qu'ils manquent de justesse & d'équité, & souvent même ils font banqueroute à la verité. *Heylin* & M. *Burnet* ont pris le parti opposé, & n'ont pas rendu assez de justice aux Catholiques, M. *le Grand* a publié l'histoire du divorce de ce Prince, dans un livre plein d'érudition; mais qui est devenu le sujet de beaucoup de critiques, de répliques & de réponses, qui pour avoir été vives, & plusieurs fois reïterées, n'en ont pas mieux fait connoître la verité; c'est ce qui arrive presque toujours en matiere de doctrine. Quoique, selon la remarque d'un Historien, (1) cette fameuse & déplorable métamorphose ait eu pour cause du côté de Henry VIII. un mauvais mariage, un mauvais Conseil, & une passion déréglée; on peut dire aussi que la mauvaise conduite des Ministres du Pape n'y contribua pas peu. Il y avoit long-temps que, par une aveugle déference que les peuples de la Grande-Bretagne avoient pour le S. Siege, les Papes avoient abandonné ces manieres insinuantes & persuasives qui entraînent l'obeïssance, sans trop exprimer le commandement. Ils s'étoient emparés d'une autorité despotique, par laquelle ils croyoient avoir droit de tout faire & de tout entreprendre. Ils se persuaderent alors très-faussement qu'il n'y avoit, pour soumettre Henry, Prince zelé pour la foi, qu'à l'épouvanter par des excommunications. Le coup lancé trop vîte perdit l'Angleterre, quelques jours de temporisement l'auroient sauvée.

Elizabeth confirma par l'hérésie le schisme que Henry VIII. avoit établi. Ce regne, l'un des plus beaux d'Angleterre, merite une étude particuliere. Les liaisons que cette Princesse eut avec la France, la part qu'elle prit malheureusement aux affaires de la Religion, sa conduite si sage, ses démarches si concertées, sa fermeté toûjours également soutenuë, doivent porter à connoître tout le détail de sa vie. Les écrivains qui ont donné l'histoire du schisme & de la réformation d'Angleterre, ont suffisamment éclairci ce qu'elle a fait au sujet de la Religion. *Camden* Auteur exact & sincere autant qu'on peut l'être, a publié la vie de cette illustre Reine. Je n'ai rien à retrancher aux justes éloges qu'on a fait de son histoire; & je voudrois y pouvoir ajouter, si j'avois assez de talent pour le faire. Il faut y joindre ce qu'a donné M. *Leti*, qui trouve dans tout ce qu'il écrit le moyen d'ajouter à la verité des faits, d'agréables circonstances ingenieusement imaginées; mais il repete trop souvent qu'Elizabeth étoit une comedienne, il suffisoit de le dire une fois, & de donner lieu de le penser souvent par un détail suivi de toutes ses actions. Les Mémoires de *Walsingham* & de *Melvil*, feront connoître l'esprit du gouvernement de cette Princesse, & les efforts de sa politique. Cette Reine comparable à tout ce qui s'est vû de grands Princes, avoit quelques défauts qui obscurcissent terriblement l'éclat de ses vertus. On ne sauroit lui pardonner cette haine implacable contre la Religion Catholique, l'effusiou du sang qui faisoit ses délices, l'a confonduë avec la populace Angloise, qui ne trouve de plaisir que sur un échaffaut, & pour qui une mort commune, ou un meurtre ordinaire n'a rien que de fade. Marie Stuard meritoit bien qu'on fît cesser, par une retraite contrainte, les inquietudes dont elle étoit agitée, & qu'elle répandoit trop souvent au dehors. Mais on ne pouvoit pas légitimement la faire mourir. Elle

(1) *Le P. d'Orléans*

en avoit fait ſuffiſamment pour être privée d'une partie de ſa liberté ; mais point aſſez pour être privée de la vie.

Après le regne de Jacques I. fils de Marie Stuart & ſucceſſeur d'Elizabeth, Prince trop Théologien pour être bon Politique, vient celui de l'infortuné Charles. Ses malheurs ont été décrits par un grand nombre de bons Auteurs. Les *Révolutions* du P. *d'Orléans* en donnent un narré très-naturel & très ſincere. Mais comme de pareils évenemens ne peuvent être trop étudiés, ni aſſez medités, il faut encore lire ce qui s'en trouve dans quelques autres Hiſtoriens. *Sanderſon* a fait la vie de ce Prince. Les autres écrivains qu'on doit conſulter ſont George *Hornius*, *Jonſton*, *Manlius*, dans ſes mémoires ſur la rébellion d'Angleterre, *Bateus*, *Skynner*, *Witlock*, & M. *Leti* dans ſa *vie de Cromwel*, & dans ſon *Theatro Britannico*. Il y a deux Auteurs auſquels on doit principalement s'attacher ; ce ſont *Ludlow*, & le Comte de *Clarendon*. Le premier a publié des mémoires, dans leſquels, comme membre du Parlement, il rejette, quoiqu'à tort, toute la faute de cette cataſtrophe inouïe ſur Charles I. Mais quelque démarche que faſſe un Prince, il n'eſt jamais permis au peuple d'attenter à ſa vie : elle dépend de Dieu ſeul, auquel même un Roi tyran eſt uniquement reſponſable de ſes actions. Le Comte de *Clarendon* a plus d'équité que *Ludlow* : ſa charge de Grand-Chancelier d'Angleterre, de Chef de tous les Conſeils, de favori du Prince, & ſes converſations familieres avec les Chefs des deux partis, l'ont mis à portée d'être inſtruit de toutes les affaires, & de connoître les reſſorts que l'on a remués dans cette fameuſe intrigue. Sa probité à l'épreuve de la fortune, ne lui a point permis de rien dire, que dans les regles d'une exacte verité. Il accuſe le peuple ; mais il ne diſculpe pas toujours le Roi Charles : il juſtifie & il condamne les deux partis. Il ne prétend point, comme l'ont dit avant lui quelques écrivains, que cette rébellion a été fomentée par les autres Princes de la Chrétienté, dès la mort d'Elizabeth. Il ne remonte qu'à la diſpoſition, où étoit la Cour & le peuple, au commencement du regne de Charles I. » Du côté de la Cour on remarquoit, dit ce grand » homme, (1) l'orgueil, l'inconſtance, la profuſion dans la plus grande diſette » un eſprit d'artifice & de ſubtilité. Du côté du peuple, on trouvoit la lenteur » l'épargne dans la plus grande abondance, une ſimplicité groſſiere, ennemie du de» guiſement : tout cela joint enſemble peut avoir cauſé les déſordres que nous avon» vûs de nos jours. Le Roi, continuë cet illuſtre écrivain, convoqua trois Parlemen» dans les quatre premieres années de ſon regne : qui furent tous caſſés avec aigreu» & avec beaucoup de mécontentement de part & d'autre. En caſſant le dernier, » fit cette Déclaration, *qu'il avoit aſſez fait connoître à ſon peuple, par ces fréquent» convocations, le penchant qu'il avoit eu pour l'uſage des Parlemens : mais que l'a» bus que l'on en avoit fait par le paſſé, le forçoit, contre ſon inclination, à chang» de conduite, & qu'il regarderoit déſormais comme témeraires, tous ceux qui préte» droient lui preſcrire un temps pour faire aſſembler un Parlement.*

» On ne manqua pas d'en inferer dans le public qu'on ne devoit plus eſperer à l'a» venir de pareilles aſſemblées. Perſonne n'oſoit plus parler de convocation, po

(1) *Hiſtoire de la rébellion d'Angleterre du Comte de Clarendon, tome premier.*

» ne pas s'exposer à la censure; & je suis persuadé qu'on ne sauroit indiquer une » cause plus probable de tous les troubles qui ont affligé le Royaume, que ces sortes de ruptures des Parlemens, imprudentes & précipitées. La Cour ne jugeoit plus des intentions du peuple, que par l'insolence & l'ambition de quelques » particuliers; & le peuple jugeoit sur le même modéle, de l'honneur, de la justice & de la religion de la Cour. Les deux partis qui ne devoient penser qu'à » s'unir pour le salut commun, se divisoient ordinairement dans ces temps fâcheux, » sans aucun respect ni charité l'un pour l'autre. Et pour comble de malheur, le » Roi retenoit auprès de sa personne des esprits artificieux, qui par de faux rapports exageroient au peuple les défauts & les foiblesses de la Cour, & qui n'oublioient rien pour rendre le peuple suspect à sa Majesté. » Voilà ce que dit, des causes de tant de troubles, cet Auteur si exact, & qui n'a rien marqué que sur de solides preuves. Son ouvrage est écrit avec un grand sens, suite des charges considerables qu'il a possedées; & l'on y voit regner une connoissance que pouvoit & devoit avoir un Ministre, qui a été assez heureux pour être plus que (1) Grand-Chancelier de ce Royaume.

Après la lecture des ouvrages que nous avons indiqués, il est bon de parcourir les traités qui ont été faits pour justifier ce Prince, & en lui l'autorité de tous les Rois, ou pour le condamner. On en a recueilli quelques-uns dans l'excellent ouvrage, qui a été publié à Londres en 1649, Plusieurs savans se sont crûs obligés à défendre l'innocence de ce Prince injustement accusé, & indignement traité par quelques-uns de ses sujets. Ceux qui ont fait le plus de bruit sur cette matiere, sont *Milton* & *Saumaise*. On a dit de ce dernier, qu'il avoit très-mal défendu une bonne cause, & du premier, qu'il en avoit très-bien soutenu une mauvaise. *Saumaise* avoit une érudition fort étenduë, cependant il manquoit des connoissances qui étoient nécessaires pour écrire sur de semblables sujets. *Milton* avoit beaucoup de capacité, & une grande connoissance des affaires; mais il a poussé trop loin l'apologie de ce Regicide. S'il ne pouvoit résister aux pensions qu'on lui donnoit pour justifier la révolte, il devoit au moins garder un peu plus de moderation à l'égard du Roi : le nom de tyran qu'il donne à ce Prince, est un titre qu'il n'a jamais merité. Charles n'avoit rien du tyran, & personne n'aima moins le sang. La soif que ses ennemis eûrent du sien ne leur permit pas de differer long-temps l'execution de la sentence qu'ils avoient portée contre lui. Nous avons inseré dans le Catalogue des Historiens, les autres traités, qui servent à la justification de ce Prince.

Ce qui regarde Cromwel a été écrit par le même Comte de *Clarendon*, & par M. *Leti* : je n'ose citer l'histoire de cet usurpateur, donné par l'Abbé *Raguenet*, parce que je sai qu'elle n'est pas également estimée des connoisseurs. Il est à croire qu'il réüssira mieux dans l'histoire de M. de Turenne, de laquelle on assure qu'il a été chargé par la Maison de Boüillon. La vie de Charles II. n'a été écrite exactement que dans les *Révolutions* du P. *d'Orléans*, & par M. *Rapin-Toyras*; le peu qu'on en a

(1) *Il a eu le bonheur d'être le beau-pere du Duc d'Yorck, qui a été depuis Jacques II. Roi d'Angleterre, mort à S. Germain en Laye.*

d'ailleurs, ſe trouve dans la vie de ce Prince, donnée par *Hartnaccius* dans la vie du General Monck, & dans l'hiſtoire de la conſpiration du Duc de Montmouth, imprimée en 1686. avec la relation de ce qui s'eſt paſſé en Europe, depuis les regnes de Charles II. & Jacques II. On peut y joindre les mémoires du Docteur *Burnet* Evêque de Salisburi; mais il faut être attentif ſur ce qu'il dit contre le Roi Jacques II. par lequel il en avoit été diſgracié, & s'étoit vû contraint de quitter l'Angleterre.

Les differentes vies, quoique fardées du Roi Guillaume, & l'hiſtoire de la derniere révolution, imprimée à Londres en 1697. font voir, quoiqu'on en diſe, que Jacques II. a ſoutenu ſa Couronne avec pieté, & qu'il l'a abandonnée par zele de Religion. Le P. *d'Orléans* en a marqué ce qu'on en doit à peu près dire maintenant. Et le temps nous découvrira vrai-ſemblablement, qu'il a été auſſi grand Prince, que bon & Religieux particulier. Il faut joindre à la vie de Guillaume, celle de la Reine ſon épouſe, publiée par M. *Burnet*, quoiqu'elle ſoit écrite avec trop peu de détail.

L'hiſtoire d'Ecoſſe & d'Irlande doit accompagner celle d'Angleterre. *Buchanan* eſt exact & ſincere, quand il n'eſt point obligé de parler de la Reine Marie Stuart, dont il ſe déclare trop injuſtement l'ennemi, auſſi-bien que de tous les autres Rois. L'hiſtoire d'Irlande a été aſſez bien écrite par les Auteurs que nous avons inſerés dans le Catalogue. D'ailleurs ces hiſtoires ſont trop liées avec l'hiſtoire generale d'Angleterre pour qu'on doive les étudier ſéparément, à moins qu'on n'y ſoit engagé par un grand goût, ou par un arrangement particulier d'étude.

Il y a encore quelques autres traités qu'il eſt néceſſaire de lire, ou au moins de parcourir. Telle pourroit être la généalogie des Rois d'Angleterre, publiée par *Sandford* à Londres en 1677. & ce que M. *Imhoff* a fait ſur le même ſujet. Il faut y joindre ce qui regarde la juſtification de Marie Stuart, que les écrivains oppoſés ont voulu, mais à tort, faire paſſer les uns pour martyre, les autres, pour coupable d'une infinité de crimes. Quelques Anglois ont fait imprimer un mauvais recueil des ouvrages & des apologies faites en faveur de Marie Stuart; il ſeroit beaucoup plus curieux s'ils y avoient mis tout ce qui s'eſt fait contre cette Reine, & l'on pourroit dire autant de verités contre cette Princeſſe, que l'on en a publiées en ſa faveur. Pluſieurs auteurs ont éclairci ce qui regarde la conſpiration des poudres ſous Jacques I. & M. Arnauld a pleinement (1) juſtifié les Catholiques, & ſur-tout les Jeſuites, d'une autre prétenduë conjuration, qu'on ſuppoſoit qu'ils avoient tramée contre Charles II. Il ſeroit à louer, s'il n'avoit écrit que ſur de ſemblables matieres. Enfin il ne faut pour oublier le petit livre de *Metamorphoſis Anglorum*, où l'on a ramaſſé les plus conſiderables révolutions de ce Royaume, avec quelques traités fort curieux ſur ces ſortes d'évenemens.

Je n'ai rien dit des collections des Hiſtoriens d'Angleterre qui ſont en aſſez grand nombre, & dont la plûpart ſont eſtimées. J'ai cru qu'on en devoit penſer ce que j'ai dit des collections des hiſtoriens Allemans; que ſi elles ſont utiles aux étrangers, elles ſont très-néceſſaires aux Auteurs du Pays, qui ſe trouvent appellés à faire une étude profonde de l'hiſtoire de la Nation. Ils doivent y joindre même le grand recueil des

(1) *Apologie pour les Catholiques, tome premier.*

Carte du Royaume d'Espagne
Partie de la France
OCEAN
MÉR MEDITERRANÉE
Partie d'Afrique
Detroit de Gibraltar
ASTURIES
BISCAYE
NAVARRE
GALICE
ETATS DE PORTUGAL
ETATS DE CASTILLE
Royaume de Leon
Royaume de Valence
Royaume de Murcie
Royaume de Grenade
Andalousie
Algarve
Mondonedo
Villa Viciosa
S. Ander
Oviedo
Bilbao
St. Sebastien
St. Jean de Luz
Fontarabi
Baione
Lugo
Pampelune
Perpignan
Urgel
Roses
Girone
Barcelone
Lerida
Taragone
Tortose
Saragoce
Valladolid
Zamora
Osma
Minho R.
Douro R.
Alcala
Madrid
Tolede
Tage R.
Alcantara
Lisbone
Setuval
Elvas
Badajoz
Calatrava
Valence
Xucar R.
Alicant
Segura R.
Murcie
Cordoue
Seville
Tavira
Lagos
Cap de St. Vincent
Guadalquivir R.
Grenade
Malaga
Cadiz
Gibraltar
Almerie
I. Mallorca
Mallorca
I. Minorca
Maon
I. d'Ivica
Ivica

actes de la Tour de Londres, imprimés assez imparfaitement par *Rymer*, mais que l'on réimprime à present, revûs sur les originaux. Je m'étonne qu'on ne fasse pas la même chose sur le *Monasticon Anglicanum* si nécessaire pour l'histoire particuliere d'Angleterre, & qui est cependant assez rare.

Jamais Royaume n'a eu de meilleurs Princes; mais les peuples ont quelquefois si peu connu leur bonheur, que jamais Rois n'ont été moins heureux que la plûpart de ceux d'Angleterre. Quand ils ont été bons, sages, équitables, ils se sont vûs exposés à beaucoup de traverses & de révolutions; au lieu qu'ils ont été aimés & respectés quand ils ont été durs & méchans: je crains bien que cela n'engage les bons Rois à devenir méchans, s'ils veulent se faire respecter en Angleterre. Il n'en est pas de même à l'égard des Reines: leur regne a été dans la guerre plein de prosperité, & dans la paix plein d'abondance. Ils croyent que la cause de cette diversité vient de ce que, quand les Princes portent le Sceptre, ce sont les femmes qui gouvernent; au lieu que, quand une Reine est sur le Trône, ce sont les hommes qui les conduisent, & que leur Royaume n'est jamais moins en *quenoüille*, que lorsqu'il est entre les mains des femmes.

CHAPITRE XXXII.

Histoire d'Espagne.

L'HISTOIRE d'Espagne est incontestablement l'une des plus curieuses des nouvelles Monarchies, soit par les grands évenemens dont elle est remplie, soit par les révolutions extraordinaires qui sont arrivées dans son Gouvernement depuis environ treize siécles, soit par le caractere de ses peuples, dont le genie plein de cette noble élevation qui fait l'ame des grands hommes, les a dans tous les temps rendus l'admiration de leurs voisins. Joignons-y pour nous la part que nous y devons prendre depuis plusieurs siécles que nous avons contesté avec cette genereuse Nation, moins pour l'interêt que pour la gloire: nous y sommes encore plus particulierement interessés depuis qu'un Prince de la Maison de France, a été appellé au Trône d'Espagne par les droits de la naissance, & par les vœux d'un peuple qui a toujours été fidéle à ses Rois.

C'est envain qu'on a prétendu que cette Nation avoit porté trop loin l'estime qu'elle faisoit de ses propres merites; on a blâmé *Sandoval* d'avoir (1) dit dans la vie de l'Empereur Charles-Quint, que le Sultan avec une armée d'environ deux cens mille hommes, n'eut garde de prendre AlbeRoyale, parce qu'il y avoit dedans cinquante Espagnols. Toute nation qui ne s'estime pas, n'est jamais capable des grandes operations. Les hommes qui se croyent foibles & incapables d'operer, sont encore plus foibles qu'ils ne s'imaginent; il faut pour réüssir dans les grandes entreprises, avoir un courage superieur à l'action même où l'on se propose de réüssir. Que seroit-ce donc si les Espagnols étoient du caractere des Anglois qui ne se conten-

---

(1) *Lib. 25. ch. 43.*

tent pas de s'estimer plus qu'aucun autre peuple, mais qui vont encore jusques à mépriser toutes les autres Nations? Si les Espagnols s'estiment, ils savent accorder aux autres les justes loüanges qu'ils méritent. C'est peut-être là tout ce qu'on leur a reproché, mais c'est peu de chose quand on sait étudier leurs sentimens, & les mettre dans leur juste précision.

D'ailleurs la Nation est prudente, & sait se laisser gouverner par des Rois sages, dont elle a rarement manqué, & ausquels elle a toujours été très-fidéle, autant par devoir que par honneur. Les Conseils y sont lents. Est-ce prudence? est-ce affectation? C'est ce qu'on ne peut décider qu'en examinant l'esprit & le caractere des membres de chaque Conseil, & même en étudiant le genie de la Nation, qui ne s'accommoderoit peut-être pas d'une décision trop prompte. Ce qui est certain, ce n'est pas manque de pénetration, jamais hommes n'en eurent davantage, & ne furent plus capables de concevoir en un instant tout le fond d'une affaire, & d'en appercevoir le fort & le foible.

Si les Espagnols ont beaucoup de bonnes qualités, il n'y a pour eux qu'une chose à craindre, c'est que la trop grande frequentation avec l'étranger n'altere un peu leur grandeur, & ne ternisse leur vertu: il est plus aisé d'imiter les vices que les vertus des personnes que l'on frequente. On sait que ces peuples, qui ont toujours eu beaucoup d'amour pour la gloire, ont crû autrefois qu'ils seroient avilis s'ils n'avoient qu'une histoire ordinaire; c'est pourquoi elle se trouve remplie d'un nombre infini de faits prodigieux. A s'en rapporter à la plûpart de leurs premiers écrivains, rien n'est commun chez eux; ils auroient crû deshonorer leur Nation, si les choses s'y étoient passées comme elles se passoient chez les autres peuples. *Sandoval* s'imagine honorer beaucoup Charles-Quint, de le faire descendre d'Adam en ligne directe & masculine; & pour purifier sa génealogie, il la fait passer par l'incendie de Troye, d'où après bien des révolutions, des voyages & des conquêtes, elle vient se terminer à cet Empereur. On verra la même chose au sujet de quelques autres généalogies. Quelques-uns de leurs anciens Historiens donnent un peu trop dans ce merveilleux. Si on les en croit, les Juifs qui étoient chez eux, avoient de grandes lumieres, & un si grand zele pour le Christianisme, même avant son établissement, qu'ils envoyerent une ambassade aux Juifs de Jerusalem, pour les porter à ne pas faire mourir JESUS-CHRIST, & qu'après la mort du Sauveur, leurs Ambassadeurs prierent la Sainte Vierge de venir passer le reste de sa vie en Espagne: ils disent que le Centenier dont Jesus-Christ fait l'éloge dans l'Evangile, étoit Espagnol; que c'est à eux en particulier que S. Paul a écrit son Epître aux Hebreux. Si ces écrivains se fussent contentés seulement de le croire ainsi, il n'auroit pas été difficile de les laisser joüir en paix du plaisir qu'ils trouvoient dans ces sortes d'imaginations; mais ils vouloient encore que les autres Nations en fussent persuadées. Cette conduite ne venoit que d'une extrême ignorance de quelques-uns de leurs Auteurs, ou de ce faux principe que rien ne leur étoit défendu sous prétexte de Religion, ou qu'il suffisoit même de revêtir d'un exterieur de pieté, une action pour la rendre permise. Bien des gens parmi eux se sont imaginés que par cette voye, ils ôteroient aux crimes les plus énormes l'infamie dont ils sont revêtus, témoin *Donna Maria de Padilla*, laquelle pour soute-

nir sa révolte contre l'Empereur Charles-Quint, prit tout l'or & l'argent des Reliques de Tolede, allant faire devotement ce vol, les mains jointes & couvertes d'un voile noir.

Ce caractere qui est celui de quelques Historiens de cette Nation, nous montre avec quelle précaution on doit lire leur histoire, il s'en trouve peu qui n'ait quelque imagination : ou pour flater l'esprit du peuple, ou pour se faire considerer plus que les autres. Si l'on veut savoir leurs mœurs & leurs coutumes, il faut lire ce qu'en a écrit *Nonius* dans sa description d'Espagne, & M. *Leti* au commencement de la vie du Duc d'Ossonne; mais on doit préferer à tous ces livres les *Délices d'Espagne & de Portugal*, qu'on a imprimés en Hollande en cinq volumes *in* 12.

L'*antiquité* & l'origine de la Nation, les diverses révolutions qui y sont arrivées ont été sujettes à beaucoup de fables; mais si l'on veut s'en tenir à la verité historique, on verra que tout s'y est passé à peu près comme chez les autres peuples. Les révolutions ne different dans les diverses Nations que par des circonstances particulieres. Ce sont des peuples qui en chassent d'autres de leurs anciennes habitations, ou du moins qui les persecutent & les tyrannisent pour s'en rendre maîtres.

Nous avons déja fait connoître le peu de probabilité qu'il y avoit à faire sortir les premiers habitans de l'Espagne, de Tharsis fils d'Ion ou de Tubal. Est-il vraisemblable qu'un homme seul avec une médiocre famille eût risqué un aussi long voyage, sans connoître l'Espagne; ayant par mer beaucoup de difficultés à surmonter, qu'on ne pensoit point alors à franchir; & se trouvant par terre de plus grands embarras, soit par la longueur du trajet, soit par les forêts, les rivieres & les deserts qu'il auroit fallu passer, & se livrer à la merci des bêtes sauvages & de l'indigence des lieux, à travers lesquels on auroit eu à penetrer? Mais comment l'Espagne s'est-elle donc peuplée, & quels hommes y ont abordé les premiers. Trois sortes de nations s'en sont emparées; les Gaulois ou les Celtes d'un côté, les Liguriens de l'autre, ont occupé d'abord la partie Septentrionale de ce continent : les Turdules venus des peuples d'Afrique s'y sont rendus en franchissant le détroit de Gibraltar. Comme ces peuples n'avoient aucun ennemi à combattre, avant que la fortune les eût mis en proye à l'avidité des étrangers, ils goutoient dans ces heureux commencemens, la paix, la douceur & la joye; ils bâtirent des villes; entre autres celle de Tartesse, qui étoit autrefois dans une Isle, & qui a, dit-on, été engloutie par la mer.

Les Gaulois passerent en Espagne à peu près dans le même temps que les peuples d'Afrique s'y rendirent; ce fut sans doute des essains de jeunesse, quicherchoient des terres, où ils se pussent établir. Ils y vinrent, non pas tous à la fois, mais les uns après les autres, à mesure que la Gaule se trouvoit elle-même trop chargée de peuples. Les Liguriens côtoyant le rivage de la mer par la Provence, & la Gaule Narbonnoise furent aussi de ce nombre, & s'établirent sur les rivages de l'Elbe dans la Catalogne, & percerent jusques à la Betique ou l'Andalousie. Ils s'y joignirent en quelques endroits avec les Turdules ou Turditans. Il y a plus de témoignages qu'il ne faut pour montrer que les Gaulois ont peuplé la plus grande partie de l'Espagne.

Les *Phéniciens* y furent aussi attirés par les richesses, que contenoient ces grandes & illustres Provinces. Il est constant que l'or & l'argent s'y trouvoient par tout en si

grande abondance, qu'on rencontroit quelquefois des masses d'or en labourant, que les rivieres en charioient beaucoup, & que l'on creusoit rarement la terre sans en trouver quelques rameaux ; ce sont les termes de Strabon. Mais quand les Phéniciens furent entrés dans le pays, ils foüillerent les montagnes & en trouverent bien davantage. Annibal tiroit d'un seul puit jusques à vingt mille écus par jour ; une autre mine d'argent, qui avoit donné son nom à la montagne d'Orospeda, rendoit aux Romains plus de vingt mille marcs d'argent par jour. Elle étoit encore plus abondante avant que les Romains entrassent en Espagne ; ainsi Aristote est fort croyable, lorsqu'il dit que la premiere fois que les Phéniciens navigerent à Tartesse, ils eurent en échange de leur huile & de quelques marchandises de vil prix, une si grande quantité d'argent, que pour ne se pas charger d'autre métal, ils en fondirent des ancres & tous les instrumens de ménage qui leur étoient nécessaires.

Long-temps après, lorsque les *Carthaginois* passerent en Espagne pour s'en rendre les maîtres, ces peuples faisoient encore si peu de cas de l'argent, qu'ils l'employoient à faire des muids, des chaudieres, & même les auges de leurs chevaux. Il ne faut donc pas s'étonner si les richesses de l'Espagne avoient une si grande réputation dans l'antiquité, que l'on croyoit que le dessous de la terre étoit d'or, & qu'on la nommoit le Royaume de Pluton. Ainsi l'on peut juger combien les Syriens avides s'empresserent de la frequenter, quand ils eurent gouté de ses biens, qu'ils obtenoient à si bon marché. Ils y formerent beaucoup d'établissemens, dont les premiers furent incontestablement Cartheia au-dessous du Mont-Calpé à l'entrée du détroit, & Gadir dans une petite Isle de l'Océan. On ne sauroit cependant marquer le temps de ces premiers établissemens ; on croit néanmoins qu'ils se sont fait plus de quinze siécles avant l'Ere vulgaire. Il faut envisager ces sortes de peuplades, dont le principe se rapporte au commerce, tel qu'il est arrivé dans les nouveaux établissemens des Indes ou de l'Amerique. C'est le hazard qui les fait découvrir. Il en arriva de même en ce temps-là ; mais ce hazard a été dirigé par la curiosité & l'avidité des marchands. De la côte des Sirtes, on a passé à la Bisacêne, de celle-ci à l'Afrique proprement dite, & de-là en Espagne ; car comme ils remarquoient une augmentation de fertilité en s'avançant à l'Occident, ils pousserent leurs découvertes jusques au détroit.

Ce fut-là que se croyant arrivés à l'extrémité du monde, ils firent leur premier établissement sur la côte d'Europe, au-dessous d'une grosse montagne qu'ils nommerent Calpé ; & le lieu qu'ils choisirent pour y bâtir fut appellé Cartheia, qui signifie une écaille ou une coquille, parce qu'ils en trouverent beaucoup sur la côte, & même de celles dont on tiroit la teinture de la pourpre, qui, comme on sait, a été découverte par les Syriens.

On ne sauroit s'empêcher d'admirer ici le jeu, ou plûtôt le cours de la nature, qui a transporté d'un pays à l'autre la fécondité de la terre, & les passions des hommes. Autrefois l'Espagne étoit riche en mines d'or & d'argent, en teintures & en tous les biens, que ses habitans vont aujourd'hui chercher en Amerique : & de même qu'ils ont été pillés par les étrangers Syriens, Carthaginois & Romains, qui ont abusé de leur ancienne simplicité, pour les dépoüiller non-seulement des richesses où

où leur cœur n'étoit pas alors attaché, ils sont devenus à leur tour les sangsuës d'un autre monde, où ils n'ont rien épargné pour rassasier leur nouvelle avidité? & l'on doute s'ils ont alors souffert plus de maux, qu'ils n'en ont causé depuis.

Mais pour revenir aux Phéniciens, il y a apparence qu'ils apprirent peu après qu'il y avoit des villes & des pays de l'autre côté du détroit, c'est ce qui les engagea d'y passer, & ce fut alors qu'ils commencerent la ville de Tartesse, où ils trouverent encore plus de richesses qu'ils n'en avoient esperé. Cette découverte reportée en Syrie anima tous les esprits, ce ne fut plus que nouvelles expeditions, tantôt pour la côte d'Afrique, & tantôt pour l'Espagne; mais ils apperçurent d'abord qu'il étoit nécessaire d'avoir une retraite de l'autre côté du détroit, où ils pûssent être assurés contre les mécontentemens des naturels du pays, & où ils pûssent tenir des magasins, tant des marchandises qu'on apportoit de Syrie, que de celles qu'ils tiroient de Tartesse. Ils ne trouverent point de lieu plus propre qu'une petite Isle très-voisine du continent, où ils firent une habitation environnée de fossés & de pallissades, & pour cette raison la nommerent *Gadir*, qui veut dire une enceinte, un lieu remparé. Voilà l'origine du celebre port de *Gadés*, à present *Cadix*, qui passoit chez les Grecs pour l'extrémité du monde du côté de l'Occident, quoiqu'en effet les Phéniciens se soient étendus bien au-de-là. Cette place ne manqua pas de s'accroître en peu de temps, & devint même si puissante, que Strabon assure qu'elle ne cedoit qu'à Rome seule en nombre de Citoyens. Le Roi Juba, du tems d'Auguste, se tint aussi honoré d'y exercer la Magistrature que de sa Couronne.

Mais ce qui la rendit encore plus celebre fut la Religion, qu'on y pratiquoit, car outre les cultes originaires de Syrie, ses habitans se forgerent des divinités particulieres. Ils dresserent des Autels à l'année, aux mois, à l'industrie, à la vieillesse, à la pauvreté, &c. & ils furent les premiers qui s'aviserent d'honorer la mort, non comme une Divinité implacable, mais comme le terme certain du repos pour tous les hommes. Entre ces Divinités, aucune n'a été si renommée qu'Hercule, dont le Temple étoit extrêmement magnifique. On est assuré qu'il n'étoit point consacré à l'Hercule Grec, autrement Alcide; les Auteurs s'expliquent fort nettement sur cette difference.

L'antiquité & l'éloignement contribuoient également à rendre le temple de Gadès venerable, & à en faire croire des choses extraordinaires; on disoit 1. que les poutres & les autres bois employés à sa structure ne vieillissoient point. 2. On voyoit de magnifiques colonnes, que quelques-uns ont dit avoir été d'argent, sur lesquelles il y avoit des lettres mysterieuses, dont on ignoroit la signification. Apollonius de Thiane consulté sur cela, répondit qu'elles avoient été gravées par Hercule dans la Maison des Parques, & qu'elles étoient le lien qui retenoit les élemens en societé, particulierement la mer & la terre; c'est-à-dire, pour parler plus clairement, que c'étoit un talisman; mais Strabon dit nettement que cette écriture marquoit seulement la dépense faite pour ce bâtiment, il refute aussi Possidonius qui les avoit confonduës avec les prétenduës colonnes du détroit. 3. Ce temple n'avoit point de statuës, à la difference de tous les autres du Paganisme. Il n'étoit pas permis aux femmes d'y entrer; les Prêtres y avoient les pieds nuds, les cheveux coupés, & gar-

doient une exacte continence avant de s'approcher des autels; on comptoit enfin qu'une force celeste en défendoit la Majesté & les richesses qui y étoient conservées; de sorte qu'un Roi de l'Espagne citerieure nommé Theron, y ayant voulu faire violence, son armée & ses vaisseaux avoient été consommés par un feu céleste.

Après cela on ne doit pas être surpris qu'on l'ait enrichi d'une infinité d'offrandes. Pygmalion Roi de Tyr y envoya une vigne d'or d'un poids & d'un travail prodigieux, dont les raisins étoient de saphirs & d'émeraudes. Tous les Rois les plus puissans y signaloient leur pieté par des dons magnifiques, & il seroit infini de rapporter tout ce qu'on en trouve écrit. Méla voulant donner la raison de cette estime génerale, dit que la terre de ce lieu étoit sainte, parce que les os d'Hercule y étoient inhumés. Tout ce que je viens de dire ne convient pas proprement au temps de la fondation; car on sait qu'il faut plusieurs siecles pour accrediter une dévotion populaire. Cependant comme cela dépend un peu du hazard, & que celle-ci paroît avoir eû la vogue dès son établissement, je l'ai rapportée de suite.

Il est bon de remarquer ici que la plûpart des anciens ont très-mal à propos confondu les Villes de Tartesse, Cartheia & Gades, comprenant toutes les trois sous le nom de la derniere, ou sous celui des colonnes d'Hercules. C'est ce qui arrive ordinairement au sujet des choses qu'on ne connoît point par soi-même, où qui étant éloignées, viennent à nous par differentes relations.

Lorsque les Pheniciens eurent une fois occupé le poste important du détroit, par le moyen de deux forteresses qu'ils y bâtirent, l'une en-deça, & l'autre au-delà, ils se répandirent facilement sur le reste des Côtes, & l'on ne sauroit douter qu'ils ne l'ayent fait en lisant ce que *Bochard* a marqué sur l'étimologie de la plûpart des noms des villes qui y ont été, ou qu'on y voit encore. Le détail en seroit trop long; je me bornerai donc aux plus génerales, comme des Provinces & des rivieres, dans lesquelles on ne peut s'empêcher de voir une admirable convenance, avec ce qui reste des monumens d'histoire ancienne, & avec les proprietés des lieux.

On sait que la partie méridionale d'Espagne, qui fut la premiere connuë aux Syriens, étoit chargée d'une si prodigieuse quantité de lapins, qu'on a feint que des peuples entiers ne pouvant se défaire de ces animaux, avant qu'on eût apporté d'Afrique les furets, par le moyen desquels on leur a fait depuis la guerre, ont abandonné leur demeure. Pline rapporte que les habitans des Isles Baleares voisines de l'Espagne, demanderent à Auguste un secours de soldats pour en venir à bout. Il seroit fort singulier que ce fut là, comme le prétend Bochard, l'origine du nom de *Spania*, dont on a fait ceux d'*Hispania* & d'Espagne, *Spanijam* en Phenicien signifie, dit ce savant, ce que nous appellerions une garenne.

Les noms anciens d'*Iberie*, *Iberiens*, & du fleuve *Iberus*, à present l'Hébre, sont pris, dit-on, du Syrien Ibrin, qui veut dire le bout, les dernieres limites, & cela se rapporte à l'idée que les anciens avoient de l'Espagne, qu'ils croyoient être le dernier Pays du monde.

Polybe fait une division de l'Espagne, qui est curieuse par rapport au sujet que nous traitons; il dit que sa partie Orientale étoit nommée d'ancienneté l'Iberie; mais que celle qui touche la grande Mer, n'avoit point encore de nom, parce qu'elle

n'étoit connuë que depuis peu ; cependant nous ſavons que les Romains la connurent d'abord ſous le nom du *Luzitanie*, ce qui veut dire, ſelon Bochard, le Pays des amandes, ou des amandiers : étimologie d'autant plus vraiſemblable qu'il y a encore en Portugal deux ou trois places conſiderables, qui tirent leur nom de leur fertilité en cette ſorte de fruit.

A l'égard de la Bétique, elle tient manifeſtement le ſien du fleuve Betis qui la traverſe ; & comme il étoit anciennement très-marécageux vers ſon embouchure, c'eſt avec raiſon que *Bochard* le dérive du Phenicien *Bitro*, qui veut dire une eau dormante. Mais c'en eſt aſſez ſur cette matiere, pour juſtifier la propoſition que les parties maritimes & méridionales de l'Eſpagne ont été peuplées d'Afriquains ou de Pheniciens, comme les ſeptentrionales à l'Orient & à l'Occident l'ont été de Gaulois & de Gaſcons, qui en ſont une eſpece particuliere, auſſi-bien que les Liguriens.

Tout ce qui regarde les antiquités d'Eſpagne, l'origine des peuples, & les divers établiſſemens qui s'y ſont faits avant les Romains, a été ſavamment expliqué par deux illuſtres Auteurs, l'un Eſpagnol & l'autre François. Le premier eſt Bernardo *Aldrette*, qui fit paroître en 1614. ſon ouvrage Eſpagnol des antiquités d'Eſpagne & d'Afrique : le deuxiéme eſt le celebre M. *Bochart*, qui s'eſt ſervi de la connoiſſance qu'il avoit des langues ſaintes pour développer l'origine des anciens peuples. Peut-être donne-t'il un peu trop à la conjecture : mais que peut-on faire de mieux dans des temps ſi reculés, & dans une obſcurité preſque impenetrable, qu'on ne peut éclaircir par aucun monument hiſtorique. Ce ſont là de ces occaſions où des conjectures ſavantes & vraiſemblables peuvent être employées ; mais les faits s'éclairciſſent dès qu'on approche des temps lumineux de l'hiſtoire Romaine.

On ſait que ce fut durant la premiere guerre que les Carthaginois eurent avec les *Romains*, que les premiers conquirent une grande partie de l'Eſpagne ; conquête qui leur fut d'un grand ſecours pour ſe ſoutenir contre cette redoutable République. Les Romains apperçurent aiſement les grands avantages que les Carthaginois tiroient de l'Eſpagne ; & ce fut par-là que Rome commença de dompter Carthage pendant la ſeconde guerre Punique. Ils envoyerent une armée en Eſpagne, qui livra pluſieurs batailles aux Carthaginois, juſques à ce que Scipion, qui fut depuis ſurnommé l'Afriquain, ſoûmit une grande partie des Eſpagnes, qu'il réduiſit en Provinces Romaines.

PREMIERE EPOQUE DE L'HISTOIRE D'ESPAGNE.

Après quoi on s'empara peu à peu des autres parties qui reſtoient, lors qu'enfin Auguſte ayant vaincu & ſoumis entierement les Cantabres qui habitoient au pied des Pirenées, incorpora toute l'Eſpagne à l'Empire Romain. Si elle ne goûta pas toute la douceur & tout le repos dont elle avoit joüi dans les premiers temps, elle eut au moins plus de tranquillité qu'elle n'en avoit eu depuis que les Carthaginois, nation inquiette, y avoient mis le pied. Mais lorſque l'Empire Romain commençoit à pencher vers ſa ruine, environ quatre cens dix ans après la naiſſance de J. C. des eſſains de peuples barbares y penetrerent de la maniere qu'y avoient entré les premiers habitans. Les *Vandales* y paſſerent de l'Afrique, qu'ils déſoloient. Les *Sueves*

& les *Alains* s'y rendirent par les Gaules, en franchiſſant les monts Pirenées, comme avoient fait autrefois les Celtes & les Liguriens. Les *Goths* les ſuivirent de près.

C'eſt à leur entrée dans l'Eſpagne que commence une nouvelle Monarchie, laquelle, après bien des révolutions, ſe trouve enfin affermie ſur le pied où nous la voyons aujourd'hui. Les Goths qui ſoumirent les autres peuples, avoient établi leur Capitale à Narbonne, de maniere qu'ils avoient ſous eux le Languedoc & & la Catalogne; mais dans la ſuite ils s'étendirent plus loin du côté de l'Eſpagne, Euric s'y rendit maître de ce que les Romains y poſſedoient de conſiderable.

Les Goths ayant été battus par Clovis Roi de France, leur Monarchie fut affoiblie en Eſpagne, & les Romains y reprirent la ſuperiorité ſur Agila & Atanagilde. Le Roi Leuvigilde reprit le deſſus l'an 572. non-ſeulement il chaſſa les Romains de leurs conquêtes, mais il détruiſit entierement le Royaume des Sueves en Galice. Sous Recarede fils de Leuvigilde l'Empire des Goths étoit en Eſpagne au plus haut point de ſa gloire. Non-ſeulement il comprenoit les Provinces de France voiſines d'Eſpagne, & une partie de la Mauritanie, mais auſſi l'Eſpagne toute entiere, à l'exception de quelques petites Provinces occupées encore par les Romains, d'où le Roi Suintila les chaſſa entierement l'an 626. Wamba qui vint enſuite, réduiſit heureuſement les rébelles de la France Gotique, & battit l'an 677. la flotte des Saraſins qui faiſoient de grands ravages ſur mer & ſur les côtes d'Eſpagne.

Cependant le Royaume des Goths qui s'étoit ſoutenu par une exacte diſcipline, commença ſous Witiſa à pancher vers ſa ruine par les déreglemens & les vices qui s'étoient également inſinués parmi le peuple & parmi les Chefs. Mais les déſordres ayant été pouſſés à l'excès ſous le Roi Roderic, contribuerent particulierement à une révolution qui perdit la gloire & l'honneur de cette illuſtre Nation, & dont à preſent elle ne laiſſe pas de reſſentir encore les funeſtes effets.

La brutale paſſion à laquelle s'abandonna Roderic, le porta à forcer une des Dames de ſa Cour nommée Cava, fille de Julien, Comte ou Gouverneur de cette partie de la Mauritanie, qui appartenoit aux Goths, & de cette contrée de l'Eſpagne qui confine au détroit de Gibraltar. Ce pere juſtement irrité de l'outrage qu'il avoit reçû du Roi ſon maître, porta trop loin la vengeance : il auroit été pardonnable de la porter ſeulement ſur Roderic, mais il eſt coupable de l'avoir fait ſouffrir à des peuples innocens, qui déſapprouvent toujours, quoiqu'en ſilence, les crimes des Souverains. Il fit donc ſoulever un grand nombre des ſujets de Roderic, & pouſſa les Saraſins d'Afrique à ſe jetter ſur l'Eſpagne l'an 711. de l'Ere vulgaire; ces infideles tenterent cette expedition, moins dans la vûë d'y réuſſir, que pour faire une épreuve de leurs forces. Ils entrerent en Eſpagne avec une armée puiſſante, & défirent en peu de temps toutes les troupes que Roderic leur oppoſa.

Julien, dont la vengeance n'étoit pas encore aſſouvie, tira d'Afrique une plus grande quantité de troupes; Roderic en aſſembla de ſon côté; mais ces dernieres peu diſciplinées, purent à peine tenir contre les Afriquains, auſquels la néceſſité de vaincre ou de mourir donnoit du courage. Roderic n'auroit peut-être pas encore ſuccombé ſans la trahiſon d'un de ſes Géneraux qui ſe jetta du côté des rébelles, avec ce qu'il commandoit de monde, & ſe joignant à Julien, ils attaquerent & défirent

tous deux l'armée des Goths. Roderic fut tué dans l'action l'an 711. selon la plus exacte Chronologie : le peu d'Espagnols qui étoient échapés se retirerent dans les Asturies & la Biscaye, pays situé au pied des Pirenées.

Les Mores qui voyoient que tout plioit devant eux, ne daignerent pas poursuivre les fuiarts ; ils se contenterent de soumettre le plat pays & de se rendre maîtres des grandes Villes.

A cette révolution commence une époque nouvelle pour l'histoire de toute l'Espagne ; mais avant que d'aller plus avant il est bon de connoître l'usage de toute cette portion de l'histoire, qui est plus curieuse qu'elle n'est utile ; elle peut avoir cependant quelque avantage pour les matieres Ecclesiastiques, soit par les mouvemens que les heresies y ont causés, soit par les Conciles qu'on y a tenus en grand nombre. Mais ces matieres regardent moins l'histoire de l'Espagne que celle de l'Eglise. Cependant si l'on vouloit examiner par les Auteurs de la Nation, soit anciens, soit modernes, il faudroit après la lecture de ce que *Mariana* peut avoir écrit de cette portion, recourir à l'histoire des Rois Goths de Julien *de Castillo*, éloignant cependant tout ce qui peut être anterieur au V. siecle pour ne se point jetter dans un abîme de fables, qui a perdu toute la beauté & la dignité de l'histoire d'Espagne. Il est étonnant que cette Nation si sage ait préferé le roman à l'histoire véritable ; & que la plûpart de ses historiens, non contens de soutenir que long-temps avant le déluge l'Espagne étoit cultivée & habitée, ayent encore donné comme véritable un nombre infini de Rois, qui sont sans aucun fondement dans l'histoire : il n'a pas suffi à la plûpart de ces Ecrivains de dire que Tubal l'un des fils de Japhet, Hiberus, Hispal, Hesper, Gerion & tant d'autres ont été Rois de l'Espagne, ils ont encore soutenu que le Patriarche Noé avoit honoré les Asturies & la Galice de ses visites. Toutes ces curiosités qui feroient honneur à la Nation si elles étoient véritables, ont deshonoré les Ecrivains qui les ont inventées & suivies.

Les Historiens originaux de ces premiers temps sont en petit nombre & ne contiennent même que de simples crhoniques qui établissent quelques dattes de chronologie, mais d'ailleurs ils fournissent peu de lumieres pour la suite des faits. Le plus ancien est Jean de Viclara (1) qui fut fait Evêque de Gironne au sixiéme siecle. Le jugement qu'en porte un Ecrivain moderne lui est extrêmement (2) avantageux : Il est fort exact, dit-il, mais il est si succinct, qu'on ne trouve dans son ouvrage que ce qui est absolument nécessaire pour rétablir la chronologie en quelques endroits, où elle a été renversée par les Historiens modernes & surtout par *Florian d'Ocampo* & par *Mariana*, il fut suivi de S. *Isidore* Archevêque *de Seville* qui a vécu dans le septiéme & huitiéme siecles, mais il s'en faut beaucoup qu'il soit aussi exact que Jean de Viclara. On vit paroître après eux *Saint Ildefonce* & *Saint Julien*, tous deux Archevêques de Tolede, dont les écrits quoique succincts jettent beaucoup de lumieres sur l'histoire des Rois Goths. *Isidore Pacensis* ou de Beja, qui vivoit au huitiéme siecle, fut témoin oculaire de l'irruption des Mores & de la désolation de l'Espa-

(1) *Joannes Biclarensis.* (2) *M. l'Abbé de Vayrac, Préface des révolutions d'Espagne,*

gne, c'eſt de lui ſeul qu'on peut tirer les époques certaines de ce grand évenement; on trouve enſuite la chronique d'*Albayda* & celle du Roi *Alfonſe III.* mais elles entament la ſeconde portion de l'hiſtoire d'Eſpagne qui commence à l'irruption des Mores & qui fut preſque accompagnée en même temps du rétabliſſement de la Monarchie Eſpagnole ſous la conduite de Pelage, lequel après s'être fait déclarer Roi d'Oviedo, commença ces grands mouvemens qui agiterent ſi long-temps l'Eſpagne, & qui aboutirent enfin par un heureux ſuccès à détruire dans ce continent la domination des Infideles. Les guerres qu'il y eut entre les deux Nations, ont été décrites par beaucoup d'hiſtoriens; *Roderic de Tolede* a marqué ce qui regarde les Mores auſſi bien que le Pere *Jean Bleda*, mais leur révolte & leur expulſion ont été expliquées dans un grand détail par *Louis de Marmol*, & par les autres Ecrivains que nous avons rapporté dans les hiſtoires particulieres d'Eſpagne.

Deuxiéme époque, ou renouvellement de l'hiſtoire d'Eſpagne.

L'hiſtoire des Rois Catholiques d'Eſpagne recommence donc à Pelage deſcendu de la race des anciens Rois Goths. Ce Prince touché de la déſolation de ſa Patrie, part du fond des Aſturies l'an 718. & après une victoire complette qu'il remporta ſur les Mores, il prit la Ville de Leon, dont il fut declaré Roi: ſon fils Taſila ou Favila ne fit rien de conſiderable; mais Alfonce ſurnommé le Catholique, reprit pluſieurs places ſur les Infideles, & augmenta par là le domaine de ces premiers Rois. Froila ſon fils ſe contenta de défendre l'heritage que ſon pere lui avoit laiſſé; mais Aurelio qui lui ſucceda, fit avec les Muſulmans une convention honteuſe à l'humanité, il promit de leur livrer tous les ans par forme de tribut un certain nombre de jeunes filles. Cette horrible contribution fut encore augmentée par l'uſurpateur Mauregat, qui détrôna le Roi Alphonſe II. Il ſtipula qu'il livreroit chaque année aux Mores cent jeunes filles, cinquante nobles, & cinquante autres de moindre condition.

Alphonſe II. ſurnommé le Chaſte, fut enfin rétabli dans ſes Etats, & l'Eſpagne dût à ſa fermeté & à ſon courage le refus qu'il fit de payer le tribut infâme auquel quelques-uns de ſes predeceſſeurs s'étoient ſoûmis. Mais ce Prince n'avoit pas d'enfans, & il craignoit quelque révolution auſſi fatale à la Religion qu'à l'Etat; il fit donc un accord avec Charlemagne, qui portoit que ce grand Prince l'aideroit à chaſſer les Mores d'Eſpagne, & que pour l'en recompenſer il heriteroit du Royaume après ſa mort. A cette nouvelle les Grands ſe ſouleverent & ne voulurent jamais conſentir à être ſous un Prince Etranger qui ne ſeroit pas de leur ſang. Charles de ſon côté reſolut de tenter cette nouvelle expedition; mais on aſſure que les Eſpagnols attendirent, & défirent les François auprès de Roncevaux. C'eſt, dit-on, dans cette bataille que mourut le fameux Rolland, qui a depuis été le ſujet de tant de fables & de romans toutes contraires à la verité hiſtorique.

Ramire ſucceſſeur d'Alphonſe ſoûtint avec éclat la dignité de ſa Couronne contre les Infideles, & loin de payer l'infâme tribut qui lui fut demandé en vertu de l'accord fait avec l'uſurpateur Mauregat, il fondit ſur les Mores & les défit entierement; cependant il ne put reprendre ſur eux que très-peu de Villes, le cours de ſes victoires ayant été arrêté par les courſes des Normans, & par les troubles inteſtins

qui s'éleverent dans ses propres Etats. Ordonius qui lui succeda l'an 850. porta plus loin ses conquêtes; mais Alphonse, surnommé le Grand, eut le temps dans un regne de 44. ans, non seulement de pacifier les troubles domestiques de ses Etats, mais encore de pousser ses conquêtes contre les Infideles. Il ne fut pas cependant exempt de ces révolutions fatales, qui servent d'épreuve aux grands Princes, & qui ne font que rabaisser les caracteres ordinaires. Il s'avisa donc de charger ses peuples d'impôts extraordinaires; mais les Espagnols qui ont toûjours goûté, plus qu'aucune autre Nation, une sage & louable liberté, s'opposerent à ces sortes de vexations, aussi indignes des grands Princes, que peu convenables à des Peuples, qui ont toûjours été éloignez de l'esclavage. Garcias, fils d'Alphonse, excité par sa mere, s'éleva contre son propre pere; mais Garcias fut battu, & Alphonse le força dans la Ville de Zamora, où l'ayant fait prisonnier il le confina dans le Château de Gauzon. La Reine moins irritée de la prison de son fils que de la prosperité d'Alphonse son mari, engagea ses deux autres fils à prendre les armes.

Alors une guerre intestine déchira la Castille, mais Alphonse aussi plein de grandeur d'ame que de courage, voulut bien pour calmer le trouble & ôter tout prétexte à ses enfans de se révolter contre lui, faire une abdication solemnelle de la Couronne pour la mettre sur la tête de ses enfans; spectacle qui attendrit les Peuples, & qui fit tomber les armes des mains des rebelles. Garcias & Ordonio devenus Rois, l'un de Leon, & l'autre de Galice, continuerent les conquêtes commencées par Alphonse le Grand leur pere. La Providence qui les vouloit punir de leur révolte, n'accorda que trois ans de regne à Garcias, & dix ou environ à son frere Ordonio qui lui succeda. Ce dernier aussi cruel à l'égard de ses sujets qu'il l'avoit été pour son pere, occasionna la révolte des Castillans, qui se séparerent de la Couronne de Leon, & se choisirent des Juges ou des Chefs: cependant ce Comté fut enfin rëuni sous le titre de Royaume à la Couronne de Leon. Cette union augmenta dans la suite les forces des Rois Catholiques. Ils auroient peut-être fait de grands progrès contre les Mores, si la division ne s'étoit pas mise parmi les Princes Catholiques qui gouvernoient les Espagnes. Ces divisions opererent encore l'établissement d'un nouveau Royaume: ce fut celui de Castille.

Cet établissement fut occasionné par la plus énorme de toutes les trahisons, faite à Don Garcias dernier Comte de Castille; ce jeune Prince en âge d'être marié, fut sollicité par les Grands d'épouser Dona-Sanche, sœur de Veremond III. qui étoit monté sur le Trône de Leon l'an 1027. Garcias se rendit à Leon, où les fils du Comte de Vela, étans depuis treize ans hors de la Castille leur patrie, allerent secretement dans cette Capitale, dans le dessein de se venger du tort qu'ils prétendoient qu'on leur avoit fait. Ils aborderent le Comte Don Garcias qui alloit à l'Eglise; & prêt d'y entrer, ils s'approcherent, & au lieu de lui baiser la main, comme ils paroissoient le vouloir faire, ils se jetterent sur ce jeune Prince & le percerent de plusieurs coups. A la vûë de ce crime, les Seigneurs qui accompagnoient Don Garcias, attaquerent les assassins; mais ceux-ci qui s'étoient préparés à la fuite aussi bien qu'au crime, renverserent tout ce qui s'opposoit à leur retraite, & sacrifierent plusieurs Seigneurs à leur fureur.

La mort de Don Garcias donna lieu à Don Sanche Roi de Navarre, de se mettre en possession du Comté de Castille, en vertu du droit de Dona-Maria son épouse, sœur aînée de Don Garcias; & comme il se trouvoit sur les frontieres de Leon avec des troupes, il poursuivit les Velas jusques à Monçon, les força dans le Château, & les fit tous trois brûler vifs, & tous leurs complices furent passés au fil de l'épée.

Quelques difficultés de peu d'importance allumerent une guerre très-vive entre Don Sanche Roi de Navarre, & Veremond III. Roi de Leon. Les armées étoient prêtes à en venir à une action, lorsque les Prélats des deux Royaumes représenterent aux deux Rois le tort que leur division faisoit au Christianisme. Ils consentirent donc à un accommodement, par lequel il fut arrêté l'an 1033. que Don Ferdinand, fils du Roi de Navarre, se marieroit avec Dona Sanche, sœur de Veremond Roi de Leon, à condition principalement que le Comté de Castille auroit le titre de Royaume. Mais la mort de Don Sanche Roi de Navarre, qui arriva l'an 1035. altera cette paix. Don Veremond Roi de Leon, en vint à une rupture qui lui fut fatale. Il périt dans une action qui se donna près de Fromista dans la Castille l'an 1037. La mort de Veremond III. ne mit pas fin seulement au Royaume de Leon; mais en ce Prince finit aussi la race du grand Recarede Roi des Goths.

Par cette mort, Don Ferdinand devint legitime possesseur du Royaume de Leon; & par l'union qu'il en fit avec celui de Castille, il fut le plus puissant de tous les Souverains du continent des Espagnes; & sa valeur le rendit victorieux, non seulement des Mores, mais encore des rebelles qui voulurent tenter quelques mouvemens dans ses Etats.

Il faut passer legerement sur tous les temps qui se sont écoulés jusques à Don Ferdinand. On y trouve beaucoup plus de curiosité que d'utilité; & quoiqu'il y ait un grand nombre de verités historiques, on n'y trouve pas moins de sujets de contestations par les difficultés qui se rencontrent, soit dans la chronologie, soit dans le rapport des faits. C'est donc à l'établissement du Royaume de Castille, qu'il faut commencer une étude plus serieuse de l'histoire d'Espagne. *Mariana*, quoique fautif sur les temps anterieurs, est plus exact sur Don Ferdinand & sur les regnes qui le suivent. *Florian Do-Campo* & son continuateur *Ambrosio Moralés*, qui écrivent avec dignité, ne viennent que jusqu'à l'extinction du Royaume de Leon, c'est-à-dire, jusques à l'an 1037. Et *Moralés* ne fait qu'entâmer les premieres années du regne de Ferdinand premier Roi de Castille, mais il n'est pas exempt des fautes qui avoient cours de son temps. *Prudentio de Sandoval* en a publié une continuation qui ne va que jusqu'au regne d'Alphonse VII. mort l'an 1124. Il y a une suite d'histoires particulieres des plus beaux regnes depuis Alphonse VII. jusques à Dona Isabelle Reine de Castille; mais elle ne convient qu'à ceux qui ont besoin de savoir tout le détail de l'histoire d'Espagne, ou qui ont du goût pour cette étude. Nous les avons rapportés dans l'article CXXXV. du Catalogue qui est dans le quatriéme volume de cet ouvrage. Ceux qui sont étrangers à l'Espagne n'ont affaire que de quelques Auteurs generaux, ausquels ils peuvent se fixer. S'ils n'entendent que le latin, il n'y a que le *Mariana* qui leur puisse convenir, avec quelques-uns des Auteurs rapportés dans l'*Hispania illustrata* du P. André. *Schottus*, le plus beau recueil qu'il y ait pour les écrivains

vains de l'hiſtoire d'Eſpagne. Ceux qui entendent la langue Eſpagnole trouveront beaucoup plus de ſatisfaction dans deux Auteurs preſque contemporains : ce ſont Eſtienne de *Garibay*, & Jean *Mariana*, qui a donné lui-même une verſion libre de ſon hiſtoire latine en langue Caſtillane. On y trouve des traits hardis, qui étoient peut-être moins convenables en Eſpagnol qu'en Latin, langue connuë de peu de perſonnes en Eſpagne. L'ouvrage de *Garibay*, eſt à peu près de la même étenduë que celui de *Mariana* ; il n'a pas eu néanmoins le même ſuccès ; mais ce n'eſt point à dire que ſon ouvrage ne ſoit très-eſtimable : un Auteur moderne, capable d'en juger, en fait même un éloge magnifique. Garibay, dit M. l'Abbé (1) *de Vayrac*, ſignala ſon zele pour ſa Patrie par une hiſtoire generale d'Eſpagne. Son ſtyle eſt beau, nerveux & concis ; ſon ordre eſt methodique ; les faits qu'il rapporte ſont bien circonſtanciés ; & s'il n'avoit jamais lû *Annius de Viterbe*, il auroit rendu un très-grand ſervice à la République des Lettres : mais la foibleſſe qu'il eut d'adopter toutes les fables de cet impoſteur, a tellement obſcurci la majeſté de ſon ouvrage, qu'il faut uſer de beaucoup de diſcernement en le liſant, pour diſtinguer le menſonge de la verité. Heureuſement ces erreurs ne regardent que les antiquités d'Eſpagne, & les temps qui ont moins d'utilité que de curioſité. M. l'Abbé *de Vayrac* ne porte pas un jugement auſſi avantageux de Mariana, auquel il paroît n'accorder que les apparences d'un parfait Hiſtorien. Il avouë néanmoins que ſon ſtyle, quoique naturel, ne laiſſe pas d'être noble, élegant, énergique & concis, auſſi-bien dans l'original Latin, que dans la verſion Eſpagnole de ſon hiſtoire. Un détail infini dans la narration des faits, & un ton décisif qu'il affecte dans tout ce qu'il dit, ſembloient ne devoir rien laiſſer à déſirer aux Lecteurs ; mais, continuë le même Auteur, le public en auroit été la dupe, ſi *Pierre Mantuan*, Don *Joſeph Pellicer* le P. *Moret* Jeſuite, & Don *Juan de Ferreras*, n'avoient découvert tous les pieges où Mariana avoit donné, & dans leſquels il faiſoit immanquablement tomber les lecteurs qui s'en rapportoient uniquement à lui.

Mais on ne ſauroit ſe diſpenſer, pour la ſuite de l'hiſtoire d'Eſpagne, de lire l'excellent ouvrage de Don *Juan de Ferreras* Curé de S. André de Madrid, & premier Bibliothecaire de S. M. C. Philippe V. C'eſt l'ouvrage le plus éxact & le plus judicieux qu'il y ait ſur l'hiſtoire d'Eſpagne. Cet illuſtre écrivain né avec un grand diſcernement, rejette les fables hiſtoriques qui avoient défiguré les annales de ſa nation ; & ceux qui veulent ſavoir avec éxactitude, n'ont pas d'autre guide à prendre que cet écrivain ; & pour la critique il peut tenir lieu de tout ce qui s'eſt fait juſqu'ici ſur les tems les plus difficiles & les plus embarraſſés de cette hiſtoire.

Ceux qui n'entendent que la langue Françoiſe, auront peine à trouver quelque auteur qui puiſſe leur donner une idée éxacte & ſuffiſamment détaillée de l'hiſtoire d'Eſpagne. *Mayerne Turquet* eſt un médiocre compilateur, qui adopte ſans diſcernement toutes les fables qu'il avoit luës dans les auteurs Eſpagnols. *Vanel* eſt un abrégé inſipide. Le nouveau traducteur de *Mariana* n'a pas réuſſi à redreſſer ſon auteur, & n'a pas ſuppléé à ce qui lui manque. Une hiſtoire moderne d'Eſpagne qui a

(1) *Préface des révolutions d'Eſpagne.*

paru preſque en même tems que la nouvelle traduction de Mariana, ne ſatisfait point encore ſur une monarchie remplie de grands évenemens & de révolutions intereſſantes. Si M. l'Abbé de *Vayrac* avoit été content lui-même de ce qu'il a publié ſous le titre d'Hiſtoire des Révolutions d'Eſpagne, on pourroit s'en rapporter entierement à lui, ayant fait une étude particuliere de tout ce qui regarde cette illuſtre nation; mais il cenſure dans la préface même de ſon ouvrage, ce qu'il a donné ſur cette matiere.

Ainſi dès qu'on voudra examiner tout ce qui regarde l'Eſpagne, on doit abſolument ſe fixer aux auteurs qui ont écrit en Eſpagnol, ou du moins à l'ouvrage Latin de Mariana, mais il faut être ſur ſes gardes dans tout ce qu'il a écrit ſur les anciens temps juſqu'au commencement du XI. ſiecle.

On y verra donc qu'après l'établiſſement du Royaume de Caſtille par Ferdinand, ſurnommé le Grand, ce Prince qui avoit ſenti l'avantage qu'il avoit trouvé dans la réünion des deux Couronnes de Leon & de Caſtille, ne put s'empêcher à ſa mort arrivée l'an 1065. de faire un nouveau partage de ſes Etats entre ſes trois fils; par là il affoiblit le parti des Chretiens en Eſpagne, & augmenta la force des Mores.

Sanche qui étoit l'aîné eut la Caſtille; le Royaume de Leon fut donné à Alfonſe; & le Portugal avec la Galice échut à Garcias. L'union ne ſubſiſta pas long-temps entre les freres; mais Don Sanche roi de Caſtille, qui avoit déja dépoſſedé ſes deux freres, perit en voulant priver ſa ſœur de la ville de Zamora qui lui avoit été donnée pour ſa dote. Alfonſe VI. ſon frere lui ſucceda, & ne ſe rendit redoutable aux Mores qu'après avoir eſſuyé bien des revers. Le dernier & le plus fatal lui enleva Sanche ſon fils unique; & à ſa mort arrivée l'an 1108. il laiſſa les Couronnes de Caſtille & de Léon à ſa fille Urraca, qui étoit mariée à Alfonſe Roi d'Arragon. Rien ne pouvoit être plus avantageux pour l'Eſpagne que cette réünion: mais les déſordres de Dona Urraca qui furent portés aux dernieres extrémités, occaſionnerent une rupture qui fut très-avantageuſe aux Mores. Non-ſeulement le mariage fut diſſous ſur le prétexte de proximité; mais il s'éleva entre l'Arragon & la Caſtille une guerre très-cruelle qui penſa ruiner ces deux Royaumes, qui ſe trouverent attaqués par les Mores.

Les déſordres de Dona Urraca furent pouſſés ſi loin, que les grands du Royaume proclamerent pour Roi de Caſtille Alfonſe VIII. fils de Dona Urraca & de Ramond de Bourgogne ſon premier mari. Dona Urraca & le Roi Alfonſe ſon fils furent quelque temps en conteſtation; mais enfin ils s'accorderent, & la mere ſe contenta du titre de Reine, & eut la liberté de vivre toujours dans les déſordres auſquels elle étoit accoutumée. Cependant malgré ſes dereglemens, jamais Princeſſe n'eut tant d'activité, ni plus de talent pour les affaires du gouvernement. Quoiqu'elle fût en guerre avec le Roi d'Arragon ſon mari, elle ne laiſſoit pas de pacifier toutes les révoltes qui s'élevoient dans ſes Etats. A l'exemple de beaucoup de grands Princes, elle joignit d'extrêmes vices à des vertus ſuperieures, qui l'ont fait regarder comme le prodige de ſon ſexe.

Alfonſe VIII. ſon fils fut un des plus grands Princes que l'Eſpagne ait produit; mais il eut la même foibleſſe que Ferdinand le Grand ſon bizayeul. Il partagea ſes Etats à ſes deux fils. Sanche eut la Caſtille, & Ferdinand le Royaume de Léon & de Galice. Le regne d'Alfonſe IX. fils de Sanche, fut à cauſe de ſa minorité, expoſé à

beaucoup de troubles. Son regne fut long & glorieux pour l'Espagne ; il ne le fut pas moins pour la France à laquelle il a donné dans la Reine Blanche mere de S. Loüis, le modele le plus accompli qu'il y ait pour les Reines, soit pour la Religion, soit pour l'esprit du gouvernement qu'elle a possedé plus qu'aucune autre Princesse. Henry qui fut le successeur d'Alfonse IX. étant mort sans héritiers, la Couronnne étoit dévoluë à Berenguela Reine de Léon, qui étoit l'aînee des filles d'Alfonse ; mais les Etats qui se souvenoient encore du gouvernement funeste de Dona Urraca, appellerent au trône Ferdinand son fils surnommé le Saint. Son regne qui dura trente-cinq ans fut glorieux à l'Espagne : il en releva la grandeur, autant par l'éminence de ses vertus, que par l'éclat de ses grandes actions. Non-seulement il battit les Mores plus d'une fois, mais il eut encore le bonheur de réünir le Royaume de Léon à celui de Castille. La qualité de Saint que l'Eglise lui a donnée, a engagé beaucoup d'Auteurs à publier son histoire. Le Pere *Papebroch* est un de ceux qui l'a fait avec plus de détail & de précision ; & les actes de sa Canonisation renferment les preuves de sa Religion, comme l'histoire de son regne fait voir toute sa valeur & toute la prudence de son gouvernement. *Alphonse X.* ne fut ni si religieux, ni si grand Prince que son pere. Estimé par les étrangers qui ne le voyoient pas, il étoit méprisé & même haï de ses sujets, qui ne le voyoient que trop, & qui sentoient la dureté de son gouvernement. Livré à toutes les sciences curieuses, il fit bien voir que le gouvernement des Philosophes & celui des Rois savans & lettrés, est ordinairement le plus mauvais. Moins docile que ne doit être un Prince Chrétien, il eut la temerité de dire que, s'il avoit été du Conseil de Dieu dans la création, la machine du monde auroit été beaucoup plus parfaite. Cependant sa réputation fut si grande, que les Princes de l'Empire le choisirent l'an 1257. pour être leur Chef en qualité d'Empereur d'Allemagne ; mais soit qu'il méprisât cette Dignité, soit qu'il ne voulût pas, comme le Roi Richard d'Angleterre, se livrer à l'avidité des Allemans, sur-tout dans des temps de troubles, & se transporter continuellement dans un pays fort éloigné de ses Etats héreditaires, il négligea d'aller recevoir la Couronne Imperiale quand on le désiroit ; & il témoigna un desir extraordinaire de la posseder quand il n'étoit plus temps ; c'est-à-dire, lorsqu'on eut élû Rodolphe d'Apsbourg ; mais ses démarches n'eurent aucune suite favorable : à peine même fut-il rentré dans ses Etats, qu'il y vit le trouble & la division, qu'y avoit mise l'ambition de son fils Don Sanche, qui insensiblement se rendit maître du gouvernement, & obligea le Roi son pere, non-seulement à errer de ville en ville, mais encore à implorer le secours du Roi de Maroc. Enfin sa mort arrivée en 1284. laissa Don *Sanche* pacifique possesseur du Royaume de Castille, dont il joüit jusques à sa mort arrivée l'an 1295. Ce ne furent que troubles pendant la minorité de son fils *Ferdinand IV.* & de son petit-fils *Alphonse XI. Pierre* qui vint ensuite, eut le surnom de cruel, de la dureté avec laquelle il traita ses sujets, & de la maniere odieuse dont il vêcut dans sa famille. Les autres Rois qui le suivirent furent la plûpart fort médiocres : quelques-uns même furent assez mauvais. Le Royaume fut exposé à des révolutions continuelles. Celles qui arriverent sous le regne de *Henry IV.* surnommé l'Impuissant, sont des plus extraordinaires, soit par le caractere inconstant & bizarre de ce Prince, soit par les déreglemens de la Reine son épouse.

C'eſt un des regnes les plus curieux de cette Monarchie. Il y en a néanmoins peu d'hiſtoires particulieres ; il faut en rechercher les circonſtances dans les écrivains de l'hiſtoire generale d'Eſpagne, où elles ſont très-bien detaillées.

Mais tout le brillant de l'hiſtoire commence au regne de *Ferdinand* & d'*Iſabelle :* comme les deux Royaumes de Caſtille & d'Arragon ſe joignirent en leurs perſonnes, l'Etat & la grandeur de l'Eſpagne ſe trouvent entierement changé. On peut dire même que les interêts & le droit public de la nation ne furent plus les mêmes ; l'Eſpagne qui avoit peine à ſe ſoutenir au-dedans, commença dès-lors à ſe faire craindre, & reſpecter des autres Nations ; car il en eſt à peu près des peuples & des Princes comme des particuliers : ce n'eſt ni l'eſprit, ni la vertu, ni la loüable induſtrie que l'on y reſpecte ; c'eſt le plus ſouvent le pouvoir de faire quelque peu de bien avec beaucoup de mal. Ferdinand étoit en état de faire l'un & l'autre, & il y réüſſit. Jamais Prince n'eut plus de talent pour les affaires du gouvernement. Habile & pénétrant dans les conſeils, il n'en étoit pas moins actif à la tête des armées ; il domptoit ſes ſujets, & trompoit admirablement ſes voiſins & ſes alliés : auſſi le regarde-t'on comme le plus grand politique de ſon ſiécle. Dona Iſabelle ſon épouſe, avoit une probite plus marquée ; ſon diſcernement lui faiſoit connoître les caracteres d'eſprit qu'elle vouloit employer : c'eſt à cette Princeſſe que l'on doit l'élevation du Cardinal Ximenès, qui joignoit au talent du gouvernement toute l'auſterité de la vie religieuſe, & une vertu qui l'auroit ſans doute fait canoniſer, s'il n'avoit pas été à la tête des affaires, qu'il eſt difficile de conduire avec autant de dexterité que l'a fait Ximenès, ſans être double dans ſon diſcours, haut dans ſon exterieur, vain même dans le cœur, & un peu fourbe dans la ſocieté ; ſans quoi on ſeroit continuellement le joüet d'un eſſain de courtiſans alterés, qui ne s'étudient qu'à trouver les moyens de tromper les Miniſtres les plus clair voyans.

Iſabelle joignoit à ſon diſcernement une attention extraordinaire pour ſes Etats de Caſtille, qu'elle gouvernoit avec autant de fermeté que de prudence. La providence parut ſe déclarer en faveur de leurs talens. Ferdinand détruiſit les Royaumes des Mores en Eſpagne, & devint preſque par-là l'unique Souverain de ce vaſte continent. Il joignit à la Sicile qu'il poſſedoit le Royaume de Naples, moins par force que par adreſſe, ou par ſupercherie. Enfin, au refus de beaucoup d'autres Puiſſances, un nouveau monde s'offrit à lui, d'où l'Eſpagne a tiré une partie de ſa force & de ſa conſideration, quoique depuis quelque temps elle en profite beaucoup moins que la plûpart des Nations commerçantes ; mais il y a tout lieu d'eſperer qu'un jour elle en tirera les mêmes avantages qu'elle a fait ſous Charles V. & Philippe II.

L'hiſtoire d'Eſpagne commence alors à être plus cultivée qu'auparavant. Outre les hiſtoires generales dont les Auteurs ſe ſont plû à détailler le regne brillant des Rois Ferdinand & Iſabelle (car c'eſt ainſi qu'on les nommoit) nous avons encore beaucoup d'hiſtoires particulieres. Il ſeroit bon néanmoins de ſe fixer à *Mariana*, qui finit la ſienne avec les regnes de ces Rois, & d'examiner enſuite ce qu'en dit *Antonio de Herrera*, l'un des plus habiles écrivains de l'Eſpagne. Il eſt vrai qu'il écrit avec moins d'élegance que *Mariana ;* mais il entre dans un plus grand détail. Son hiſtoire qui commence à l'an 1281. & qui finit à l'an 1559. eſt aſſez circonſtanciée, *Laurent Valle* &

Ferdinand *de Pulgar*, qui vivoient tous deux du temps de Ferdinand & Isabelle, ont donné une histoire particuliere de leur regne ; ce qu'à publié Antoine de Lebrixa (*Antonius Nebrissensis*) n'est qu'une version latine de l'ouvrage de Ferdinand de *Pulgar* qu'il publia néanmoins, comme s'il en eût été le véritable Auteur. Mais on ne sauroit se dispenser de lire les lettres du célébre *Pierre Martyr*, qui vivoit dans le même temps. Elles sont remplies d'un nombre infinis de faits singuliers & interessans. Lorsqu'elles étoient extrêmement rares, tous les curieux les vouloient avoir ; mais depuis que l'édition des Elzevirs les a rendus communes, il semble qu'elles ne sont pas moins diminuées de merite que de prix. C'est à tort néanmoins, cet ouvrage étant un des plus nécessaires & des plus importans sur l'histoire des Rois Ferdinand & d'Isabelle.

Mais la politique de Ferdinand doit être examinée avec soin ; jamais Prince n'en eut tant, & ne sût tromper plus adroitement ses voisins ; ce fut un de ses plus grands talens, & l'on ne se méfioit de lui que quand il n'étoit plus temps. Quoique Varillas ne soit pas un Auteur fort accredité, il a pris cependant assez bien le caractere de ce Prince dans la politique de Ferdinand le Catholique.

C'est à la fin du regne de ce Prince qu'il faut étudier trois grandes parties dans l'histoire d'Espagne. Quoique les faits generaux de ces histoires se trouvent mêlés avec le corps de celle de la Nation ; il y a cependant des détails qu'on ne peut apprendre que par une histoire particuliere. Ainsi l'histoire de Navarre, celle du Royaume d'Arragon en particulier, & les révolutions arrivées parmi les Mores, depuis leur établissement en Espagne, jusques à la destruction de leurs Etats, sont trois des plus importantes parties de l'histoire d'Espagne. Car le Portugal subsistant depuis très-long-temps comme un Royaume séparé, il a ses Historiens propres, aussi-bien que le reste de ce continent.

Navarre.

Les révolutions que les Mores éprouverent de la part des Chrétiens de l'Espagne, ne sont pas moins admirables que la conquête qu'ils firent de ce vaste Royaume en moins de quatre ans. La confiance que les Mores victorieux, avoient en leurs forces & en leur valeur, fit sur eux le même effet que la terreur avoit faite sur les Espagnols. Ils ne pouvoient s'imaginer que des hommes étonnés & abatus par des conquêtes si subites qu'elles tenoient du prodige, eussent ou le courage, ou la témerité de faire la moindre résistance. Cependant outre le Royaume des Asturies que les Chrétiens opposerent aux Mores huit ans après leur invasion, c'est-à-dire, l'an 718. de l'Ere Chrétienne, on vit encore en 733. un évenement plus extraordinaire, qui a donné lieu dans la suite à l'établissement du Royaume de Navarre.

Abdelmelic Gouverneur de l'Espagne sous le Califat d'Hiziam ou Isa, avoit dessein de passer en France à la tête d'une armée considerable, pour faire la guerre dans l'Aquitaine. Les Chrétiens qui s'étoient réfugiés dans la partie Septentrionale de l'Espagne, crurent que ces préparatifs les regardoient. Ils se mirent donc en défense, & occuperent les défilés des montagnes qui séparent la Navarre de la Biscaye ; résolus d'en empêcher le passage aux Infidéles. Ils étoient en si petit nombre qu'Abdelmelic eut raison de s'étonner de leur témerité. Il se presenta moins pour les combattre que

pour les exterminer ; mais les Chrétiens qui s'étoieut ſaiſis des hauteurs, accablerent les Infidéles d'une ſi grande quantité de fleches, de dards & de pierres, que l'armée d'Abdemelic fut entierement défaite ; & le Chef contraint de plier, n'eut d'autre parti à prendre qu'à ſe retirer à Cordouë avec le reſte de ſes troupes. L'an 738. fut moins favorable aux Chrétiens de la Navarre ; les Infidéles ayant voulu faire une irruption dans les Aſturies, furent battus par Don Favila ; ils ſe refugierent donc dans la Navarre & ſe rendirent maîtres de Pampelune, dont ils égorgerent la garniſon pour en mettre une de Mahometans. La tyrannie des Infidéles dura douze ans ; mais enfin l'an 750. les Chrétiens s'en délivrerent en poignardant les troupes Mahometanes. Les Mores tenterent de rentrer dans la Navarre, mais ils furent battus plus d'une fois, & trouverent moyen cependant de ſe rendre encore maîtres de Pampelune.

Charlemagne qui vouloit étendre de ce côté-là les bornes de ſon Royaume, fit marcher une armée du côté de la Catalogne, & ſe rendit avec l'autre dans la Navarre. En peu de temps il fit la conquête de tout ce qui eſt entre l'Ebre & les Monts-Pyrenées, tant du côté de la Navarre que du côté de la Catalogne & de l'Arragon, il y établit auſſi-bien que ſon fils Louis le Débonnaire des Gouverneurs ; mais ces Peuples aujourd'hui ſi ſages & ſi ſoûmis, ne ſe diſtinguoient autrefois que par leurs inquiétudes, qui ne leur permettoit pas de ſe voir ſoûmis à une Puiſſance Etrangere. Aznar qui avoit été Gouverneur de la Navarre s'y retira l'an 831. ſur quelques mécontentemens qu'il eut de la part de Pepin Roi d'Aquitaine ; là il fomenta la rebellion, & favoriſa les inquietudes des peuples qui prirent les armes en ſa faveur. Il ne paroît pas néanmoins qu'il eut le titre de Roi, il ſe contenta de la qualité de Comte : ſon frere nommé Sanche qui lui ſucceda l'an 836. n'aſpira pas non plus qu'Aznar à la dignité Royale. On prétend que Don Garcias Ximenez fut le premier qui prit cette auguſte qualité l'an 853. d'autres aſſurent cependant que ce titre ne fut accordé qu'en 857. à Don Garcias fils & ſucceſſeur de Garcias Ximenez. C'eſt un fait qu'un Ecrivain (1) moderne a diſcuté avec beaucoup de diſcernement & de ſavoir, après le Docteur Don Juan Ferreras.

Ce Royaume qui s'eſt toûjours ſoûtenu avec beaucoup d'éclat, eut d'abord quelque peine à réſiſter aux attaques des Mores ; mais enfin animés par un Roi, toûjours neceſſaire aux peuples belliqueux, ils pouſſerent ſi loin leurs conquêtes, qu'ils ſe rendirent maîtres d'une partie de l'Arragon. Le plus grand de leurs Rois fut inconteſtablement Sanche III. qui parvint à la Couronne l'an 1000. il réunit en ſa perſonne les Royaumes d'Eſpagne, occupés avant lui par des Souverains Chrétiens ; les effets de cette réunion furent peu conſiderables. La tendreſſe de Sanche le Grand pour ſes enfans fit évanoüir le ſuccès qu'elle pouvoit avoir. Il voulut même avant que de mourir les voir proclamer Rois, chacun de la portion de ſes Etats, dont il venoit de les revêtir. Ainſi Don Garcias l'aîné des enfans legitimes de Sanche III. eut le Royaume de Navarre ; Don Ferdinand fut inveſti du Comté de Caſtille ; Don Gonzalez eut les Comtés de Sobrarbe & de Ribagorce, & Ramire fils naturel de Sanche eut l'Arragon ; & tous quatre furent décores de la qualité de Roi : ainſi Sanche

(1) *Révolutions d'Eſpagne liv. 5.*

commandant à tant de Souverains, eut raison de prendre l'auguste qualité d'Empereur d'Espagne: mais il n'en joüit pas un an, étant mort au mois de Février 1035

A peine Don Sanche fut mort que ses fils se déclarerent la guerre, le Royaume de Sobrarbe fut envahi par le Roi d'Arragon l'an 1042. Les autres Royaumes se soûtinrent toujours avec distinction jusqu'à la fin du xv. siecle. Pendant ce temps tantôt amis, tantôt ennemis, ils eurent le sort de tous les Etats qui tombent entre les mains des femmes; non seulement ils furent exposés à beaucoup de révolutions, mais ils passerent même plus d'une fois en des mains étrangeres. C'est ainsi que ce Royaume passa de la Maison de Navarre en celle des Comtes de Champagne au XIII. siecle, de là il tomba dans la Maison de France, d'où il vint dans celle de Foix, ensuite dans la Maison d'Albret, qui le porta encore une fois dans celle de France, où il est heureusement resté, tant pour la haute, que pour la basse Navarre.

Mais avant que ce Royaume vînt à un Prince de France, il avoit été exposé à une étrange revolution. Ferdinand le Catholique plein de cette ambition, qui caracterise les plus grands Rois, qui sont toujours un peu inquiets, ne laissa point échapper l'occasion qui se presentoit de s'emparer de la plus grande partie de la Navarre; justice ou non c'est ce qui embarrassoit peu Don Ferdinand, il suffisoit qu'il trouvât moyen d'augmenter ses Etats par une usurpation; c'étoit pour lui un titre apparent de s'en rendre maître.

Jean d'Albret qui regnoit alors étoit plûtôt né pour être un bon (1) particulier, que pour être un Roi mediocre. Il étoit doux, sage & Religieux, mais sur tout ennemi du bruit & du tumulte des armes. Il n'en fallut pas davantage pour le rendre méprisable à des peuples, qui ont toujours conservé cette inclination martiale qui les a distingués dans les anciens temps. Il y avoit d'ailleurs deux grandes factions, qui depuis long-temps partageoient la Navarre; c'étoit celles des Maisons de Beaumont & de Grammont toutes deux issues du Sang Royal. La sagesse des Rois de Navarre les avoit maintenus dans la neutralité; par là ils conservoient l'équilibre & la tranquillité dans leurs Etats. Don Jean III. s'avisa de favoriser la Maison de Grammont, au préjudice de celle de Beaumont. Il n'en fallut pas davantage à ces derniers, pour implorer le secours de Ferdinand le Catholique: ce Prince assembla trente mille hommes, sous prétexte de donner du secours à Henry VIII. qui vouloit faire la conquête de la Guyenne. Ferdinand mit à la tête de cette armée, Don Frederic de Tolede, Duc d'Albe, qui s'approcha de la Navarre, & avant que d'y entrer, il envoya demander au Roi Don Jean la permission de passer dans ses Etats pour aller en Guyenne. Le Roi de Castille qui savoit que le Roi de Navarre étoit en paix avec la France, ne doutoit pas qu'on ne lui refusât sa demande.

Ce refus engagea donc le Roi Catholique à se servir de la force; mais pour ne point effrayer le Soldat, qui ne laisse pas de raisonner & de faire ses reflexions, on sema le bruit qu'il y avoit une Bulle du Pape, qui adjugeoit à Don Ferdinand la proprieté du Royaume de Navarre. Cette prétenduë Bulle étoit une excommunica-

(1) *Révolutions d'Espagne liv. 5.*

tion que le Pape Jules II. avoit publiée contre Louis XII. Roi de France, & contre ses adherans : on juge bien que ce fut là moins un titre qu'un prétexte. Le Duc d'Albe entra donc dans la Navarre; qu'il trouva sans Soldats & sans garnison. Alors les Partisans de la Maison de Beaumont se joignirent aux Castillans. Le Roi Jean n'eut que le temps de se retirer à Pampelune, d'où il sortit encore malgré les offres que les Habitans de cette grande Ville lui firent, de tout sacrifier pour lui. Ainsi se perdit la Navarre en moins de quinze jours, sans que le Roi Jean se mit en état de se défendre. Il voulut faire ensuite quelques mouvemens, mais il étoit trop tard; Ferdinand le Catholique avoit eu le temps de se fortifier.

Il faut avouer cependant, qu'en 1521. on avoit repris la Navarre, qu'on auroit conservée, sans l'ardeur inconsiderée que témoigna le Géneral François que l'on y avoit envoyé. Les Espagnols la reprirent avec la même facilité qu'ils avoient eu à la prendre la premiere fois; & depuis ce temps-là ils sont demeurés maîtres de la partie, qui est entre la Castille, & les Monts Pyrenées.

Il faut avoüer que nous n'avons ni en Latin, ni en François, une histoire de ce Royaume sensément écrite; *Chapuis* est très-médiocre, & *Favin* très-mauvais: ce qui s'en trouve en notre langue de plus sagement, & de plus exactement détaillé, quoiqu'avec trop de précision, pour une histoire aussi considerable, se doit lire dans le cinquiéme Livre des Révolutions d'Espagne, où l'Auteur a examiné d'une maniere critique, ce qui se peut dire de plus essentiel sur cette histoire. Mais ceux qui seroient en état de lire les ouvrages Espagnols, trouveroient cette matiere savamment & judicieusement traitée par le Pere Moret Jésuite, & par le P. Dominique de la Ripa Religieux Benedictin. Comme ces deux illustres Auteurs ne sont pas toujours d'accord, cela ne fait que mieux pour l'examen des difficultés qui se rencontrent dans le cours de cette histoire. Peu de personnes néanmoins ont besoin de ces discussions; mais elles sont quelquefois necessaires à ceux qui veulent approfondir l'histoire d'Espagne; car de s'en rapporter à ce qu'en disent *Mariana*, & quelques autres Ecrivains Espagnols, on ne le pourroit faire qu'en adoptant les fables qu'ils ont publiées. Ainsi dans le besoin il vaut mieux se fixer aux Auteurs Navarrois que nous venons de citer.

Arragon.

Il faut de même sur l'Arragon lire les Auteurs Arragonois. C'est à la jonction de ce Royaume avec la Castille sous Ferdinand le Catholique, que cette étude se doit faire. On a déja vû que ce fut l'an 1034. peu de temps avant la mort de Sanche le Grand Roi de Navarre, que l'Arragon fut établi en forme de Royaume. Il avoit peu d'étenduë; mais par les alliances de ses Rois, & par leurs conquêtes, il est devenu l'un des plus considerables, & des plus florissans de l'Espagne.

Il n'y avoit pas encore cent trente ans, que Don Ramire, qui en fut le premier Roi, avoit commencé à regner, lorsque la Couronne passa aux Comtes de Barcelonne, qui unirent par-là toute la Catalogne avec (1) le Royaume d'Arragon. Les

(1) An. 1162.

Catalans

Catalans, qui ont toujours eu beaucoup de valeur, & qui en qualité de peuples belliqueux, n'avoient pas été moins inquiets, que courageux, devinrent la force & le soutien de l'Arragon. La fertilité de la Catalogne, le caractere laborieux de ses peuples, sa situation avantageuse sur les côtes de la mer, l'ont mise en état d'acquerir des richesses, & de faire prosperer ensuite le Royaume auquel elle fut unie. Mais le génie de ses peuples, aussi-bien que celui des Arragonois, ne leur permit pas de goûter tranquillement le fruit de leur industrie. Il leur fallut des guerres au-dehors, ou des troubles au-dedans, ils eurent l'un & l'autre. Car ce Royaume est celui de toute l'Espagne qui a éprouvé de plus grandes révolutions, & celles qui sont arrivées dans ces derniers temps, leur ont été fatales, par la suppression des plus beaux de leurs Privileges, qui faisoient voir, que quand ils se choisissoient des Rois, c'étoit plûtôt comme Chefs d'un Etat libre, que comme Maîtres d'un peuple assujetti, qu'ils étoient proclamés. Ce n'est point à dire que le Royaume ne fût hereditaire; mais on vouloit dans leur installation, empêcher les Rois d'oublier, qu'ils n'étoient Chefs que pour procurer le bien & l'avantage de leurs sujets; ou pour mieux dire, c'étoit pour leur apprendre qu'ils étoient, ou devoient être les peres, & non pas les tyrans de leurs peuples. Cette formule d'élection, quoique abolie depuis long-temps, est trop singuliere pour ne la pas mettre ici. « Nous (1) » qui valons autant que vous, & qui pouvons plus que vous, nous vous élisons » Roi, à condition que vous garderez nos Privileges & Franchises, autrement non. Mais cette forme de serment étoit un vieux reste de la liberté originaire des peuples, dont ils se contentoient dans la speculation, sans en venir jamais à la pratique, quelque mal que gouvernassent les Rois; jamais les Sujets des Royaumes successifs ou hereditaires, n'ayant point eu d'autorité legitime d'agir contre leur Souverain.

L'Arragon est le Royaume de toute l'Espagne qui a les histoires les plus exactes, soit histoires generales, soit histoires particulieres; sur-tout si l'on y joint la Catalogne, qui ayant été enlevée aux Mores par Charlemagne l'an 778. fut ensuite gouvernée comme un Comté particulier jusqu'à l'an 1162. qu'il fut uni au Royaume d'Arragon. Le Zurita, le plus grand Historien que l'Arragon ait produit, ne convient qu'aux naturels du pays, que le goût ou la necessité engage à étudier dans un grand détail l'histoire de ce Royaume. Comme il ne va que jusqu'à l'an 1516. que Charles d'Autriche succeda au Roi Don Ferdinand le Catholique, il a été continué par plusieurs Historiens. Tous néanmoins ne sont pas également estimés. *Blasco de la Nuza*, qui va jusqu'en 1618. a quelque consideration, mais il n'est pas dans la même estime, qu'Uztarroz, & Diego Dormer, qui viennent jusques à l'an 1580. Ces temps, dont l'histoire est confonduë avec celle de toute l'Espagne, sont beaucoup moins importans que tout ce qui s'est fait depuis le VIII. siecle, jusqu'à Ferdinand le Catholique. Cependant Leonardo Argensola fait regretter la suite de son ouvrage. Les quatre premieres années du regne de Charles d'Autriche, qu'il a détaillées avec tant de connoissance, d'éxactitude & d'élegance, le feroient regar-

(1) *Nos que valemos tanto como vos, y podemos mas que vos, os hazemos nuestro Rey y Senor, con estas y estas condiciones que guardeis nuestros fueres y libertades, sino, no.*

der comme le premier Hiſtorien de toute l'Eſpagne, s'il avoit embraſſé plus de matieres. Enfin l'un des derniers Ecrivains de l'hiſtoire de ce Royaume eſt Abarca, dont l'ouvrage eſt fort eſtimé, & un peu plus concis que l'hiſtoire de Zurita. Comme peu de perſonnes ſont appellées à ces études profondes, voici ce qu'on pourroit faire pour ſe renfermer dans des bornes plus préciſes; ce ſeroit d'abord de prendre une idée de l'hiſtoire de Catalogne dans le VI. Livre des Révolutions d'Eſpagne de M. l'Abbé de Vayrac, continuer par le VIII. Livre du même ouvrage, qui donne une notion ſuccincte de la Couronne d'Arragon, depuis ſon établiſſement en 1034. juſqu'à ſon union avec la Couronne de Caſtille. Après quoi on pourroit lire, ou l'abregé de l'hiſtoire d'Arragon de Jerôme *Blancas*, depuis l'an 714. juſques à l'an 1588. C'eſt un ouvrage où l'on trouve dans une juſte préciſion un détail ſuivi & circonſtancié de tout ce qu'il y a d'eſſentiel dans l'hiſtoire particuliere de ce Royaume. Ou bien l'on pourroit prendre l'abregé que *Jerôme Zurita* a fait lui-même des Annales d'Arragon. Ces deux ouvrages qui ſont en latin, ſont inferés dans l'*Hiſpania illuſtrata* du Pere André Schottus, & en font une des plus conſiderables parties.

Hiſtoire des Mores en Eſpagne.

Comme les évenemens les plus brillans de l'hiſtoire des Mores rentrent dans l'hiſtoire generale d'Eſpagne, il ne paroît pas qu'il ſoit abſolument neceſſaire d'en faire une étude particuliere : cependant cette Nation poſſedant le caractere inquiet de tous les peuples conquerans, a été ſujette à beaucoup de révolutions. Les premiers Gouverneurs d'Eſpagne qui ſe voyoient éloignés du Califе, penſerent à ſe faire Souverains de leurs conquêtes, ils y réuſſirent; mais leur exemple devint funeſte à la Nation, qui ſe ſepara depuis en autant de Royaumes qu'il y avoit de grandes Provinces; Cordouë, Sarragoce, Valence, Seville, Tolede & Grenade, formerent des Royaumes particuliers qui ſubſiſterent aſſez long-temps. C'étoit à qui pouſſeroit plus loin ſes conquêtes ſur les Chrétiens; & quand les momens de relâche leur permettoient de ſe livrer à des occupations plus tranquilles, c'étoit à qui brilleroit par la galanterie. On croit même que c'eſt des Mores que les Eſpagnols ont autrefois tiré le goût de la Chevallerie errante, par laquelle ils trouvoient moyen de joindre l'image de la guerre avec les ſoins ou les agrémens de l'amour. Et nos Romans qui ſont remplis de ce que les Mores ont fait en ce genre, n'ont que très-peu augmenté la verité de l'hiſtoire.

Le Royaume qui ſubſiſta le plus long-temps fut celui de Cordouë, formé dès l'an 756. par Abderrame I. qui s'en fit proclamer Roi. Ses ſucceſſeurs n'eurent pas tous le même courage, ni la même conduite dans le gouvernement; c'eſt ce qui occaſionna toutes les diviſions qui arriverent parmi les Mores, & qui les empêcherent heureuſement d'abattre le Chriſtianiſme en Eſpagne, qui s'y ſoutint malgré la puiſſance des Infideles. Un nouveau Royaume, ce fut celui de Grenade ſe forma l'an 1240. ſur les débris de celui de Cordouë. Il ſuffit qu'il y ait eu de la ſingularité dans l'établiſſement de ce Royaume pour donner lieu aux hiſtoriens de dire qu'il y avoit du merveilleux; quoiqu'il en ſoit, ce fut un prodige après cet établiſſe

ment, de voir une Nation barbare qui n'avoit respiré que le sang, prendre tout à coup les manieres les plus polies des peuples civilisés, joindre la gentillesse de l'esprit, & la douceur des mœurs, au courage & à la grandeur d'ame des conquerans, choses très-difficiles à rassembler dans un même sujet. C'est ce qui a porté la plûpart des Auteurs à raconter & peut-être même à inventer tous les agrémens de la vie & de la societé civile, qu'ils ont feint que l'on trouvoit dans les Cavaliers Grenadins. Mais toutes ces fleurs passerent, & le terme vint que l'infidelité devoit être détruite en Espagne. Ce grand ouvrage est dû aux Rois Ferdinand & Isabelle, qui commencerent cette heureuse guerre l'an 1482. à l'occasion des divisions qu'il y avoit parmi les Mores. L'entier accomplissement alla jusqu'à la fin de l'an 1491. & au commencement de l'an 1492. que les Rois Catholiques entrerent dans Grenade après un siege de plus de huit mois : le Roi nommé Mahomet XIII. ayant livré la Ville, fut réduit à une condition privée. Ainsi finit en Espagne la domination des Infideles, près de huit cens ans après qu'ils y furent entrés la premiere fois. Cependant les Mores toujours inquiets de se voir soumis à des Souverains d'une autre Religion que la Mahometane, tenterent plusieurs fois quelques mouvemens, & furent toujours soumis ; mais enfin les Rois d'Espagne pour se délivrer de l'inquietude que leur causoit une Nation ennemie, qui étoit au milieu de leurs Etats, & qui par principe de Religion autant que par politique, ne cherchoit qu'à faire quelque révolution fatale au Christianisme, prirent le parti de faire sortir d'Espagne tous les Infideles, ce qui fut executé l'an 1610.

Le précis de cette histoire est fort bien expliqué dans le quatriéme livre des révolutions de M. l'Abbé de *Vayrac*. Cet abregé suffit à ceux qui ne sont point appellés à suivre, par une exacte discussion, toute l'histoire d'Espagne. Cependant voudroit-on examiner en détail toute la suite de cette histoire, on pourroit s'en rapporter au P. Jacques de Bleda, dont la chronique des Mores depuis leur entrée en Espagne jusqu'à la destruction de leur Royaume par Ferdinand le Catholique, & leur entiere expulsion par Philippe III. est un des morceaux les plus curieux de l'histoire d'Espagne. Il y a néanmoins quelques autres parties qui ne laissent pas d'être interessantes : les guerres civiles de Grenade *d'Aben Amin*, & de *Ginez Perez*, contiennent, avec un grand nombre de faits, des choses qui paroissent tenir du Roman ; ce qu'en a écrit Loüis Marmol, soit dans son Afrique, ouvrage utile & veridique, soit dans ce qu'il a fait sur la rébellion des Mores, merite une attention particuliere. M. de Thou n'a pas laissé d'en parler, & pourroit satisfaire ceux qui ne voudroient pas, ou qui ne pourroient pas avoir recours aux Ecrivains originaux de la Nation.

Dès qu'on aura examiné aussi succinctement qu'il sera possible les trois portions particulieres de l'histoire d'Espagne, que je viens d'indiquer, il faut rentrer dans l'histoire génerale de la Nation très-interessante pour nous, par les grands évenemens, & par les differends que nous avons eu à démêler avec Charles-Quint. Philippe II. son fils, & les autres Rois leurs successeurs. Il faut commencer cette portion par l'histoire du Cardinal Ximenés, non pas celle de M. Flechier, qui n'a pour elle que l'élegance & la pureté de style, mais par celle de M. Marsolier, qui fait Ximenés ce qu'il étoit, c'est-à-dire, plus que politique, ou plutôt vain, imperieux, d'une

dureté intraitable & inflexible. Si Varillas avoit été fidele dans son éducation des Princes, on y verroit avec quelle attention & quel soin on forma dans sa jeunesse Charles-Quint, le Héros de la Maison d'Autriche pour les talens militaires & politiques, & l'un des plus grands Princes qui ait occupé le Trône; mais les écarts historiques qu'il a fait dans cet ouvrage, aussi-bien que dans les autres, le font regarder comme un agréable Roman. Je ne puis m'empêcher de marquer ici une singularité de Varillas, arrivée au sujet de son éducation de Charles-Quint. Le succès de cet ouvrage l'engagea à en faire une continuation. Elle étoit prête à donner, lorsqu'un scrupule chronologique surprit Varillas, chose extraordinaire dans un Auteur de ce caractere. Il étoit en peine de savoir le temps de la mort du Cardinal Ximenès; il pria son neveu M. le Bourgeois de Châtenet, homme de savoir & d'étude, de lui faire cette recherche; & il apprit de lui que ce Prélat étoit mort l'an 1517. Varillas fut indigné contre son neveu, de lui en avoir marqué l'époque, parce qu'il l'avoit fait vivre vingt ans de plus dans sa continuation. Cela empêcha que tout l'ouvrage ne parût; mais aussi Varillas ne le pardonna jamais à M. le Bourgeois, & l'a même desherité par son testament; c'est ce que j'ai sû de M. le Bourgeois lui-même, homme veridique, incapable par conséquent de donner dans le Roman.

Charles d'Autriche prit donc possession du Trône des Espagnes l'an 1516. après la mort de Ferdinand le Catholique. Il dût à la prudence du Cardinal Ximenès, & à la valeur de ses Géneraux, la pacification des troubles domestiques qui s'éleverent dans ses Etats. Charles eut de la peine à se former; mais son application le rendit le plus grand Prince de son temps, & la Couronne Imperiale à laquelle il fut appellé l'an 1519. le fit l'antagoniste, & enfin l'ennemi de François I. Rien n'est plus grand que l'histoire de ces deux Princes, dignes l'un de l'autre pour la prudence, la grandeur d'ame & le courage. Ils en vinrent néanmoins à des animosités personnelles, qui firent tort à leur vertu, & à l'idée que l'on avoit de leur héroïsme. Cependant François I. brilloit par son humanité, & par une probité plus connuë. Ce Prince tenoit de ce côté-là du Roi Loüis XII. comme Charles-Quint ressembloit un peu plus à Loüis XI. qu'il avoit pris pour son modele, & qu'il ne pût imiter néanmoins que dans ses ruses, & dans son peu d'exactitude à tenir sa parole. C'est même par-là qu'il a terni l'éclat de la bataille de Mulberg, où Charles parut comme un Héros, malgré les infirmités dont il étoit accablé; il révolta depuis par sa mauvaise foi les Princes de l'Empire, qui jusques-là s'étoient déclarés pour lui; & depuis ce manque de paroles, ses affaires prirent une autre face. Enfin, las des grandeurs humaines, & peut-être chagrin contre la mauvaise fortune, qui commençoit à le harceler, il abdiqua la Couronne l'an 1556. & la ceda au Roi Philippe II. son fils. Ce grand Prince a eu plus d'Historiens qu'aucun autre Roi d'Espagne, ni qu'aucun Empereur. Quoique *Sandoval* ait écrit avec un grand détail, il n'est bon cependant que pour être consulté, *Sleidan*, *Lodovico Dolce* & *Alfonse de Ulloa* sont les seuls que je conseillerois, en y joignant cependant quelques pieces détachées faites sur les grands évenemens de ce regne.

Philippe II. presente une toute autre maniere de gouverner; s'il avoit plus de politique que son pere, il n'avoit ni ses talens militaires, ni ce caractere souple &

liant, néceſſaire pour gouverner chaque Nation, ſuivant les mœurs & le génie propre aux differens peuples. Il eut d'abord quelque ſuccès dans ſes entrepriſes ; mais toutes ſes forces échouërent dans les Pays-Bas ; & ce Prince qui paroiſſoit devoir engloutir tout l'Univers, ſe vit contraint de plier ſous une troupe de révoltés, qu'il n'eut pas même l'adreſſe de réduire à l'obéiſſance, ayant diſſipé ſes forces dans des tentatives inutiles, qu'il fit contre l'Angleterre & contre la France ; & il eut le chagrin de voir qu'un de ſes ſujets, ce fut *Antonio Perez*, l'un de ſes Secretaires d'Etat, l'obligea de prendre les armes contre lui. Ce Miniſtre avoit fait aſſaſſiner par ordre du Roi ſon Maître, Eſcovedo, Secretaire & confident de Don Juan d'Autriche. On croyoit, en ſe rendant maître de ſes papiers, découvrir les ſecrets de Don Juan. Philippe qui employoit également Perez dans ſes intrigues amoureuſes, & dans celles de l'Etat, l'avoit chargé d'une négociation de cœur ; Perez travailla peut-être pour ſon Maître ; mais la perſonne qui trouva le Miniſtre plus à ſon gré que le Souverain, ne s'en cacha point. Philippe le ſût, & ce Prince ſi prudent eut la foibleſſe, au lieu de chercher à placer ſon cœur ailleurs, de vouloir punir Antonio Perez d'être plus aimable que lui ; il fit donc renaître l'affaire d'Eſcovedo. Perez qui connoiſſoit ſon Maître, n'attendit pas que ſa colere éclata ; il ſe retira dans l'Arragon, & enſuite en France, où Henry IV. le reçût avec beaucoup d'humanité. Philippe prétendit punir les Arragonois de la retraite qu'ils avoient donnée à Perez, il fit marcher des troupes dans l'Arragon, & la guerre y dura près de deux ans, c'eſt-à-dire, dans les années 1591. & 1592. Falloit-il faire tant de bruit pour ſi peu de choſe ? mais on a bien dit :

Amour, Amour, quand tu nous tiens.
On peut bien dire adieu prudence.

La mort de Philippe arrivée l'an 1598. vit décliner la grandeur de la Monarchie Eſpagnole. Don *Luis Cabrera*, & *Céſar Campana*, ont écrit la vie de ce Prince ; mais il ne faut pas s'en tenir à ces deux Ecrivains, quoique d'ailleurs très-eſtimés. L'hiſtoire de M. *de Thou* donnera de grandes lumieres ſur cette partie de l'hiſtoire ; & il faut, auſſi-bien que ſur Charles-Quint, prendre le détail des grands évenemens de ce regne, ſoit dans ce qu'*Antonio de Herrera* a fait ſur les guerres de Portugal & d'Arragon, ſoit dans ce que *Diego de Mendoça* a donné ſur la révolte & la guerre des Mores, ſoit enfin dans les relations de la mort de ce Prince, par Diego Yepés ſon Confeſſeur, ou par Guilliman.

La vie de Philippe III. a été écrite par *Gonçale de Ceſpedez*, & nous avons beaucoup d'hiſtoires particulieres ſur quelques portions des autres regnes, moins brillans ſans doute que ceux de Charles-Quint & de Philippe II. mais plus intereſſans pour nous, par le rapport eſſentiel qui ſe trouve entre notre hiſtoire moderne & celle de ces Princes.

Il faut s'arrêter ſur-tout à la derniere révolution qui eſt arrivée, lorſqu'un Prince de la Maiſon de France a ſuccedé par un droit légitime, aux Princes de la Maiſon d'Autriche. Héritier des vertus de ces deux auguſtes Maiſons, il gouverne l'Eſpagne avec cette prudence conſommée, qui faiſoit le caractere des Rois ſes prédeceſſeurs ;

ſon ame formée pour toutes les vertus, feroit croire qu'il ſeroit né en Eſpagne & qu'il auroit été élevé parmi les Eſpagnols. Mais il a fait une choſe qu'on n'auroit peut-être jamais oſé eſperer. Il a produit une ſi grande révolution dans l'eſprit des deux Nations, que comme il n'y a point aujourd'hui de bon Caſtillan qui ne ſoit bon François, il n'y a pas auſſi de veritable François, qui ne ſoit bon Eſpagnol. Ces ſentimens ſi juſtes & ſi équitables ſont gravés dans le cœur des François; & la maniere ſage & prudente avec laquelle ce vertueux Prince a gouverné l'Eſpagne, montre bien qu'il étoit né pour gouverner de grands Etats, & ſur-tout des peuples qui ſe conduiſent par la même raiſon qui fait le caractere eſſentiel du Gouvernement de Philippe V. C'eſt ce qui a fait ſentir à ce Prince que le bonheur & la tranquillité de ſon Royaume dépendoit d'une union intime avec la Couronne de France.

Quoiqu'il ſoit inutile d'examiner aujourd'hui les droits de ce Prince à la Couronne d'Eſpagne, comme on a fait au commencement de ce ſiecle; il eſt bon cependant de ne pas ignorer ce qui s'eſt dit ſur une matiere qui a tenu toute l'Europe en armes, pendant treize ou quatorze ans. C'eſt une queſtion qui a été ſagement traitée par M. l'Abbé le Grand, dans une diſſertation très-curieuſe qu'il a faite à ce ſujet, & qu'on ne doit lire cependant qu'après le teſtament du Roi Charles II. qui reconnoît le droit de Philippe V. Mais comme après bien des traverſes le ſort des armes s'eſt déclaré pour ce Prince, on a crû qu'on ne devoit pas manquer d'inſtruire les peuples de l'équité qui appelloit ce Prince à la Couronne: c'eſt ce qui produiſit les extraits ſi curieux de *Monſieur Obrecht*, & *les Lettres d'un Suiſſe* à un François, écrites par *M. de la Chapelle*, avec autant de goût que de ſolidité. Et puiſque les Allemans écrivoient avec beaucoup de vigueur pour ſoûtenir les prétentions du Sereniſſime Archiduc Charles. Les Eſpagnols de leur côté, défendirent auſſi-bien par leur plume que par leurs armes, la juſtice de la cauſe d'un Prince, deſtiné par la Providence pour les gouverner, avec cette douceur qu'ils ont éprouvée, ſous les plus grands & les plus ſages de leurs Rois. Ce que nous ſavons d'ailleurs de l'hiſtoire de ce Prince, ſe trouve dans les livres publics, & M. l'Abbé de Vayrac en a donné un abregé aſſez ſuccinct dans le cinquiéme volume de ſon hiſtoire des Révolutions d'Eſpagne. Mais un homme de condition attaché de tout temps au parti de ce Prince, en a écrit avec un eſprit de ſincerité, qui empêche que ſon ouvrage ne devienne public, peut-être le ſera-t'il un jour, dès qu'il ſera temps de reveler des verités qui ſont encore un peu trop proches de leur centre.

On ne ſauroit diſconvenir que le caractere des Eſagnols ne ſoit fort different de celui des François; ceux-ci ont beaucoup de naturel, peut-être un peu trop de legereté, un air vain & fanfaron: mais ils cheriſſent leur Prince, ils aiment à en être maîtriſés, & ſont auſſi ſouples ſous ſa main, que l'or le plus pur l'eſt ſous le marteau, qui lui fait prendre la forme qu'on veut lui imprimer. Les Eſpagnols ont l'ame grande, mais ils ſont un peu plus contraints que les François; ils ſont graves & ſerieux, & ont un exterieur compoſé. Ils n'ont pas moins d'amour & de zele pour leur Prince que les François: ils veulent néanmoins en être traités plûtôt comme amis que comme ſujets, quoique l'autorité du Roi n'y ſoit pas moins grande qu'en France; mais ſi le Roi leur commande en pere, ils ſavent lui obéir en fils ſoumis & reſpe-

ctueux. Ils ont de la fermeté, & ne ſont d'uſage que quand on les manie legerement. La contrainte les fait reſſembler au verre qui ne ſauroit plier qu'en ſe rompant, & qui bleſſe même la main de celui qui le briſe.

CHAPITRE XXXIII.

Hiſtoire de Portugal.

L'HISTOIRE de Portugal tient neceſſairement à celle d'Eſpagne, parce que ce Royaume n'en eſt qu'un demembrement, & leur hiſtoire ne commence à être diſtinguée que dans l'onziéme ſiecle. Juſques là le Portugal ſous le nom de Luſitanie, avoit été expoſé aux mêmes révolutions que le reſte du continent. Ce fut d'abord un état libre; il tomba depuis ſous la domination des Romains, qui en furent chaſſés par les Sueves, l'une des Nations Septentrionnales qui penetra dans les Eſpagnes; mais les Goths plus inquiets & plus nombreux les en dépouillerent bien-tôt. Les Sarraſins s'en rendirent maîtres dans la grande révolution qui arriva en Eſpagne au commencement du huitiéme ſiecle. Comme ce Royaume eſt un des plus fertiles de toutes les Eſpagnes, il a été long-temps un theâtre de guerre entre les Chrétiens & les Infideles, juſques à ce qu'Alfonſe VI. Roi de Caſtille, ayant été ſecouru ſur la fin du onziéme ſiecle, par Henry Prince de la Maiſon de Bourgogne, & par conſequent du Sang Royal de France, lui donna le Portugal à titre de Comté dépendant de la Couronne de Caſtille. Ce fut la Dot qu'il aſſigna à ſa fille Thereſe, qu'il maria au Prince Henry. Alphonſe ſon fils ne ſe contenta point du titre de Comte, & ſe fit déclarer Roi de Portugal.

Ce Royaume ne s'eſt pas rendu moins conſiderable par les voyages & les découvertes que firent les Portugais, que par leurs expeditions contre les Mores d'Eſpagne & d'Afrique. Les voyages n'ont pas été infructueux à cette Nation; ce Royaume, quoique d'une étenduë fort bornée, ayant porté le commerce auſſi loin qu'il pouvoit aller; outre le Breſil, qui eſt une ſource abondante de richeſſes pour les Portugais, ils font encore une grande partie du commerce des Indes Orientales, où ils ſont beaucoup plus eſtimés que les Hollandois, quoiqu'ils y ſoient moins puiſſans. Ce Royaume qui a été ſujet à beaucoup de révolutions, ne manque pas d'excellens hiſtoriens.

La deſcription de Portugal publiée en 1706. eſt trop étenduë pour des perſonnes qui ne veulent pas faire une étude particuliere de ce Royaume, il ſuffit de s'en rapporter à ce qui s'en trouve dans les geographies ordinaires; mais rien n'égale pour les premiers temps de l'hiſtoire de ce Royaume, les antiquités de Luſitanie d'André de *Reſende.* Si l'on ne veut qu'un abregé de cette hiſtoire, nous n'en avons pas de meilleur que celui de M. le Quien de la Neuville; je dirai même que cet Auteur eſt un de ceux qui a le mieux connu la forme qu'on pouvoit donner à ces ſortes d'ouvrages. Une deſcription du Royaume qu'il a miſe à la tête, peut tenir lieu de tout ce qu'on en peut lire ailleurs, & l'état du gouvernement qu'il a fait ſuivre, étoit néceſſaire

pour bien connoître le caractere de cette Monarchie. C'est le plan que devroient suivre ceux qui donnent en notre langue, l'histoire des Nations anciennes ou modernes; sa narration est exacte, assez succincte & cependant bien détaillée. Une seule chose manque à cet ouvrage, c'est de n'avoir pas été continué depuis le XVI. siecle, au commencement duquel il finit, jusques à ces derniers temps. Mais on y peut suppléer par des histoires particulieres, des plus grands évenemens. L'histoire de Don Jean II. mérite par sa beauté d'être lûë, dans l'ouvrage que Don *Emmanuel Tellez* en a donnée, & qui fut publiée à la Haye en 1712. quoique ce regne soit décrit par M. le Quien de la Neuville; on ne sauroit se dispenser de lire l'histoire des grands Rois dans les Auteurs originaux des Nations; c'est un avantage que trouvent les grands Princes, on se lasse difficilement d'étudier plus d'une fois leur histoire; le regne de Don Emmanuel qui vient ensuite, est un des plus grands & des plus brillans de l'histoire de Portugal. Ce Royaume lui est redevable de ses richesses, & de la consideration, où il a depuis été dans l'Europe, par les voyages & les conquêtes maritimes qu'il fit entreprendre l'an 1497. Son histoire a été écrite avec toute la dignité que demandent ses grandes actions, par Jerôme Osorio, l'un des plus grands litterateurs & des plus habiles Ecrivains du seiziéme siecle. Le regne de Don Jean III. fut moins brillant, mais il fut aussi heureux que celui de Don Emmanuel, parce que le Portugal sût profiter des grands avantages que lui avoit procuré ce grand Prince : son histoire a été publiée par François *d'Andrada*; mais elle est en Portugais, langue peu connuë hors de ce Royaume; on pourroit y suppléer cependant par l'histoire de Portugal, de Simon Goulart, qui s'étend depuis 1496. jusqu'en 1578. Le régne de Don Sebastien fut beaucoup moins heureux : ce Prince qui étoit dans un âge trop tendre pour gouverner par lui-même, fut exposé d'abord à une Regence, souvent fatale aux Royaumes, quand il s'y éleve des nouveautés, & qu'il s'y forme des partis que le Prince ne sauroit étouffer par son autorité. Et dès que Don Sebastien fut en âge de gouverner, il se livra entierement à son courage, qui étoit celui d'un grand Roi, & ferma les oreilles aux conseils de prudence que quelques-uns de ses Ministres tâcherent de lui suggerer. Enfin arriva la fatale guerre d'Afrique, où ce Prince perit malheureusement, & qui a été décrite par un grand nombre d'Historiens. La Couronne vint ensuite au Cardinal Don Henry, qui étoit un excellent Prêtre, mais qui fut un mediocre Roi.

Philippe II. le plus habile politique de tous les Rois d'Espagne, sût se rendre Maître du Portugal; mais les duretés qu'il y exerça, alienerent extrêmement l'esprit des Portugais, déja prévenus contre les Espagnols. M. de Thou a décrit ces deux grands évenemens d'une maniere noble & désintereſſée; d'autres Auteurs l'ont fait avant, & après lui: Antonio de Herrera, l'un des grands Historiens d'Espagne, a écrit cette révolution en langue Castillane, & Jerôme Connestagio l'a faite en Italien. Son ouvrage qui est estimé, a été traduit en Latin & en François. On prétend néanmoins qu'il ne vient pas de lui, mais de Jean de Sylva Marquis de Portalegre, que le Roi Philippe II. avoit envoyé en Portugal, pour accompagner Don Sebastien dans son expedition d'Afrique. Tous les prétendans à la Couronne de Portugal publierent beaucoup d'écrits & de manifestes, pour établir leur droit. Mais Philippe

y entra avec une armée considerable, battit les Portugais, & prit leurs Places; ainsi son droit devint le meilleur.

Cette révolution arrivée l'an 1580. fit place en 1640. à une autre plus considerable, qui affranchit le Portugal de la domination Espagnole, & qui porta sur le Trône de Portugal le Roi Don Juan IV. de la Maison de Bragance. Je doute que cet évenement, qui a passé en son temps pour le chef-d'œuvre de la politique du Cardinal de Richelieu, trouve aujourd'hui autant d'approbateurs, qu'il en trouva pour lors. Je suis persuadé que cette révolution n'auroit pas été entreprise par le Cardinal Mazarin, qui dans le cours de la négociation de Munster, pensoit déja aux droits de la Maison de France sur la Couronne d'Espagne. Mais c'est une chose faite; ainsi toute réflexion politique devient inutile. Cette importante révolution a été élegamment décrite par M. l'Abbé *de Vertot*; mais elle est beaucoup plus détaillée dans le grand & important ouvrage du *Comte d'Ericeyra*; l'histoire en est interessante. Il y eut une guerre longue & cruelle, une ample négociation succeda enfin au bruit des armes; ainsi les Historiens ont eu lieu de s'exercer sur un sujet qui attiroit l'attention de toute l'Europe.

Le Portugal vit encore en 1667. & 1668. une autre révolution aussi singuliere. Un Roi justement détrôné, & son frere mis en sa place, furent l'étonnement des autres Nations; mais la sagesse de son regne a montré que la Providence qui avoit fait Don Pedre cadet de Don Alfonse, avoit voulu faire un Jacob du premier, & un Esaü de Don Alfonse. Cette révolution est assez bien décrite dans les Mémoires de M. *Fremont d'Ablancourt*.

Le caractere du Gouvernement, qui change depuis quelque temps en Portugal, procurera sans doute quelque révolution dans les esptits; les Lettres y reprennent de nouvelles forces. Tout ira bien, pourvû qu'un Roi vigilant & attentif au bonheur de ses peuples, se contente de proteger les sciences, & de faire quelque peu de bien aux Savans, en les flatant de plus grandes esperances. C'est le point où il faut se fixer; car rien n'est moins favorable aux peuples, qu'un Souverain savant. Il suffit qu'à l'exemple des plus grands de nos Rois, il ait du goût & du discernement, & qu'il accorde sa protection aux sciences, quelques legeres faveurs aux Savans, & tout son amour à l'honneur & à la probité. Un autre évenement fait l'attention de toute l'Europe, ce sont les differends qui viennent de s'élever avec la Cour de Rome. Mais il est à croire que ces differends ne tarderont point à être terminés par les sages temperamens des deux puissances.

Ceux néanmoins qui entendent le Portugais, & qui veulent entrer dans un plus grand détail, doivent s'attacher à l'histoire generale de Portugal de Bernardo *Brito*; qui se contente de la commencer à la création du monde, n'ayant pas jugé à propos de remonter plus haut. Cet ouvrage qui a été continué par plusieurs Auteurs, va jusques à l'an 1356. On peut suppléer au reste de l'histoire, par les vies particulieres des Rois de Portugal. Mais il y a trois Auteurs qu'on ne sauroit se dispenser de lire; le *Castagneda*, le *Barros* & le *Sousa*, ont donné une histoire des voyages & des conquêtes maritimes de leur Nation; c'est par où elle a principalement brillé. Mais il faut, pour s'en pouvoir servir, apprendre les langues du Pays.

CHAPITRE XXXIV.

Histoire d'Italie.

CE que nous appellons l'histoire d'Italie, ne remonte tout au plus, que vers les temps, où les Papes sont parvenus à ce degré de puissance, qu'ils possedent aujourd'hui. Depuis cette élevation on a vû naître dans cette Presque-Isle un nombre infini de petits Souverains, dont le pouvoir s'augmentoit, ou s'affoiblissoit, selon qu'ils s'attachoient aux Papes, ou aux autres Princes. Les plus considerables, & ceux qui tiennent les autres sous leur domination, sont le Pape, l'Empereur, le Grand Duc de Toscane & le Duc de Savoye, aujourd'hui Roi de Sardaigne: Plusieurs Républiques se formerent dans ce continent; mais la plus ancienne est celle de Venise, qui s'est maintenuë jusques à present, plus par sa politique & par sa conduite, que par la force de ses armes. Pour bien connoître l'Etat de tous ces Princes, il faut prendre d'abord une Géographie exacte, après quoi il sera bon de parcourir quelque voyage d'Italie, pour connoître l'esprit & le caractere de ces peuples. Celui de *Lassels*, ou du Sieur *Deseine* sont écrits sagement, & avec assez de détail. Celui de *Misson* seroit utile, pourvû qu'on fût sur ses gardes en le lisant. On peut y joindre l'Italie regnante de M. *Leti*, ou les *Délices d'Italie*, qui ont paru depuis quelque temps en Hollande, quoiqu'elles ne soient pas, à beaucoup près, aussi exactes, & aussi-bien suivies, que celles d'Espagne. Je ne dis rien de l'ancienne Italie de *Cluvier*, & d'Ortelius, ni du *Latium* du Pere *Kircher*, parce que cela ne regarde que l'histoire ancienne, & ne peut point servir pour l'histoire moderne, qui est celle dont nous parlons ici. L'*Italia sacra* publiée par *Ughel*, est d'un grand secours pour connoître l'Etat Ecclésiastique de ces Provinces, quoique l'ouvrage ne soit pas exempt de grands défauts; mais il ne peut être d'usage que pour les personnes, qui veulent savoir à fond l'histoire d'Italie, & même l'histoire de l'Eglise. Après la lecture de *Flavius Blondus*, de *Sigonius* sur l'Empire d'Occident, & sur le Royaume d'Italie, ou l'ouvrage d'Emmanuel *Tesauro*, sur la décadence de l'Empire Romain en Italie; il faut lire les histoires particulieres de chaque Principauté, dont quelques-unes ont été recueillies dans le Tresor des Antiquités d'Italie de M. *Grevius*, & qui a été continuée par Pierre *Burman* Professeur de l'Université de Leyde. On ne peut se dispenser, dès qu'on veut entrer dans le détail des originaux, de lire, ou du moins de parcourir l'excellent Recueil publié par le savant M. *Muratori*. Ce qui regarde l'agrandissement des Papes a été écrit par le Pere *Morin*, d'une maniere savante, mais embarrassée, dans son histoire de la délivrance de l'Eglise: il faut y joindre celle des Papes. *Platine*, quoique trop sincere, peut suffire avec les Additions d'*Onuphrius*. Ce que *Baleus* a fait sur les Papes, est trop peu exact, aussi-bien que l'ouvrage de Messieurs *Duchesne*. *Bzovius* est, à son ordinaire, rempli de fables, & ne convient qu'à des ames credules. *Palazzi* est plein d'inutilités, & contient des choses fort communes. Le Pere du *Moulinet* n'est occupé qu'à expliquer des revers de Médailles, *Bonanni* a quelque chose de plus; il entre dans un plus grand détail. *Ciacconius*

2. page 306.

CARTE D'ITALIE
POUR L'HISTOIRE MODERNE
Jenvilliers Sc.
Suisse
Grisons
les Alpes
Geneve
Sion
Rhone R.
Chamberry
Piemont
Turin
Milan
Pavie
D. de Milan
Plaisance
Mantoue
Veronne
Padoue
Venise
Po R.
Ferrare
Comachio
Ravenne
Fano
Urbin
Ancone
Lorette
Aquileé
Trieste
Istrie
Croatie
la Drave R.
Danube Fl.
la Save R.
Belgrade
Servie
Novigad
Trau
Spalatro
Dalmatie
Bosnie
Turquie Européenne
Raguse
Cattaro
Albanie
Croia
Durazzo
Basse Albanie
Corfou
Ste Maure
Cephalonie
Lepante
Patras
Corinte
Negrepont
Morée
Zante I.
de Genes
Genes
Savone
Final
Oneille
Rapallo
Monts Apennins
Lucques
Pise
Livourne
Florence
Toscane
Estat de l'Eglise
Piombino
Monaco
Nice
Frejus
Toulon
Golfe de Genes
I. d'Elbe
Calvi
Bastia
I. de Corse
Aleria ruiné
Orbitello
Civita Vecchia
Patrimoine de St. Pierre
Porto
Rome
Ostia
Campagne de Rome
Terracina
Gueta
Capoue
Benevent
Naples
Salerne
Abbruze
Royaume de Naple
Capitanate
Manfedonia
Bari
Terre de Bari
Terre d'Otrante
Brindisi
Otrante
Tarente
Golphe de Venise
S. Bonifacio
Sassari
Tempi
Bossa
Algeri
Orose
Oristagny
I. S. Pierre
Cagliari
I. S. Antioco
I. de Sardaigne
Mer Mediterranée
Policastro
S. Severina
Calabre
Isles de Lipari
Palerme
Partie de Sicile
Messine
Regio

& ses continuateurs entrent plus dans le particulier ; leur travail, quoique utile à plusieurs, paroîtra ennuyeux à d'autres, l'histoire des Papes, du Pere François *Pagi* est estimée. Cette lecture doit être precedée de la Description de Rome par *Donat*, & de la relation de cette Cour par le Cardinal de *Luca* : & il faut y joindre l'histoire des Conclaves, dans lesquels on voit la politique la plus rafinée qu'on puisse mettre en œuvre.

Milan.

Quoique les principales histoires du Duché de MILAN soient recueillies dans le Tresor des Antiquités d'Italie de M. *Grevius*, on peut voir aussi les Historiens en particulier. *André Alciat* ne va que jusques à l'an 364. *George Merula*, *Tristanus Calchus & le Ripamontius* approchent plus de nos jours. *Le Corio* est assez estimé, quoique rempli de fables dans le commencement de son histoire. Mais j'ai oüi faire plus de cas de l'édition de 1503. que de celles qui sont posterieures, qui sont retranchées & changées au sujet de quelques traits hardis, qu'il a inseré sur quelques Maisons d'Italie. Il faut y joindre les vies particulieres des Ducs de Milan, avec l'histoire des principales Villes de ce Duché, que nous avons marquées dans le Catalogue.

L'histoire de RAVENNE par *Rubeus*, est exacte. Celle de FLORENCE a été écrite par de très-habiles Historiens. *Scala* & *Malespini* ne conduisent pas leur histoire jusques au treiziéme siécle, Les *Villani* font aller la leur jusques en 1364. Leonard *Aretin* jusques en 1404. *Buoninsegni* jusques en 1409. Le *Pogge* jusques en 1454. mais il est peu estimé. *Machiavel* & Jean-Michel *Brutus* jusques en 1492. Il semble qu'ils ayent tous apprehendé d'approcher du temps où ils vivoient, de peur de préjudicier à l'idée qu'on devroit avoir de leur sincerité. Je dois dire néanmoins, que celle de Jean-Michel *Brutus* est la plus rare, les Grands-Ducs en ayant fait rechercher autrefois les exemplaires, parce qu'elle est peut-être trop veridique. Les histoires de Florence publiées par *Scipion Amirat*, descendent plus bas, & comprennent les temps de la République, & le Gouvernement des Grands-Ducs. Les Anecdotes de Florence de M. *Varillas* ont eu de la réputation, lorsqu'elles n'étoient que manuscrites, l'impression les a fait échoüer. Le Benedetto *Varchi* & Bernardino *Segni*, qu'on a imprimés à Ausbourg en 1721. & 1722. sont devenus rares tout-à-coup ; quelque Puissance ayant fait enlever tous les exemplaires aussi-tôt après l'impression. Mais il est toujours bon de les lire, & d'y joindre les vies des Princes de la Maison de Medicis, soit generales, soit particulieres ; car la plûpart sont curieuses & fort estimées.

Platine & Antoine *Possevin* ont très-bien écrit sur l'histoire de Mantoüe. Le Trésor des Antiquités d'Italie fournit ce qui est nécessaire pour la République de Gennes, dont les principaux Historiens sont Augustin *Justiniani*, *Foliete*, *Bizarus* & *Bonfadius*.

On est obligé de suppléer par toutes ces histoires particulieres, au défaut qui se trouve chez les Italiens, par rapport à une histoire generale : ce qui a fait dire à un habile homme, (1) que les Italiens sont riches en histoires particulieres de leurs differens Etats ; mais qu'ils n'ont point de corps d'histoire complet. C'est à quoi même

(1) Le Pere Rapin. *Instructions pour l'histoire.*

il eſt difficile de ſuppléer, à cauſe de la quantité de Souverains qu'il y a dans cette partie de l'Europe, & de la difference eſſentielle de leurs Gouvernemens, qu'il eſt difficile de raſſembler en un ſeul corps d'hiſtoire, ſans s'expoſer à un nombre preſque infini de digreſſions, qui partageroient le fil de la narration.

CHAPITRE XXXV.

Hiſtoire de Veniſe.

ON doit peſer ſur la République de Veniſe, plus que ſur aucun autre Etat. Son Gouvernement, l'un des plus extraordinaires de l'Europe, & ſes Membres pétris d'une politique très-ſinguliere, ſemblent demander cette attention. On pourroit voir d'abord la deſcription de Veniſe de *Sanſovino*, ou de Nicolo *Doglioni*, quoique un peu anciens. Il faut parcourir enſuite quelque traité ſur la Police & le Gouvernement de cette République. *Contarini* & *Giannoti* en ont fait de fort curieux; mais on doit principalement s'attacher aux deux ſuivans. Le premier eſt la République de Veniſe de M. *Saint Didier*, décrite avec autant de ſageſſe & de verité, que de préciſion. Le ſecond eſt l'hiſtoire du Gouvernement de Veniſe par M. *Amelot de la Houſſaye* : tous ſont écrits avec beaucoup d'exactitude & de pénetration; mais ſur-tout le dernier, qui n'a pas ménagé les traits ſatyriques, qu'il a pû lâcher contre cette République, de laquelle apparemment il n'avoit pas lieu d'être content. *L'examen de la liberté de Veniſe*, (*Squitinio della libertà Veneta*,) composé d'abord en Italien, & traduit en François par M. *de la Houſſaye*, mérite une étude particuliere. L'Auteur prétend montrer que la République de Veniſe n'eſt pas née libre, & que comme c'eſt un ancien Domaine de l'Empire, l'Empereur & l'Empire conſervent auſſi ſur la République leurs droits & leurs mêmes prétentions. L'offenſe que cette ſage République s'eſt imaginée recevoir de cet ouvrage, fait connoître que la verité, ou du moins quelque choſe d'approchant, y eſt exprimé d'une maniere bien ſenſible & bien forte, ou du moins que le faux y eſt revêtu de tout le vrai-ſemblable poſſible. En effet, *Fra-Paolo*, tout habile qu'il étoit, ne trouvant aucun moyen de répondre à ce livre, fut obligé, pour chagriner la Cour de Rome, de qui il croyoit que partoit ce coup, de faire l'hiſtoire du Concile de Trente. Il s'en acquitta même avec tant de malignité, qu'il mortifia non-ſeulement le Pape & les Partiſans de la Cour de Rome, mais expoſa encore le reſte des Catholiques aux inſultes des Proteſtans. Cela donna ſujet à un beleſprit de dire à *Fra-Paolo*, qui avoüoit que ſon but, en écrivant ſon hiſtoire, n'étoit que de venger l'outrage que la République avoit reçû par la publication du *Squitinio*; que c'étoit-là ce qu'on pouvoit appeller donner un coup d'épée pour un ſoufflet. On n'a pas ſçû poſitivement qui étoit le veritable Auteur de ce dernier livre, ſi ſavamment & ſi judicieuſement écrit; on l'a attribué aux plus grands hommes de ce temps-là. M. l'Abbé de *Saint Real* croit qu'il eſt du Marquis de *Bedemar*, le Moteur principal de la conjuration des Eſpagnols contre la République de Veniſe, & quelques-uns l'ont donné à Marc *Velſer*, l'un des ſavans hommes de ſon ſiécle. L'équité & le déſintereſſement qu'on doit apporter

dans l'étude de l'hiſtoire, nous oblige auſſi de lire avec la même attention les réponſes qu'on a faites à cet ouvrage, quoique on n'ait pas lieu d'en être également ſatisfait. Les principales ont été publiées par Angelo *Portenari*, Théodore *Graſwinckel*, & Raphaël *de le Torre*, la ſeconde en Latin, & les deux autres en Italien.

Cette République a beauconp d'Hiſtoriens; mais ils n'ont pas tous une égale réputation. L'hiſtoire de Paul *Moroſini*, qui commence à l'établiſſement de la République, & finit en 1486. eſt des plus eſtimées. Celle de *Paruta*, qui va juſques à l'an 1572. n'eſt pas moins conſiderable; mais on ne doit pas manquer de lire celle de Pierre *Juſtiniani*, ſi juſtement louée par les Savans. La derniere édition, qui fut donnée en 1611. quoique la plus ample pour l'hiſtoire, & pour divers traités qu'on y a joints, n'empêche pas qu'il ne faille avoir auſſi celle qui parut à Veniſe en 1560. parce qu'on trouve dans celle-ci des faits hiſtoriques qu'on a retranchés dans la derniere édition. Celle du Cardinal *Bembo*, ſi belle & ſi bien écrite, ne contient à la verité que trente-trois années, depuis 1480. juſqu'en 1513. mais ce ſont des tems difficiles, & où la puiſſance de la Republique a le plus éclaté. L'hiſtoire d'André *Moroſini* commence en 1521. & finit en 1615. à laquelle on doit joindre celle du Chevalier *Nani*, qui s'étend depuis 1613. juſqu'en 1671. Cette hiſtoire véritablement eſtimable, a été traduite en notre langue avec aſſez d'éxactitude. Cette Republique qui craignoit ſans doute de manquer d'Hiſtoriens, a chargé pluſieurs de ſes membres d'y travailler ſur les Archives-mêmes de l'Etat. Nous avons donc marqués dans le Catalogue ceux qui ont écrit par autorité publique.

Quoique l'hiſtoire de Veniſe ſoit belle dans toutes ſes parties, par la ſageſſe de ſon Gouvernement, qui ſe ſoutient depuis tant de ſiecles dans une même égalité, il eſt bon néanmoins d'en étudier avec plus de ſoin certains endroits éclatans, où la prudence & la force de la République ont paru plus que dans les autres. La guerre des Vénitiens contre les Genois au quatorziéme ſiecle; la Ligue de Cambray au commencement du ſeixiéme, & le differend de cette République avec la Cour de Rome en 1605. & aux deux annés ſuivantes, en ſont les plus conſiderables évenemens. L'hiſtoire en a été écrite par divers Ecrivains célebres. André *Mocenigo* a publié en 1525. ce qui regarde la Ligue & la guerre de Cambray, dans laquelle on voit toutes les forces de l'Europe employées contre cette République, ſans qu'on ait pû l'abaiſſer, autant qu'on eût ſouhaité de le faire, comme c'étoit alors l'interêt commun de toutes les autres Puiſſances. M. l'Abbé *Dubos* a renouvellé le goût qu'on avoit pour ce point d'hiſtoire, par la maniere ſi éxacte & ſi intereſſante, avec laquelle il a traité ce ſujet. Sa *Ligue de Cambray* n'eſt pas moins un traité de politique, qu'un Livre d'hiſtoire, par les reflexions judicieuſes, qu'il fait faire ſur l'Etat de ces Républiques, leſquelles parvenuës à une ceſtaine élévation, par le commerce, dont elles s'emparent, au préjudice des autres peuples, veulent enfin les maîtriſer tous, & ſe vantent même quelquefois très-imprudemment de faire & de défaire les Rois. C'eſt dans la vûë de mortifier ces ſortes de Républiques, que M. l'Abbé *Dubos* publia ſon Livre vers le milieu de la guerre de 1700. il paroît que cet auteur en vouloit aux Hollandois.

La diſpute de cette République avec le Pape Paul V. fera voir, qu'on trouve encore en Italie des Souverains, qui ſavent maintenir toute l'autorité que Dieu leur a

donnée, contre les usurpations des plus outrés Partisans de la Cour de Rome. Ils se sont quelquefois imaginés que tout leur étoit permis, pour attirer à cette Cour un pouvoir exorbitant sur le temporel des Rois, que l'Eglise-même, & que les plus sages & les plus éclairés d'entre les Papes, n'ont pas crû se devoir attribuer.

Il s'agissoit de savoir si la République, comme Prince temporel, pouvoit défendre aux Laïcs de faire des donations de leurs biens à des personnes, ou à des Communautés Ecclesiastiques, sans une autorité publique; s'il étoit permis de bâtir des Monasteres & des Hôpitaux sans le consentement de la République, enfin si les Magistrats pouvoient connoître des crimes des Ecclesiastiques. Rien ne paroissoit plus équitable que ces trois réglemens. On sait que quand les peuples & les Princes ont quitté le Paganisme pour embrasser la Religion Chrétienne, ils n'ont point abandonné l'autorité légitime qu'ils ont reçuë de Dieu-même; aussi les Papes crurent-ils se devoir relâcher de leurs prétentions; & les Theologiens de Rome n'ont eu rien à répliquer aux écrits solides des Théologiens de la République de Venise. *Fra-Paolo* est celui qui a le mieux défendu sa patrie; mais les Romains lui firent bien sentir ce qu'on gagnoit à les chagriner. Toute cette dispute, aussi-bien que les négociations qui furent employées pour pacifier cette affaire, se trouvent expliquées en differens endroits de nos Livres. Outre le Recueil des pieces que *Fra-Paolo* fit imprimer en 1606. & 1607. en faveur de la République, il publia encore une Relation très-curieuse de ce differend: & l'on voit dans le troisiéme volume des Négociations de *Fresne Canaye*, Ambassadeur de France auprès de la République, les difficultés qu'on eut à parvenir à un accommodement. On y lit encore le soin que prirent nos Rois, pour rendre la paix à ces deux Cours si animées l'une contre l'autre.

Comme la République de Venise possede plusieurs Etats, & plusieurs Villes considerables en Italie, il est bon de parcourir leur histoire, parce qu'elle est assez curieuse, soit par l'ancienneté des Villes mêmes, soit par la singularité des événemens. Ces Villes sont *Padouë*, où est une célebre Université; *Verone* possedée autrefois en principauté par les Scaliger; *Trevise*, *Bergame*, & quelques autres qui sont inferieures à ces premieres.

CHAPITRE XXXVI.

Histoire de Naples & de Sicile.

IL y a peu de Royaume qui ait souffert autant de révolutions que ceux de Naples & de Sicile, & il y en a très-peu aussi où les peuples soient plus enclins à la révolte & plus amateurs de nouveauté. Ce n'est pas néanmoins qu'ils soient meilleurs soldats que les autres peuples d'Italie; mais peut-être ce caractere vient-il ou de l'ambition des grands, ou du mélange des nations conquerantes qui se sont emparées de ces Royaumes, dont le sang conserve toûjours la même impression d'inquietude propre aux peuples belliqueux. Les Pheniciens, les Grecs, les Romains, les Sarrasins, les François, les Arragonois, les Castillans & les Allemans, se sont rendus successivement & diverses fois, maîtres de ces deux Royaumes, qui

seroient beaucoup plus importans qu'ils ne sont, si le peuple y étoit aussi industrieux qu'il y est dur, farouche & cruel, au moins dans les campagnes & dans les Villes éloignées du commerce des Etrangers.

Ces Royaumes furent exposés d'abord aux mêmes vicissitudes que le reste de l'Empire Romain; la decadence de l'un occasionna la ruine & la perte de l'autre. L'ancienne histoire n'en est pas extrêmement interessante, parce qu'elle se trouve liée avec d'autres histoires considerables, dont elle ne fait point une partie essentielle. Ainsi on doit considerer seulement l'état de Naples & de Sicile, depuis que les Napolitains ont vécus sous des loix particulieres, & reconnu pour leur premier & legitime Souverain, les restaurateurs de leur liberté: c'étoit un Gentil-homme François, fils de Tancrede Hauteville, qui cherchant fortune avec ses freres, se fixa dans la partie méridionale de l'Italie. Ce genereux chef & ses successeurs jusques à Guillaume II. de la race des Guiscars, s'intitulerent Rois de Naples & Comtes de Sicile, & quelquefois ils donnerent à cette Isle le titre de Royaume. La seconde race qui vint ensuite, savoir Frederic II. Conrad, Mainfroy de la Maison de Suabe; & les Princes de la Maison Royale de France de la branche d'Anjou, s'intitulerent Roi des deux Siciles. La race suivante qui fut celle des Arragonois, après les Vêpres Siciliennes partagea Naples & la Sicile, & en firent deux Royaumes, dont les aînés furent Rois de Naples, & les cadets Rois de Sicile, afin de conserver en la personne de chacun d'eux le titre éminent de Souverain, & faire considerer leur grandeur sous une petite Couronne. Depuis que Ferdinand le Catholique joignit par supercherie, le Royaume de Naples à celui de Sicile qu'il possedoit déja. Ces deux Royaumes ont presque toujours été unis sous un même Prince. Ainsi ces deux contrées ont été diversement appellées, selon le temps & les motifs des victorieux.

On prétend que les conquêtes de Roger, sa pieté & son attachement au Saint Siege, porterent le Pape Urbain II. à déclarer le Comte de Sicile Legat du Saint Siege, & à lui communiquer l'autorité necessaire pour exercer au nom du Souverain Pontife l'autorité Pontificale. Voici la forme de ce decret, qui ne laisse pas d'avoir donné plusieurs fois occasion à des contestations, entre le Saint Siege & les Rois de Sicile.

» Urbain Evêque, Serviteur des Serviteurs de (1) Dieu, à Roger
» Comte de Calabre & de Sicile; Salut & benediction Apostolique.

---

(1) URBANUS Episcopus, servus servorum Dei, charissimo filio Rogerio Comiti Calabriæ & Siciliæ, Salutem & Apostolicam Benedictionem. Quia prudentiam tuam supernæ Majestatis dignatio multis triumphis & honoribus èxaltavit, & probitas tua in Saracenorum finibus Ecclesiam Dei plurimum dilatavit & Sanctæ Sedi Apostolicæ devotam se multis modis semper exhibuit; nos in specialem atque charissimum filium ejusdem universalis matris Ecclesiæ te assumpsimus. Idcirco de tuæ probitatis sinceritate plurimum confidentes, sicut verbis promisimus, ita litterarum autoritate firmamus, quod omni vitæ tuæ tempore, vel filii tui Simonis, aut alterius qui legitimus tui hæres extiterit, nullum in terra potestatis vestræ præter voluntatem, aut consilium vestrum Legatum Romanæ Ecclesiæ statuemus: Quin imo quæ per Legatum acturi sumus per vestram industriam Legati Vice cohibere volumus, quando ad vos ex latere nostro mitteremus ad salutem Sanctarum Ecclesiarum, quæ sub vestra potestate consistunt, ad honorem B. Petri, Sanctæque ejus Apostolicæ Sedis, cui devote hactenus obedisti, quamque in necessitatibus strenuè & fideliter adjuvisti. Si verò celebratur Concilium, & ibi mandavero, quatenus Episcopos & Abbates tuæ terræ mihi mittas, quot & quos volueris mittas: alios verò ad servitium Ecclesiarum tuarum retineas. Omnipotens Deus actus tuos in beneplacito suo dirigat & te à peccatis absolutum in vitam æternam perducat. Datum Salerni, per manus Joannis, Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Diaconi, tertio nonas Julii, Indictionis septimæ, anno Pontificatus nostri unde-

» Puiſque la Souveraine & divine Majeſté a élevé votre valeur & votre puiſ- » ſance en un degré éminent, par beaucoup d'honneurs & de triomphes, en conſide- » ration de votre vertu & de votre prudence; que votre valeur a rétabli la foy » chrétienne, & jetté les fondemens de l'Egliſe de Dieu juſques dans les terres des » Sarrazins, que vous vous êtes toujours, & en pluſieurs occaſions, montré obéïſſant & » attaché au Saint Siege. C'eſt pourquoi nous vous reconnoiſſons & tenons pour » ſpecial & très-cher fils, nous confiant même en votre ſageſſe par le bon exem- » ple de votre conduite paſſée: de grace ſpeciale & autorité Pontificale, Nous » vous aſſurons que nous n'enverrons aucun Legat dans vos Etats ſans votre per- » miſſion; & nous vous créons & établiſſons avec votre fils Simon, & vos autres » enfans, héritiers & ſucceſſeurs nés en légitime mariage, Legats de l'Egliſe Ro- » maine en toutes les places & terres de votre obéïſſance, Nous voulons que tout » ce que nous pourrions gerer, ſous l'autorité & puiſſance deleguée d'un Legat » de notre part, ſoit adminiſtré & fait par vous comme notre Legat envoyé *ex* » *Latere*, même en ce qui regarde le ſpirituel pour la manutention des Egliſes, qui » ſont ſur vos terres: & que le tout ſoit fait en l'honneur de Saint Pierre & de l'E- » gliſe Romaine capitale du Chriſtianiſme, à laquelle vous avez toujours devote- » ment obéi dans ſes plus grandes perſecutions, & que vous avez conſtamment & » courageuſement ſecourue dans ſes plus grands beſoins. Et lors qu'il ſe celebrera » quelque Concile general, & que nous ordonnerons que vous envoyiez des Pré- » lats pour y aſſiſter: Nous voulons que » vous en envoyiez tel nombre qu'il vous » plaira, retenant les autres pour deſſervir vos Egliſes. Le Tout-puiſſant veuille con- » duire vos genereux exploits & deſſeins à ſa volonté, vous pardonne vos pechés, » & vous conduiſe à la vie éternelle. Donné à Salerne, par Jean, Diacre Cardinal » de l'Egliſe Romaine, le 5. de Juillet, l'année XI. de notre Pontificat.

Ce Decret eſt le fondement de la Juriſdiction ſpirituelle qui eſt exercée par les Rois de Sicile ou leurs Vice-Rois, ſous le nom de Monarchie de Sicile. Mais les Papes ſe ſont ordinairement prêtés aux Princes qui ſe ſont adreſſés à eux. Et comme à chaque mutation de Rois la Délegation ceſſe ſelon le Droit; les Papes l'ont renouvellée quand ils en ont été requis. C'eſt ce qui a été fait par le Pape Benoît XIII. en faveur de l'Empereur Charles VI. par là on voit ceſſer toutes les difficultés auſquelles ce Privilege pourroit être expoſé.

La pieté & la grandeur d'ame des premiers vainqueurs ne ſe conſerva pas long-temps dans leur poſterité: à peine la troiſiéme generation s'en reſſentit-elle. Guillaume ſurnommé le mauvais, ſe défendit à la vérité avec beaucoup de vigueur contre les entrepriſes du Pape: il n'auroit pas été tout à fait blâmable de ſoutenir la ſuprême dignité de ſa Couronne, s'il n'avoit fletri ſa gloire par une ſordide avarice, dont à peine on trouve des veſtiges dans l'antiquité. L'amour des richeſſes ſe ſaiſit tellement de lui, qu'il en fut nommé le captif. Il ne ſe contenta pas de charger ſon

cimo. *Ce Decret ſe trouve confirmé par une infinité d'autres actes & de Bulles des Souverains Pontifes, & par une pratique conſtante des Comtes & des Rois de Sicile, qui depuis Roger juſques à ces derniers temps, ont exercé la Juriſdiction Eccleſiaſtique dans toute la Sicile, comme Legats nés du Saint Siege.*

peuple

peuple de subsides extraordinaires, il voulut encore posseder seul toutes les richesses de la Sicile & de l'Apouille. Il publia d'abord une loy, par laquelle il prétendoit » que tous les anciens tresors qui se trouveroient, devoient appartenir, non à celui qui les découvriroit, ni au maître de l'heritage dans le territoire duquel ils seroient découverts, mais à lui seul. » Une autre loy (1) encore plus injuste découvrit le fond de son ame. Les paroles d'un de nos Historiens sont trop singulieres pour ne les pas rapporter ici, & feront peut-être connoître à notre siecle que nous sommes venus trop tard pour inventer rien de nouveau en matiere d'avarice.

» Il fit une autre Ordonnance & Reglement sur le fait des Monnoyes, » dit un Historien, médiocre à la vérité, mais véridique & sincere en ce point, « il fit » donc une Ordonnance, pour amasser entierement tout l'or & l'argent de ses Etats, tant monnoyé que non monnoyé. Exemple d'une insigne cruauté & avarice, s'il en fut jamais. Il fit publier par toutes les Villes, Bourgs, & Bourgades » de l'Isle de Sicile, qu'un chacun portât au Tresor du Roi tout l'or & l'argent, » ou monnoyé, ou non monnoyé; & pour échange de cela, il fit faire une certaine » monnoye de cuir, où étoient ses armes, & ordonna étroitement, que cette nouvelle monnoye eût seulement cours, avec défense de la contrefaire, à peine de » la vie.

» Après la publication de ce bel Edit, tout le peuple de Sicile courut à Palerme, apprehendant la mort, & la rigueur de cette moderne Ordonnance de Guillaume, & lui porterent tout l'or & l'argent qu'ils pouvoient avoir, tant en deniers comptans, qu'en ouvrages, vaisselle & autres manufactures, ou pour l'usage, ou pour l'ornement. Le Roi Guillaume, pour découvrir si quelqu'un avoit » encore de l'argent monnoyé au préjudice de son Edit, envoya à Palerme un homme inconnu, monté sur un beau coursier de Naples, pour le vendre, & ne le » faisoit qu'un écu d'or en or. Ce Marchand supposé avoit une trompette qu'il » sonnoit souvent, pour assembler le peuple, & trouver des Marchands, pour » acheter son cheval; mais il ne trouvoit personne qui en pût donner le seul écu » qu'il en demandoit, encore qu'il y en eût plusieurs qui lui offroient le prix en » monnoye de cuir, mais le Marchand vouloit avoir un écu d'or en or monnoyé. » Enfin après avoir plusieurs jours ainsi trompetté, & promené son cheval, il » se trouva un jeune Gentilhomme amoureux de ce beau coursier, qui alla au » cercueil de son pere, & l'ayant déterré, lui ôta de la bouche un écu d'or, que » sa mere lui avoit mis, lorsqu'il fut enseveli, & ayant donné cet écu au Marchand, il emmena ce cheval en son écurie. Guillaume ayant sû cette action, & » reconnu par experience, que la disette d'argent avoit porté ce Gentil-homme à » cette perfide & sacrilege entreprise, il jugea pour lors qu'il avoit attiré en ses » coffres tout l'or & l'argent de Sicile, & ainsi son avarice commença d'être assouvie, & contente.

Aussi ce Prince si peu digne de commander à des peuples raisonnables, mourut dans la fleur de son âge, sans laisser de posterité, & la Couronne tomba entre les

(1) *Matthieu Turpin hist. de Naples p. 705.*

mains de son frere, & de-là dans la Maison Imperiale de Suabe. Ce ne furent ensuite que guerres, que tumultes, que révolutions, tantôt sous des Reines impudiques, quelquefois sous de bons Rois, le plus souvent sous des Souverains foibles & imbeciles, ou sous des especes de Tyrans. Nos Rois y ont fait même quelques conquêtes; mais les pays chauds ne conviennent pas aux François, & nous n'avons rien apporté de bon de celui-ci. Depuis néanmoins que la Maison d'Autriche a été Maîtresse de ces deux Couronnes, elles se sont beaucoup mieux maintenues dans l'obéissance, quoiqu'elles n'ayent pas été exemptes de troubles & de révoltes.

C'est ce qu'on verra dans les Historiens, qui sont en assez grand nombre. Je me garderai bien d'entrer ici dans un détail ennuyeux; je les reduirai à un très-petit nombre. Il suffit de parcourir ou de consulter les Descriptions du Royaume de Naples de *Caracciolo*, & de *Beltrano*, & celle de la Sicile d'André *Massa*; après quoi on peut tomber sur l'origine des Royaumes de Naples & de Sicile du Pere *Buffier*, c'est le moins mauvais des ouvrages de ce Pere. On doit ensuite se livrer à quelque Historien, qui ait traité l'histoire générale de ces deux Royaumes. Je ne conseillerois que quelques-uns de ceuxci. *Collenucio* a été continué par *Mambrino Roseo*, & par Thomas *Costo*, ce qui forme un corps d'histoire jusqu'à l'an 1610. Le *Summonte* qui commence à Roger I. vient jusqu'à l'an 1585. Ce qui suit se peut apprendre dans des histoires particulieres. Le *Giannetasio* qui parut en 1713. est très-estimé, & peut tenir lieu par son élegance & son exactitude de tout ce qu'on pourroit lire sur l'histoire du Royaume de Naples. Le *Giannoni*, qui n'a paru que depuis peu, est moins considerable par sa beauté, que par des traits hardis & temeraires, qui l'ont obligé de s'exiler lui-même, & d'abandonner sa patrie. Le *Fasello* a donné une histoire assez étendue de la Sicile inserée dans les *Scriptores rerum Sicularum* : *Maurolico* a publié un abregé assez estimé, mais qui n'est point comparable à ce que *Buonfiglio* a fait sur le même sujet.

Il y a d'ailleurs beaucoup de faits importans, qui meritent d'être examinés en particulier. L'affaire de la Monarchie de Sicile a été discutée dans ces derniers tems, & a produit des Bulles de Papes, des Decrets de Souverains, & divers traités de droit. Les Siciliens se glorifient dans leurs histoires de l'expedition des Vêpres de Sicile, dans lesquelles les François, qui se reposoient sur la foy publique, furent tous égorgés l'an 1282.

Le Royaume de Naples produit beaucoup plus d'évenemens singuliers, que la Sicile; les déreglemens, les avantures, & les variations des deux Jeannes Reines de Naples, demandent une attention particuliere. L'histoire de Sicile & de Naples des deux Maisons d'Anjou, de M. *Desnoulis* peut-être lûë avec plaisir, & doit être suivie de celle des Rois de Naples de la Maison d'Arragon donnée par Jean *Albinus*; mais qui ne laisse pas d'être rare: il faut y joindre la conspiration des Seigneurs Napolitains contre Ferdinand I. avec ce que Barthelemi *Facius* & Jovian *Pontanus* ont écrit sur le même tems. Les expeditions de Charles VIII. & de Louis XII. Rois de France, doivent être considerées attentivement, aussi-bien que la révolution manquée en 1647. sous la conduite de Masaniel & du Duc de Guise, décrite par un grand nombre d'auteurs. Enfin

SCANDINAVIE
ou
ROYAUMES du NORT
OCEAN SEPTENTRIONAL
Mer de Moscovie
LE GRAND OCEAN
ROY.me DE NORVEGE
Lapons Norvegiens
LAPONIE MOSCOVITE
Laponie Suedoise
Mer Blanche
SUEDE
Golfe de Bothnie
Wiborg
Upsal
Stockholm
Golfe de Finlande
Petersbourg
Ingrie
Narva
Nicoping
I. de Gotland
I. d'Oeland
ROY.me DE DANEMARCK
Lunden
Copenhague
MER BALTIQUE
Curlande
Samogitie
Vilna
Smolensko
Moscou
Lubec
Breme
Hambourg
Duché de Mekelbourg
Lunebourg
Danzick
Frontieres de Pologne
Jenvilliers sc.

ces deux Royaumes ne manquent pas, non plus que le reste de l'Italie, de beaucoup d'histoires particulieres des Provinces & des Villes, toutes très-curieuses, & quelques-unes même assez rares.

CHAPITRE XXXVII.

Histoire de Dannemarck & de Norwege.

QUoique le Dannemarck & la Norwege ayent eu, comme les autres Royaumes, leurs revolutions ; les évenemens n'en sont pas, à beaucoup près, si considerables, que ceux de la Suede. Néanmoins il peut y avoir de l'utilité à lire leur histoire, à cause des relations que ces peuples ont presque toujours euës avec la Suede & l'Allemagne, Monarchies desquelles il nous est avantageux de connoître les affaires. Plusieurs Ecrivains ont donné la Description de ce Royaume ; mais il n'y en a point qui soit comparable à celle de *Pontanus*, qui est jointe à son histoire de Dannemarck. L'état de ce Royaume imprimé à Leyde en 1629. par *Stephanius*, suffit pour avoir quelque notion de son Gouvernement ; on pourroit même prendre l'état de ce Royaume de M. *Molesworth*, imprimé à Amsterdam en 1695. quoiqu'il renferme des traits de satyre un peu trop vifs. Après quoi il faut parcourir son histoire, sans trop s'arrêter à ce qui est ancien, parce qu'il y a trop d'incertitude & de fables, du moins avant le regne de Charlemagne. On doit passer assez legerement sur ce qui est moderne, à moins que les évenemens, ou la liaison de leurs affaires avec l'histoire de nos voisins, ne nous obligent d'y apporter plus d'attention.

Saxon le Grammairien est un auteur exact pour le tems auquel il a écrit, mais peu judicieux pour celui-ci. Il n'a de remarquable qu'une politesse fort au-dessus du XII. siécle où il vivoit, mais fort au-dessous de celle qu'on a aujourd'hui. On n'a pas laissé néanmoins de le revêtir d'amples commentaires. Ce n'est donc ni à cet écrivain, ni aux autres qui ont paru jusqu'au milieu du XVI siécle, qu'un étranger doit s'attacher pour étudier l'histoire de Dannemarck *Olaus Wormius* est assez court & assez exact. *Huirtfeld* est trop long, pour ne s'être attaché qu'aux anciens Rois, & pour ne descendre pas plus bas que Christiern III. *Krantzius* étoit en son tems un excellent homme, & tout ce qu'il a fait peut donner de grandes lumieres pour l'histoire Ecclesiastique des pays septentrionaux. *Chytræus* est d'une exactitude extraordinaire dans ce qu'il a écrit, & M. de Thou n'a point fait difficulté de le copier sur les affaires d'Allemagne. Mais deux des plus considerables Historiens de Dannemarck pour l'exactitude & la brieveté, sont *Meursius* & *Pontanus*, qui ont tous deux également réüssi, quoiqu'ils se soient attachés à differens Auteurs. Le *Florus Danicus* de *Beringius* est plus court, & vient jusqu'à nos jours ; ce que n'avoient pas fait Meursius & Pontanus. *Swaningius* a donné une Chronologie de Dannemarck assez estimée. On a publié des histoires particulieres de quelques-uns de leurs Rois, mais nous

sommes trop éloignés de ces peuples, pour les regarder de si près, ce sont des connoissances que nous devons abandonner aux naturels du pays, ou aux Allemans, & aux Suedois, qui doivent prendre à cette histoire plus d'interêt que nous.

Ce n'est pas néanmoins qu'il n'y ait eu de grands Rois dans cette Monarchie, mais leurs actions n'ont pas été détaillées par des histoires particulieres. On ne commence même que dans le neuviéme siecle à avoir une connoissance assez exacte de leur regne. Gotric est connu pour avoir secouru Wittikind contre Charlesmagne, & le Roy Eric I. pour y avoir introduit la Religion Chrétienne vers le milieu du IX. siécle. Mais l'un des plus illustres de leurs Rois est incontestablement Canut II. surnommé le Grand, qui joignit au Dannemarck la Norwege & l'Angleterre.

Les troubles qui ont agité cette Monarchie depuis l'onziéme siecle, jusqu'au quinziéme, n'interessent que les naturels du pays; on y trouve beaucoup de mauvais Rois, chose qui n'est pas rare, au moins pour ces anciens tems; & des peuples malheureux & tyrannisés y attirent toujours la compassion de tous ceux qui ont quelques sentimens. Une Heroïne nommée la Semiramis du Nort, s'y distingue dans le XIV. siecle. C'est la Reine Marguerite, qui posseda les Royaumes de Dannemarck, de Norwerge & de Suede. Elle fut sage & prudente dans le gouvernement, courageuse à la guerre & quand elle auroit eu quelque chose du temperament & du caractere de Semiramis, cela ne devoit point embarrasser ses Sujets, puisqu'elle les conduisoit bien. Pour suivre cette histoire, les Etrangers se doivent contenter des abregés les plus succints. *Meursius* en dit plus qu'il ne faut pour bien instruire; & *Puffendorf* en dit assez pour ceux qui n'ont besoin que de legeres instructions. C'est à la Maison d'Oldenbourg que l'histoire de Dannemarck devient plus utile & plus instructive, comme elle possede encore aujourd'hui le Trône de Dannemarck depuis 1448. qu'elle y monta, & qu'elle a même fait changer le droit public de ce Royaume, elle demande beaucoup plus d'attention. On a le plaisir d'y voir détrôner un Roy, dont les dereglemens avoient aigris ses Sujets à un point, que ne pouvant plus le souffrir sur le Trône, ils eurent la satisfaction de l'en chasser l'an 1523. Ce n'est pas une petite consolation pour des peuples sages & vertueux, de punir un Prince vicieux, sur-tout quand c'est dans un Royaume électif comme celui de Damnemarck. Le pouvoir de Charles-Quint, dont Christiern (c'est le Roi dépossedé) avoit épousé la sœur, ne put pas le faire remontet sur le Trône. Le principe de sa disgrace vint d'une jeune fille de basse extraction, qu'il avoit prise pour concubine, par la mere de laquelle, femme d'un caractere dangereux, il se laissoit entierement gouverner. Il occasionna même par ses cruautés la revolte des Suedois, qui depuis ce temslà, se sont maintenus dans l'independance du Dannemarck. Ce fut une leçon pour engager les Rois ses successeurs, à gouverner sagement des peuples, qui savoient se faire justice. Christiern fut arrêté prisonnier en Norwege l'an 1532. par le Roi Frederic I. qu'on avoit élû en sa place. L'an 1546. il se désista de toutes ses prétentions sur la Couronne de Dannemarck, & l'an 1559. il mourut détrôné, & deshonoré.

Le courage & la valeur des Rois de Suede ranima celle des Rois de Dannemarck; ils ſentirent bien, que s'ils vouloient ſe faire conſiderer dans l'Europe, ce n'étoit qu'en ſe rendant auſſi inquiets & auſſi turbulens que leurs voiſins. Cependant ils n'y réüſſirent pas toujours, car s'ils ont battu quelquefois les Suedois, ils en ont été à la fin payés par plus d'une défaite, qui les a contraint, malgré eux, de vivre en paix.

Elle venoit d'être concluë en 1660. entre les deux Couronnes du Nort, lorſqu'un accident imprévû fit changer le droit public du Royaume, & rendit la Couronne hereditaire, d'élective qu'elle étoit auparavant. Le Dannemarck avoit été ébranlé par la guerre, la paix n'y avoit pas retabli la tranquillité; il falloit congedier l'armée; mais il étoit néceſſaire de lui payer ce qui lui étoit dû, pour l'empêcher de ſe mutiner. Les finances étoient épuiſées; on aſſembla les Etats composés du Clergé, de la Nobleſſe & du Peuple. Les Nobles ne vouloient rien payer, & cherchoient à faire retomber ſur le Peuple & le Clergé, toutes les charges publiques; quelques Seigneurs crurent dompter les Communes, en leur faiſant connoître avec des paroles pleines d'aigreur, qu'ils devoient ſavoir, qu'en qualité de peuple, ils n'étoient que des eſclaves. Les Communes touchées de cette inſulte, ſe lierent avec le Clergé, & ſoit que la choſe fût préméditée, ou non, ils allerent trouver le Roy, pour lui deferer la Couronne à titre d'heredité. Il n'en fallut pas davantage à un Roy armé, pour aſſûrer dans ſa Maiſon une Couronne, qu'on laiſſe difficilement aller, quand on la poſſede. Les Nobles furent punis de leur temerité, & ne devinrent pas moins ſoumis, que le Peuple; & leur inſolence ſe changea tout à coup en une douceur inconnue à des Gentilshommes, qui ſe croyoient autant de Rois, parce qu'ils avoient droit d'en élire un. On les obligea même de prêter tous à genoux, un ſerment de fidelité au Roy nouvellement reconnu ſucceſſif. Les Danois n'y ont pas perdu; car leurs Rois ont été depuis ce tems-là auſſi bons que les meilleurs de ceux qui avoient été électifs. Le Gouvernement devint abſolu & reſidant en la perſonne d'un ſeul, forme qui convient beaucoup mieux, que celle d'une aſſemblée tumultueuſe, animée par une jalouſie mutuelle, & où les interêts propres l'emportent preſque toujours ſur le bien public; au lieu qu'un Roy ſucceſſif & hereditaire gouverne ſon Royaume, comme un pere de famille gouverne ſon patrimoine.

CHAPITRE XXXVIII.

Hiſtoire de Suede.

Les évenemens ſi conſiderables de ce Royaume, & ſes alliances avec la France, nous engagent à en étudier au moins l'Hiſtoire des deux derniers ſiécles. On y trouve depuis près de deux cens ans une ſuite de Heros, comparables à ceux que l'Antiquité a produits.

La deſcription que Rutgerus *Hermannidés* a faite de ce Royaume, ſuffit pour en avoir une juſte idée. Il ne ſe contente pas de donner la geographie, & de re-

presenter l'état de la Suede ; il fait encore un narré de tout ce que les principales Villes ont de remarquable, par rapport à leur origine, leurs antiquités & leur histoire. On pourroit au défaut de ce livre, voir ce qu'en ont écrit *Zeiler* ou *Wexionius*.

Il faut pour le gouvernement de Suede, lire la Republique Latine, qui a été imprimée avec beaucoup d'autres de même nature, au commencement du XVII. siécle. On verroit encore, si l'on vouloit, les ouvrages François qu'on a publiés à Paris & en Hollande, sur l'état de ce Royaume; après quoi il faut parcourir une histoire generale de Suede : celle de *Loccenius* est assez exacte & assez courte. M. de *Puffendorf* a mis à la fin de son *Introduction*, tout ce qui est nécessaire pour la connoissance des affaires de Suede. Cette histoire est écrite avec beaucoup de simplicité & d'exactitude; sa juste étenduë fait qu'on la peut lire avec moins d'ennui qu'aucune autre. Je ne parle point ici des deux freres *Jean* & *Olaus Magnus*; parce qu'ils ont apporté moins de choix & de discernement, que de bonne volonté, dans ce qu'ils ont donné sur la Suede ou sur les Pays septentrionaux. *Messenius*, auteur très-fidele & très-judicieux, n'est à conseiller que pour ceux qui veulent faire une étude profonde de l'histoire de Suede, de Dannemarck, & des Pays voisins: les gros volumes qui en ont été publiés dans la derniere édition, ne passeront jamais pour un abregé.

C'est faire grace à l'ancienne histoire de cette nation, de dire qu'elle est seulement douteuse; on ne commence à les connoitre que vers l'an 800. on juge neanmoins par le rapport des langues, des loix & des coûtumes, que les Saxons qui furent appellés en Angleterre vers l'an 450. étoient originairement une colonie des Goths, mais les Suedois & les Goths s'étant joints avec les Danois & les Norwegiens, firent une descente en Angleterre au commencement du IX. siécle. C'est ce qu'assurent les historiens Anglois, qui font mention de ces peuples, & qui en parlent comme de nations barbares & payennes. Les Normans qui s'établirent en France vers le IX. siécle, étoient en partie des habitans de ces regions septentrionales. Ces peuples se voyant maltraités par l'intemperie de leur climat, & pressés par la multitude de leurs sujets, allerent chercher ailleurs quelque pays plus fortuné.

Pour venir à des temps plus connus, ce fut vers l'an 830. que l'Empereur Louis le Débonnaire envoya pour convertir les Suédois & les Goths, Ansgarius, qui fut depuis Archevêque de Hambourg; cette premiere Mission eut très-peu de succès; mais ce saint Prélat fit depuis un voyage plus heureux, & y baptisa le Roi Olaus, qui reçut la Couronne du martyre de la part de ses sujets Idolatres; mais la Religion n'y devint dominante que dans l'onziéme siécle. On voit des troubles & des divisions sans fin, telles qu'on devoit les attendre d'une nation inquiete & par consequent belliqueuse. Elles finirent dans le XIV. siécle, par Marguerite, fille de Waldemar, Roi de Dannemarck, à laquelle les Suédois offrirent la Couronne. En la personne de cette Heroïne s'unirent trois Royaumes, celui de Norwege que Haquinus son mari lui avoit laissé, celui de Dannemarck qu'elle tenoit de son pere, & celui de Suede auquel elle fut appellée par les peuples; elle battit, & même fit prisonnier le Roi Albert de Mekelbourg son competiteur. Cette Princesse ne laissoit pas néanmoins dans ces trois grands Royau-

mes, de favoriser plus que les autres celui de Dannemarck, qu'elle regardoit comme l'heritage de ses peres; aussi disoit-elle au Roi Eric de Pomeranie son successeur. « La » Suede vous nourrira, la Norwege vous habillera, & le Dannemarck vous défen- » dra. » Peu de temps après cet heureux regne, naquirent des troubles, dont l'effet funeste au Dannemarck, separa la Suede de leur Couronne.

Le Heros de cette révolution fut Gustave I. ou Gustave Eric-son de la race des anciens Rois de Suede. Son pere avoit été décolé, & sa mere avoit deux sœurs qui furent emprisonnées par ordre de Christiern II. La honte de l'humanité & l'opprobre de la Couronne de Dannemarck. Gustave fut reçu d'abord en qualité de Gouverneur du Royaume, & deux ans après on lui confirma la dignité Royale.

C'est donc au XVI. siécle que les évenemens considerables de ce Royaume demandent une étude particuliere : il faut lire plus d'une fois avec attention l'excellent ouvrage de M. l'Abbé *de Vertot* sur les révolutions de Suede. On y décrit avec une éloquence naturelle ; mais cependant vigoureuse & insinuante, les actions d'un des plus grands Princes que l'Europe ait jamais porté. On y remarquera un jeune Seigneur d'une patience infatigable dans les travaux ; plein d'une sage confiance dans l'adversité, & de prudence dans la prosperité ; rempli enfin de cette grandeur d'ame, si propre aux Rois dont il étoit descendu, & qui l'ont fait contre toute apparence, remonter sur le trône de ses peres. C'est ce heros que M. l'Abbé de *Vertot* s'étoit engagé de nous dépeindre ; & il l'a conduit avec tant de succès jusqu'en 1560. qui est le temps de sa mort, qu'il ne reste plus à souhaiter que la continuation d'un si bel ouvrage, dans lequel on trouveroit des révolutions au moins aussi considerables que celles de Gustave Eric-son.

Jusques là le Royaume de Suede avoit été électif durant plusieurs siécles, mais alors il devint hereditaire en ligne directe de succession aux enfans mâles de Gustave; à cela près néanmoins que faute d'enfans mâles, le droit d'élection retourneroit aux Etats.

Ceux qui voudront entrer dans un plus grand détail des derniers tems de l'histoire de Suede, pourront voir la vie de Gustave I. ou Gustave Eric-son, publiée en 1648. mais ils ne doivent point s'attendre d'y rien lire de pareil aux révolutions de Suede de M. l'Abbé de *Vertot*. On pourra voir ensuite dans l'histoire du détrônement d'Eric fils de Gustave, qu'il reste encore parmi les peuples du Nort, quelque chose de cette valeur équitable & sage, qui sait mettre les méchans Rois à la raison ; & Jean III. sortit de la prison où son frere Eric le retenoit pour monter sur le trône, dont on venoit de chasser son aîné. Sigismond éprouva le même sort; mais ce fut par la révolte de Charles Duc de Sudermanie son oncle, qui fut couronné Roi de Suede sous le nom de Charles IX. De là on doit passer à Gustave Adolphe, ce Prince la terreur de l'Empire, & qui a mis la Suede dans ce point d'élévation où elle a été depuis, redoutable à ses ennemis, & en état de se faire respecter par ses Alliés. Le celebre M. de *Puffendorf* n'est pas le seul qui ait donné l'histoire de ce Prince, quoiqu'il s'en soit très-bien acquitté. Sa vie a été écrite par tout ce qu'il y a eu d'habiles Auteurs, qui avoient quelque talent, & qui étoient à portée de connoître les causes de cette sanglante guerre, par laquelle Gustave a desolé l'Allemagne, humilié la Maison d'Autriche, & commencé à faire rentrer les Princes de l'Empire dans ce peu de liberté qui leur a été rendu par

le traité de Westphalie. Après avoir fait beaucoup d'éloges de ce Prince, on a enfin conclu par ces belles paroles, vrayes louanges d'un heros, *qu'il étoit mort l'épée à la main, le commandement à la bouche, & la victoire dans l'imagination.* Le droit public de la Suede changea encore sous ce Prince, & la Couronne qui étoit héreditaire seulement aux mâles, passa aux filles par une loi nouvelle.

A Gustave succeda donc Christine sa fille, qui s'est plus appliquée à savoir du Grec & du Latin, qu'à apprendre les régles du gouvernement. Le même M. *Puffendorf* a écrit à la fin de l'histoire de Gustave, tout ce qui s'est passé sous cette Princesse, jusqu'à son abdication. Le reste de sa vie particuliere ne consiste qu'en amour & en étude. Il est inutile pour être instruit sur ces deux articles, de lire les histoires qui en ont été faites; on n'a pour cela qu'à se representer ce que pouvoit faire sur l'un & l'autre sujet, une Reine non mariée, qui d'un côté n'avoit rien moins que de l'aversion pour l'humanité, & qui de l'autre étoit environnée d'une troupe des plus savans hommes de l'Europe, qu'elle épuisoit tous par l'immense étendue de son esprit, & par une application infatigable.

Le même M. *de Puffendorf* a écrit avec beaucoup de soin l'histoire de Charles Gustave Comte Palatin, & successeur de Christine. Ce Prince s'est fait craindre de ses ennemis, & respecter de ses voisins; & la rapidité de ses conquêtes n'a pas été moins étonnante que celles du grand Gustave.

Il faut descendre après cela au regne de Charles XII. ce jeune conquerant, l'étonnement & l'admiration de toute l'Europe. On pourroit voir ce qu'on a donné de ses campagnes; mais il seroit à souhaiter que les actions de ce heros eussent été publiées par d'autres écrivains que par l'auteur de *la vie de Moliere*, ou par l'infatigable & médiocre M. *Limiers*. D'aussi grands sujets ne peuvent être maniés que par de grands hommes: mais c'est de quoi il ne paroit pas qu'on s'embarrasse beaucoup, de rendre à sa valeur ce dernier devoir, qu'on ne sauroit, avec justice, refuser aux heros. La mort de ce Prince a fait un peu tomber la dignité de cette Couronne, & y a fait changer pour la troisiéme fois le droit public de la nation, & les Etats du Royaume sont rentrés dans leur ancienne liberté, en élisant pour Reine la Princesse Ulrique Eleonore, sœur du feu Roy, & depuis elle a communiqué cette auguste dignité au Prince Frederic de Hesse-Cassel son époux.

CHAPITRE XXXIX.

Histoire de Pologne.

LA Pologne occupe aujourd'hui une partie de l'ancienne Sarmatie Européenne, qui étoit bornée au Nort par la mer Baltique, & s'étendoit au Levant jusques au Tanaïs, & au Midi jusques au Danube. Il ne paroît pas que les Polonois ayent été soumis par aucune autre Nation. Ainsi ces peuples, quoique mêlés de quelques Etrangers, n'ont souffert que peu d'alteration, & peuvent être regardés comme les descendans des anciens Sarmates, Nation fiere & bel-

liqueuse,

ROYAUME
de
POLOGNE
Jenvilliers Sc.
MER BALTIQUE
Mittau
Duché de Curlande
Livonie
Riga
Tvere
Susdal
Volodimer
Cachine
Moscou
Polotzk
Konigsberg
Dantzik
Elbing
de Prusse
Culm
Thorn
Gnesne
Posnanie
Warta R
Kalisch
Pultausk
Varsovie
Vistule R
Vilna
Minski
Grodno
Niemen R
Smolensko
Mscislau
Rohacsow
Demetriovicz
Vorotinsk
Canal
Toula
Voronecz
Galicz
Cechira
Occa R
Deserts
Bielgorod
Valuiky
Czaref
Baturin
Patiul
Nisyn
Kiow
Lublin
Luck
Sandomir
Cracovie
Breslau
Olmutz
Brinn
Silesie
Hongrie
Kaminiec
Choczin
Braclau
Niester R
Boh R
Moldavie
Tekin ou Bender
Tartares
Petite Tartarie
Palus Meotides
Asof
Don ou Tanais R
Mius
Czercaskoi R
Pultava
Cosaques
Deserts
Borysthene ou Nieper fl
MOSCOVIE
DUCHÉ DE LITHUANIE
ROYAUME DE POLOGNE

liqueuſe, qui ſuivit, mais un peu plus tard, l'exemple des autres Nations du Nort. Ce ne fut que dans le ſixiéme ſiécle, ſous l'Empire de Juſtin, & enſuite ſous celui (1) de Juſtinien, qu'ils ſe jetterent ſur la Trace & ſur l'Illyrie. Juſques-là ils étoient demeurés tranquilles, & ne ſongeoient qu'à défendre leurs frontieres; leur frugalité ſatiſfaite de la médiocrité de leur pays, ne leur faiſoit point ambitionner de conquêtes étrangeres; mais le ſuccès de cette premiere expedition les engagea dans quelques autres, qu'ils firent à la fin du VI. ſiécle, & au commencement du VII. Ayant paſſé la Viſtule, ils entrerent en Allemagne, & s'étendirent juſques au Weſer. Ils avoient déja le nom de Slaves ou d'Eſclavons, comme qui diroit comblé de gloire, ou digne de loüanges, qualité qu'ils ſe donnerent apparemment, à cauſe de leurs premieres conquêtes. Clotaire II. Roi de France ſe vit contraint en 618. de leur déclarer la guerre, parce qu'ils commençoient à ravager la Turinge, l'une des Provinces de ſa domination. Ceux qui avoient franchi le Danube, & s'étoient établi dans l'Illyrie, furent obligés d'agir contre les Huns ou les Hongrois, dont ils étoient moleſtés; mais comme ils n'avoient pas de Chef, un Marchand François de Sens, ou du Senonois, nommé Samon, s'offrit à eux, & battit les Huns. Les vainqueurs pleins de reconnoiſſance élurent en 623. Samon pour leur Roi; (2) dignité qu'il ſoutint pendant 36. ans, avec tant d'éclat, qu'en 630. il battit les troupes que le Roi Dagobert avoit envoyées contre lui.

Les Polonois les plus conſiderables de ces Slaves ou Sarmates, ne ſont gueres connus que dans le VII. ſiecle. La Pologne, quoique moins étendue aujourd'hui, qu'elle n'étoit autrefois, ne laiſſe pas encore d'être un des plus grands Royaumes de l'Europe, & contient près de 350. lieues du Couchant au Levant, ce qui fait ſa longueur, & 200. lieues du Nord au Sud.

Nous ne voulons pas donner ici de la Pologne un détail geographique, qu'on peut trouver aiſément ailleurs. Il nous ſuffit de dire, qu'elle eſt diviſée en Royaume de Pologne & en grand Duché de Lithuanie, qui lui fut uni l'an 1386. lorſque Jagellon, qui en étoit grand Duc, fut élû Roi de Pologne. Je ne parlerai pas non plus de la Sileſie, de quelque partie de la Hongrie, de la Luſace, de la Marche de Brandebourg, de la Pomeranie, de la Pruſſe, de la Livonie, de la Moſcovie, & de quelques autres Provinces que les Polonois prétendent leur avoir été ſoumiſes, ou toutes, ou en partie. La Pologne contient aſſez de choſes, pour ne la pas charger de ce qui lui eſt étranger aujourd'hui.

Ce Royaume n'a produit des Hiſtoriens que fort tard, & ils étoient ſi peu éclairés, que des anachroniſmes de huit ou dix ſiecles ne leur coûtoient rien. C'eſt ce qui leur a fait dire, que Lechus, qui vivoit dans le VII. ſiecle, fut avant Alexandre, le fondateur d'une des grandes Monarchies de l'ancienne hiſtoire; qu'après la mort de la Reine Wenda, qui regnoit au milieu du VIII. ſiecle, les Polonois battirent Alexandre le Grand; que Leſcus III. que leurs meilleurs Hiſtoriens placent au IX.

(1) *Procop. de bello Goth. l. 3. cap. 3. ſub fin. & cap. 7. & 21.*

(2) Anno quadrageſimo Principatus Clotarii, Samo Francus de Pago Senonico Mercator Slavos (qui etiam Vinidæ dicuntur) duxit contra Hunnos, quibus illi ſerviebant, eoſque fudit. Hinc ob merita à Slavis factus Rex de negociatore, per triginta ſex annos ſtrenuè regnum gubernavit. *Aimoin l. 4. de Geſt. Francor. c. 9.*

ſiecle, vainquit Ceſar plus d'une fois, & que ce fut le même Leſcus qui ſe trouvant à la tête des Parthes, battit au milieu de la Pruſſe l'armée Romaine commandée par Craſſus. Ils ont nombre de faits de cette importance. Ces premiers Hiſtoriens ne ſachant donc que dire de leurs premiers Rois, en contoient des fables, qui leur tenoient lieu de verité; & peut-être cela faiſoit-il ſur l'eſprit des peuples la même impreſſion. Mais enfin la lumiere eſt venuë avec le temps, & la verité a ſuivi la lumiere. Ainſi pour lire cette hiſtoire avec quelque methode, il faut la diviſer en quatre claſſes. La premiere comprend les Chefs de la Nation depuis Lechus I. juſqu'à Popiel II. c'eſt-à-dire, depuis le VI. juſqu'au IX. ſiecle. Ce n'étoient point des Rois, mais des Ducs, c'eſt-à-dire, des Generaux d'armée, qui ne laiſſoient pas néanmoins de conſerver dans la paix preſque autant de pouvoir que dans la guerre. Voila les temps de tenebres, qui ont donné lieu à leurs premiers Ecrivains de ſe livrer à leur imagination. La deuxiéme claſſe, un peu plus éclairée, eſt celle des Piaſtes: elle s'étend juſqu'au grand Caſimir, qui fut ſuivi vers la fin du XIV. ſiecle de Louis Roi de Hongrie, de la Maiſon Royale de France. La troiſiéme claſſe comprend les Jagellons, qui commencerent en 1386. & finirent en 1572. La quatriéme enfin contient les Rois élûs de diverſes familles, ſoit étrangeres, ſoit originaires de la Nation.

Ce qu'on ſait des Ducs de la premiere claſſe, ſe réduit à fort peu de choſe; par exemple, que Lechus leur premier Souverain fonda la Ville de Gneſne dans le ſeptiéme ſiecle; que ſon gouvernement fut ſuivi de douze Palatins, qui venant à ſe méconnoître, abuſerent de leur autorité, & par-là engagerent les peuples à leur ſubſtituer Cracus; que ce Prince ſe rendit ſi agréable à la Nation par la ſageſſe de ſon adminiſtration, que ſon nom fut conſacré à la poſterité par celui de la Ville de Cracovie, que l'on fit bâtir en ſon honneur. Mais ſon fils Lechus II. qui lui ſucceda, ne conſerva pas la même autorité; chaſſé par ſes peuples l'an 750. on lui ſubſtitua la Reine Wenda fille de Craçus. Elle ſût non ſeulement gouverner ſagement la Nation, mais encore ſe maîtriſer ſoi-même. Epriſe d'un grand goût pour la virginité, qu'elle avoit reſolu de garder, elle aima mieux quitter volontairement la vie, que de ceſſer d'être fille. Peut-être auſſi que l'amour de la premiere place dans l'Etat avoit plus d'attraits pour elle, que la qualité de femme du Souverain, qui ne lui auroit donné que le ſecond rang. Les peuples qui ne ſe ſouvenoient plus de ce qu'ils avoient ſouffert des douze Palatins, qui ſuccederent à Lechus I. eurent la ſimplicité de ſe livrer encore à douze autres après la mort de Wenda, & eurent lieu de ſe repentir une ſeconde fois de s'être donné douze Tyrans pour un Chef; mais ils ſûrent encore redreſſer leur faute pour n'y plus retomber; car dans la ſuite le gouvernement de la Nation fut livré à un ſeul, perſuadés, ſans doute, qu'il eſt plus facile de ſe défaire d'un mauvais Chef, que de douze Tyrans. On élût donc en leur place Premiſlas, ou Leſcus I. qui d'Orfevre fut élevé à la qualité de Souverain. On avoit admiré ſon courage, & même ſon adreſſe dans la guerre de Hongrie & de Moravie. C'en fut aſſez chez un peuple belliqueux, pour lui déferer le commandement. Après ſa mort, la ſouveraine autorité fut propoſée pour prix & pour récompenſe d'une courſe de chevaux. Leſcus II. fut victorieux, moins par adreſſe, que par ſupercherie; il avoit ſemé de pointes de fer, ou de chauſſes trapes tout le champ de la cour-

ſe, & avoit eu ſoin de faire ferrer ſon cheval; choſe qui n'étoit pas encore uſitée. Il lui fut aiſé par-là de franchir la carriere, & de reſter victorieux; mais la tromperie ſe découvrit, & Leſcus II. aſſommé par ſes peuples, qui le regardoient comme un trompeur, ne garda que ſix ans un Royaume que l'équité, ni le merite ne lui avoit pas donné. On choiſit après lui Leſcus III. duquel on ne ſait rien, non plus que de Popiel I. & de Popiel II. qui ſe ſuccederent l'un à l'autre.

La race des Piaſtes, qui fait la ſeconde claſſe des Souverains de la Nation Polonoiſe, ſe trouve un peu plus éclaircie, & contient beaucoup plus de verités que de fables, au lieu que la premiere comprenoit beaucoup plus de faux que de vrai. Après la mort de Popiel II. Piaſte, ſimple Bourgeois, fut élevé ſur le Trône l'an 842. les regnes ſuivans furent peu conſiderables.

Miecilas, ou Mieſzko, comme l'appellent leurs premiers Hiſtoriens, naquit aveugle & ne recouvra la vûe qu'à l'âge de ſept ans. Lorſqu'on lui coupa les cheveux, ſelon l'uſage de la Nation, les Prêtres ou les devins de cette Nation idolâtre, préjugerent de-là que ce ſeroit un jour un de leurs plus illuſtres Princes: ils ne ſe tromperent pas, car ayant ſuccedé l'an 964. à Ziemomiſlas, il embraſſa l'Evangile & fut cauſe que ſes ſujets reçûrent la Religion Chrétienne.

Boleſlas I. ne fut pas moins illuſtre; car ſi l'on s'en rapporte aux Hiſtoriens de la Nation, c'étoit un Prince d'un grand courage, d'une modeſtie qui ſe trouve rarement ſur le Trône, & d'une douceur de mœurs, qui le rendoit l'amour & les délices de ſon peuple. Les Allemans au contraire le regardent comme un perfide (1) un artificieux, & comme un homme plein de fourberies, ſans doute parce que cherchant à ſe ſouſtraire à la Juriſdiction de l'Empire, il prit le titre de Roi, & voulut montrer qu'il étoit capable par ſa vigueur, de ſoutenir l'indépendance attachée à la Royauté. L'hiſtoire nous apprend donc que Boleſlas I. fut le premier des Ducs de Pologne, qui en 1024. eut la qualité de Roi. Il n'y a pas d'apparence que ce fut de l'aveu de l'Empereur Otton III. qui étoit mort dès l'an 1002. ni du conſentement d'aucun autre Empereur, comme le diſent quelques Auteurs. Le contraire paroît par les paroles mêmes des Hiſtoriens Allemans. On (2) n'a beſoin que de ſa propre force pour ſe donner ce titre: le conſentement des autres Princes vient après quand il peut; c'eſt ce que fit Boleſlas. Mais comme il mourut la même année, ce titre fut éteint avec lui; & ſon fils Miecilas II. ne prit que celui de Duc. Miecilas n'eut donc pas le même bonheur que Boleſlas ſon pere; plein de fierté à l'égard de ſes voiſins, il attira dans ſes Etats les armes de l'Empereur Conrad II. qui le rendit ſon tributaire, & qui reprit ſur lui la ſuperiorité que les Empereurs avoient eue ſur les Ducs de Pologne, qui étoient devenus leurs feudataires, non pas qu'ils ayent été ſoumis par Charlemagne; car l'hiſtoire a ſoin d'exclure les Polonois (3) des peuples ſubjugués par ce Prince. Ce ne fut qu'au X. ſiecle, lorſque le Marquis Udon General des troupes d'Othon le grand Empereur d'Allemagne, obligea

(1) Dithmars lib. IV. p. 89. & ſeqq. & lib VII. p. 189.

(2) Wippo, p. 431. à Piſtorio editus. Eodem anno quem ſupra notavimus, Boleſlaus Slavigena Dux Polonorum inſignia regalia & regium nomen in injuriam Regis Conradi ſibi aptavit, cujus temeritatem cita mors exinanivit.

(3) *Lambert. Schaſnaburg. ad an. 972. Dithmar. lib. VI. pag. 174. &c.*

Mieciſlas I. à relever de l'Empire. Mieciſlas II. fut encore moins bien avec ſes ſujets qu'avec les Princes ſes voiſins. Les peuples excedés par ſes vexations, ne deſiroient que ſa mort; & Dieu exauça leurs vœux, & la leur accorda heureuſement après un regne de neuf ans. La mort de Mieciſlas n'appaiſa pas les troubles, ils continuerent ſous la minorité de Caſimir I. qui lui ſucceda. La Ducheſſe Rixa mere & tutrice de ce jeune Prince, porta les choſes à de plus grandes extrémités, que n'avoit fait le Duc ſon mari, & les peuples ſe virent contraints de la chaſſer. Elle ſe réfugia donc avec des richeſſes immenſes auprès de l'Empereur Conrad, & envoya le Prince Caſimir à Paris pour le former dans les Lettres, & lui faire apprendre les exercices convenables à un Prince; mais enclin à la pieté, il tourna ſes vûës vers la vie monaſtique, & ſe rendit Moine dans l'Abbaye de Cluny. L'anarchie expoſa le Royaume à des ſéditions & à des brigues plus fâcheuſes que n'avoient été les excès du Roi Mieciſlas & de Rixa. Caſimir étoit lié par le Diaconat & par les vœux monaſtiques; mais au bout de ſix ans, les Polonois s'adreſſerent au Pape Benoît IX. & obtinrent la diſpenſe des vœux du Prince & la permiſſion de ſe marier. Ils vinrent en France pour le faire retourner dans ſes Etats, où il fut reçû & couronné l'an 1041. Les Polonois pour reconnoître la faveur du Pape, s'obligerent à payer au S. Siege un tribut annuel, ou capitation, dont la ſeule Nobleſſe fut exempte. Ce tribut nommé le denier de Saint Pierre, ſubſiſte encore aujourdhui, plûtôt comme une marque de reconnoiſſance volontaire, que comme une ſervitude. Caſimir retira la Maſſovie des mains de Maſiaus qui l'avoit uſurpée, & enleva la Sileſie au Duc de Bohême, & mourut après avoir regné 17. ans depuis ſon rétabliſſement. Mais Boleſlas II. ſurnommé le Hardi, qui ſentoit les forces, que lui donnoit la Souveraineté ſur un peuple nombreux & guerrier, reprit le nom & la qualité Royale l'an 1077. (1) Ce Prince néanmoins trop livré à lui-même, ſe vit enfin excommunié par Gregoire VII. pour avoir tué à l'Autel Staniſlas Evêque de Cracovie, qui cherchoit par ſes conſeils ſalutaires à retirer Boleſlas de la vie ſcandaleuſe qu'il menoit. Mais la Nobleſſe pouſſée à bout par ſes cruautés, ne trouva pas de moyen plus ſage que de le dégrader de ſon autorité. Boleſlas ſe ſauva en Hongrie, où il ſe tua lui-même dans une eſpece de fureur qui lui prit, & qui étoit ſans doute une ſuite & une punition de ſon premier crime. D'autres cependant diſent, que revenu à lui, il ſe retira, & vécut enſuite inconnu dans un Monaſtere de la Carinthie, où il fit penitence, & où l'on ne ſût ce qu'il étoit que peu de temps avant ſa mort. Wladiſlas qui lui ſucceda, prit, auſſi-bien que lui, le titre de Roi. Mais Boleſlas III. l'un des grands Capitaines de ſon temps, ſe contenta du titre de Duc. Sa mort plongea la Pologne dans des diviſions & des guerres inteſtines, fomentées par l'ambition de Wladiſlas II. & qui continuerent ſous Boleſlas IV. & Mieciſlas ſes freres, mais qui furent heureuſement appaiſées.

Tous ces regnes juſqu'à celui de Boleſlas V. ſurnommé le Chaſte, ne ſont remarquables, que par les malheurs qui ſuivent ordinairement les troubles domeſtiques. On y voit des révolutions pareilles à celles des autres Royaumes, beaucoup de cruautés

---

(1) *Lambertus Schafnaburg. ad an.* 1077. Boleſlaus regiam dignitatem ſibi ſumpſit contra leges & jura majorum.

& peu de moderation. Il n'y a que Lefcus, furnommé le Blanc, dont la fageffe triomphe enfin des malheurs de fa Nation; preuve de fon mérite & de fa vertu. La Couronne lui fut offerte d'abord, s'il vouloit exiler Geworski Palatin de Sendomir, celui de fes Confeillers qui lui avoit été le plus fidele; mais il aima mieux abandonner la Souveraineté, que de fe défaire d'un ami, dont il connoiffoit le zele & l'integrité, quoique ce fage Miniftre follicitât lui-même le Prince à préferer une Principauté à un vieillard, qui n'avoit plus que peu de temps à fupporter les difgraces de la vie. Wladiflas III. fut choifi en fa place; mais les Grands touchés de l'attachement de Lefcus pour un favori fage & vertueux, revinrent à lui, & feul il jouit vingt ans des douceurs de la Couronne, dont les autres n'avoient fait que goûter les amertumes inévitables à des temps de troubles.

Boleflas IV. qui vint enfuite, eut pendant 53. ans un regne heureux, quoique traverfé par les Tartares, qui fondirent fur fes Etats, & qui défirent les Polonois dans une fameufe journée, qui fe donna près de Lignitz, où moururent Henry le Débonnaire Duc de Breflau, & Boleflas fils du Duc de Moravie.

Lefcus furnommé le Noir, fut dépouillé de fes Etats par Conrad Duc de Mafovie; mais la fidelité de la feule Ville de Cracovie, qui lui reftoit, lui facilita les moyens de les recouvrer; ce qu'il fit, après avoir défait Conrad avec les troupes auxiliaires de Hongrie. Premiflas qui vint enfuite, ne fe contenta point de la qualité de Duc, il crut, fans doute, que l'étendue de fes Etats pouvoit bien lui mériter le titre de Roi. Mais Wladiflas IV. fon fucceffeur crut en ufer avec plus de prudence & de retenue, d'obtenir ce titre du S. Siege: ce que le Pape Jean XXII. ne lui refufa point, perfuadé que par-là il élevoit le pouvoir du Pape au-deffus de celui de l'Empereur. C'étoit (1) alors Louis de Baviere, auquel Wladiflas, par une délicateffe, qui tenoit peut-être du fcrupule, ne voulut point s'adreffer. La guerre funefte qu'il eut avec Wenceflas Roi de Bohême, le dépouilla de fes Etats; mais enfin fa vigueur furmonta les obftacles qu'il trouva & il fût les recouvrer après cinq ans de travaux.

Cafimir III. fon fils qui lui fucceda, acquit le furnom de Grand, non feulement par la grandeur de fes actions, mais encore par les vûes étendues qu'il avoit pour policer la Nation, cultiver les terres, peupler le Royaume, édifier des monumens, qui le font regarder encore aujourd'hui comme le plus grand Prince de la Pologne. Se voyant hors d'état de laiffer un fucceffeur de fon fang, il accorda de grands privileges à la Nobleffe, fans négliger néanmoins le refte du peuple, & fit appeller à la Couronne Louis Roi de Hongrie, de la Maifon Royale de France.

Quoique fous ces deux premieres claffes des Ducs de Pologne, on remarque la juftice, que fe font rendu les Polonois, tantôt en chaffant, tantôt en dépofant ceux de leurs Souverains, dont ils étoient perfecutés; cela n'empêche pas que la Couronne ne fût alors hereditaire; c'étoit feulement une marque ou un refte de la liber-

(1) Poloni, ficut & Bohemi, Reges habuere per intervalla creatos à Romanis Imperatoribus: fed cùm illos tæderet geminæ fubjectionis, omiffis Ducibus, Reges creavere, LaKoldus (is eft Wadiflaus Locticus) hâc tempeftate Dux erat Cracoviæ, & qui per omnem Poloniam facilè principaretur. Hîc à Joanne Pontifice Romano fufcepit coronam, quod Ludovicum, quem execrabatur Papa non duceret legitimum Imperatorem, evitans etiam ne per eam occafionem fubjectus Romano Imperio conficeretur. *Albert. Krantzius lib. VIII. Vandaliæ cap. 2.*

té originaire des peuples du Nort, qui n'ont pas prétendu, en ſe choiſiſſant des Chefs & des Conducteurs, ſe choiſir des perſecuteurs & des tyrans. La Souveraineté paſſoit donc du pere au fils, ou au plus prochain heritier : & la voye d'élection n'étoit en uſage, que quand il ne reſtoit plus aucun Prince de la famille, ou de la branche à laquelle ils s'étoient donnés. C'eſt ce que reconnoiſſent les anciens Ecrivains (1) de Pologne, & c'eſt même ce qu'avoue Ladiſlas Jagellon (2) dans le ſerment que la Nation lui fit prêter à ſon avenement à la Couronne; mais l'état des choſes changea ſous les Jagellons, & la Couronne, d'hereditaire qu'elle étoit, devint élective; de maniere qu'ils n'ont pas même ſouffert que le Roi ou vivant, ou mourant ait choiſi, ni déſigné ſon ſucceſſeur. Cela n'eſt arrivé qu'une ſeule fois, lorſque Ladiſlas Jagellon déſigna de ſon vivant ſon ſucceſſeur en la perſonne de Ladiſlas ſon fils; & quoique ce fût du conſentement des Grands, les Polonois regardent encore aujourd'hui cette action comme une infraction que l'on faiſoit aux privileges de la Nation, mais dans laquelle ils ne ſont pas retombés dans la ſuite.

Ainſi les Polonois rendus à eux-mêmes par la mort du Grand Caſimir & de Louis Roi de Hongrie, penſerent à ſe donner un Maître; car les peuples, même les plus libres, ne ſauroient s'en paſſer; & ceux qui s'imaginent n'en avoir pas beſoin, s'en donnent quelquefois beaucoup de mauvais, pour en éviter un bon. Louis n'ayant laiſſé que deux filles, Marie & Hedwige, les Polonois les reconnurent pour leurs Souveraines, & déclarerent qu'ils choiſiroient pour Roi le Prince qui épouſeroit l'une des deux. Louis avoit accordé Hedwige à Guillaume Duc d'Autriche, & il y avoit de part & d'autre un dédit de 200. mille florins. Ce Prince s'étoit déja rendu à Cracovie; mais les offres de Jagellon qui ſe préſenta pour competiteur de Guillaume, toucherent les Polonois. Jagellon étoit grand Duc de Lithuanie; il offroit pour prix de ſon élection & de ſon mariage avec la Princeſſe, d'unir à perpetuité le Duché de Lithuanie avec la Pologne. Et comme il étoit Payen, la promeſſe qu'il fit d'embraſſer le Chriſtianiſme, leva l'obſtacle, que ſa Religion apportoit au mariage de la Princeſſe, & à ſon élection. Il fut baptiſé, & prit le nom de Ladiſlas. Quoiqu'il conſerva toujours quelque petit levain d'idolâtrie, ſa converſion ne laiſſa pas d'être ſincere pour le fond; & il engagea même ſes Sujets de Lithuanie à recevoir l'Evangile, & fonda l'Univerſité de Cracovie, pour ſatisfaire aux dernieres volontés de la Reine ſon épouſe, qui le lui avoit recommandé par ſon teſtament. Ce Prince, dont les vertus ont ſurpaſſé les vices, eſt encore aujourd'hui regardé comme un des plus grands Rois de la Pologne.

Son fils Ladiſlas avec une plus grande fortune que ſon pere, fut beaucoup moins heureux. Placé ſur le Trône de Hongrie, auſſi-bien que ſur celui de Pologne & de Lithuanie, il mit la Religion en un danger évident d'être perduë, s'il étoit au pouvoir des hommes de la perdre. Ce fut lui que le Turc défit à Varnes en 1444. bataille à jamais mémorable dans nos hiſtoires, qui ne ſe donna, que parce que Ladiſlas, à la ſollicitation du Pape Eugene IV. rompit, contre la foi promiſe, la tréve qu'il avoit faite avec Amurat II.

(1) Vincent Kadlubko lib. 1. chron. Polon. Epiſt. I. pag. 24. Idem de Boleſlao III. Crivouſto apud Harthnok p. 58. & Dlugoſſus ibid.
(2) Vid. Harthnok. p. 62.

Après la mort de Ladiſlas, Caſimir IV. fut élû Roi de Pologne; ſes guerres avec les Chevaliers de l'Ordre Teutonique furent accommodées par le Pape, & la Pologne y gagna quelques Provinces de la Pruſſe. Ce Prince mourut en 1492. & eut pour ſucceſſeur Jean Albert ſon fils, dont le regne ne fut pas heureux; il le deshonora même par l'inhumanité qu'il eut de faire couper la tête à Pierre, fils du feu Prince de Valachie, nommé Helie. Ce jeune Seigneur s'étoit retiré en Pologne, Etienne Prince regnant de Valachie, le fit demander au Roi Jean Albert, pour éteindre les droits d'un competiteur, qui pouvoit un jour faire valoir ſes prétentions.

Le Roi de Pologne trouva, dit (1) un Hiſtorien, qu'il étoit cruel de livrer à ſon ennemi un innocent, qui s'étoit refugié dans ſes Etats. Il n'oſoit auſſi garder le competiteur d'un Prince avec lequel il étoit en paix, & il ne connut pas d'autre temperament, que de faire couper la tête à Pierre en preſence des Ambaſſadeurs du Prince regnant de Valachie. Il prétendoit éviter par-là le titre de cruel & d'inhumain. Alexandre frere de Jean Albert regna peu, & fut ſuivi l'an 1506. de Sigiſmond I. le plus grand Prince qui ait poſſedé le Trône de Pologne. L'hiſtoire qui le repreſente d'une maniere ſi noble & ſi magnifique, le fait paroître comme le modele de tous les Princes. Elevé dans la vertu par la Reine Eliſabeth d'Autriche ſa mere, fille de l'Empereur Albert II. il eut le bonheur de trouver encore des Précepteurs ſavans & vertueux, choſe peu commune. Ils formerent ce Prince, non-ſeulement dans les Lettres, mais ils lui inſpirerent même les plus grands principes de la Religion. Ils lui donnerent tant de goût pour les livres de l'Ecriture ſainte, qu'une des conſolations de la vieilleſſe de Sigiſmond, fut de repeter ſouvent les paroles de l'Eſprit ſaint, paroles, dont il ſe ſervoit, pour ſoutenir & moderer toutes les actions de ſa vie. Auſſi ce grand Prince eut toujours devant les yeux la juſtice & la crainte de Dieu. Cela ne l'empêchoit pas néanmoins d'avoir du courage à la tête de ſes armées, de la prudence dans ſes conſeils, de la ſureté dans ſes projets, de la promptitude dans l'execution, & de la magnificence dans la paix, auſſi-bien que de la politeſſe dans les mœurs & dans la façon de vivre. On remarque même que ſi d'un côté ſes conquêtes l'ont rendu reſpectable à ſes voiſins, & redoutable à ſes ennemis, on voit de l'autre une élegance inconnuë juſques alors dans tout ce qui eſt parti de lui. Les Edits & les Ordonnances de ſon regne ſont couchées en des termes meilleurs, que ceux dont on s'étoit ſervi juſques alors. Une infinité de Châteaux reparés de ſon temps, de Temples enrichis, des Pays repeuplés & cultivés, montrent qu'il étoit un grand Roi. L'amour de la juſtice, & le ſoin qu'il avoit de pourvoir aux néceſſités publiques, le font paroître comme le pere de ſes ſujets. Il fut toujours ſi ſobre, qu'il ne connut l'uſage du vin que dans ſa vieilleſſe: encore fallut-il que ce fût par ordonnance de ſes Medecins. C'eſt un prodige dans le Nort. Enfin il fut toujours heureux, parce qu'il fut toujours maître de ſoi.

Quoique ſon fils Sigiſmond Auguſte ait paru moins grand, il n'a pas été cependant moins heureux dans la guerre, & fut le dernier des Jagellons, race reſpectable à toute la Pologne.

---

(1) *Herburt de Fulſtin hiſt. de Polog. liv.* 18.

Henry de Valois, qui fut depuis Roi de France, n'eut pas le temps, en cinq mois qu'il gouverna ce Royaume, d'y faire beaucoup de bien, ni beaucoup de mal; il trouva moyen malgré la vigilance des Polonois de quitter la Pologne pour retourner en France, dont la Couronne lui étoit dévoluë par la mort de Charles IX.

L'interregne donna lieu à quelques mouvemens. La Nation divisée en deux partis se choisit deux Rois, de peur d'en manquer, quoique un seul ne soit que trop souvent à charge aux peuples du Nort, quand il les gouverne mal. Maximilien d'Autriche, qui fut élû par une partie de la Noblesse, manqua la Couronne par ses lenteurs affectées. Etienne Battori Souverain de la Transilvanie fut plus vigilant, & vint à temps pour soutenir le parti qui l'avoit choisi. Il ne laissa pas néanmoins d'y avoir une guerre intestine, mais qui dura peu; & Maximilien ayant été battu & pris, fut enfin obligé de renoncer au droit, que lui avoient donné ceux qui l'avoient élû. Il fallut se battre plus long-temps avec la Ville de Danzic, qui fut la derniere à reconnoître Etienne Battori pour Roi de Pologne. Elle avoit tort; car ce Prince possedoit beaucoup de vertus: & les talens du Gouvernement le rendirent l'amour de ses peuples, qui sont toujours obigés d'obeïr aux Rois que la Providence leur a donnés; mais qui ne les aiment, qu'autant qu'ils sont justiciers & bienfaisans. On prétend que c'est à ce Roi que les Polonois ont l'obligation d'être si versés dans l'usage de la langue Latine, quoiqu'elle fût déja commune auparavant dans le peuple, dont la langue naturelle, fort difficile à ceux qui ne l'apprennent pas de jeunesse, n'est du goût d'aucune autre Nation.

L'élection de Sigismond III. qui se fit ensuite, fut moins traversée. Ce Prince étoit né dans la prison, où le Roi Eric de Suede avoit fait enfermer le Prince Jean, pere de Sigismond, & la Princesse Catherine Jagellon sœur de Sigismond Auguste. Comme la Princesse étoit Catholique, elle éleva son fils dans la même Religion; & ce qui lui procura la Couronne de Pologne, fut en partie cause qu'il perdit celle de Suede, où il étoit appellé par le droit du sang. La guerre qu'il fit aux Suedois, ne lui fut point avantageuse. Ce Prince né pour un double Royaume, composé de peuples belliqueux, n'avoit cependant que des vertus pacifiques, à la faveur desquelles il gouverna la Pologne pendant 44. ans.

Jean Casimir qui vint ensuite, eut dans sa jeunesse un grand goût pour la vie retirée. Peu de temps après son entrée dans l'Ordre des Jesuites, il fut nommé au Cardinalat par le Pape Innocent X. Mais la Couronne de Pologne, où il fut appellé en 1648. après la mort de son frere Ladislas, l'obligea de se marier avec la Princesse Marie-Loüise de Gonzague. Son regne qui fut de 21. ans, est une suite continuelle de guerres, Dégoûté de la grandeur, ou fatigué peut-être des soins de la Royauté, qui n'a pas toujours, & qui ne doit pas même avoir pour compagne la tranquillité & l'inaction, il quitta le Trône & vint en France, où il est mort Abbé de Saint Germain des Prez.

Michel Koribut Duc de Visnoviski, qui fut élû en la place de Jean Casimir l'an 1669. descendoit de la branche cadette des Ducs de Lithuanie par Koribut fils d'Olgerd, Grand-Duc, & frere par consequent de Ladislas Jagellon, qui fut élû Roi de Pologne en 1386. Son regne fut de peu de durée: quatre années & quatre mois le terminerent.

Il

Il fut ſuivi de l'élection de Jean Sobieski, qui a merité le nom de Grand, par la grandeur de ſon courage. Il fut en ſon temps la terreur des Ottomans, auſquels il fit lever en 1683. le ſiege de Vienne. Il mourut plein de gloire en 1696.

Les derniers temps ont fait naître de nouvelles révolutions; celle du Roi Frederic Auguſte y a porté un grand Prince, qui gouverne la Pologne avec une generoſité qui n'avoit point encore eu d'exemple avant ce Prince. Bien loin de rien tirer de ce grand Royaume, il employe encore les revenus de ſes Etats héreditaires pour ſoutenir la dignité de ſa Couronne. Et quoique le revenu des Charges vacantes doive rentrer dans ſes coffres, il a ſoin de ne les pas laiſſer long-temps vaquer, pour ne pas donner lieu de croire qu'il veuille profiter des dépoüilles de la Pologne.

Les interregnes ne ſont pas une des moins conſiderables parties de l'hiſtoire de Pologne. C'eſt-là où la Nation livrée à elle-même, s'étudie à developper le mérite de ceux qui aſpirent à la gouverner; & c'eſt auſſi l'occaſion où les Princes, qui recherchent cette Couronne, font éclater beaucoup de vertus dignes du Trône, qui s'évanouiſſent aſſez ſouvent dès qu'ils y ſont parvenus. On fait tout pour arriver à la ſuprême autorité: la poſſede-t-on, l'on ne fait rien pour montrer qu'on la méritoit. Ainſi la voye d'élection qui eſt en uſage dans ce Royaume, donne lieu aux Puiſſances étrangeres, qui veulent être élûës, de faire joüer tous les reſſorts de leur politique, & d'y répandre ſouvent plus d'argent que la Couronne ne peut en rapporter: mais c'eſt une Couronne & un Sceptre, & voila ce qu'on y regarde. Quoique cette partie de l'hiſtoire de Pologne ſe puiſſe faire dans l'étude même de l'hiſtoire generale de la Nation, on peut auſſi la regarder quelquefois comme des morceaux de politique qu'on voudroit peut-être examiner à part. Cette lecture ſe peut faire aujourd'hui à peu de frais, depuis les deux livres ſi élegamment écrits par M. *de la Bizardiere*. Le premier eſt l'hiſtoire des Diettes de Pologne depuis l'an 1572. juſques en 1697. & le ſecond eſt la Sciſſion de Pologne arrivée en 1697. au ſujet de l'élection du Roi Frederic Auguſte aujourd'hui regnant; ouvrages écrits avec beaucoup de goût, & d'une maniere ſi élegante & ſi intereſſante, qu'on avoit cru ne pas faire deshonneur à M. l'Abbé de Polignac, aujourd'hui Cardinal, de lui attribuer la Sciſſion de Pologne.

On a pû remarquer par ce qui s'eſt paſſé depuis le grand Caſimir, que le Royaume de Pologne en l'état où il ſubſiſte aujourd'hui, eſt moins une Monarchie qu'une République de Nobleſſe, régie & gouvernée par des Loix, dont la ſouveraine adminiſtration eſt confiée au Roi. Ce n'eſt plus comme dans les premiers temps, où la volonté du Souverain, quelque mauvais qu'il fût, tenoit lieu de regle. La République eſt aujourd'hui compoſée de deux ordres, du Senat & de la Nobleſſe. Le Clergé ſuperieur ne pouvant être choiſi que parmi les Nobles, les Evêques ne ſont pas diſtingués du reſte du Senat, à la tête duquel ils ont ſéance. La roture n'y tient aucun rang, pas même celle qui occupe la Magiſtrature des Villes; car pour celle de la campagne, elle eſt eſclave de la Nobleſſe. Comme la plus illuſtre qualité du Roi eſt celle de premier Gentilhomme du Royaume, il en eſt auſſi le premier Senateur. Il n'eſt plus comme autrefois, redevable de cet auguſtre titre à la naiſſance, il le doit tout au choix libre de la Nation; & quoique ſous Jagellon & Sigiſmond I. on ait bien voulu reconnoître leurs fils, non pour héritiers, mais pour ſucceſſeurs de la Couronne; cela

ne s'eſt pas fait ſans beaucoup de difficultés, & la Nobleſſe même empêcha par une proteſtation, que cette grace ſpeciale ne portât préjudice au droit qu'elle a dans l'élection de ſes Rois. Enfin la mort de Sigiſmond Auguſte arrivée en 1573. donna lieu à une loi qui défend au Roi de Pologne de ſe choiſir, ou même de ſe deſigner un ſucceſſeur, pour ne point préjudicier par ſon autorité à la liberté des ſuffrages, qui doit regner dans l'élection. Quoique ce fût un des uſages de la République, on a jugé à propos de lui donner force de loi & de l'inſerer dans le Contrat que chaque Roi élû eſt obligé de faire avec toute la Nation, (1) avant que d'être couronné.

Le gouvernement de la nation pendant l'interregne, fournit l'idée d'une Republique très-ſage, & qui ſait pourvoir à ſa ſûreté. On en trouvera la relation dans quelques auteurs, qui ſe ſont appliqués à donner un état de la Pologne. *Cromerus*, quoique ancien ne laiſſe pas d'être toûjours eſtimé, & *Hartknock* eſt plus moderne, & a ſoin de prouver tout ce qu'il dit, par les textes des loix de la nation, ou par le témoignage des hiſtoriens les plus accredités. Les deux derniers que nous avons ſur cette matiere, ſont la Relation de Pologne, publiée ſous le nom du ſieur de *Hauteville*, ou l'état actuel de ce Royaume, par M. l'Abbé de *Chevremont*. Ces traités qui ſont aſſez ſuccincts peuvent ſervir pour entreprendre l'étude de l'hiſtoire de Pologne; car le grand ouvrage de *Zalaſzowski* ne convient qu'à ceux qui veulent connoître à fond le droit public de ce Royaume. Le premier volume eſt neceſſaire à ceux qui ſont obligés d'avoir une connoiſſance exacte de l'état de la Pologne, & de ſavoir les privileges de la Nobleſſe & du Clergé.

Il faut parcourir enſuite quelque abregé de l'hiſtoire de Pologne, & la conſiderer auſſi bien que celle des autres peuples, ſelon ſes differens états. Tout ce qui eſt audeſſus du IX. ſiécle, eſt ou fabuleux ou fort incertain; ce qui ſuit juſqu'en 1572. eſt curieux, mais il y a plus d'utilité à tout ce qui s'eſt paſſé depuis environ cent cinquante ans. Herburt *De Fulſtin*, Blaiſe de *Vigenaire*, ou le *Florus Polonicus* de *Paſtorius*, ſuffiſent pour les anciens tems. Voudroit-on néanmoins entrer dans un plus grand détail, on pourroit examiner les collections des écrivains de Pologne, & ſur-tout l'hiſtoire de *Cromerus* écrite avec beaucoup de verité & d'élegance. Celle de *Dlugoſſus* mort ſur la fin du XV. ſiécle eſt plus exacte qu'on ne devoit l'eſperer dans un tems où les lettres n'avoient pas encore commencé à fleurir en Pologne; mais elle eſt utile ſur-tout pour le XIII. XIV. & la moitié du XV. ſiecle, *Sarnitius* qui vient juſqu'à l'an 1586. eſt un des Ecrivains les plus eſtimés de la Nation.

Depuis le regne de Sigiſmond Auguſte, la Pologne fournit aſſez d'hiſtoires particulieres de chaque Roi. On doit faire une attention particuliere à celle de Sigiſmond Auguſte, ſenſément écrite par Orichovius; on fit plus de fracas pour l'élection d'Henry de Valois que la choſe ne valoit, & nous en avons un grand nombre de deſcriptions, qui font honneur au bon caractere des Polonois, & qui n'en font pas beaucoup au Prince, qu'ils avoient choiſi. *Sulikovius* & *Heidenſtein* ont très-bien écrit tout ce qui

---

(1) Reges Polonorum non debent nominare, eligere, aut electionem indicere, vel quemquam alium modum tentare inſtruendi, aut deſignandi Regis, ſive ſucceſſoris vitæ tempore, idque ob eam cauſam, ut poſt eorum deceſſum libera & illæſa electio Regis, ſtatibus & ordinibus regni ſemper maneat. *Andreas Maximilianus Fredro in hiſtoria Henrici I. Regis Polon. p. 65.*

s'eſt paſſé depuis la mort de Sigiſmond Auguſte. *Kobierzycki* eſt comparable aux anciens pour la maniere d'écrire ; *Paſtorius* écrit avec beaucoup de ſens, & une grande connoiſſance des affaires. *Kokouſsky* qui ne d'écrit qu'une vingtaine d'années depuis 1648. juſqu'en 1668. eſt un des ouvrages les plus étendus qui ſe ſoit fait ſur l'hiſtoire de Pologne. *Zawadsky* a donné le regne de Michel Koribut, peu conſiderable par ſa durée, auſſi-bien que par le caractere du Prince, & par la nature des évenemens. Jean Sobieski n'a pas encore trouvé un Hiſtorien digne de lui, & le regne du Roi Auguſte eſt trop illuſtre & trop ſingulier pour ne pas rencontrer une plume veridique, dès qu'il ſera temps de l'écrire. Mais les verités que l'on en pourroit dire, paroîtroient trop crues, il faut que le temps les meuriſſe & les faſſe digerer.

CHAPITRE XL.

Hiſtoire de Moſcovie.

L'On diſoit autrefois que les Moſcovites étoient ſtupides, & qu'à l'exception des Ecoles, dans leſquelles ils apprenoient à lire & à écrire, ils n'en avoient point où l'on fît profeſſion de quelque ſcience. Ils n'avoient même anciennement aucun alphabet ; & ce fut l'Empereur Michel Paleologue qui leur envoya l'an 1263. les caracteres Eſclavons, qui ſont encore aujourd'hui uſités en Moſcovie. Leur ignorance faiſoit leur ſûreté, parce que ſi quelqu'un s'étoit prévalu de ſes lumieres acquiſes au-deſſus des autres, il auroit été puni, comme perturbateur du repos public. Ils ne croyoient pas devoir entreprendre ſur leur Souverain, qui devoit tout ſavoir. Ils s'étoient mis cette imagination ſi avant dans l'eſprit, que quand il leur arrivoit quelque difficulté ſur la Religion, ou ſur les Sciences, ce qui étoit rare, ils en appelloient au Czar, pour en avoir la ſolution, & diſoient aſſez naïvement, que ce que leur Prince ignoroit, nul homme ne le pouvoit ſavoir. Mais ces temps ſont changés, & l'eſprit commence à s'y tranſporter, auſſi-bien que les Sciences & les Arts : c'eſt l'obligation qu'ils ont au feu Empereur Pierre, l'un des plus grands Princes qui ait occupé le Trône.

Un Savant (1) du dernier ſiecle, comparoit agréablement les Moſcovites à l'homme de Platon, dont il eſt parlé dans Diogene Laërce ; *Un animal à deux piés ſans plumes, à qui rien ne manque pour être homme, que la raiſon & la propreté.* Cette ignorance eſt cauſe que nous ne connoiſſons pas leur hiſtoire ; ce qu'on peut même en apprendre de plus aſſuré, eſt appuyé ou ſur les Hiſtoriens qui leur ſont étrangers, ou ſur les Voyageurs, qui ont fait quelque Relation de leur Pays. Cette ignorance ne les empêchoit pas cependant d'être les plus fins & les plus ruſés commerçans du monde, & capables par leur ſimplicité affectée, de tromper tous ceux qui negocioient avec eux.

On ne reconnoîtroit pas aujourd'hui les Moſcovites dans le portrait qu'en a donné M. Chevreau, depuis qu'ils ont été gouvernés par un Prince d'un genie ſupe-

(1) M. Chevreau.

rieur, & par une Princeſſe, qui a été l'honneur de ſon ſexe, qui a ſuivi les vûës & les premiers deſſeins du Czar ſon époux, dont l'eſprit ſe conſerve encore dans le gouvernement. Ils continuent donc à ſe policer; ils s'adonnent aux Sciences & aux Arts avec autant d'ardeur & de ſuccès, qu'ils font à la guerre : & ceux qui étudient le plus le caractere des Nations, ſont attentifs à regarder avec combien de ſoin ces peuples ſe ſont formés en très-peu de temps.

Quoique leur hiſtoire ancienne ſoit aſſez conſiderable, il eſt difficile d'en faire remonter la certitude à plus de deux cens ans; & pour dire la verité, il y a peu d'utilité à l'étudier à fond. Si néanmoins on avoit aſſez de temps à perdre, on pourroit, avant que de lire les Ecrivains de Moſcovie imprimés à Francfort en 1600. examiner la petite Relation de cet Etat imprimée à Paris en 1687. pleine de remarques judicieuſes, & la comparer avec ce qui s'eſt fait depuis quelques années ſur le même ſujet, avec le Voyage du Baron d'*Herbeſtein*, & celui d'*Olearius* : mais on ne doit pas manquer de lire celui du Baron de *Mayerberg*, qui eſt plus moderne, & dans lequel on trouvera les Ordonnances du Royaume de Moſcovie, ou ſi l'on veut, il ſuffira de voir la traduction Françoiſe de ce même voyage, publiée à Leyde en 1688.

M. *Baillet* qui paroît avoir eu envie d'écrire ſur toutes ſortes de matieres, a publié auſſi une deſcription de Moſcovie, qu'il a fait imprimer à Paris en 1698. ſous le nom du ſieur *de la Neuville*; ouvrage auſſi peu exact, qu'on devoit l'attendre d'un homme, qui n'avoit vû la Moſcovie que de ſon cabinet.

Cet Empire, c'eſt ainſi qu'on le peut qualifier, n'a pas moins de mille lieues de longueur, ſur ſept cens de largeur. Ainſi il eſt hors de doute, que c'eſt le plus vaſte de tous les pays de l'Europe, qui ſoit ſous la domination d'un ſeul Prince. Ses bornes du côté du Nort, ſont la mer glaciale, ou Ocean ſeptentrional : du côté de l'Orient le fleuve Oby & le Tanaïs; du côté du Midi le petit Tanaïs, les rivieres de Deſna & Pſola, avec la petite Tartarie; & au Couchant c'eſt le Boriſthene, le Narva & les frontieres de Pologne, de Suede & de Norwege. La plus grande partie de ce vaſte continent comprend la portion la plus eſſentielle de l'ancienne Sarmatie, habitée par les peuples Roxolans. On l'appelle grande Ruſſie, à cauſe de ſa vaſte étenduë, ou Ruſſie blanche, parce que les neiges y couvrent la campagne les deux tiers de l'année.

La Moſcovie eſt très-fertile, & fournit à ſes habitans toutes les néceſſités de la vie. Le Jeniſcea & la Dwine, qui ſe débordent comme le Nil, procurent la fécondité des pays qu'elles arroſent. C'eſt aux environs d'une des rivieres de cet Empire, c'eſt-à-dire, près du Volga ou Rha, que ſe trouve, ſelon les Voyageurs, cette plante célebre, nommée *Boranets*. Elle reſſemble à un agneau, & en a toutes les parties, avec une toiſon délicate, dont les femmes ſe ſervent pour couvrir leur tête. Elle a, dit-on, quelque peu de ſang & de chair : des bouquets comme de laine, lui tiennent lieu de cornes, qui lui manquent : elle vit & ſe nourrit autant de temps, qu'elle a de l'herbe verte autour d'elle; mais auſſi-tôt que l'herbe voiſine vient à ſécher, cette plante merveilleuſe manquant de nourriture, vient auſſi-tôt à défaillir. Ceux qui en parlent, aſſurent que le goût en eſt très-agréable.

On verra par l'hiſtoire de ces peuples, que le gouvernement du Souverain y eſt ſi abſolu, que ſa volonté ſeule y regle le droit public de la Nation. Quoique le fils ſuccede au Trône de ſon pere, & au défaut du fils les plus proches parens, cependant les Czars ſe ſont quelquefois choiſis des ſucceſſeurs, qui n'étoient pas de leur famille. Le Czar a une ſi grande autorité dans ſes Etats, qu'il peut diſpoſer de la vie & des biens de ſes Sujets; qui reconnoiſſent publiquement, qu'il ne fait rien, que par la volonté de Dieu, dont il eſt executeur; & cette créance fait qu'ils lui obéïſſent aveuglément, ſe laiſſant épuiſer & ruiner, comme il lui plaît, ſans que perſonne oſe murmurer, ni ſe dire maître de quoi que ce ſoit. L'hiſtoire ne commence à ſe développer, qu'à Volodimir, qui reçût la foy Chrétienne l'an 988. & qui prit le nom de Baſile. On le regarde comme le premier Czar, parce que c'eſt le plus ancien, dont on ait connoiſſance. Ce Prince avoit été extrêmement méchant, avant que de recevoir le Baptême, & il étoit ſi impudique, qu'il avoit, outre ſix femmes épouſées, plus de huit cens concubines. Mais à peine ſe fut-il fait Chrétien, qu'il chaſſa toutes ſes concubines, & répudia ſes femmes pour épouſer la PrinceſſeAnne, ſœur des Empereurs Baſile & Conſtantin. Avec quelques grands Princes, cette Monarchie a eu pluſieurs Tyrans, & quelques Uſurpateurs; mais il n'y en a point qui ait approché du feu Empereur Pierre, qui étoit né non ſeulement pour commander à des peuples, mais encore pour former des hommes. Auſſi faut-il avouer qu'il a fait de la Moſcovie un pays nouveau, & tout different de ce qu'il étoit avant lui.

L'étude d'une hiſtoire generale qui ſatisferoit extrêmement la curioſité des perſonnes de Lettres, ſeroit d'éxaminer ce qui regarde le corps entier des peuples du Nort; car il faut les conſiderer dans le principe comme une même Nation, qui ne s'eſt depuis diviſée en divers peuples que par les interêts particuliers qui ont ſéparé les chefs. Deux Auteurs ont marqué à ce ſujet tout ce qui ſe pouvoit dire ſur une matiere, où le ſavoir, quelque grand qu'il ſoit, eſt obligé ſouvent de faire place aux conjectures. Le premier eſt Olaus *Rudbeckius* dont l'ouvrage intitulé Atlantica ou Manheim, commença de paroître à Upſal en 1675. L'idée de ce ſavant n'eſt pas ſeulement de prouver que la Norwege & la Suede ſont la véritable Thulé; mais auſſi l'Iſle Atlantide de Platon, & que les Dieux Grecs en ſont ſortis, que les Lettres, l'art d'écrire, & la plûpart des arts y ont pris naiſſance, enfin que preſque toutes les Colonies de l'Europe ſont venues de ce pays-là. Il ſe fonde ſur un argument qui a trouvé un approbateur dans M. Bayle; ſi toutesfois on ne doit pas prendre ce qu'il en dit pour une raillerie. Il compare la maniere dont le monde s'eſt peuplé à l'ordre que tient la nature, pour la nourriture des corps, parce qu'elle pouſſe le ſang du centre aux extrémités, & le rappelle des extrémités au centre. Il trouve donc que ſi Dieu a tenu une conduite égale, le monde s'eſt dû peupler ainſi: & que c'eſt la meilleure raiſon qu'on puiſſe donner, de ce que les peuples n'ont preſque aucune idée de leur commencement. Les moyens n'embarraſſent pas Rudbeckius, parce qu'il ſuppoſe que Noé expert dans la navigation, qu'il avoit appriſe par néceſſité dans le déluge, a paſſé les 350. dernieres années de ſa vie, à voyager le long des côtes & à planter des Colonies de quinze ou vingt perſonnes dans chaque pays. On voit par-là qu'il n'y a point de pays ſi éloigné, qui n'ait reçû ſes habitans dès le commence-

ment de la division des peuples : mais la difficulté ne tombe pas tant sur la possibilité de cette supposition, toute incroyable qu'elle est, que sur le fait qui est contraire à l'Ecriture. Il y est dit que les peuples se séparerent les uns des autres, au sujet d'une mésintelligence qui se mit entre eux. D'ailleurs la Genese exprime les Colonies en détail, & il ne s'en trouve aucune qu'on puisse appliquer à ces contrées éloignées de la Caldée, telles que la Gaule, l'Espagne, l'Angleterre & la Scandinavie. Ainsi il suffit d'avoir fait le détail de cette idée, pour en faire sentir l'erreur. A cette imagination près que *Rudbeckius* a peut-être hazardée, pour dire quelque chose de nouveau dans un grand livre, on ne laisse pas de trouver beaucoup de savoir & des curiosités infinies, qui font plaisir à l'esprit; & son ouvrage ne laisse pas d'être estimé, & recherché des connoisseurs; mais sa rareté fait que les savans ont de la peine à le trouver.

Mais d'où viennent donc les peuples du Nort? il n'y a pas lieu de douter qu'ils ne viennent de la Scythie, c'est-à-dire, de cette immense étenduë de pays qui est au Nort, & au Levant de la mer Caspienne, que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de Tartarie. La peuplade s'est faite de proche en proche, toujours vers le Nort qui n'étoit pas peuplé, au lieu que le Midi & le Couchant de la mer Caspienne, étoient déja occupés par d'autres peuples, dans le partage desquels ils étoient tombés. C'est ce qu'on trouve savamment développé dans *L'Orbis Gothicus* de *Prætorius*, l'un des plus savans ouvrages qu'il y ait sur les peuples du Nort, & qui n'est gueres plus commun, Rudbeckius. On pourroit y joindre le *Mars Gothicus* du même *Prætorius*, où l'on décrit les guerres que les Goths ont euës de tout temps avec les autres Nations.

CHAPITRE XLI.

Histoire des Turcs.

LES Turcs ont établi sur les ruines de l'Empire d'Orient un nouvel Empire, qui subsiste encore aujourd'hui, & dont l'affermissement & le progrès sont la honte de tous les Princes Chrétiens. Cet Empire, depuis son établissement, n'a eu d'autres vûes, que d'abolir la Religion Chrétienne. Il est utile par conséquent d'en étudier l'histoire avec quelque soin. Il est bon de remonter plus haut, que le temps de cette révolution qui arriva l'an 1453. & de faire préceder cette histoire de celle des Arabes & des Sarrazins, qui ont eu sur le Christianisme les mêmes desseins qu'ont à présent les Turcs. Il faut commencer par la lecture de l'histoire Orientale d'*Abulfarage*, avec celle des Sarrazins, écrite par *George Elmacin*. Cette derniere a été traduite en François par une main habile. Ces histoires doivent être accompagnées de la vie de l'imposteur Mahomet, traduite de l'Anglois de M. *Prideaux*, avec l'histoire Orientale d'*Hottinger*.

Pour bien connoître l'Empire des Turcs, il faut considerer l'interieur de cette Monarchie, soit par rapport aux mœurs, ou aux coûtumes, soit par rapport à la Religion. Nous n'avons pas sur ce sujet de traité plus utile, que l'*Etat présent de l'Empire*

Ottoman du Chevalier *Ricaut*. Cet ouvrage eſt écrit avec une ſi grande éxactitude, qu'il n'y a point d'éclairciſſement à chercher ailleurs, quand on l'aura lû avec ſoin. Mais des deux verſions que nous en avons en François, il faut préferer à celle de M. *Briot* celle de M. *Beſpier*, qui a joint à la ſienne des remarques non ſeulement curieuſes, mais même très-utiles. On verra par la nature du gouvernement des Turcs, que comme il n'y en a point de plus ſûr pour l'affermiſſement du pouvoir abſolu du Souverain, qui eſt la ſuprême & la ſeule loi de l'Etat, il n'y en a point auſſi de plus dangereux pour ceux qui déſirent de faire fortune, & d'avancer aux premiers poſtes : mais en même temps il y a peu de puiſſance, ſous laquelle on vive plus heureux, ſi l'on veut ſe contenter d'une honnête & ſage médiocrité; on n'eſt expoſé à aucune révolution, dès qu'on ne veut point primer ſur ſes compatriotes. On doit continuer l'hiſtoire des Turcs par la lecture de *Chalcondile*, qui examine d'abord leur origine, & ſuivant le ſentiment commun, il croit qu'ils ſont deſcendus des Sarmates, ou des Scythes, qui ſortirent de la Tartarie ſous l'Empire d'Heraclius, vers l'an 625. Ils ravagerent toute la Perſe, & ſecoururent les Romains contre Chozroès.

Ainſi ce peuple errant, comme étoient alors les Scythes, ne trouvant pas de quoi ſubſiſter dans les lieux qu'ils habitoient, s'aſſembloient, ſe donnoient un chef, & alloient chercher fortune ailleurs. Ils s'engageoient au ſervice des Princes, qui pouvoient avoir beſoin de leurs ſecours, & combattoient toujours pour des querelles étrangeres, & jamais pour les leurs. Cette vie errante ſubſiſta chez les Turcs juſqu'à Ottoman fondateur de la Monarchie, qui porte ſon nom. Il y avoit déja long-temps qu'ils avoient embraſſé le Mahometiſme. Mais la dignité de leur Empire ne commença que ſous Ottoman, qui a donné le nom à la famille, qui regne aujourd'hui, & qu'on croit avoir commencé en 1300. *Chalcondile* continuë ſon hiſtoire depuis Ottoman, juſqu'en 1463. dix ans après la priſe de Conſtantinople. On y voit les progrès preſque incroyables que fit Orchan, & qui augmentoient tous les jours, par la diſſenſion qui étoit entre Cantacuſene & Paleologue. Amurat fils d'Orchan fut le premier qui paſſa en Europe. Son courage, quoique très-grand, fut bien au-deſſous des conquêtes & de la valeur de Bajazet ſon fils, qui rangea ſous ſa domination la Theſſalie, la Macedoine, la Phocide, l'Attique, la Myſie & la Bulgarie, & fit même quelques efforts ſur Conſtantinople. Dieu ſût bien-tôt faire connoître à ce Prince, qu'on doit peu compter ſur les grands ſuccès; car Tamerlan s'étant jetté ſur l'Aſie, avec un nombre infini de Tartares, tua deux cens mille Turcs, & prit Bajazet même. Après qu'on lui eut amené ce Prince, il ne put s'empêcher de rire en voyant qu'il étoit borgne. Bajazet qui n'avoit pas encore appris à ſouffrir l'adverſité, lui dit : « Tu ris de mon infortune, Timur; mais ſache, qu'elle te peut être » commune, auſſi-bien qu'à moi. Tamerlan lui répondit : Je ne ris pas de ton mal- » heur, mais de la penſée qui me vient à l'eſprit, c'eſt que les Royaumes ſont bien » peu de choſe devant Dieu, puiſqu'il donne à un boiteux ce que poſſedoit un bor- » gne. » Tamerlan fit enfermer Bajazet dans une cage de fer, pour lui ſervir de divertiſſement. Ce Prince infortuné ne ſe déroba à toutes ſes calamités, que par une mort volontaire. Bajazet laiſſa cinq fils, qui n'ayant point de guerres étrangeres, s'en livrerent à eux-mêmes. Amurat qui vint enſuite, paſſa l'Helleſpont, prit Theſſalo-

nique, tailla en pieces l'armée Chrétienne près de Varnes en 1444. & mourut enfin au siége de Croye en 1451. Mahomet II. son fils assiegea & prit Constantinople l'an 1453. Ce Prince avoit quelque teinture des Lettres, & principalement de l'Astronomie; parloit fort bien les langues Grecque & Latine, l'Arabe & la Persienne. Au reste c'étoit un monstre de cruauté & de perfidie, mais grand Capitaine, qui étendit prodigieusement les limites de l'Empire Ottoman, renversa les deux Empires de Constantinople & de Trébisonde, conquit douze Royaumes, & força deux cens Villes. Le vaillant Jean Hunniades lui ayant fait lever le siége de Bellegrade; il s'en vangea sur les Vénitiens, ausquels il enleva Corinthe, Lemnos, Mitilene & l'Isle d'Eubée. Il prit encore Capha sur les Genois, fut obligé de lever le siége de Rhodes, s'empara d'Otrante en Italie, & mourut enfin en 1481. Nous avons son histoire écrite par le sieur *Guillet*, à laquelle, non plus qu'à son Auteur, on n'a point rendu assez de justice. Outre les Annales des Turcs travaillées si éxactement & si judicieusement par *Leunclavius*, qu'il faut lire avec attention, on peut voir encore *Lonicer*, *Sansovino*, *Thomas Artus*, *Paul Jove*, M. de *Mezeray*, & sur-tout les Mémoires du *Sagredo*, imprimés d'abord en Italien, & traduits ensuite en François, mais d'une maniere qui ne répond pas à la dignité de l'original. Cette version néanmoins peut toûjours servir à ceux qui n'entendent pas l'original. Sagredo fixe son époque à l'an 1300. & conduit son histoire jusqu'en 1644. sous le Regne d'Ibrahim I. qui monta sur le Trône en 1640. Cet Ecrivain, dit (1) son traducteur, avoit fait dans la suite de son histoire un détail fort exact de la guerre de Candie. Ce deuxiéme Volume renfermoit aussi les autres évenemens les plus considerables qui étoient arrivés dans l'Empire Ottoman, jusqu'au temps qu'il cessa d'écrire. Cet ouvrage ne parut point, par des raisons qui nous doivent être inconnuës, & dans lesquelles il ne nous est permis que de respecter la sagesse de la République. C'est ainsi que parle le traducteur du Sagredo. Mais pourquoi prodiguer ici le terme de respecter; ce n'est point là l'occasion de l'employer à propos. Disons mieux, & parlons naturellement; la suite de l'histoire du Sagredo ne parut point, parce qu'il y découvroit bien des vérités qu'on veut cacher; il reveloit les fautes que des particuliers en place, & même que la République a faites dans la guerre de Candie. Mais on y peut suppléer par bien d'autres ouvrages; tels sont André *Valiero*, le Capitaine *la Solaye*, & le Chevalier *de Ville*, pour ce qui regarde la guerre de Candie; & pour l'histoire de l'Empire Ottoman par le Chevalier *Ricaut*, Sécretaire du Comte de Vinchesley Ambassadeur d'Angleterre à la Porte. La vie des trois Sultans qu'il a donnée, s'étend depuis 1623. jusqu'en 1676. & son continuateur l'a poussée non-seulement jusqu'en 1687. que Mahomet IV. fut déposé, mais même jusqu'en 1699. Ainsi on y voit l'histoire de Soliman II. d'Achmet II. mais encore une partie de celle de Mustapha II. On peut même voir en particulier l'histoire de Mahomet IV. dont une des plus grandes occupations étoit de faire des curedents de corne, & de les vendre fort cher à ses Pachas. Et comme c'est un précepte de la Loy Mahometane

(1) *M. Laurent, Préface de la traduction de Sagredo.*

de

de faire apprendre aux Princes, & même à tout bon Musulman quelque travail des mains, Acmet III. aujourd'hui régnant, a sû faire usage de ce précepte, pour tirer beaucoup d'argent de ses Sujets, en leur envoyant quelques bagatelles, qui étoient les ouvrages de la main du Prince; faveur que le Souverain ne croit pas que l'on puisse trop payer; mais par modération il fait se restraindre à une somme proportionnée à la fortune de ceux qu'il favorise ainsi.

CHAPITRE XLII.

Histoire des Peuples d'Asie.

NOus dirons peu de chose de l'histoire des peuples qui habitent les autres parties du monde; les uns n'étant pas bien connus, ne se mettent point en peine de se faire connoître à nous; & ce que nous savons des autres, ne vient que des Voyageurs, qui les ont été chercher jusques chez eux, pour apprendre sur le lieu même ce que leur ignorance, leur barbarie, & quelquefois leur politique empêchoient de nous découvrir. Il ne faut pas néanmoins par une vanité mal entenduë de savoir des choses fort extraordinaires, faire son étude principale de l'histoire, des mœurs & des coûtumes de ces peuples. Ils doivent venir à leur tour, quand on a des notions suffisantes de ce qui s'est passé parmi nous, & chez nos voisins. Cependant si ces histoires avoient quelque rapport à celle de l'Eglise, on doit pour lors les faire marcher avant les autres; car il est juste que la nature le cede à la Religion.

Grammaye a donné l'histoire generale des peuples d'ASIE, & l'on pourroit y joindre ce que *Nibusius* a publié sur le même sujet, mais ces deux Auteurs ont principalement parlé des anciens Royaumes, desquels on apprend l'histoire, en étudiant celle des premieres Monarchies, il faut donc lire les Ecrivains qui ont donné l'histoire des Monarchies nouvelles, c'est-à-dire, celles qui se sont formées depuis quelques siécles dans cette partie du monde, ou celles qui n'étoient pas autrefois connuës.

L'histoire moderne de PERSE peut étre lûë avec utilité, à cause de la part que ses Rois ont prise dans les affaires de la Religion. *Bizarus* & le *Tarich Persicus* publié par *Schikardus* peuvent suffire, en y joignant quelques-uns de nos meilleurs Voyageurs; tel est le *Texeira*, qui a donné un abregé du *Mirkond*, Historien celebre des Persans, ou même *Chardin* & *Tavernier*, qui en font connoître l'état present, soit par rapport au Christianisme, soit par rapport au Gouvernement. M. *Hyde* a écrit avec une profonde érudition ce qui regarde les superstitions & les cultes de ces peuples; ce qu'il en dit néanmoins convient plûtôt à l'ancienne Perse qu'à la moderne. Cette histoire est nécessaire par ses rapports continuels avec l'histoire des Empereurs de Constantinople, dans laquelle on les voit presque toûjours aux mains avec les Rois de Perse, depuis le troisiéme jusques au septiéme siécle. Les noms d'Artaxerxès, de Sapor, de Cavade, de Cozroès, devinrent formidables aux Grecs. Presque toûjours en guerre, & rarement en paix avec cette Nation inquiete & turbulente, ils y perdirent les plus belles Provinces de l'Asie. Un exemple mémorable de probité

& d'honneur se presente dans cette histoire. L'Empereur Théodose laissoit à sa mort un fils mineur, c'étoit Arcadius : il y avoit entre lui & Isdegerdes Roi de Perse une amitié étroite, qui ne provenoit que de l'estime réciproque que le courage & la vertu seule avoit fait naître ; car les interêts de leurs Couronnes étoient entierement opposés. Cependant Théodose qui connoissoit la generosité d'Isdegerdes, le choisit pour tuteur de son fils Arcadius, & le Roi de Perse suivit avec religion les vûës de Théodose. Il se déclara le protecteur & l'ami du jeune Empereur Arcadius, & fit connoître qu'il traiteroit comme son propre ennemi celui qui attaqueroit Arcadius. Les successeurs d'Isdegerdes n'hériterent pas de cette grandeur d'ame. Les guerres recommencerent entre les Grecs & les Persans. Mais sous Isdegerdes III. la Perse vit au septiéme siécle une des plus étranges révolutions. Les Sarrazins Arabes, qui venoient d'embrasser les dogmes de Mahomet, se jetterent sur ce Royaume : & comme cette Nation accoûtumée à la fatigue & à une vie dure, n'étoit ni moins inquiete, ni moins belliqueuse que les Perses, ils dompterent ces derniers, & ils établirent sous les Califes un nouvel Empire, qui doit être l'étonnement & l'admiration même des conquerans, par la rapidité de leurs conquêtes, qui en moins de cent ans, furent poussées plus loin que celles des Romains n'avoient été en quatre siécles. Ils dompterent la plus grande partie de l'Asie, l'Afrique, les plus belles Provinces de l'Europe, & pousserent même jusques dans les Isles inconnuës aux Romains, qui avoient passé jusques alors pour les plus illustres conquerans de l'Univers. Les Califes cederent l'Empire de la Perse aux Turcs dans le XIV. siécle. Mais les Tartares les en chasserent bien-tôt sous la conduite de Tamerlan, le plus redoutable ennemi qu'ayent eu les Ottomans ; & c'est lui qui a établi dans la Perse la domination qu'on y voit encore aujourd'hui subsister ; quoiqu'elle ait été exposée à de grandes révolutions, qui ne sont pas encore terminées. Il faut, pour connoître l'état du Mahométisme, & de la Religion Chrétienne dans ce Royaume, lire ce qui en a été publié en differens tems ; l'on peut consulter sur ce sujet le Pere Alexandre *de Rhodes*, & les relations des Missionnaires imprimées depuis quelques années à Paris.

La CHINE a quelque chose de plus interessant pour nous, non point par rapport à son histoire ancienne, qui nous est fort inutile ; mais à cause de la Religion Chrétienne qu'on y a prêchée depuis plus d'un siécle, & qui s'y est déja trouvée plusieurs fois persecutée, & plusieurs fois rétablie. Si l'on vouloit avoir une description de ce vaste Empire, on auroit de quoi se satisfaire dans ce qu'on en a publié depuis plus d'un siécle ; celle du Pere *Martini* est la plus ample & la meilleure ; mais elle n'est pas la seule : plusieurs Auteurs se sont appliqués, aussi-bien que lui, à faire connoître cette Monarchie.

Les mœurs & le gouvernement politique de ces peuples sont décrits dans les Mémoires de la Chine du Pere *Le Comte*, avec une exactitude qui ne laisse rien à désirer, quoique son ouvrage ait été exposé à quelques justes censures de la part des Théologiens & des Savans.

Quand l'histoire de cet Empire seroit aussi certaine, qu'on veut le faire entendre, c'est toûjours une étude de pure curiosité, qui ne renferme pas beaucoup d'avantages, parce que ces peuples n'ont jamais eu de rapport avec aucun de ceux,

Carte de l'Asie
Mer Glaciale
Nouvelle Zemble
Mer d'Amur
Europe
Petersbourg
Arcangel
Moscou
Russie
Petite Russie
Mer Noire
Asof
Circassie
Astracan
Tartarie Moscovite
Siberie
Bolgarie
Pays de Lon
Sebastia
Daourie
Terre d'Esso ou d'Yesso
Anadir R
Amur R
Grande Tartarie
Tartarie Independante
Tartarie
Samarcand
Armenie
Tauris
Ispahan
Chorasan
Rᵉ de Cialis
Cachemire
Bander Abas
Mer de Corée
Japon
Pekin
Empire de la Chine
Nankin
Canton
Formosa
Arabie Deserte
Yemen ou Arabie Heureuse
Moca
Aden
Mascate
Partie d'Afrique
Bengala
Golfe de Bengala
Coste de Coromandel
Masulipatan
Pontichery
I. de Ceylan
les I. Maldives
MER DES INDES
Hainan I.
Philippines
Nouvelles Philippines
Isles Marianes
Pegu
Siam
Malaca
Sumatra
I. de Borneo
Mindanao I.
Moluques
Batavia
I. de Java

dont l'hiſtoire nous eſt utile ou néceſſaire. Si néanmoins on en vouloit ſavoir quelque choſe, on pourroit conſulter ce qu'en a donné le Pere *Martini*, dont l'ouvrage a été traduit en François; mais comme il n'a écrit que l'hiſtoire ancienne, il faut y joindre ce qui s'en trouve dans l'hiſtoire du monde de M. *Chevreau*, & dans ce quen a publié Gonſalve de *Mendoza*, avec l'hiſtoire de l'expedition des Tartares dans ce Royaume, donnée par Dom Jean de *Palafox*, par le même Pere *Martini*, ou par le Pere *d'Orléans*.

Il y a deux choſes auſquelles il paroît qu'on doit principalement s'appliquer, ce ſont leurs ſuperſtitions, & les progrés de la Religion Chrétienne dans ce Royaume. L'hiſtoire de leur culte ancien & moderne, n'eſt devenuë conſiderable que depuis les propoſitions avancées par des écrivains habiles, prévenus en faveur de cette Nation; ils marquoient qu'avant la venuë de Jeſus-Chriſt, ces peuples avoient quelque teinture de la veritable Religion, & qu'ils ſont les premiers qui ayent eu le bonheur de bâtir un Temple au vrai Dieu.

L'établiſſement & les progrés de la Religion Chrétienne chez ces peuples ont été ſuffiſamment décrits par le Pere *Trigaut*, par Aluareze de *Semedo*, par Adam *Schall*, par *Intorcetta* & par d'autres écrivains, auſquels on doit joindre pour ces derniers temps, l'hiſtoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine, en faveur de la Religion Chrétienne, par le Pere le *Gobien*; l'on ſait que cette hiſtoire ſe trouve embarraſſée par une queſtion Théologique, qu'il eſt bon de ne pas ignorer, quoiqu'on ne ſoit pas Théologien. C'eſt de ſavoir ſi l'on peut permettre aux nouveaux Chrétiens, d'allier au Chriſtianiſme & aux cérémonies ſi auguſtes & ſi ſaintes de l'Egliſe, certains cultes, ou des cérémonies équivoques, qui regardent Confucius, & la mémoire de leurs ancêtres. Beaucoup d'Ecrivains ont examiné de part & d'autre cette matiere, avec autant de profondeur que de zele pour le ſalut de ces peuples.

L'hiſtoire du JAPON à l'exception de ce qui s'y eſt paſſé au ſujet de la Religion Chrétienne, nous doit peu toucher; il faut avoüer auſſi qu'elle n'eſt pas fort connuë, à peine les voyageurs peuvent-ils nous en découvrir l'état préſent. Les Japonois ſont idolâtres, de même que leur Empereur, & haïſſent, à ce qu'on dit, toutes les Nations qui ſont d'une autre Religion, hormis les Hollandois, qu'ils ſe perſuadent n'en point avoir, & qu'ils ne ſouffrent qu'à cauſe du commerce. Leurs coûtumes & leurs manieres ſont fort oppoſées aux nôtres, & même à celles des Chinois, dont ils tirent leur origine, & par leſquels ils furent relegués dans les Iſles qu'ils habitent aujourd'hui. Il eſt à croire qu'ils en uſent ainſi, pour mieux couvrir l'opprobre de leur exil, & c'eſt peut-être pour cela que les hommes & les femmes marchent la tête nuë, que le noir leur eſt une couleur de réjoüiſſance, & le blanc une couleur de deuil. Cette affectation paroît en pluſieurs autres choſes; & ce n'eſt pas ſans raiſon qu'un auteur de ce temps les appelle nos antipodes moraux. Ils ne ſont pas moins particuliers dans le commerce, que les Hollandois vont faire ſur leurs côtes; les Vaiſſeaux de ces derniers n'y ſont pas plûtôt arrivés, que les Japonois font mettre pied à terre à tout l'équipage, & enlevent tout ce qu'il y a dans les Vaiſſeaux, juſques aux voiles, canons & munitions; & quand il leur plaît, ils rechargent les mêmes Bâtimens de telles marchandiſes qu'ils veulent, en échange de celles qui leur ont été ap-

portées & remettent les Navires dans l'état où ils ſont arrivés, le tout néanmoins avec aſſez de bonne foy.

On remarquera par la vie de Saint François Xavier, les premiers effets de la prédication de l'Evangile dans ce Royaume; les R. R. P. P. Jéſuites, qui ont été les Apôtres de cette Nation, ont décrit par un très-grand nombre de livres, les travaux preſque infinis qu'ils ont eus à ſouffrir, les converſions qu'ils y ont faites, & cette multitude innombrable de Chrétiens qu'on y a vûs genereuſement répandre leur ſang pour Jeſus-Chriſt, feront connoître les progrès de la Religion chez ces peuples. Le Chriſtianiſme y ſubſiſteroit encore, ſans les impoſtures du Préſident du Comptoir de Hollande en ce Royaume. Il fit tant par ſes fourberies, que les Portugais, auſſi zelés pour la propagation de la foy, que les Hollandois le ſont peu, furent entierement exterminés au Japon, & avec eux la Religion Chrétienne, qu'ils avoient eu ſoin d'y prêcher. M. Tavernier qui a fait de cette hiſtoire une rélation plus ſincere, qu'on n'auroit dû l'attendre d'un proteſtant, dit (1) qu'à ne s'arrêter qu'aux particularités que les Hollandois même en ont écrites, on peut aſſûrer que jamais l'Egliſe n'a ſouffert en ſi peu de temps une perſécution ſi cruelle. L'on ne trouve rien, ajoûte cet illuſtre voyageur, qui approche de celle-ci pour la rigueur des ſupplices, & l'on peut dire que les Japonois ſont les peuples du monde les plus ingénieux en cruautés, & les plus conſtans dans les ſouffrances; il y en a eu, & même des enfans de dix à douze ans, qui ont enduré le martyre pendant ſoixante jours, leurs corps attachés en croix, à demi-brûlés, & déchirés en pieces, leurs Boureaux les forçant à manger, pour les faire vivre, & les tourmenter plus long-temps, ſans qu'ils ayent renoncé à la foy de Jeſus-Chriſt.

Nous n'avons gueres pour les autres parties de l'Aſie, qui ſont les Royaumes de SIAM, de Tunquin, & de la Cochinchine, que les voyages & les excellentes relations des Evêques Miſſionnaires de ces Royaumes, écrites d'une maniere ſi Chrétienne & ſi édifiante.

Ce que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom de TARTARIE, ſoit grande, ſoit petite, a fait de tout temps un des grands objets de l'hiſtoire d'Aſie. Il eſt vrai que ces vaſtes Provinces ne ſont connuës ſous ce nom que depuis le XII. ſiécle; elles avoient auparavant celui de SCYTHIE. Nous avons vû par la premiere diſtribution des terres, que Gomer & Magog, enfans de Japhet, eurent pour leur partage la partie Septentrionale de l'Aſie, ſur-tout aux environs de la mer Caſpienne. Ce qui étoit au-delà de cet mer, ſoit au Nort, ſoit au Levant, fut nommé autrefois Scythie. La ſobrieté & la ſageſſe y ont fait peupler les hommes plus que dans le reſte de l'Aſie: quelques-uns d'entre eux las de mener une vie dure & pauvre ſous un climat ſterile & infructueux, ont cherché à ſe mettre un peu plus à leur aiſe. Ils ont fourni depuis des Colonies à l'Aſie même leur commune mere, à l'Europe & à l'Afrique; quelques-uns diſent encore à l'Amerique, ce qui n'eſt pas impoſſible. De cette Scythie ſont ſortis les Gaulois, les Celtes, les Saxons, les Cimbres, les Teutons, les Goths, les Vandales, les Alains, les Getes, les Huns, les Bulgares, les Sarmates, les Germains, les

(1) *Tavernier, relation de la cauſe de la perſécution des Chrétiens dans le Japon.*

Turcs, les petits Tartares, & plusieurs autres peuples, qui ont fait regarder cette nation comme la mere d'une infinité de peuples. Quelquefois leurs migrations se sont faites de proche en proche, à mesure que les hommes croissoient & multiplioient; quelquefois ç'a été par des courses subites & précipitées en des pays éloignés réputés meilleurs que celui qu'ils habitoient. Ils ont donc attaqué les autres Princes, mais la sterilité de leur climat les a mis à l'abri de l'attaque des autres peuples: & quand on a eu le desir de les aller chercher, ç'a moins été pour faire des conquêtes, que pour y ramasser des Esclaves. Et s'il est vrai que Sesostris se soit avancé jusques dans leurs déserts, (1) ils ont eu raison de s'étonner qu'un Prince riche & puissant ait voulu dompter des peuples, que leur frugalité & leur pauvreté devoient mettre hors de toute insulte. Aussi fut-il obligé de fuir avec honte, & de se retirer avec la perte de son bagage. Mais pour les Scythes comme rien ne les embarrassoit, ils eurent le courage de poursuivre Sesostris jusques en Egypte. Darius fils d'Hystaspe Roi de Perse, eut le même sort que Sesostris. Les Scythes firent plus, car ils rendirent même l'Asie tributaire, & y fonderent le Royaume de Bactriane, & celui des Parthes.

Leurs mœurs se trouvent décrites dans nos Auteurs; Homere qui (2) les appelle Galactophages, c'est-à-dire, beuveurs de lait, les regarde comme les plus justes, & les moins vicieux de tous les hommes: sans délices, sans vignes, sans labourage, ne vivant que d'herbes, de sang, de chair de chevaux & de bêtes sauvages; ils n'avoient aucune estime pour l'or, pour l'argent, ni pour les pierreries: sans jeux, sans spectacles; sans contention pour les terres, ils vivoient entre eux sans procès, & avec cette équité naturelle, que les hommes se doivent les uns aux autres. Ils se contentoient de peu, & leurs ennemis qui avoient besoin de beaucoup de choses, ne pouvoient vivre dans leurs déserts. Diodore de Sicile (3) qui parle de leur pauvreté, vante extrêmement leur courage & leur valeur. Philostrate dans la vie d'Apollonius, représente leur vie ambulante, propre à des Bergers qui n'ont d'habitation que leurs chariots, qu'ils traînent avec eux, par tout où ils trouvent de bons pâturages. Mais de tous les anciens (4) Hypocrate, est celui qui les a peint le plus naturellement; car outre le nom de Nomades, c'est-à-dire, d'errans & de vagabons qu'il donne aux Scythes, il décrit leurs maisons posées sur des chars à quatre ou six rouës. Ces maisons étoient séparées par chambres à divers étages, enduites ou crepies de terre délayée; c'est-là que se renfermoient leurs femmes, pendant que les hommes conduisoient les troupeaux, ne s'arrêtant en un lieu, qu'autant de temps qu'ils y trouvoient de l'herbe pour leurs bestiaux; ne vivoient que de chair cuite & de lait de Jument; differens de mœurs & de visage du reste des humains, ils se ressembloient entre-eux, & habitoient un Pays exposé aux froids, aux glaces & aux neiges du Pole Arctique, & des Monts Riphées.

Cependant les Scythes n'ont pas toûjours conservé cette éxacte probité, qui leur a fait tant d'honneur dans les premiers temps. Le désir d'avoir & de posseder les a précipités dans les crimes inséparables de la cupidité. Ils se jetterent d'abord du côté

---

(1) *Diodor. Sicul. lib. 2. cap. 7. Justin. lib. 2.*
(2) Iliad. XIII.
(3) *Diodor. Sicul. lib. 2.*
(4) *De aëre, aquis & locis.*

du Nort, & ont peuplé tout ce qui eſt entre l'Elbe, le Danube, le Pont Euxin, la mer Caſpienne, la mer d'Amur & la mer Glaciale. Ils y vinrent peu à peu, & ne bâtirent même des Villes que fort tard, lors qu'ils virent qu'il falloit ſe fixer dans le pays qu'ils avoient occupé avec leurs Colonies.

Tous les peuples qui habitoient ce vaſte continent, ont eu depuis le nom de Tartares, ſoit d'une de leurs tribus, ſoit d'un fleuve de même nom, ſur les rives duquel ils demeuroient; ce nom s'eſt communiqué depuis à toute la Nation des Scythes, vers la fin du XI. ſiécle, & ce fut en qualité de Tartares qu'ils commencerent à paroître vers le commencement du XII. L'Europe & l'Aſie ont ſenti les effets de leur humeur martiale, & leur irruption a toûjours donné lieu à quelque révolution, qui rentre dans l'hiſtoire des autres Nations, ſoit de Pologne, de Moſcovie, de Turquie, de Perſe, du Mogol ou de la Chine, qu'ils ont attaquées, conquiſes ou peuplées en divers temps.

Peu d'Auteurs ont traité de l'origine & de la ſucceſſion de ces peuples; Pierre *Bergeron* eſt celui qui l'a fait avec le plus de préciſion, dans une diſſertation très-curieuſe, qu'il a jointe aux anciens voyages de Tartarie, qu'il a fait imprimer, & il s'eſt heureuſement ſervi des Rélations de *Marc Pol* Venitien, & de *Haiton* d'Arménie. Le Pere *Dorléans* en a dit encore quelque choſe dans ſa Rélation de la Conquête de la Chine par les Tartares: mais il eſt à ſouhaiter que l'on voye paroître bien-tôt le grand & ſavant ouvrage, auquel le Pere *Du Halde* Jéſuite travaille depuis très-long-tems. On y verra non-ſeulement ce qu'il y a de conſidérable dans l'Empire de la Chine, mais encore ce qu'il faut ſavoir de la Tartarie. Cet ouvrage qui eſt travaillé ſur les originaux, tiendra lieu de tout ce qui s'eſt fait juſques ici ſur ces grands Empires.

Afrique.

Nous avons peu d'ouvrages ſur l'Afrique, mais ils ſont aſſez eſtimés, & aſſez bons. *Grammaye* a donné ce qui regarde cette partie du monde depuis les révolutions de l'Empire Romain. Ainſi on y voit toute la ſuite des Nations conquerantes, qui ont occupé cette partie de l'ancien continent: après les Vandales paroiſſent les Arabes & les Sarraſins; mais cette portion de l'hiſtoire a été examinée dans un plus grand détail, & avec plus de ſavoir & d'exactitude, par Louis *Marmol*, dont l'ouvrage écrit originairement en Eſpagnol, a été traduit en François par M. *d'Ablancourt*; l'Afrique de *Dappers* eſt plus moderne, & contient non-ſeulement la géographie, mais encore les parties eſſentielles de l'hiſtoire de ce vaſte continent. Elle eſt faite ſur ce que nous avons de Rélations & de voyages. Cependant on la néglige un peu trop, parce qu'on y trouve peut-être plus de géographie que d'hiſtoire.

A l'exception du ſavant M. *Ludolfe*, qui a donné l'hiſtoire d'Ethiopie; peu d'Auteurs nous ont fait connoître les autres parties de l'Afrique Méridionale: ce que nous en ſavons de plus conſiderable, ſe peut voir dans les Rélations des Portugais, ou dans les Voyageurs.

Carte de l'Afrique.
Mer Mediterrance
Espagne
Italie
Lisbone
I. Acores
I. de Madere
I. Canarie
Cap Vert
Rᵉ de Maroc
Rᵉ de Tafilet
Tafilet
Rᵉ d'Alger
Alger
Tunis
Tripoli
Trechort
Rᵉ de Tripoli
Barca
Alexandrie
Caire
Jerusalem
Arabie
Desert de Barca
Barbarie
Zuenziga
Terga
Lempta
Berdoa
Rᵉ de Gaoga
Rᵐᵉ de Cano
Rᵉ de Borno
Rᵐᵉ de Medra
Nubie
Rᵉ de Gorhan
Niger R.
Rᵉ de Bito
Rᵉ de Temiam
Rᵉ de Dauma
Guinee
Coste d'Or
Benin
Rᵉ de Benin
Rᵐᵉ de Mujac
Royaume de Gingiro
Rᵐᵉ de Loango
Rᵐᵉ du Macoco
Etats du Mono-emugi
Cafres
Congo
Zanguebar
Monomotapa
Sofala
Magadoxo
Brava république
I. de Madagascar
I Bourbon
Hottentots
Cap de Bonne Esperance
GRAND OCEAN
MER DES INDES
Brasil
Gilland Sculpsit

Amerique
Septentrionale.
Nouveau Dannemarck
Terres Arctiques
Groenlande
Islande
Isles Britaniques
Irlande
Baye de Hudson
Estotilande ou Terre de Laborador ou Nle Bretagne
Nouvelle France
Canada
Banc de Terreneuve
Lac Traci
Canada
Acadie
Angleterre
Yorck
Pensilvanie
Virginie
Mer de
Nouveau Mexique
Californie
Rio del Norte
Floride
Isles Lucayes
I. S. Salvador
Isles Antilles
Golfe de Mexique
Havana
N. Biscaye
Zacateca
Panuc
Mexique
Cuba I.
Jucatan
Guaxapa
Chiapa
Jamaique
Hispaniola ou S. Domingue
Porto Ricco
Isles Caribes
Martinique
Barbade
Tabage
I. de la Trinité
Honduras
Nicaragua
Cartagen
Panama
Amerique Meridionale
Filloeul sculpsit
70
60
50
40
30
20
10
250
260
270
280
290
300
310
320
330

CHAPITRE XLIII.

Découvertes de l'Amérique.

L'Amérique est ainsi nommée d'Améric Vespuce Florentin, quoi qu'il n'y ait abordé que cinq ans après Christophe Colomb Génois, le premier qui en a fait la découverte. On l'appelle aussi nouveau monde, parce qu'elle n'a été connuë que long-temps après le monde que nous habitons, & on lui donne enfin le nom d'Indes Occidentales, & de petites Indes, pour les distinguer des Indes Orientales, dites autrement grandes Indes, qui font partie de l'Asie. Quelques-uns prétendent que les anciens ont eu connoissance de l'Amérique. Les Carthaginois, selon Hérodote, assûroient qu'on trouvoit des régions au-delà des Colomnes d'Hercule, où leurs négocians alloient trafiquer. Ils mettoient sur les côtes, des marchandises qu'ils vouloient échanger avec les peuples, & après avoir fait de la fumée pour les avertir de leur venuë, ils s'éloignoient sur la mer: alors les habitans du Pays, qui connoissoient ce signal, ne manquoient pas d'apporter de l'or, & réciproquement ils se retiroient dans les terres, pour donner lieu aux Carthaginois de venir, & de voir s'ils étoient satisfaits de cet échange. Quand il n'y avoit point assez d'or, les Carthaginois s'éloignoient encore sans y toucher, ils ne l'emportoient que lors qu'il y avoit la valeur de leurs marchandises; ces peuples aussi ne prenoient ce qui leur étoit apporté, qu'après s'être apperçus que les Carthaginois étoient contens. Platon, Aristote, & Diodore de Sicile, parlent aussi d'une Isle plus grande que l'Asie & l'Afrique, & ils en rapportent des particularités, qu'on croit ne pouvoir convenir qu'à l'Amérique. D'autres Ecrivains se persuadent malgré tout cela, que cette partie du monde étoit inconnuë aux anciens, & qu'elle n'a été découverte qu'en 1492. par Christophe Colomb, natif de Genes. Ce fameux Pilote ayant quitté l'Italie, vint s'établir dans l'Isle de Madere, où il s'appliqua à faire des Cartes Marines pour les Nautoniers, qui navigeoient sur les Côtes d'Afrique, fort peu connuës en ce temps-là. Il observa qu'il regnoit dans cette Isle, des vents d'Oüest très-fréquens, ce qui lui fit conjecturer qu'ils venoient de quelques terres Occidentales encore inconnues. Pendant qu'il étoit sur ces réflexions, un Vaisseau Biscayen, battu de la tempête, relâcha à Madere, & Colomb ayant été voir le Pilote, apprit de lui, que son Bâtiment avoit été porté par le gros temps, sur des Côtes très-éloignées vers la route de l'Oüest, & qu'ayant fait inutilement force de voiles pour y aborder, un vent de terre l'avoit obligé de prendre le large, & qu'ensuite le manque de vivres, les maladies de l'Equipage, & les coups de vents l'avoient contraint de donner fond à Madere. Ces avis qui précéderent de peu la mort de ce Capitaine & de trois ou quatre Mariniers, qui s'étoient sauvés avec lui, confirmerent les conjectures de Colomb; il se mit donc en tête le dessein de cette grande découverte, & en écrivit au Sénat de Genes, lui proposant de la faire sous ses ordres, & demandant un secours de Vaisseaux, pour mettre la République en possession des nouvelles terres, & des trésors qu'on y découvriroit: sa proposition fut

traitée de chimérique, & rejettée. Comme il vit le Roi de Portugal attaché à la guerre d'Afrique, & celui d'Eſpagne à la guerre de Grenade, il envoya ſon frere Barthelemi Colomb à Henry VII. Roi d'Angleterre, qui ne l'écouta point. Chriſtophe Colomb ſans ſe rebuter, fut trouver lui-même Alfonſe Roi de Portugal, qui l'ayant fait conferer avec deux Coſmographes, le congédia ſur le rapport qu'ils lui firent, que la propoſition de Colomb étoit ſans fondement. Colomb vint enſuite en Eſpagne, où il fut d'abord favorablement écouté par deux Géographes, l'un appellé Alonſe Pinçon, & l'autre Jean Perez Religieux de l'Ordre de Saint François. Ce dernier adreſſa Colomb à Henry Guſman, Duc de Medina Sidonia, & à Louis de la Cerda, Duc de Medina Celi, qui n'en firent aucun état. Il fut donc obligé d'aller chercher des lettres de recommandation du Religieux Perez, pour Ferdinand Talavera, Confeſſeur de la Reine Iſabelle, qui préſenta Colomb au Roi Ferdinand ſon époux, en 1586. mais les guerres de Grenade empêcherent que Colomb ne fût favorablement écouté; il fallut qu'elles fuſſent entierement terminées; alors le Conſeil du Roi réſolut qu'on tenteroit fortune. On donna donc un Vaiſſeau & deux Brigantins à Colomb, on lui promit la dixiéme partie du revenu qu'on tireroit de cette découverte, & on lui avança ſeize mille ducats, qu'il fallut emprunter d'un Sécretaire du Roi d'Eſpagne, parce que les guerres avoient épuiſé les Finances de ce Prince. Colomb équipa trois Caravelles, & ayant fait voile du port de Cadix, le 3. Août 1492. il alla moüiller aux Canaries, d'où il prit ſa route vers l'Occident. Après des calmes de longue durée, qui traverſerent ſa navigation, il paſſa dans une mer couverte d'herbages, ce qui effraya tous ſes gens, & l'épouvante paſſa juſqu'au déſeſpoir, lors qu'après une longue traverſée, ils ne découvrirent aucune terre. Ils firent même une conjuration contre ſa vie; mais ſur quelques ſoupçons qu'il en eut, il les fit revenir par ſes prieres & par ſes remontrances; & après les avoir ainſi pluſieurs fois encouragés, il continua ſa route juſqu'à l'onziéme jour d'Octobre 1492. qu'il vit terre. La gloire de l'avoir apperçûe le premier, fut diſputée entre Colomb, & Roderic de Triana; mais cela n'empêcha pas que Colomb n'eût tout l'honneur de la découverte. Les premieres terres où il aborda furent celles de la Côte de Guanahamie, qui eſt une des Iſles Lucayes. Il y débarqua avec ſes gens, y planta l'étendart Royal, en prit poſſeſſion au nom & au profit du Roi d'Eſpagne, & lui donna le nom de San-Salvador, en conſideration de ce que Dieu l'avoit garanti de la conſpiration que ſon équipage avoit formée contre lui. Enſuite il fit la découverte des Iſles de Cuba & d'Hiſpaniola, ou San Domingo, où il laiſſa trente-huit perſonnes de ſa ſuite, dans un fort qu'il fit conſtruire dans la derniere de ces deux Iſles, afin qu'ils priſſent connoiſſance du pays. Après avoir ainſi laiſſé ſes ordres, il vint faire ſon rapport au Roi Ferdinand qui le reçut fort bien, & le fit grand d'Eſpagne. L'heureux ſuccès de cette entrepriſe, ne manqua point de lui attirer des envieux, qui dirent que la choſe étoit aiſée, & qu'eux-mêmes en ſeroient venus à bout. Colomb ſans s'émouvoir, leur fit connoître par une ingénieuſe comparaiſon, que ſi le deſſein étoit facile, les moyens & l'exécution renfermoient beaucoup de difficultés. Il prit donc un œuf, & leur propoſa de le faire tenir ſur la table, par une de ſes extrémités. Après mille tentatives inutiles, perſonne ne put y réuſſir. Colomb prit

l'œuf

l'œuf & l'appliqua de maniere qu'il le cassa un peu par le bout, & le fit ainsi demeurer droit ; tous lui répondirent que comme il s'y prenoit, la chose étoit facile. Il leur répliqua, pourquoi donc ils ne l'avoient pas fait. Il fut ensuite renvoyé en qualité d'Amiral dans l'Amérique, où il fit quelques autres découvertes, qui furent cause qu'au retour de son voyage, Ferdinand le fit Duc de la Veraguas, une des Provinces du Mexique, & Duc de la Vega, Ville de la Jamaïque. Il lui donna même cette Isle, avec titre de Marquisat, de sorte qu'encore aujourd'hui l'aîné de la famille de Colomb, s'appelle Duc de la Veraguas, Duc de la Vega, & Marquis de la Jamaïque, quoique cette Isle appartienne aux Anglois. C'est ainsi que nous sommes redevables à Christophe Colomb, de la découverte de l'Amérique, & sans lui nous serions peut-être encore à savoir qu'il y eût un autre continent que le nôtre.

L'origine de ces peuples est fort incertaine. Le celebre *Grotius*, Jean de *Laet*, *Poisson*, Robert *le Comte* & *Hornius*, en ont écrit les uns avec beaucoup de chaleur, & les autres avec beaucoup d'érudition. On croit qu'ils sont sortis de l'Asie, & en particulier de la Tartarie, ou du Japon, & qu'ils peuvent y avoir été portés par de longues pieces de glace, sur lesquelles les peuples de ces quartiers vont ordinairement chasser, & que la mer aura poussées vers le nouveau continent, qui n'est pas si éloigné qu'on s'imagine ; si cette opinion a quelque vrai-semblance, elle ne laisse pas de renfermer aussi des difficultés. Ceux qui auront la curiosité d'en savoir davantage, peuvent lire quelques-uns des traités que je viens de citer, mais principalement ceux de *Grotius* & de *Hornius*.

La description de ce Continent a été faite par un trop grand nombre d'Auteurs, pour en charger ce discours ; le Catalogue qui est à la fin de cet ouvrage, instruira suffisamment de ce qu'il faut lire, pour en avoir quelque connoissance. Mais il y a deux choses qu'on doit nécessairement étudier, c'est 1°. La maniere dont les Espagnols se sont rendus maîtres de ces vastes & belles Provinces de l'Amérique. 2°. Comment la Religion Chrétienne y a été annoncée, & quels progrès elle y a faits.

1°. La conquête du Mexique a été parfaitement bien décrite par Don *Antonio de Solis* ; la traduction Françoise que nous en avons est très-digne de l'original. L'histoire de la conquête du Perou a été faite par *Zarate* ; il faut y joindre l'histoire des Incas par l'Incas *Garcilasso de la Vega*, & ce que le même Auteur a écrit des guerres civiles des Espagnols dans les Indes. Mais on ne doit pas oublier ce traité si curieux, où Barthelemi *de las Casas* Evêque de Chiapa, décrit les cruautés inouies, commises autrefois par les premiers Conquerans de l'Amérique.

2°. Les Auteurs que nous avons indiqués dans le Catalogue, feront connoître l'établissement & les progrès de la Religion en Amérique ; les cruautés & l'avarice des premiers Conquérans n'ont pas peu contribué à empêcher le progrès de l'Evangile parmi ces Peuples. Ils ont eu tant d'aversion pour le Christianisme, parce que des Chrétiens les avoient persecutés, que ceux qui ont pû conserver leur indépendance, sont restés idolâtres ; & les autres qui ont été obligés de se soûmettre, sont devenus de fort mauvais Chrétiens.

Les Jésuites sont ceux qui ont le plus travaillé, depuis leur établissement, à prêcher la foi dans le nouveau monde. Les Rélations qu'ils en ont publiées, font voir

leurs travaux, & les difficultés qu'il y a de ranger au joug de l'Evangile des peuples qui ne peuvent souffrir aucune contrainte, & dont il falloit faire des hommes, avant que d'en faire des Chrétiens.

CHAPITRE XLIV.

De l'Histoire des Provinces & des Villes.

APrès les histoires générales, viennent les histoires particulieres, & sur-tout celles des Provinces & des Villes. Quoique les endroits essentiels en soient expliqués dans les autres Historiens, on ne laisse pas d'y trouver quelquefois des circonstances, qui ne sont point ailleurs assez détaillées. Ces sortes d'ouvrages sont presque les seuls qui nous fassent connoître l'histoire des Maisons, & la fondation des Eglises; mais nous avons le désagrément de voir qu'il se trouve peu de ces histoires qui soient écrites avec éxactitude. En effet je ne vois pas que nous en ayons de bien considérables, après les histoires de Bretagne par le Pere Don *Lobineau*; de Reims, par Don *Marlot*; de Paris, par le Pere *Dubois*; des Dauphins, par André *du Chesne*; de Bresse par *Guichenon*; de Toulouse par M. *de la Faille*; des Comtes de Poitou, par *Besli*; de Provence, par *Bouche*; de Marseille, par *Ruffi*; du Bearn, & de quelques Provinces voisines de l'Espagne, par M. de *Marca*, avec quelques autres, dont le nombre n'est pas grand. Ces histoires ne m'ont jamais parû meilleures, que quand il y a beaucoup de Chartes, & de Pieces anciennes, parce qu'une histoire, qui sera indifferente par elle-même, se trouve nécessaire à cause de ses preuves, qui servent ordinairement à rectifier les années des regnes des Rois, ses époques des Conciles, & quelquefois les grands évenemens sur lesquels une histoire générale ne donne pas les lumieres nécessaires.

Les Etrangers plus attentifs que nous sur l'utilité des histoires particulieres, les ont ordinairement préferées aux histoires générales de leur Nation; à peine trouve-t-on deux ou trois Historiens raisonnables de chaque Royaume, soit de l'Empire en géneral, soit de l'Espagne, soit de l'Italie, soit de l'Angleterre; & l'on a une infinité d'histoires particulieres des Provinces de chacune de ces Monarchies. Comme elles sont presque toutes travaillées sur les Archives des Seigneurs, des Communautés & des Villes: elles renferment moins d'incertitude, que les histoires générales, où l'on est obligé de s'en rapporter souvent au témoignage des Historiens, qui la plûpart n'étant pas contemporains, ont pû se tromper sur quelques circonstances des faits generaux.

Si tous les autres Etats avoient la même facilité que nous avons aujourd'hui, l'histoire particuliere de leurs Provinces seroit bien moins difficile à connoître. La Description de la France de M. *De Piganiol de la Force*, ne doit pas être considerée comme une Description Géographique du Royaume, il faut la regarder comme un abregé historique de l'état de chacune de nos Provinces, & cet ouvrage est fait avec tant de goût, d'éxactitude & de discernement, qu'il peut tenir lieu d'introduction à l'histoire particuliere des Provinces & des plus grandes Villes du Royaume. L'Auteur éxact & judicieux n'a point chargé son discours d'une érudition sa

Mer du Nort
Ligne Equinoctiale
Ligne Equinoctiale
Mer du Sud
Pays des Amazones
Bresil
R. des Amazones
Cap Nort
Bouches du fleuve des Amazones
Rio grande
R. de S. François
Baye de tous les Saints
S. Vincent
Porto S. Pedro
Rio de la Plata
Buenos Aires
Cordoue
Mendoca
Assomption
la Plata
Guiane ou Nle Andalousie
Maracaibo
Cartagene
Terre ferme
N.R. de Grenade
S. Fe de Bogota
Nicaragua
Pto Belo
Curacou I.
Buenos Aires I.
Barbades I.
I. de la Trinité
Grenade
Terres Magellaniques ou Chili
las Cordilleras
Detroit de Magellan
Terre des Etats
Detroit de le Maire
Terre de Feu
Premier Meridien
Amerique Meridionale
Filbeul sculpsit

ſtueuſe, moins agréable ſouvent aux lecteurs, qu'aux Auteurs-mêmes, qui s'imaginent ſe faire valoir par un ſavoir accablant, & quelquefois hors de propos. Il s'eſt donc principalement appliqué à faire connoître avec une juſte & ſage préciſion, les révolutions arrivées dans le gouvernement & la Souveraineté particuliere de nos Provinces juſques à leur réunion au corps de l'Etat. Et comme les hommes ſe peignent ordinairement dans leurs ouvrages, on retrouve dans la *Deſcription de la France*, la ſageſſe, la modération, la prudence & la politeſſe naturelle à cet excellent Ecrivain. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il voulût donner au public ſon ouvrage, avec les augmentations conſidérables qu'il y a jointes, & qui en font un travail tout nouveau, accompagné des plans, & des plus beaux monumens, qui ſont diſperſés en France. Nous pourrions après cela nous paſſer de la plûpart des hiſtoires particulieres, à moins que la néceſſité ne nous engageât de les éxaminer dans un grand détail.

CHAPITRE XLV.

Hiſtoire des Ordres Religieux & Militaires.

L'Hiſtoire Monaſtique, & l'hiſtoire de l'Egliſe ont un ſi grand rapport, qu'il ſemble qu'on ne doit point les ſéparer. Cependant pour avoir une connoiſſance éxacte des Ordres Religieux, il faut les regarder comme des corps ſéparés, ou comme des eſpeces de Républiques. Il n'eſt pas néceſſaire à tout le monde d'étudier à fond l'hiſtoire Monaſtique; on en tireroit trop peu d'utilité, pour le temps qu'il y auroit à perdre: mais il ne faut pas ignorer leur fondation, les révolutions qui y ſont arrivées, & le temps de leur réforme. On doit pour cela les partager en trois claſſes, qui ſont 1°. les Ordres anciens, ou pour parler plus éxactement, l'hiſtoire des premiers Religieux, qui ont mené une vie retirée depuis le quatriéme ſiecle, juſqu'au dixiéme. 2°. Les Ordres Monaſtiques, les Congrégations ou les Societés, qui ſe ſont établies depuis le dixiéme ſiecle. 3°. Enfin les Ordres Militaires, ſoit qu'on y faſſe quelque vœu, ſoit qu'on les prenne ſeulement pour des dignités, ou pour des marques d'honneur.

1°. La premiere de ces hiſtoires ſe trouve néceſſairement jointe avec celle des premiers ſiecles de l'Egliſe. L'on en voit les commencemens dans les Vies de S. Antoine & de S. Paul; l'une écrite par S. Athanaſe, & l'autte par S. Jerôme. Il paroît néanmoins qu'on devroit commencer par l'hiſtoire Monaſtique d'Orient de M. *Bulteau*, & par l'abregé de l'hiſtoire de S. Benoît du même Auteur, après quoi, on pourroit lire les hiſtoires des Saints Solitaires, qui ont été données par *Roſweidius* Jéſuite de Flandres. Ceux que Dieu appelleroit à une étude plus profonde, devroient y joindre l'excellent Recueil des Actes de l'Ordre de S. Benoît du Pere Don *Luc d'Acheri*, & du Pere *Mabillon*, avec l'hiſtoire de cet Ordre publiée par le dernier. Mais l'on pourroit ſe contenter au beſoin des traductions de M. d'*Andilly*, qui a choiſi les plus conſidérables Vies du Recueil de *Roſweidius*, quoiqu'il en ait effacé un grand nombre de faits, qui nous paroiſſent aujourd'hui douteux, ſoit que notre peu de foy nous faſſe révoquer en doute ce que Dieu a fait autrefois de grand.

en faveur de ſes plus fideles ſerviteurs, ſoit que la ſimplicité des Hiſtoriens les y ait introduits contre la verité de l'hiſtoire. Si l'on ne veut point s'engager dans une ſi grande lecture, il ſuffira d'éxaminer la belle hiſtoire des Ordres Religieux & Militaires, publiée depuis quelques années par le Pere *Heliot*. Cette lecture doit être l'objet de ceux qui veulent connoître avec ſoin les affaires de la Religion. Elle eſt à la verité moins néceſſaire pour éclairer l'eſprit, que pour former les mœurs. On ſait que dès les premiers ſiecles de l'Egliſe, pluſieurs fideles touchés de l'obſervation des conſeils Evangéliques, ſe retirerent du grand monde, pour les pratiquer avec plus d'éxactitude & de fidélité. Cet uſage commença par l'Orient, & s'eſt depuis communiqué à l'Occident. Il falloit autrefois parcourir un grand nombre de Volumes, pour connoître avec quel ſoin, & en combien de manieres on a pratiqué les conſeils Evangéliques. Mais ce travail a été abregé par le Pere *Heliot*, qui en a donné une hiſtoire ſuivie depuis les premiers ſiecles, juſques à ces derniers temps. Il a ſuivi les Ordres Religieux dans toutes leurs viciſſitudes; & a fait connoître, outre leur premier Inſtitut, les alterations que les temps, ou les hommes y ont apportées. Elle eſt écrite avec une ſage ſimplicité; mais avec beaucoup de lumieres & de vérité hiſtorique. C'eſt ce qui étoit néceſſaire, pour exécuter un ouvrage d'une auſſi grande étenduë, & dans lequel la plûpart des Auteurs, avant le Pere *Heliot*, avoient fait entrer une infinité de pieuſes fables. On avoit publié auparavant en Hollande, une hiſtoire des Ordres Religieux; une autre avoit été donnée à Rouen par M. *Hermant* Curé en Normandie, fort different en toute maniere de M. Godefroy Hermant Chanoine de l'Egliſe de Beauvais; mais ce ſont de médiocres ouvrages, ſans goût, ſans exactitude & ſans diſcernement; c'eſt ce que l'on en peut dire de plus moderé.

L'ouvrage du Pere *Heliot*, fera connoître auſſi les Ordres Religieux établis depuis le dixiéme ſiecle. Je crois que c'eſt à quoi on doit ſe fixer ſur cette matiere. Car je ne puis déſavouer, qu'il ne faille avoir bien du temps à perdre, pour éxaminer les hiſtoires de tous ces Ordres, comme la *ſucceſſion du S. Prophete Helie*, & le *Paradiſus Carmeli* pour l'hiſtoire des Carmes; le *Lignum vitæ* d'Arnoux *de Wion* pour l'hiſtoire de S. Benoît; les Annales de *Wading*, & les Chroniques des Freres Mineurs, & des Capucins. L'on trouve tant de choſes inutiles, & quelquefois même tant de puerilités dans la plûpart de ces ouvrages, que la ſeule entrepriſe d'une lecture ſi variée & ſi étenduë, ne ſeroit pas une marque de juſteſſe & d'éxactitude.

Il y auroit tout lieu de s'étonner, que le grand nombre de faits ſinguliers qui s'y trouvent, ſoient venus juſques à nous, ſi l'on ne ſavoit d'ailleurs de quelle maniere ils ſe ſont perpetués. La ſimplicité de ces premiers Religieux leur faiſoit croire, qu'ils donneroient atteinte à la puiſſance de Dieu, s'ils venoient à douter du moindre miracle qu'on leur racontoit. Cette perſuaſion dans laquelle ils étoient, les portoit à faire part aux autres des merveilles qu'on leur avoit communiquées. Et comme les faits ſurprenans, quoique faux, ou douteux, frappent plus l'imagination, que les actions véritables, qui n'ont rien d'extraordinaire, on les pria de mettre par écrit tous ces prodiges; c'eſt ce que nous témoigne l'un (1) de ceux qui

---

(1) Cum ex debito injunctæ ſollicitudinis aliqua ex his quæ in Ordine noſtro noſtris temporibus miraculosè geſta ſunt, & quotidie ſiunt, recitarem Novitiis; rogatus ſum à quibuſdam cum inſtantia. Multa eadem perpetuare. *Ceſarius Præfat. lib. de Miracul.*

nous a le plus conſervé de ces ſortes d'hiſtoires. On n'a pas fait difficulté enſuite de s'en tenir à leur parole, ſans faire attention, que ſi ces premiers Religieux avoient eu la ſimplicité de la colombe, peut-être que la prudence du ſerpent leur avoit manqué.

J'excepte néanmoins de ce nombre quelques hiſtoires modernes de pluſieurs Societés, ou Congregations, dont les Hiſtoriens paroiſſent plus judicieux que les autres; par exemple, l'hiſtoire de la Compagnie de Jeſus par *Orlandin*, & *Sachin*; celle de Cîteaux du Pere le *Nain*, Religieux de la Trappe. Mais comme il faut contenter tout le monde, nous avons crû devoir mettre dans le Catalogue qui eſt à la fin de cet ouvrage, les principaux Hiſtoriens des Ordres Monaſtiques; & nous nous ſommes ſervi, pour ce travail, des recherches du Pere *Heliot*, qui en a ſuivi le détail plus qu'aucun Ecrivain moderne.

Il y a deux Ordres Militaires très-conſiderables, dont on eſt obligé d'étudier l'hiſtoire; ce ſont les Chevaliers de Malte, & les Templiers. L'hiſtoire de ces derniers ne conſiſte gueres qu'en un point, qui renferme une aſſez grande difficulté; c'eſt de ſavoir s'ils étoient coupables des crimes énormes, qui ont ſervi de prétexte à leur abolition. Les perſonnes les plus habiles ſont très-partagées là-deſſus; mais pour s'en inſtruire, il faut voir le peu qu'en a dit le Pere *du Breuil* dans ſes Antiquités de Paris, l'hiſtoire Latine, qu'on a publiée en Hollande en 1690. l'hiſtoire de la condamnation des Templiers de M. *Dupuy*, & ce qu'en a écrit M. *Dupin* dans ſa Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques.

Pluſieurs Ecrivains nous ont donné l'hiſtoire de Malte; la plus conſiderable eſt celle de *Boſio*, traduite en François par Baudoüin, & la belle hiſtoire du grand Maître d'Aubuſſon par le Pere *Bouhours*. Mais celle que M. l'Abbé *de Vertot* a publiée depuis quelques années, ſurpaſſe, pour l'élegance & l'exactitude, ce qui s'eſt fait en notre langue ſur un ſujet ſi intereſſant, qu'il reprend par de legers préliminaires dès l'origine du Mahometiſme; d'où il vient aux premieres Croiſades, & de-là il paſſe à la fin du onziéme ſiecle à l'établiſſement de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem, transferé depuis à Rhodes, & enfin à Malte. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût avoir une narration ſuivie depuis l'an 1568. que finit le Diſcours de M. l'Abbé *de Vertot*. Quoique cet ouvrage ne ſoit pas écrit avec le goût & la force qui regne dans les Revolutions de Suede, & dans celles de la Republique Romaine du même auteur, on ſent bien néanmoins que c'eſt toujours M. l'Abbé *de Vertot*, c'eſt-à-dire, un Ecrivain également vif, exact, poli, & inſinuant.

On ne voit gueres d'hiſtoire particuliere plus admirable, que celle de Malte, tant par la grandeur, que par la varieté de ſes évenemens. Comme le zele de la Religion a formé cet Ordre, il paroît que la Providence le ſoutient, puiſqu'il n'eſt pas naturel, qu'une ſi petite Republique s'oppoſe, comme elle fait, à tous les Infideles liguez.

Pour les Ordres Militaires, qui ſont des marques d'honneur, que les Princes ont toujours accordées aux perſonnes de merite, on peut conſulter la Diſſertation du Pere *Honoré de Sainte-Catherine*, Carme Déchauſſé, ou du moins il ſuffira de lire ce qu'en a écrit le Pere *Anſelme* dans ſon ouvrage intitulé le Palais de l'honneur.

CHAPITRE XLVI.

Histoire des Familles & des Maisons souveraines.

UN habile homme a dit, que tous les hommes étant nez (1) égaux, la seule violence a établi les distinctions de la liberté & de l'esclavage, de la Noblesse & de la Roture. Mais quoique cette origine soit vicieuse, il y a si long-temps que l'usage en est établi, qu'il tient aujourd'hui lieu d'une loy naturelle. Il est donc necessaire pour connoître ces distinctions, d'étudier l'histoire des familles. Elle est d'une toute autre importance, que celle des Provinces, des Villes, ou des Ordres Religieux : elle merite par consequent qu'on y fasse un peu plus d'attention. Il est toujours avantageux, quand on étudie l'histoire, de connoître au moins les personnes, qui y paroissent avec le plus d'éclat, & de savoir si c'est leur naissance, qui les a placées dans les premieres Dignités, ou si Dieu a voulu élever dans les grandes Charges ceux qui sembloient y devoir le moins aspirer, pour nous apprendre qu'il lui est aussi aisé de faire respecter le néant-même, qu'il lui est facile de renverser la fortune la mieux établie. On se trouve obligé dans ces recherches de s'en rapporter ordinairement à ceux qui ont examiné ces Genealogies ; mais il arrive aussi qu'on a de la peine à les croire en tout, parce qu'on sait qu'ils étoient payés pour écrire.

Afin d'apporter quelque ordre dans cette étude, on doit séparer les familles en quatre classes. La premiere contient la génealogie des Maisons souveraines ; les autres sont les anciennes familles qui sont éteintes ; les troisiémes sont les anciennes familles qui subsistent à present ; les dernieres enfin sont les familles modernes. Je ne parle point ici des familles qui étoient chez les Grecs & les Romains, parce qu'il suffit, pour s'en instruire, de lire les tables Génealogiques, qui sont à la fin de la Chronologie d'*Ubbo Emmius*, & les familles Romaines de *Fulvius Ursinus*, aussi-bien que ce qu'en a donné *Reinerus Reineccius*, dans le *Syntagma familiarum*, qu'il réimprima depuis fort augmenté, sous le titre d'*Historia Julia*.

Maisons souveraines.

Il semble d'abord que la Genealogie des Maisons souveraines se doit apprendre avec les histoires des Royaumes. Mais comme on a beaucoup plus de soin dans ces histoires de rapporter les évenemens considerables, & les revolutions de chaque Etat, que l'origine des familles, il paroît qu'on en doit faire une étude particuliere. Il est bon de savoir néanmoins qu'il y a des Etats, où les Maisons ont conservé plus d'éclat, que dans les autres gouvernemens. Il y a près de 300. ans qu'on a remarqué, qu'il n'y a point de Nation (2) où la Noblesse se soit mieux soutenuë

(1) *Le Comte de Boullainvilliers. Dissertations ms. sur la Noblesse.*

(2) Nulla natio sub cœlo est, tot clarissimis domibus : tot illustribus Principibus inclyta, ubi tantam invenias nobilitatem, aut armorum gloriam, sicut apud Germanos. *Æneas Sylvius in descriptione Germaniæ. cap. 35.*

que dans l'Allemagne. Les Maiſons ſouveraines y remontent toutes juſqu'à l'établiſſement de l'Empire d'Occident en Allemagne ; & preſque toutes, ou plutôt leurs Hiſtoriens diſputent à qui dattera de plus haut. Si toutes les Maiſons de ces Princes avoient une ſuite auſſi-bien marquée, que celle des *Fuggers*, les differens hiſtoriques ſeroient bien - tôt terminez ; mais tous ne jouiſſent pas d'une auſſi grande clarté : auſſi eſt-on ſouvent obligé de donner dans des conjectures, dans des obſcurités preſque impénetrables ; trop heureux, quand on ne ſe jette point dans la fable. D'ailleurs quand on y donneroit, on ne riſqueroit pas beaucoup. Ainſi après la Maiſon d'Autriche, c'eſt à qui ſe diſputera l'ancienneté dans les Maiſons de Baviere ou Palatine, dans celle de Saxe, de Brunſwick, de Meckelbourg, d'Holſtein, de Heſſe, de Brandebourg, de Bade, d'Anhalt & dans pluſieurs autres qui poſſedent des Principautés moins conſiderables, mais qui ne ſont moins illuſtres, que parce qu'elles n'ont point paru ſur un ſi grand théâtre.

L'Eſpagne renferme, auſſi-bien que la France, les Pays-bas, l'Italie, la Boheme & la Pologne, des Nobleſſes, qui ne le cedent aux têtes couronnées qu'en puiſſance & en force, & qui leur diſputent quelquefois l'ancienneté, quand elles peuvent le faire, ſans rien riſquer.

Maiſon de France.

La Maiſon de France eſt inconteſtablement la plus ancienne & la plus illuſtre. Elle a donné des Empereurs à l'Orient & à l'Occident ; elle ſe vit ſi feconde en 1380. qu'elle comptoit quinze branches : & cinq Princes de ſon ſang étoient en poſſeſſion de la France & de la Navarre, du Portugal, de la Sicile, de la Pologne, & de la Hongrie. Cette Génealogie renferme quelques difficultés, qui ont donné beaucoup d'exercice aux ſavans ; la plus eſſentielle eſt de ſavoir ſon origine, autant que l'éloignement des ſiecles nous permet de la découvrir ; vient-elle d'une race Germanique, ou n'eſt-elle qu'une continuation de la ſeconde race de nos Rois ? c'eſt ſur quoi l'on eſt en balance. Bien des auteurs font deſcendre les Rois de la deuxiéme & troiſiéme race d'Ansbert, qui avoit, dit-on, épouſé Blitilde, fille de Clotaire premier Roy de France. La plûpart de nos écrivains ont reconnu cette hiſtoire pour veritable, s'imaginant par-là, donner plus d'antiquité à la Maiſon de France. Des auteurs étrangers (1) ont embraſſé avec joye ce ſentiment, croyant dans ce point d'hiſtoire, trouver une preuve, qui renverſoit cette coûtume auſſi ancienne que la Monarchie, que les ſeuls mâles pouvoient ſucceder à la Couronne. Ils prétendoient montrer que Pepin le Bref, & Charlemagne, n'avoient eu le Sceptre qu'en conſequence du mariage d'Ansbert & de Blitilde, prétendue fille de Clotaire Premier. Mais toute cette hiſtoire a paſſé pour une fable dans l'eſprit des hiſtoriens les plus exacts, qui ont montré que la Chronologie renverſoit entierement ce ſyſteme. La plûpart des Ecrivains n'ont pas ſuivi la même route, les uns ont prétendu que Hugues Capet, qu'on regarde comme le chef de la troiſiéme race, tiroit

(1) *Chifflet vindiciæ Hiſpanicæ.*

ſon origine de Wittikind Roi des Saxons, qui fut vaincu par Charlemagne ; en tout cas, l'origine n'eſt pas mauvaiſe, & fait également honneur à la France & à l'Allemagne. D'autres auteurs ont cru que la troiſiéme race n'étoit qu'une continuation de la ſeconde.

Mais pour avoir de plus amples éclairciſſemens ſur cette matiere, il faut lire le ſavant ouvrage de Mrs. *de Sainte-Marthe* ſur la Maiſon de France ; comparer exactement les deux dernieres éditions que nous en avons, à cauſe du grand nombre de differences qui ſe trouvent entre elles. Il eſt néceſſaire encore d'examiner ce que David *Blondel* & le Pere *Anſelme* ont écrit ſur le même ſujet, le diſcours de M. *Chantereau le Fevre*, ſur le mariage d'Ansbert, avec les diſſertations qu'on a écrites contre lui ; les origines de la Maiſon de France, par M. *d'Eſpernon*, & par le Pere *Jourdan ;* il ne ſera pas inutile de conſulter ce qu'en ont écrit *Fauchet*, *du Tillet*, M. *Godefroy*, le Pere *Vignier*, & M. *du Bouchet*. M. *Du Fourni* dans ſes additions à l'ouvrage du Pere Anſelme, a trouvé la difficulté aſſez grande, & il ſe contente de commencer la Génealogie de la troiſiéme race, à Robert le Fort, qui vivoit l'an 860. de l'Ere Chrétienne. Mais c'eſt éviter la difficulté, & non pas la reſoudre.

Maiſon de Portugal.

La Maiſon de Portugal doit être conſiderée comme une même famille avec celle de France, parce que ſes Rois deſcendent, non pas de Godefroy de Bouillon, ou de la Maiſon de Lorraine, comme ſe l'étoient imaginé quelques Ecrivains, mais de Henry I. Comte de Portugal, arriere petit-fils de Robert Roi de France. Il eſt bon d'obſerver néanmoins, que cette Généalogie ne s'eſt pas conſervée dans toute ſa pureté, parce qu'elle met au nombre de ſes Rois & de ſes deſcendans pluſieurs fils naturels ; tels étoient Denis Roi de Portugal, fils naturel d'Alfonſe III. qui fut rehabilité par le Pape Clement IV. Jean I. fils naturel de Pierre, ſurnommé le Juſticier. Les Rois de Portugal, qui regnent encore aujourd'hui, deſcendent d'Alfonſe I. Duc de Bragance, fils naturel de Jean I. Roi de Portugal, dont nous venons de parler, il faut pour éclaircir exactement cette Généalogie, voir ce qu'en ont écrit Mrs de *Sainte-Marthe*, dans l'hiſtoire de la Maiſon de France, & *Theodore Godefroy* dans l'hiſtoire de la Maiſon de Portugal, & le P. *Anſelme* dans l'hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, avec les Additions de M. du *Fourny*, & du P. *Simplicien*, & ne pas négliger même ce qui a été fait par *Nunnés de Leon*, & par Antoine *de Souſa*, quoique beaucoup inferieurs aux premiers.

Maiſon de Lorraine.

Avec la Maiſon de France nous ne connoiſſons gueres de maiſon plus ancienne que celle de Lorraine ; mais il n'y en a point auſſi qui ait donné ſujet d'inventer plus de fables. La fin du XVI. ſiécle voyant perir la branche des Valois par la mort de Henry III. & Henry IV. pour lors Roi de Navarre, qui devoit être ſon ſucceſſeur, ayant éloigné de lui l'eſprit de beaucoup de François, par la fauſſe Religion que ſa mere Jeanne d'Albret lui avoit fait embraſſer, les Ducs de Guiſe & les autres Prin-

ces

ces Lorrains établis en France, qui avoient plus d'ambition qu'il ne leur convenoit, voulurent se saisir de cette occasion pour se mettre la Couronne sur la tête. Mais afin que ce desir ambitieux ne leur attirât point le nom de Tyrans, ils se crurent obligés à deux choses. 1°. A traiter Hugues Capet d'usurpateur, & à faire réjaillir ce nom si odieux sur ses descendans. 2°. C'étoit de se porter pour les seuls héritiers de la Couronne, parce qu'ils descendoient, disoient-ils, de Charlemagne en ligne directe. Ils prétendoient montrer qu'ils venoient de Charles Duc de la basse Lorraine, frere de Lothaire, & oncle de Louis V. dernier Roi de la famille de Charlemagne. Cette idée n'avoit paru que vers le commencement du XVI. siécle, qu'elle fut ou imaginée, ou appuyée par *Symphorien Champier*, qui devoit se contenter de la qualité de Medecin passable, sans se donner encore celle de mauvais Historien. Cependant on ne prêchoit autre chose dans les Eglises, & cette erreur avoit pris de si profondes racines dans le XVI. siécle, qu'à peine osoit-on écrire pour en désabuser le peuple, au lieu que les presses ne pouvoient pas fournir à tous les écrits qu'on publioit pour soutenir cette fable. On ajoûtoit pour cela fausseté sur fausseté. On soutenoit hardiment que la Maison de Lorraine tiroit son origine de Guillaume, qu'on disoit avoir été fils d'Eustache de Boulogne, qui étoit arriere petit-fils de Siffrid, & l'on vouloit que ce dernier descendît de la race masculine de Charlemagne par l'Empereur Arnoux; mais on ne faisoit point attention que ce Guillaume est un personnage supposé, & que Siffrid étoit un Seigneur ou Prince Normand, c'est-à-dire, Danois, étranger par consequent au sang de Charlemagne, & que c'est de lui qne descendent les Maisons de Boulogne & de Guines.

Cette Généalogie qui ne commença à avoir cours que dans le XVI. siécle, fut soutenuë dans ce même temps par de gros volumes; tels étoient ceux de *Vassebourg* & de *Rosieres*, mais ce dernier y pensa perdre la vie; & ce ne fut qu'à la faveur de la Maison de Lorraine, que le Roi Henry III. lui pardonna, comme il est marqué dans l'Arrêt qui fut rendu contre lui en 1583. Le XVII. siécle ayant ôté la prévention dans laquelle on étoit auparavant; on examina de nouveau cette Généalogie, & l'on trouva que les Princes Lorrains descendoient de Gerard d'Alsace, lequel fut Duc de Moselane, maintenant la Lorraine, & que ce Gerard venoit, dit-on, d'Erchinoald Maire du Palais, sous Clovis II. Pour connoître la Généalogie de ces Princes, il faut consulter ce qu'en ont écrit le Pere *Vignier*, M. *Chantereau le Fevre*, le P. *Benoît*, & le P. *Hugo*. L'on y remarquera les fables & les faussetés avancées par du *Boulay*, *Champier*, *Vassebourg* & *Rosieres*.

Maison d'Autriche.

La Maison d'Autriche si foible dans ses commencemens, s'étant vûë tout à coup élevée à ce haut degré de Puissance, dans lequel elle a paru depuis quelques siecles, n'a rien épargné pour porter son origine le plus haut qu'elle pourroit. Les Allemans naturellement avides d'écrire, sont entrés dans les intentions de leur Prince; & comme rien n'est si aisé que d'obscurcir les Généalogies, pour les faire remonter par ce moyen jusqu'à la premiere antiquité, ils en sont si bien venus à bout, que

ſans les exactes recherches de ces derniers ſiéles, on auroit bien de la peine à découvrir la ſource de cette Maiſon. *Arnoux de Vion* la fait deſcendre des Anices de Rome; ce ſentiment ſi peu raiſonnable, montre bien que *Lambecius*, par qui il a été ſoutenu dans ces derniers temps, n'étoit pas verſé dans ces matieres. *Lazius*, *Gebvillerus*, & quelques autres, la font venir des anciens Rois de France; M. *Chantereau le Fevre*, le Pere *Vignier* & M. *Chifflet*, la tirent des Comtes de Hapsbourg, branche cadette de la Maiſon de Lorraine, laquelle vient d'Erchambaud ou Erchinoald Maire du Palais ſous Clovis II. comme nous venons de le dire. M. Theodore Godefroy a donné dans un autre ſentiment, & la fait ſortir des anciens Comtes de Thirſtain. Il s'apuye ſur le Cartulaire; ou les origines de l'Abbaye de Mure en Suiſſe, qui ont été imprimées par les ſoins d'un des Ambaſſadeurs de France en ce Pays-là, ſelon l'ordre qu'il en avoit reçû de la Cour. Quoique l'origine de la Maiſon d'Autriche ne paroiſſe point auſſi éclatante, & auſſi illuſtre, que celle de beaucoup d'autres Maiſons ſouveraines, elle en a été bien dédommagée par quatorze Empereurs & ſix Rois d'Eſpagne que cette Maiſon a produits; mais il eſt à ſouhaiter pour le bien de la Religion & la tranquillité de l'Europe, que Dieu donne au dernier Prince de cette Auguſte Maiſon, une poſterité digne, non ſeulement du ſang d'Autriche, mais qui puiſſe encore perpetuer dans la poſterité les vertus du Prince, qui poſſede aujourd'hui ſi dignement le Trône Imperial.

Maiſon de Stuart.

L'on ne voit point que la Maiſon des Stuarts qui prétend à la Couronne d'Angleterre, remonte à cette haute antiquité. Ce que nous avons de plus aſſuré, ne commence que ſur la fin du XIII. ſiécle; mais ce qu'on nous en marque, nous fait voir combien elle étoit déja célebre en Ecoſſe. Qu'elle deſcende du premier Pere Adam, comme l'a voulu prouver un Hiſtorien, c'eſt ce qu'on n'a aucune peine à croire. Mais l'on voit bien, ſans que je le diſe, la chimere qu'un Hiſtorien ſe met dans l'eſprit, lorſqu'il fait de pareilles Généalogies. Le premier de cette famille, dont nous avons une connoiſſance aſſurée, eſt Jacques Stuart, qui étoit grand Sénéchal d'Ecoſſe en 1286. Un de ſes neveux Robert Stuart fut élû Roi d'Ecoſſe en 1370. & ce ne fut qu'au commencement du XVII. ſiécle, après la mort de la Reine Eliſabeth, qu'ils réunirent en leurs perſonnes les trois Royaumes, d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande. La branche aînée de cette Maiſon regna juſqu'à Marie Stuart, qui en étoit la derniere. Mais l'alliance qu'elle prit avec Henry Stuart, qui ſortoit de la ſeconde branche de ſa famille, a fait que cette Maiſon n'a quitté le Sceptre, que depuis quelques années qu'il a paſſé en d'autres mains.

Maiſon de Savoye.

La Maiſon de Savoye a toujours été regardée comme une des plus anciennes de l'Europe, & les autres Princes l'ont toujours ſi fort conſiderée, qu'ils n'ont point fait difficulté de s'allier avec elle dès les premiers temps qu'elle s'établit en Italie. L'on peut voir ſes alliances dans le traité qu'en a fait *Paradin*. Pour ſon anti-

quité M. de *Lille* & *Guichenon*, qui ont examiné cette hiſtoire avec beaucoup de ſoin, ont montré qu'elle ſort de l'ancienne Maiſon de Saxe; très-célébre dans les premiers temps de l'hiſtoire d'Allemagne, par pluſieurs Empereurs qu'elle a donnés.

Comme les familles que nous venons de rapporter, ſont celles qui nous intereſſent le plus, je ne parlerai point des autres Maiſons ſouveraines, parce que cela ſeroit d'une trop longue diſcuſſion. Il ſuffit de renvoyer au Théâtre Généalogique de la Nobleſſe de l'Europe de Jacques Spener imprimé à Lubeck, ou à ce que Jerôme Henningés en a publié, en quatre volumes, ſous le même titre, aux ouvrages de M. Imhof, ou enfin à ce qu'en a écrit Bucelin, Religieux Benedictin de Vingart.

Ancienves Maiſons éteintes.

Quoique parmi les anciennes familles il y en ait qui ſont éteintes, il eſt toujours néceſſaire de les étudier, afin de connoître le rang qu'elles tiennent dans l'hiſtoire. Telles pourroient être les illuſtres Maiſons de Dreux, de Brienne, de Baux, de Châlons, de Boulogne, de Longueville, de Coucy, de Vergy, & pluſieurs autres, dont nous avons des hiſtoires aſſez exactes.

Anciennes Familles qui ſubſiſtent.

Mais il paroît que nous ſommes plus intereſſés à connoître les familles anciennes, qui ſubſiſtent encore : outre leur nom qui eſt célebre dans nos hiſtoires, leur préſence nous porte à les connoître plus à fond. Telles ſont, par exemple, les hiſtoires des Maiſons de Courtenay, de la Tour d'Auvergne, d'Harcourt, de Montmorency, de Beauveau, de Coligny, d'Ailly, de Mailly, de Vivonne, de la Trimoüille, de la Rochefoucault, de Bournonville, de Crouy, de Ligne, d'Arſchot, & pluſieurs autres, qui pour la plûpart, viennent des premiers Conquerans de la Nation : & à l'exception du Trône qu'elles n'ont point occupé, elles valent beaucoup mieux que pluſieurs Souverains, qui ne tirent, la plûpart, leur dignité, que de l'éclat du Sceptre, ou de la ſuperiorité qu'ils ont poſſedée depuis quelques ſiécles. Mais dans la recherche qu'on peut faire de l'antiquité des ces familles, il ne faut pas toujours ſuivre leurs Hiſtoriens juſqu'au point où ils veulent nous faire aller ; quand on eſt arrivé dans ces hiſtoires juſqu'à une époque aſſûrée, au deça de laquelle on trouve autant de gloire qu'il en faut, pour ſoûtenir la réputation des grands Hommes qui en ſont ſortis, il ne faut pas toujours s'attacher opiniâtrément à pénetrer dans l'incertitude que cauſe l'éloignement des ſiécles; il y a une obſcurité qui a quelque choſe de grand, & qui laiſſe à penſer beaucoup, parce qu'on ne ſauroit s'imaginer qu'une famille dont la ſuite ſe trouve ſi glorieuſe, n'ait eu de commencemens admirables; au lieu que ſi l'on cherche une antiquité toujours claire, on eſt obligé de ſe fixer avec les autres hommes aux deux peres communs du genre humain, Noé & Adam.

Familles modernes,

Les familles modernes n'intereſſent pas ordinairement autant que les autres, & jamais on n'a pour elles cette eſtime que fait naître l'antiquité. On ſait à peu près de quelle maniere elles ſe ſont élevées; il n'eſt pas impoſſible qu'il ne ſoit arrivé à quelques-unes d'entre elles ce qu'on a vû, dit-on, de nos jours dans un homme de néant, lequel, après avoir acquis quelque bien, prenoit dans tous les Actes qu'il ſignoit la qualité de Meſſire, & de Chevalier. (1) Un de ſes parens choqué de cette vanité, lui dit: qu'il ſe moquoit, & qu'on ne le connoiſſoit que trop bien: qu'il n'y avoit que deux jours qu'on avoit vû l'équipage avec lequel ſon pere obligé de quitter la campagne, étoit venu habiter la Ville. Mon couſin, répondit ce faux Noble, ce que je fais ne vaut rien aujourd'hui; mais dans cent ans on ne pourra le payer, & peut-être que ſa réponſe & ſa conduite ne témoignoient pas moins de prudence que de vanité. Car on voit ordinairement que ces ſortes de nobles ne le ſont qu'avec quelques biens & de l'effronterie pour tromper les autres après qu'ils ont réüſſi à ſe tromper, ou à s'étourdir eux-mêmes.

Il y a une erreur aſſez commune, qui fait croire aux gens de la Cour qu'une famille eſt moderne lorſqu'elle eſt dans la Robe. De-là vient que ſouvent ils n'ont que du mépris pour ces Maiſons; ils les traitent de Bourgeois, & ne croient pas qu'il y ait des gens de qualité parmi eux. Ils ont en partie raiſon; car aujourd'hui un bon Bourgeois qui fait preuve d'une ancienne & honnête roture, vaut beaucoup mieux que les trois quarts des nobles de Robe, tels que nous les voyons, dont la Nobleſſe acquiſe par Charges, eſt ſouvent le prix des véxations de leurs peres, ou de leurs ayeux. Il eſt bon néanmoins de remarquer que les plus illuſtres Maiſons de France ont eu des Maîtres des Requêtes, ou des Conſeillers de la Cour; telles ſont les Maiſons de Bourbon l'Archambaud, d'Harcourt Beuvron, de Rochefort, de Mailly, de Melun, de Mouy, d'Hangeſt de Genlis, de Curton, de Chabanes. On ne doit pas ignorer que beaucoup de gens de Robe ſortent de gens d'épée, comme les Monthelon, les Marillacs, les Bérulles, les Harlays, les Lamoignons, les d'Aligres, les Bailleuls, &c. On doit ſavoir auſſi que les familles de Robe ſont comme les autres familles; il y en a d'anciennes, de moyennes, & de modernes. Les premiers étoient en crédit ſous S. Louis, les autres ont commencé ſous le regne de Louis XI. & de Charles VIII. & les derniers n'ont paru que depuis environ un ſiécle.

---

(1) *Mélanges hiſtoriques par Vigneul de Marvilles.*

CHAPITRE XLVII.

Histoire des grands Hommes.

LEs Heros se forment autant par les exemples, que par les préceptes; quoiqu'on ait devant les yeux les maximes de l'honnête homme, & du véritable Chrétien, elles sont très-souvent infructueuses lorsqu'elles sont seules: il faut, pour qu'elles fassent toute leur impression, qu'elles soient animées pat des exemples. Il semble alors qu'il y a quelque honte à ne point faire ce qu'ont fait les autres. Ainsi quand on voit César verser des larmes, en lisant qu'Alexandre avoit conquis presque tout l'Univers, dans un âge où lui-même n'y avoit pas encore pensé, on doit croire que le sujet de ses larmes n'étoit pas de n'avoir pû conquerir le monde, mais de n'avoir pas fait ce qu'avoit fait Alexandre. C'est pourquoi on a écrit de tous temps la vie des grands Hommes, il faut croire que quand on a consacré à leurs mémoires ces Monumens publics, on a eu également ces deux pensées d'exciter les autres hommes à les imiter, & de témoigner par ces marques de reconnoissances l'estime qu'on faisoit de leurs vertus. Les grandes Ames qui comprennent bien cette maxime, ne manquent jamais de choisir quelque modele qui soit la régle de leurs actions. Ce n'est pas qu'elles veuillent demeurer au-dessous des autres; leur amour propre ne les empêche pas moins d'avoir des Supérieurs, que d'avoir des égaux; mais c'est également pour faire revivre en eux les actions des grands Hommes, & les éloges que ces actions ont méritées. Ainsi Alexandre ne pouvoit se lasser de lire tout ce que rapporte Homere des vertus d'Achille. Scipion avoit toûjours entre les mains le traité de l'éducation de Cyrus par Xenophon, Charles-Quint ne quittoit presque jamais les Mémoires de Philippes de Commines, & peut-être n'est-il redevable de sa réputation, qu'au desir qu'il eut d'imiter Louis XI. en lisant ce qu'en rapporte cet Historien. Le Cardinal de Richelieu, capable lui-même de servir de modele aux plus grands Ministres, voulut imiter en tout le Cardinal Ximenès; il se mit comme lui, à la tête des armées; comme lui il régenta les Princes & les Grands du Royaume, & se rendit redoutable à toute l'Europe; & parce que Ximenès avoit établi les Ecoles de Theologie d'Alcala, le Cardinal de Richelieu entreprit de relever celles de Sorbonne. Enfin comme Ximenès avoit écrit des traités de Theologie, ce Cardinal voulut laisser à la posterité d'excellens ouvrages de pieté & de controverse. Il n'envia qu'une chose à Ximenès, & dont il ne put venir à bout; c'étoit de voir son nom à la tête d'une Polyglotte. On sait qu'il offrit une somme considerable à M. le Jay, qui travailloit à la Bible qui porte son nom.

Les personnes judicieuses veulent aussi que ceux qui tendent à la perfection, se forment sur la vie des grands hommes, qui ont paru dans l'état qu'ils embrassent; les Ecclesiastiques sur la Vie de S. Athanase, de S. Chrysostome, de Don Barthelemy des Martyrs, de S. Charles, ou de Saint François de Sales; ceux qui suivent les armes, sur la Vie de M. de Montmorency, de M. le Prince de Condé, ou de

M. de Turenne; les Princes ſur la Vie de Theodoſe, ou de Henry IV. les Miniſtres ſur celles des Cardinaux Ximenès, Richelieu, ou Mazarin.

Quand je parle de la Vie des grands hommes, je prétend y comprendre auſſi la Vie des ſaints perſonnages, & de ceux qui ſe ſont rendus recommandables dans les Sciences; car l'héroïſme ſe porte ſur toutes les actions louables de la vie. Toutes ces hiſtoires qui tendent à la même fin, ont quelquefois des défauts qui ne retombent point à la verité ſur les grands Hommes qu'elles nous repreſentent, mais ſur le peu d'exactitude, ou le peu de jugement de leurs Hiſtoriens. On croit avoir beaucoup fait, quand on y a inſeré un grand nombre d'extaſes, de Viſions, de miracles, de prodiges, de faits extraordinaires, & ſouvent même des puerilités indignes des perſonnes illuſtres auxquelles on les attribue; il ſeroit quelquefois avantageux d'omettre ces hiſtoires, quand elles ne ſont pas ſuffiſamment autoriſées, parce qu'on n'y ajoûte pas toujours foy, & que jamais elles ne peuvent ſervir pour la conduite de la vie. S'il y a quelque choſe d'inimitable dans la Vie des Saints, ce ſont ces faveurs extraordinaires, qu'il n'eſt pas même permis de ſouhaiter. Je ne parle point des Ecrivains des bas ſiécles; c'eſt-à-dire, depuis le IX. juſqu'au XVI. on n'a point de peine à ſe perſuader qu'au milieu d'une infinité de veritables miracles, ils n'en ayent inſerés beaucoup de faux; mais il eſt ſurprenant que de nos jours on ait écrit de ces minuties indignes des perſonnes, ſous le nom deſquelles on les fait paſſer. Tel eſt l'accord que ſainte Roſe fit avec des moucherons, & qu'on rapporte en ces termes: » Je vous mettrai à couvert dans ma Cellule pendant le grand chaud, vivons en » bonne intelligence, ſans que mes mains vous tuent, ni que vos aiguillons me » bleſſent; » que M. Ollier autrefois Curé de S. Sulpice, avoit toujours deux Seraphins d'un ordre ſuperieur, qui lui avoient été leguez par teſtament, & que paſſant ſur le Pont Notre-Dame, tous les Anges gardiens des Marchands ſe proſternoient, pour ſaluer les Seraphins de M. Ollier; que quand ſainte Roſe alloit le matin à ſa cellule, les plus gros arbres du jardin inclinoient non-ſeulement leur cime & leurs branches, mais auſſi leur tronc devant elle, comme pour lui rendre leurs hommages. Oliva qui rapporte ce fait, aſſure qu'il ne ſe trouve rien de pareil dans l'ancienne hiſtoire. Mais cet Ecrivain ne ſe ſouvenoit pas que Sozomene rapporte, que Jeſus-Chriſt étant en Egypte, il approcha d'Heliopolis: où il y avoit un arbre d'une groſſeur extraordinaire. Le Démon qui s'en étoit emparé, s'y faiſoit adorer par tous les habitans du pays: Jeſus-Chriſt chaſſa le Démon, & l'arbre lui fit une profonde reverence, pour le remercier de la grace qu'il venoit de lui faire. Il avoit encore oublié ſans doute, qu'il n'y a gueres de Moines dans le X. XI. & XII. ſiécles de l'Egliſe, & dans les ſuivans, que le Clocher de ſon Egliſe n'ait ſalué pluſieurs fois juſqu'à terre.

Je ne veux point exclure pour cela des vies particulieres, les miracles & les autres graces que Dieu accorde à ſes ſerviteurs, il les a faits pour notre ſanctification, & il eſt juſte de lui en témoigner notre reconnoiſſance, en admirant ce qu'il opere lui ſeul dans les hommes, & en portant les autres à l'admirer. Mais quand la vie de ces Saints perſonnages ne ſe trouveroit pas remplie d'un ſi grand nombre de ces hiſtoires, elle ne laiſſeroit pas d'être toujours admirable. Je ne puis m'empê-

cher de rapporter à ce ſujet, ce que dit une perſonne illuſtre de notre ſiécle, dans la vie de Mad. de Chantal, je n'ai point dit-elle, (1) parlé des viſions & des extaſes de la mere de Chantal, & je ne dirai rien non plus de ſes miracles, ſa vie me paroit le plus grand de tous les prodiges; & je ſuis bien plus étonné qu'une femme ait eu la force pendant cinquante ans, de ne rien donner à la nature, & de ne rien refuſer à la grace, que je ne ſerois de voir reſſuſciter les morts.

Mais un autre inconvenient auquel on eſt encore ſujet dans ces hiſtoires particulieres, c'eſt d'y faire des fautes eſſentielles ſur la chronologie, ou ſur les circonſtances des faits. L'on croit aiſément, qu'une perſonne qui écrit une hiſtoire generale, peut commettre des fautes, parce que l'étenduë de ſa matiere l'empêche quelquefois d'en connoître également toutes les parties. Mais on ne peut croire qu'un hiſtorien qui n'a qu'un ſujet borné ne l'ait pas examiné à fond. M. de Valois (2) nous a donné un exemple de ces ſortes de fautes qu'il a découvertes dans pluſieurs hiſtoriens, qui ont écrit la vie de Sainte Geneviéve; on croit communement que c'étoit une Payſannne, mais ce ſavant homme montre par les hiſtoriens même que c'étoit ou la fille du Seigneur de Nanterre, ou de quelque Pariſien de diſtinction, qui avoit en ce lieu-là une maiſon de campagne. Ce que Saint Germain Evêque d'Auxerre, lui dit en la conſacrant à Dieu, prouve aſſez qu'elle n'étoit pas villageoiſe : ce Saint Prélat lui recommanda de renoncer au luxe des habits, & de ne plus porter à l'avenir aucuns joyaux, c'eſt donc une marque qu'elle étoit de naiſſance à en porter ſi elle eût voulu. Car ce ſeroit une choſe ridicule d'ordonner à une pauvre Payſanne de ne jamais porter ſur elle de bijoux d'or & d'argent, ni de pierreries, puiſque quand même elle auroit eu la volonté de le faire, elle n'en auroit pas eu le moyen. Quelques écrivains croyent que M. Baillet a fait une faute (3) à peu près ſemblable dans la vie de M. Deſcartes; cet hiſtorien dit donc que ce Philoſophe avoit eu en Hollande une fille nommée Francine. Cependant on a cru depuis que cette hiſtoire n'eſt qu'un conte fait à plaiſir par les ennemis de M. Deſcartes, à l'occaſion d'une machine qu'il avoit faite avec beaucoup d'induſtrie pour prouver démonſtrativement, que les bêtes n'ont point d'ames, mais que ce ſont des machines fort compoſées, qui ſe remuent à l'occaſion des corps étrangers qui les frappent, & dont elles reçoivent une partie de leur mouvement. C'eſt ce qu'on ſait, dit-on, d'un célebre Carteſien, qui ajoûtoit, que M. Deſcartes ayant mis cette machine ſur un Vaiſſeau, le Capitaine eut la curioſité d'ouvrir la caiſſe, dans laquelle elle étoit enfermée, & que ſurpris des mouvemens qu'il remarqua dans la machine, qui ſe remuoit, comme ſi elle avoit été animée, il la jetta dans la Mer, croyant que ce fût un diable. De ſavoir ſi tout ceci eſt fable ou réalité, c'eſt ce que je ne puis décider, ce que je pourrois aſſurer néanmoins connoiſſant les Philoſophes, auſſi hommes que les autres, c'eſt que je croirois aiſément que M. Deſcartes n'étoit pas moins capable de faire une machine animée, qu'un ſimple automate.

Il y a des perſonnes ſavantes dont nous n'avons point d'hiſtoire, mais on peut quel-

---

(1) Vie abregeé de M. de Chantal ſur la fin. (2) *Valeſiana.*
(3) *Mélanges hiſtoriques par Vigneul de Marville.*

que fois la recueillir de leurs ouvrages, & principalement de leurs lettres; cependant il ne faut pas croire qu'on puisse toûjours y reconnoître le caractere de leur esprit, plusieurs personnes se peignent à la vérité dans leurs ouvrages, mais il y en a d'autres qui paroissans revêtus d'un double esprit, en montrent un dans leurs écrits, & réservent l'autre pour l'usage ordinaire de la vie. Il ne seroit pas difficile d'en apporter beaucoup d'éxemples. Si l'on ne considéroit M. Nicole que dans ses ouvrages, on se persuaderoit, que dans le particulier il ne croyoit un fait qu'après une éxacte discussion de sa vérité; on le prendroit pour un homme intrépide, que rien ne pouvoit ébranler: cependant ceux qui l'ont connu, savent quelle étoit sa crédulité: il ajoûtoit foy à tous les faits qu'on lui rapportoit, quelques absurdes qu'ils puissent être, parce qu'il ne pouvoit s'imaginer qu'on le voulût tromper. Sa timidité étoit si grande, qu'elle alloit jusqu'à la foiblesse, à peine osoit-il sortir de sa maison, tant il appréhendoit les accidens imprevus dont mille personnes avoient, disoit-il, été tués ou blessés. A regarder M. de Launoy dans la conduite qu'il a tenuë en Sorbonne, ou dans les remarques qu'il a faites sur la censure de la Faculté de Théologie de Paris contre M. Arnauld, on l'auroit pris pour un zelé partisan de ce Docteur. Voici néanmoins ce qu'en dit un des grands hommes de son siecle qui l'avoit fort connu. « Nous l'avons oui parler, dit (1) M. Bossuet, & on ne nous en imposera pas sur ses sentimens: il disoit (c'est de M. de Launoy qu'il parle) que les Peres Grecs, qui avoient précedé Saint Augustin, avoient été de la même doctrine que tinrent depuis les Demi-Pélagiens & les Marseillois, que depuis Saint Augustin l'Eglise avoit pris un autre parti; qu'ainsi il n'y avoit point sur cette matiere de véritable tradition, & qu'on en pouvoit croire ce qu'on vouloit. Il ajoûtoit encore, puisqu'il faut tout dire, que Jansénius avoit fort bien entendu Saint Augustin, & qu'on avoit eu tort de le condamner; mais que Saint Augustin avoit tort lui-même, & que c'étoient les Marseillois, ou les Demi-Pélagiens qui avoient raison. En sorte qu'il avoit trouvé le moyen d'être tout ensemble Demi-Pelagien & Janséniste. Voilà ce que nous avons oui de sa bouche plus d'une fois, & que d'autres ont oui aussi-bien quenous.

Nous ne marquerons pas ici de quelle maniere on doit se conduire dans la lecture de ces histoires particulieres, comme elles sont toutes détachées, on peut aussi les lire separément, il est à propos néanmoins de suivre cet ordre qui paroît assez naturel; c'est 1°. de s'en proposer quelqu'une qui nous serve de modele, & de regle pour notre conduite, comme nous l'avons déja marqué, il semble qu'on doit après cela lire les autres selon l'ordre des temps, ainsi on peut voir l'histoire du Cardinal Ximenés, la vie de Charles-Quint, l'histoire du Duc d'Albe, la vie d'Elisabeth Reine d'Angleterre, l'histoire de Cromwel, & les autres de ce caractere dans les temps où l'histoire d'Espagne & d'Angleterre parlent d'eux, mais celles qui n'ont point de rapport avec l'histoire civile, se doivent lire en étudiant l'histoire des sciences, dans lesquelles ils ont excellé, telles sont les vies de Charles Dumoulin, de Copernic,

(1) *M. Bossuet, remarques manuscrites sur la Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques de M. Dupin.*

de

de M. de Peirefc, de Ticho-Brahé, de M. Defcartes, de Budé, du Cardinal Bellarmin, & de plufieurs autres.

Les Vies particulieres ont un avantage qui ne fe trouve pas dans l'hiftoire génerale. Celle-ci ne doit reprefenter aux yeux des hommes que des actions publiques, & les faits qui influent dans les grands évenemens, ou qui en font une fuite; au lieu que les Vies particulieres font voir les actions privées, les humeurs & le caractere des Princes & des grands hommes.

CHAPITRE XLVIII.

Hiftoires des Sciences & des Arts.

L'Hiftoire des Arts & des Sciences ne confifte que dans la recherche de leur origine, de leurs progrés & des grands hommes qui y ont parû. Quoiqu'il foit inutile à tout le monde de s'appliquer géneralement à toutes les Sciences, il eft bon néanmoins d'en connoître l'hiftoire, c'eft même le moyen d'en prendre des idées generales, débarraffées de ce que les Sciences ont de rebutant & d'épineux.

La Théologie, qu'on doit confiderer comme la premiere de toutes les Sciences, a commencé avec les hommes, à peine ont-ils été créés, qu'il leur a fallu connoître leur Créateur & le rapport effentiel qu'il y avoit entre lui & les créatures. A regarder ainfi la Théologie, on ne peut étudier fon hiftoire que dans les livres Saints, dans les écrits des Juifs & dans les traités des Saints Peres. Mais on peut encore fous ce nom de Théologie, comprendre l'hiftoire des Religions du monde, & cette méthode avec laquelle on a traité les matieres de la foi depuis le XII. fiécle.

La connoiffance de la Religion Judaïque fervira de préparatif pour connoître les Religions des autres peuples; mais pour en avoir une connoiffance exacte, il faut étudier (comme nous l'avons déja dit) les ouvrages qui fe font faits depuis un fiécle, tels font le traité de l'idolâtrie de *Voffius*, celui que *Van-dale* a fait fur cette matiere, le traité de *Lilius Giraldus* fur les Dieux des Nations, & l'ouvrage de *Schedius* fur la Religion des anciens Germains, des Gaulois, des Anglois & des Vandales. On pourroit faire plufieurs obfervations fur cette matiere; mais nous croyons qu'il eft inutile d'en dire davantage, parceque nous avons parlé des Religions & des mœurs au commencement de cet ouvrage & dans l'hiftoire de chaque nation.

Il faut avoir enfuite quelque connoiffance de la feconde efpece de Thélogie, qui a été en ufage depuis le XII. fiécle, on peut d'abord pour juger de fa méthode, comparer quelques-uns des traités des Théologiens de l'Ecole, avec les ouvrages des Saints Peres, peut-être fera-t'on furpris que la foi étant toujours la même, il fe foit trouvé une fi grande difference dans la maniere de l'expliquer. On peut confulter enfuite ce que M. de *Launoy* a écrit fur les plus célebres écoles de l'Europe, *de Scolis celebrioribus*, & le traité que *Stampelius* avoit fait auparavant fur cette même matiere, & qui fut imprimé à Lubeck en 1616. fous ce titre. *Hiftoria*

Scholaſtica, *ſeu Scholarum Theologicarum ortus & progreſſus*, il faut y joindre la vie des plus célebres Théologiens, ou les hiſtoires qui ſe mettent quelque fois à la tête de leurs ouvrages. Je ne m'arrête point à l'hiſtoire du droit Eccleſiaſtique, du droit Romain, ou du droit François, il ſuffira pour le premier de lire ce que M. Florent en a écrit, & pour les autres nous en avons en François des hiſtoires particulieres.

Il ſemble que la varieté qui ſe rencontre dans l'hiſtoire de la Philoſophie, en rend l'étude plus agréable que celle de la Théologie. Il paroit que chaque ſiecle a produit une méthode particuliere de Philoſophie, parce qu'il y a eu autant de ſectes qu'il y a eu de grands hommes dans cette ſcience; nous n'avons ſur cette matiere aucune obſervation à faire, qu'à indiquer les ouvrages qu'on doit lire, pour en avoir quelque connoiſſance. Je crois qu'il eſt néceſſaire de commencer par le ſavant ouvrage de Thomas *Stanley*, ſur l'hiſtoire de la Philoſophie, afin de ſe former une idée de toutes les ſectes qui ont paru; après quoi on peut lire Diogene-Laërce, la vie de Socrate par Xenophon, les femmes Philoſophes de M. Menage, l'hiſtoire de Copernic, & de Ticho-Brahé, par M. Gaſſendi & de M. Deſcartes, par M. Baillet, avec les hiſtoires des Philoſophes de Melchior Adam, celle de la Societé Royale de Londres, & de l'Academie des Sciences de Paris. *Voſſius* à donné une hiſtoire des Mathematiciens, mais peu exacte, comme bien d'autres ouvrages de ce ſavant homme. L'hiſtoire de la Medecine, qui a été imprimée en Hollande, les vies des Peintres, & des Architectes, par M. Felibien, peuvent ſuffire pour les ſciences dont ils traitent. Pour la Poëſie on pourroit lire le jugement des ſavans de M. Baillet ſur les Poëtes; mais comme il y a beaucoup à ajoûter & à retrancher à ce qu'il dit, il eſt néceſſaire d'y joindre d'autres traités, tels ſeroient ceux de Crinitus & de Giraldi pour les Poëtes Latins, l'hiſtoire de la Poëſie Françoiſe du Préſident Fauchet: il ſeroit à ſouhaiter même que l'on publiât celle qui a été faite par M. l'Abbé Maſſieu, qui eſt remplie de recherches curieuſes, & accompagnée d'une exactitude ſage & ſcrupuleuſe, qui faiſoit le cataƈtere de ce ſavant.

Les belles lettres, je veux dire l'hiſtoire des langues & de l'éloquence, demandent qu'on y faſſe quelque attention. Après avoir lû le jugement des ſavans, ſur les Grammairiens & les critiques, dans M. Baillet les hiſtoires des Grammairiens & des Rheteurs dans Suetone, l'hiſtoire des Orateurs celebres dans Plutarque, & le traité de Ciceron *de claris oratoribus*, on pourroit s'appliquer à connoître le caractere de chaque nation pour l'éloquence. L'étude de cette hiſtoire laiſſe un grand vuide depuis le IV. ſiecle juſqu'à la fin du XV. parce que les Goths & les Vandales ayant commencé à ravager les Provinces de l'Empire Romain, y firent perir les ſciences, & le bon goût, qni n'a commencé à ſe rétablir en Europe, que ſur la fin du XV. ſiécle, & au commencement du XVI. ſi nous avions l'hiſtoire d'Eraſme faite par M. Joly Chantre de l'Egliſe de Paris, elle ſuffiroit, & ſeroit ſeule capable de nous inſtruire à fond de ce qui regarde le rétabliſſement des lettres en Europe, on doit y ſuppléer par la vie particuliere des Princes qui ont favoriſé les lettres, comme François I. & Laurent de Medicis, & par la vie des grands hommes qui y ont parû avec le plus de reputation. Je ne crois pas qu'on puiſſe finir cette étude par un ouvrage plus utile, & plus agréable que l'inimitable hiſtoire de l'Academie Françoiſe de M. Peliſſon.

Il faut encore pour s'inſtruire de ces ſortes de ſciences, lire les bibliothecaires qui en ont écrit, par exemple, les traités des écrivains Eccleſiaſtiques, depuis le XII. ſiécle, pour la Théologie : les vies des celebres Juriſconſultes, & les Journaux de France & de Hollande. Mais il ſeroit utile que chaque ſcience eût une hiſtoire auſſi belle & auſſi inſtructive que celle de la Medecine & de la Peinture, qui donnent l'une & l'autre beaucoup de goût & de connoiſſance pour les ſciences, dont elles parlent.

CHAPITRE XLIX.

Des ſecours qui ſervent à étudier l'Hiſtoire ; premierement des Mémoires.

ON ne croit pas qu'il y ait avec les Hiſtoriens ordinaires, de ſources plus certaines, pour apprendre l'hiſtoire, que les Mémoires & les Lettres. Mais il faut diſtinguer pour cela les Lettres & les Mémoires des Miniſtres, & des perſonnes qui ont eu le maniement des affaires, de ce que pourroient avoir écrit des particuliers, qui n'ont appris que par d'autres les choſes dont ils ont voulu nous inſtruire. On ſait la difference qui ſe trouve entre ces deux ſortes d'Ecrivains. Les uns parlent en maîtres, parce qu'ils ne ſont pas moins aſſûrés de la cauſe, qui a produit les évenemens, que des évenemens-mêmes. Les autres ne parlent qu'en tremblant; & quand ils veulent décider, ce n'eſt ordinairement que ſur des conjectures, qui paroiſſent quelquefois vraiſemblables ; mais qui ſont preſque toujours fauſſes.

Ce n'eſt donc que ſur la foi des premiers qu'on ſe doit aſſurer de la vérité de l'hiſtoire ; mais comme un ſeul homme ne peut pas tout voir, il faut en conſulter pluſieurs ſur un même Regne ; parce que les perſonnes qui ont donné leurs Mémoires avec exactitude, ont laiſſé à d'autres le ſoin de faire connoître ce dont ils n'étoient pas bien informés eux-mêmes. Un défaut néanmoins qui eſt aſſez ordinaire dans ces ſortes d'ouvrages, eſt de chercher à embraſſer beaucoup de matieres ; & l'on ne penſe point que les particularités qu'on rapporte ſur la foi d'autrui, venant à ſe trouver fauſſes, ou équivoques, diminuent la créance qu'on pourroit ajoûter aux évenemens, dont on a été les témoins oculaires. Toute la ſincerité de Céſar n'a point empêché qu'on n'en ait porté ce jugement : (1) que ſes Mémoires étoient écrits avec trop peu de ſoin, & trop peu d'égard pour la vérité, parce qu'il avoit crû trop legerement la plus grande partie de ce qu'on lui avoit raconté des actions des autres. Cette négligence n'a point manqué de faire dire, que ſa candeur pourroit n'être point à l'épreuve, lorſqu'il faloit parler de lui ; & que ſi on lui faiſoit la grace de ne point croire qu'il ait affecté ce défaut, on doit dire aumoins que ſa mémoire ne lui a pas toujours été aſſez fidele.

Il y a encore une autre remarque à faire ſur les Mémoires que publient les Mini-

(1) *Suetonius in Cæſar. cap. 56.*

ſtres, ou les perſonnes qui ſe ſont trouvées dans les affaires, c'eſt de penſer moins à nous inſtruire, qu'à ſe juſtifier. On s'imagine qu'on va lire une hiſtoire, & l'on ne trouve qu'une apologie, dans laquelle même on porte quelquefois les faits au delà du vraiſemblable; il arrive que ces hiſtoires dégenerent en diſputes, la diſpute ne produit que des injures, & ſe réſout tout au plus en differens perſonnels. Si les Ecrivains ne font pas leur apologie, ils ſont ſujets ordinairement à nous dire, non pas ce qu'ils ont fait, mais ce qu'ils devroient ou ce qu'ils voudroient avoir fait. *Pontis* n'a pas été exempt de ce reproche; quoique certaines gens ayent parlé fort avantageuſement de ſes Mémoires, on n'y remarque pas néanmoins plus de ſincerité & de candeur, que dans les autres.

Les Mémoires n'ont été en regne que depuis *Philippe de Commines :* auſſi ne voyons-nous pas avant ce temps-là, que notre hiſtoire ſoit éclaircie, comme elle l'a été depuis. Le ſuccès qu'eut cet ouvrage, fit penſer à pluſieurs Seigneurs, de ne point cacher ce qu'ils auroient pû ſavoir par eux-mêmes des ſecrets de l'Etat. Mais il arrive rarement, qu'on trouve des perſonnes auſſi judicieuſes, & auſſi ſinceres, que l'étoit Commines. On l'a regardé dans ces derniers ſiécles, comme le reſtaurateur de l'hiſtoire. L'on a crû faire honneur à Polybe, l'un des meilleurs Hiſtoriens de l'antiquité, de mettre ſon hiſtoire en parallele avec les Mémoires de cet Ecrivain. On ne peut gueres s'empêcher de penſer de lui ce qu'en ont crû Juſte Lipſe & Montagne, que ſa pénetration & la ſincerité de ſes conſeils devoient porter à le prendre pour un guide aſſûré dans le maniement des affaires; que l'admirable ſimplicité avec laquelle il eſt écrit, fait paroître ſa bonne foi; qu'il parle de lui-même ſans vanité, & des autres ſans jalouſie. Enfin on ne lui reproche que très-peu de défauts, en comparaiſon des grandes qualités qu'on y remarque. Nous avons eu depuis ce temps-là un grand nombre de Mémoires; mais tous ne méritent pas qu'on les mette dans une même égalité. L'on a toujours eſtimé plus que les autres, ceux des Seigneurs du *Bellay*, du Maréchal de *Montluc*, de *Dupleſſis Mornay*, de M. de *Sully*, du Marquis de *Caſtelnau*, de M. de *Villeroy*, auſſi-bien que ceux de *Montreſor*, de M. de *Rohan*, & de M. de la *Chatre*, du Cardinal *de Retz*, de Madame de *Motteville*, & de Mademoiſelle de *Montpenſier*; Ceux de M. de la *Rochefoucaut*, quoiqu'imprimés trés-imparfaitement, ont paſſé pour un chef-d'œuvre de bon ſens & de politeſſe. Il ſeroit à ſouhaiter que les deſcendans de ce Seigneur vouluſſent bien communiquer ces Mémoires entiers.

Je mets encore au rang de ces premiers les Mémoires de *Brantoſme*, quoiqu'il y ait des endroits qu'il n'a écrit que ſur la foi des autres, & qu'il ait eu deſſein de nous apprendre qu'il connoiſſoit autant les ſecrets des Dames de la Cour, que l'interieur des grands hommes, dont il a fait l'hiſtoire. Il faut dire à ſa loüange, qu'il a donné des lumieres ſur des faits qu'on traitoit de fables, avant la publication de ſes Mémoires. Mais il eſt fâcheux que depuis plus de ſoixante ans, que ces Mémoires ont été publiés pour la premiere fois, on n'ait pas encore penſé à en donner une édition exacte & entiere: peut-être le fera-t-on un jour. On doit encore ſe ſervir avantageuſement de tous les Mémoires qui ont été publiés pendant la Ligue; du Recueil de l'Abbé de S. Germain contre le Miniſtere du Cardinal de Richelieu, du

Recueil fait pendant la Minorité du Roy, ou les Guerres de Paris, & le Procès de M. Fouquet, quoique la plûpart de ces Mémoires ſoient, ou des apologies, ou des invectives; ces invectives néanmoins ne laiſſoient pas d'être fondées ſur quelques faits; mais il faut beaucoup plus de précaution dans cette lecture, que dans aucune autre. Toutes les perſonnes qui ont quelque experience, ſont perſuadées que M. Fouquet a traité admirablement bien tout ce qui regarde les Finances, outre le bon ſens & l'eſprit qui regne dans ſes ouvrages, on y a découvert des ſecrets inconnus juſqu'alors, qui ont fait croire que les défenſes de ce Miniſtre ne doivent jamais ſortir des mains d'un Prince, ou des perſonnes qui ont le maniement des Finances. Je ne parle point ici des Mémoires qui paſſent ſous le nom du Comte de Rochefort: on n'ignore pas que ce ne ſoit un Roman écrit, cependant avec tant d'eſprit & de politeſſe, qu'il feroit croire volontiers que tout ce qu'il rapporte eſt véritable, parce qu'on ſouhaiteroit qu'il le fût. L'auteur de ce Livre eſt Gatien *des Courtilz*, homme de beaucoup d'eſprit, mais incapable de ſe moderer dans la compoſition. Cependant il eſt peu d'auteurs qui ayent autant travaillé; c'étoit un goût romaneſque, où il mêloit quelque teinture d'hiſtoire; les anacroniſmes ne l'épouvantoient pas: c'étoient des bagatelles pour un homme qui ne faiſoit uſage d'aucun livre. Ecrire pour ou contre ſon Prince; tout lui étoit égal. Mais de tous les ouvrages qu'il a faits, il n'y a que les *Mémoires de Rochefort*, qui lui ayent fait beaucoup d'honneur; les autres ne ſont point écrits avec le même goût & la même legereté. Il eſt bon néanmoins d'être ſur ſes gardes contre un homme, qui a répandu dans le monde une infinité de Mémoires & de Relations differentes, qu'il eſt bon de ne pas prendre pour des morceaux d'hiſtoires.

Cette fureur des Memoires a été ſi grande pendant quelques années, qu'il n'y avoit point de petit Gentilhomme qui ne voulût donner les ſiens. Il ſuffiſoit qu'il ſe fût trouvé à la tête d'une compagnie, qu'il eût voulu ſe battre en duel & qu'il eût eu quelques intrigues amoureuſes. Tout cela mêlé avec quelques Epiſodes ne manquoit pas de fournir une ample matiere. Je me ſuis étonné vingt fois, non pas de ce qu'on avoit publié les mémoires d'une homme de (1) qualité, qui a paru avec éclat dans le monde; mais de ce qu'il les avoit écrit lui-même, n'ayant rien de bien conſiderable à nous apprendre que des préceptes, des queſtions & des maximes d'amour, qu'il avoit faites pour plaire à quelques Dames.

---

(1) Buſſi Rabutin.

CHAPITRE L.

Des Lettres & Négociations.

J'Ay dit qu'il falloit faire la même distinction dans les Lettres, que dans les Mémoires. On sait assez qu'on y trouve l'histoire dans toute sa pureté, les passions des hommes y sont bien mieux représentées que dans les Historiens mêmes. L'homme s'y peint plus vivement, il y explique avec plus de sincerité les causes qui l'ont porté à agir. C'est ce qu'on remarque dans les Lettres de S. Cyprien, dans celles de Saint Augustin, de Saint Jerôme, de Saint Leon, de Saint Gregoire, dans le recueil du Pere Lupus, dans celles de Fulbert, d'Yves de Chartres, de Saint Bernard, de Saint Anselme & d'une infinité d'autres, où l'on voit l'histoire de l'Eglise plus détaillée que dans les historiens mêmes.

La plûpart des Lettres des Princes & des Ministres, se trouvent quelquefois inserées dans leurs Mémoires, ou dans leurs Négociations, comme dans les mémoires de M. le Duc de Nevers, dans ceux de Messieurs de Bellievre & de Sillery, sur la Paix de Vervins, dans les Négociations du Président Jeannin & de Fresne Canaye, dans les Mémoires de M. de Sully, & dans ceux qu'on a dressés sur le Ministerè du Cardinal de Richelieu. J'ay parlé ailleurs des Lettres de Busbeque & de celles du Cardinal d'Ossat. Mais je ne puis m'empêcher de dire quelque chose de celles du Cardinal Mazarin, à cause du plaisir qu'elles firent aussi-tôt qu'elles parurent : on y remarque que ce ministre étoit si dévoüé au bien de l'Etat, qu'on a enfin été persuadé qu'il avoit plus à cœur la gloire de son Maître, que ses interêts propres. Il y en a quelques-unes où l'on trouve ce caractere exprimé d'une maniere si sincere, qu'il est difficile de se mettre dans l'esprit, qu'il se fût déguisé jusqu'au point de ne laisser rien appercevoir dans ses expressions, ou même dans sa conduite, qui pût faire juger des vûës particulieres d'interêt qu'il auroit eûës.

Mais il y a tout lieu d'être surpris de l'estime qu'on a eu pour les lettres de quelques particuliers, par exemple, pour celles de *Guy Patin*, on a cru y trouver quantité de faits historiques ; & il est arrivé par une étrange bizarrerie que ce Medecin n'avoit souvent que de fausses nouvelles à mander à ses amis : il écrivoit moins ce qui arrivoit, que les choses qui lui venoient à la pensée ; on ne peut assez blâmer sa négligence dans les faits les plus connus, comme lors qu'il dit (1) que Voiture étoit de Paris, quoique tout le monde sût de son temps même qu'il étoit d'Amiens : il dit, (2) que l'éloge de Calvin, qui est dans les hommes illustres de Papyre Masson, est de ce savant homme ; personne cependant n'ignore qu'il ne soit de M. Gillot Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, qui a travaillé à la Satyre Menippée. Je pourrois rapporter un nombre infini de ces sortes de fautes ; mais ces let-

(1) *Lettre du 15. Septembre 1650.*

(2) *Lettre du 24. May 1650.*

tres ne ſont pas aſſez importantes, & ne ſont pas d'un aſſez grand poids pour mériter qu'on en releve toutes les fautes. Les portraits que donne Patin, ſont de pure imagination; il les faiſoit, ou pour ſe divertir, ou pour divertir les autres; on en voit un exemple dans ce qu'il dit, (1) du Pere Petau, » que c'étoit un homme fâ» cheux, mordant & médiſant, qui n'a jamais écrit que pour réfuter quelqu'un, » qu'il a fait deux volumes pour réfuter Scaliger, contre lequel il a vomi des » charretées d'injures, bien qu'il fût mort vingt ans auparavant, qu'il n'a écrit ſur » Saint Epiphanes que pour reprendre à chaque page le Cardinal Baronius, qu'il » a fait imprimer des ouvrages contre la Peyre, Grotius & Saumaiſe, afin d'a» voir le plaiſir de leur dire des injures, enfin que ce Pere n'écrit que pour faire » le Baron de Feneſte, & pour contredire à tout venant, comme s'il étoit agité de » quelque mauvais genie de ſédition & de contradiction. » C'eſt ainſi qu'il parloit d'un des plus grands hommes que le XVII. ſiécle ait produit, tant pour la belle litterature, que pour les ſciences Eccleſiaſtiques. Il ne faiſoit pas même difficulté d'inventer juſqu'aux plus énormes impietés pour noircir la réputation des grands hommes. Je n'en veux pas d'autre exemple, que ce qu'il avance contre le Cardinal de Richelieu & M. de Marca. » Le Cardinal de Richelieu, dit-il, (2) qui » aimoit aſſez à rire, lorſqu'il n'étoit point tourmenté de ſa bile noire; demanda un » jour au Docteur Mulot, ſon Confeſſeur, combien il falloit de Meſſes pour tirer » une ame du Purgatoire, le Docteur lui répondit, que l'on ne ſavoit pas cela, & » que l'Egliſe ne l'avoit pas defini. Le Cardinal lui répliqua, c'eſt que tu n'es » qu'un ignorant, & moi je le ſais bien, il en faut autant qu'il faudroit de pelotes » de neige pour échauffer un four. » La fauſſeté qu'il dit (3) de M. de Marca, n'eſt pas moins conſiderable. » Il avance qu'il étoit de bas lieu; qu'il devint » Miniſtre du parti des Reformés, dont-il étoit, qu'ayant changé il ſe fit Jeſuite, » puis ayant quitté la Societé il ſe maria & devint Conſeiller au Parlement, & en» ſuite Préſident. » Il ſe trouve néamoins, quoi qu'en diſe M. Patin, que les parens de M. de Marca étoient Nobles, & qu'ils font remonter leur génealogie juſqu'au XI. ſiécle, où un Garcias de Marca Capitaine de Cavalerie, rendit de grands ſervices à Gaſton Prince de Bearn. Il commença à y avoir des gens de Robe dans cette famille en 1444. M. de Marca naquit en 1594. & comme les Huguenots étoient alors les maîtres dans le Bearn, & que les Curés n'y faiſoient preſque aucune fonction, ſon pere pour avoir la conſolation de voir baptiſer ſon fils dans le ſein de l'Egliſe Catholique, le fit porter au Monaſtere de Saint Pé de Generes du Dioceſe de Tarbes, où il reçut le Baptême des mains d'un Religieux de cette Maiſon. Dès qu'il eut fait ſes études tant d'Humanité & de Philoſophie, que de droit Civil & Canonique, ſa principale occupation, fût de diſputer contre les Huguenots & de les convertir, ce qu'il continua lors qu'il fut marié.

Je donnerois auſſi bien que les autres le nom d'honnête homme à ce Medecin; ſi je n'étois perſuadé que la probité eſt inſéparable de la Religion. L'on peut remarquer par tous ces endroits, le peu de fond qu'on doit faire ſur les particuliers

---

(1) *Lettre du 16. Fevrier 1645.* (2) *Lettre du 12. Juin 1657.* (3) *Lettre du 28. Juin 1652.*

qui nous ont laissé dans leurs lettres des faits historiques qui regardent les affaires d'Etat, puisqu'ils se trompent si lourdement en des choses qui devroient leur être plus connues que les secrets du Conseil. Je sai que le peu d'exactitude de M. Patin, ne doit pas faire regarder tous les autres comme des personnes suspectes; mais si c'étoit ici le lieu de montrer combien ces sortes d'écrivains commettent de fautes, l'on se persuaderoit peut-être que si l'on ne remarque point dans leurs lettres toutes ces erreurs, c'est parce qu'on ne les a point examinées de fort près.

CHAPITRE LI.

Des Traités de Paix.

LEs Traités de Paix & les missives des Ambassadeurs, ne sontpas moins utiles que les lettres & les mémoires. Ce sont les sources où l'on doit apprendre quels sont les droits & les prétentions des Couronnes. On voit dans les lettres des Ambassadeurs les ressorts & les intrigues que l'on met ordinairement en œuvre. Enfin c'est presque là seulement qu'on trouve tous les rafinemens de la politique & l'esprit des Cours. Nous avons depuis quelques années des recueils assez amples de ces négociations, & de ces traités, comme de la paix de Vervins, de celle de Nimegue & de Riswich, il y en a encore un recueil general publié à Paris; mais il n'est point à comparer à celui qui a été publié en Hollande depuis, en quatre volumes in folio, quoique l'un & l'autre soient fort imparfaits, & remplis d'un nombre presque infini de fautes grossieres. On peut voir encore quelques-uns de ces traités dans le *Codex diplomaticus* de M. de *Leibnitz*, dans les recueils de *Lundorpius* & de *Lunigius*, dans celui de M. Rymer, que la Reine d'Angleterre a fait imprimer. Les Missives que M. Dupuis a publié sur le Concile de Trente, & les lettres de Vargas sont admirables pour connoître l'esprit des François, & des Espagnols, par rapport à ce Concile.

Comme ces recueils sont très-importans par leur usage dans les Négociations, qui sont devenuës très-fréquentes dans l'Europe, qu'il me soit permis de faire ici quelques observations nécessaires pour se servir utilement de ces sortes d'ouvrages.

On ne doit compter que sur trois recueils que nous avons en ce genre, le premier est celui que Frederic Leonard, l'un des plus célebres Libraires de Paris, fit paroître en 1692. en six volumes in 4°. A regarder cet ouvrage par rapport au droit public de l'Europe il est très-imparfait; à le regarder uniquement par rapport à la France, il contient les pieces essentielles des differentes négociations que nous avons euës à conduire avec les Etrangers depuis le regne de Charles VII. & c'est alors que les interêts du Royaume & ceux même de toute l'Europe, ont commencé à prendre une forme differente de celle qu'ils avoient auparavant. Frederic Leonard fut aidé dans ce travail des lumieres & des sages avis de M. Amelot de la Houssaye grand speculatif en matiere de politique & de droit public. Ses vûës ne regardoient que la France, & il les accomplit avec plus de succès qu'on ne pouvoit l'esperer

perer en un ſujet qui n'avoit été avant lui que légerement ébauché. Comme Leonard imprimoit depuis très-long-temps pour tous les Bureaux des Miniſtres, il lui étoit reſté dans ſes magaſins un aſſez grand nombre de piéces qui regardoient le droit public du Royaume. Il en fit uſage & les joignit au recueil qu'il avoit fait des anciens traités.

Cet ouvrage néanmoins n'a pas eu un grand ſuccès ſoit par la maniere dont il eſt rangé, ſoit par les négligences qu'on y a remarquées. Une faute aſſez ſinguliere ſaute aux yeux de ceux qui y ont fait quelque attention; on a imprimé au Tome 2e. de ce recueil pages 9 & 13. Le traité fait à Lyon le 5 Avril 1502. entre Louis XII. Roi de France & Ferdinand le Catholique, Roi d'Eſpagne, par l'entremiſe de Philippe Archiduc d'Autriche. A la fin de ce Traité ſe voyent les ſignatures de ces Princes; & l'on y a mis *Signé*, LOUIS. *Et plus bas*, PHILIPPE. comme ſi Philippe avoit été Secretaire du Roi Louis XII. quoique la ſeconde ſignature ſoit celle de Philippe Archiduc d'Autriche, qui par reſpect pour Louis XII. dont il étoit le Vaſſal, a ſigné deux ou trois doigts audeſſous du Roi. Cette remarque doit à la vérité paſſer pour une minutie; mais il faut dans ces matieres une ſcrupuleuſe exactitude; on trouve cependant dans le même traité une faute plus conſidérable, qu'il eſt bon de rectifier. On a joint à ce traité dans l'édition de Leonard, quatre articles ſéparés que l'on a qualifiés d'addition au traité de Lyon, quoiqu'ils faſſent partie du projet qui avoit été arrêté entre ces Princes, pour terminer la maniere dont ils jouiroient du Royaume de Naples. Mais celui que Leonard avoit employé pour copier ce traité n'a pas fait attention que la copie de ces prétenduës additions eſt imparfaite & qu'il y manque pluſieurs articles, qui tous enſemble ont été repris dans le traité de Lyon, dont l'original ſe trouve entier dans le Volume 8466. des manuſcrits de Bethune qui ſont dans la Bibliotheque du Roy. Il y a dans cette même édition pluſieurs autres inadvertances qui ne ſont pas moins importantes, & qui ont ſans doute ôté la confiance que l'on pouvoit avoir à cette édition.

Huit ans après l'édition de Leonard un Libraire de la Haye voulut auſſi donner de ſon chef une édition des traités de Paix. C'eſt le Sieur Moetjens qui avoit eu de tout temps beaucoup de relation avec les Miniſtres Etrangers qui réſident auprès des Etats Generaux des Provinces-Unies, il avoit pris un goût particulier pour la politique, qui s'accommodoit fort avec ſes interêts propres. Moetjens publia donc en 1700. le recueil des traités de Paix fort augmenté, il eſt rangé dans un autre ordre que celui de Leonard. Il n'en reſte pas aux ſeuls traités faits entre la France & les autres nations; il embraſſe tous les Etats de l'Europe: & il remonte même fort au-deſſus de Charles VII. il reprend même ſon ouvrage dès le neuviéme ſiécle, quoique ce recueil ſoit mieux diſpoſé que celui de Leonard, il ne laiſſe pas d'avoir auſſi ſes défauts qui ſont les mêmes, pour la plûpart, que ceux de l'édition de Paris, & M. Dumont qui étoit chargé de la direction de ce grand ouvrage, n'a pas laiſſé d'ajoûter d'autres fautes à celles qui avoient été faites avant lui.

M. Dumont ſentit bien les défauts de ſon ouvrage, & il s'étoit mis en état de les corriger, lorſqu'il fut appellé à Vienne par M. le Comte de Sinzendorf, Grand-Chancellier de la Cour Imperiale, & premier Plenipotentiaire de l'Empereur au

Congrès de Soiſſons. Ce Miniſtre qui a toujours eu beaucoup de goût pour les lettres, avoit connu M. Dumont en Hollande, & comme il avoit deſſein de faire écrire toute l'hiſtoire de la Guerre de 1700. il crut que M. Dumont ſeroit propre pour ce deſſein. Mais ce ſavant ne perdit pas de vûë ſon recueil géneral des Traités de Paix. Se trouvant à Vienne, il y fut aidé par les bien faits de l'Empereur, Prince rempli de vûës ſages, & qui voulut encore lui faire communiquer ce qu'il y a de précieux dans les archives de l'Auguſte Maiſon d'Autriche, c'eſt ce qui a produit ce vaſte recueil qu'on a imprimé en Hollande, ſous le titre *de Corps Diplomatique du droit des gens*, en 12 volumes in-folio, auſquels M. Dumont n'a pas eu le temps de mettre la derniere main. Cet ouvrage quoique travaillé avec ſoin, peut encore faire quelques pas vers la perfection. M. Dumont avoit manqué à pluſieurs choſes eſſentielles. Il s'étoit ſervi de copies aſſez imparfaites des manuſcrits de M. Dupuy, qu'il a tirées de la Bibliotheque de Berlin, au lieu de chercher à les tirer de Paris où l'on peut en avoir de parfaites par les originaux mêmes qui ſont entre les mains de M. Joly de Fleury, Procureur General du Parlement de Paris, Magiſtrat plein de lumieres & d'integrité, qui ſe fait un plaiſir de communiquer ce qu'il a de précieux en ce genre. Les piéces que M. Dumont a tirées du *Codex juris gentium* de M. de Leibnitz, ne ſont pas plus exactes que celles qu'il a tirées de Berlin ; elles devoient être également révûes ſur d'autres copies.

Un ſecond défaut qu'on voit regner dans le dernier ouvrage de M. Dumont, eſt de n'y trouver preſque aucune note hiſtorique : elles ſont néceſſaires cependant pour l'intelligence des traités, ſans quoi on ne peut ſavoir ſur quel endroit il faut appuyer dans leur lecture. Eſt-ce un droit nouveau qu'on y établit ? Eſt-ce la ſuite d'un ancien droit ? eſt-ce là l'objet principal qui a occaſionné la rupture entre les Princes & qui a fait terminer la difficulté ; c'eſt ce qu'on ne peut connoître que par des notes hiſtoriques.

Enfin un troiſiéme défaut eſſentiel, eſt d'avoir mis des pieces en des langues peu connuës, ſans en donner une traduction. C'eſt ainſi que M. Dumont a tiré de M. Lunig beaucoup d'actes écrits en Allemand, ſans en donner une verſion ou Latine, ou Françoiſe. Par-là ces actes deviennent inutiles aux deux tiers de l'Europe. C'eſt à quoi on pouvoit aiſément rémedier à Vienne, & ce qu'il eſt difficile de réparer dans les autres Etats, & quelquefois même impoſſible en quelques Provinces. Cet ouvrage cependant peut avoir ſon utilité, ſauf à le corriger dans les endroits où il eſt défectueux.

D'autres recueils ſubalternes n'ont pas laiſſé de paroître dans ce temps-là. Avant que M. Lunig publiât ſon grand recueil des Archives, il avoit fait paroître en trois volumes in-quarto, une collection des traités conclus entre l'Empereur & les autres Puiſſances de l'Europe ; mais ce recueil étoit trop imparfait pour être fort conſideré. M. de Leibnitz avoit donné dès l'an 1693. une collection d'Actes néceſſaires pour l'étude du droit public de l'Europe ; mais il eſt fâcheux que ce ſavant homme ſoit tombé ſur des copies auſſi peu exactes que celles qu'il a publiées. Quelques-unes mêmes ſont fautives en des choſes eſſentielles. C'eſt ainſi que dans le traité de Paix de Peronne, entre Philippe Roi de France & Baudouin Comte de Flandres,

on le trouve datté du mois de Janvier 1099. & c'eſt avec la même faute qu'il a été réimprimé dans le recueil des traités de Paix de Moetjens, & M. Dumont qui eut ſoin de l'édition de ces traités, ayant remarqué que le Comte de Flandres qui regnoit en 1099. ne s'appelloit pas Baudouin, a fait cette notte à la marge; *je ne ſai qui peut être ce Baudouin Comte de Flandres; ceci mériteroit bien une petite note du ſavant Auteur duquel nous tirons ce traité.* On n'auroit pas été obligé de former ce doute, ſi M. de Leibnitz avoit eu une copie correcte de ce traité qui n'eſt pas de l'an 1099. mais de l'an 1199. & qui a été conclu entre le Roi Philippe Auguſte & Baudouin Comte de Flandres IX. du nom. Ce n'eſt pas la ſeule faute qu'il y ait dans cette copie, à laquelle on ne peut ſe fier; non plus qu'à beaucoup d'autres actes du même recueil de M. Leibnitz; on le voit ſur-tout par l'établiſſement du Duché de Luxembourg, rapporté par le même auteur à la page 207. de ſon *Codex juris gentium*, où l'on ne trouve pas la fin de cet acte, ſur-tout la date de la piéce qu'on y rapporte. Dans l'incertitude M. de Leibnitz l'a placée à l'année 1359. & c'eſt encore ainſi qu'elle a été inſerée dans le recueil des traités de paix de Moetjens. Mais M. Dumont ne laiſſe pas de remarquer que des auteurs aſſurent que cet établiſſement ſe fit le 13. Mars 1354. il auroit dû ajoûter qu'il y avoit aux pages 280. 294. 295. & 296. de ſon recueil des pieces des années 1356. & 1357. où il eſt fait mention des Ducs & Ducheſſe de Luxembourg; preuve certaine que cet établiſſement s'eſt fait avant l'an 1359. mais puiſ- que cet Auteur s'eſt ſervi (1) des recueils de Miræus, il auroit dû y prendre l'acte entier de l'établiſſement de ce Duché, dont la veritable date eſt du 3. des Ides de Mars 1354. on voit par là avec quelle attention il faut lire ces recueils; mais le plus ſûr ſeroit que chaque nation ne donnât que les titres & les actes qui la regardent; on ne laiſſeroit pas encore, malgré cela, d'y trouver quelques fautes; par la difficulté qu'il y a de tout examiner avec le même ſoin.

CHAPITRE LII.

Des Panegyriques & des Oraiſons Funebres.

JE me perſuade que bien des perſonnes croiront qu'on ne peut mettre au nombre des pieces qui ſervent à l'hiſtoire, les Panegyriques, & les Oraiſons Funebres. L'on n'ignore pas que ces diſcours dans leſquels on nous dit avec un air de franchiſe, qu'on va peindre le cœur des grands hommes, ne ſont tout au plus qu'un coloris qui ſert à couvrir leurs défauts, ou un voile qu'on tire à nos yeux pour nous ôter la connoiſſance de leurs actions les plus ſecretes; mais il arrive auſſi que notre malignité ne peut s'empêcher de lever ce voile, pour voir ce qu'on voudroit nous cacher, & nous en faiſons pour lors un parallele avec ce qu'on nous montre. Cela ne manque pas de faire dire, ou du moins de faire pen-

(1) *Auberti Miræi Diplomata Belgica*, p. 214.

ſer, que ceux qui ſont expoſés à recevoir de grands éloges, donnent également lieu à de cruelles ſatyres. Ainſi l'on ne peut gueres s'appuyer ſur les Panegyriques qu'on preſente aux Princes, ou qui ſe prononcent devant eux. On n'auroit pas de peine cependant à reconnoître qu'ils ſont veritables, ſi les Orateurs qui les ont faits euſſent oſé dire le contraire.

Pour les Oraiſons Funebres je n'en ai jamais lû que je n'aye repaſſé dans mon eſprit ces agréables vers d'un de nos Poëtes.

Ne vous fiez nullement
A cet Avocat célebre
Je vous aſſure; qu'il ment
Plus ſerré qu'un compliment,
Ou qu'une Oraiſon Funebre.

Il paroît que le goût de ces ſortes d'éloges s'évanouit peu à peu, & qu'on ne l'accorde tout au plus qu'aux Princes & aux têtes couronnées : c'en eſt encore aſſez. Je me ſuis toujours imaginé que ces ſortes de pieces ne contenoient que l'hiſtoire de la vanité des hommes; qu'elles étoient aſſez inutiles aux perſonnes qui en fourniſſoient la matiere, & qu'il n'y avoit que les orateurs qui en tiroient quelque avantage, parce qu'alors ils commençoient à ſe revêtir de l'ambition qui abandonne les grands hommes au tombeau, lors qu'ils penſoient que les Ornemens de leur éloquence alloient animer une ſeconde fois les actions des héros, pour ne plus faire dans la ſuite qu'un même corps, qui rendroit leur mémoire auſſi célebre que celle des hommes illuſtres qu'ils préconiſoient. Comme la verité n'en eſt pas le fondement, les Orateurs qui les compoſent, ayant uniquement le deſſein de nous plaire & non celui de nous perſuader, nous ne devons pas faire auſſi plus qu'ils n'exigent de nous. Il faut les lire pour le plaiſir, & non pour l'inſtruction; autrement on ſe verroit expoſé à croire une infinité d'hiſtoires, dont nous connoiſſons d'ailleurs la fauſſeté; l'on ſe formeroit par exemple une haute idée de la pieté de ce General, qui avoit au rapport de ſon Panegyriſte une devotion particuliere à la Sainte Vierge. On avoit bien dit de lui, qu'il a poſſedé toutes les qualités d'un grand Capitaine (1) en un dégré fort éminent, l'intrepidité dans les perils, une pleine tranquillité d'eſprit au milieu du plus grand bruit des armes : & ſi on l'a reconnu pour ſuperieur à lui-même dans les embarras & le tumulte, on n'a pas crû que ſa devotion le rendît de beaucoup ſuperieur aux autres. Il en avoit ce qu'en ont quelquefois les grands Seigneurs, autant qu'il en faut pour leur interêt.

Ainſi pour découvrir la verité de l'hiſtoire, l'on ne ſauroit s'en rapporter à ce que nous liſons dans les anciens Panegyriques, comme celui de Trajan par Pline le jeune, ceux de Conſtantin, de Maxence & de Maximin. L'uſage qu'on en peut faire ſe réduit tout au plus à rectifier la Chronologie des évenemens, dont ils ont parlé. Quoiqu'ils ne ſoient pas véritables en tout, ils n'auront point falſifié les époques, parce qu'ils n'avoient aucun interêt à le faire.

---

(1) *M. Perault, éloges des hommes illuſtres T. 2. élog. 16.*

J'excepte néanmoins du nombre de ces Panegyriſtes, les ſaints Peres, qui nous ont laiſſé quelques Oraiſons funebres, comme ſaint Ambroiſe, ſaint Gregoire de Nazianze, ſaint Gregoire de Niſſe, & ſaint Baſile. L'on eſt ſi perſuadé de leur probité, qu'on ne peut gueres ſe diſpenſer de croire les faits, dont ils ſe diſent les témoins oculaires, ou qu'ils ne rapportent qu'après les avoir mûrement examinés.

CHAPITRE LIII.

Des Hiſtoires ſecretes, des Satyres, des Chanſons, & Vaudevilles.

JE ne parle ici des hiſtoires ſecretes, que pour montrer le peu de fond qu'on doit faire ſur ces ſortes de pieces ; ce ſont des imaginations qui ne paroiſſent agréables, que parce qu'on joint à la vérité de l'hiſtoire des incidens qui dépeignent la galanterie, non pas telle qu'elle eſt, mais telle qu'on ſouhaiteroit qu'elle fût ; c'eſt-à-dire, ſéparée des chagrins & des amertumes, dont la Providence a voulu qu'elle fût ordinairement accompagnée. Il a paru néanmoins qu'on avoit dans ce ſiecle une eſpece de fureur, pour faire & pour lire ces Libelles ; & parce qu'on y a trouvé quelques intrigues véritables, on a crû qu'il n'y en avoit point de fauſſes : on n'a point aſſez fait de reflexions ſur le vraiſemblable, qui n'y eſt pas quelquefois obſervé. En effet, d'où pouvoit-on ſavoir au bout de cent ou deux cens ans, les entretiens qui ſe ſont paſſés tête à tête. Une preuve même que les Lettres qui s'y trouvent, ne ſont pas véritables, c'eſt qu'elles ne ſont ordinairement que des traductions de celles d'Ariſtenet, des Elegies d'Ovide, des plus dangereux endroits de Catulle & de Petrone, & des Lettres d'Heloïſe & d'Abelard. Ces ouvrages peuvent bien nous donner une connoiſſance générale de la corruption des temps, dont ils nous parlent : mais il y auroit de la folie à vouloir ſur cette autorité rapporter quelques faits particuliers. En effet le grand nombre de fables qui s'y trouvent mêlées avec des hiſtoires véritables, nous fait naturellement croire que nous devons regarder toutes ces hiſtoires comme autant de ſuppoſitions, à cauſe de la difficulté qu'il y auroit à démêler les vérités qu'on y trouve. Ainſi l'on ne doit point rechercher dans ces Libelles l'hiſtoire ſecrete des Cours, puiſqu'on la peut trouver ailleurs plus fidelement, & avec moins de dangers. C'eſt le jugement qu'on doit porter des hiſtoires ſecretes de Bourgogne, des Mémoires des Cours d'Eſpagne & d'Angleterre, de tout ce qu'a publié Gatien des Courtilz, & de cent autres Livres de même caractere, faits au préjudice de l'hiſtoire, à laquelle ces ſortes de Livrets ſont un grand tort, par les fauſſes idées qu'ils en donnent.

Des Satyres.

On doit moins s'appuyer ſur les Satyres, que ſur les hiſtoires ſecretes. Comme l'unique but qu'on s'y propoſe, eſt de médire, on cherche toutes les voyes & les moyens poſſibles pour mettre un homme dans le point de vûe, où l'on remarque infailliblement tout le foible qui eſt en lui, on déguiſe ce qui pourroit le ren-

dre eſtimable, & l'on ne manque point de donner un air de ridicule aux actions même les plus ſerieuſes de ſa vie.

Quoique ces ſortes de pieces ne ſoient pas ordinairement d'un grand uſage, il en faut excepter néanmoins quelques-unes, qui méritent une attention plus particuliere que les autres. Je veux dire celles qui ont eu quelque réputation, & ſur la foi deſquelles on ne laiſſe pas de rapporter quelques faits; je ne parlerai que de deux, qui ſont très-conſiderables : l'une eſt la ſatyre de l'Empereur Julien contre ſes prédeceſſeurs; l'autre eſt cet ingenieux & agréable ouvrage, qui fut fait du temps de la Ligue, ſous le nom de Catholicon d'Eſpagne, & de Satyre Menipée.

L'on eſt aſſez partagé ſur la ſatyre de l'Empereur Julien, quoiqu'on avoue d'ailleurs qu'il y a beaucoup d'eſprit & d'agrément. On a jugé néanmoins, (1) que la prudence ne regnoit point par tout, & que ſes jugemens n'étoient point aſſez équitables. Cependant des perſonnes très-habiles & très-judicieuſes, ont crû y remarquer le contraire, à l'exception de ce qu'on y trouve contre l'Empereur Conſtantin. L'on ne doit pas s'étonner que Julien étant animé contre la veritable Religion, ait dit tant de fauſſetés contre un Prince, qui en avoit été le premier défenſeur. Quand même on ne devroit pas croire Julien dans le reſte de cette piece, il eſt toujours avantageux de la lire avec les ſavantes Remarques de M. Spanheim.

La Satyre Menipée ſert moins à nous donner des éclairciſſemens ſur les faits hiſtoriques, qu'à nous faire connoître l'eſprit de la Ligue & le caractere des perſonnes qui y avoient le plus de part. Près d'un ſiécle & demi qui a déja paſſé ſur cette ingenieuſe ſatyre, n'en a pas encore terni l'éclat. Les traits lumineux qu'on y remarque ſont de tous les temps. On a été contraint cependant, ou pour les conſerver, ou pour les faire mieux apercevoir, d'y joindre de ſavans commentaires, tirés des évenemens les plus marqués de la Ligue, & des caracteres de toutes les perſonnes qu'on y fait parler.

Je ne parle point des autres ſatyres, où les noms ſont déguiſés, comme pourroient être celles de Petrone, de Rabelais, & de Barclay. L'incertitude du temps dans lequel a vécu le premier de ces Auteurs, nous marque aſſez qu'on ne peut gueres ſavoir ſi c'eſt de la Cour de Neron, ou de quelque autre Prince, dont il nous a donné le portrait.

L'utilité qu'on en peut tirer, ne tombe que ſur la politeſſe & l'élegance qu'on y trouve, quoique chargée de tout ce que la pudeur voudroit bien n'y pas voir, comme le remarque un ſage (2) Critique.

La ſatyre de Rabelais eſt la premiere qui ait paru en François. Quelques perſonnes s'imaginent que c'eſt le portrait de la Cour & des Princes, ſous leſquels il a vécu. Mais c'eſt moins l'hiſtoire de ſon temps, que la cenſure, non pas tant de ce qu'il y avoit, que de ce qu'il croyoit trouver de cenſurable dans tous les hommes, & dans toutes les ſciences. Je m'étonne que des perſonnes auſſi judicieuſes, que Scevole de Sainte Marthe, & M. de Thou (3), ayent donné de ſi grands élo-

(1) *Triſtan, Commentaire hiſtorique.*

(2) *Juſte Lipſe.*

(3) Ingenioſiſſimum opus compoſuit (Rabelæſius) in quo omnium Ordinum homines deridendos propinavit. *M. de Thou dans ſon Hiſtoire.* Ejuſmodi ſunt (Rabelæſii facetiæ,) ut lectorem quemlibet eruditum capiant, & incredibili quâdam voluptate perfundant. *Scevole de Sainte Marthe dans ſes Eloges.*

ges à cet ouvrage, puisque toute sa beauté ne consiste que dans de ridicules hiperboles, qui l'ont fait regarder par nos plus judicieux Ecrivains comme une piece fade & insipide, qu'un honnête homme a toujours regret d'avoir lû. Le bon goût, qui est de tous les siecles, & qui ne remarque plus dans cet ouvrage la politesse qu'on croyoit y voir autrefois, nous donne lieu de penser que c'est moins le bon sens qui l'a fait écrire, qu'une imagination échauffée, qui prétendoit se divertir aux dépens de la pudeur de tout le genre humain.

La satyre de Barclay, quoique plus sage & plus moderée, n'a gueres plus d'utilité que ces deux premieres. Ces sortes d'ouvrages sont des chiffres qu'on ne sauroit être sûrs d'avoir découvert, & l'on doit dire en general, qu'elles servent moins pour apprendre l'histoire, que l'histoire ne sert pour en connoître la délicatesse; c'est ce qu'on remarque par les savans Commentaires que M. Spanheim a faits sur les Césars de Julien, pour en vérifier tous les portraits, & par les notes qu'on a jointes au Catholicon d'Espagne, pour en expliquer ce que le temps avoit couvert de quelque obscurité. Les observations qu'on a faites sur la satyre de Rabelais, nous ont fait connoître tout au plus deux ou trois faits arrivés du temps de cet auteur.

Des Chansons & Vaudevilles.

Je ne dirois rien ici des Vaudevilles, si l'on n'avoit point avancé ce paradoxe sous le nom de M. Menage, (1) qu'un Recueil de Vaudevilles est une piece nécessaire à un Historien, qui veut écrire sincerement. J'aimerois autant que l'on dît que les satyres de *Perse* & de *Juvenal* peuvent nous donner de grandes lumieres, pour savoir l'histoire secrete de leur siécle. Jusqu'à present on avoit judicieusement pensé qu'il falloit savoir à fond l'histoire de Neron, pour bien entendre Perse; mais jamais cette imagination n'étoit venuë dans l'esprit, qu'il falloit étudier Perse, pour connoître la Cour de Neron. Il faut dire cependant que s'il y a quelque Nation dont l'histoire se puisse détailler par chansons, c'est constamment celle de nos derniers Rois. Il ne s'est pas fait une belle action que l'on ne l'ait tournée en ridicule par quelque chanson burlesque: il n'est point échappé une sottise à ceux qui nous ont gouverné, que sur le champ elle a été préconisée par une ou plusieurs chansons. Et le Recueil qui s'en trouve dans le cabinet des Curieux, iroit à plusieurs Volumes in folio sur les deux ou trois derniers Regnes.

(1) Menagiana, tom. 2.

CHAPITRE LIV.

Des Chartes & Diplomes.

Les Chartes ſont dans l'hiſtoire du moyen âge infiniment plus néceſſaires que les ouvrages, dont nous venons de parler. C'eſt uniquement ſur ces pieces que ſont fondées les hiſtoires des Familles, des Congregations, des Abbayes, & quelquefois même des Villes & des Provinces; elles ſervent ordinairement à rectifier la Chronologie des Princes, ſous leſquels elles ont été faites; parce qu'étant, comme on croit, originales, ou n'ayant point paſſé par beaucoup de mains, on a lieu de penſer qu'elles ſont moins falſifiées, que les ouvrages, dont il s'eſt répandu un grand nombre de copies : elles ne ſont pas même inutiles pour l'explication de pluſieurs faits hiſtoriques. Quelques Savans avoient crû, par exemple, qu'Hilduin étoit l'auteur de l'opinion qui faiſoit venir dans les Gaules ſaint Denys l'Aréopagite. Mais une Charte de Thierry II. Roi de France, publiée d'abord par le Pere Mabillon, & reimprimée enſuite dans la derniere Edition de Gregoire de Tours, montre que cette opinion avoit cours plus de cent ans avant Hilduin.

Il faut avouer cependant, que les Chartes ne ſont pas utiles à ceux qui ne veulent avoir qu'une connoiſſance ordinaire de l'hiſtoire; leur néceſſité ne s'étend qu'à un petit nombre de perſonnes; mais les lumieres qu'on en tire, ſe répandent ſur tous les autres. Quoique ces ſortes de pieces ſoient en uſage depuis le commencement de notre Monarchie, nous ne voyons pas néanmoins qu'il y en ait dans ces premiers temps un ſi grand nombre, qu'il y en a eu dans le VIII. ſiécle, & dans les ſuivans. La pieté des Rois de la deuxiéme Race, les grands biens qu'ils firent non ſeulement aux Egliſes de France, mais encore à celles d'Allemagne, d'Eſpagne & d'Italie, qui étoient ſous leur domination, nous en ont produit un nombre infini. Les autres Seigneurs, à leur exemple, firent quelqne bien aux Egliſes qui étoient ſur leurs Terres. Les Succeſſeurs imiterent en cela la pieté de leurs peres, & c'eſt par les Titres qui s'en dreſſerent pour lors, qu'on apprend conjointement & l'hiſtoire des Egliſes particulieres, & la génealogie de ceux qui les ont dottees. Les autres Chartes ſont des Privileges que les Princes accordoient aux Villes en faveur d'un ſiége, ou de quelque action mémorable, ou même ce ſont des exemptions que les Papes ont données à des Egliſes, ou à des Monaſteres, à la recommandation des Princes.

La malice des hommes s'eſt étenduë juſques ſur ces Monumens, qui paroiſſoient ne devoir point ſe reſſentir de leur corruption : non ſeulement on en a falſifié beaucoup, mais on en a ſuppoſé un nombre preſque infini, il ſe trouve même des Livres, où il y en a plus de fauſſes, que de veritables; c'eſt le jugement que M. du Cheſne (1) porte des *Mémoires & Recherches de France*, & *de la Gaule Aquita-*

(1) *Bibliotheque des Hiſtoriens de France, page 291.*

nique,

nique, imprimés à Paris en 1581. sous le nom de Jean de la Haye. Plusieurs Savans ont crû que les Communautés assez regulieres avoient peine à lever les doutes qu'on formoit sur les Bulles, qui servent de fondement à leurs Privileges : on a mis dans ce nombre ceux de S. Germain des Prés, de S. Medard de Soissons, de Prémontré, la Bulle Sabbatine des Carmes. Mais on croit qu'il faut avoir beaucoup de délicatesse pour n'être pas content des Apologies qu'on a faites de ces Privileges.

Nous avons dit qu'il y avoit des Chartes supposées, & qu'il s'en trouve d'autres qui ne sont que falsifiées; ces dernieres sont les plus difficiles à reconnoître, parce que ceux qui étoient maîtres des originaux ajoûtoient, en les copiant, ce qui convenoit à leur interêt : l'on ne peut verifier leur falsification, que par les Chartes originales, quand elles sont encore en nature, ou par d'autres Privileges posterieurs, opposés à ceux contre lesquels on a quelques préjugés.

Il est plus facile de reconnoître les Chartes qui sont entierement supposées : on peut, dans ces suppositions, avoir pris une de ces deux voyes. 1°. Un homme versé dans la lecture de ces pieces, en aura fait une dans laquelle on retrouve les manieres du siécle où il vivoit; ou bien. 2°. l'on aura pris le corps d'une autre Charte, dans laquelle on n'aura fait que changer l'endroit qui sert de motif à la supposition.

Une regle qui découvre également la fausseté de ces deux sortes de Chartes, consiste dans les notes chronologiques qu'on y met ordinairement; si l'on se sert par exemple d'époques qui n'étoient point encore en usage dans le temps, où l'on suppose que ce Titre a été fait, comme cela peut arriver dans des pieces qu'on croiroit du x. siécle, ou des précedens, & qui cependant seroient marquées par les années de l'Ere Chrétienne, qui n'a été en usage dans ces Monumens publics, que dans l'onziéme siécle; ou s'il s'y trouvoit quelque faute par rapport au regne des Princes, sous lesquels on dit qu'elles ont été faites, ou même si elles étoient signées par des personnes qui étoient déja mortes, & si l'on y trouvoit le nom de quelque autre, qui n'auroit vêcu que long-temps après. Il faut néanmoins se servir de cette regle avec quelque moderation; car il est arrivé dans la suite qu'on a ajoûté des notes chronologiques, qui ne se trouvoient point dans les originaux. C'est ce que le Pere Mabillon remarque à l'occasion d'une Lettre du Pape Honorius, dattée de l'an de Jesus-Christ 634. & rapportée par Bede, qui paroît y avoir ajoûté lui-même cette datte. Il pourra même y avoir quelque corruption par rapport au regne des Princes, sans qu'on doive pour cela s'inscrire en faux contre ces Chartes, pourvû que ces fautes ne viennent point des originaux, mais seulement des Copistes; on n'ignore pas combien il est facile de corrompre un chiffre; mais il n'est pas difficile aussi de reconnoître par d'autres caracteres si ce méconte vient d'inadvertence, ou de falsification réelle.

1°. Une regle particuliere qui sert à reconnoître la premiere espece de supposition, consiste dans le parallele qu'on doit faire du style & de l'esprit de cette Charte, avec celles qui sont incontestablement de ceux à qui on l'attribuë, ou du moins avec d'autres du même siécle, quand on n'en trouve point de la même personne. 2°. Il n'y a pas de moyens plus sûrs, pour vérifier la seconde espece de supposition, que de montrer que ces Chartes supposées ont été copiées sur d'autres plus anciennes.

On pourroit encore apporter beaucoup d'autres observations qui servent à reconnoître ces faussetés ; mais il suffit d'avertir ici qu'une Charte peut être fausse, quoique le privilege qui s'y trouve contenu, soit véritable. Des personnes qui ont eu des Titres autentiques, & qui les auront perdus, n'auront point fait difficulté d'en supposer de nouveaux, cherchant ainsi par un crime, dont leur interêt leur cachoit l'énormité, à se maintenir dans la possession des droits, qu'ils apprehendoient qu'on ne leur disputât.

Je ne ferai point ici d'autres remarques, je dirai seulement que l'ouvrage le plus célébre que nous ayons sur cette matiere est incontestablement celui que le *P. Mabillon* a fait sur la Diplomatique, (*de Re Diplomatica.*) Il ne faut pas croire cependant que le seul but de ce savant Religieux ait été de faire connoître les differens âges des anciens manuscrits. Il paroît que son ouvrage n'a point assez d'étenduë pour cela, parce qu'on n'y trouve pas les differences des caracteres pratiqués en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Allemagne & dans les diverses parties de la France, dont les écritures ne se ressemblent pas toujours dans un même siécle. C'est ce qu'a déja remarqué un savant (1) fort connu & fort estimé. » Quoique le » *P. Mabillon* ait touché, *dit-il*, quelque chose du caractere gothique & du Lombard, il n'a point parlé de ceux des autres Pays & des autres Langues, ce qui » auroit été cependant nécessaire, puisqu'ils ne renferment pas moins ce qu'il » y a de plus précieux dans les Religions, l'Histoire, la Politique & les autres » sciences. Delà vient que bien des gens avec moi & quelques-uns mêmes de ses » amis ont trouvé que cet ouvrage ne donne qu'une connoissance fort légere & » fort bornée sur cette matiere pour l'intelligence des titres & des autres manuscrits.

Cet ouvrage du P. Mabillon est devenu si célébre depuis quelques années, autant par les disputes qu'il a causées, que par rapport à la matiere en elle-même, que je m'imagine qu'on voudra bien savoir quel en a été l'origine. Je tire cette remarque du savant auteur que je viens de citer. » Au reste comme vous aimez l'histoire (2) » litteraire, *continue-t'il*, vous ne serez pas fâché de savoir quel motif a fait entre» prendre cet ouvrage au Pere Mabillon & à son collegue. Cette connoissance » donne souvent beaucoup d'ouvertures pour l'intelligence des livres ; & la plûpart des auteurs en sont si persuadés, qu'ils ne manquent jamais d'en prétexter » quelques-unes, ou d'en donner des indices dans leurs ouvrages. C'est aussi ce » que je vous ferai remarquer dans celuici. Le Pere *Papebroech* Jesuite, dans » la Préface de son second volume des Saints du mois d'Avril, parlant des ma» nuscrits, dit en passant, que les titres publiés par nos Religieux sont fort suspects. » Il n'oublie pas même le titre de Saint Denys, donné par Dagobert comme un » des principaux. Il ajoûte ensuite beaucoup de raisons pour fortifier ses con» jectures. Le P. *Mabillon* ne s'en plaignit point dans l'abord, & il méprisa cet» te attaque, comme ces vieilles calomnies que le temps obscurcit ou rend moins » dangereuses. Mais en 1677. il parut un livre dans lequel il y a des notes qui » combattent ce titre de Saint Denys dont je viens de parler, qu'un Benedictin a

(1) *M. Baudelot de Dairval, utilité des voyages tom. 2. p. 436. &c.*

(2) *Idem, p. 437. &c.*

» publié, & par lequel ces Religieux prétendent être exempts de la Jurisdiction » même du Roi. On a ajoûté à ces notes une copie du véritable titre, tirée d'un » manuscrit de M. de *Thou*, qui est presentement dans la Bibliotheque de M. *Col-* » *bert*; & cette copie est entierement contraire à celle qu'avoit imprimée le P. « *Doublet* dans ses antiquités. Ces notes prouvent encore que le titre, tel qu'il est » chez M. COLBERT, est non-seulement l'original, mais qu'il est conforme à la » Discipline de son temps & à l'usage qui l'a precedé, & que celui de *Doublet*, par » conséquent est falsifié & qu'il est contraire aux Loix de l'Eglise & à celles de » l'Etat; ce qui est démontré par une infinité de Monumens de l'un & de l'autre » police. Ceux qui y avoient interêt & pour qui on avoit publié ce titre, ne purent » souffrir qu'on l'attaquât ainsi; cependant ils n'oserent y répondre ouvertement. Il » courut, ou pour mieux dire, il parut un petit libelle de quelque Moine impatient; » mais qui s'évanouit aussi-tôt, & que le P. *Mabillon* & les plus raisonnables d'en- » tre eux, désavouerent, parce qu'il n'y avoit que des injures & de l'ignorance. » Il n'éfleuroit pas même la difficulté, bien loin de la résoudre. On prit donc une » autre voye, & ce fut ce traité DE RE DIPLOMATICA, qui fut le *Palla-* » *dium* qu'on voulut opposer aux remarques curieuses que l'Abbé *Petit* a join- » tes à son édition du Penitentiel de *Theodore*. Le P. *Mabillon* n'a pû cacher son » dessein, & il paroît évidemment qu'il a voulu défendre & soûtenir les titres de » son ordre que le P. *Papebroech* avoit un peu noirci par ses soupçons; & il est in- » dubitable que l'endroit de son livre, où il s'efforce de combattre ce qu'a donné » M. Petit, est le centre de son ouvrage, d'autant plus que dans les dissertations » jointes au Penitentiel, il y a des preuves assez fortes de ce que le savant Jesuite » Flamand ne faisoit que conjecturer. Voilà les blessures ausquelles il s'est crû obli- » gé de remedier avec promptitude; *opus esse existimavi diligentiæ*. Ne m'en croyez » pas, Monsieur, ce sont ses termes, *hanc necessitatem probat operis occasio*, dit-il; » l'occasion de cet ouvrage en prouve la nécessité : & parce que les principaux » efforts de ses adversaires, comme il les appelle, sont tombés sur le Chartrier de » Saint Denys; *Et quoniam præcipuus adversariorum conatus in Dionysianum Ar-* » *chivum exsertus fuerat;* la nécessité de se défendre lui a fait enfanter ce dessein » nouveau, pour procurer de l'utilité au Public. *Nempe utilitas argumenti cum* » *novitate conjuncta atque defensionis necessitas*. Cependant quiconque lira l'un & » l'autre remarquera facilement lequel des deux a plus de force & de solidité dans » l'attaque ou dans la défense : & pour vous le faire voir en deux mots, l'Abbé » *Petit* dans ses notes sur Theodore qui vivoit vers la fin du VI. siécle, prétend » que les exemptions de l'ordinaire & des Souverains sont contre la Discipline de » l'Eglise. Il le justifie par une tradition exacte des Peres & des Conciles jusqu'à » son temps. Il soûtient par conséquent que ces sortes de Privileges, que quel- » ques Monasteres s'attribuent, ne sont pas légitimes. Celui de Saint Denys » que le P. *Doublet* a publié, lui sert d'exemple. Il donne une copie de ce mê- » me titre, tirée d'un ancien manuscrit qui contredit l'autre, & qui est conforme » aux regles de l'Eglise. A cela le P. *Mabillon* répond que c'est une calomnie di- » gne de réprimende, d'accuser ses confreres d'errer contre l'Eglise & la police des

„ Etats, lorſqu'ils défendent des privileges, quoiqu'on leur ait montré qu'ils „ ſont contraires aux Canons de l'une & aux Loix de l'autre. Il avoue le titre „ que produit M. *Petit* ; mais il prétend que celui de Doublet en eſt un autre, „ ſur quoi il donne de mauvaiſes raiſons ; & pour montrer que celui qu'il défend, „ & pour lequel il a fait un ſi gros Livre, n'eſt point contraire à l'Égliſe, il ne „ rapporte ni paſſage des Peres, ni des Conciles ; mais une formule de Marcul- „ phe. Vous croyez peut-être quoique ce ne ſoit pas une grande preuve, qu'el- „ le parle en termes exprès ; cependant c'eſt le contraire. Il n'eſt parlé que d'u- „ ne exemption des Juges Médiats ou Subalternes, avec une clauſe que ni le „ Prince, ni le Magiſtrat ne pourroit détruire cette grace : *Nec regalis ſublimi- „ tas, nec cujuſlibet judicum ſæva cupiditas refragare tentet.* Et une preuve de cela, „ c'eſt que dans un endroit de cette formule, on y voit les mêmes expreſſions „ que dans le titre publié par M. *Petit. Statuentes ergo neque juniores, neque ſuc- „ ceſſores veſtri, nec ulla publica judiciaria poteſtas*, &c. Enfin pour derniere raiſon, „ il rapporte uniquement un ſemblable privilege, donné à Weſtmonſter, par un „ Edoüard Roi d'Angleterre, contre lequel aſſûrément les raiſons du P. *Pa- „ pebroech* & de M. *Petit* ne perdent rien de leur force, auſſi-bien que contre les „ autres titres. Et en verité elles ſont ſi peu détruites, que je ne puis compren- „ dre qu'un homme de mérite comme D. *Mabillon* ait voulu expoſer ſa réputation „ & celle de ſon ordre par une ſi miſerable défenſe.

Cependant on ne ſauroit diſconvenir que cet ouvrage ne contienne d'excellentes recherches ſur divers points de notre hiſtoire. C'eſt-ce que reconnoît M. *de Valois* lui-même, en remarquant néanmoins que le P. *Mabillon* a tiré une grande partie de ce livre de ſa notice des Gaules. Les Anglois même & quelques ſavans de France n'ont pas laiſſé au milieu des critiques qu'ils en ont faites, d'admirer la grandeur, la nouveauté & l'utilité du deſſein, s'il avoit été executé ſelon leur goût. Rien en effet ne pouvoit contribuer davantage à approfondir les endroits les plus ſecrets & les plus obſcurs des premiers temps de notre hiſtoire, & de celle des autres Nations, ſi l'on avoit pû être certain des regles que ce ſavant Religieux a propoſées pour diſcerner les diplomes faux d'avec les véritables.

Il ſuffit que cet ouvrage ait eu beaucoup de réputation, pour qu'il ait été expoſé à beaucoup de contradictions & de cenſures, ſoit en France, ſoit dans les pays étrangers. C'eſt ce qui a produit les diſſertations ſi ſavantes & ſi judicieuſes du P. *Germon*, qui ont procuré une addition fort conſiderable à la Diplomatique, outre les défenſes & les apologies de M. *Fontanini*, & d'autres ſavans d'Italie. Les Anglois mêmes n'ont pas laiſſé de faire quelques remarques critiques ſur l'ouvrage du Pere Mabillon, & de l'attaquer par le fondement qui étoit de lui diſputer les regles qu'il avoit établies. C'eſt ce qu'a fait M. *Hickeſius* dans un ouvrage auſſi vaſte & auſſi nouveau en ſon genre que la Diplomatique, auquel il a donné le titre de *Litteratura Septentrionalis.*

Je ne parle point ici des Recueils de ces ſortes de pieces ; on en a fait imprimer un nombre infini depuis un ſiécle, principalement dans l'hiſtoire des Familles, des Congregations & des Abbayes, & même des Provinces & des Villes, dans les Hiſto-

riens de France imprimés au Louvre par Meſſieurs du Cange & Godefroy, dans les Preuves des Libertés de l'Egliſe Gallicane, dans le different du Pape Boniface VIII. & de Philippe le Bel, & dans les autres Traités de M. Dupuy, dans les ouvrages d'Aubert le Mire, dans le Traité de Blondel, qui a pour titre, *de formula regnante Chriſto*, dans les *Miſcellanea* de M. de Baluze, dans les Analectes du Pere Mabillon, dans le Spicilege du Pere d'Achery, & du Pere Martene, dans le *Bibliotheca nova* du Pere Labbe, dans le *Bibliotheca Cluniacenſis*, & dans un grand nombre d'autres ouvrages.

Bien des Ecrivains ont traité cette matiere depuis environ un ſiécle qu'elle eſt devenuë fort à la mode, & chaque Nation l'a traitée par rapport à ſon hiſtoire.

Le ſavant Pere Papebroch eſt un de ceux qui en a le plus ſavamment écrit dans le *Propileum* qu'il a joint au ſecond Volume des Actes des Saints du mois d'Avril & dans quelques autres mois. Conringius, Heiderus, & pluſieurs autres ſavans l'ont traitée par rapport à l'Allemagne, dans les belles Diſſertations qu'ils ont publiées au ſujet de l'Abbaye de Lindau. M. de Launoy eſt un de ceux qui en a plus hardiment écrit, en attaquant les Privileges de la plûpart des Abbayes & des Ordres Religieux.

Quelle perte pour ce ſavant homme de n'avoir pû connoître un fait célebre, qui ne s'eſt développé de nos jours, que plus de quinze ans après la mort de cet illuſtre perſonnage! On ſait que ſous le Pape Innocent II. il ſe tint un Concile à Reims, où aſſiſta l'Evêque de Châlons, qui avoit été auparavant Abbé de Saint-Médard de Soiſſons. Ce Prélat touché d'une verité, qu'il étoit important même pour la poſterité de faire venir juſqu'à nous, ſe crut obligé de découvrir au Pape, que dans le temps qu'il gouvernoit ſon Abbaye de Soiſſons, un de ſes Moines appellé Guernon, s'étoit confeſſé à l'article de la mort d'avoir été fauſſaire; mais ſur-tout pour la fabrication de deux Actes eſſentiels qu'il avoit fait ſous le nom du Pape même. L'un étoit le Privilege de l'Egliſe de Saint-Ouen de Roüen, & l'autre celui de Saint-Auguſtin de Cantorberi. Et comme les hommes récompenſent ſouvent les crimes utiles beaucoup plus que les actions vertueuſes, il avoüa qu'on lui avoit donné quelques ornemens précieux, dont il avoit fait préſent à l'Egliſe de ſaint Médard. C'eſt ce qu'on trouve dans une Lettre originale de Gilles Evêque d'Evreux au Pape Alexandre, que le ſavant M. Warthon a fait imprimer dans ſon *Anglia ſacra*.

Aït Catalaunenſis Epiſcopus, dum in Eccleſia B. Medardi officio Abbatis fungeretur; quemdam Guernonem nomine ex Monachis ſuis in ultimo confeſſionis articulo ſe falſarium fuiſſe confeſſum, & inter cætera quæ per diverſas Eccleſias frequentando tranſcripſerat, Eccleſiam B. Audœni, & Eccleſiam B. Auguſtini de Cantuar. adulterinis privilegiis ſub Apoſtolico nomine ſe muniiſſe lamentabiliter pœnitendo aſſeruit. Quin & ob mercedem iniquitatis quædam ſe pretioſa ornamenta recepiſſe confeſſus eſt, & ad B. Medardi Eccleſiam detuliſſe. Je m'étonne que M. l'Evêque de Soiſſons, l'un des plus vertueux & des plus ſavans Prélats de l'Egliſe de France, n'ait point rapporté ce fait, qui auroit très-bien figuré dans les Factums qu'il a faits contre l'Abbaye de S. Corneille de Compiegne.

Mais puiſque la connoiſſance des Titres originaux eſt néceſſaire pour une exacte diſcuſſion de pluſieurs faits eſſentiels à la vérité de l'hiſtoire, je veux mettre ici en peu de mots les regles qu'on a données pour diſcerner les Actes anciens, & connoître ceux qui ſont entierement faux, ou qui peuvent n'avoir été ſeulement que falſifiés.

I°. Il faut avoir des Titres autentiques, dont la verité ne puisse être contestée, & s'en servir pour les comparer avec ceux dont on a lieu de douter. Si la piece est originale, elle peut servir à examiner les autres Actes qu'on suppose être écrits dans le même temps, & dans la même Nation; car les écritures varient également en differens siecles & en differens Pays. L'homme intelligent & appliqué verra pour lors que ceux qui font de faux Titres, quoique très-industrieux, ne peuvent pas toujours imiter exactement cette liberté d'une main originale: on y trouve, ou de la contrainte, ou des differences sensibles, soit que la précipitation, soit que la crainte même de ne pas imiter assez bien le modele, empêche & embarrasse le faussaire.

II. Il faut examiner la difference, ou la conformité de style d'une piece à l'autre; savoir de quelle maniere les Princes ont commencé & fini leurs Lettres, de quels termes particuliers il se sont servis; car toutes ces choses n'ont pas été les mêmes dans les differens temps, & dans les differens lieux.

III. Remarquer la datte des Actes ou des Lettres; c'est à quoi souvent manque un faussaire, plus habile dans les coups de main, que dans l'histoire des Princes; il se sert ordinairement des dattes reçûes de son temps, pour marquer des siecles anterieurs au sien.

IV. Faire attention à la Chronologie & aux souscriptions; car il arrive quelquefois qu'on y fait signer des personnes déja mortes, ou qui ne sont pas encore nées.

V. Il faut les comparer avec l'histoire certaine du temps, soit des Pays, soit des Princes, soit des peuples, soit même des usages & des coûtumes des temps & des lieux.

VI. Confronter les signatures veritables des Princes & des particuliers avec celles qui sont douteuses.

VII. Examiner les Sceaux, s'ils ne sont point alterés, s'ils ne sont point transportés d'un Acte veritable à une piece fausse ou douteuse.

VIII. Examiner la nature du parchemin, s'il n'a pas des caracteres de nouveauté ou d'alteration; car comme on a trouvé moyen d'effacer les écritures, on s'est servi quelquefois de cette ruse, pour substituer en la place d'un titre peu important, des Actes essentiels & de consequence; faire attention sur l'encre, s'il ne s'y trouve pas de difference dans le même Acte.

Si toutes ces attentions n'empêchent point qu'on ne soit trompé à l'examen des Titres originaux, que doit-on penser des Cartulaires, ou Papiers Terriers des Eglises & des Monasteres, qui ne sont que des copies faites sans autorité publique, & dans lesquels on s'est donné une entiere licence.

Mais que l'on fasse attention que cette soupçonneuse exactitude, ces recherches critiques & inquiétantes, ne regardent ordinairement que les Titres des Abbayes, des Communautés Regulieres, & même des Eglises Cathedrales. Il semble que parmi ceux qui devroient être le moins gouvernés par l'interêt, & en qui l'amour de la verité devroit le plus éclater, ce soient ceux-là même qui ne craignent point d'abandonner tout ce que l'honneur & la Religion prescrivent dans le cours ordinaire des affaires, pour se jetter dans des crimes inutiles pour eux-mêmes, & seulement utiles à une Communauté, qui ne leur en fait aucun gré, & qui, malgré quelques déferences exterieures, les regarde toujours pour ce qu'ils sont réellement. Je ne puis me dispenser de rapporter ici ce qui me fut avoué par un Benedictin des plus sages & des plus vertueux. Il avoit connu particulierement les Religieux de son Ordre, qui avoient ramassé les pre-

miers mémoires de l'hiſtoire de Bretagne que le P. Dom Lobineau a continuée & publiée. Il m'avoüa que de quinze mille Titres ou environ qui avoient paſſé par les mains des premiers Auteurs de ce Livre où il avoit été employé lui-même, ils en avoient trouvé plus de la moitié qui étoient viſiblement faux & ſuppoſés, ſans compter ceux qui n'étoient ſeulement qu'alterés. Que l'hiſtoire ne marque-t'elle pas des Archives du Mont-Caſſin, de celles de l'Egliſe de Milan, & quelques autres? Je n'oſe retomber ſur celles de notre France : les Savans en ont dit quelque choſe. Le même inconvenient ne ſe trouve pas dans les Archives des Princes, des Cours ſuperieures & des Villes : outre les ſoins ſcrupuleux que l'on a de n'y laiſſer rien entrer qui ne ſoit dans l'exacte verité, à peine ſe trouveroit-il dans le Royaume des gens aſſez hardis pour hazarder en faveur du Prince ce qu'ils hazarderoient pour une Communauté Religieuſe, quoiqu'ingrate & peu reconnoiſſante.

CHAPITRE LV.

Des Inſcriptions & des Médailles.

ON a recherché dans ce ſiecle tous les moyens qui pouvoient donner quelque connoiſſance de l'hiſtoire : on s'eſt ſervi des Inſcriptions & des Médailles pour rectifier une infinité d'endroits de la Chronologie, & pour donner quelque jour à pluſieurs difficultés qui ſe rencontroient dans les Hiſtoriens. L'on ne peut douter de l'utilité de cette méthode depuis qu'on a vû les grands avantages qu'en ont tirés M. le Cardinal *Noris* & le Pere *Pagi*. L'on a même des corps d'hiſtoire qui ſont autant appuyés ſur ces monumens que ſur les Hiſtoriens, telle eſt l'hiſtoire des Rois d'Egypte & de Syrie du celebre M. Vaillant. On a trouvé tant de lumieres dans les Inſcriptions de *Gruter*, de *Reineſius*, & de quelques autres, que perſonne ne doute plus qu'il ne ſoit très-avantageux, & même néceſſaire de recueïllir, & de conſerver avec tout le ſoin poſſible ces monumens, dont le témoignage eſt d'autant plus aſſuré, qu'ils ſont contemporains aux actions qui s'y trouvent expliquées. « Qui ne ſait, dit un homme » ſavant (1) dans ces matieres, que les Médailles ne conſervent pas moins les viſages » des Empereurs, les circonſtances les plus remarquables de leur vie, que celles des » lieux de la vaſte étenduë de leur domination, & que les évenemens remarquables » qui ont ſignalé leur regne. »

Il eſt bon cependant de remarquer encore avec le même M. Spanheim, « qu'il eſt » également dangereux, ou blâmable de ne s'attacher uniquement qu'à la Médaille, » ou de la mépriſer, que l'un eſt l'effet d'un petit ſens, & l'autre d'une pure ignorance, » ou d'une prévention ridicule; que le malheur a voulu juſques ici que les plus doctes & les plus grands critiques ont ignoré la Médaille, ou que la plûpart des Médailliſtes & des Antiquaires n'ont pas été ſavans, les uns faute d'occaſion, & d'avoir ſû toute l'utilité qu'on en pouvoit tirer, ou enfin faute de loiſir; les autres au

(1) *M. Spanheim, Préface ſur les Céſars de Julien.*

» contraire pour s'être contentés d'en faire purement un trafic & un commerce : il faut » excepter de ce rang *Antonius Augustinus*, *Fulvius Ursinus*, & quelques autres, mais » en fort petit nombre.

Les Antiquaires savent aussi qu'il faut y apporter une grande précaution, parce qu'on peut se laisser surprendre par de fausses Médailles & des inscriptions supposées, & que souvent même les legendes des Médailles & les inscriptions pouvant recevoir plus d'un sens, il ne faut se déterminer qu'à celui qui est le plus conforme aux Historiens les plus fideles, & ne pas, sur de simples préjugés, renverser ce que nous avons de plus assuré dans l'histoire, pour soutenir une legende douteuse de quelque Médaille.

L'on a vû regner aussi-bien dans les premiers temps, que de nos jours cette espece de fourberie de contrefaire les Médailles ; les uns l'ont fait pour avoir des suites complettes, & les autres pour representer de grandes actions qui se trouvent dans l'histoire ; mais il y a une regle infaillible pour distinguer les Médailles contrefaites ; c'est que dans toutes celles qui nous restent de l'antiquité, il ne s'en est jamais, dit-on, trouvé deux frappées au même coin, & quoiqu'on n'ait pû encore découvrir la raison de cette observation si extraordinaire, la regle ne laisse pas d'être certaine, qu'aussitôt qu'on trouve deux Médailles qui paroissent avoir été faites dans la même matrice, on doit croire que l'une des deux est fausse ; mais il semble que cette précaution doit augmenter, quand on voit les plus habiles Antiquaires soutenir de fausses Médailles, comme a fait *Cuspinien*, à l'égard de celle d'Heraclius, qui represente l'Exaltation de la Sainte Croix : Guillaume *du Choul*, Jacques *Strada*, & quelques autres, nous en ont donné de fausses dans les recueils qu'ils ont faits.

L'on n'ignore point aussi qu'il y a quelquefois des Inscriptions qui renferment des faussetés, quoiqu'elles soient faites dans le temps même où les grandes actions se sont passées, l'on en trouve un exemple celebre dans ce bel arc de triomphe, que les Romains firent dresser à Tite après la ruine de Jerusalem. Ce peuple, pour relever davantage la gloire de cette entreprise, y a fait graver aussi une inscription, (1) par laquelle il témoigne qu'avant Tite personne n'avoit pris cette Ville, que personne même n'avoit osé y penser : nous savons néanmoins par des preuves indubitables, combien cette grande Ville a été prise de fois : quand l'Ecriture ne nous l'auroit pas marqué, nous aurions pû l'apprendre de Ciceron, (2) puisqu'il dit dans plus d'un endroit que Pompée avoit pris Jerusalem, & il lui donne pour cela le nom de Jerosolimitain, (3) & je m'étonne que les Romains ayent fait une si lourde faute dans une occasion,

(1) L'Inscription est ainsi couchée.

IMP. TITO CÆSARI DIVI VÆSPASIANI F.
VESPASIANO. AUGUSTO. PONTIFICI. MAXIMO.
TRIB. POT. X. IMP. XVII. COS. VIII. PP.
PRINCIPI. SUO S. P. Q. R. QUI. PRECEPTIS. PATRIS. CONSILIS QUE ET.
AUSPICIS GENTEM JUDÆORUM. DOMUIT. ET.
URBEM. HIEROSOLIMAM. OMNIBUS. ANTE. SE.
DUCIBUS. REGIBUS. GENTIBUSQUE. AUT.
FRUSTRA. PETITAM. AUT. OMNINO. INTENTATAM.
DELEVIT.

(2) Cn. Pompeius, captis Hierosolimis, victor ex illo fano nihil attigit. *Cicero pro L. Flacco.*

(3) Hierosolimatius. *Cicero lib. 11. ad Attic. Ep. 10.*

où

où il leur étoit si facile de s'éclaircir ; mais cette faute nous fait connoître la précaution qu'on doit apporter pour ajoûter foi à de pareils monumens.

On sait que la plûpart de ces inscriptions, quoique veritables en elles-mêmes, n'ont pas laissé de donner lieu à plusieurs personnes de se laisser tromper ; on pourroit en apporter ici un grand nombre d'exemples ; l'on n'ignore pas qu'une de ces inscriptions a donné lieu à saint Justin de croire faussement que les Romains avoient dressé des statuës à Simon le Magicien, parce qu'il avoit vû à Rome une inscription qui portoit :

SEMONI. SANCO. DEO. FIDIO.

Le Pere Mabillon rapporte dans son voyage d'Italie, que les Espagnols s'étant adressés au Pape Urbain VIII. pour obtenir des Indulgences, à cause d'un Saint auquel ils donnoient le nom de saint VIAR. Le Pape surpris par la nouveauté du nom, voulut être informé sur quoi étoit fondée la sainteté de ce prétendu Saint : on apporta pour toute preuve une inscription qui portoit, S. VIAR.

Mais des personnes experimentées trouverent que ces lettres étoient le reste d'une inscription plus ample, qu'on avoit faite pour celui qui avoit l'Intendance des chemins, & que les paroles principales de cette inscription étoient PRÆFECTUS VIARUM.

On peut voir de pareilles inscriptions dans la lettre que ce savant Religieux a faite sur le culte des saints inconnus. Mais il y en a une sur-tout qui frappe & qui mérite qu'on la remarque : elle a donné lieu aux Augustins de Toulouse de faire une martyre de Julie Evodie, qu'on sait par l'inscription même avoir été Payenne. L'inscription porte :

D. M.

JULIA EVODIA. FILIA. FECIT.
CASTÆ. MATRI. ET. BENEMERENTI.
QUÆ. VIXIT. ANNIS. LXX.

Julie Evodie fille a dédié ce Monument.
de sa reconnoissance à sa chaste mere,
qui a vêcu soixante & dix ans.

On peut remarquer ici, dit le Pere Mabillon, deux fautes considerables que les Augustins de Toulouse ont faites ; la premiere, de se servir de cette épitaphe, pour autoriser le titre de martyre qu'ils donnent à Julie Evodie, quoiqu'il soit impossible de l'y trouver ; puisque dédiant ce monument aux Dieux Mânes, elle fait connoître par-là qu'elle étoit idolâtre. La deuxiéme faute est de donner ce titre à Julie Evodie, au lieu de le donner à sa mere qui le devoit avoir, si on le pouvoit trouver dans l'épitaphe.

Pour joindre encore une observation à peu près ds ce caractere, & qui auroit peut-être causé dans la suite quelque dispute entre les Chronologistes, si un savant n'avoit remarqué cette circonstance ; c'est que sous le regne même de Charles IX. on se servoit encore pour la Monnoye des coins de Henry II. Qoique ce Prince soit mort en 1558.

il ſe trouve des eſpeces d'or & d'argent, frappées en 1567. qui portent ſon nom & ſon image.

Je dis la même choſe de Loüis de Bourbon Prince de Condé, qui fut tué à Jarnac: quoique ce Prince n'ait jamais été Roy, on n'a pas laiſſé de faire battre une Monnoye ſous ſon nom, avec cette inſcription: Loüis XIII. Roy de France, comme le remarque Brantome; & M. le Blanc aſſure qu'étant à Londres, il avoit vû un écu d'or, qui avoit d'un côté la tête de Loüis de Bourbon Prince de Condé, & de l'autre les armes de France avec cette inſcription: *Ludovicus XIII. Dei gratia Francorum Rex primus Chriſtianus.* (1)

Tout cela nous doit porter à faire une attention ſcrupuleuſe ſur les anciennes monnoyes. Il ſera peut-être arrivé dans ces premiers temps, ce qui s'eſt vû dans ces derniers ſiécles: on aura frappé au coin de quelque Empereur, des monnoyes même après ſa mort. Je ne fais point ces remarques pour affoiblir les preuves qu'on tire des medailles, des inſcriptions & des autres monumens publics: il y auroit de l'extravagance, à prétendre que toutes ces preuves ſont douteuſes, parce qu'il s'en trouve deux ou trois qui ſont fauſſes. Je n'ai d'autre deſſein que d'avertir qu'il ne faut point s'en ſervir ſans quelques reflexions, & qu'après une diſcuſſion de leur vérité ou de leur fauſſeté. Il faut pour apprendre les principes de cette ſcience, & ſavoir l'uſage qu'on en doit faire, étudier l'hiſtoire des Medailles de M. Patin, qui eſt peu conſiderable & bonne à peine pour des commençans; ſi l'on vouloit s'en paſſer il faudroit commencer par l'ouvrage de Savot dont celui de Patin n'eſt qu'un extrait; mais rien n'eſt comparable en ce genre au livre ſi ſavant de M. Spenheim *de Præſtantia & uſu numiſmatum*, de la derniere édition, avec M. Vaillant, le Pere Hardouin, M. Seguin, & les autres antiquaires, qui nous ont donné de ces ſortes de recueils.

L'utilité des Inſcriptions a été ſavamment diſcutée par le Comte *Scipion Maffey*, l'un des plus ſavans hommes qu'il y ait eu depuis long-temps en Italie, pour la profondeur & la varieté de ſes connoiſſances dans les belles-lettres. Il peut ſervir de guide à ceux qui veulent faire uſage de ces anciens monumens, ſoit dans l'hiſtoire, ſoit dans la litterature.

Comme il y a beaucoup moins de fauſſes Inſcriptions, que de fauſſes Medailles; c'eſt une peine épargnée pour ceux qui veulent en faire uſage. On n'ignore pas cependant qu'il en a été produit de temps en temps, qui ont révolté les Savans, ſoit en Eſpagne, ſoit en Italie. Celles d'*Inghirami* ſur les Antiquités d'Etrurie, ſont très-célébres, *Ferreti* en a raſſemblé quelques-unes à la fin de ſon Livre intitulé, *Muſæ Lapidariæ*. Mais le nombre en eſt ſi petit, & d'ailleurs elles ſont d'une ſi médiocre conſéquence, que celles qui ſont fauſſes, ne ſauroient former le moindre préjugé contre celles qui ſont véritables. Il ne s'agit donc dans leur uſage, que d'en faire une juſte application, & d'en donner une explication raiſonnable; il faut du goût & des connoiſſances pour ne pas tomber dans des puerilités pareilles

(1) *Ce Prince étoit de la Religion P. R. c'eſt pourquoi il dit,* Primus Chriſtianus. *Comme ſi les autres, juſques-là, euſſent été des Infideles.*

à celles que je lisois dernierement dans un Ecrivain moderne, qui veut faire montre d'érudition & de savoir dans une explication qu'il a prétendu donner d'une Inscription particuliere. Pour la singularité, je rapporterai ici ses paroles.

» Je ferai ici, dit-il, une petite digression, qui (1) peut-être ne sera pas désagréa-» ble, particulierement aux personnes curieuses. Lorsqu'on travailloit aux tran-» chées, (de Montauban) on trouva dans la terre une épée d'une grandeur extraor-» dinaire; elle étoit si longue, si large & si pesante, que les forces de deux hom-» mes les plus puissans de ce temps-ci, ne seroient pas assez grandes pour s'en ser-» vir : elle fut apportée au Prince de Joinville.

» On en trouva une autre dans la Ville, bien plus rare & plus singuliere. Deux » mois avant le siége de cette Place, le Duc de Rohan faisant creuser les fossés » d'un bastion dans les ruines de l'Eglise Sainte-Catherine, on rencontra un grand » Tombeau de pierre, dans lequel, après l'avoir ouvert, on vit un bouclier, une » paire d'éperons & une très-belle épée, de la longueur d'une aune, & de qua-» tre doigts de large. Sa lame étoit gravée & dorée du côté de la garde, de la lon-» gueur de dix pouces, où l'on voyoit ces paroles gravées en lettres *gothiques* de » chaque côté de la lame :

UTRIQUE NOMEN PEPERI, ET MAGNO ALEXANDRO, ET MAXIMO CÆSARI.

» De l'autre côté étoit écrit en mêmes lettres :

NEÇ VIS HERCULEA ME TERRUIT UNQUAM, DUM CONSTANTINI MAGNI FIRMAREM IMPERIUM.
THEOGONIAS. III^{c}. XX.

» La garde & la poignée de cette épée sont de cuivre jaune, gravé & doré. » Elle fut apportée au Duc de Rohan, qui la donna à un Gentilhomme de la Ville » de Castres, nommé Delandes, Lieutenant de sa Compagnie de Gendarmes, » qui ne l'eut pas sitôt nettoyée, que le Duc de Rohan, en considerant la beau-» té & l'écriture, la voulut ravoir : mais ce Gentilhomme le supplia qu'il la pût » conserver toute sa vie. Cette épée qui est présentement entre les mains de Saint-» Palais frere de Delandes, se fait admirer de tous ceux qui la voyent, & donne » de la curiosité aux plus Savans, pour découvrir qui a été son premier maître.

» Cette épée qui parle, & qui dit avoir fait un nom à l'un & à l'autre; *au grand » Alexandre, & au très-grand Cesar* ; & de plus, elle-même se vante de n'*avoir » point eu peur de la force d'Hercule*, tandis qu'elle affermissoit l'Empire du *Grand » Constantin*.

» Or si cette épée a été à Alexandre, à César & à Constantin, il est hors de » doute qu'on ne peut voir dans tout le monde, une plus illustre antiquité : car

(1) *Histoire de Henry II. Duc de Montmorency.*

» Alexandre le Grand vivant l'an de la naissance du monde 3657. & César 3937.
» elle a duré depuis Alexandre jusques à César 280. ans.

» Et Constantin vivant l'an de Notre-Seigneur 320. & du monde 4303. cette
» épée a duré depuis César 366. ans, y comprenant 46. ans que César a été de-
» vant Notre-Seigneur.

» Charlemagne étant 800. ans depuis N. S. & depuis Constantin 480. & jus-
» qu'à nous qui comptons 1699.

» Ladite épée a duré depuis Alexandre le Grand, jusqu'à nous 2025. ans; ce qui
» se verifie par le nombre des siécles cidessus, & abregé ci-après.

» D'Alexandre à César, 280. ans.

» De César à Constantin, 366.

» De Constantin à Charlemagne, 480.

» De Charlemagne à la présente année 1699. 899.

» Et en tout, 2025. ans.

» Pour la vérification de ce fait, il faut recourir à l'histoire, qui nous apprend,
» qu'Alexandre le Grand étant mort par l'artifice d'Antipater en Babylone, son
» corps fut transporté dans son cercueil en la Ville bâtie & nommée de son nom
» Alexandrie, par ses Lieutenans Généraux, qui diviserent entre eux sa Mo-
» narchie en quatre Royaumes, savoir, *Macedoine*, *Egypte*, *Asie & Syrie.*

» L'Egypte, dont Alexandrie étoit la Capitale; étant tombée par succession à
» Cleopatre, cette Princesse aimée de César, n'a pû lui faire un présent plus
» agréable, que de cette épée, qu'elle tira du cercueil d'Alexandre, ou des tré-
» sors de ses prédecesseurs, qui l'avoient tirée du même Tombeau, depuis que
» les quatre Lieutenans Généraux d'Alexandre l'eurent ensevelie avec son corps,
» aucun n'ayant osé y toucher. L'histoire-même nous fait foy, que César étant
» dans Alexandrie auprès de cette Princesse, se fit ouvrir le Tombeau d'Alexan-
» dre, pour réverer les cendres de celui dont il admiroit & imitoit la vie.

» Constantin succedant à l'Empire de César par la défaite de Maxence Empe-
» reur de Rome, & trouvant sans doute dans les trésors de l'Empire cette épée
» vénerée par tous les successeurs de César jusqu'à lui, il est sans difficulté qu'il
» voulut s'en servir, & y faire graver son nom & l'année de son Empire, pour fai-
» re le troisiéme conquerant digne de cette épée.

» En laquelle année 320. il avoit transporté le siége de son Empire, & ses tré-
» sors à Constantinople, qu'il avoit fait appeller de son nom; parmi lesquels il
» laissa cette épée, qui fut religieusement gardée par ses successeurs, jusqu'à Irene
» Imperatrice, & Nicephore successeur d'Irene à Constantinople.

» Irene & Nicephore recherchant, l'une le mariage, & l'autre l'amitié & l'allian-
» ce de Charlemagne, qui étoit de leur temps le premier Empereur d'Occident,
» on peut à bon droit présumer que parmi les présens qu'ils lui firent, cette épée
» étoit le plus riche & le plus digne de ce quatriéme Conquerant.

» Charlemagne peut l'avoir donnée à quelqu'un de ses Barons, qui l'ont suivi
» en ses grandes expeditions; & Renaud qui étoit le Seigneur de Montauban,
» peut l'avoir méritée, pour marque de l'estime que Charlemagne faisoit de sa valeur.

» Renaud mourant à Roncevaux, son corps porté à Montauban, y fut enseve-» li avec son épée, ses éperons & son bouclier en l'Eglise de Sainte-Catherine. Le » Duc de Rohan faisant creuser en l'année 1622. dans les ruines de l'Eglise de sainte » Catherine, cette épée fut trouvée dans un grand Tombeau de pierre, avec les » éperons & le bouclier, & donnée par ledit Duc au sieur Delandes Gentilhom-» me de Castres, qui étoit avec lui aux fortifications de Montauban.

» THEOGONIAS est celui qui a gravé les lettres de cette épée.

Voilà sans doute un Ecrivain qui dépense bien du savoir commun & subalterne, pour montrer qu'il ne sait ce qu'il dit. Il établit des caracteres gothiques dès le tems de Constantin. Il ne voit pas, le bon homme, que celui qui a fait graver cette épée, prétend marquer que c'est par les armes, & non pas précisement par cette même épée qu'Alexandre, César & Constantin ont fait de si grandes choses. Dès qu'il vouloit se mettre à faire le Savant, il devoit apprendre auparavant qu'en fait d'écriture, qui dit gothique, dit moderne; par-là tombe tout le grand étalage de ce prétendu Savant, qui comble son ignorance par la derniere ligne, en disant que THEOGONIAS fut le Graveur de cette épée. Il n'avoit qu'à faire voir son explication au moindre novice litteraire, il lui auroit dit, que *Theogonias* n'est rien moins qu'un Graveur; mais que c'est ainsi que l'on désigne ordinairement l'an de la naissance du Sauveur ou du Dieu fait homme; & s'il avoit eu quelque teinture d'écriture, il auroit à la fin découvert que cette épée si antique étoit sans doute de l'an 1320. Ce qui est fort éloigné des deux mille ans, & plus qu'il donne d'antiquité à ce précieux monument. Il ne faut jamais se mêler que de son mêtier; on en a encore assez, quand on le fait bien.

CHAPITRE LVI.

De quelle maniere on doit apprendre l'Histoire aux jeunes gens.

IL semble que les personnes qui sont chargées d'enseigner l'Histoire à de jeunes gens, sur-tout à des personnes de qualité, devroient observer, 1°. de ne point charger beaucoup la mémoire des enfans; mais de faire un choix exact de ce qu'il y a de meilleur sur chaque Histoire, & de leur faire repasser souvent. Il est plus utile qu'ils en sachent peu avec quelque ordre, que d'avoir dans leur esprit une grande confusion, qui les empêche de rien connoître à fond, & qui leur fait croire néanmoins qu'ils savent beaucoup, parce qu'ils ont beacoup vû, quoi qu'ils n'ayent pas beaucoup retenu.

Comme les images sensibles font beaucoup d'impression sur les jeunes gens, on doit sur-tout leur donner de l'attention en leur faisant voir dans quelques Tableaux les histoires dont on pourroit les entretenir; leur faire observer la passion qui se rapporte à la verité des faits & qui sert à les representer d'une maniere plus vive. Cette méthode ne manquera point de les appliquer du côté où ils sont le plus sensibles, parce qu'une science qui ne consiste ordinairement que dans la memoire, deviendra pour eux une science de l'imagination.

Il faut toujours leur mettre devant les yeux des Tables Chronologiques, & leur montrer dans ces mêmes tables, à quel ſiecle on doit rapporter les faits qu'on raconte, afin que la ſeule vûë de ces tables range dans leur eſprit les hiſtoires dont on les entretient.

La ſeconde choſe qu'on doit obſerver, eſt de ne leur rien laiſſer lire ſans les porter à y faire quelques reflexions. C'eſt pourquoi il faut les avertir que l'étude de l'hiſtoire ne doit ſervir qu'à trois choſes, à les affermir dans la Religion, à former leur eſprit & à regler leur cœur & qu'auſſi-tôt qu'une hiſtoire ne porte point avec elle quelqu'un de ces caracteres, on doit la regarder comme un ornement ſuperflu, qui charge un édifice; mais qui ne le rend ni plus utile, ni plus agréable.

Quand on leur explique les révolutions des grandes Monarchies, il ne faut pas manquer de leur montrer toujours que leur commencement, leur élevation & leur fin ne ſont point des ouvrages qui partent uniquement de la prudence humaine, on doit leur faire conſiderer la providence en toutes choſes & que rien n'arrive dans le monde que ce qui eſt conforme aux deſſeins du Créateur; mais qu'il employe également la ſageſſe & la malice des hommes pour l'accompliſſement de ſes volontés; quoique ces mêmes hommes en ſoient fort éloignés. Que le ſceptre, par exemple, n'eſt ôté à Saül que pour le mettre entre les mains de David, en qui devoit commencer l'accompliſſement de la Prophetie du Meſſie; qu'il a élevé Cyrus à ce haut dégré de puiſſance, afin que ce Prince fût l'executeur de ſes volontés, en rétabliſſant ſon peuple, comme il l'avoit prédit deux cens ans auparavant par le Prophete Iſaïe.

Par rapport à l'eſprit, quand j'aurois montré ce qu'il y a de plus certain ſur chaque hiſtoire, je ne manquerois pas de leur faire ſentir les difficultés qui ſe rencontrent dans pluſieurs endroits, & je les avertirois qu'il ſe trouve des perſonnes qui penſent autrement ſur les matieres dont on les inſtruit; mais que ce qu'ils en ont apris paroît le plus raiſonnable. Cette conduite préviendroit un défaut ordinaire aux jeunes gens qui entrent dans le monde; c'eſt de traiter quelquefois d'extravagant & de ridicule, tout ce qui n'eſt pas conforme à ce qu'on leur a enſeigné. Ils s'imaginent qu'il n'y a de vrai, ni même de vrai-ſemblable que ce qu'ils ſavent. Je leur ferois lire les hiſtoriens pour leur apprendre à juger de leur capacité & de leurs paſſions; je leur demanderois par exemple ce qu'ils penſent de ce fait dans l'endroit où il eſt placé, & ſi un hiſtorien qui ſe propoſe d'écrire une hiſtoire grave & remplie de tout ce que la poſterité aura peine à croire, devoit commencer un ouvrage auſſi ſerieux, en marquant d'un grand Prince, qu'il prenoit plaiſir à ſe divertir aux dépens d'autrui (1) ſur quoi il rapporte ce fait; » Un Juge de Village étant allé au-devant » de lui, pour le haranguer dans ſon chemin, comme il s'inclinoit profondement » pour lui faire la réverence, le Duc qui étoit diſpos ſauta adroitement par-deſſus » le corps du Juge, & ſe trouva derriere lui; le Juge qui avoit une envie extrê» me de débiter ſa harangue ſe tourna ſans paroître émû de cette cabriole, & pour » empêcher le Duc d'en faire une ſemblable, il le ſalua en s'inclinant moins qu'il

(1) *Vie de M. le Prince de Condé.*

» n'avoit fait ; mais le jeune Prince qui n'en vouloit pas demeurer-là, ayant les » deux mains sur les épaules du Juge, sauta une seconde fois, & l'obligea par ce » moyen, à se retirer tout confus. » Je leur ferois observer que si l'on étoit dans le dessein de ne point omettre ce fait, quoique très-équivoque, il falloit suivre cette methode de renvoyer à la fin ce qui n'a de remarquable, que l'enjouement & la gayeté, afin de ne point aprêter à rire au commencement d'une histoire, dans laquelle on ne doit qu'admirer.

En leur faisant lire un historien, je les instruirois de ses interêts & des conjonctures, où il s'est trouvé, afin qu'ils puissent eux-mêmes découvrir la source de sa passion dans la conduite de sa vie; je les avertirois encore de ne pas croire que les grands évenemens ayent toujours des causes aussi considerables que leur succès paroît le demander, que c'est presque toujours le hazard qui en fournit l'occasion; mais que les hommes venant à réflechir sur ce même hazard, ou sur ces conjonctures inopinées, donnent le mouvement aux grands ressorts qui produisent les évenemens éclatans, par exemple, après que Leon X. fut élevé sur le Saint Siege, il fit une Bulle, par laquelle il vouloit que les Cardinaux qui éliroient un Pape, partageassent entre eux tous les benefices qu'auroit celui qui seroit élû; que cette même Bulle fut cause que son neveu fut élû Pape sous le nom de Clement VII. afin que les Electeurs profitassent des Benefices promis par la Bulle, ce neveu en possedant lui-même un très-grand nombre.

Je ne voudrois pas qu'ils étudiassent des endroits éclatans sans les retenir, & sans voir l'usage qu'ils en peuvent faire pour se former l'esprit, je tirerois avantage de tout; mais principalement de l'histoire moderne, parce qu'il semble qu'elle nous touche de plus près. Les faits qu'on y décrit se sont passés presque sous nos yeux, & les personnes qui s'y trouvent ne nous paroissent pas si extraordinaires que ceux qui sont représentés dans l'histoire ancienne, il ne seroit pas toujours nécessaire de les appliquer à de grands évenemens, qui ne demandent que de l'admiration; je voudrois, par une espece de récreation, leur faire apprendre de belles reparties, & des endroits agréables & enjoués, quelquefois même des endroits dans lesquels on remarque du ridicule, ils regarderoient cela comme un délassement; mais ce délassement ne laisseroit pas de leur être utile, je leur en proposerois à peu-près du caractere de ceux-ci.

I.

Que Louis XI. fit une plaisante réponse aux Genois. Ces peuples s'étoient soûmis à Charles VI. en 1393. pour éviter la persecution des Pisans, ils se donnerent ensuite à Philippes Galeas Duc de Milan, ils envoyerent depuis à Louis XI. pour lui demander sa protection, ils vinrent donc à Paris, & protesterent au Roi toute obéissance & soûmission, le priant de les recevoir pour sujets : le Roi leur dit levés la main., protestés & jurés la verité; avez-vous charge de la Seigneurie, ils dirent, oui, Sire à ce qu'il plaise à Votre Majesté nous secourir contre le Duc de Milan, le Roi leur dit, vous êtes donc à moi, à qui vous vous donnés; & je vous donne de bon cœur à tous les D... Car vous n'êtes que des traîtres qui changés de Seigneur à toute occasion.

II.

Que M. d'Espernon qui étoit Gouverneur de Provence, étant arrivé dans son Gouvernement, pour appaiser quelques désordres, on publia un livre intitulé, les hauts faits, gestes & vaillances de M. d'Espernon en son Voyage de Provence; mais comme les feuillets en étoient blancs, & qu'on se plaignoit en l'achetant qu'il n'y avoit rien, le Marchand répondoit, aussi M. d'Espernon n'a-t'il rien fait.

III.

Qu'un Seigneur de la maison de Boufflers, qui se trouva à la fatale journée de Saint Quentin en 1555. avoit tant de force & d'adresse qu'il mettoit en piece avec les doigts un fer à cheval, portoit son cheval même sur ses épaules, sautoit dessus tout armé, devançoit à la course le Genet d'Espagne le plus vîte, & tuoit les oiseaux en l'air à coup de pierres.

IV.

Que Louis XI. ayant apris que le Chancelier de Bourgogne, Nicolas Raulin grand concussionnaire, avoit fondé un Hôpital, fit cette belle réponse, qu'après avoir fait une infinité de pauvres, il étoit juste qu'il fondât un lieu pour les loger.

V.

Qu'une personne ayant demandé justice à Philippes Roi de Macedoine qui sommeilloit sur son siege, après avoir bû, ne laissa pas d'être condamné malgré son bon droit; mais cette même personne s'écria aussi-tôt, j'en appelle, comme s'il y eût eu quelqu'un au-dessus du Roi. A qui donc en appellez-vous, demanda Philippes en s'éveillant; de vous assoupi Seigneur, à vous-même sobre; quoique le mot fût assez picquant, Philippes informé à fond de l'affaire & la trouvant juste, revoqua son jugement, & le condamné gagna par appel.

VI.

Qu'une femme ayant fait une semblable priere au même Philippes, elle eut pour réponse: je n'ai pas le temps de vous écouter; la femme lui répartit brusquement, si vous n'avez pas le temps d'être juste, n'ayez pas aussi le temps d'être Roi; Philippes admirant sa hardiesse, l'écouta ensuite & la satisfit.

VII.

Que Thomas-Morus ayant mis la tête sur un billot, après avoir été condamné au dernier suplice, & s'étant apperçû que sa barbe étoit étenduë, de maniere qu'on la lui auroit coupée en l'executant; il pria le boureau de l'accommoder sur le billot, & le Boureau s'enquerant de lui, pourquoi il étoit en peine de sa barbe quand on lui alloit couper la tête; il n'importe pas pour moi, repartit Morus, mais il importe pour toi, que l'on puisse dire que tu entend bien ton métier, parce que l'Arrêt porte que tu dois couper ma tête & non pas ma barbe.

VIII. Que

VIII.

Que Saint Jerôme dit qu'il a vû à Rome un homme avancé en âge, qui avoit ſurvêcu à vingt femmes qu'il avoit épouſées les unes après les autres, que depuis il avoit pris une femme veuve de dix-neuf maris, & qu'ayant encore ſurvêcu à cette derniere, il mit ſur ſa tête une Couronne pour ſuivre le corps qu'on portoit en terre comme s'il eût marché en triomphe.

IX.

Que quand ceux d'Athenes eurent envoyé des Ambaſſadeurs à Philippes Roi de Macedoine, ils rapporterent que ce Prince étoit beau & buvoit bien : Demoſthene dit que ces louanges étoient plus propres pour une femme, que pour un homme, & pour une éponge que pour un Roi.

X.

Que Thomas Morus s'étant apperçû qu'un Gentilhomme qui avoit un Procès à la Chancellerie, lui avoit envoyé par un valet, deux flacons d'argent, dans l'eſperance que ce preſent ne lui pourroit être que très-agréable. Il appella quelqu'un de ſa maiſon, & lui dit menez cet homme dans ma cave, & rempliſſez du meilleur vin qu'il y ait ces deux flacons : après s'être tourné du côté de celui qui les lui avoit apportés : mon ami ajoûta-t'il, dites s'il vous plaît à votre maître qu'il ne l'épargne pas s'il le trouve bon.

Enfin par rapport à la conduite, il faut apprendre aux jeunes gens que tout ce que nous voyons écrit, n'eſt que le portrait des paſſions des hommes, & que comme ces paſſions ſont inſéparables de notre nature, on doit apprendre de l'hiſtoire à en faire un bon uſage.

Il eſt néceſſaire pour cela de leur donner des exemples qui les préviennent contre la ſotte vanité, l'imprudence, le mépris, l'infidelité à leur Souverain, & la néceſſité dans laquelle ils ſont de s'attacher particulierement à quelques perſonnes ſages, en qui ils puiſſent avoir de la confiance.

Mais on doit prévenir ſur-tout, ce défaut ſi ordinaire aux Grands Seigneurs, de mépriſer toutes les perſonnes qui ſont dans la médiocrité : il faut qu'ils apprennent que le bien de l'Etat demande que toutes les conditions ſoient variées, qu'il n'y auroit point de Grands Seigneurs, s'il n'y avoit point d'hommes dans les employs les plus communs ; qu'ils doivent regarder la baſſeſſe des autres comme le ſoûtien de leur élevation, & qu'un homme eſt toûjours eſtimable quand il eſt bon Chrétien ; bon ſujet, & qu'il eſt utile dans ſa condition : qu'on ne doit pas mépriſer les perſonnes les plus viles depuis qu'on a vû trois Payſans former la premiere aſſociation du corps Helvetique ; un (1) Artevel dans le XIV. ſiecle, enlever la Flandre aux François ; un (2)

(1) En 1335. Philippes Artevel Braſſeur de Bierre, fut Chef de la révolte des Flamans.

(2) Thomas Anello ou Mazaniel, qui étoit Poiſonnier de Naples, fut Chef de la révolte, parce que les Commis des Impôts avoient mis ſa femme en priſon pour avoir voulu ſauver quelque peu de farine ſans rien payer.

Mazaniel, & un (1) Genhare être les chefs de la révolution de Naples au milieu du XVII. siecle, que souvent même les personnes qu'on méprise, parce qu'on les voit avilies, méritent plus de respect, que ceux qui sont dans l'élevation; & pour me servir d'histoires modernes, qu'auroit-on pensé un jour, si les Anglois avoient suivi cette pensée que l'usurpateur Cromwel avoit tâché autrefois de leur inspirer de faire apprendre un métier à Elizabeth fille de Charles I. Roi d'Angleterre, & sœur de Charles II. & de Jacques II. la mémoire de sa famille se seroit peut-être perduë, & l'on auroit regardé ses descendans comme des personnes ordinaires. Sans doute qu'on auroit remarqué dans cette occasion une chose à peu-près semblable, à ce qui s'est vû depuis quelques années à Troyes en Champagne, qu'un Gentilhomme de l'illustre Maison de l'Isle-Adam, si célebre pour avoir produit quatre Grands-Maîtres de Malte, se trouvoit obligé de charier de la pierre, pour avoir de quoi nourrir son pere.

Il est bon même pour appaiser en euxcette trop haute estime d'une grandeur dont ils connoissent si peu le véritable mérite, de les faire remonter jusqu'à l'origine des familles, & de leur montrer que la plûpart de ceux qu'on a vû dans les grandes charges, ne se sont quelquefois élevés, que par le crime. Il est bon de les conduire par les differens degrés qui nous représentent l'élevation & la chûte des Maisons; mais en leur apprenant qu'ils sont hommes, & sujets aux mêmes passions que ceux dont ils étudient l'histoire, il ne faut ni les abaisser au-dessous des autres, ni même les y égaler, on doit bien prendre garde de ne pas imiter cet homme qui a eu de temps en temps des accès de sagesse, & qui se consoloit de sa fortune par cette fausse maxime de sa Philosophie; puisque nous ne pouvons atteindre à l'état des Grands, vengeons-nous à en médire: il faut au contraire leur faire connoître leur élevation, & faire en sorte que leur conduite se trouve aussi-bien dans l'ordre de Dieu que leur état; c'est-à-dire, qu'ils ne pensent qu'ils ne sont élevés au-dessus des autres hommes, que comme le Soleil au-dessus du reste des créatures, pour être également utile à tous ceux qui leur sont soûmis.

Il faut encore leur inspirer beaucoup d'amour pour la fidelité qu'ils doivent à leurs Princes, & leur montrer qu'outre leur conscience qui les y engage, il n'y a point de crime que les hommes ayent plus en aversion, que l'infidelité, comme on le voit ici dans ce qui arriva au Connêtable de Bourbon, qui s'étoit jetté dans le parti de Charles-Quint. Cet Empereur ayant commandé au Marquis de Villane, de recevoir le Connêtable dans sa maison, il lui répondit, qu'il le feroit puisqu'il lui commandoit; mais qu'il ne trouvât pas mauvais, après qu'il en seroit sorti, qu'il y mit le feu, ne voulant pas qu'il lui fût reproché que sa maison eût servi d'azile à un traitre: & quand ce Connêtable fut tué devant Rome, l'Empereur ne le regretta point, & dit que c'étoit une belle dépêche pour lui; tant on est persuadé qu'un homme qui n'est pas fidele à son Prince légitime, ne le sera point à tout autre.

---

(1) Genhare qui succéda à Mazaniel, n'étoit pas d'une condition plus relevée: voyez son portrait dans les mémoires de M. le Duc de Guise.

CHAPITRE LVII.

Précautions qu'il faut apporter dans la lecture des Historiens.

IL est bon de garder toûjours un juste milieu, & de pratiquer éxactement cette regle, que dans la lecture de l'histoire, il ne faut être ni trop crédule, ni affecter aussi le pirronisme, en se faisant honneur de douter detout. En effet, si d'une part une trop grande crédulité jette dans l'erreur, & fait prendre pour assurées les choses les plus douteuses & les plus fausses; d'un autre côté l'incredulité qu'on apporteroit dans l'étude de l'histoire, empêcheroit d'en tirer aucun avantage; ce sont néanmoins deux défauts, dans lesquels on voit tomber la plûpart des hommes; les uns se persuadent faussement qu'on ne peut former le moindre doute sur tous les faits que les Historiens rapportent. Mais par une alternative assez bizarre, il s'en trouve d'autres qui ne croyent pas qu'on puisse ajoûter foi à ce qu'on lit dans l'histoire. Tous deux en cela jugent par prévention: les premiers parce que l'idée trop avantageuse qu'ils ont de l'honnête homme, leur fait croire qu'il ne se peut trouver d'Ecrivain assez malheureux pour tromper le public de propos déliberé; les autres au contraire considérant que l'histoire d'un peuple doit être nécessairement écrite, ou par ce peuple même ou par quelqu'un des peuples voisins, forment là-dessus cette imagination; que les hommes sont trop passionnés pour dire la vérité en écrivant l'histoire de leurs ennemis, ou qu'ils ne sont point assez désinteressés pour écrire leur propre histoire sans dissimuler les choses qui leur seroient désavantageuses; que les Historiens n'osent dire la vérité, ou par l'appréhension qu'ils ont de déplaire à leur Prince, ou parce qu'ils se trouvent gagnés par quelques récompenses; enfin que c'est toûjours l'esperance ou la crainte qui les fait agir, & jamais l'amour de la vérité. Je m'étonne que M. de Saint-Real, homme d'esprit d'ailleurs, ait donné dans cette imagination. « Les incertitudes de la Philosophie, dit-il, ne sont (1) gueres plus » grandes que celles de l'histoire, & ceux qui l'ont beaucoup lûë, disent que l'on » accommode l'histoire à peu-près comme les viandes dans une cuisine: chaque Na» tion les aprête à sa maniere, il faut être fort simple pour étudier l'histoire avec » l'esperance d'y découvrir ce qui s'est passé, c'est bien assez qu'on sache ce qu'en » croyent tels & tels Auteurs, & ce n'est pas tant l'histoire des faits qu'on doit » chercher, que l'histoire des opinions des hommes. » Mais comment se pourroit-il faire que dans ce nombre presque infini d'Historiens qui nous restent, il ne s'en trouvât pas un qui ait assez aimé la vérité, pour la rechercher préferablement à toute autre chose. Je crois que la prudence doit s'éloigner également de ces deux excès; l'un ne vient que de trop de simplicité, & l'autre au contraire d'un fond d'orgueil & d'amour propre, qui nous porte à juger mal des autres hommes, & à les croire incapables de faire connoître la vérité. On doit donc pour éviter ces deux défauts

(1) *S. Réal en ses œuvres posthumes.*

faire choix des Hiſtoriens; avoir ſoin de juger de la vérité des faits par rapport aux circonſtances qui les peuvent accompagner; il faut bien ſe mettre dans l'eſprit que tous les Hiſtoriens ne ſont pas venus juſques à ce point de corruption, qu'au moins quelqu'un d'entr'eux n'ait été aſſez convaincu de ce principe de la loi naturelle, que s'il eſt honteux à tout homme de mentir, il l'eſt encore plus à un Ecrivain, qu'on regarde comme le dépoſitaire de la vérité.

Peut-être s'en ſera-t'il trouvé qui auront été perſuadés que la premiere loi de l'hiſtoire doit être la ſincerité, pour ne pas tromper les autres, la fermeté pour découvrir la vérité telle qu'elle eſt, & aſſez de prudence pour garder ce juſte temperamment, de ne pas laiſſer entrevoir dans leur conduite, que c'eſt ou la faveur ou la haine qui les porte à écrire: beaucoup même écrivoient dans des conjonctures, où ils n'auroient pû déguiſer la vérité, quand ils auroient eu la volonté de le faire, ils publioient leurs hiſtoires dans des temps où les faits qu'ils rapportent, étoient encore très-récens; ils écrivoient des choſes qu'ils avoient vûës, & ils les publioient devant des perſonnes qui en étoient informées auſſi-bien qu'eux, & qui n'auroient pas manqué de les reprendre s'ils avoient trouvé qu'ils fuſſent contraires à la vérité. Je ne veux pas néanmoins qu'on aille ſe perſuader ſur ce raiſonnement, qu'un Hiſtorien contemporain n'a rien écrit que de vrai; il peut (1) avoir manqué dans quelques faits de peu de conſéquence, ou même dans les circonſtances particulieres des faits les plus connus; cela ne doit pas cependant affoiblir la regle que nous avons établie, ſur-tout lorſque les mêmes faits ſont rapportés par d'autres Hiſtoriens, ou du moins lorſqu'ils ne ſont pas révoqués en doute par quelque Ecrivain judicieux, & c'eſt à quoi ſe doit réduire cette regle, que dans la lecture des Hiſtoriens, il ne faut pas être trop crédule, mais qu'il ne faut point affecter auſſi une trop grande incredulité.

1°. Pour éclaircir par des éxemples juſques où peut aller ce point de croyance qu'on doit accorder aux Hiſtoriens, il faut obſerver d'abord qu'on ne doit pas rejetter un fait comme incertain, parce qu'il renferme en ſoi des choſes dont on a peine à ſe perſuader, comme on a remarqué que des hiſtoires très-faciles à croire, ne laiſſoient pas d'être ſuppoſées. L'on ne doit pas s'imaginer que la difficulté que l'on auroit à ſe convaincre d'un fait, dût en alterer la vérité, quand je lis, par exemple, ce que rapporte Ciceron de deux amis qui étoient en voyage, dois-je pour cela me récrier, & dire que c'eſt une fable, parce que j'y trouve quelque choſe de ſurprenant & d'extraordinaire: ce ſavant Orateur nous apprend: (2) « Que deux amis qui voya-» geoient enſemble, arriverent à Megare, l'un d'eux logea chez un ami, l'autre ſe » retira dans une Hôtellerie. A peine celui qui étoit chez ſon ami fut-il endormi,

---

(1) Neminem ſcriptorum, quantum ad hiſtoriam pertinet non aliquid eſſe mentitum. *Vopiſcus in Aureliano c.* 1.

(2) Cum duo quidam Arcades familiares iter unà facerent & Megaram veniſſent, alterum ad cauponem divertiſſe, ad hoſpitem alterum, qui ut cubati quieſcerent, concubia nocte viſum eſſe in ſomnis ei qui erat in hoſpitio, illum alterum orare, ut ſubveniret, quod ſibi à caupone interitus pararetur. Eum primò perterritum ſomnio, ſurrexiſſe deinde cum ſe colligiſſet; idque viſum pro nihilo habendum eſſe duxiſſet recubuiſſe, tum ei dormienti eundem illum viſum eſſe rogare, ut quoniam ſibi vivo non ſubveniſſet, mortem ſuam ne inultam eſſe pateretur: ſe interfectum à caupone, in plauſtrum eſſe conjectum & ſupra ſtercus injectum; petere ut manè ad portam adeſſet, priuſquam plauſtrum ex oppido exiret: hoc verò ſomnio eum commotum manè bubulco præſto àd portam fuiſſe, quæſiſſe, ex eo quid eſſet in plauſtro, illum perterritum fugiſſe, mortuum erutum eſſe, cauponem re patefacta pœnas dediſſe. *Cicero lib.* 1. *de divinat. Circa medium.*

» que celui qui étoit dans l'Hôtellerie, s'apparut à lui, & le pria de le venir secou-» rir, parce que son Hôte avoit dessein de le tuer ; ce songe ne manqua pas d'effrayer » & d'éveiller celui auquel il arrivoit, mais il le prit pour quelque fumée, & ne s'y » arrêta point davantage. Aussi-tôt qu'il se fut endormi pour la deuxiéme fois, son » ami se présenta encore à lui, & lui dit, que puisqu'il n'avoit pas eu assez de vi-» gilance pour lui conserver la vie, il eût au moins le soin de venger sa mort, qu'il » n'avoit qu'à se rendre de grand matin à la porte de la Ville, & qu'il trouveroit » son cadavre dans une charetée de fumier où l'on l'avoit mis après l'avoir fait mou-» rir. L'ami n'y manqua point, il vit arriver la charette, & il demanda au Cha-» retier ce qu'il y avoit dedans; celui-ci tout étonné prit la fuite, on trouva le » corps ; & le maître de l'Hôtellerie fut puni selon les loix. « S'il falloit douter de cette histoire, parce qu'elle est surprenante, il faudroit rejetter presque tout ce qui ne paroît pas être selon le cours ordinaire de la nature : il arriveroit même très-souvent que nous ne voudrions pas croire un fait que la foiblesse de nôtre imagination, ou le peu d'étenduë de notre esprit ne nous permettroit pas de concevoir, parce que nous ne connoîtrions, ni les causes qui l'ont produites, ni les voyes par lesquelles il a pû arriver ; mais on peut dire dans ces occasions qu'un fait bien circonstancié, rapporté par des Auteurs judicieux, est de quelques dégrés au-dessus du probable, & qu'il doit être plûtôt crû que rejetté. Ce qui me confirme dans cette pensée, est que je vois des faits, qui ont quelque chose de singulier, & même d'extraordinaire, qui doivent néanmoins être crûs, parce qu'en effet ils sont croyables; il est fait mention, par exemple, dans les nouvelles de la République des Lettres, d'un Organiste qui pour être aveugle ne laissoit pas d'être fort habile dans son métier, qui discernoit parfaitement bien toutes sortes de monnoyes, & de couleurs, qui jouoit aux cartes, & qui gagnoit beaucoup quand c'étoit à lui à faire ; parce qu'au toucher il connoissoit ce qu'il donnoit à chaque joueur. M. Chevreau assure qu'il a vû lui-même à Mastrich un de ces aveugles qui jouoit au Piquet, & à qui on ne laissoit pas manier les cartes, parce qu'au toucher il les connoissoit.

Saint Augustin rapporte qu'il a vû une personne, qui sans toucher à ses cheveux, ne laissoit pas de les dresser, de maniere que ceux de derriere lui revenoient sur le front ; & qu'une autre personne s'alienoit si fort les sens, qu'on pouvoit lui faire souffrir toutes sortes de tourmens, le brûler même sans qu'il en ressentît la moindre peine.

2°. Quoiqu'il ne faille point rejetter tout d'un coup, & traiter de fabuleux ce qu'un Historien moderne dit de singulier & d'extraordinaire, il faut néanmoins savoir douter à propos, parce que les doutes servent à éclaircir & à vérifier les faits qui peuvent causer quelque peine, on rapporteroit là-dessus une infinité d'exemples. Je n'en voudrois pas d'autre que celui du P. *Le Comte* Jésuite, qui rapporte dans la VI. Lettre de ses *Mémoires de la Chine*, qu'au jour de la fête des lanternes, « on » allume à la Chine plus de deux cens millions de lanternes, dont quelques-unes » coutent jusques à deux mille écus. On en voit de vingt-cinq à trente pieds de » diametre ; trois ou quatre de ces machines feroient des appartemens fort raison-» nables. Enfin on peut manger, coucher, recevoir des visites, représenter des Co-» medies & danser des Ballets dans une lanterne. « Le P. Le Comte rapporte tout

cela fort serieusement, non pas à la vérité comme s'il l'avoit vû, mais sur la foy de quelques Auteurs qu'il ne voudroit pas condamner. Qu'il me soit permis de dire que le P. Le Comte n'est pas un Ecrivain assez accredité pour se dispenser de citer ses garants dans un fait de cette singularité; & ces Auteurs mêmes ne seroient pas fort croyables. Seroit-il possible que l'on fist plus de lanternes qu'il n'en faudroit peut-être pour remplir deux Empires comme celui de la Chine. Le P. Le Comte auroit dû rapprocher sa narration de la vraissemblance, & nous faire connoître que cette fête se faisoit en mémoire de l'invention du feu, cérémonie qui s'observe dans presque toutes les Indes.

3°. Mais je crois qu'on peut encore aller plus loin, & qu'il y a des occasions où l'on ne doit pas croire des Auteurs contemporains; ce qui ne se peut faire néanmoins qu'après un éxamen des raisons qui peuvent faire douter des faits qu'ils rapportent, croira-t'on, par exemple, sur la foy d'un Auteur moderne, (1) qui a écrit contre les Quietistes, qu'en 1687. on envoya l'Inquisition secrete au Pape Innocent XI. parce que l'estime qu'il avoit dans les commencemens pour Molinos, ne lui permettoit pas de croire qu'il fût coupable des crimes dont on l'accusoit; l'on se persuadera encore moins de la vérité de cette histoire quand on saura qu'il a copié cette raillerie (2) d'un Protestant. M. de Varillas veut faire le même jugement d'un fait rapporté par M. du Maurier. (3) C'est qu'Henry III. Roi de France, en envoyant son Ambassadeur en Angleterre pour soliciter en apparence la liberté de Marie Stuart, lui donna des instructions secrettes pour faire travailler à son Procès, & que cela fut cause qu'elle eut la tête coupée. M. de Varillas s'est inscrit en faux contre ce fait que M. du Maurier dit avoir appris de son pere, qui le tenoit de l'Ambassadeur même, mais il n'est ni le seul, ni le premier qui nous ait appris cette particularité si considerable. Gregorio Leti l'avoit déja marquée dans la vie de Sixte V. M. de l'Etoile en avoit dit quelque chose dans ses memoires à l'année 1586. » Le Roi (Henry III.) dit-il, a depêché Believre vers » la Reine d'Angleterre pour empêcher » l'execution de l'Arrêt contre la Reine d'Ecosse: toutes fois ceux de la ligue » eurent opinion que ce voyage étoit pour la hater; & M. de Thou n'en discon- » vient pas. » Ainsi Varillas a tort de rejetter le témoignage si précis de M. du Maurier.

L'on ne doit point ajoûter aussi beaucoup de foi à ce que Patin rapporte du Duc de Guise, qui secourut de ses biens & de ses conseils les Napolitains, qui avoient commencé vers le milieu du XVII. siecle, à se soustraire au gouvernement d'Espagne. (4) » J'ai connu, dit-il, le Duc de Guise, qui fit l'équipée de Na- » ples, il étoit petit fils de celui qui fut tué à Blois, il étoit né si je ne me trom- » pe en 1614. c'étoit un Seigneur qui avoit bien du mérite, mais qui d'ailleurs » étoit un franc charlatan en fait de belles actions, & je sai de bonne part, qu'il » gâta tout à Naples, pour aller à un rendez-vous qu'il avoit donné à une Dame » Espagnole, qui le vendit à ses ennemis. Ne diroit-on pas, à l'entendre parler, qu'il a

(1) *M. Grancolas Doct. de Sorbon. Réfutation des Quietistes.*
(2) Basnage, histoire des ouvrages des Savans de 1687.
(3) Mémoires pour servir a l'histoire d'Hollande dans la Préface.
(4) Patiniana, Edit de Paris.

vû la chofe, & qu'il y étoit prefent, mais l'on n'ignore point que Patin ne difoit du bien de quelqu'un, que quand il ne voyoit pas qu'il y eut ombre d'en dire le moindre mal. L'on fait d'ailleurs que fi le Prince dont il parle n'avoit point d'averfion pour les galanteries, qui fuivent ordinairement la grandeur, au moins vêcut-il toujours à Naples avec affez de circonfpection, & qu'on ne l'a jamais pris que l'épée à la main, en foutenant la liberté de ceux qui l'avoient choifi pour leur protecteur.

On peut ici joindre un fait qui nous fera connoître qu'on ne doit pas toujours s'en rapporter aux auteurs contemporains, croira-t'on fur la foi de *Gaffarelle*, que de fon temps on vit pleuvoir en Poitou de petites beftioles de la groffeur d'un pouce, dont les unes avoient la figure d'Evêques, les autres de Moines avec leurs capuchons, l'on fait bien qu'il plut des Beftioles dans ce temps-là, & qu'elles fe convertirent en papillons; mais comme le bon homme Gaffarelle ne dépenfoit pas beaucoup à leur donner une mître & à les revêtir d'un froc, il crut que ne s'agiffant que d'un tour d'imagination, il ne devoit pas l'épargner pour faire de cette hiftoire une curiofité inoüie. (1)

4°. Aux deux réflexions que j'ai faites, qu'il eft bon de douter à propos & de ne pas croire toujours les auteurs contemporains, j'en ajoûte une troifiéme qui eft de ne pas croire toujours les auteurs quand ils parlent d'eux-mêmes, à moins qu'ils ne foient tellement exempts de paffion, qu'il n'y eût pas le moindre fujet de douter de leur fidelité, j'ai peine à croire qu'il fe trouve des gens affez défintereffés pour publier également ce qui leur feroit avantageux ou défavantageux. L'on n'ignore pas combien notre amour propre nous porte à cacher non-feulement nos propres défauts; mais encore à affecter des vertus que nous n'avons point : je n'en voudrois pas d'autre exemple qu'Erafme; l'on publioit par tout que ce favant homme avoit irrité Saint François contre lui, par les picquantes déclamations qu'il faifoit contre les Religieux de fon Ordre; il déclare donc que ce Saint lui avoit apparu avec un vifage fort gai, & qu'il l'avoit remercié de ce qu'il s'oppofoit au mauvais dogme que fes Religieux vouloient établir touchant fon habit, l'affurant qu'il prioit pour lui dans le Ciel. Voici comme en parle Erafme à un de fes amis; » ils s'imaginent, » dit-il, (2) que Saint François eft en colere contre moi, parce que je reprends » ceux qui promettent le Ciel aux perfonnes qui font enfevelies dans l'habit de » leur ordre; mais ce bienheureux Patriarche s'apparut dernierement à moi au mi- » lieu de la nuit, il avoit un vifage gai, & me témoignoit beaucoup d'amitié; il » me remercia de ce que je voulois faire réprimer des défordres pour lefquels il » avoit toujours eu beaucoup d'averfion, il me reçut au nombre des amis de fon » ordre : il faut remarquer, continue Erafme, qu'il n'étoit point habillé comme

(1) Gaffarelle a fait un livre fous le titre de Curiofités inoüies.

(2) Putant mihi Francifcum iratum, quod eos notarim qui cœlum promittunt iis qui in vefte Francifcana fepeliuntur; atqui nuper in fomnis mihi poft mediam noctem apparuit B. Francifcus vultu fereno, atque amico, egitque gratias, quod ea traducerem corrigenda; quæ ipfe femper fuerat deteftatus, meque inter ordinis amicos numeravit. Nec erat eo cultu, quo nunc illum depictum oftentant.... nec funis habebat nodos arte factos, fed enodis ac fimpliciter Rufticanus erat funis, nectunica defluebat ufque ad terram, fed palmo, aut eo amplius fupra talos erat, nec Calceos habebat feneftratos, fed nudis erat pedibus; quinque veftigiorum quæ pingunt nullum omnino vidi veftigium. Abiens dixit, dextrâ porrectâ, milita ftrenuè, brevi mecum eris. *Erafmus L. 27. Epift. 5. ad Carol. Utenhovium.*

» on le répresente ordinairement, la corde qui lui servoit de ceinture, n'avoit pas » des nœuds faits avec art, mais elle étoit simple & sans ornemens, sa Robe ne des- » cendoit point jusqu'à terre, mais elle ne venoit qu'à un demi pied au-dessus des » talons, il n'avoit pas des souillers à fenêtres : *Calceos fenestratos*, mais il étoit » nuds pieds, je n'ai vû aucune trace des cinq stigmates avec lesquelles on le peint » ordinairement, il me prit la main en s'en allant, & me dit, combattez genereuse- » ment, vous serez bien-tôt avec moi. » Quoiqu'on ait regardé Erasme comme un écrivain sincere, l'on n'a pas crû néanmoins qu'il fût exempt de passion, & qu'on dût s'en rapporter entierement à sa parole, sur-tout dans cette occasion, où il vouloit ajoûter à toutes les satyres qu'il avoit faites contre les Religieux, celle de se dire favorisé de révelations qui autorisoient ses invectives, & je ne crois pas qu'il y ait d'autres personnes qu'un apologiste outré (1) de la conduite d'Erasme qui veuille défendre la vérité de cette fable.

II.

La seconde précaution qu'il faut apporter dans l'étude de l'histoire, est de choisir un petit nombre d'historiens exacts, afin de ne se pas laisser accabler par la multitude. On doit toujours dans ce choix suivre le sentiment de quelque personne judicieuse, & après qu'on aura trouvé un historien fidele s'y attacher & y rapporter ce qu'on pourroit avoir lû dans d'autres histoires, ou dans les memoires particuliers. Quand personne ne nous conduiroit dans ce choix, le temps seul & le sentiment du public pourroit nous servir de régle. En effet nous voyons que le temps fait rendre justice aux ouvrages, & qu'il n'a presque laissé passer jusqu'à nous, que ceux qui meritoient d'être lûs, les autres s'évanouissent, de maniere que l'auteur & l'ouvrage nous sont quelquefois inconnus. Plutarque rapporte que trois cens historiens ont fait la description de la Bataille de Marathon, cependant après Herodote, Thucydide, Cornelius Nepos, Denis d'Halicarnasse, Pausanias, Justin & Plutarque, que reste-t'il à present de ce grand nombre d'historiens. C'est ce que nous voyons encore par rapport à l'histoire d'Italie du XV. & du XVI. siecle; plus de trente personnes l'avoient écrite, & nous ne connnoissons maintenant que Guichardin qui mérite quelque attention.

Combien d'Ecrivains se sont mêlés d'écrire l'histoire de France, & combien peu en lit-on : il est même utile que cela soit ainsi, parce que s'il falloit tout voir, on passeroit sa vie à ramasser & à connnoître les noms des Historiens qu'il faut consulter pour chaque histoire. C'est aussi pour cela que nous avons fait en sorte dans les chapitres précédens de n'indiquer que les Historiens les plus sûrs, & pour les Pays dont il faut avoir seulement une connoissance ordinaire, nous n'avons cité que les abregés les plus exacts.

III.

L'on doit examiner en troisiéme lieu si les Historiens ont écrit l'histoire de leur nation, ou celle de quelque peuple étranger, l'on voit tant de fautes dans les Historiens même

(1) *Sentimens d'Erasme, p. 94.*

de

de notre Nation, qu'il ne sera pas difficile de se persuader que ceux qui écrivent l'histoire d'une Nation qui leur est étrangere, sont sujets à se tromper, non-seulement aux noms de familles, de Provinces & de Villes, comme on le remarque dans les guerres civiles de France, par Davila, & dans les mémoires du Cardinal Bentivoglio ; mais il arrive encore que ces Historiens rapportent mal quelquefois une infinité de faits historiques ; c'est ce qu'on voit encore dans Justin, Suetone & Tacite au sujet des Juifs, & dans les anciens Historiens, lorsqu'il leur arrive de parler de quelque peuple étranger. C'est ainsi que de nos jours Vossius (1) s'est trompé, lorsqu'il écrit que la Societé de Sorbonne a été instituée par Robert frere de S. Loüis Roi de France, au lieu de dire par Robert Aumônier de S. Loüis, & surnommé de Sorbonne, du lieu de sa naissance. Ainsi Palavicin dans son histoire du Concile de Trente, pour faire honneur à M. de Saint Gelais Lansac, Ambassadeur de Charles IX. au Concile de Trente, lui donne le Collier de l'Ordre du Saint-Esprit, qui n'a été institué qu'en 1579. par Henry III. long-temps après la conclusion du Concile. Et M. de Varillas, en rapportant un fait arrivé vers l'an 1440. appelle le corps Helvetique les treize Cantons, quoique les Cantons n'ayent été au nombre de treize que long-temps après. Outre ces fautes qui leur sont assez ordinaires, ils ignorent encore la politique des Cours dont ils écrivent l'histoire, & les secrets du Cabinet viennent rarement jusqu'à eux. Il en faut excepter néanmoins les Ambassadeurs qui sont dans les Cours étrangeres, où ils s'appliquent avec soin, & où ils entretiennent assez de correspondance pour ne pas ignorer ce qui se passe dans le secret. Tels étoient Busbeque Ambassadeur de l'Empereur Rodolphe II. à la Cour de France, & le Cardinal d'Ossat qui a tant travaillé à Rome pour l'absolution d'Henry IV. Les lettres du premier sont d'excellens mémoires, dans lesquels il dépeint la Cour de France telle qu'elle étoit sous Henry III. les portraits sont si naturels, il raconte les choses avec une naïveté si grande, qu'elles semblent se passer à nos yeux ; on ne trouve point ailleurs tant de faits historiques en si peu de paroles. Les grands mouvemens n'y sont pas moins bien marqués que les petites intrigues de la Cour ; la situation dans laquelle il met Henry III. La Reine mere, le Duc d'Alençon, le Roi de Navarre, la Reine Marguerite, le Duc de Guise, le Duc d'Epernon, & les autres courtisans de ce temps-là nous les montre du côté qui nous en découvre à coup sûr, le fort & le foible, le bon & le mauvais. L'on a crû que les lettres du Cardinal d'Ossat étoient presque les seules qui pouvoient nous servir de guide dans le maniement des affaires que l'on doit traiter avec la Cour de Rome.

IV.

La quatriéme précaution qu'il faut avoir dans l'étude de l'histoire, est de ne jamais lire un Historien sans sa critique, supposé qu'il y en ait, parce que ces sortes d'ouvrages nous font remarquer dans un Ecrivain des fautes considerables qui nous échapperoient. Il faut prendre garde néanmoins d'embrasser leur passion : on doit choisir ce qui peut éclairer l'esprit ; mais il faut se précautionner contre tout ce qui pourroit blesser le cœur.

---

(1) *De vitiis sermonis lib. 1. cap. 33.*

Ainsi en lisant Herodote, il faut y joindre le traité que Plutarque a fait contre cet Historien. Il ne faut pas lire Thucydide sans les remarques que Denis d'Halicarnasse a faites sur cet Auteur; avec Quinte-Curse, on doit lire les fautes de cet Historien, que M. le Clerc a recueillies dans son *Ars-Critica*. Il en est de même des Historiens modernes, par exemple l'histoire du Concile de Trente, de fra-Paolo ne doit jamais être séparée de celle du Cardinal Palavicin; les remarques de Scioppius doivent accompagner la lecture de Strada, & celles de M. de Mourgues & de M. de Bassompiere doivent suivre l'histoire de Dupleix, si l'on fait tant que de la lire.

Il ne faut pas toujours croire cependant qu'un critique ait mieux rencontré que l'Auteur contre lequel il écrit; il fait quelquefois des fautes en voulant reprendre celles des autres: je n'en choisirai pas d'autre exemple que la censure que M. Bayle fait de Moreri, en disant qu'on ne doit point pardonner à ce dernier, d'avoir dit que M. de la Mothe le Vayer avoit fait pendant un an la fonction de Précepteur auprès du Roi; M. Bayle qui regarde ce fait comme une erreur, ne se souvenoit pas sans doute que M. Pelisson le rapporte dans l'histoire de l'Académie, & cette autorité vaut celle de beaucoup de Moreri.

V.

La derniere précaution qui paroît nécessaire dans la lecture des Historiens, est de se servir dans cette étude des regles de la critique, autrement il arriveroit qu'on donneroit à la verité & au mensonge le même degré d'autorité; qu'on mettroit en paralelle les fables impertinentes du Moine Anne de Viterbe avec les histoires de Joseph, de Thucydide, de Diogene Laërce & de Plutarque, les plus fideles de ceux qui nous restent de l'antiquité. Ce n'est qu'à regret qu'on est obligé d'avertir avec quelle précaution il faut lire plusieurs Historiens Ecclesiastiques des bas siecles. L'on a gémi de voir plus de sincerité & de candeur dans Suetone, tout Payen qu'il étoit, que dans des Ecrivains Catholiques, qui doivent être éloignés même de l'apparence du mensonge. J'aime mieux croire qu'ils n'agissoient ainsi que par simplicité, & que voyant des faits rapportés par d'autres personnes, ils les ont crû dans la persuasion où ils pouvoient être, qu'un Chrétien ne devoit pas mentir: mais cette sainte disposition dans laquelle ils étoient, ne doit pas nous porter à prendre pour veritable tout ce qu'ils ont écrit, parce qu'ils en étoient persuadés eux-mêmes, pourroit-on croire, par exemple, sur la simplie parole d'un Ecrivain, quelque pieux qu'il puisse être, que le Prophete Agabus, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, avoit recherché la Sainte Vierge en mariage, & voyant que Saint Joseph, qui n'étoit qu'un Charpentier, lui avoit été préferé, il cassa son bâton, & de dépit se fit Carme; que Pythagore, après bien des métamorphoses, fut enfin Religieux Carme, dans le temps que saint Jean-Baptiste étoit Prieur d'un Couvent de cet Ordre sur le Jourdain; que saint Jean l'Evangeliste est enterré à Ephese, & que n'étant pas encore mort, le vent de sa respiration fait danser la poussiere qui est sur son tombeau; je passe d'autres semblables histoires dont on peut voir deux exemples assez singuliers, rapportés & rejettés en même-temps par Melchior Cano, l'un des savans Prélats du XVI. siecle. Je n'ai pas crû qu'il fût nécessaire de

les mettre (1) en François pour ne rien gâter à la beauté qu'ils ont dans la langue originale. *In historia Christiana, quæ tota non voluptate; sed veritate perpenditur, quorsum historiæ nomen commentis, fabulisque prætendere; quasi verò sancti Dei homines nostris mendaciis egeant, qui tam multa vera pro Christo gesserunt, ut falsa quantumvis licet eruditæ simulationis artificio composita, ut noxia non sint, quoniam inutilia sunt, tamen tanquam ignavi milites, oneri sunt magis, quàm auxilio. Heroum porro nostrorum res verè gestæ sicut ego existimo non solum amplæ magnificæque fuerunt; verum multo etiam majores quam fama feruntur: neque eorum qui fuere, virtus tanta habenda est, quantum cum verbis extollere potuerint nostri; sed tanta potiùs ut præclara ingenia rebus ipsis, & ingeniis præclaris verba quoque defuerint. Sed dum quidam affectu suo nimium indulgent, & ea scribunt quæ animus scribentis dictat, non veritas, tales divos nobis quandoque exhibent quales divi ipsi, etsi possent esse, tamen noluissent. Et quis enim credat divum Franciscum pediculos semel excussos, in seipsum solitum esse immittere; quod ad sanctitatem viri pertinere putavit; equidem non puto qui paupertatem suam viro sanctissimo placuisse semper, sordes numquam. Illud autem quam ridiculum, diabolum Dominico patri nostro semel obstrepentem à divo esse coactum, ut lucernam haberet in manibus, quoad illa adsumpta, non molestiam solum, sed incredibilem dolorem etiam afferret. Non possunt hujusmodi exempla numero comprehendi, sed in his paucis pleraque alia intelligentur, quæ divorum clarissimorum historias obscurarunt. Non autem decebat veras Sanctorum res gestas falsis & commentitiis fabulis contaminari.*

Ce peu d'éxactitude pouvoit encore avoir d'autres causes que la simplicité des Ecrivains; quelques-uns d'entre eux s'attachoient plûtôt à faire de gros Volumes, & à écrire tout ce qu'ils pouvoient savoir vrai ou faux, sans aucun éxamen, qu'à discuter la vérité des faits qu'ils rapportent. C'est le jugement que Melchior Cano Evêque (2) des Canaries porte de Vincent de Beauvais, & de saint Antonin. *De Vincentio Bellovacensi, & de Antonino liberius judico, quorum uterque non tam dedit operam, ut res veras, certasque describeret, quam ut nihil omnino præteriret quod scriptum in schedulis quibuslibet reperiretur: ita ne populari quidem trutinâ usi sunt; quamobrem apud graves, & severos authoritate carent.*

D'autres voyant qu'ils n'avoient quelquefois rien à dire sur plusieurs Saints, nous ont donné l'histoire de leur Vie, non pas telle qu'elle avoit été, mais telle que les Historiens auroient souhaité qu'elle fût; c'est ce que Bellarmin pense de Metaphraste.

Il s'en est aussi trouvé qui par une autre espece de simplicité, ont publié beaucoup de fables. On remarque, par exemple, dans plusieurs Legendaires, que presque tous les Saints qui ont eu la tête coupée, l'ont portée très-loin entre leurs bras, ou sur leurs mains; mais voici, à ce que je crois, l'origine de cette imagination, aussi-bien que de plusieurs autres. Nos Peintres & nos Sculpteurs gothiques voulant nous representer cette espece de Martyre, n'avoient point de maniere plus sensible, que de séparer la tête du reste du corps; où la mettre après cela? Ce ne pouvoit être qu'entre les mains des Martyrs-mêmes; car il n'auroit pas été séant de la poser à

(1) *Mel. Can. lib.* 11. *Locor. Th. c.* 6. (2) *Melchior Can.* ibid.

terre. Et dans la ſuite on a crû que les Peintres n'avoient ainſi repreſentés les Saints ; que parce qu'ils avoient porté véritablement leur tête entre leurs mains. Peut-être auſſi s'eſt-on appuyé ſur ce que ſaint Chriſoſtôme (1) dit des Martyrs: que les playes qu'un Soldat a reçues au ſervice de ſon Prince, l'encouragent à lui parler avec confiance ; & que les Martys obtiennent de Dieu tout ce qu'ils veulent, en lui préſentant leur tête coupée qu'ils portent dans leurs mains. Si cette autorité de ſaint Chriſoſtôme n'a point donné lieu à ce grand nombre de miracles qu'on attribuë aux Saints, qui ont eu la tête coupée, & qui l'ont portée, dit-on, entre leurs mains ; il ſe peut faire que ſaint Chryſoſtôme n'a eu lui-même cette penſée, que parce qu'il aura vû des Tableaux où les Martyrs étoient ainſi repreſentés avec leur tête qu'ils tenoient entre leurs mains : ce ne peut être donc que par une éxacte critique qu'on découvre ce que la ſimplicité, l'ignorance, ou l'affectation aura fait écrire de faux à pluſieurs Hiſtoriens.

Les regles que donnent les Critiques, ne ſervent pas ſeulement dans le diſcernement des faits, elles ſervent encore à montrer les endroits qu'on a retranchés ou ajoûtés dans les Hiſtoriens. Il faut bien prendre garde néanmoins de ne point aller trop avant, & de ne pas ſe mettre cette imagination dans l'eſprit, que parce qu'il y a des écrits & des faits ſuppoſés, tous le doivent être également : il faut ſe former des principes qui nous conduiſent avec quelque certitude dans la lecture des Hiſtoriens ; je crois qu'on peut réduire ces principes à trois chefs, 1°. aux marques d'un bon & d'un mauvais Hiſtorien, 2°. aux regles qui ſervent pour diſcerner les faits hiſtoriques, 3°. aux regles qui ſervent à découvrir les ouvrages ſuppoſés.

CHAPITRE LVIII.

Caracteres d'un bon & d'un mauvais Hiſtorien.

IL y a des Hiſtoriens qui ne laiſſent pas d'être fideles pour le corps de l'hiſtoire, & pour les faits qu'ils rapportent ; mais dans leſquels on remarque toûjours un fond de corruption, ou dans les portraits qu'ils font des Princes & des perſonnes illuſtres, ou dans la maniere dont ils rapportent les faits, ou même par les reflexions malignes dont ils ont ſoin d'accompagner ces mêmes faits. Ces reflexions qui ne font aucun tort à la vérité de l'hiſtoire, mais qui en font beaucoup aux Hiſtoriens, demandent toûjours une grande réſerve dans ceux qui les liſent, afin de ne ſe pas laiſſer emporter à leurs paſſions, & de ne point ſuivre leurs interêts, & leurs vûës particulieres. C'eſt pourquoi avant que de lire un Hiſtorien, il faut le connoître, & rien ne peut donner plus d'ouverture pour faire un jugement éxact des faits qu'il rapporte, que de ſavoir ſon caractere, ſes interêts, ſes paſſions, les circonſtances de ſa vie, & les conjonctures où il s'eſt trouvé ; mais il eſt bon auſſi que

(1) Etenim ſicut milites vulnera in præliis ſibi inflicta Regi monſtrantes fidenter loquuntur ita & illi (Martyres) in manibus abſecta capita geſtantes, & in medium afferentes quæcunque voluerunt apud Regem cœlorum impetrare poſſunt. *S. Chryſoſtom. de SS. Juvent. & Max.*

la passion n'entre point dans nos jugemens, & que ce soit l'amour seul de la vérité qui nous conduise ; autrement il seroit à craindre que l'injustice ou la prévention ne détournât les personnes les plus sinceres, de mettre par écrit ce qu'ils savent de l'histoire, en voyant le peu de justice qu'on rend aux Ecrivains les plus désinteressés. Si l'on n'a rien de certain, il ne faut pas négliger les conjectures, qui peuvent servir à former ces sortes de jugemens, on doit pour cela rapporter les Historiens à *trois classes* differentes.

Je mets dans la *premiere*, ceux qui ont joint l'étude des belles lettres, & le maniement des affaires aux talens naturels qu'ils avoient pour écrire l'histoire ; *les autres* sont ceux qui n'ont point à la vérité les lumieres qui s'acquierent par l'étude, mais qui ont eu soin d'y suppléer par leurs talens naturels, & par l'usage qu'ils ont acquis dans les négociations, ou dans le gouvernement de l'Etat; les *troisiémes* enfin sont ceux qui ont les talens nécessaires pour bien écrire l'histoire, mais qui n'ont point eu le maniement des affaires, & qui n'ont pas laissé néanmoins de suppléer par une étude consommée, à ce qui leur manquoit du côté de l'usage & de l'experience.

I.

On doit toûjours preferer un Historien, dans lequel on trouve ces trois perfections, d'avoir une facilité naturelle pour écrire l'histoire, beaucoup d'étude, & un grand usage des affaires, pourvû néanmoins qu'en écrivant, il ne se laisse point emporter à la passion.

Suivant cette idée on peut voir par les Historiens qui nous restent, la difference qui se rencontre dans leurs histoires, & la foy qu'on doit ajoûter à ce qu'ils ont écrit, personne, par exemple, n'étoit plus capable que Thucydide, de nous faire connoître ce qui s'étoit passé de son temps, il ne s'étoit pas contenté des lumieres qu'il avoit acquises dans les grandes charges dont il s'est trouvé revêtu, il prit encore tous les soins imaginables pour recouvrer les mémoires qui auroient pû échapper à sa vigilance, pour savoir les desseins des ennemis. Il avoit joint au maniement des affaires, une étude & une application continuelle, toutes ces choses accompagnées d'une grande élevation d'esprit, ne pouvoient manquer d'en faire l'homme du monde le plus propre pour écrire une histoire ; aussi n'avons-nous rien de plus accompli en ce genre que ce qu'il nous a laissé. Il est vrai que les Grecs n'en furent pas tout à fait contens ; mais ce mécontentement ne peut que lui être glorieux, puisqu'il venoit uniquement des louanges qu'il avoit données aux ennemis de sa République ; & il ne l'avoit fait que parce qu'il avoit crû que leur conduite étoit louable. C'est aussi le jugement que Ciceron portoit des Mémoires de César. Je crois que c'est aussi ce qu'on peut dire de Dion Cassius ; les secours ordinaires que lui pouvoit donner son élevation aux premieres charges de l'Empire, ne furent point des motifs assez forts pour le porter à écrire l'histoire, il voulut encore employer dix années à recueillir les Mémoires étrangers qui lui étoient nécessaires. On peut mettre dans ce même rang les personnes qui ne sont point à la vérité dans le Ministere ; mais qui se trouvent attachées auprès des Ministres, tel étoit l'Historien Procope ; quoique l'on sache d'ailleurs qu'il étoit moins payé pour dire la vérité, que pour faire l'éloge de Belizaire. C'est donc ce qui fait dire à un celebre Ecrivain du dernier siecle. « Je

» veux qu'un homme qui entreprend d'écrire l'hiſtoire, ſe ſoit jetté dans les af-
» faires, qu'il ait participé aux Conſeils, aux entrepriſes & aux exécutions; mais
» (1) je veux auſſi que lorſqu'il eſt ſorti des troubles, pour prendre la plume, il
» ne lui ſoit pas plus demeuré d'impreſſion & de ſentiment de tout ce qui s'eſt paſſé,
» qu'il demeure d'agitation à la mer lorſqu'elle eſt entierement appaiſée. « Je dirai cependant que cet Auteur pouſſe un peu trop loin la ſeverité à ce ſujet, lorſqu'il dit. « Plût à Dieu, qu'il fût défendu à tout le reſte du monde, ſur peine d'ê-
» tre écorché vif, d'entreprendre une hiſtoire, & que les Rois fuſſent auſſi ja-
» loux de l'écrire, qu'ils ſont jaloux de leur autorité. «

Quoiqu'on doive beaucoup déferer à l'autorité de ces premiers, cela n'empêche pas qu'il ne faille encore s'en rapporter aux perſonnes qui n'ont eu d'autre préparation pour écrire l'hiſtoire, que l'expérience & le maniement des affaires. La vérité qui veut être accompagnée des ornemens qui lui ſont dûs, ne croit pas néanmoins qu'elle ſoit deshonorée, lorſqu'on la fait paroître avec un exterieur de ſimplicité, quoique Joinville & Philippes de Comines, n'ayent eu pour école que la Cour de leur Prince, cependant on défere plus à leur témoignage, qu'à celui des autres Hiſtoriens contemporains; on n'éxamine point s'ils ont étudié les anciennes hiſtoires pour ſe former un ſtyle & une maniere, on y trouve la vérité, & on la trouve même expliquée avec beaucoup de jugement; cela ſuffit, parce qu'on n'y recherche point autre choſe.

Les troiſiémes enfin ſont ceux qui ſe ſont enfermés dans le cabinet, pour y éxaminer ſur la foy des autres, les faits dont ils n'ont pû être informés par eux-mêmes. L'on ſait que leur autorité eſt moins grande que celle des premiers; néanmoins quand ils n'ont travaillé que ſur de bons Mémoires, & que la ſolidité de leur jugement les a empêché de prendre le change, leur autorité peut être auſſi certaine que celle des autres, c'eſt la juſtice qu'on a rendu à M. de Thou, les perſonnes mêmes qui lui étoient le plus oppoſées, n'ont pas laiſſé de le reconnoître pour l'Hiſtorien le plus ſincere qu'il y eût de ſon temps: cette éxacte recherche de la vérité qui lui eſt ſi glorieuſe, cauſa dans la ſuite la ruine entiere de ſa famille. (2) Il faut avouer que ſi l'on n'avoit d'hiſtoires que des perſonnes qui auroient été dans le ſecret des affaires, à peine pourrions-nous conter ſur deux ou trois Hiſtoriens; peutêtre même diroit-on que l'on ne peut avoir aucune hiſtoire generale, parce qu'un même Ecrivain ne ſauroit avoir communication du ſecret des differens Princes. *Si nemo idoneus eſt ad hiſtoriam ſcribendam, niſi qui interioribus Principum conſiliis interfuerit, intimaſque cauſas cognoverit, nemo, omnino ad univerſam hiſtoriam ſcribendam idoneus fuerit; non enim univerſa hiſtoria unius tantum principis conſiliis & actionibus definitur, ſed omnes Europæ principes amplectitur.* (3)

Nous avons dit cependant que toutes ces qualités ne ſont eſtimables que quand un Hiſtorien ſe trouve éxempt de paſſion, mais l'on ſait qu'il eſt difficile à un honnête

---

(1) *Vertus & vices de l'hiſt.*

(2) La principale cauſe de la mort de M. de Thou, fut la conſpiration de M. de S. Mars, qui lui avoit été confiée, & qu'il n'avoit pas découverte, comme il y étoit obligé; mais le Cardinal de Richelieu ne demandoit pas mieux que de punir dans le fils le trop de ſincerité que M. de Thou ſon pere avoit apportée dans ſon hiſtoire, où il y a pluſieurs endroits peu favorables à la famille du Cardinal de Richelieu: voyez les mémoires de M. du Maurier & le Journal du Cardinal de Richelieu.

(3) *Ubertus Folietu de ſcribenda hiſtoria.*

homme de ne pas dire d'un ſcelerat ce que ſa conſcience lui dicte, ou de ne point parler avec éloge des perſonnes qui ont fait des actions véritablement louables, quoique ces motifs ſoient juſtes en eux-mêmes, on n'a pas laiſſé d'en abuſer, lorſqu'on a crû qu'il étoit quelquefois utile d'augmenter les actions des grands hommes, pour en donner une idée plus avantageuſe; & comme les plus ſcelerats, ne laiſſent pas d'avoir quelques vertus, l'on s'eſt perſuadé qu'on pouvoit quelquefois les déguiſer, afin de ne pas diminuer ce qu'il pourroit y avoir d'affreux dans le portrait qu'on fait de leur conduite; il ſemble néanmoins qu'il y a des Ecrivains auſquels on peut pardonner cette paſſion, pourvû d'ailleurs qu'ils donnent aſſez de lumieres pour le détail de l'hiſtoire, & qu'on s'en puiſſe rapporter à leur jugement & à leur experience, c'eſt-à-dire, pourvû qu'on ſoit certain, qu'ils ont eu le maniement des affaires, & qu'ils ont été employés dans les négociations, ſur leſquelles ils nous laiſſent des Mémoires.

La peine qu'on a toûjours à ſe moderer & à garder un juſte milieu dans l'hiſtoire, fait qu'on ne doit pas croire ce qu'un Hiſtorien peut dire à l'avantage de ſa Nation, & que l'on doit au contraire regarder comme véritables les louanges qu'il donne à ſes ennemis. Il faut excepter néanmoins de cette regle les Ecrivains ſur leſquels on ſait que les préſens & les récompenſes ont plus de force, que l'amour de la vérité; c'eſt de ce nombre que ſont Froiſſart & l'Arretin; l'aveu de ce premier nous fait croire que les Anglois l'ont plus ſecouru par leur argent, qu'il ne les a obligés par ſon hiſtoire, quoiqu'elle leur ſoit entierement favorable. L'Arretin à qui tous les Princes de l'Europe donnoient des penſions, non pas pour faire leur éloge, mais pour ne point parler d'eux, tant on étoit perſuadé que ſes ſatyres n'épargnoient que ceux qui lui étoient inconnus; l'Arretin lui-même a ſoin de nous dire que, quand il donnoit des louanges, il étoit bien payé pour le faire, & qu'il falloit pour l'obliger à parler, que la récompenſe fût au double, puiſqu'on lui donnoit déja beaucoup pour garder le ſilence. C'eſt auſſi ce qui eſt arrivé au Vittorio Siri, dont nous avons pluſieurs Volumes ſur l'hiſtoire, où les éloges qu'il y a répandus, ſont autant de fruits que produiſoient les préſens qu'on lui faiſoit. Il n'eſt point juſqu'à Gregorio Leti, qu'on accuſe de s'être offert à tous les Princes de l'Europe, leur promettant l'immortalité, pourvû qu'ils le délivraſſent de la mort, qu'un Ecrivain peut éviter difficilement, quand il n'a pour tout bien que ſa plume. On ſe laiſſeroit aiſément tromper par la lecture de ſes ouvrages, on croiroit qu'il ſuit exactement cette regle qu'il a donnée lui-même, qu'un Hiſtorien doit être ſans Patrie & ſans Religion, & l'on n'auroit pas crû qu'un homme qui demande tant, puiſſe trouver l'art de paroître ſi déſintereſſé.

II.

La ſeconde marque d'un bon Hiſtorien, eſt de n'être attaché à aucun parti; mais de juger des uns & des autres ſans prévention.

Ainſi l'on doit toûjours examiner avec ſoin ſi les Hiſtoriens que nous liſons n'ont pas eu quelque interêt particulier qui les ait porté à écrire, l'on remarque ordinairement de la difference dans le récit des faits lorſqu'on lit deux Hiſtoriens, partagés tous deux par des interêts oppoſés: ils n'inſerent dans leurs hiſtoires que les cir-

constances qui peuvent leur être avantageuses, ils donnent à une action le jour sous lequel ils veulent que nous la regardions, & qui se rapporte entierement à leurs vûës & à leur dessein, c'est pour cela que des Ecrivains, qui d'ailleurs n'étoient point à mépriser, se sont rendus suspects par cet esprit de parti, qu'ils ont embrassé dans leurs histoires : s'étant formés une fois de leur dessein une idée convenable à leurs interêts particuliers, ils rapportent à cette idée tous les faits qui se présentent à eux, ils veulent que tous les autres ayent raisonné, comme ils auroient fait eux-mêmes dans une pareille occasion, & les mettant en leur place, ils leurs font soûtenir ce qui leur est plus avantageux. L'on diroit même que les hommes les plus éloignés de nos temps ne paroissent dans l'histoire, que pour autoriser les vûës particulieres de leurs Historiens. Ainsi avons-nous remarqué au commencement du XVII. siecle, qu'un Historien du Concile de Trente, ne s'est attiré dans la plûpart des esprits aucune créance : pour peu qu'on soit informé des disputes qu'il eut à soutenir contre les Théologiens de Rome, à l'occasion des Venitiens & de Paul V. on découvre facilement par ses réflexions malignes, qu'il a entrepris cet ouvrage, moins dans le dessein d'éclaircir ce point de notre histoire, que par un désir secret de se venger de la Cour de Rome. En effet il prétend montrer qu'elle a conduit selon son interêt le Concile de Trente, l'Assemblée la plus venerable qu'on ait vû depuis l'établissement de l'Eglise, & où les matieres ont été examinées avec beaucoup de rigueur.

On peut encore apporter ici un éxemple, qui nous fera voir ce que peut l'interêt & la passion dans un Ecrivain : c'est le portrait qu'un Protestant fait de deux Saints, en qui l'esprit de Dieu a le plus éclaté, Saint François d'Assise & Saint Dominique. Voudrions-nous bien, « dit (1) cet Ecrivain, avoir pour Fondateur de » notre Religion, ce Saint François, dont la famille est divisée en tant de branches, » qu'aujourd'hui dans le monde, il y a plus de Franciscains que de Zuingliens. C'est » ce bon Saint François, qui fut jugé insensé par les habitans de la Ville d'Assise » où il demeuroit. En cette qualité son pere le retint enfermé fort long-temps, & par- » ce que ce pere sage croyoit qu'il y avoit de la malice mêlée dans sa folie, il le » fouettoit souvent avec une grande sévérité. Son pere l'ayant ensuite obligé à » renoncer en presence de l'Evêque aux droits qu'il pouvoit avoir sur les biens » de la maison, parce qu'il l'en croyoit indigne. Non-seulement il le fit, mais se » dépouilla tout nud comme la main devant tous les assistans ; c'est-à-dire, que » pour marquer son parfait renoncement au monde, il renonça à toute pudeur. » La sainteté de ce bon personnage n'étant pas capable d'éteindre les flâmes de sa » concupiscence, il se plongeoit dans une fosse pleine de glace ; d'autres fois il pre- » noit de la neige, s'en faisoit un habit, & faisant plusieurs pelotes de la même neige, » il appelloit l'une sa femme & l'autre ses filles. Celui qui avoit une femme & des » filles de neige, pouvoit bien avoir des hirondelles & des cigales pour ses sœurs, » & des lievres & des agneaux pour ses freres, c'est ainsi qu'il appelloit ces ani- » maux ; mes sœurs les hirondelles avez-vous assez causé, mon frere le levreau

(1) *Jurieux Paralelle du Papisme.*

» pourquoi

» pourquoi t'es-tu laiſſé tromper ; chantez ma ſœur la cigale , louez le Créateur. « Quand on a lû la vie de ce Saint, faite par les Auteurs mêmes qui l'ont connu, peut-on croire qu'il ſe trouve une imagination aſſez dereglée pour le peindre d'une maniere ſi méconnoiſſable. A lire ſon hiſtoire véritable, on n'y remarque que des actes d'humilité, des actions de ſageſſe & de prudence ; au lieu que l'on ne voit ici qu'un inſenſé & un fou, qui ne ſait ce qu'il fait. Mais ſans doute que cet Auteur qui ſe raille ici de la pieuſe ſimplicité de S. François d'Aſſiſe, ne ſe ſouvenoit pas du Saint homme (1) Job, qui diſoit à la pourriture, vous êtes mon pere, & aux vers vous êtes ma mere & ma ſœur. Il eſt vrai qu'on ne doit point s'étonner des excès où la paſſion a porté ce téméraire Ecrivain, quand on conſidere que n'ayant rien à dire contre d'autres Saints, il s'applique uniquement à tourner en raillerie leur zele pour la Religion. Après avoir dit, que Saint François fit mourir le fils d'un Medecin, pour avoir le plaiſir de le reſſuſciter, il ajoûte, « Saint Dominique n'étoit pas ſi débonnaire ; il » tuoit les hommes auſſi-bien que le Pere Saint François ; mais il ne les reſſucitoit » pas, il courut comme un furieux toute la France pour armer les Princes contre » les Albigeois ; il en fit mourir plus de trois ou quatre cens milles. C'eût été une bon- » ne œuvre, ſi après les avoir fait mourir hérétiques, il les eût reſſuſcités Catholi- » ques ; il auroit fait un double miracle.

Je n'apporte ces éxemples, que pour montrer la précaution avec laquelle on doit lire un Hiſtorien, & avec quel ſoin il faut prendre garde, s'il n'eſt point attaché à quelque parti, & s'il ne fait pas des réfléxions qui puiſſent marquer ſon penchant & ſon inclination, plûtôt d'un côté que d'un autre ; l'on n'eſt perſuadé de la ſincerité d'un Hiſtorien, que quand il tient une conduite égale, ne diſſimulant ni les défauts, ni les mauvaiſes meſures des Princes dont il défend la cauſe, quand il n'entreprend de les excuſer que lorſqu'il croit de bonne foy qu'ils ſont excuſables, quand il rend juſtice aux bonnes qualités de ceux qui en ont eu de mauvaiſes ; enfin quand il eſt aſſez équitable pour louer les actions des plus méchans hommes, s'ils en ont fait de louables : un Ecrivain qui entreprend l'hiſtoire n'eſt plus à lui, mais à la vérité qu'il enſeigne ; l'on n'ignore point, dit excellemment un ancien Hiſtorien (2) qu'il eſt juſte qu'un homme ſoit ami de ſa patrie, qu'il ait de la haine pour ſes ennemis, & de l'amitié pour ſes amis, mais dès qu'il eſt chargé d'écrire l'hiſtoire, il faut qu'il oublie ces ſortes de devoirs ; un Hiſtorien eſt ſouvent obligé de parler bien de ſes ennemis, & de leur donner de grandes louanges, quand leurs actions le méritent, ſouvent il faut qu'il cenſure ſes plus proches, & qu'il les couvre de honte, lorſqu'ils ont commis des fautes dont on ne peut parler autrement, mais il eſt des natures d'hiſtoire, où un Ecrivain ne peut pratiquer cette indifference, ſans faire tort à la vérité, dont il eſt redevable à ſes lecteurs, il y a des occaſions, où la nature & la religion nous engagent à prendre parti, par éxemple, ſi l'on regardoit indifferemment la révolte des peuples contre leur Prince légitime, ne pourroit-on pas dire qu'on n'a

(1) Putredini dixi, pater meus es, mater mea & ſoror mea vermibus. *Job.* 14. *v.* 14.
(2) *Polyb. lib.* 1.

que de l'indifference pour l'autorité la plus ſainte & la plus inviolable que Dieu ait mis ſur la terre.

I I I.

Je réunis dans ce troiſiéme article deux autres caracteres qui ne conviennent qu'aux bons Hiſtoriens.

1°. *D'avoir été approuvés dans le temps où ils ont écrit, mais ſur tout par les perſonnes qui ont pû avoir connoiſſance des faits qu'ils rapportent.*

2°. *De n'avoir point écrit ſur des bruits communs, mais de s'être ſervis des Mémoires des Princes, ou du moins de ceux des Miniſtres.*

La vérité de ces maximes ſe peut vérifier par une infinité d'Hiſtoriens qui ſont eſtimés à préſent, parce qu'on a reconnu leur ſincerité dans le temps même où ils ont écrit, tels ſont, Thucydide, Xenophon, Ceſar, Saluſte, Philippes de Comines, Guichardin, & M. de Thou.

D'un autre côté l'on ſait qu'ordinairement il n'y a rien de ſi douteux que les bruits populaires. Des perſonnes que l'oiſiveté rend ingenieuſes, s'imaginent ne ſe pouvoir occuper plus agréablement qu'à débiter de fauſſes nouvelles, parce qu'en cela ils ont le fade plaiſir de ſe mocquer de la crédulité des hommes, qui reçoivent indifferemment le vrai & le faux, ſelon qu'il ſe préſente à leur eſprit. Il arrive auſſi que les faits ne s'alterent pas moins par la diverſité des perſonnes qui les publient, que par l'éloignement & la multitude des ſiecles qui les font venir juſqu'à nous; c'eſt pourquoi l'eſtime qu'on a eu pour Denis d'Halicarnaſſe, Ammian-Marcelin, Arrian & Appian, ne vient que du ſoin qu'ils ont pris de conſulter les Archives des Républiques dont ils ont parlé, & les Mémoires des Princes dont ils ont écrit l'hiſtoire. Ce n'eſt pas néanmoins que les Princes de qui on peut avoir ces Mémoires n'exagerent quelquefois juſqu'à leurs moindres actions, & cet Ecrivain, (1) qui diſoit qu'un Prince ne pouvoit tromper, ne ſavoit peut-être pas qu'en cela ils ſont auſſi hommes (2) que les autres: cependant ces Mémoires & ces monumens publics ſervent toûjours à faire connoître les commencemens & la fin des regnes, les cauſes d'une guerre, les motifs d'une entrepriſe, les interêts des Souverains & les prétentions des Princes, enfin l'état des Royaumes & des Républiques.

I V.

Toutes ces obſervations qui ſont autant de marques auſquelles on reconnoît un bon Hiſtorien, nous donnent auſſi les lumieres néceſſaires pour diſtinguer ceux qui ne ſont pas ſinceres; le défaut le plus ordinaire de ces derniers eſt de vouloir faire des Héros accomplis de ceux dont ils écrivent l'hiſtoire, ils s'imaginent que la mémoire des hommes illuſtres ſeroit deshonorée, ſi on appercevoit en eux quelque défaut propre à nous convaincre, qu'on ne ceſſe pas d'être homme pour être élevé à la qualité de Heros. Les autres au contraire par un fond de malignité & de

---

(1) Aliqui eorum (Prophetarum) Principes, aut etiam Reges fuerunt in quos cadere non poſſet ſuſpicio cupiditatis, ac fraudis; *Lactant lib. I. inſtitu. cap.* 4.

(2) Omnis homo mendax. *Pſal.* 115. 11.

corruption, ne peuvent écrire la vie des grands hommes que pour en obſcurcir la réputation; ils ont ſoin en rapportant quelques-unes de leurs vertus, de faire ſouvenir de leurs vices, afin de donner un contrepoids à leurs plus grandes actions. Je crois que pour connoître ce fond de corruption qui ſe trouve répandu dans un grand nombre d'Ecrivains, il eſt bon d'avoir toûjours devant les yeux les obſervations ſuivantes.

V.

On ne doit pas regarder comme des Hiſtoriens ſinceres, ceux qui ne ſont occupés qu'à faire l'éloge des Princes, ou des grands Hommes dont ils parlent, ſans en rapporter les moindres vices.

Je m'étonne de ce qu'il s'eſt trouvé des Ecrivains (1) qui out voulu établir cette maxime, de ne jamais découvrir les défauts des perſonnes dont on écrit l'hiſtoire, puiſque ces fautes, quoique cachées, ont été commiſes autrefois, elles le peuvent être encore dans la ſuite; il faut par conſequent en donner de l'averſion par les portraits qu'on en fera: c'eſt ſans doute pour cette raiſon qu'un habile Ecrivain (2) de ce ſiecle a remarqué judicieuſement, que c'eſt ſur les défauts qu'il faut s'arrêter dans l'hiſtoire; autrement comme le nombre des actions vertueuſes eſt fort petit, on feroit bien du chemin dans l'hiſtoire ſans ſe repoſer, à moins qu'on ne voulût ſe tromper ſoi-même dans le choix des actions, & conter pour bonnes toutes celles qui le paroiſſent d'abord. Quelque habile qu'on puiſſe être dans le diſcernement des actions véritablement louables, il eſt encore plus utile de s'arrêter principalement à celles qui ſont vicieuſes. Cela paroît un paradoxe; mais on ne doit pas en êrre ſurpris, quand on y fait une ſerieuſe attention, ſi tout le monde avoit un véritable amour pour le bien, ſi l'on étoit parfaitement ſoûmis à la raiſon, & ſi on connoiſſoit la véritable grandeur, il ne faudroit que de bons exemples, pour porter tous les hommes à la vertu. Mais comme le nombre des grandes ames eſt très-petit, & que la plûpart des hommes pleins de l'amour d'eux-mêmes, ſe font une mauvaiſe honte de reconnoître leurs défauts; les bons exemples leur ſont preſque inutiles: comme les perſonnes vertueuſes ont au contraire l'amour de la vertu gravé dans le cœur, les bons exemples font une merveilleuſe impreſſion ſur leur eſprit, & les mauvais ne ſervent qu'à leur inſpirer encore plus d'averſion pour le vice.

Mais il ne faut point auſſi que cette ardeur, pour faire connoître le bien & le mal, aille juſqu'à réveler certaines verités ſecretes, qu'il eſt bon de tenir cachées, ou à ſe laiſſer aller aux outrages, comme a fait dans ces derniers temps, (3) l'auteur de la Vie du Pere Morin, qui eſt une cruelle ſatyre, non ſeulement de ce grand homme, mais encore de toute la Congrégation de l'Oratoire.

---

(1) *M. Frain du Tremblay dans ſes nouveaux eſſais de Morale.*

(2) Le Pere Mabillon, Traité des Etudes Monaſtiques, & avant lui M. l'Abbé de S, Réal, dans ſon Traité de l'uſage de l'Hiſtoire.

(3) *M. Richard Simon qui en eſt l'Auteur.*

VI.

Il y a d'autres Ecrivains qui n'emploient que des termes durs & choquants, dans des occasions où l'on peut en trouver de moins rudes, ou qui refusent même les louanges qui sont dûes aux grandes actions, & qui ne se déterminent dans le doute, qu'aux bruits les plus désavantageux aux personnes dont ils font l'histoire; ce qui marque une extrême malignité, & peu de justice dans un Historien.

C'est ainsi que Meyer s'est conduit dans l'histoire qu'il nous a laissée, il n'appelle jamais Louis XI. qu'un perfide, qu'un paricide, qu'un impie, qui n'avoit point d'autres vûes que de renverser toutes les Loix divines & humaines, pour exercer sa tyrannie avec plus de liberté; il parle toujours de Philippes de Comines, comme d'un traître & d'un homme infidele à son Prince, quoique Comines ne nous ait pas marqué le sujet qni lui fit quitter la Cour du Duc de Bourgogne, pour s'attacher à celle de Louis XI. cela ne doit point le faire traiter d'infidele, puisque ce Prince étoit véritablement son Souverain. Louis XI. n'avoit pas à la vérité un cœur aussi droit, qu'on auroit pû le souhaiter; mais il n'avoit point tous les défauts que lui a reproché Meyer son ennemi déclaré.

C'est aussi la conduite qu'a tenuë Zozime dans son histoire : il n'y a point de crimes qu'il n'attribuë à Constantin; à regarder ce Prince dans le portrait qu'en fait cet Ecrivain, le nombre de ses vices est si grand, qu'à peine lui laisse-t-il l'exterieur de la vertu, dont même il ne se revêtoit, à ce qu'il dit, qu'autant qu'il pouvoit servir à ses interêts. Ce Prince rempli de grandes vertus, n'a jamais eu les défauts que cet Historien lui attribuë, & les foiblesses qu'on lui reproche, ne peuvent point aller jusqu'à l'excès où les a portées Zozime.

A considerer l'Empereur Justinien, & l'Imperatrice sa femme, dans l'histoire que Procope fit paroître de leur temps, on ne voit regner en eux que la pieté, la justice & la grandeur; mais à les comparer avec le portrait qu'il nous en a laissé dans son histoire secrete, on peut assûrer que les crimes de Neron auroient été des vertus pour Justinien & pour Theodora; ce qui montre que Procope étoit ou un lâche flateur, de donner tant de louanges à Justinien, s'il avoit les défauts qu'il lui reproche dans ses Anecdoctes; ou que c'est un infame calomniateur, s'il avoit toutes les belles qualités qu'il lui attribuë dans son histoire. Quoiqu'il en soit, tous ces exemples marquent toujours un fond de corruption & de malignité dans les Historiens, qui décrivent avec des termes si outrageans des défauts, qui sont peut-être ordinaires à beaucoup de Princes, & pour lesquels on peut inspirer de l'éloignement, sans faire concevoir pour les personnes l'aversion qu'on ne doit avoir que pour le vice.

VII.

Enfin un autre caractere de malignité dans un Historien, c'est lorsqu'à l'occasion de quelque personne illustre dont il parle, il s'attache à dire tout ce qu'il peut trouver à son désavantage.

Il y a une infinité d'Historiens qui croient se faire un mérite de ne laisser personne à l'abri de leur censure, & la plûpart des hommes sont dans cette fausse persuasion,

qu'un Ecrivain n'eſt pas ſincere, s'il ne dit d'une perſonne illuſtre, qui ſe rencontre dans l'hiſtoire, tout le mal qu'il en ſait. Il ſemble qu'il y ait en nous une inclination ſecrette, qui nous fait trouver du goût dans ces ſortes de portraits. Comme nous croyons quelquefois que les éloges, qu'on fait des autres, ſont autant de juſtes louanges dont on nous prive, nous nous imaginons auſſi que les défauts qu'on nous fait remarquer dans les Heros, ſont en nous autant de vertus qui nous élevent juſqu'à eux, parce qu'ils les abaiſſent juſqu'à nous. L'on voit, par exemple, dans quelques Ecrivains des portraits affruex du Cardinal de Richelieu, mais ſur-tout dans des endroits où l'on ne s'attendoit point, à trouver ni l'éloge, ni la cenſure de ce grand homme. A les entendre (1) le Cardinal étoit un mauvais Prédicateur, qui s'étoit gâté l'eſprit par les chimeres de l'Ecole, qui n'avoit aucune connoiſſance des belles Lettres, qu'on ne remarquoit en lui qu'une extrême averſion pour les perſonnes véritablement ſavantes, qui avoit porté l'extravagance (2) à ce point, que de ſouhaiter avec ardeur d'être canoniſé après ſa mort, & qu'il avoit employé tous les moyens humains pour y réuſſir, juſqu'à ordonner même à ſes Confeſſeurs de dire, qu'il n'avoit jamais commis que des pechés veniels. Perſonne aſſûrement n'auroit crû que M. du Maurier eût mis ces éloges dans un endroit où l'on avoit eu peine à penſer qu'on dût trouver autre choſe que le nom du Cardinal; s'il avoit dit ſeulement, comme c'étoit l'occaſion de le faire, que ce grand homme avoit ôté la penſion que le Roi donnoit à Grotius, & quand même il en auroit apporté la raiſon, il ſeroit demeuré dans de juſtes bornes; mais de faire un portrait auſſi injurieux que celui qu'il nous donne, & d'aller même pour cela mendier l'autorité de Priolo, (3) Ecrivain peu accredité, ce n'eſt plus être Hiſtorien, mais Déclamateur. Quoique je n'aye aucun deſſein de faire ici l'Apologie du Cardinal, il ſeroit aiſé de montrer que les Traités de Morale & de Controverſe qu'il a laiſſés, témoignent qu'il s'étoit rempli de nourritures plus ſolides, que les chimeres de l'Ecole, les Comedies qu'il a faites, ou toutes, ou en partie, font voir qu'il avoit une connoiſſance plus que médiocre des belleslettres, les penſions qu'il donnoit aux Savans, & le ſoin qu'il prit du rétabliſſement des ſciences, ne ſont pas des marques d'averſion pour ceux qui les cultivent.

(1) Du Maurier, Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Hollande, dans l'article de Grotius.

(2) *Id.* pag. 313.

(3) *Benjaminus Priolus* (en François Priolos) a fait une mauvaiſe hiſtoire intitulée, *de Rebus Gallicis*, imprimée à Charleville. Son pere Proteſtant, & Miniſtre de S. Jean d'Angeli, avoit été Moine, & étoit fils naturel d'un Noble Venitien. Priolo ſon fils fut au ſervice de M. de Rohan, & il accompagna M. de Lougueville à Munſter. Il menaçoit tout le monde d'une hiſtoire ſatyrique, qui eſt ſans doute celle qui a paru ſous ſon nom; voici ce qu'il dit du Cardinal de Richelieu. *Armandus Richelius primò Abbas, deinde Epiſcopus, infelix Concionator, Sorbonicis chimeris mentem paſtus, politioris litteraturæ rudis, &c.*

CHAPITRE LIX.

Regles pour le discernement des faits historiques.

IL est difficile à un Historien, quelque fidele & quelque exact qu'il puisse être, de tout voir, & de tout examiner par lui-même ; il est quelquefois obligé dans quelques occasions de s'en rapporter à d'autres. Il arrive souvent que des faits qu'il allegue ou qu'il établit, sans une exacte discussion, ou sont faux, ou du moins fort douteux. C'est pourquoi il est nécessaire, pour ne se pas laisser tromper, d'avoir toujours devant les yeux des regles certaines, qui servent à faire ce discernement : celles qui suivent, pour être vieilles, n'en sont pas pour cela moins bonnes.

I. Regle.

La seule (1) *possibilité d'un évenement, n'est pas une raison suffisante pour faire croire que cet évenement soit veritable, mais il faut le considerer par rapport aux circonstances qui l'accompagnent.*

Les évenemens n'ayant pas une vérité nécessaire, mais contingente, on ne peut pas conclure qu'ils soient arrivés, parce qu'ils sont possibles, comme on le conclut dans les verités nécessaires. En effet on seroit entierement déraisonnable, si on vouloit nous obliger à croire la conversion du Roi de la Chine à la Religion Chrétienne, par cette seule raison, que cela n'est pas impossible; car un autre qui assûreroit le contraire, se pouvant servir de la même raison, il est clair que cela seul ne pourroit pas déterminer à croire l'un plûtôt que l'autre ; mais il faut prendre garde à toutes les *circonstances* tant *interieures* qu'*exterieures*, qui accompagnent un fait, pour juger s'il est véritable ou supposé.

J'appelle circonstances *interieures*, celles qui appartiennent au fait même; & *exterieures*, celles qui regardent les personnes par le témoignage desquelles nous sommes engagés à le croire. Si toutes ces circonstances sont telles, qu'il n'arrive jamais, ou fort rarement, que de pareilles circonstances soient accompagnées de fausseté, notre esprit se porte naturellement à croire que cela est vrai ; que si au contraire ces circonstances ne sont pas telles, qu'elles ne se trouvent fort souvent avec la fausseté, la raison veut que nous demeurions en suspens; que nous tenions pour faux ce qu'on nous dit, quand nous ne voyons aucune apparence que cela soit vrai, quoiqu'on n'y remarque pas une entiere impossibilité.

On demande, par éxemple, si l'histoire du Baptême de Constantin par le Pape saint Sylvestre est vraye ou fausse. Baronius la croit vraye, le Cardinal du Perron, Sponde, le Pere Petau, le Pere Morin, & les plus habiles gens de l'Eglise, la croyent fausse. Si on s'arrêtoit à la seule possibilité, on n'auroit pas droit de la rejet-

(1) *Voyez l'Art de penser, d'où l'on a tiré une partie de ce Chapitre.*

ter ; car elle ne contient rien d'abſolument impoſſible : & il eſt même poſſible, abſolument parlant, qu'Euſebe qui témoigne le contraire, ait voulu mentir pour favoriſer les Arriens, & que les Peres qui l'ont ſuivi, ayent été trompés par ſon témoignage. Mais ſi on ſe ſert de la regle que nous venons d'établir, qui eſt de conſiderer quelles ſont les circonſtances de l'un ou de l'autre Baptême de Conſtantin, & qui ſont celles qui ont le plus de marque de vérité, on trouvera que ce ſont celles du dernier ; car d'une part il n'y a pas lieu de s'appuyer ſur le témoignage d'un Ecrivain auſſi fabuleux, qu'eſt l'Auteur des Actes de ſaint Sylveſtre, qui eſt le ſeul qui ait parlé du Baptême de Conſtantin à Rome ; & de l'autre il n'y a aucune apparence qu'un homme auſſi habile qu'Euſebe, eût oſé mentir à la face de toute l'Egliſe, en rapportant une choſe auſſi célebre, qu'étoit le Baptême du premier Empereur, qui avoit rendu la liberté à l'Egliſe, & qui devoit être connuë de toute la terre, lorſqu'il l'écrivoit ; puiſque ce n'étoit que quatre ou cinq ans après la mort de cet Empereur.

II. REGLE.

Mais quand un fait ſuffiſamment atteſté eſt combattu par des inconveniens & des contrarietés apparentes avec d'autres hiſtoires, on ſe doit contenter de la poſſibilité & de la vraieſemblance.

Il ſuffit alors que les ſolutions qu'on apporte à ces contrarietés ſoient poſſibles & vraiſemblables, & c'eſt agir contre la raiſon, que d'en demander des preuves poſitives, parce que le fait en ſoi étant ſuffiſamment prouvé, il n'eſt pas juſte de demander qu'on en prouve de la même ſorte toutes les circonſtances : autrement on pourroit douter de mille hiſtoires très-aſſurées, qu'on ne peut accorder avec d'autres qui ne le ſont pas moins, que par des conjectures qu'il eſt impoſſible de prouver poſitivement.

On ne ſauroit, par éxemple, accorder ce qui eſt rapporté dans les Livres des Rois, & dans ceux des Paralipomenes ſur les années des Regnes de divers Rois de Juda & d'Iſraël, qu'en donnant à quelqu'un de ces Rois deux commencemens de Regne, l'un du vivant, & l'autre après la mort de leur pere ; que ſi on demande quelle preuve on a qu'un tel Roi ait regné quelque temps avec ſon pere, il faut avouer qu'il n'y en a point de poſitive ; mais il ſuffit que ce ſoit une choſe poſſible, & qui eſt arrivée aſſez ſouvent en d'autres rencontres, pour avoir droit de la ſuppoſer comme une circonſtance néceſſaire, pour allier des hiſtoires d'ailleurs très-certaines.

C'eſt pourquoi il n'y a rien de plus ridicule, que les efforts qu'ont fait quelques Hérétiques de ce dernier ſiecle, pour prouver que ſaint Pierre n'a jamais été à Rome. Ils ne peuvent nier que cette vérité ne ſoit atteſtée par les Auteurs Eccleſiaſtiques, & même les plus anciens, comme Papias, ſaint Denys de Corinthe, Caius, ſaint Irenée, Tertullien, ſans qu'il s'en trouve aucun qui l'ait niée ; néanmoins ils s'imaginent pouvoir ruiner ce fait par des conjectures, comme par éxemple ; que ſaint Paul ne fait pas mention de ſaint Pierre dans ſes Epîtres écrites de Rome, & quand on leur répond, que ſaint Pierre pouvoit être alors hors de Rome, parce qu'on ne prétend pas qu'il y ait été tellement attaché, qu'il n'en ſoit ſouvent ſorti pour aller prêcher l'Evangile en d'autres lieux ; ils répliquent que cela ſe dit ſans preuve. Le fait

qu'ils contestent étant une des vérités les plus assurées de l'Histoire Ecclesiastique ; c'est à ceux qui le combattent, de faire voir qu'il contient des contrarietés avec l'Ecriture ; & il suffit à ceux qui le soûtiennent de résoudre ces prétenduës contrarietés, comme on fait celles de l'Ecriture-même, à quoi nous avons montré que la seule possibilité suffisoit.

III. REGLE.

Ou application des deux précédentes aux Miracles.

Les deux regles précédentes ne sont pas seulement d'un grand usage dans les faits historiques, mais encore dans le récit des Miracles.

Il y a des personnes qui feroient conscience de douter d'aucun Miracle, parce qu'ils se sont mis dans l'esprit, qu'ils seroient obligés de douter de tous, s'ils doutoient d'aucun. Ils se persuadent que ce leur est assez de savoir que tout est possible à Dieu, pour croire tout ce qu'on leur dit des effets de sa toute puissance. D'autres au contraire, s'imaginent ridiculement, qu'il y a de la force d'esprit à douter de tous les Miracles, sans en avoir d'autres raisons, sinon qu'on en a souvent raconté, qui ne se sont pas trouvés véritables, & qu'il n'y a pas de sujet de croire les uns plûtôt que les autres. La disposition des premiers est bien meilleure que celle des derniers ; il est vrai néanmoins que les uns & les autres raisonnent également mal. Il faut donc les éxaminer par leurs circonstances particulieres, & par la fidélité & la lumiere des témoins qui les rapportent. La pieté n'oblige pas un homme de bon sens à croire tous les Miracles rapportés dans la Legende Dorée, ou dans Métaphraste, parce que ces Auteurs sont remplis de tant de fables, qu'il n'y a pas lieu de s'assurer de rien sur leur témoignage seul, comme le Cardinal Bellarmin n'a pas fait difficulté de l'avouer du dernier ; mais tout homme de bon sens, quand il n'auroit point de pieté, doit reconnoître pour véritables les Miracles que saint Augustin raconte dans ses Confessions, ou dans la Cité de Dieu ; ils étoient arrivés devant ses yeux, il en avoit été informé par les personnes-mêmes sur qui ces Miracles s'étoient operés ; par éxemple, celui d'un aveugle guéri à Milan, en présence de tout le peuple, par l'attouchement des Reliques de saint Gervais & de saint Prothais, qu'il rapporte dans ses Confessions, & dont il dit au XXII. Livre de la Cité de Dieu, Chapitre 3. *Miraculum quod Mediolani factum est, cùm illic essemus, quando illuminatus est cæcus, ad multorum notitiam potuit pervenire, quia & grandis est civitas, & ibi erat tunc Imperator, & immenso populo teste res gesta est, concurrente ad Corpora Martyrum Gervasii & Protasii.* Supposé que cela soit arrivé, comme il le rapporte, il n'y a point de personne raisonnable qui n'y doive reconnoître le doigt de Dieu ; ainsi tout ce qui resteroit à l'incredulité, seroit de douter du témoignage, même de Saint Augustin, & de s'imaginer qu'il a alteré la vérité, pour autoriser la Religion Chrétienne dans l'esprit des Payens. Or c'est ce qui ne se peut dire avec la moindre couleur ; premierement, parce qu'il n'est point vraisemblable qu'un homme judicieux eût voulu mentir en des choses si publiques, & où il auroit pû être convaincu de mensonge par une infinité de témoins, ce qui n'auroit pû tourner qu'à la honte de la Religion Chrétienne ; secondement, parce qu'il n'y eut jamais personne plus ennemi

du

du mensonge, que ce Saint, sur tout en matiere de Religion, ayant établi par des Livres entiers, non-seulement qu'il n'est jamais permis de mentir, mais que c'est un crime horrible de le faire, sous prétexte d'attirer plus facilement les hommes à la foy.

IV. REGLE.

Entre ces circonstances qu'il faut considerer pour juger si on doit croire un fait, ou si on ne le doit pas croire, il y en a qu'on peut appeller des circonstances communes, & d'autres qu'on peut appeller des circonstances particulieres.

J'appelle *circonstances communes*, celles qui se rencontrent en beaucoup de faits, & qui se trouvent plus souvent jointes à la vérité, qu'à la fausseté; j'appelle *circonstances particulieres*, celles qui se trouvent rarement accompagnées de la vérité; si les circonstances communes ne sont point contre-balancées par d'autres circonstances particulieres qui affoiblissent, ou qui ruinent dans notre esprit la créance qu'y avoient produite ces circonstances communes, nous avons raison de croire ces évenemens, sinon certainement, au moins très-probablement, ce qui nous suffit quand nous sommes obligés d'en juger.

Que si au contraire ces circonstances communes qui nous auroient porté à croire une chose, se trouvent jointes à d'autres circonstances particulieres, qui ruinent dans notre esprit la créance qu'y avoient produite ces circonstances communes, nous n'avons plus alors la même raison de croire ces évenemens; mais ou notre esprit demeure en suspens, si les circonstances particulieres ne font qu'affoiblir le poids des circonstances communes, ou il se porte à croire que le fait est faux, si elles sont telles qu'elles soient ordinairement des marques de fausseté: voici des exemples qui pourront éclaircir cette remarque.

On demande si un livre est véritablement d'un Auteur, dont il a toûjours porté le nom, ou si les Actes d'un Concile sont vrais ou supposés, à ne juger de ces faits que par les circonstances communes; le préjugé est pour l'Auteur, qui est depuis long-temps en possession d'un ouvrage, & pour la vérité des Actes d'un Concile que nous lisons tous les jours, & il faut des raisons considérables pour nous faire croire le contraire.

C'est pourquoi un fort habile homme de ce temps (c'est M. de *Launoy*) ayant voulu montrer que la Lettre de Saint Cyprien au Pape Etienne sur le sujet de Marcien Evêque d'Arles, n'est pas de ce S. Martyr, il n'en a pû persuader les Savans, ses conjectures ne leur ayant point paru assez fortes pour ôter à Saint Cyprien une piece qui a toûjours porté son nom, & qui a une parfaite ressemblance de style avec ses autres ouvrages.

C'est en vain aussi que Blondel & Saumaise, ne pouvant répondre à l'argument qu'on tire des Lettres de Saint Ignace, pour la superiorité de l'Evêque au-dessus des Prêtres dès le commencement de l'Eglise, ont prétendu que toutes ces Lettres étoient supposées, selon même qu'elles ont été imprimées par Isaac *Vossius*, & par *Usserius* sur l'ancien Manuscrit de la Bibliotheque de Florence, & ils ont été refutés par les plus habiles gens de leur parti. Comme ils avouent que nous avons les mêmes Lettres qui ont été citées par Eusebe, par Saint Jerôme, par Theodoret,

& même par Origene ; il n'y a aucune apparence que les Lettres de Saint Ignace ayent été recueillies par Saint Polycarpe, que ces véritables Lettres soient disparues, & qu'on en ait supposé d'autres dans le temps qui s'est passé entre Saint Polycarpe & Origene, ou Eusebe, outre que les Lettres de Saint Ignace que nous avons maintenant, ont un certain caractere de Sainteté & de simplicité, si propre aux temps apostoliques, qu'elles se défendent toutes seules contre ces vaines accusations de supposition & de fausseté.

Enfin toutes les difficultés que M. le Cardinal du *Peron* a proposées contre la Lettre du Concile d'Affrique au Pape Celestin, touchant les appellations au Saint Siege, n'ont point empêché qu'on ait crû depuis, comme auparavant, qu'elle a été véritablement écrite par ce Concile.

Mais il y a d'autres rencontres, où les circonstances particulieres l'emportent sur les circonstances communes & sur cette longue possession.

Ainsi quoique la Lettre de Saint Clement à Saint Jacques Evêque de Jerusalem, ait été traduite par Ruffin, il y a treize cens ans, & qu'elle soit alleguée comme étant de Saint Clement, par un Concile de France, il y a plus de douze cens ans, il est difficile cependant de ne la pas croire supposée, puisque S. Jacques Evêque de Jerusalem, ayant été martyrisé avant Saint Pierre, il est impossible que Saint Clement lui ait écrit depuis la mort de Saint Pierre, comme le suppose cette Lettre.

V. Regle.

On peut ajoûter à ces réfléxions qu'il ne faut pas dans la lecture de l'histoire pousser trop loin le silence des Auteurs contemporains.

Quoique l'argument negatif soit d'un grand usage pour demêler une infinité de fables, que l'ignorance des derniers siecles a supposées sous le nom des premiers Ecrivains de l'Eglise, il faut néanmoins se comporter avec quelque reserve dans ces occasions, & ne pas rejetter un fait, parce que les Ecrivains qui nous restent de ces mêmes temps n'en ont pas fait mention, on peut croire qu'il y en a peut-être qui nous sont encore inconnus, qui en ont parlé ; la découverte qu'on fait tous les jours des Ecrivains Ecclesiastiques, qui étoient demeurés cachés dans les Bibliotheques, autorise assez cette regle.

VI. Regle.

J'ajoûte enfin pour derniere observation, que dans l'éxamen des faits historiques, il ne faut pas toûjours se laisser entraîner par le nombre, mais par le mérite des Auteurs.

On n'ignore pas de quelle maniere la plûpart des mauvais Historiens composent leurs histoires, ce n'est ni par la discussion, ni par l'éxamen des faits qu'ils rapportent ; mais par cette fausse maxime qu'ils ont un plus grand mérite que les autres, quand ils font une compilation plus ample que toutes celles qui ont paru jusqu'à leur tems, cette conduite que gardent la plûpart des mauvais Ecrivains, doit nous porter à juger du peu de fond qu'on doit faire sur leurs ouvrages. Ils ne sont recevables que quand ils ont pour garants des Auteurs judicieux, qui rapportent ou qui autorisent les mêmes faits, ainsi lorsqu'un Ecrivain a établi un fait, quoique faux, les au-

tres qui ne font pas réfléxion, que le premier Auteur de ce fait aura sans doute été trompé, ne laissent pas de le copier, parce que cette histoire fait nombre & grossit leur compilation. C'est ainsi que se sont comportés les Auteurs qui ont reçu comme une vérité la fable de la Papesse Jeanne, que les Catholiques doivent maintenant se dispenser de réfuter, depuis que Blondel ce savant & habile Protestant, l'a discutée avec tant de solidité.

Il arrive dans ces occasions que quand on veut éxaminer à fond les premiers Ecrivains qui ont rapporté ces histoires fabuleuses, on en trouve les motifs dans les passions des hommes, & dans la suite sans faire attention sur ces mêmes passions, on les a crû sinceres parce qu'ils se mettoient en peine de prouver qu'ils méritoient quelque créance. Mais des Auteurs éxacts recherchent toûjours, indépendamment de cette sincerité affectée, la cause qui aura fait supposer un point d'histoire. Il ne faut pas néanmoins s'en rapporter toûjours aux Auteurs, qui outrent la critique, comme a fait du Haillan (1) dans l'éxamen de ce qu'il rapporte de la Pucelle d'Orleans, il va rechercher son histoire, jusques dans les embarras du siecle de Charles VII. & dans les intrigues de la Cour. « Il y eut, dit cet Historien, une jeune fille de l'âge de » vingt-deux ans, native de Vaucouleur (2) en Lorraine, nommée Jeanne, nourrie » entre les brebis & moutons, laquelle étant amenée au Roy, lui dit qu'elle ve- » noit vers lui, inspirée de Dieu, pour lui promettre qu'elle chasseroit les Anglois » de la France. Le Roy fut étonné & ébahi de cette fille, & lui & les Seigneurs » qui étoient au tour de lui, l'interrogeant de diverses choses; jamais elle ne varia, » ne disant parole qui ne fût sainte, modeste & chaste, les Seigneurs furent d'a- » vis de ne mépriser ce Miracle. A donc le Roy lui fit donner chevaux & armes, » & une armée avec bon nombre de grands Capitaines, en la compagnie desquels elle » porta le secours à ceux d'Orleans. Le Miracle de cette fille, soit que ce fut » un Miracle composé, aposté ou véritable, éleva les cœurs des Seigneurs, du » Peuple & du Roy, qui les avoient perdus. Telle est la force de la Religion, » & bien souvent de la superstition. Car les uns disent que cette Jeanne étoit la » maîtresse de Jean, bâtard d'Orleans; les autres du sieur de Baudricourt; les autres » de Pothon de Xaintrailles, lesquels étant fins & avisés, & voyant le Roy qui ne » savoit plus que faire, ni que dire, & le Peuple, pour les continuelles guerres » tant abbatu, qu'il ne pouvoit relever son cœur, ni son esperance, s'aviserent de se » servir d'un Miracle composé d'une fausse Religion, qui est la chose du monde, qui » plus éleve & anime les cœurs, & qui plus fait croire aux hommes, mêmement aux » simples, ce qui n'est pas, & le Peuple étoit fort propre à recevoir telles super- » stitions. Ceux qui croyent que c'est une Pucelle envoyée de Dieu ne sont pas » damnés, ne le sont pas ceux qui ne le croyent point. Plusieurs estiment cet ar- » ticle dernier une hérésie; mais nous ne voulons pas trebucher en celle, ni trop en » l'autre créance. Adonc ces Seigneurs par l'espace de quelques jours, l'instruisirent » de tout ce qu'elle devoit répondre aux demandes, qui par le Roy & eux lui

(1) *Succés des affaires de Fr. l. 2.* (2) Elle étoit de Dompremy Paroisse de Greux sur la riviere de Meuse.

» seroient faites en la présence du Roy; car ils devoient eux-mêmes faire les interrogatoires, & afin qu'elle pût reconnoître le Roy lorsqu'elle seroit menée vers lui (lequel elle n'avoit jamais vû) ils lui faisoient voir tous les jours par plusieurs fois son portrait. Le jour désigné auquel elle devoit venir vers lui en sa chambre, & eux ayant dressé cette partie ils ne faillirent de s'y trouver: étant entrée, les premiers qui lui demanderent ce qu'elle vouloit, furent le bâtard d'Orleans & Baudricourt, lesquels lui demanderent ce qu'elle demandoit. Elle répondit qu'elle vouloit parler au Roy. Ils lui présenterent un des autres Seigneurs qui étoient-là, lui disant que c'étoit le Roy, mais elle instruite de tout ce qui lui seroit fait & dit, & de ce qu'elle devoit faire & dire, dit que ce n'étoit pas le Roy, & qu'il étoit caché en la ruelle du lit (là où de vrai il étoit) & allant l'y trouver lui dit ce qui a été dit cy-dessus. Cette invention de Religion feinte & simulée profita tant en ce Royaume, qu'elle releva les courages perdus & abbatus de désespoir. «

On trouve dans cette observation de du Haillan des marques de la temerité qu'on lui a reprochée. Si l'on avoit eu à douter de la mission extraordinaire de la Pucelle d'Orleans, ce devoit être sans doute de son temps-même, où l'on ne pouvoit croire que les affaires du Royaume se pussent rétablir par une pieuse fraude; les difficultés qu'on lui opposa, le peu de confiance que l'on eut à ses premiers discours auroient découvert l'intrigue, s'il y en avoit eu. Son procès même dans lequel on chercha tous les moyens vraisemblables ou apparens de la condamner, ne donne pas la moindre ouverture pour attaquer sa réputation. Les Auteurs qui vivoient de son temps n'en parlent pas seulement comme d'une fille sage & vertueuse; mais encore comme d'un modele de modestie & de Religion. *Ista virguncula in Regno Franciæ Sibylla laudatur ab omnibus, in professione fidei Catholicæ, & in Cæremoniis videtur suffulta: Sacramenta Ecclesiastica valde veneratur, vitâ laudabili conversatur, Religiosa in actis & agendis in nomine S. Trinitatis cuncta opera quantumcunque grandia aggreditur; & ad finem perducit optatum, firmans pacem, Pauperum tollens inopiam, justitiam sectando diligit, nihil vanitatis mundi, neque pomparum, aut divitiarum exquirit.* C'est ainsi qu'en parle un Auteur qui écrivoit en 1429. c'est-à-dire, dans les temps les plus (1) brillans de cette illustre Pucelle, & plus d'un an avant qu'elle fût prise par les Anglois. C'est ainsi qu'en ont parlé tous les Auteurs contemporains, après même que les Anglois l'eurent fait condamner; & dans les accusations que l'on forma contre elle, on n'y fit point entrer celle d'être livrée au désir aveugle des courtisans.

Croit-on d'ailleurs, qu'une fraude qui se seroit faite à la vûë de tout un grand peuple, auroit trompé quatre ou cinq Royaumes amis & ennemis, la plûpart interressés à découvrir la fourberie, s'il y en avoit eu, & que vingt-cinq ans après sa condamnation, le Roy Charles VII. auroit sollicité le Saint Siege de donner une Bulle pour faire recevoir le Procès de cette Heroïne, s'il n'avoit été persuadé aussi-bien que toute sa Cour, de la conduite miraculeuse de cette fille. J'ai même remarqué par tous les témoignages des Auteurs que ceux de son temps, qui avoient vû les

(1) *In Libro, cui titulus Sibylla Franciæ.*

choses de près, n'en avoient parlé que comme d'un Miracle extraordinaire & l'effet de la protection de Dieu sur ce Royaume ; & les deux ou trois Ecrivains qui ont paru douter de la grandeur de l'évenement, mais sans en apporter aucune preuve, étoient fort éloignés de son temps, comme Juste Lipse, du Bellay & du Haillan; je ne puis m'empêcher de rapporter ici les paroles d'un Auteur qui a défendu vigoureusement tout le merveilleux de cette histoire ; paroles à la vérité un peu antiques & un peu dures, mais je n'ose rien retrancher à la force de son discours, c'est Guillaume *Postel*, le fou le plus savant que l'on connoisse; mais qui étoit sage en cette occasion. Il parle du Livre de *l'Art Militaire* attribué à M. *du Bellay Langey*. » Ledit Livre récitant, dit-il, les origines de quelques principautés, qui par » astuce ont feint & menty que quelque chose divine & plus que humaine leur » donnoit conseil, confort & aide à leurs entreprises, met & annombre entre icel- » les le fait de Jeanne la Pucelle, comme ayant été une fiction, astuce & mente- » rie, ou tromperie de l'ennemy, ou stratagême sans aucune espece de vérité; ce » qui est la plus pernicieuse opinion & la plus dangereuse, quant à la foy de l'hi- » stoire Gallique & aultre, qui oncques feust escripte. Car oultre que telle con- » tradiction met en doubte toutes les histoires passées . . . il nye que du temps » (de la Pucelle) il y eust jugement suffisant pour connoître si cela eust esté une » telle imposture; ce qui est rendre le siecle de nos peres, ou pierres, ou moins » que bestes. Où sont tant de Escripvains de ce temps-là qui tous ont recité les » Miracles & faitz miraculeux & Profecies de ladicte Pucelle? Où est la haultaineté » & grandeur de une noblesse Françoise, qui se est ainsi laissé brider que de obeyr » à une jeune fille, ayant aultrement grand difficulté & de tous temps à très-valeureux » Capitaines obeyr . . . Posons que toutes histoires soyent faulces en France, po- » sons que les hommes il y a six vingtz ans fussent bestes; posons que Dieu n'ha » nulle cure du monde, & que c'est l'astuce des Princes qui fait tout, & que en » Jehanne la Pucelle n'y eust aulcun motif divin; comment ont ésté les Anglois » au procez qu'ilz luy ont fait si mal cautz, & si peu avisez que l'ayant accusée de » sorcerie ou d'enchantement, & d'havoir contre les loys mué & changé d'habit, » comme il se voit par le procez & acte judiciaire, étant beaucoup plus crimi- » nel d'havoir au commencement abusé & trompé ung Prince (car c'est ce que di- » sent les Atheistes, que ce feust une feincte de quelques-ungs de la Noblesse pour » tromper & inciter le Roy, dict alors de Bourges, à faire quelque résistance aux » Anglois) que de havoir ou changé l'habit ou eu des supernaturelles visions & » Profecies, qu'ils vouloyent baptiser sorceries; comment, dis-je, ne luy objecte- » rent-ils le plus grand & principal crime? . . . A la verité telle contradiction en la » Republique là où est tel Miracle receu & de nul en son temps publiquement » contredit, mérite telle extermination comme qui détruit la patrie. Car enco- » res que ainsi feust, le contredire ne sert de rien, & faict la plus grande unysance » du monde. » Il en est des accusations formées après coup contre la Pucelle d'Orleans comme de la prétenduë découverte, que l'on croyoit avoir faite (1) vers la fin

(1) Marcel hist. de Fr. t. 3. p. 440.

du XVII. ſiecle que cette fille n'avoit pas été brûlée à Roüen; mais qu'elle avoit été mariée depuis à un Seigneur de la Maiſon des Armoiſes en Lorraine: la même année qui voit naître ces doutes, les voit auſſi diſſiper.

CHAPITRE LX.

Regles pour le diſcernement des ouvrages ſuppoſés.

DEux choſes ont contribué à perpetuer les fourberies qui ſe ſont faites dans la ſuppoſition des ouvrages, ſur-tout en matiere de Religion; car elle a été beaucoup plus expoſée aux pieuſes fraudes, qu'aucun autre ſujet profane.

C'eſt PREMIEREMENT, que ces ſuppoſitions étoient faites avec tant d'art & de précaution, qu'il étoit difficile de les reconnoître; juſques-là même que les plus habiles d'entre les Peres s'y ſont laiſſés ſurprendre. Je ne parle point ici des faux Evangiles, des revelations, des fables impertinentes que les premiers Hérétiques ſuppoſerent ſous le nom des Apôtres. La fauſſeté en fut reconnuë dès les premiers ſiécles de l'Egliſe. Mais pour venir à des écrits moins conſiderables, mais qui n'ont pas été moins ſéduiſans, l'on ſait avec quelle ardeur on a fait l'apologie des Livres des Sybilles, des Lettres d'Abgare, de Pilate, de Lentulus & de Seneque.

La SECONDE CAUSE qui a donné quelque cours à ces ſuppoſitions, eſt que ceux qui avoient fabriqué ces ouvrages, s'y ſont pris d'une maniere qui leur a acquis de l'autorité; ils ont fait en ſorte de gagner l'eſprit du peuple avide de fables & de faits extraordinaires, en ſatisfaiſant l'imagination crédule de la plûpart des hommes. Et dans la ſuite il a été difficile de revenir de ces préventions: l'on a regardé ce préjugé du peuple comme un motif qui devoit porter à croire un fait ou une hiſtoire qu'il avoit adoptée, dans la perſuaſion où l'on étoit, qu'un fait hiſtorique n'auroit pû s'établir parmi un ſi grand nombre de perſonnes, s'il n'avoit été véritable.

Comme ces ſuppoſitions n'ont pas laiſſé d'alterer la pureté de l'Hiſtoire, il faut en juger par des regles certaines, & faire en ſorte que l'autorité de ceux qui ont été les premiers ſurpris, ne nous en impoſe pas. Je n'ai pas deſſein de faire ici le dénombrement de ces ſuppoſitions; beaucoup de perſonnes habiles s'en ſont acquittées par d'excellens ouvrages; il ſuffit à preſent d'établir les maximes qui peuvent ſervir à faire ce diſcernement.

I. REGLE.

On doit regarder comme ſuppoſés, ou du moins comme douteux les écrits qu'on attribue aux Apôtres & aux Peres des temps Apoſtoliques, quand ils ont été inconnus dans le ſiécle, où l'on dit qu'ils ont été faits, ou dans ceux qui ſuivirent immédiatement.

Le bon ſens doit nous convaincre de ce principe qu'on a toujours cru aſſez certain, & qui a même ſervi à découvrir beaucoup de tromperies. C'eſt cette même regle que Saint Auguſtin a miſe en uſage, pour montrer la fauſſeté des Livres apocryphes,

par l'autorité desquels on vouloit donner atteinte à la Religion, si ces ouvrages, dit ce grand Docteur, étoient de ceux-mêmes dont ils portent le nom, l'Eglise les auroit sans doute reçus, & nous les recevrions aussi maintenant ; puisque l'Eglise a toujours été la même, & qu'elle s'est continuée par une succession non interrompuë.

Il n'y a rien de plus facile que de connoître si ces ouvrages ont été inconnus dans ces premiers temps ; si par exemple ils n'ont pas été cités par les Ecrivains du premier, du second & du troisiéme siécle de l'Eglise, ou même par ceux des siécles posterieurs : tels pourroient être particulierement Eusebe dans son Histoire, Saint Jerôme, Gennade, Saint Isidore, dans leur Catalogue des Ecrivains Ecclesiastiques, & Photius dans sa Bibliotheque. Aussi a-t-on regardé comme supposés ce grand nombre d'ouvrages, que le Pape Gelase, ou quelqu'un de ses successeurs a mis au nombre des Livres apocryphes ; & c'est le jugement qu'on doit porter des Canons des Apôtres, des Constitutions de Saint Clement, des Lettres de Saint Paul à Seneque & aux Laodicéens, dont il n'est point parlé avant la fin du IV. siécle de l'Eglise ; où même des autres écrits qui n'ont été connus que dans le VI. le VII. ou le VIII. siécle, comme les Décretales des premiers Papes, quelques-unes des Lettres qui portent le nom de Saint Ignace, les Liturgies de Saint Jacques & de Saint Matthieu, & beaucoup d'autres Pieces attribuées à Meliton, à Saint Justin, & à Saint Clement d'Alexandrie.

II. REGLE.

On doit regarder un ouvrage comme douteux ou comme supposé, quand les Peres des premiers siécles l'ont regardé eux-mêmes comme supposé, ou comme douteux.

En effet on n'a point sur ces sortes d'ouvrages des lumieres plus assûrées, & des preuves plus certaines, que celles qu'avoient les Ecrivains qui vivoient dans le temps de ces suppositions. Ils étoient même de ce côté-là moins sujets à la prévention ou à la surprise, puisque les ouvrages ne paroissoient point autorisés par un grand nombre d'années, qui donnent quelquefois du poids à l'erreur & à l'illusion.

III. REGLE.

Un ouvrage est supposé, ou du moins il n'est pas du temps, dans lequel on dit qu'il a été écrit, lorsqu'il y est parlé de personnes, qui ont vêcu beaucoup après ; lorsqu'il y est fait mention de la discipline, des Cérémonies, des mœurs, ou des Coûtumes, qui n'ont été introduites que dans les siécles posterieurs ; ou lorsqu'on y réfute des heresies, qui ne se sont élevées que long-temps après les personnes, ausquelles on attribue ces ouvrages, ou enfin lorsqu'on y examine & qu'on y discute avec soin une doctrine, qui n'a été clairement expliquée que dans la suite.

C'est pour cette raison qu'on regarde comme supposés les *Liturgies* de Saint Pierre, de Saint Mathieu, de Saint Marc, de Saint Jacques & de Saint Clement, dans lesquelles on trouve des cérémonies & des pratiques qui n'étoient point en usage dans les premiers siécles, & qui n'ont été introduites que long-temps après. Il est parlé de la dispute de la Pâque dans les *Canons des Apôtres*, quoique ces matieres n'ayent été agitées que dans le second siécle. Le faux *Egesippe* fait mention de Con-

ſtantin, & de la ville de Conſtantinople, ce qui marque évidemment que cet Ecrivain n'eſt pas du ſiécle, dans lequel on avoit cru autrefois qu'il avoit écrit. Le Commentaire ſur le Livre de Job, qui eſt parmi les œuvres d'Origene, ſoûtient ouvertement l'Arrianiſme, qualifiant même d'impie le ſentiment de l'Egliſe, & réfutant lui-même les termes de Trinité, & de conſubſtantialité, ce qui fait voir qu'Origene n'eſt pas l'Auteur de cet ouvrage, mais un Arrien du IV. ou du V. ſiécle. On trouve dans les écrits attribués aux Apôtres, à Saint Clement & à Prochore les noms de *Triſagium*, de *Conſubſtantiel*, de *Trinité*, d'*Hypoſtaſe*, de *Perſonnes*, de *Métropolitain*, de *Laïcs*, de *Cathecumenes*, termes qui n'ont été uſités que long-temps après les Apôtres, & leurs Diſciples, c'eſtà-dire, dans les ſiécles où l'on examinoit avec quelque ſoin la doctrine qui ſe trouve expliquée par ces paroles, ou lors que l'on a établi un culte exterieur & des cérémonies particulieres & differentes de celles des premiers ſiécles. Enfin l'expoſition du Symbole, attribuée à Saint Cyprien, refute les erreurs de Paul de Samoſate, d'Arius, d'Eunomius & des Manichéens, qui n'ont tous paru qu'après la mort de ce ſaint Evêque. L'héreſie de Photin ſe trouve combattuë dans le Commentaire ſur les Pſeaumes attribué à Arnobe. Je n'en rapporte point davantage, parce que ce peu d'exemples fait aſſez connoître la précaution avec laquelle il faut lire la plûpart de ces ouvrages pour ſe convaincre de leur verité, ou de leur fauſſeté.

IV. REGLE.

Une autre Regle qui doit ſervir à faire regarder un ouvrage comme ſuppoſé, ou du moins comme douteux, c'eſt lorſqu'il s'y trouve des anachroniſmes & des fautes groſſieres que n'auroit pas commis l'Ecrivain, ſous le nom duquel on fait paſſer ces ouvrages; lorſqu'il s'y rencontre des Fables, des Contes pueriles, & des menſonges indignes des perſonnes ſous le nom deſquelles on le fait paſſer; ou enfin lorſque ces auteurs ſe ſervent eux-mêmes de Livres apocryphes & remplis de Fables.

Ces regles ſont ſi certaines qu'il eſt inutile de les démontrer. Ce ſera plûtôt par des exemples, que par des raiſonnemens qu'on en pourra connoître la conſequence. Quelques ouvrages attribués à Saint Juſtin, parlent du Paganiſme renverſé & du Chriſtianiſme triomphant; les décretales ſuppoſées ſous le nom des premiers Papes, ſont pleines d'une infinité de ces anachroniſmes, par rapport aux dattes & aux Conſulats, comme l'a très-bien remarqué Blondel. C'eſt encore de ce caractere que ſont l'hiſtoire de Sainte Thecle, le faux Evangile de Saint Jacques, les Lettres de Lentulus & de Pilate. On trouve tant d'impertinences dans le premier de ces ouvrages, qu'il eſt impoſſible de croire que ce ſoit une production des premiers ſiécles de l'Egliſe, dans leſquels on joignoit la ſageſſe des récits à la ſimplicité des mœurs, & l'on avoit alors un ſi grand reſpect pour la verité, & tant d'averſion pour le menſonge, qu'on craignoit de mettre par écrit tout ce qui pouvoit avoir l'air de fables, de peur de donner atteinte aux faits les plus autoriſés: ce détail puerile de la grandeur de Jeſus-Chriſt, de la forme de ſon viſage, de la couleur de ſes cheveux & de ſa barbe, marque un eſprit oiſif, qui ne ſachant point de grandes choſes, s'attache à des bagatelles & à des minuties, & par conſéquent ce n'étoit point le caractere d'une perſonne ſerieuſe, comme pouvoit être Lentulus ou Pilate. Je mets encore dans

dans ce même rang la deuxiéme lettre de Saint Clement aux Corinthiens, que Saint Jerôme regardoit au moins comme douteuse, parce qu'on y cite plusieurs faux Evangiles, & d'autres Livres apocryphes.

Il faut apporter néanmoins quelque tempéramment à cette regle, & ne pas rejetter un auteur uniquement, parcequ'il rapporte des faits supposés, ou parce qu'il s'appuye sur quelque Livre apocryphe, puisqu'on voit que Saint Justin cite les Livres des Sybilles dans des ouvrages qui sont incontestablement de lui, & qu'il a été suivi par Saint Clement d'Alexandrie, par Tertulien, Lactance & d'autres peres qui ont cité comme lui les écrits de Sybilles, Mercure Trismegiste, & d'autres écrits semblables, l'on voit même que S. Gregoire de Nysse, l'un des plus judicieux de nos premiers écrivains, se sert du faux Evangile de Saint Jacques, ou de celui de Seleucus héretique Manichéen dont nous avons un ouvrage à la fin des œuvres de Saint Jerôme, ainsi cette regle doit regarder tout au plus les deux premiers siécles de l'Eglise, dans lesquels on gardoit une si grande circonspection, principalement dans le premier, qu'on n'osoit rien avancer, à moins qu'on ne le sçût par une tradition certaine des premiers Disciples de Jesus-Christ, ou des Apôtres; ou si l'on veut se servir de cette même regle par rapport aux siécles posterieurs, il faut considerer attentivement, quel est le caractere des auteurs, ausquels on attribuë ces ouvrages, de quel genre sont les faits, qui font douter de leur verité, parce que tous les peres n'ont pas eu un discernement égal dans le choix des preuves & des autorités. Ajoutés à cela que ce qui nous paroît aujourd'hui fabuleux se trouvoit autorisé dans certains siécles, par un consentement presque unanime, & comme on n'examinoit point ces faits à la rigueur, on ne laissoit pas d'en tirer des conséquences, parce qu'ils étoient communément reçûs dans ces premiers temps. Je n'en veux point d'autre exemple que l'histoire du Phenix, rapportée par Saint Clement dans sa premiere lettre aux Corinthiens. Quoiqu'on traite ce fait de fabuleux, on ne va point dire pour cela que la lettre aux Corinthiens est supposée; mais que le fait qui s'y trouve rapporté étoit reçû communément dans ce siécle comme on le voit dans Tacite & dans Plutarque, & que Saint Clement a voulu tirer d'un fait reçû une conséquence qui n'étoit point avoüée de tout le monde; telle étoit la possibilité de la résurrection des Corps.

V. REGLE.

La cinquiéme regle qui fait connoître ces suppositions, regarde principalement le style & la méthode des ouvrages; par exemple, si par la comparaison qui se fait d'un ouvrage douteux avec un ouvrage incontestable, on remarque entre l'un & l'autre un style & une méthode entierement opposée ou des termes, ou des manieres de parler, qui n'ont été en usage que dans les siécles posterieurs.

L'on ne croira point, par exemple, que des ouvrages dont le style & les manieres sont toutes latines soient faits par des auteurs Grecs, tels sont les dialogues, & les opuscules attribués à Saint Athanase. Il n'est pas moins facile de reconnoître par le style ces sortes de suppositions, lorsque ces mêmes ouvrages sont écrits dans la langue de ceux ausquels on les attribuë: un imposteur ne peut pas si bien imiter la phra-

ſe & le tour d'un écrivain, qu'il ne laiſſe appercevoir ſon eſprit different de celui de l'auteur original, ou le caractere de ſon ſiécle, dans le temps même qu'il veut ſe revêtir, du caractere & de l'eſprit des autres. C'eſt par-là qu'on croît que l'ouvrage contre Ariſtote qui ſe trouve parmi les œuvres de Saint *Juſtin*, n'eſt pas de ce Saint Martyr; non plus que les diverſes Homelies qui ſont dans *Origene*, ne ſont pas de ce ſavant écrivain; ni le livre des Spectacles n'eſt pas de Saint *Cyprien*, comme la difference du ſtyle a fait regarder certains ouvrages comme autant de ſuppoſitions, l'on a crû par la régle contraire, qu'on devoit reſtituer à quelques écrivains des ouvrages dont on ignoroit auparavant les véritables auteurs, & l'on ne s'eſt preſque fondé dans ces reſtitutions, que ſur la reſſemblance du ſtyle, des manieres, de la méthode & du caractere; ainſi l'on a crû que les Livres de la vocation des Gentils, & la lettre à Demetriade qu'on attribuoit auparavant à Saint Proſper, pouvoient être de Saint Leon.

Cette regle ne laiſſe pas d'avoir ſes difficultés dans trois occaſions. 1°. Quand nous n'avons point d'autres ouvrages de la perſonne ſous le nom de qui on fait paſſer cette ſuppoſition. 2°. Lorſqu'il y a une reſſemblance de ſtyle aſſez grande pour n'en reconnoître pas la difference. 3°. Lorſque l'écrit qu'on croit ſuppoſé, n'eſt pas aſſez étendu pour répreſenter l'eſprit, & le caractere de ſon auteur.

1°. Mais comme il eſt impoſſible dans la premiere de ces conjonctures, de faire un paralelle entre l'ouvrage qu'on croit ſuppoſé, & ceux de l'écrivain ſous le nom de qui on le fait paſſer, il faut en juger par le ſtyle & le caractere propre à chaque ſiécle; examiner, comme nous l'avons déja dit, dans la troiſiéme régle, s'il ne s'y trouve pas des termes qui n'ont été en uſage que long-temps après, comme pourroient être les mots de Pape, de votre Sainteté, d'Evêque des Evêques, de Siége Apoſtolique, de Canoniſation, de Bulles, de Prébende, d'Annates, d'Inveſtitures & de diſpenſes.

2°. Il eſt plus difficile dans la deuxiéme occaſion de ſe déterminer par la reſſemblance ou la difference des ſtyles, l'on ſait à ce ſujet les ſentimens ſi oppoſés de deux ſavans Critiques, *Eraſme*, & l'Abbé de *Billy*; le premier parlant du Commentaire de Saint Chryſoſtome ſur les Actes des Apôtres, le regarde comme une piece fade & inſipide: il ſe repent non ſeulement d'en avoir traduit quelque partie, mais il croit encore qu'il feroit lui-même en dormant un ouvrage plus ſenſé, & plus raiſonnable: *Ex Chryſoſtomo*, dit-il, (1) à un de ſes amis, *in Acta verteram Homilias tres, cujus operæ; me pœnituit, cum nihil hic viderem Chryſoſtomi; tuo tamen hortatu recepi codicem in manum, ſed nihil unquam legi indoctius; ebrius ac ſtertens ſcriberem meliora, habet frigidos ſenſiculos, nec eos commode poteſt explicare.* Au contraire, l'Abbé de *Billy* porte un jugement très-avantageux de ces Commentaires de S. Chryſoſtome ſur les Actes des Apôtres; il aſſûre qu'il n'a rien vû de plus éloquent que ces Homelies, ni rien qui nous repreſente mieux le caractere & le ſtyle de S. Chryſoſtome: *Græco codice nihil fingi poteſt elegantius*, dit cet habile Critique, *nihil quod Chryſoſtomi phraſim melius referat.* C'eſt par la même raiſon qu'on a regardé comme

(1) Epiſt. ad Touſtallum.

une preuve peu solide de la supposition du passage de Joseph sur Jesus-Christ, la difference du style que M. *le Fevre* croit trouver entre cet endroit, & le reste de l'histoire; comme si cet Historien avoit pû representer son style, son caractere, & son genie en quatre lignes: & si cette difference étoit aussi grande que le croit M. le Fevre, pourquoi *Casaubon*, *Usserius*, ou M. *de Valois*, si habiles, & si judicieux Critiques, ne s'en feroient-ils point apperçûs, aussi-bien que lui. On doit conclure de ces exemples, que la difference du style n'est pas toujours une regle certaine, & qu'on ne doit l'employer qu'avec une extrême précaution, & beaucoup de reserve.

VI. Regle.

Pour n'être pas trop long, je rassemble dans cet article, trois autres Regles, qui doivent faire soupçonner un ouvrage de faux; c'est 1°. quand on trouve, ou dans les versions ou dans quelques Manuscrits de cet ouvrage, des augmentations ou des retranchemens, qui ne se trouvent point dans les originaux, ou dans d'autres copies. 2°. Lorsque les mêmes ouvrages sont attribuès à plusieurs Auteurs par les Ecrivains contemporains. 3°. Lorsqu'il se trouve dans ces ouvrages une doctrine & des maximes contraires à celles des Auteurs ausquels on les attribuë.

1°. C'est donc avec raison que suivant la premiere de ces maximes, on doute des quatre-vingts Canons Arabiques, attribués au Concile de Nicée, puisqu'on sait d'ailleurs qu'il n'y en a que vingt, qui sont reconnus par les anciens. On a douté pour le même sujet des Lettres de Saint Ignace, & il paroît aussi qu'on devoit le faire, avant qu'*Usserius* & *Vossius* en eussent donné les originaux, qui ont levé tout le doute, qui se trouvoit dans les Lettres, ou supposées ou falsifiées, telles que nous les avions auparavant. En effet on ne remarquoit point dans ces Lettres un grand nombre de citations que les Peres en ont faites; ce qui donnoit lieu de penser que ces Lettres n'étoient pas celles que les premiers Peres avoient euës entre les mains. On ne pourroit pas sur le même principe s'en rapporter aux traductions que Ruffin a faites de l'histoire de Joseph, non plus qu'à celle qu'il avoit donnée d'Eusebe de Cesarée.

On ne s'en rapporte point aux Livres des principes d'Origene, que ce même Auteur a traduits; il nous apprend lui-même la conduite qu'il tenoit dans la version de ces ouvrages. C'étoit moins son esprit que son imagination qui le conduisoit. Quand il avoit envie d'ajoûter, ou de retrancher quelque chose, il s'embarrassoit peu s'il gardoit la fidelité qu'il devoit à ses originaux, & à ses Lecteurs. C'est ainsi qu'il a tantôt mutilé, & tantô augmenté les ouvrages d'Origene; sur-tout le Livre de ses principes, dans lequel on ne reconnoît point la doctrine de cet ancien Ecrivain, mais uniquement les fantaisies de Ruffin; jusques-là même qu'il y a inseré tout le fond de l'heresie Pelagienne, dont il est regardé comme le premier Auteur.

2°. Suivant la deuxiéme de ces maximes, on a crû que l'exposition du Symbole attribuée à Saint Cyprien, n'étoit pas de ce Pere, puisque Gennade remarque qu'elle est de Ruffin, qui vivoit un siecle & demi après; que le Livre de la Trinité attribué à Tertullien, ou à Saint Cyprien, n'est ni de l'un ni de l'autre; mais de Novatien, selon la remarque de Saint Jerôme. Je ne veux point rapporter

un plus grand nombre d'exemples, parce qu'on les peut voir dans les Auteurs qui ont donné les Catalogues des Ecrivains Ecclesiastiques.

3°. Enfin suivant la troisiéme maxime, on doit rejetter les questions attribuées à Saint *Justin*; puisque dans la question 142. l'Auteur soûtient que l'Ange qui parla à Jacob & à Moyse, étoit une créature, au lieu que Saint Justin dans son Dialogue avec le Juif Triphon, montre que cet Ange n'étoit pas une créature, mais Dieu-même, qui se manifestoit aux Saints Patriarches. C'est sur ce même principe qu'on ne doit pas attribuer à Saint Cyprien le Livre *De Operibus cardinalibus*, puisque cet Auteur y dit, que le Baptême conferé par les Catholiques, ou par les Heretiques est d'un égal mérite, ce qui est contraire à Saint Cyprien, qui a toûjours soûtenu le sentiment opposé. Ainsi les questions sur l'ancien & le nouveau Testament ne sont pas de Saint Augustin, puisqu'on y avance une doctrine opposée à celle de ce saint Docteur, en disant que Melchisedech étoit le Saint-Esprit; que le premier homme dans sa création n'avoit pas été rempli de l'Esprit de Dieu, & que la femme n'a point été faite à l'image de Dieu.

CHAPITRE LXI.

De l'usage qu'on peut faire des faits & des Ouvrages supposés & douteux, & des Historiens passionnés.

COmme on ne doit pas recevoir dans toutes ses parties un Auteur quoiqu'il soit véritable pour le fond, quand on a d'ailleurs quelque sujet de croire qu'il s'est trompé, ou qu'il a été surpris, il ne faut pas s'imaginer aussi qu'on ne puisse faire aucun usage d'un Historien passionné ou d'un ouvrage supposé & douteux, tout peut servir à établir la verité, pourvû qu'on ait un discernement assez juste pour faire usage de tout, la fourberie & l'imposture ne laisseroient pas d'être utiles quand elles ne contriburoient qu'à nous faire connoître la corruption du cœur humain, & la foiblesse de notre esprit, qui a tant de peine à discerner ce que la verité peut avoir dicté aux hommes, d'avec ce que la passion & l'interêt leur fait écrire: mais pour faire quelque chose de plus, il faut distinguer ici les faits & les ouvrages douteux, ou supposés, & les Historiens passionnés.

ARTICLE I.

Des faits douteux & supposés.

ON ne tire ordinairement que très-peu d'avantage des faits douteux & supposés. Il y en a qui sont purement historiques, & il ne faut plus y faire attention dès qu'on est persuadé de leur fausseté, ou si on les rappelle dans son esprit, ce ne doit être que dans le dessein de persuader aux autres qu'ils doivent être entierement oubliés. Il s'en trouve néanmoins qui ne sont à la verité d'aucune conséquence, par rap-

port aux faits en eux-mêmes, mais dont il faut rechercher l'origine, parce qu'il arrive souvent qu'un point d'histoire très-véritable, & qui n'a pas été assez bien expliqué ou assez bien entendu, donne lieu à de fausses suppositions. C'est ainsi par exemple, qu'on croit que la fable de la Papesse Jeanne, n'a pas d'autre fondement que le peu de fermeté du Pape Jean VIII. qui consentit au rétablissement de Photius; ce qui fit dire à plusieurs Ecrivains, qu'il avoit gouverné le Siege de Rome avec la molesse, & la lâcheté d'une femme. Ces paroles ou de semblables mal expliquées ou mal entenduës, donnerent lieu dans la suite à une infinité d'Ecrivains Catholiques, de croire qu'une femme avoit été assise sur le Siege de Rome. Je crois néanmoins pouvoir marquer ici ce que dit un Ecrivain moderne à ce sujet.

Il prétend qu'il se trouve encore des Catholiques qui ne sont (1) pas désabusés de la Fable de la Papesse Jeanne, & qui ne sauroient se consoler de voir qu'on abandonne un fait historique si utile selon eux à la Religion; ce sont néanmoins des gens sages & pleins de reflexions qui trouvent dans cette épisode, dit cet Auteur, une ample moisson de pensées morales & même de pensées Chrétiennes. C'est pour eux une preuve sensible de la protection de Dieu sur son Eglise, dont la barque est conduite par la Divinité même. La foiblesse, les dereglemens & les absences du Pilote visible ne lui font aucun tort; la bonté divine ne fait acception ni de personnes, ni de sexe. Est-ce Pape ou Papesse, peu lui importe, disent-ils: celui qui conduit les Papes, peut bien conduire une Papesse: & là-dessus ils appliquent cette belle reflexion de Bocace (2) *Court de Rome est plûtôt une forge d'operations diaboliques que divines, & il semble que le Pasteur & par consequent tous les autres, pourchassent tant qu'ils peuvent (avecques toutes sollicitude, engin & art) de réduire à néant & de chasser du monde la Religion Chrétienne; là où ils devroient être son fondement & support: mais pour ce qu'on voit, que ce qu'ils pourchassent n'arrive point, ains au contraire que la foy augmente & tous les jours devient plus claire & luisante; on conçoit évidemment que le Saint-Esprit est vrai fondement & support d'icelle, comme de la plus vraye & sainte que nulle autre.* Cela étoit bon au temps de Bocace, & meilleur encore du temps de la Papesse Jeanne; mais il ne convient point à la Rome de nos jours.

Ils vont plus avant, continuë toûjours le même Auteur, ils en tirent encore des maximes pour le gouvernement, & disent qu'il seroit bon que de temps en temps on mît quelque Papesse sur le Siege de Rome, éxaminez, poursuivent ces personnes, éxaminez ce qu'on dit de cette Papesse. Elle étoit savante, elle étoit lettrée, elle n'avoit point à sa suite ce cortege de femmes qu'avoient la plûpart des Papes de son temps, & croyez, disent-ils, que le Saint Siege n'étoit point alors en quenouille. Elle avançoit les gens de mérite, elle ne cherchoit point à enrichir sa famille, elle étoit éxacte sur la Discipline & ne consultoit que d'habiles Cardinaux. Et quand quelqu'un lui auroit servi à deux mains qu'importe? L'Eglise ne s'en trouvoit pas plus mal. C'est le même Auteur qui parle toûjours, dont je me garde bien d'adopter les pensées; il prétend donc que jamais elle ne fut accusée d'heresie comme Liberius,

(1) *Traité manuscrit. De l'utilité des Romans, ch. 2.* (2) *Bocace, journée premiere; nouvelle deuxiéme.*

pas même d'erreur comme Jean XXII. au contraire le Secretaire d'un Pape dit de cette Papeſſe.

Encore te peut être montrée (1)
mainte Préface que dicta
Bien & ſainement acoutrée
Ou en la foy point n'heſita.

On ſait bien, dit-il, que ce n'étoit pas une fille ſage; mais en récompenſe c'étoit un bon Pape; & ſouvent l'Egliſe en a manqué. Auſſi les Huguenots, ſi envenimés contre nous autres Catholiques, ſe gardent bien aujourd'hui de nous en faire un crime : loin de cela ils commencent à nous en louer : ſans doute parce que nous ne ſommes plus ſenſibles à ce reproche, comme nos ancêtres de cent ou cent cinquante ans. Ils ſe ſeroient imaginés que tout auroit été perdu, s'ils avoient avoué que nous ayons eu un bon Pape dans une mauvaiſe fille. Liſez ce qu'en dit le petulant M. *Jurieux*, on ne l'accuſera pas de nous être favorable, au moins de ſon gré. « Je » ne trouve pas, dit M. Jurieux, (2) que nous ſoyons fort interreſſez à prouver » la verité de cette hiſtoire de la Papeſſe Jeanne. Quand le Siege des Papes auroit » ſouffert cette ſurpriſe, qu'on y auroit établi une femme, penſant y mettre un » homme, & que cette femme ſeroit enſuite accouchée dans une Proceſſion ſo- » lemnelle, comme l'on dit, cela ne formeroit pas à mon ſens un grand préjugé, » & l'avantage que nous en tirerions (il parle en Huguenot & pour les Hugue- » nots) ne vaut pas la peine que nous ſoûtenions un grand Procès là-deſſus. Je » trouve même, continuë M. Jurieux, que de la maniere que cette hiſtoire eſt rap- » portée, elle fait au Siege Romain plus d'honneur qu'il n'en mérite. On dit que » cette Papeſſe avoit fort bien étudié, qu'elle étoit ſavante, habile, éloquente, » que ſes beaux dons la firent admirer à Rome, & qu'elle fut élûë d'un commun » conſentement, quoiqu'elle parut comme un jeune étranger, inconnu, ſans amis » & ſans autre appui que ſon mérite. Je dis que c'eſt faire beaucoup d'honneur » au Siege Romain, que de ſuppoſer qu'un jeune homme inconnû y fût avancé uni- » quement à cauſe de ſon mérite. Car on ſait que de tout temps il n'y a eu que la » brigue, qui ait fait obtenir cette dignité. » Ce ſont les paroles du Miniſtre Jurieux. Pour moi, continuë l'Auteur dont je tire cette digreſſion, je ſerois d'avis que nous autres Catholiques ſoûtinſſions maintenant qu'il y a eu une Papeſſe, puiſque cela nous fait tant d'honneur. Je ſuis perſuadé que les Huguenots pour nous mortifier, s'empreſſeroient à prouver, comme l'ont déja fait quelques-uns, que c'eſt une pure fable. Ce ne laiſſeroit pas d'être une controverſe ſinguliere entre eux & nous, mais je doute que cela ſe faſſe jamais.

On voit par tout ce que nous venons de dire, qu'il n'eſt gueres d'hiſtoire fabuleuſe ou ſuppoſée, dont on ne puiſſe faire quelque uſage, ſur-tout lorſque dans ces ſortes de faits on trouve l'éclairciſſement de quelque dogme, la preuve d'un culte,

---

(1) *Martin Franc en ſon Champion des Dames.* (2) *Apologie pour la réformation Tom. 2.*

ou d'une pratique de l'Eglise. Alors ils peuvent être de quelque utilité, dès qu'il s'agit de prouver ces mêmes dogmes. Ainſi quand tous les Miracles, quand toutes les hiſtoires que les Saints Peres ont rapportées pour montrer la verité d'un Myſtere, ſeroient autant de fables; elles ne laiſſeroient pas de ſervir pour l'éclairciſſement de ces mêmes vérités, parce que les faits que les Saints Peres ont rapportés, étant reçûs communément dans les ſiecles où ils ont écrit, il s'enſuit que la doctrine qui eſt jointe à ces mêmes faits, étoit une doctrine univerſellement reçûë de tous les Fideles. Il arrivoit alors non pas que le fait hiſtorique donnoit quelque poids à la doctrine, mais que la doctrine autoriſoit le fait; au lieu qu'à préſent ce fait, quoique ſuppoſé, peut ſervir à autoriſer la doctrine; c'eſt pour cette raiſon que la plûpart des Fideles ſe ſont crûs diſpenſés autrefois d'éxaminer avec ſoin, beaucoup de narrations fabuleuſes, de Miracles, de viſions, & de revelations, parce que ne les trouvant pas contraires à la foy, ils avoient raiſon de ſe mettre peu en peine de la vérité du fait en lui-même. Au contraire, quand ils ont crû que ces faits hiſtoriques donnoient atteinte à la vérité des dogmes, ils les ont éxaminés avec plus de rigueur, & en ont fait voir l'impoſture & la fourberie.

ARTICLE II.

Des ouvrages ſuppoſés & douteux.

LEs ouvrages ſuppoſés ſont d'un plus grand uſage, ou pour établir les Dogmes de la Foy, ou pour éclaircir la Diſcipline Eccleſiaſtique; mais leur dégré d'autorité doit varier ſelon leur different dégré de ſuppoſitions.

On peut remarquer deux ſortes de ſuppoſitions: les premieres ſont celles qui ſe font de propos déliberé, lorſqu'on écrit quelque traité ſous le nom d'une autre perſonne, ou lorſqu'on veut faire paſſer pour véritables des faits dont on eſt l'Auteur. C'eſt ainſi qu'on a ſuppoſé ſous le nom des Apôtres les Conſtitutions Apoſtoliques ſous celui de Saint Denys l'Areopagite, les Livres des Noms Divins & de la Hierarchie Eccleſiaſtique & Divine; c'eſt ainſi qu'on a publié les Hiſtoires d'Apollonius de Thyane, de Sainte Thecle, de Sainte Catherine, & d'une infinité de Saints & de Saintes, que la paſſion, l'interêt, ou une pieuſe fraude ont fait paroître dans les anciens temps.

Par rapport aux ouvrages que les Ecrivains poſterieurs ont publiés ſous le nom de quelque ancien Auteur, ils ne peuvent point à la vérité faire preuve pour les temps auſquels on ſuppoſe qu'ils ſont écrits, mais ſeulement pour le ſiecle auquel ces écrits ont commencé de paroître; ce ſeroit par conſéquent n'avoir ni juſteſſe, ni exactitude, que de vouloir montrer par les Conſtitutions Apoſtoliques, & par les ouvrages prétendus de Saint Denys, que la doctrine & la diſcipline qu'on y trouve ſont la doctrine & la diſcipline du premier ſiecle de l'Egliſe; mais on peut dire avec raiſon, que le premier de ces ouvrages renferme une doctrine & une diſcipline qui étoient en uſage dans le troiſiéme ſiecle, parce qu'on ne vit paroître les Conſtitutions Apoſtoliques que dans le quatriéme ſiecle.

On peut faire aussi quelque usage des Livres historiques, qui ne sont presque qu'un tissu de fables & de contes. Il faut se persuader alors, que ceux qui ont publié ces sortes de Romans, n'ont point inventé tous les faits qu'ils ont écrits, mais qu'ils en ont mis qui étoient certains, pour donner quelque apparence de verité aux Fables qu'ils vouloient autoriser. Par exemple, quoique la vie d'Apollonius de Thyane écrite par Philostrate, soit un recueil de Fables impertinentes, on ne sauroit néanmoins tirer cette consequence que tout y est fabuleux; il est constant qu'il y a eu un Apollonius (1) qui fut un celebre Philosophe, qui alla dans la Perse, qui traversa le Mont Caucase, les Albaniens, les Scythes, les Massagetes, perça jusques dans les Indes, & enfin ayant passé le grand Fleuve Phison, arriva jusques aux Brachmanes pour entendre Hiarque, qui étoit assis sur un Trône d'or, & qui faisoit des leçons à un petit nombre de Disciples sur les secrets de la Nature, sur le mouvement des Astres, & sur le cours des jours; & de-là traversant les Pays des Elamites, des Babyloniens, des Caldéens, des Medes, des Assyriens, des Parthes, & passant par la Syrie, la Phenicie, l'Arabie, & la Palestine, il se rendit en Ethiopie, afin de conferer avec les Gymmosophistes, toûjours dans le dessein de devenir plus savant, & de se perfectionner. C'est là où se réduit toute la certitude que nous peut donner sur la vie de ce Philosophe l'Histoire fabuleuse que Philostrate en a publiée : & l'on doit croire qu'il n'a inseré ces sortes de faits, qui étoient véritables, que pour donner quelque poids aux Fables qu'il avançoit.

Ainsi l'Histoire de Sainte Catherine a été regardée par les personnes judicieuses comme un amas de contes pueriles, puisque toutes les merveilles qu'on y rapporte ont été inconnues pendant plus de 700. ans, & que les premiers qui en ont parlé, sont un très-médiocre Ecrivain, homme sans autorité, & le fabuleux Metaphraste, qui veut qu'on prenne cette Sainte pour la plus celebre Martyre qu'il y ait eu dans l'Eglise, quoique son nom même ne se rencontre pas dans les Ecrivains qui ont precedé cet Historien. D'abord on a trouvé de justes suspicions dans le silence de 700. ans, joint aux éloges extraordinaires qu'on a fait de Sainte Catherine dans le IX. & X. siecle, c'est-à-dire, dans des temps de simplicité, & parmi une Nation où l'ignorance avoit introduit l'usage d'inventer des fictions pour nourrir la pieté, & entretenir agréablement l'esprit des Peuples. De ces premiers soupçons on en est venu à une exacte discussion, qui a fait connoître que tout ce qu'on rapporte de cette Sainte est supposé, ou du moins fort douteux. Cependant ces fictions & ces Fables, doivent nous persuader, qu'il y a eu au monde une Sainte Catherine, qui a souffert pour le Nom de Jesus-Christ, quoiqu'on ignore précisement le temps & le lieu de son Martyre. Quand nous n'en serions point persuadés par le consentement des deux Eglises Grecque & Latine, qui mettent cette Sainte au nombre de leurs Martyres, la conduite que tiennent ordinairement les imposteurs nous empêcheroit d'en douter. Lorsqu'ils veulent donner cours à leurs rêveries & à leurs visions, ils ne s'avisent point de supposer tout ce qu'ils écrivent; autrement on rejetteroit également tout ce qui sortiroit de leur plume; mais ils s'autorisent de quelques faits in-

(1) *S. Jerôme dans sa lettre à Paulin.*

contestables,

contestables, pour en faire recevoir de fabuleux, se persuadant qu'on n'oseroit douter de ce qu'ils ont inventé, dans l'apprehension de donner atteinte aux faits averés qu'ils rapportent, & qui se trouvent établis par une tradition constante, ou par des pratiques universelles de pieté.

La seconde sorte de supposition est plus innocente que les autres, parce que c'est l'ignorance, & non la malignité, qui en est la cause. Elle arrive lorsqu'on attribue à un Ecrivain des ouvrages qui sont d'un Auteur qui portoit le même nom, ou du moins qui en avoit un fort approchant; ou lorsqu'on a trouvé joints dans un même volume les ouvrages de divers Ecrivains, on s'est imaginé qu'ils étoient du même Auteur: c'est ainsi qu'on avoit autrefois attribué à Origenes, qui s'appelloit Adamantius Origenes, l'ouvrage contre les Marcionites, qui est d'un Auteur du IV. siecle, nommé aussi Adamantius.

On a crû que les Lettres d'un Laïc nommé Hilaire, écrites à Saint Augustin, étoient de Saint Hilaire de Poitiers, ou de Saint Hilaire d'Arles. La Chronique de Tyro Prosper a été citée sous le nom de Saint Prosper Secretaire du Pape Saint Leon, & zélé défenseur de Saint Augustin. La vie de Charlemagne par Acciaoli ayant été jointe quelquefois aux Vies de Plutarque, a donné lieu à Viscellius de croire que Plutarque avoit fait la Vie de cet Empereur. On peut tirer beaucoup plus d'avantages de cette deuxiéme espece de supposition; car dès qu'on a découvert les temps où vivoient ces Ecrivains, on peut s'en servir comme de témoins, qui font connoître la doctrine & l'esprit de leurs siecles, pourvû cependant qu'on n'ait point de préjugés légitimes, ou contre les écrits, ou contre les Auteurs qui les ont publiés; car dès-lors le dégré d'autorité qu'il faut leur accorder, se doit regler sur l'estime qu'on fait de leur mérite & de leur caractere.

ARTICLE III.

Des Historiens passionnés.

Enfin l'on ne doit pas croire qu'il faille absolument rejetter tout ce que dit un Historien passionné. Il faut faire un sage discernement, qui consiste à bien pénétrer quelle est la passion de l'Ecrivain, & quel est son but; après quoi il faut rejetter tout ce qui sert directement à ses vûës, & se tenir sur ses gardes dans ce qui n'y conduit qu'indirectement, au lieu qu'on peut recevoir avec moins de peine ce qui ne concoure ni directement, ni indirectement à sa passion; car on sait, dit un Auteur de nos jours, (1) « qu'un Historien fait ordinairement deux choses, qu'il rapporte des » faits, & qu'il en juge, & qu'entre les faits-mêmes qu'il rapporte, il y en a aus-» quels il n'a aucun interêt, & qui n'entrent point dans ses passions, & d'autres » qui y entrent. Enfin il y en a qu'il rapporte lui-même, & d'autres où il ne fait » que suivre d'autres Historiens. « Si l'on n'apportoit point ce discernement, & si

(1) *Réponse generale au Ministre Claude.*

l'on vouloit toûjours juger d'un Hiſtorien dans cette rigueur, qu'auſſi-tôt qu'on le trouveroit ou menteur ou paſſionné, on n'auroit aucun égard à ſon témoignage, ni dans les choſes où il n'a aucun interêt, ni dans celles qui regardent ſa paſſion, on ſe verroit obligé d'abandonner tous les Hiſtoriens, parce qu'il n'y a point d'homme aſſez déſintereſſé, pour ne ſe pas laiſſer emporter quelquefois à la paſſion, ou à quelque motif de partialité.

L'Hiſtoire de la République de Hollande du Sieur (1) le Noble, fournit un exemple de ces ſortes de partialités. « L'on ne peut enviſager, dit-il, d'un côté les foibles commencemens (de la République de Hollande) de l'autre ſon progrès dangereux, & enfin cette puiſſance orgueilleuſe, où la connivence des Rois & les richeſſes de ſon commerce l'ont élevée, ſans s'étonner ou de l'aveuglement des Princes ſouverains, qui ont laiſſé croître au milieu de leurs Etats cette ennemie jurée de toutes les Couronnes, ou de leur peu de reſſentiment contre ſon inſolence : tout le monde ſachant que cette République a pour fondement l'hereſie & la rebellion, pour maxime d'Etat l'ingratitude & l'infidelité, & pour unique but le mépris des Rois & le déſir immoderé de s'élever, à l'exemple de Rome, ſur le débris des têtes couronnées. « Ce n'étoit point par des paroles auſſi aigres, mais par des faits caracteriſés qu'il falloit peindre cette ſage République. Le ſecond Livre de l'Hiſtoire de le Noble commence par une ſaillie encore plus vive, & qui ſeroit ſupportable dans un Eſpagnol qui auroit écrit dans le temps même de la révolution, où de ſemblables paroles ſe pouvoient pardonner, parce que l'aigreur étoit encore imprimée dans tous les cœurs. Mais que de nos jours où les objets ſont dans un autre point de vûë, on écrive avec cette chaleur, ce n'eſt point entendre les regles de l'Hiſtoire. Je ne dis pas cependant que l'Hiſtoire de le Noble, ne puiſſe être lûë très-utilement, pourvû qu'on la rapproche un peu de la moderation hiſtorique. Quand on ne ſauroit pas d'ailleurs que cet Auteur l'écrivit au commencement de la guerre de 1688. où l'on étoit animé contre la Hollande, qui avoit travaillé à la révolution d'Angleterre, qui a ſervi à détrôner le Roy Jacques II. on verroit bien au moins qu'il l'a publiée dans un temps où les eſprits étoient fort animés contre cette République. D'ailleurs le Noble ne connoiſſoit pas le caractere de la République de Hollande, qui ne fut jamais en état de détruire les Têtes couronnées, & qui n'en eut jamais la penſée, loin de reſſembler à Rome : elle ne paroît jamais qu'en ſecond dans les grandes entrepriſes ; elle ne donne point le mouvement aux autres Couronnes, elle ſe contente de recevoir celui qu'on veut bien lui donner. Elle ne cherche qu'à ſe ſoûtenir. Heureuſe ! ſi elle le peut faire encore long-temps au milieu de tant de Puiſſances plus jalouſes de la proſperité de ſes Sujets, que du bonheur de l'Etat en général.

---

(1) *Le Noble, Hiſtoire de la Rep. de Holland. l. 1.*

CHAPITRE LXII.

De la maniere d'écrire l'Histoire.

QUoique je n'aye pas dessein de traiter éxactement de la maniere d'écrire l'Histoire, beaucoup d'autres l'ayant fait avec soin ; j'ai crû néanmoins que pour finir cet ouvrage, je pourrois mettre ici ce qu'en dit CICERON. Quand on aura ces regles devant les yeux, on pourra juger plus facilement si les Historiens ont écrit avec l'exactitude que demandent les maîtres & la raison. Ce qu'en a marqué cet habile Orateur est un précis de tout ce qu'on peut dire sur ce sujet ; & l'on n'a fait dans tous les Traités qu'étendre & prouver par des exemples ce qu'il en a écrit avec tant de justesse & de bon sens.

» Qui ne sait, dit CICERON, que la premiere Loy de l'Histoire est de n'avoir » point la temerité d'avancer un MENSONGE, ni la lâcheté de déguiser la VERITE', » pour montrer que l'AMITIE', ni la HAINE n'ont point déterminé l'Historien. » Ces premieres maximes sont connuës de tout le monde. Mais pour ce qui regarde » l'économie de l'Ouvrage, tout se réduit aux FAITS & aux PAROLES. Dans les » FAITS il doit suivre l'ordre des temps, & faire la description des pays où ils sont » arrivés. Comme dans toutes les grandes operations les desseins & l'execution pré- » cedent le succès, il est nécessaire que l'Historien marque ce qu'il faut raison- » nablement penser de chaque entreprise. Il ne doit pas uniquement s'attacher à fai- » re un simple récit ; mais il est obligé d'expliquer de quelle maniere tout s'est dit » & tout s'est passé. Et quand on viendra au succès des affaires, on doit en décou- » vrir les causes, soit qu'elles partent du hazard, soit qu'elles viennent de la pru- » dence ou de l'imprudence des hommes. Il ne suffit pas de donner le détail des » actions des grands hommes, il faut encore representer leur génie & peindre leur ca- » ractere. Quant au STYLE, il doit avoir une juste étenduë, de l'énergie & une flui- » dité toûjours égale, aussi éloignée de la secheresse des Jugemens & des Edits que » des ornemens & de la vivacité des playdoyers & des discours oratoires. «

QUIS nescit primam esse historiæ legem, ne quid FALSI dicere audeat, deinde ne quid VERI non audeat, ne qua suspicio gratiæ sit in scribendo, ne qua simultatis. Hæc scilicet fundamenta nota sunt omnibus. Ipsa autem exædificatio posita est in REBUS & VERBIS. Rerum ratio ordinem temporum desiderat, regionum descriptionem ; vult etiam quoniam in rebus magnis, memoriâque dignis, CONSILIA primùm, deinde ACTA, postea EVENTUS expectantur, & de CONSILIIS significari quid Scriptor probet, & in rebus gestis declarari non solum quid actum, aut dictum sit ; sed etiam QUOMODO : & cùm de eventu dicatur, ut CAUSÆ explicentur omnes, vel casus, vel sapientiæ, vel temeritatis ; hominumque ipsorum NON SOLUM RES GESTÆ, sed etiam qui famâ ac nomine excellant, de cujusque vitâ atque naturâ. VERBORUM autem RATIO & genus orationis fusum atque tractum, & cum lenitate quadam æquabili profluens, sine hac judiciali asperitate, & sine sententiarum forensium aculeis prosequendum est. CICERO DE ORATORE, LIB. II.

Plusieurs Ecrivains ont prescrit ou rassemblé les regles & les maximes que doi-

vent ſuivre les Auteurs qui ſe mêlent d'écrire l'hiſtoire. *Lucien* celui des anciens, qui l'a fait avec plus d'étenduë & de goût, eſt entre les mains de tout le monde. Hubert *Folietta* qui parut vers le milieu du XVI. ſiecle eſt moins commun; les Eſpagnols ont raiſon d'eſtimer ce qui a été donné ſur ce ſujet par Louis *Cabrera* l'un de leurs plus habiles Ecrivains; les Italiens ont entre autres le *Maſcardi* qui eſt un peu trop étendu: les autres Nations ont chacun leur maître en ce genre d'écrire, & la France quoique la moins fertile en habiles Hiſtoriens, ne manque pas d'Auteurs qui lui ont donné d'excellentes regles. Le plus éxact & l'un des plus ſages eſt inconteſtablement le Pere *Rapin* Jeſuite, dont le goût épuré s'eſt répandu ſur tout ce qu'il a écrit en matiere de Belles Lettres. Son Ouvrage eſt commun & doit être lû de tous ceux qui veulent ſe former dans ce genre d'écrire, ou qui ſe contentent de juger des Hiſtoriens. Mais une petite diſſertation paroît avoir échappé aux recherches de la plûpart des Lecteurs, c'eſt celle que M. de *Silhon* fit paroître ſur la fin de l'an 1632. ſous le titre des *Conditions de l'Hiſtoire.* Ce petit ouvrage renferme en peu de paroles tout ce qui s'eſt dit de plus ſage ſur un ſujet où il eſt difficile d'être auſſi concis que l'a été cet habile Ecrivain. La rareté de ſa diſſertation m'engage à mettre ici par maximes détachées ce qu'il a dit d'eſſentiel; ce ſera une ſorte de Commentaire ſur l'endroit de Ciceron, que nous venons de rapporter.

I.

L'Hiſtoire eſt un ouvrage plus régulier qu'on ne penſe ordinairement: ce n'eſt ni une ſuite de Mémoires, ni une chaîne d'évenemens qui ſe tiennent & qui ſe joignent l'un à l'autre par l'ordre des temps.

I I.

Quatre membres ou parties principales en font tout le corps: ſavoir, la NARRATION; les JUGEMENS que les Hiſtoriens portent des évenemens; les MAXIMES & les HARANGUES. Tout ce qui eſt au-delà ſont des pieces hors d'œuvre ou des digreſſions recherchées, que l'on met moins pour la néceſſité, que pour délaſſer l'eſprit du Lecteur & le ſurprendre agréablement par quelque nouveauté qu'il n'attendoit pas.

Tel eſt cet illuſtre doute que forme TiteLive & qu'il décide en faveur des Romains; à qui ſeroit demeurée la Victoire ſi Alexandre leur eût fait la Guerre, & pour qui la fortune eût eu plus d'égard, ou pour la gloire de cette République naiſſante, ou pour celle de ce Prince conquerant. Telles ſont les recherches que l'on fait de l'origine ou veritable ou fabuleuſe de quelque peuple ou de la fondation de quelque Ville. Telles ſont les deſcriptions de quelque pays, ou des mœurs de ſes habitans, par où néanmoins un Prince n'aura fait que paſſer. Car quand c'eſt un Etat qu'on attaque, une place qu'on aſſiege, un champ de bataille, ou le lieu d'un combat ou d'une rencontre conſiderable, alors l'Hiſtorien ne ſauroit ſe diſpenſer d'en donner le Plan, pour rendre les choſes auſſi préſentes à l'imagination, que ſi elles étoient ſous les yeux mêmes d'un Lecteur.

Ces Topographies ou ces deſcriptions particulieres entrent néceſſairement dans le corps de la narration. Il faut prendre garde néanmoins qu'au lieu d'embellir l'ou-

vrage, elles ne le défigurent, ce qui arrive lorsqu'elles sont trop frequentes, & qu'au lieu de délasser l'esprit elles le fatiguent par leur longueur, ou par une trop grande interruption qu'elles mettent dans le fil de la narration. *Polybe* entre les anciens est tombé dans ce défaut, & *Paul Jove* entre les modernes.

III.

La NARRATION est la base de l'histoire; elle en soûtient seule toutes les parties. Son usage le plus commun & son effet le plus ordinaire est de raconter fidelement les plus illustres évenemens & les choses les plus memorables qui arrivent dans le monde.

IV.

Quoique l'histoire se picque d'une exacte verité, elle ne laisse pas de lui échaper souvent; & si elle la rencontre au gros des succès & au principal des affaires, elle la perd dans le détail & dans les circonstances.

V.

Qu'on ne s'imagine pas que l'histoire s'arrête au gros d'une campagne, ou à ce qui se passe en public; elle pénetre jusques dans le Cabinet des Princes & dans le secret de leur Conseil. Elle cherche les motifs des résolutions qui s'y prennent, & veut approfondir toutes les causes de leur conduite & les ressorts les plus cachés de leurs desseins.

VI.

Si l'honneur & la bonne foy sont requises dans toutes les actions de la vie, elles sont indispensables dans la composition de l'histoire : & l'Historien qui manque à ces conditions, & qui déguise à dessein la qualité des évenemens, est un traître & un faussaire, qui abuse de la confiance du public.

Il y a sans doute dans l'histoire des rélations d'une certitude infaillible: & qui nieroit que Cesar eût vaincu Pompée à Pharsale, & fondé l'Empire Romain sur les ruines de sa patrie, seroit traité de fou; aussi-bien que s'il venoit à nier que François I. ait été pris devant Pavie, & que Henry IV. ait gagné les batailles de Coutras, d'Arques & d'Ivry.

VII.

Comme ce seroit manquer de sens que de révoquer en doute des rélations de cette nature; ce seroit aussi trop conter sur la force de l'esprit humain, de croire qu'il puisse entierement éclaircir les matieres douteuses; & rencontrer infailliblement la verité lorsqu'il y a du conflit entre les plus habiles Auteurs. Car de prendre la voye du raisonnement & des conjectures, & vouloir découvrir la verité par les présomptions & la faire suivre des apparences, c'est ne savoir pas qu'il n'y a rien de si bizarre que la face des affaires publiques, qui font sur l'Historien qui les regarde de loin, une toute autre impression que sur le Prince qui les a regardées de près, &

ſous les mains duquel elles ont paſſées. C'eſt ignorer que le cœur des Rois eſt impénetrable, & que ſouvent ils agiſſent par des reſſorts imperceptibles, & quelquefois ſi déliés qu'à peine s'en apperçoivent-ils eux-mêmes, ou que du moins ils ſe conduiſent par des conſiderations qu'ils ont ſoin de cacher aux autres, & qu'ils ſe déguiſent ſouvent à eux-mêmes après l'évenement. Ils ne ſont pas tellement liés aux raiſons d'Etat & aux loix de leur interêt, qu'ils ne puiſſent les abandonner & les enfraindre par un caprice ou par quelque paſſion violente. Enfin Dieu eſt au-deſſus des hommes & des affaires, il frappe les uns d'étourdiſſement lorſqu'il les veut perdre, & fait aller les autres où il lui plaît par des ſentiers détournés & par des moyens inconnus à l'humaine prévoyance.

VIII.

Le plus ſeur moyen pour décider la verité des faits, eſt donc d'abandonner ſouvent le raiſonnement, & de ſe fixer uniquement au témoignage des Hiſtoriens, & c'eſt auſſi la voye la plus reçûe & la plus ordinaire.

IX.

Mais il arrive ſouvent que ceux qui ont été préſens, ou qui ont eu part à une action, en ſont des rélations differentes & quelquefois contraires les unes aux autres.

Où en ſera l'Hiſtorien ? à qui croira-t'il, ou à Ceſar ou à ſes Lieutenans, quand ils ne ſont pas d'accord ſur le fait d'une bataille ? qui condamnera-t'on d'erreur ou de mauvaiſe foy, les François ou les Eſpagnols, lorſque les uns nient, & que les autres aſſurent une même choſe. A laquelle des deux propoſitions contradictoires attribuera-t'on la verité, qui étant indiviſible ne ſauroit être partagée. Se perſuadera-t'on que ceux-là parlent d'une affaire ſans paſſion, qui y ont agi avec chaleur & avec interêt, & que l'eſprit ait conſervé toute ſon indifference lorſque le cœur & la volonté s'y ſont portés avec tant de panchant.

X.

Dans ces circonſtances un Hiſtorien judicieux ne doit pas prendre de toutes mains les matieres de ſa narration, ni les employer ſans les reconnoître ; il doit chercher la verité dans les ſources les plus pures ou les moins gâtées ; il doit tirer ſes Mémoires & ſes inſtructions des perſonnes dont l'autorité lui eſt moins ſuſpecte : & après les avoir examinés, il les repreſentera naïvement, tenant toûjours la balance égale, ſans aucun panchant ni pour l'un ni pour l'autre. Il ne mépriſera pas les ſentimens de ceux qui lui ſont contraires, & ne préſumera pas trop de leur opinion : & ſur-tout il n'inſiſtera point avec opiniâtreté ſur le jour & le lieu d'une bataille, ſur le nombre des morts & ſur vingt autres menuës circonſtances, qui ne doivent occuper que ceux qui ont beaucoup de temps à perdre, ou qui n'ont rien de meilleur à écrire.

XI.

L'autre partie de la narration comprend les cauſes & les motifs des entrepriſes. C'eſt ici qu'il doit conſulter ceux qui en ont été les Auteurs. C'eſt d'eux ſeuls qu'il peut tirer des inſtructions certaines & des lumieres infaillibles.

XII.

Si les Cabinets des Miniſtres ſont fermés à l'Hiſtorien, & s'il ne peut avoir communication des ſecrets de l'Etat, la voye du raiſonnement & des conjectures lui eſt encore ouverte. S'il ſait bien la politique du temps auquel il écrit, s'il n'ignore pas les veritables interêts des Princes & les mœurs de leurs Miniſtres: s'il a compris l'ordre de leur conduite, les maximes qu'ils obſervent, & le but où ils tendent; il ne lui ſera pas difficile, ſuppoſant les choſes faites, de juger quel en a été le mobile.

Cette maxime ne ſauroit être pratiquée en tout temps, ni par toutes ſortes de perſonnes, il faut avoir de grandes notions de la politique, & les idées tant generales que particulieres de cette ſcience. Il faut de plus que ce ſoit durant la vie des Princes dont on repreſente le regne, ou en un temps ſi peu éloigné, que les traces de leur gouvernement ſoient encore toutes fraîches. Ou du moins cela ſe peut faire quand on écrit les faits des illuſtres Nations où l'amour des Lettres n'a pas moins fleuri que l'amour des armes & la dignité du gouvernement, dont les reſſorts ſecrets ſe ſont conſervés juſques à nous par les monumens hiſtoriques qui nous reſtent de ces anciens temps; autrement on s'expoſeroit aux reproches que l'on fait à Tacite, dont le Tibere n'eſt point à beaucoup près auſſi naturel qu'il eſt beau, & qui a plûtôt cherché la perfection que la reſſemblance de ſon original. C'eſt pour parvenir à ce but que M. de *Silhon* a mis dans la derniere partie de ſon *Miniſtre d'Etat*, un diſcours ſur la maniere de raiſonner des affaires Etrangeres & des interêts des Princes.

XIII.

L'Hiſtorien ne doit pas donner place dans ſa narration à toutes ſortes de perſonnes, ni expoſer ſur le Théâtre de l'hiſtoire toutes ſortes d'avantures. Il faut de la ſeverité dans le choix & ne rien employer qui ne ſoit exquis, il doit également démêler les hommes extraordinaires des hommes du commun, & les évenemens conſiderables des incidens ordinaires, qui arrivent journellement dans le monde.

C'eſt en quoi a manqué, dit Silhon, un Hiſtorien de grand nom & de grand merite; il parle ſans doute de M. de Thou, où l'on trouve quelquefois trop de perſonnes & d'évenemens communs, qui figurent dans les révolutions les plus extraordinaires.

XIV.

Il y a des ſujets particuliers que l'Hiſtorien ne doit pas omettre; mais qu'il ne doit auſſi toucher que legerement.

Les guerres de Piſe & les diviſions de cette petite République, ont été le défaut de Guichardin & l'écueil de cette belle hiſtoire, où les Lecteurs perdent patience. On ne ſauroit ſouffrir auſſi les pauſes que Bacon fait dans ſon hiſtoire de Henry VII. ſur toutes les Ordonnances particulieres que ce Prince a publiées ſur la culture des terres & l'économie de la campagne, ſur l'entretien des fermes, la liquidation, dettes, & ſur de ſemblables matieres qui conviennent moins à un Hiſto-

rien qu'à un compilateur de loix, ou à quelque commentateur de Coutumes.

X V.

Les bruits populaires ſemés au déſavantage des Princes ne doivent point trouver place dans l'hiſtoire.

Ainſi l'on ne ſauroit excuſer Buchanan d'avoir maltraité la Reine Marie Stuart, d'avoir flêtri ſon honneur & ſali ſa réputation. Il ne ſe contente pas de la peindre comme une femme perduë d'amour, il couronne ſes adulteres par l'empoiſonnement & le meurtre du Roy ſon mari. Ce n'eſt plus cette illuſtre Princeſſe ſur le ſort de laquelle toute l'Europe a été ſi long-temps attentive; mais une Meſſaline dont il prétend reveler toute la turpitude. Il y a de l'apparence que dans ce portrait il n'a fait que copier les inſolences d'un peuple que l'on ſouleva ſous prétexte de défendre ſa religion, & de conſerver ſes privileges: où même Buchanan donnoit-il l'eſſort à quelques ſecrets reſſentimens qu'il avoit dans l'ame. En effet l'indignation le rend éloquent. Il n'eſt rien de ſi orné ni de ſi beau que le latin qu'il employe, & s'il a ſurpaſſé tous les Ecrivains de ſon temps dans l'uſage de cette langue, ſans en excepter Maphée, ni Sainte Marthe, il eſt certain qu'en cet endroit il s'eſt ſurpaſſé lui-même, & qu'il peut le diſputer aux anciens, ſans en excepter Sallufte, ni Tite-Live. Par-là les Grands peuvent apprendre qu'ils ne ſauroient avoir de plus dangereux ennemis que des Ecrivains de ce caractere; & que s'ils ſont maîtres de la vie & des biens de leurs Sujets: leurs Sujets à leur tour ſont les arbitres de leur réputation & les font voir au Public & à la poſterité ſous la forme que bon leur ſemble.

X V I.

La matiere des JUGEMENS que doit faire l'Hiſtorien ſont les actions & les Conſeils, les vertus & les vices des Princes ou des hommes illuſtres. Il y a des perſonnes cependant qui ne veulent pas laiſſer cette liberté à l'Hiſtorien, & qui prétendent qu'alors il paſſe les bornes de ſon devoir & qu'il ne doit ni gêner, ni déterminer l'eſprit de ſes Lecteurs.

Mais pourquoi voudroit-on priver l'Hiſtorien du droit de juger des évenemens; un Lecteur quelque éclairé qu'il ſoit, ne voit un fait qu'en paſſant; & peut-il joüir plûtôt de ce Privilege qu'un Ecrivain judicieux qui en a éxaminé long-temps toutes les circonſtances; & qui en a vû les préparatifs & les ſuites. D'un autre côté ſi les Lecteurs ne ſont point en état de juger eux-mêmes des évenemens, pourquoi veut-on les priver du fruit principal de l'hiſtoire, & empêcher que l'on n'allume un flambeau devant ceux qui ſont dans l'obſcurité. Joignez à ces raiſons l'exemple des plus grands Ecrivains de toutes les Nations qui ſe ſont diſtingués par là de ces mediocres compilateurs, dont tout le talent eſt de coudre des Mémoires ramaſſés de tous côtés ſans choix, ſans goût & ſans diſcernement.

Il ne faut pourtant pas que l'Hiſtorien qui ſe mêle de porter un jugement, ne ſache qu'à demi la morale & la politique, il doit craindre encore que l'amour de la juſtice & le zele de la Religion ne le tranſportent & ne lui faſſent faire quelque faute contre

contre le bien de l'Etat ; ou que l'amour du bien de l'Etat ne le fasse pécher contre la Religion.

XVII.

Pour ce qui est des MAXIMES, ce sont comme des fleurs qu'on seme sur les autres parties de l'histoire, elles doivent par leur éclat sagement distribué, relever la beauté de la narration, & non pas l'accabler ; on ne doit pas les aller chercher dans les politiques de Lipse, ou dans de semblables Recueils : il faut qu'elles sortent du fonds même où elles doivent paroître ; rarement les doit-on jetter dans la narration ; elles doivent être un peu plus frequentes dans les Conseils, & entrer en foule dans les Harangues.

XVIII.

Les HARANGUES, sont, à proprement parler une partie de la narration ; cependant c'est moins l'Historien qui parle de lui-même, qu'un autre qu'il fait parler ; mais aujourd'hui on ne sauroit être trop réservé sur celles qui sont directes, c'est-à-dire, sur celles où l'on introduit les grands hommes qui parlent eux-mêmes. Les Indirectes sont plus supportables lorsqu'elles ne sont ni trop frequentes, ni trop étenduës, parce que c'est seulement un précis qu'en fait l'Historien même : & il doit le réduire aux plus justes bornes.

Peu de personnes ont réussi dans les Harangues directes depuis les Anciens, & beaucoup d'Auteurs y ont échoué, qui avoient assez bien traité les autres parties de l'histoire. Don Carlos Coloma est au rang des premiers, aussi-bien que Machiavel dont les Harangues sont ordinairement assez bonnes ; celles de Guichardin ne sont pas égales. Les meilleures sont celle que fit Gaston de Foix au Camp de Ravenne, avant que de commencer la bataille ; & celle que fit le Duc d'Albe devant Charles-Quint, pour le détourner de donner la liberté à François I. & pour s'opposer à l'Evêque d'Osma, qui étoit d'un sentiment contraire. On y voit au naturel le Plan de la Monarchie universelle qu'on accusoit autrefois la Maison d'Autriche d'avoir projetté. Celles de Paruta dans son Histoire de Venise seroient excellentes, si elles étoient beaucoup plus serrées, & si elles avoient autant de nerf & de force qu'elles ont de chair & de substance ; mais il n'y en a point qui soit comparable à celle que le Chancelier Bacon met dans la bouche de Henry VII. lorsqu'il expose à son Parlement le dessein qu'il a de faire la Guerre à la France, à cause du mariage de Charles VIII. avec l'heritiere de Bretagne.

XIX.

Toutes les Harangues néanmoins ne sont pas d'un même genre ; & ne peuvent être d'une composition égale. Les militaires & celles qui se font à un peuple émû & agité, doivent être très-vives & très-courtes. Elles sont moins faites pour toucher l'esprit, que pour frapper l'imagination : il faut qu'elles servent à calmer ou exciter une passion par une autre, & qu'elles ressemblent aux torrens & aux ravines, plus par l'impetuosité que par l'abondance de leurs eaux.

Celles qui ſe font dans un Conſeil ou dans une Aſſemblée reglée, n'ont pas des bornes ſi étroites ; ſi c'eſt devant des perſonnes graves & de bon ſens, il ne faut pas les pouſſer, mais les conduire doucement où l'on veut qu'ils aillent.

X X.

Quant au STYLE, il ne faut pas en négliger la politeſſe ni les graces : la dignité de la parole y eſt ſi néceſſaire, qu'elle peut relever ſeule les ouvrages qui n'auroient qu'une bonté médiocre. Elle ſeule a rendu Maphée recommandable, & s'eſt fait deſirer dans Fra-Paolo pour nous donner une hiſtoire accomplie.

X X I.

Les affectations du langage ne conviennent point à l'hiſtoire; elle ne ſouffre ni les licences de la poëſie, ni toutes les libertés du diſcours oratoire: elle ne reçoit rien de ſuperflu, ni une parole perdue, elle ſe ſert avec diſcretion des locutions figurées ; & comme elle eſt l'amie inſéparable de la vérité, elle ne peut ſouffrir l'hyperbole, qui eſt quelquefois permiſe à l'Orateur.

X X I I.

Cependant le ſtyle de l'Hiſtoire ne doit pas toûjours être uniforme ; quoiqu'il doive avoir toûjours de la force ; celui de la narration des évenemens doit être plus dégagé & plus libre ; celui de la narration des Conſeils doit être plus majeſtueux, & celui des Harangues plus ſerré, plus concis & plus grave.

X X I I I.

Tout ce qui vient d'être dit ſur la maniere d'écrire l'Hiſtoire ne regarde que celle qui eſt generale : s'agit-il de Relations, de Mémoires, de Vies particulieres, ou d'Hiſtoires de Provinces & de Villes, la compoſition & l'économie en ſont differentes. C'eſt ce qu'il n'eſt pas néceſſaire de traiter ici ; chacun doit ſuivre ſon goût & ſon génie.

AVERTISSEMENT.

TOUS ceux qui liront cet ouvrage, ne ſont point appellés à faire de longues & pénibles études de l'Hiſtoire : La plûpart cependant ſouhaitent de ſavoir où ils pourront examiner avec quelque détail, ſoit quelques portions de l'Hiſtoire generale, ſoit quelques Hiſtoires particulieres. J'ai crû que pour les diſpenſer de lire le Catalogue general qui ne convient qu'aux perſonnes ſtudieuſes, je pouvois leur preſenter un choix très-ſuccinct des livres les plus néceſſaires en matiere hiſtorique.

J'en ai écarté les livres ſavans ; je n'y ai mis que ceux qui peuvent ſervir de lecture ordinaire, j'ai même évité la multiplicité pour empécher le dégoût que cauſe la répetition des mémes lectures. Et comme j'ai parlé de tous ces livres dans le Catalogue general, j'ai extrêmement reſſerré les jugemens que j'en ai porté pour ne pas tomber moi-même dans les répetitions que je veux épargner aux autres.

J'oſe dire que ceux qui auroient lû exactement & qui ſauroient bien les ouvrages que je leur propoſe, dans ce choix, en ſauroient à la verité moins que les ſavans de profeſſion, mais ils ſauroient peut-être avec plus d'ordre, de clarté & de lumieres : Enfin ils ſeroient en état de paroître dans le monde ſur le pied de perſonnes très-inſtruites. C'eſt le but que je me ſuis propoſé.

LIVRES NECESSAIRES POUR LA LECTURE DE L'HISTOIRE.

Traités préliminaires de l'Histoire.

LUCIANUS: De scribenda Historia. *Ce Traité si judicieux & si exact de Lucien, se trouve avec les autres Ouvrages de cet Auteur, traduits en François par M. d'Ablancourt.*

Le P. RAPIN; Instructions sur l'Histoire, *in 12. Paris 1677. ou dans le recueil des Oeuvres du P. Rapin, in 4. ou des deux éditions de Hollande, in 12. Petit ouvrage à lire & à méditer.*

Claude François Milliet DE CHALLES: les Principes generaux de la Geographie, *in 12. Paris 1677. Le P. de Challes passoit pour l'un des plus habiles Mathématiciens de l'Europe; & ce petit traité est nécessaire à ceux qui veulent avoir des principes surs.*

Methode pour étudier la Geographie, avec un discours préliminaire sur l'étude de cette science, & un catalogue des Cartes Géographiques, des relations, voyages & descriptions les plus nécessaires pour la Geographie, *in 12. Paris 1716. 4. vol.* —— Idem, *in 12. Amsterdam 1720. 4. vol. Le fond de cet Ouvrage est de M. Martineau du Plessis, où l'on a fait beaucoup de corrections & d'augmentations, & où l'on a joint un discours sur la méthode qu'on doit suivre dans l'étude de la Geographie.*

Charles MATY: Dictionaire Geographique universel, tiré de celui de Baudran & autres, *in 4. Amsterdam 1701. Dictionaire très-estimé pour son exactitude & fort commode.*

Hugo GROTIUS: De jure belli & pacis, cum notis Ulrici Obrecht, *in fol. Francofurti 1696.* —— Idem, *in 8. Amstelodami 1711.* —— *Ibidem, 1724.*

Du droit de la guerre & de la paix de Grotius, traduit du Latin en François, avec des remarques par M. de BARBEYRAC, *in 4. Amsterdam 1724. 2. vol. Il ne s'est encore rien fait de plus sage, ni de mieux raisonné sur les principes du droit public.*

Interêts & maximes des Princes, *in 12. Cologne 1667. Livre commun, mais plein de choses curieuses & instructives.*

Cartes Geographiques.

Nicolai SANSON Geographia sacra, quæ totius orbis partes continet, *1. feuille.*

Guillelmi SANSON Judæa quæ & Terra sancta, 1709. *2. feuilles. Carte très-exacte.*

Guill. DE LISLE, Orbis veteribus noti Tabula, 1714. *1. feuille très-exacte.*

Guill. DE LISLE, Græcia Septentrionalis, 1708. *1. feuille.* —— *Idem*, Græcia Meridionalis, 1707. *1. feuille.*

—— *Idem*, Italia, 1715. *1. feuille.*

Guill. DE LISLE, Theatrum Historicum Orientale ad annum 400. 1705. *2. feuilles. Bon pour l'Histoire Romaine.*

Guill. SANSON, Mappemonde *en 2. feuilles.*

—— *Idem*, l'Europe *en 2. feuilles.* JAILLOT.

Charles INSSELIN ; les Isles Britanniques, 2. *feuilles très-estimées.*
Guillaume SANSON, la Scandinavie, *en* 2. *feuilles.*
—— *Idem*, le Royaume de Dannemarck, 2. *feuilles.*
Guill. DE LISLE, Moscovie Septentrionale. 1. *feuille.*
—— *Idem*, Moscovie Meridionale, 1. *feuille.*
Guillaume SANSON la Pologne, 2. *feuilles.*
—— *Idem*, le Royaume de Bohême, 2. *feuilles.*
—— *Idem*, le Royaume de Hongrie, 2. *feuilles.*
Royaume de Hongrie par ordre de l'Empereur Joseph, 6. *feuilles.*
ENSISHMID, Carte de l'Empire d'Allemagne, 6. *feuilles* 1709.
Guill. SANSON ; la Suisse en 4. *feuilles.*
Charles INSSELIN, les XVII. Provinces des Pays-Bas, 2. *feuilles.*
Guillaume SANSON, le Royaume de France, *en* 4. *feuilles.*
Charles INSSELIN, la France, 2. *feuilles.*
Alsace & Lorraine, par LIEBAUX, 2. *feuilles* 1696.
Guillaume SANSON, l'Italie 2. *feuilles.*
J. B. NOLIN, Etats de Venise & l'Istrie, 2. *feuilles.*
Le P. PLACIDE Augustin ; le cours du Pô, 5. *feuilles. Très-bonne.*
Ch. INSSELIN ; l'Espagne & le Portugal, 2. *feuilles.*
Guill. SANSON, Etats du Grand Seigneur des TURCS, 2. *feuilles.*
—— *Idem*, Turquie en Europe, 2. *feuilles.*
—— *Idem*, la Mer Mediterranée, 2. *feuilles.*
—— *Idem*, l'Asie, 2. *feuilles.*
—— *Idem*, l'Afrique, 2. *feuilles.*
—— *Idem*, Amerique Septentrionale, 2. *feuilles.*
—— *Idem*, Amerique Meridionale, 2. *feuilles.*

Chronologies & Histoires universelles.

Tables Chronologiques de l'histoire universelle, par M. l'Abbé LENGLET DU FRESNOY, *en quatre grandes planches* 1729. *Paris. Les deux premieres commencent à la création du monde, & vont jusques à la naissance de* JESUS-CHRIST. *Les deux autres qui commencent à l'Ere chrétienne, viennent jusques aux regnes heureux de l'Empereur Charles VI. de Louis XV. & de Philippe V. Elles sont verifiées sur les Auteurs originaux.*

Jacques Benigne BOSSUET : Discours sur l'Histoire universelle depuis le commencement du monde jusques à l'Empire de Charlemagne, en 796. *in* 4. *Paris* 1681. —— Idem, *in* 12. *Paris, Cramoisy* 1681. —— Idem, *in* 12. *Paris, Roulland* 1695. —— Idem, *in* 12. *Paris, David*, 1707. *Ouvrage excellent & nécessaire pour savoir l'usage qu'on doit faire de l'Histoire. J'en marque les meilleures éditions.*

Dionysii PETAVII Rationarium temporum in partes duas distributum, quarum prima est Historica & altera Technica, *in* 12. *Parisiis* 1652. —— Idem, *in* 12. *Parisiis* 1663. —— *Idem*, *in* 12. *Parisiis* 1673.

—— Ejusdem editio ultima cum continuatione & tabulis geographicis, *in* 8. *Lugduni Batavorum* 1710. 2. *vol. Cet ouvrage est un des meilleurs & des mieux rangés de tous les abregés que nous ayons de l'Histoire universelle.*

Jacobi USSERII annales veteris & novi Testamenti à prima mundi origine ad excidium extremum reipublicæ Judaicæ anno 70. *in fol.* Tomus I. *Londini* 1650. —— Tomus II. 1654.

—— *Idem*, Cum indicibus geographicis Augustini Lubin, & ejusdem Usserii Chronologia Sacra, *in fol. Parisiis* 1673. —— Idem, *in fol. Genevæ* 1722. *Cet ouvrage est rangé dans un bel ordre & composé des propres termes des Auteurs originaux.*

Samuel PUFFENDORF, Introduction à l'histoire des principaux Etats de l'Europe, traduite de l'origi-

nal Allemand en François, par Claude Rouxel, *in 12. Amsterdam 1733. 7. vol. Cette édition est augmentee considérablement, quoique les augmentations ne viennent pas d'une main excellente.*

Histoire Sainte & Ecclesiastique.

M. Claude FLEURY; les Mœurs des Israëlites, *in 12. Paris 1681. Livre écrit avec beaucoup d'exactitude.*

La République des Hebreux traduite du Latin de CUNEUS, par Guillaume GOERE'E avec figures, *in 8. Amsterdam 1705. 3. vol. La traduction de ce Livre est utile. Il n'y a de bon que le premier volume.*

M. Jacques BASNAGE, Antiquités Judaïques, ou Remarques critiques sur la Republique des Hebreux, *in 8. Amsterdam 1713. 2. vol. Ouvrage fait avec goût & discernement.*

Biblia Sacra veteris & novi Testamenti. *Je ne cite aucune édition de la Bible, parce que chacun se servira de celle qu'il aura sous la main.*

Les Antiquités Judaïques de Josephe, traduites par M. Arnauld d'ANDILLY, *in fol. Paris 1667. 2. vol.* —— Idem, *in 12. Paris, Petit 1668. 5. vol.* —— Ibidem, *1672. 5. vol. Nous marquons ici les meilleures éditions de cette version.*

Le P. Augustin CALMET, Histoire Sainte de l'ancien & du nouveau Testament, *in 4. Paris 1715. 2. vol.* —— Idem, *in 12. Paris 1725. 7. vol. Le P. Calmet suit les routes ordinaires. C'est un abregé assez raisonnable de l'Histoire Sainte; l'édition in 4. est la meilleure.*

M. Jacques BASNAGE, Histoire de la Religion des Juifs depuis J. C. jusqu'à present, pour servir de continuation à l'Histoire de Josephe, *in 12. la Haye 1717. 15. vol. Ouvrage savant & instructif.*

Le P. Bernardin de MONTREUIL, Vie de JESUS-CHRIST corrigée par le P. Brignon, *in 12. Paris 1694. 4. vol. Histoire écrite avec soin; la revision du P. Brignon l'a rendue beaucoup meilleure.*

Le P. Paul PEZRON, Histoire Evangelique, *in 12. Paris 1696. 2. vol. Le P. Pezron a rassemblé dans cet Ouvrage, tout ce qui devient rare, que l'Histoire profane fournit de plus utile pour l'Histoire de Jesus-Christ.*

Histoire de l'Eglise écrite par Eusebe, Socrate, Sozomene, Theodoret, Evagre, Philostorge & Theodore Lecteur, traduite par M. COUSIN, President en la Cour des Monnoyes, *in 4. Paris 1675. & 1676. 4. vol.* —— Idem, *in 12. Amsterdam 1684. 6. vol. Ces traductions sont faites avec exactitude.*

Histoire Ecclesiastique par M. l'Abbé FLEURY, *in 4. Paris 1691. &c. 20. vol.* ou *in 12. 20. vol. Ouvrage écrit avec exactitude; & va jusqu'au commencement du XV. siécle. La suite qu'on y a jointe n'est pas de la même force.*

Godefroy HERMANT, Vie de S. Jean Chrysostome, *in 4. & in 8. Paris, Savreux 1664. M. Hermant fit paroître cette Vie sous le nom supposé du sieur Ménard. C'est un des ouvrages les mieux faits de ceux que M. Hermant a publiez.*

—— *Idem*, Vie de S. Athanase, *in 4. & in 8. Paris 1671. 2. vol. M. de Tillemont a travaillé avec M. Hermant à cette histoire, qui est estimée.*

—— *Idem*, Vie de S. Basile & de S. Gregoire de Nazianze, *in 4. Paris 1674. 2. vol.*

—— *Idem*, Vie de S. Ambroise, *in 4. Paris 1678. Toutes ces Vies composées par M. Hermant, contiennent l'Histoire Ecclesiastique de ces tems-là.*

Histoire des cinq Propositions de Jansenius depuis 1640. jusqu'en 1669. *in 12. Liege 1699.* —— *Idem, in 12. Trevoux 1702. 3. vol. Histoire bien écrite.*

Jacques LENFANT, Histoire du Concile de Basle, *in 4. Amsterdam 1731. 2. vol. Bon & bien écrit.*

—— *Idem*, Histoire du Concile de Constance, *in 4. Amsterdam 1714. 2. vol.* —— Idem, *in 4. Amsterdam, seconde édition 1727. 2. vol. Histoire sagement écrite.*

—— *Idem*, Histoire du Concile de Pise, *in 4. Amsterdam 1725. Histoire écrite avec autant de sagesse que la précedente.*

Pietro Soave Polano (Fra PAOLO SARPI) Historia del Concilio Tridentino, *in fol. in Londra 1619. C'est l'édition la plus rare.*

Fra Paolo Sarpi, l'Histoire du Concile de Trente traduite en François par le sieur Amelot de la Houssaye (sous le nom du sieur de la Mothe Josseval) avec des Remarques, *in 4. Amsterdam 1683.* —— Idem, *in 4. Amsterdam 1686. Des éditions de M. de la Houssaye, la seconde doit être préferée aux autres.*

M. Bossuet Evêque de Meaux ; Histoire des variations des Eglises protestantes, *in 4. Paris 1688. 2. vol.* —— Idem, *in 12. Paris 1690. 4. vol. Livre excellent. Ce Livre contient l'Histoire de Luther & de Calvin. L'édition in 12. de Paris est la plus exacte.*

Le P. Maimbourg, Histoire du Calvinisme, *in 4. Paris 1682.* —— Idem, *in 12. Paris 1682. 2. vol. Livre bien écrit, mais qui a donné lieu à des critiques. L'Ouvrage est superficiel.*

P. Bayle, Critique generale de l'Histoire du Calvinisme du P. Maimbourg, *in 12. Ville-franche, (Amsterdam) 1684. 2. vol. troisiéme édition ; c'est la meilleure.*

Vie des Saints par le P. Giry Minime, *in fol. Paris 1681. & 1682. 2. vol.* —— Idem, *in fol. Paris 1700. 2. vol. Cette Vie des Saints du P. Giry est assez exacte & assez estimée. La premiere édition de 1681. est la meilleure & la plus belle.*

Les Vies des Saints, *in 8. Paris, Roulland & Robustel 1678. 4. vol.*

La Vie des Saints par M. Adrien Baillet, *in fol. Paris 1701. 4. vol.* —— Idem, *in 8. Paris 1701. 17. vol. Auteur exact, mais trop severe sur la critique.*

Histoire des Ordres Monastiquss, Religieux & Militaires, & des Congregations séculieres de l'un & de l'autre sexe, qui ont été établies jusqu'à present, par le P. Heliot, du Tiers ordre de S. François. *in 4. Paris 1714. 8. vol. Il ne s'est pas encore fait un ouvrage aussi étendu sur les Ordres Religieux.*

Histoire des Chevaliers Hospitaliers de S. Jean de Jerusalem, appellés depuis Chevaliers de Rhodes, & aujourd'hui Chevaliers de Malthe, par l'Abbé Pierre-René-Aubert de Vertot, *in 4. Paris 1724. & 1726. 4. vol. Ce n'est pas ici le meilleur ouvrage de M. l'Abbé de Vertot.*

Histoire Grecque & Romaine.

Explication historique des Fables, où l'on découvre leur origine & leur conformité avec l'Histoire ancienne, par M. l'Abbé Banier, *seconde édition, in 12. Paris 1715. 3. vol. Ouvrage plein de savoir & de discernement sur l'origine de toutes les Fables anciennes.*

L'histoire d'Herodote, traduite en François, par Pierre du Ryer, *in fol. Paris 1646. Il s'en est fait plusieurs autres éditions.*

L'histoire de Thucydide, continuée par Xenophon, de la traduction de Nicolas Perrot d'Ablancourt, *in fol. Paris 1662. Il y a d'autres éditions de cette excellente version.*

La Cyropedie, ou l'histoire de Cyrus, avec l'Eloge d'Agesilaüs, traduit du Grec de Xenophon, par M. Charpentier, *in fol. Paris 1659.* —— Idem, *in 12. Paris 1661.* —— Idem, *in 8. la Haye 1717. 2. volumes en un.*

La retraite des dix mille, ou l'expedition du jeune Cyrus contre Artaxerxès, traduit du Grec de Xenophon, avec des remarques, par Nicolas Perrot d'Ablancourt, *in 8. Paris 1648. Ouvrage bien écrit, Xenophon étoit un des Chefs de cette expedition.*

Les Oeuvres de Plutarque, qui sont les Vies des hommes illustres, & ses Oeuvres morales traduites en François par Jacques Amyot, *in fol. Paris 1558. 2. vol.* —— Idem, *in fol. Paris 1565. 2. vol.* —— Idem, *in fol. Paris 1575. 2. vol.* —— Idem, *in 8. Paris, Vascosan 1575. 13. vol. Quoiqu'il y ait des fautes dans la Version d'Amyot, elle sera toûjours les délices des gens qui connoissent le caractere de notre Langue.*

Les Vies des hommes illustres de Plutarque, revûës sur les Manuscrits, & traduites en François par M. Dacier, *in 4. Paris 1721. 8. vol. Amyot est bien plus recherché.*

L'histoire de Justin traduite en François, *in 12. Paris, Ribou, 1709. 2. vol. Nous indiquons ici la meilleure édition de cet Auteur.*

L'histoire d'Alexandre, par Quinte-Curce, traduite en François par M. de Vaugelas, *in 4. & in 12. Paris. Version fidelle, mais dont le style commence à vieillir.*

Arrian, des Guerres d'Alexandre le Grand, de la traduction de Nicolas Perrot d'Ablancourt, *in* 8. *Paris* 1646. —— Idem, *in* 12. *Paris. Version excellente pour le style historique & pour la fidelité.*

L'histoire des successeurs d'Alexandre en IV. Livres, dont les trois premiers sont les 18. 19. & 20. de Diodore Sicilien: le quatriéme est tiré des Vies de Plutarque, par Claude de Seyssel, *in fol. Paris* 1530. —— Idem, *in* 12. *Luxembourg* 1700.

Le P. Pezron, Antiquités de la Nation & de la Langue des Celtes, autrement appellés Gaulois, *in* 12. *Paris* 1703. *Il y a dans ce Livre des choses hazardées sur l'histoire Grecque; mais il y en a aussi de très-utiles & de très-curieuses.*

L'histoire ancienne, qui contient l'histoire des Egyptiens, des Assyriens, des Carthaginois & des Grecs, par M. Charles Rollin, *in* 12. *Paris* 1729. 8. *vol. Il n'a encore paru que six volumes de cet excellent ouvrage, le reste viendra incessamment.*

Petri Josephi Cantel Respublica Romana, *in* 12. Ultrajecti 1691. —— *Ibidem* 1696. —— *Ibidem*, 1707. *Ce Livre du P. Cantel a été traduit en François, & est excellent.*

Velleïus Paterculus, Abregé de l'histoire Romaine & Grecque, traduit en François par M. Doujat, *in* 12. *Paris* 1672. —— Idem, *in* 12. *Paris* 1708. 2. *vol. Cet Auteur peut servir pour commencer l'étude de l'Histoire Romaine. M. Doujat a joint des supplémens pour cet Auteur, qui n'est pas venu entier jusqu'à nous.*

Epitome de l'histoire Romaine de Florus mis en François, par Philippe de France, Duc d'Orleans, *in* 8. *Paris* 1656. *Version assez bonne.*

Les Antiquités Romaines de Denis d'Halicarnasse traduites du Grec en François, par M. l'Abbé Bellanger, *in* 4. *Paris* 1723. 2. *vol. Bonne version.*

Titi Livii Patavini Historiæ à Carolo Sigonio editæ, ex recensione Joannis Friderici Gronovii, *in* 12. *Lugduni Batavorum* 1645. 4. *vol.* —— *Idem*, cum notis variorum ab eodem Gronovio, *in* 8. *Amstelodami* 1679. 3. *vol.* —— *Idem*, ex emendatione & cum notulis Joannis Clerici, & supplementis Freinshemianis, *in* 8. *Amstelodami VVestein.* 1710. —— *Idem*, cum notis Joannis Doujat, ad usum Serenissimi Delphini, *in* 8. *Paris* 1682. 6. *vol. Editions excellentes, on peut choisir.*

Les Decades de Tite-Live, traduites en François, par Pierre du Ryer, *in fol. Paris* 1653. 2. *vol. Passable.*

L'histoire de Polybe, traduite du Grec en François par le P. Thuillier, Religieux Benedictin, avec un Commentaire sur l'art militaire, par M. Follard, Mestre de Camp d'Infanterie, & Chevalier de S. Louis, *in* 4. *Paris* 1727. —— 1728. 8. *vol. Bonne version; excellent Commentaire.*

Les Oeuvres de Saluste traduites du Latin en François, par M. l'Abbé le Masson, *in* 12. *Paris* 1726. *Raisonnable.*

Les histoires d'Appian de la traduction de Claude de Seyssel, *in fol. Lyon* 1544. *Assez bonne, quoiqu'antique.*

Les Commentaires de Cesar, de la traduction de Nicolas Perrot d'Ablancourt, *in* 4. *Paris* 1650. —— Idem, *in* 12. *Paris* 1672.

Les Lettres de Ciceron à Atticus, traduites en François par M. l'Abbé de Mongaut, avec des notes, *in* 12. *Paris* 1700. 6. *vol. Bonne version & notes excellentes.*

Citri de la Guette; Histoire du premier & second Triumvirat depuis la mort de Catilina jusqu'à celle de Brutus, avec une suite jusqu'à la mort d'Antoine, *in* 12. *Paris* 1681. & 1683. 5. *vol.* —— Idem, *in* 12. *Rotterdam (Paris.)* 1714. 3. *vol. Ouvrage bien écrit.*

Histoire Romaine écrite par Xiphilin, par Zonare & par Zozime, traduite en François par le Président Cousin, *in* 4. *Paris* 1678. —— Idem, *in* 12. *Amsterdam* 1686. *Utile.*

Histoire Romaine depuis l'origine de Rome jusqu'au regne de Constantin, traduite de l'Anglois de Laurent Echards, *in* 12. *Paris* 1728. 6. *vol. Estimée.*

Histoire des révolutions arrivées dans le gouvernement de la Republique Romaine par M. l'Abbé de Vertot, *in* 12. *Paris* 1719. 3. *vol. Ouvrage excellent & necessaire.*

Sebastien le Nain de Tillemont; Histoire des Empereurs depuis Auguste jusqu'à l'Empereur Honorius, *in* 4. *Paris* 1690. *&c.* 5. *vol.* M.

M. de Larrey, Hiſtoire d'Auguſte, *in 8. Rotterdam 1690. Elle eſt imprimée avec l'Hiſtoire des* Triumvirats *de l'édition de 1714.*

Les Oeuvres de Tacite traduites en François avec des remarques par Nicolas Perrot d'Ablancourt, *in 4. Paris 1658.* —— Idem, *in 12. Paris 1681. 3. vol. Verſion neceſſaire & très-eſtimée.*

Les Oeuvres de Tacite traduites en François avec des notes politiques & hiſtoriques par Ant. Nicolas Amelot de la Houſſaye, *in 12. Paris* Tom. I. & II. *1690. & in 12. Rotterdam* Tom. III. & IV. *1709. Verſion médiocre, mais dont les notes ſont curieuſes.*

Hiſtoire d'Herodien traduite en François par M. l'Abbé de Montgaut, *in 12. Paris 1700. Verſion excellente.*

Les Ceſars de Julien l'Apoſtat, avec des remarques de M. Spanheim, *in 4. Paris 1683. Livre curieux pour les notes.*

L'Hiſtoire d'Ammian Marcellin, traduite en François, *in 12. Paris 1672. 3. vol. Médiocre.*

M. Eſprit Flechier, Hiſtoire de Theodoſe le Grand, *in 4. Paris 1679.* —— Idem, *in 12. Paris 1680.*

Caroli Sigonii Hiſtoria de Occidentali Imperio ab anno 284. ad annum 565. *in fol. Francofurti 1593. & Hanoviæ 1609.*

Petrus Danetius, Dictionarium Antiquitatum Græcarum & Romanarum, *in 4. Pariſiis.*

L'Hiſtoire de Conſtantinople ſous les Empereurs François en deux parties; la premiere contenant l'Hiſtoire de la conquête de Conſtantinople par les François & les Venitiens, écrite en vieux François par Geoffroy de Villehardoin, avec une verſion en François moderne, des obſervations & un gloſſaire par M. Charles du Fresne du Cange, & l'Hiſtoire des Empereurs de Conſtantinople François, depuis l'an 1248. juſqu'en 1453. *in fol. Paris. De l'Imprimerie Royale 1657.*

Hiſtoire de Conſtantinople, depuis le regne de l'ancien Juſtin juſqu'à la deſtruction de cet Empire par les Turcs, traduite du Grec par M. Jean Cousin, Préſident de la Cour des Monnoyes, *in 4. Paris 1672. 8. volum.* —— Idem, *in 8. Amſterdam 1672. 1673.* —— 1674.

Hiſtoire generale des Goths, traduite du Latin de Jornandès, par M. Drouet de Maupertuy, *in 12. Paris 1703. Commun, mais bon.*

Hiſtoire generale de France.

Galliæ antiquæ deſcriptio geographica, autore Nicolao Sanson, quatuor foliis, *in fol. Pariſiis 1627. Bonne carte.*

Gallia vetus in partes II. Regiones IV. Provincias XVII. & populo C. aut circiter diſtincta, & in iis Provinciarum Metropoles, primariæque populorum urbes deſcriptæ, autore Nicolao Sanson, *in fol. Pariſiis 1658.*

Gallia utraque, Tranſalpina nimirùm & Ciſalpina, in præcipuas partes & nobiliores populos juxtà Cellarium præſertim diviſa ubi oppoſita ſunt itineraria militaria Imperii Romani, ab urbe has in regiones deducta; ex Itinerario Antonini & aliorum, & tabulis Peutingerianis excerpta, autore Joan. Baptiſta Nolin, *in fol. Pariſis 1714. Aſſez bonne.*

La France, par Guillaume Sanson, *en ſix feuilles, in fol. Paris, Juillet 1709. Bonne.*

La France diſtinguée ſuivant l'étenduë de toutes ſes Provinces & de ſes acquiſitions, par le Sieur Sanson, *in fol. Paris, Jaillot 1713.*

La France, par Charles Insselin, *en deux feuilles in fol. Bonne.*

Provinces Eccleſiaſtiques de France, rangées par ordre alphabetique de Metropoles, par Jean-Bapt. Nolin le fils, *en pluſieurs feuilles, in fol. Paris, Nolin 1715. & ſuivantes.*

Remarques de Nicolas Sanson ſur la Carte de l'ancienne Gaule, en 1649. *avec le Ceſar de la traduction de M. d'Ablancourt.*

Memoires des Gaules depuis le déluge juſqu'à l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe, avec l'Etat de l'Egliſe & de l'Empire, depuis la naiſſance de J. C. par Scipion Dupleix, Lieutenant

particulier, Affeſſeur criminel au Préſidial de Condom, *in* 4. *Paris* 1619. *Aſſez bon.*

Ægid. LACARRY, de origine Francorum, qui trans & cis Rhenum habitaverunt, quique alii ſunt à Gallis antiquis, eodem autore. *Imprimé avec ſon* Hiſtoire des Colonies, *in* 4. *Claromontii* 1667. *Bon.*

Antiquités de la nation & de la langue des Celtes, autrement appellés Gaulois, par le P. Yves PEZRON, de l'Ordre de Citeaux, *in* 12. *Paris* 1703. *Plein de remarques curieuſes & ſavantes.*

Hadriani VALESII, hiſtoriographi regii, notitia Galliarum, ordine alphabetico digeſta, *in fol. Pariſiis* 1675. *Bon pour les deux premieres races.*

Deſcription hiſtorique & geographique de la France, par M. PIGANIOL DE LA FORCE, *in* 12. *Paris* 1715. 6. *vol.* ——— Idem, *in* 12. *Paris* 1718. 8. *vol. Curieux, exact & neceſſaire.*

Mœurs & coutumes des François dans les differens tems de la Monarchie, par Louis LEGENDRE, Chanoine de Notre-Dame de Paris, *in* 12. *Paris* 1712. *Utile.*

De l'état & ſuccès des affaires de France, par Bernard Girard Sieur DU HAILLAN, *in* 8. *Paris* 1594. ——— 1609. ——— *Geneve* 1609. *Paris* 1613. *Curieux & utile.*

Extrait du Traité de la grandeur, droits, prééminences & prérogatives des Rois & du Royaume de France, *in* 8. *Paris* 1594.

Franciſci HOTTOMANNI Franco-Gallia, ſive Tractatus iſagogicus, de regimine regum Galliæ, & de jure ſucceſſionis, quarta editio, *in* 8. *Francofurti* 1588. *Temeraire & ſavant.*

Ad Franciſci HOTTOMANNI Franco-Galliam, Antonii MATHARELLI reſponſio, in qua agitur de initio regni Franciæ, ſucceſſione regum, publicis negotiis & politia, *in* 8. *Pariſiis* 1575. *& avec le* Franco-Gallia *d'Hotman*, *in* 8. *Coloniæ* 1576. *Francofurti* 1586. *&* 1665. *Bon & aſſez rare.*

Recueil des Rois de France & de pluſieurs choſes memorables pour l'intelligence de l'état & des affaires de France, par Jean DU TILLET, Greffier au Parlement, *in* 4. *Paris* 1618. *Excellent, ſur-tout de cette édition.*

Hiſtoire de l'origine & du progrès de la Monarchie Françoiſe, où tous les faits hiſtoriques ſont prouvés par des titres autentiques, par Guillaume MARCEL, Avocat au Conſeil, *in* 12. *Paris* 1683. ——— 1686. 4. *vol. Utile pour les preuves.*

Abregé Chronologique, ou Extrait de l'Hiſtoire de France, depuis Pharamond juſqu'à la paix de Vervins, avec les portraits des Rois, par François Eudes de MEZERAY, 3. *vol. in* 4. 1668. ——— Idem, *in* 12. *Amſterdam* 1673. & 1674. *Bon hiſtorien, éditions eſtimées.*

Nouvelle Hiſtoire de France, contenant premierement l'Hiſtoire des Rois juſqu'à la mort de Louis XIII. par Louis LEGENDRE, Chanoine de l'Egliſe de Paris, 3. *vol. in fol. &* 7. *vol. in* 12. *Paris, Cl. Robuſtel* 1718. *Paſſable, quoique peu recherchée.*

Le P. Gabriel DANIEL; Abregé de l'Hiſtoire de France, depuis ſon établiſſement dans les Gaules, juſques à la mort de Henri IV. *in* 4. *Paris* 1722. 6. *vol.* ——— Idem, *in* 12. *Paris* 1721. 9. *vol. Paſſable.*

L'Hiſtoire de France depuis Pharamond juſqu'à preſent, par F. E. DE MEZERAY, Hiſtoriographe de France, 3. *vol. in fol. Paris, Guillemot* 1643. *Cette édition eſt la plus eſtimée pour les traits hardis.*

——— La même Hiſtoire, nouvelle édition, revuë, corrigée & augmentée par l'Auteur même, 3. *vol. in fol. Paris* 1685.

Hiſtoire de France depuis l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules, dediée au Roi, par Gabriel DANIEL, Jeſuite, 3. *vol. in fol. Paris* 1713.

——— Idem, *in* 4. *Amſterdam* 1720. 6. *volum.* ——— Idem, *in* 4. *Paris* 1723. 7. *vol. Bien écrit; mais très-infidele pour la verité hiſtorique.*

Hiſtoriæ Francorum Eccleſiaſticæ Libri X. Autore S. GREGORIO Epiſcopo Turonenſi, necnon FREDEGARII Scholaſtici Epitome & Chronicon, à Dom. Theodorico RUINART, Benedictino è Congr. S. Mauri, *in fol. Pariſiis* 1699. *Bonne édition, d'un Auteur neceſſaire.*

L'Hiſtoire de France de Gregoire de Tours, traduite par Michel de MAROLLES, Abbé de Villeloin, avec ſes remarques, *in* 8. *Paris* 1668. 2. *vol. Traduction paſſable, d'un Auteur neceſſaire.*

Histoire particuliere des Rois de France.

DIscours historique concernant le mariage d'Ansbert & de Blitilde, prétenduë fille de Clotaire I. par Louis CHANTEREAU LE FEVRE, Conseiller d'Etat, *in 8. Paris 1647.*

Discours historique du P. L. J. touchant le mariage d'Ansbert & de Blitilde fille de Clotaire I. Roi de France, ayeul de S. Arnoul, duquel sont descenduës la seconde & troisiéme lignée de nos Rois, *in 4. Paris 1647.*

Marci Antonii DOMINICI, Ansberti familia rediviva, contra Ludovici Cantarelli Fabri dissertationem, *in 4. Parisiis 1648.*

Marculfi Monachi formulæ ex Bibliotheca regia, cum notis Hieronymi BIGNONI, *in 4. Parisiis 1666. & dans les Capitulaires des Rois de France de M. Baluze.*

Histoire de l'Empire d'Occident, de la traduction de Louis COUSIN, Président de la Cour des Monnoyes, *in 12. Paris 1683. 2. vol. Bon pour la seconde race.*

EGINHARTUS de vita & gestis Caroli-Magni cum Commentario Bisselii & notis Bollandi. Joann. Hermanni Schminkii, *in 4. Trajecti ad Rhenum 1711. Edition passable, d'un bon Auteur.*

Capitularia Regum Francorum, additæ Marculfi Monachi, & aliorum formulæ veteres & notæ doctissimorum virorum; per Stephanum BALUZIUM, *in fol. Parisiis 1677. 2. vol. Excellente collection.*

Matthæus ZAMPINUS de origine Hugonis Capeti, *in 8. Parisiis 1581.*

De la noblesse, ancienneté & merites d'honneur de la troisiéme Maison de France, *in 8. Paris 1587.*

M. le Duc d'ESPERNON, de la veritable origine de la troisiéme race des Rois de France, *in 8. Paris 1680. Assez bon.*

L'Heritiere de Guyenne, ou l'Histoire d'Eleonore, fille de Guillaume, dernier Duc de Guyenne, femme de Louis VII. Roi de France; par M. de LARREY, *in 8. Rotterdam 1691. Curieux sur une matiere interessante.*

Histoire de Philippe Auguste, par Nicolas BODOT DE JUILLI, *in 8. Paris 1702. 2. vol. Bon.*

Blanche, Infante de Castille, mere de S. Louis, Reine & Regente de France, *in 4. Paris 1644. Bon, mais peu lû.*

Histoire & Chronique de S. Louis Roi de France, enrichie d'observations nouvelles & dissertations historiques, par Charles DU FRESNE DU CANGE, Trésorier de France à Amiens, *in fol. Paris, Cramoisy 1688. Excellente édition.*

Histoire de la vie de S. Louis en quinze livres, *in 4. Paris 1688. 2. vol.* —— Idem, *in 12. Bruxelles 1668. 2. vol. Ennuyante, mais exacte.*

M. l'Abbé de CHOISY, Vie de S. Louis, *in 4. Paris 1689. Bonne.*

Histoire du differend de Philippe le Bel & de Boniface VIII. produite par les actes originaux, *in fol. Paris 1655. Ouvrage excellent de M.* DUPUI.

Histoire du démêlé entre le Pape Boniface VIII. & Philippe le Bel, par Adrien BAILLET, *in 12. Paris 1717. Bon.*

M. l'Abbé de CHOISY, Histoire de Philippe de Valois & du Roi Jean, *in 4. Paris 1689.*

—— *Idem*, Histoire de Charles V. Roi de France, *in 4. Paris 1689. Assez bon.*

Histoire & Chronique de Jean FROISSART de Valenciennes, contenant les guerres de France & d'Angleterre, depuis l'an 1326. jusqu'en 1400. continuée par un Auteur anonyme jusqu'en 1498. *in fol. Paris, Verard, 4. vol.* —— Idem, *in fol. Paris 1503.* — *1505. 3. vol. Les éditions gothiques recherchées des connoisseurs.*

—— *Les mêmes*, revûës & corrigées sur divers exemplaires & suivant de bons Auteurs, par Denys SAUVAGE, *in fol. Lyon 1559. & 1561. 4. vol. Cette édition est la plus rare & la plus chere.*

Histoire de Charles VI. traduite en François, écrite par les ordres de Guy de Monceaux & de Philippe Villette, Abbés de S. Denys, par un Auteur contemporain, traduite sur le manuscrit Latin de la Bibliotheque de M. de Thou (depuis celle de M. Colbert, & maintenant dans celle du Roi)

par Jean LE LABOUREUR, Prieur de Juvigné, Historiographe de France, & par lui illustrée de plusieurs commentaires, *in fol. Paris 1663. 2. vol. Bon & peu lû.*
Histoire de Charles VI. & des choses memorables advenuës durant 42. années de son regne, augmentée en cette nouvelle édition par Denys GODEFROY, Historiographe du Roi, *in fol. Paris, de l'Imprimerie Royale 1653. Bon & peu commun.*
Histoire de Charles VI. par l'Abbé de CHOISY, *in 4. Paris 1695. Bonne.*
M. DUPUI, Traités concernant l'histoire de France, de la condamnation des Templiers, de l'histoire du schisme, *in 4. Paris 1654. Bon & curieux.*
Histoire de Bertrand du GUESCLIN Connétable de France, sous les Rois Jean & Charles V. mise en lumiere par Claude MENARD, *in 4. Paris 1618.*
M. DU CHASTELET, histoire de Bertrand du Guesclin; *in fol. Paris 1666. Peu recherchée quoique bonne.*
Chronique d'Enguerrand de MONSTRELET, Gouverneur de Cambray, contenant l'histoire depuis l'an 1400. jusqu'en 1467. 3. *vol. in fol. Paris, Verard* —— *in fol. Paris le Noir 1512. Les éditions gothiques estimées.*
—— *Les mêmes*, avec les continuations jusqu'en 1516. revûës, corrigées & augmentées sur l'exemplaire du Roi, *in fol. Paris, 1572.* —— 1595. 1603. 2. *vol. C'est la même édition, qui est assez bonne & peu commune.*
Histoire de Charles VII. Roi de France, qui contient les choses advenuës depuis l'an 1422. jusqu'en 1461. mise en lumiere par Denys GODEFROY, Historiographe de France, *in fol. Paris, de l'Imprimerie Royale 1661. Très-bonne.*
Histoire de Charles VII. *in 12. Paris 1697. 2. vol. Assez bonne.*
Memoires de Philippe de COMMINES, Seigneur d'Argenton, contenant les principaux & gestes de Louis XI. & de Charles VIII. son fils, depuis l'an 1464. jusqu'en 1498. par Denys GODEFROY, Historiographe de France, *in fol. Paris, de l'Imprimerie Royale 1649. Edition assez rare, d'un Ecrivain nécessaire.*
—— Idem, *in 12. Leyde Elzevir 1648.* —— Idem, *in 8. Bruxelles 1723. 5. vol. Bonnes éditions.*
Histoire du Roi Charles VIII. par Guillaume de JALIGNI, André de la VIGNE, avec des preuves, par M. Denys GODEFROY, *in fol. Paris, de l'Imprimerie Royale 1684. C'est la moins bonne des éditions de M. Godefroy.*
Histoire de Louis XII. & des choses memorables advenuës de son Regne, depuis l'an 1498. jusqu'en 1515. par Claude de SEISSEL, Jean d'AUTON, par Theodore GODEFROY, *in 4. Paris 1615.*
Histoire singuliere de Louis XII. par Claude SEISSEL, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, *in 8. Paris 1615.*
Histoire de Louis XII. & des choses advenuës en France & en Italie jusqu'en 1510. par Jean de SAINT-GELAIS, Seigneur de Montlieu, *in 8. Paris 1622.*
Jean d'AUTON, histoire de Louis XII. ès années 1499. 1500. & 1501. par Theodore GODEFROY, *in 4. Paris 1620.*
Entrevûë de Louis XII. Roi de France, & de Ferdinand Roi d'Arragon à Savone, l'an 1507. tirée de Jean d'AUTON, par Theodore GODEFROY, *in 4. Paris 1613. Toutes ces Histoires sont bonnes.*
Lettres du Roi Louis XII. & du Cardinal Georges d'Amboise, *in 8. Bruxelles 1712. 4. vol. Curieuses.*
Histoire de la Ligue de Cambray faite l'an 1508. contre la République de Venise, par M. l'Abbé DUBOS, *in 12. Paris 1709. 2. vol. Bonne & bien écrite.*
Vie du Cardinal d'Amboise, par M. l'Abbé LEGENDRE, *in 4. Paris 1721. & in 12. 3. vol.*
Les Memoires de Martin du BELLAY, Sieur de Langey, depuis l'an 1513. jusqu'au temps de François I. *en dix Livres in fol. Paris 1569.* —— 1572. —— 1582. —— 1588. —— *in 8. Paris 1570.* —— 1586. *Heidelberg 1571.* —— *La Rochelle 1573.* —— *Geneve 1594. Curieux.*

Della hiftoria dall' anno 1494. fin' all' anno 1526. Libri fedeci, da Francefco GUICCIARDINI Gentilhuomo Fiorentino, *in fol.* & *in* 8. *in Firenze Torrentin* 1561. *Edition rare & bonne d'un excellent Auteur.*

—— De l'iftefſa fin' all' anno 1532. ultimi quattro Libri, *in* 4. *in Venetia* 1564.

—— L'iftefſa hiftoria con diverfe additioni da Tomafo PORCACCHI, *in* 4. *in Venetia* 1574. —— 1610. 2. *vol. in* 8. *Geneva* 1636.

Les Lettres de François RABELAIS, avec les Notes de M. de SAINTE MARTHE, *in* 8. *Paris* 1651.

—— Idem, *in* 12. *Bruxelles* 1710. *Bonnes pour les Notes.*

Memoires de François Boyvin, Baron de VILLARS, Bailli de Gez, fur les guerres d'Italie, depuis l'an 1550. jufqu'en 1561. *in* 4. *Paris* 1607. —— *in* 8. *Lyon* 1610. *Bon.*

—— Troifiéme édition, continuée jufqu'en 1629. par C. M. (Malingre) Hiftoriographe, *in* 8. *Paris* 1630. 2. *vol. La continuation mediocre.*

Guillaume PARADIN, continuation de l'hiftoire de notre temps, depuis l'année 1550. jufqu'en 1556. *in fol. Lyon* 1556. —— Idem, *in* 8. Paris 1575. *Bon.*

Le Siege de Metz en 1552. *in* 4. *Paris*, *Eftienne* 1553. —— *Metz* 1565. *Curieux.*

Hiftoire de l'exécution de Cabrieres & de Merindol, déduite dans le plaidoyer qu'en fit l'an 1551. Jacques AUBERI, Lieutenant Civil au Châtelet de Paris, *in* 4. *Paris*, *Cramoify* 1645. *Curieux & fingulier.*

Memoires de l'Amiral de COLIGNY, *in* 12. *Paris* 1665. —— *Grenoble* 1669. *Paffables, quoique d'un grand homme.*

Commentaires fur les faits des dernieres guerres en la Gaule Belgique, entre Henri II. Roi de France, & de Charles V. Empereur depuis l'an 1551. jufqu'en 1554. par François RABUTIN, Bourguignon, *in* 4. *Paris* 1555.

—— Continuation des mêmes Commentaires jufqu'en 1558. par le même, *in* 8. *Paris* 1574. *Bons & utiles.*

Hiftoire de l'Etat de France, tant de la République que de la Religion fous Henri II. *in* 8. 1576. *Affez bons.*

Commentaire de l'Etat, de la Religion & de la République fous Henri II. François II. & Charles IX. divifé en VII. Livres, *in* 8. & *in* 12. 1565. *Bons.*

Recueil des chofes memorables faites & paffées pour le fait de la Religion, & l'Etat de ce Royaume, depuis la mort de Henri II. jufqu'au commencement des troubles en 1565. 3. *vol. in* 16. *Strasbourg* 1565. & 1566. *Bons & très-rares. Ce font les Memoires du Prince de Condé.*

Hiftoire de l'Etat de France & de la Religion, depuis l'Edit de Janvier 1560. jufqu'en 1565. *in* 4. *Strasbourg* 1565. —— 3. *vol. in* 8. *Strasbourg* 1566. *Bons & rares.*

L'hiftoire de notre temps, contenant les Commentaires de l'Etat de la Religion & de la Republique fous les Rois Henri II. François II. & Charles IX. par François RASLE, *in* 16. *Paris* 1566.

La vraie & entiere hiftoire des derniers troubles advenus tant en France qu'en Flandres, depuis l'an 1568. jufqu'en 1570. en 14. Livres, *in* 8. *Cologne*, 1571. —— *Bafle* 1572.

L'hiftoire de notre temps, contenant un Recueil de chofes memorables paffées & publiées pour le fait de la Religion & de l'état de France depuis l'Edit de pacification du 23. Mars 1568. jufqu'au premier Août 1570. *in* 8. 1570.

Recueil des troubles advenus en France fous les Rois François II. & Charles IX. *in* 8. *Strasbourg* 1564. —— *in* 16. *Strasbourg* 1567. *Rare.*

Sommaire Recueil des chofes memorables que le Prince de Condé a proteftées & faites pour la gloire de Dieu, repos & utilité du Royaume de France, depuis l'an 1560. jufqu'en 1564. *in* 16. 1564. *Rare.*

La Legende de Charles Cardinal de Lorraine & de fes freres, de la Maifon de Guife, par François DE LISLE, *in* 8. *Reims* 1576. *Rare & curieux.*

La Legende de Dom Claude de Guife, Abbé de Cluni, depuis fa naiffance, jufqu'à la mort du Cardinal de Lorraine (en 1574.) *in* 8. 1574. —— 1581. *Affez rare.*

Memoires de la troisieme Guerre civile, & des derniers troubles de France sous Charles IX. depuis l'Edit de pacification du 3. Mars 1568. jusqu'au mois de Decembre 1569. divisés en trois Livres, *in* 8. 1570.

—— Les mêmes, composez en 4. Livres, contenant les causes, occasions, ouverture de la troisieme Guerre civile, & poursuite d'icelle, *in* 8. 1571.

Memoires de Michel de CASTELNAU, Seigneur de Mauvissiere, depuis l'an 1559. jusqu'au 8. Août 1570. illustrés & augmentés de plusieurs Commentaires manuscrits & de Lettres, negociations & autres pieces secretes & originales, par Jean LE LABOUREUR, Historiographe de France, *in fol. Paris* 1659. 2. *vol.* —— Idem, *in fol. Bruxelles* 1730. 3. *vol. Bons.*

Commentaires de Blaise de MONLUC, Marechal de France, depuis l'an 1521. *in fol. & in* 8. *Bourdeaux* 1592. —— *in* 8. *Paris* 1594. —— jusqu'en 1572. 1609. —— 1617. —— 1626. 2. *vol. in* 12. *Paris* 1661. *Bon, & regulierement éxact.*

Memoires de l'Etat de France sous Charles IX. depuis le mois d'Août 1570. jusqu'au Regne de Henri III. avec plusieurs pieces & traités, 3. *vol. in* 8. *Middelbourg* 1576.

—— *Les mêmes* Augmentés des Memoires de la troisieme Guerre civile, 3. *vol. in* 8. *Middelbourg* 1578. *Curieux, sur-tout de cette Edition.*

L'Ambassadeur parfait ; ou Négociation touchant le mariage de la Reine Elisabeth avec François de France Duc d'Alençon, depuis 1570. jusqu'en 1581. par François WALSINGHAM Resident d'Angleterre à la Cour de France, *in fol. Londres* 1655. en Anglois —— *Idem*, en François, *in* 4. *Amsterdam* 1700. —— & *in* 12. *Amsterdam* 1724. 4. *vol. Bon & utile.*

Augerii Gisleni BUSBEQUII Cæsaris apud Regem Gallorum Legati Epistolæ, *in* 16. *Lugduni Batav.* 1633. —— 1660. —— & *Oxonii* 1660. *Très-bon.*

Lettres écrites au Roi Henri III. par Paul de FOIX Archevêque de Toloze son Ambassadeur à Rome en 1581. & 1582. *in* 4. *Paris* 1628. *Bonnes, quoique peu recherchées.*

Memoires du Duc de Bouillon, contenant ce qui s'est passé de son temps depuis le commencement du Regne de Charles IX. jusqu'au Siege de Monsegur en Auvergne, *in* 12. *Paris* 1666.

Aviso piacevole dato a la bella Italia sopra la mentità data del Re di Navarra a Papa Sisto V. da un nobile Francese, *in* 4. *Monaco* 1586. *Très-rare & très-curieux.*

P. Sixti V. Brutum fulmen in Henricum Regem Navarræ & Henricum Borbonium Principem Condæum, *in* 8. 1585.

—— *Idem*, auctum 1586. —— 1604. *& dans le* Monarchia Imperialis *de Goldast.*

—— *La même, traduite en François sous le titre suivant :* Protestation & défense pour le Roi de Navarre Henri IV. & Henri Prince de Condé, contre la Bulle de Sixte V. *in* 8. 1587.

Nullités, abus & entreprises de la Bulle de Sixte V. contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé, *in* 8. 1585.

Moyens d'abus, entreprises & nullités du Rescrit ou Bulle du Pape Sixte V. contre Henri de Bourbon Roi de Navarre, & Henri de Bourbon Prince de Condé, *in* 8. *Cologne* 1586.

De justa Henrici III. abdicatione è Francorum regno, Libri quatuor, autore Joanne BOUCHER, Theologo Parisiensi, & Parocho S. Benedicti, *in* 8. *Paris* 1589. —— *Idem* auctiores, *in* 8. *Lugduni* 1590. *Rare & temeraire.*

Le martyre de Frere Jacques Clement de l'Ordre de S. Dominique, contenant toutes les particularités les plus remarquables de la sainte resolution & heureuse entreprise à l'encontre de Henri de Valois, *in* 8. *Paris* 1589. *Rare & infame.*

L'Anti-martyre de frere Jacques Clement, avec une belle remontrance aux François, *in* 8. 1590. *Rare.*

Recueil des pieces servant à l'histoire de Henri III. avec de nouvelles notes & de nouvelles pieces, *in* 8. *Cologne* (c'est-à-dire *Bruxelles*) 1720. 2. *vol.*

Description de l'Isle des Hermaphrodites nouvellement découverte, pour servir de supplément au Journal de Henri III. *in* 8. *Cologne.* 1724.

Historia delle guerre civili di Henrico Caterino DAVILA, dall' anno 1559. fin' all' anno 1598. *in* 4. *in Venetia* 1603. —— 1634. *Histoire bien écrite.*

—— Terza impressione corretta dal autore, *in* 4. *in Venetia* 1638. & 1642. —— *in Lione* 1641. —— *in Parigi* 1644. —— Idem *in* 4. (in Roano) *appresso la copia stampata in Venetia* 1646. —— in 4. *in Venetia* 1662. —— 1670. —— 1676.

—— La même histoire traduite par Jean BAUDOUIN, avec la vie de l'Auteur, 2. *vol. in fol. Paris* 1642. —— 2e. édition corrigée en plusieurs endroits, 2. *vol. in* 12. *Paris* 1647. —— 2. *vol. in* 4. *Paris* 1657. —— 4e. édition 4. *vol. in* 12. *Paris* 1670. *Version passable.*

—— *La misma*, con las addiciones desde el año 1598. hasta el año 1630. traducida por el Padre Basilio VAREN de Soto, *in fol. en Madrid* 1651. —— 1659.

Histoire universelle du sieur d'AUBIGNE', depuis l'an 1550. jusqu'en 1601. 3. *vol. in fol.* 1616. —— 1618. —— 1620. *Satyrique.*

—— La même histoire augmentée par l'Auteur, *in fol. Amsterdam* 1626.

Recueil de Memoires & d'instructions servant à l'Histoire de France, *in* 4. *Paris* 1626.

Les Memoires de M. le Duc de Nevers, enrichis de plusieurs pieces du tems par Marin LE ROY DE GOMBERVILLE, *in fol. Paris* 1665. 2. *vol. Bons pour ceux qui veulent approfondir.*

Recueil contenant les choses les plus memorables advenuës sous la Ligue, sous les Rois Henri III. & Henri IV. 6. *vol. in* 8. *Geneve* 1590. —— 1599.

Mélanges historiques, ou Recueil de plusieurs Actes, Lettres & Memoires depuis 1390. jusqu'en 1594. publiés par Nicolas CAMUSAT, *in* 8. *Troyes* 1619. —— 1644. *Curieux.*

Jacobi Augusti THUANI, in suprema Regni Gallici Curia Præsidis infulati, Historiarum sui temporis Libri CXXXVIII. *in fol. Londini* 1734. 7. *volum.*

Memoires de la vie de Jacques Auguste de Thou, Conseiller d'Etat & President à Mortier au Parlement de Paris, *in* 4. *Rotterdam* (*Rouen*) 1711. — Idem *in* 12. *Amsterdam* 1713. *Grand & illustre Ecrivain.*

THUANUS restitutus, seu sylloge variorum locorum in historia Jacobi Aug. Thuani hactenùs desideratorum, *in* 12. *Amstelodami* 1663.

Nominum propriorum virorum, mulierum, populorum, &c. quæ in Jacobi Augusti Thuani historiis leguntur, Index, cum vernacula eorum interpretatione, *in* 4. *Genevæ* 1634. *Le même Livre a été imprimé* in 4. *en Allemagne sous le titre de* Clavis historiæ Thuanæ.

In Jac. Augusti THUANI historiarum Libros annotationes, autore Joanne Bapt. GALLO jurisconsulto, *in* 4. *Ingolstadii* 1617.

Memoires de Marguerite de Valois Reine de France & de Navarre, *in* 8. *Paris* 1628. —— Idem *in* 8. *Liege* 1713. *Curieux.*

Memoires curieux pour servir à l'histoire de France depuis l'an 1515. jusqu'en 1611. avec des remarques & des figures, 2. *vol. in* 12. *Bruxelles* 1718. *Assez bons; ils sont de M. de Lestoile.*

Histoire du Roi Henri IV. par M. Hardouin de PEREFIXE Precepteur du Roi Louis XIV. Evêque de Rodez, *in* 12. *Amsterdam* 1661.

—— *La même*, revûë, corrigée & augmentée par l'Auteur, *in* 4. *Paris* 1662. —— *in* 12. *Amsterdam* 1678. —— *Paris* 1681. *Bonne.*

Memoires particuliers du Duc d'ANGOULESME, pour servir à l'histoire des regnes de Henri III. & Henri IV. *in* 12. *Paris* 1662. *Assez bons.*

Discours politiques & militaires du Seigneur (François) DE LA NOUE, sur les affaires de France, *in* 4. *Basle* 1587. —— *in* 16. *Basle* 1591. —— 1597. —— & *in* 8. *Basle* 1599. —— 1612. *Estimés des connoisseurs.*

Satire Menippée, de la vertu du Catholicon d'Espagne, ou de la tenuë des Etats à Paris en 1593. par Messieurs de la Sainte union, *in* 12. *Ratisbonne*, 1664. —— Idem, *in* 12. 1696. Idem, *in* 8. *Ratisbonne*, (*Bruxelles*) 1709. 3. *vol.* —— Idem, *in* 8. *Ratisbonne*, (*Rouen*) 1711. 3. *vol. Bonnes éditions.*

Arnauld Cardinal d'OSSAT; Lettres au Roi Henri le Grand, & à M. de Villeroy, depuis 1594. jusques en 1604. *in* 4. avec les remarques de M. Amelot de la Houssaye, *Paris* 1697. 2. *vol.* —— *Idem*, avec les mêmes remarques augmentées d'autres, *in* 12. *Amsterdam* 1701. 5. *vol. Bonnes & sensées.*

Sermons de la simulée conversion & nullité de la prétenduë absolution de Henri de Bourbon, Prince de Bearn, donnée à S. Denys en France le 23. Juillet 1593. sur le sujet de l'Evangile du même jour; *Attendite à falsis Prophetis*, par Jean Boucher, Docteur en Theologie, Curé de S. Benoît, *in* 8. *Paris* 1594. —— *Douay jouxte la copie de Paris* 1594. *Rares & extravagans.*

Dialogue entre le Maheute & le Manant, contenant les raisons de leurs débats & questions en ces presens troubles au Royaume de France, *in* 8. 1594. *Curieux.*

Le Banquet, ou après-diné du Comte d'Arete; ou le traité de la dissimulation du Roi de Navarre, & des mœurs de ses Partisans, *in* 8. *Paris* 1594.

—— Le même Livre, par Louis D'ORLEANS, *in* 8. *Paris* 1593. *Detestable pour les mœurs.*

Recueil des choses memorables advenuës en France, depuis l'an 1597. *in* 8. *Dordrecht* 1598. troisiéme édition, *in* 8. *Hesdin (Geneve)* 1603. — *Leyde* 1643.

Memoires historiques concernant la négociation de paix traitée à Vervins l'an 1598. par les Sieurs de Bellievre & de Sillery, & par les Sieurs Richardot, Taxis & Verreyken, *in* 12. *Paris* 1660. —— *la Haye* 1690.

—— *Idem*, Edition augmentée, *in* 12. *Paris* 1700. 2. *vol.*

Histoire de la guerre sous Henri IV. ou Chronologie novennaire, *in* 8. *Paris* 1608. 3. *vol. Rares & curieux.*

Leon du CHASTELLIER BARLOT, Memoires pour servir à l'histoire, depuis 1536. jusqu'en 1596. *in* 4. *Fontenay* 1643. *Passable.*

Apologie pour Jean Chatel, & pour les Peres & Ecoliers de la Societé de Jesus, par François de VERONE, *in* 8. 1610. *Rare & horrible.*

Histoire des derniers troubles de France sous les regnes de Henri III. & Henri IV. en quatre Livres, avec un cinquiéme, contenant l'histoire des choses plus memorables advenuës en France sous le regne de Henri IV. jusqu'en 1598. avec un recueil des Edits de Henri IV. pour la réunion de ses sujets, par Pierre MATTHIEU, *in* 8. *Lyon* 1606. —— 1610. —— *Paris* 1613. —— *in* 4. *Paris* 1622. *Assez bon.*

Histoire de la Ligue, par Louis MAIMBOURG, *in* 4. ou 2. *vol. in* 12. *Paris* 1683. —— *in* 4. *Paris* 1686. *Passable.*

Memoires de l'Etat, de (Philippe) HURAULT, Comte de Chiverni, Chancelier de France, avec une instruction à son fils, & la Genealogie de la Maison des Huraults, *in* 4. *Paris* 1636. —— Idem, *in* 12. *Paris* 1644. 2. *vol.* —— *la Haye* 1644. 2. *vol.*

Nicolas de Neuville, Seigneur de VILLEROY, Memoires servant à l'histoire de notre temps, avec la continuation sous le titre de Memoires d'Etat à la suite de ceux de M. de Villeroy, *in* 8. *Sedan* 1622. —— & *Paris* 1624. 4. *vol.* —— Idem, *in* 12. *Paris* 1665. 4. *vol.* & *Trevoux* 1725. 7. *vol. Curieux.*

Remarques d'Etat & d'Histoire, sur la vie & les services de M. de Villeroy, *in* 12. *Paris* 1618.

Memoires des sages & Royales œconomies d'Etat, domestiques, politiques & militaires de Henri le Grand, de Maximilien de Bethune, Duc de Sully, Marquis de Rosny, *in fol. Amsterdam*, 2. *vol.* —— Idem, *in fol. Roüen* 1649. 2. *vol.* —— Du même, les Tomes 3. & 4. *in fol. Paris* 1662. —— 1664. 3. *vol. Bon. Les deux premiers volumes grosse Lettre avec les VV. vers très-rares.*

Les Négociations de M. le Président JEANNIN, sur la treve des Païs-bas en 1609. *in fol. Paris* 1659. Idem, *in* 12. *Hollande* 1659. 2. *vol. Bons & rares.*

Bourdeille sieur de BRANTOME, Memoires des Grands Capitaines François, *in* 12. *Leyde* 1664. 4. *vol.*

—— *Idem*, Memoires des Grands Capitaines Etrangers, *in* 12. *Leyde* 1665. 2. *vol.*

—— *Idem*, Memoires des Dames illustres, *in* 12. *Leyde* 1665. 1. *vol.*

Chronologie septenaire, depuis l'an 1598. jusqu'en 1604. par P. V. P. C. *in* 8. *Paris* 1606. *Passable.*

Manifeste de Pierre du JARDIN, Capitaine de la Garde, prisonnier en la Conciergerie de Paris, *in* 8. *Roüen* 1619. *Rare & singulier.*

—— Factum du même, contenant un abregé de sa vie & des causes de sa prison, *in* 8. *Roüen* 1619. *Rare.*

Interrogatoire

Interrogatoire & déclaration de Mademoiselle d'Escoman, *in* 8. *1616*.

—— Le même, sous ce titre: Le veritable manifeste sur la mort d'Henri IV. par la Damoiselle d'Escoman, *imprimé dans le recueil des pieces historiques & curieuses*, *in* 12. *Delft* 1717.

Recueil des pieces imprimées sur la mort d'Henri IV. *in* 8. *Toutes les pieces sur ce sujet sont rares.*

Le Mercure François, ou la suite de l'histoire de la paix depuis 1605. jusqu'en 1644. *in* 8. *Paris* 25. *vol. Les premiers volumes sont bons & communs, les derniers rares & mauvais.*

Recueil de plusieurs harangues, remontrances, discours & avis d'affaires d'Etat publiés par Jean de Lannel, *in* 8. *Paris* 1622. & *in* 4. *Paris* 1623.

Du Plessis Mornay, Memoires depuis l'an 1572. jusqu'en l'an 1623. *in* 4. *à la Forest* 1624. —— 1625. 2. *vol.* —— *& Amsterdam Elzevir*, *tomes* 3. & 4. 1651. —— & 1652. *Bons & peu communs.*

Les Lettres d'Estienne Pasquier, *in* 8. *Paris* 1619. 3. *vol. Curieuses.*

Les Lettres de Nicolas Pasquier, *in* 8. *Paris* 1623. *Moins bonnes.*

Lettere di (Guido) Bentivoglio scritte nel tempo delle sue nunciature di Francia, *in* 4. *in Bruxellas* 1631. —— *in Venetia* 1636. —— & *in fol. Parigi* 1645.

Vittorio Siri, Memorie recondite, *in* 4. *in Ronco*, *sans date*, *& in Lione* 1680. 8. *vol. Très-rares & curieux.*

Memoires de la Regence de Marie de Medicis, *in* 8. *Paris* 1666.

Recueil de pieces les plus curieuses pendant le Regne du Connêtable de Luynes jusqu'à sa mort, quatriéme édition, *in* 8. 1628. & 1632.

Ambassade de M. le Duc d'Angoulesme, du Comte de Bethune & de M. de Châteauneuf, envoyés par Louis XIII. vers l'Empereur en 1620. & 1621. *in fol. Paris*, 1667.

Recueil de quelques discours politiques sur les affaires d'Etat depuis 1612. jusqu'en 1629. *in* 8. *Paris* 1644.

Memoires pour servir à l'Histoire de notre temps, par le S. D. D. R. *in* 8. 1645. *Ces Memoires du Duc de Rohan sont rares & curieux.*

La Chronique des Favoris, *in* 8. 1622. *Satyre.*

Memoires de Deageant, envoyés au Cardinal de Richelieu, *in* 12. *Grenoble* 1668.

Memoires d'un Favori de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans Gaston de France, *in* 12. *Leyde* 1677. —— sur l'Edition de Leyde 1668. —— *Amsterdam* 1702.

Relation véritable de tout ce qui s'est passé dans la Rochelle, tant devant qu'après que le Roi y a fait son entrée le jour de la Toussaint, *in* 8. *Paris*, *Vitré* 1628.

Memoires d'Henri Duc de Rohan sur les choses advenuës en France depuis la mort d'Henri IV. jusqu'en 1629. Derniere édition augmentée d'un quatriéme Livre, contenant la troisiéme Guerre contre les Réformés 2. *vol. in* 12. *Paris* 1665. —— 1693.

Histoire des Diables de Loudun, *in* 12. *Amsterdam* 1693. *Curieux & plein de singularités.*

Memoire de (François) Marechal de Bassompiere, contenant l'histoire de sa vie, & de ce qui s'est passé depuis 1598. jusqu'à son entrée à la Bastille, 3. *vol. in* 12. *Cologne* 1665. —— *Amsterdam* 1692. —— 2. *vol. in* 12. *Cologne* (*Rouen*) 1703. *Assez curieux.*

Memoires pour l'histoire du Cardinal de Richelieu, depuis l'an 1625. jusqu'à la fin de l'an 1642. —— *in fol. Paris* 1650. 2. *vol.* —— Idem, *in* 12. *Amsterdam* 1657. 5. *vol. Utiles.*

Histoire du Cardinal de Richelieu, *in* 12. *Cologne* (*Amsterdam*) 1696. 2. *vol. & Amsterdam* 1714. 2. *vol. Passable.*

Testament politique du Cardinal de Richelieu, *in* 12. *Amsterdam* 1688. —— & 1708. *Bon & curieux.*

Journal (d'Armand Jean du Plessis) Cardinal de Richelieu, qu'il a fait durant le grand orage de la Cour ès années 1630. & 1631. *in* 8. 1649.

—— Le même Journal, 2. *vol. in* 12. *Troyes*, sur l'imprimé de Paris 1652. —— *in* 12. *Amsterdam* 1664. —— *Lyon* 1666. *Singulier.*

Memoires du Ministere du Cardinal de Richelieu, avec diverses reflexions politiques, *in fol. Paris* 1649. —— 2. *vol. in* 12. *Paris* 1650. —— 4. *vol. in* 8. *Leyden* 1651. —— 3. *vol. in* 12. *Leide* 1664. —— *Paris* 1665. —— 1670. *Amsterdam* 1671. *Passables.*

Recueil de diverses pieces pour servir à l'histoire, *in fol.* 1635. —— *in* 4. *Paris* 1635. —— 1645. *Curieux, mais joignez-y le Recueil de l'Abbé de Mourgues.*

Le Procès du Maréchal de Marillac, & son execution, *in* 4.

Observations sur la vie & condamnation du Maréchal de Marillac, *in* 8. *Paris* 1633. *Bon.*

Recueil de diverses pieces pour la défense de la Reine Mere de Louis XIII. depuis 1631 jusqu'en 1643. *in fol. Paris* 1643. 2. *vol.* —— & *in fol. Anvers* 1643. 2. *vol. Recueil de l'Abbé de Mourgues ou de S. Germain, qui est curieux.*

Recueil de Pieces curieuses ensuite de celles du sieur de Saint-Germain, contenant plusieurs pieces pour la défense de la Reine-Mere, & autres Traités d'Etat, depuis 1630. jusqu'en 1643. écrits par divers Auteurs, *in* 4. *Anvers* 1644. —— Idem, *in fol. (Paris)* 1644. *Curieux.*

Memoires concernant les diverses guerres d'Italie, depuis l'an 1625. jusqu'en 1632. par divers Auteurs; avec trois Traités de Jean SILHON sur le même sujet, 2. *vol. in* 12. *Paris* 1669. —— 1682. *Bons.*

Memoires de ce qui s'est passé de plus considerable en France, depuis l'an 1608. jusqu'en 1635. *in* 12. *Amsterdam, Mortier* 1683. —— *Paris* 1685.

Memoires de M. de MONTCHAL, Archevêque de Toulouse, contenant des particularités de la vie & du ministere du Cardinal de Richelieu, *in* 12. *Rotterdam* 1718. 2. *vol. Singulier.*

Memoires de M. de MONTRESOR. Ces Memoires de François de Bourdeille Comte de Montresor, sont imprimés dans un Recueil de pieces servant à l'histoire moderne, *in* 12. *Cologne* 1663.

—— Les mêmes Memoires, avec diverses pieces durant le ministere du Cardinal de Richelieu, 2. *vol. in* 12. *Leyde* 1665. *Bons & utiles.*

Recueil de plusieurs pieces servant à l'Histoire moderne, *in* 12. *Cologne* 1663.

Codicile de Louis XIII. Roi de France, &c. à son très-cher Fils aîné & Successeur, *in* 16. 1643. 2. *vol. Rare & curieux.*

Medailles sur les principaux évenemens du Regne de Louis le Grand, avec des explications historiques, par Messieurs de l'Academie Royale des Medailles & des Inscriptions, *in fol. Paris de l'Imprimerie Royale* 1722. *Superbe & magnifique. Cette édition est la meilleure.*

Histoire de Louis XIV. par (Isaac) de LARREY, Historiographe des Etats Generaux de Hollande, *in* 4. *Amsterdam* 1718. 3. *vol.*

—— Idem, *in* 12. *Amsterdam* 1718. 9. *vol. Passable.*

Histoire militaire du regne de Louis le Grand, enrichie de Plans & des figures necessaires, par M. de QUINCY *in* 4. *Paris* 1626. 8. *vol. Passable.*

Memoires pour servir à l'histoire de Louis XIII. avec quelques particularitez du commencement de la Regence d'Anne d'Autriche, mere du Roi, par Madame D. M. *in* 12. *Amsterdam* 1723. 5. *volum. Bons. Ce sont les Memoires de Madame de Motteville.*

Réponse aux Memoires de M. de la Chastre, par le Comte de BRIENNE.

Memoires de M. D. L. R. sur les brigues à la mort de Louis XIII. les guerres de Paris & la prison des Princes. Memoires de M. DE LA CHASTRE. Articles dont sont convenus son Altesse Royale & M. le Prince de Condé, pour l'expulsion du Cardinal Mazarin. Lettre de ce Cardinal à M. de Brienne, *in* 12. *Cologne* 1662. *(en Hollande)* 1669. *Ces Lettres initiales signifient M. de la Rochefoucault.*

—— *Les mêmes* Memoires mis en meilleur ordre, imprimez sous ce titre: Memoires pour la Minorité de Louis XIV. Edition corrigée & augmentée de notes, *in* 12. *Villefranche* 1680. —— 1688. —— 1690.

Memoires de M. de PONTIS sous les Rois Henri IV. Louis XIII. & Louis XIV. 2. *vol. in* 12. *Paris*, 1679. —— *Amsterdam* 1694. 2. *vol. Curieux, mais peu surs.*

Histoire du Siege de Dunkerque par M. le Prince (Louis de Bourbon) par Jean-François SARRAZIN, de l'Academie Françoise, *in* 4. *Paris* 1649. *Bon.*

La Bataille de Lens donnée le 20. Aoust 1648. par Isaac de LA PEYRERE, *in fol. Paris* 1649. *Bon.*

L'histoire du temps, ou le veritable recit de tout ce qui s'est passé dans le Parlement de Paris,

depuis le mois d'Août 1647. jusqu'au mois de Novembre 1648. *in* 4. 1649.

—— La même histoire augmentée d'une seconde partie, qui va jusqu'à la paix, avec les harangues & avis differens *in* 4. 1649. *Ce sont les troubles de Paris.*

Jugement de ce qui a été imprimé contre le Cardinal Mazarin, depuis le 6. Janvier jusqu'au premier Avril, *in* 4. 1650. —— *Seconde Edition augmentée*, in 4. 1650. *Contenant* 717. *pages. Curieux, & peu commun.*

Recueil des maximes veritables pour l'instruction du Roi contre la pernicieuse politique du Cardinal Mazarin, Sur-Intendant de l'éducation de S. M. *in* 8. *Paris* 1652. —— *in* 12. 1652. *Hardi & curieux.*

Memoires de M. L. D. D. N. (la Duchesse de Nemours) contenant ce qui s'est passé de plus particulier en France pendant les guerres de Paris jusqu'à la prison du Cardinal de Retz; *in* 12. *Cologne* 1709. *Curieux.*

Memoires de M. le Cardinal de Retz, *in* 12. *Amsterdam* 1719. 4. *vol. Bons de cette édition.*

Memoires de M. Joly, Conseiller au Châtelet de Paris, *in* 12. *Amsterd.* 1718. 2. *vol. Passables.*

Journal contenant ce qui s'est passé au Parlement de Paris sur les affaires du tems, depuis le 13. Mai 1648. jusqu'au 12. Avril 1649. —— *in* 4. *Paris* 1648. & 1649.

—— Suite du vrai Journal des Assemblées du Parlement, contenant ce qui s'est passé depuis la S. Martin en 1649. jusqu'à Paques (le 3. Avril) 1651. *in* 4. *Paris* 1652.

Memoires de Jacques de Saulx, Comte de Tavannes, contenant les guerres de Paris, depuis la prison des Princes (en 1650.) jusqu'en 1653. *in* 12. *Paris* & *Cologne* 1691. *Passables.*

Relations des guerres, contenant le secours d'Arras en 1654. le siege de Valence sur le Po, en 1656. & le siege de Dunkerque en 1658. par (Hypolite-Jules Pilet) de la Mesnardiere, *in* 8. *Paris, Vitré* 1662. —— in 12. *Paris, Clouzier* 1672. *Assez bon.*

Vittorio Siri, il Mercurio, ò vero Historia de' correnti tempi, *in* 4. *Casale* 1648. —— *Parigi* 1674. —— & *in Fiorenza* 1682. *en* 15. *volumes reliés en* 20. *& quelquefois davantage : rare quand il est entier.*

Bollo del Mercurio di Vittorio Siri, *in* 4. *in Modena* 1653.

Lettres du Cardinal Mazarin, où l'on voit le secret de la negociation de la paix des Pyrenées, *in* 12. *Amsterdam* 1690. —— 1693. 2. *volum. Excellentes.*

Memoires de Frederic Maurice Duc de Bouillon, *in* 12. *Paris* 1682. & *Amsterdam* 1683. *Curieux.*

Memoires de M. le Duc de Guise, *in* 4. *Paris* 1638. —— Idem *in* 12. 1686. *Assez bon.*

Histoire des démêlés de la Cour de France avec la Cour de Rome, au sujet de l'assassinat des Corses; par François-Seraphin Regnier des Marais, *in* 4. 1707. *Bon & utile.*

Histoire amoureuse des Gaules, *in* 12. *Liege* 1665. *par le Comte de Bussi-Rabutin.*

Memoires d'Antoine Maréchal de Gramont, Duc & Pair de France, Commandeur des Ordres du Roi, 2. *vol. in* 12. *Paris* 1716. *Passables.*

M. de Saint Didier; Histoire des negociations de Nimegue, *in* 12. *Paris* 1680. *Bon & utile.*

Memoires historiques de ce qui s'est passé de plus remarquable en Europe depuis l'an 1672. jusqu'en 1679. par M. D. 2. *vol. in* 12. *Paris* 1692. *par Madame Daulnoy. Passable.*

Memoires de tout ce qui s'est passé dans la Chrétienté depuis 1672. jusqu'en 1679. traduits de l'Anglois du Chevalier Temple, *in* 12. *la Haye* 1692. —— 1694. —— *Utrecht* 1707. *Très-bon.*

Memoires de Gaspar Comte de Chavagnac, Maréchal de Camp des Armées du Roi, & Lieutenant general de l'Empereur & son Ambassadeur en Pologne, 2. *vol. in* 12. *Bezançon* 1699. —— *Paris* 1700. —— *Amsterdam* 1700. *Passable.*

Memoires de Henri-Auguste de Lomenie, Comte de Brienne, depuis 1613. jusqu'en 1681. *in* 12. *Amsterdam* 1719. 3. *vol. Bon.*

Lettre d'un Suisse à un François sur les interêts des Princes de l'Europe dans la guerre presente de 1700. *in* 12. *Basle.* 1703. 8. *vol. Excellent.*

Histoires des Seigneurs par rapport à l'Histoire de France.

DUPUY, histoire des Favoris, *in* 4. *Leyde* 1659. —— Idem *in* 12. *Leyde* 1680. 3. *vol. Curieux & bons, sur-tout l'in-12. qui est le plus ample.*

Histoire de Jean le Meingre, dit Boucicaut, Maréchal de France, sous les Rois Charles V. & Charles VI. écrite par un Auteur contemporain, & mise en lumiere par Theodore GODEFROY, *in* 4. *Paris* 1620. *Curieux.*

La très-joyeuse & plaisante histoire composée par le loyal serviteur, des faits, gestes & prouesses du bon Chevalier sans peur & sans reproche, le Seigneur Bayard, depuis l'an 1489. jusqu'en 1524. *in* 4. *Paris* 1527.

—— La même histoire avec le supplément d'EXPILLY & les annotations de Theodore Godefroy, augmentées par Louis VIDEL, *in* 8. *Grenoble* 1651. *Curieux.*

Nouvelle histoire du Chevalier Bayard, Lieutenant general pour le Roi au gouvernement de Dauphiné, par le Prieur de LONVAL, (Lazare Bosquillot) *in* 12. *Paris* 1702. *Passable, & qui vient d'une main devote.*

Vie de François de Lorraine Duc de Guise, *in* 12. *Paris* 1681. *Bon.*

La vie de Gaspar de Coligny, traduite du Latin, avec des annotations, publiée par D. L. H. *in* 4. *Amsterdam* 1643. *Assez bon, mais assez commun.*

Histoire d'Henri de la Tour d'Auvergne, Duc de de Bouillon, sous les regnes de François II. Charles IX. Henri III. Henri IV. & les premieres années du regne de Louis XIII. par (Jacques) de MARSOLIER, Chanoine & Prevôt de l'Eglise Cathedrale d'Usez, *in* 12. *Paris* 1718. 3. *vol. Bon, mais peu recherché.*

Histoire d'Henri Duc de Rohan Pair de France, *in* 12. *Paris* 1660. —— *en Hollande* 1667. *Curieux & estimé.*

Le veritable P. Joseph, Capucin, contenant l'histoire anecdote du Cardinal de Richelieu, *in* 12. *à S. Jean de Maurienne* (c'est-à-dire *Rouen*) 1704. *Curieux & singulier.*

Vie du Duc d'Epernon, *in* 12. *Rouen* 1663. 3. *vol.* —— *in* 12. *Paris* 1663. 2. *vol.* —— Idem *in* 12. *Paris* 1730. 4. *vol. Assez bon.*

La vie de (Jean) Gassion Maréchal de France depuis l'an 1609. jusqu'à sa mort, *in* 12. *Paris* 1673. 4. *vol.* —— *in* 12. *Amsterdam* 1696. 2. *vol. Assez curieuse.*

Memoires de Frederic Maurice de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon, avec quelques particularités de la vie & des mœurs de Henri de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne, *in* 12. *Amsterdam* 1691. —— *Paris* 1692. *Curieux.*

Histoire de la vie & des actions du Prince de Condé depuis 1640. jusqu'en 1686. par P. *in* 12. *Cologne*, (en Hollande) 1694. *Seconde édition*, revûë corrigée & augmentée par l'Auteur, *in* 12. *Cologne* 1695. *Assez bon.*

Memoires de M. de GOURVILLE, employé dans quelques negociations auprès du Due d'Hanovre, écrits par lui-même, *in* 12. *Amsterdam* 1724. 2. *vol. Curieux & instructifs.*

Les vertus de Louis de France Duc de Bourgogne, ensuite Dauphin par (Isaac) MARTINEAU, Jesuite, son Confesseur, *in* 12. *Paris* 1712.

Provinces & Villes du Royaume de France.

DEscription nouvelle de Paris, par Germain BRICE Parisien, *in* 12. *Paris* 1725. 4. *vol. Bonne.*
Description historique & topographique de Paris, considerée dans tous les differens états dans lesquels elle a passé jusqu'à present, de Nicolas DE LA MARRE, est imprimée au Tom. I. de son traité de la Police, *in fol. Paris* 1705. *Bonne.*

Description de la Ville & Fauxbourgs de Paris en 24. planches, dont chacune represente un des 24. quartiers, suivant la division faite en 1702. donnée par ordre de M. d'Argenson, Lieutenant de Police de la Ville de Paris, *in fol. Paris* 1714. *Curieuse.*

Le Théatre des antiquités de Paris, où il est traité de la fondation des Eglises & des Chapelles de la Cité, Université, Ville, &c. par Jacques DUBREUL, Religieux de S. Germain des Prez, *in* 4. *Paris* 1612. *Cette édition est la meilleure.*

Histoire de la Ville de Paris : par les PP. FELIBIEN & LOBINEAU, Religieux Benedictins, *in fol. Paris* 1724. 5. *vol. Estimée pour des preuves.*

Relation contenant l'Histoire de l'Academie Françoise depuis son établissement en 1635. jusqu'en 1652. par Paul PELISSON FONTANIER, nouvelle édition augmentée de plusieurs pieces, entre autres du reglement de l'Academie Françoise pour l'établissement de deux prix, *in* 12. *Paris* 1672. — 1700. — 1708. — *la Haye* 1687. — *Amsterdam* 1717. *Bien écrite.*

Histoire de l'Academie Royale des Inscriptions & belles lettres, depuis son établissement jusqu'en 1730. *in* 4. *Paris, de l'Imprimerie Royale* 1717. 8. *vol. Utile.*

Histoire du renouvellement de l'Academie Royale des Sciences en 1699. par (Bernard) de FONTENELLE, *in* 12. *Paris* 1708. *Amsterdam* 1709. — Tome II., *in* 12. *Paris* 1717. *Bien écrite & curieuse.*

Nouvelle description du Château & Parc de Versailles & de Marly, *in* 12. *Paris* 1701. *troisiéme édition, in* 12. *Paris* 1713. 2. *vol. Bonne & qui vient de main de Maître, c'est M. de Piganiol dont nous parlons dans notre Methode & ailleurs.*

Histoire abregée de la Ville de Soissons, par M. *in* 8. *Paris* 1615. *Assez bonne & assez curieuse.*

Histoire de la Ville de Soissons & de ses Rois, Comtes & Gouverneurs, & une suite de ses Evêques : par Claude DORMAY, Chanoine regulier de S. Jean des Vignes, *in* 4. *Soissons* 1663. — 1664. 2. *vol. Assez bon & peu commun.*

Memoires du Païs, Ville, Comté & Comtes, Evêché & Evêques de Beauvais & de Beauvaisis, par Antoine LOISEL, Avocat en Parlement, avec les chartes & autres titres justificatifs, *in* 4. *Paris* 1617. *Bon & curieux.*

Antiquités & choses remarquables de la Ville d'Amiens : par Adrien de la MORLIERE, Chanoine de l'Eglise d'Amiens, quatriéme édition, *in fol. Paris, Cramoisy* 1642. *Pesamment écrit & assez rare.*

Histoire genealogique des Comtes de Ponthieu & des Maieurs d'Abbeville, depuis l'an 1083. jusqu'en 1657. avec les hommes illustres qui y sont nés, & qui y sont morts : par J. D. J. M. C. D. (Joseph de Jesus Maria Carme Déchaussé, ou le P. Sanson, parent de Messieurs Sanson) *in fol. Paris* 1657. *Bon & peu commun.*

Annales de l'Eglise Cathedrale de Noyon, par Jacques LE VASSEUR, Docteur en Theologie, *in*-4. *Paris* 1633. 2. *vol. Passable, mais utile.*

Histoire de Cambray & du Païs Cambresis, contenant ce qui s'y est passé sous les Empereurs & sous les Rois de France & d'Espagne, par Jean LE CARPENTIER, *in* 4. *Leyde* 1664. 2. *vol. Mal écrit, & utile.*

Premier Livre des Memoires des Comtes de Champagne & de Brie, *in* 4. *Paris, Etienne* 1572. — *in* 8. *Paris, Patisson* 1581. *De bonne main.*

Annales Ecclesiastiques de Châlons en Champagne : par la succession des Evêques jusqu'en 1636. par Charles RAPINE, Recollet, *in* 8. *Paris* 1636. *Passable.*

Chronicon Lingonense ex probationibus decadis historiæ contextum, autore Jacobo VIGNIER, è Societate Jesu, *in* 8. *Lingonis* 1665. *Assez bon.*

L'Anastase de Langres tiré du tombeau de son antiquité ; ou Langres Payenne & Chrétienne : par Denys GAULTEROT, *in* 4. *Langres* 1642. *Peu commun.*

Inventaire de l'histoire de Normandie, jusqu'à Henri IV. par EUSTACHE, Sieur d'Anneville, *in* 4. *Rouen* 1646.

Histoire sommaire de Normandie, finissant en 1700. avec des remarques : par l'Abbé de MASSEVILLE, *in* 12 *Rouen* 1698. — 1704. 6. *vol.*

Histoire de la Ville de Rouen : par François FARIN, Prieur de Notre-Dame Duval, *in* 12. *Rouen* 1710. 3. *vol. Cette édition est augmentée.*

Histoire du Diocese de Bayeux : par M. HERMANT, Curé de Maltot, *in* 4. *Caën* 1705. *Passable, mais utile.*

De falsa regni Ivetoti narratione, ex majoribus commentariis Fragmentum, *in* 4. *Paris* 1615. *Curieux & peu commun.*

Preuves de l'hiſtoire du Royaume d'Yvetot ; par Jean RUAULT, *in 4. Paris 1631. Aſſez curieux.*

Les recherches & antiquités de la Province de Neuſtrie, à preſent Normandie, & ſpecialement de la Ville & Univerſité de Caën : par Charles de BOURGUEVILLE, *in 4. Caën 1588. Curieux.*

Origines de la Ville de Caën & des lieux circonvoiſins : par Pierre Daniel HUET, ancien Evêque d'Avranches, deuxiéme édition, *in 8. Rouen 1706. Bon, ſur-tout de cette édition.*

Hiſtoire du Païs de Perche, & Duché d'Alençon, où il eſt traité des anciens Seigneurs de Belleſme, Comtes de Perche, Alençon, Damfront, &c. par Gilles BRY, Sieur de la CLERGERIE, *in 4. Paris 1621. Bon & utile.*

Traité de l'ancien état de la petite Bretagne, & du droit de la Couronne de France ſur icelle, contre le Sieur Dargentré : par feu Nicolas VIGNIER, *in 4. Paris 1619. Curieux & très-commun.*

Hiſtoire de Bretagne, compoſée ſur les actes & Auteurs originaux ; par Guy Alexis LOBINEAU, Benedictin, avec les preuves & les pieces juſtificatives, *in fol. Paris 1707. 2. vol. Curieux pour les preuves.*

Hiſtoire de l'Egliſe & Dioceſe, Ville & Univerſité d'Orleans, juſques en 1650. par Symphorien GUYON, Curé de S. Victor, *in fol. Orleans 1650. Bon, mais mal écrit.*

Hiſtoire de la Ville & Duché d'Orleans, avec la vie de ſes Rois, Ducs, Comtes, de la fondation de l'Univerſité, vies des Evêques, &c. par François LE MAIRE, Conſeiller au Préſidial d'Orleans, *in fol. Orleans 1648. Bon de cette édition.*

Hiſtoire de Blois, contenant les antiquités & ſingularités du Comté de Blois, par Jean BERNIER, Medecin, *in 4. Paris 1682. Aſſez bon.*

Hiſtoire generale du pays de Gatinois, Senonois & Hurepois, par Guillaume MORIN, Grand Prieur de l'Abbaye de Ferrieres, *in 4. Paris 1630. Aſſez curieux.*

Les antiquités de la Ville d'Etampes, avec l'hiſtoire de l'Abbaye de Morigny, par Baſile FLEUREAU, Barnabite, *in 4. Paris 1683. Bon & rare.*

Hiſtoire de l'auguſte & venerable Egliſe de Notre-Dame de Chartres, par V. SABLON, Chartrain, *in 12. Orleans 1671. Aſſez rare.*

Hiſtoire du Pays & Duché de Nivernois, par Guy COQUILLE, ſieur de Romenay, *in 4. Paris 1612. Et au premier tome de ſes Oeuvres*, in fol. *Paris 1665.* —— *Bourdeaux 1703. Bon.*

Hiſtoire aggregative des Annales & Chroniques d'Anjou & du Maine, recueillie par Jean de BOURDIGNE' Prêtre Docteur ès Droits, & depuis revûë & additionnée par le VIATEUR, *in fol. Angers 1529.* —— *Paris 1629. Peu commune.*

Memoires des Comtes du Maine juſqu'en 1620. par Pierre TROUILLARD, Avocat, *in 4. au Mans 1643.*

Hiſtoire des Evêques du Mans, par Antoine le COURVAISIER, Lieutenant Criminel au Siege Préſidial du Mans, *in 4. Paris Cramoiſy 1648. Aſſez bon.*

Hiſtoire des Comtes de Poitou & des Ducs de Guyenne, depuis l'an 811. juſqu'au Roi Louis le Jeune ; verifiée par titres & anciennes hiſtoires, par Jean BESLY, Avocat au ſiege de Fontenay-le-Comte, *in fol. Paris 1647. Curieux & utile.*

Abregé hiſtorique & chronologique de la Ville de la Rochelle, par J. B. B. *in 8. la Rochelle 1673. Bon.*

Diſcours au Roi ſur la naiſſance, ancien état, progrès & accroiſſement de la Ville de la Rochelle ; pour montrer que cette Ville eſt naturellement ſoumiſe à la ſouveraineté du Royaume, *in 4. 1628.* —— *in 8. 1629.*

Diſcours ſur l'état de la Ville de la Rochelle, & touchant ſes privileges, *in 4. Paris 1626.*

Recueil en forme d'hiſtoire de tout ce qui ſe trouve par écrit de la Ville & des Comtes d'Angoulême ; ſeconde édition augmentée des privileges de cette Ville, par Gabriel de la CHARLONIE, *in 4. Angoulême 1629. Peu commun.*

Hiſtoire de Berry, par Gaſpar Thaumas de la THAUMASIERE, Avocat au Parlement, *in fol. Bourges 1689. Aſſez bon.*

De l'origine des Bourguignons, & antiquités des Etats de Bourgogne, par Pierre de S. JULIEN, Doyen de Châlons, *in fol. Paris* 1581. *Passable & commun.*

Histoire des Rois, Ducs, & Comtes de Bourgogne, depuis l'an de J. C. 408. jusqu'en 1350. par André DUCHESNE, *in* 4. *Paris, Cramoisy* 1619. *Ce volume est assez rare.*

Histoire Genealogique des Ducs & Comtes de Bourgogne, des Dauphins du Viennois, des Comtes de Valentinois, des Seigneurs de Montagu, de Sombernon & de Conches, par André DUCHESNE, *in* 4. *Paris* 1628. *Moins rare que le premier.*

Recueil des pieces servant à l'histoire de Bourgogne, par feu Etienne PERARD, Doyen de la Chambre des Comptes de Dijon, *in fol. Paris, Cramoisy* 1664. *Bon & peu commun.*

Dissertation sur la fondation de la Ville de Dijon, par Claude FIOT, Abbé de S. Estienne de Dijon. *Imprimée au devant de son histoire de cette Abbaye, in folio Dijon* 1696. *Assez bon.*

Histoire ancienne, moderne & ecclesiastique de la Ville d'Autun, *in* 4. *Lyon.*

Recherches & Memoires servant à l'histoire de l'ancienne Ville & Cité d'Autun : par feu Jean MUNIER, Avocat du Roi au Bailliage d'Autun, revûs & donnés au public par Claude THIROUX, *in* 4. *Dijon* 1660.

Histoire civile & ecclesiastique de la Ville de Châlons sur Saone : par Claude PERRY, *in fol. Châlons* 1654.

L'Illustre Orbandale, ou l'histoire ancienne & moderne de la Ville & Cité de Châlons sur Saone, *in* 4. *Châlons* 1662. 2. *volum. Bon pour les pieces, passable d'ailleurs.*

Traité du Pays & Comté de Charolois par Philibert de RYMOND, Lieutenant general de ce Comté, *in* 8. *Paris* 1619. *Assez curieux.*

Histoire de Bresse & de Bugey, Gex & Valromey, justifiée par preuves authentiques : par Samuel GUICHENON Historiographe du Roi, *in fol. Lyon* 1650. *Bon, & peu commun.*

Histoire abregée, ou Eloge historique de la Ville de Lyon, *in* 4. *Lyon* 1711. *Assez bon.*

Recherches des antiquités & curiosités de la Ville de Lyon, par Jacob SPON, Medecin, *in* 8. *Lyon* 1673. *Bon.*

Antiquités de la Ville de Lyon, par Dominique de COLONIA, Jesuite, *in* 4. *Lyon* 1701. —— *in* 12. *Lyon* 1702. *Curieux.*

Histoire universelle, civile & ecclesiastique du Pays de Forez, par Jean Marie DE LA MURE, Chanoine de Montbrisson, *in* 4. *Lyon* 1674. *Assez bon.*

Discours de la Limagne en forme de Dialogue, traduit de l'Italien de Gabriel SIMEONI, par Antoine CHAPPUIS, du Dauphiné, *in* 4. *Lyon* 1561. *Bon & peu commun.*

Origines de Clermont, Ville Capitale d'Auvergne, par Jean SAVARON, Président en la Sénéchaussée d'Auvergne, augmentées par Pierre DURAND, *in fol. Paris* 1662. *Bon de cette édition.*

Les Memoires historiques de la Republique Sequanoise, & des Princes de la Franche-Comté de Bourgogne, par Louis GOLLUT, Avocat au Parlement à Dole, *in fol. Dole* 1592. *Passable.*

Les Annales d'Aquitaine, avec les Antiquités de Poitiers, par Abraham MOUNIN, *in fol. Poitiers* 1644. *Bonne édition.*

Histoire sacrée d'Aquitaine, par Jean BAJOLE, Jesuite, *in* 4. *Cahors* 1644. *Passable.*

Discours de l'antiquité de Bourdeaux, & de celle de Bourg-sur-mer, par Elie VINET, Principal du College d'Aquitaine, *in* 4. *Amsterdam* 1574. *Bon.*

Cronique Bourdeloise, traduite en François & augmentée jusqu'en 1594. par Gabriel de LURBE; augmentée & continuée jusqu'en 1619. par Jean DARNALT, Avocat & Jurat à Bourdeaux, *in* 4. *Bourdeaux* 1619. & 1620. 2. *vol. Bon, & peu commun.*

Histoire de la Ville de Montauban, par Henri LE BRET, Prevôt de l'Eglise Cathedrale de Montauban, *in* 4. *Montauban* 1668.

Historia Ecclesiæ Tutelensis, autore Stephano BALUZIO, *in* 4. *Parisiis, è Typographia Regia* 1717. *Bonne & rare.*

Abregé historique & genealogique des Comtes & Vicomtes de Rouergue & de Rhodez, où se voit l'origine de Gilbert Comte de Provence, inconnuë jusqu'à present, *in* 4. *Rhodez* 1682. *Peu commun.*

Series & acta Episcoporum Cadurcensium, autore Guillelmo DE LA CROIX, in Cadurcensi Curia Patrono, *in 4. Cadurci 1626. Assez bon.*

Les Antiquités de la Ville d'Agen & Pays Agenois depuis 700. ans, par Jean DARNALT, Procureur du Roi au Présidial d'Agen, *in 8. Paris 1606. Bon.*

Annales del Reyno de Navarra, por Joseph de MORET, de la Compañia de Jesus, *in fol. en Pampelona 1695. 2. vol. Bon & rare.*

Histoire de Bearn, contenant l'origine des Rois de Navarre, des Ducs de Gascogne, des Marquis de Gothie, Princes de Bearn, Comtes de Carcassone, de Foix, de Bigorre, par Pierre de MARCA, Président au Parlement de Navarre, *in fol. Paris 1640. Bon & recherché.*

La Chronique de la Ville & Diocese de Bayonne, par Bertrand de COMPAIGNE, Avocat au Siege d'Acqs, *in 4. Paris 1660.*

Histoire de Foix, Bearn & Navarre, par Pierre OLHAGARAY, Historiographe du Roi, *in 4. Paris 1609. Curieux.*

Memoires de l'Histoire de Languedoc, recueillis de divers Auteurs Grecs, Latins, François, Espagnols, & de plusieurs Titres, Chartes, &c. par Guillaume de CATEL, Conseiller au Parlement de Toulouse, *in fol. Tolose 1633. Bon, mais commun.*

Traité de l'origine, antiquité & privileges des Etats generaux de la Province du Languedoc, avec un recueil de Chartes, par Pierre de CASENEUVE, Prébendier de la Cathedrale de Toulouse. *Dans son Traité du Franc-aleu de cette Province, in fol. Tolose 1645. Curieux.*

Histoire des Ducs, Marquis & Comtes de Narbonne, autrement appellés Princes des Goths, Ducs de Septimanie & Marquis de Gothie, avec les preuves, par Guillaume BESSE, *in 4. Paris 1660. Assez bon.*

Histoire des Comtes de Tolose, par Guillaume de CATEL, *in fol. Toulouse 1623. Bon.*

Annales de la Ville de Toulouse, depuis la réunion de la Comté de Toulouse à la Couronne (en 1271.) jusqu'en 1620. par (Germain) LA FAILLE, avec les preuves, *in fol. Toulouse 1687. &c. 2. vol.*

Traité du Comté de Castres & Seigneurs & Comtes d'icelui, par David DE FOS, Contrôleur du Domaine des Comtes de Castres, *in 4. Tolose 1633. Assez estimé.*

Histoire des Evêques de Castres, par Pierre BOREL, imprimée avec les Antiquités de la Ville de Castres, *in 8. Castres 1649. Bon & peu commun.*

Histoire des Comtes de Provence depuis l'an 934. jusqu'en 1480. par Antoine de RUFFI, Conseiller d'Etat, *in fol. Aix 1655.*

La Corographie, ou description de Provence, & l'histoire chronologique du même pays, par Honoré BOUCHE, Docteur en Theologie, *in fol. Aix 1664. 2. vol. Estimée & rare.*

Remontrances de la Noblesse de Provence au Roi pour la révocation des Arrêts de son Conseil, portant réunion à son domaine des terres alienées & infeodées par les Comtes de Provence, par Noël GAILLARD, Avocat au Parlement de Provence, & Syndic de la même Noblesse, *in fol. Aix 1669. Très-bonnes.*

Histoire de la Ville d'Aix Capitale de Provence, par Jean Scolastique PITTON, Docteur en Medecine, *in fol. Aix 1666. Passable.*

Les Antiquités d'Arles traitées en maniere d'entretiens & d'itineraires, par (Joseph) SEGUIN, Avocat, *in 4. Arles 1687.*

La Royale Couronne d'Arles, ou l'Histoire de l'ancien Royaume d'Arles, par Jean-Baptiste BOUIS, Beneficier de S. Pierre d'Avignon, *in 4. Avignon 1641.*

Histoire de la Ville de Marseille depuis sa fondation, par Antoine de RUFFI, Conseiller en la Senechaussée de Marseille, *in fol. Marseille 1696. 2. vol. Bonne édition.*

Historia Ecclesiæ Diniensis, autore Petro GASSENDO, Theol. Doctore Ecclesiæ Diniensis præposito, *in 4. Parisiis 1654. Et au tome 5. de ses œuvres, in fol. Lugduni 1658.*

Nicea Civitas monumentis illustrata : Opus Petri JOFFREDI, Sacerdotis Niciensis, *in fol. Augustæ Taurinorum 1658.*

Marca Hispanica, seu limes Hispanicus, id est geographica & historica descriptio Catalauniæ, Ruscinois

cinonis & circumjacentium populorum ab anno Christi 714. ad annum 1258. autore Petro de Marca, Archiepiscopo Parisiensi, edente Stephano Baluzio, *in fol. Parisiis* 1688. *Commun & bon.*

Historia della Città d'Avignone e del Contado Venessino, descritta da Sebastiano Fontani Castrucci, Carmelitano, 2. *vol. in* 4. *in Venetia*, 1678.

Histoire chronologique de l'Eglise, Evêques & Archevêques d'Avignon, par François Noguier, *in* 4. *Avignon* 1659. *Passable.*

Les éloges de nos Rois & des Enfans de France, qui ont été Dauphins, depuis André de Bourgogne & Dauphin de Vienne & d'Albon jusqu'en 1643. par Hilarion de Coste, Minime, *in* 4. *Paris* 1643. *Assez bon.*

Histoire Ecclesiastique & politique de la Ville & Diocese de Toul, par le P. Benoît de Toul, Capucin, *in* 4. *Toul* 1707. *Assez bon.*

D. Augustin Calmet, Histoire Ecclesiastique & politique de Lorraine, depuis Jules-Cesar jusqu'à l'an 1690. *in fol. Nancy* 1729. 3. *vol. Bonne & curieuse sur-tout pour les titres.*

Memoires de M. L. M. D. B. pour servir à l'Histoire de Charles IV. Duc de Lorraine, *in* 12. *Cologne* 1688. *L'Auteur est M. le Marquis de Beauveau.*

—— Suite desdits Memoires, pour servir à l'Histoire de Charles IV. Duc de Lorraine & de Bar, *in* 12. *Cologne* 1688.

Mélanges pour l'Histoire de France.

Traité de la grandeur, droits, prééminences & prérogatives des Rois & du Royaume de France, par François Pithou, Avocat au Parlement, *in* 8. *Paris* 1594. *Petite piece très-curieuse.*

De la souveraineté du Roi, & que Sa Majesté ne la peut soumettre à qui que ce soit, ni aliener son Domaine à perpetuité, par Jean Savaron, *in* 8. *Paris* 1620. *Bon & peu commun.*

La presceance des Rois de France sur les Rois d'Espagne, par C. B. *in* 4. *Paris* 1674. *Charles Bulteau est l'Auteur de ce Traité.*

De mirabili strumas sanandi vi solis Galliæ Regibus Christianissimis divinitùs concessa, autore Andrea Laurentio, Regis Medico primario, *in* 8. *Paris* 1609. *Rare.*

Recueil general de pieces touchant l'affaire des Princes legitimes & legitimés mis en ordre, 4. *vol. in* 12. *Rotterdam (Paris)* 1717. *Très-bon.*

Traité de la majorité des Rois, avec les preuves & autres traités, par Pierre Dupuy, Garde de la Bibliotheque du Roi, *in* 4. *Paris* 1655. *Bon & necessaire.*

Traité touchant les droits du Roi Très-Chrétien, sur plusieurs Etats & Seigneuries possedées par plusieurs Princes voisins. Du droit d'Aubaine & du Trésor des Chartes, par Pierre Dupuy, *in fol. Paris* 1655. —— *Rouen* 1670. *Bon, sur-tout de la premiere édition.*

Memoires & instructions pour servir dans les negociations & affaires concernant les droits du Roi, *in fol. Paris, Cramoisy* 1665. —— *in* 12. *Amsterdam* 1665. —— *Paris* 1681. —— *Idem*, augmentés, *in* 12. *Paris* 1689. *Bon, curieux & commun.*

Traité des droits de la Reine sur divers Etats de la Monarchie d'Espagne, *in* 4. *& in* 12. *Paris, de l'Imprimerie Royale*, 1667. *Bon, mais très-commun.*

Bouclier d'Etat & de justice, contre le dessein manifestement découvert de la Monarchie universelle, sous le vain prétexte des prétentions de la Reine, *in* 4. 1667. —— Idem, *in* 12. 1668. *Curieux.*

La défense de Marie-Therese d'Autriche, Reine de France, à la succession des Couronnes d'Espagne, par Georges d'Aubusson, Archevêque d'Ambrun, *in* 4. *& in* 12. *Paris, Cramoisy* 1674.

Chronologie des Etats Generaux, où le tiers Etat est compris, depuis l'an 422. jusqu'en 1615. par Jean Savaron, Président Lieutenant general en la Senechaussée d'Auvergne, *in* 8. *Paris* 1615. *Curieux.*

De gli stati di Francia, & della loro possenza, da Matteo Zampini, de Racanati, Dottore de Legge, *in* 8. *Parigi* 1578.

De ſtatibus Franciæ, illorumque poteſtate, Epitome ex Italico, *in* 8. *Pariſiis* 1578.

Recueil general des Etats tenus en France ſous les Rois Charles VI. Charles VIII. Charles IX. Henri III. & Louis XIII. dedié à Matthieu Molé, premier Préſident, *in* 4. *Paris* 1652.

Hiſtoire chronologique de la grande Chancellerie de France, par (Abraham) Tessereau, Secretaire du Roi, *in fol. Paris* 1706. 2. *vol. Bon & curieux de cette édition.*

Hiſtoire des Connetables, Chanceliers & Gardes des Sceaux, Marechaux, Amiraux, &c. avec leurs armes & blazons, depuis leur origine juſqu'en 1555. par Jean Le Feron, Claude Collier, & Denys Godefroy, *in fol. Paris, de l'Imprimerie Royale*, 1658. *Bonne, mais peu commune.*

Hiſtoire genealogique & chronologique des grands Officiers de la Couronne & de la Maiſon du Roi, avec les qualités, l'origine & les progrez de leur famille; le tout dreſſé ſur les titres originaux, par Anselme de la Vierge Marie Religieux Auguſtin, *augmentée par M. du Fournil, & par le P. Simplicien Auguſtin Déchauſſé, in fol. Paris* 1724. 9. *vol. Cette édition eſt la plus ample.*

Hiſtoire des Secretaires d'Etat, par (Antoine) Fauvelet du Toc, *in* 4. *Paris* 1668. *Bon.*

Recherches curieuſes des Monnoyes de France, Tome I. avec des obſervations, des preuves & les figures des Monnoyes, par Claude Bouteroue, *in fol. Paris* 1666. *Bon & rare.*

Diſſertation hiſtorique ſur quelques Monnoyes de Charlemagne, de Louis le Debonnaire, de Lothaire & de leurs ſucceſſeurs, frappées dans Rome, par (François) le Blanc, *in* 4. *Paris* 1689. *Curieux.*

Traité hiſtorique des Monnoyes de France, depuis le commencement de la Monarchie, par (François) le Blanc, *in* 4. *Paris* 1690. *Très-bon.*

Constans, Traité de la Cour des Monnoyes, *in fol. Paris* 1668. *Bon & d'uſage.*

Traité des Monnoyes, de leurs circonſtances & dépendances, par Jean Boizard, *in* 12. *Paris* 1692. —— 1696. —— 1710. *Curieux.*

De re Diplomatica libri ſex, in quibus quidquid ad veterum inſtrumentorum antiquitatem, materiam, ſcripturam & ſtilum, quidquid ad ſigilla, monogrammata, ſubſcriptiones ac notas chronologicas; quidquid inde ad antiquariam hiſtoricam, forenſemque diſciplinam pertinet, explicatur & illuſtratur. Accedunt Commentarius de antiquis Regum Francorum palatiis; veterum ſcripturarum varia ſpecimina tabulis LX. comprehenſa; nova ducentorum & ampliùs monumentorum collectio, operâ & ſtudio D. Joannis Mabillon, presbyteri & Monachi ordinis S. Benedicti, è Congr. S. Mauri, *in fol. Pariſiis* 1681. *Bon & peu commun.*

De veteribus Regum Francorum diplomatibus, & arte ſecernendi antiqua diplomata vera à falſis ad Joannem Mabillonium Diſceptatio, autore Bartholomæo Germon, è Societate Jeſu, *in* 12. *Pariſiis* 1703. *Curieux & peu commun.*

Librorum de re diplomatica ſupplementum, in quo Archetypa in his libris propoſita, ipſæque regulæ denuò confirmantur noviſque ſpeciminibus & argumentis aſſeruntur & illuſtrantur, operâ & ſtudio Joannis Mabillon, *in fol. Pariſiis* 1704. *Bon.*

Bartholomæi Germonii, è Soc. Jeſu, Diſceptatio ſecunda, *in* 12. *Pariſiis* 1706. *Curieux auſſi bien que le ſuivant.*

—— *Ejuſdem*, Diſceptatio tertia adverſus Theodorici Ruinart & Juſti Fontanini vindicias, *in* 12. *Pariſiis* 1707.

Le Ceremonial François contenant les ceremonies obſervées en France aux ſacres & aux couronnemens des Rois & des Reines, & autres ceremonies publiques, recueilli par Theodore Godefroy, & mis en lumiere par Denys Godefroy ſon fils, 2. *vol. in fol. Paris* 1649. *Bon.*

Le ſacre & couronnement de Louis XIV. avec le Procès verbal fait par Simon Le Gras, Evêque de Soiſſons, & les proteſtations des Prevôt, Doyen, Chantre, Chanoines & Chapitre de l'Egliſe Metropolitaine de Notre-Dame de Reims, contre ce prétendu Procès verbal, *in* 12. *Paris* 1717.

Recherches de la France, par Etienne Pasquier, *in fol. Paris* 1643. —— *Orleans* 1665. —— & *Trevoux* 1725. *Bon & curieux.*

Hiſtoire de la milice Françoiſe & des changemens qui s'y ſont faits depuis l'établiſſement de la Monarchie dans les Gaules juſqu'à notre tems, par Gabriel Daniel, Jeſuite, *in* 4. *Paris* 1718. —— & 1728. 2. *vol. Curieux, quoiqu'il ne ſoit pas exempt de fautes.*

Histoire Etrangere.

CArte de l'Empire d'Allemagne, par M. Ensischmid, gravée par Homan. *A Nuremberg en 4. grandes feuilles. Excellente.*

Le S. de Prade, Histoire d'Allemagne, *in 12. Paris 1677.* —— Idem, *in 12. Paris 1683. 2. vol. C'est un état de l'Empire, qui est passable.*

Histoire de l'Empire d'Occident, traduite en François par M. le Président Cousin, *in 12. Paris 1685. Bonne version & necessaire pour l'Histoire de la Maison de Charlemagne.*

Heiss, Histoire de l'Empire d'Allemagne, nouvelle édition revûe & augmentée, *in 12. Paris 1731. 10. vol. Passable, mais c'est la seule que nous avons en François.*

Louis Maimbourg, Histoire de la décadence de l'Empire, *in 12. Paris 1679. 2. vol. Bon ouvrage qui peut tenir lieu d'un abregé de l'Histoire de l'Empire.*

Varillas, Politique de la Maison d'Autriche, *in 12. Paris 1652. C'est le meilleur des ouvrages de Varillas, mais un peu trop passionné.*

Les affaires qui sont aujourd'hui entre les Maisons de France & d'Autriche, *in 12. Paris 1649. Petit ouvrage curieux.*

Francesco Guicciardini della Istoria d'Italia dopo l'anno 1494. fin' al 1526. libri XVI. *in fol. Fiorenza 1561.* —— e in 8. tomi due, *in Fiorenza 1561.*

—— *La stessa* rincontrata da Remigio Fiorentino, *in 4. in Venetia 1567.* e rincontrata da Thomaso Porcacchi, *in 4. in Venetia 1574.* e riveduta e corretta da Sansovino, *in 4. in Geneva 1636. Edition non retranchée, aussi-bien que celle de 1561.*

Considerazioni di Gio. Batt. Leoni sopra l'historia d'Italia del Guicciardini, *in 4. in Venetia 1583.* —— & 1600.

—— La même Histoire de Guichardin traduite en François par Guillaume Chomedey, *Paris 1577. Bonne, quoique commune.*

Histoire de l'origine du Royaume de Sicile & de Naples, contenant les avantures & les conquêtes des Princes Normans qui l'ont établi, par le P. Buffier, Jesuite, *in 12. Paris 1701.*

Nicolai Parthenii Giannetasii Historia Neapolitana, *in 4. Neapoli 1713. 3. vol. Bon ouvrage.*

Giannoni Historia del Regno di Napoli, *in 4. in Napoli 1725. 4. vol. Rare & très-savant.*

Histoire des Rois de Sicile & de Naples des Maisons d'Anjou, *in 4. Paris 1707. Par M. Petrineau des Noulis, bon, mais peu lû.*

Histoire des Révolutions de la Ville & du Royaume de Naples, par le Comte de Modene, finissant à la prise de M. de Guise, *in 12. Paris 1668. 3. volumes.*

Memoires de M. le Duc de Guise, *in 4. & in 12. Paris 1668.*

Suite des Memoires de Henri de Lorraine Duc de Guise, contenant la Relation de ce qui s'est passé au voyage de Naples en 1654. *in 12. Paris 1687.*

La Storia universale de' suoi tempi, di M. Lion. Aretino, nella quale si contengono tutte le guerre fatte trà Principi in Italia dall'anno 1404. Libri dodici tradotti dal Lat. dà M. Donati Acciaioli, con la giunta d'un Libro 13°. fino all' anno 1560. rivedutta e corretta per Francesco Sansovino, *in 4. in Venezia 1561.*

Historia Fiorentina di M. Piero Buoninsegni, Gentilh. Fiorentino, dall' origine fin' all' anno 1409. Libri quattro, *in 4. in Fiorense 1581.*

Niccolo Macchiavelli Istorie Fiorentine & altre opere, *in 8. Aldo 1540. 3. vol.* —— Idem, *in 4. Francfort 1550. Rare des bonnes éditions. La même Histoire est traduite en François.*

Joan. Mich. Bruti Florentinæ Historiæ Libri octo priores, desinentes in obitu Laurentii Medicis. Adjecti sunt Francisci Contareni, de rebus in Hetruria à Senensibus gestis, cum adversus Florentinos, tum adversus Ildebrandinum Ursinum Petilianensem Comitem Libri tres primùm editi ab eodem Bruto, *in 4. Lugduni 1562. Rare & curieux.*

Benedetto Varchi Storia di Fiorenza dopo l'anno 1527. fin' all' 1537. *in fol. in Colonia* (Ausbourg) 1721. *Très-rare.*

Bernardo SEGNI Storia di Fiorenza, *in fol. in Colonia* (Ausbourg) 1722. *Aussi rare.*
Les Anecdotes de Florence, ou l'Histoire secrette de la Maison de Medicis, par le sieur VARILLAS, *in 12. la Haye* 1685.
Libro della Republica de' Venitiani composto per Donato GIANNOTTI, in Dialogo, *in 4. in Roma* 1540. ——— & *in 8. in Lione* 1570.
Gaspar CONTARENUS de Magistratibus & Republica Venetorum, *in 4. Paris* 1543. & *Lugduni Batavorum in 24.* 1628.
La Republica & i Magistrati di Vinegia di M. Gaspare CONTARENO, nuovamente corretta, *in 4. in Venetia* 1564.
Venetia descritta in 14. Libri da Franc. SANSOVINO, ampliata di Gio. STRINGA Canonico di S. Marco, *in 4. in Venetia* 1604.
Histoire du gouvernement de Venise, avec le supplément & l'examen de la liberté originaire, derniere édition revûë & corrigée, par AMELOT DE LA HOUSSAYE, *in 12. Amsterdam* 1699. 3. *vol. Satyrique, mais ce n'est pas toujours un mal.*
La Ville & la Republique de Venise par le Chevalier de SAINT DIDIER, quatriéme édition, *in 12. la Haye* 1685. *Assez moderé.*
* Le Historie Venetiane di M. Antonio SABELLICO, trad. in volg. da Lod. DOLCE, *in 4. Venetia* 1544.
* Petri BEMBI Historiæ patriæ Libri XII. ab anno 1480. ad annum 1513. *in fol. Venetiis* 1551. ——— & *in 4. Parisiis* 1551.
——— La detta Historia in Italiano, *in 4. Venetia* 1552. *&* 1570.
* Historia Venetiana di Paolo PARUTA Cav. e Procuratore di S. Marco parte prima dal tempi di Giulio II. ove finisce il Bembo fin' all' anno 1552.
——— Parte seconda contiene la guerra fatta dalla Lega Cristiana contra Selim Ottomano per occasione del regno di Cipro, fin' all' anno 1572. *in 4. Venetia* 1605.
* Andreæ MAUROCENI Senatoris Historiæ Venetæ Libri XVIII. ab anno 1521. ad 1615. *in fol. Venetiis* 1623.
* Historia della Republica Veneta di Batt. NANI Cav. e Procuratore di S. Marco parte prima dall' anno 1513. fin' al 1644. *Venetia* 1662.
——— Parte seconda dell' Historia Veneta del NANI dall' anno 1644. fin' al 1671. *ibidem* 1679.
Histoire de la Republique de Venise (& des principaux évenemens de toute l'Europe depuis le commencement de ce siécle jusqu'en 1644.) par Baptiste NANI, traduite de l'Italien par l'Abbé TALLEMANT, *in 12. Amsterdam* 1680. 4. *vol. L'édition d'Hollande vaut mieux que celle de Paris.*
* Michiel FOSCARINI Storia della Republica di Venezia, *in 4. Venetia* 1696.
* Pietro GARZONI Storia della Republica di Venetia, *in 4. in Venetia* 1705. *Toutes les Histoires de Venise marquées d'une étoile, ont été faites par ordre de la Republique.*
Histoire de la Ligue de Cambray, par M. l'Abbé DU BOS, *in 12. Paris* 1710. 2. *vol.* ——— Idem, *in 12. la Haye* 1711. *Curieux & bien écrit.*
Conjuration des Espagnols contre la Republique de Venise en 1618. écrite par le sieur de SAINT REAL, *in 12. Paris* 1674. *Bien écrit.*
Squitinio della libertà Veneta, nel quale si adducono anche le ragioni dell' Imperio Romano sopra la Città e Signoria di Venetia, *in 4. in Mirandola* 1612. *Rare & curieux.*
Examen de la liberté originaire de Venise (traduite du Squitinio écrit en Italien par D. Alf. de la CUEVA, avec une harangue de Louis HELIAN Ambassadeur de France, contre les Venitiens, traduite du Latin, & des remarques historiques par le sieur AMELOT de la Houssaye, *in 8. Ratisbone* 1677. *Traduction assez commune, mais Ouvrage necessaire.*
Memoires, ou Relation Militaire contenant ce qui s'est passé au Siege de Candie, depuis l'année 1645. par Louis de LA SOLAYE, Capitaine François Commandant dans la Place pour les Venitiens, *in 12. Paris* 1670.
Andrea VALIERO Istoria della guerra di Candia dopo l'anno 1644. in fino al 1669. *in 4. Venetia* 1669.
Ant. Mariæ GRATIANI à Burgo S. Sepulchri Episcopi Amerini, de bello Ciprio libri quinque, editi à Carolo Gratiano nepote, *in 4. Romæ* 1624. *Rare en Latin.*

—— La même histoire de la Guerre de Chypre, traduite par le Sieur LE PELLETIER, *in* 4. *Paris* 1685. *Commun en François.*

Bernardino CORIO Patrizio Milanese, Istoria di Milano sin' all' anno 1190. *in folio*, *in Milano* 1503. *Très-rare de cette Edition.*

Tristani CALCHI Mediolanensis historiæ patriæ libri XX. perducti usque ad annum 1313. editi curâ Joan. Mariæ & Antonii Vicecomitis, *in fol. Mediolani* 1628.

—— *Ejusdem* Trist. CALCHI residua, videlicet historiæ patriæ liber 21. & 22. ab anno 1314. ad annum 1322. Et nuptiæ Mediolanensium Ducum è Bibliotheca Lucii Had. Cottæ edita primùm à PURICELLO, *in fol. Mediolani* 1644.

Jos. RIPAMONTII Canonici Scalensis chronistæ urbis Mediolani historiæ patriæ decades ab anno 1314. quo Calchus desinit, quatuor voluminibus contentæ, *in fol. Mediolani* 1643.

—— *Ejusdem* historiæ Mediolanenses, *in fol. Mediolani* 1648. 5. *vol.*

—— *Ejusdem* historiarum Ecclesiæ Mediolanensis Decas prima ad sæculum usque XI. perducta, *in* 4. *Mediolani* 1617.

—— Earumdem pars altera, libri XVIII. à sæculo XII. ad XVI. *ibidem* 1625.

—— Earumdem pars tertia de origine & Pontificatu D. Caroli Borromæi libri octo, *ibidem* 1621. *Bonne histoire peu commune.*

Decadis quartæ historiarum Mediolanensis Ecclesiæ, sive de Pontificatu Gasparis Vicecomitis, libri duo à Petro Paulo BOSCA, *in* 4. *Mediolani* 1682.

Baptistæ SACCHI Cremonensis ex Vico *Platinâ*, vulgò appellati *Platinæ*, historia inclytæ urbis Mantuæ & serenissimæ familiæ Gonzagæ, in libros sex divisa, primùm ex Bibliotheca Cæsarea, à Petro LAMBECIO edita, cum annotationibus VINDOBONÆ, *in* 4. 1675. *Très-rare.*

Della Republica di Genoua libri II. di Uberto FOGLIETTA, *in* 8. *in Roma* 1559.

—— Il medesimo con la Republica di Venezia, del CONTARINI 1564.

—— Il medesimo revisto e corretto, *in* 8. *in Milano* 1575.

Relation de l'Etat de Genes, par M. LE NOBLE, Procureur General au Parlement de Metz, & le Traité par lequel les Genois se sont donnez à Charles VI. & à ses successeurs, *in* 12. *Paris* 1685. *Passable.*

Uberti FOLIETÆ patritii Genuensis historiæ Genuensium libri XII. ab origine gentis ad annum 1528. *in fol. Genuæ* 1585. *Bonne.*

Historie di Genoua di Uberto FOGLIETTA, trad. in volg. per Franc. SERDONATI, *in fol. Genoua* 1597.

Jacobi BONFADII Annales Genuensium ab anno 1528. ubi deficit Folieta ad annum 1550. *in* 4. *Papiæ* 1586. *Rare.*

Annali di Genoua, dall' anno 1528. che ricupero la libertà, sino al 1550. di M. Giac. BONFADIO, trad. in Ital. da Bartol. PASCHETTI, *in fol. in Genoua* 1597.

Histoire de la Republique de Genes, depuis l'an 464. de la fondation de Rome jusqu'à present, par le Chevalier de MAILLY, 3. *vol. in* 12. *Paris* 1696. *Passable.*

Uberti FOLIETÆ ex universa historia rerum Europæ suorum temporum, Conjuratio Joannis Ludovici Flisci. Tumultus Neapolitani. Cædes Petri Ludovici Farnesii Placentiæ Ducis, *in* 4. *Neapoli* 1571. & *in* 4. *Genuæ* 1587.

—— *Ejusdem* Brumanus, sive de laudibus urbis Neapolis, *in* 4. *Romæ* 1573.

—— *Ejusdem* clarorum Ligurum elogia, *in* 4. *Ibid* 1573. —— & *in* 8. *Romæ* 1577.

—— *Ejusdem* de sacro fœdere in Selimum libri quatuor.

—— Item variæ expeditiones in Africam, & obsidio Melitensis, *in* 4. *Genuæ* 1587.

La Congiura del conte Gio. Luigi de Fieschi, descritta ad Agost. MASCARDI, *in* 4. *Venetia* 1629.

—— La medesima con aggiunta di alcune oppositione, *in* 4. *in Bologna* 1639.

La Conjuration du Comte de Fiesque, traduite de l'Italien du Sieur MASCARDI, par le sieur DE FONTENAY Sainte Genevieve, *in* 8. *Paris* 1639.

La Conjuration du Comte Jean-Louis de Fiesque, par M. le Cardinal de Retz, *in* 12. *Paris* 1665.

Historia general de la Isla y reyno de Cerdeña, por D. Franc. DE VICO regnente en el supremo Consejo de Aragon, *in fol. en Barcelona* 1639. 2. *volumes.*

Francesco ABELA Descrizione di Malta Isola nel mare Siciliano, con le antichità, e altre notizie, *in fol. Malta* 1647. *Livre curieux & rare.*

Etat de la Suisse, *in octavo*, *Amsterdam* 1714.

Gottlieb KYPSELER; Delices de la Suisse, *in* 12. *Leyde* 1714. 4. *vol. Passable.*

Josiæ SIMLERI Respublica Helvetiorum, *in* 8. *Tiguri* 1574. —— & 1577.

—— Idem, *in* 24. *Lugduni Batavorum* 1627.

—— *Idem*, Valesiæ & Alpium descriptio, *in* 8. *Tiguri* 1574. & *in* 24. *Lugduni Batavorum* 1633.

Joan. Bapt. PLANTINI Helvetia antiqua & nova, *in* 8. *Bernæ* 1656. *Bon.*

Abregé de l'Histoire des Suisses, avec une description particuliere de leur pays, *in* 8. *Geneve* 1666. *Bon.*

Joan. Henrici SUICERI Chronologia Helvetica, ab origine gentis ad annum 1607. *in* 4. *Hanoviæ* 1607.

Jac. SPON; histoire de la ville & de l'Etat de Geneve, depuis les premiers Siecles de sa Fondation jusqu'à present, *in* 4. *Geneve* 1731. 2. *volum. avec des figures & les preuves. Bon & bien fait.*

Historia Genevrina, sia historia della città e Republica di Genevra, della sua prima fondatione sino al presente, scritta da Gregorio LETI, *in* 12. *Amsterdam* 1686. 5. *vol.*

Histoire Abregée des Comtes Souverains de Neufchastel, depuis Rodolphe jusqu'à la mort de Marie d'Orleans Duchesse de Nemours, par le Sieur DESMOULINS Avocat, *in* 12. *Paris* 1707.

Richard de VASSEBOURG; Antiquités de la Gaule Belgique, *in fol. Verdun* 1549.

Pierre d'OUDEGHERST; les Chroniques & Annales de Flandres, depuis l'an de J. C. 620. jusqu'en 1476. *in* 4. *Anvers* 1581.

Petrus DIVÆUS; de rebus Brabanticis, *in* 4. *Antuerpiæ* 1610.

Guillaume TEMPLE; Remarques sur l'Etat des Provinces-unies des Pays-bas en 1672. *in* 12. *Utrecht* 1673.

Emmanuel METEREN; Histoire des Pays-bas, depuis 1315. jusqu'en 1612. *in fol. la Haye* 1618.

Gerol. CONESTAGIO Historia delle guerre della Germania inferiore, *in* 4. *in Venetia* 1614. —— & *in* 8. *Leyden* 1634.

Hugonis GROTII Annales & Historiæ de rebus Belgicis ab anno 1566. usque ad inducias anni 1609. *in fol. Amstelodami* 1657. —— & *in* 8. *Amstelod.* 1655.

LE NOBLE; Histoire de la Republique de Hollande, jusques à l'an 1609. *in* 12. *Paris* 1689. 2. *vol.*

Apologie, ou défense de Guillaume Prince d'Orange, contre le ban & l'Edit public, par le Roy d'Espagne, *in* 4. *Anvers* 1581.

Negociation du President Jeannin, *in fol. Paris* 1651.

Histoire des Provinces-unies depuis leur établissement jusqu'en 1705. *in* 12. *Amsterdam* 1707. 4. *vol.*

Antoine Auberi du MAURIER; Memoires pour servir à l'Histoire de Hollande, *in* 12. *Paris* 1682. —— Idem, *Paris* 1688.

Guillaume TEMPLE; Memoires de ce qui s'est passé dans la Chrétienté depuis le commencement de la guerre en 1672. jusqu'à la paix concluë en 1679. *in* 8. *la Haye* 1692.

BIZOT; Histoire metallique de la Republique de Hollande, *in fol. Paris* 1687. —— Idem, *in* 8. *Amsterdam* 1689. & 1690. 3. *vol.*

Card. BENTIVOGLIO della guerra di Fiandria, *in* 4. *in Colonia* 1633. —— Idem, *in* 8. *in Colonia* 1635.

Jean LE CLERC; Histoire des Provinces-unies des Pays-bas, *in fol. Amsterdam* 1723. 3. *volum. Assez bons.*

M. Jacques BASNAGE; Annales des Provinces-unies depuis la paix de Munster avec la Description historique de leur gouvernement, *in fol. la Haye* 1719. *Bon, mais trop étendu.*

La vie de Corneille & Jean de Wit, *in* 12. *Utrecht* 1709. 2. *vol. Curieux & utile.*

Memoires de Jean de Wit, grand pensionnaire de Hollande, *in 12. la Haye 1709. Bon & curieux.*

Edouard CHAMBERLAINE ; l'Etat present de l'Angleterre sous la Reine Anne, avec les augmentations de Guy MIEGE, *in 12. Amsterdam* 1708. *2. vol.* —— & *in 12. Amsterdam 1723. 3. vol. Bons.*

Traité du pouvoir des Rois de la grande Bretagne, *in 8. Amsterdam 1714. Ce pouvoir est grand pour faire du bien, & très-petit pour faire du mal, c'est pourquoi ils sont heureux, s'ils savent goûter leur bonheur.*

La défense des droits des Communes d'Angleterre, traduite de l'original Anglois, *in 12. Rotterdam 1702. Bon.*

Le P. D'ORLEANS ; histoire des revolutions d'Angleterre, *in 4. Paris 1693. 3. vol.* —— Idem, *in 12. Amsterdam 3. volum.* —— Idem, *in 12. Amsterdam 1719. 3. volum.* —— Idem, *in 12. La Haye 1723. 3. volum. Très-estimé, & avec raison.*

Laurens ECHARD ; history of England (ou histoire d'Angleterre jusqu'à la mort de Jacques I.) *in fol. Londres 1707. Sagement écrit.*

M. de RAPIN-TOYRAS, histoire d'Angleterre, *in 4. Amsterdam 1721. 10. vol.* —— Idem, *Trevoux 1727. 10. volum. Très-bon.*

Abregé de l'histoire d'Angleterre tirée de M. de Rapin-Toyras, *in 12. La Haye 1730. 10. volum. Bon.*

MARSOLIER ; Histoire de Henri VII. dit le Sage, ou le Salomon d'Angleterre, *in 12. Paris 1697.* —— & *1699. 2. vol. Très-estimé.*

Guilielmi CAMDENI, Annales rerum Anglicarum & Hibernicarum regnante Elizabetha, *in fol. Londini 1615.* Tomus I. —— *Idem,* Tomus II. *in fol. Londini 1627.* —— & *1639.*

Annales rerum Anglicarum & Hibernicarum, regnante Elizabetha, auctore Guill. CAMDENO, prima pars emendatior ; *in 8. Lugduni Batav. Elzevir 1625. 2. volum.*

—— *Eorumdem*, ultima editio, *in 8. iisdem typis 1639. Excellent historien qui dit la verité quand il peut.*

Fragmenta regalia, seu observationes historicæ & politicæ de præcipuis reginæ Elisabethæ Aulicis gratiosis : per Robertum NAUNTON, *in 4. Londini 1641. en Anglois*, & *in 12. Londini 1653.*

—— Le même Livre traduit en François par Jean LE PELETIER *in 12. Rouen 1683.*

Le secret des Cours, ou les Memoires de WALSINGHAM, Secretaire d'Etat sous la Reine Elisabeth, & les Remarques de Robert Naunton, traduit en François, *in 12. Lyon 1695.* —— Idem, *Cologne 1695.*

—— *Idem*, Memoires & instructions pour les Ambassadeurs, *in 4. Amsterdam 1700.* —— Idem, *in 12. Amsterdam 1725. 4. vol. Excellent ouvrage d'un grand Négociateur.*

Le caractere de la Reine Elizabeth, *in 12. la Haye 1694.*

Memoires historiques par rapport à l'Angleterre & à l'Ecosse, sous les regnes d'Elizabeth, de Marie Stuart & de Jacques I. par Jacques MELVIL, traduit en François par G. D. S. *in 12. la Haye 1694. Bons & curieux.*

Historia overo vita di Elizabetha Regina d'Inghilterra, da Gregorio LETI, *in 12. Amsterdam 1693. 2. vol. Passable.*

—— La même vie d'Elizabeth, traduite de l'Italien de Leti, *in 12. ibid. 1694. 2. vol.*

Sylloge variorum tractatuum Anglico quidem idiomate & ab autoribus Anglis conscriptorum, sed in Linguam Latinam translatorum, quibus Caroli I. Regis innocentia illustratur, & parricidium in illum perpetratum declaratur, *in 4. en Hollande 1649. Recueil excellent.*

Historia e memorie recondite sopra alla vita di Oliviero Cromvele, scritta da Gregorio LETI *in 8. Amsterdam 1692. 2. vol. Passable.*

—— La même vie de Cromwel, traduite de l'Italien de LETI, *in 12. ibidem 1694. 2. vol.*

Memoires d'Edmond LUDLOW, Lieutenant general de la Cavalerie, Conseiller d'Etat, & membre du Parlement de 1640. contenant ce qui s'est passé sous Charles I. & jusqu'au rétablissement de Charles II. traduit en François, *in 12. Amsterdam 1699. 2. vol. Séditieux, & cependant curieux.*

Edouard Comte de CLARENDON, Memoires de la rebellion d'Angleterre ſous Charles I. *in 12. la Haye 1704. & 1709. 6. vol. Excellent ouvrage.*

Relation des veritables cauſes du rétabliſſement du Roi de la grande Bretagne, *in 8. Paris 1661.*

Wilhelmi TEMPLE, aliorumque ſtatûs miniſtrorum litteræ ab anno 1665. ad annum 1672. *in 8. Londini 1700. 2. vol. Les mêmes lettres ont été traduites en François & imprimées à la Haye in 12. 1700. 2. vol. Lettres curieuſes.*

Henrici Donnet Comitis d'ARLINGTON Litteræ ad Equitem Wilhelmum TEMPLE, ab anno 1665. ad annum 1670. conſcriptæ, &c. *in 8. Londini 1701. 2. vol en Anglois. Les mêmes Lettres, qui ſont très-curieuſes, ſont traduites en François & imprimées à Utrecht en 1701. in 12. 2. vol.*

Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la grande Bretagne ſous les regnes de Charles II. & Jacques II. par Gilbert BURNET, Evêque de Salisburi, traduits d'Anglois en François, *in 4. la Haye 1725. 2. vol.* —— & *in 12. la Haye 1725. 3. vol. Amſterdam (Trevoux) 1726. 4. vol. peu favorables à Jacques II. mais cependant très-curieux.*

Hiſtoire de Guillaume III. depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort en 1703. *in 12. Amſterdam 1703. 2. vol. Paſſable.*

P. A. SAMSON, Hiſtoire de Guillaume III. *in 12. la Haye 1703. 3. vol. Bonne, mais elle n'eſt pas achevée.*

DE RAPIN TOYRAS; Diſſertation ſur les Wighs & les Thoris, *in 12. Amſterdam 1717. Curieux.*

CIZE, Hiſtoire du Wigiſme & du Thoriſme, *in 8. Amſterdam 1718.*

Rapport du Comité ſecret nommé par la Chambre baſſe, pour faire l'examen des négociations de la derniere paix, par le ſieur Robert WALPOLE, *in 8. Amſterdam 2. Tom. 1. vol. Aſſez bon.*

Nic. SANDERUS, De origine ac progreſſu Schiſmatis Anglicani tempore Henrici VIII. & Elizabethæ, *in 8. Romæ 1586.* —— & *in 8. Coloniæ 1610. C'eſt la meilleure édition.*

Appendix, ſive Liber quartus Schiſmatis Anglicani ex Petri RIBARDENEIRÆ Libris excerptus, quod de nonnullis Angliæ Martyribus, *in 8. Coloniæ Agrippinæ 1628.*

Hiſtoire du Schiſme d'Angleterre de Sanderus, de la traduction de M. MAUCROIX, Chanoine de Reims, *in 12. Paris 1676. Bonne verſion d'un Livre paſſable.*

Tome deuxiéme du Schiſme d'Angleterre, ou les vies du Cardinal Polus, & du Cardinal Campege, par SIGONIUS, traduit par M. MAUCROIX, *in 12. Paris 1677.*

Gilbert BURNET; the Hiſtory, of the Reformation of the Church of England (ou Hiſtoire de la réformation d'Angleterre) *in fol. Londres* Tome premier 1679. & 1681. —— Tome deuxiéme 1683. —— *Idem*, en Latin, *in fol. Genevæ 1686.* & 1689.

—— *Idem*, en François par M. de ROSEMOND, *in 4. Londres 1683. & 1685. 2. vol.* —— *Idem, in 12. Amſterdam 1689. 4. vol.*

Hiſtoria genealogica Regum ac Reginarum magnæ Britanniæ per Samuel STEBBING, *in fol. Londini 1707. en Anglois.*

Hiſtoire brieve de la ſucceſſion de la Couronne d'Angleterre, extraite des Greffes & des meilleurs Hiſtoriens, & traduite de l'Anglois, *in 12. 1681.*

Hiſtoire ſuccinte de la ſucceſſion de la grande Bretagne, *in 12. 1714. Bon ouvrage & utile.*

Hiſtoire du Parlement aſſemblé à Weſtminſter l'an 1701. où l'on examine l'acte qu'il a fait pour regler la ſucceſſion, *in 12. Amſterdam 1703.*

Nobilitas politica vel civilis; præſertim qui ſint apud Anglos nobilium gradus, autore Thoma MILLES, *in fol. Londini 1608.*

Inſtitutio, leges & ceremoniæ Ordinis Periſcelidis, per Eliam ASHMOLE, *in fol. Londini 1672. en Anglois. Rare.*

Britannia languens; ſive tractatus de commercio, ejus augmento & diminutione, habitâ precipuè ratione ad Anglos; Autore PHILANGLO, ſive Guill. PETTY, *in 8. Londini 1680. Curieux & peu commun.*

Diſcurſus circa æſtimationem terrarum, domorum, populorum Angliæ comparatæ cum Francia & Batavia, per Will. PETTY, *in 8. Londini 1691. en Anglois.*

Diſcurſus de publicis reditibus & de commercio Angliæ, Autore DAVENANTIO, pars prima & ſecunda,

cunda, *in-octavo*, *Londini deux volumes en Anglois.*

Georg. BUCHANANI rerum Scoticarum historia, *in fol. Edimburgi* 1582. *Curieux & satyrique. Bonne Edition.*

—— Idem, *in* 8. *Lugduni Batav:* 1643.

Inventaire general des plus curieuses recherches des Royaumes d'Espagne, composé en langue Castillane par A. de SALAZAR, & par lui mis en François, *in* 8. *Paris* 1612. *Bon.*

Voyage d'Espagne fait en 1655. *in* 4. *Paris* 1665. *Curieux & instructif.*

Délices d'Espagne & de Portugal, *in* 12. avec figures, *Leyde*, 1707. 6. *vol. Assez bon.*

Varias Antiguedades de España, Africa, y otras provincias, por el doctor Bernardo ALDRETE Canonigo de Cordoua, *in* 4. *en Amberes* 1614. *Excellent.*

Joannes MARIANA; de rebus Hispanicis, *in fol. Toleti* 1592. —— Idem, *in* 4. *Moguntiæ* 1605. *Il faut avoir ces deux Editions.*

Historia general de España compuesta en Latino despues buelta en Castellano por Juan de MARIANA; *in fol. en Madrid* 1608. 2. *vol. Grand Auteur, mais qui n'est pas sans défauts.*

Pedro MANTUANO advertencias à la historia del Padre Juan de Mariana, *in* 4. *en Madrid* 1613.

Thomas TOMAIO DE VARGAS, la historia general d'España del Padre don Juan de Mariana defendida contra las advertencias de Pedro Mantuano, *in* 4. *en Toledo* 1616.

Antonio de HERRERA Commentarios de los hechos de los Españoles desde el año de 1281. hasta el de 1559. *in fol. en Madrid* 1624. *Très-bon.*

Antonio de HERRERA primera, segunda, tercera parte de la historia del mundo del tiempo del Rey Don Felippe II. desde el año 1554. Hasta el 1598. *in fol.* 3. *vol. en Valladolid* 1606. —— *en Madrid* 1613. 3. *vol. Ouvrage estimé & peu commun.*

Luis CABRERA, Historia del Rey d'España Don Felippe II. *in fol. en Madrid* 1619. *Bon & rare.*

Relaciones de Antonio PEREZ, Secretario de Estado del Rey de España Don Felippe II. con sus Cartas Españolas y latinas, para diversas personas, *in* 4. *en Paris* 1624. *Curieuses.*

Caduta del Conte d'Olivarez l'anno 1643. per il P. Camillo GUIDI Domenicano Residente nella corte di Spagna, per il Duca di Modona, *in* 4. *in Ivrea* 1644.

Relation de ce qui s'est passé en Espagne à la disgrace du Comte Duc d'Olivarez, traduite d'Italien en François, par André FELIBIEN, *Paris in* 8. 1650.

Madame d'AUNOY, Memoire de la Cour d'Espagne, *in* 12. *Paris* 1698. 2. *vol.*

Memoires particuliers touchant le mariage de Charles II. avec la Princesse Marie-Louise d'Orleans, *in* 12. *Paris* 1681.

Testament de Charles II. Roi d'Espagne, *in* 4. *Paris* 1700.

Ulricus OBRECHTUS; excerpta historica & juridica de naturâ successionis Hispanicæ in Monarchiam Hispaniæ, *in* 4. 1700.

Josef de MORET Investigationes historicas de las antiguedades del reyno de Navarra, *in fol. Pamplona* 1665. *Curieux & rare.*

Alvarus GOMEZIUS de rebus gestis Francisci Ximenis, *in fol. Compluti* 1569. *& dans le Recueil de Schott. T. I. & de Belus, T. II.*

M. Esprit FLECHIER, Histoire du Cardinal Ximenés, *in* 4. *& in* 12. *Paris* 1693.

M. de MARSOLLIER, Histoire du ministere du Cardinal Ximenés, *in* 12. *Paris* 1704. 2. *vol.*

Vita di don Pietro Giron. Duca d'Ossuna, vicere di Napoli e di Sicilia, sotto il regno di Filippo terzo da Gregorio LETI, *in* 12. *Amsterdam* 1699. 3. *vol.*

Histoire du ministere du Comte Duc d'Olivarez, avec des réflexions politiques, *in* 12. *Cologne* 1673.

Le QUIEN DE LA NEUVILLE, Histoire generale du Royaume de Portugal, *in* 4. *Paris* 1696. 2. *vol.*

Hieron. OSORII de rebus Emmanuelis Regis Lusitaniæ, *in fol. Olyssipone* 1571. —— *in* 8. *Coloniæ* 1574. —— & *in* 8. *Coloniæ* 1597.

Cinco libros de Antonio de HERRERA de la historia de Portugal, en los años de 1582, y 1583. *in* 4. *en Madrid* 1591.

Dell' unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia; da Jeron. di FRANCHI CONESTAGGIO Genovese, *in* 4. *in Genoua* 1585.

Jerome CONESTAGGIO, Histoire de la reunion du Portugal à la Couronne de Castille, traduit de l'Italien en François, *in* 12. *Paris* 1680. 2. *vol.*

Historia delle rivolutioni del regno di Portogallo, per le quali la corona e stata transferita dal Rè di Castiglia al Duca di Braganza Giovanni IV. da Gio. Batt. BIRAGO Avogadro, *in* 8. *in Geneva* 1646.

Histoire de la revolution de Portugal, ou du rétablissement du Roy Jean IV. sur le trône en 1640. par René d'Aubert de VERTOT, *in* 12. *Paris* 1689. —— *Ibid.* 1711.

Relation des troubles arrivés dans la Cour de Portugal en 1667. & 1668. où l'on voit la renonciation d'Alfonse VI. à la couronne, &c. *in* 12. *Paris* 1674.

M. FREMONT D'ABLANCOURT; Memoires contenant l'histoire de Portugal depuis le traité des Pirenées de 1659. jusqu'en 1668. *in* 12. *Amsterdam* 1701.

L'Etat present de la Suede, avec un abregé de l'histoire de ce Royaume, traduit de l'Anglois, *in* 12. *Amsterdam* 1718. *Bonne édition; livre assez utile.*

Hugonis GROTII historia Gothorum, Vandalorum & Langobardorum, *in* 8. *Amstelodami* 1655. *Utile pour l'histoire du Nort. Recueil assez rare.*

Joan. LOCCENII historiæ Suecanæ libri IX. ab Erico I. rege anno mundi 2014. ad Carolum XI. anno 1660. Accedunt ejusdem antiquitatum Sueo Gothicarum cum hodiernis institutis comparatarum libri III. *in* 4. *Francofurti* 1676. *Bonne & peu commune.*

L'Abbé de VERTOT; Histoire des revolutions de Suede, *in* 12. *Paris* 1696. 2. *vol.* —— Idem, *in* 12. *Paris* 2. *vol.* 1711. *Bien écrit.*

Samuelis PUFFENDORF Commentarius de rebus Suecicis ab expeditione Gustavi Adolphi in Germaniam anno 1628. ab Abdicationem Christinæ anno 1654. *in fol. Ultrajecti* 1686. *Excellent.*

—— *Idem*, De rebus gestis Caroli Gustavi, *in fol. Norimbergæ* 1696. 2. *volumes.*

—— Le même en François, *in fol. Naremberg* 1697. 2. *vol. Très-estimé.*

Girolamo GRAZIANI, historia della regina di Suetia, *in* 4. *in Modona* 1656. *Il n'a pas tout dit.*

Etat du Royaume de Dannemarck, tel qu'il étoit en 1692. *in* 12. *Amsterdam* 1694. —— & 1695. *Un peu satyrique.*

Memoires de M. MOLESWORTH Envoyé d'Angleterre en Dannemarck sur l'Etat present de ce Royaume en 1692. traduit de l'Anglois, *in* 8. *Nancy* 1694. —— Idem, *in* 12. *Paris* (*Amsterdam*) 1697.

Défense du Dannemarck, ou examen du libelle intitulé: Relation de l'Etat de Dannemarck, comme il étoit en 1692. traduit de l'Anglois, avec les additions du traducteur, *in* 12. *Cologne* 1696.

—— Idem, *in* 12. *Cologne* 1696. *Seconde édition augmentée.*

Martini CROMERI Polonia, sive de situ, populis, moribus, magistratibus & republica regni Polonici, *in* 4. *Coloniæ* 1578. —— *Idem*, *in* 24. *Lugduni Batavorum* 1627. —— *Idem*, cum Alberti KRANTZII Vandalia, *in fol. Francofurti* 1575. —— *Idem*, cum Cromeri historia Polonica, *in fol. Coloniæ Agrippinæ* 1589. *Excellent.*

Christophorus HARTNOCHIUS, de Republica Polonica, *in* 8. *Lipsiæ* 1677. —— Idem, *in* 8. *Francofurti* 1687. 2. *vol.* —— Idem, *in* 8. *Lipsiæ* & *Francofurti* 1697. & 1699. 2. *vol. Savant & obscur, mais bon.*

Michel David de la BIZARDIERE, Histoire de la scission ou division arrivée en Pologne en 1697. au sujet de l'élection du Roi, *in* 12. *Paris* 1699. *Ecrit d'une maniere très-interessante.*

Memoires sur les dernieres révolutions de la Pologne, *in* 8. *Rotterdam* 1710. *Curieux & bon.*

Michel David de la BIZARDIERE, Histoire des Diettes de Pologne pour les élections des Rois, depuis la mort de Sigismond Auguste en 1572. jusqu'à l'élection de Jean de Sobiesky, *in* 12. *Paris* 1697. *Utile & bien écrit.*

MAYERBERG, Voyage de Moscovie, *in* 12. *Leyde* 1688. *Bon & utile.*

RICAUT, Histoire de l'état present de l'Empire Ottoman, traduit de l'Anglois par M. BRIOT, *in* 4. *Paris* 1670. —— *Idem*, *in* 12. *Paris* 1670. *Version estimée d'un fort bon ouvrage.*

—— *La même*, traduite en François par M. BESPIER, *in* 12. *Rouen* 1677. 2. *vol. avec des remarques excellentes.*

Augerii Gislenii BUSBEQUII Legatio Turcica, *in* 8. *Antuerpiæ* 1582. & 1595. *& parmi ses Lettres. Auteur exact & judicieux.*

Joannis SAGREDO Memoria historica Monarcharum Ottomanorum, *in* 4. *Venetiis 1676. Auteur exact & fort estimé.*

Histoire de l'Empire Ottoman, traduite de l'Italien de Sagredo par M. LAURENT, *in* 12. *Paris* 1724. 5. *vol. Version passable d'un assez bon ouvrage.*

RICAUT, Histoire des trois derniers Empereurs Turcs, depuis 1623. jusqu'en 1677. traduite en François par M. BRIOT, *in* 12. *Paris* 1683. 4. *vol. Bon.*

Histoire des Croisades pour la délivrance de la Terre Sainte, par Louis MAIMBOURG, Jesuite, 2. *vol. in* 4. *Paris* 1675. —— 4. *vol. in* 12. *Paris* 1676. troisiéme édition. —— 2. *vol. in* 4. *Paris* 1686. *Bien écrit & interessant.*

Relation des Voyages en Tartarie de Fr. Guillaume de Rubruquis, Fr. Jean du Plan Carpin, Fr. Ascelin, & autres Religieux de S. François & de S. Dominique qui y furent envoyés par Innocent IV. & le Roi S. Louis; avec un Traité des Tartares, de leur origine, mœurs, religion, conquêtes, empire, chams, hordes diverses & changemens, & un abregé de l'histoire des Sarrazins & Mahometans: le tout recueilli par Pierre BERGERON, Parisien, *in* 8. *Paris* 1634. *Très-curieux pour l'Histoire des Tartares.*

Le P. D'ORLEANS, Jesuite; Histoire des deux Conquerans Tartares Chunchi & Camhi qui ont subjugué la Chine, *in* 8. *Paris* 1688. *Curieuse.*

Le P. LE COMTE, nouveaux Memoires sur l'état present de la Chine, *in* 12. *Paris* 1696. *Bons, mais fautifs.*

Portrait historique de l'Empereur de la Chine, presenté au Roi par le P. Jean BOUVET, Jesuite, Missionnaire de la Chine, *in* 12. *Paris* 1697. *Bon.*

Le P. LE GOBIEN; Histoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine en faveur de la Religion Chrétienne, *in* 12. *Paris* 1698.

L'Afrique de MARMOL de la traduction de Nicolas PERROT, sieur d'ABLANCOURT, avec les Cartes geographiques de Nicolas Sanson. Plus, l'Histoire des Cherifs, traduite de l'Espagnol de Diego TORRE'S, par M. le Duc d'ANGOULESME le pere, revûë par Pierre Richelet, *in* 4. *Paris* 1667. 3. *vol. Très-bon Ouvrage en toute maniere.*

Histoire de la premiere découverte & conquête des Canaries faite en 1402. par Jean de Bethencourt, Chambellan du Roi Charles VI. écrite du tems même: par Pierre PONTIER, & Jean le VERRIER, & mise en lumiere par Galien de BETHENCOURT, *in* 8. *Paris*, 1630. *Utile pour un Traité historique de la navigation qui est très-curieux.*

Mélanges historiques.

GIlles André de LA ROQUE, Traité de la Noblesse & de ses differentes especes, avec plusieurs questions & maximes qui concernent la Noblesse, confirmées par des chartes & titres autentiques, *in* 4. *Paris* 1678. —— Idem, *in* 4. *Rouen* 1710. *Bon, quoique fautif.*

Dissertation sur la Noblesse d'extraction, & sur l'origine des fiefs, des surnoms & des armoiries, *in* 8. *Paris* 1690. *Fort bon & peu commun.*

La science heroïque traitant de la Noblesse, de l'origine des armes, de l'art du blason, simboles, timbres, &c. par Marc VULSON DE LA COLOMBIERE, *in fol. Paris, Cramoisy* 1644.

Claude François MENESTRIER, Jesuite; Traité de l'ordre de Chevalerie, de son origine, de ses droits, deuxiéme édition, *in* 12. *Paris* 1689. *Bonne édition.*

Recueil de Traités de paix, de treves, de neutralité, de suspension d'armes, de confederation, d'alliance, de commerce, de garantie & d'autres actes publics, entre les puissances de l'Europe & des autres parties du monde, depuis l'an de J. C. 536. jusqu'à present, *in fol. la Haye, Moetjens* 1700. 4. *vol. Bon ouvrage de M. Dumont. L'édition donnée en* 16. *volumes, quoique plus ample, n'est pas meilleure.*

Nouveau recueil de traités d'alliance, de paix, de commerce, depuis la paix de Munster jusqu'en 1709. par François DUMONT, *in* 12. *Amsterdam* 1710. 2. *vol. Utile.*

Actes & Memoires des négociations de la paix de Ryswick en 1696. 1697. & 1698. deuxiéme édition corrigée & augmentée, *in 12. la Haye, Moetjens,* 1707. 5. *vol.*

Memoires politiques pour servir à l'intelligence de la paix de Rysvick, par François DUMONT, *in 12. la Haye* 1699. 4. *vol. Bon.*

—— *Idem*, Memoires sur la guerre presente (de 1701.) *in 12. la Haye* 1703. *Curieux.*

Actes & Memoires, & autres pieces autentiques concernant la paix d'Utrecht, depuis l'année 1706. jusqu'à present, seconde édition, *in 12. Utrecht* 1714. 1715. 7. *vol. Bonne édition.*

Recueil d'actes, negociations & traités depuis la paix d'Utrecht, par le sieur ROUSSET, *in 12. la Haye* 1730. 7. *vol. Assez bon.*

Louis SAVOT, Discours sur les Medailles antiques, *in 4. Paris* 1627. *Ouvrage curieux & savant.*

Charles PATIN, Introduction à la connoissance des Medailles, *in 12. Paris* 1665. *Ouvrage estimé, parce qu'il est peu commun.*

Familiæ Romanæ quæ reperiuntur in antiquis Numismatibus ab urbe condita ad tempora D. Augusti, ex Biblioth. FULVII URSINI, à Carolo PATINO restitutæ, recognitæ, auctæ, *in fol. Parisiis* 1663. *Curieux & savant.*

Antonio AUGUSTINO, Dialogos de Medallas, Inscriciones, y otras antiguedades, *in 4. en Taragona* 1587. *Très-rare.*

Francisci MEDIOBARDI, Imperatorum Romanorum à Pompeio magno ad Heraclium Numismata ab Adolpho Occone olim congesta, nunc Augustorum iconibus perpetuis historico-chronologicis notis additamentis illustrata & aucta, *in fol. Mediolani* 1683. *Rare & curieux.*

Jacques SPON, Recherches curieuses d'antiquité, *in 4. Lyon* 1683. *Curieux.*

Jacobi SPON, Miscellanea eruditæ antiquitatis, *in fol. Lugduni* 1683. *Utile & peu commun.*

Joan. Foy VAILLANT, Nummi antiqui Familiarum Romanarum, *in fol. Amstelodami* 1703. 2. *vol. Ouvrage très-curieux.*

—— *Ejusdem*, Numismata Imperatorum Romanorum præstantiora à Julio Cæsare ad postumum & tyrannos, editio altera, *in 4. Parisiis* 1692. 2. *vol. Bon & utile.*

—— *Ejusdem*, Numismata ærea Imperatorum, Augustarum & Cæsarum in coloniis, municipiis, urbibus jure Latio donatis, *in fol. Parisiis* 1688. 2. *vol. Très-estimé.*

—— *Ejusdem*, Numismata Imperatorum, Augustarum & Cæsarum, à Populis Romanæ ditionis græcè loquentibus, &c. editio altera, &c. *in fol. Amstelodami* 1700. *C'est la plus ample.*

Ezechiel SPANHEMII, Dissertationes de præstantia & usu Numismatum antiquorum, *in fol. Londini* 1706. 2. *vol. Très-savant.*

Paolo Alessand. MAFFEI; Le gemme antiche figurate, *in 4. in Roma* 1707. —— 1708. — 1709. 4. *vol. Ouvrage curieux & utile pour l'antiquité.*

Dictionarium historicum, geographicum, poeticum Caroli STEPHANI; auctum à Nic. LLOYDIO, *in fol. Oxonii* 1671. *Bon & assez rare.*

Jo. Jac. HOFMANNI Lexicon historicum, *in fol. Lugd. Batav.* 1698. 4. *vol. Assez bon & assez rare.*

Grand Dictionnaire historique de Louis MORERI, derniere édition, *in fol. Paris* 1724. 6. *vol. Pitoyable, mais très-recherché des ignorans.*

Dictionnaire historique & critique, par Pierre BAYLE, 3e. édition augmentée, *Rotterdam* 1720. 4. *vol. in fol.* ——Idem, *in fol. Trevoux* 1734. 5. *vol. Curieux & bien écrit, ces éditions sont les meilleures.*

DIOGENIS LAERTII Libri X. Gr. Lat. cum annot. Ægidii Menagii, & Joachimi Kuhnii notis, *in 4. Amstelodami* 1692. 2. *vol. Très-bon.*

Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siécle, avec les éloges d'Antoine Arnauld & de Blaise Pascal; par Charles PERRAULT, *in fol. Paris* 1697. & 1701 2. Tom. en 1. vol. *Curieux & assez rare de la premiere édition.*

Valerii MAXIMI dictorum, factorumque memorabilium exempla, *in 8. Lutetiæ, Rob. Steph.* 1544. *On peut encore choisir telle autre édition qu'on voudra, ou la nouvelle traduction Françoise.*

Memoires historiques, politiques, critiques & litteraires, par Abraham Nic. AMELOT DE LA HOUSSAYE, *in 12. Amsterdam* 1722. 2. *vol. Très-curieux & un peu satyrique; cela ne fait que bien.*

Fin du second Volume.

TABLE
DES MATIERES
CONTENUES
DANS LE SECOND TOME
DE LA METHODE POUR ETUDIER L'HISTOIRE.

A

Abdelmelic veut faire la guerre dans l'Aquitaine, *page* 293
Abderame, premier Roi de Cordoue, 298
Absimare (Tibere) nommé Empereur, 67
Acciaïoli. Son histoire de Charlemagne, 97. 432
Acmet III. son travail des mains, 337
Acropolite, (George) histoire de Constantinople, 87
Adolphe de Nassau est élevé à l'Empire, 136
Afrique. Auteurs qui ont écrit son histoire, 342
Agabus, se fait Carme par dépit, 402
Agathias, son caractere, 61
Alaric, Roi d'Italie, 8
Albe (Duc d') établit un conseil de sang, 193. 194. sa harangue devant Charles V. 441
Albert I. reste seul sur le trône Imperial, 136. sa mort déplorable, *ibid.* est assassiné, 184
Albert II. Empereur, 120
Albert Archiduc, Souverain des Pays-Bas, 196
Alboin Roi des Lombards, 9
Albret (Jean d') Roi de Navarre; son caractere, 295
Alcmar, son siege levé, 194
Alexandre, tuteur de Constantin, gouverne l'Empire, 74
Alexis Ducas gouverne l'Empire, 82
Alfonse Roi de Castille, élû Empereur, 134
Alfonse II. son histoire, 286
Alfonse X. son histoire, 291
Allatius (Leon) sur Constantinople, 95
Allemagne; son Empire, 97. son histoire, 118. incertitude de l'histoire de ses premiers peuples, 119. histoire de son Eglise, 146. l'état present de son Clergé, 147
Allemands attaquent l'Empire Romain, 3. leur inclination pour les plaisirs de la table, 120. leur candeur, *ibid.* ce qu'en dit Barclay, *ibid.*
Amalasonte Reine d'Italie, 10. sa mort, 55. & 56
Amance Eunuque, son histoire, 53
Amedée II. Duc de Savoye, son histoire, 178
Amedée V. son histoire, 178. & 179
Amedée VI. institue l'Ordre de l'Annonciade, *ibid.*
Amedée VII. s'empare du Comté de Nice, *ibid.*
Amedée VIII. son histoire, *ibid.* est élû Pape, *ibid.*
Amedée IX. son histoire, *ibid.*
Americains, leur origine incertaine, 343
Amerique, ses découvertes, *ibid.* de qui elle tient ce nom, *ibid.* ses progrés dans la Religion, 345
Ammian Marcellin, son caractere, 52
Amsterdam, sa banque, 208. 209
Amurat II. bat l'armée chrétienne, 336
Anastase Empereur, 50
Anastase II. déclaré Empereur, 68
André I. Roi de Hongrie, 167
André II. Roi de Hongrie, *ibid.*
Andronic assassine Alexis Comnene, 80. il gouverne seul l'Empire, *ibid.*
Andronic Paleologue I. Empereur, 90
Andronic II. Empereur, 91

Angleterre, ſon hiſtoire, 266. multitude de ſes Souverains, 267. Auteurs qui ont traité ſon hiſtoire, *ibid.* &c. collections de ſes Hiſtoriens, 276. uſage de ſon hiſtoire, 277. révolution dans ſon état, *ibid.* ſon commerce, *ibid.* ſa convention avec les Hollandois, *ibid.* ſa Religion, *ibid.* n'eſt pas certaine de la ſucceſſion de ſes Rois, *ibid.*
Anglois, leur irruption, 6. leur jalouſie contre la France, 230. leur amour de la liberté, 269. chaſſez de France par Charles VII. 270
Annonciade; cet Ordre par qui inſtitué, 179
Anſgarius, ſa miſſion en Suede, 318
Anthemius Empereur, 48
Apollonius de Thiane, 431
Apôtres, ce qu'on doit penſer de leurs Canons, 423. écrits qu'on leur attribuë, 424
Arcadius Empereur, 43. generoſité d'Iſdegerdes à ſon égard, 338
Archiduc; cette qualité à qui donnée, 149
Arnauld (Mr) Apologie pour les Catholiques, 276
Arnobe, ouvrage qui lui eſt fauſſement attribué, 424
Arnoul Empereur d'Allemagne, 98. 125
Arragon; ce Royaume tombe à Ferdinand, 115. Auteurs à lire ſur ſon hiſtoire, 296. & 297. révolutions de ce Royaume, *ibid.* formule de ſes Rois, *ibid.*
Arretin (Pierre) ſon caractere, 407
Artemius déclaré Empereur, 67
Artevel, braſſeur de bierre, ſa valeur, 393. & 394
Arts & ſciences, leur hiſtoire, 230. Auteurs à lire à ce ſujet, 231
Arumæus, ſur le droit public de l'Empire, 109
Aſie, ſon hiſtoire, 337. Auteurs qui en ont écrit, *ibid.* &c.
Aſtolphe Roi des Lombards, 14
Athalaric Roi d'Italie, 7
Athanaric Roi des Viſigoths, 4
Athanaſe, (S.) caractere des opuſcules qui lui ſont attribuez, 425
Athaulphe Roi des Gots, 45. &c.
Athanaïs, 47. &c.
Attila Roi des Huns, 4
Auguſte, comment gouverne les Gaulois, 211
Auguſtin, (S.) ouvrage qui lui eſt fauſſement attribué, 428
Auguſtule Empereur, 48. dépouillé de l'Empire, 97
Avitus Empereur, 48
Aurelio Roi de Leon, 286
Autriche, interets de cette maiſon, 113. ſes differends avec celle de France, *ibid.* comment revient à l'Empire, *ibid.* les Royaumes de Boheme & de Hongrie entrent dans cette maiſon, 115. maitreſſe de pluſieurs Principautez, *ibid.* comment elle s'affoiblit 116. & 117. ſes prétentions ſur la France, *ibid.* ſa réunion avec cette Maiſon, 118. heredité de l'Empire de cette maiſon, 145. n'en peut être dépouillée que difficilement, 146. ſes Princes conſiderez dans l'Empire, 149. leurs alliances, *ibid.* leurs privileges, *ibid.* depuis quand la Couronne de Boheme eſt dans cette maiſon, 164. hiſtoire de cette maiſon, 230. Auteurs à lire à ce ſujet, *ibid.*

B

BAcon, ſon défaut dans l'hiſtoire de Henry VII. 439. ſa harangue, 441
Bactriane, Royaume fondé par les Scytes, 341
Bajazet I. aſſiege Conſtantinople, 93. ſes enfans ſe diſputent l'Empire Turc, *ibid.* ſes conquêtes, 335. ſon adverſité, *ibid.*
Baillet; ſa deſcription de la Moſcovie, 332. ce qu'il dit de M. Deſcartes, 359
Bamberg, prérogatives de ſon Evêque, 159
Barbares, leur guerre, 55
Barbeirac, traduction de Grotius, 30
Barberouſſe, (Frederic I.) Empereur, 81. 131
Barclay, ce qu'il dit des Allemands, 120. caractere de ſa Satyre, 375
Bardanés, (Philippique) Empereur, 68. ſon éloquence, *ibid.* protege les Monothelites, *ibid.* on lui creve les yeux, *ibid.*
Bardas ſe fait créer Ceſar, 73
Barlemont, (Comte de) ſes mépris contre les Seigneurs des Pays-Bas, 193
Barneveld condamné, 199
Baſile le Macedonien Empereur, 73. & 76. ſa cruauté, *ibid.*
Baſſompierre, ſon avis ſur la Hollande, 196. ce qu'en dit le Journal des Sçavans, *ibid.*
Battori Roi de Pologne, ſon hiſtoire, 344
Baudouin Comte de Flandres, & Empereur de Conſtantinople, 85. & 86. eſt battu par les Bulgares, 87. ſes talens, *ibid.*
Baudouin II. Empereur, 87. retourne en Occident, *ibid.*
Baviere, ſon hiſtoire, 151. établiſſement de cette maiſon, *ibid.* ſes prérogatives, 152
Baviere (Louis IV. de) ſur le Trône Imperial, *ibid.*
Maximilien Emmanuel ſoutien de la maiſon d'Autriche, 152. ſon caractere, *ibid.* ſon courage, 175
Beaugency, ſon Concile, 231
Beaumont, cette maiſon en diſpute avec celle de Grammont dans la Navarre, 295
Bela IV. Roi de Hongrie, 167
Belgrade, ſiege de cette Ville, 170
Beliſaire en Italie, 8. prend Ravenne, 56. ſa mort, *ibid.*

Belles-Lettres, Auteurs qui ont traité de son histoire, 362
Benevent, ses habitans se révoltent contre Charlemagne, 122. & 123
Berose, ses fables, 118
Betique, origine de ce nom, 283
Billy, (l'Abbé de) ce qu'il dit des Homelies de S. Chrysostôme, 426
Blanche de Castille, Reine de France, son éloge, 231
Bocace, ce qu'il dit de la Cour de Rome, 429
Bochard, sur l'origine du nom de Spania, 282
Bodin, sa République, 29
Boecler, sa notice de l'Empire, 110
Bogoris Roi des Bulgares se fait Moine, 73
Boheme, son histoire, 159. qui en fut le premier Roi, 160. depuis quand ses Rois ont embrassé le Christianisme, *ibid.* possedée par la maison d'Autriche, 164. ses Historiens, 165
Bohemiens soumis par Othon I. 127
Boleslas I. prend la qualité de Roi de Pologne, 323. divers sentimens à son sujet, *ibid.*
Boleslas II. est excommunié, 324
Boleslas III. se contente du titre de Duc, *ibid.*
Boleslas IV. son histoire, 325
Boranets, plante merveilleuse, 332
Borzivog Roi de Boheme, son histoire, 160
Bosio, son histoire de Malte, 349
Bossuet, sa politique, 30. ce qu'il dit de M. de Launoy, 360
Botoniate (Nicephore) usurpe l'Empire, 79
Bovine, cette bataille, 131
Boullainvilliers, sur la Noblesse, 350
Bourgogne, cette maison en qui fondée, 115. 116. son Royaume réuni à l'Empire, 130
Bourguignons, leur premiere irruption, 6
Brandebourg, histoire de cet Electorat, 156
Brandebourg, (Albert de) mis au Ban de l'Empire, 157. Albert Frederic tombe en démence, *ibid.*
Brantôme, caractere de ses mémoires 364. sa remarque sur Louis, Prince de Condé, 386
Brederode, son courage, 193
Brienne, (Jean de) Empereur, 87. ne peut résister à Vatace, 88
Brunswic, histoire de cette Maison, 157
Buchanan, portrait qu'il fait de Marie Stuart, 448. son caractere, *ibid.*
Bude prise par les Turcs, 171. sa Bibliotheque brûlée, *ibid.*
Bulgares attaquent l'Empire, 50. & 65
Bulle d'or, ce que c'est, 105. pourquoi faite, 106
Busbeque, son caractere, 401
Bussi, portrait de Louis XIV. 251

C

CAboés Roi de Perse, sa mort, 68
Cadis, origine de ce Port, 381. le Roi Juba y exerce la Magistrature, *ibid.*
Calcondile, son histoire des Turcs, 96
Caligula, regne dans les Gaules, 212
Callinicus inventeur du feu Gregeois, 65
Calmet, son histoire de Lorraine, 20
Camden, histoire de la Reine Elizabeth, 273
Cange, (du) histoire de Constantinople, 88 histoire Byzantine, 96
Canisius, recueil de Charlemagne, 97
Canons Arabiques attribuez aux Apôtres, 427
Catacusene, son histoire, 91. est nommé tuteur de Jean & Manuel Paleologue, *ibid* est privé de son usurpation, 92. son histoire de Constantinople, 95. éloge qu'en fait M. Cousin, *ibid.*
Capet (Huges) monte sur le trône des François, 228. son origine, *ibid.* & 352. il fait sacrer son fils Robert, 229
Capistran (Jean) ses actions de vigueur, 170
Capitulations Imperiales, 106. ce que c'est, *ibid.*
Carloman, sa mort, 122
Carthaginois en Espagne, 280
Cartheia, origine de cette Ville, *ibid.*
Casimir I. Roi de Pologne, se fait moine, 324 est dispensé de ses vœux, *ibid.*
Casimir III. 325
Casimir IV. 327
Castille, cette Maison, 115
Catalans, leur caractere, 297
Catherine, (Ste.) son histoire fabuleuse, 432. & 433
Cavade declare la guerre aux Romains, 53
Cayet, ses Chronologies novennaires & septenaires, 246
Cedrenus, son caractere, 52. sa chronique, 83
Celtes, tirent leur origine des Scythes, 210
Cercles, leurs assemblées, 102. de qui vient leur établissement, *ibid.*
Cesar, (Jules) sur l'Allemagne, 118. défaut de ses Memoires, 373
Chansons, leur utilité, 375
Chantal, (Madame) son éloge, 359
Charlemagne attaque les Lombards, 13. détruit leur Royaume, 14. est Souverain dans Rome, *ibid.* sa pieté, 97. son histoire, 122. assiége Sarragoce, *ibid.* est proclamé Empereur, 123. ce qu'en dit Eginart, *ibid.* sa mort, *ibid.* historiens sur sa Maison, 125. chute de sa Maison, 127. sa vie attribuée faussement à Plutarque, 433
Charles I. Roi d'Angleterre, 274
Charles II. prétenduë conjuration contre ce Prince, 276

Charles-le-Chauve, 124. est empoisonné, *ibid.* ses guerres civiles, 227
Charles-le-Gros Empereur, 97. 124. 125
Charles IV. de Luxembourg, élû Empereur, 137. publie la Bulle d'or, 105. il y contrevient, *ibid.*
Charles V. devient Empereur, 116. son animosité contre François I. *ibid.* est accusé de Lutheranisme, 142. ce qu'en dit M. Bayle, *ibid.* ce qu'il dit en se plaignant de la fortune, 155. sa docilité dans les Pays-Bas, 190. son caractere, 300. auteurs à lire sur son histoire, 301
Charles VI. Empereur, son esprit de paix, 113. son éloge, *ibid.* son intrépidité, 144. & 145
Charles III. Duc de Savoye, son histoire, 180
Charles Emmanuel I. Duc de Savoye, son histoire, 180. Medaille qu'il fait frapper, *ibid.*
Charles Emmanuel II. 181
Charles VI. Roi de France, 234
Charles VII. 234. bani du Royaume étant Dauphin, 234. Auteurs à lire sur son sujet, 236
Charles VIII. 237. Auteurs à lire sur son sujet, 238
Charles IX. troubles de son regne, 241. Auteurs qui en ont écrit, 243. 244
Charles Duc de Bourgogne, 113
Charles de Lorraine fait hommage à Othon, 262. est battu par les Suisses, 263
Charles III. de Lorraine, son histoire 263. 264. veut faire casser son mariage, 266. fait alliance avec Louis XIV. *ibid.*
Charles IV. son histoire, 263. ses qualités, 266
Charles XII. Roi de Suede, 320
Chartes, leur necessité, 376. regles pour les discerner, 377. &c.
Chemniz, à qui sa lecture convient, 143
Chine, son histoire, 338. Auteurs qui l'ont écrite, *ibid.* & 339
Christiern Roi de Dannemarck, 316
Christine Reine de Suede, 320
Chronologie novennaire & septenaire de Cayet, 246
Ciceron, fait singulier sur deux voyageurs, 396
Cimbres, attaquent l'Empire Romain, 2. & 3
Cinnamus, (Jean) son histoire, 85
Clapmarius, sa politique, 29
Clarendon, histoire de Charles I. 274
Claude, son regne dans les Gaules, 212
Clement (S.) sa lettre à saint Jacques, 418. ce qu'on doit penser de ses constitutions, 423. de sa deuxiéme lettre aux Corinthiens, 425. ce qu'en pense S. Jerôme, *ibid.*
Clergé de l'Empire, ce qui l'a perdu, 158
Clisson assassiné, 234
Clodion Roi de France, 226
Clovis Roi de France, *ibid.*
Cochinchine, relation de ce Pays, 340
Colchide, la guerre s'y continuë, 56
Cologne, cet Electeur & Archichancelier de l'Empire, 158
Coloma (Carlos) caractere de ses harangues, 441
Colomb, (Christophe) sa découverte de l'Amerique, 343. &c. sa comparaison ingenieuse, 345
Comines, caractere de ses memoires, 364. son éloge, *ibid.* son caractere, 406
Comnene (Isaac) Empereur, 77. sa retraite, *ibid.*
Comnene (Alexis) fait crever les yeux à Botoniate, 77. est elevé sur le trône Imperial, 80. son histoire, *ibid.*
Comnene (Alexis) fils de Manuel, parvient à l'Empire; il est assassiné, 80
Comnene (Anne) histoire qu'elle a faite d'Alexis son pere, 80. son caractere, 84. son talent pour la narration, *ibid.*
Comnene (Jean) parvient à l'Empire, 79. sa mort, 80
Comnene (Manuel) monte sur le trône Imperial, 80. persecute l'Eglise, *ibid.*
Comte (le P. le) ce qu'il rapporte de la fête des Lanternes à la Chine, 398. ses memoires de la Chine. 338
Condé (Prince de) Monnoye battuë sous son nom, 386
Confucius, question à son sujet, 339
Conrad I. Empereur, 98. 127
Conrad le Salique Empereur, sa genealogie obscure, 130
Conrad III. Empereur, ne peut être couronné à Rome, 131
Conrad IV. Empereur, est empoisonné, 134
Conringius, son trésor des Républiques, 33. sur le droit public, 104
Conseil de Sang, par qui établi en Flandres, 193
Constance Empereur, 38
Constant Empereur, 38. & 65. suit la secte des Monothelites, *ibid.* est défait par les Sarrasins, *ibid.* est assassiné, *ibid.*
Constantin le Grand, Empereur, 36. affligé dans sa famille, 37. son histoire & sa mort, 38. portrait qu'en fait Zozyme, 412. son Baptême, 415
Constantin II. Empereur, 38
Constantin III. empoisonné par sa belle-mere, 65
Constantin Pogonat rétablit le culte divin, 65 convoque un Concile, 66. sa mort, *ibid.*
Constantin Copronyme, Empereur, 68. sa mort, *ibid.*
Constantin VI. Empereur, 71
Constantin Porphyrogenete, 75. fait la vie de

l'Empereur Basile, 84
Constantin Ducas proclamé Empereur, 74
Constantin possede l'Empire avec Basile son frere, 75
Constantin Monomaque Empereur, 77
Constantin Paleologue Empereur, 93
Constantine renfermée par Phocas, 59
Constantinople assiegée par les Sarrazins, 65. affligée de la peste, 69. son Concile œcumenique, 70. ses Empereurs Latins, 86
Contzen, sa République, 29
Cordouë, son Royaume formé, 298
Corvin (Matthias) Roi de Hongrie, 170
Cosroès, Roi de Perse, défait, 58. fait écorcher Saës, 62. est peint comme un Dieu 63. sa mort, 64
Coups d'Etat. 34
Courtenay (Philippe) préfere le Comté de Namur à l'Empire, 87
Courtenay (Pierre de) monte sur le trône, 87. est massacré, *ibid.*
Courtenay (Robert) est fait Empereur, 87. est défait par Vatace, *ibid.*
Courtilz (Gatien des) nouveaux interêts des Princes, 31. &c. son caractere, 365
Cousin, sa version des Historiens de Constantinople, 84
Cracus, Roi de Bohême, 160. est élû Roi de Pologne, *ibid.* & 322
Crédulité doit avoir ses bornes, 395
Critiques, leur utilité, 404
Croisades, Auteurs qui en ont écrit, 228
Cromwel, son histoire, 275
Curopalate (Michel) proclamé Empereur, 71
Curopalate (Jean,) son histoire, 83
Cuspinien, ce qu'il rapporte de Maximilien I. 141. 142. fausses Médailles qu'il soutient, 384
Cyprien (S.) ouvrage qui lui est attribué, 424. Le livre des spectacles n'est pas de lui, 426. autre ouvrage qu'on ne doit pas lui attribuer, 428
Czar, son autorité, 333
Czechus, premier Roi de Bohême, 160

D

Dannemarck, son histoire, 315. Auteurs qui en ont traité, *ibid.* changement de son droit public, 316. sa Couronne devient hereditaire, *ibid.* & comment, 317
Danube, Vers à son sujet, 176
Dappers, son Afrique, 342
Decretales des premiers Papes, ce qu'on en doit penser, 423. 424
Denier de saint Pierre, ce que c'est, 324
Descartes, contes fabuleux à son sujet, 359
Diane de Poitiers, son empire sur Henry II. 240
Dideric (ou Thierry) premier Comte de Hollande, 188
Didier, dernier Roi des Lombards, 13
Diete de l'Empire, ce que c'est, 101
Dion Cassius, son caractere, 405
Diplomatique du P. Mabillon, remarque à ce sujet, 278. &c.
Dithmar sur l'histoire d'Allemagne, 133
Dominique (S.) ce qu'en dit Jurieu, 409
Dorleans (le P.) Révolutions d'Angleterre, 271. éloge qu'en fait M. de Larrey, *ibid.*
Doutes, à quoi peuvent servir dans l'histoire, 397
Dreux, cette bataille, 244
Droit public, son étude, 24. en quoi il consiste, *ibid.* Auteurs qui en ont traité, *ibid.* 32. *& suiv.* son origine, 30. ses principes, 28. & 29
Druides, leur rang chez les Gaulois, 210
Ducange, son histoire Bizantine, 96
Ducas, histoire de Constantinople, 95. ce qu'il dit d'une Imperatrice, *ibid.*
Du May, science des Princes, 34. remarque singuliere sur les Princes de la maison d'Autriche, 149
Dumont (M.) ses mémoires, 255. Recueil des traités de paix, 370. ses défauts, *ibid.* & 371

E

Echards, son histoire Romaine, 83. son histoire de Constantinople, 95. son histoire d'Angleterre, 272
Ecosse, son histoire, 266
Ecossois, leur irruption, 6
Eginhart, histoire de Charlemagne, 97. 126. ce qui a donné lieu de le croire gendre de Charlemagne, 125. ce qu'en dit M. Cousin, *ibid.*
Eglise, n'a point d'autorité sur les Royaumes temporels, 131
Egmont, (Comte d') est executé, 194
Egypte soumise par Omar, 65
Electeurs, combien il y en a, 99. quel est leur droit, *ibid.*
Elemens d'histoire, 34
Eleonor de Guienne, sa répudiation, 230
Elisabeth Reine d'Angleterre, 273
Emmanuel Roi de Portugal, 304
Empereur d'Allemagne, ses titres, 99. son pouvoir, 102. Auteurs à lire pour leur histoire, 133
Empereurs Grecs, 88
Empire d'Orient, son histoire, 36
Empire d'Occident, son histoire, 97. 98. ses Etats distingués, 99. son droit public, 103. maniere de l'étudier, *ibid.* abregés de son histoire, 121. suite de son histoire, 134. est dans l'anarchie. 139

Equilibre des puiſſances, 28
Eraſme, ce qu'il rapporte de ſaint François, 400 ſon ſentiment ſur le Commentaire de ſaint Chryſoſtome, 426
Ericſon (Guſtave,) ſon hiſtoire, 319
Eſpagne, ſon hiſtoire, 278. précaution pour la lire, 280. antiquité de cette nation, *ibid.* ſes révolutions, *ibid.* ſon ancienne religion, 281 origine de ſon nom, 282. ſa diviſion, *ibid.* Auteurs qui ont traité de ſon antiquité, *ibid.* 283. Nations barbares s'y établiſſent, *ibid.* Auteurs à lire pour l'étude de ſon hiſtoire, 288. &c.
Eſpagnols, leur caractere, 278. & 302
Eſtienne (S.) premier Roi de Hongrie, 166. 167
Etats de l'Empire, ce que c'eſt, 148. leur origine, *ibid.*
Etats d'Allemagne occupés par la Maiſon d'Autriche, 150
Etats Generaux, leur ſituation, 195. 196. leur commerce, *ibid.* Reconnus Souverains, 200 manquent à leurs traités, 203. 204
Eudoxie, Imperatrice, promet de ne ſe point remarier, 77. rompt ſa promeſſe, 78. ſe fait Religieuſe, *ibid.*
Evodie (Julie) Auguſtins de Toulouſe en font une martyre, 385
Eutrope Eunuque, 43
Eutrope, ſon hiſtoire, 52
Exarques de Ravennes, 8

F

FAmilles anciennes qui ſubſiſtent, 455. modernes, 356
Ferdinand Roi de Boheme, 163
Ferdinand eſt reconnu Roi de Hongrie, 173
Ferdinand, Grand Duc, parole remarquable, 172
Ferdinand Roi de Leon, ſa valeur, 288
Ferdinand (S.) ſes actions, 291
Ferdinand & Iſabelle, leur regne, 292. s'empare d'une partie de la Navarre, 295
Ferreras (Juan de) ſon caractere, 289
Feu Gregeois, par qui inventé, 65
Figueroa, hiſtoire de Charles-Quint, 142
Fiorelli, hiſtoire de Conſtantinople, 87. 95.
Flandres, par qui enlevée aux François, 393
Flechier, hiſtoire de Theodoſe, 43
Florence, Auteurs à lire ſur ſon hiſtoire, 307
Florus, ce qu'il dit des Gaulois, 211
Foix, (Gaſton de) ſa harangue au camp de Ravenne, 441
Folietta, ſon caractere, 436
Fontenay, cette bataille, 124
Fouquet, caractere de ſes défenſes, 365
France, éloges de ſes Rois, 32. prérogatives de cette Maiſon, 114. & 222. ſes prétentions ſur la Maiſon d'Autriche, 117. ſa réünion avec cette Maiſon, 118. ſon hiſtoire, *ibid.* difficultés ſur ſon étude, 217. & 224. ſucceſſion à ſa Couronne, comment reglée, 220. Auteurs qui en ont traité, 221. Auteurs à lire pour ſa Chronologie, 224. uſage de ſon hiſtoire, 258. ſon hiſtoire Eccleſiaſtique, 259. Auteurs qui l'ont écrite, *ibid.* Caractere des trois races de ſes Rois, *ibid.* &c. Sa deſcription par M. de Piganiol, 346
François, (ou Francs,) leur origine, 213. avoient des Rois dès le IV. ſiecle, 214. Auteurs à lire ſur leur origine, 215. leurs mœurs, 217.
François I. prétend à l'Empire, 116. ſon animoſité contre Charles V. *ibid.* Son hiſtoire, 238. Auteurs qui l'ont écrite, *ibid.*
François II. troubles de ſon regne, 242. Auteurs qui en ont traité, 243
François-Hyacinthe de Savoye, ſa minorité, 181
François (S.) ce qu'en dit Eraſme 99. portrait que Jurieu en fait, 408
Fra-Paolo, pourquoi a fait l'hiſtoire du Concile de Trente, 308
Francs, leur irruption, 7
Frederic I. dit Barberouſſe, 81. 131
Frederic II. Empereur, 132. eſt excommunié, *ibid.*
Frederic III. Empereur, 139
Frederic V. Burgrave de Nuremberg, revêtu de la dignité Electorale, 156
Frederic V. Electeur Palatin, Roi de Bohéme, 163
Frederic I. Roi de Dannemarck, détrôné, 116
Fricius, ſa République, 29
Froiſſart, ſon caractere, 407
Fuggers, cette Maiſon, 351

G

GAdès, deſcription de ce Temple, 282
Gaffarel, fait ſingulier qu'il rapporte, 399
Gainas, 44
Gallus Ceſar, 39
Garcias, ſa révolte contre ſon pere, 287. ſa mort, 288
Garibay, éloge de cet Hiſtorien, 289
Gaule ancienne, comment on doit étudier ſon hiſtoire, 212
Gaulois, leur origine, 209. ce que Florus en dit, 210. paſſent en Eſpagne, 279
Geneve ſurpriſe de nuit, 181
Genhare, ſon courage, 394
Genois, leur valeur dans la défenſe de Conſtantinople, 94
Gerard d'Alſace, tige de la Maiſon de Lorraine, 262
Germains, (Anciens) leurs mœurs, 119

Germon (le P.) ses dissertations sur la Diplomatique, 380
Gibelins, leur parti, 132
Gilimer Roi des Vandales, prisonnier, 55
Giphanius, sa dissertation sur Justinien, 61
Glycas, caractere de son histoire, 52
Glycerius Empereur, 48
Gnesne, par qui fondée, 322
Goldaste, ses constitutions Imperiales, 104. précautions à prendre en les lisant, 105
Goths, attaquent l'Empire Romain, 4. vont en Italie, 7. leur Empire en Espagne, 284. leur décadence, *ibid.* leur armée défaite, *ibid.* Auteurs à lire sur leur histoire, 285
Grammaye, histoire des peuples d'Asie, 337
Grammont, cette Maison en dispute avec celle de Beaumont, 295
Grands, comment se doivent comporter avec leurs inferieurs, 393. égards qu'on leur doit, 394
Grands-hommes, leur histoire, 357. comment il faut la lire, 359
Granvelle (Cardinal,) ce qu'il dit de l'Empire, 145. son caractere, 191. on lui dispute sa qualité de premier Ministre, 192
Gratien Empereur, 42
Gregoire (Pierre) sa République, 29
Gregoras (Nicephore) son histoire de Constantinople, 95
Grenade, établissement de ce Royaume, 298
Grotius *de Jure belli*, 30. condamné, 201. ce qu'il dit de la République de Hollande, 209
Gruter, caractere de ses inscriptions, 383
Guelfes, leur parti, 132
Gueux, origine de ce nom, 193
Guichardin, son défaut, 440. ses harangues, 441
Guillaume Comte de Hollande, massacré, 133
Guillaume, Roi d'Angleterre, aspire à la Couronne de France, 230
Guillaume le Conquerant, son histoire, 269
Guillaume le mauvais, Roi de Naples, son caractere, 313. loix qu'il établit pour enlever tout l'or & l'argent de ses sujets, 314
Guinet, dissertation sur Justinien, 61
Guise, (Duc de) ce que Patin en rapporte, 398
Guises, leur ambition, 240
Gustave I. Roi de Suede, 319
Gustave Adolphe, Roi de Suede, son histoire & son éloge, 320

H

HAillan (du) ce qu'il dit de la Pucelle d'Orleans, 419. 420
Halde (Pere du) sur la Tartarie, 342
Hanovre, neuviéme Electorat, 100
Haralde, Roi d'Angleterre, est battu par Guillaume, 269
Harangues, leurs differens caracteres, 441. 442
Hardec (Comte) sa trahison, 173
Harrac (François-Antoine) ses vertus, 158. 159
Heinsius (Pensionnaire) son caractere, 200
Heiss. son abregé d'histoire de l'Empire, 121
Heliot, histoire des Ordres Religieux & Militaires, 348
Helvetiens, se révoltent contre la Maison d'Autriche, 183
Henry de Flandres est élevé sur le trône de Constantinople, 87
Henry (Cardinal) Roi de Portugal, 115
Henry l'Oiseleur, élû Empereur, 127
Henry de Baviere porte le titre d'Empereur, 129. est mis au nombre des saints, *ibid.* est Fondateur de l'Evêché de Bamberg, 159
Henry III. monte sur le trône Imperial, 130
Henry IV. Empereur, se broüille avec le saint Siege, 130
Henry V. Empereur, son excommunication, *ibid.*
Henry VI. Empereur, 131
Henry VII. Empereur, 136
Henry le noir, tige de la Maison de Brunswic, 157
Henry II. Roi de France, 240. Auteurs qui ont écrit son histoire, 241
Henry III. Roi de France, refuse la souveraineté des Etats Generaux, 195. troubles de son regne, 241. pourquoi méprisé, 242. Auteurs qui ont écrit son histoire, 244. 245. quelle faveur il accorde au Polonois, 327. & 328
Henry IV. Roi de France, 245. histoire de sa mort, 246
Henry VII. Roi d'Angleterre, 272. défaut de son histoire par Bacon, 441
Henry VIII. Auteurs qui ont traité son histoire, 372. ce que produisit son excommunication, 373
Heraclion a le nez coupé, 65
Heraclius Empereur, 62. demande la paix à Cozroès 63. sa lettre à Sarbare, 64. son impieté, 65. sa mort, *ibid.* fausseté de sa médaille, 67
Hercule, divinité des anciens Espagnols, 281
Heroldus, son code des anciennes loix, 104
Herrera, (Antonio de) son caractere, 272
Hickesius, sur la diplomatique, 380
Hilaire (S.) lettres qui lui sont faussement attribuées, 433
Histoire, secours qui servent à l'étudier, 363 précautions à prendre dans son étude, 402. & 403. regles pour en discerner les faits, 414. &c. faits douteux & supposés qui s'y trouvent, 428. maniere de l'écrire, 435. ce qu'en dit Ciceron, *ibid.*
Histoires secretes, le peu de fonds qu'on y doit

faire, 373
Histoires fabuleuses, usage qu'on en peut faire, 430
Historiens, précautions à prendre dans leur lecture, 395. &c. jusqu'où doit aller la créance qu'on leur doit, 396. en quelle occasion on peut douter de ce qu'ils racontent, 399. quel doit être leur caractere, 404. &c. ce qu'ils doivent faire pour discerner les faits historiques, 413. &c. ce qui doit faire la matiere de leurs jugemens, 440
Historiens passionnés, usage qu'on en peut faire, 428 & 433
Hollande, histoire de sa République, 188. ses loix, *ibid.* & 189. Auteurs de son histoire des derniers tems, 220. &c. la Religion Catholique y est persecutée, 205. caractere de sa liberté, 208. ce qu'en disent saint Evremont & Grotius, *idid & 209*. ce que le Noble dit de sa République, 434
Hongrie, ses révolutions, 115. son histoire, 166. ses malheurs, 169. nouvelles religions s'y introduisent, 174. ses Historiens, 176
Honorius Empereur, 43. & 44
Hueber, (le P.) histoire d'Autriche, 151
Humbert III. son histoire, 178
Hunniade, (Jean) sa valeur, 169
Huns attaquent l'Empire Romain, 4. & 5
Hyppolitus à Lapide sur la liberté Germanique, 111. son caractere, 112

J

JAcques I. Roi d'Angleterre, son regne, 274
Jacques II. son histoire, 276
Jacques (S.) faux Evangile qu'on lui attribuë, 424. usage qu'en fait S. Gregoire de Nice, 425
Jagellon, Duc de Lithuanie, est fait Roi de Pologne, 326
Jagellon, quand cette race a commencé, *ibid.*
Japon, son histoire est peu connuë, 339. son progrès dans le Christianisme, *ibid.* sa destruction, 340
Japonois, leurs coutumes differentes de celles des Chinois, 339. ce qu'en dit Tavernier, 340
Iberie, origine de ce nom, 282
Icasie, sa réponse à l'Empereur Theophile, 72
Jean, Ministre de Justinien, son ambition & son avarice, 55. est dépoüillé de tous ses biens, *ibid.*
Jean, Roi de Bohême, son histoire, 162
Jean Albert, Roi de Pologne, son inhumanité, 329
Jean Casimir, Roi de Pologne, 328. quitte le trône, *ibid.*
Jeanne d'Arc ou la Pucelle, son histoire, 235
Jeanne (Papesse) ce qu'on en doit penser, 419. ce qu'on en croit, 429. sentiment de M. Jurieu à son sujet, 430
Jeannin, sa négociation avec les Etats Generaux, 196
Jerôme (S.) ce qu'il pensoit de la deuxiéme lettre de S. Clement aux Corinthiens, 425
Jesuites, leurs relations du nouveau monde, 346
Ignace (S.) belle simplicité de ses lettres, 418
Imma, son amour pour Eginart, 125
Inscriptions & médailles, 383. &c. précautions qu'il y faut apporter, 384
Interêts des Princes, 30. & 31
Joinville, son caractere, 406
Joly, ses maximes pour l'institution du Roi, 29
Joseph Empereur, 144
Josse de Moravie parvient à l'Empire, 139. Constitution qu'il fait, *ibid.*
Jove [Paul] son défaut, 437
Jovien Empereur 40
Irene, Imperatrice, sa cruauté, 70
Irlande, son histoire, 266
Isabelle de Baviere favorise les Anglois, 234
Isabelle possede la Castille, 115. Isabelle & Ferdinand, leur regne, 292. leurs talens, 293
Isdegerdes, Roi de Perse, sa generosité, 338
Italie, son histoire, 306. Auteurs qui l'ont écrite, *ibid.*
Juan (Don) d'Autriche, est envoyé dans les Pays-Bas, 194. sa mort, *ibid.*
Jules Nepos, 48
Jules II. Pape, sa Bulle contre Louis XII. 296
Julien Empereur, 39. caractere de sa satyre, 374
Jurieu, son caractere, 408. ce qu'il dit de S. François & de S. Dominique, *ibid.* & 409. ce qu'il dit de la Papesse Jeanne, 430
Justin, Empereur, son histoire, 53
Justin II. Empereur, 57. son amour pour la justice, *ibid.* fait bâtir Justinopolis, 58. sa mort, *ibid.*
Justin (S.) ce qu'il croit à l'occasion d'une inscription, 385. ouvrage qui lui est faussement attribué, 426. & *suiv.*
Justinien, Empereur, 54. se jette dans l'heresie d'Eutichès, *ibid.* ses guerres, *ibid.* & *suiv.* sa mort, 56. son code & ses institutes, *ibid.* ce que Procope dit de lui, 412
Justinien II. Empereur, son imprudence, 66 son avarice & sa cruauté, *ibid.* est envoyé en exil, *ibid.* est rétabli, 67. fait prendre Heraclius, *ibid.* il est déposé, *ibid.*
Justinopolis, par qui bâtie, 58

K

KHevenhuller, ses Annales, 145
Koribut (Michel) Roi de Pologne, 429

Krantzius, ce qu'il dit des Evêques d'Allemagne, 146

L.

LAdiſlas Roi de Bohême, 162. eſt couronné Roi de Hongrie, 167. ſes conquêtes, *ibid.* ſon hiſtoire, 170
Ladiſlas II. ſon hiſtoire, 126. eſt défait par le Turc à Varnes, *ibid.*
Lancaſtre, troubles de cette Maiſon, 272
Lancre, ce qu'il dit des Allemans, 119
Lange [Alexis] Empereur, 93. ſa lâcheté, 94
Lange [Iſaac] eſt fait Empereur, 80. chaſſé, *ibid.* rétabli, 81. ſon fils lui eſt aſſocié, *ibid.* ſa ſuperſtition, 82
Larrey, hiſtoire de Louis XIV. 252. hiſtoire d'Angleterre, 272
Laſcaris [Jean] Empereur, 88
Laſcaris [Theodore] Empereur, *ibid.*
Laſcaris II. Empereur, *ibid.*
Launoi [Mr. de] ce qu'en dit M. Boſſuet, 360. ſur la Diplomatique, 381
Lauresheim, ſa cronique au ſujet d'Imma, 125
Lecus Duc de Pologne, erreur à ſon ſujet, 322. ſon hiſtoire veritable, *ibid. & ſuiv.*
Lechus II. chaſſé de Pologne, 323
Leibnitz, recueil de diplomes, 370. fautes qui s'y trouvent, *ibid. & ſuiv.*
Leiceſtre [Comte] ſon peu de capacité, 195
Lenglet, ſes tables chronologiques, 96
Lentulus, ſes lettres, 424. 425
Leon Phocas aſpire à l'Empire, 74. on lui creve les yeux, *ibid.*
Leon le Grammairien, hiſtoire abregée des Empereurs d'Orient, 83
Leon I. Empereur, 47
Leon II. Empereur, 68
Leon Iſaurien Empereur, 68. ſa mort, *ibid.*
Leon IV. Empereur, 70. ſon impieté, *ibid.* ſa mort funeſte, *ibid.*
Leon Armenien Empereur, 71. ſa mort, *ibid.*
Leon IV. le Philoſophe Empereur, 73
Leonard (Frederic) recueil de Traités de paix, 369. fautes qui s'y trouvent, *ibid.*
Leonce Empereur, 66
Leopold I. Empereur, ſon zele, 143. ſa déference pour le S. Siege, 144. crée un neuviéme Electeur, 100. conſpiration contre lui, 174. pardonne au Prince Ragoski, *ibid.*
Leopold d'Autriche III. du nom eſt défait par les Suiſſes, *ibid.*
Leopold d'Autriche IV. fait la guerre aux Suiſſes, 185
Leopold I. de Lorraine, 264
Leſcus II. ruſe dont il ſe ſert pour parvenir à la Couronne, 222. 223
Leſcus, ſurnommé le Blanc, Roi de Pologne, 325
Leſcus, ſurnommé le Noir, *ibid.*
Leti (Mr.) hiſtoire de Charles V. 143. théatre britannique, 271. ſon caractere, 407
Lettres, leur utilité dans l'hiſtoire, 363. uſage qu'on en doit faire, 366
Liberté germanique, ce que c'eſt, 110
Licinius, 37
Limiers, ſon hiſtoire de Louis XIV. 248. hiſtoire de Charles XII. Roi de Suede, 320
Limneus ſur le droit public, 104
Lindenbrogius, ſon Code des anciennes loix, *ibid.*
Liſle (de) cartes de l'Empire d'Orient, 96
Liturgies ſuppoſées, 423
Loi ſalique, Auteurs qui en ont traité, 220. & 221
Loix, leur multitude dangereuſe, 27. &c.
Lombards en Italie, 9
Lorraine, ſon hiſtoire, 20. 21. 22. &c. ſa deviſe, 262. ſous la dépendance de l'Empire, 263. ce Duché à preſent Monarchique, *ibid.* Auteurs qui ont écrit ſon hiſtoire, 264. &c. hiſtoire de cette Maiſon, 353. ſon origine, *ibid.* Auteurs à lire à ce ſujet, 354
Lothaire I. Empereur, 124. battu à la bataille de Fontenay, *ibid.* abdique l'Empire, *ibid.*
Lothaire II. Empereur, 130
Louis le Débonnaire Empereur, 97. 123. 126. 227
Louis le Germanique Empereur, 97
Louis II. Empereur, 124
Louis IV. Empereur, 97
Louis fils d'Arnoul, ne peut être couronné, 125
Louis de Baviere Empereur, 138. ſon démêlé avec la Cour de Rome, *ibid.*
Louis Roi de Hongrie, tué à la bataille de Mohats, 115. ſon hiſtoire, 167
Louis II. Roi de Hongrie, 171
Louis Roi de Bohême, ſon hiſtoire, 163
Louis Duc de Savoye punit les mauvais Miniſtres, 179
Louis le Jeune Roi de France, 230
Louis VIII. Roi de France, 231
Louis (S.) ſon hiſtoire, 232. Auteurs qui l'ont écrite, 233. fait alliance avec Frederic II. 132
Louis XI. ſon hiſtoire, 236. ſon apologie, 228. Auteurs à lire ſur ſon hiſtoire, 237. ſon caractere, 412
Louis XII. 238. Auteurs qui en ont écrit, 239. & ſuiv.
Louis XIII. ſon hiſtoire, 247. &c.
Louis XIV. ſon hiſtoire, 250. &c. Auteurs qui l'ont écrite, *ibid.* &c. ſon portrait, 251. ſon hiſtoire militaire, 255
Lucien, ſon caractere, 436
Ludlow, ſes mémoires, 274
Ludolphe, hiſtoire d'Ethiopie, 342
Lunig, ſon Recueil des Archives, 370
Luſace, par qui poſſedée, 164
Luſitanie, origine de ce nom, 282

Luynes, son ministere, 248. sa tyrannie, *ibid.*

M

MAbillon, remarque sur sa Diplomatique, 278. &c. critique sur icelle, 380. cé qu'il rapporte des differentes inscriptions, 385. & 386
Machiavel, son Prince, 29. ses harangues, 441
Mahomet, sa Secte, 64
Mahomet II. assiege Constantinople, 94. il s'en rend maitre, 95. leve le siege de Belgrade, 170. son caractere, 336
Mahomet IV. fait des curedents, 336
Maimbourg, histoire du Schisme des Grecs, 96
Avanture arrivée à Othon III. 129
Majorien Empereur, 48
Maison de France, 351
Maisons éteintes, leur histoire, 355
Maisons Souveraines, 350. 351
Malte, son histoire, 349
Mantoue, Auteurs à lire sur son histoire, 307
Marca (M. de) sa génealogie, 367
Marcel, ce qu'il rapporte de la Pucelle d'Orleans, 422
Marcien Empereur, 47
Marguerite Reine de Danemarck, 316. & 318. nommée la Semiramis du Nort, 316
Marguerite d'Autriche, son Epitaphe, 180
Mariana, ce qu'il dit de Maximilien I. 141. son caractere, 289
Marignan, cette bataille, 186
Maroles (l'Abbé de) Version d'Ammian Marcellin, 52
Marquis de Misnie, de qui descendent, 154
Martine empoisonne Constantin III. 75. on lui coupe la langue, *ibid.*
Martinusius, Cardinal, son caractere, 172
Martyr (Pierre) ses lettres, 293
Mascardi, son caractere, 436
Mathias Empereur, ce qui se passa avant son élection, 145
Mauregat, son usurpation, 286
Maurier, (du) portrait du Cardinal de Richelieu, 413
Maurice Empereur, son avarice, 58. sa mort, 59
Maxime Tyran, 47
Maximes de M. Joly pour l'institution du Roi, 29
Maximilien I. Empereur, son mariage, 116. son hist. 140. son désir pour la Papauté, 141. ce qu'en dit Mr. Bayle, *ibid.* sa lettre à Marguerite d'Autriche sa fille, 142
Maximilien II. possede le Royaume de Hongrie, 173
Maximilien d'Autriche manque la Couronne de Pologne, 328
Mayence, son Archevêché, 158
Mazaniel, sa valeur, 394
Mazarin (Cardinal) son autorité, 250. ses lettres, 366
Médailles & Inscriptions, 383. &c. Précautions qu'il y faut apporter, 384
Medecine, son histoire, 362
Mellobaudes, Roi des François, 214
Memoires, leur utilité, 363. leur défaut, *ibid.*
Menandre, fragmens de son histoire, 61
Menippée (Satyre) à quoi elle sert, 374
Mesembrie, la côte qui l'arrose glacée, 69
Metaphraste, son caractere, 403
Mexique, sa conquéte, 345
Meyer, son caractere, 412
Michel Curopalate Empereur, 71
Michel le Begue Empereur, 72
Michel II. Empereur, 72. *& suiv.*
Michel Calaphate est fait Cesar, 67
Michel de Paphlagonie Empereur, 76
Michel Stratiotique Empereur, 77
Michel Ducas monte sur le Trône, 78
Miecislas, ou Mieszko Duc de Pologne, 323
Miecislas III. Duc de Pologne, 324
Miege (Guy) Description de la grande Bretagne, 268
Migration des peuples du Nort, 14
Milan, historiens de ce Duché, 307
Milton, sur la mort de Charles I. 275
Ministre ne sauroit se former par les livres, 36
Ministres, défaut de leurs mémoires, 363
Miracles, ce qu'on en doit penser, 416. & 417
Moetjens, son recueil des Traités de paix, 369
Monarchies nouvelles, leur étude, 22
Monnoye de cuir à Naples, 213
Moravie, par qui possedée, 163
Mores en Espagne, 298. leur domination finit, *ibid.* Auteurs sur leur histoire, 299
Morosini, histoire de Constantinople, 87
Moscovie, son histoire, 331. Auteurs qui l'ont écrite, 332. son étendue, *ibid.* sa fertilité, *ibid.* où commence la certitude de son histoire, *ibid.*
Moscovites, leur ignorance ancienne, 331. ce qu'en dit M. Chevreau, *ibid.*
Motteville, ses memoires, 248
Mouskes, histoire de Constantinople, 88
Murtzulfle élû Empereur, 82

N

NAncy, son siege, 265
Naples & Sicile, histoire de ce Royaume, 311. Auteurs qui l'ont écrite, 314. Chefs de sa revolution, 394
Narration, ce que c'est, 436. sa dignité, 439
Narsés en Italie, 8. appelle les Lombards, 9. défait l'armée de Totila, 56
Nassau (Maurice de) choisi par les Etats Generaux, 195
Navarre, son histoire, 293. &c. Auteurs qui

l'ont écrite, 296
Naudé, ses coups d'état, 34
Nemours (Duchesse) ses mémoires, 254
Nicée, son Concile œcumenique, 70
Nicephore Empereur, 71
Nicephore Phocas usurpe l'Empire, 75
Nicephore Botoniate & Brienne usurpent l'Empire, 79
Nicephore Brienne, son stile, 84
Nicetas, son histoire, 85. diversité dans ses manuscrits, 86
Nicolas Patriarche de Constantinople, tuteur de Constantin, 74
Nicole (Mr.) son caractere, 360
Nicopolis, cette bataille, 168
Nitard se retire dans un Monastere, 126. son histoire des fils de Louis le Débonnaire, ibid.
Noble (Le) ce qu'il dit de la Republique de Hollande, 434. son caractere, 435
Normans, leurs tentatives sur la France, 227
Nort, ses peuples attaquent l'Empire Romain, 1. étude de son histoire, comment se doit faire, 333. Auteurs qui en ont écrit, 334
Norwege, son histoire, 315. Auteurs qui l'ont écrite, ibid.
Novare, cette journée fatale à Louis XII. 186
Nuremberg ville, ne reconnoît point Rupert pour Empereur, 138

O

ODoacre Roi d'Italie, 7. & 48. en est chassé par Theodoric, 97
Oldembourg, son trésor des Republiques, 33
Oldembourg, cette Maison possede le Royaume de Danemarck, 316
Olibrius Empereur, 48
Omar, soumet l'Egypte, 65
Oraisons funebres, leur usage & leur utilité, 371
Orange (Prince d') proscrit en Espagne, 195
Orchan, ses progrès, 335
Ordonio, sa revolte, 287. ses conquêtes, ibid.
Ordres Religieux, leur histoire, 363. Auteurs à lire à ce sujet, ibid. &c.
Ordres Militaires, leur histoire, 349. Dissertation à leur sujet, ibid.
Orient, son Empire, 36
Origene, ouvrages qu'on lui attribue, 424. 426
Orleans, ses états, 244
Ormisdas Roi de Perse, ses lettres à Heraclius, 64
Ossat (Cardinal) ses lettres, 402
Ostrogots attaquent l'Empire Romain, 4
Othon Duc de Saxe, son avis pour l'Election de Conrad, 98
Othon I. Empereur, son histoire, 227
Othon II. Empereur, 128
Othon III. parvient à l'Empire, 128. avanture extraordinaire qui lui arriva, 129. on lui attribue faussement l'établissement des sept Electeurs, ibid.
Othon IV. est seul maître de l'Empire, 131. est battu par Philippe Auguste, ibid.
Ott (Christophe) histoire des Empereurs de la ligne de Charlemagne, 98
Ottocare II. son histoire, 161. est battu par Rodolphe, ibid.
Ouvrages supposés, regles pour leur discernement, 422. &c. usage qu'on en peut faire, 431. &c.

P

PAchimere, son histoire de Constantinople, 95
Padilla (Donna Maria) son vol pieux, 278. 279
Pays-Bas, leur histoire, 138. nouvelles opinions s'y introduisent, 190. nouveaux Evêchés qu'on y établit, 191. Auteurs à lire sur leur histoire, 197
Paix publique, ce que c'est, 107. celui qui y contrevient comment puni, 108. par qui renouvellée, ibid. ses articles, ibid.
Paix Religieuse, ce que c'est, 108. ce qui y a donné lieu, ibid.
Palatinat, son dénombrement, 152
Palatins gouvernent la Pologne, 322
Palazzi sur l'Empire d'Allemagne, 121
Paleologue (Michel) se fait couronner, 90
Paleologue (Jean & Emmanuel) Empereurs, 91
Paleologue (Jean) rétabli, 92
Paleologue, Jean VII. Empereur, 93
Paleologue II. (Manuel) Empereur, ibid.
Panegyriques, leur usage, 371
Panites (Priscus) fragmens de son histoire, 61
Papebroch, son *Propyleum*, 381
Papes, Auteurs sur leur histoire, 314
Pâque, quand la dispute en a été agitée, 423
Parme (Duchesse de) gouvernante des Pays-Bas, 191. quitte son gouvernement, 193
Parme (Duc de) est fait gouverneur des Pays-Bas, 194
Paruta, défaut de ses harangues, 441
Patin (Guy) caractere de ses lettres, 266. portrait qu'il fait du P. Petau, 367. ce qu'il dit du Cardinal de Richelieu & de M. de Marca, ibid. ce qu'il rapporte du Duc de Guise, 315
Paul (S.) ce qu'on pense de ses lettres à Seneque & aux Laodicéens, 423
Pelage Roi de Leon, son histoire, 286
Perez [Antonio] ses conseils, 252. sa retraite vers Henry IV. 301
Perse, son histoire moderne, 337. Auteurs qui l'ont écrite, ibid. révolutions, ibid.

Petau [le Pere] son sentiment sur l'origine des François, 213. portrait qu'en fait Guy Patin, 367
Petrone, utilité qu'on peut tirer de sa satyre, 374
Pezron sur l'origine des Gaulois, 210
Pharamond, savoir s'il a existé, 224
Pheniciens en Espagne, 280
Philibert II. Duc de Savoye, 180
Philippe Empereur d'Allemagne épouse Irene, 81
Philippe I. prend le titre d'Empereur, 131
Philippe Auguste bat Othon IV. 150. son histoire, 231
Philippe II. met des troupes Castillanes dans les Pays-Bas, 190
Philippe II. Roi d'Espagne, son caractere, 300. pourquoi prend les armes contre Antonio Perez, 301. Auteurs à lire sur son histoire, *ibid.* se rend maître du Portugal, 304
Philippe V. Roi d'Espagne, son caractere, 302. son droit à cette Couronne sagement discuté, *ibid.*
Philippe le Bel, son démélé avec Boniface, 233
Philosophie, son histoire, 362
Philostrate, son histoire d'Apollonius, 431
Phocas Empereur renferme Constantine, 59. son histoire, 61. ses vices, *ibid.* sa mort, 62
Phœnix, son histoire, 425
Photin, son hérésie où se trouve combattue, 424
Photius se saisit de Phocas, 62
Phranza [George] chronique de Constantinople, 96
Piaste est fait Roi de Pologne, 323
Piastes, leur premiere race douteuse, *ibid.*
Pictes, leur irruption, 6
Pierre Roi de Hongrie, 167
Pierre Czar de Moscovie, son éloge, 331. & 333
Piganiol [M. de] sa description de la France, 346. son caractere, 347
Pilate, ce qu'on doit penser de ses lettres, 424. & 425
Podiebrac [George] gouverne la Bohême, 162
Poësie, Auteurs à lire à ce sujet, 362
Poissy, son colloque, 244
Politique par Mr. Bossuet, 30
Politique en défaut, 34. &c.
Pologne, son histoire, 327. son étude, 328. comment se doit lire son histoire, *ibid.* ce qui se passe dans ses interregnes, 329. Auteurs à lire sur son histoire, *ibid.* sa Republique, *ibid.* ses Rois ne peuvent se désigner un Successeur, 330. Anarchie de ce Royaume, 324. sa Couronne autrefois héreditaire, 326
Polybe, sa division de l'Espagne, 282. son défaut, 437
Pontis, caractere de ses mémoires, 364
Portugal entre les mains du Cardinal Henry, 115. son histoire, 303. Auteurs qui en ont écrit, 304. révolutions qui y sont arrivées, 305. caractere de son gouvernement, 306
Portugal, histoire de cette Maison, 352. Auteurs à lire à ce sujet, *ibid.*
Postel sur la loi salique, 221. ce qu'il dit de la Pucelle d'Orleans, 421
Premislas, ou Lescus I. élû Roi de Pologne, 322
Prefceance des Princes, 32
Pretentions des Princes, *ibid.*
Princes, leur prefceances & prétentions, *ibid.* fidelité qu'on leur doit, 394
Princes Ecclesiastiques de l'Empire, leur histoire, 157
Procope, son histoire, 52. son caractere, 59. 60. 405. 412. & 413. portrait qu'il fait de Justinien & de Theodora, 412
Prosper [S.] ouvrages qui lui sont faussement attribués, 426. chronique citée sous son nom, 433
Provinces-Unies, ce qu'en dit Jean de Witt, 203
Provinces & Villes, leur histoire, 346. Auteurs qui l'ont écrite, 347
Prusse, son histoire, 156. comment elle est venuë à la Maison de Brandebourg, *ibid.*
Przemislas Roi de Bohéme, son histoire, 160
Pucelle d'Orleans, son histoire, 235. ce qu'en dit du Haillan, 419. ce qu'on en doit croire, 420. 421. ce qu'en disent Postel & Marcel, 422
Puffendorf, son traité du droit des gens, 28. son introduction, 33
Pulcherie, 46
Pyrrhonisme dangereux dans la lecture de l'histoire, 395

Q

Quesnel, souveraineté des Rois, extrait de ce traité, 205
Quien [Le] de la Neuville, son histoire de Portugal, 303
Quincy, histoire militaire de Louis XIV. 255

R

Rabelais, sa satyre, 374. & 375
Rabutin, [Bussi] ses mémoires, 365
Ragoski [Georges] son histoire, 163
Ragoski [Prince] à la tête des mécontens, 175
Ragoski [Princesse] son courage & sa résolution, *ibid.*
Raguenet, histoire de Cromwel, 275
Raimond [Florimond de] ce qu'il dit de la Maison d'Autriche, 145
Rainaldi, histoire de Constantinople, 95

Ramire, son histoire, 286
Ramnusio, histoire de Constantinople, 87
Rapin (le P.) son caractere, 436
Rapin Toyras, histoire d'Angleterre, 272
Ravenne, ses Exarques, 8. prise par Belisaire, 55. Auteurs à lire sur son histoire, 306
Recez de l'Empire, ce que c'est, 109
Reinesius, ses inscriptions, 383
Requesens, son caractere, 194
Retz (Cardinal) ses Mémoires, 253
Ricaut, son histoire de l'Empire Ottoman, 336
Richard est élû Empereur, 134. est obligé de se retirer, 135
Richelieu (Cardinal) son histoire, 247. & 288 ce qu'il envioit à Ximenès, 357. ce qu'en disent Guy, Patin & du Maurier, 367. & 413 son caractere, 414
Rixa, Duchesse de Pologne, chassée, 324
Robert est sacré Roi de France, 229
Rochefoucault, ses Mémoires, 253. son caractere, 364
Rochefort, caractere de ses Mémoires, 363
Roderic, sa passion pour Cava, fille de Julien, 284. Il est tué, *ibid.*
Rodolphe d'Hapsbourg élû Empereur, 135. fait remarquable à son sujet, 136. son avarice, *ibid.*
Rodolphe, Empereur, se démet de la Couronne de Hongrie, 143
Rodolphe d'Autriche élû Roi de Bohême, 161 ne joüit pas long-tems de la Royauté, *ibid.*
Rohan, interêts des Princes, 31
Rolland, sa mort, 286
Romain Empereur, 75
Romain II. Empereur, *ibid.*
Romain Argyre, Empereur, 76. épouse Soé & répudie sa premiere femme, *ibid.*
Romain Diogene cause des troubles dans l'Empire, 77. monte sur le trône, 78
Romains en Espagne, 383
Rome assiegée par Vitigès, 56. ce que Bocace dit de cette Cour, 429
Roncevaux, bataille, 286
Rose (Sainte) son traité avec les moucherons, 358
Rois, ne répondent qu'à Dieu, 29
Rudbeckius, son Atlantica, 333. son idée sur la Suede, 334
Rupert Comte Palatin reconnu Empereur, 138
Russie (grande) pourquoi ainsi appellée, 332
Rymer, Actes de la Tour de Londres, 276
Ryswick, sa paix, 255

S

SAës écorché vif, 63
Sagredo, ses Mémoires, 336
Sainte-Marthe sur la Maison de France, 352
Saint-Evremont, ce qu'il dit de la Hollande, 208
Saint-Real sur l'incertitude de l'histoire, 395
Saints, compris au nombre des grands hommes, 358. faussetés qu'on débite à leur sujet, *ibid.*
Salomon Eunuque soumet les Mores, 55
Saltzbourg, cet Archevéque, Legat du S. Siege, 158
Samon, Marchand du Senonois, élû Roi des Sarmates, 321
Samuel Roi des Bulgares, 76
Sanche (Don) poursuit le fils du Comte de Vela, 388. sa mort, *ibid.*
Sanche III. Roi d'Arragon, sa tendresse pour ses enfans, 294. sa mort, *ibid.*
Sandoval, histoire de Charles V. 142
Sarrazins assiegent Constantinople, 66
Sarrazins Arabes, leurs conquétes, 338
Satyre Menippée, son utilité, 373
Satyres, qui sont celles qui meritent attention, 374
Saumaise, sur la mort de Charles I. 275. son caractere, *ibid.*
Savoye, son histoire, 178. ses Historiens, 182. histoire de cette Maison, 354. Auteurs qui en ont écrit, 355
Saxe, histoire de cette Maison, 153
Saxe, Frederic le belliqueux dans la guerre des Hussites, 154. Frederic le sage refuse l'Empire, *ibid.* Maurice prend le parti de l'Empereur, 155. Jean Frederic est battu par Charles V. *ibid.* Frederic Auguste élevé sur le trône de Pologne, 155
Saxon le Grammairien, son caractere, 315
Saxons, leur irruption, 6. leur révolte contre Henry IV. Empereur, 130. leurs irruptions dans les Pays-Bas, 188
Science des Princes, 34
Sciences & Arts, leur histoire, 361. Auteurs à lire à ce sujet, *ibid.*
Sclavons, leur irruption, 7. soumis par Othon I. 127
Sforce (Louis) sa médiation entre Maximilien & les Suisses, 186
Schwederus sur le droit public de l'Empire, 103
Scylitza (Jean) son histoire, 83
Scythes, font des irruptions en Asie, 1. leur équité, 2. de qui descendent, *ibid.* sont les peres de presque tous les peuples, *ibid.* leurs mœurs 341. changement dans leurs mœurs, 342
Scythie, quels peuples en sont sortis, 340
Severe Empereur, 48
Siam, Relations de ce Royaume, 340
Sicile & Naples, histoire de ce Royaume, 310 Auteurs qui l'ont écrite, 314
Sigismond élû Empereur, 139. Roi de Hongrie, 168

Sigismond I. Roi de Pologne, 328. ses grandes qualités, *ibid.*
Sigismond III. Roi de Pologne, son histoire, 144
Sigonius, ses histoires, 15. *de Imperio Occid.* 50
Silesie, par qui possedée, 163
Silhon, traité de politique, 29. son Ministre, 34. ses Mémoires, 248. conditions de l'histoire, 436. &c.
Siri, ses Mémoires secrets, 248. son caractere, 425
Siroez Roi de Perse, 64
Sleidan, histoire de Charles V. 142. traité de menteur par Charles V. même, *ibid.*
Smalcade, sa ligue, 154
Sobieski (Jean) Roi de Pologne, 329
Sophie, Imperatrice, son talent, 58
Sorbonne, sa Societé, par qui instituée, 400
Souveraineté des Rois, extrait de ce traité, 205
Spanheim, ce qu'il dit des médailles, 383. 384
Spener, histoire de l'Empire d'Allemagne, 121
Squitinio, utilité de ce livre, 308. quel en est l'Auteur, *ibid.*
Stanislas, Evêque de Cracovie, tué à l'Autel, 324
Stilicon, 44. & 45
Struvius, abregé d'histoire de l'Allemagne, 123 son caractere, 124
Stuart (Marie) son histoire, 273. pourquoi elle eut la tête coupée, 398
Stuart, histoire de cette Maison, 354
Succession à la Couronne de France, comment reglée, 220. Auteurs qui en ont traité, 221
Suede, son histoire, 317. 318. *& suiv.* Auteurs à lire à ce sujet, 318. &c. son ancienne histoire douteuse, 318. ses troubles & divisions, *ibid.* ce Royaume devient hereditaire, 319. la Couronne passe aux filles, 320. changement qui y arrive, *ibid.*
Suisse, son histoire, 183. Auteurs qui l'ont écrite, 187
Suisses se révoltent contre Albert I. 136. leur ligue, 184. leurs privileges, *ibid.* leur valeur, *ibid.* leurs alliances avec la France, &c. 186. sont comperes des Rois de France, *ibid.* leurs troubles domestiques, *ibid.*
Sully (Duc) insulte qui lui est faite par les Anglois, 257
Sibilles, usage qu'on doit faire de leurs écrits, 425
Symbole, son exposition faussement attribuée à S. Cyprien, 424. & 428

T

TAbles chronologiques, leur plan & leur arrangement, 15. &c. dans quel ordre on les doit examiner, 16. &c.
Tacite sur l'histoire d'Allemagne, 118. & 119. son Tibere, 421
Tamerlan prend Bajazet, 353. réponse qu'il lui fait, *ibid.* le fait enfermer dans une cage de fer, 354
Tarasius Patriarche de Constantinople, 70
Tartares, d'où ont tiré leur nom, 342
Tartarie, son histoire, 340. s'appelloit autrefois Scythie, *ibid.*
Tartesse, Ville engloutie par la mer, 279
Tavernier, ce qu'il dit des Japonois, 340
Teyas Roi des Goths, 56
Tekeli mis dans les fers, 175
Teleric, Roi des Bulgares, sa ruse, 69
Tell (Guillaume) son adresse, 184
Templiers, leur histoire, 349
Terbelis, Roi des Bulgares, déclaré Cesar, 67
Tertulien, ouvrage qu'on lui attribuë, 427
Teutons attaquent l'Empire Romain, 2. & 3
Thecle [Sainte] fausseté de son histoire, 424
Theodat Roi d'Italie, 7
Theodebalde Roi d'Italie, 8
Theodora adopte Michel Srratiotique, 77
Theodora Imperatrice, ce qu'en dit Procope, 54. & 412
Theodore, Imperatrice, disgraciée, 72
Theodoric, Roi des Goths en Italie, 6
Theodose Empereur, 42. 43
Theodose le jeune, 44
Theodose II. 46
Theodose créé Empereur, 68
Theophane, son histoire, 52
Theophanes le Confesseur, sa chronique, 83
Theophilacte, son caractere, 61
Theophile Empereur, 72. réponse que lui fait Icasie, *ibid.* son armée battuë par les Sarrazins, *ibid.*
Thesaurus rerum publicarum, 33
Thou [de] son caractere, 407. dans la note, son défaut, 439
Thou, [de] cause de sa mort, 407
Thucydide, son caractere, 405
Tibere déclaré Cesar 58. son amour pour les pauvres, *ibid.* défait les Perses, *ibid.* sa mort, 59
Tillemont, son histoire des Empereurs, 51
Tite, inscription à son sujet, 261
Tite-Live, sa décision en faveur des Romains, 436
Titres, comment les connoître, 382
Topographies, quels sont leurs défauts, 437
Totila est défait, 56
Traités de paix, recueils qu'on en a, 368
Treves, Archevêché de l'Empire, 158. Electeur & Archichancelier de l'Empire, *ibid.*
Tribonien, son ambition & son avarice, 55
Tunquin, relation de ce Pays, 340
Turcilingiens en Italie, 5. & 6

Turcs, leur histoire, 334. leur vie errante, *ibid.* leur gouvernement, 335. Auteurs à lire sur leur histoire, *ibid & 336.*
Turcomanie, ce qui lui a occasionné ce nom, 79
Turquet, son caractere, 289
Tzathés Roi de la Colchide, 56
Tzathius Roi des Laziens, son histoire, 53

V.

Valens Empereur, 40
Valentinien I. *ibid.*
Valentinien II. 42
Valentinien III. 45. & 46
Vallemont, élemens d'histoire, 34
Vandales attaquent l'Empire Romain, 5. leur guerre en Afrique, 55
Varillas sur la Maison d'Autriche, 140
Varnes, cette bataille, 169. 326
Vassi, son tumulte, 244
Vassor (le) son histoire de Louis XIII. 247
Vatace, Empereur, défait Robert de Courtenay, 88. son histoire, 90
Vayrac (l'Abbé de) révolutions d'Espagne, 290
Vaudevilles, leur utilité, 375
Vela (Comte) ses fils sont brûlés vifs, 288
Venise, histoire de cette République, 308. Auteurs qui en ont écrit, *ibid.* & 309. son different avec le Pape Paul V. 310
Vepranion tyran, 39
Veremond Roi de Leon, sa mort, 288
Vers-à-soye mis en œuvre, 57
Vertot, révolutions de Suede, 319
Victor Amedée II. son histoire, 182
Vienne assiegée par le Grand-Visir, 174. défenduë par le Comte de Staremberg, *ibid.*
Vigenere, son histoire de Constantinople, 88
Villane (de) son obéïssance à Charles V. 394
Villehardouin, histoire de Constantinople, 88
Villes & Provinces, leur histoire, 34. Auteurs qui en ont écrit, 345
Visigoths attaquent l'Empire Romain, 4
Vitigès, Roi des Goths, assiege Rome, 56
Vitriarius sur le droit public de l'Empire, 103
Ulloa, histoire de Charles V. 142
Volodimir premier Czar, 332
Vorburg, son histoire de l'Empire, 122
Urbain II. Pape, son Decret en faveur de Roger, Comte de Sicile, 311. & 312
Urraca Reine de Castille, 290
Utrecht, son union des Pays-Bas, 194
Wading sur l'histoire de Constantinople, 95
Wladislas I. prend le titre de Roi, 324
Wladislas II. son histoire, 161
Wladislas, fils de Casimir, est élû Roi de Bohême, 163. devient Roi de Hongrie, 170
Wladislas de Lithuanie, son histoire, 169. & 170
Wladislas IV. son histoire, 324
Wenceslas, Roi de Bohême, veut s'emparer de l'Autriche, 115. est assassiné, 163
Wenceslas élû Roi des Romains, 138. & 139
Wenceslas III. 161
Wenceslas IV. 162
Wenda Reine de Pologne, 322
Westphalie, sa paix, 108
Witt (Jean) ce qu'il dit des Provinces-Unies, 203
Wittikind se soumet à Charlemagne, 154

X

Ximenès, son histoire par differens Auteurs, 299. singularité sur le tems de sa mort, 300

Y

Yorck, trouble de cette Maison, 270

Z

Zapoli (Jean) est élû Roi de Hongrie, 151
Zemiscès (Jean) Empereur, 75
Zenon Empereur, 48. &c.
Zoé, Imperatrice, releguée dans un Monastere, 74. adopte Michel Calaphate, 76
Zonare, son histoire, 52. son caractere, *ibid.*
Zozime, son caractere, 51. & 412. portrait qu'il fait de Constantin, *ibid.*
Zurita, son histoire d'Arragon, 297

Fin de la Table des Matieres du Tome second.

TABLE DES LIVRES NECESSAIRES POUR LA LECTURE DE L'HISTOIRE,

Contenus à la fin du Tome second de la Methode.

A

ABela, descriz. di Malta, 470
Academies, 461
Aldrette, Antigued. de España, 473
Amelot de la Houssaye, Hist. du Concile de Trente, 447
Amelot de la Houssaye, Gouvernement de Venise, 468
Amelot de la Houssaye, Memoires, 476
Ammian, Marcellin, 449
Angleterre, 471
Angoulême, Memoires, 455
Angoulême, Ambassade, 457
Anselme, Genealogie de France, 466
Appian, 448
Aretino, Historia, 467
Arlington, ses Lettres, 472
Arrian, Guerres d'Alexandre, 448
Ashmole, de Ordine Periscell. 472
Auberi, Hist. de Cabrieres, 453
Aubigné, Histoire, 455
Aubusson, Droits de la Reine, 465
Augustino (Antonio) 476
Aviso, Piacevole, 454
Auton (Jean d') 452
Autun, ville, 463

B

BAillet, Vie des Saints, 447
Baillet, Differend de Boniface, 451
Bajole, Hist. d'Aquitaine, 463
Baluzius, Hist. Tutelensis, *ibid.*
Banier, Explicat. des Fables, 447
Banquet du Comte d'Arete, 456
Barbeyrac, sur Grotius, 444
Basnage, Antiquités Judaïq. 446. Hist. des Juifs, *ibid.*
Basnage, Annales des Pays-Bas, 470
Bassompiere, Memoires, 457
Bayle, Critique de Mainbourg, 447. Dictionnaire, 476
Beauvais, ses Memoires, 465
Bellay (du) ses Memoires, 452
Bellievre & Silleri, Memoires, 456
Bembi, Hist. Venet. 468
Benoist de Toul, Hist de Toul. 465
Bentivoglio, Lettres, 457
Bentivoglio, Guerra di Fiandra, 470
Bergeron, voyages, 475
Bernier, Hist. de Blois, 462
Besli, Hist. de Poitou, *ibid.*
Besse, Hist. de Narbonne, 464
Birago, rivolut. di Portogallo, 474
Bizardiere, scission de Pologne, 474. Diettes, *ibid.*
Bizot, Hist. Metallique, 470
Blanc (le) des Monnoyes, 466
Blanche de Castille, 451
Bodot de Juilli, Philippe Auguste, 451
Boizard, des Monnoyes, 466
Bonfadii, Hist. Genuens. 469
Borel, Hist. de Castres, 464
Bosca, Hist. Mediol. 469
Bossuet, sur l'Hist. universelle, 445
Bossuet, ses Variations, 447
Bouche, Hist. de Provence, 464
Boucher, abdicat. Henr. III. 455

Boucher, Sermon contre Henri IV. 456
Bouclier d'Etat, 465
Bouillon, Memoires, 454
Bouillon, Memoires, 459
Bouis, Couronne d'Arles, 464
Bourdigné, Chron. d'Anjou, 462
Bourgueville, sur Caen, 462
Bouteroue, des Monnoyes, 466
Bouvet, Emper. de la Chine, 475
Brantome, Memoires, 456
Bret, sur Montauban, 463
Brice, Descript. de Paris, 460
Brienne, Memoires, 458
Brienne, Memoires, 459
Bruti, Hist. Florent. 467
Bry, sur Alençon, 462
Buchanani, Hist. Scot. 473
Bulteau, Presceance des Rois, 465
Buoninsegni, Hist. Fiorent. 467
Burnet, ses Memoires, 472
Burnet, reformat. d'Angleterre, ibid.
Busbequii Epistolæ, 454
Busbequii, Legatio Turcica, 474
Bussi Rabutin, Hist. amoureuse, 459

C

Cabrera, Hist. de Felippe II. 473
Calchi, Hist. Mediol. 469
Calmet, Histoire sainte, 446
Calmet, Histoire de Lorraine, 465
Camden, Hist. Elizab. 471
Cange (du) Hist. de S. Louis, 451
Cantel, Respub. Rom. 448
Capitularia Reg. Franc. 451
Carpentier, Hist. de Cambray, 461
Caseneuve, sur le Languedoc, 464
Castelnau, Memoires, 454
Castrucci, Hist. d'Avignone, 465
Catel, Hist. de Languedoc, 464. Histoire de Toulouse, ibid.
Cesar, ses Comment. 448
Challes (le P. de) Geographie, 444
Chamberlaine, Etat d'Anglet. 471
Champagne & Brie, 461
Chantereau le Fevre, 451
Charles VI. son hist. ibid.
Charles VII. 452
Charles VIII. ibid.
Charles II. Roi d'Espagne, 473
Charles IV. de Lorraine, 465
Charlonie, Hist. d'Angoulême, 462
Chastellier Barlot, 456
Chastres, Memoires, 458
Chatel (Jean) 456
Chavagnac, ses Memoires, 459
Chiverni, Memoires, 456
Choisi, Hist. de saint Louis, 451. Philippe de Valois, ibid. Charles V. ibid. Charles VI. 452
Chronologie septenaire, 456
Ciceron, ses Lettres, 448
Citri de la Guette, ibid.
Cize, des Wighs, 472
Clarendon, Rebellion d'Anglet. ibid.
Clerc, Hist. des Provinces-Unies, 470
Coligni, ses Memoires, 453
Colombiere, science heroïque, 475
Colonia, sur Lyon, 463
Comines, ses Memoires, 452
Compaigne, Chron. de Bayonne, 464
Comte, ses Memoires de la Chine, 475
Conciles de Basle, 446. de Constance, de Pise, de Trente, ibid.
Condé, ses Memoires, 453
Condé, sa vie, 460
Conestagio, guerre di Germania inferiore, 470
Conestagio, unione di Portogallo, 473
Constans, des Monnoyes, 466
Contareni, Respub. Venet. 468
Coquille, Hist. du Nivernois, 462
Corio, Hist. di Milano, 469
Coste, des Dauphins, 465
Courvaisier, Hist. du Mans, 462
Cousin, Hist. Eccles. 446
Cousin, Hist. Romaine, 448. Hist. de Constant. 449
Cousin, Empire d'Occident, 451
Cousin, Empire d'Occident, 467
Croix (de la) Episc. Cadurcenses, 464
Cromeri Polonia, 474
Cuneus, Repub. des Hebreux, 446

D

Dacier, sur Plutarque, 447
Danet, Dictionarium, 449
Daniel, Hist. de France, 450
Daniel, Milice Françoise, 466
Darnalt, sur Agen, 464
Davenant, de commercio, 472
Davila, historia, 454
Daulnoy, ses Memoires, 459
Daulnoy, Mem. d'Espag. 473
Deageant, Memoires, 457
Denys d'Halicarnasse, 448
Descoman, Interrogatoire, 457
Desmoulins, Hist. de Neufchâtel, 470
Diodore de Sicile, successeurs d'Alexandre, 448
Divæus, Brabantia, 470
Dominici, Ansberti familia, 451
D'Orleans, Revolutions d'Anglet. 471
D'Orleans, Hist. des Tartares, 475
Dormay, Hist. de Soissons, 461
Droits de la Reine, 465
Dubos, Ligue de Cambray, 452

Du Bos, Ligue de Cambray, 468
Dubreul, Antiq. de Paris, 461
Duchesne, des Ducs de Bourgogne, 463
Dumont, Traités de paix, 475. sur Ryswick, 476
Dupleix, Memoires des Gaules, 449
Dupui, differend de Boniface, 451. sur les Templiers, 452
Dupuy, Majorité des Rois, 465. Droits du Roi, *ibid.*
Dupuy, Hist. des Favoris, 460

E

Echards, Histoire Romaine, 448
Echards, Hist. d'Anglet. 471
Eginhartus, 451
Elizabeth d'Angleterre, 471
Ensischmid, Carte d'Allemagne, 445
Ensischmid, l'Allemagne, 467
Espernon, origine de France, 451
Espernon, sa vie, 460
Etats generaux de France, 466
Eusebe, Hist. Eccles. 446
Eustache, sur la Normandie, 461

F

Faille (la) Hist. de Toulouse, 464
Favin, Hist. de Rouen, 461
Fauvelet du Toc, 466
Felibien, Hist. de Paris, 461
Fiot, sur Dijon, 463
Flechier, Hist. de Theodose, 449
Flechier, Hist. de Ximenès, 473
Fleureau, Hist. d'Etampes, 462
Fleury, Mœurs des Israëlites, 446. des Chret. *ibid.* Hist. Ecclesiast. *ibid.*
Florus, son Hist. 448
Foglieta, Rep. di Genova, 469
Foix (Paul de) Lettres, 454
Folietæ, Hist. Genuens. 469
Folietæ, Conjuratio Flisci, *ibid.*
Follard, sur Polybe, 448
Fontenelle, Hist. de l'Acàdem. 461
Fos (de) Hist. de Castre, 464
Foscarini, Hist. Venet. 468
Fra-Paolo, Hist. du C. de Trente, 446
Fremont d'Ablancourt, Memoires, 474
Froissart, 451

G

Gaillard, Noblesse de Provence, 464
Garzoni, Hist. Venet. 468
Gassendi, Hist. Diviensis, 464
Gassion, sa vie, 460
Gaulterot, sur Langres, 461
Germon, de Diplom. 466
Giannetas. Hist. Neapol. 467
Giannoni, Hist. Napol. *ibid.*
Giannoti, Repub. Venet. 468
Giry, vie des Saints, 447
Gobien, Edit de la Chine, 475
Godefroi, Hist. de Charles VI. 452. Charles VII. *ibid.* Philippe de Commines, *ibid.* Charles VIII. *ibid.* Louis XII. *ibid.*
Godefroy, Hist. de Boucicaut, 460. Hist. du Ch. Bayart, *ibid.*
Godefroy, des Connétables, 466
Godefroy, Ceremonial, *ibid.*
Gollut, Franche-Comté, 463
Gomberville, Memoires de Nevers, 455
Gomezius, de Ximen. Card. 473
Gourville, Memoires, 460
Grammont, Memoires, 459
Gras (le) Sacre de Louis XIV. 466
Gratianus, de bello Cyprio, 468
Graziani, Hist. di Cristina, 474
Gregorius Turonensis, 450
Grotius, de jure belli & pacis, 444
Grotii Annales, 470
Grotius, Hist. Gothor. 474
Guesclin, son Histoire, 452
Guicciardini Hist. 453
Guicciardini Historia, 467
Guichenon, Hist. de Bresse, 463
Guidi, Caduta d'Olivarez, 473
Guillaume, Prince d'Orange, 470
Guillaume III. sa vie, 472
Guise, sa legende, 453
Guise, Memoires, 459
Guise, Memoires, 467
Guise, sa vie, 460
Guyon, Hist. d'Orleans, 462

H

Haillan (du) Etat de France, 450
Hartnochius, Resp. Polonica, 474
Heiss, Hist. de l'Empire, 467
Helict, Hist. Monastique, 447
Henrici III. abdicatio, 454
Henri IV. son Hist. 455. &c.
Hermant, vie de S. Chrysostome, 446. de S. Athanase, vie de S. Basile, vie de S. Ambroise, *ibid.*
Hermant, Hist. de Bayeux, 461
Herodien, 449
Herodote, son Hist. 447
Herrera, Hist. de España, 473
Herrera, Hist. de Portugal, *ibid.*
Hofmanni Lexicon, 476
Hottomanni Franco-Gallia, 450
Huet, sur Caen, 462

I

Jacques Clement, 454
Jaligni, Hist. de Charles VIII. 452
Jansenius, les cinq Propositions, 446
Jardin (Pierre du) 456
Jeannin, Memoires, ibid.
Jeannin, Negociation, 470
Insselin, ses Cartes, 445
Interêts des Princes, 444
Joffredi, Nicea Civitas, 464
Joly, Memoires, 459
Jornandés, 449
Josephe, Antiquités, 446
Joseph, Capucin, sa vie, 460
Ivetot, 461. &c.
Julien, les Césars, 449

K

Kypseler, Etat de Suisse, 470

L

Lacarry, origo Francorum, 450
Laertius (Diogenes) 476
Lannel, son Recueil, 457
Larrey, Hist. d'Auguste, 449
Larrey, Eleonor de Guienne, 451
Larrey, Hist. de Louis XIV. 458
Laurentius de Strumis, 465
Legendes de Lorraine, 453
Legendre, mœurs des François, 450. Hist. de France, ibid.
Legendre, vie du C. d'Amboise, 452
Lenfant, Concile de Basle, 446. de Constance, de Pise, ibid.
Lenglet, Tables Chronologiq. 445
Leoni sopra Guicciardini, 467
Leti, Hist. Genevrina, 470
Leti, Hist. di Elizab. 471. de Cromvel, ibid.
Leti, Hist. d'Ossuna, 473
Lettres d'un Suisse, 459
Liberté de Venise, 468
Lisle (Guill. de) ses Cartes, 444
Lobineau, Hist. de Bretagne, 462
Loccenii Historia Suecana, 474
Loisel, Hist. de Beauvais, 461
Lonval, Hist. de Bayard, 460
Lorraine, sa Legende, 453
Loudun (les Diables de) 457
Louis IX. ou le saint, son Hist. 451
Louis XII. son Hist. 452
Louis XIII. Codicille, 458
Louis XIV. son Hist. ibid.
Lucianus, de Histor. 444
Ludlow, Memoires, 471
Lurbe, sur Bourdeaux, 463
Lyon, ville, 463

M

Mabillon, de Diplom. 466
Macchiavelli, hist. Fiorent. 467
Maffei, Gemme, 476
Maheutre & Manant, 456
Mailli, hist. de Gennes, 469
Maimbourg, Hist. du Calvinisme, 447
Maimbourg, Hist. de la ligue, 456
Maimbourg, Décadence de l'Empire, 467
Maimbourg, Croisades, 475
Maire (le) hist. d'Orleans, 462
Malingre, Memoires de Villars, 453
Mantuano, sopra Mariana, 473
Marca, hist. de Bearn, 464
Marca, Hispanica, ibid.
Marcel, Monarchie Françoise, 450
Marculfus, 451
Marguerite de Valois, Memoires, 455
Mariana, hist. d'Esp. 473
Marie de Medicis, Memoires, 457
Marillac, son procès, 458
Marmol, Afrique, 475
Marre (la) Descript. de Paris, 460
Marsolier, vie de Boüillon, 460
Marsolier, histoire de Henry VII. 471
Marsolier, Hist. de Ximenès, 473
Martineau, vertus du Dauphin, 460
Mascardi, congiura de' Fieschi, 469
Masseville, histoire de Normandie, 461
Matharellus, ad Franco-Galliam, 450
Matthieu, histoire des troubles, 456
Maty, Dictionnaire Geographique, 444
Maurier, Memoires d'Hollande, 470
Mauroceni, hist. Venet. 468
Mayerberg, voyage de Moscovie, 474
Mazarin, Lettres, 459
Mazarin, Recueil à son sujet, 459
Mediobarbus, Numismata, 476
Melvil, Memoires, 471
Menestrier, de la Chevalerie, 475
Mercure François, 457
Mesnardiere, Relations de guerre, 459
Meteren, Hist des Pays-Bas, 470
Methode pour la Geographie, 444
Metz, son siége, 453
Mezerai, Hist. de France, 450
Milles, Nobilitas politica, 472
Molesworth, Memoires de Dannem. 474
Monchal, Memoires, 457
Monluc, Memoires, 454
Monstrelet, 452
Montresor, Memoires, 458
Montreuil, vie de J. C. 446
Moreri, Dictionnaire, 476
Moret, Hist. de Navarra, 464

Moret, Hist. de Navarra, 473
Morin, Hist. de Gatinois, 462
Moliere, Hist. d'Amiens, 461
Motteville, Memoires, 458
Munier, sur Autun, 463
Mure (de la) sur le Forez, 463

N

NAni, Hist. Venet. 468
Naples, Histoire, 467
Naunton, de Elizabeth. 471
Nemours, ses Memoires, 459
Nevers, ses Memoires, 455
Noble (le) Etat de Gennes, 469
Noble (le) Hist. de Hollande, 470
Noguier, Hist. d'Avignon, 465
Nolin, Gallia, 449
Nouë (de la) Memoires, 455

O

OBrechtus, excerpta, 473
Olhagaray, Hist. de Foix, 464
Orbandale ou Châlons, 463
Orleans (Gaston d') Memoires, 457
Osorius, de Emmanuele, 473
Ossat, Cardinal, ses Lettres, 455
Oudegherst, Annales de Flandres, 470

P

PAradin, son Histoire, 453
Paris, sa description, 460
Parlement de Paris, 458. &c.
Paruta, Hist. Venet. 468
Pasquier, Lettres, 457
Pasquier, Recherches, 466
Paterculus, son Hist. 448
Patin, des Medailles, 476
Pelisson, Hist. de l'Academie, 461
Perard, Recueil de Bourgogne, 463
Perefixe, Hist. de Henri IV. 455
Perez, Relationes, 473
Perrault, Hommes illustres, 476
Perry, Hist. de Châlons, 463
Petavii Rationarium, 445
Petty, Britannia languens, 472
Peyrere, bataille de Lens, 458
Pezron, Hist. Evangel. 446
Piganiol, descript. de la France, 450
Piganiol, descript. de Versailles, 461
Pithou, grandeur de France, 465
Pitton, Hist. d'Aix, 464
Placide (le P.) Cours du Pô, 445
Plantin, Hist. Helvetia, 470
Plessis Mornay, Memoires, 457
Plutarque, 447
Polybe, 448
Pontier, des Canaries, 475
Pontis, Memoires, 458
Prade, Hist. d'Allemagne, 467
Princes legitimés, 465
Puffendorf, sur l'Histoire, 445
Puffendorf, de rebus Suecicis, 474

Q

QUien de la Neuville, Hist. de Portug. 473
Quinci, Hist. milit. de Louis XIV. 458
Quinte-Curce, 447

R

RAbelais, ses Lettres, 453
Rabutin, ses Memoires, 453
Rapin, sur l'Hist. 444
Rapin Toiras, Hist. d'Anglet. 471
Rapin Toiras, des Wighs, 472
Rapine, Hist. de Châlons, 461
Rasle, son Hist. 453
Regnier des Marais, sur les Corses, 459
Retz, Cardinal, Memoires, *ibid.*
Retz, Cardinal, Conjuration de Fiesque, 469
Ribadeneira, Schisme d'Anglet. 472
Ricaut, Empire Ottoman, 474
Ricaut, Hist. des Turcs, 475
Richelieu, Memoires, 457. Testament, Journal hist. *ibid.*
Ripamont. Hist. Mediol. 469
Rochefoucaut, Memoires, 458
Rochelle, ville, 462
Rohan, Memoires, 457
Rollin, Hist. ancienne, 448
Roque (la) de la Noblesse, 475
Rouergue, 463
Rousset, ses négociations, 476
Ricault sur Ivetot, 462
Ruffi, Hist. de Provence, 464
Ruffi, Hist. de Marseille, *ibid.*
Rymon, sur le Charolois, 463

S

SAbellico, Histor. Venez. 468
Sablon, Hist. de Chartres, 462
Sacchi, Hist. Mediol. 468
Sagredo, Hist. Ottoman. 475
Saint-Didier, Négociat. de Nimegue, 459
Saint-Didier, Rep. de Venise, 468
Saint-Gelais, Hist. de Louis XII. 452
Saint-Germain, Recueil sur la Reine mere, 458
Saint-Julien, origine des Bourg. 463
Saint-Real, Conjuration de Venise, 468
Salazar, Recherches d'Espag. 473
Salluste, 448
Sanderus, Schisme d'Anglet. 472

78-381

Sanſon, Geographie & Cartes, 444. &c.
Sanſon, Gallia, 449
Sanſon, Hiſt. d'Abbeville, 461
Sanſon, Hiſt. de Guill. III. 472
Sanſovino, Venetia deſcrita, 468
Sarraſin, ſiége de Dunkerque, 458
Satyre Menippée, 455
Savaron ſur Clermont, 463
Savaron, ſouveraineté du Roi, 465
Savaron, Etats Generaux, *ibid.*
Savot, des Medailles, 476
Segni, Iſtor. Fiorent. 468
Seguin, Antiq. d'Arles, 464
Seiſſel, Hiſt. de Louis XII. 452
Sigonius, de Imp. Occid. 449
Simeoni, la Limagne, 463
Simler, Reſp. Helvet. 470
Siri (Vittorio) 457
Siri (Vittorio) 459
Sixti V. fulmen Brutum, 454
Soiſſons, ville, 461
Solaye, ſiége de Candie, 468
Spanhemius, de Numiſmatib. 476
Spon, Hiſt. de Geneve, 470
Spon, Recherches, &c. 476
Stebbing, Genealogie d'Angl. 472
Stephani, Dictionarium, 476
Suede, 474
Suiceri Chronol. Helvet. 470
Suiſſe, *ibid.*
Sully, Memoires, 456

T

Tacite, 449
Tavannes, Memoires, 459
Temple, ſes Memoires, 459
Temple, ſes Memoires, 470
Temple, des Provinces-Unies, *ibid.*
Temple, ſes Lettres, 472
Teſſereau, Hiſt. de la Chancellerie, 466
Thaumaſiere, Hiſt. de Berry, 462
Thuani, Hiſtor. 455
Thucydide, ſon Hiſt. 447
Tillemont, des Empereurs, 448
Tillet, Recueil des R. de France, 450
Titus-Livius, 448
Trouillart, Hiſt. du Maine, 462
Turenne, ſa vie, 460

V

Vaillant, Numiſmata, &c. 476
Valerius Maximus, 476
Valeſii Notitia, 450
Valiero, guerra di Candia, 468
Varchi, Hiſt. Fiorent. 467
Vargas, Mariana defend. 473
Varillas, Politiq. d'Autriche, 467
Varillas, Anecdotes de Florence, 468
Vaſſebourg, de la Gaule Belgique, 470
Vaſſeur, Hiſt. de Noyon, 461
Verone, Apologie de Jean Châtel, 456
Vertot, Hiſt. de Malthe, 447. Révolutions de Rome, 448
Vertot, Révolut. de Portugal, 474
Vertot, Révolut. de Suede, 474
Vico, Hiſt. de Cerdeña, 469
Vignier, Chron. Lingon. 461
Vignier, ſur la Bretagne, 462
Villars, ſes Memoires, 453
Villehardouin, Hiſt. de Conſtant. 449
Villeroy, Memoires, 456
Vinet, ſur Bourdeaux, 463
Urſini Familiæ, 476
Uſſerii Annales, 445
Utrecht, ſa paix, 476
Walpole, Comité ſecret, 472
Walſingham, Memoires, 454
Walſingham, ſecret des Cours, 471
Witt, leur vie, 470
Wit, ſes Memoires, 471

X

Xenophon, ſon Hiſt. 447. Cyropedie, *ibid.* Retraite des dix mille, *ibid.*
Xiphilin, Hiſt. Rom. 448

Z

Zampinus, de Hugone Capeto, 451
Zampini, de gli ſtati di Francia, 465
Zozime, Hiſt. Rom. 448

Fin de la Table des Auteurs du Tome II.